



**HAL**  
open science

# La construction nationale italienne dans le miroir français. Représentations croisées des "Pères de la Patrie italienne" en France du Printemps des Peuples à la Grande Guerre (1848-1914)

Angelo Morabito

► **To cite this version:**

Angelo Morabito. La construction nationale italienne dans le miroir français. Représentations croisées des "Pères de la Patrie italienne" en France du Printemps des Peuples à la Grande Guerre (1848-1914). Histoire. Université Paris-Est; Università degli studi (Pise, Italie), 2012. Français. NNT : 2012PEST0020 . tel-00855816

**HAL Id: tel-00855816**

**<https://theses.hal.science/tel-00855816v1>**

Submitted on 30 Aug 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÀ DI PISA

*ECOLE DOCTORALE « CULTURES ET SOCIETES »*

**Thèse de doctorat en cotutelle d'Université Paris-Est et Università di Pisa**

**HISTOIRE**

**Angelo MORABITO**

LA CONSTRUCTION NATIONALE ITALIENNE DANS LE MIROIR FRANCAIS

Représentations croisées des « Pères de la Patrie italienne » en France  
du Printemps des Peuples à la Grande Guerre (1848-1914)

*Thèse en cotutelle dirigée par Catherine BRICE/Alberto Mario BANTI*

Soutenue le 8 décembre 2012

**Jury :**

Massimo BAIONI (Université de Sienne), rapporteur

Alberto Mario BANTI (Université de Pise), co-directeur

Catherine BRICE (UPEC) Directrice

Gilles PÉCOUT (Ecole Normale Supérieure de Paris), rapporteur

## **Remerciements**

Un travail comme la présente thèse est avant tout redevable à la lecture de nombreux travaux qu'on retrouvera dans la bibliographie. Les auteurs qui m'ont le plus inspiré sont cités dans l'introduction et reviennent régulièrement dans le corps du texte. Au-delà de ma dette intellectuelle à l'égard des livres lus, je voudrais remercier plusieurs personnes qui m'ont permis à un moment ou à un autre de réaliser ce labeur. Le premier remerciement va à Philippe Boutry dont j'ai suivi les cours lors de ma lointaine licence, qui a dirigé ma maîtrise et mon DEA et qui m'a ensuite orienté vers Catherine Brice pour guider le présent travail. Je remercie chaleureusement cette dernière d'avoir accepté de diriger mes recherches. Ses conseils méthodologiques et bibliographiques m'ont été précieux et m'ont permis d'avancer dans les moments où je me sentais bloqué dans mon travail. Je lui exprime donc toute ma gratitude. Je remercie également vivement Alberto Mario Banti qui m'a fait l'honneur d'accepter de codiriger ma thèse.

J'ai eu l'occasion de présenter certains points du présent travail au cours de différents colloques qui m'ont permis, par la discussion avec les personnes présentes, d'approfondir certains points. Je remercie donc vivement Laurent Reverso, Sylvie Aprile, Gilles Pécout et Elsa Chaarani pour m'avoir invité à exposer mes idées en ces différentes occasions. Je remercie enfin Gian Luca Fruci qui m'a fait parvenir plusieurs de ses écrits dont un inédit et fourni plusieurs conseils bibliographiques, qui m'ont été fort utiles.

Bien entendu, je suis le seul responsable des idées ici exposées et des éventuelles erreurs qui se seraient glissées sous ma plume.

Au point de vu personnel, je voudrais remercier mon amie et ancienne institutrice Françoise Labat qui a relu une grande partie de ce texte. Je voudrais remercier également mes parents qui m'ont soutenu tout au long de ces années. Je ne peux évidemment terminer ces remerciements sans citer mon épouse Nora dont les encouragements ont été constants et qui a eu la patience de me voir souvent partir étudier dans les moments où mon activité professionnelle m'aurait permis d'être pourtant disponible. Enfin, je voudrais citer mes trois enfants, Alexandre, Elisa et Julia qui auraient sûrement préféré avoir un père davantage présent par moments.

Pour tout un tas de raisons, je dédie cette étude à la double mémoire de mon oncle Placide et de ma sœur Sylvie.

## INTRODUCTION

LA CONSTRUCTION NATIONALE ITALIENNE  
DANS LE MIROIR FRANÇAIS :  
DE L'INTERET DES REGARDS CROISES

✓ **La question nationale dans les débats politiques français et italiens depuis 1945 : du silence d'après-guerre à la centralité contemporaine**

Durant la deuxième moitié au moins du XIX<sup>ème</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>ème</sup>, la légitimation politique passait partout en Europe par la référence à l'idée de nation. Elle fut cependant abandonnée au sortir de la Seconde Guerre Mondiale du fait des massacres sans nom de la période dont sa forme exacerbée, le nationalisme, était responsable. Dès lors, l'idée de nation ne fut plus appréhendée comme le cadre de référence de l'exercice de la démocratie mais ne fut plus perçue que comme une pathologie politique liée à des mouvements extrémistes. Le dépassement du cadre national fut alors puissamment senti sur le continent comme une nécessité pour prévenir tout risque de retour à de sanglants conflits, en rendant les peuples interdépendants les uns des autres. C'est dans ce contexte que la construction européenne fut lancée en Europe de l'ouest, portée par des dirigeants démocrates-chrétiens (Adenauer, Monnet, Schumann, de Gasperi) partageant des références religieuses communes et par définition supranationales qui les incitaient à créer des systèmes politiques dépassant les cadres nationaux hérités du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette dévalorisation de la thématique nationale au sein des élites dirigeantes des différents pays européens se retrouva dans tous les Etats qui s'étaient constitués autour de l'idée nationale, que ces Etats soient anciens comme en France ou qu'ils soient d'origine plus récente comme en Italie.

C'est ainsi qu'en France les partis ou mouvements qui dominèrent la sphère politique hexagonale après 1945 tiraient leur légitimité des combats de la Résistance, considérée comme mythe fondateur. Si le général de Gaulle insistait énormément dans ses discours et ses écrits sur l'idée de nation, cependant c'est en tant que restaurateur de l'ordre républicain (par la Résistance d'une part, par la constitution de la V<sup>ème</sup> République d'autre part) qu'il tirait l'essentiel de sa légitimité. La gauche était quant à elle dominée par le parti communiste qui se présentait comme le parti des 75 000 fusillés. Or si le Parti Communiste rencontra en certains moments de son histoire la cause nationale<sup>1</sup>, les idéaux internationalistes qu'il proposait n'étaient par définition pas centrés sur la nation. Gaullistes et communistes pouvaient se combattre sur le terrain politique, ils n'en dominaient pas moins le champ politique sur des bases similaires : la communion dans les souvenirs partagés des combats de la Résistance<sup>2</sup>. Or au milieu des années 1970 la prédominance des gaullistes et des communistes sur la sphère politique tendit à s'amoinrir, ce dont témoigne entre autre

---

<sup>1</sup> Lors du Front Populaire ou lors de la Résistance

<sup>2</sup> Pierre Nora, "Gaullistes et communistes" in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Collection Quarto, 1997, T. 2, p. 2489-2532

l'élection au poste de président de la République de Valéry Giscard d'Estaing, premier homme à ce poste à ne pas appartenir à la mouvance gaulliste depuis la fondation de la V<sup>ème</sup> République. De même à gauche le progressif déclin du parti communiste par le parti socialiste témoigne d'une déprise des mythes fondateurs de la Résistance sur lesquels la vie politique se fondait jusque là<sup>3</sup>. Or ces derniers ne furent pas réellement remplacés par d'autres mythes mobilisateurs. La construction européenne aurait pu servir à cet effet, mais on constate qu'il n'en fut rien. L'élargissement de 1973 se fit dans une relative indifférence comme en témoigne la faible participation au référendum organisé par Georges Pompidou sur cette question<sup>4</sup>. La première élection du parlement européen au suffrage universel de 1979 ne suscita pas non plus de réels enthousiasmes, et par la prose de Jacques Chirac dans son texte connu sous le nom « d'appel de Cochin »<sup>5</sup>, elle fut l'occasion de réaffirmer l'attachement à des valeurs nationales, qui réapparaissent alors dans le discours politique et qu'il présentait comme menacées par les tenants du supranationalisme européen. Par ce texte, Jacques Chirac tentait de capter à son bénéfice le retour depuis la deuxième moitié des années 1970 de la thématique nationale dans le discours politique. Ce retour s'explique par la crise économique de la période et la réapparition du phénomène du chômage qui conduisit à une remise en cause par une partie de l'électorat du système politique traditionnel. Dans ce contexte de crise, la thématique nationale refit surface, pour critiquer un cadre qui semblait frappé d'obsolescence ou au contraire pour en appeler à sa réaffirmation vigoureuse. C'est ainsi que la légitimité de L'Etat-Nation fut contestée par les mouvements indépendantistes comme ceux qui refirent alors surface en Corse ou en Bretagne. A l'inverse, le Front National commençait quant à lui sa longue carrière avec la première candidature de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1974. Si les résultats qu'il obtint alors furent dérisoires, inférieurs à 1%, il réussit cependant à s'affirmer progressivement comme un acteur central du jeu politique au cours des années 1980. Sa qualification au second tour de l'élection présidentielle de 2002 prouve que les thématiques qu'il portait rencontraient un écho puissant au sein d'une frange importante de l'électorat. Ces thématiques ont ensuite été réutilisées par la droite de Gouvernement, le candidat Nicolas Sarkozy en faisant en 2007 un argument central de son discours. Ceci aboutit après son élection à la création en 2007 d'un « ministère de l'immigration et de l'identité nationale » qui a suscité de nombreuses polémiques. L'ensemble

---

<sup>3</sup> Pour le détail des vicissitudes politiques de la période, cf. Jean-Jacques Becker, *Crises et alternances, 1974-1995*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Tome 19, Paris, le Seuil 1998, 631p.

<sup>4</sup> Cf Serge Berstein et Jean-Pierre Rioux, *La France de l'expansion. L'apogée Pompidou, 1969-1974*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, T18, Paris, Le Seuil, 1995, pp. 92-94

<sup>5</sup> Cf Jean-Jacques Becker, *Crises et alternances, 1974-1995*, op. cit. pp. 159-163

de ces faits montre bien que la question nationale est réapparue avec force dans le débat politique français comme refuge face à la libéralisation des échanges remettant en cause le rôle de la puissance publique et amenant à une demande de retour à un cadre national perçu comme gage ultime de protection par des populations se sentant menacées ou fragilisées<sup>6</sup>.

L'Italie d'après-guerre présente, malgré ses spécificités, une évolution politique similaire à celle française dans son rapport à la thématique nationale. En effet après la Seconde Guerre Mondiale cette dernière fut totalement délaissée dans la péninsule, discréditée qu'elle était par les désastres auxquels le fascisme avait abouti. Dès lors, les élites se refusèrent à y faire référence, d'autant que le champ politique était occupé par des partis qui tiraient leur légitimité de la lutte antifasciste, considérée, à l'instar de la Résistance en France, comme mythe fondateur de la nouvelle république. Ces partis maintinrent la cohésion nationale, intégrèrent les masses au jeu politique, mais sans jamais faire référence en tant que telle à la nation car leurs idéologies dépassaient le cadre national. La Démocratie Chrétienne, principal parti au pouvoir jusqu'au début des années 1990, proposait une idéologie à connotation religieuse non bornée par des frontières. Le Parti Communiste Italien, principal parti d'opposition, se référait quant à lui à une idéologie de classe orientée vers Moscou ; ici aussi, il n'y avait pas dans le discours proposé de références explicites par rapport à la question nationale. Par conséquent, pendant un peu plus de quarante ans, les partis qui dominèrent la scène politique italienne n'évoquèrent pratiquement jamais la question nationale en tant que telle<sup>7</sup>. Or cette question a refait surface au cours des années 1980. En effet on assiste alors à une remise en cause des partis qui dominaient le champ politique depuis la Libération. La crédibilité de la Démocratie Chrétienne était alors minée par une corruption devenue insupportable dans le contexte de crise économique qui affectait les économies occidentales depuis le milieu des années 1970. Le scandale déclenché au début des années 1990 par les juges du groupe baptisé « *mani pulite* » sonna le glas irrémédiable de ce parti. De même à gauche les repositionnements idéologiques consécutifs à l'effondrement du monde communiste amenèrent le PCI à changer de stratégie et à assumer une position réformiste, que vint sanctionner ses changements de noms successifs. L'ancien PCI devint en effet le PDS (*partito democratico di sinistra*, c'est-à-dire parti démocratique de gauche) pour finir par s'appeler à présent le PD (*partito democratico*). Ces transformations du cadre politique

---

<sup>6</sup> Pour une analyse détaillée de ce retour à la question nationale et pour saisir les enjeux sociaux qui se cachent derrière ce retour cf. Yves Lacoste, *Vive la Nation. Destin d'une idée géopolitique*, Paris, Fayard, 1997, 339p.

<sup>7</sup> Pour l'ensemble de ces considérations, cf Ilvo Diamanti, Alain Dieckhoff, Marc Lazar et Didier Musiedlak, *L'Italie, une nation en suspens*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995, 159p.

entraînèrent une remise en cause du pacte fondateur de la république et par ricochet à une remise en cause de la nation qui portait cette république. Cette contestation se cristallisa autour des différentes ligues au nord de la péninsule qui se fondirent au début des années quatre-vingt-dix dans la Ligue du Nord dirigée par Umberto Bossi. Ce mouvement remet en cause la nation italienne même puisque, dans les périodes où il ne participe pas aux alliances au pouvoir, il réclame l'indépendance d'une improbable Padanie dont personne ne saurait exactement fixer les contours<sup>8</sup>. Cette remise en cause de la nation s'appuie, entre autre, sur une dénonciation du pacte fondateur de la République issue de la lutte antifasciste. Or, au niveau intellectuel, ce pacte fondateur était alors revisité par des études critiques sur la période qui suivit l'effondrement du fascisme en 1943. Claudio Pavone, ancien partisan et par là même peu suspect de complaisance à l'égard du fascisme publia en 1991 un ouvrage sur la période 1943-1945 qui fit couler beaucoup d'encre. Remettant en cause la vulgate présentant cette période comme une guerre de libération nationale, où tous les combattants étaient unis pour chasser l'occupant allemand, il expliquait dans son ouvrage que la réalité fut beaucoup plus complexe. En fait, selon son analyse, trois guerres se jouèrent simultanément durant cette sombre période : une guerre patriotique, pour chasser l'occupant ; une guerre civile entre partisans du régime de Salò et ses opposants, eux-mêmes divisés sur l'avenir à donner à l'Italie une fois la chute du fascisme réalisée ; et enfin une guerre de classe<sup>9</sup>. Dans le climat de remise en cause du système politique italien au début des années 1990, l'ouvrage de Pavone fit l'objet de récupérations politiques de la part des partis de droite, trouvant là, malgré l'auteur, des arguments pour remettre en cause le vieux système politique et de quoi légitimer leur retour sur la scène publique.

L'ensemble de ces remises en cause du système politique italien a amené à réinterroger la légitimité de la nation italienne elle-même, le tout s'inscrivant dans un contexte d'interrogation sur son devenir dans le cadre de la construction européenne<sup>10</sup>. Face aux mouvements politiques remettant en cause l'idée nationale, les forces conservatrices italiennes osèrent alors briser le tabou qui pesait sur elle en y faisant clairement référence. C'est ainsi que le magnat de la presse Silvio Berlusconi entra dans l'arène politique en 1993 en créant un

---

<sup>8</sup> Pour ces considérations, cf. Ilvo Diamanti, Alain Dieckhoff, Marc Lazar et Didier Musiedlak, *L'Italie, une nation en suspens*, op. cit.

<sup>9</sup> Cf. Claudio Pavone, *Una guerra civile. Saggio storico sulla moralità nella Resistenza*, Turin, Bollati Boringhieri, 1994 XXII-825p. (l'édition originale est de 1991, mais l'édition de 1994 présente l'intérêt d'une préface de l'auteur où il expose les récupérations politiques, non voulues par lui-même de son travail). Le livre a été traduit aux éditions du Seuil en 2005

<sup>10</sup> Cf. Gian Enrico Rusconi, *Se cessiamo di essere una nazione. Etnodemocrazie regionali e cittadinanza europea*, Bologne, il Mulino, 1993, 180p. Une livraison de la revue Hérodote a fait écho à ces interrogations. Cf. *Hérodote. Italie. La question nationale*. n°89, 2ème trimestre 1998, Paris, Editions La Découverte, 238p.



parti se nommant *Forza Italia*, prouvant par cette dénomination même qu'il entendait réaliser un consensus politique en s'appuyant sur la thématique nationale. Il s'allia de plus au parti héritier de la tradition fasciste, *Le Movimento Sociale Italiano*, qui sous l'impulsion de son principal dirigeant, Gianfranco Fini, tentait alors de se normaliser, en changeant entre autre de nom en se rebaptisant *Alleanza Nazionale*. Ces changements de dénomination, pour anecdotiques qu'ils puissent sembler, traduisent pourtant bien le fait que la thématique nationale est à nouveau sur le devant de la scène, comme c'est le cas en France depuis le milieu des années 1980. Elle est enfin remise en avant comme vecteur de cohésion politique par les derniers présidents de la République en poste dans la péninsule, Carlo Azeglio Ciampi (en poste entre 1999 et 2006) et Giorgio Napolitano (en poste depuis 2006), qui tentent d'en proposer une vision inclusive à opposer aux tendances séparatistes et xénophobes promues par la Ligue du Nord. En grande partie sous leur impulsion, depuis le début des années 2000 les symboles nationaux (le drapeau tricolore, l'hymne national *Fratelli d'Italia*) sont remis à l'honneur. De même les anniversaires de naissance des « pères de la nation italienne » (bicentenaire de Giuseppe Mazzini en 2005, de Giuseppe Garibaldi en 2007, de Camillo Cavour en 2010) ont été l'occasion d'importantes commémorations, qui ont culminées en 2011 lors des fêtes du cent cinquantième de l'Unité italienne. Une intéressante étude serait à mener pour analyser dans le détail l'ensemble de ces manifestations, mais force est de constater qu'elles ont témoigné de la vitalité de la nation italienne malgré trois décennies de critiques constantes de l'Unité par la Ligue du nord. On pourrait multiplier à loisir les preuves de cette vitalité, de l'abondance des publications de tout type (roman<sup>11</sup>, prises de paroles d'historiens dans des ouvrages destinés à une publication plus large que le cercle restreint des spécialistes<sup>12</sup>), à la qualité des entreprises de vulgarisation (comme les grandes expositions dont la plus importante s'est tenue à Turin du 17 mars au 20 novembre 2011 sous le titre « Fare gli Italiani », les émissions de télévisions<sup>13</sup> ou les tentatives cinématographiques<sup>14</sup>), en passant par l'importance de la participation populaire (par exemple à Rome lors de la fête du 17 mars 2011), sans parler du cas anecdotique mais révélateur de l'hebdomadaire *Topolino*, pendant italien du *journal de Mickey* français, qui a consacré un numéro entier au *Risorgimento* et une série courant sur 12 semaines consacrée aux grands hommes et aux lieux

---

<sup>11</sup> Giancarlo de Cataldo, *I traditori*, Turin, Einaudi, 2010, 584 p.

<sup>12</sup> Quelques exemples: Paul Ginsborg, *Salviamo l'Italia*, Turin, Einaudi, 2010, 134p.; Emilio Gentile, *Ne stato ne nazione. Italiani senza meta*, Rome-Bari, Laterza, 2011, 126p.; Emilio Gentile, *Italiani senza padri. Intervista sul Risorgimento*, Rome-Bari, Laterza, 2011, 186 p.

<sup>13</sup> Entre autre la série des émissions « La storia siamo noi » diffusées sur Rai 3 et ayant consacré des numéros à Cavour, Garibaldi, Mazzini, la République Romaine etc...

<sup>14</sup> *Noi credevamo* de Mario Martone, sorti en salle en 2010

principaux du *Risorgimento*<sup>15</sup>. Tous ces faits tendent à prouver la centralité de la question nationale dans le débat politique italien contemporain, à l'instar de ce qui se joue également en France depuis les années 1980.

✓ **Renouveau de l'historiographie sur le fait national : une remise en cause des interprétations traditionnelles**

Les évolutions politiques communes aux deux pays autour de la question nationale ont eu des répercussions dans leurs champs intellectuels respectifs : elles ont rendu les chercheurs en sciences sociales ouverts au renouveau des études sur la question nationale venu des pays anglo-saxons. En effet, différents auteurs travaillant surtout sur les pays en voie de développement ont été amenés à se poser la question au début des années 1980 des difficultés contemporaines dans la majeure partie de ces pays, une génération après la fin des luttes ayant abouti aux indépendances des anciennes colonies. Or il est apparu que ces difficultés ont été essentiellement liées au fossé existant entre les élites au pouvoir et les populations qu'elles avaient à diriger. En effet ces élites, fortement acculturées aux valeurs de leurs anciennes métropoles, ont tiré leur légitimité de la lutte pour l'indépendance nationale de leur pays. Mais ce cadre national de référence n'a pas toujours été reconnu par leurs populations. Ceci a eu une double conséquence : les élites dirigeantes de ces différents pays ont eu tendance à considérer l'Etat comme leur appartenant, ce qui a amené détournements d'argent public et corruption. De plus elles ont connu d'énormes difficultés pour obtenir l'obéissance des populations<sup>16</sup>. Cette situation a poussé des auteurs comme Benedict Anderson<sup>17</sup>, Ernest Gellner<sup>18</sup> ou Eric Hobsbawm<sup>19</sup> à interroger la question nationale dans son foyer d'origine, l'Europe, pour comprendre pourquoi elle a pu être une force mobilisatrice et créatrice de

---

<sup>15</sup> Cf. Corriere della sera « L'ultima trovata : il Risorgimento in diretta », n° du 22 février 2011, consultable en ligne [corriere.it/unita-italia-150/11\\_febbraio\\_21/bozzi-celebrazioni-fumetto-topolino\\_20497f7c-3dc1-11e0-8c41-24e78bec137b.shtml](http://corriere.it/unita-italia-150/11_febbraio_21/bozzi-celebrazioni-fumetto-topolino_20497f7c-3dc1-11e0-8c41-24e78bec137b.shtml) (consulté le 3 février 2012)

<sup>16</sup> Cet écart dans les pays en voie de développement entre élites dirigeantes acculturées aux valeurs de l'occident et populations locales autour de la légitimité de la question nationale est longuement analysé dans Gilles Kepel, *Jihad, expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2000, 710p. et dans le cadre du Maghreb par Pierre Vermeren, *Maghreb, la démocratie impossible?*, Paris, Fayard, 2004, 421p.

<sup>17</sup> Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 (édition originale anglaise 1983), 212p.

<sup>18</sup> Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Bibliothèque historique Payot, 1989 (édition originale anglaise 1983), 208p.

<sup>19</sup> Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Editions Amsterdam, 2006 (édition originale anglaise 1983), 370p. ; Eric J. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1790. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992 (édition originale anglaise 1990), 255p.

consensus en Europe, alors qu'elle n'a pas réussi à l'être dans les anciennes colonies européennes une fois les indépendances obtenues.

Leurs études sur le fait national ont renversé du tout au tout la vision qu'on en avait jusque là. En effet, les analyses traditionnelles opposaient jusque là deux visions de la nation : la vision française et la vision allemande. La vision dite française de la nation faisait de cette dernière le fruit d'un contrat éminemment politique : il s'agissait du libre choix fait par les individus la composant d'appartenir à cette communauté humaine, « le plébiscite permanent » de Renan. La vision dite allemande quant à elle envisageait la nation comme une communauté culturelle inscrite dans la nature et que viendrait sanctionner l'existence d'une langue nationale. Chaque peuple disposerait de son propre génie, et chaque individu appartiendrait par nature à sa communauté nationale sans qu'il puisse la choisir. Ces visions traditionnelles de la nation avaient cependant trois défauts : elles étaient surtout idéologiques et établissaient des normes trop strictes, contraires à la réalité des processus historiques. Dans le cadre de la vision française par exemple, si la nation est le fruit du libre choix d'individus d'appartenir à cette communauté, la nation peut alors s'étendre sans limites, pour peu que les populations conquises l'acceptent. De plus, si la nation est le fruit d'un contrat, comment expliquer que les révolutionnaires français, pour qui la nation était à la base de la légitimité, parlaient d'atteindre les « frontières naturelles »<sup>20</sup>? Enfin, les deux visions avaient pour point commun de vouloir donner une vision normative de la nation, et de la poser comme une donnée, comme le cadre de référence de l'histoire, cadre dont l'origine n'était par conséquent pas interrogée. Cette vision avait pour conséquence de faire du fait national un objet a-historique.

Les études des auteurs anglo-saxons cités plus haut ont amené à voir le fait national avec un regard neuf. Pour eux en effet la nation n'est pas une donnée permanente, mais le fruit de la construction volontaire de groupes humains se battant pour la faire advenir. Ce n'est pas la nation dans cette perspective qui fait le nationalisme, mais l'inverse : c'est parce que des groupes humains portent en eux l'idéal national qu'ils luttent pour que la nation advienne. Benedict Anderson explique ainsi que la nation est une « communauté imaginée »<sup>21</sup> servant à légitimer les prétentions au pouvoir des groupes qui portent la thématique nationale. Eric Hobsbawm de son côté décrit les étapes par lesquelles ces groupes nationalistes ont eu à passer. Avant de combattre dans la sphère politique, leur travail fut d'abord culturel : ils inventèrent un folklore, des fêtes, des traditions, une littérature visant à présenter la nation comme existant depuis toujours, ce qui légitima dans un second temps la lutte politique au

---

<sup>20</sup> Patrick Cabanel, *La question nationale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La découverte, 1997, 122 p.

<sup>21</sup> Ce dont la traduction du titre de son livre en français (« l'imaginaire national ») ne rend pas du tout compte

nom de la défense des valeurs nationales. Ernest Gellner quant à lui explique que c'est dans le cadre des bouleversements apportés par la révolution industrielle que la nation se présente comme communauté de référence. En effet la révolution industrielle fit voler en éclat les solidarités traditionnelles. La nation devint alors pour les classes dirigeantes le moyen d'assurer la paix sociale, en désamorçant par la nationalisation des masses la conflictualité sociale que les changements économiques apportaient avec eux.

Plusieurs critiques ont été formulées contre ces interprétations. Certains historiens leurs reprochent d'être trop schématiques, d'insister de façon abusive sur le lien entre fait national et révolution industrielle et de négliger le rôle des monarchies du moyen âge et de l'époque moderne dans la construction d'un sentiment national<sup>22</sup>. D'autres historiens ont fait grief à ces interprétations de manquer leur but : si elles expliquent comment l'imprimerie a pu aider à diffuser le sentiment national construit par les groupes culturels portant cette thématique, si elles décrivent le rôle joué par les élites culturelles dans la création des mythes nationaux, en revanche elles n'expliquent pas pourquoi ces mythes ont trouvé un écho au sein des populations. La question nationale reste ainsi un mystère<sup>23</sup>. Si ces critiques ont des fondements certains, elles ne retirent cependant pas le mérite des études qu'elles contestent. En effet ces dernières ont fait de la question nationale un problème d'histoire renouvelé, en la posant comme une construction, dont l'étude historique devient réalisable. Dès lors, il apparaît impossible de donner une définition stricte de la nation, car comme toute construction celle-ci évolue au grès des vicissitudes historiques. On peut tout au plus en retracer la genèse et voir quelles sont les caractéristiques qui lui sont prêtées.

Le terme dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui apparaît avec les Lumières. Il est utilisé dans le cadre de la nouvelle conception du pouvoir, qui veut que celui-ci ne vienne plus de Dieu mais de l'accord passé entre gouvernants et gouvernés, conformément aux vues exprimées par Rousseau dans le *Contrat Social*. L'idée se cristallise sous la Révolution. La nation devient alors le cadre de référence de la légitimité<sup>24</sup>. Mais elle n'est toujours pas définie dans ses caractères spécifiques. Ce flou conceptuel amène à proposer des voies politiques opposées tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle en partant pourtant d'un terme commun.

---

<sup>22</sup> Cf. Guy Hermet, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Le Seuil, 1996, 309p. Pour le rôle des monarchies médiévales dans la construction du sentiment national, cf. Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, 431p.

<sup>23</sup> Cf. Alberto Mario Banti, « Su alcuni modelli esplicativi delle origini delle nazioni », in *Ricerche di storia politica*, troisième année, 1/2000, nouvelle série, Bologne, Il Mulino, 2000, pp. 53-69

<sup>24</sup> Cf. Michel Delon, "Nation", in Pascal Ory (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987, pp. 127-135

C'est ce qui pousse les acteurs institutionnels, les créateurs, les historiens à approfondir l'idée qu'on se fait du terme et à en définir les caractéristiques, pour aboutir à la fin du processus à la définition classique qu'en donnent les dictionnaires encore aujourd'hui. Pour eux la nation est un « groupe humain généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité (historique, sociale, culturelle) et la volonté de vivre en commun » ou un « groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiés par une autorité souveraine »<sup>25</sup>. Ces définitions posent comme une donnée immuable ce qui est le fruit d'une longue construction, qui court tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Par conséquent, travailler sur l'idée de nation à cette époque revient à voir comment s'est construite petit à petit la définition de ce terme.

✓ **Nouveaux regards historiques sur le fait national en France : la nationalisation des masses sous la Troisième République**

Le renouveau des interrogations sur la question nationale ouvert par les travaux de Gellner, Hobsbawm et Anderson a trouvé un large écho, tant en France qu'en Italie, du fait du retour à la thématique nationale que nous signalions plus haut dans la sphère politique depuis le début des années 1980. Dans un contexte dans lequel les dirigeants politiques étaient remis en cause par une forte abstention et par l'importance du vote contestataire, le questionnement a d'abord été orienté sur les modalités par lesquelles les élites dirigeantes du XIX<sup>ème</sup> siècle ont su créer un consensus autour d'elles, en présentant dans le cas français le régime républicain qu'elles dirigeaient comme l'aboutissement naturel de l'histoire nationale. Cette acceptation du rôle des dirigeants politiques est également passée au XIX<sup>ème</sup> siècle par ce que les historiens ont appelé la nationalisation des masses. Il s'agit d'un vaste processus entrepris par les pouvoirs publics pour ancrer dans la conscience des citoyens l'idée d'un devoir vis-à-vis de la nation. Celle-ci est sacralisée et fait l'objet d'un culte visant à homogénéiser les consciences et les identités individuelles. Le but du processus est résumé dans le titre original en anglais de l'ouvrage pionnier qu'Eugen Weber a consacré à cette question<sup>26</sup> : il s'agit de transformer *des paysans* dont l'identité individuelle est rattachée au village natal et à la confession religieuse en *Français*, c'est-à-dire en individus se définissant d'abord comme tels et acceptant du coup la légitimité de l'Etat et des dirigeants incarnant cette abstraction

---

<sup>25</sup> Définitions du *Petit Robert*, édition 2004

<sup>26</sup> Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, 839 p. (édition originale 1976 sous le titre *Peasants Into Frenchmen: The Modernization of Rural France*)

identitaire qu'est la France. Ce processus de nationalisation des masses passe par de multiples canaux, mis en valeur entre autres par les travaux de Pierre Nora<sup>27</sup> et de Maurice Agulhon<sup>28</sup>. La construction sur l'ensemble du territoire de mairies à l'architecture partout semblable, l'adjonction à ces mairies d'écoles primaires dans lesquelles l'amour de la patrie est enseigné par l'utilisation de manuels scolaires identiques, le culte rendu à la figure allégorique de Marianne, l'hommage rendu aux « grands hommes », les cérémonies du 14 juillet devenu fête nationale à partir de 1880 sont autant de moyens utilisés pour arriver à cette nationalisation des masses. La période centrale des études sur la question nationale concerne donc les quatre premières décennies de la Troisième République, puisque c'est durant cette période que la mise en avant de la thématique nationale, sous sa forme inclusive proposée par les républicains ou sous sa forme exacerbée qu'est le nationalisme mis en avant par les figures de Barrès et Maurras, connaît son apogée.

✓ **Nouveaux regards historiques sur le fait national en Italie : le *Risorgimento* revisité**

Comparé au cas français, Le cas italien présente, des points communs et des différences liées aux spécificités de l'histoire de la péninsule. Dans un pays dans lequel les questionnements identitaires sont très forts depuis une trentaine d'année, la « présence du passé<sup>29</sup> » se fait sentir avec une force qui est au moins aussi considérable qu'en France. Le retour de la thématique nationale a amené à un renouveau des études sur le *Risorgimento*, moment-clé de l'élaboration et de la diffusion du sentiment national devant aboutir à la création de l'Etat-Nation italien au cours de la période 1859-1870.

Le mot *Risorgimento* signifie résurrection, renaissance. Sa portée a cependant évolué avec le temps. Sa première utilisation remonte à 1775, dans le titre de l'ouvrage de Saverio Bettinelli, *Del Risorgimento d'Italia negli Studi, nelle Arti e ne' Costumi dopo il Mille*. Ici, le terme n'avait pas de connotation politique explicite, et se référait surtout à des aspects économiques, sociaux et culturels. Il signifiait le renouveau de la péninsule après l'an mil. Dans la période de l'occupation française lors du Directoire (1796-1799), le terme fut souvent utilisé, mais il ne se référait pas à l'idée de nation. Il évoquait plutôt la « résurrection » de la république souhaitée par les jacobins italiens. Mais les déceptions de

---

<sup>27</sup> Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, op. cit.

<sup>28</sup> En particulier dans la série de ses travaux sur Marianne

<sup>29</sup> « Italie: la présence du passé. » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 100, octobre-décembre 2008, Paris, Presses de Science Po. 277 p.

cette période les amenèrent à réfléchir sur les causes de leur échec. De façon empirique, ils en arrivèrent à penser que cet échec était dû au manque de définition du cadre à l'intérieur duquel la république aurait dû renaître. Dans le sillage des leçons politiques de la Révolution française, ce fut autour de l'idée de nation que leurs réflexions portèrent, et le terme *Risorgimento* finit par désigner au début du XIX<sup>ème</sup> siècle la résurrection de la nation italienne<sup>30</sup>. L'utilisation politique du terme se trouva légitimée par le titre du journal fondé par Cavour en 1847 et qui s'intitulait précisément *Il Risorgimento*. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les historiens italiens se servirent de ce mot pour qualifier l'ensemble de la période amenant à l'unité politique de la péninsule.

Dans le manuel de référence qu'il a consacré à cette période de l'histoire italienne<sup>31</sup>, Gilles Pécout a montré que l'utilisation du terme est semé d'embûches, car il répond souvent à des considérations idéologiques qui en faussent la pertinence. Gilles Pécout distingue deux conceptions différentes du terme. La première privilégie les aspects militaires et recoupe les événements qui ont marqués la construction territoriale de l'Etat italien de 1848 à 1870. Le choix de ces dates n'est pas neutre car elles correspondent « strictement à la période de construction du Royaume d'Italie »<sup>32</sup>. Elles centrent le débat autour des intérêts de la maison de Savoie, monarchie autour de laquelle s'est réalisée l'Unité. La seconde conception est culturelle, et désigne « un vaste mouvement d'éveil culturel et idéologique qui partirait du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour dépasser en aval l'achèvement de la construction territoriale du pays. Cette conception [...] a pour corollaire l'idée que le *Risorgimento* est un tout dont l'unité territoriale serait l'une des manifestations centrales, mais non la seule »<sup>33</sup>. Cependant il signale que cette conception culturelle pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Elle a eu pour but de faire du *Risorgimento* un mouvement italien ne bénéficiant d'aucun apport étranger, afin d'exclure toute influence de la France dans cette histoire. Il s'agit là d'une interprétation nationaliste du mouvement, répondant à des considérations purement idéologiques, fortes en vogue au moment du fascisme. Enfin Gilles Pécout pose le problème de la fin du *Risorgimento*. Ce problème est là encore idéologique car le fascisme a récupéré la geste risorgimentale pour légitimer ses prétentions territoriales<sup>34</sup>.

---

<sup>30</sup> Pour ces considérations, cf. Alberto Mario Banti, *Il Risorgimento italiano*, op. cit., pp. VIII-IX

<sup>31</sup> Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Nathan, 1997, 399p.

<sup>32</sup> Id, p. 8

<sup>33</sup> Id, p.9

<sup>34</sup> Id, p.10

Comme l'a écrit Alberto Mario Banti, l'un des principaux historiens participant au renouvellement de l'étude sur cette période, on peut dire que le *Risorgimento* est :

« un processus culturel et politique qui prend son départ à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et qui précise ensuite ses caractères spécifiques dans les premières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce processus amène à identifier une “nation italienne” comme communauté de référence qui fonde les revendications ou les projets de construction d'un Etat “national italien” »<sup>35</sup>.

Le mérite de cette définition est de montrer que le *Risorgimento* n'est pas un tout monolithique mais une construction dont les traits varient avec le temps. Elle permet de concilier les deux conceptions du *Risorgimento* explicitées par Gilles Pécout, qui loin de s'exclure l'une l'autre peuvent se compléter, pour peu qu'on ait bien conscience des enjeux idéologiques qui se cachent derrière chacune d'entre elle. On pourrait résumer le tout dans la formule suivante : le *Risorgimento* est d'abord une culture, ensuite une série d'épisodes diplomatiques et militaires et enfin une mémoire légitimant la classe politique au pouvoir après l'Unité. Chacune de ces phases n'est possible que grâce aux acquis de la période précédente.

Schématiquement il est possible de dater ces phases selon la chronologie suivante. La première phase va de 1796 à 1846. Durant cette phase, les patriotes italiens, ceux qui ont accueillis avec ferveur l'arrivée des Français, sont confrontés à des désillusions, l'occupation française n'ayant par correspondu à leurs attentes. Il s'agit dès lors pour eux de se doter des instruments intellectuels permettant de comprendre le pourquoi de leurs échecs. Ils se qualifient de patriotes, c'est-à-dire qu'ils ont appuyé l'occupation française pensant que celle-ci aurait pu favoriser des transformations dans l'organisation institutionnelle et juridique des Etats de la péninsule. Ils appuyaient ces revendications au nom de la nation, mais le terme n'étant pas définis avec précision restait dans le vague. Son utilisation prouvait surtout l'influence de la culture des Lumières et de Rousseau sur ces acteurs. Les désillusions amenées par l'occupation française, tant sous le Directoire que lors de l'épisode napoléonien, conduisirent ces acteurs à travailler sur cette idée de nation. En effet, ce terme leur avait servi jusque là de façon rhétorique mais l'absence de définition précise les avait conduit à ne pas obtenir le soutien des populations locales, d'où leur échec. De plus les désillusions de cette

---

<sup>35</sup> Cf. Alberto Mario Banti, *Il Risorgimento italiano*, op.cit. p. V (le risorgimento est “ un processo culturale e politico che prende avvio alla fine del XVIII secolo e che precisa poi i suoi caratteri nei primi decenni dell'Ottocento. Questo processo porta a identificare la *nazione italiana* come la comunità di riferimento che fonda le pretese o i progetti di costruzione di uno stato *nazionale italiano*”).



période les amenèrent à penser que c'était en ne comptant que sur eux-mêmes, et non sur des interventions venues de l'extérieur, qu'ils pourraient aboutir aux changements qu'ils souhaitaient<sup>36</sup>. Ceci les amena à la volonté de créer une culture nationale légitimant la volonté de l'Italie à l'indépendance.

La deuxième phase du *Risorgimento* va de 1846 à 1870. Elle correspond à la phase militaire classiquement identifiée par Gilles Pécout : fort des espoirs déçus par les insurrections menées par les sociétés secrètes comme la *carbonneria* lors de la période précédente, les principaux dirigeants du mouvement national se regroupèrent autour du seul Etat qui s'était doté d'institutions libérales : le Piémont. Avec l'appui de ces dernières et fort du leadership de Cavour, l'unité de la Péninsule fut réalisée. Le tout ne se fit pas sans douleurs, du fait de l'opposition conjointe des catholiques et du mouvement républicain gravitant autour de Mazzini.

Enfin la dernière phase, celle mémorielle, s'ouvre avec l'Unité (1860) et se poursuit au moins jusqu'au début de la Grande Guerre. Reprenant ici le découpage chronologique adopté par Gilles Pécout dans son manuel, on constate que les dix premières années de cette phase correspondent aux dix dernières années de la phase précédente<sup>37</sup>. C'est que l'Unité n'est réellement achevée qu'en 1870, avec l'annexion de Venise en 1866 et de Rome en 1870. Mais dès 1860 le nouvel Etat met en place sa politique mémorielle et les institutions visant à le légitimer. Les deux processus se chevauchent donc, d'où la difficulté à établir des césures chronologiques clairement distinctes. Durant toute cette période, les morts des souverains<sup>38</sup>, la littérature scolaire<sup>39</sup>, l'ouverture de musées commémorant le *Risorgimento*<sup>40</sup>, les festivités commémorant le vingt-cinquième anniversaire de la prise de Rome en 1895 ou celles relatives au cinquantenaire de l'Unité en 1911 furent autant d'occasion de démontrer l'importance du *Risorgimento* dans la mémoire du nouvel Etat, qui en proposa une vision syncrétique dans laquelle tous ses principaux acteurs étaient présentés comme ayant été unis dans un but commun tendant à réaliser l'unité de la Péninsule mais en taisant les clivages idéologiques puissants qui existaient entre eux.

---

<sup>36</sup> Id., pp. 3-74

<sup>37</sup> Cf. Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine*, op.cit. L'ouvrage est divisé en deux grandes parties: première partie:- faire l'Italie (1770-1871); deuxième partie – faire les italiens (1860-1922)

<sup>38</sup> Cf. Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, éditions EHESS, 2010, 430p.

<sup>39</sup> Gilles Pécout, « *Le livre Cœur : éducation, culture et nation dans l'Italie libérale* », in Edmondo de Amicis, *Le livre Cœur. Edition de Gilles Pécout*, Paris, Editions rue d'Ulm, 2001, pp. 357-482

<sup>40</sup> Massimo Baioni, *La religione della patria. Musei e istituti del culto risorgimentale (1884-1918)*, Trévise, Pagus Edizioni, 1994, 194p.

Les études sur cette période centrale de l'histoire italienne n'avaient pas été abandonnées de l'immédiate après-guerre au début des années 1980, mais les historiens du temps interrogeaient cette époque en fonction des problématiques politiques de l'après-guerre, dans un contexte de forts clivages idéologiques qui les amenaient à privilégier les études économiques et sociales au dépend des études politiques proprement dites dans lesquelles la question nationale s'inscrit le plus directement. Dans le contexte du climat idéologique de la Guerre Froide, les analyses portèrent surtout sur les aspects économiques et sociaux du *Risorgimento*, le tout avec la volonté de prouver que le *Risorgimento* avait été une révolution manquée, du fait de l'absence d'alliance entre le peuple des paysans et la bourgeoisie. Cette interprétation marxiste s'inscrivait dans le sillage des analyses qu'Antonio Gramsci avait esquissées dans ses cahiers de prison, et qui développaient ces thèmes. Pour lui le *Risorgimento* avait été trahi par ses élites, car les hommes représentant la gauche de pouvoir utilisèrent une rhétorique jacobine, mais pratiquèrent une politique allant dans le sens du libéralisme dominant de l'époque. Ceci amena d'après lui à un détachement des classes populaires par rapport au nouvel Etat, ce qui expliquerait sa faiblesse intrinsèque<sup>41</sup>. Après la seconde guerre mondiale, cette ligne interprétative fut majoritaire dans les travaux des historiens italiens. Cependant elle a été remise en cause par différents historiens à la tête desquels s'est trouvé Rosario Romeo. Dans une série de textes théoriques<sup>42</sup> et dans différentes études portant sur le Piémont<sup>43</sup> et sur Cavour auquel il a consacré une monumentale biographie<sup>44</sup> ce dernier a pointé du doigt deux défauts majeurs de l'interprétation gramscienne. D'une part, il critique l'anachronisme de cette dernière : le problème de l'intégration des masses à l'Etat n'était pas le problème de la génération du *Risorgimento*, mais de celle ayant connue la modernisation économique et ses conséquences à la fin du siècle. D'autre part il reproche à cette interprétation d'être idéologique. En effet, elle n'étudie pas ce que le *Risorgimento* a réellement été comme processus historique, mais ce qu'il aurait du être d'après des a priori politiques postérieurs fondés sur l'analyse de la Révolution Française posée comme modèle<sup>45</sup>. Rosario Romeo entendait rendre justice à la

---

<sup>41</sup> Cf Antonio Gramsci, *Il Risorgimento*, Bologne, Editori Riuniti, édition utilisée de mai 1996, XIV-296p.

<sup>42</sup> Rosario Romeo, *Il giudizio storico sul Risorgimento*, Catane, Bonnano editore, 1966, 161p.

<sup>43</sup> Rosario Romeo, *Dal Piemonte sabauda all'Italia liberale*, Rome-Bari, Laterza, 1974 (1<sup>o</sup> éd 1963) 335p.

<sup>44</sup> Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo. 1810-1842*, Rome-Bari, Laterza, 1984 (1<sup>o</sup> éd. 1969), XI-822p.; Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo. 1842-1854*, Rome-Bari, Laterza, 1984 (1<sup>o</sup> éd. 1977), XV-909p.; Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo. 1854-1861*, Rome-Bari, Laterza, 1984, XI-988p. Il a donné une version abrégée de ses travaux sur Cavour dans Rosario Romeo, *Vita di Cavour*, Rome-Bari, Laterza, 1990 (1<sup>o</sup> éd 1984), VIII-549p.

<sup>45</sup> Cf pour une approche théorique Rosario Romeo, "La storiografia italiana sul Risorgimento e l'Italia Unitaria (1815-1915) nel secondo dopoguerra", in *Il giudizio storico sul Risorgimento*, op. cit. Pp. 103-140

génération de la période du *Risorgimento* et à la branche modérée, à la tête de laquelle se place Cavour. Jusqu'au début des années 1980, le débat autour du *Risorgimento* a donc opposé ces deux familles de pensée, qui s'inscrivaient dans le contexte culturel plus large d'opposition entre culture communiste et culture non communiste<sup>46</sup>. Dans ce contexte, l'analyse de la construction de l'identité nationale italienne au cours du *Risorgimento* ne fit pratiquement pas l'objet d'étude<sup>47</sup>. Depuis lors, en fonction du contexte politique que nous avons évoqué, les historiens italiens ont retravaillé la question du *Risorgimento*, en se posant la question de la formation et de la diffusion du sentiment national italien. Dans une étude bibliographique publiée au milieu des années 1990 et faisant le point sur ce renouveau, Lucy Riall a parlé d'une « école révisionniste »<sup>48</sup>. L'objectif est de faire de cette période un objet d'histoire comme un autre en sortant l'objet d'étude des combats idéologiques de la période précédente opposant les successeurs d'Antonio Gramsci aux historiens comme Rosario Romeo. L'ensemble des travaux sur le *Risorgimento* publié depuis une vingtaine d'année a profondément renouvelé les connaissances disponibles sur cette période.

Dans un premier temps, la nouvelle historiographie sur le *Risorgimento* s'est concentrée sur les élites sociales<sup>49</sup> et sur la mise en place des appareils administratifs modernes dans les Etats de l'Italie pré-unitaire puis de l'Italie unie. Les interrogations ont donc porté sur le processus de modernisation de la péninsule en interrogeant le passé sur les sujets faisant problème dans le présent, avec la thématique prégnante de l'Etat faible<sup>50</sup>. Dans le domaine politique proprement dit, les études ont surtout été consacrées, comme en France, à la nationalisation des masses italiennes une fois l'Unité réalisée. Là encore, ce sont les problèmes du présent qui expliquent les préoccupations des historiens : ils recherchent les bases à partir desquelles les élites unitaires ont assuré en leur temps leur hégémonie sur l'ensemble de la population, à un moment où les élites dirigeantes de la péninsule étaient fortement remises en causes suite à la tempête déclenchée par l'opération « *mani pulite* ». Ces

---

<sup>46</sup> Pour une évocation rapide de l'évolution de l'historiographie italienne sur l'ensemble de ces questions cf. Mario Isnenghi, "Storia e storiografia", in Corrado Stajano (dir.), *La cultura italiana del Novecento*, Rome-Bari, Laterza, 1996, 687-724

<sup>47</sup> Exception faite de Giulio Bollati, « l'italiano » in Ruggiero Romano et Corrado Vivanti (dir), *Storia d'Italia. Vol 1. I caratteri originali*, Turin, Einaudi, 1972 pp. 949-1022

<sup>48</sup> Cf. Lucy Riall, *Il Risorgimento. Storia e interpretazioni*, Rome, Donzelli, 1997 (version originale anglaise 1994), 137p.

<sup>49</sup> Un état de la question a été publié dans deux numéros de la revue *Quaderni Storici*: cf. Paolo Macry et Raffaele Romanelli (dir.), *Borghesie urbane dell'Ottocento*, *Quaderni Storici*, n° 56 1984; Alberto Mario Banti et Marco Meriggi (dir), *Elites e associazioni nell'Italia dell'Ottocento*, *Quaderni Storici*, n° 77, 1991

<sup>50</sup> Cf. Raffaele Romanelli (sous la direction de), *Storia dello Stato italiano dall'Unità a oggi*, Rome, Donzelli, 1995, XVI-511p.

questionnaires ont abouti à des études portant sur l'analyse des fêtes civiques mises en place pour légitimer le nouvel Etat<sup>51</sup>. La politique scolaire<sup>52</sup>, l'étude renouvelée de l'historiographie sur le *Risorgimento*<sup>53</sup>, l'étude de la politique muséographique du nouvel Etat italien<sup>54</sup>, la politique mémorielle de ce dernier<sup>55</sup> ont fait l'objet d'analyses novatrices qui ont permis de comprendre par quels moyens les élites dirigeantes après l'Unité ont réussi à imposer la légitimité de leur pouvoir. La publication en 1996 du *Dizionario storico dell'Italia unita* dirigé par Bruno Bongiovanni et Nicola Tranfaglia peut être vue comme une date repère dans ce paysage historiographique renouvelé<sup>56</sup>. Il fait le point sur les nouveautés mises à jour par ces chercheurs « révisionnistes » depuis la fin des années 1980. Mais en lui-même il est significatif d'une limite de l'ensemble de ces études. En effet, il ne débute qu'avec l'Unité. Ceci s'explique en grande partie par le fait que l'essentiel du renouveau historiographique sur le *Risorgimento* a d'abord porté sur la période qui a suivi l'unité italienne. En effet, la recherche a porté sur la nationalisation des masses, mais sans analyser comment s'était créée pour l'Italie cette idée de nation ni sur quelle base. L'existence d'une culture nationale italienne a été ainsi posée comme acquise, mais son origine n'avait pas été questionnée dans un premier temps. De plus les études portant sur les différents Etats de l'Italie pré-unitaire ont prouvé que ces derniers avaient connu les mêmes problématiques de modernisation que dans les autres parties de l'Europe, que cette politique de modernisation ait réussie comme dans le Piémont cavourien<sup>57</sup> ou qu'elle conduise à un échec comme dans le royaume des Deux-Siciles<sup>58</sup>. Mais ce faisant, l'ensemble de ces études aboutissaient à une impasse. En effet, faute d'analyses sur l'origine du sentiment national en Italie, sur sa constitution, sur ses caractéristiques on pouvait en arriver à penser que l'Unité, qui est pourtant le changement

---

<sup>51</sup> Cf. Ilaria Porciani, *La festa della nazione. Rappresentazione dello Stato e spazi sociali nell'Italia unita*, Bologne, Il Mulino, 1997, 219p.

<sup>52</sup> Cf. Simonetta Soldani et Gabriele Turi (dir), *Fare gli italiani. Scuola e cultura nell'Italia contemporanea. Volume 1. La nascita dello stato nazionale*, Bologne, Il Mulino, 1993, 521p.

<sup>53</sup> Cf. Umberto Levra, *Fare gli italiani. Memoria e celebrazione del Risorgimento*, Comitato di Torino dell'istituto per la storia del Risorgimento italiano, Turin, 1992, XV-461p.

<sup>54</sup> Cf. Massimo Baioni, *La religione della patria. Musei e istituti del culto risorgimentale (1884-1918)*, Trévise, Pagus Edizioni, 1994, 194p.

<sup>55</sup> Cf. Mario Isnenghi, (sous la direction de), *I luoghi della memoria. Simboli e miti dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1996, XII-637p.; id, *I luoghi della memoria. Strutture ed eventi dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1997, XII-591p.; id, *I luoghi della memoria. Personaggi e date dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1997, XII-501p.;

Bruno Tobia, *Una patria per gli italiani*, Laterza, Rome-Bari, 1991, XI-246 p

<sup>56</sup> Cf. Bruno Bongiovanni et Nicola Tranfaglia (dir.), *Dizionario storico dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1996, VIII-1031p.

<sup>57</sup> Cf. les travaux de Rosario Romeo déjà cités. Voir également Romano Paolo Coppini, « Il Piemonte Sabauda e l'unificazione (1849-1861) », in Giovanni Sabbatucci, Vittorio Vidotto (sous la direction de) *Storia d'Italia*, Rome-Bari, Laterza, 1994, pp. 337-429

<sup>58</sup> Cf. Lucy Riall, *La Sicilia e l'unificazione italiana. Politica liberale e potere locale (1815-1866)*, Turin, Einaudi, 2004 (version originale anglaise 1998), X-292p.

principal de la péninsule durant cette période, avait été le fruit d'un hasard échappant à l'explication. Lucy Riall signalait dans son essai bibliographique la carence d'études sur ces questions, et concluait en expliquant que si l'ensemble des études révisionnistes ont enrichi nos connaissances, elles n'ont en fait rendu que plus mystérieuse la question du *Risorgimento*, puisque les aspects politiques proprement dits aboutissant à l'Unité n'avaient pas fait l'objet de travaux fouillés<sup>59</sup>.

C'est pour remédier à ce manque que depuis quelques années les études sur les aspects politiques et culturels de la période du *Risorgimento* se sont multipliées, pour tenter d'expliquer les causes qui ont amené à la formation du nouvel Etat italien. Le centre d'intérêt ici porte sur la création de l'identité nationale en Italie. Le principal chef de file de ce renouveau des études politiques et culturelles sur le *Risorgimento* est Alberto Mario Banti<sup>60</sup>. Il ne s'inscrit pas en faux par rapports aux études sociales et administratives de la période précédente mais se place dans leur sillage. Reprenant les analyses des travaux de Gellner, Hobsbawm et Anderson, il tente de vérifier, à partir de l'analyse du cas italien, la validité de l'interprétation que ces auteurs donnent quant à la thématique des nations pensées comme lieu d'invention de traditions légitimant l'existence de communautés imaginées pouvant revendiquer le droit à l'indépendance politique. Il analyse donc en priorité la première partie du *Risorgimento*, celle allant de 1796 à 1846. Il montre que durant cette phase, ce sont surtout des écrivains qui travaillent, non pas tant à l'invention de traditions mais à la réorganisation d'un substrat culturel et anthropologique commun préexistant dans les différents Etats de la péninsule en les transformant en une culture nationale<sup>61</sup>. Il montre que ces auteurs travaillent à produire un discours commun sur la nation. Il est construit par des auteurs dont les textes ont servi de référence à tous ceux qui ont lutté pour l'indépendance puis pour l'unité de la péninsule. Le fait que ces textes soient des œuvres littéraires et non des essais renforce leur poids car ils confèrent une force émotive puissante à cette idée nationale. Banti est amené à définir à partir des mémoires écrites par les acteurs du *Risorgimento* après la réalisation de l'Unité ce qu'il appelle le « canon risorgimentale » c'est-à-dire l'ensemble des textes, romans, pièces de théâtre, etc. qui ont poussé les combattants du *Risorgimento* à s'engager pour cette cause. Ces textes, écrits par des auteurs de sensibilités différentes et ayant des statuts

---

<sup>59</sup> Cf. Lucy Riall, *Il Risorgimento*, op.cit., pp107-130

<sup>60</sup> Cf. Alberto Mario Banti, *La nazione del Risorgimento. Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, Turin, Einaudi, 2000, XII-214p.; Alberto Mario Banti et Roberto Bizzocchi, *Immagini della nazione nell'Italia del Risorgimento*, Rome, Carocci, 2002, 219p.; Alberto Mario Banti, *Il Risorgimento italiano*, Rome-Bari, Laterza, 2004, XII-236p.

<sup>61</sup> Cf. Alberto Mario Banti, « Su alcuni modelli esplicativi delle origini delle nazioni », art. op. cit.

littéraires différents, présentent des caractéristiques communes quant à l'image qu'ils proposent de la nation. Cette dernière s'appuie, selon l'analyse de Banti sur trois points : le sens de l'honneur, la parenté et la sainteté. Dans tous ces textes, la nation est présentée comme une famille, dont l'honneur est menacé par la présence sur son sol de puissances étrangères et dont le renouveau ne pourra être assuré que par la conduite irréprochable, allant jusqu'au martyr, de ses membres, travaillant pour son rachat. C'est parce que la thématique de ces textes reprend des valeurs partagées dans la culture commune des Etats italiens que cette réélaboration en clé nationale de ce patrimoine prend, dans le cadre des bouleversements amenés par la Révolution française<sup>62</sup>.

✓ **Inscrire les cadres nationaux dans les problématiques des transferts culturels : regards français sur l'Italie du *Risorgimento***

Les études ultérieures que Banti a menées ou dirigées tentent de dépasser le cadre purement politique du *Risorgimento*, en approfondissant certaines thématiques qu'il avait déjà esquissées et en suivant deux directions : d'une part, il insère l'analyse du *Risorgimento* dans le cadre des études de genre, en observant la répartition sexuée de l'engagement politique à l'intérieur du nationalisme européen dont le *Risorgimento* est la version italienne. Il analyse également les répercussions de cet engagement politique à l'intérieur de la sphère privée<sup>63</sup>. D'autre part, il inscrit le discours sur la nation italienne à l'intérieur d'un métadiscours à l'échelle européenne portant sur les spécificités du fait national<sup>64</sup>.

Ce dernier point est celui dans le sillage duquel le présent travail voudrait s'inscrire. L'idée que développent les collaborateurs de la dernière partie de l'ouvrage que Banti a codirigé en 2007 avec Paul Ginsborg sur le *Risorgimento* est d'affirmer que les spécificités du discours sur l'identité nationale italienne ne sont pas le fait des seuls auteurs italiens. En effet, ce discours est élaboré par des intellectuels, des artistes, des écrivains qui ne sont pas repliés sur eux-mêmes mais qui sont en lien avec leurs collègues à l'échelle du continent. Les auteurs italiens réagissent aux discours étrangers produits sur leur nation et définissent l'identité de

---

<sup>62</sup> Pour l'ensemble de ces considérations, cf Alberto Mario Banti, *La nazione del Risorgimento*, op. cit.

<sup>63</sup> Cf. Alberto Mario Banti, *L'onore della nazione. Identità sessuali e violenza nel nazionalismo europeo dal XVIII secolo alla Grande Guerra*, Einaudi, Turin, 2005, XII-399p. Cf. également Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg (dir.), *Il Risorgimento. Storia d'Italia, annali 22*, Einaudi, Turin, 2007, en particulier les études de la première partie, "Amore, famiglia e Risorgimento" pp.5-182 et deuxième partie, « donne e uomini del Risorgimento : esperienza e identità di genere » pp. 183-330

<sup>64</sup> Cf. Alberto Mario Banti, *L'onore della nazione*, op. cit. et la partie intitulée "Tra Europa e Italia: immagini e modelli della nazione" in Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg (dir.), *Il Risorgimento*, op. cit., pp. 747-855

cette dernière en lien, ou en opposition, avec ce discours étranger<sup>65</sup>, tout comme les auteurs étrangers évoquent la nation italienne pour définir les caractéristiques de l'identité de leur propre nation en la comparant à la nation italienne. Ces études affirment donc qu'il existe au XIX<sup>ème</sup> siècle une circulation des idées qui donne leurs caractéristiques aux différents discours nationaux européens. Elles approfondissent donc, en partant du cas italien, des thèmes d'études mis en avant à l'échelle du continent dans l'ouvrage qu'Anne-Marie Thiesse avait consacré quelques années auparavant à la création des identités nationales en Europe<sup>66</sup>.

Pour comprendre les modalités de cette diffusion des idées sur les identités nationales, un bref rappel historique est nécessaire. Les mythes nationaux ont été forgés en Europe à la charnière des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles<sup>67</sup> en réaction à l'hégémonie française sur le reste de l'Europe. Cette hégémonie française sur l'Europe a d'abord été culturelle au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle est devenue politique et militaire avec la Révolution et l'Empire. Les différentes nations d'Europe se sont forgées dans les combats contre Napoléon, dans le cadre de ce que Patrick Cabanel a appelé le « nationalisme du ressentiment »<sup>68</sup>. Les mythes nationaux qui s'élaborèrent alors permirent en effet de légitimer la volonté d'indépendance des nations soumises à la France. L'idée de nation fut perçue et vécue au moment de sa naissance comme un outil de lutte pour la liberté, les pouvoirs opposés à l'hégémonie française retournant contre elle ses propres arguments. En effet pour obtenir le soutien des populations qu'elles voulaient reconquérir, les monarchies déchues se présentèrent comme ayant des origines communes avec leurs populations. Cette communauté d'origine légitimait leur appel à la résistance et leurs prétentions à revenir au pouvoir. L'expansionnisme de la « Grande Nation » aboutit donc à l'éclosion d'un contre-nationalisme à opposer à la vague révolutionnaire. Cette naissance liée à la lutte contre ce qui est dès lors perçu comme une occupation étrangère est riche d'avenir : durant le XIX<sup>ème</sup> siècle l'ordre de Vienne, qui s'appuyait sur les principes d'ordre européen et de la légitimité dynastique, fut attaqué par les mouvements nationaux nés durant l'épisode napoléonien, au nom de la liberté.

De plus, l'idée de nation qui se diffusa durant la Révolution française à l'échelle du continent était liée à l'origine à l'idée démocratique, puisque la nation était pensée comme le

---

<sup>65</sup> Pour l'analyse de l'importance du discours étranger sur le discours national, cf. également Silvana Patriarca, *Italianità. La costruzione del carattere nazionale*, Rome-Bari, Laterza, 2010, XXVIII-316p.

<sup>66</sup> Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Le Seuil, 1999, 303p.

<sup>67</sup> Cf. Hagen Schulze, *Etat et nation dans l'histoire de l'Europe*, Paris, Le seuil, 1996, pp.115-261; Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales* ; op.cit., pp. 23-184

<sup>68</sup> Patrick Cabanel, *La question nationale au XIX<sup>o</sup> siècle*, op.cit., p. 11

cadre de référence de l'exercice de la souveraineté populaire. La mise en place du système impérial par Napoléon I<sup>er</sup> amena par conséquent ses opposants libéraux à travailler sur la thématique nationale afin d'opposer la légitimité nationale à celle impériale. L'ouvrage de Mme De Staël, *Corinne ou l'Italie*, publiée en 1807 peut être lu comme un manifeste : contre le pouvoir hégémonique exercé par la France napoléonienne sur l'Europe, l'auteur opposait des cultures populaires dont l'existence légitimait le droit à l'indépendance politique. L'argument national sert donc ici à affirmer des principes libéraux<sup>69</sup>. Le XIX<sup>ème</sup> siècle porta par la suite cet héritage. En effet durant toute la période, au moins jusqu'en 1870, les différentes familles politiques de la gauche s'appuyèrent sur la question nationale pour remettre en cause les pouvoirs en place, qu'elles accusaient par ailleurs de brimer les libertés. Là encore, le lien entre question nationale et cause libérale fut clairement établi<sup>70</sup>. Enfin, La résurgence du mythe napoléonien après la chute de l'Empire alla de pair avec ce lien qui s'est créé entre cause nationale et cause libérale. La réception du *Mémorial de Sainte-Hélène* fut le fait d'une génération qui remettait en cause l'ordre de la Restauration et qui trouvait dans les affirmations de Napoléon de quoi contester les pouvoirs en place en France comme en Europe après le traité de Vienne. Or Napoléon, procédant à une réécriture de l'histoire, affirmait dans le mémorial que son projet avait été de lutter pour faire advenir des nations libres et puissantes, contre les anciennes monarchies opposées à ce projet. Que les dires de Napoléon soient historiquement faux importe peu. L'essentiel est qu'ils aient été crus. Ceci prouve que les esprits voulaient entendre cela. Le mythe napoléonien ne se comprend donc que dans ce cadre d'affirmation de la légitimité de la revendication nationale au XIX<sup>ème</sup> siècle, allant de pair avec l'affirmation des mouvements libéraux<sup>71</sup>. Et ce n'est pas un hasard si le retour des cendres de l'empereur se fit sous la Monarchie de Juillet, qui entendait incarner la cause libérale et qui voulait s'annexer la gloire nationale que représentait la mémoire de l'Empereur<sup>72</sup>.

Il y a donc eu un lien entre lutte pour les libertés et question nationale. Approfondir les contours de la nation revint au XIX<sup>ème</sup> siècle à lutter pour la liberté. En effet, définir des identités nationales revient à rechercher des légitimités nouvelles à opposer à l'ordre d'ancien

---

<sup>69</sup> Pour ces considérations sur la portée de l'ouvrage de Mme de Staël, cf. Luigi Mascilli Migliorini, *Napoléon*, Paris, Perrin, 2004, pp. 286-287

<sup>70</sup> Cf. Philippe Darriulat, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation. 1830-1870*, Paris, Le Seuil, 2001, 326p. et Patrick Cabanel, "La gauche et l'idée nationale" in Jean-Jacques Becker et Gilles, *Histoire des gauches en France. Volume 1. L'héritage du XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, La découverte, 2004, pp. 506-521

<sup>71</sup> Pour ces considérations, cf. Natalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2004, (édition originale 1999), pp. 53-102 et 197-300

<sup>72</sup> Cf. Jean Tulard, "Le retour des cendres" in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, op. cit., tome 2, pp. 1729-1753



régime brimant les libertés et que le traité de Vienne tentait de réimposer. L'opposition politique se manifesta par conséquent dans un premier temps dans le domaine culturel. Il s'agissait de rechercher dans les cultures populaires des traditions, des folklores, des mythes et des histoires à opposer à l'ordre établi. Cette entreprise culturelle devait prouver l'antériorité des nations sur les princes incarnant le pouvoir, et donc la légitimité politique des groupes parlant au nom de la nation contre les pouvoirs en place. Ce phénomène ne fut pas le propre d'un pays, mais fut généralisé en Europe dans le premier XIX<sup>ème</sup> siècle. Or c'est ici que surgit un paradoxe : alors que le fait national, par la définition d'un nous collectif à un groupe humain à opposer à un autre groupe humain est par définition un phénomène fractionnant une entité géographique plus large, on assiste en Europe à ce qu'Anne-Marie Thiesse a défini comme un « parrainage international des cultures nationales »<sup>73</sup>. Dans le cadre des différentes entités étatiques existantes, tous ceux qui souhaitaient l'obtention de libertés supplémentaires travaillèrent soit à lutter pour le libéralisme dans les pays déjà constitués en Etat soit à la définition de leur nation, mais également à la définition d'autres nations considérées comme brimées. En effet la lutte pour la liberté d'une nation particulière était vue comme favorisant la cause nationale et libérale en général. Ceci ne pouvait qu'être bénéfique pour tous ceux qui contestaient l'ordre géopolitique établi après les traités de Vienne, quelque soit la nation considérée. Ce travail fut entrepris par des philologues, dont les intérêts dépassaient le cadre de leur seul pays. Ils s'inscrivaient dans un réseau culturel à échelle européenne. On pourrait ici citer le cas de Claude Fauriel. Ce dernier publie en 1824 les *Chants populaires de la Grèce moderne*. L'objectif de l'ouvrage était de soutenir la cause de l'indépendance de la Grèce, en prouvant l'ancienneté et la vitalité de sa culture populaire qui faisait d'elle une nation réelle dont l'indépendance était perçue comme légitime<sup>74</sup>. Par ailleurs Fauriel était en contact avec des auteurs étrangers qui travaillaient dans le même sens que lui et qu'il introduisit en France en les traduisant. C'est lui par exemple qui traduisit les premiers ouvrages d'Alessandro Manzoni en français et qui encouragea ce dernier à se détacher d'une culture classique européenne pour s'inscrire dans une culture nationale proprement italienne<sup>75</sup>. Cet exemple prouve les liens entre les créateurs d'identités nationales en Europe. Ces hommes de culture fonctionnaient donc en réseaux qui les reliaient tous entre

---

<sup>73</sup> L'expression fait référence au titre du chapitre 3 de la première partie de l'ouvrage de Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales*, op.cit., p83: "parrainage international d'une culture nationale"

<sup>74</sup> Cf. Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales*, op.cit, pp. 87-88; sur Fauriel, voir Michel Espagne, *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère en France au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Le Cerf, 1993, pp. 19-34

<sup>75</sup> Cf. *Carteggio Alessandro Manzoni- Claude Fauriel*, introduction de E. Raimondi, sous la direction de I. Botta, Milan, Centro Nazionale studi manzoniani, 2000.

eux à l'échelle européenne. Ceci a pour conséquence que toutes les nations d'Europe dont les identités se définissent au XIX<sup>ème</sup> présentent malgré leurs différences un ensemble de traits communs puisqu'elles sont toutes construites autour de mythologies, de folklores, d'histoires faisant remonter la nation dans un passé très lointain ancré dans les cultures populaires. On rejoint donc ici la thématique des transferts culturels mise en avant par Michel Espagne dans ses travaux portant sur la réception dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle de la culture allemande. Ce dernier a tenté de mettre en évidence l'idée selon laquelle une culture donnée (la culture allemande dans le cas qu'il étudie) ne peut se diffuser dans un autre ensemble culturel (la France) à un moment donné qu'à la condition que les éléments culturels importés répondent à des questionnements agitant l'ensemble culturel « importateur ». Le passage de la culture allemande au monde culturel français répond donc à des interrogations agitant la France dans un contexte bien précis. Ce type d'étude sur les transferts culturels informe donc sur le pays importateur. En effet, le transfert n'est jamais une simple opération de traduction, mais opère d'un choix. En effet, tout n'est pas (et ne peut être) traduit : ce qui parvient de la culture allemande du XIX<sup>ème</sup> siècle en France correspond donc à ce que les traducteurs, les artistes ou les écrivains à cheval sur les deux pays et que l'on regroupe sous le nom « d'intermédiaires culturels » estiment être utile dans le débat hexagonal. L'étude des transferts culturels doit donc passer en priorité par l'étude de ces intermédiaires culturels et de leur inscription dans les débats politiques et culturels de leur pays d'origine<sup>76</sup>.

Les premiers travaux sur les transferts culturels en France se sont intéressés en priorité à l'Allemagne et au Royaume-Uni du XIX<sup>ème</sup> siècle, de manière assez logique. En effet, ces deux pays tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle ont servi de miroir ou de contre miroir en France. Cet état de fait peut s'expliquer assez facilement. L'Angleterre a marqué pendant les deux premiers tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle les consciences des hommes politiques et de culture. C'est elle en effet qui en battant la France napoléonienne a mis fin à ses prétentions hégémoniques sur le continent tout en s'assurant le leadership au niveau mondial. Elle fut par conséquent le premier concurrent de la France et celle qui, avec l'Autriche et la Russie, contribua à la maintenir dans de strictes limites dans le cadre de la Sainte Alliance. Les rivalités coloniales qui vinrent s'ajouter très tôt contribuèrent à faire de ce pays la contre référence par excellence dans le discours des patriotes, de Thiers à Ledru-Rollin. Les discours du temps opposaient une

---

<sup>76</sup> Cf. entre autres Michel Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999 et Emmanuelle Loyer, « Transferts culturels » in Christian Delporte, Jean-Yves Mollier et Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, 2010, pp. 805-808

France généreuse et altruiste, travaillant pour les intérêts de l'humanité, à une Angleterre marchande, vénale et soucieuse uniquement de ses intérêts commerciaux<sup>77</sup>.

La défaite de 1870 marqua un tournant, en imposant à la nation française la question de l'Allemagne. Cette jeune nation était perçue à la fois comme une menace, tant militaire que culturelle, la victoire de l'armée allemande étant vue comme la conséquence de l'avance culturelle de l'Allemagne sur la France. On assista dès lors à une « crise allemande de la pensée française », de nombreux universitaires français se mettant à l'école allemande pour combattre cette nation avec ses propres armes<sup>78</sup>.

Dans ce contexte, les autres nations existantes ou en devenir furent placées dans un cadre de préoccupations secondaires, car n'étant pas en lutte directe avec la France pour le leadership européen. Pourtant l'Allemagne et l'Angleterre ne furent pas les seules préoccupations étrangères des groupes influents en France. L'Italie présentait auprès des hommes de culture et de lettres du temps un intérêt certain. Cet intérêt n'était pas une nouveauté au XIX<sup>ème</sup> siècle. Depuis le Moyen Age et la Renaissance du *Quattrocento*, l'Italie et la France se sont toujours regardées l'une l'autre. En France on est progressivement passé de l'admiration à un regard condescendant sur les réalités de la péninsule, allant de pair avec la construction d'un Etat fort dans l'hexagone aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Ceci a amené à développer un sentiment de supériorité conduisant à négliger les réalités italiennes. La péninsule fut alors vue comme une terre n'abritant plus que les chef-d'œuvres du passé, et d'où toute vitalité, intellectuelle ou artistique, avait disparu<sup>79</sup>. L'intérêt pour l'Italie à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle semble faible. Pourtant au XIX<sup>ème</sup> siècle, le voyage en Italie, qui s'inscrivait dans une culture pluriséculaire<sup>80</sup>, était toujours de mise, et les récits de voyages abondamment publiés au cours de la période témoignent de cet intérêt<sup>81</sup>. Or il est intéressant de noter ici que tous ceux que Michel Winock appelle les « voix de la Liberté »<sup>82</sup> étaient alors en contact avec l'Italie que ce soit par leurs voyages, leurs correspondances et/ou leurs œuvres. Cela peut certes s'expliquer dans le cadre de la tradition culturelle du *Grand Tour*. Mais cela ne nous

---

<sup>77</sup> Cf. Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op. cit., pp. 55-110

<sup>78</sup> Cf. Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française, 1870-1914*, Paris, PUF, 1959; VIII-568p. voir également Michel Espagne, *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère en France au XIX<sup>ème</sup> siècle*, op.cit.

<sup>79</sup> Cf. Françoise Waquet, *Le modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la république des lettres. 1660-1750*, Rome, école française de Rome, 1989, 565p.

<sup>80</sup> Cf. Attilio Brilli, *Le voyage d'Italie, histoire d'une grande tradition culturelle du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1989, 318p.

<sup>81</sup> Il suffit de feuilletter l'anthologie des récits de voyage publiée par Yves Hersant pour s'en convaincre. Yves Hersant, *Italies. Anthologie des voyageurs français aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Robert Laffont, 1988, XIII-1108p.

<sup>82</sup> Cf. Michel Winock, *Les voix de la liberté. Les écrivains engagés au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2001, 677p.

semble pas suffisant. A cette pratique culturelle du *Grand Tour* distinguant les classes cultivées de la société peut s'ajouter un aspect purement politique. En effet, l'affirmation nationale italienne va de pair dans le regard français avec la lutte pour la liberté, les personnes luttant pour l'affirmation de l'indépendance nationale italienne remettant en cause l'ordre issu du traité de Vienne perçu comme liberticide et travaillant à comprimer les nationalités pour conforter le pouvoir des monarchies restaurées. Dans ce contexte, à plusieurs étapes de l'affirmation de la cause nationale italienne, il y a eu de l'intérêt, voir de la sympathie dans les milieux avancés français pour le *Risorgimento*<sup>83</sup>. De plus, au moment de l'affirmation du mythe napoléonien en France, l'Italie pouvait avoir un grand rôle car dans le *mémorial* Napoléon en parle souvent, affirmant que son projet avait été d'unifier la péninsule. En outre, c'est à partir de la Révolution que commença à se manifester une conscience nationale italienne<sup>84</sup>. L'Italie peut dès lors être perçue comme située dans le prolongement des expériences politiques françaises. Enfin, la France a été, directement ou indirectement, un acteur central dans les préoccupations des penseurs italiens du XIX<sup>ème</sup> et dans le processus d'unification de la péninsule. Ainsi, lors de la première phase du *Risorgimento* telle que nous l'avons définie (1796-1846), les milieux culturels italiens, qu'ils soient républicains comme Mazzini ou néoguelfes comme Gioberti travaillèrent entre autre à prouver la totale autonomie de l'Italie par rapport à la France et à affirmer que son indépendance se ferait par les seules forces de la péninsule<sup>85</sup>. De même, les révolutions de 1831 furent déclenchées en Italie à la suite de la Révolution de Juillet 1830 en France. Durant la phase de répression de ces mouvements, c'est en partie vers la France que se tournèrent les opposants aux régimes en place en Italie. Il pouvait s'agir d'exilés, comme Mazzini qui fonda à Marseille son mouvement *Giovane Italia*<sup>86</sup>, ou de voyageurs, tel Cavour qui vint voir en France le fonctionnement du régime libéral qu'il souhaitait voir s'installer dans le royaume du Piémont<sup>87</sup>. L'impact de la France sur le mouvement indépendantiste italien est évident et ne mérite pas de développements particuliers lors de la phase allant de 1848 à 1870 : de l'intervention des troupes du général Oudinot contre la République romaine à l'attentat

---

<sup>83</sup> Cf. Franco Venturi, « L'Italia fuori d'Italia », in Ruggiero Romano, Corrado Vivanti (dir), *Storia d'Italia*, t.3, *Dal primo Settecento all'Unità*,. Turin, Einaudi, 1973, pp. 985-1481

<sup>84</sup> Pour une étude de l'influence de la Révolution sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, cf. Alain Pillepich, *Napoléon et les Italiens : République italienne et Royaume d'Italie, 1802-1814*, Paris, Nouveau monde édition, 2003, 226 p.

<sup>85</sup> Adolfo Omodeo, « Primato francese e iniziativa italiana », in id., *Difesa del Risorgimento*, Turin, Einaudi, 1955, pp. 17-38

<sup>86</sup> Cf. Franco della Peruta, "Giuseppe Mazzini e la democrazia risorgimentale (1830-1861)", in Giovanni Cherubini, Franco della Peruta et alii, *Storia della società italiana. Volume 15. Il movimento nazionale e il 1848*, Milan, Nicola Teti editore, 1986, pp. 151-189

<sup>87</sup> Cf. Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo. 1810-1842*, op. cit.

d'Orsini ; de l'engagement de Napoléon III dans la guerre que le Piémont mena contre l'Autriche à la défaite de Sedan qui permit le retrait des troupes françaises de Rome et en conséquence l'achèvement de l'Unité avec Rome pour capitale, c'est avec la France ou contre elle, mais toujours par rapport à elle que le mouvement unitaire durant cette période du compter. Enfin, à partir du moment où la péninsule fut unifiée l'image de la France en Italie ne cessa de se détériorer, jusqu'à aboutir à la politique gallophobe de Crispi, qui se traduisit par l'adhésion de l'Italie à la Triple Alliance et à la guerre douanière qu'il déclencha contre la France à partir de 1887. Cette politique gallophobe ne prit fin qu'avec la chute de Crispi qui aboutit à un rapprochement entre les deux pays<sup>88</sup>. Par conséquent le mouvement aboutissant à l'unité de la péninsule a toujours questionné la réalité française de même qu'il a dû se positionner par rapport à elle.

✓ **Un intérêt croissant des historiens français contemporains pour le *Risorgimento***

Toutes ces raisons nous semblent donner quelque légitimité à notre étude qui se propose d'analyser comment la construction nationale italienne fut perçue en France. Elle entend donc transposer les problématiques des transferts culturels sur le terrain franco-italien, jusqu'à présent peu étudiés dans le domaine purement politique. Certaines études ont déjà été menées, mais surtout dans le domaine littéraire<sup>89</sup> par des italianistes, en particuliers ceux travaillant autour de Mariella Colin de l'université de Caen. Les études de cette dernière sur les traductions des *Promessi Sposi* d'Alessandro Manzoni et de *Le mie prigioni* de Silvio Pellico montrent les implications politiques de ces traductions. En effet, elle explique que les traducteurs de ces oeuvres, souvent liés aux milieux légitimistes écartés du pouvoir à partir de 1830, se sont servis de ces textes pour les réécrire totalement ou partiellement, en en déformant le sens. Ils firent de ces œuvres, qui furent centrales dans la lutte pour l'indépendance de la péninsule, des ouvrages d'édification catholique : le message original de ces œuvres était par conséquent totalement dénaturé, transcrit en des termes les inscrivant à l'intérieur du débat politique français et les classant politiquement du côté de ceux contre

---

<sup>88</sup> Sur les relations internationales à l'époque de Crispi entre la France et l'Italie et sur le rapprochement des deux pays à la fin du siècle, cf. Pierre Milza, *Français et italiens à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle*, Rome, école française de Rome, Paris, diffusion De Boccard, 1981, 2 volumes, XIX-1114 p.

<sup>89</sup> Cf. entre autres, Mariella Colin (dir.), *La France et l'Italie, traductions et échanges culturels*, Centre de Publications de l'Université de Caen, Caen, 1992 128p., Mariella Colin (dir.) *Heurs et malheurs de la littérature italienne en France*, Presses universitaires de Caen, Caen, 1995, 211p. Mariella Colin, « Education, religion et résignation. Silvio Pellico et Cesare Cantù écrivains pour la jeunesse en France » in *Transalpina*, n°3, Presses Universitaires de Caen, Caen, 1999, pp. 11-29 ; Mariella Colin (dir.), *Lettres italiennes en France. Réception critique, influences, lectures*, Presses universitaires de Caen, Caen, 2005, 252p.

lesquels les écrivains en question se positionnaient dans la péninsule<sup>90</sup>. Ces exemples montrent que le fait de traduire peut revêtir d'importantes significations politiques.

Dans la veine de ce type d'études, nous nous proposons dans le présent travail d'analyser dans une optique historique ce que révèlent les discours hexagonaux sur la construction nationale italienne sur les cultures politiques françaises, de 1848 à 1914. Il convient avant de débiter ce travail de définir les grands axes problématiques qui nous guident, le type de sources que nous utilisons, de justifier les bornes chronologiques que nous nous sommes fixées après avoir indiqué préalablement comment notre travail entend s'inscrire dans le renouveau récent des études françaises sur l'Italie du *Risorgimento*.

Comme nous tenterons de le montrer tout au long de la présente étude, l'Italie du *Risorgimento* a fortement intéressée les hommes de culture française du XIX<sup>ème</sup> siècle. De Madame de Staël à Emile Zola, de Charles Didier à Alexandre Dumas, en passant par Hyppolite Taine, Edgar Quinet et tant d'autres, nombreux sont ceux qui écrivirent à cette époque-là sur l'Italie. Italie imaginée dans le cadre des romans<sup>91</sup>, Italie décrite telle que la culture des voyageurs du temps permettait de la voir<sup>92</sup>, mais aussi analyse des réalités politiques telles qu'elles étaient perçues<sup>93</sup>. Le nombre de publications contemporaines sur l'Italie en France lors de cette période, tel que l'ouvrage de Joseph Blanc permet de les recenser, est impressionnant<sup>94</sup>. Pourtant, à cet intérêt des contemporains n'a pas répondu un intérêt égal de la part des historiens. Lorsque dans les années 1970 fut publiée la monumentale *Bibliografia dell'età del Risorgimento in Onore di A. M. Ghisalberti*<sup>95</sup> faisant le point sur un siècle de recherche, les auteurs s'occupant de la partie française<sup>96</sup> déplorèrent l'absence d'études systématiques sur la question, les rares travaux de qualité qu'ils signalèrent étant le fait de chercheurs isolés dont les écrits n'étaient dus qu'à l'intérêt personnel qu'ils portaient à l'Italie. Ils regrettaient que l'école historique française fût trop centrée sur la seule

---

<sup>90</sup> Cf. Mariella Colin, « Versions françaises de *le mie prigioni* de Silvio Pellico ou de l'usage politique de la traduction », in Mariella Colin (dir.), *La France et l'Italie, traductions et échanges culturels*, Centre de Publications de l'Université de Caen, Caen, 1992, pp. 53-67;

Cf. également Mariella Colin, « Alessandro Manzoni, auteur pour la jeunesse en France », in Mariella Colin (dir.), *Heurs et malheurs de la littérature italienne en France*, Presses universitaires de Caen, Caen, 1995, pp. 137-154

<sup>91</sup> On pense ici à Stendhal ou Dumas, qui ne représentent cependant qu'une petite partie de la production littéraire se servant de l'Italie comme cadre de référence

<sup>92</sup> Cf. l'ouvrage de Yves Hersant cité en note 45 et l'essai bibliographique de Gian Carlo Menichelli, *Viaggiatori francesi, reali o immaginari nell'Italia dell'Ottocento. Primo saggio bibliografico*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1962, XX, 180 p.

<sup>93</sup> Pensons par exemple au livre d' Edgar Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, Paris, Chamerot, 1848, XII-216p.

<sup>94</sup> Joseph Blanc, *Bibliographie italo-française universelle ou catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne depuis l'origine de l'imprimerie, 1475-, 1885*, Genève, Slatkine Reprints, 1972, 1889 p. (réimpression des éditions de Milan et Paris de 1886)

<sup>95</sup> Florence, Olschki editore, 4 volumes, 1971-1974

<sup>96</sup> Ferdinand Boyer, Henry Contamine et Georges Dethan

France. Mais les choses ont sensiblement changé depuis. La récente mise à jour de cette bibliographie<sup>97</sup>, permet de constater les progrès réalisés par les études françaises sur l'Italie depuis ces trente dernières années. Jean-Yves Frégné qui a rédigé la partie consacrée à la production historique française signale que les chercheurs faisant de l'Italie leur domaine d'étude privilégié sont de plus en plus nombreux et que la grille de leurs interrogations est bien plus vaste que par le passé<sup>98</sup>. Jusqu'ici, les études sur le Risorgimento n'avaient intéressé l'école historique française que sur trois points, synthétisés par Gilles Pécout dans son manuel déjà cité. Il a signalé l'existence d'une littérature engagée. Elle a d'abord été libérale dans le dernier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle et a mis en avant les réussites de l'Unité, qui a pu se faire en mettant de côté l'aile révolutionnaire. Ensuite les écrivains tentés par l'expérience fasciste présentèrent le fascisme comme l'évolution naturelle du *Risorgimento*. L'école historique française avait également concentré son attention dans des études classiques sur les relations internationales. Il s'agissait alors de voir quelle était la part prise par la France dans la réalisation du processus unitaire. Enfin l'étude de l'Italie a longtemps servi à montrer l'influence des deux Bonaparte dans la création du nouvel Etat<sup>99</sup>.

Les historiens actuels faisant de l'Italie leur champ d'investigation sont plus nombreux et ont élargi le questionnaire : l'étude des processus de modernisation économiques<sup>100</sup>, des politiques mémorielles de l'Etat<sup>101</sup>, de la politisation des masses et de l'intégration des campagnes à la vie politique<sup>102</sup>, l'étude des politiques scolaires<sup>103</sup> de la criminalité organisée<sup>104</sup> ou encore des idées politiques de penseurs italiens<sup>105</sup>, témoignent d'un regain d'intérêt qui suit de près le renouvellement des études sur le *Risorgimento* en Italie même. Dans cet intérêt nouveau pour l'Italie, il y a sûrement un facteur déterminant : les crises politiques, idéologiques, économiques de la France contemporaine remettent en cause son modèle. Cela amène à relativiser l'idée d'une exception française. Son développement dans la

<sup>97</sup> *Bibliografia dell'età del Risorgimento. 1970-2001*, Florence, Olschki editore, 2003, 3 volumes, XI-1932p.

<sup>98</sup> Cf. Jean-Yves Frégné, "La Francia", in id. pp. 1705-1721

<sup>99</sup> Cf. Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine*, op.cit, pp. 19-21

<sup>100</sup> Cf. Alain Dewerpe, *L'Industrie aux champs. Essai sur la proto-industrialisation en Italie du Nord, 1800-1880*, École française de Rome ; Paris : éditions de Boccard, 1985, XXXV-543 p.

<sup>101</sup> Cf. Catherine Brice, *Le Vittoriano. Monumentalité publique et politique à Rome*, École française de Rome, Paris; éditions de Boccard, 1998 ; id., *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, éditions de l'EHESS, 2010, 424p.

<sup>102</sup> Cf. Gilles Pécout, "Les sociétés de tir dans l'Italie unifiée de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. La difficile mise en place d'une sociabilité institutionnelle entre volontariat, loisir et apprentissage civique" in *MEFRIM*, tome 102-2, 1990, pp. 533-676; id., "Politisation et monde paysan en Toscane: l'apprentissage politique en Valdelsa siennoise 1882-1912" in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXVIII, janvier-mars 1991

<sup>103</sup> Mariella Rigotti Colin, *Education, culture et mentalités dans l'Italie libérale (1860-1900) à travers la littérature pédagogique*, Thèse d'Etat, Paris, Université de la Sorbonne nouvelle, 1984(non consulté)

<sup>104</sup> Cf. Marie-Anne Matard-Bonucci, *Histoire de la mafia*, Bruxelles, Complexe, 1994,317p.

<sup>105</sup> Cf. les études de Jean-Yves Frégné sur Napoleone Colajanni, sur Giovanni Gentile et de manière plus directe encore pour notre sujet son *Giuseppe Mazzini. Père de l'unité italienne*, Paris, Fayard, 2006, III-511p.

marche à la modernité n'est plus considéré que comme une des voies possibles. Les vicissitudes françaises ne sont dès lors plus vues comme la norme à partir de laquelle on jugerait les cas extérieurs. Tout ceci amène un intérêt renouvelé pour les études sur l'étranger en général et sur l'Italie en particulier, dans une visée comparatiste. Cette visée comparatiste franco-italienne dans laquelle notre étude entend s'inscrire a récemment été approfondie dans le cadre de l'attention portée à la circulation des hommes et des idées sous l'influence notamment de la problématique des transferts culturels que nous avons signalé précédemment. Ainsi au niveau académique, plusieurs thèses ont été récemment soutenues par des élèves de Gilles Pécout, dont notamment celle d'Anne-Claire Ignace qui étudie la mobilisation des volontaires français en Italie en 1848-1849, en tentant de comprendre quelles étaient les motivations qui poussèrent des Français à s'engager dans la Péninsule<sup>106</sup>. Le même Gilles Pécout a récemment publié un article montrant l'importance du « moment italien » en France, entre 1856 et 1861, qui a participé, à travers le discours public élaboré sur le futur de la péninsule, de la politisation de l'opinion publique en rapport avec les questions internationales<sup>107</sup>. De même plusieurs ouvrages ou articles récents et divers colloques organisés dans le cadre des bicentennaires des naissances de Cavour<sup>108</sup>, Garibaldi<sup>109</sup> et Mazzini<sup>110</sup> et des cent-cinquantième de la République romaine<sup>111</sup> et de l'Unité italienne<sup>112</sup>

---

<sup>106</sup> Anne-Claire Ignace, *Des quarante-huitards français en Italie. Etude sur la mobilisation de volontaires français pour le Risorgimento (1848-1849)*, thèse de doctorat des universités de Paris I et de Pise, sous la direction de Gilles Pécout et d'Alberto Mario Banti, 2010. Cf. la mise au point qu'elle a proposée : Anne-Claire Ignace, « Partisans ou adversaires de l'Unité italienne : les volontaires français dans l'Italie du *Risorgimento* (1848-1870) » in *Napoléon III et l'Italie. Naissance d'une nation. 1848-1870. Catalogue de l'exposition du musée de l'armée*, Paris, éditions Nicolas Chaudon, 2011, pp. 56-65

<sup>107</sup> Cf. Gilles Pécout, « I maneggi di Parigi. I Francesi e la transizione unitaria », in Walter Barberis (dir.), 1860-1861. Torino-Italia-Europa, Turin, Archivio Storico della Città di Torino, 2010, pp.179-219 (je remercie chaleureusement l'auteur d'avoir porté ce texte à ma connaissance en m'en faisant parvenir une copie)

<sup>108</sup> Cf. le colloque organisé par Gilles Pécout et Roberto Balzani à l'institut culturel italien et à l'ENS de Paris les 9 et 10 décembre 2010 sur le thème *Cavour l'Européen et la « révolution diplomatique » Faire l'Italie avec les diplomates entre libéralisme, nationalités et radicalisme*

<sup>109</sup> Cf. le colloque organisé par Gilles Pécout et s'étant tenu à l'institut culturel italien et à l'ENS de Paris les 14, 15 et 16 février 2008 sur le thème *Garibaldi et les garibaldiens en France : Images, héritages et réseaux, du XIXe au XXIe siècle*. Cf. également Jérôme Grévy, Hubert Heyriès, Carmela Maltone, *Garibaldi et garibaldiens en France et en Espagne. Histoire d'une passion pour la démocratie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, 252 p.

<sup>110</sup> Cf. les nombreuses considérations sur les liens entre Mazzini et la France développées dans Jean-Yves Frétygné, *Giuseppe Mazzini.*, op. cit. et Anne-Claire Ignace, "Giuseppe Mazzini et les démocrates français: débats et reclassements au lendemain du "printemps des peuples" », in *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°36, 2008/1, pp. 133-147

<sup>111</sup> Cf. Laurent Reverso (dir.), *La République Romaine de 1849 et la France*, Paris, L'Harmattan, 2008, 206p. ; Laurent Reverso (dir.), *Constitutions, républiques, mémoires. 1849 entre Rome et la France*, Paris, L'Harmattan, 2011, 407p.

<sup>112</sup> Cf. l'intervention de Laura Fournier « les célébrations du Risorgimento en France » présentée lors du colloque qui s'est tenu à l'université de Caen les 20, 21 et 22 septembre 2011 portant sur le thème *L'Unité italienne racontée. Le Risorgimento célébré et représenté en littérature, dans l'historiographie et dans les arts*. En attendant la publication des actes, l'intervention de Laura Fournier peut être écoutée à l'adresse suivante : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/5448>. Cf. également le numéro spécial que la *Revue française*



ont abordé de manière marquée cette thématique des liens et des influences réciproques entre la France et l'Italie du XIX<sup>ème</sup> siècle. Enfin, parmi d'autres exemples possibles, il est significatif de constater que la grande exposition organisée au musée de l'armée du 19 octobre 2011 au 15 janvier 2012 pour célébrer les 150 ans de l'Italie ait eu pour thème « Napoléon III et l'Italie ». Le parcours de cette exposition avait pour but de montrer quel fut le regard porté en France sous Napoléon III sur l'Italie et donnait à voir comment la perception hexagonale des vicissitudes politiques et militaires italiennes reflétait les débats politiques et culturels français du temps<sup>113</sup>. Il est donc possible d'affirmer que s'est ouvert depuis quelques années un champ d'étude nouveau interrogeant les représentations françaises sur l'Italie du *Risorgimento*. Notre étude entend s'inscrire dans ce type d'interrogations récentes.

Ces questionnements scientifiques rejoignent de plus des préoccupations qui me sont toutes personnelles, mais qu'il me semble légitime d'évoquer, non pour satisfaire un ego qui serait surdimensionné mais pour les mettre à distance et pour informer mes lecteurs du point d'où je me situe. Cette petite tentative d'ego-histoire explique pourquoi je quitte un moment le « nous » académique pour parler à la première personne du singulier. Né en France au milieu des années 1970 de parents italiens installés dans l'hexagone pour des raisons économiques au cours des années 1960, je suis devenu français à ma majorité et ai donc une double nationalité. Comme nombre d'enfants d'immigrés, ma construction identitaire a été marquée par la conscience de me trouver dans un entre-deux culturel. Les valeurs traditionnelles véhiculées par ma famille (le sens de la famille, le poids de la religion dans les grands moments de la vie etc.) se trouvaient mises à l'épreuve par la culture de ce qui restait de la banlieue rouge dans laquelle j'ai grandi au début des années 1980. Malgré les réserves que l'on peut émettre sur les reconstitutions a posteriori, il me semble que, tout en me revendiquant d'abord comme français, je me suis très tôt construit en valorisant mes origines italiennes car mes vacances d'été dans la Sicile de mes parents étaient pour moi le lieu et le moment où j'avais le sentiment d'être le plus en adéquation avec moi-même, à l'instar du jeune Marcel Pagnol de *La Gloire de mon père*. Mais, tout en vivant mes vacances siciliennes comme le lieu de l'enchantement, celles-ci me ramenaient à mon sentiment d'être dans un entre-deux. En effet, de manière très banale, les habitants du village de mes parents nous appelaient « *i Francesi* » alors que dans l'école de mon Val-de-Marne natal j'étais perçu (ou me sentais perçu) comme un Italien. Mais ce qualificatif même d'Italien faisait en réalité

---

*d'histoire des idées politiques* a consacré au Risorgimento, sous le titre « Le risorgimento et la France » (n°30, 2<sup>ème</sup> semestre 2009)

<sup>113</sup> Cf. le catalogue de l'exposition: *Napoléon III et l'Italie. Naissance d'une nation. 1848-1870*, op. cit.

question pour moi. En effet, ce que j'ai connu de l'Italie s'est longtemps résumé au village de mes parents et à la ville de Messine en périphérie de laquelle il se trouve. L'italien que j'ai appris à parler à la maison est un mélange d'italien et de sicilien et mes connaissances de la culture italienne telle qu'elle peut être entendue dans la culture moyenne française qui est la mienne étaient des plus réduites. Probablement afin de me construire une identité plus assurée et plus valorisante que la simple identité sicilienne, j'ai donc entrepris « d'italianiser » la partie de ma culture que ma famille m'a transmise. C'est la raison pour laquelle arrivé en classe de seconde j'ai commencé à étudier l'italien par l'entremise du CNED et, ayant eu la chance d'avoir eu des enseignants m'ayant révélé à moi-même mon goût de la littérature, je me suis mis à lire des auteurs italiens. Or très vite, j'ai rencontré par ce biais le *Risorgimento*. En effet, outre les auteurs du vingtième siècle que mes cours du CNED m'ont fait découvrir (Italo Calvino et Elsa Morante par dessus-tout dans un premier temps), j'ai également lu entre mes quinze et dix-huit ans environ les livres que mes parents avaient conservés de leur scolarité. Or de manière très significative, les livres qu'ils ont gardé de cette époque, et qui sont maintenant dans ma bibliothèque, font partie de ceux qu'on donnait à lire aux enfants italiens pour apprendre la nation et provenant tout droit du XIX<sup>ème</sup> siècle: mise à part la *Divine Comédie* (que je n'ai lu que plus tard) la bibliothèque de mes parents comprenait *Le Mie Prigione* de Silvio Pellico et *Cuore* d'Edmondo de Amicis (sur l'importance duquel je reviendrais plus tard). A côté de la vision toute positive du *Risorgimento* que véhiculent ces œuvres, j'ai également alors lu quelques livres d'auteurs siciliens qui proposaient une vision beaucoup plus négative de cette période de l'histoire, dont notamment le fameux *Guépard* de Tommasi di Lampedusa. Cette vision négative, uniquement littéraire et qui chez moi était alors dénuée de toute connaissance historique me convenait parfaitement. En effet, me sentant et me revendiquant comme parfaitement Français, en grande partie grâce à l'école, je me plaisais à faire état de mes « origines italiennes » tout en dénigrant l'Etat italien que je rendais responsable de l'émigration de mes parents venus d'une Sicile que je voyais, par le prisme de la littérature, comme totalement laissée à l'abandon. De la même façon, je partageais le sentiment de supériorité que la culture française a longtemps eu (et a probablement encore) à l'égard de la culture italienne, et je me souviens parfaitement des discussions que je pouvais avoir alors avec les membres de ma famille en Sicile durant mes vacances au cours desquelles j'affirmais la supériorité de la France sur l'Italie. Je me suis donc construit autour du triangle

France/Italie/Sicile en partant d'une culture sicilienne familiale, en m'en construisant une italienne et en revendiquant la culture française apprise sur les bancs de l'école<sup>114</sup>.

Cette construction identitaire personnelle explique l'origine de mes centres d'intérêts historiques. Dans ma maîtrise préparée à Messine dans le cadre du plan ERASMUS, soutenue en 1997 et dirigée par Philippe Boutry je tentais d'analyser comment les élites de la ville de Messine s'étaient intégrées au nouvel Etat italien entre 1860 et 1880<sup>115</sup> : je questionnais donc au fond le passage d'une culture régionale à une culture nationale, thème qui ne pouvait que trouver des échos dans mon propre parcours biographique. De la même manière, l'étude que je tente d'entreprendre dans la présente thèse porte sur la construction du regard français (dont je suis porteur) sur la nation italienne : elle rejoint donc des préoccupations qui ont chez moi une profonde résonance personnelle, même si j'ose espérer réussir à dépasser cet aspect somme toute secondaire pour arriver à élaborer un discours qui ait quelque pertinence historique.

✓ **L'Italie comme laboratoire : inscrire le regard français du XIX<sup>ème</sup> siècle sur le Risorgimento dans les débats politiques internes**

Pour comprendre comment ce moment de l'histoire italienne qu'a été le *Risorgimento* fut perçu dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle, il faut rapidement retracer les problématiques politiques de l'hexagone de cette époque. La France du XIX<sup>ème</sup> et son histoire ne sont pas une réalité figée. Par conséquent, le regard que la France de cette époque a pu porter sur les réalités de la Péninsule a évolué en fonction des exigences fluctuantes de la période. Pas plus que pour le *Risorgimento*, les problématiques que pose l'histoire de France ne sont identiques d'un bout à l'autre de la période que nous étudions. En terme strictement politique, le XIX<sup>ème</sup> siècle français, au sens large (1789-1914) peut être lu comme le siècle de la progressive démocratisation de la société et de l'appareil d'Etat à partir des convulsions de la Révolution<sup>116</sup> : le XIX<sup>ème</sup> siècle est la recherche de la mise en pratique concrète des principes de la Révolution, dont l'inadéquation originale avec la réalité sociale de la France avait amené à l'instabilité politique chronique du pays. Pour doter la France d'un régime politique durable

---

<sup>114</sup> Sur le rapport au pays d'origine des parents par les enfants d'immigrés italiens, cf les considérations de Pierre Milza, qui corroborent ce dont mon propre parcours témoigne : Pierre Milza, *Voyage en Ritalie*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2004, pp. 553-597 (chapitre intitulé « Identité »)

<sup>115</sup> Angelo Morabito, *Les élites siciliennes et le nouvel Etat italien. L'intégration des élites messinaises à la nouvelle réalité plitique dans les premières années de l'Unité (1860-1880)*, mémoire de maîtrise soutenue à l'université Paris XII en 1997, 151p.

<sup>116</sup> Cf Serge Berstein et Michel Winock, *L'invention de la démocratie. 1789-1914*, op.cit.

(la Troisième République) il faudra un siècle et pour ce faire jeter les bases d'une légitimité nouvelle reconnue par une majorité, faute de l'être par l'ensemble du corps civique<sup>117</sup>.

Or en France, à l'instar de ce qui se passe en Italie à la même époque, c'est autour de l'idée de nation que tout s'est joué, mais avec une différence de taille : alors qu'en France c'est l'Etat qui a créé la nation et qui a unifié depuis le moyen âge l'espace français, ce sont au contraire des élites cultivées qui en Italie ont diffusé l'idée nationale et lutté pour unifier toute la péninsule en un seul et même Etat. Malgré cette différence de taille, en France comme en Italie, le concept de nation est affiné avec le temps, précisé, à partir du terme impensé et générique du départ. Schématiquement, on peut, en suivant plus ou moins les grandes scissions de l'histoire politique, distinguer trois périodes. Sous Napoléon puis durant la Restauration, l'idée de nation fut accolée à l'idée de la liberté, et la lutte pour l'une alla de pair avec la lutte pour l'autre. C'est parce que le pouvoir était dit procédé de la nation que les opposants aux différents régimes qui se succédèrent durant cette période les contestèrent, au nom de la liberté que ces pouvoirs réprimaient. Les Bourbons restaurés furent par exemple souvent attaqués au prétexte qu'ils servaient des intérêts étrangers, eux qui étaient rentrés en France dans les « fourgons » de l'étranger<sup>118</sup>. De 1830 à 1870, la nation fut un âpre enjeu de débats en France. Pour les libéraux au pouvoir, la nouvelle monarchie était nationale, et ne pouvait par conséquent souffrir aucune contestation, du fait de son acceptation des principes de 1789, du drapeau tricolore et du régime parlementaire<sup>119</sup>. Mais l'acceptation du traité de Vienne par ce régime amena au nom de la nation l'opposition de deux groupes : les républicains d'un côté, qui instrumentalisèrent la politique extérieure pacifique de la Monarchie de Juillet pour critiquer le régime en général<sup>120</sup> ; les bonapartistes de l'autre qui guidés par Louis-Napoléon Bonaparte voulaient restaurer la grandeur française par une politique extérieure active, favorisant les causes de la nationalité, en prenant au pied de la lettre les affirmations de Napoléon dans *le Mémorial de Sainte-Hélène*. Avec l'arrivée au pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte et la restauration de l'Empire ce fut cette conception de grandeur de la nation, avec une politique extérieure active, qui fut sur le devant de la scène<sup>121</sup>. Les républicains furent dès lors amenés à redéfinir et à repenser leur rapport à l'idée nationale pour pouvoir continuer à se réclamer de ce principe sans pour autant paraître soutenir un

---

<sup>117</sup> Cf. François Furet, *La Révolution. 1770-1880*, Paris, Hachette, 1999 (édition originale 1988), 2 volumes, 544 et 526p.

<sup>118</sup> Pour l'histoire de la Restauration, cf. Emmanuel de Waresquiel et Benoit Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Perrin, 2002 (édition originale 1996), 500p.

<sup>119</sup> Cf. Pierre Rosanvallon, *La monarchie impossible. Les chartes de 1814 et de 1830*, Paris, Fayard 1994, 377p.

<sup>120</sup> Cf. Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op.cit.

<sup>121</sup> L'historiographie sur Napoléon III et le Second Empire est en plein renouvellement. Cf. la récente mise au point de Pierre Milza, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004, 706p.

régime qu'ils abhorraient. La défaite de Sedan et l'arrivée progressive au pouvoir des républicains amena une nouvelle phase : il s'agissait de faire accepter la république par le corps social et donc de montrer que ce régime était l'aboutissement nécessaire de l'histoire de la nation française : mémoire républicaine et mémoire nationale tendirent à se fondre, et le nouveau régime mit en place une politique mémorielle qui s'appuyant sur l'idée de nation tendait à la populariser et à la confondre avec la république<sup>122</sup>. La politique scolaire mise en place par ce régime avait pour but de faire accepter les principes républicains par les masses, en s'appuyant sur l'histoire nationale dont la république était présentée comme l'aboutissement<sup>123</sup> ; par là cette politique aboutit ici aussi à la nationalisation des masses, alors que jusque là la nation avait été l'affaire des classes au pouvoir ou en lutte pour le pouvoir.

Les représentations françaises sur l'Italie du *Risorgimento* sont à inscrire dans ce contexte de recherche politique interne. Comme l'ont affirmé Pietro Finelli et de Gian Luca Fruci dans l'article qu'ils ont consacré à cette question dans le récent ouvrage sur le *Risorgimento* dirigé par Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg, on assiste durant une grande partie du XIX<sup>ème</sup> siècle à

« l'utilisation de l'histoire italienne et du processus *risorgimentale* comme d'une loupe à travers laquelle il est possible d'observer l'histoire de France et comme d'un outil conceptuel permettant de réfléchir sur la France. L'Italie devient ainsi une sorte de "France possible", un laboratoire politique, continuellement imaginé comme capable de re-proposer de manière originale, voir de dépasser [...] le modèle transalpin et de constituer un creuset d'idées et de solutions politico-institutionnelles pouvant être réexportées au-delà des Alpes dans un jeu continu de miroir et de reflet<sup>124</sup> ».

Nous souscrivons totalement à cette affirmation, qui guide notre manière d'appréhender les textes que nous allons étudier dans le présent travail et qui rejoignent les conclusions

---

<sup>122</sup> Cf. Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, op.cit.

<sup>123</sup> Cf. Jacques et Mona Ozouf, "Le tour de la France par deux enfants. Le petit livre rouge de la République", in id., pp. 277- 301 et Pierre Nora, "Lavisso, instituteur national" in id., pp. 239-275

<sup>124</sup> On assiste, "all'uso della storia italiana e del processo risorgimentale come lente attraverso cui osservare la storia francese e come strumento concettuale per riflettere sulla Francia. L'Italia diventa così una sorta di "Francia possibile", un laboratorio politico immaginato, di volta in volta, come capace di riproporre in modo originale, se non di superare [...] il modello transalpino e di costituire una fucina di idee e soluzioni politico-istituzionali da riesportare al di là delle Alpi in un continuo gioco di specchi e di riflessi". Gian Luca Fruci et Pietro Finelli, "Que votre révolution soit vierge. Il momento risorgimentale nel discorso politico francese (1796-1870)", in Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg (dir.), *Il Risorgimento*, op. cit., pp.747-748

auxquelles nous étions nous-mêmes arrivés lors de notre DEA, travail qui est à l'origine de la présente étude<sup>125</sup>.

✓ **Représentations croisées de Cavour, Garibaldi, Manin, Mazzini et Victor-Emmanuel II vus de France de 1848 à 1914 : délimitation du champ de l'étude**

Dans le sillage de ce DEA, nous avons à l'origine pensé analyser comment était perçue en France la politique de nationalisation des masses en Italie. Nous souhaitions par exemple étudier quelle était la vision qu'on se faisait dans l'hexagone de la monumentalité publique se mettant en place dans la Péninsule pour exalter le nouvel Etat. Nous désirions également observer les jugements émis sur les grandes institutions nationalisatrices que sont l'école et l'armée. Nous voulions aussi voir comment étaient jugées les grandes fêtes mises en place par le nouvel Etat et la politique d'italianisation de Rome devenue capitale. Mais la masse des documents à dépouiller nous est vite apparue comme difficilement surmontable pour nos seules forces. Par conséquent nous avons été amené à réduire notre focale en ne nous concentrant que sur un point qui nous a semblé particulièrement significatif car se trouvant au croisement de tous ceux que nous venons de citer : le culte rendu aux « grands hommes ». En effet, en France comme en Italie, tant le régime de la Troisième République que la Monarchie libérale tentèrent de se légitimer et de nationaliser les masses en menant une politique mémorielle active visant à honorer ceux qui furent très vite présentés comme des « pères de la patrie ». En effet, Dans la nouvelle économie symbolique qui se mit alors en place, le Grand Homme était perçu comme l'incarnation des valeurs nationales que le régime entendait promouvoir. Il remplaçait le Saint, figure exemplaire mise en avant pour l'édification des masses au temps où le politique trouvait sa légitimité dans le religieux. La différence entre le Grand Homme et le Saint apparaît d'évidence : alors que le saint pouvait être adoré dans l'ensemble du monde catholique, et ne contribuait donc qu'indirectement à forger une identité territorialement localisée, le culte du Grand Homme a pour but d'incarner les vertus nationales : on ne peut donc théoriquement le retrouver dans les différents pays européens<sup>126</sup>. Ce grand homme fut célébré de plusieurs façons. Le cas emblématique en France est probablement celui de Victor Hugo. Ses funérailles en 1885 furent un moment de communion nationale à travers laquelle le régime s'auto-célébra. Chaque commune ou presque lui dédia

---

<sup>125</sup> Angelo Morabito, *La réception du Risorgimento en France au XIX<sup>ème</sup> siècle*, mémoire de DEA préparé sous la direction de M. le Professeur Philippe Boutry, Université Paris XII, 2005, 167 p.

<sup>126</sup> Daniel Fabre (dir.), *La fabrique des héros*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999, XI-318 p.

une rue. La statuomanie caractéristique de la période le concerna également, puisqu'il fut également représenté sous forme de statue, à Paris par exemple.

L'Italie unifiée mit également en place un culte à ses grands hommes du *Risorgimento*. Dans la réalité de son déroulement historique, le *Risorgimento* n'a pas été un mouvement unanimiste. Si tous ses principaux acteurs se retrouvaient autour de l'idée de l'indépendance de la nation, et probablement sur l'essence de cette dernière, ils se divisaient fortement quant à la forme politico-institutionnelle à donner à la péninsule. Monarchie ou république ? Etat unitaire ou fédération d'Etats indépendants ? La distance entre un Cavour, qui favorisa la monarchie constitutionnelle et su jouer des événements pour imposer l'unité de la péninsule autour de la maison de Savoie et un Mazzini qui pensait en termes de République était grande. Même au sein d'un même camp, les divisions étaient très fortes. Quoi de commun entre le républicanisme d'un Mazzini, à forte connotation religieuse, et le républicanisme d'un Cattaneo, centré sur l'étude des phénomènes sociaux et ne portant pas d'attention à la question religieuse<sup>127</sup> ? Or, une fois l'Unité réalisée, l'existence du nouvel Etat semble précaire. L'opposition du monde catholique et le brigandage massif dans le Sud, instrumentalisé par les Bourbons dépossédés de leurs Etats et nécessitant l'envoi de l'armée, semblent mal augurer de sa survie. Pour exorciser les risques de division, les dirigeants italiens mirent en place une politique de la mémoire centrée sur le *Risorgimento* et visant à en fournir une vision syncrétique, en invitant les foules à maintenir dans le nouveau cadre institutionnel l'unanimisme qui était censé avoir prévalu à sa réalisation. Ce travail de mémoire s'appuya entre autre sur le culte rendu aux pères fondateurs de la nation. La forme la plus aboutie de cette vision se retrouve probablement dans le livre *Cuore*, d'Edmondo de Amicis, pendant italien au *Tour de France de deux Enfants* de Mme Fouillée. L'auteur, socialiste rallié à la monarchie, présente son ouvrage comme le journal intime que le personnage principal, Enrico, aurait tenu lors de l'année scolaire 1882, qui est celle de la mort de Garibaldi. Ce journal est entrecoupé de récits patriotiques lus mensuellement en classe et de commentaires faits par les parents d'Enrico. Le livre donne à lire toutes les normes sociales que le régime entendait promouvoir. Il comprend les portraits des quatre personnages considérés comme les acteurs principaux du *Risorgimento* : Cavour, Victor-Emmanuel II, Mazzini et Garibaldi. Si dans la réalité des faits les rapports entre eux furent très conflictuels, de Amicis propose une relecture du passé dans laquelle chacun d'entre eux travaillait pour un but commun, l'unité de la Péninsule autour de la maison de Savoie. Chaque personnage est

---

<sup>127</sup> Cf. Martin Thom, « Europa, libertà e nazioni : Cattaneo e Mazzini nel Risorgimento », in Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg (dir.), *Il Risorgimento*, op. cit., pp.331-378

présenté comme l'incarnation de l'une des facettes de l'Italie nouvelle : Victor-Emmanuel II représente la monarchie, Mazzini le théoricien du fait unitaire, Cavour le diplomate talentueux amenant la cause italienne dans les chancelleries européennes, Garibaldi le peuple en arme se levant pour la réalisation de la nation. Si de Amicis proposait là une relecture extrême du *Risorgimento*, d'autant plus importante que son livre devint très vite le livre de référence dans lequel chaque italien apprit à lire, il n'était pas isolé. La toponymie des villes italiennes reprend ce schéma interprétatif, et le pouvoir étatique suivit le même mouvement, mais en insistant moins sur Cavour et Mazzini. La figure de Cavour, pour importante qu'elle était, fut mise un peu en retrait. Peut-être incarnait-elle trop l'élitisme social, dans une période dont la préoccupation principale était l'intégration des masses. Mazzini quant à lui ne fut intégré que plus difficilement au panthéon national promu par l'Etat italien, car s'il est incontestable qu'il fut l'un des théoriciens les plus importants de l'unité italienne, sa prédilection pour la république était un handicap pour promouvoir le culte de sa mémoire dans l'Italie monarchique. L'Etat italien procéda donc avec lui par étape, gommant ses textes républicains et ne retenant de lui que les textes promouvant l'Unité<sup>128</sup>. Cette difficulté à l'intégrer totalement explique qu'il soit le dernier acteur du *Risorgimento* à être statufié à Rome, en 1949 seulement, par l'Italie devenue républicaine, alors que le projet de la statue remontait aux années Crispi<sup>129</sup>. Pour « faire les Italiens », selon la célèbre formule prêtée à Massimo d'Azeglio, les historiographes du régime et Crispi axèrent leurs discours essentiellement sur Victor-Emmanuel II et Garibaldi, présentés comme travaillant de concert, dans une lecture du *Risorgimento* qui voyait en eux l'alliance entre le peuple et la monarchie<sup>130</sup>. Quoiqu'il en soit de ces nuances, les grands hommes dans lesquels l'Italie finit par se reconnaître furent donc ceux venant d'un passé proche dans la lutte pour l'indépendance de la Péninsule.

Dans le jeu de miroir que nous signalions plus haut, les représentations construites en France sur la figure de ces quatre personnages et le devenir de leur mémoire dans l'hexagone nous a semblé un objet digne d'étude. Ceci nous a semblé d'autant plus pertinent que dès le prime abord une différence nous est apparue comme frappante : alors que l'Italie rend hommage à Garibaldi, Cavour, Mazzini et Victor-Emmanuel II, la figure des trois derniers

---

<sup>128</sup> Cf. Pietro Finelli, « 'E' divenuto un Dio' Santità, Patria e Rivoluzione nel "culto di Mazzini" (1872-1905) » in Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg (dir.), *Il Risorgimento*, op. cit., pp.665-695

<sup>129</sup> Jean-Claude Lescure, « Les enjeux du souvenir : le monument national à Giuseppe Mazzini » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 40-2, avril-juin 1993, pp. 177-20

<sup>130</sup> Umberto Levra, *Fare gli italiani. Memoria e celebrazione del Risorgimento*, Comitato di Torino dell'istituto per la storia del Risorgimento italiano, Turin, 1992, XV-461p.



personnages cités semble totalement oubliée en France. En effet, si l'on trouve des noms de rue en l'honneur de Garibaldi dans différentes villes françaises et si trois statues furent érigées en son honneur à Nice, Dijon et Paris entre sa mort et 1907 comme Maurice Agulhon l'a démontré dans une étude pionnière<sup>131</sup>, les autres « héros italiens » semblent pratiquement oubliés en France. A l'inverse, l'éphémère dirigeant de la République de Venise lors de la Révolution de 1848-1849, Daniele Manin, progressivement oublié en Italie, voit un grand boulevard parisien porter son nom à partir de 1880. Cette remarque, et l'analyse des sources que nous avons utilisées nous ont conduit à étudier également les perceptions françaises sur ce dernier, pour voir pourquoi, alors qu'il est oublié en Italie, il fut un temps célébré en France.

Les considérations que nous venons de faire prouvent qu'il existe des différences de représentation entre la France et l'Italie, qui méritent d'être analysées. Comment, à l'époque où chaque nation s'invente son propre panthéon national, les héros étrangers sont-ils vus, acceptés ou refusés ? Que nous dit des différentes cultures politiques hexagonales le regard français sur ces Italiens célèbres ? Comment évolue le regard qui est porté sur eux depuis la France ? Nous sommes forcés dans notre questionnement de procéder par un retour en arrière. Puisqu'à partir de l'unité italienne, et surtout à partir de l'arrivée de la gauche parlementaire au pouvoir dans la péninsule en 1876, le nouvel Etat finit par se reconnaître dans les héros que nous avons signalés, notre interrogation nous amène à étudier le devenir de leur mémoire en France. Mais cette mémoire ne s'est pas construite à partir de rien. Elle est le fruit des représentations progressivement élaborées de leurs vivants. Par conséquent, avant de voir comment leur mémoire se diffuse ou non et se transforme en France sous la Troisième République, il faut dans un premier temps s'intéresser à la représentation française de ces personnages durant la phase active de leur existence.

Cette dernière remarque est d'importance, car elle influe sur le type de sources que nous avons prises en considération. Tant que ces personnages faisaient la « une » de l'actualité, il est possible d'appréhender l'image qu'on se fait d'eux par le biais de la presse. Ils font débat en France à la suite des événements de 1848. Manin, le premier des cinq personnages que nous étudions, expire en 1857. Cavour, rend l'âme en 1861, Mazzini en 1872 Victor-Emmanuel II en 1878 Garibaldi enfin en 1882. Pour pouvoir saisir les opinions des différentes familles politiques sur ces personnages il faudrait donc dépouiller une quantité impressionnante de journaux, sur un arc chronologique parfois très long (9 ans pour Manin, 34 ans pour Garibaldi). Devant l'impossibilité de réaliser ce travail, il nous a fallu opérer un

---

<sup>131</sup> Maurice Agulhon, « Le mythe de Garibaldi en France de 1882 à nos jours » in *Histoire vagabonde T II. Idéologies et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1988, pp. 85-131

choix. A cette époque, l'essentiel des débats se faisait par la presse. Mais très souvent, les auteurs ressentaient le besoin d'aller plus loin qu'un simple article. Ceci peut s'expliquer sous le Second Empire par deux raisons. D'une part le titre de presse auquel tel auteur pensait peut refuser de publier une étude trop longue. D'autre part, quand le sujet était par top polémique, la crainte de la censure pouvait jouer. Par conséquent très souvent les personnes qui voulaient mettre une opinion sur la place publique décidaient de publier une brochure, en général d'une trentaine de pages, pour pousser plus loin le débat. L'intérêt d'une brochure est de ne se centrer, à l'inverse d'un journal, que sur un seul thème. L'auteur qui publie ce type de texte peut espérer avoir une audience plus large que celle des lecteurs d'un journal. Ainsi, la publication d'une brochure témoigne de la volonté de son auteur et de son éditeur de porter tel ou tel thème sur la place publique. Par conséquent, nous avons fait le choix de dépouiller de manière exhaustive toutes les brochures publiées du vivant des personnages dont nous cherchons à appréhender l'image en France. Nous avons trouvé également nombre de chants et poèmes dédiés à nos héros. Nous les avons également dépouillés. Si souvent les vers qu'on y trouve ne brillent pas pour leurs qualités littéraires, ils sont néanmoins intéressants car ils nous permettent de voir quelle image d'eux diffusent auprès d'un public plus populaire que les lecteurs de journaux ou de brochures un genre qu'on hésite à qualifier de littéraire. Enfin, nous avons aussi étudié les livres publiés de leurs vivants et après leur mort. Il est évident que ce que nous avons dit sur les brochures est encore plus vrai pour les livres, qui nécessitent de la part des auteurs un travail de plus longue haleine, et témoignent davantage encore de la volonté de porter le débat sur l'argument traité dans l'ouvrage. L'intérêt de l'analyse de l'ensemble de ce type de source a été mis en évidence de manière magistrale par Lucy Riall, dont la démarche nous a beaucoup inspirée, dans l'ouvrage qu'elle a consacré à la construction du personnage médiatique que fut Garibaldi à l'échelle européenne<sup>132</sup>. Elle a montré que l'énorme popularité dont il a joui de son vivant était liée à la médiatisation de sa personne, permise par l'essor de la presse du temps et par la démocratisation de la lecture créant un lectorat populaire avide d'aventure, de dépaysement et sensible à la présentation romancée de l'actualité politique. Garibaldi se prêta aux exigences de cette économie médiatique nouvelle pour promouvoir ses idéaux politiques. L'étude qu'a conduite Lucy Riall montre donc que ce type de source permet d'étudier les représentations construites sur un personnage célèbre du temps et d'entrevoir le public auquel elles étaient destinées. Croiser les représentations de Garibaldi, Cavour, Mazzini, Manin et Victor-Emmanuel II en France par le

---

<sup>132</sup> Lucy Riall, *Garibaldi. L'invenzione di un eroe*, Rome-Bari, Laterza, 2007, IX-605p.

biais de ce type de source, tant par une analyse statistique que par celle du contenu des textes nous a semblé un moyen pertinent pour étudier l'appréhension hexagonale de la péninsule dans toutes ses nuances. Nous avons également étudié les textes de ces personnages publiés en France, en tentant d'analyser qui les traduit et dans quel but pour voir quelle partie de leurs idées fut diffusée en fonction du contexte politique propre à l'hexagone.

Du vivant de nos personnages, mis à part la traduction de leurs écrits, on trouve les trois types de textes (livres, chants ou poèmes, et brochures). Après le décès de chacun d'entre eux, leur mémoire est essentiellement transmise par des livres. Mais pour saisir au plus près la diffusion de cette dernière, il faut élargir le panel de documents à étudier. Petit à petit, le *Risorgimento* devient une référence du passé, un objet d'histoire. Par conséquent, nous avons étudié tous les ouvrages à caractère historique publiés en France sur le processus unitaire italien. Le but n'est pas de voir si les historiens ou polémistes qui écrivent l'histoire du passé disent vrai. Cette recherche de la Vérité avec un V est une illusion. Au contraire, il s'agit de prendre ces textes pour ce qu'ils sont. A travers ce que tel historien écrit sur le passé, il est possible de saisir la mémoire historique qui se construit en France sur le *Risorgimento* et qui peut être concurrente de celle politique, ou aller dans le même sens. Cette mémoire nous renseigne sur la culture politique de l'auteur et de la famille de pensée à laquelle il se rattache.

Les sources que nous utilisons sont donc de nature différente, et c'est ce qui fait leur intérêt. En effet, s'il est difficile d'en connaître la diffusion, elles nous renseignent par contre sur la circulation des thèmes qu'elles véhiculent : retrouver une même idée exprimée dans une brochure due à un diplomate célèbre, dans un livre du à un écrivain ayant pignon sur rue ou dans un poème signé par un ouvrier n'est pas anodin. Cela rend compte de l'existence de liens discursifs qui existent entre les différentes strates de la société. Au contraire, ne retrouver certaines idées que dans les textes dus à des auteurs modestes et non dans ceux dus à des auteurs appartenant à l'élite sociale ou intellectuelle permettra de mettre en avant les fractures au sein de cette même société et les singularités de chaque groupe. Nous avons également dépouillé différents titres de presse pour étudier l'impact des décès de nos personnages dans l'opinion publique française, le décès étant l'occasion d'élaborer un discours cristallisant les représentations existantes sur un personnage et permettant de définir les valeurs politiques

auxquelles se réfèrent le rédacteur d'un texte évoquant la vie du disparu. A travers le mort, les textes rédigés donnent à lire par conséquent toute une culture politique<sup>133</sup>.

Il convient de préciser ce que nous entendons par ce terme que nous avons déjà utilisé à plusieurs reprises. Le premier à avoir utilisé cette expression est à notre connaissance Jean-François Sirinelli dans le deuxième volume de *l'histoire des droites en France* qu'il a dirigé. Cet ouvrage, paru en 1992, s'inscrivait dans la filiation de l'étude pionnière de René Rémond sur le même thème<sup>134</sup>. Ce dernier avait eu pour mérite d'inscrire l'histoire politique dans le temps long, en mettant en avant des lignes de force structurant les familles politiques conservatrices, au-delà des événements jalonnant la chronique parlementaire. Il avait mis en avant l'existence de 3 familles qu'on peut classer à droite et dont les alliances et les affrontements structurent selon lui une partie de la vie politique française depuis la Restauration. Aux légitimistes fidèles à la branche aînée des Bourbons, refusant en bloc l'héritage de 1789 et voulant revenir aux principes d'ancien régime, s'opposent selon son analyse les orléanistes et les bonapartistes. Les premiers, partisans à l'origine de la famille des Orléans, acceptent les principes libéraux de la Révolution en défendant les idées de liberté de conscience, de religion et d'expression, mais sont favorables au maintien d'un statu quo social dans lequel le pouvoir appartient aux notables perçus comme les plus capables de conduire la nation. La monarchie parlementaire est la traduction institutionnelle de ces idées. Les bonapartistes tentent quant à eux de concilier le principe d'autorité avec celui de la modernisation. Ils sont favorables à un système politique autoritaire dans lequel le pouvoir revient à un homme fort dialoguant directement avec le peuple via la pratique plébiscitaire pour se passer des corps intermédiaires. Comme on le verra au cours de notre travail, nous reprenons, au moins jusqu'au milieu des années 1880, ces distinctions. Après avoir mis en évidence l'existence de ces familles, René Rémond analysait les rapports politiques entre ces trois familles sur 150 ans. L'entreprise menée près de quarante ans après par Jean-François Sirinelli entendait approfondir les pistes mises en avant par René Rémond en élargissant le champ de l'investigation. Si le premier volume, sous le titre « politique », est le plus classique et reprend les mêmes thématiques que celles développées par René Rémond, les deux volumes suivants, plus ambitieux, entendaient analyser les représentations poussant les acteurs de ces familles politiques à agir et leurs façon d'appréhender l'existence. Le troisième volume, intitulé « sensibilités » tentait une approche anthropologique de l'homme de droite,

---

<sup>133</sup> Cf. Delphine Dulong, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », in *Revue française de science politique*, 44(4), août 1994, pp. 629-647. Catherine Brice, « La mort du roi. Les traces d'une pédagogie nationale », in *MEFRIM*, 109(1), 1997, pp. 285-294

<sup>134</sup> René Rémond, *Les droites en France*, Paris, éditions aubier, 1982, 544p. (édition originale 1954)

en étudiant les rapports à la religion, à la famille ou à l'éducation des personnes pouvant être classées sous ce vocable. Le deuxième volume, qui nous intéresse plus particulièrement, est intitulé « cultures ». Les collaborateurs de Jean-François Sirinelli tentaient à travers leurs études de voir quelles sont les idées forces qui guident les hommes appartenant à ces diverses familles politiques et quels canaux ils utilisent pour les diffuser. Cette notion de cultures politiques est à l'origine d'un profond renouveau des études d'histoire politique depuis une vingtaine d'année. Il ne s'agit plus seulement d'étudier les réalisations des hommes politiques, leurs affrontements et leurs relais dans la société mais d'étudier au nom de quels principes les différents acteurs interviennent dans la sphère publique. Pour reprendre une définition récemment donnée par le même Jean-François Sirinelli, on peut voir les cultures politiques (qu'elles soient de droite ou de gauche)

« comme un ensemble de référents (notamment croyances, valeurs, mémoire spécifique, vocabulaire propre, sociabilité particulière, ritualisée ou pas) formalisés au sein d'un parti ou plus largement diffus au sein d'une famille ou d'une tradition politiques, en d'autres termes un ensemble de représentations qui soude un groupe humain sur le plan politique, c'est-à-dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l'avenir vécue ensemble<sup>135</sup>. »

L'étude des textes français publiés sur Cavour, Garibaldi, Mazzini, Manin et Victor-Emmanuel II de 1848 à 1914 doit permettre de mettre en évidence certains traits des cultures des différentes familles politiques et de voir comment ces représentations différenciées s'inscrivent dans le cadre du débat agitant la sphère politique sur la nature du régime qui conviendrait le mieux à la France. Des travaux ponctuels réalisés sur l'un ou l'autre des personnages qui nous intéressent montrent l'intérêt de notre questionnement. On peut observer au travers de ces études qu'ils ont été utilisés de leurs vivants comme des modèles ou des contre-modèles politiques à usage interne. La figure de Mazzini par exemple a été source de débats au sein de la gauche française dans la période consécutive à l'expérience de 1848 et de la République Romaine. Autour de sa figure fut élaboré un discours qui redessina les clivages existants au sein des différentes familles politiques classées à gauche. A droite il fut utilisé pour décrédibiliser la cause italienne dans son ensemble, et ceux des français qui la soutenait<sup>136</sup>. Contre ces représentations négatives de la forme républicaine mise en avant par

---

<sup>135</sup> Jean-François Sirinelli, "Cultures politiques" in Christian Delporte, Jean-Yves Mollier et Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, op. cit, p. 229

<sup>136</sup> Cf. Louis Girard, « Mazzini et la France », in *Mazzini e il mazzinanesimo, Atti del XLVI congresso di storia del Risorgimento italiano, Genova, 24-28 settembre 1972*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1974, p 131-145. Cf. également Anne-Claire Ignace, "Giuseppe Mazzini et les démocrates français: débats et

les conservateurs en se servant de la figure mazzinienne, les républicains lui opposèrent la figure de Manin, présentée comme le dirigeant d'une république vertueuse prouvant qu'ordre et république pouvaient aller de pair<sup>137</sup>. L'étude de l'impact de la mort de Victor-Emmanuel II en France a été esquissée par Philippe Gut au travers de l'analyse de titres de presses. Il a montré que les portraits réalisés à cette occasion sur le souverain interrogeaient constamment la réalité politique française, soit au travers de la question du meilleur régime possible, soit en interrogeant les liens unissant en Italie Eglise et Etat soit enfin en esquissant un bilan sur les relations diplomatiques entre la France et l'Italie, à un moment où la jeune République était isolée sur la scène internationale et où l'Italie avait tendance à se tourner vers les Empires centraux, ce qui ne pouvait manquer de susciter une certaine amertume en France<sup>138</sup>. La figure qui a fait l'objet de moins d'analyse est probablement celle de Cavour, auquel nous avons consacré le chapitre rédigé de notre DEA. Il ressortait de cette étude que le ministre piémontais fut d'abord utilisé sous le Second Empire pour se positionner par rapport au régime de Napoléon III, puis qu'il servit à légitimer les vertus d'un régime parlementaire aux débuts de la Troisième République et qu'enfin il fut mis en avant par certains auteurs après la signature de la Triple alliance pour signifier la nécessité d'une alliance entre la France et l'Italie<sup>139</sup>. Garibaldi a quant à lui fait l'objet de nombreuses publications historique en France, prolongeant chez les historiens l'intérêt qu'il avait suscité de son vivant parmi ses contemporains. En effet, pendant la phase active de sa vie et jusqu'à la fin de la période que nous étudions, sa figure écrase celle des quatre autres personnages, comme en témoigne le graphique suivant. Pour l'élaborer, nous avons comptabilisé tous les textes publiés en France, quelque soit leur genre littéraire, sur la période considérée et nous les avons classés par décennie.

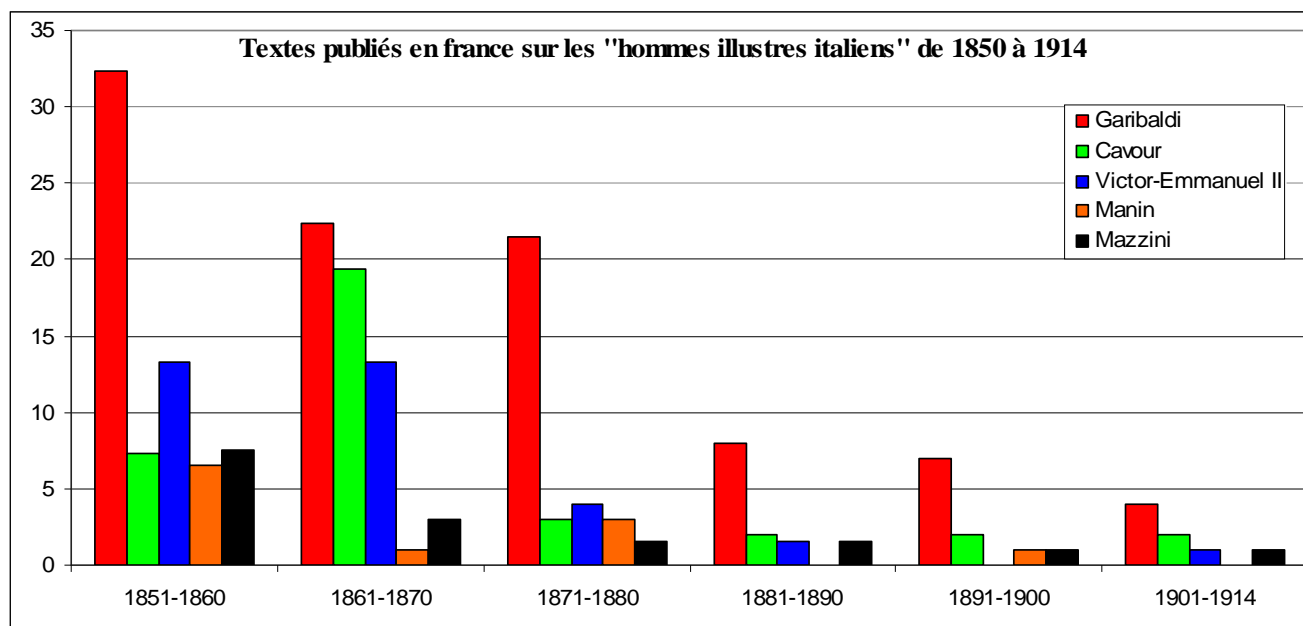
---

reclassements au lendemain du "printemps des peuples" », in *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n°36, 2008/1, pp. 133-147

<sup>137</sup> Cf. parmi différentes mises au point du même auteur : Gian Luca Fruci « La bonne et la mauvaise République. Regards croisés entre Paris, Rome et Venise en 1849 », in Laurent Reverso, *Constitutions, républiques, mémoires. 1849 entre Rome et la France*, op. cit., pp.291-310

<sup>138</sup> Philippe Gut, « Victor-Emmanuel II, son règne et les relations franco-italiennes devant l'opinion publique française (janvier 1878) » in *Opinion publique et politique extérieure. I. 1870-1915. Actes du colloque organisé par l'école française de Rome, février 1980*, Rome, école Française de Rome, 1981, pp. 531-589

<sup>139</sup> Angelo Morabito, "La mémoire de Cavour dans la culture politique française de sa mort (1861) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle", in *MEFRIM*, 120-1, 2008, pp.235-257



Comme on le voit, Garibaldi est celui qui focalise le plus l'attention de son vivant, et celui qui est célébré en France plusieurs années encore après sa mort. Or ici surgit un paradoxe. Alors que la figure de ces différents personnages est progressivement investie par l'Etat italien pour se légitimer, alors qu'ils deviennent progressivement les héros nationaux de l'Italie, et dans un contexte où les rapports diplomatiques entre la France et l'Italie tendent à se détériorer, il aurait été logique qu'ils disparaissent *tous* progressivement de la conscience nationale française qui s'inventait au même moment ses propres héros nationaux. Mais les choses sont plus compliquées, puisque, comme nous l'avons vu, Garibaldi finit par être célébré en France et intégré au panthéon national français, ou à tout le moins dans le panthéon de certaines familles politiques françaises. Or comme on le voit de façon sommaire avec le graphique ci-dessus, dans le même moment, la mémoire des autres pères nationaux italiens en France devient des plus réduites. L'un des enjeux de notre travail est d'expliquer comment on en est arrivé à ce résultat.

La démarche qui est la notre ainsi que les grands axes de notre questionnement ayant été dévoilés, il nous faut à présent expliciter à la fois les bornes chronologiques de notre étude et les découpages que nous avons opérés au sein de ces bornes.

Notre étude ne pouvait commencer qu'avec la Révolution de 1848, puisque c'est à partir de cette date que tous les personnages que nous traquons entrent en scène. En effet, si Mazzini était déjà, de manière toute relative, connu avant cette période, c'est cependant dans le sillage de l'expérience de la République Romaine qu'il devint un enjeu important de débats

en France, tout comme Daniele Manin qui devint le président de la République de Venise le 22 mars 1848. C'est également la République romaine qui mit en lumière Garibaldi, avec l'opposition qu'il mena contre les troupes françaises. Victor-Emmanuel entra en scène en 1849 après l'abdication de son père Charles-Albert suite à la défaite de Novare. Enfin Cavour devint un personnage public à partir de 1850 en devenant le ministre de l'agriculture du gouvernement de Massimo d'Azeglio au début du règne De Victor-Emmanuel II. Si ces personnages firent parler d'eux de manière plus ou moins timide dans les années 1850, l'attention publique se cristallisa autour de leur figure au cours de la période 1859/1861, période qui correspond à la difficile formation du nouveau royaume italien.

Nous avons poussé notre étude jusqu'en 1914. Ce choix s'explique par plusieurs raisons. La première concerne la spécificité de la période allant de 1870 aux débuts de la Grande Guerre. Cette période correspond à celle du plus grand effort des appareils étatiques pour diffuser le sentiment national, à travers entre autre le culte des Grands Hommes. L'enjeu de la période était donc à l'intégration des masses dans la vie politique, ou, pour reprendre le titre de l'étude qu'Eric Hobsbawm a consacré à la question, la période peut être vue comme une période de « production de masse des traditions et de traditions productrices de masses<sup>140</sup> ». La phase qui s'ouvre après la grande Guerre ne se servira plus tant du culte du Grand homme pour essayer de légitimer les différents régimes en place en Europe. A partir de 1918 la recherche de la cohésion nationale passera plus volontiers par le culte rendu à la mémoire des morts de la Grande Guerre, aux célébrations autour du Soldat inconnu etc<sup>141</sup>. Par conséquent clore la période au début de la guerre nous a semblé légitime, d'autant que les publications dédiées à nos héros se font très rares après guerre, en continuité avec le mouvement de décrue dont témoigne notre graphique : à partir des années 1890, le débat sur nos quatre personnages tend à devenir très marginal, sans disparaître complètement.

Une fois les bornes chronologiques de notre étude délimitées, il nous a fallu procéder à un découpage pour distinguer des grandes étapes. Pour ce faire, il nous a fallu prendre en compte trois types de chronologies différentes. La première concerne celle de la publication des textes consacrés à nos héros telle que notre graphique en rend compte : aux vues de ce dernier, deux périodes sembleraient s'imposer : la période allant jusqu'à 1870, au cours de

---

<sup>140</sup> Eric Hobsbawm, « production de masse des traditions et de traditions productrices de masse », in Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *L'invention de la tradition*, Paris, Editions Amsterdam, 2006 (édition originale anglaise 1983), pp. 279-324

<sup>141</sup> Cf. Georges L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Pluriel, XVII-291p 2003 (édition originale anglaise 1990).



laquelle les publications sont nombreuses, puis une période de progressif déclin de l'intérêt pour nos personnages dans les années suivantes. Mais cette chronologie des publications sur Cavour, Victor-Emmanuel, Mazzini, Manin et Garibaldi doit être inscrite à l'intérieur de l'évolution politique générale du pays, s'il est vrai que l'évocation de ces différents acteurs politiques transalpins en France répond à un souci de positionnement à l'intérieur du débat politique hexagonal. On peut ici à grand traits diviser l'histoire politique française à partir de 1848 en plusieurs phases. On peut reprendre la succession des régimes : on passe de la Deuxième République (de 1848 à 1851), au Second Empire (de 1852 à 1870) à la Troisième République (à partir de 1870). Mais il est possible d'affiner, en distinguant à l'intérieur de chacun des régimes différentes phases. Ainsi le Second empire peut être divisé en deux phases : à l'Empire autoritaire (1852-1860) succède l'Empire libéral (1860-1870). De même la Troisième République connaît bien des soubresauts : à une décennie de mise en place du régime (1870-1879) fait suite une époque de consolidation de ce dernier, avec les grandes lois laïques, notamment en ce qui concerne l'école (années 1880). Les années 1890 sont marquées par de fortes turbulences, du scandale de Panama aux troubles amenés par l'affaire Dreyfus. Cette période prend fin avec ce qu'il est convenu d'appeler la Belle Epoque, soit les premières années du XX<sup>ème</sup> Siècle jusqu'à la Grande Guerre. Ces années sont marquées par un renforcement des institutions républicaines via une réaffirmation des grands principes du régime (loi de 1901 sur les associations et loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat) ainsi que par la montée conjointe du nationalisme et de la question sociale. Dans le cadre de notre étude, il faut prendre en compte ces aléas de la vie politique française, pour voir si la mémoire de nos héros, lorsqu'elle est repérable, subit des évolutions aux grès des circonstances politiques nationales.

Enfin, il nous a fallu prendre en compte une troisième chronologie : celle des rapports franco-italiens. Cavour, Mazzini, Victor-Emmanuel II et Garibaldi deviennent progressivement les symboles de l'Italie, alors que Manin est progressivement oublié. Si la France s'est incarnée dans des grands hommes, elle a surtout promu sur l'ensemble du territoire la figure symbolique de Marianne. Au contraire en Italie, le culte risorgimental autour de la figure des quatre « pères de la patrie » a eu pour conséquence de faire de chacun de ces personnages l'incarnation de l'Italie, d'où l'absence dans la Péninsule d'une figure symbolique incarnant le pays. En Italie, la représentation de l'un des quatre personnages qui nous intéressent répond à deux logiques : d'une part elle permet de se situer politiquement (les républicains italiens mettant l'accent sur Mazzini, les monarchistes sur Victor-Emmanuel par exemple) ; d'autre part elle est un moyen d'incarner un aspect de la nation, au-delà des

divisions politiques internes. Mais ci cela est ainsi, la représentations de ces personnages en France ne peut manquer de subir des transformations aux grès des aléas des relations diplomatiques entre les deux pays. La chronologie des relations franco-italiennes peut être résumée à grands traits. Dans un premier temps sous le Second Empire la France est le principal partenaire du Royaume du Piémont, et l'aide à obtenir l'indépendance de la Péninsule amenant à son unification, de 1856 (congrès de Paris) à 1861 (proclamation du règne d'Italie). La fin du Second Empire est marquée au contraire par une certaine animosité, les positions françaises par rapport à la question romaine empêchant l'achèvement du processus unitaire. Sous la Troisième République, on passe par trois grandes phases. De 1870 à 1882 les rapports entre les deux nations semblent dériver vers des rives opposées. L'hostilité française au temps de l'Ordre Moral, les rivalités coloniales autour de la question tunisienne amènent progressivement l'Italie à rechercher l'alliance des Empires centraux, ce qui entraîne la signature de la Triple Alliance en 1882 et ouvre un cycle de méfiance déclarée, surtout lors du passage de Crispi à la tête des affaires en Italie de 1887 à 1896 comme en témoignent la guerre douanière entre les deux nations à partir de 1887 ou la reconduction de la Triple Alliance dans un sens nettement anti-français la même année. La chute de Crispi en 1896 ouvre une nouvelle phase, de rapprochement progressif. Si la Triple Alliance est reconduite chaque fois qu'elle arrive à terme, la diplomatie française réussie à se rapprocher de celle italienne. Les relations entre les deux nations s'apaisent, dans une évaluation moins passionnée des intérêts bien compris de chacun, jusqu'à l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la Triple Entente en 1915<sup>142</sup>.

En surimposant ces trois chronologies (celle des publications françaises sur les personnages que nous étudions, celle de l'évolution politique intérieure française, celle des relations diplomatiques franco-italiennes) il nous a semblé possible de dégager 3 grandes périodes pour étudier au mieux notre sujet. La première correspond à la période allant de 1848 à 1861. La seconde va de 1862 à 1882 (année de la mort de Garibaldi et de la signature de la Triple Alliance). La dernière période couvre les années allant de 1882 à la Grande Guerre. Il paraît souhaitable d'explicitier le pourquoi de ce découpage.

La première période correspond aux années de la Deuxième République et de l'Empire autoritaire, ainsi qu'à la phase active de réalisation de l'unité italienne. La cause italienne ayant servi à se situer politiquement dans le champ politique français, les personnages que

---

<sup>142</sup> Cf. Pierre Milza, *Français et italiens à la fin du XIXème siècle*, Rome, école française de Rome, Paris, diffusion De Boccard, 1981, 2 volumes,

nous étudions n'ont pu manquer de susciter des débats à ce moment-là. Dans le jeu de miroir que nous indiquions plus haut, évoquer Cavour, Garibaldi, Mazzini, Manin ou Victor-Emmanuel II en France durant cette période relève souvent de l'action politique. Leur consacrer un texte, un portrait ou un pamphlet répondait à une double exigence : d'une part cela permettait de prendre position vis-à-vis de la question italienne et de la politique de Napoléon III dans la péninsule ; d'autre part cela permettait également de légitimer ou de condamner des tendances politiques françaises qu'on projetait sur ces acteurs.

La deuxième période court de 1861 à 1882. A l'Empire libéral succède la Troisième République qui se met difficilement en place. La période est donc marquée du sceau de la recherche institutionnelle. En Italie même, le processus d'unification s'achève péniblement, avec le rattachement de Venise en 1866 et de Rome en 1870 suite à la défaite de Sedan. Simultanément se met en place la politique de nationalisation des masses italiennes avec tout un travail autour des personnages que nous étudions pour leur faire légitimer par l'élaboration d'un discours officiel à leur endroit le nouvel Etat. Dans ce cadre et en fonction de l'évolution politique française, les représentations hexagonales sur nos cinq personnages se transforment avec le temps. La libéralisation du régime impérial entraîne un éloignement d'une partie de ses soutiens originels, dont les catholiques. Napoléon III ne réussit cependant pas réellement à les compenser par des soutiens nouveaux venus de l'orléanisme ou de la gauche démocratique. Cette période trouve précisément son origine dans le rabattement des cartes du champ politique français à la suite de l'intervention française dans le processus aboutissant à l'unification de la péninsule. Elle amène à d'intenses débats sur le devenir du régime, sur les identités des forces politiques, sur les valeurs qui doivent fonder l'action politique. Elle est de plus marquée par la lancinante question de Rome capitale. Le refus de la part de Napoléon III de voir aboutir cette revendication italienne a des conséquences importantes. Pour éviter que les troupes françaises n'interviennent sur le sol de la nouvelle nation, Rattazzi, deuxième successeur de Cavour, est obligé d'envoyer la troupe dans les montagnes de l'Aspromonte tirer sur Garibaldi en 1862, alors que celui-ci avait lancé une expédition pour prendre la ville éternelle au nom de Victor-Emmanuel II. Cet épisode, qui provoque la chute de Rattazzi, montre les divisions à l'intérieur des élites italiennes sur la voie à prendre pour voir aboutir la question romaine et est une preuve de la faiblesse du nouvel Etat. En 1867, ce sont cette fois les troupes françaises directement qui arrêtent Garibaldi dans une de ses nouvelles tentatives pour prendre Rome, à Mentana, bataille au cours de laquelle « les chassepots firent merveilles ». Alors que la France fut la nation étrangère qui s'était le plus engagée en faveur de l'indépendance de l'Italie, elle finit par être perçue dans la Péninsule et en France même

par les forces la soutenant comme la puissance faisant obstacle à sa réalisation finale, du fait des choix de l'Empereur. Dans ce cadre, l'utilisation française de la figure des « pères de la nation italienne » et de Manin, permet de se positionner par rapport à la politique impériale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et permet de proposer des solutions alternatives. Cette période correspond aussi à une époque de libéralisation de la presse. La censure s'exerçant avec moins de vigueur, les propos sont plus libres, la critique plus aisée. Comme le montre notre graphique, au cours de cette période, c'est la figure de Garibaldi qui domine en France, sans pour autant que celle des autres acteurs soient négligées, exception faite pour Mazzini, qui semble pratiquement exclu de la conscience nationale dès le Second Empire. Il sera par conséquent intéressant de voir pourquoi Mazzini est si tôt hors jeu. Il conviendra aussi de s'interroger sur les autres acteurs, en voyant qui parlent d'eux et au nom de quels intérêts. Après la chute de l'Empire, les figures de nos cinq personnages n'ont plus à être utilisées pour se positionner par rapport à un régime politique qui n'existe plus. Mais le nouveau régime ne se met en place que difficilement. Les évoquer dans ce cadre peut servir à légitimer par l'évocation d'exemples étrangers des futurs possibles pour la France. De plus, l'intervention de Garibaldi dans la campagne de 1870 a pour conséquence de faire de ce dernier un enjeu de combats politiques français. C'est la raison pour laquelle à partir de ce moment-là, c'est essentiellement de lui qu'on parle en France. Il faudra voir alors si l'évocation de sa figure italienne est au centre des débats ou bien s'il est d'abord vu comme le symbole d'une république en lutte pour sa survie. La période est également marquée par la mort de Mazzini, Victor-Emmanuel et Garibaldi. Dans le cadre des questionnements quant au devenir institutionnel de la France, il conviendra d'analyser les discours élaborés lors de leurs décès, pour voir s'ils servent de référence et de marqueurs politiques dans l'espace français.

La dernière période que nous traiterons plus rapidement faute de source suffisante et que nous placerons donc en épilogue est celle de la mémoire de tous ces personnages. Elle correspond au progressif éloignement de la France et de l'Italie dans les relations diplomatiques. A partir de ce moment-là le regard français sur l'Italie semble être surtout marqué par les questions diplomatiques. L'Italie n'est plus vue principalement comme un laboratoire politique français mais comme une nation potentiellement dangereuse pour la France. Le regard français est donc nettement moins enthousiaste que dans les périodes précédentes. Cela ne peut manquer d'influer sur les représentations hexagonales concernant les « pères fondateurs de la nation italienne ». Il conviendra donc de voir si ces personnages qui avaient été jusqu'alors utilisés comme des modèles ou des contre-modèles politiques finissent par être surtout vus comme l'incarnation d'une nation rivale. Mais parallèlement la

période est celle de la manifestation visible de l'intégration de Garibaldi dans le panthéon national comme en témoigne l'érection des statues à son effigie à Nice, Dijon et Paris. Il conviendra donc de voir, par l'analyse du discours sur ces cinq personnages, comment l'Italie est perçue en France, au travers de cette double évolution.

Arrivés au terme de cette étude, nous espérons avoir réussi à montrer comment a évolué le regard français sur l'Italie tout au long de la période, ce que cette évolution nous dit sur les changements à l'œuvre dans le monde politique français et comment ce regard, après les tensions de la période crispienne, s'est apaisé, ouvrant la voie à l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des pays membres de la Triple Entente en 1915.

**PREMIERE PARTIE.**

**1848-1861 :« FAIRE L'ITALIE » VU DE FRANCE**

**RECHERCHES POLITIQUES INTERIEURES ET MODELES ETRANGERS :**

**LES REPRESENTATIONS FRANÇAISES**

**DES « CONTEMPORAINS CELEBRES » ITALIENS**

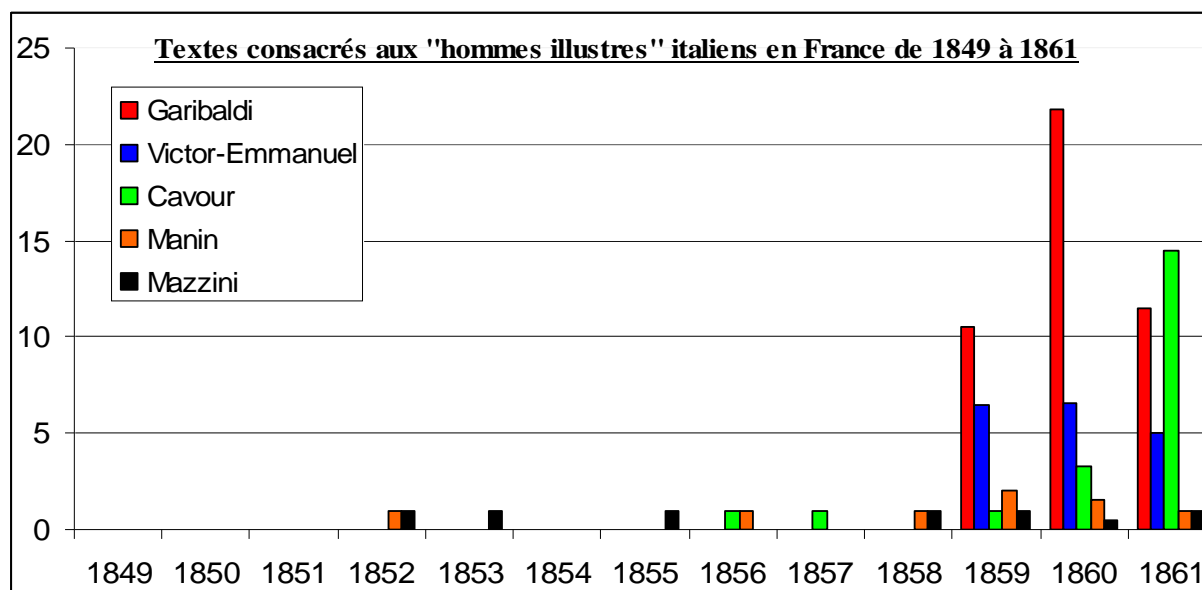
## **Chapitre 1 : Se positionner par rapport à la nature du régime politique idéal pour la France : les représentations françaises des hommes illustres italiens de 1848 à 1858**

La période ouverte par la Révolution de 1848 est marquée par une intense activité intellectuelle et publiciste dont le but est de définir et de diffuser les idées sur la nature du régime politique idéal que la France doit adopter pour faire face au vide laissé par la chute de la monarchie constitutionnelle. C'est dans le cadre de cette réflexion et dans le contexte de la mise en place de la nouvelle économie symbolique des états modernes évoquée dans notre introduction que sont appréhendés les leaders politiques étrangers. Ils sont toujours présentés comme l'incarnation de modèles dont les auteurs les évoquant entendent légitimer ou délégitimer la cause en France. Pour percevoir la façon dont les « hommes illustres italiens » que nous étudions ont été appréhendés dans l'hexagone, nous avons dépouillé de manière systématique tous les textes publiés sur eux, à partir de la première trace qu'on peut en trouver. Ceci nous a permis d'établir le graphique présenté en introduction et qui nous a servi à élaborer les grandes phases chronologiques qui structurent l'ensemble de notre travail. Ce premier graphique général découpé de façon décennale montrait que la période allant de 1851 à 1870 était celle au cours de laquelle le plus grand nombre de textes avait été publié. Ceci est déjà révélateur en soi de la forte médiatisation en France de la question italienne au moment de la réalisation de son Unité et de la tendance au cours de cette période à incarner les enjeux politiques dans des personnages emblématiques. Ceci est à analyser comme allant de pair avec l'affirmation d'une culture de masse tendant à formater le discours public véhiculé par les journaux et réduisant les enjeux politiques à des conflits de personnes<sup>1</sup>.

Le graphique proposé à la page suivante est plus précis que le précédent : il donne le détail annuel des publications sur Mazzini, Garibaldi, Victor-Emmanuel II, Manin et Cavour de 1849 à 1861. Le choix de ces dates s'est imposé à nous. 1849 correspond à la première publication d'un texte non confidentiel de Mazzini en France, et donc à l'apparition de ce personnage sur la scène publique hexagonale. Le choix de 1861 correspond à l'achèvement de la première phase de la réalisation de l'unité et à la mort de Cavour, qui clôt un cycle dans l'appréhension française du discours sur les « contemporains célèbres » italiens.

---

<sup>1</sup> Sur la construction d'un espace public à travers la standardisation des discours médiatiques, cf. Dominique Kalifa, *La culture de masse en France, I, 1860-1930*, Paris, La découverte, 2001, et les considérations de Gérard Noiriel in Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle. Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, pp. 83-121



La lecture de ce graphique nous livre deux enseignements qui orientent notre manière d'aborder ces textes. La première remarque est que la période la plus féconde en publications correspond à la période 1859-1861. Ceci n'est pas pour nous surprendre, cette période étant celle de l'engagement militaire de la France au côté du Piémont contre l'Autriche, de l'expédition des Mille et de la proclamation par Cavour de la nécessité de faire à terme de Rome la capitale du nouvel Etat. Toutes ces questions engageant directement ou indirectement des intérêts français ne peuvent manquer de susciter des débats dans l'Hexagone. Ces débats se donnent d'autant plus facilement à lire que la période correspond à un certain assouplissement de la répression concernant les publications, d'autant plus vrai en ce qui concerne les questions italiennes. En effet, les décisions de Napoléon III relatives à la péninsule lui ont aliéné le soutien dont il bénéficiait auprès d'une partie des catholiques. Pour obtenir de nouveaux appuis et populariser ses choix en matière de politique internationale, le pouvoir en place favorise la fondation d'un nouveau journal, *l'Opinion nationale* dont le premier numéro sort le premier septembre 1859, sur une ligne très italophile. Ses prises de position sont attaquées par la presse légitimiste et catholique, mais également par la presse républicaine : en effet cette dernière est soucieuse d'apporter son soutien à la cause italienne sans pour autant paraître rallier le régime de Napoléon III<sup>2</sup>. L'existence de ce titre de presse et la redistribution des cartes du jeu politique du fait des choix italiens de l'empereur favorisent sur ces questions une certaine liberté qui nous permet de saisir au plus près les représentations qui se construisent alors autour des personnages que nous étudions. Cette période couvrant les années 1859-1861 est d'autant plus intéressante pour notre propos qu'elle est la seule au cours

<sup>2</sup> Cf. Claude Bellanger, Jacques Godechot et alii, *Histoire générale de la Presse. Tome II, de 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, pp. 275-282 Christophe Charle, *Le siècle de la presse*, Paris, le Seuil, 2004, pp. 97-98



de laquelle des textes sont publiés sur nos cinq héros *simultanément*. L'étude comparative de ces documents doit nous permettre d'analyser comment la réalité italienne est perçue au prisme de ces personnages et comment chaque famille politique marque son identité par rapport à elle-même et par rapport aux autres en se reconnaissant dans tel ou tel autre des leaders politiques que nous analysons. Nous porterons donc une attention toute particulière à l'analyse des textes publiés au cours de ces trois années qui constituent pour nous un véritable laboratoire. Mais au préalable, il conviendra d'étudier la période antérieure (1848-1858), en voyant comment ces personnages sont reçus dans le discours public français au fur et à mesure de leur apparition dans l'actualité.

La deuxième remarque concerne la part relative de chacun de nos personnages dans les publications de la période : Si les publications concernant Garibaldi écrasent celles des quatre autres réunis, il faut aussi remarquer que le rapport entre les publications sur un personnage et la part active réelle de ce dernier dans les différents événements de la Péninsule ne vont pas forcément de pair. Ceci se voit lorsqu'on compare les textes publiés sur Mazzini et sur Manin. A s'en tenir aux seules publications les concernant, on constate que les deux personnages font leur entrée dans le discours public hexagonal au même moment, puisqu'ils font tous deux l'objet d'une publication en 1852. Mais le devenir de leurs représentations diffère assez vite, tant au niveau des publications qu'au niveau des publics concernés par ces textes, comme nous tenterons de le montrer. Or force est de constater que ce devenir n'est pas en lien avec l'activité réelle de ces personnages sur la scène politique. Manin étant mort le 22 septembre 1857 n'a pas participé, et pour cause, aux événements se déroulant durant les années 1859-1861 qui voient se réaliser la construction du royaume italien. Pourtant on constate qu'il a droit au cours de ces années décisives à plus de publication que Mazzini qui est pourtant encore vivant et qui prend position par rapport aux événements se déroulant dans la péninsule. L'analyse de la nature de ces publications montre de plus que celles relatives à Manin s'adressent à un public différent de celles relatives à Mazzini : pour ce dernier, les quelques textes publiés ne sont que des petites brochures polémiques répondant aux besoins immédiats de l'actualité, alors que Manin voit durant ces trois années la publication d'une biographie de référence, due à la plume de Henri Martin<sup>3</sup>. De même c'est au cours de cette période qu'est publié un recueil faisant autorité de sa correspondance et de ses documents

---

<sup>3</sup> Henri Martin, *Daniel Manin*, Paris, Furne, 1859, XXIV-423p.

privés lors de la république vénitienne<sup>4</sup>. Manin mort est donc bien plus présent dans le discours public français que Mazzini, qui bien que vivant est dès cette époque totalement marginalisé dans le débat politique. Il convient donc d'expliquer les raisons de ces différences de traitement dans le discours public. Or cette différence est le fruit de l'élaboration du discours relatif à Manin et Mazzini développé au cours des années 1848-1858. L'analyse textuelle des documents que nous étudions nous a amené à distinguer trois phases au cours de cette décennie. Elles ont toute une caractéristique commune : de 1848 à 1858 l'évocation d'un des hommes illustres italiens répond toujours à la volonté de se positionner par rapport à la nature du régime politique idéal pour la France. Durant la Deuxième République, l'attention est centrée sur les républicains italiens : qu'ils soient critiqués ou encensés, ils le sont toujours pour légitimer ou délégitimer en France même la cause républicaine, dans le cadre de la difficile tentative d'instauration d'un régime inspiré par ces principes et qui se termine par un échec. Les premières années du Second Empire, de 1852 à 1856, voient une utilisation différente de ces personnages : les évoquer permet en filigrane de montrer un soutien au nouveau régime, ou au contraire de manifester une opposition à ce dernier, dans le cadre autorisé par la censure en place. A partir de 1856 les cartes sont redistribuées, du fait de l'affirmation sur la scène internationale de la question italienne suite à l'intervention du Piémont dans la guerre de Crimée et aux prises de positions de Cavour au congrès de Paris et mettant la question italienne à l'ordre du jour de l'agenda diplomatique européen. A partir de cette date, évoquer les hommes illustres italiens revient à se positionner par rapport à la politique internationale de l'Empire, les soutiens traditionnels de ce dernier n'appuyant pas forcément les volontés de Napoléon III en Italie alors que les oppositions républicaines peuvent se montrer favorables à la cause italienne sans pour autant vouloir paraître comme apportant un soutien nouveau à l'Empire. Dans ce cadre, l'évocation des « contemporains célèbres » italiens est un prétexte pour légitimer les positions de chaque camp par rapport au régime impérial.

Ces trois périodes, bien qu'utilisant les hommes illustres avec les mêmes finalités, nous semblent avoir chacune une cohérence interne. Ceci nous invite donc à les traiter séparément.

---

<sup>4</sup> *Documents et pièces authentiques laissés par Daniel Manin, président de la République de Venise, traduits sur les originaux et annotés par F. Planat de la Faye, Paris, Furne et cie, 1860, 2 volumes*

## ***I- 1848-1851 : Tentatives républicaines en France et représentations des républicains italiens durant la Deuxième République***

### **1- Mazzini et Manin vus de France aux débuts de la Deuxième République (1848-1849) : modèles et contre-modèles politiques**

La révolution de 1848 en France s'inscrit dans un cadre européen bien plus large, dans lequel chaque mouvement dans une partie du continent a des répercussions sur les autres. En ce qui concerne la France et l'Italie, ce lien est évident : l'octroi de constitutions par les princes italiens au début de l'année 1848 précède la révolution de février en France, mais cette dernière accélère le mouvement de transformation de la Péninsule et pousse les républicains italiens à exiger davantage de réformes et d'engagement en faveur de l'indépendance de la Péninsule. C'est dans ce contexte que doit se comprendre l'intervention du roi du Piémont Charles-Albert en Lombardie pour y chasser les Autrichiens : il se lance entre autre dans cette entreprise pour ne pas se laisser déborder par les républicains italiens qui revendiquent l'indépendance avec d'autant plus de force que la fin de la monarchie de Juillet leur laisse penser que l'ordre issu du traité de Vienne est sur le point de s'effondrer<sup>5</sup>. En France, ce lien entre bouleversements politiques intérieurs d'une part et remise en cause de l'ordre de Vienne à l'extérieur d'autre part a d'importantes répercussions dans la façon d'appréhender ce qui se joue à l'étranger : les représentations qui se forment dans les différentes familles politiques des questions extérieures sont toujours conditionnées par les modèles défendus à l'intérieur et qui servent de grille d'analyse des situations étrangères<sup>6</sup>. Ainsi, dans le cadre qui est le nôtre, Mazzini et Manin, qui sont les seuls de nos cinq personnages à faire parler d'eux sur la scène publique hexagonale jusqu'en 1856, sont toujours appréhendés en fonction des enjeux propres à la politique intérieure.

Différents indices donnent à penser que sous la Deuxième République, l'attention en France est davantage focalisée sur Mazzini que sur Manin du fait du rôle du patriote génois lors de la République romaine de 1849. En effet, sa place centrale dans cet épisode a donné lieu à une importante campagne de presse. Philippe Gut a étudié à partir du dépouillement de grandes revues et de grands quotidiens nationaux quelles étaient les prises de position le

---

<sup>5</sup> La littérature sur cette question est très vaste. En ce qui concerne notre sujet, une bonne mise au point des liens entre situation française, situation italienne, et rapport de forces entre les républicains et les partisans de la solution de l'indépendance italienne autour de la monarchie de Savoie se trouve dans Paul Ginsborg, *Daniele Manin e la rivoluzione veneziana del 1848-1849*, Einaudi, 2007 (1<sup>ère</sup> édition 1976), 458p.

<sup>6</sup> Ce lien entre situation politique intérieure française et perception instrumentalisée des questions étrangères a été mis en évidence de manière très convaincante par Philippe Darriulat que nous aurons l'occasion de souvent citer. Cf. Philippe Darriulat, *Les patriotes*, Paris, Le seuil, 2001, 325 p.

concernant durant la Seconde République. Il montre qu'avant l'expérience de la République romaine, les jugements sont assez simples : pour les républicains et les démocrates français, il apparaît comme un « patriote unitaire » alors que pour les monarchistes et les cléricaux, il est un « sectaire mystique et fanatique ». Après la fuite du pape en novembre 1848 et jusqu'à la répression de la République romaine par les troupes françaises entre mai et juillet 1849, les prises de positions se redessinent en partie, en fonction des enjeux de la politique intérieure française. Globalement, la presse démocratique et parisienne se montre encore favorable à l'action de Mazzini à Rome alors que la presse conservatrice et monarchiste se montre hostile à son endroit<sup>7</sup>. Au contraire, les secteurs de l'opinion les plus proches du centre voient leurs opinions évoluer. S'affirme à la suite de l'épisode de la République romaine une double hostilité à Mazzini, en provenance des républicains modérés et des orléanistes et qui constitue une nouveauté.

L'hostilité des républicains modérés s'explique par le fait que la réalité de ce qui se passe à Rome n'est pas analysée en soi, mais est lue au travers du prisme français de la Révolution de 1789. Dans le contexte de remise en cause de la mystique unitariste de février 1848 après les journées de juin de la même année, les partisans de la république modérée, qui avaient soutenu Cavaignac aux élections présidentielles de décembre, entendent montrer que la république peut être garante d'ordre et de stabilité. Dans ce cadre, la presse républicaine modérée, comme *l'Événement* de Victor Hugo, reproche à la République romaine ses débuts sanglants, accusant Mazzini d'être de près ou de loin responsable de l'assassinat du Comte Pellegrino Rossi<sup>8</sup>. Cette tâche de sang originelle pesant sur la République romaine est perçue comme une tare, car elle donne à penser que république et meurtre sont liés, ressuscitant ainsi le spectre de 1793. Du coup, c'est la cause républicaine en général qui se trouverait délégitimée en France même si les républicains témoignaient une quelconque sympathie à l'endroit du régime dirigé par Mazzini. C'est pourquoi la presse républicaine lui refuse tout soutien et lui oppose alors la bonne république, celle de Venise dirigée par Manin, perçue comme vierge de tout excès, de tout crime de sang, et prouvant par là même que République

---

<sup>7</sup> Cf. Philippe Gut, « Mazzini et l'opinion publique française sous la Deuxième République », in *Mazzini e il mazzinianesimo, atti del XLVI congresso di storia del Risorgimento italiano, Genova, 24-28 settembre 1972*, Rome, Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 1974, pp. 109-130

<sup>8</sup> Pellegrino Rossi (1787-1848) fut professeur de droit à Milan durant la période napoléonienne. Il participa au mouvement de Murat en 1815 et se réfugia après l'échec de ce dernier à Genève. En 1833, le gouvernement de Louis-Philippe l'appelle à Paris, où il reçoit une chaire au collège de France. Naturalisé français, pair de France, il est envoyé comme ambassadeur à Rome par Guizot en 1845. Ayant perdu ce poste suite à la révolution de 1848, il redevient Italien et devient chef du gouvernement constitutionnel pontifical le 12 septembre 1848. Partisan des thèses néoguelfes défendues par Vincenzo Gioberti d'une fédération italienne sous la présidence du pape, il s'oppose aux partisans du Piémont comme aux républicains et tombe poignardé par l'un de ces derniers à l'ouverture du Parlement, le 15 novembre 1848

et ordre social peuvent cohabiter<sup>9</sup>. *La Presse* qui est avec *Le Siècle* l'un des principaux journaux populaires exprimant des opinions proches de celles des républicains modérés du temps, déclare ainsi :

« Au milieu de toutes les misères et de toutes les défections dont les révolutionnaires italiens donnent depuis un an le spectacle à l'Europe scandalisée, un seul parmi les hommes de parti s'est montré constamment digne de la position que lui ont faite les événements, un seul à toujours été à la hauteur des circonstances : c'est M. Manin, dictateur de Venise. [...] Il a toujours été aussi modeste, aussi ferme, aussi intrépide. Quand le peuple, dont il est l'idole, égaré par des funestes conseils, s'est livré à de compromettantes démonstrations, ou bien qu'il a affiché des prétentions injustes, M. Manin n'a pas hésité : il lui a dit la vérité carrément [...] Esclave du devoir, ami du peuple, mais ami éclairé et consciencieux, il n'a jamais sacrifié, ni dans la rue, ni dans l'Assemblée, un iota de ses convictions au désir de provoquer de vains applaudissements. Cette ligne droite de la probité politique l'a conduit à la fin où elle mène tôt ou tard les hommes d'Etat dignes de ce nom à une influence sans rivale et à une popularité sans limites<sup>10</sup> ».

Mais la promotion de Manin est surtout consécutive à son exil en France, qui le fait jouir de l'aura du martyr auprès des républicains, d'autant qu'à ses malheurs politiques s'ajoutent les deuils familiaux, sa femme mourant en arrivant sur le sol français et rejointe par sa fille dans la tombe en 1855<sup>11</sup>. Cette promotion de Manin auprès des républicains modérés est d'importance car, comme nous allons le montrer par la suite, son culte deviendra progressivement un des traits distinctifs de leur culture politique alors qu'ils finiront tous par rejeter progressivement la figure de Mazzini.

L'hostilité des orléanistes à l'égard de Mazzini est à rattacher quant à elle à la lecture qu'ils font de la réalité politique française et européenne. Le dépouillement de *La revue des deux mondes* au cours des années 1848-1849 est tout à fait significatif à cet égard. La revue présentait avant cette date deux caractéristiques : l'Italie y était peu traitée et les articles concernant des événements d'histoire immédiate étaient rares. Les textes publiés montraient le soutien de la revue au système politique de la monarchie de Juillet. La révolution de 1848

---

<sup>9</sup> Cf. Pietro Finelli et Gian Luca Fruci, "Que votre révolution soit vierge". Il "momento Risorgimentale" nel discorso politico francese (1796-1870), in Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg (dir.), *Storia d'Italia. Annali 22. Il Risorgimento*, Turin, Einaudi, 2007, pp. 768-769

<sup>10</sup> *La Presse*, 15 avril 1849, cité par Gian Luca Fruci, « "Un contemporain célèbre". Ritratti e immagini di Manin in Francia fra Rivoluzione ed esilio », in Michele Gottardi (sous la direction de.), *Fuori d'Italia: Manin e l'esilio*, Venise, Ateneo Veneto, 2009, pp. 142-143

<sup>11</sup> Michele Gottardi (dir.), *Fuori d'Italia: Manin e l'esilio*, Venise, Ateneo Veneto, 2009, 471p. Cf également Laura Lepescky Muller, *La Famiglia de Daniele Manin*, Venise, Istituto Veneto di Scienze Lettere ed Arti, 2005, XI-385p. qui analyse avec précision les aspects personnels de la vie de Manin et les liens entre aspects publics et aspects privés de la vie d'un homme public. Nous renvoyons à cet ouvrage pour les détails de l'analyse de ces questions et les précisions biographiques sur la vie du dirigeant Vénitien

marque une rupture. Pendant les deux années de remise en cause de l'ordre européen, les textes publiés sur l'actualité immédiate sont nombreux. Une partie significative de ceux-ci concernent l'Italie. De plus, dans la *Chronique de la Quinzaine*, rubrique permanente du titre dans laquelle le rédacteur retrace l'actualité politique nationale et internationale qui lui semble significative des deux dernières semaines écoulées avant la publication de chacun des numéros, la part consacrée à la situation italienne n'est pas négligeable. Grâce à ce type de document, il est possible de voir évoluer les représentations du corps politique français que la revue représente concernant les deux personnages qui sont ici l'objet de notre attention. La ligne défendue par la revue peut se résumer à la formule suivante : dans l'intérêt de la France, la situation politique de l'Italie ne peut rester en l'état. Des réformes sages et graduelles permettant l'affirmation du libéralisme et la remise en cause de la mainmise autrichienne sur la péninsule sont nécessaires, faute de quoi les partisans des doctrines radicales auront tout loisir de s'emparer du pouvoir en Italie, avec des risques de contagion en France. Il faut donc soutenir les princes italiens et Pie IX qui ont pris la voie des réformes. Dans cette optique, tout ce qui va dans ce sens est jugé positivement alors que ce qui semble remettre en cause cette option est jugé avec sévérité. D'où, au début de 1848, un jugement plutôt positif porté à l'endroit de Mazzini et qui peut sembler paradoxal compte tenu de l'évolution ultérieure, et des critiques importantes formulées à l'encontre de Manin. En effet, les auteurs de la revue reprochent à ce dernier la proclamation de la République de Venise le 22 mars 1848. Elle est perçue comme un facteur de division, empêchant l'union de tout le Nord de la Péninsule autour de la sage monarchie piémontaise dirigée par Charles-Albert. Les articles consacrés à Manin sont peu nombreux, mais lorsqu'il est cité, il l'est toujours de manière négative. En mettant en place une république, il divise les partisans des réformes et de l'indépendance en Italie. En effet, il introduit dès l'origine les questions d'organisation institutionnelle, alors que le patriotisme aurait dû lui commander de taire ces questions afin de concentrer les forces sur l'objectif prioritaire : l'indépendance. Ce faisant, il sert les intérêts de la puissance hostile à cette dernière, l'Autriche. Manin est accusé d'avoir retardé l'union du Nord de la Péninsule autour du Piémont, permettant ainsi à l'Autriche de mettre sur pied un plan d'attaque qui aurait pu être déjoué s'il y avait eu unité de commandement face à l'Autriche dans l'ensemble des régions septentrionales d'Italie.

« Après bien des délais et des tergiversations, Venise s'est enfin prononcée pour l'union de l'Italie septentrionale, et a joint son adhésion à celle des provinces de terre ferme. On sait que les comités de Trévise, Padoue, Vicence et Rovigo avaient, à la fin de mai, décrété à l'unanimité des votes, leur réunion à la couronne de Savoie, peu de

jours avant de retomber au pouvoir des Autrichiens. Plaise à Dieu qu'il n'en soit pas de même de la métropole, et que la tardive décision qu'elle vient de prendre ne soit pas également impuissante à la préserver du retour des étrangers ! Les Vénitiens, en ce cas, n'en pourront accuser qu'eux-mêmes. Pendant trois mois, alors que le salut de la patrie commune réclamait rien moins que les efforts combinés de toutes les parties de l'Italie, tandis que le devoir de chaque citoyen était de prendre les armes, de se ranger sous les drapeaux du roi de Piémont, proclamé d'enthousiasme le champion de l'Italie et de mettre de côté, au moins jusqu'après la victoire, toute autre préoccupation, toute autre pensée que celle de l'expulsion des étrangers, Venise, sur la foi de quelques lettrés, amateurs d'archaïsme et exhumant des souvenirs restés chers à la foule inintelligente, a joué nous ne savons plus quelle parade républicaine, dans laquelle une manière de doge, en frac et en chapeau rond, a dû s'étonner fort de se voir à la tête d'une république démocratique. Au lieu de lever des troupes, d'amasser de l'argent et des munitions, on s'est occupé à remettre sur ses pieds le vieux lion de Saint-Marc, et, par un mélange incohérent, la Sérénissime a décrété une assemblée nationale élue par le suffrage universel<sup>12</sup>. »

Le républicain Manin est accusé d'être un intellectuel déconnecté du réel, se gargarisant de mots et conduisant l'Italie à l'abîme. Or *la Revue des Deux Mondes* critique aussi les républicains français dans les mêmes numéros, les accusant d'être eux aussi de doux rêveurs, ne tenant pas compte des contingences et responsables des journées de juin et de l'arrêt des réformes libérales que la monarchie de juillet avait introduites. La critique des républicains de l'intérieur est donc liée à celle des républicains de l'extérieur.

Le seul portrait en bonne et due forme de Manin dans la revue est dû à la princesse Cristina de Belgiojoso. Cette dernière publie une série d'article dans la revue, au cours des mois d'octobre et de novembre 1848, dans lesquels elle retrace la situation politique des différentes parties de la péninsule prises dans la tourmente révolutionnaire. Le portrait de Manin y est ambivalent : s'il lui est reconnu un charisme certain, il lui est reproché d'être autoritaire, de ne pas souffrir la contradiction, comme tout homme arrivé sur le tard au pouvoir sans y avoir été préparé. Se lit ici le mépris social d'une femme bien née déniait le pouvoir à toute personne n'étant pas issu des classes élevées de la société, en conformité avec les opinions de la revue pour laquelle la politique ne peut être l'affaire des masses.

« L'avocat Manin se trouvait placé à la tête du gouvernement. Il avait de plus l'autorité inséparable du pouvoir et l'influence d'un chef de parti ; mais aux qualités qui commandent le respect, il n'unissait pas celles qui attirent la sympathie. La classe moyenne, à Venise, n'a ni les manières raffinées de l'aristocratie, ni la grâce naturelle du peuple, qu'elle a perdue dans la vie tourmentée des affaires. Ces défauts de la classe moyenne se retrouvaient chez M. Manin, exagérés encore par une humeur inégale. Son esprit manque peut-être d'étendue, et son jugement ne mesure pas

---

<sup>12</sup> *Revue des Deux Mondes* (ci-après RDM), chronique de la quinzaine, 15 juillet 1848, pp. 285-286

toujours avec une sûreté parfaite l'importance des faits et des événements. Il a malheureusement aussi cette soif d'une autorité sans contrôle, cette impatience et cette aversion de toute résistance qui s'emparent ordinairement des hommes parvenus tard et inopinément à une position élevée. Une probité à toute épreuve, un grand courage, une facilité d'élocution toute vénitienne, un amour aussi sincère qu'ardent pour son pays, pour l'indépendance et pour la liberté sont des qualités qui rachètent, il est vrai, bien des défauts, et qui ont fait de l'avocat Manin le chef naturel, et je dirais presque nécessaire, du gouvernement républicain de Venise<sup>13</sup>. »

Le reste de l'article entend montrer que la proclamation de la république à Venise fut une erreur car elle a attiré la défiance du reste de l'Italie. Cependant cette faute historique est minimisée car elle n'a pas été faite par hostilité à l'égard des régimes monarchiques de la péninsule mais par habitude historique. Manin s'étant montré ensuite favorable à la solution nationale et ayant accepté la solution piémontaise est donc racheté de ses fautes. Malgré les échecs et les erreurs, cette république qui sut maintenir l'ordre intérieur est présentée comme méritant le respect. En effet, sous sa conduite Venise est la dernière région d'Italie à encore lutter contre l'Autriche au moment où le texte est publié : les partisans de la cause nationale en Italie doivent être redevables à Manin, malgré ses erreurs initiales qui ont affaibli à l'origine le mouvement d'indépendance. Ainsi l'œuvre de Manin n'est jamais jugée en soi, mais toujours dans son rapport à l'Autriche et aux monarchies réformistes d'Italie. Le jugement ambivalent de la princesse de Belgiojoso est symptomatique de la position des libéraux, refusant la république coupable de division, mais reconnaissant malgré tout le courage de Manin, et surtout l'ordre qu'il sut faire régner à Venise : on peut lire ici en filigrane une critique de la Deuxième République, dont les journées de juin sont pensées comme ayant montré son incapacité à garantir l'ordre social.

A la suite de ces articles de l'année 1848, la figure de Manin disparaît pratiquement de la revue : la chute finale de la République de Venise en août 1849 ne fait l'objet d'aucun article et n'est même pas évoquée dans la Chronique de la Quinzaine. Ceci s'explique car la situation italienne était jugée à l'aune des questions de libéralisme et de lutte contre l'Autriche. Or l'essentiel des enjeux en Italie s'incarne rapidement dans l'esprit des auteurs de la revue autour de la figure de Mazzini : c'est donc rapidement sur lui seul que l'attention se focalise.

Au début de 1848, le jugement porté sur Mazzini est plutôt positif. Quelques réticences sont exprimées à l'égard d'un homme jugé à l'égal des républicains radicaux français et dont on ne peut par conséquent que se méfier. Cependant ses appels faits aux

---

<sup>13</sup> Cristina de Belgiojoso « La révolution et la république de Venise », RDM, N° du 15 novembre 48, p 804-805



républicains italiens à taire leurs préférences institutionnelles tant que les Autrichiens ne sont pas chassés de l'Italie et sa reconnaissance du leadership de Charles-Albert pour guider ce mouvement lui valent la reconnaissance de la revue<sup>14</sup>.

« M. Mazzini est un esprit élevé et qui a le sentiment juste des besoins actuels de sa patrie [...] il s'est énergiquement prononcé pour le principe de l'unité, s'applaudissant, lui républicain, de l'incorporation de sa patrie à la monarchie piémontaise. Il n'est donc pas à craindre qu'entraîné par les vétérans de son parti et par une jeunesse aveugle il en vienne à oublier que le premier devoir de tout Italien est, suivant ses propres paroles, de travailler à la constitution d'une forte nationalité en dehors des préoccupations de parti et des impulsions<sup>15</sup>. »

Cependant le retour de Mazzini en Italie à partir d'août 1848 et ses tentatives pour réorganiser un mouvement républicain capable d'arriver au pouvoir après avoir obtenu l'indépendance prouve qu'il n'a pas accepté le principe monarchique, mais ne s'est fait que le partisan d'une alliance tactique avec la monarchie piémontaise en vue de chasser l'ennemi commun. Comme Manin, il est dès lors accusé d'être responsable de l'inefficacité de la lutte armée menée par Charles-Albert contre les Autrichiens, du fait des divisions politiques que son action a amené au sein des combattants. Revient ici aussi le reproche fait à Mazzini d'être un dangereux intellectuel déconnecté du réel et amenant à des défaites par simple esprit de système.

« Pour ce qui est de l'application et de la pratique, M. Mazzini n'a pas l'air de s'en inquiéter beaucoup. Chaque matin, il répète sur le même ton et avec une éloquence emphatique le thème peu varié qu'il a développé la veille, ce qui contribue à introduire une certaine monotonie dans son journal : *Republica e non Republiche* ; Rome, centre de l'unité italienne. Cette unité, ni un pape, ni un prince ne peuvent la donner ; au peuple seul, il appartient de la réaliser.<sup>16</sup> »

Mais c'est surtout la proclamation de la République romaine qui amène à un positionnement nettement plus dur de la Revue à son égard. Ce dernier est taxé de toutes les tares, est déclaré responsable de la division des partisans de l'indépendance italienne : en affirmant lutter pour la république, contre la volonté de la majorité des patriotes italiens sincèrement favorables à la cause monarchiste incarnée par Charles-Albert, en légitimant le renvoi d'un Pape qui avait tenté d'introduire de justes et réalistes réformes dans son royaume,

---

<sup>14</sup> Sur la position de Mazzini au début du Quarantotto et son appel aux républicains italiens à rallier Charles-Albert pour assurer l'indépendance de la péninsule, cf. Jean-Yves Frétygné, *Giuseppe Mazzini, père de l'unité italienne*, Fayard, 2006, pp. 263-287

<sup>15</sup> *La ligue italienne, le parti libéral constitutionnel et le parti républicain*, in RDM, 1<sup>er</sup> mai 1848, p. 466

<sup>16</sup> RDM, *chronique de la quinzaine*, 15 juin 1848, p. 978

il a agi en esprit sectaire, fanatique, responsable de l'échec général des espoirs que la révolution de 1848 avait pu susciter en Italie. En conséquence de quoi la revue apporte son soutien à la répression de la République romaine, répression qui a permis à la France d'être fidèle aux principes libéraux que défend la revue : en installant des troupes françaises sur le territoire italien, on évite la mainmise de la seule Autriche réactionnaire sur le sol de la Péninsule. Par conséquent on peut espérer que fort du soutien de la France, le Pape restauré ne sera pas tenté d'un retour au *statu quo ante* 1846, mais poursuivra la politique de réformes sages et ordonnées qu'il avait tenté dans la première partie de son pontificat. De fait, par son jusqu'au-boutisme, Mazzini est accusé de faire le jeu de l'Autriche, et d'être comme cette puissance hostile à tout réel principe de liberté.

« Pour rester libre d'être bienveillant et libéral, il faut que Pie IX puisse s'appuyer sur une puissance libérale : il ne faut pas qu'il n'ait été soutenu que par les puissances despotiques. Notre intervention a pour but de venir en aide aux bons sentiments du pape. C'est une médiation entre le despotisme et la liberté que nous essayons de faire en 1849, [...] et dans cette médiation, nous représentons à la fois les principes libéraux de la France et les sentiments bienveillants de Pie IX.

Toute autre politique nous met à la queue de l'Autriche ou à la queue de M. Mazzini<sup>17</sup>. »

Ainsi, progressivement, *la Revue des Deux Mondes*, dont les prises de positions reflètent les opinions orléanistes, est amenée à rejoindre les positions des catholiques et des légitimistes sur Mazzini, mais pour des raisons différentes : pour les catholiques et les légitimistes il est un dangereux intellectuel dont il faut détruire la République qu'il dirige à Rome pour restaurer le Pape dans toute la splendeur de son pouvoir traditionnel ; pour les orléanistes il convient de le critiquer et de le chasser pour permettre le retour d'un pape libéral qui saura amené l'Italie vers la voie du progrès politique de concert avec le nouveau roi du Piémont Victor-Emmanuel II qui tente de jouer dans ses Etats le jeu d'un régime constitutionnel.

Les prises de positions à l'égard de Mazzini entre les mois de mai et août 1849 sont d'autant plus vives que la politique romaine de la Deuxième République à cette date a des conséquences directes sur le cours de la politique intérieure française. Le 13 juin 1849 a lieu à Paris une manifestation de soutien à la République Romaine et d'opposition à sa répression de la part des troupes du Général Oudinot. Les républicains à l'origine de cette manifestation

---

<sup>17</sup> RDM, *chronique de la quinzaine*, 15 juin 1849, p.1042

sont défaits, et Ledru-Rollin, entre autres, contraint à l'exil. Cette manifestation donne lieu à un vif débat, tant à la chambre que dans les journaux. Les députés élus le 13 mai 1849 et appartenant majoritairement au parti de l'ordre approuvent la répression de cette manifestation. En ce qui concerne notre sujet, ils y trouvent une preuve de plus de la dangerosité de Mazzini, dont les soutiens français sont présentés comme appartenant au camp des hommes menaçant l'ordre social. Cette manifestation du 13 juin a donc pour conséquence de figer dans les différents camps en présence les représentations relatives à Mazzini, dans le cadre d'une lutte politique interne sur les bienfaits de la répression de la République romaine et sur la nature du régime politique en France même : la Deuxième République doit-elle continuer sur la lancée de ses origines révolutionnaires, comme le prétend la Gauche, ou doit-elle se faire l'instigatrice d'un retour à l'ordre, comme l'entend la majorité issue des urnes le 13 mai ?

C'est dans le cadre de ces discussions que la figure de Mazzini est mise en avant, de façon assez nuancée, par un acteur direct des événements qui se sont joués à Rome : Ferdinand de Lesseps. Il faut faire un point précis sur l'expédition de Rome pour situer les enjeux de ses affirmations.

Suite au vote du 17 avril 1849 par l'Assemblée Constituante encore dominée par les modérés, Le général Oudinot avait reçu du ministère mission de diriger une expédition à Rome. Les termes de la mission étaient ambigus, puisqu'il s'agissait à l'origine de mettre l'armée française en position de médiation entre les libéraux et la Papauté, tout en affirmant ne pas vouloir se prononcer quant à l'organisation politique des territoires romains. Le but officiel de la mission était d'éviter une restauration du pouvoir pontifical par l'Autriche, restauration qui aurait amené à Rome une politique de réaction contraire aux intérêts français. Mais le ministre des affaires étrangères, Drouyn de Lhuys avait donné à Oudinot comme instruction d'écraser en cas de nécessité une République romaine qu'aucun Etat n'avait officiellement reconnu. Le 30 avril 1849, le général Oudinot, débarqué avec ses troupes une semaine auparavant à Civita-Vecchia, décide de marcher sur Rome, convaincu que « les Italiens ne se battent pas ». Or cette tentative est un échec, les troupes françaises sont battues, et doivent se retirer. Le bilan est lourd : on compte 250 morts du côté français, 400 blessés et 300 prisonniers sur un total de 6 000 hommes engagés, contre 60 morts seulement du côté des Romains. Face à cette défaite, et dans le contexte de campagne législative pour les élections du 13 mai, chaque camp en présence entend gagner du temps. La majorité de la Constituante, dans un vote du 7 mai, réprovoque la tentative du 30 avril, présentée comme une déviation de la mission originale confiée par la chambre. Les députés de gauche, hostiles à l'origine à l'envoi

même du corps expéditionnaire à Rome, votent cette motion pour bien souligner leur refus de toute répression de la République romaine. C'est dans ce cadre que Ferdinand de Lesseps est envoyé à Rome, où il arrive le 15 mai. En tant que diplomate expérimenté, il a pour mission de faire respecter la motion de la Constituante : sans reconnaître la République romaine et les hommes à sa tête, il doit négocier avec eux pour permettre le maintien de la présence française, dans le cadre originel de sa mission.

Après avoir réussi à convaincre Oudinot de proclamer une trêve de 20 jours, Lesseps parvient à un accord avec Mazzini, le 31 mai. Or, entre son arrivée à Rome et cette date, il ne reçoit aucune consigne de son ministère de tutelle, dans un contexte qui a changé, puisque les élections du 13 mai, qui ont eut lieu après son départ pour l'Italie, portent à la Législative une majorité conservatrice favorable à la répression de la République romaine. C'est dans ce contexte qu'il signe l'accord du 30 mai avec Mazzini. Cet accord en 5 articles assure l'appui des troupes de la France aux populations romaines, affirme que le campement français se fera à l'extérieur de Rome en laissant libre toutes les voies de communication et garantit enfin le territoire occupé par les troupes françaises de toute invasion étrangère. L'accord ne sera effectif qu'après ratification par le gouvernement français. Or le 1<sup>er</sup> juin, désavouant Lesseps, Oudinot communique aux autorités romaines qu'il a reçu l'ordre de son gouvernement de s'emparer de Rome. Le jour suivant, Lesseps est rappelé en France pour rendre compte de sa conduite devant le conseil d'Etat<sup>18</sup>. Il comparaît devant cette instance le 30 juillet, et se sentant désavoué par l'Etat, décide d'abandonner la carrière diplomatique. Après la répression de la République romaine, les séances de l'assemblée législative des 6 et 7 août 1849 sont consacrées à justifier la politique gouvernementale, attaquée par la gauche qui y voit une menace pour la république en France même et soutenue par la majorité conservatrice de l'assemblée. Durant ces débats, l'action de Lesseps est critiquée par Falloux et Tocqueville en leurs qualités de ministres. C'est pour défendre son honneur et pour montrer qu'il a en tous points été fidèle à la mission qu'il avait reçu que Lesseps publie deux textes dans lesquels il tente de justifier son action lors de sa mission à Rome<sup>19</sup>. Il s'agit en partie de sa déposition au conseil d'Etat, à laquelle il adjoint des commentaires et des documents. L'un des enjeux de ses textes est de montrer qu'il n'a pas été berné par Mazzini et qu'il n'a pas outrepassé les cadres de sa mission en négociant avec ce dernier. Pour ce faire, il présente un portrait nuancé

---

<sup>18</sup> Pour le détail de ces événements, cf. les pages qui y sont consacrées dans Giorgio Candeloro, *Storia dell'Italia moderna, vol III, 1846-49, la rivoluzione nazionale*, 1977 et Philippe Boutry, « République romaine de 1849 », in Philippe Levillain, *Dictionnaire historique de la Papauté*, Paris, Fayard, 1994, pp. 1447-1450

<sup>19</sup> Ferdinand de Lesseps, *Ma mission à Rome. Mémoire présenté au conseil d'Etat*, Paris, Amyot, 1849, 168 p.  
Ferdinand de Lesseps, *Réponse au ministère et au conseil d'Etat*, Paris, Amyot, 1849, 38p.

de Mazzini. Ce portrait est situé dans son récit au moment où il explique pourquoi il insiste pour que les troupes françaises stationnées à Rome garantissent le territoire qu'elles occupent de toute invasion étrangère.

« La note suivante que je transcris d'après mon carnet indique les motifs de ma démarche : “ Je soupçonne Mazzini, homme remarquable et très influent, de vouloir favoriser un schisme religieux ; ses écrits doivent le faire craindre. Il a souvent des conférences avec des personnages anglais voyageurs ; il voit des missionnaires protestants de toutes nations. Chercher à l'enlever à ces influences et le persuader que la France, dont il se défie, doit être le seul espoir des libertés italiennes ; le détourner de ses idées de schisme et, au besoin, dénoncer ces tendances à des patriotes de l'Assemblée en les faisant considérer comme une trahison à la cause de la liberté italienne qui ne doit pas se séparer du catholicisme”.

Je crains d'autant moins de faire connaître ici l'opinion que j'avais de Mazzini avec lequel j'étais alors en lutte ouverte, que, dans toute la suite de nos négociations, je n'ai eu qu'à me louer de sa loyauté et de la modération de son caractère qui lui ont mérité toute mon estime. J'avais fini par ébranler fortement, si ce n'est par dissiper ses préventions contre le gouvernement français ; aujourd'hui qu'il est tombé du pouvoir et qu'il cherche sans doute un asile en pays étranger, je dois rendre hommage à la noblesse de ses sentiments, à la conviction de ses principes, à sa haute capacité, à son intégrité et à son courage<sup>20</sup>. »

Lesseps sous-entend donc que la clause stipulant que les troupes françaises devaient garantir le territoire romain contre une invasion étrangère était destinée à protéger le pouvoir du Pape, conformément à la nature de sa mission, en empêchant l'arrivée sur le territoire romain de troupes non catholiques auxquelles Mazzini aurait pu avoir recours, comme les troupes anglaises<sup>21</sup>. Ce faisant, il entend montrer à ses détracteurs de la presse conservatrice et aux hommes politiques de ce camp qu'il n'a pas été le jouet de Mazzini ou un traître à sa patrie : il a défendu la cause catholique à laquelle la France est attachée. Et pour mieux souligner l'idée selon laquelle il a su être lucide face à Mazzini, il se plaît à affirmer qu'il était légitime de négocier avec lui, car outre le fait que cela correspondait à la nature de la mission qui lui avait été confiée, Mazzini est un homme estimable. La dernière phrase du texte que nous venons de citer est le contrepoint exact de tous les clichés qui circulent dans la presse conservatrice à l'égard de Mazzini : au sectaire fanatique et lâche, à l'intellectuel déconnecté

---

<sup>20</sup> Ferdinand de Lesseps, *Ma mission à Rome.*, op. cit., p. 39

<sup>21</sup> Avant de faire le portrait de Mazzini, Lesseps affirme avoir envoyé un message à l'Assemblée romaine pour la mettre en garde contre tout schisme religieux, « *Un premier message remis à l'Assemblée romaine avait eu pour but de signaler à son attention des manoeuvres que je croyais contraires à l'influence de la France aussi bien qu'aux intérêts de l'Italie. Ces manoeuvres concernaient la grave question du schisme religieux ou d'un nouveau protestantisme* » Ferdinand de Lesseps, *Ma mission à Rome.*, op. cit., p. 38. Il affirme explicitement l'idée selon laquelle la clause stipulant que les armées françaises stationnées à Rome en garantissent l'intégrité contre toute invasion étrangère est destinée à empêcher une participation militaire anglaise

du réel et se grisant de formules toutes faites, mu par la seule ambition et à l'orgueil démesuré avec lequel il était impossible de négocier, Lesseps oppose un Mazzini courageux, honnête et mu par un idéal réel. Négocier avec lui n'était donc pas une trahison de la France, puisque Lesseps se présente comme assez lucide pour connaître les torts de l'idéologie du patriote génois tout en reconnaissant sa loyauté, qui l'aurait poussé à respecter les accords signés avec un représentant officiel de la France. Ce portrait tout en nuance s'explique par la position délicate dans laquelle se trouve Ferdinand de Lesseps au moment où il le brosse : il doit à la fois subir les foudres des conservateurs, lui reprochant d'avoir voulu trahir les intérêts français et l'hostilité des républicains l'accusant d'avoir berné le patriote génois en participant ainsi à l'écrasement de la République romaine. Soucieux de se défendre, Lesseps entend donner des gages aux deux parties : aux conservateurs, il entend montrer qu'il agit pour le bien de la cause catholique ; aux patriotes, il affirme connaître les qualités humaines de Mazzini et le désintéressement sincère qui est le sien.

On le voit, bien plus que Manin, Mazzini est donc un enjeu de débat en 1849. Autour de sa personne se cristallisent des discours pour défendre ou attaquer la Révolution de 1848 et ses conséquences, tant en politique intérieure qu'en politique extérieure. Les conservateurs ont fait de lui, plus ou moins rapidement, un portrait uniformément noir. Le but de ces discours est de discréditer ses soutiens en France, qui se comptent dans le camp des Républicains. Ces derniers n'ont pas une position unie à son endroit. Les plus modérés d'entre eux, reprenant certains schèmes discursifs élaborés par le camp conservateur, lui reprochent de discréditer la cause républicaine en général, en acceptant le crime politique comme moyen pour arriver au pouvoir. Ces républicains opposent à Mazzini le contre-modèle de Manin, qui est censé incarner la réussite des espoirs de février 1848. Au contraire, les républicains les plus avancés qui ont soutenu la République romaine et ont refusé sa répression, lui ont manifesté leur soutien lors de la manifestation du 13 juin. Cette manifestation ayant été un échec permet au discours conservateur de se généraliser, et d'établir un lien entre Mazzini et désordre sociaux : les républicains pro-Mazzini sont présentés comme des destructeurs de l'ordre social, à l'instar de leur héros.

C'est pour infirmer cette vision qu'une toute petite partie de l'œuvre de Mazzini fait alors, pour la première fois, objet de traductions en France.

## 2- Traduire Mazzini : une stratégie de défense des idéaux républicains

Face à l'instrumentalisation négative de la figure de Mazzini, les républicains réagissent en tentant de le faire mieux connaître dans l'hexagone. Leur but est de montrer la justesse des causes qu'il a défendues et la légitimité du soutien que les républicains lui ont apporté. Par ce biais, ils tentent de renforcer leur identité politique face à tous leurs adversaires, tout en critiquant le pouvoir en place coupable de la répression de la République romaine.

Avant l'épisode de la répression de la République romaine, l'œuvre écrite de Mazzini n'est pas diffusée en France<sup>22</sup>. Aucun de ses grands textes déjà publiés n'a été traduit ou édité dans l'hexagone. *Foi et Avenir* de 1835, pourtant écrit en français durant l'exil suisse de Mazzini, ne fait l'objet d'aucune édition en France. Ses *Pensées sur la démocratie en Europe* de 1847, rédigées en anglais, ne sont pas non plus traduites<sup>23</sup>. Durant les années 1840, un seul de ses textes fait l'objet d'une publication sous forme de brochure : il s'agit de *l'Italie, l'Autriche et le pape*<sup>24</sup> paru à l'origine dans la *Revue indépendante* au cours du mois de septembre 1845. La brochure est une remise en cause de l'ordre de Vienne et de ses conséquences en Italie : le futur de la nation italienne passe par une redéfinition des structures de l'Italie. Elle doit être unitaire, ne pas s'appuyer sur les monarchies, lutter contre la présence de l'Autriche dans la péninsule et remettre en cause le pouvoir de la papauté, responsable de ses divisions et de sa dérive morale. Dans le contexte français de 1845, une publication de ce type est une pièce dans la contestation de la politique internationale suivie par la monarchie de Juillet : en effet, les différentes familles politiques classées alors à gauche utilisent la politique internationale du régime de Louis-Philippe qui ne remet pas en cause l'ordre de Vienne pour le critiquer plus généralement<sup>25</sup>. Cependant cette publication ne contribue que de manière très marginale à faire connaître la pensée de Mazzini. Une note du directeur de la *Revue indépendante*, placée en début de brochure, prouve à quel point il est alors peu connu en France. Mazzini est présenté comme un « courageux exilé », qui « conserve une foi inaltérable, un dévouement sans borne à la cause de l'indépendance et de la liberté italienne ». Son mérite est de réfuter l'option néoguelfe de Gioberti et de peindre

---

<sup>22</sup> Cf. Louis Girard, « Mazzini et la France », in *Mazzini e il mazzinianesimo*, op. cit., pp.131-145

<sup>23</sup> Pour l'importance de ces deux textes dans la pensée de Mazzini, cf. Jean-Yves Frétygné, *Giuseppe Mazzini, père de l'unité italienne*, op. cit.

<sup>24</sup> Giuseppe Mazzini, *L'Italie, l'Autriche et le pape, extrait de la revue indépendante, Livraison des 10 et 25 septembre 1845*, Paris, Typographie Schneider et Langrand, 1845

<sup>25</sup> Cf. Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op. cit.

l'occupation autrichienne sous des traits négatifs<sup>26</sup>. Il est significatif que ce texte soit extrait de la *Revue indépendante* : en effet, elle a été fondée en 1841 par Pierre Leroux et Georges Sand<sup>27</sup>. Or Georges Sand entretient une correspondance avec Mazzini depuis 1842. Par son intermédiaire Mazzini est mis en contact avec Pierre Leroux<sup>28</sup>. C'est donc fort probablement par son biais que l'article a été publié, avant d'être édité sous forme de brochure pour en permettre une plus large diffusion.

Les textes de Mazzini publiés dans l'hexagone après la répression de la République romaine ne contribuent pas non plus à faire connaître de manière approfondie son œuvre : il s'agit d'œuvres de circonstance, traduites pour montrer le bien-fondé des positions défendues en France par les républicains. Ces traductions ont pour but de montrer l'illégalité de la répression menée à Rome par les troupes françaises : le gouvernement a trahi les espérances de 1848 en se plaçant en matière de politique étrangère dans la continuité réactionnaire des régimes précédents. L'opposition à cette répression et au gouvernement qui l'a décidée de la part des républicains est donc légitime. Ce n'est pas en tant que penseur politique que Mazzini est alors traduit en France, mais en tant que principal dirigeant de la République romaine que la France a écrasée. L'un des trois écrits mazziniens alors publiés le présente uniquement comme « Triumvir de la République romaine<sup>29</sup>. »

Le premier des textes de Mazzini publié est sa réponse aux propos tenus à la chambre par les ministres Tocqueville et Falloux lors de la discussion des 6 et 7 août 1849 au cours de laquelle les deux orateurs justifèrent l'expédition romaine<sup>30</sup>. Le texte est une charge contre l'intervention française qui viole le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il souligne en effet la légitimité de la République romaine qui avait été proclamée par une chambre élue au suffrage universel. Il explique qu'aucune violence politique ne fut à regretter à Rome de la part du pouvoir républicain en place et rappelle que ce pouvoir républicain assura toutes les grandes libertés. Il réfute l'argument selon lequel la République romaine aurait été illégitime du fait de la présence d'étrangers : les Lombards ou les Toscans en tant qu'Italiens ne peuvent être considérés comme des étrangers à Rome, à la différence des Espagnols, des Autrichiens et des Français venus y rétablir le Pape par la violence. Enfin Mazzini reproche le double jeu

---

<sup>26</sup> Giuseppe Mazzini, *L'Italie, l'Autriche et le pape*, op. cit., présentation de l'éditeur, p. 1

<sup>27</sup> Cf. Michel Winock, *Les voix de la liberté. Les écrivains engagés au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, le Seuil, 2001, p. 244

<sup>28</sup> La première lettre conservée de Mazzini à Georges Sand date du 10 décembre 1842. La correspondance entre Georges Sand et Giuseppe Mazzini a été publiée par Fabio Luzzato, *Giuseppe Mazzini e Georges Sand. La relazione e la corrispondenza*, Milan, Fratelli Bocca editori, 1947, 226p, Cf. en particulier les p. 22 et sqtes

<sup>29</sup> Joseph Mazzini, *Le pape au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 1850, p. 1

<sup>30</sup> *Lettre de Mazzini sur les événements de Rome à MM. De Tocqueville et de Falloux*, Paris, 1849, 33p.



du pouvoir français qui envoya officiellement les troupes d'Oudinot pour préserver à Rome un gouvernement libre alors que la réelle mission des soldats français consistait à renverser le pouvoir républicain. Le texte de Mazzini est donc une critique claire du pouvoir en place en France, et c'est pour cela qu'il est traduit et publié en France. Il est une pièce légitimant par la parole d'un homme politique étranger courageux la critique que les républicains adressent au gouvernement français, accusé de trahir l'esprit du régime né de février. C'est dans cette optique que l'éditeur justifie la publication de la lettre mazzinienne :

« Plainte amère du proscrit, éloquente protestation du poète, ferme et décisive argumentation de l'homme d'Etat, la lettre de Giuseppe Mazzini résume en quelques pages et la honteuse victoire de la République française et la défaite glorieuse de la République romaine. Le rouge monte au front au récit de ces mensonges sans nombre, de ces violences sans prétexte qui ont coûté la liberté d'une révolution sœur de la nôtre. Au mépris de la constitution, le gouvernement a porté les armes contre un peuple qui voulait s'appartenir, et la nation a laissé s'accomplir cette œuvre coupable. Le drapeau républicain flotte dans Rome conquise, et il nous faut pleurer notre victoire<sup>31</sup>. »

La même lettre est publiée dans le même but dans un ouvrage intitulé *Procès des accusés du 13 juin 1849*<sup>32</sup>. Il s'agit de la publication des actes du procès intenté contre les organisateurs de la manifestation du 13 juin. L'introduction de l'ouvrage affirme les ambitions des éditeurs. Ils revendiquent leur fidélité à la révolution de février 1848 et à ses idéaux et s'affirment opposés au pouvoir en place en 1849, qui entend par le procès des hommes du 13 juin revenir sur l'héritage de février 1848. L'attaque contre la République romaine est présentée entre autres comme contraire à la constitution de la Deuxième République. Le gouvernement qui a autorisé l'expédition de Rome en violant la constitution s'apprête donc par voie de conséquence à mettre à bas la République. Pointer du doigt les mensonges du pouvoir sur la question romaine et dévoiler ses desseins quant à l'avenir du régime doit remobiliser les républicains pour défendre ce dernier. Encore une fois, la publication du texte de Mazzini en France répond uniquement à des motivations politiques internes.

Deux autres textes mazziniens de circonstance sont publiés en France, au cours de l'année 1850 : le premier s'intitule *Le pape au XIX<sup>ème</sup> siècle*<sup>33</sup> et le second *République et*

---

<sup>31</sup> Id., p. 3

<sup>32</sup> *Procès des accusés du 13 juin 1849*, Paris, 1849, XXXII, 396p.

<sup>33</sup> Joseph Mazzini, *Le pape au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, au bureau du nouveau monde, 1850, 71p.

*royauté en Italie*<sup>34</sup>. Publiés chez le même éditeur, ces deux ouvrages sont une explication par Mazzini de ce qui s'est joué en Italie durant les années 1848/1849 et des bases sur lesquelles le mouvement républicain et unitaire doit s'appuyer s'il veut remporter la victoire finale.

Dans le premier des deux ouvrages, Mazzini explique que la Papauté est une institution morte : elle ne représente plus une religion universelle depuis que Luther lui a ôté toute l'Europe du Nord. Se sentant depuis sur la défensive, elle est devenue une institution politique, uniquement intéressée par sa survie. Pour ce faire, elle appuie les pouvoirs les plus réactionnaires. Elle contribue ainsi au maintien d'un ordre injuste, comprimant les aspirations des peuples, empêchés de se constituer en nations libres, en contradiction avec la volonté divine. Ce faisant la Papauté alliée aux monarchies condamne les peuples à l'immoralisme puisqu'elle défend une religion fausse. Ainsi, ce qui s'est joué à Rome durant la République de 1849 n'intéressait pas la seule ville de Rome mais toute la catholicité : en remettant en cause le pouvoir immoral du pape, la révolution romaine permettait une remise en cause des forces absolutistes et le retour à une vraie religion.

Dans le deuxième ouvrage, Mazzini entend démontrer que l'alternative pour le futur unitaire de l'Italie se résume au choix entre république et royauté. S'il ne conteste pas la sincérité des républicains unitaires qui ont décidé d'appuyer la monarchie de Savoie pour permettre à l'Unité d'advenir, il entend démontrer que ce choix est une erreur. Pour lui en effet l'expérience de 1848 a démontré que Charles-Albert ne s'est servi de l'aspiration nationale que pour mener à bien des objectifs purement dynastiques. Du coup, il a été incapable de susciter un enthousiasme populaire, cause de son échec final. Par conséquent, cet épisode démontre l'incompatibilité entre aspiration unitaire et cause monarchique : seule la république est capable d'assurer la régénération de la nation et de réaliser l'Unité.

Si ces deux publications parlent de la situation italienne, elles n'en sont pas moins inscrites dans un contexte français. Aux vues de ce que nous avons dit précédemment, il n'est pas étonnant que ce soit Georges Sand qui ait traduit *République et Royauté en Italie*. Elle fait précéder le texte de Mazzini d'une préface où elle explique l'intérêt pour la France de connaître ces deux textes. Il faut citer un peu longuement ce qu'écrit Georges Sand qui donne bien à lire l'instrumentalisation qui est faite des écrits de Mazzini par le camp républicain.

« L'écrit de Mazzini démontre jusqu'à l'évidence deux grandes vérités que les nations en travail de liberté n'ont pas assez comprises : la première, propre à l'Italie, c'est qu'elle ne pourra jamais conquérir son émancipation par les princes, et qu'elle doit se

---

<sup>34</sup> Joseph Mazzini, *République et royauté en Italie*, Traduction et préface de Georges Sand, Paris, au bureau du nouveau monde, 1850, IX-248p.

rallier autour du principe républicain, qui est l'ancre de son salut ; car, indépendamment des prodiges de courage et d'enthousiasme qu'une foi nouvelle peut seule enfanter, *cette nation ne peut pas rester en arrière du mouvement européen qui entraîne fatalement la démocratie vers la république*. C'est en reconnaissant cette forme logique de toute organisation démocratique qu'elle sera au niveau des grandes tendances de l'avenir.

La seconde vérité démontrée par Mazzini, et qui est universelle, c'est que les nations ne peuvent rien isolément, et que la politique étroite et impassible de chacun pour soi mène droit à la tombe. La ligue des rois n'est pas dissoute, elle sera toujours puissante contre la désunion des peuples. Que le peuple français, celui qui semblait marqué par les destins pour être l'initiateur de tous les autres, ouvre son cœur et son esprit à de nouvelles notions sur ce qu'on appelle la politique étrangère. Il est temps, car la coalition des princes travaille toujours, elle se resserre et s'approche. La France croit qu'il lui est impossible de donner jamais au monde le déplorable spectacle que l'Italie vient de lui fournir. Nous aussi, nous le croyons ; mais si nous le croyons, c'est parce que l'idée dont nous parlons se répand en France ; car *cette idée seule peut nous sauver des intrigues et des lâchetés qui nous menacent, ici comme ailleurs, pour le jour, peut-être prochain, d'une lutte formidable, décisive, entre le principe de la monarchie et celui de la république*. Nous le croyons, parce qu'il n'est pas probable que l'exemple de la pauvre Italie soit perdu pour nous, ni son expérience pour elle-même. Nous le croyons, parce que l'affaire de Rome a porté ses fruits, fruits amers dans le présent ; malheur pour l'Italie, honte, faiblesse et danger pour nous : mais fruits d'expérience qui profitent à l'avenir, comme ces poisons dont la science tire de puissants remèdes.

Nous le croyons, enfin, parce que la France est dans des conditions d'unité que l'Italie avait à conquérir. Mais ce n'est pas une raison pour s'aveugler sur des dangers immenses. Ce danger n'est point en haut ; ou plutôt, il est plus haut encore que dans le sein des camarillas politiques et des diplomaties perfides, il est dans le sein du véritable souverain, le peuple. *Si le peuple abusé remettait encore une fois ses destinées aux mains de la réaction, qui sait à quel degré de misère et d'abaissement la France pourrait descendre ?*<sup>35</sup> »

Pour Georges Sand, l'Italie est un miroir dont les républicains doivent tirer des leçons. Son expérience malheureuse telle que Mazzini la donne à lire démontre que la république est le seul régime capable d'assurer son avenir. Ceci est vrai également pour la France, mais une menace pèse sur l'avenir de la république française depuis qu'elle est aux mains des forces réactionnaires. Ces dernières ont pratiqué à Rome une politique internationale traditionnelle, trahissant les idéaux républicains en contribuant au maintien de l'ordre issu des congrès de Vienne favorable aux rois. Il pèse donc sur la France la menace d'une restauration monarchique. L'écrit de Mazzini doit prouver par l'exemple italien la nécessaire défense du régime républicain et promouvoir le retour aux idéaux de février 1848. Georges Sand entend

---

<sup>35</sup> Préface de Georges Sand à Joseph Mazzini, *République et royauté*, op. cit., pp. VII-IX

donc par cette traduction mieux faire connaître Mazzini contre les calomnies que les forces conservatrices développent à son sujet en France. En même temps, elle en profite pour critiquer le pouvoir en place en France et en appeler à un sursaut des forces républicaines. Traduire Mazzini répond une fois encore dans ce contexte à des préoccupations internes.

Ces publications ponctuelles, centrées sur l'événement de 1848 ne contribuent pas à mieux faire connaître son œuvre en France : après les élections du 13 mai et la manifestation du 13 juin 1849 qui marquent l'échec des tentatives des républicains, elles ne sont qu'un moyen pour légitimer les options défendues par ces derniers. Elles témoignent de l'aura dont jouit Mazzini auprès du camp républicain en France à cette date, puisqu'il lui sert alors de référence, bien plus que Manin.

### **3- Soutenir les tendances conservatrices à la tête de l'Etat : Interprétations françaises du *Quarantotto* à la fin de la Deuxième République**

Dans les deux dernières années de la Deuxième République, la lecture négative des événements s'étant déroulés en Italie entre 1848 et 1849 se trouve confirmée par des auteurs conservateurs. Le contexte politique en France est à une remise en cause des transformations nées de la révolution de février 1848. Les conservateurs au pouvoir à l'Assemblée Législative après les élections du 13 mai 1849 entendent réaffirmer le pouvoir des structures traditionnelles d'encadrement. C'est dans ce cadre qu'est adoptée la loi Falloux du 15 mars 1850 qui place les universités sous la tutelle des autorités locales et du clergé. Dans la même optique, la loi du 31 mai 1850 restreint le suffrage universel, en excluant les électeurs domiciliés depuis moins de trois ans dans leur commune, radiant ainsi des listes un tiers du corps électoral. C'est pour légitimer le nouveau cours politique en France que des auteurs utilisent le *Quarantotto* italien pour montrer, par un récit très négatif des actions menées par Manin et Mazzini, que les républicains au pouvoir représentent un danger, et qu'il est légitime de les combattre et de revenir sur les décisions qu'ils ont pu prendre, tant dans la Péninsule que dans l'Hexagone. De plus, Ces écrits sont à situer dans le contexte électoral. En effet, le jeu politique français est encore ouvert en 1851. Si Louis-Napoléon Bonaparte est président de la République depuis le 10 décembre 1848, la perspective de l'élection présidentielle prévue en 1852 où il ne peut théoriquement se représenter en vertu de la constitution de la Deuxième République laisse ouverte de nombreuses opportunités. Les différentes familles politiques tentent alors de légitimer et de populariser leurs modèles et leurs cultures politiques pour affirmer leur présence en vue d'obtenir une adhésion populaire. Les ouvrages rédigés sur

l'Italie et sur les épisodes révolutionnaires de 1848-1849 sont à inscrire également dans ce contexte. En évoquant la situation italienne, c'est toujours, par un effet de miroir, la réalité française qui est interrogée.

L'essentiel des textes publiés sur ces événements durant cette période sont écrits par des auteurs appartenant aux composantes les plus conservatrices du parti de l'Ordre constitué en 1848 pour soutenir la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à l'élection présidentielle et regroupant les différentes familles politiques des droites, telles que les a définies René Rémond dans son ouvrage classique sur la question. Ces livres, s'ils discutent de la situation italienne en général, sont intéressants à analyser pour notre propos car Mazzini et Manin en sont des acteurs essentiels. Trois ouvrages méritent une attention particulière : *L'Italie Rouge*<sup>36</sup> du Vicomte d'Arincourt, *l'Histoire de la révolution de Rome*<sup>37</sup> d'Alphonse Balleydier et, *Venise en 1848 et 1849* d'Alexandre le Masson<sup>38</sup>. Le Vicomte d'Arincourt (1789-1856) est un légitimiste convaincu. Son abondante production écrite témoigne de sa fidélité à la cause des Bourbons. Alphonse Balleydier (1818-1859) partage le même point de vue, mais avec des nuances : c'est parce qu'il se veut avant tout catholique qu'il est partisan de la monarchie ; celle-ci n'est légitime à ses yeux qu'en tant que meilleur soutien de la Papauté. Enfin Alexandre le Masson a consacré entre 1849 et 1851 trois ouvrages à la situation italienne durant le *Quarantotto*, dont l'ouvrage qu'il consacre à Venise. Dans ces textes, il témoigne d'une culture politique faisant de lui un représentant de l'orléanisme.

Plusieurs raisons font de ces trois ouvrages des textes intéressants pour notre propos : ils présentent une vision articulée de ce qui s'est produit en Italie lors du *Quarantotto*, et donnent donc à lire les représentations de leurs familles politiques sur la question. De plus ils connaissent, pour deux d'entre eux, une importante diffusion, comme en témoignent leurs nombreuses rééditions : l'ouvrage du Vicomte d'Arincourt fait l'objet de 6 éditions entre 1850 et 1851 ; celui d'Alphonse Balleydier est réédité quant à lui 3 fois entre 1851 et 1854. Le succès de textes de ce type contribue à conforter la lecture faite de la réalité italienne par les conservateurs. Pour ce qui nous intéresse, ils contribuent à véhiculer l'image noire de Mazzini que la presse de ces familles politiques avait dessinée au cœur de l'événement et l'image plus nuancée mais tout de même négative de Manin. Les ouvrages d'Alphonse de Balleydier et du Vicomte d'Arincourt présentant de nombreuses similitudes seront analysés

---

<sup>36</sup> Vicomte d'Arincourt, *L'Italie rouge, ou histoire des révolutions de Rome, Naples, Palerme Messine, Florence, Parme, Modène, Turin, Milan, Venise, depuis l'avènement du Pape Pie IX en juin 1846 jusqu'à sa rentrée dans sa capitale en avril 1850*, Paris, Allouard et Kaepelin, 1850, XXIX-294p.

<sup>37</sup> Alphonse Balleydier, *Histoire de la révolution de Rome, tableau religieux, politique et militaire des années 1846, 1847, 1848, 1849 et 1850 en Italie*, Paris, Comon, 1851, 2 volumes

<sup>38</sup> Alexandre le Masson, *Venise en 1848 et 1849*, Paris, Libraire militaire, maritime et polytechnique, 1851, 266p.

conjointement. L'ouvrage d'Alexandre le Masson centrant son récit sur Venise fera l'objet d'un traitement séparé.

Tous ces ouvrages constituent une réflexion sur le meilleur régime politique à donner à la France. Ce parallèle entre l'Italie et la France est affirmé avec force par le Vicomte d'Arincourt en première page de son livre, qui donne en résumé son interprétation de ce qui s'est alors joué en Italie :

« **EN FRANCE**, la monarchie représentative conduisait à la **royauté citoyenne** ; celle-ci menait à la **république démocratique** ; et, au bout de tout cela, était “ **LE SOCIALISME**”.

**EN ITALIE**, les Carbonari créèrent les sociétés secrètes qui fondèrent la **Jeune Italie** ; celle-ci menait à la **République unitaire** ; et au bout de tout cela, était “ **L'ITALIE ROUGE**”.

En chaque pays, différents noms, différents langages, diverses routes ; des deux côtés, même marche, même pensée, même but.<sup>39</sup> »

Cette affirmation nous intéresse à plus d'un titre : d'une part elle établit un lien strict entre la situation française et la situation italienne ; d'autre part elle indique la *Jeune Italie* comme le principal organe responsable du désordre en Italie. Ceci explique que Mazzini soit l'un des personnages principaux du livre.

La thèse défendue par le Vicomte d'Arincourt est simple à résumer : le seul régime politique valable est incarné dans la cause défendue par le légitimisme. C'est en effet la monarchie qui en France a créé la nation lui donnant une identité et ayant permis sa gloire. Ce régime vertueux ne peut susciter que la haine d'ambitieux incapables. Ils embrassent alors les causes révolutionnaires, se font les auteurs du désordre social, maquillent sous un vocabulaire généreux leur rapacité et présentent le pire des régimes, la République, comme le régime idéal pour mieux masquer leur avidité. Cosmopolites par essence, ces républicains forment un vaste complot visant à mettre à bas l'ordre monarchique partout en Europe, pour asseoir leur domination. Les partisans de la monarchie parlementaire quant à eux se font des illusions : en cédant aux démagogues, les rois constitutionnels affaiblissent leur régime et favorisent à leur insu l'œuvre de dissolution sociale promue par les républicains. Ces vérités ont été prouvées par l'histoire de France depuis 1789. L'Italie de 1848-1849 en fournit une nouvelle illustration.

---

<sup>39</sup> Vicomte d'Arincourt, *L'Italie rouge*, op. cit. page de garde non paginée

La mise en récit opérée par le Vicomte d'Arincourt pour rendre compte de la situation italienne du *Quarantotto* est centrée autour de deux figures principales et opposées en tous points : Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, représente le bien suprême et le combattant des justes causes. Soucieux du bien de ses peuples, il est le garant de l'ordre social et le protecteur de la religion. Cette présentation de cet héritier de la famille des Bourbons entend légitimer la cause de l'absolutisme en Italie comme en France<sup>40</sup>. A l'opposé Mazzini représente le mal absolu. Il est vu comme l'incarnation du principe révolutionnaire. Il rêve d'une action mettant à bas l'ordre social partout en Europe, l'Italie n'étant pour lui que la première étape de son œuvre malfaisante. Contrairement à ce que son titre laisse supposer, l'ouvrage du Vicomte d'Arincourt n'aborde pas toute la Péninsule. Manin et la Vénétie ne sont pratiquement pas abordés. Manin n'apparaît sous sa plume qu'incidemment, et est présenté comme un sectaire tentant de copier à Venise l'action de Mazzini à Rome.

Le portrait que dresse l'auteur de Mazzini est sans appel : il n'est mu que par l'ambition et l'appât du gain ; tel un chef de secte, il entend faire l'objet d'un culte de la part de ceux qui le vénèrent ; assoiffé de sang, il se comporte en tyran, n'hésitant pas à commanditer des crimes, celui de Rossi étant en l'occurrence le plus emblématique ; enfin, lâche par définition, il n'expose jamais sa vie sur les champs de bataille, alors qu'il sème partout le désordre et la mort de par ses instructions. Tous ces traits sont résumés dans ce portrait de Mazzini fait par l'auteur au moment où ce dernier s'apprête à devenir Triumvir à Rome :

« Que n'avait entrepris, pour le succès de ses doctrines impies, ce Mahomet cosmopolite. Tantôt, sous le faux nom de Strozzi, il organisait des corps francs et leur donnait pour commandant le condottiere Romarino ; tantôt il accordait le droit de vie et de mort aux poignards intelligents, qui frappaient à son ordre dans l'ombre, et qui, sitôt le meurtre commis, faisaient disparaître le cadavre en attendant un firman nouveau.

Et quel cynisme dans ses paroles ! Un jour, étant chez Montanelli, où se traitait la question du pape :

“-Quel sera votre plan à Rome ? Lui demanda le comte Paul Fontani”

“-Je n'en ai aucun d'arrêté, répondit le futur triumvir ; notre but est la destruction entière de l'ordre social actuel ; puis nous verrons, ceci achevé, à en recomposer un nouveau. Plus de Papes, et plus de Rois”.

Mais pourquoi, ce chef renommé, qui envoyait tant d'horribles instructions sur tous les points de l'Europe pour y allumer des guerres d'extermination, ne se trouvait-il jamais payant de sa personne à aucune bataille ? Ah ! c'est que, véritable orfraie politique, ne

---

<sup>40</sup> Le souhait d'une restauration monarchique et de la réconciliation des deux branches royales (Bourbons et Orléans) est clairement évoqué dans le texte pp. XII-XIII dans un parallèle fait entre Ferdinand II et le prétendant au trône de France

se plaisant que sous les ruines, il s'abattait partout où il sentait la mort, sans vouloir exploser sa vie nulle part<sup>41</sup>. »

Ce portrait de Mazzini d'une noirceur totale répond à des buts intérieurs dans le contexte politique français. Comme le prouve la précédente citation, par Mazzini se trouve en fait attaqués en France ceux qui consciemment ou non le soutiennent et qui ont les mêmes buts que lui : partisans de la monarchie constitutionnelle favorisant l'avènement de la république et républicains de toutes obédiences dont l'œuvre ne peut mener qu'à la dissolution sociale, résumée par l'auteur sous le nom de socialisme. Face à ce danger, en France comme en Italie, le seul recours est dans le retour de la monarchie absolue et des dynasties légitimes. Le portrait de Mazzini fait par Balleydier dans son ouvrage reprend exactement les mêmes thèmes<sup>42</sup>. Il convient ici de noter que ce portrait sans appel dressé par le Vicomte d'Arincourt reprend, mais dans une optique différente, les mêmes clichés que ceux véhiculés par la presse républicaine modérée au cœur de l'événement : pour les uns comme pour les autres Mazzini est un lâche poussant les autres au combat sans jamais risquer lui-même sa vie. De même, il est accusé d'être directement ou indirectement coupable de l'assassinat de Rossi. Mais ces thèmes identiques sont développés dans une optique différente : pour les républicains modérés, ces données servaient à se distinguer de Mazzini, pour souligner que la république qu'ils appelaient de leurs vœux était pacifique et ne devait pas susciter les craintes d'un retour à 1793. Au contraire, pour les auteurs conservateurs il s'agissait de discréditer l'ensemble des républicains, condamnés pour être, à l'instar de Mazzini, des fauteurs de troubles et des agents de dissolution de l'ordre social.

A ces deux figures principales que sont Ferdinand II et Mazzini, le vicomte d'Arincourt adjoint deux figures complémentaires pour conforter les thèses politiques qu'il défend. Le premier de ces deux personnages est le Pape Pie IX. Il est présenté comme un pasteur admirable, à la clairvoyance inégalée pour tout ce qui concerne le monde de l'au-delà. Par contre l'auteur souligne que son infinie bonté le rend aveugle aux réalités politiques du monde d'ici-bas : regardant la terre avec les yeux du message évangélique, il n'arrive pas à voir la mauvaise foi d'acteurs vils voulant supprimer la religion. Si la papauté, institution fondamentale pour la survie des hommes et le salut de l'humanité, a pu survivre au cataclysme révolutionnaire, elle le doit à la défense conjointe de Ferdinand II et de la France. L'expédition de Civita-Vecchia n'est pas mise par l'auteur au bénéfice de Louis-Napoléon Bonaparte, mais au bénéfice de la Providence : la République française aurait logiquement du

---

<sup>41</sup> Vicomte d'Arincourt, *L'Italie rouge*, op. cit., pp.107-108

<sup>42</sup> Cf. le portrait de Mazzini in Alphonse Balleydier, *Histoire de la révolution de Rome*, op.cit., vol. 2, p. 40



se porter, en tant que république, au secours de la République romaine. Tel n'a pas été le cas car Dieu s'est servi de la France, héritière des traditions monarchiques qui l'ont formée, pour sauver le Saint-Siège et affirmer par la même sa toute-puissance.

« Une fois de plus, il venait d'être prouvé à l'Europe que, n'importe sous quels drapeaux, les vaillants soldats de la France étaient toujours les fils de la gloire ; qu'ils se montraient, à toute époque et en tout lieu, les dignes héritiers de leurs pères ; qu'ils n'avaient pas oublié aucune belliqueuse tradition des temps de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de Saint-Louis, d'Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon ; qu'on avait beau les entourer de clameurs révolutionnaires, ils demeuraient admirables de discipline et de bravoure ; que la France, enfin, bien qu'après des règnes de splendeur eût à traverser momentanément de honteuses dominations, n'en restait pas moins, sur le champs de bataille, la première des nations du globe et l'arbitre des destinées du monde.

Le siège de Rome, en définitive, restera un des beaux faits d'armes du siècle ; et le rétablissement du chef de l'Eglise sur le siège de Saint-Pierre, ajoutera à tout jamais une admirable page de plus aux annales immortelles de la France<sup>43</sup>. »

Ainsi donc, la protection accordée au Saint-Siège est le fait des régimes situés dans la filiation de la monarchie absolue, que ce soit directement comme pour le royaume des Deux-Siciles de Ferdinand II ou indirectement comme pour la France. Les catholiques français devaient donc logiquement, aux vues de ces leçons, se ranger sous la bannière de l'héritier légitime au trône de France.

Le second personnage complémentaire mis en scène par le Vicomte d'Arincourt dans son œuvre est le roi Charles-Albert. Il est présenté comme l'illustration de l'impasse à laquelle conduit la monarchie constitutionnelle : se laissant dépasser par les républicains en croyant s'appuyer sur eux pour chasser les Autrichiens de l'Italie, il fait malgré lui leurs jeux. Il est donc *in fine* une marionnette entre les mains de Mazzini. Pour étayer ses propos, l'auteur explique que les premières victoires de Charles-Albert en Lombardie ne furent que des victoires en trompe l'œil : en effet, au fur et à mesure de son avancée, Mazzini et les siens, présents en Lombardie, prêchèrent la République et dépeignirent le souverain piémontais sous les traits d'un tyran. Ils se sont donc servis de lui tant qu'il était question de détruire l'ordre géopolitique qu'ils voulaient mettre bas, mais se séparent de lui pour reconstruire. Par là même, ils affaiblirent les troupes du souverain piémontais et l'appui que les volontaires de toute l'Italie auraient pu lui apporter. Ceci contribua à sa défaite finale face à l'Autriche et entraîna son exil<sup>44</sup>. L'exemple de Charles-Albert prouve le danger représenté en général par la monarchie constitutionnelle : en s'inspirant de principes opposés à la nature même de la

---

<sup>43</sup> Vicomte d'Arincourt, *L'Italie rouge*, op. cit. pp.153-154

<sup>44</sup> Id., pp. 52-53

monarchie, elle finit par accompagner l'œuvre de dissolution sociale à laquelle travaillent les républicains. Mazzini est ici utilisé comme l'incarnation du danger que sont les républicains qui se jouent des institutions représentatives pour faire avancer leurs noirs desseins. Charles-Albert, jouet entre les mains de Mazzini, est opposé à la figure de Ferdinand II, qui sut revenir à temps sur toutes les concessions constitutionnelles qu'il avait pu faire. Cette décision lui vaut l'estime de son peuple, et le maintien de son pouvoir.

L'ouvrage écrit par le Vicomte d'Arincourt sert donc de manifeste pour exprimer la supériorité de la cause défendue par le légitimisme sur toute autre solution politique. Il souligne le danger que représente la monarchie constitutionnelle qui court derrière l'œuvre de dissolution sociale promue par les républicains. La leçon, est aussi valable pour la France. C'est en effet sur une conclusion générale sur la France que se termine l'ouvrage :

« Remontons ici à la restauration française de 1815.

Quand le *libéralisme*, après la chute de l'empire demandait à grands cris des *chartes* à tous les rois de la terre, il avait sa marche tracée. Une monarchie à lois constitutionnelles était, pour lui, un pas vers une royauté à institutions républicaines, qui conduirait inévitablement à une république démocratique, au bout de laquelle serait pour conclusion l'anarchie socialiste [...] "Citoyens ! Mes amis ! Mes frères ! écrivait dernièrement le citoyen Ledru-Rollin à Londres, veillez nuit et jour pour sauver la révolution !"

LA REVOLUTION ! O monarchie représentative ! Où en êtes-vous ?... Ce n'est même plus de la *république* qu'il s'agit ; la république n'est déjà plus que l'enfance du progrès, l'arrière du mouvement. Le but est au-delà, bien plus loin. Le but est la révolution ; et qu'est-ce que la révolution, pris en son sens large ? le socialisme, autrement dit "*la fin des sociétés*".

Osons le dire franchement : le régime constitutionnel de nos jours a fait son temps [...] Nous sommes à un moment de transition qui prélude à une ère régénératrice ; les rouges le sentent eux-mêmes : seulement ils rêvent les ténèbres, et ce sont pour eux les lumières. C'en est fait, les vieilles coutumes du despotisme ne ressortiront plus de leurs tombes ; et les ridicules utopies des royautés citoyennes iront se coucher auprès d'elles : qu'elles y dorment, pour le repos de tous, jusqu'à la consommation des siècles ! et que l'aurore régénératrice se lève !

Il faut une France nouvelle ; il la faut jeune, forte, splendide, donnant des garanties aux peuples, et de l'autorité aux rois ; il la faut ennemie du despotisme, consacrant les droits de chacun et les tenant tous en respect ; il la faut s'appuyant à la fois sur un principe immuable et sur d'invariables lois, alliant le pouvoir avec la liberté ; il la faut enfin rayonnant des gloires du passé, des expériences du présent et des promesses de l'avenir. Elle est dans les décrets de Dieu.<sup>45</sup> »

Ces considérations politiques valables pour la France sont donc tirées par l'auteur du récit qu'il a fait de la situation italienne de 1848-1849. Mazzini lui a servi à montrer les

---

<sup>45</sup> Id., pp. 281-283

dangers de la république et de la monarchie constitutionnelle. Dépeint sous des traits uniquement noirs, il est l'incarnation du mal absolu. C'est donc cette image que véhiculent, après la presse, les ouvrages rédigés à la fin de la Deuxième République par les auteurs les plus conservateurs et qu'on retrouvera par la suite : il s'agit donc d'une image très tôt fixée.

L'ouvrage d'Alexandre le Masson sur la situation de Venise en 1848/1849 peut être mis en parallèle avec l'ouvrage que nous venons d'étudier. Ici aussi, la situation italienne est utilisée pour défendre des thèses politiques valables pour la France. Mais ce point commun ne doit pas masquer la différence essentielle entre les deux ouvrages : Alexandre le Masson se sert de la situation vénitienne pour montrer les vertus de la monarchie constitutionnelle, si décriée dans *l'Italie rouge*. Pour ce faire, il souligne dans un premier temps le bien-fondé des revendications nationales italiennes : il est à ses yeux légitime de vouloir chasser les Autrichiens de la Péninsule et d'en réorganiser les bases sur des principes nouveaux éloignés de l'absolutisme. Pour ce faire, il faut appliquer des réformes sages et libérales. Seule la monarchie constitutionnelle pouvait faire cela en Italie en 1848. C'est pourquoi l'auteur souligne qu'en 1848 seul le Piémont de Charles-Albert a tenté une politique qui, si elle avait été suivie dans tous les Etats de la Péninsule, aurait pu transformer le cours des choses. Or, au moment où l'auteur écrit son texte, l'Autriche est à nouveau présente et les régimes absolutistes restaurés du Nord au Sud. Pour expliquer cet état de fait, Alexandre le Masson entend démontrer que l'échec du *Quarantotto* est à imputer à l'incapacité des dirigeants italiens à susciter un enthousiasme des masses pour la cause de l'indépendance : ceci est vu comme une conséquence de la Révolution de 1848 en France. Elle est présentée comme une saturnale ayant eu pour résultat de ne faire se mouvoir en Italie que des lettrés partisans de la République, mais sans lien avec le peuple, dont ils ne se souciaient guère. Par conséquent, s'ils réussirent un temps à tenir le haut du pavé, ils ne purent susciter d'adhésion, affaiblirent Charles-Albert et menèrent à l'échec de la cause indépendantiste. Dans cette optique, la république de Venise fut donc une faute car elle divisa les partisans de l'indépendance en Italie autour de questions institutionnelles et ne fut pas capable de mener efficacement la lutte contre l'Autriche. Alexandre le Masson reprend donc ici les mêmes thèmes que ceux développés par la *Revue des Deux Mondes* durant les événements et que nous avons déjà étudiés. Et comme alors, le jugement sur Manin est ambivalent. Alexandre le Masson fait en effet le portrait suivant de ce dernier :

« L'âme du gouvernement que Venise venait de se donner était Manin. Jusqu'à la fin de 1847, il n'était connu que pour un avocat de talent, et c'était alors seulement qu'il était entré dans la politique, en élevant la voix contre la conduite du cabinet de Vienne envers l'Italie, et en demandant des réformes. Sa démarche n'avait rien de séditionnaire ni d'illégal ; cependant on l'avait mis en prison, dans le but d'intimider et de comprimer le sentiment national qui commençait à se faire jour de tous côtés. Cette rigueur déplacée n'avait servi qu'à lui donner de la popularité, en le faisant passer, aux yeux de la multitude, pour une victime de la tyrannie, un martyr de la liberté. Aussi, bien que son rôle dans la libération de Venise n'eût été que secondaire, ce fut lui qui recueillit tous les fruits de la victoire, qui devint le héros de l'insurrection et le chef du nouveau gouvernement. Mais s'il est souvent facile d'arriver ainsi d'un bond au pouvoir, il est difficile de gouverner, et le don de la parole, ce grand levier des mouvements populaires, que Manin possédait assez bien, ne supplée pas longtemps au grand art de diriger. Manin, quoique vaniteux et trop ambitieux d'autorité, se montra souvent assez sage, mais il n'avait pas une grande portée d'esprit, et ne comprit pas toujours la situation ; il n'était d'ailleurs ni actif, ni fertile en ressources, et manquait, ainsi que ses collègues, de connaissances pratiques. [...] La proclamation d'une république vénitienne fut une première faute qui en engendra beaucoup d'autres<sup>46</sup>. »

Si l'auteur reconnaît à Manin sa sagesse et sa modération, il lui est fait le reproche de trop aimer le pouvoir, et donc d'agir par ambition. Or s'il est un lettré, sachant parler à la foule le langage qu'elle aime à entendre, il n'est pas un homme d'Etat, tenant compte des réalités : en poursuivant des chimères, des rêves du passé, telle cette république proclamée par nostalgie de la période de gloire de l'histoire vénitienne, il affaiblit le mouvement national, faisant ainsi le jeu de l'Autriche. En conclusion de son ouvrage, Alexandre le Masson reprend sa critique à l'égard de Manin, avec une réserve :

« Manin n'eut d'autre mérite que celui de tenir tête aux exaltés qui auraient gouverné bien plus mal que lui<sup>47</sup>. »

En effet, malgré ses torts et le fait qu'il soit coupable à ses yeux de l'échec de la tentative de Charles-Albert, Alexandre le Masson reconnaît que Manin géra la situation vénitienne en garantissant l'ordre social, ce qui le distingue des républicains français qui par leur démagogie amenèrent aux journées de juin 1848. Sa république n'en est pas moins condamnable pour autant. Elle prouve que la distinction entre république modérée et république radicale n'est pas pertinente : les deux conduisent à l'échec final. Pour Alexandre le Masson, la république vénitienne n'est qu'un résultat au-delà des Alpes de la révolution française de 1848 : cette dernière a conduit à confondre cause nationale et cause révolutionnaire, d'où l'échec final de la juste cause nationale en Italie. Par son ouvrage,

---

<sup>46</sup> Alexandre le Masson, *Venise en 1848 et 1849*, pp. 80-81

<sup>47</sup> Id., p. 244

Alexandre le Masson entend donc discréditer en France la cause républicaine, coupable à l'intérieur comme à l'extérieur de catastrophes pour l'ordre social et institutionnel. Il fixe un portrait globalement négatif de Manin. Si certains mérites lui sont reconnus, ils ne font qu'atténuer ses torts, inhérents à la cause qu'il défend.

Ainsi pour les auteurs conservateurs, Mazzini et Manin sont l'illustration des impasses auxquelles mène la cause républicaine. Si le portrait dessiné de Mazzini est plus noir que celui de Manin, cependant les deux personnages sont jugés négativement et utilisés pour démontrer la nocivité de la cause républicaine et le bien-fondé, par opposition, des causes défendues en France même par les différents auteurs abordant ces personnages.

## ***II- 1852-1856 : Soutiens et oppositions à l'Empire autoritaire. Les nouvelles représentations françaises des républicains italiens***

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ouvre un nouveau cycle dans la vie politique française. La restauration de l'Empire le 2 décembre 1852 symbolise la fermeture du jeu politique qui pouvait sembler encore ouvert jusqu'au milieu de l'année précédente. Le monde politique est alors en pleine recomposition. Face à l'Empire, le camp des gauches est alors divisé en deux groupes : à côté des exilés, contraints à la fuite du fait de leur opposition au coup de force de Louis-Napoléon Bonaparte, à l'instar du plus célèbre d'entre eux, Victor Hugo, il faut compter sur ceux qui restés en France se maintiennent dans une sorte d'exil intérieur et qui tentent de redéfinir les bases de la culture républicaine<sup>48</sup>.

Les droites semblent au contraire favorisées par un régime qui s'appuie sur elles. Cependant leurs différences structurelles se maintiennent, et elles entendent conserver leurs traditions politiques en justifiant leur acceptation du régime bonapartiste, qu'elles inscrivent dans la continuité de leurs histoires<sup>49</sup>.

Nous envisageons la période allant de 1852 à 1856 comme une période ayant une unité pour ce qui concerne notre sujet. En effet, jusqu'au congrès de Paris de 1856, le cours politique de l'Italie n'a plus d'influence directe sur ce qui se passe en France même. Des

---

<sup>48</sup> Cf. Sylvie Aprile, « La gauche sous le Second Empire », in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1. L'héritage du XIXème siècle*, Paris, La Découverte, 2004, pp.85-95 et Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op.cit., pp.215-277

<sup>49</sup> Cf. Bernard Ménager, « 1848-1871. Autorité ou liberté », in Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites. Volume 1. Politique*, Paris, Gallimard, 2006 (1<sup>ère</sup> éd. 1992) en particulier pp. 111-140

textes sur Mazzini et Manin continuent pourtant à être publiés durant cette période. Ces textes sont de deux types. D'une part, dans la continuité de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici, on trouve des textes faisant un retour sur le *Quarantotto* italien et tentant de comprendre ce qui s'est passé dans la Péninsule pour en tirer des leçons pour la France. D'autre part, en fonction de l'actualité et de l'activité politique de Mazzini, différentes brochures sont publiées sur lui. Pour leurs auteurs, se positionner par rapport à l'action de Mazzini permet de réaffirmer la valeur de leur choix politiques en France même dans le contexte nouveau de mise en place du régime impérial. La comparaison des arguments développés dans ces textes permet de voir comment se cristallise le discours français sur ces personnages et comment s'élabore peu à peu par le biais de leurs portraits un discours commun concernant l'Italie. Nous allons donc consacrer la présente partie à l'analyse à la fois interne et comparative de ces écrits pour voir ce qu'ils révèlent de la nature des débats politiques en France.

Les discours sur Mazzini et Manin sont conditionnés par la situation personnelle de ces deux personnages au moment où les textes que nous étudions sont rédigés et publiés. En 1852, dans le reflux du mouvement révolutionnaire, Manin et Mazzini connaissent un destin similaire : tous deux, après l'échec des républiques qu'ils ont dirigées en Italie durant la Révolution de 1848-1849, sont contraints à l'exil. Mazzini reste pratiquement un an en Suisse (d'août 1849 à mai 1850) avant de rejoindre l'Angleterre<sup>50</sup>, alors que Manin s'installe directement en France où il demeure jusqu'à son décès en 1857<sup>51</sup>. Au gré des contacts qu'ils nouent dans les sociétés qui les accueillent et de leurs prises de position publiques, ils ne manquent pas de susciter débats et polémiques en retour en France. Pour la clarté de notre propos, nous étudierons successivement les visions qui se construisent à gauche et à droite autour de leur figure, à la suite de quoi nous tenterons une analyse plus structurelle, pour voir, au-delà des arguments échangés, ce que dévoilent les prises de position autour de la personne de nos deux héros.

### **1- L'utilisation des figures de Manin et de Mazzini au sein des gauches françaises : comment lutter efficacement contre le régime impérial**

Un problème commun se pose à toutes les familles classées à gauche de l'échiquier politique en ce début de Second Empire : pourquoi la République a-t-elle été défaite après les illusions de ses premiers moments et comment lutter efficacement contre un régime ennemi

---

<sup>50</sup> Cf. Jean-Yves Frétygné, *Mazzini*, op. cit., p. 326 et sqtes

<sup>51</sup> Cf. Michele Gottardi (dir.), *Fuori d'Italia: Manin e l'esilio*, op. cit.

qui semble assurer de sa puissance ? Un travail intellectuel de longue haleine a alors lieu pour redéfinir les bases de cultures politiques qui ont échouées. C'est dans ce cadre que sont alors abordées à gauche durant ces années 1852-1856 les figures de Manin et Mazzini. Les deux personnages sont utilisés de manière différenciée : alors que Mazzini finit par susciter une vision négative de son action, malgré des nuances dans l'appréciation de son rôle, Manin au contraire se voit investi de valeurs positives et apparaît pour certaines familles des gauches comme un modèle à suivre. Le livre que lui consacre dès 1852 Anatole de la Forge témoigne de ce regard plus que positif qui se construit alors autour de sa personne<sup>52</sup>. Au moment où il rédige son livre sur Manin, Anatole de la Forge (1821-1892), ancien diplomate sous la monarchie de Juillet (attaché successivement aux ambassades de Florence, Madrid et Turin) est depuis 1848 un journaliste spécialiste de politique étrangère. Il collabore essentiellement avec le journal *Le Siècle*<sup>53</sup> dans lequel il exprime des opinions proches de celles des républicains modérés. Son livre sur Manin reflète explicitement ces opinions politiques, et présente Manin comme un modèle à imiter pour les républicains français<sup>54</sup>.

Malgré l'absence d'introduction explicite de la part de l'auteur, ses intentions apparaissent de manière évidente à la lecture de son livre. Son propos est double : il entend d'une part prouver que le modèle républicain tel que Manin l'a expérimenté à Venise était viable. Par conséquent il doit servir de référence aux républicains français s'ils veulent espérer un jour arriver au pouvoir avec succès, en évitant les erreurs qui les ont faits chuter durant la Deuxième République. D'autre part, il entend montrer que l'échec de la république de Venise n'est pas imputable à des erreurs internes, ce qui invaliderait le modèle, mais à la trahison de la république française ; en abandonnant la république de Venise en 1848, elle a fait le jeu des forces conservatrices contraires à leurs intérêts communs.

Pour confirmer ce propos, l'ouvrage d'Anatole de la Forge est construit autour de deux parties qui correspondent chacune à un volume. Le premier tome explore la vie de Manin avant sa prise de fonction. Ici l'auteur tente de montrer comment Manin, à une époque où la Vénétie est sous la dépendance de l'Autriche, tente une lutte légale contre un pouvoir autoritaire et comment cette lutte est couronnée de succès. Le propos est clairement adressé aux républicains français : en suivant l'exemple de Manin, ils peuvent espérer défaire les bases du pouvoir impérial. Le second volume montre Manin au pouvoir. Ici est alors faite une

---

<sup>52</sup> Anatole de la Forge, *Histoire de la République de Venise sous Manin*, Paris, Amyot, 1852, 2 volumes

<sup>53</sup> Cf. « La Forge, Marquis Alexandre Anatole » in Vincent Wright, *Les Préfets de Gambetta*, Paris, PUF, 2007, pp. 259-261

<sup>54</sup> Cf. Ivan Brovelli, « Daniele Manin-Anatole de la Forge : dall'azione politica al discorso storico (1849-1853) », in Michele Gottardi (sous la direction de.), *Fuori d'Italia: Manin e l'esilio*, op. cit., pp. 111-128

présentation de sa politique intérieure qui est conforme à ce qui a été dit précédemment. Est également proposée une analyse de la situation militaire et de l'indifférence de la France au sort de la république de Venise. L'ensemble du discours d'Anatole de la Forge se veut pédagogique : il entend montrer aux républicains français les voies à suivre et les erreurs à éviter tant en politique intérieure qu'en politique extérieure pour ne pas répéter par le futur les fautes qu'ils ont déjà commises et qui les ont conduits à l'échec.

Le propos d'Anatole de la Forge se trouve légitimé par les sources qu'il utilise. Manin jouit depuis son arrivée en France d'une aura certaine auprès des républicains français restés dans l'Hexagone. Il en reçoit donc beaucoup chez lui. Il vit des cours d'italien qu'il donne pour subvenir à ses besoins. Anatole de la Forge, ainsi que l'historien Henri Martin dont nous aurons à parler plus tard, font partis de ceux-là<sup>55</sup>. A plusieurs reprises dans son texte, Anatole de la Forge cite des textes de l'époque de la République de Venise que Manin lui a fait lire et rapporte des propos qu'ils ont échangés. Son livre se présente donc comme le fruit d'une collaboration entre les deux hommes. L'auteur français tire des enseignements politiques auprès du personnage même qu'il entend présenter comme un modèle à suivre.

Le premier enseignement que l'expérience de Manin lui livre réside dans la manière de lutter contre un pouvoir autoritaire qui semble assurer de sa force. Tout le premier volume nous montre un Daniele Manin luttant contre le pouvoir autrichien non pas par la conspiration mais par la lutte légale. Il est présenté comme entreprenant par l'action légale une œuvre pédagogique au sein du corps social pour favoriser la diffusion des idées de nationalité et de démocratie, en faisant mûrir auprès des masses la conscience de la soumission dégradante à un pouvoir étranger et autoritaire. Cette lutte légale part du présupposé que tout ce qui n'est pas explicitement interdit est autorisé. Par conséquent il investit tous les secteurs légaux de l'activité sociale pour entreprendre un travail de sappe des fondements de l'hégémonie autrichienne en Vénétie. L'idée soutenue est que si l'occasion se présente, le peuple ne participera à un soulèvement contre cette domination que s'il a été préalablement préparé par un travail de longue haleine. C'est à montrer comment Manin réalisa ce travail de longue haleine qu'Anatole de la Forge consacre le premier tome de son ouvrage. C'est ainsi qu'est évoquée sa première action publique : son intervention au cours du débat sur la construction de la voie de chemin de fer devant relier Milan à Venise. L'idée de la construction de cette voie de chemin de fer avait été lancée par la chambre de commerce de Venise dès 1836. La

---

<sup>55</sup> Cf. Laura Lepsky Muller, *La Famiglia de Daniele Manin*, op. cit., pp. 201-312



récolte des fonds, la mise en place d'une société par action pour la réalisation de cette œuvre, les études de faisabilité, les débats que suscita cette entreprise firent qu'en 1848 seul le tronçon reliant Venise à Vicenza avait été effectivement construit<sup>56</sup>. Manin intervint au cours des débats sur cette voie de chemin de fer. En effet, une lutte opposant différents actionnaires éclata en 1840 sur son tracé : devait-elle passer par Bergame ou par Treviglio ? Alors que le tracé par Bergame avait été approuvé par la majorité des actionnaires, Manin soutint une campagne pour s'y opposer. Anatole de la Forge explique les raisons de cette lutte en termes politiques : le tracé par Bergame était plus long et plus coûteux, mais favorisait des clientèles locales pro autrichiennes. A ces considérations étrangères au bien des populations locales et prouvant la nocivité de la domination étrangère, Manin oppose l'intérêt des habitants de la Vénétie et de la Lombardie, et mène donc campagne pour un tracé passant par Treviglio. Le tracé final adopté passant effectivement par Treviglio, Anatole de la Forge présente le tout comme le résultat de la campagne menée par Manin, qui réussit donc, à partir d'une question matérielle, à forger un courant d'opinion qu'il éduque dans le sens de l'indépendance<sup>57</sup>. Le reste de son action publique avant la révolution de 1848 procède du même principe : par sa participation aux congrès des savants à Venise en 1847, par son activité de publiciste, par les pétitions qu'il lance, il entreprend un travail ayant pour but d'éveiller la conscience politique des masses, sans sembler s'attaquer pourtant aux questions directement politiques que sont la domination étrangère et la nature du régime. Anatole de la Forge résume ainsi les finalités des actions de Manin :

« En dirigeant les efforts de ses concitoyens vers les travaux d'intérêts matériel, non au bénéfice des individus, mais au bénéfice commun, Manin avait fait une chose utile en introduisant à Venise un nouvel élément d'activité[...]

Pour bien développer les sentiments généreux des peuples, il faut aller graduellement, s'occuper de tout, même de ce qui peut paraître grossier, pourvu que ce ne soit pas bas. C'est ainsi qu'on arrive plus sûrement à faire comprendre les choses de l'ordre le plus élevé. En un mot, un travail d'éducation doit être exécuté par les hommes d'élite, pour qu'à une circonstance donnée les nations captives soient dignes et capables de reconquérir leur liberté !<sup>58</sup> »

Et l'auteur de souligner la réussite d'une telle activité, puisque Manin finit par être craint par les autorités autrichiennes, qui le font arrêter le 18 janvier 1848 mais qui sont contraintes à le libérer suite à un mouvement populaire de protestation, mouvement prouvant

---

<sup>56</sup> Cf. Paul Ginsborg, *Daniele Manin e la rivoluzione veneziana del 1848-1849*, op. cit., pp. 60-67

<sup>57</sup> Anatole de la Forge, *Histoire de la République de Venise sous Manin*, Tome 1, op. cit. p. 38 et sqtes

<sup>58</sup> Op. cit., p. 203

qu'il avait réussi à diffuser ses idées au sein de la société vénitienne. Dans ce cadre, son arrivée au pouvoir semblait inéluctable dans le cadre de la révolution qui explosa dans toute l'Europe en 1848.

« Manin, en 1848, à Venise, devait être un de ces hommes privilégiés, qui attachent leur nom à l'immortalité d'une délivrance nationale. Si ce tribun audacieux avait travaillé politiquement, comme quelques révolutionnaires l'ont tenté dans l'ombre et à l'aide des sociétés secrètes, il n'eût rien fait de bien. Avant de se laisser aller à l'espérance de chasser l'Autriche, il voulait améliorer la condition du peuple, l'instruire, lui faire connaître ses lois et ses droits. En cherchant à augmenter le courage et la valeur morale de chaque individu par l'exercice de ses devoirs civils et politiques, Manin accomplissait certainement une bonne action<sup>59</sup> ».

Comment ne pas lire dans ces lignes une recommandation faite aux républicains Français dans le contexte de restauration du régime impérial ? Comme Manin face à l'Autriche, Anatole de la Forge invite les dirigeants républicains à quitter le terrain proprement politique pour entreprendre un travail culturel permettant d'innover le corps social des idées républicaines pour les voir ensuite portées par le peuple. L'exemple de Manin prouve donc, aux yeux d'Anatole de la Forge, que la cause républicaine, en France, n'est pas définitivement défaite. En suivant les chemins qu'il a tracés, les républicains peuvent espérer pouvoir reprendre la route du pouvoir.

Mais au moment où l'auteur écrit son texte, Manin a été défait. Anatole de la Forge explique longuement les raisons de son échec par le refus de la France de le soutenir. D'évidence, les très nombreuses pages qu'il consacre à l'attitude française face à la république de Manin sont une analyse des défaillances du régime républicain d'alors, et donc une analyse des erreurs que les républicains ne doivent plus commettre à l'avenir. Manin est présenté comme voulant allier république et ordre social : la création d'une garde civique a été l'une de ses premières décisions une fois à la tête de la république de Venise. Elle avait pour but de maintenir l'ordre pour ne pas céder aux excès révolutionnaires qui auraient légitimé une intervention militaire autrichienne. Manin est donc un républicain qui sait tenir compte des rapports de force, et qui agit dans le monde du possible<sup>60</sup>. Or en France à la même époque, les journées tragiques de juin 1848 ont amené la victoire de Louis-Napoléon Bonaparte aux élections présidentielles du 10 décembre 1848 et à la volonté de restaurer l'ordre international antérieur à la révolution, favorable aux forces conservatrices, tant à l'intérieur qu'à

---

<sup>59</sup> Op. cit., pp. 215-216

<sup>60</sup> Id., p. 217 et sqtes

l'extérieur. Les dirigeants français d'alors refusèrent donc tout soutien à la république de Venise.

Evoquant le refus du ministre des affaires étrangères Drouyn de Lhuys de répondre positivement à la demande de soutien armé face à l'Autriche formulée par Manin le 4 avril 1849, Anatole de la Forge écrit :

« Abandonner les intérêts de l'Italie pour défendre ceux de la Russie et de l'Autriche, c'était, aux yeux de ces politiques imprévoyants, une manière habile de fermer l'ère jusque là ouverte des révolutions. Pauvres esprits, comme si le mot révolution ne pouvait être que le synonyme de désordre et de crime et n'était pas plus souvent, au contraire, synonyme de réforme, de progrès et de civilisation. A Venise [...] le mot révolution a-t-il signifié folie ou raison ? La peur, ce conseiller dangereux, dirigea mal le ministre de la république française. M. Drouyn de Lhuys, en désertant la cause de l'indépendance vénitienne, malgré la sympathie qu'elle lui inspirait, perdit l'immortel honneur d'attacher son nom à la délivrance d'un grand peuple, et du même coup il enleva à son pays la gloire d'un rôle digne des plus nobles ambitions [...] Lorsque dans cent ans seulement, on se demandera les noms obscurs de ces pâles ministres de la république française de 1848, qui non content de frapper la liberté italienne dans Rome, la laissèrent honteusement périr dans Venise ; la conscience humaine, représentée par l'histoire, aura-t-elle assez d'indignation pour les flétrir ?<sup>61</sup> »

La critique des dirigeants français d'alors par Anatole de la Forge est une critique indirecte adressée à Napoléon III : la mise en parallèle de la non-assistance à la République de Venise avec la répression de la République romaine par les armées françaises en est la preuve. En effet, la répression de la République romaine a été voulue par le président de la République d'alors, devenu Empereur par la suite. Faire le lien entre l'attitude des autorités françaises face aux deux évènements a pour but de souligner que cette république de Venise présentée comme exemplaire a été trahie par un homme qui se présente donc de manière abusive comme soucieux du bien des peuples et de la grandeur nationale. Faisant le jeu de l'Autriche et de la Russie, Napoléon III sert les intérêts des forces conservatrices, et ne peut donc revendiquer, comme le fait par exemple la constitution de 1852, l'héritage de la Révolution de 1789<sup>62</sup>. L'évocation de l'action de Manin est donc pour l'auteur un moyen de combattre le mythe populaire du bonapartisme. Il n'est d'ailleurs pas anodin que l'ouvrage débute par un historique des causes des malheurs publics de la Vénétie. Or le début de ces malheurs est daté avec précision par l'auteur : il les situe au traité de Campo-Formio de

---

<sup>61</sup> Anatole de la Forge, *Histoire de la République de Venise sous Manin*, Tome 2, pp. 229-230

<sup>62</sup> L'article premier de la constitution de 1852 affirme : « La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789, et qui sont la base du droit public des Français. »

1797<sup>63</sup>. Les habitants de la Vénétie ne furent pas alors consultés quant à leur avenir. La Vénétie ne fut qu'une monnaie d'échange entre puissances, dans la tradition diplomatique d'ancien régime. Cette politique du futur Napoléon Ier montre son mépris des valeurs nées de la Révolution de 1789 qu'il était censé défendre.

« Ce traité de Campo-Formio est le premier acte qui marque dans la péninsule les tendances illibérales de Bonaparte. Il eut une influence fatale sur le sort de l'Italie, qu'il remettait désarmée et sans défense aux mains de la force militaire allemande<sup>64</sup>. »

Napoléon I<sup>er</sup> est la référence idéologique de son neveu, comme le prouve le choix du 2 décembre pour réaliser le coup d'Etat, date anniversaire du couronnement impérial de 1804. Affirmer dès le début du livre que Bonaparte était hostile aux principes libéraux, qu'il est responsable de la domination autrichienne à Venise est évidemment un moyen indirect de critiquer Napoléon III. Ce dernier, par son inaction pour soutenir Venise alors qu'il était président de la République est donc responsable de son échec.

Le problème qui se pose à Anatole de la Forge est d'expliquer pourquoi la République française a fini par faire peur, portant à sa tête des hommes hostiles à ses principes originaux et la poussant à sa perte. C'est dans le cadre de ce questionnement qu'il définit ce que doit être le dirigeant républicain modèle : Manin en est l'incarnation parfaite. Il est celui qui sait refuser la démagogie et le principe de l'opposition des classes sociales entre elles au profit d'une action politique tendant à leur fusion. Anatole de la Forge souligne dans le portrait politique de Manin sa proximité avec les classes populaires mais également sa capacité à s'opposer aux manifestations de la foule le cas échéant. Il faut lire dans le passage suivant le contre-portrait des dirigeants républicains Français qui par l'instauration des Ateliers Nationaux se gagnèrent une popularité auprès des classes populaires mais en affaiblissant la cause républicaine en montant les classes les unes contre les autres.

« C'est aux gouvernements démocratiques surtout qu'est réservé l'honneur d'initier les masses souffrantes aux nécessités et aux lois de la vie politique. C'est à ces gouvernements aussi qu'il appartient de leur rappeler fermement leurs devoirs après leur avoir rendu leurs libertés. Et disons-le, comme exemple, ce qui a perdu tant d'illustres démocrates, c'est la faiblesse devant les exigences de la lie de leur parti. En politique le courage contre les adversaires ou les ennemis est le plus facile, tandis que

---

<sup>63</sup> Pour rappel, le traité de Campo-Formio du 18 octobre 1797 entre la France et l'Autriche voit la reconnaissance de la République Cisalpine par l'Autriche, en échange de Venise, de l'Istrie et de la Dalmatie, la France recevant de surcroît Corfou et Zante, anciennes possessions vénitiennes

<sup>64</sup> Anatole de la Forge, *Histoire de la République de Venise sous Manin*, Tome 1, p. 4

le courage contre ses amis est le plus nécessaire. Après Washington, Manin est peut-être le seul révolutionnaire des temps modernes qui ait bien compris et pratiqué cette vérité. En effet, nous ne l'avons pas vu une seule fois jusqu'ici, et nous ne le verrons pas une seule fois dans la suite sacrifier le bon droit et la justice aux passions mobiles ou à l'influence arbitraire de la foule. Non, il n'a même jamais craint d'avoir contre lui ces passions hostiles, parce qu'il se sentait supérieur à elles de toute la hauteur de son génie et de sa foi<sup>65</sup>. »

L'exemplarité de Manin tel qu'Anatole de la Forge le présente réside donc dans sa capacité à s'imposer par sa modération à la foule qu'il entend guider. Face aux républicains déclamatoires, hommes à systèmes, esprits généreux mais incapables de faire aboutir leurs causes du fait de leur trop grande abstraction, Manin oppose sa fermeté et son bon sens pratique. Le chef républicain tel qu'il l'incarne est un chef d'esprit concret, dirigeant la foule et refusant de se laisser porter par elle. Anatole de la Forge présente cette capacité à guider la foule comme la vertu première du dirigeant républicain. Ceux qui suivent les mouvements de la foule sont des démagogues qui finissent par inquiéter la société dans son ensemble, favorisant par là même la réaction des forces conservatrices. L'exemple de Manin montre comment le dirigeant républicain responsable doit agir. Il doit s'appuyer sur la classe moyenne, pivot de la société, en refusant un discours tendant à opposer des parties de la société à d'autres, au bénéfice d'une vision visant à leur fusion.

« Le peuple vénitien, commerçant avant tout, s'occupait de ses affaires et songeait peu à la politique. Seulement il gémissait du joug de l'Autriche, qui lui a toujours été odieux. L'aristocratie s'était rangée à la suite des oppresseurs. [...] La classe moyenne [...] était loin de cette indifférence soumise aux volontés étrangères. Dans toutes les entreprises, dans toutes ses relations d'affaires, elle ne perdait pas une seule occasion de combattre l'Autriche. Dirigée par des chefs habiles et dévoués à la cause nationale, elle avait fini par conquérir peu à peu une force d'autant plus grande, qu'elle était disciplinée et décidée à poursuivre le but que son noble guide, Manin, voulait atteindre : l'indépendance politique par l'agitation légale.

En outre, cette classe moyenne de Venise renfermait presque tous les éléments vitaux de l'avenir d'un peuple : l'instruction, l'esprit de nationalité, la persévérance ; et, avec l'amour de la liberté, elle professait le respect des lois et le culte de la justice, ce dernier boulevard de l'émancipation devant lequel doit s'arrêter le zèle des réformateurs. A ces diverses qualités, la classe moyenne de Venise, comme la classe ouvrière, en joignait une autre qui n'est pas la plus commune, c'est un bon sens pratique qui l'éloigne de toute exagération, de quelque part qu'elle vienne<sup>66</sup>. »

Ce texte permet de définir les limites du républicanisme tel que le défend Anatole de la Forge par l'exemple de l'action de Manin : il n'est pas un socialisme. Il tend à l'union des

---

<sup>65</sup> Id., pp. 78-79

<sup>66</sup> Id., pp. 51-52

classes et n'a pas pour but le renversement social mais l'affirmation des droits. C'est dans ce cadre que la République a réussi à s'imposer à Venise, et c'est parce qu'elle est sortie de ce cadre qu'elle a échoué en France.

Manin est donc utilisé par Anatole de la Forge comme un personnage permettant une (re)définition de la culture politique des républicains. Pour mieux souligner la nécessité d'un républicanisme du possible, d'un républicanisme modéré, Anatole de la Forge oppose, très significativement, la figure de Manin à celle de Mazzini. Comme nous l'avons vu, ce dernier était devenu en 1849 le champion des républicains radicaux en France. Anatole de la Forge estimant que les républicains radicaux sont responsables de l'échec de la Deuxième République tente donc de leur prouver leurs erreurs, en montrant en quoi Mazzini est, à l'inverse de Manin, responsable des impasses du mouvement républicain en Italie et comment il incarne par là les échecs de la culture républicaine la plus radicale.

Le jugement porté sur Mazzini est ambivalent. Son patriotisme, la sincérité de son engagement sont reconnus, ainsi que son rôle dans la diffusion d'idées nouvelles auprès des masses. Mais il lui est fait le reproche de ne rester que dans un espace purement théorique, sans se soucier des contingences de ce monde. Anatole de la Forge explique dans son texte qu'au début de son engagement politique, Manin n'avait pas lu Mazzini. Voici le constat qu'il fait de cette situation :

« Nous ne savons pas si pour sa part [Manin] dut le regretter beaucoup, parce que, tout en rendant justice au patriotisme ardent et au courage de Mazzini, ce qui est exagéré ou déclamatoire doit être antipathique à la nature simple et positive de Manin. Homme d'opposition ou de gouvernement, il aimait à ne pas sortir du monde des choses possibles, et s'il comprenait chez les autres les voyages à travers le domaine de la poésie, il n'y faisait jamais d'excursion pour son propre compte. [...] Loin de nous la pensée de jeter du ridicule sur ces esprits éthérés qui, en s'élevant à des hauteurs où personne ne peut les suivre, ont cependant largement contribué à relever le moral abaissé d'une partie des populations italiennes. Les rêveurs politiques offrent cet avantage que le mal qu'ils font ne blesse que le bon sens, qui en fait prompt justice, tandis que les côtés généreux, charitables, humanitaires de leurs doctrines, resteront éternellement et serviront de barrière à l'envahissement des instincts brutaux.<sup>67</sup> »

Manin est donc présenté comme une tête politique, là où Mazzini n'est qu'un visionnaire. Or il convient de se méfier de ces visionnaires, car leur esprit de système les rend sourd à la réalité, les poussant à commettre d'irréparables fautes. Anatole de la Forge reproche à Mazzini d'avoir voulu lutter pour la réalisation de l'unité de l'Italie. Or il

---

<sup>67</sup> Id., p. 53

considère qu'il fallait une union dans la lutte contre l'adversaire commun, mais que réclamer l'unité était une erreur. En effet :

« Si Mazzini compte, à juste titre, un grand nombre d'amis politiques, il a encore un plus grand nombre d'adversaires dans les rangs mêmes de la démocratie européenne. Au jour des luttes sanglantes, que tous se soutiennent et s'entraident contre l'ennemi commun, l'Autriche ; que d'une extrémité à l'autre de la péninsule une ligue se forme ; rien de mieux. A ces heures solennelles de la vie d'un peuple, il faut que chaque citoyen devienne un soldat et triomphe ou meure. Mais le lendemain de la bataille, il est nécessaire que les divers peuples de l'Italie s'appliquent à ne pas sacrifier l'union à l'unité.

L'union contribuera au développement de la prospérité et de la grandeur italiennes. L'unité, en exigeant l'impossible, fera retomber immédiatement la péninsule sous le joug étranger.<sup>68</sup> »

Ainsi, Mazzini est présenté comme l'un des responsables de l'échec de la révolution de 1848 en Italie car par esprit de système il demanda des choses impossibles, favorisant la division des républicains et faisant par là même le jeu des Autrichiens. Ce côté prophète de la cause unitaire l'amène à une certaine intolérance, le poussant à avoir un comportement politique éloigné de la culture démocratique dont pourtant il se revendique. Anatole de la Forge oppose à un moment donné de son texte le style de Mazzini à celui de Gioberti que lisait Manin. Or il souligne ici l'aspect potentiellement autoritaire de Mazzini, et à travers lui des républicains radicaux toujours orgueilleux des systèmes idéologiques qu'ils ont construits :

« Le libre arbitre que Mazzini supprime chez ses adversaires était respecté par Gioberti. Il exprimait enfin, dans un langage brillant, coloré, toujours poli, d'utiles vérités, que Mazzini aurait dites d'un ton impératif et presque césarien, comme le mot d'une consigne qu'un général jette à un soldat. [...] Pour notre part, et sans être Italien, nous avouons qu'il nous a toujours été impossible de lire deux pages de suite signées Mazzini, sans être blessé de ces sentences définitives qui ressemblent à des jugements sans appel. Après tout, si l'auteur de *Royauté et République* a éloquemment réussi à démontrer que le pape n'est pas infailible, il ne doit pas avoir la prétention de l'être à sa place. Qu'il cesse donc ces allures de matamore qui n'ont rien de démocratique, et qui le font plus ressembler au héros de la Fable, allant combattre des ennemis imaginaires, qu'à ce qu'il est réellement, c'est-à-dire un homme de grand cœur et de grand talent, destiné à jouer encore un rôle important dans l'avenir italien<sup>69</sup>. »

Ainsi, à travers Mazzini, Anatole de la Forge reproche aux républicains radicaux une pratique du pouvoir en contradiction avec les valeurs qu'ils défendent en général. Il oppose la

---

<sup>68</sup> Id., p. 54

<sup>69</sup> Id., pp. 54-55

sage république modérée incarnée par Manin à la république radicale vouée à l'échec par esprit de système et qu'incarne Mazzini. Le jugement à l'égard de Mazzini n'est pas totalement noir car Anatole de la Forge souhaite l'union de tous les républicains. Mazzini étant au moment où son texte est écrit un modèle pour les républicains radicaux français, il lui était indispensable de souligner ses mérites, tout en montrant ses limites, pour inviter les républicains radicaux à refuser de continuer à vouloir inscrire leur action dans le sillage de l'action du patriote génois. Anatole de la Forge sauve donc le penseur Mazzini, tout en rejetant sa pratique politique, jugée coupable des échecs des républicains italiens. Suivre son modèle ne pourrait mener qu'aux échecs des républicains français et c'est pourquoi Anatole de la Forge propose Manin comme contre-modèle à suivre par les républicains dans leur ensemble.

Mais les précautions prises par Anatole de la Forge pour ménager la figure de Mazzini pour se concilier les républicains radicaux s'avèrent inutiles. En effet, à la même époque, ces derniers finissent par s'éloigner d'eux-mêmes de Mazzini. Beaucoup d'entre eux, contraint à l'exil après la manifestation du 13 juin 1849 en faveur de la République romaine, se retrouvent à Londres. De là, ils tentent de redéfinir leurs bases culturelles et de relancer le mouvement démocratique. Or très vite ils se trouvent en contraste avec les prises de position de Mazzini sur les modalités de la relance du mouvement démocratique en Europe.

Ce sont dans les brochures de l'exil publiées à l'occasion de ces débats qu'on peut tenter de percevoir les nouvelles représentations qui se construisent dans ce camp autour de la figure de Mazzini. Celle-ci est redimensionnée du fait des jugements qu'il porte sur la situation politique française et des projets à l'échelle européenne qu'il envisage pour restructurer les forces républicaines. Ses prises de positions suscitent des réactions souvent hostiles chez les républicains français, l'amenant à s'éloigner de Georges Sand notamment<sup>70</sup>.

En février 1852 Mazzini donne son opinion sur la situation politique française par la publication d'un texte intitulé *Devoirs de la démocratie* dans le journal belge *La Nation*. Il fait suite à un discours prononcé à Londres le 11 février et reproduit dans le journal anglais le *Leader* en date du 14 février<sup>71</sup>. Ces interventions sont perçues par certains républicains

---

<sup>70</sup> Sur l'éloignement entre les républicains français et Mazzini, cf. Anne-Claire Ignace, « Giuseppe Mazzini et les démocrates français : débats et reclassements au lendemain du « printemps des peuples » », in *Revue d'histoire du XIX<sup>ème</sup> siècle*, n° 36, 2008/1, pp. 133-147 ; cf également Jean-Yves Frégné, « Mazzini et les socialistes français. Signification et enjeux de la polémique de l'année 1852 » in *Revue française d'histoire des idées politiques*, n°30, 2<sup>ème</sup> semestre 2009, Paris, pp.327-358

<sup>71</sup> D'après les affirmations de la brochure *Des socialistes français à M. Mazzini*, Bruxelles, Librairie de J.B. Tarride, 1852, 12 p.



français comme une attaque en règle les obligeant à répondre. C'est ce qu'ils font en signant une brochure intitulée *Des socialistes français à M. Mazzini*. Cette brochure porte des noms prestigieux du mouvement républicain français en exil, tels ceux de Louis Blanc ou Pierre Leroux. La brochure cite abondamment les textes de Mazzini que nous venons d'évoquer pour les critiquer. Deux reproches essentiels sont faits à Mazzini, l'un portant sur la forme du débat, l'autre sur le fond.

Dans ses textes, Mazzini reprochait aux républicains français de promouvoir la cause du socialisme. Par ce biais, ils insufflaient auprès des masses dont le soutien était nécessaire à la cause républicaine des aspirations uniquement matérielles les menant à délaissier toutes les questions politiques à valeur éthique. Ce faisant, les masses ont été corrompues moralement. Ceci explique leur passivité face au coup d'Etat.

La première critique faite à Mazzini concerne l'opportunité d'un tel débat au moment où il le lance. Le camp républicain ayant été vaincu par Louis-Napoléon Bonaparte, nombre de ses représentants emprisonnés ou contraints à l'exil et une vague de réaction menaçant de s'abattre en conséquence sur l'Europe, le devoir de tous les républicains aurait été de promouvoir l'unité du combat contre un ennemi commun.

« [Mazzini] accuse les socialistes français d'avoir corrompu le peuple, d'avoir poussé les ouvriers à l'égoïsme, d'avoir prêché un matérialisme immonde, d'avoir desséché les sources de la foi, d'avoir fait tomber la France à la honte du 2 décembre. Voilà comment M. Mazzini n'a pas rougi de traiter les hommes qui, jusqu'ici, l'avaient toujours défendu, soutenu, aidé ; des hommes qui, en ce moment, sont emprisonnés, ou condamnés à la déportation, ou exilés, pour avoir consacré leur vie entière à trouver un adoucissement aux maux du peuple ; des hommes dont plusieurs ont tout perdu : fortune, position, patrie, pour avoir essayé d'une protestation armée contre l'exécrable attentat de la République romaine abattue. Que faisait en cela M. Mazzini ? Sur le champ de bataille où tant de nobles cœurs avaient combattu avec lui, il cherchait ceux qui étaient tombés et qui respiraient encore, afin de les insulter !<sup>72</sup> »

L'argument de Mazzini selon lequel les républicains français sont responsables du coup d'état est retourné à son encontre : outre son ingratitude l'amenant à oublier les soutiens dont il a bénéficié de la part des républicains français pendant et après la répression de la République romaine, il lui est reproché de s'affirmer de fait comme un allié du pouvoir bonapartiste. En effet, par ses attaques contre les républicains français il aide le pouvoir en place en France. Les signataires de la brochure ne refusent pas un débat avec Mazzini sur le fond : ils lui reprochent de le faire au grand jour, dans un moment de faiblesse, donnant ainsi

---

<sup>72</sup> Id., p. 7

des arguments contre eux au camp des forces réactionnaires. Mazzini est donc jugé au mieux comme un piètre tacticien politique, au pire comme un traître.

La seconde critique formulée à son encontre concerne le fond du débat. Les républicains de tendance socialistes lui reprochent de ne pas comprendre la nature de leur héritage historique et leurs buts politiques. Alors que Mazzini évoquait pour les discréditer le souvenir de la Terreur et leur reprochait un égoïsme national, les auteurs de la brochure lui opposent le souvenir de la Révolution, prise comme un tout et qualifiée de grande, en soulignant que la cause révolutionnaire française est « celle de toute la terre »<sup>73</sup>. Derrière cette bataille autour de la mémoire de la révolution, se cache un débat plus profond sur la place de la France dans le mouvement révolutionnaire : la France est-elle toujours à la tête de ce mouvement, ou l'initiative révolutionnaire doit-elle venir d'ailleurs, en l'occurrence de l'Italie<sup>74</sup>? Une des sources de division entre les républicains français et Mazzini réside précisément sur ce point : Mazzini reproche aux républicains français de vouloir maintenir un leadership dont il considère qu'il est dépassé par le cours de l'histoire, alors que Louis Blanc et les autres signataires pensent le contraire. De plus, ils estiment que Mazzini ne comprend pas leurs buts. Le socialisme qu'ils prêchent n'est pas un pur matérialisme : il comprend une démarche volontaire amenant à un progrès moral et intellectuel des classes populaires.

On peut lire dans cette polémique une lutte pour s'assurer le leadership au sein du mouvement républicain en exil : Mazzini a tenté dès juillet 1850 d'organiser la gauche européenne au niveau international en fondant avec entre autre Ledru-Rollin un « comité central démocratique européen ». Louis Blanc et Pierre Leroux s'opposent dans l'exil à Ledru-Rollin qui incarne à leurs yeux l'échec d'une révolution bourgeoise. Ils ne peuvent par conséquent que prendre leurs distances à l'égard d'un Mazzini qui s'allie à lui pour les critiquer de surcroît.

Cette polémique ne se cantonne pas au seul débat opposant Mazzini et les républicains se revendiquant du socialisme. Dans *La barrière du combat*<sup>75</sup>, brochure due à Ernest Coeurderoy se trouve l'écho de ce débat chez un auteur précurseur des idées anarchistes. Pour ce qui nous intéresse, cette brochure nous montre quelles sont les représentations qui se construisent alors autour de la figure de Mazzini chez les ancêtres de l'extrême gauche.

---

<sup>73</sup> Id., p. 6

<sup>74</sup> Cf. Adolfo Omodeo, « Primato francese e iniziativa italiana », in id., *Difesa del Risorgimento*, Turin, Einaudi, 1955, pp. 17-38

<sup>75</sup> Ernest Coeurderoy, *La barrière du combat ou dernier grand assaut que viennent de se livrer entre les citoyens Mazzini, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Etienne Cabet, Pierre Leroux, Martin Nadaud, Malarmet, A Bianchi(de Lille) et autres hercules du Nord*, Bruxelles, Imprimerie de A. Labroue et cie, 1852, 27p.

Coeurderoy (1825-1862) a participé à la manifestation du 13 juin 1849 qui l'a contraint à l'exil, en Suisse d'abord puis en Belgique et en Angleterre. Partisan d'une organisation fédéraliste contre toute forme de structure d'encadrement, oppressante par nature, il était resté proche des républicains. Le coup d'état du 2 décembre radicalise sa pensée et l'éloigne d'eux : il leur fait grief de leur division. *La barrière du combat* est pour lui l'occasion de manifester son opposition à ces derniers<sup>76</sup>. Il reproche à tous les acteurs du débat opposant Mazzini aux socialistes français d'être des traîtres à la cause révolutionnaire en général. En effet, il perçoit la révolution comme un mouvement émancipateur. Par conséquent, elle devrait aboutir à une organisation sociale dans laquelle la notion de chef serait absente. Coeurderoy analyse le coup d'Etat du 2 décembre comme une réaction des forces opposées au progrès et qui veulent museler les mouvements émancipateurs par l'imposition d'un chef. Or le débat opposant Mazzini à Louis Blanc ou Pierre Leroux est présenté comme un combat entre des ambitieux qui rêvent d'obtenir le leadership sur le mouvement républicain, première étape pour diriger en cas de victoire de ce mouvement le peuple en général. Ainsi tous les contradicteurs, bien qu'ils s'opposent au coup d'Etat, incarnent le même monde ancien que Louis-Napoléon Bonaparte : comme lui, ils veulent être à la tête du peuple. Coeurderoy ne fait aucune différence par conséquent entre les positions de Blanc ou de Mazzini, qu'il ne résume qu'à un conflit d'ambitions. Aussi instruit-il le procès de tous ces personnages. Les reproches faits à Mazzini sont de plusieurs ordres. En se posant comme un prophète, il laisse à penser que l'interprétation d'un moment historique, d'un problème, est le fait d'individualités singulières et non le fruit d'une réflexion collective : par là, il incarne un ordre ancien ; en ne proposant aucunes solutions à la question sociale, en n'y réfléchissant pas, en oubliant qu'aucune élévation morale n'est possible dans la misère la plus noire, il montre son peu d'intérêt pour le peuple ; en posant la question du pays phare dans la lutte pour la révolution, en opposant ainsi la France et l'Italie, il oublie que le principe de solidarité est transfrontalier ; enfin en affirmant que les hommes ont besoin d'être guidés, il montre qu'il est un aspirant dictateur à l'instar de Louis-Napoléon Bonaparte dont il partage donc les mêmes schémas de pensée<sup>77</sup>. De plus, il lui est reproché d'être un lâche, en ne payant jamais de sa personne au combat, reprenant ainsi un argument développé également par les conservateurs français. Tout ceci montre que les représentations sur Mazzini dans la famille de pensée de Coeurderoy sont très négatives et révèlent de quelle manière sa personne est utilisée: amalgamée à Louis Blanc

---

<sup>76</sup> Marc Vuilleumier, « Coeurderoy et sa place dans l'émigration républicaine », in Alain Brossat (dir.), *Ernest Coeurderoy (1825-1862). Révolution, désespoir et prophétisme*, Paris, l'Harmattan, 2004, pp. 41-56

<sup>77</sup> Ernest Coeurderoy, *La barrière du combat*, op. cit., pp.8-11

et à Pierre Leroux, elle sert à discréditer tous ces acteurs en général et à affirmer que ces hommes représentant un monde vieux ne peuvent permettre l'avènement de la révolution. Pour Coeurderoy en effet seul un cataclysme, une invasion salutaire d'un pays arriéré à l'instar de la Russie pourra unir le peuple dans une lutte finale et salvatrice pour la régénération.

Ainsi, dans l'exil, les républicains, malgré des divergences de fond sur la forme à donner à la société future, sont nombreux à ne plus se reconnaître dans un Mazzini qui leur servait pourtant quelques années plus tôt d'étendard.

Les arguments développés par Ernest Coeurderoy selon lesquels Mazzini aspire à un pouvoir suprême se retrouvent, mais dans une perspective différente, dans un texte de Louis Blanc de 1855 qu'il rédige en réponse à une brochure que le génois cosigne la même année avec Ledru-Rollin et Kossuth<sup>78</sup>. Dans ce texte, Mazzini en appelle à une trêve des polémiques entre républicains : l'heure n'est plus à la discussion mais à l'action. Les républicains doivent accepter de lutter sous la conduite du comité fondé dans l'exil par Mazzini et les cosignataires de son texte pour mettre à bas l'ordre réactionnaire qui s'est partout installé en Europe. La discussion sur la forme à donner à la nouvelle société ne doit avoir lieu qu'après la victoire. Pour l'heure, il convient de suivre les instructions données par Mazzini et ses associés, qui entendent donc se mettre par ce biais à la tête du mouvement républicain européen.

Louis Blanc reprend la plume pour réfuter ce texte sur le fond et sur la forme<sup>79</sup>. Comme lors de la polémique qui avait opposé Mazzini aux socialistes français en 1852, Louis Blanc reproche à nouveau à Mazzini d'être un mauvais tacticien, voir un traître à la cause républicaine : si la discussion entre républicain est nécessaire, Mazzini la mène cependant de façon contre-productive, en ne discutant pas directement avec les représentants des différentes sensibilités républicaines, mais en signant des textes au grand jour donnant ainsi à voir leurs divisions, dans un moment de faiblesse du mouvement. Au contraire, le devoir de tous les républicains devrait être de se réunir pour débattre sur le fond, afin de surmonter les divergences qui peuvent exister entre les différentes sensibilités, pour parvenir à une unité du mouvement qui peut seule le rendre victorieux. L'unité ne doit cependant pas être une soumission à l'une des sensibilités de la famille républicaine mais le fruit d'un débat

---

<sup>78</sup> Giuseppe Mazzini, Alexandre Ledru-Rollin, Lajos Kossuth, *Aux républicains*, Jersey, Imprimerie Universelle, septembre 1855

<sup>79</sup> Louis Blanc, *Observations sur une récente brochure de Kossuth, Ledru Rollin and Mazzini*, Londres, Librairie Polonaise, 1855, 12p.

contradictoire et honnête cherchant à aboutir à un consensus. Comment Mazzini, Kossuth et Ledru-Rollin peuvent-ils revendiquer le leadership sur le mouvement républicain en exil, si ce leadership n'a pas été reconnu librement à la suite d'un dialogue ? Telle est la question que pose Louis Blanc. Il revendique avec d'autant plus de force un débat de ce type que celui-ci procède de la liberté d'expression et de réunion. Or la seule force des républicains exilés est de pouvoir dialoguer librement entre eux, au contraire des républicains restés en France. Affirmer comme le fait Mazzini que l'heure n'est plus aux débats revient par conséquent à retirer aux exilés la seule arme qui leur reste. En effet, leur but doit être de permettre de l'extérieur le déclic qui amènera les républicains de l'intérieur à déclencher la révolution : pour ce faire, il est nécessaire de ne pas se soumettre aveuglément à une faction, mais de susciter par le débat une unité enthousiasmante, en explicitant les contours de la société future pour laquelle il est légitime de lutter.

Le reproche fait à Mazzini est double : d'une part il empêche la réalisation de l'unité de fond du mouvement républicain; d'autre part en appelant à la discipline et à la fin des discussions, il utilise les mêmes procédés que Napoléon III. Or Louis Blanc affirme qu'on ne peut s'opposer à Napoléon III en important ses procédés dans le camp républicain, car cela reviendrait à nier son identité et à affirmer de facto la victoire des idées bonapartistes :

« Si devenir, au point de vue des procédés de la lutte, ses plagiaires est l'unique moyen qui nous reste de le combattre efficacement, je crains fort que toutes les chances ne continuent à être pour lui<sup>80</sup>. »

Mazzini se voit donc reprocher d'aspirer à un pouvoir absolu sur le camp républicain : il témoigne par là de son éloignement de la culture politique républicaine, du moins telle qu'elle est entendue en France. Pour prouver ses dires, Louis Blanc souligne l'utilisation par Mazzini d'un vocabulaire religieux. En effet, dans la brochure qu'il a cosignée avec Kossuth et Ledru-Rollin, Mazzini compare le mouvement républicain à une « grande Eglise » et qualifie ceux des républicains qui ne s'inscrivent pas dans son sillage de « sectaire ». Louis Blanc s'étonne de l'utilisation de ce vocabulaire qu'il déclare être contraire à la culture politique des républicains. Il envisage cette dernière comme un outil permettant d'atteindre l'émancipation du peuple par l'usage des libertés, contre les pouvoirs en place, Eglises et Monarchies. Ces derniers au contraire avaient pour but par le passé de maintenir les populations dans la servitude. Pour ce faire, ils avaient instauré des vérités fallacieuses et

---

<sup>80</sup> Op. cit. p. 10

attendaient des populations qu'elles y croient. L'interdiction de la liberté d'expression et les anathèmes jetés contre ceux qui critiquaient les vérités proclamées par les institutions officielles étaient la marque de ces pouvoirs non républicains :

« Lorsque Galilée soutenait, seul contre tous les catholiques réunis, que la terre tourne autour du soleil, il n'était pas de la grande Eglise ...des papes. Ce fut sa gloire et non sa honte !

[...] Il est des mots qui sonnent mal dans la bouche d'un républicain. Ceux qui parlent tant des *sectaires*, devraient se souvenir que c'est justement sous ce nom que la plupart des apôtres du progrès furent persécutés par les hommes du passé, prêtres ou rois. [...] Laissons au vieux monde sa grammaire sombre et la forme de ses anathèmes<sup>81</sup>. »

Ce point de la polémique est intéressant car il témoigne de la fracture qui s'est ouverte depuis 1848 au sein de la famille républicaine. L'idée républicaine jusqu'en 1848 était une mystique soutenue par des prophètes laïcs qui tentaient par le discours de mettre en place une légitimité nouvelle à opposer à celle que conférait la religion jusqu'en 1789<sup>82</sup>. Mais l'expérience de la République en 1848 et son échec conduisent une partie des républicains à revoir leur jugement. La mystique républicaine et le discours romantique qui la portait en la pensant comme une église de substitution ne sont plus de mise. L'utilisation par Mazzini d'un vocabulaire religieux est pour Louis Blanc une preuve du côté « daté » de son discours: Mazzini n'a pas su tirer les leçons de l'échec de la république de 1848. Louis Blanc se sert donc de la figure de Mazzini pour critiquer un certain pouvoir intellectuel, comme le firent à la même époque des auteurs conservateurs, mais dans une optique différente : alors que pour les conservateurs Mazzini représentait une sorte de paradigme de l'intellectuel, qui par essence ne sait que travailler à la dissolution de la société, Louis Blanc se sert de lui pour critiquer ceux des penseurs et/ou acteurs politiques républicains qui n'ont pas su tirer les leçons des échecs de 1848. Mazzini est utilisé pour critiquer par ricochet Ledru-Rollin et ce qu'il incarne dans le champ politique français.

Cette opposition témoigne d'une divergence profonde sur les buts du combat politique entre les républicains qui s'inscrivent dans le sillage de Ledru-Rollin et se retrouvent dans les idées de Mazzini et ceux qui se reconnaissent dans les idées défendues par Louis Blanc. Jusqu'avant 1848, l'ensemble des républicains pensaient que les maux de la société étaient exclusivement politiques. La question sociale n'était pas pensée en tant que telle : l'idée était que la misère sociale était liée à l'absence de représentation politique des classes populaires

---

<sup>81</sup> Op. cit. p 12

<sup>82</sup> Cf. Paul Bénichou, *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, 589p.

du fait du suffrage censitaire. La revendication politique du suffrage universel avait également une portée sociale : on pensait qu'à partir du moment où les milieux populaires voteraient, leurs revendications seraient prises en compte. La question sociale serait donc ainsi résolue. La priorité du combat pour les républicains était donc politique : la lutte pour l'obtention du suffrage universel conditionnait tout le reste. Mais l'expérience du suffrage universel sous la Deuxième République et son utilisation par le Second Empire amène nécessairement à revoir ce cadre optimiste. La question sociale tend à s'autonomiser de la question politique, l'obtention de droits politiques n'ayant pas résolu la question sociale. En ce sens les journées de juin 1848 constituent un traumatisme, des autorités républicaines issues du suffrage universel faisant tirer sur la foule<sup>83</sup>. Louis Blanc et les socialistes prennent acte de cette situation. La République ne leur semble plus être la fin du combat politique, mais le moyen. La brochure de Louis Blanc que nous analysons le note avec force. Après avoir rappelé toutes les déceptions que la forme républicaine du gouvernement de la France issue de 1848 a connues (journée de juin, répression de la République romaine, etc...) Louis Blanc souligne :

« Non, non, la forme républicaine n'est pas le but ; le but, c'est l'homme que l'excès de pauvreté dégrade, rendu à la dignité de la nature humaine ; c'est l'homme dont l'intelligence, à l'heure qu'il est, vacille et s'éteint dans les ténèbres, admis au grand banquet de l'éducation ; c'est le travailleur mis en possession des fruits de son travail ; c'est en un mot, l'affranchissement du peuple par l'abolition de ce double esclavage : l'ignorance et la misère. La forme républicaine n'est qu'un moyen, nécessaire sans doute, admirable, et qu'au prix de tout le sang de nos veines, nous devons chercher à conquérir, mais qu'il ne faut pas un seul instant séparer du but, encore moins prendre pour le but lui-même, sous peine de voir une république fausse se substituer à la république vraie<sup>84</sup>. »

Mazzini, et avec lui Ledru-Rollin, sont accusés de n'avoir pas su tirer les leçons de l'expérience : en continuant à ne revendiquer que la forme républicaine, en ne prenant pas en compte la question sociale, ils montrent n'avoir pas compris les enjeux du temps pour les républicains. Par conséquent ils ne peuvent revendiquer une position de leadership au sein de la famille républicaine. Mazzini est donc utilisé par Louis Blanc comme un repoussoir, pour affirmer la nature des priorités de la lutte politique pour les républicains français.

Ainsi donc dans les premières années de l'Empire autoritaire les représentations des gauches françaises par rapport aux républicains italiens sont redimensionnées : Mazzini finit

---

<sup>83</sup> Cf. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, Paris, Folio, 2002, pp. 33-131

<sup>84</sup> Louis Blanc, *observation*, op. cit., pp. 9-10

par être unanimement rejeté alors que la figure de Manin est présentée comme exemplaire, au moins pour les républicains modérés. Ce fait est d'importance pour notre sujet : il explique pourquoi durant la période de réalisation de l'Unité, entre 1859 et 1861, Manin sera davantage présent dans le discours public tel que les textes édités le donne à lire que Mazzini.

A ce discours négatif de la part des gauches sur ce dernier répond en écho un discours tout aussi négatif de la part des différentes familles politiques classées à droite. C'est cette question qu'il convient à présent d'étudier.

## **2- L'utilisation des figures de Manin et de Mazzini au sein des droites françaises: un outil pour discréditer les oppositions au régime impérial**

Durant les premières années du Second Empire des écrits venant du camp conservateur et évoquant l'action des troupes françaises en 1849 à Rome et l'action néfaste de Mazzini sont encore publiés : ils reprennent les principaux traits de la légende noire de Mazzini tels que nous les avons précédemment étudiés et ne méritent pas par conséquent une attention particulière<sup>85</sup>. Il importe cependant de les évoquer car ils indiquent une large diffusion de ces représentations négatives.

Dans le contexte né de la restauration de l'Empire, l'utilisation de la figure de Mazzini répond à des considérations nouvelles : en reprenant les traits habituels de la légende noire, il ne s'agit plus de se servir de lui pour légitimer une restauration des Bourbons par exemple. Mazzini est à présent utilisé pour justifier le soutien des monarchistes ou des catholiques au nouveau régime mis en place par Napoléon III.

Cette utilisation se donne à lire dans l'ouvrage d'Eugène Mougins de Roquefort, auteur catholique qui publie en 1852 *Rome avant Mazzini*<sup>86</sup>. L'auteur présente son texte comme un ensemble de notes écrites durant un voyage à Rome effectué au début du pontificat de Pie IX en 1846. A ces notes initiales, sont rajoutées des considérations écrites après coup, une fois le Pape restauré et Mazzini chassé. L'auteur entend montrer que Pie IX jouissait d'une énorme popularité dans Rome, que les Etats du Pape étaient gérés avec clairvoyance et que les populations en étaient heureuses. La déchéance du Pape en 1849 n'est pas à mettre au compte des Romains mais à celui du seul Mazzini. Il représente la figure même du leader

---

<sup>85</sup> Les textes évoquant la situation de Rome en 1848 et publiés au début du Second Empire sont :

~ Maxime Montrond, *Les français à Rome, 1849-1850*, Lille, Lefort, 1854, 2 volumes

~ Théodore Boulangé, *Rome en 1848, 1849, 1850. Correspondance d'un officier de l'armée expéditionnaire d'Italie*, Limoge, Barbou frères, 1851, 2 volumes

~ Pomian Lubienski, *Guerres et révolutions d'Italie en 1848 et 1849*, Paris, Lecoffre, 1852, VII-488p.

<sup>86</sup> Eugène Mougins de Roquefort, *Rome avant Mazzini*, Paris, Dentu, 1852, 121 p.



républicain qui ne sait que flatter les plus bas instincts du peuple en les magnifiant sous le mot d'égalité pour arriver au pouvoir.

« Robespierre, Kossuth, Mazzini, Ledru-Rollin, appartiennent à la même école. Ils se sont faits les apôtres des plus détestables doctrines : ils ont excité basement, pour arriver à cette horrible et immonde célébrité que l'histoire a déjà faite à l'un d'eux, les plus mauvais instincts du peuple, toujours trompé, toujours prêt à verser son sang pour les séduisants mensonges de cet âge d'or, de cette égalité de fortune qu'on lui fait entrevoir<sup>87</sup>. »

Mazzini est nommé de concert avec Ledru-Rollin et Kossuth car il a cosigné, comme nous l'avons vu, des textes avec ces deux hommes dans lesquels ils envisagent des solutions pour relancer le mouvement démocratique contre l'ordre autoritaire triomphant en Europe et incarné en France par Napoléon III. Leur accoler le nom de Robespierre répond à la volonté de discréditer les républicains en général, le nom de l'Incorruptible faisant resurgir le spectre de la Terreur. Par ce biais ils sont accusés de violence et de volonté de désordre social face à la garantie de stabilité que représente l'Empereur.

L'évocation de la Rome de 1846 par Mougins de Roquefort est de plus un moyen utilisé pour justifier le soutien des catholiques au régime impérial qui se met en place, tant que ce régime appuie leurs attentes. L'auteur affirme cette idée lorsqu'il évoque l'arrivée au pouvoir de Mazzini à Rome en 1849. Il signale que Mazzini et les siens commirent alors une erreur :

« Ils avaient oublié qu'avant d'être républicaine, la France était chrétienne et qu'elle figure au premier rang des nations catholiques. Oui, c'est un hommage qui est dû au gouvernement de Louis-Napoléon ; il a su comprendre que, dans l'intervention française à Rome, il y avait un intérêt religieux aussi recommandable que l'intérêt politique. Le parti légitimiste a aussi le droit de revendiquer, en la personne de M. de Falloux, ce vaillant athlète de nos antiques croyances, une large part dans cette glorieuse détermination<sup>88</sup>. »

Louis-Napoléon Bonaparte est cité de concert avec le comte de Falloux, principal représentant politique du mouvement catholique. Le propos est donc clair : si les catholiques appuient le prince-président qui s'apprête à restaurer l'Empire, c'est qu'ils attendent de lui qu'il serve leur cause. Une fois encore, parler de Mazzini est un moyen pour affirmer des positions dans le champ politique français.

---

<sup>87</sup> Id., p 111-112

<sup>88</sup> Id., p.101

Il en va de même après que Mazzini ait refait parler de lui, suite à la tentative avortée d'insurrection du 6 février 1853 à Milan où il est partie prenante<sup>89</sup>. Cet épisode donne lieu à la publication d'un nouvel ouvrage en France, *Mazzini jugé par lui-même et les siens*, du à Albert Cler<sup>90</sup>. L'intérêt de cet ouvrage est d'utiliser le fiasco milanais comme prétexte pour évoquer la pensée de Mazzini en général : l'ouvrage est le premier publié en France qui ne limite pas Mazzini à son seul rôle de Triumvir lors de la République romaine, mais qui tente de dresser une esquisse générale de sa pensée. Il systématise des thématiques déjà présentes ça et là dans les ouvrages précédents publiés par les familles conservatrices sur le patriote génois. A travers Mazzini, Albert Cler critique plus généralement le rôle de ceux qu'on ne nomme pas encore les intellectuels. Ces nouveaux possesseurs du pouvoir spirituel sont vus par les conservateurs comme de dangereux démiurges de l'ère nouvelle ouverte par 1789 qui entendent remplacer les tenants du pouvoir religieux en déchiffrant la marche des sociétés au-delà de l'apparent chaos des événements<sup>91</sup>. Cette ambition est mise sur le compte d'un orgueil démesuré. Mazzini incarne à lui seul toutes les prétentions des différents penseurs coupables des agitations sociales que connaît l'Europe depuis la Révolution française.

« Il était réservé à l'Italie moderne d'offrir [...] un véritable phénomène, - celui d'un novateur se flattant de réunir en sa prodigieuse personnalité toutes les spécialités du genre, jusqu'à ce jour divisées d'ordinaire entre plusieurs prétendants : - en d'autres termes, - se posant hardiment, carrément, sous le quadruple aspect de réformateur politique, de réformateur religieux, de réformateur social, de créateur, de directeur d'un monde entièrement nouveau, - sans compter la revendication de la qualité d'apôtre, de prophète, de demi-dieu, nous ne sommes pas même sûr qu'il ne faille pas dire de dieu complet, - et qui, pour justifier tant et de si exorbitantes prétentions, présente quoi ? Rien, absolument rien. Ce phénomène, c'est M. Mazzini<sup>92</sup>. »

L'ouvrage est à inscrire dans la filiation de ceux rédigés après 1848 par les auteurs conservateurs qui remettent en cause souvent sur le mode de la dérision les illusions que la révolution de 1848 a fait naître et qui n'ont abouti qu'à une phase de désordre. Albert Cler par l'intermédiaire de Mazzini critique le rôle néfaste pour les sociétés des penseurs des temps nouveaux<sup>93</sup>. Il les présente comme d'autant plus dangereux qu'ils n'ont rien à proposer, si ce n'est leur ambition. Ils ne savent que se payer de mots totalement déconnectés du réel. Ils sont des hommes à système, emboîtant les concepts et s'enivrant de leur propre prose. Cette idée

---

<sup>89</sup> Cf. Jean-Yves Frétygné, *Mazzini*, op. cit., pp. 342-348

<sup>90</sup> Jules de Bréval, *Mazzini jugé par lui-même et par les siens*, Paris, Plon Frères, 1853, 217p.

<sup>91</sup> Cf. Paul Bénichou, *Le temps des prophètes*, op. cit.

<sup>92</sup> Jules de Bréval, *Mazzini jugé*, op. cit. pp. 3-4

<sup>93</sup> Cf. Christophe Charle, *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, le Seuil, édition 2001, pp. 83-86 et pp. 156-160

est clairement exprimée dans le passage suivant, où l'auteur évoque la fascination qu'exercent les mots sur Mazzini :

« Il semble qu'il considère ceux-ci [les mots] comme ayant par eux-mêmes [...] une sorte de puissance magique. Aussi le voit-on ne s'étudier qu'à en rassembler un certain nombre d'une façon telle quelle, et alors sans doute, il est persuadé que tout est gagné. Comment expliquer autrement ses vaines et insignifiantes formules –telles que *Dio e il Popolo*, - après l'Italie des empereurs, après l'Italie des papes, l'Italie du peuple, etc.,- qu'il répète à tout propos et pour ainsi dire machinalement ? Cette superstition linguistique est du reste tout simplement renouvelée du moyen âge, du beau temps de l'hermétisme, alors que les sorciers prétendaient remédier à toute espèce de maux et faire sortir de terre d'incalculables trésors, avec l'aide seulement de quelques paroles sans liaison, réputées cabalistiques<sup>94</sup>. »

A travers Mazzini, l'auteur reproche aux intellectuels de vouloir se comparer à Dieu, en s'illusionnant d'être capable comme lui de créer un monde. Cet orgueil les amène à avoir en haine la religion qui oppose à leur ambition construite sur leurs mensonges les vérités éternelles. Leur volonté de destruction sociale passe logiquement par une attaque en règle contre les institutions religieuses : l'action négative de Mazzini à Rome, son combat contre la Papauté, est logique dans ce cadre.

Mazzini est donc utilisé par les auteurs conservateurs qui l'évoquent comme un moyen pour critiquer leurs adversaires politiques et pour justifier par conséquent leur soutien au régime impérial qui défend les valeurs qu'ils partagent. Significativement, Manin ne fait pas l'objet de publication par ces auteurs. Il est évoqué dans les textes que nous venons d'étudier, mais on ne trouve pas de textes qui lui soient dédiés en propre. Ce silence est significatif : les auteurs conservateurs voulant décrédibiliser les républicains français utilisent celui des républicains italiens dont ils ont forgé une légende noire pour les amalgamer avec lui. Manin ne leur est donc pas utile dans ce cadre.

Ces considérations nous amènent à étudier ce que dévoilent les discours sur ces personnages au-delà des clivages politiques.

---

<sup>94</sup> Jules de Bréval, *Mazzini jugé*, op. cit., pp. 84-85

### **3- Positionnement dans le champ politique français à travers les représentations de Manin et Mazzini : points de contacts et divergences**

Comme nous l'avons observé au début de ce travail, c'est durant la période de réalisation concrète de l'Unité (1859-1861) que tous les acteurs que nous analysons dans cette étude sont abordés simultanément, et d'abondance. Or nous avons noté que Manin, bien que mort, est alors plus évoqué que Mazzini. Ceci s'explique par le fait que Mazzini est, dès avant cette période, hors-jeu dans les consciences politiques françaises. Au contraire, Manin est présent parce que des représentations positives et donc valorisantes pour les groupes les portant ont été forgées dans la période que nous venons d'étudier. Ces représentations positives ou négatives débordent le cadre de telle ou telle famille politique. On voit se mettre en place un discours partagé sur ces personnages et partant une vision commune de ce qui se joue en Italie à cette époque.

En effet, les reproches faits à Mazzini se retrouvent tant dans les textes conservateurs que dans les textes républicains. Anatole de la Forge comme Louis Blanc et Ernest Coeurderoy font un double reproche à Mazzini. Il est critiqué d'une part pour avoir une approche césarienne du pouvoir. On le soupçonne d'aspirer à l'hégémonie sur le monde républicain. D'autre part il lui est fait grief de s'inspirer de la pratique de l'infaillibilité pontificale : il se présente comme le pape d'une nouvelle religion, refusant toute remise en cause. Ces critiques communes à des auteurs ne partageant pas les mêmes points de vues politiques montrent ce qui fait l'unité des gauches, et ce sur quoi elles se séparent. Mazzini est utilisé par les gauches pour montrer ce sur quoi elles se différencient. Louis Blanc se sert de lui pour affirmer la validité des thèses socialistes qu'il défend par opposition au républicanisme traditionnel qu'incarne Mazzini et son allié Ledru-Rollin alors qu'Ernest Coeurderoy se sert des penchants dictatoriaux qu'il lui prête pour l'amalgamer à tous les républicains, qu'il rejette en bloc. Mais au-delà de ces divergences, se dessinent des critiques communes, faisant apparaître en creux les souhaits de cette galaxie politique : il n'y a pas de vérité établie, elle est le fruit d'une construction collective, qui doit être recherchée dans le cadre d'un débat, trait distinctif des cultures démocratiques. A la pratique bonapartiste de l'unité d'action derrière un chef charismatique les républicains opposent, par le portrait de Mazzini, l'exercice démocratique de l'action collective.

Il faut noter ici que ces mêmes reproches sont faits, mais dans un but différent, par les textes conservateurs. Albert Cler moque les prétentions prophétiques de Mazzini : il partage

donc la vision d'un Mazzini aspirant à une sorte d'infailibilité. Mais cet argument n'a pas les mêmes finalités sous sa plume : alors que pour les auteurs républicains cet argument était mis en avant pour disqualifier les prétentions de Mazzini à diriger le mouvement républicain en Europe, Albert Cler s'en sert pour disqualifier le mouvement républicain dans son ensemble dont Mazzini est présenté comme le meilleur représentant. De même, le reproche commun fait à Mazzini d'être un intellectuel déconnecté du réel par les conservateurs et les auteurs républicains répond à des finalités opposées. Albert Cler se sert de Mazzini pour critiquer tous les penseurs remettant en cause l'organisation sociale : il entend les discréditer tous en les présentant par l'intermédiaire de Mazzini comme de dangereux agents de la dissolution sociale. Au contraire, si les auteurs républicains reprochent à Mazzini de n'être qu'un esprit abstrait, c'est pour mieux légitimer la pensée d'autres acteurs républicains qui, à l'instar du Daniele Manin d'Anatole de la Forge, sont capables d'agir avec succès dans le monde réel pour le transformer.

La connexion entre le discours des républicains et celui des conservateurs ne se limite pas à la seule figure de Mazzini. Manin fait également l'objet de visions communes partagées par les différentes parties de l'échiquier politique. En effet, dans le texte qu'Albert Cler rédige, il oppose de manière très significative pour notre propos la conduite de Mazzini à celle de Manin. L'auteur reprend donc les thématiques développées par Anatole de la Forge lorsque ce dernier expliquait que Manin avait su allier république et ordre social. Albert Cler ne partage pas l'enthousiasme d'Anatole de la Forge pour la république mais reprend l'image d'un Manin soucieux d'ordre pour mieux disqualifier Mazzini.

« Il y a eu, à la vérité, dans les fastes révolutionnaires des dernières années en Italie une page honorable, mais cette page ce n'est pas vous qui l'avez tracée, c'est la république de Venise. Là, en effet, [...] il faut reconnaître que les choses se sont passées avec une espèce d'ordre. [...] Là, il y a eu véritable fraternité entre toutes les classes, courage, dévouement de sacrifices, et cela sans fracas de phrases, sans bulletins d'une hyperbole poussée jusqu'à la démence, sans vantardises outrées et ridicules de soi-même.

Le dictateur vénitien, Daniele Manin, ne s'était pas posé en ennemi de la religion de son pays ; le 6 novembre 1848 il faisait prier le Saint-Siège de bénir les armes de Venise. Daniele Manin, -lors de l'assaut de Vicence par les troupes autrichiennes,- s'était mis à la tête des siens et payait bravement de sa personne. Vous a-t-on jamais vu, vous, monsieur Mazzini, sur le lieu d'un seul combat ? Et veut-on savoir pourquoi la république vénitienne a gardé ainsi une réputation respectable ? C'est qu'elle avait repoussé tout contact, toute alliance, toute complicité avec le parti mazziniste. [...] Aujourd'hui encore Daniele Manin donne des leçons à l'ex-triumvir

romain, en supportant l'exil avec calme et dignité, en ne faisant pas chaque jour à grand bruit son propre panégyrique<sup>95</sup>. »

Si les arguments sont communs, les finalités sont autres : Anatole de la Forge dresse un portrait positif de Manin pour prouver la possibilité de la réussite d'un mouvement républicain alors qu'Albert Cler reprend le même portrait positif des vertus privées de Manin pour mieux discréditer Mazzini, représenté comme le paradigme du régime républicain qu'il entend disqualifier par son intermédiaire.

Ces discours communs prouvent l'existence de schémas discursifs partagés qui participent de la création d'une sphère publique au sein de laquelle se créent les opinions et se déroule le débat. L'élaboration d'une vision commune de l'Italie à travers l'utilisation de ces personnages participe ainsi de la création d'un espace public où s'échangent les idées en vue d'obtenir l'adhésion des masses. Les républicains italiens sont donc toujours utilisés dans le discours public à des fins de politique intérieure : chaque camp se construit, à partir de clichés communs, des représentations qui ne sont pas forcément en adéquation avec la réalité du personnage mais qui permettent de poursuivre la polémique dans le champ politique national.

Le dernier point à analyser est de tenter de définir quels étaient les destinataires des textes que nous venons d'étudier. Un point commun les relie tous : contrairement à une partie des textes qui seront publiés entre 1859 et 1861 et que nous étudierons par la suite, ceux que nous venons d'étudier ne comportent pas d'illustrations. Or ces textes sont publiés dans une période où l'illustration envahit l'édition pour répondre à l'élargissement du lectorat<sup>96</sup>. L'absence d'images prouve que les questions abordées ne sont pas alors destinées à un public de masse. Les textes publiés par les auteurs conservateurs sont des textes traditionnels, cherchant à convaincre un public par définition peu ouvert aux nouveautés. Les textes publiés par les auteurs républicains sont différenciés car ne répondant pas aux mêmes logiques. Les textes concernant Mazzini de Louis Blanc et Ernest Coeurderoy sont des petites brochures, publiées dans l'exil. Ils n'ont pas été écrits pour avoir une large diffusion mais pour permettre la poursuite des controverses entre les différents acteurs du mouvement républicain. Il s'agit donc de textes à faible diffusion, répondant à des nécessités toutes conjoncturelles et destinés aux dirigeants en exil du mouvement républicain. Au contraire, les deux volumineux tomes de

---

<sup>95</sup> Id., pp. 138-139

<sup>96</sup> Cf. M. Merlot, « le texte et l'image », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin, *Histoire de l'édition française. Tome 3, le temps des éditeurs. Du romantisme à la belle époque*, Paris, Fayard, pp. 329-355

l'ouvrage d'Anatole de la Forge dédiés à Manin ont un autre but. Il s'agit d'un ouvrage écrit sur un temps plus long et ayant vocation à devenir une référence sur son sujet tout en étant un monument de papier à la gloire du héros évoqué. Son aspect volumineux, son prix relativement élevé (2,50 francs le volume), son absence d'image laissent supposer que le public visé n'est pas un public populaire mais un public aisé et cultivé correspondant aux élites républicaines que l'auteur veut convaincre de suivre le modèle de Manin pour diriger avec succès les foules.

\*

\*\*

Entre 1852 et 1856, dans les premières années de l'Empire autoritaire, Mazzini et Manin sont utilisés en France pour répondre aux besoins du combat politique hexagonal. Pour des raisons différentes, une image négative est diffusée concernant Mazzini. Il est présenté comme un dangereux intellectuel déconnecté du réel et aspirant à la dictature. Au contraire, l'image positive d'un Manin voulant allier ordre et république finit par faire consensus.

Ces constructions vont se trouver redimensionnées à partir de 1856 : le congrès de Paris mettant fin à la guerre de Crimée replace la situation de la Péninsule au cœur des préoccupations diplomatiques. En fonction de ce nouveau contexte, de nouveaux acteurs italiens apparaissent dans le discours public français et ceux qui avaient été déjà évoqués sont vus sous un angle différent, infléchissant les représentations déjà existantes. C'est à l'analyse de ces changements que nous devons à présent apporter toute notre attention.

### ***III- 1856-1858 : Les conséquences de l'affirmation de la question italienne sur la scène internationale dans l'appréhension des « contemporains célèbres » italiens***

#### **1- Une transformation du regard lié au changement de contexte**

Après les échecs de la révolution de 1848 en Italie, pratiquement tous les Etats de la Péninsule tentent d'en effacer les traces, en revenant sur les concessions qu'ils ont pu faire alors. Seul l'Etat du Piémont poursuit le jeu d'un régime constitutionnel. Victor-Emmanuel II, monté sur le trône après l'abdication de Charles-Albert le 23 mars 1849 suite à la défaite de Novare, maintient le texte constitutionnel délivré par son père, le *Statuto*. Le Piémont se lance

alors dans une vaste entreprise de modernisation de sa société, à tous les niveaux, sous la direction du Comte de Cavour qui arrive à la tête du ministère en 1852. Cette modernisation passe par une œuvre de rationalisation de l'administration, par une délimitation de la sphère d'influence du clergé aux seules questions religieuses, par la construction d'infrastructures de transport et par la signature de traités de libre-échange pour forcer les entreprises locales à s'adapter aux normes des pays les plus en pointe économiquement<sup>97</sup>. Le jeu politique mené par Cavour qui contraint le roi à une lecture parlementaire du *Statuto* et les différentes libertés accordées dans le royaume font que ce dernier devient rapidement le point de ralliement d'une très grande partie des patriotes italiens. On assiste alors à une italianisation du Piémont : il accueille des exilés de tous les autres Etats de la péninsule et les accepte dans les emplois publics. Par là même il tend à assumer des questions dépassant le seul cadre de son territoire et à devenir le représentant de la cause italienne.

Il reste au Piémont à affirmer son rôle sur la scène internationale et à se voir reconnaître sa légitimité à parler au nom de toute la péninsule. La guerre de Crimée offre cette possibilité au royaume de Victor-Emmanuel II. Cavour réussit à convaincre la chambre et l'opinion publique de la nécessité pour le Piémont de s'allier à la France et à l'Angleterre dans la guerre contre la Russie. Le royaume entre officiellement en guerre le 1<sup>er</sup> avril 1855 et envoie un contingent de 18 000 hommes qui remporte la victoire décisive de la Tchernaiâ le 16 août. A la fin de la guerre, le Piémont fait partie des puissances victorieuses. Cavour participe au congrès de Paris réuni à partir du 25 février 1856 pour mettre un terme au conflit. Après la signature du traité de paix le 30 mars il obtient d'évoquer lors d'une séance spéciale la question italienne. Il y affirme que la Péninsule est dans un état pré-révolutionnaire du fait de son absence d'indépendance. Pour éviter que la révolution n'explose, il pose la nécessité de reconsidérer le cas de l'Italie et la place prépondérante qu'y occupe l'Autriche. Cette intervention de Cavour est capitale car pour la première fois depuis 1815 l'ordre de Vienne est remis en cause dans un congrès officiel par un acteur institutionnel<sup>98</sup>. La question italienne redevient d'importance sur la scène diplomatique et à travers elle c'est la question des nationalités en général qui est à nouveau posée, mais en des termes nouveaux. En effet, Napoléon III s'affirme comme un champion de la cause nationale italienne et de la remise en cause de la carte de l'Europe issue des traités de Vienne de 1815. C'est grâce à son appui que

---

<sup>97</sup> Pour toutes ces questions, cf. l'incontournable somme que Rosario Romeo a consacré à Cavour : Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo. 1810-1842*, Rome-Bari, Laterza, 1984, 3 volumes (1<sup>o</sup> éd. 1969-1984). L'auteur en a fourni une version abrégée dans Rosario Romeo, *Vita di Cavour*, Rome-Bari, Laterza, 2004 (1<sup>o</sup> éd 1984), VIII-549p.

<sup>98</sup> Cf. le détail donné dans Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, op. cit., pp. 132-135



Cavour a obtenu d'évoquer la question de la péninsule au congrès de Paris. Or cette revendication de la question nationale par Napoléon III complique le jeu politique français. Traditionnellement, la cause des nations avait été défendue par les patriotes étudiés par Philippe Darriulat<sup>99</sup>. Ces républicains liaient question nationale et démocratie : la nation était pour eux un héritage de la Révolution de 1789. Elle était l'espace à l'intérieur duquel devait s'exprimer la souveraineté populaire. Pour schématiser, les droites pensaient en terme de légitimité traditionnelle et les gauches en terme de nationalité. La revendication de la remise en cause de la carte d'Europe issue des traités de Vienne était donc une thématique des forces politiques classées à gauche. Elle était également portée par les orléanistes. Ces derniers se voulaient, comme les républicains, des héritiers de la révolution de 1789. Ils estimaient que pour tirer sa légitimité, le pouvoir devait accompagner les mouvements sociaux de fond. En d'autres termes, le pouvoir n'avait pas pour eux à façonner le social mais devait lui permettre de s'épanouir. Dans ce cadre de pensée, les mouvements nationaux, s'ils répondaient à un mouvement profond, étaient légitimes. Or dans le cas de l'Italie, les orléanistes appuient la revendication nationale à partir du moment où elle est portée par le Piémont de Victor-Emmanuel II et de Cavour : en effet, la réussite de ce mouvement national porté par des acteurs politiques dont ils partagent les valeurs leur permet de prouver la validité des thèses politiques qu'ils défendent par ailleurs.

En faisant siennes les revendications nationales, Napoléon III, qui en politique intérieure s'appuie encore à cette date sur les forces conservatrices, brouille les pistes. Dans le cadre de notre étude cela à une conséquence importante : les acteurs politiques italiens qu'évoquent les publicistes français sont alors considérés en fonction de cette nouvelle donne. Jusque là Mazzini et Manin, qui étaient les seuls à être mentionnés, l'étaient en fonction d'un débat sur la légitimité ou la nocivité de la République, dans le cadre d'une réflexion sur les conséquences de la révolution de 1848. A partir du congrès de Paris, ils ne sont plus les seuls à faire parler d'eux : Cavour fait également son entrée en scène dans l'espace public français. De plus, tous ces personnages ne sont plus évoqués en fonction d'un bilan à faire sur 1848 mais en terme de question nationale et de réflexion sur l'évolution souhaitée du régime politique de Napoléon III.

Cette transformation du regard sur les « contemporains célèbres » italiens étant due à l'action de Cavour, il convient d'analyser en premier lieu l'appréhension de ce personnage telle que les brochures du temps la donne à lire. Deux d'entre elles le prennent pour objet

---

<sup>99</sup> Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op. cit.

d'étude immédiatement après le congrès de Paris : la première est due à Raincelin de Sergy<sup>100</sup> et la seconde à François Verasis<sup>101</sup>. Raincelin de Sergy publie depuis 1852 une revue dont le but est d'esquisser des biographies de personnages contemporains, *La revue historique des notabilités contemporaines*. Il publie parfois sous forme de brochures certains extraits de cette revue. Son texte sur Cavour fait partie de ces publications. Son texte et celui de François Verasis, auteur dont nous ne savons rien par ailleurs et dont la brochure sur Cavour est la seule publication, seront étudiés ensemble. L'analyse montre que les auteurs de ces textes partagent une sensibilité politique les rapprochant des orléanistes dont ils entendent diffuser les idées. Leurs textes sont pour eux un moyen de se positionner par rapport à la question italienne et plus généralement par rapport au régime de Napoléon III.

Pour comprendre la nature de ces textes, il faut les situer à l'intérieur des débats qui animent le courant orléaniste depuis la mise en place du Second Empire. L'appui donné à la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à l'élection présidentielle de 1848 ainsi que le soutien affiché au coup d'Etat du 2 décembre avait prouvé que les orléanistes étaient prêts à sacrifier les libertés aux nécessités du maintien de l'ordre social. La croissance économique du Second Empire avait été un argument de plus pour soutenir le régime mis en place par Napoléon III. Cependant, les intellectuels orléanistes qui avaient constitué la structure idéologique du régime de Louis-Philippe et qui avaient donné ses titres de noblesse à cette famille politique n'avaient pas renié leurs principes. L'idée selon laquelle le pouvoir exécutif doit être encadré par des institutions parlementaires garantissant les libertés publiques et assurant le bien collectif continue de constituer l'ossature idéologique du mouvement. Par conséquent, dans la première partie de l'Empire, les penseurs proches de l'orléanisme sont dans l'opposition politique au régime. Il s'agit d'une opposition d'élite, qui trouve à s'exprimer dans les salons et les grandes revues comme la *Revue des Deux Mondes* ou le *Journal des débats*. Le régime laisse faire cette opposition qui n'a pas de prise sur le corps social et qui ne constitue donc pas une menace pour lui, tout en lui permettant de se présenter comme libéral puisque laissant faire la critique<sup>102</sup>. Aux alentours de 1856, la remise en cause de certains aspects du régime se fait de plus en plus pressante. A mesure que la peur sociale née de 1848 s'éloigne, le non respect du régime parlementaire et le contrôle de la presse sont perçus comme étant de plus en plus pesants. Les brochures que nous étudions prouvent une

---

<sup>100</sup> Raincelin de Sergy, *M. le Comte de Cavour*, Paris, Imprimerie de Chaix, 1856, paginé 193-200

<sup>101</sup> François Verasis, *Le Piémont et le ministère du comte de Cavour*, Paris, librairie nouvelle, 1857, 32 p.

<sup>102</sup> Cf. Pierre Lévêque, *Histoire des forces politiques en France. 1789-1880. Tome I*, Paris, Armand Colin, 1992, pp. 248-252

demande de libéralisation du régime, c'est-à-dire d'une prise en compte des principes orléanistes dans la vie politique.

Le portrait de Raincelin de Sergy ne porte que sur le caractère libéral de l'œuvre cavourienne. Il est présenté comme l'incarnation des valeurs et des normes sociales que ce mouvement entend mettre en avant. L'époque de sa formation est survolée très rapidement. Pas un mot n'est dit sur son opposition au régime de Charles-Albert : Cavour avait quitté dès 1831 la carrière militaire par refus de servir dans une armée répondant aux ordres d'un monarque qui n'entendait pas incarner les principes du parlementarisme<sup>103</sup>. Raincelin de Sergy n'explique pas les raisons de cette démission et ne la met que sur le compte de la volonté de Cavour « d'étudier les sciences économiques et politiques »<sup>104</sup>. C'est donc la figure de l'intellectuel qui est mise en avant, de l'homme d'étude, héros des valeurs bourgeoises de son temps, qui entend instruire la société sur les moyens de mettre en adéquation le régime politique avec les principes nouveaux nés des conséquences de la Révolution Française. Pour souligner l'importance du rôle nouveau des intellectuels dans la société, l'auteur explique ainsi que :

« Comme la plupart des hommes éminents de ce temps-ci, M. le Comte de Cavour se fit connaître d'abord comme écrivain et publiciste<sup>105</sup>. »

Le reste du portrait souligne son enthousiasme de 1847 face aux concessions libérales accordées par Charles-Albert. Son œuvre ministérielle est réduite à sa seule dimension économique. Raincelin de Sergy souligne en effet qu'il a signé de nombreux accords de libre-échange qui ont permis d'enrichir le pays et de le moderniser par la création d'un réseau ferroviaire d'importance. S'il joue un grand rôle lors du congrès de Paris en 1856, c'est fort de sa réputation d'économiste qui lui a conféré la stature d'un homme d'Etat d'importance :

« Sa réputation comme économiste et administrateur est aujourd'hui européenne. En effet, l'expérience a définitivement constaté les avantages de l'application du libre-échange en Piémont. Il résulte des statistiques officielles de ce pays que la navigation y a pris des développements considérables. Le pavillon sarde flotte sur toutes les mers. En même temps que la réduction du tarif douanier a diminué le prix des denrées, augmenté la consommation, donné un nouvel essor à l'industrie et amélioré la position des classes laborieuses<sup>106</sup>. »

---

<sup>103</sup> Cf. Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo*, op. cit.

<sup>104</sup> Raincelin de Sergy, *Le comte de Cavour*, op. cit., p.194

<sup>105</sup> Id., p. 195

<sup>106</sup> Id., p. 200

Cavour est donc présenté comme incarnant les vertus du libéralisme économique. Il montre par l'exemple de sa réussite comment un pays peut résoudre ses difficultés sociales et garantir ainsi l'équilibre politique.

Ces prises de positions s'expliquent dans le contexte de la première partie du Second Empire. En effet, les libéraux admirateurs du système anglais ont toujours fait un lien entre libéralisme politique et libéralisme économique. La diminution des restrictions faites au commerce est perçue par eux comme le meilleur moyen de permettre aux individus d'exprimer leurs talents et d'enrichir leur pays en limitant au strict nécessaire l'emprise de l'Etat sur les activités individuelles. Le libéralisme politique qui entend contrôler l'exécutif par le biais d'un parlement est la traduction institutionnelle de ces conceptions. Or en 1856 les questions relatives au protectionnisme et au libre-échange viennent sur le devant de la scène. Napoléon III s'était montré favorable aux conceptions libre-échangistes. Dans son optique il ne s'agissait pas d'aboutir à une libéralisation politique du régime. Au contraire, appliquer le libéralisme économique devait aboutir à *l'extinction du paupérisme* et par là même à asseoir davantage son pouvoir. Sa politique économique doit donc être davantage inscrite dans la tradition du despotisme éclairé que dans le sens du libéralisme. Quoiqu'il en soit, une fronde au corps législatif avait obligé le pouvoir à retirer un projet favorable au libéralisme douanier<sup>107</sup>. Raincelin de Sergy en publiant son portrait sur Cavour dans ce contexte participe donc du débat autour de ces questions. Il entend appuyer une ouverture économique du pays, qui ne peut dans son esprit qu'aboutir à une libéralisation politique.

Des idées du même type sont développées de manière encore plus explicite dans la brochure de François Verasis. Comme Raincelin de Sergy, il insiste sur les vertus de la politique économique de Cavour en soulignant comment l'enrichissement du pays a permis d'améliorer le sort des classes laborieuses qui deviennent dès lors fidèles au régime monarchique en place dans le royaume du Piémont. Présenter ainsi Cavour dans le contexte français revient à critiquer le régime impérial qui par sa pratique politique et ses choix économiques encore protectionnistes à cette date favorise les tensions sociales et menace de la sorte l'équilibre social et donc politique. De plus, il souligne le lien entre libéralisme économique et libéralisme politique :

---

<sup>107</sup> Sur ce rapport entre libéralisme politique et libéralisme économique, cf. Nicolas Rousselier, « Libéralisme politique et libéralisme économique », in Serge Berstein (sous la direction de), *La démocratie libérale*, Paris, PUF, 1998, pp. 213-259 et plus particulièrement pp. 242-247 pour une évaluation des options de Napoléon III en la matière

« En résumé, nous trouvons à l'intérieur une administration intelligente et active, une presse libre, la religion respectée, l'enseignement agrandi, le système constitutionnel fonctionnant sans trop de tiraillement [...]le commerce d'importation en croissance sur les matières premières manœuvrables, celui d'exportation en progrès quant aux produits d'origine sarde, le crédit développé, les transactions faciles, le chemin de fer donnant de bons résultats, le réseau piémontais près d'être achevé, la marine marchande augmentant son tonnage, les dépenses publiques, sauf le ministère de la guerre, bien établies, les céréales en prospérité, et la paix publique pas un instant troublée malgré les disettes des années précédentes<sup>108</sup>. »

Ainsi la politique de Cavour est présentée comme démontrant que le libéralisme économique permet l'enrichissement de la société et l'ordre social que traduit politiquement un système constitutionnel garant des libertés individuelles. François Verasis entend en effet montrer comment un régime constitutionnel permet de contenir la violence sociale dans le cadre du parlement. Libéralisme économique et libéralisme politique sont donc présentés comme allant de pair. Cette vertu prêtée au régime parlementaire explique pourquoi le texte présente les qualités dont témoigne Cavour en tant que parlementaire :

« Député, il ne tarda pas à se faire un parti nombreux, grâce à son éloquence, qui rappelait, par moments, celle des noms illustres des fastes parlementaires, et qui se distingue par sa simplicité, sa fine ironie, sa recherche du fait, et par sa répugnance à l'égard de cette verbosité du barreau creuse, sonore et vide<sup>109</sup>. »

Montrer Cavour à la chambre et pointer ses qualités d'orateur répond à une finalité clairement politique : il s'agit de tracer le portrait du leader idéal, qui cherche à obtenir l'adhésion par sa force de persuasion et par des discours publics dans lesquels ses idées sont exposées au grand jour. La critique du régime impérial qui n'est pas un régime parlementaire n'est pas loin. L'auteur entend de plus souligner que, contrairement à ce que disent les détracteurs du régime parlementaire, ce dernier est le seul capable de garantir l'équilibre politique et d'éloigner le spectre des révolutions en répondant aux aspirations des populations.

« Le comte de Cavour espère que l'ordre et la bonne entente qui règnent en Piémont, entre nation et gouvernement, prouveront à l'Europe que les idées libérales, en Italie, une fois bien dirigées, ne sont pas à craindre ou amèneront, dans le reste de la Péninsule, l'établissement de régimes moins opposés aux exigences réelles et légitimes des habitants<sup>110</sup>. »

---

<sup>108</sup> François Verasis, *Le Piémont et le ministère du comte de Cavour*, op. cit., p. 31

<sup>109</sup> Id., p. 8

<sup>110</sup> Id., p. 20

Eloge du libéralisme économique et de la pratique parlementaire : Cavour est pour les orléanistes un outil permettant de critiquer le régime de Napoléon III. Par son intermédiaire, ils revendiquent une libéralisation du système politique en France à l'image de ce que Cavour a entrepris au Piémont. L'affirmation de la question nationale italienne, en mettant les projecteurs sur le Piémont, est donc l'occasion d'une critique du système politique bonapartiste par une famille politique qui lui avait pourtant permis d'arriver au pouvoir. Cette utilisation d'un homme illustre italien est donc une nouveauté : jusqu'ici, évoquer un acteur politique italien était un moyen utilisé soit pour critiquer les opposants au régime soit pour permettre une remise à jour de la culture politique des oppositions. A présent, il sert aussi à exprimer les critiques à l'intérieur même des soutiens au régime.

Cette inflexion dans l'utilisation d'un dirigeant italien contemporains se donne également à voir lorsqu'on étudie le sort fait à Manin après le congrès de Paris. Comme nous l'avons vu, il avait été jusque là utilisé pour montrer la validité d'un régime sachant allier république et ordre social. Or, avec l'affirmation de la question italienne, la perception de son personnage en France se transforme. Il continue d'être une référence pour les républicains, mais il est à présent également utilisé par des orléanistes qui se servent de sa personne pour défendre la politique mise en avant par Cavour. C'est ce que donne à lire la courte biographie que lui consacre Hippolyte Castille (1820-1886). Cet écrivain et journaliste est un auteur libéral rallié à l'Empire. Après la fin de la Deuxième République, délaissant ses travaux littéraires, il se lance dans la rédaction d'une collection biographique à parution bimensuelle. Cette collection lui permet de passer en revue toutes les personnalités importantes du temps. Ces petits livres sont l'occasion de diffuser des idées politiques en portant des jugements sur les personnages étudiés. Hippolyte Castille est particulièrement intéressant à étudier pour nous car il est le seul de tous les auteurs dont nous analyserons les œuvres au cours de ce travail à publier une biographie sur chacun des personnages que nous évoquons. En effet, après celle qu'il consacre à Manin<sup>111</sup> en 1856, il en publie en 1859 coup sur coup une sur Cavour<sup>112</sup>, sur Garibaldi<sup>113</sup>, sur Victor-Emmanuel II<sup>114</sup> et sur Mazzini<sup>115</sup> et que nous

---

<sup>111</sup> Hippolyte Castille, *Manin*, Paris, Ferdinand Sartorius éditeur, 1856, 64p.

<sup>112</sup> Hippolyte Castille, *Le comte de Cavour. Portraits historiques du XIXème siècle. 2ème série, volume n° 10*, Paris, Dentu, 1859, 64p.

<sup>113</sup> Hippolyte Castille, *Garibaldi. Portraits historiques du XIXème siècle. 2ème série, volume n° 12*, Paris, Dentu, 1859, 64p.

<sup>114</sup> Hippolyte Castille, *Victor-Emmanuel II, roi de Piémont. Portraits historiques du XIXème siècle. 2ème série, volume n° 14*, Paris, Dentu, 1859, 64p.

<sup>115</sup> Hippolyte Castille, *Mazzini. Portraits historiques du XIXème siècle. 2ème série, volume n° 19*, Paris, Dentu, 1859, 64p.

étudierons le moment venu. La biographie qu'il consacre à Manin est très intéressante pour notre propos. Hippolyte Castille reprend en les résumant très rapidement le récit et les principales anecdotes qu'Anatole de la Forge avait proposés dans son livre. Mais la finalité de son texte est toute autre : il n'entend pas démontrer le bien-fondé de la cause républicaine. Il réinterprète l'œuvre de Manin à la lumière des prises de position de ce dernier à partir de 1855. En effet, après avoir délaissé un temps ses activités politiques, suite à ses échecs politiques et à ses deuils familiaux, il fait un retour sur la scène publique cette année-là. Par la publication de différents articles dans la presse italienne et française, il manifeste son ralliement à la solution savoyarde si cette dernière accepte de favoriser l'indépendance et l'unité de l'Italie. Ses prises de position sont diffusées en France par *la Presse* et le *Siècle*, c'est-à-dire par les organes de la presse démocratique. Des publications d'extraits de ces articles, sous forme de feuilles volantes, assurent à ses idées une diffusion encore plus large<sup>116</sup>. Ses affirmations sont importantes : elles expliquent que les républicains français soucieux de défendre la cause nationale et dont Manin est comme nous l'avons vu l'un des modèles soutiendront la solution unitaire piémontaise bien qu'elle soit une solution monarchique.

Hippolyte Castille tient compte des prises de position de Manin en 1855 pour réinterpréter toute son œuvre passée en clés purement nationales et en minimisant son engagement républicain. C'est la raison pour laquelle la biographie qu'il lui dédie ne comprend que très peu de page sur la république de Venise qui est survolée de manière très rapide. Il n'est par exemple pas dit qu'il fut président de la République de Venise, son refus de voir Venise s'agréger au Piémont de Charles-Albert est passé sous silence, et les années 1848-1849 de Manin ne sont évoquées que dans le cadre de la lutte héroïque qu'il mène depuis Venise contre l'Autriche en faveur de l'indépendance italienne. L'essentiel de la narration porte sur sa formation au cours de laquelle se manifeste très tôt son amour de l'Italie. De plus l'auteur insiste sur la volonté présente de Manin au moment de la publication du texte de collaborer à l'indépendance de la Péninsule en appuyant la cause piémontaise. L'ouvrage défend donc une remise en cause de l'ordre de Vienne mais avec une solution garante de l'ordre social : il s'inscrit bien dans la filiation des textes orléanistes.

L'ouvrage d'Hippolyte Castille sur Manin est d'importance pour deux raisons. D'une part il marque une inflexion dans l'utilisation de son personnage en France : il n'est plus une

---

<sup>116</sup> *Lettres de Daniele Manin adressées aux rédacteurs du siècle, de il Diritto et de la Presse, les 15, 19 septembre et 10 décembre 1855*, Paris, 1855, 4p. et *Lettres de Manin à diverses personnalités italiennes datées des 22 janvier, 11 et 12 février 1856 sur la question italienne*, Paris, 1856, 4p.

référence exclusivement républicaine. D'autre part il participe d'une diffusion plus large de son personnage dans l'espace public français. En effet son livre est destiné à un public plus vaste que l'ouvrage que lui avait consacré Anatole de la Forge. Il s'agit en effet d'un livre d'un plus petit format (in-octavo), beaucoup plus court (64 pages) beaucoup moins cher (50 centimes) et présentant une version plus émotionnelle du personnage. Le portrait qui est fait de Manin est celui d'un héros souffrant et acceptant le sacrifice pour le bien de sa nation. En effet, le livre s'ouvre sur l'évocation de l'appartement de Manin en France. Sa chambre est présentée comme une cellule monacale dans laquelle on ne trouve aucun objet intime. Il vit dans le dénuement et n'a de pensée que pour l'Italie. Le texte présente le topos littéraire classique mis en évidence par Alberto Mario Banti concernant le discours national : la lutte pour la cause nationale est une lutte pour la sauvegarde d'une entité pensée comme une famille ; les souffrances infligées à la nation se traduisent dans les familles<sup>117</sup>. Décrivant la chambre de Manin, Castille souligne que les seules décorations qui s'y trouvent sont un double portrait de sa fille Emilia décédée en 1855, l'un la montrant aux temps de sa jeunesse, l'autre morte. En face de ces deux portraits sont affichées deux vues, l'une représentant Venise lors du siège soutenu par les Autrichiens en 1849, l'autre l'Italie.

« Toute la vie publique et privée de M. Manin est dans ces trois cadres, j'allais dire ces trois témoins de sa vie : sa fille, Venise et l'Italie. Le double aspect de ses sentiments et de ses idées, l'existence de l'homme et celle du citoyen, sont exprimés dans ces seules et saintes images de la maison. Ou plutôt je crois que dans sa pensée l'Italie, Venise et sa fille ne sont qu'une seule et même chose, distincte par les aspects, mais confondue en un seul et ineffable sentiment, où tout ce qu'il y a de bon, de noble, d'élevé dans l'homme, l'amour du citoyen pour sa patrie et du père pour sa famille, s'unissent en un même élan de l'âme. <sup>118</sup> »

La reprise d'un topos littéraire largement véhiculé a pour but de rendre immédiatement appréhensible la figure de Manin par la diffusion d'un discours facilement recevable car reprenant des schémas déjà connus par le lectorat. Par ce biais, Hippolyte Castille entend populariser la cause qu'il défend et qu'il prête au Manin qu'il décrit.

Pour mieux procéder à la popularisation du personnage, Hippolyte Castille conclut le livre en le comparant à la figure emblématique de l'exilé italien souffrant pour le bien de sa patrie : Dante. Castille évoque en effet un propos de Manin sur lequel il porte un jugement

---

<sup>117</sup> Alberto Mario Banti, *La nazione del Risorgimento. Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, Turin, Einaudi, 2000, XII-214p. Cf également Alberto Mario Banti, *L'onore della nazione. Identità sessuali e violenza nel nazionalismo europeo dal XVIII secolo alla Grande Guerra*, Turin, Einaudi, 2005, XII-389p. et Paul Ginsborg, "Romanticismo e Risorgimento: l'io, l'amore e la nazione", in Alberto Mario Banti et Paul Ginsborg (dir.), *Storia d'Italia. Annali 22. Il Risorgimento*, Turin, Einaudi, 2007, pp.4-68

<sup>118</sup> Hippolyte Castille, *Manin*, op. cit., pp. 5-6

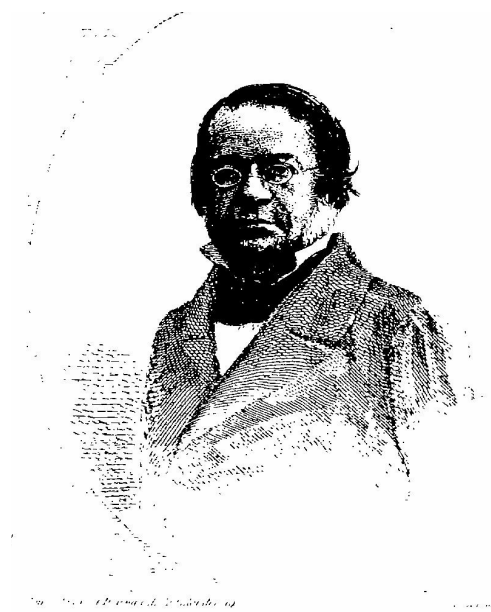


significatif. Parlant avec l'auteur de sa fille défunte, Manin lui dit la douleur qu'il ressent de son absence et lui affirme qu'il aimerait savoir ce qu'elle penserait de son attitude présente. Et Hippolyte Castille de conclure son récit de la manière suivante :

« Est-ce que, pour cet illustre infortuné Italien, la mémoire d'une fille adorée, actuellement mêlée aux blanches étoiles et à toutes ces choses éthérées du firmament, ne serait pas ce que fut Béatrix [sic] pour un autre exilé illustre : la personnification d'une idée supérieure noyée dans un souvenir humain<sup>119</sup>. »

La présence de Dante dans la culture française du XIX<sup>ème</sup> siècle est très importante. Il est alors perçu comme la figure exemplaire de l'écrivain national<sup>120</sup>. Le parallèle entre lui et Manin répond à une finalité évidente : il participe de l'héroïsation du personnage et à l'affirmation de la primauté de son engagement national au-dessus de toute autre forme d'engagement.

Le texte d'Hippolyte Castille a donc pour but de toucher le plus large public possible. Ceci se voit également par le fait que son ouvrage comporte un portrait. Ce dernier est une gravure réalisée à partir de la photographie prise en 1856 par Adrien Tournachon<sup>121</sup>.



MANIN

Ex-Président de la République de Venise

<sup>119</sup> Id., p. 64

<sup>120</sup> Cf. Lionello Sozzi, « La letteratura francese e l'Italia », in Enrico Malato (dir.), *la letteratura italiana fuori d'Italia* Vol XII de *Storia della letteratura italiana*, Salerno editrice, Rome, 2002, pp. 637-679

<sup>121</sup> Pour une analyse de l'histoire des représentations iconographiques de Manin, cf. Gian Luca Fruci, « “Un contemporain célèbre” ». Ritratti e immagini di Manin in Francia fra Rivoluzione ed esilio », in Michele Gottardi (sous la direction de.), *Fuori d'Italia: Manin e l'esilio*, op. cit. pp. 129-155

Ce portrait corrobore parfaitement ce que l'analyse textuelle montre : Manin est habillé d'un costume bourgeois, ce qui prouve son respect d'un ordre social qu'il n'entend pas remettre en cause. Son regard emprunt de tristesse montre la souffrance de l'exilé endeuillé et sa détermination montre que sa volonté de lutter pour la nation n'est en rien ébranlée.

Hippolyte Castille participe ainsi à la popularisation du personnage de Manin. Cette tentative est révélatrice de l'utilisation qui est faite à partir du congrès de Paris des « contemporains célèbres » italiens. Jusqu'à cette date, les débats autour de leurs personnes n'avaient pas vocation à toucher un large public. Ils étaient cantonnés à la sphère étroite d'un public cultivé et politisé. A partir du congrès de Paris, les textes publiés ont vocation à toucher un plus large public. Les brochures consacrées à Cavour que nous avons étudiés étaient des petits quarto de peu de pages (8 pour le texte de Raincelin de Sergy, 32 pour celui de François Verasis) et d'un faible coût, tout comme le texte d'Hippolyte Castille consacré à Manin.

Cette utilisation d'un « contemporains célèbre » italien pour défendre auprès d'un large public des idées dans le champ politique français est également vraie pour Mazzini, comme le prouve la brochure intitulée *un corse à Joseph Mazzini*<sup>122</sup>, publiée suite à l'attentat d'Orsini du 14 janvier 1858. Ce texte anonyme est du à un auteur se revendiquant du bonapartisme et utilisant à cette occasion la figure du patriote génois pour affirmer la légitimité du régime de Napoléon III. Le texte accuse Mazzini d'avoir manifesté son soutien à l'attentat. Par là Mazzini est doublement coupable car non seulement il légitime le sang d'innocents versé, mais prouve de plus son manque d'amour pour la nation italienne. En effet si cette dernière croit en ses potentialités, elle le doit à Napoléon I<sup>er</sup> qui est le premier à avoir créé un royaume d'Italie. Cette vérité prouve que la nation italienne ne pourra se libérer qu'en s'appuyant sur le pouvoir impérial français, sans céder aux conspirations. Cette affirmation est d'importance dans le cadre du débat politique français autour de l'idée de nation. Revendiquer l'idée nationale au bénéfice du Second Empire a pour but de dissocier république et cause nationale afin de rallier à Napoléon III ceux des républicains sensibles à cette thématique. Mazzini sert de contre-exemple pour prouver la sincérité impériale sur ces questions. Plus largement, Mazzini est utilisé comme l'exact négatif de l'Empereur. Mazzini entend en effet se légitimer par l'utilisation incantatoire du mot peuple. A l'inverse, c'est l'onction du suffrage universel qui justifie le pouvoir de Napoléon III. Dans ce cadre le 2

---

<sup>122</sup> *Un corse à Joseph Mazzini*, Paris, Dentu, 1858, 36 p.

décembre n'est pas présenté comme un coup d'Etat mais comme une action de sauvegarde de la souveraineté populaire :

« Au 2 décembre, pendant cette nuit où vos amis préparaient le cercueil de la France, le prince président, en faisant un appel à la loyauté et au patriotisme d'une haute et honnête intelligence, détruisait toute suspicion, en se mettant à l'abri de toute cabale de parti. C'est dans une conscience honnête qu'il laissait tomber le mot : *vote universel* !<sup>123</sup> »

Quand Mazzini croit avoir le soutien des paysans et des ouvriers parce qu'il dit parler en leurs noms, l'Empereur agit concrètement en améliorant leur sort. Alors que Mazzini a la religion en haine, l'Empereur s'en fait le restaurateur. Quand Mazzini réclame la liberté totale de la presse pour pouvoir diffuser ses idées destructrices et en appeler à la dissolution de la société, le pouvoir impérial se présente comme le garant de la cohésion sociale et de la sécurité en limitant une liberté mal comprise et socialement dangereuse.

« Les turpitudes de la pensée ont disparu pour faire place à un travail incessant, progressif, qui profite aux intérêts de tous, la nation qui a adopté le principe constitutif de 89 ne devant et ne pouvant être déshonorée par des pamphlétaires dont les deux tiers s'étaient vendus à l'étranger. La presse s'est légitimée par la loi ! Toutes choses utiles y trouvent leur place, et il a été écrit depuis trois années plus de choses utiles que dans un demi-siècle<sup>124</sup>. »

Mazzini est donc ici utilisé pour prouver le bien-fondé des lois coercitives concernant la presse, appliquées avec un regain de rigueur suite à l'attentat d'Orsini<sup>125</sup>.

Il sert donc aux bonapartistes comme moyen pour légitimer le Second Empire garant d'ordre et de stabilité, et pour délégitimer les Républicains que Mazzini aurait préféré voir au pouvoir en France et accusés par ricochet de n'être à leur tour que des partisans du désordre :

« Il vous eût été sans doute plus agréable de voir, dans les conseils de l'Empereur, Ledru-Rollin, Louis Blanc et Félix Pyat ! Cette trinité aurait eu votre assentiment<sup>126</sup>. »

Cet argument prouve bien que le républicain italien est utilisé à des fins de politique interne.

---

<sup>123</sup> Id., p. 23

<sup>124</sup> id., p. 19

<sup>125</sup> Cf. Claude Bellanger, Jacques Godechot et alii, *Histoire générale de la Presse. Tome II, de 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, pp. 248-254

<sup>126</sup> *Un corse à Joseph Mazzini*, p. 23

\*

\*\*

Ainsi le congrès de Paris marque un changement dans l'utilisation des « contemporains célèbres » italiens en France. Ils sont à présent des figures appelées à la rescousse pour diffuser de manière non confidentielle des idées politiques. Ils continuent à participer à la construction de l'espace public puisque l'utilisation de leur figure par les différents acteurs les évoquant répond aux mêmes logiques et reprend souvent les mêmes structures narratives. Les récits sur ces personnages reprennent souvent les mêmes anecdotes, fixant ainsi des clichés à partir desquels les auteurs s'opposent sur le bien-fondé ou non des choix faits par les personnages qu'ils évoquent.

Cependant ces personnages ne sont pas utilisés par les seuls auteurs destinant leurs textes à un public populaire. On trouve aussi des textes rédigés pour un public plus cultivé et faisant référence à eux.

## **2- L'utilisation des « contemporains célèbres » italiens dans l'œuvre des historiens français**

Immédiatement après la révolution de 1848 des historiens professionnels se sont intéressés à l'Italie pour tenter de comprendre ce qui s'y est joué et pour en tirer des leçons pour l'avenir. C'est ainsi qu'Edgar Quinet publie dès 1852 la suite de son livre sur l'Italie dont le premier tome qui allait jusqu'au XIV<sup>ème</sup> siècle était paru en 1848, *Les révolutions d'Italie*<sup>127</sup>. L'année suivante Jules Zeller publie une *Histoire de l'Italie depuis l'invasion des barbares jusqu'à nos jours*<sup>128</sup>. Ces historiens, qui ne partagent pas les mêmes options politiques, écrivent leurs œuvres à partir d'une interrogation commune : étudier à partir de l'exemple italien les causes des échecs de la révolution de 1848. Ces ouvrages sont très généraux et les héros de ces récits ne sont pas des êtres faits de chair et d'os mais des entités abstraites dont la lutte séculaire structure l'histoire de la péninsule : la nation et la Papauté<sup>129</sup>.

---

<sup>127</sup> Edgar Quinet, *Les révolutions d'Italie*, Paris, Chamerot, 1848-1852, 2 volumes

<sup>128</sup> Jules Zeller, *Histoire de l'Italie depuis l'invasion des barbares jusqu'à nos jours*, Paris, Hachette, 1853, XXIV-672p.

<sup>129</sup> Pour une analyse de ces œuvres cf. Franco Venturi, "L'Italia fuori d'Italia", in Ruggiero Romano, Corrado Vivanti (dir.), *Storia d'Italia*, t.3. *Dal primo Settecento all'Unità*, Turin, Einaudi, 1973, pp. 1371-1382

L'ouvrage que publie François-Tommy Perrens<sup>130</sup> en 1857, *Deux ans de révolution en Italie (1848-1849)*<sup>131</sup> marque une rupture par rapport à cette production en s'inscrivant dans le contexte nouveau ouvert par le congrès de Paris. Il mérite une analyse approfondie pour deux motifs : en premier lieu, de tous les textes que nous avons évoqués jusqu'ici, il est le seul contenant des portraits et des jugements sur tous les « contemporains célèbres » italiens faisant l'objet de la présente étude. En second lieu, il légitime totalement notre travail qui se propose d'étudier l'appréhension des représentations françaises de l'Italie à partir de l'étude des représentations de ses hommes illustres : en effet, son ouvrage est entièrement bâti sur l'analyse, Etat par Etat, de ce qui s'est passé en Italie au cours du *Quarantotto* en associant à chacun de ces Etats le nom d'un personnage célèbre, en partant du principe que chacun d'entre eux incarne en lui les caractères de l'Italie.

Ce livre ne se présente pas comme une réflexion sur les échecs ou sur les dangers de la cause républicaine en France et en Italie en 1848. Au contraire il invite à une réflexion sur ce que peut enseigner cette période sur la question de l'avènement de la nation italienne. L'auteur, dans l'introduction et dans la conclusion, se montre favorable à la cause nationale italienne dirigée par le Piémont de Victor-Emmanuel II et de Cavour. Ses considérations montrent qu'il partage le point de vue des orléanistes qui voient dans le Piémont un modèle à suivre et un Etat à aider dans ses ambitions italiennes en vue d'assurer la stabilité de la Péninsule et l'ordre social en Europe.

« Au pied des Alpes, après la plus accablante et la plus ruineuse des défaites, règne une liberté féconde, qui montre ce qu'un peuple a de puissance sur ses propres destinées, lorsque les pouvoirs qui y président savent l'associer dans une juste part à leur action. [...] le Piémont donne une haute et grave leçon au reste de l'Italie et agit sur elle par la légitime propagande de l'exemple<sup>132</sup>. »

La révolution de 1848 telle qu'il la lit a été une tentative avortée pour aboutir à l'unité de la péninsule. Le royaume du Piémont hérite de cette ambition. La compréhension de l'échec de 1848 doit lui permettre d'explorer les voies à suivre pour permettre à cette ambition de se

---

<sup>130</sup> François-Tommy Perrens (1822-1901) Historien, ancien élève de l'école normale supérieure de Bordeaux, collaborateur à la revue des Deux Mondes. La publication que nous prenons ici en considération est l'une des premières qu'il signe. Lui a précédé une étude sur Savonarole et lui succédera surtout une monumentale étude sur Florence en six volumes publiée entre 1877 et 1883. Il sera élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1887

<sup>131</sup> François-Tommy Perrens, *Deux ans de révolution en Italie (1848-1849)*, Paris, Librairie Hachette, 1857, V-546p.

<sup>132</sup> Id., p.535

réaliser. Or la révolution de 1848 a échoué car elle n'a pas été élaborée selon un plan conçu et patiemment mis en pratique.

« L'Italie a désormais conscience de son mal. Elle sait à qui et à quoi s'en prendre de ses malheurs. Que voit-elle, en effet, dans ce douloureux passé encore si près de nous ? De généreux efforts, produits d'un moment d'enthousiasme, mais aussi peu durables que leurs causes ; des émeutes, des conspirations, des gouvernements sans puissance ni durée, qui ne pouvaient acclimater la liberté dans ce beau pays. On avait cru trouver des citoyens où l'homme était encore à former. Une éducation hâtive, incomplète, illogique, qui ne descend pas jusqu'aux classes inférieures, [...] une exagération incurable qui a porté au Capitole tant de citoyens médiocres, sauf à les vouer plus tard aux gémonies, un esprit d'indiscipline qui se donne impunément carrière jusque sous les drapeaux, une ignorance absolue de ce qui fait l'homme de guerre, une défiance intime de leurs propres forces que la jactance des paroles cache mal et qui, malgré l'incontestable bravoure d'un grand nombre, rend les Italiens incapables de triompher seuls dans les combats, une violence de parole à laquelle répond trop souvent la timidité dans l'action, voilà les maux nombreux que ce peuple infortuné, instruit par l'expérience, a constaté sur lui-même, et dont il faut qu'il guérisse, s'il ne veut recommencer l'épreuve avec aussi peu de chances de succès que par le passé<sup>133</sup>. »

L'auteur, sans le nommer directement, critique ici Mazzini. En effet, il synthétise dans ces quelques formules les reproches qu'il a adressés à Mazzini dans le cours de son texte, alors qu'il évoquait l'action de ce personnage lorsqu'il était à la tête de la République romaine. En effet, il lui reproche d'être un piètre politique qui ne se soucie pas réellement de l'éducation du peuple auprès duquel il faut transmettre l'amour de la nation si on veut le voir s'engager pour elle. Il le présente comme un intellectuel déconnecté du réel, reprenant ici un topos déjà bien ancré. Il agit en conspirateur qui subordonne son amour de la nation à la cause républicaine. Ceci est un tort responsable des défaites de 1848 car en divisant les patriotes italiens sur des questions constitutionnelles, il fait ainsi le jeu de l'Autriche. Par opposition, le modèle à suivre est celui de Manin qui sait taire ses préférences institutionnelles au profit de la lutte pour l'indépendance nationale et l'unité.

« Il est permis d'espérer que [les Italiens] parviendront à se mettre d'accord, à étouffer les rivalités mesquines qui les divisent : je n'en veux pour preuve que le patriotique exemple donné par Manin. Vénitien et républicain, il se déclare prêt à se ranger sous les drapeaux de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, si ce prince prend résolument en main la cause de l'Italie<sup>134</sup>. »

---

<sup>133</sup> Id., pp. 536-537

<sup>134</sup> Id., p.543

Cette conclusion qui oppose les deux majeurs acteurs italiens de 1848 que furent Manin et Mazzini reprend l'opposition qui court tout au long de l'ouvrage sur leur comportement durant la Révolution. A Manin qui accepta de renoncer à la République en juillet 1848 pour opter pour la fusion avec le royaume de Charles-Albert présenté comme luttant pour l'indépendance et l'unité de l'Italie s'oppose la conduite ondoyante de Mazzini qui dit apporter son soutien à Charles-Albert dans sa lutte contre l'Autriche mais qui se réjouit de l'échec de Novare qui lève l'hypothèque monarchiste, ouvrant la voie à la République.

Pourtant, le jugement porté sur Mazzini n'est pas totalement négatif. En effet Perrens, pour mieux légitimer l'option piémontaise qu'il soutient, propose une vision syncrétique du mouvement unitaire italien sous la conduite du royaume de Victor-Emmanuel. Malgré ses défauts, Perrens reconnaît en effet à Mazzini d'avoir été le premier à diffuser le sentiment national italien et à l'incarner.

« Il conspire aujourd'hui comme il y a vingt ans, et mérite en partie le jugement sévère que ses plus illustres compatriotes ont porté sur lui.[...] Il faut tenir compte des rivalités d'amour-propre et d'influence ; il faut reconnaître surtout que tel de ces critiques acerbes est Toscan, tel autre Piémontais, Napolitain ou Lombard, tandis que Mazzini seul a été, est peut-être encore l'homme de l'Italie. S'il est chez lui à Rome, il y est presque également à Milan, à Gênes, à Florence, partout. C'est là une gloire incontestable<sup>135</sup>. »

Cependant, l'histoire apprend que la marche à l'unité doit se faire sous la conduite du royaume dirigé par Victor-Emmanuel et Cavour. Pour confirmer ses propos, l'auteur dresse le portrait de ces deux hommes. Victor-Emmanuel est reconnu pour avoir su maintenir le *Statuto*, montrant par là ses vertus, puisqu'à l'ombre de ce texte le peuple italien peut être éduqué à une sage liberté le faisant naître progressivement à la conscience de lui-même et à la nécessité de se battre pour son indépendance nationale, comme tout peuple libre. Evoquant l'arrivée au pouvoir de Victor-Emmanuel II, Perrens dresse ce portrait flatteur :

« On pouvait craindre pour les libertés constitutionnelles. On ne connaissait le nouveau roi que comme un brave officier, élevé par son père dans une soumission absolue et l'éloignement des affaires. Mais ce prince loyal alla au-devant des soupçons. Dans la proclamation où il annonçait son avènement, il conviait son peuple à consolider avec lui les institutions constitutionnelles, et promettait de leur prêter bientôt serment. [...]

Non seulement le roi Victor-Emmanuel jure d'observer le Statut, mais il tient son serment ; il résiste à l'Autriche qui lui offre, s'il veut le violer, de se relâcher de ses

---

<sup>135</sup> Id., p. 125

exigences pécuniaires [...] Plus prudent que ses sujets, il s'est tenu dans la ligne de conduite qui lui paraissait la plus sage, sans leur en vouloir de leurs patriotiques emportements. Enfin, il a placé successivement à la tête de ses conseils deux hommes capables et dignes de seconder sa loyale politique, MM. Maxime d'Azeglio et Camille de Cavour<sup>136</sup>. »

Cette figure royale digne de respect est secondée par un homme politique présenté comme l'exemple même du modèle à suivre pour tout dirigeant.

« M. de Cavour gouverne avec les idées de la gauche dynastique, mais sans se laisser diriger par elle, en la combattant même, à l'occasion. Il résiste énergiquement aux prétentions de Rome, [...] il restaure les finances, ruinées par la guerre. On a vu comment il a su associer son pays à la grande querelle des nations occidentales contre la Russie, porter le drapeau tricolore italien sur les côtes de la Crimée, effacer le deuil de Novare avec les lauriers de la Tchernaiïa, faire asseoir une puissance de troisième ordre au congrès des grandes puissances et parler au nom de l'Italie entière, sans que personne songeât à lui ôter la parole. Désormais les libertés piémontaises sont garanties contre l'Autriche par la reconnaissance, par la solidarité guerrière de la France avec le Piémont ; ce sera l'honneur du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour d'avoir, par leur habile politique, obtenu cet heureux résultat, et placé le Piémont au premier rang des nations italiennes<sup>137</sup>. »

L'Italie en marche vers l'Unité est donc présentée par François-Tommy Perrens comme une terre ayant su tirer les leçons des échecs de 1848 : la monarchie piémontaise est la seule capable d'arriver à l'indépendance et à l'Unité, forte qu'elle est de son peuple éduqué, de ses dirigeants exemplaires, montrant par l'exemple de leur pratique politique les vertus du système de la monarchie constitutionnelle. Elle sait unir les italiens au-delà des divisions politiques, en s'appuyant sur les leçons d'italianité diffusée par le républicain Mazzini, en obtenant le ralliement de républicains à la conduite toujours irréprochable, comme Manin, tout en sachant pouvoir compter sur l'enthousiasme sincère de patriotes dévoués, tel Garibaldi. En effet, après avoir évoqué son action lors du siège de Rome en 1849, Perrens écrit sur lui :

« Soldat héroïque, on l'a diversement jugé comme général ; mais il a conquis l'estime de ses ennemis mêmes. Il y a peu de temps encore, le général autrichien d'Aspre disait à un haut personnage piémontais : “ L'homme qui aurait pu vous être le plus utile dans votre guerre d'indépendance, vous l'avez méconnu : c'est Garibaldi.” »<sup>138</sup>

---

<sup>136</sup> Id., pp. 209-211

<sup>137</sup> Id., p. 212-213

<sup>138</sup> Id., pp. 114-115



La lutte de ce soldat, qualifié « d'héroïque aventurier<sup>139</sup> » avait été décrite de manière enthousiaste par Perrens :

« C'était en effet un terrible homme. Semblable, par l'extérieur, à un chef de tribu indienne, il était partout, examinant tout par lui-même sous les déguisements les plus imprévus. A l'heure du danger, il donnait ses ordres, animait ses soldats, combattait de sa personne avec une bravoure d'un autre temps<sup>140</sup>. »

Le texte de Perrens invite la monarchie piémontaise à canaliser au bénéfice de la lutte pour l'indépendance nationale italienne cette vitalité, qui ne peut qu'être une aide bénéfique au moment des combats décisifs : mal canalisée par Mazzini, cette énergie n'a pu porter ses fruits ; bien guidée sous la conduite du Piémont, elle peut se révéler précieuse pour l'indépendance de la nation. Cette affirmation dépolitise Garibaldi : pas un mot n'est dit en effet sur les motivations politiques de son engagement.

Le texte de François-Tommy Perrens est donc un texte fortement emprunt d'idéologie et montre, comme les brochures étudiées précédemment, l'utilisation nouvelle faite des « hommes illustres italiens » à partir du congrès de Paris : ils sont essentiellement mis en avant par des hommes partageant une sensibilité politique proche de celle des orléanistes. Ces derniers soutiennent le Piémont jouant le jeu de la monarchie constitutionnelle. Si Mazzini est relativement discrédité, les autres acteurs sont cités en exemple, et notamment Manin qui sait taire ses préférences institutionnelles pour le bien de la nation. Manin est donc en passe de devenir une figure exemplaire débordant le camp républicain. Or c'est dans ce contexte particulier que sa mort survient, le 22 septembre 1857. Il nous faut donc à présent étudier quels sont les échos de sa disparition dans le discours public français.

### **3- La mort de Manin, un deuil républicain**

La mort d'un homme politique donne lieu à des discours, des articles de journaux ; des brochures peuvent éventuellement être publiées, des poèmes rédigés etc. L'évocation du défunt, si elle est positive, a une fonction d'édification : elle est l'occasion de transmettre des valeurs à défendre dans le champ politique. La personne prenant la plume ou prononçant un discours à cette occasion marque par cette action la place qu'elle occupe dans la communauté politique dans laquelle elle s'inscrit. A contrario, lorsqu'à la place des éloges le discours fait

---

<sup>139</sup> Id., p. 97

<sup>140</sup> Id., p. 95

place à la critique feutrée, ce sont les idées politiques que le défunt défendait qui sont attaquées : ce type de critique est donc adressée à la famille politique à laquelle il appartenait<sup>141</sup>. Les discours élaborés au cours de la mort d'un individu sont de plus intéressants à étudier car ils synthétisent les représentations déjà présentes de son vivant, en les plaçant dans le contexte précis du moment de son décès. Se donnent donc à lire à la fois les représentations des familles politiques sur le défunt et les positionnements politiques généraux de ces familles à ce moment. C'est la raison pour laquelle nous étudierons au cours de ce travail les textes de toutes sortes publiés sur les cinq personnages que nous étudions à l'occasion de leurs décès.

Manin meurt donc le 22 septembre 1857. Comme nous avons tenté de le montrer précédemment, à la veille de sa mort son personnage fait consensus au sein des différentes familles politiques françaises : toutes lui reconnaissent son goût de l'ordre, son honnêteté et sa conduite exemplaire dans l'exil. Depuis son arrivée en France, les républicains modérés ont fini par en faire un exemple à suivre. Son acceptation à partir de 1855 de la solution piémontaise pour aboutir à l'indépendance et à l'unité de la péninsule lui a également valu la reconnaissance des orléanistes qui trouvent en lui le moyen de légitimer le système de la monarchie constitutionnelle qu'ils défendent. Ces derniers ont tendance à dépolitiser son parcours, pour ne reconnaître en lui qu'un patriote courageux, dont ils commencent à diffuser le portrait.

Ces points de vue sont exprimés par la presse parisienne que nous avons dépouillée au moment de son décès. La presse conservatrice s'exprime très peu à cette occasion. Les organes exprimant l'opinion des catholiques (*L'Univers*, *L'Ami de la religion*, *Le Correspondant*), des légitimistes (*La gazette de France*) et des bonapartistes (*Le Constitutionnel*) ne consacrent que peu de lignes à l'évènement. Il est exposé de manières factuelles et aucun jugement politique précis n'est émis à cette occasion. Par exemples *La Gazette de France*, que reprend *Le Constitutionnel*, se contente de dire uniquement :

« On nous annonce à l'instant la mort de M. Manin, ancien président de la république vénitienne, qui a succombé ce matin à quatre heures à une maladie du cœur, âgé seulement de 52 ans.

---

<sup>141</sup> Cf. Delphine Dulong, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », in *Revue française de science politique*, 44(4), août 1994, pp. 629-647. Dans le cadre de l'Italie du *Risorgimento*, un exemple d'analyse de ce que révèle une mort sur la société peut se lire dans Catherine Brice, « La mort du roi. Les traces d'une pédagogie nationale », in *MEFRIM*, 109(1), 1997, pp. 285-294

Cette perte sera vivement sentie par le parti unitariste italien, qui puisait une grande force dans la modération et dans le caractère honorable de M. Manin.<sup>142</sup> »

La description de ses funérailles le 24 septembre n'est pas relatée par ces journaux, ou de manière très rapide seulement.

Cette parole très parcimonieuse s'explique aisément. Les différentes familles politiques dont ces organes de presse expriment l'opinion se sont servies de Manin de son vivant pour l'opposer à un Mazzini présenté comme un fou sanguinaire. Ce Mazzini dépeint sous des traits noirs leurs servaient à décrédibiliser les républicains français qui étaient accusés de le prendre comme référence, de préférence à un Manin qui bien qu'étant dans l'erreur en tant que républicain n'en avait pas moins su diriger de manière sage et modérée la république de Venise. Pour ces familles politiques, Manin ne présentait donc pas d'intérêt en lui-même : son action était décrite de manière positive, mais uniquement dans le cadre d'une polémique avec les républicains qu'elles souhaitaient décrédibiliser. De plus son ralliement à la monarchie de Savoie n'a pas non plus d'importance pour elles, n'étant pas intéressées à défendre les mérites de la monarchie constitutionnelle qu'elles ne veulent cependant pas encore critiquer de front puisque les orléanistes appuient encore à cette date le régime de Napoléon III. La presse conservatrice ne peut donc pas se servir de Manin pour exprimer un soutien à l'Empire. De plus elle ne peut l'utiliser comme un contre-modèle face à une opposition républicaine qui se réclame de lui et qui peut se reconnaître dans le portrait positif fait par le passé par les conservateurs. Tout cela contribue à évacuer Manin des cadres de leurs discours, d'où leurs silences lors de son décès.

Au contraire, la presse orléaniste et républicaine accorde une place relativement importante à sa mort.

*La Revue des Deux Mondes*, s'attarde assez longuement sur lui. Le portrait qu'elle en trace est ambivalent. Sa personne est jugée de manière très positive. Il est présenté comme un homme digne et courageux, sachant se sacrifier pour des causes qu'il considère supérieures. Mais la revue réfute comme une erreur l'option républicaine qu'il a défendue. Son malheur vient précisément de ce qu'il l'a revendiquée en 1848 pour Venise. Ce faisant Venise fut confondue avec toutes les républiques du temps, malgré sa conduite irréprochable dans la lutte contre la prédominance autrichienne en Europe et la gestion exemplaire de son chef à

---

<sup>142</sup> *Gazette de France*, 23 septembre 1857

l'interne. L'échec final de la république de Venise est venu précisément du fait qu'elle a été englobée avec tous les autres mouvements révolutionnaires du temps.

« Le malheur de Venise, c'est que sa cause ait été si souvent confondue par ses ennemis et même par ses amis avec celle de toutes les révolutions européennes de ce temps. [...] [La République de Venise] n'était pas une menace pour l'Europe, un attentat contre l'indépendance italienne, comme ces républiques perturbatrices qui se promenaient d'un bout à l'autre de la péninsule, ralliant toutes les passions anarchiques. La république de Mazzini à Rome était la subversion du monde ; la république de Manin n'était qu'une forme de l'indépendance de l'Italie. Venise en 1848 est restée pure de tous les excès qui ont compromis ce grand mouvement ; elle ne s'est signalée que par sa résistance à l'Autriche pendant un siège d'un an, et c'est justement dans ce drame d'une année que Daniel Manin eut un rôle à part, obligé de faire face à tout, domptant des émeutes par sa parole, dialoguant tous les jours avec ce peuple impressionnable qui venait lui demander tantôt des armes, tantôt du pain, formant un gouvernement et donnant à cette malheureuse Venise une ombre d'existence en Europe<sup>143</sup>. »

La critique du choix républicain de Manin est une critique adressée aux républicains en général. Par Manin la *Revue*, qui appuyait avec vigueur la monarchie de Juillet en son temps, s'en prend donc à l'option politique qu'ils défendent, tant en Italie qu'en France. Elle utilise donc ici Manin avec la même grille de lecture que celle de la presse plus conservatrice de son vivant. Cette critique se poursuit par le refus de prendre en compte comme une possibilité envisageable la remise en cause de la carte de l'Italie sous la direction de la monarchie piémontaise. A cette date, la *Revue* ne croit donc pas en la possibilité d'une unité italienne qui lui semble dangereuse pour la monarchie de Victor-Emmanuel. Cependant, elle reconnaît le courage de Manin de se lier à cette monarchie. Par conséquent, elle exprime un point de vue très prudent : la monarchie de Savoie est vue, assez logiquement pour une feuille orléaniste, comme exemplaire. Ceci conduit la *Revue* à appuyer davantage la cause constitutionnelle que la cause nationale italienne, et le décès de Manin est une occasion pour l'affirmer : la présentation positive de sa personne est l'occasion de souligner ses erreurs d'appréciation politique, le combat prioritaire en Europe devant être le combat pour la libéralisation des régimes et non pour la remise en cause de la carte politique du continent. Manin est donc reconnu par les orléanistes pour le soutien qu'il apporte à la monarchie constitutionnelle piémontaise, mais non pour les options de politique internationale qu'il préconise.

---

<sup>143</sup> RDM, 1<sup>er</sup> octobre 1857, pp-695-696

La seule presse à faire de Manin un portrait uniquement positif est la presse républicaine. Les deux titres emblématiques de cette sensibilité politique, *La Presse* et *Le Siècle*, partagent les mêmes points de vue. Manin est présenté comme un héros, comparable à ceux de l'antiquité.

« Manin a été un des hommes véritablement forts de notre temps. Le succès a manqué à son œuvre, la fortune a trompé son dévouement, mais la vraie gloire est supérieure au caprice des événements, et la postérité considère l'effort, et non le succès ; elle place les martyrs au-dessus des vainqueurs ; elle confond dans la même auréole Léonidas mort et Miltiade triomphant ; elle relève Annibal de la défaite de Zama. Elle donnera à Manin sa place parmi les héros du patriotisme et de la liberté. Et puis est-il vrai de dire que sa carrière a été stérile ? Il n'a pas affranchi sa patrie, mais il a montré qu'affranchie, elle serait en état de se gouverner ; il a, le premier, réfuté par ses actes l'injuste accusation d'incapacité politique qui pesait sur l'Italie moderne. Ce titre est sérieux ; il suffirait pour lui assurer la reconnaissance de ses concitoyens et des amis de la liberté<sup>144</sup>. »

Manin est donc élevé au rang d'un héros antique, figure exemplaire montrant le chemin à suivre jusque dans la défaite : il a prouvé par l'exemple le bien-fondé de la cause républicaine. Et son exemplarité ne vaut pas pour les seuls italiens : en effet, il est revendiqué comme étant autant un héros français qu'un héros italien.

« Manin appartient aussi à la France, non-seulement parce qu'elle l'a possédé dans son exil, mais aussi parce qu'il sentait profondément la solidarité entre les deux peuples<sup>145</sup>. »

Manin est en effet perçu comme une figure saillante de la République française. Le 1<sup>er</sup> octobre 1857 un article du *Siècle* évoquant la mort de Manin et portant de manière significative le titre de « nos morts » commence par les considérations suivantes :

« Ce titre est triste, mais il faut bien le prononcer, car la mort semble s'attaquer aux plus hauts et aux meilleurs, et la perte que vient de faire l'Italie nous ramène à nos douleurs nationales. La mort semble vouloir chasser vers la tombe les préférés de nos traditions et de nos principes. C'est chaque jour un vide nouveau. Que de grands cortèges il nous a fallu suivre depuis quelques années ! Quelles grandes ombres il nous a fallu honorer, quand nous aurions tant aimé à saluer longtemps encore les vivants de notre admiration ! Armand Marrast, Arago, Vivien, Dupont de l'Eure, David d'Angers, Lamennais, Béranger, Eugène Sue, quelle prodigieuse hécatombe de talents, de sciences, de vertus, de patriotisme ! »

---

<sup>144</sup> *La Presse*, 2 octobre 1857

<sup>145</sup> Id.

Et l'article de poursuivre par ces mots : « La démocratie est vraiment bien éprouvée »<sup>146</sup>. Les journaux républicains font donc de Manin un des leurs. Le Manin revendiqué est un Manin s'inscrivant dans la filiation des républicains modérés de 1848. Sa mémoire doit servir à fortifier les partisans de la cause républicaine en les poussant à laver l'affront de son échec. D'autant que cet échec est en partie du aux erreurs de la France républicaine. Dans le long portrait que le *Siècle* consacre à la mémoire de Manin le 30 septembre 1857, l'auteur cite une lettre de ce dernier à Lamartine alors ministre des affaires étrangères. Dans ce courrier Manin en appelle, au nom de la fraternité entre républiques, à une aide de la France dans la lutte que Venise mène contre l'Autriche. Or la France « détourne la tête »<sup>147</sup>. Signaler cette erreur en citant longuement la lettre confiante de Manin est une façon de dire que la France d'alors est en partie responsable de l'échec de la république de Venise. Les républicains français ont une faute à laver, et la mémoire de Manin est là pour les conforter à maintenir vives leurs traditions politiques, dans l'espoir de faire triompher un jour la cause républicaine, en ne réitérant pas les fautes commises par le passé. La mémoire de Manin doit donc être conservée par les républicains : elle est de ces éléments qui soudent le camp en maintenant leur identité.

Ce souci de la préservation de sa mémoire explique que *La Presse*<sup>148</sup> comme *Le Siècle*<sup>149</sup> relatent ses funérailles qui se déroulent le 24 septembre en l'église de la Trinité à Paris, la plus proche de la Rue Blanche où Manin a expiré. Les récits qui sont faits de cette cérémonie en soulignent la simplicité et montrent l'attachement à la figure de Manin dans la capitale. Les deux journaux signalent que 1 500 personnes étaient présentes et livrent la liste des personnalités s'étant déplacées. Par cette liste, les journaux montrent que la cérémonie était l'occasion d'une manifestation silencieuse de l'opposition : en effet sont présents, à côté de personnalités du monde littéraire comme Maxime du Camp ou l'académicien Ernest Legouvé, des journalistes de *La Presse*, du *Siècle*, du *Journal des Débats* etc. et des républicains connus comme Jules Simon ou Henri Martin. Le récit de cette journée est de plus l'occasion pour *Le Siècle* d'exprimer une pointe anticléricale, trait caractéristique de ce journal et plus généralement des gauches de ce temps, qui trouvent à s'unir dans la lutte contre l'Eglise<sup>150</sup> accusée de se ranger du côté d'un pouvoir impérial auquel on s'oppose.

---

<sup>146</sup> *Le Siècle*, 1<sup>er</sup> octobre 1857

<sup>147</sup> *Le Siècle*, 30 septembre 1857

<sup>148</sup> *La Presse*, 24 septembre 1857

<sup>149</sup> *Le Siècle*, 25 septembre 1857

<sup>150</sup> sur l'anticléricisme, cf. l'ouvrage classique de René Rémond, *L'anticléricisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1976 et Philippe Boutry, "La gauche et la religion", in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, op.cit. pp. 317-341

« L'office des morts a été célébré dans une chapelle latérale. Nous connaissons les classifications auxquelles l'administration des pompes funèbres soumet les funérailles ; nous savons qu'il y a des tarifs pour les frais du culte comme pour les frais d'inhumation ; mais il s'agissait d'un illustre exilé, mort pauvre, entouré de l'estime publique ; il nous semble que le clergé de la Trinité aurait pu déroger à ses règles ordinaires, ne pas reléguer la plupart des assistants dans les bas-côtés, ne pas les contraindre à la porte de l'église ; il aurait fait un acte dont on lui aurait su gré. Plus le convoi était simple, plus l'église aurait dû compenser par son empressement et sa déférence ce qui manquait à la pompe extérieure<sup>151</sup>. »

Le récit de ces funérailles est donc l'occasion de critiquer l'un des soutiens du régime impérial, l'Église, ne sachant se ranger que du côté des puissants et accusée de ne savoir montrer que du mépris pour toute personne humble. Elle est incapable de reconnaître les valeurs dans laquelle se reconnaît la « foule » des 1 500 personnes présentes, incarnation concrète du peuple, base de la légitimité du pouvoir : le récit des funérailles de Manin est donc un moyen d'exprimer une opposition des rédacteurs au régime impérial et à ses soutiens.

Le souci de maintenir vivante la mémoire de Manin au sein des lecteurs proches de la sensibilité politique défendue par les journaux que nous étudions explique l'initiative prise par *Le Siècle* et qui obtient rapidement le soutien de *La Presse* : le 2 octobre 1857 *Le Siècle* lance une souscription pour participer à l'érection d'un monument à la mémoire de Manin à Turin. Au départ, *Le Siècle* avait simplement décidé de donner 100 francs pour l'érection d'un monument à Paris dont les immigrés Italiens présents dans la capitale avaient pris l'initiative<sup>152</sup>. Mais Giorgio Manin, fils du défunt, fait parvenir une lettre au journal en lui demandant d'abandonner l'idée d'un monument à Paris pour lui préférer l'idée de participer à l'érection d'un monument à Turin dont Tommaseo, ancien collègue de Manin à la tête de la République de Venise en 1848, a pris l'initiative. Cette lettre est publiée par *Le Siècle* avec une seconde émanant de proches français de Manin, Henri Martin et Planat de la Faye, demandant au journal de lancer une souscription pour participer à l'érection de ce monument turinois<sup>153</sup>. Or Turin étant la capitale du royaume du Piémont, le monument à Manin est lancé en Italie pour légitimer les prétentions du royaume à se mettre à la tête du mouvement indépendantiste de la péninsule. L'acceptation de la part des républicains français de participer à l'érection de ce monument nous semble significative : ils acceptent donc le rôle leader du Piémont dans le mouvement unitaire italien. Ceci explique le soutien des

---

<sup>151</sup> *Le Siècle*, 25 septembre 1857

<sup>152</sup> *Le Siècle*, 1<sup>er</sup> octobre 1857

<sup>153</sup> *Le Siècle*, 2 octobre 1857

républicains aux événements de 1859 : c'est par l'intermédiaire de Manin nous semble-t-il que les républicains français, dont la défense des causes nationales est un trait caractéristique, acceptent de fermer les yeux sur le fait que ce soit une monarchie qui conduise le mouvement d'indépendance de l'Italie.

A compter du 4 octobre et jusqu'au 29 décembre 1857 *Le Siècle* publie par 15 fois en première page la liste des souscripteurs dont le total des dons s'élève à 11 808 francs<sup>154</sup>. Ces listes dessinent les contours des sensibilités se reconnaissant dans la mémoire de Manin : à côté des journaux, qui contribuent en tant que tel (*Le Siècle* et *La Presse* versant 100 francs chacun et *Le Charivari* 50), nombreux sont les collaborateurs de ces journaux qui font un don à titre personnel. On retrouve aussi des républicains modérés, à l'image d'Henri Martin qui verse 10 francs, des exilés italiens et une foule d'anonymes qui se signalent par leur simple nom, parfois accompagné de leurs professions. La publication sur 3 mois de ces listes de souscripteurs est pour le journal l'occasion de continuer à faire vivre la mémoire de Manin auprès de ses lecteurs, tout en les invitant à la mobilisation : Manin est donc bien un étendard pour ce journal et au-delà pour les personnes qui en partagent la sensibilité politique. Si Manin est en partie revendiqué par les orléanistes pour le soutien qu'il apporte à la monarchie piémontaise, ce sont bien les républicains qui se mobilisent pour entretenir sa mémoire en France et louer à travers elle les vertus de la république.

L'image héroïque de Manin telle qu'elle est dessinée par la presse républicaine à l'occasion de son décès est confortée l'année suivante par la publication d'un poème à sa gloire, *Un souvenir de Manin*<sup>155</sup>, du à la plume de l'académicien Ernest Legouvé (1807-1903). Ce dernier collaborant au *Siècle* et à *La Presse*, ayant prononcé des discours en faveur des droits des femmes et s'étant montré favorable à l'éducation progressiste des enfants, en insistant sur la nécessité d'une éducation physique<sup>156</sup>, peut être à bon droit considéré comme proche de la sensibilité des républicains modérés. Son texte sur Manin est important car il connaît une diffusion non négligeable. Publié une première fois en 1858, il est réédité avec une traduction italienne en 1859<sup>157</sup> et est placé en tête de la biographie que Henri Martin consacre à Manin et qui fait l'objet de deux éditions jusqu'en 1861. Ce texte connaît donc une diffusion relativement importante. Il prouve que le processus d'héroïsation de Manin que nous

---

<sup>154</sup> *Le Siècle*, des 4,7,9,11,14,17,21,25,29 octobre des 9,10,17,23 novembre et des 7 et 29 décembre 1857

<sup>155</sup> Ernest Legouvé, *Un souvenir de Manin*, Paris, G.Sandré, 1858, 23p.

<sup>156</sup> D'après la notice de l'édition du grand dictionnaire Larousse de 1873

<sup>157</sup> Ernest Legouvé, *Un souvenir de Manin*, Paris, avec la traduction italienne de Francesco Dall'Ongaro, Paris, Michel Lévy, 35 p.



avons signalé précédemment est arrivé à maturité et est repris par un membre de l'élite culturelle du temps. Le texte est un poème écrit en vers. L'utilisation de la versification répond à la volonté d'héroïsation : les poèmes classiques de Homère et Virgile chantant la gloire des héros antiques sont en effet écrits de la sorte.

Le texte est une discussion imaginaire entre deux amies, Berthe et Camille, qui évoquent le souvenir de Manin dont Camille fut l'élève lorsque ce dernier donnait des cours d'italiens en France pour subvenir à ses besoins. Le texte reprend les thématiques abordées par Hippolyte Castille : Manin est présenté comme un héros moderne dépassant en vertus les héros antiques.

« On nous vante toujours ceux de Sparte et de Rome,  
Mais dans tout leur Plutarque est-il un plus grand homme?  
Qu'importe que l'Etat, sous l'Autriche courbé,  
Eût plus ou moins de territoire?  
Et qu'importe encore à l'histoire  
Qu'il n'ait lutté qu'un jour, et qu'il ait succombé?  
Ce livre le dit bien, ce n'est pas la victoire,  
Ce n'est pas la durée ou le prix du débat,  
Ni le nombre des gens qu'en bataille on dispose,  
Non! c'est la grandeur de la cause  
Qui fait la grandeur du combat!  
Et tous ces fameux Grecs immortels par la guerre  
Me touchent moins le coeur que ce pauvre avocat,  
Qui, sans armes, sans or, sans pouvoir, sans soldat,  
Réveille en un jour cette terre  
Qu'on nommait la terre des morts,  
Déchaîne d'une main le peuple tributaire,  
Mais de l'autre lui met et le frein et le mors ;  
Ne permet pas un meurtre et pas une rapine,  
Même contre les étrangers ;  
Combat tous les fléaux joints à tous les dangers,  
Disette, choléra, bombardement, famine;  
Et quand, à bout de force, il ne peut plus lutter,  
A son pays vaincu lègue un honneur suprême  
Plus durable et plus pur que la liberté même,  
La gloire de la mériter!...<sup>158</sup> »

Ce portrait marque un infléchissement dans l'utilisation de Manin : il n'est pas tant loué pour avoir su rendre respectable la cause républicaine que pour avoir été capable de montrer l'existence d'une vitalité nationale italienne, comme le prouve la référence au cliché de l'Italie « terre des morts » utilisé depuis la Restauration pour nier cette vitalité.

---

<sup>158</sup> Ernest Legouvé, *Un souvenir de Manin*, Paris, G.Sandré, 1858, pp. 8-9

Pour montrer qu'il incarne la cause nationale, le parallèle avec Dante est repris ici aussi : c'est à travers la lecture du poète florentin que Manin enseignait l'italien à Camille.

« Berthe.  
Quel poète aimait-il entre tous?

Camille  
Oh! le Dante!

Berthe.  
Le Dante, fugitif, exilé comme lui !

Camille  
Oui!

Berthe.  
Le Dante, pleurant l'Italie esclave!

Camille  
Oui!

Berthe.  
Le Dante s'écriant dans sa douleur ardente,  
"O terre de malheur, que toute gloire a fui!"  
Qu'il devait être beau quand il lisait le Dante !<sup>159</sup> »

Mais il dépasse Dante, car il ne cantonna pas l'Italie à la seule sphère de la poésie : il su montrer que l'Italie savait se battre et qu'elle existait donc en tant que nation.

Enfin, pour souligner la légitimité du combat national prêté à Manin, le parallèle entre la souffrance familiale et la souffrance nationale est ici aussi présent. Emilia, la fille qu'il perdit durant son exil, est comparée à l'Italie. La douleur de la perte de l'une est équivalente à la douleur de la perte de l'autre. C'est ainsi que Camille en évoque la mémoire :

« Hélas! Il l'avait, elle! Et dans ce jeune coeur :  
Il retrouvait si bien son héroïque flamme!  
C'était si bien l'enfant de son sang, de son âme!  
Ah! Lorsqu'il la voyait, l'œil, brillant de fierté,  
Tressaillir et pâlir au nom de liberté,  
Il lui semblait, orgueil et volupté suprême,  
Voir paraître à ses yeux l'Italie elle-même,  
Mais l'Italie heureuse et la jeunesse au front,  
Pure de tout excès comme de tout affront;  
Les mains libres, debout, belle, régénérée,

---

<sup>159</sup> Id., pp. 11-12

Telle qu'au monde, un jour, lui-même il l'a montrée,  
Et telle qu'à son heure, et quand le temps viendra,  
Que nos cœurs en soient sûrs, Dieu la réveillera<sup>160</sup> »

L'exemplarité de Manin est telle que le cœur des deux protagonistes du poème est transporté. C'est pourquoi elles décident de lui rendre hommage en versant un don pour participer à l'érection du monument à sa mémoire. La reprise de l'ensemble des clichés littéraires que nous venons d'évoquer témoigne de la volonté de l'auteur de populariser la figure de Manin auprès d'un public qui les connaissant peut facilement les appréhender.

Ce texte montre parfaitement l'utilisation faite de Manin en France à la veille de la « guerre d'indépendance » des Italiens. L'évocation de son personnage n'est plus destinée aux seuls lecteurs fortement politisés. Comme pour les autres « contemporains célèbres » italiens son image est utilisée pour être diffusée de manière non confidentielle.

Journaux, livres, brochures évoquent ces personnages. Ils servent aux auteurs qui écrivent sur eux à se positionner dans le champ politique tout en diffusant par leur intermédiaire les idées qu'ils estiment devoir défendre : Cavour sert à illustrer les vertus du libéralisme pour les orléanistes, Mazzini sert de contre-modèle aux bonapartistes qui tentent de légitimer le régime de Napoléon III à travers le portrait noir qu'ils diffusent du patriote génois et Manin est utilisé par les républicains comme moyen de rendre justice à leurs options politiques et de justificatif à leur ralliement à la solution piémontaise pour l'Italie.

Avec les guerres pour l'indépendance italienne, les textes consacrés aux « hommes illustres italiens » se multiplient et se diversifient. Ces guerres marquent une nouvelle étape dans l'utilisation de ces personnages : jusqu'ici ils avaient été utilisés comme prétexte pour se positionner par rapport à la nature du régime politique idéal pour la France. A partir de 1859, ils servent surtout à se positionner par rapport à la politique italienne de l'empereur et à ses conséquences intérieures. C'est à l'analyse de cette question que nous devons à présent nous consacrer.

---

<sup>160</sup> Id., p. 19

## **Chapitre 2 : Se positionner par rapport à la politique italienne de l'Empire : les représentations hexagonales des « contemporains célèbres » italiens au moment de la réalisation de l'Unité (1859-1861)**

La période qui s'ouvre en 1859 constitue un tournant dans l'évolution générale du Second Empire. La décision de Napoléon III de faire intervenir les troupes françaises dans le conflit opposant l'Autriche au Piémont conformément à l'accord négocié secrètement à Plombières avec le Comte de Cavour en juillet 1858 a d'importantes répercussions dans la politique intérieure française.

A l'origine de la carrière politique du futur empereur des Français, il était possible de le classer comme un homme aux idées avancées. Sa participation en 1831 aux mouvements révolutionnaires dans les Etats du Pape témoignait de sa volonté de remise en cause de l'ordre de Vienne, favorable aux forces traditionnelles. Il s'était de même montré sensible à la question sociale comme en témoigne sa brochure relative à *L'extinction du paupérisme* de 1844. Malgré cela, les modalités de son accession au pouvoir l'avaient contraint à s'appuyer sur les parties les plus conservatrices du corps politique. En effet, en 1848 il avait été le candidat du parti de l'Ordre à l'élection présidentielle. Ce parti s'était réuni autour de son nom dans un réflexe de peur consécutive à l'affirmation de la question sociale suite aux journées de juin. De même, le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ayant été vigoureusement combattu par les leaders politiques républicains qu'il comptait rallier, tel Victor Hugo, le contraignit à favoriser les familles politiques les plus conservatrices<sup>1</sup>. Ces raisons expliquent les caractéristiques de la première partie de l'histoire du Second Empire, classiquement désignée sous le nom d'empire autoritaire. C'est au cours de cette période que les libertés sont le plus remises en cause et que le soutien des catholiques au régime leur vaut en retour la bienveillance de ce dernier.

La participation militaire française dans les questions italiennes remet en jeu tous ces équilibres et est le révélateur des contradictions du régime. En soutenant la monarchie constitutionnelle piémontaise en lutte contre l'Autriche, Napoléon III renoue avec ses convictions de jeunesse en participant à la remise en cause de l'ordre politique né des traités de Vienne. Mais par là même il mène une politique répondant davantage aux vœux des républicains qu'à ceux des familles politiques conservatrices qui constituent le socle de ses soutiens depuis son arrivée au pouvoir. En effet, les républicains ont fait depuis 1815 de la

---

<sup>1</sup> Sur ces questions relatives aux sentiments personnels de l'empereur et à l'évolution générale de l'empire, cf. les ouvrages généraux cités en bibliographie et les études biographiques récentes consacrées à Napoléon III par Pierre Milza et Eric Anceau

remise en cause de la carte de l'Europe un marqueur politique car l'organisation géopolitique du continent issu des traités de Vienne appuie les principes d'ordre et de légitimité contre le principe de nationalité. Il est donc perçu comme contraire au principe démocratique du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et opposé à l'héritage révolutionnaire français dont ils se veulent les continuateurs. Par sa politique italienne, Napoléon III semble donc favoriser les vues des familles politiques républicaines. Mais les républicains lui refusent tout soutien, lui reprochant la faute originelle du coup d'Etat du 2 décembre. Le soutien de franges politiques moins conservatrices est pourtant indispensable à l'Empereur, car sa politique italienne lui aliène l'appui des catholiques.

En effet, le mouvement unitaire italien amène à remettre en cause le patrimoine de Saint Pierre, c'est-à-dire le pouvoir temporel du Pape. Or les catholiques se pensent d'abord comme tels : la confiance qu'ils ont accordée à Napoléon III n'est pas un chèque en blanc. Elle n'est que le juste retour de faveurs données à un régime soutenant leurs revendications. La politique italienne de l'Empereur les amène à s'éloigner progressivement de lui : alors que par la répression de la République romaine en 1849 il leur était apparu comme le meilleur rempart du pouvoir pontifical, ses choix de 1859-1860 le rendent beaucoup moins sûr à leurs yeux.

L'Empereur perdant le soutien des catholiques sans pour autant le compenser par celui de tout ou partie des républicains recherche dès lors à séduire la famille libérale. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'évolution du régime à partir de 1860 : des réformes telles que le traité de libre-échange avec l'Angleterre, le desserrement de l'étau sur la presse, s'ils répondent à des convictions personnelles de l'Empereur, sont surtout autant de signaux envoyés aux orléanistes pour obtenir des appuis nouveaux visant à compenser la perte des anciens.

La question italienne a donc de très importantes répercussions dans la politique intérieure du régime. Il est dès lors logique qu'elle soit présente de manière importante dans le débat public. Les brochures publiées sur ce sujet sont pléthores et la presse se fait largement écho de ce qui se passe en Italie. Un journal comme *L'Illustration* par exemple augmente sa pagination, passant de 16 à 24 pages, lors de l'engagement militaire des troupes françaises au nord de la Péninsule à partir de mai 1859<sup>2</sup>. Dans ce cadre il n'y a rien d'étonnant à voir se multiplier les publications relatives à Cavour, Victor-Emmanuel II, Garibaldi, Manin et Mazzini, mais de manière beaucoup plus discrète pour ce dernier pour les raisons que nous

---

<sup>2</sup> Cf. *L'Illustration* des mois de mai et juin 1859

avons déjà évoquées précédemment. Dans le cadre du discours médiatique du temps et dans une phase de massification de la culture, le discours public tenu par les opérateurs culturels tend à simplifier les débats politiques en les incarnant dans des personnages qui sont l'incarnation de phénomènes plus larges. Ils servent à cristalliser ces « communautés imaginées » que sont les familles politiques autour de figures faisant consensus et substituts laïcs à la figure des saints qui caractérisait l'ancienne économie symbolique catholique volée en éclat à la suite de la Révolution<sup>3</sup>.

La période qui nous concerne est marquée dans toutes les familles politiques par cette recherche de figures symboliques. La multiplication de brochures ou de livres à caractères biographiques écrits par des auteurs affirmant clairement leur identité politique s'inscrit dans ce cadre. La parution par exemple du célèbre *Dictionnaire universel des contemporains* de Gustave Vapereau dont la première édition date de 1858 est à situer dans ce contexte. Si les grands héros que la III<sup>ème</sup> République retiendra comme siens sont pratiquement tous des nationaux, dans un contexte où le référent politique premier est le référent national, les choses ne sont pas encore jouées durant le Second Empire. Chaque famille politique recherche alors ses modèles dans des hommes publics contemporains, quelle que soit leur nationalité, mais qui sont considérés comme incarnant les valeurs qu'elle défend. C'est dans ce cadre qu'il convient d'aborder les textes dédiés aux 5 personnages que nous étudions durant cette période 1859-1861. Elle est un laboratoire qui nous permet d'analyser comment se construit un discours en fonction des intérêts défendus par les auteurs de nos textes et qui doivent intégrer dans leurs récits les aléas de l'actualité. C'est pourquoi il convient de ne pas considérer ces discours comme déjà construits mais en cours d'élaboration durant la période que nous considérons.

Pour bien comprendre l'intérêt de nos textes il convient de rappeler brièvement les étapes aboutissant à la proclamation du royaume italien en mars 1861. La période peut être divisée en deux grands moments.

La première phase couvre la période qui va de l'entrée en guerre des troupes françaises aux côtés du royaume du Piémont contre l'Autriche à la fin d'avril 1859 jusqu'à la ratification des plébiscites de rattachement des Etats de l'Italie centrale (Toscane et Emilie) au royaume du Piémont au cours du mois de mars 1860. Cette phase est marquée par le fait que le devant de la scène est occupé par des acteurs institutionnels. Elle semble affirmer un unanimité au

---

<sup>3</sup> Cf. les lumineuses considérations théoriques de Lucy Riall dans son livre concernant Garibaldi : Lucy Riall, *Garibaldi, l'invenzione di un eroe*, Rome-Bari, Laterza, 2007, pp. 55-104

sein du mouvement national italien : les troupes piémontaises sont soutenues militairement par l'armée française, mais également politiquement par tous les partisans du mouvement unitaire italien hormis les mazziniens, comme le prouve le soutien apporté à la monarchie du Piémont par les anciens républicains groupés autour de la *Società Nazionale* dont Manin fut l'un des fondateurs et qui acceptent de taire leur préférence républicaine pourvu que l'unité de la Péninsule se réalise. L'intervention de Garibaldi qui commande l'armée de volontaires des chasseurs alpins avec l'accord de la monarchie piémontaise témoigne de cette entente du mouvement unitaire dans cette première phase. Le retrait des troupes françaises de la guerre début juillet 1860 et le traité de Villafranca, s'ils semblent marquer un coup d'arrêt au processus, ne l'ont cependant pas interrompu. Les insurrections qui éclatent dans le centre de la Péninsule, la mise en place de pouvoirs dictatoriaux et l'organisation des plébiscites aboutissent à un agrandissement du royaume piémontais dans le cadre d'un jeu diplomatique serré dans lequel Cavour est à la manœuvre. Il obtient l'accord des grandes puissances, à commencer par la France, qui reçoit suite à un plébiscite Nice et la Savoie en échange de la bonne volonté dont elle a fait preuve à l'égard du processus unitaire. Cette période allant d'avril 1859 à mars 1860 est donc marquée par le rôle prépondérant du jeu diplomatique et des acteurs politiques institutionnels.

Au contraire, la deuxième phase du mouvement unitaire doit tenir compte d'acteurs non institutionnels et du jeu subtil des acteurs institutionnels pour ne pas se faire déborder. Ici tout se joue autour de l'expédition des Mille du général Garibaldi et de ses conséquences. L'expédition du « Héros des deux mondes », parti de Gênes pour rejoindre la Sicile en mai 1860 peut remettre en cause, du point de vue des modérés groupés autour de Cavour, les acquis de la période précédente. Elle révèle les divisions des partisans de l'unité : à ceux qui considèrent avec Garibaldi qu'il faut s'appuyer sur les forces populaires et faire aboutir le processus unitaire par la prise de Rome, s'opposent ceux qui estiment avec Cavour que le mouvement doit être dirigé par le haut, en l'insérant dans le contexte diplomatique général. Cette division du mouvement unitaire entraîne une lutte politique forte entre les deux tendances, lutte politique dont les répercussions diplomatiques sont importantes : pour empêcher Garibaldi de marcher sur Rome après la prise de Naples, qui survient au début du mois de septembre 1860, les troupes piémontaises entrent dans les Etats du Pape. A Teano, le 26 octobre 1860, Garibaldi accepte de remettre les territoires qu'il a conquis dans les mains de Victor-Emmanuel et se retire sur son île de Caprera. Il témoigne par là de sa soumission au roi. Suite à cette soumission, les dirigeants italiens jettent les bases du nouveau royaume, officiellement proclamé par le premier parlement national réuni le 17 mars 1861 à Turin.

L'option des partisans de Cavour a prévalu, et par la force des choses, le nouvel Etat s'est doté d'une série de lois lui donnant sa forme centralisée. Si les modérés derrière Cavour ont réussi à obtenir la primauté sur le mouvement national, ceci n'a pu se faire qu'au prix de concessions : ils ont ainsi dû faire leur une partie des revendications du camp démocratique. Par exemple Cavour proclame à la fin de sa vie, au cours du mois d'avril dans un discours célèbre tenu à la chambre, que l'objectif final du mouvement unitaire est de faire de Rome la capitale du nouveau royaume : le mouvement modéré a dû faire siennes des revendications du mouvement radical pour leur retirer leurs potentialités révolutionnaires et ne pas se laisser déborder par lui<sup>4</sup>.

Le regard que les Français portent sur les événements de cette période évolue au gré de ces inflexions de la politique italienne. En fonction du moment, les textes publiés sur Cavour, Victor-Emmanuel, Mazzini, Manin ou Garibaldi ne seront pas les mêmes : Garibaldi en 1859 peut être considéré comme un allié de la France, puisqu'il combat officiellement au nom de Victor-Emmanuel II. Au contraire, le Garibaldi de l'expédition des Mille qui ne bénéficie pas du soutien officiel de la monarchie piémontaise n'est plus vu de la même manière. De même les représentations sur Cavour évoluent avec le temps. Pour ne prendre qu'un exemple, s'il ne peut qu'être positivement présenté par les bonapartistes en 1859 puisqu'il est l'allié de l'Empereur, il ne bénéficie plus des mêmes soutiens à partir du moment où il proclame les ambitions romaines du nouvel Etat italien, ambitions que l'Empereur ne peut que refuser s'il ne veut pas perdre le soutien définitif des catholiques.

Il convient donc d'analyser l'évolution des représentations des différentes familles politiques sur nos 5 personnages en restant au plus près de la chronologie. Cependant, nous étudierons ces textes dans deux chapitres différents : le présent chapitre traite des positionnements politiques français tels qu'ils se donnent à lire dans nos documents à l'égard de la politique italienne de l'Empire. Le chapitre suivant traitera des positionnements français à l'égard de l'existence effective du nouvel Etat italien et de son organisation interne. En effet il nous a semblé plus clair pour l'exposé de distinguer les deux thèmes, le premier évoquant des questions de politique internationale alors que le second évoque davantage, mais pas uniquement, des questions institutionnelles. Le premier thème va chronologiquement jusqu'en novembre 1860 et le deuxième s'achève avec la mort de Cavour. Mais certaines idées

---

<sup>4</sup> Géraldine Djament-Tran, « Le débat sur Rome capitale (1861-1871) : choix de localisation et achèvement de la construction nationale italienne » in *Revue historique* 2009 - n° 649, pp.99-118



concernant le premier thème peuvent être exprimées dans l'arc chronologique couvrant le second : par exemple les nombreux ouvrages revenant après coup sur l'expédition de Garibaldi nécessitent un certain temps d'écriture ; ils ne peuvent donc qu'être publiés après cette phase, alors que Cavour est déjà en train de jeter les fondements du nouvel Etat.

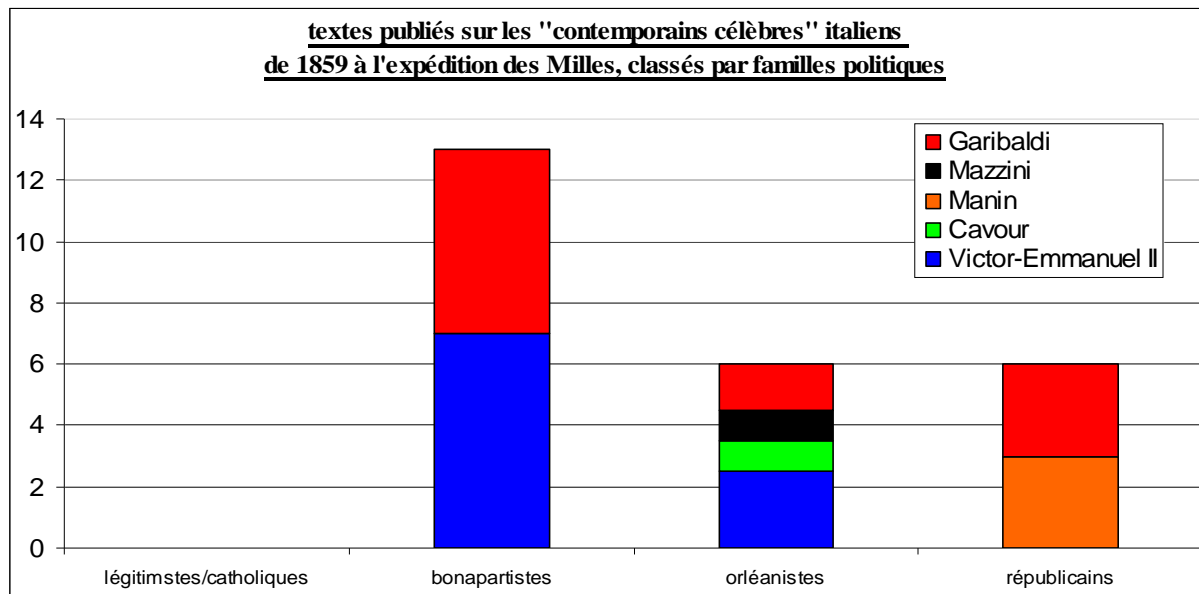
Avant d'étudier ces textes avec précision, il nous faut tenter une étude d'ensemble pour voir ce qu'ils nous révèlent des différentes cultures politiques françaises.

### ***I- Des stratégies de communication différentes dans l'utilisation des « contemporains célèbres » italiens révélant les divisions du champ politique français***

Le premier janvier 1859, lors de la réception du corps diplomatique, Napoléon III déclare à l'ambassadeur autrichien regretter que les rapports entre les deux pays ne soient plus aussi bons que par le passé. Neuf jours plus tard Victor-Emmanuel II surenchérit en affirmant en ouverture de la séance du parlement à Turin ne pas pouvoir rester insensible au « cri de douleur » qui s'élève dans toute la Péninsule. Ces deux affirmations officielles mettent sur le devant de la scène la question italienne et sont le premier acte du drame aboutissant à la guerre contre l'Autriche, qui débute le 29 avril. A partir de ce moment la question italienne fait régulièrement la une des journaux. Dans ce contexte, et jusqu'à la proclamation officielle du royaume d'Italie en mars 1861, sont publiés un grand nombre de textes de circonstance et de brochures parmi lesquels se trouvent des écrits sur les cinq personnages que nous étudions. Le nombre relativement important de ces textes permet d'en faire une étude sérielle guidant ensuite l'analyse textuelle. En reprenant les divisions chronologiques que nous avons explicitées (de la guerre à l'intervention des Mille d'une part puis de l'intervention des Mille à la mort de Cavour d'autre part), il est possible de réaliser certains graphiques guidant l'analyse.

Les textes publiés au cours de la première période ont pour but de légitimer la campagne d'Italie et les positions défendues plus généralement par les familles politiques auxquelles appartiennent les auteurs de ces textes.

Le graphique ci-dessous classe les textes publiés sur notre sujet par sensibilité politique et donne une piste de lecture pour tenter de les interpréter.



Plusieurs remarques sont à faire. En premier lieu il convient de noter l'absence de textes issus des familles catholiques et légitimistes. Ce silence s'explique assez facilement : durant cette période, les catholiques ne ressentent pas le besoin de se prononcer sur ce qui se passe en Italie, le pouvoir du Pape n'étant pas (encore) remis en cause. Si par conservatisme ils sont plutôt favorables au *statu quo* en Europe, ils ne le clament pas et ne se servent donc pas de nos héros pour le dire. Ils n'entendent pas à cette date remettre en cause leur soutien au régime impérial. L'absence de textes sur notre sujet de la part de ces familles politiques témoigne donc d'une gêne à l'égard d'un régime qu'on soutient globalement, même si sa politique internationale peut être source d'inquiétude comme en témoigneront les textes publiés dans la période suivante.

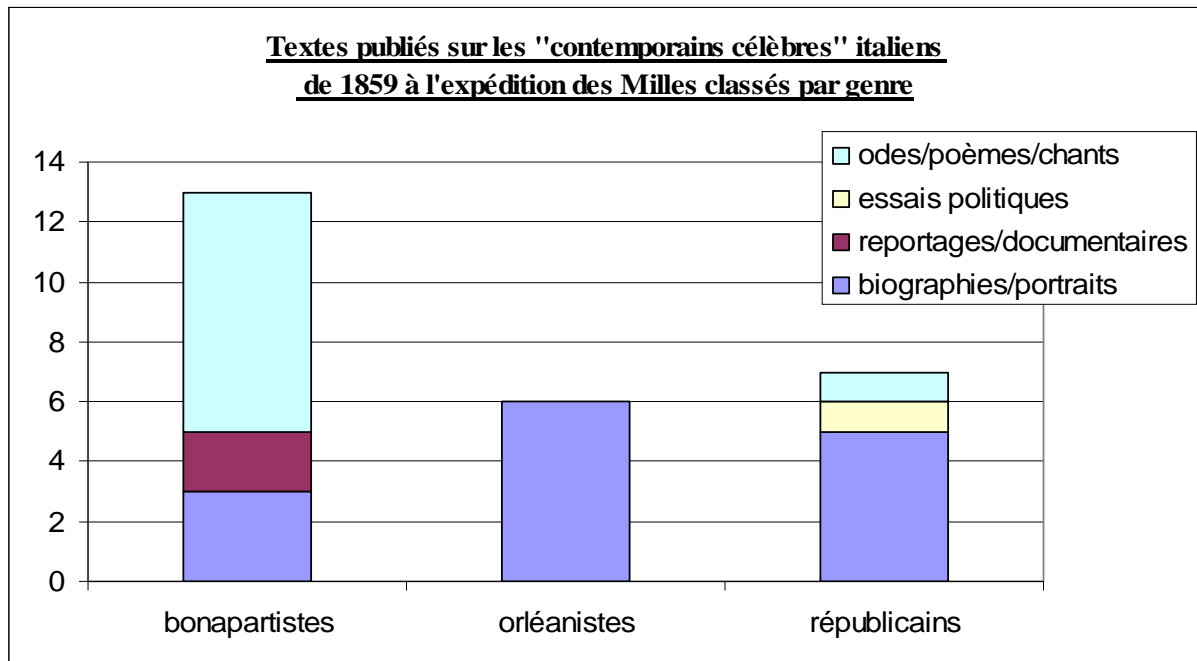
La deuxième remarque concerne la part relative faite à chacun des personnages que nous étudions dans les différentes familles politiques. Il apparaît comme logique de constater que les textes les plus nombreux sont ceux provenant d'auteurs témoignant d'une sensibilité bonapartiste : comme nous le montrerons lorsque nous analyserons le contenu de ces textes, ces auteurs se servent de certains de ces Italiens célèbres pour légitimer la politique impériale en Italie et par extension le régime dans son ensemble. Les choses deviennent intéressantes lorsqu'on constate que tous les « hommes illustres » italiens ne sont pas utilisés. Seules deux figures sont mises en avant par les bonapartistes, celles de Victor-Emmanuel et de Garibaldi. L'utilisation du roi est assez logique puisqu'il est l'allié de Napoléon III et son *alter ego* en tant que chef d'Etat. Dans le même ordre d'idée, il est compréhensible que cette famille politique ne mette pas en avant la figure de Cavour qui n'est que ministre, et donc, dans une logique bonapartiste, qu'un subalterne par rapport au monarque. L'utilisation de Garibaldi est

plus intéressante. Il est déjà connu avant l'expédition des Mille et jouit d'une aura certaine. Le graphique montre clairement qu'il est, de concert avec Manin, le champion des républicains, qui ne parlent que de ces deux personnages. Les bonapartistes tentent donc de légitimer la politique impériale en Italie en utilisant Garibaldi pour séduire le public populaire qui est également l'objet des attentions des républicains.

Les républicains quant à eux sont les seuls à évoquer Manin au cours de cette époque. Ceci s'explique par leur position délicate de soutien à la cause italienne sans volonté de soutenir l'empereur : ils utilisent donc la mémoire de Manin, qu'ils activent, pour soutenir la monarchie piémontaise tout en utilisant Garibaldi comme moyen d'affirmer leur opposition à l'Empire par le portrait d'un Garibaldi dont nous verrons qu'ils le présentent comme un symbole d'un ordre démocratique ne correspondant pas aux normes de l'Empire.

Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de constater que seuls les orléanistes publient des textes sur les quatre personnages vivants à cette date et que nous étudions. Ceci est dû à la différence d'utilisation de ces personnages de la part des orléanistes. Les bonapartistes entendent légitimer la politique italienne de l'Empereur. Pour ce faire, ils ne parlent que de ceux qui sont actifs militairement. Les orléanistes quant à eux se servent de la campagne d'Italie dans un but différent : ils entendent montrer l'exemplarité de la monarchie parlementaire piémontaise à laquelle la France est alliée, pour laisser sous-entendre que le régime parlementaire doit finir par s'appliquer en France même. Ils parlent donc des « contemporains célèbres » italiens dans le but de dresser un tableau politique de la situation piémontaise qui renvoie par un effet de miroir l'image idéale du régime politique que la France doit adopter et les défauts du régime de Napoléon III.

Les publics visés par ces textes ne sont pas non plus les mêmes. S'il est très difficile d'en connaître la diffusion, il est par contre possible de tenter de voir à qui ils étaient destinés en fonction de leur nature.



Le graphique ci-dessus reprend les mêmes textes que ceux du graphique précédent, mais les classe par famille politique en fonction de leur genre littéraire. Avant de le commenter, il convient de l'expliquer brièvement.

Les textes classés sous la rubrique « biographies, portraits » sont des textes allant de la simple feuille de journal à de vrais livres, allant d'une cinquantaine de pages à plusieurs centaines. Ils expriment toujours de manière plus ou moins explicite des positions politiques. Une première différence apparaît ici à l'analyse de ces documents. Alors que les orléanistes et les républicains ne publient exclusivement ou majoritairement que ce type de textes, les biographies issues de la mouvance bonapartiste sont minoritaires. Une autre différence essentielle est la forme que prennent ces biographies. Celles des orléanistes et des républicains se ressemblent. Il s'agit de textes affirmant clairement leur engagement politique, dus à des auteurs connus, et prenant partis pour les personnages dont ils parlent. Au contraire, les trois biographies publiées par des auteurs de sensibilité bonapartiste présentent un aspect différent. Elles concernent toutes les trois Garibaldi. Ces textes ne présentent pas les options politiques de Garibaldi ou ont tendance à les minimiser. L'insistance n'est mise que sur le fait qu'il est en 1859 un guerrier héroïque, qui combat aux côtés de la France puisqu'il est chargé des chasseurs alpins au nom de Victor-Emmanuel II. C'est le combattant patriotique allié indirect de Napoléon III qui est mis en avant pour capter sa popularité au bénéfice de l'Empereur.

Au contraire, les biographies publiées par les orléanistes et les républicains ont des aspects clairement plus politiques et polémiques. Là où les auteurs bonapartistes tentent de dépolitiser les personnages pour faire apparaître la politique italienne de l'empereur comme « naturelle », reprenant par là des formes de discours mises en avant par Roland Barthes<sup>5</sup>, les auteurs des autres camps utilisent la biographie pour affirmer des choix politiques clairs et cliver la société, pour affirmer leur identité sur la scène politique et prendre position par rapport au régime impérial et à sa politique italienne.

Les bonapartistes publient des textes de deux autres types, qui tous confortent ce que nous venons de dire. Les textes classés sous la rubrique « reportages, documentaires » sont des textes légitimant la politique italienne de l'Empereur. L'un d'entre eux est un recueil d'articles publiés dans le journal « *le messager de Paris* » et analysant la situation politique du Piémont, avec l'objectif de démontrer que la France a tout intérêt à s'allier à lui<sup>6</sup>. Le second est un texte visant à légitimer les annexions des Etats du centre de la Péninsule par le royaume du Piémont en partant de considérations historiques et à justifier l'accord donné par Napoléon III à ces annexions<sup>7</sup>.

Les textes les plus nombreux publiés par des auteurs de sensibilité bonapartiste sont ceux classés sous la rubrique « odes, poèmes, chants ». Il s'agit dans le cas des bonapartistes de textes en vers, chantant la gloire de Victor-Emmanuel II ou de Garibaldi, toujours associés à Napoléon III. Les auteurs de ces textes sont la plupart du temps inconnus. Ces quelques textes sont assez répétitifs dans les images qu'ils utilisent mais sont intéressants à étudier car ils témoignent d'un attachement populaire à Napoléon III. En effet Philippe Darriulat a tenté de démontrer que la chanson politique au XIX<sup>ème</sup> siècle est le révélateur de la culture populaire et le témoin de l'autonomie des revendications populaires dans le champ politique<sup>8</sup>. Or durant la période qui nous intéresse, les textes en vers publiés sur nos personnages sont presque tous issus d'auteurs affirmant un soutien au régime de Napoléon III, et révèlent donc cet attachement populaire au régime de l'Empereur. Le seul poème qui ne soit pas écrit par un bonapartiste est consacré à Manin et tente de participer à l'héroïsation du personnage que nous évoquions dans la partie précédente, mais dans le contexte de l'unification : ce héros est

---

<sup>5</sup> Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Point seuil, 1970 (éd. Originale 1957), en particulier pp. 191-247

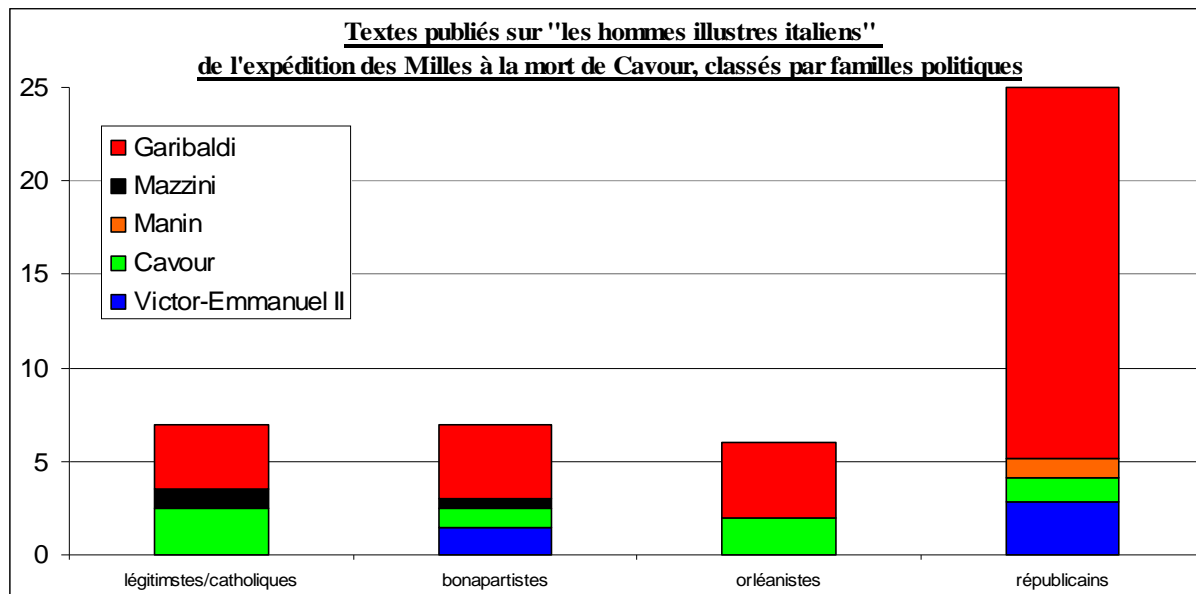
<sup>6</sup> Charles de la Varenne, *Lettres italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858*, Paris, 1859, 387 p.

<sup>7</sup> Général Naz, *Le roi Victor-Emmanuel II et l'Autriche devant l'Europe. Considérations historiques, politiques et légales en faveur de l'annexion du duché de Parme, du Modénais et de la Toscane au royaume de Sardaigne*, Paris, Dentu, 1860, XVI-103p.

<sup>8</sup> Philippe Darriulat, *La muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France. 1815-1871*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 381p.

utilisé encore une fois pour justifier auprès des républicains le soutien à apporter à la cause de l'indépendance italienne, même si elle est guidée par le Piémont.

Les remarques que nous venons de faire sont confirmées par l'étude des publications de la période postérieure, de l'expédition des Mille à la mort de Cavour.



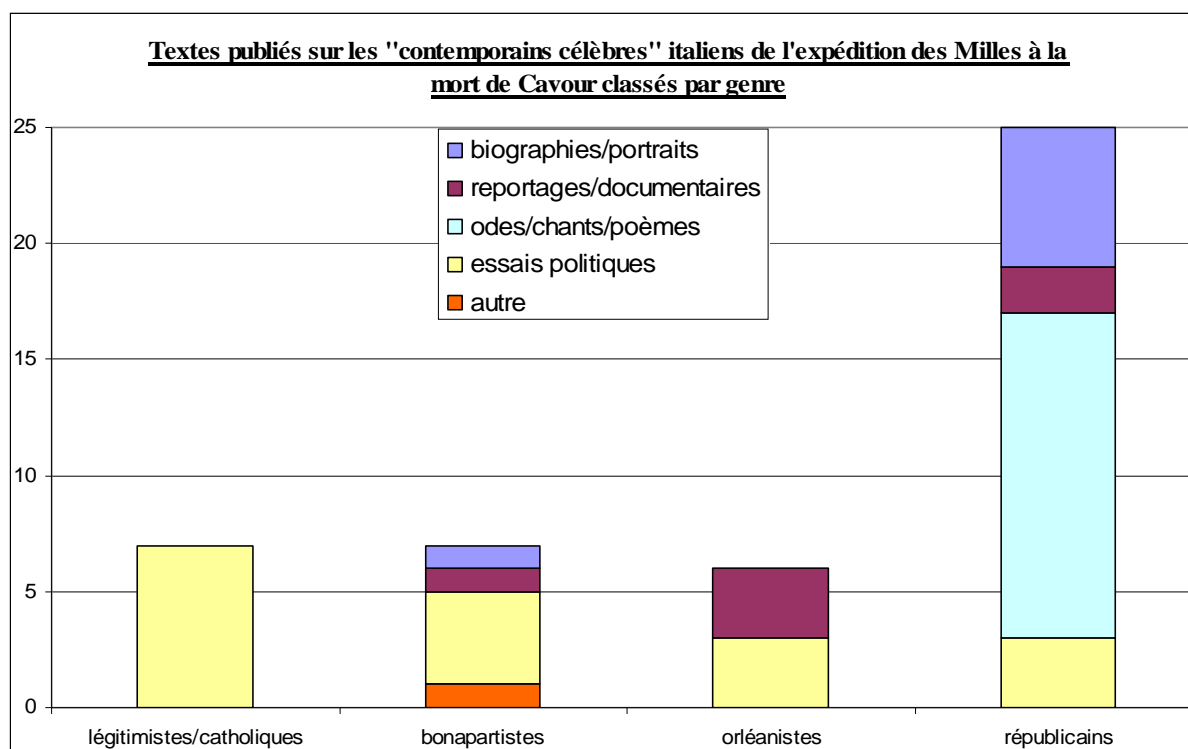
Comme pour la période qui précède, nous avons classé les textes publiés sur les « contemporains célèbres » italiens en fonction de la famille politique à laquelle on peut les rattacher d'une part et en fonction de leur genre littéraire d'autre part afin de tenter de dégager les grandes lignes interprétatives. Pour analyser clairement ces données, il faut les étudier en elles-mêmes et les comparer à celles que nous avons élaborées pour la période précédente.

Cinq remarques s'imposent au vu de ces graphiques. La première concerne l'impact sur l'espace public hexagonal de l'expédition des Mille dans le contexte de libéralisation de la presse consécutive à la campagne d'Italie de 1859. Les textes publiés durant la période prise ici en considération sont beaucoup plus nombreux que ceux publiés dans la phase antérieure. Alors que l'on comptait 26 textes au total pour la période précédente, on en dénombre 45 à présent : les prises de position visant à affirmer une identité politique en profitant des événements italiens sont donc plus nombreuses. Elles sont en même temps plus libres. En effet, alors que les textes majoritaires de la période précédente émanaient d'auteurs manifestant une sensibilité bonapartiste et témoignaient donc d'un attachement au pouvoir en place, les textes publiés à présent émanent essentiellement d'auteurs situés dans l'opposition

au régime, que cette opposition soit ancienne, comme pour les républicains, ou qu'elle soit récente comme pour les auteurs proches du légitimisme ou du catholicisme.

Cette remarque va de pair avec la deuxième observation qui s'impose : l'essentiel de l'attention est focalisée sur Garibaldi : 70% des textes pris en considération (soit 31 sur 45) lui sont consacrés. Cette prépondérance de Garibaldi dans les débats politiques est transpartisane puisque les textes qui le concernent sont majoritaires quelle que soit l'appartenance politique des auteurs. La volonté de populariser sa figure se lit aussi par le fait que de nombreux textes l'évoquant s'accompagnent d'une profusion d'images le mettant en scène. Ces images ne se présentent pas toutes de la même façon, et leur choix révèle des discours politiques différents, comme nous le montrerons lorsque nous les analyserons. Mais le fait que le débat autour de sa personne ne soit pas qu'un débat textuel, mais aussi visuel, témoigne de sa popularité, par rapport à laquelle chacun tente de prendre position. Cela dit, comme les textes de la période précédente l'avaient laissé supposer, il est surtout le héros des républicains puisque 66% des textes qui lui sont consacrés (soit 20 sur 31) émanent de cette famille politique. Si ces textes présentent des nuances entre eux quant au soutien apporté par les républicains au Héros des Deux Mondes, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils présentent tous un aspect positif du personnage : ils soutiennent un mouvement d'émancipation nationale entrepris par « le peuple » guidé par Garibaldi. C'est la raison pour laquelle il n'y a quasiment plus de texte sur Manin : les républicains n'ont plus besoin d'activer sa mémoire après l'expédition des Mille qui les libère de la contradiction de la période précédente de soutien à une politique nationale menée par une monarchie et que Manin leur permettait de résoudre. Cependant, comme nous le montrerons, Manin demeure présent, au moins au sein de l'élite intellectuelle des républicains.

L'analyse des types de texte publiés par les auteurs de sensibilité républicaine sur Garibaldi renforce cette affirmation : comme on peut le voir dans le graphique suivant, plus de la moitié des textes issus de cette famille politique (soit 14 sur 25) sont classés sous la rubrique « odes, chants poèmes ». Or ces textes, qui sont les moins nobles littérairement, témoignent de la volonté de s'adresser à un public populaire dont les auteurs sont souvent issus. Ecrits avec emphase, ils sont ceux qui ont le plus tendance à présenter les personnages dont ils parlent sous des traits héroïques. Ils ont donc pour but de présenter des modèles illustrant la légitimité politique des idées défendues par leurs auteurs.



A cet égard une troisième remarque s'impose : il est significatif de constater que les auteurs de sensibilité bonapartiste ne publient plus durant cette phase de texte de ce type, alors que durant la phase précédente ils en avaient publiés beaucoup en part relative. Ils entendaient alors légitimer la politique de Napoléon III en chantant les louanges de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi présenté comme son serviteur. Au contraire, les bonapartistes sont sur la défensive avec l'expédition des Mille : les textes qu'ils publient ne sont plus majoritaires et sont surtout classés sous la rubrique « essais politiques ». Cette rubrique n'était pas présente dans le graphique équivalent de la période précédente. Dans leur très grande majorité, les textes classés dans cette rubrique sont des brochures qui partent de considérations sur l'un de nos personnages pour affirmer une position de critique ou de soutien à la politique italienne menée par l'Empereur. Que les auteurs s'en réjouissent ou qu'ils le regrettent, ces textes évoquent tous le lien entre la politique de Napoléon III en Italie en 1859 et l'expédition des Mille. Si celle-ci a le soutien des orléanistes et libéraux d'une part et des républicains d'autre part, elle attire les critiques des forces traditionnelles sur lesquelles Napoléon III s'est appuyé depuis son accession au pouvoir : les légitimistes et les catholiques. Dans ce contexte, les textes émanant des bonapartistes ont donc un but délicat : il s'agit d'expliquer la position des soutiens du régime vis-à-vis de la situation italienne, en affirmant la légitimité de ce qui a été fait en 1859 tout en rejetant l'action de Garibaldi dans le Sud pour ne pas faire perdre au régime ses soutiens premiers.



La quatrième remarque sur ces graphiques concerne précisément les catholiques et les légitimistes. Alors que dans la phase précédente ils n'avaient pas écrit de texte sur les questions qui nous concernent, ils en publient un certain nombre à présent. L'analyse des deux graphiques indique clairement le but des textes qui les concernent : ils ne publient que des textes classés sous la rubrique « essais politiques ». Il s'agit donc pour eux d'explicitier les raisons de leur éloignement vis-à-vis du régime impérial du fait de sa politique italienne. L'utilisation de la figure de Garibaldi, seul ou associé à Cavour, sert ce dessein. Ils ne se servent donc pas des figures des « contemporains célèbres » italiens pour légitimer leur option politique, si ce n'est par défaut : il est significatif de noter qu'ils ne rédigent aucun texte sur Victor-Emmanuel II. S'ils critiquent les faits se déroulant dans la péninsule et l'ensemble des personnages les légitimant, ils n'abordent pas directement la responsabilité du roi : partisans du système monarchique, ils ne se permettent pas de critiquer celui qui devient le roi de l'Italie pour ne pas délégitimer à travers lui l'option monarchique en France.

La dernière remarque concerne le sort réservé à Cavour. Alors que dans la phase précédente il n'était que marginalement évoqué, il est le deuxième personnage à présent à attirer sur lui l'attention, même si très loin derrière Garibaldi. Comme ce dernier, il est le seul à être évoqué par toutes les familles politiques, et son utilisation renvoie à des cultures politiques différenciées. Il est significatif de constater par exemple que les auteurs de sensibilité orléaniste ne publient que des textes sur Cavour et Garibaldi. L'analyse textuelle montrera que le premier est présenté comme l'intelligence politique de l'action populaire que canalise le second.

Ces considérations montrent donc que les documents que nous étudions permettent d'étudier les cultures politiques des auteurs évoquant nos personnages et permettent donc d'observer les débats internes auxquels la situation italienne donne lieu. Il faut donc à présent étudier le contenu des arguments échangés.

## ***II- Interrogations et débats autour de la politique italienne de Napoléon III, de la guerre contre l'Autriche à l'expédition des Mille***

La majeure partie des textes publiés au cours de cette période émane d'auteurs exprimant une sensibilité bonapartiste. Ceci s'explique par le fait que se déroule une campagne d'opinion visant à légitimer la politique italienne de l'Empereur qui se traduit par l'alliance avec le Piémont dans la guerre contre l'Autriche. Il convient donc de commencer l'analyse par les textes exprimant ce point de vue. C'est en effet par rapport aux arguments développés

dans ces textes que prennent position ceux issus des autres familles politiques et que nous analyserons par la suite.

### 1- Victor-Emmanuel II et Garibaldi au service de la politique impériale

Comme nous l'avons vu, la politique italienne de l'Empereur n'est pas sans danger pour lui car elle peut lui aliéner une partie de ses soutiens. Les textes publiés à la veille de la campagne d'Italie et dans les premiers mois du conflit, jusqu'à l'expédition des Mille, par des auteurs de sensibilité bonapartiste ont tous pour but de légitimer la politique suivie par Napoléon III. Nous allons étudier comment, par l'élaboration d'un discours sur Victor-Emmanuel II et Garibaldi, sont développés des arguments visant à légitimer la politique impériale. Nous étudierons tous les textes ensemble, quel que soit leur statut littéraire, en cherchant quels sont les thèmes récurrents que l'on y retrouve. En effet, certaines affirmations qui se trouvent dans les poèmes ou les chants se retrouvent de manière plus développée dans les autres types de textes (biographies, romans ou reportages).

Les textes dédiés à Victor Emmanuel par des auteurs de sensibilité bonapartiste développent plusieurs thèmes : ils établissent d'une part un parallèle très clair entre le roi du Piémont et Napoléon III et soulignent d'autre part l'appui dont le roi jouit auprès de toute la population de la péninsule représentée par ses plus hauts dirigeants. Ces deux thèmes nous donnent la clef d'entrée pour analyser ces différents textes.

« La paix du monde est dans votre courage,  
Chefs de héros favorisés du ciel,  
Libérateurs d'un peuple qu'on outrage,  
NAPOLEON ! VICTOR-EMMANUEL !  
Le temps pour vous agrandit sa mémoire,  
Et de plaisir l'honneur est transporté...  
Dieu vous promet abondance de gloire  
Et l'immortalité.

[...]

Fille de l'ordre, en prodiges féconde,  
De la colombe éloignant les vautours,  
Votre valeur va rajeunir le monde,  
De ses lauriers couronner les amours.  
Un autre Homère, épris de votre histoire,  
Vous chantera pour la postérité.  
Dieu vous accorde abondance de gloire  
Et l'immortalité.<sup>9</sup> »

---

<sup>9</sup> C.B.L, *Hymne à l'armée d'Italie dédiée à Napoléon III et à Victor-Emmanuel II*, Riom, imprimerie G. Leboyer, 4p.

L'extrait de ce poème écrit après l'entrée à Milan des troupes franco-piémontaises est intéressant. Il développe l'idée selon laquelle Victor-Emmanuel et Napoléon III travaillent pour le même but : favoriser la paix et l'ordre en Europe. Ils mènent une action héroïque soulignée par la référence à Homère, établissant ainsi un acte de justice répondant aux vœux des aspirations populaires. Tous les poèmes que nous avons analysés, sous une forme ou sous une autre, reprennent cette idée.

Or cette dernière n'est pas le fait des seuls auteurs de poèmes ou de chants. On la retrouve de manière développées dès avant la guerre, dans un ouvrage du à Charles de la Varenne. Il publie en effet au début de l'année 1859 un livre qui se veut une présentation du monde politique piémontais et des ambitions italiennes de ce royaume. Le fait que cet ouvrage développe des idées reprises par la suite par les textes plus populaires que sont les odes et les chansons mérite d'être souligné : cela prouve une circulation des thèmes et une interpénétration entre les idées développées par des opérateurs culturels comme les journalistes et des auteurs plus populaires qui entendent par leurs chants et poèmes témoigner de leurs options politiques.

Avant d'étudier ce texte, il convient d'en présenter brièvement l'auteur car nous le retrouverons souvent au cours de cette étude. Charles de la Varenne (1828-1867), fils d'un garde du corps de Charles X et ayant des origines italiennes du côté de la branche maternelle de sa famille, ancien étudiant en droit, a participé en 1848-1849 aux campagnes d'Italie dans l'armée sarde<sup>10</sup>. S'étant toujours montré partisan de la cause italienne, il se fait un ardent défenseur de la politique piémontaise, un critique sévère de la présence autrichienne dans la péninsule et un soutien à la politique italienne de Napoléon III. En tant que journaliste, il écrit dans plusieurs titres de presse comme *Le Messager de Paris* ou *L'Opinion nationale*. Lors de la campagne de 1859, il est officier dans l'armée sarde et écrit des articles dans *L'Illustration*. La présentation que ce journal fait de cet auteur est intéressante car elle présente la famille politique à laquelle il appartient. Cette présentation est confirmée par l'analyse des livres dus à sa plume et que nous avons consultés. Charles de la Varenne est présenté comme un légitimiste de tradition, c'est-à-dire comme une personne attachée à la tradition monarchiste par habitude familiale. Cependant, il s'est rallié au régime de Napoléon III car celui-ci lui semble garantir l'ordre social auquel il est attaché en tant que conservateur. La politique

---

<sup>10</sup> Informations tirées de l'article Charles de la Varenne in Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette, 6<sup>ème</sup> édition, 1895

externe de l'Empereur favorable aux mouvements nationaux lui semble aller dans le même sens<sup>11</sup>. En effet, il estime que comprimer les mouvements nationaux en général et italien en particulier ne peut que favoriser les troubles et les révolutionnaires qui se servent de la remise en cause de l'ordre issu du Traité de Vienne pour mener à bien une action de dissolution des sociétés. Ses idées font qu'on peut le considérer comme un auteur de sensibilité bonapartiste, même s'il est issu de la tradition légitimiste.

Pour défendre ses idées il publie en 1859 un ouvrage centré sur Victor Emmanuel II<sup>12</sup>. Ce livre est un recueil d'articles publiés dans le *Messenger de Paris*. Ses positions favorables à la politique italienne de l'Empereur y sont clairement exprimées puisqu'il s'affirme partisan de la constitution d'une Italie en trois ensembles comprenant un royaume du Nord dirigé par Victor Emmanuel frontalier des Etats du Pape maintenus en l'état ainsi que le royaume de Naples. Les trois royaumes seraient réunis dans un ensemble fédératif<sup>13</sup>. Il envisage donc ici une organisation géopolitique de l'Italie conforme à celle négociée entre Cavour et Napoléon III à Plombières.

Charles de la Varenne entend montrer dans son ouvrage que l'Italie aspire à l'indépendance et qu'elle désire se battre pour l'obtenir. Il veut prouver que sous la direction du Piémont la péninsule sera un facteur d'ordre social, contrairement à ce que disent les organes de presse les plus conservateurs le présentant comme un foyer d'anarchie. Son livre s'adresse donc en premier lieu aux soutiens conservateurs de l'Empire qui pourraient s'éloigner de lui du fait de sa politique italienne. Pour ce faire, Charles de la Varenne décrit dans sa première lettre une population piémontaise très respectueuse de la religion et de son roi. Il souligne que l'armée piémontaise est une armée régulière majoritairement encadrée par des membres issus de la noblesse, et conclut en disant que le Piémont, s'il entend remettre en cause l'organisation géopolitique de la péninsule ne prépare pas pour autant un nouveau 1793. Toutes ces affirmations ont pour but de légitimer le soutien que Napoléon III pourrait apporter à la cause piémontaise car une Italie organisée par le Piémont serait un facteur d'équilibre, alors que la mainmise autrichienne sur l'Italie ne peut que favoriser le désordre. Pour prouver ses dires, Charles de la Varenne fait un historique de la situation de la péninsule depuis 1815<sup>14</sup>. Il explique qu'après avoir vécu durant la période d'occupation française de la

---

<sup>11</sup> Cf. *L'Illustration*, 30 avril 1859, p. 287

<sup>12</sup> Charles de la Varenne, *Lettres italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858*, Paris, Librairie Nouvelle, 1859, 387p.

<sup>13</sup> Id., p. 240

<sup>14</sup> Il reprend ici une thématique qu'il avait déjà évoquée l'année précédente dans l'ouvrage suivant : Charles de la Varenne, *Les Autrichiens et l'Italie. Histoire anecdotique de l'occupation autrichienne depuis 1815*, Paris, Dentu, 1858, VIII-277p.

péninsule sous le code napoléonien qui avait été un gage de progrès, le Piémont avait du revenir, sous la pression de l'Autriche, aux lois archaïques de l'ancien régime. Cette situation avait amené un fort mécontentement dans la population et entraîné des troubles sérieux, comme le prouva la révolution de 1821. La mainmise de l'Autriche finit par sauter dans le contexte des révolutions de 1848, et le *Statuto* de Charles-Albert est présenté comme une réaction libératrice à la politique conservatrice qui avait prévalu jusque là. Si depuis le *Statuto* certaines réformes à caractère libéral ont pu mécontenter le clergé, cela n'est pas du au fait que ces réformes soient révolutionnaires, mais au fait qu'elles remettent en cause certaines habitudes. Il fait référence ici à la loi Siccardi du 9 mars 1850 qui supprime le privilège du for pour les religieux et à la loi du 29 mai 1855 qui supprime les ordres contemplatifs<sup>15</sup>. Cette référence aux questions religieuses est d'importance dans le contexte français. Le clergé piémontais, soutenu par Rome, s'opposa à ces réformes, les présentant comme révolutionnaires et contraires à la religion. L'alliance française avec le Piémont dans ce contexte peut donc s'avérer dangereuse pour Napoléon III qui s'allie à un régime en froid avec la Papauté. Souligner le caractère non révolutionnaire de ces réformes, en affirmant qu'elles ne sont que modernisatrices traduit la volonté de délégitimer les soupçons du monde catholique à l'endroit d'un royaume piémontais perçu comme un ferment révolutionnaire. L'alliance de Napoléon III avec le royaume de Victor-Emmanuel II n'est donc pas contraire aux intérêts de la religion. Charles de la Varenne s'en prend explicitement dans son texte au journal de la presse catholique la plus conservatrice, *L'Univers*<sup>16</sup>, qui présente le Piémont comme une force révolutionnaire parce qu'anti-religieuse. Il explique que la politique de modernisation du Piémont n'est qu'un moyen visant à défendre la nationalité italienne, et non un but en soi.

« En fait de politique, le Piémont n'est qu'une chose : il est Italien, mais il l'est invinciblement ; c'est là sa vraie conviction. Il sait que sa fortune, celle de sa dynastie bien-aimée, leur existence même à tous deux sont engagées dans la question. Ce brave peuple a la noble ambition de délivrer huit millions de ses frères qui agonisent sous le joug étranger, et de constituer avec eux une grande nation : c'est désormais le but de toutes ses actions. Ceux qui cherchent une signification quelconque à sa conduite, en dehors de ceci, se trompent étrangement. Statut, libertés publiques, tribune, presse, les Piémontais de tous rangs ne considèrent au fond cela que comme un moyen<sup>17</sup>. »

---

<sup>15</sup> Cf. Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Nathan, 1997, p. 127-128

<sup>16</sup> Charles de la Varenne, *Lettres italiennes*, op.cit., p.15

<sup>17</sup> Id., p.14

Pour conforter ses dires, l'auteur utilise trois figures célèbres, qu'il fait correspondre aux intérêts de sa démonstration. Il s'agit de Manin, de Mazzini et de Victor-Emmanuel II.

Il place en introduction de son livre un courrier du lieutenant-colonel Caïmi présenté comme un ami de Manin et qui participa avec ce dernier à la défense de la République de Venise en 1849. Caïmi remercie Charles de la Varenne pour son livre, qui présente le Piémont comme un facteur d'ordre en Italie et en Europe. L'intérêt de cette lettre pour la Varenne est qu'elle est due à un proche de Manin, qui bénéficie comme nous l'avons vu d'une image très positive et consensuelle dans la culture française du temps, y compris chez les catholiques. Par conséquent ses affirmations sont légitimées par l'onction, indirecte, de Manin qu'apporte cette lettre d'un de ses proches.

Mais ce sont surtout Mazzini et Victor Emmanuel II qui sont mis en scène pour confirmer ses propos. Charles de la Varenne explique que la présence autrichienne en Italie peut pousser certains patriotes sincères à suivre Mazzini, qui lui n'a qu'un but, révolutionner tout l'ordre social européen en partant de l'Italie. La grande vertu du régime mis en place par Victor Emmanuel auquel Napoléon III s'associe est de détacher ces patriotes de Mazzini en leur offrant des perspectives réalistes et garantes de stabilité sociale en Europe. Charles de la Varenne affirme en effet à ce propos :

« Le Piémont constitutionnel a tué Mazzini et sa triste école. Aussi voyez-vous ces sectaires conspirer contre le gouvernement de Victor-Emmanuel II de même que contre le roi de Naples, à la grande jubilation de l'Autriche, qui sait, elle, que penser de cette fameuse épithète de révolutionnaire appliquée au Piémont et à ses hommes d'Etat<sup>18</sup>. »

Ainsi l'auteur utilise l'épouvantail mazzinien, objet de rejet unanime en France, et en particulier chez les catholiques comme nous l'avons vu, pour légitimer la politique du royaume du Piémont et l'alliance de la France napoléonienne avec ce dernier.

Tout le reste du livre est un portrait des grandes figures du monde politique piémontais, et le premier portrait réalisé est celui de Victor-Emmanuel II, figure centrale du récit, puisque tous les autres hommes politiques présentés dans le livre ne sont que des exécutants, méritants mais secondaires, de la politique décidée par le souverain.

Le premier titre de légitimité reconnue au roi est d'être enraciné dans une tradition historique confortée avec éclat par le suffrage universel, depuis 1848 :

---

<sup>18</sup> Id., p. 15

« Victor-Emmanuel II, roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, comme le dit le préambule des actes publics, et, mieux que cela encore, roi par élection de la haute Italie en vertu de l'union librement et légalement votée en 1848, est né le 14 novembre 1820<sup>19</sup>. »

Rappeler le vote de 1848 de la Lombardie et de la Vénétie en faveur du rattachement au Piémont est pour l'auteur un moyen d'affirmer que les prétentions du roi en 1859 sont fondées, et que l'occupation militaire de ces régions par l'Autriche est en contradiction avec le vote populaire. Or la base de la légitimité impériale en France même est le plébiscite. Affirmer que Victor-Emmanuel II a été choisi en 1848 par la Lombardie et la Vénétie revient à rendre légitime l'alliance française avec le Piémont.

De plus le roi est présenté comme ayant deux vertus principales : il est un vrai soldat, courageux, donnant de sa personne, comme il le prouva alors qu'il n'était que duc de Savoie en 1848 pendant une campagne où il se battit avec courage. De plus il est présenté comme un homme simple, préférant être au milieu de la troupe ou de la foule, plutôt qu'enfermé dans les palais<sup>20</sup>. Ce portrait d'un souverain populaire et militaire le rapproche des portraits de Napoléon I<sup>er</sup>. Il est donc perçu comme un souverain moderne, et non comme un chef d'Etat poussiéreux nostalgique de temps anciens. Toutes ces qualités sont mises au service d'une politique, avec laquelle la France de Napoléon III ne peut qu'être en accord : la redéfinition des frontières injustes de 1815 dans un cadre légal prévenant des troubles révolutionnaires dangereux pour la stabilité des sociétés. Il est un allié sûr, car il est un homme loyal et juste, qui sait sacrifier certains de ses avantages pour le bien commun :

« Il a consenti sans hésitation, en 1848, à la transformation du pouvoir absolu en régime constitutionnel. Rien n'était plus facile, au nouveau roi, après Novare, que de revenir sur les concessions de son père, et de tirer prétexte des événements pour se refaire souverain sans contrôle. Il n'avait encore rien juré. Mais, loin de là, plus fier de commander à un peuple dignement libre qu'à des esclaves, il confirma le Statut<sup>21</sup>. »

Ainsi Victor-Emmanuel II est présenté comme le double italien de l'Empereur, soucieux d'ordre, garant des intérêts de la religion, et proche de lui dans ses caractéristiques personnelles (courage, simplicité). Il est donc utilisé par Charles de la Varenne comme moyen pour légitimer la politique italienne que s'apprête à mener Napoléon III.

---

<sup>19</sup> Id., p. 17

<sup>20</sup> Id., p. 26 : « L'étiquette lui pèse comme un esclavage, et il mènerait bien plus volontiers l'existence d'un simple officier que celle consacrée par l'usage des cours ; [...] La simplicité des goûts, la franchise toute militaire du roi [...] font-elles une profonde impression »

<sup>21</sup> Id., p. 23

La légitimation de la politique italienne menée par Napoléon III passe aussi pour les auteurs de sensibilité bonapartiste par la mise en évidence de l'utilisation commune par les deux souverains des plébiscites. A la suite des plébiscites en Emilie et en Toscane en mars 1860 et où le oui [*si*, en italien] l'a emporté, est publié un poème à la gloire de Victor-Emmanuel qui reprend tous les procédés que nous avons jusqu'ici décrit. Il est précédé par deux petits encadrés qui affirment :

« Ces *SI* sont l'expression même  
Du vœu des populations  
Manifestant par millions  
Leur volonté libre et suprême  
Que le suffrage universel  
Qu'un fils de France a su mettre en pratique  
Soit désormais de tout droit monarchique  
Le complément essentiel<sup>22</sup>. »

Le rattachement de l'Emilie et de la Toscane au royaume piémontais est donc présenté comme légitime car utilisant le recours au plébiscite dont l'Empereur a inauguré en France la mise en pratique pour asseoir son autorité. Cela revient à dire que la question de la légitimité, pendante depuis la Révolution, est résolue par la solution bonapartiste des plébiscites, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : à la tradition historique incarnée par les monarchies doit désormais s'adjoindre le vote populaire. Cette argumentation est développée de manière plus développées dans un ouvrage à caractère historique visant à justifier les plébiscites de l'Italie centrale et intitulé *Le roi Victor-Emmanuel II et l'Autriche devant l'Europe*<sup>23</sup>. L'auteur entend y montrer que les revendications du roi sur les différents territoires de l'Italie centrale « sont solidement basées sous le double point de vue du *droit des souverains* et du *droit des peuples*. L'application des principes de l'ancien et du nouveau droit des gens concourant ainsi avec la même efficacité pour appuyer ses réclamations. »<sup>24</sup>. Pour étayer son argumentation, l'auteur présente sur trois chapitres la généalogie de Victor-Emmanuel : il est présenté comme ayant des droits sur chacun de ces territoires au nom du principe héréditaire, principe incarnant la tradition historique. Le dernier chapitre montre l'unanimité des populations qui affirment par leur vote favorable leur souhait de voir leurs territoires rattachés au royaume du Piémont. Le vote incarne la modernité politique. Victor-

---

<sup>22</sup> Gaillard A., *Cantate sur les guerres de Crimée et d'Italie en l'honneur de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie*, Paris, 1860, 4p.

<sup>23</sup> Général Naz, *Le roi Victor-Emmanuel II et l'Autriche devant l'Europe. Considérations historiques, politiques et légales en faveur de l'annexion du duché de Parme, du Modenais et de la Toscane au royaume de Sardaigne*, Paris, Dentu, 1860, XVI-103 p.

<sup>24</sup> Id., P. XIV



Emmanuel, qui est en Italie le pendant de Napoléon III en France, incarne une synthèse nationale, puisqu'en lui se fondent tradition historique et modernité politique. Cette présentation du souverain italien répond à un double objectif : il s'agit d'une part de renforcer par l'utilisation de sa personne la légitimité sur laquelle repose le pouvoir de Napoléon III. De plus, au moment où l'ouvrage est écrit, le poids de Napoléon III dans les relations internationales pouvait sembler diminuer : en effet, par les plébiscites organisés dans la Péninsule, les clauses du traité de Villafranca devenaient caduques. Les préliminaires de paix signés en juillet 1859 et confirmés par le traité de Zurich du 10 novembre de la même année stipulaient en effet que seule la Lombardie devait être rattachée au Piémont. Les territoires des ducs de Modène, Parme et Toscane devaient quant à eux restés inviolés. Les plébiscites organisés en mars 1860 et rattachant précisément ces territoires au royaume de Victor-Emmanuel rendent donc caduques les clauses du traité de Zurich que la France de Napoléon III avait signé. L'auteur entend justifier l'accord donné par l'Empereur à ces rattachements. En signalant qu'ils répondent à un vote populaire, base nouvelle de la légitimité, en France comme en Italie, l'auteur entend surtout conforter les fondements idéologiques sur lesquels reposent le système bonapartiste en montrant leur extension à l'étranger comme le prouve l'exemple de l'Italie de Victor Emmanuel. C'est pourquoi il ne précise pas qu'en contrepartie la France reçoit les territoires de Nice et de la Savoie. Le fondement du livre est principalement idéologique.

Ainsi, comme nous avons tenté de le montrer, les auteurs de sensibilité bonapartiste utilisent constamment la figure de Victor-Emmanuel II comme un double de l'Empereur. Toutes les qualités qui sont prêtées au roi du Piémont le sont pour justifier l'alliance de Napoléon III avec lui et pour conforter les choix de ce dernier tant en matière de relations internationales qu'en matière de politique intérieure.

Le second thème développé par les poèmes et chants publiés pendant la période prise ici en considération est l'idée selon laquelle la population italienne est unie derrière son roi, comme le prouve l'accord que Victor Emmanuel II obtient des dirigeants les plus importants de la péninsule.

« Et si tu [= Victor-Emmanuel] veux par aventure  
Un noble cœur auprès de toi.  
Il est une ardente nature,  
Qui saurait mourir pour son roi

Cet appui de ton beau courage  
Est la plus palpitante image  
Du fameux vainqueur de Lodi,  
Tu n'as pas besoin qu'on te nomme,  
Ce stoïque et vertueux homme  
Tu vois que c'est Garibaldi !

Au galop laisse-le poursuivre  
Ces fanatiques entêtés,  
Car il est digne de te suivre  
Et de combattre à tes côtés ;  
Sa plaintive et fière patrie,  
Trop longtemps esclave et flétrie,  
A foi dans son cœur plébéien  
Et pourvu qu'il monte la brèche,  
Ou bien qu'il allume une mèche,  
Tous suivront ce grand citoyen.

Mais quel est ce visage austère,  
Où règne un grave sentiment,  
Qui, le front penché vers la terre,  
Semble y chercher un dénouement ?  
C'est un esprit dont Dieu dispose,  
Pour défendre en son nom ta cause  
Avec zèle, prudence, amour  
C'est l'avocat de l'Italie,  
C'est son flambeau, c'est son génie,  
C'est l'incorruptible Cavour.

Prince, marche de compagnie  
Avec ce couple sans pareil,  
Qui, l'ornement de la patrie,  
En serait sans toi le soleil<sup>25</sup>. »

Cet extrait d'un poème dédié à Victor-Emmanuel, assez représentatif de ce genre de textes, appelle deux commentaires. D'une part, comme l'ensemble des textes analysés précédemment, il entend appuyer à travers le roi du Piémont la politique italienne de Napoléon III. D'autre part, il montre que pour ce faire Victor-Emmanuel n'est pas seul. Au contraire il peut s'appuyer sur deux serviteurs : Cavour et Garibaldi. Ces deux personnages sont présentés comme des figures hors du commun : Garibaldi est comparé à la figure légendaire de Napoléon I<sup>er</sup> et Cavour est qualifié de génie. Mais ils ne sont que les serviteurs du roi, lui-même incarnation de la nation, cadre présenté comme le seul légitime pour la vie des peuples. Les évoquer de cette façon a pour but de rehausser à travers eux la figure royale

---

<sup>25</sup> Emile Jäeglé, *Ode dédiée a sa majesté Victor-Emmanuel II*, Paris, Imprimerie Pinard, 1860, pp. 12-13

et de proche en proche celle de son double français, Napoléon III. De plus on peut constater que ces deux personnages ne sont pas traités de la même façon : deux strophes sont dédiées à Garibaldi contre une seule à Cavour. Si Cavour est présenté comme un esprit brillant, les qualités qui lui sont reconnues ne sont pas des qualités le rapprochant du peuple, mais de l'élite : il est comparé à un avocat, à un esprit supérieur, avançant avec prudence. Ses options politiques sont tues, pas un mot par exemple ne traite de sa pratique parlementaire : il n'est que le diplomate permettant la réalisation du vœu national prêté à Victor-Emmanuel. Au contraire, Garibaldi est présenté de manière beaucoup plus enthousiaste. Sa qualité est d'être un meneur d'homme, sachant susciter l'élan populaire. L'adjectif plébéen utilisé pour le désigner n'est pas négatif ici. Il signifie que Garibaldi est l'incarnation des masses italiennes qui se reconnaissent en lui et sont disposées à le suivre. Ici aussi les préférences politiques de Garibaldi sont tues. Pas un mot n'est prononcé sur son anticléricalisme. L'auteur du poème utilise Garibaldi pour légitimer la politique de Victor-Emmanuel, puisqu'il spécifie que la fougue de Garibaldi et son prestige auprès des masses le rendent dignes de combattre aux côtés de Victor-Emmanuel.

Au moment où ce poème est écrit, Garibaldi est, de fait, allié à la monarchie de Savoie puisqu'il dirige pour le compte du Piémont dans la guerre contre l'Autriche le corps des volontaires des chasseurs alpins. Profitant de ce contexte, on assiste dans le discours public tenu par des auteurs de sensibilité bonapartiste à une tentative visant à dépolitiser Garibaldi pour ne retenir de lui que son soutien à la monarchie de Savoie. Il s'agit d'utiliser sa popularité, déjà réelle en France à cette date, pour légitimer la politique italienne de Napoléon III, en le présentant comme étant au service de Victor-Emmanuel II. L'évoquer sous cette forme est un biais pour légitimer l'alliance franco-piémontaise contre l'Autriche.

Il est donc logique que les auteurs de sensibilité bonapartiste ne publient que des textes consacrés à Victor-Emmanuel II ou à Garibaldi et n'en proposent aucun en tant que tel sur Cavour. Le premier représente l'Etat avec lequel la France est allié, le second l'élan populaire italien.

Les textes dédiés au seul Garibaldi et rédigés par des auteurs de cette sensibilité, qu'il s'agisse de poèmes ou de biographies, suivent le même processus : dépolitisation du personnage et récupération de sa popularité pour le montrer au service du royaume du Piémont et par là même allié de la France impériale :

« La cause est juste, elle réclame  
Ton cœur libre et ton bras puissant :

On peut mettre à nu ta grande âme  
Vierge de pacte avilissant.  
Que ta légion se soulève  
Aux oppresseurs marchez tout droit !  
Vous serez vainqueurs par le glaive,  
Vous triompherez par le droit

A ces deux noms, Sardaigne et France !  
Répond un long frémissement ;  
Puis s'élève un cri d'espérance :  
Debout, c'est l'affranchissement<sup>26</sup>. »

Les poèmes rédigés sur Garibaldi s'adressent tous à un public populaire. Les trois biographies dues à des auteurs de sensibilité bonapartiste publiées durant cette période ont les mêmes buts et suivent les mêmes schémas. Le premier de ces textes s'intitule *Biographie de Garibaldi*<sup>27</sup>. Il est imprimé sous forme de journal et coûte un prix modique (5 centimes). Il présente un portrait héroïque de Garibaldi, dont la principale vertu est de mettre son charisme au service de l'alliance avec la France, dont la politique italienne est ainsi légitimée. Les deux autres sont des livres bons marchés reprenant des thèmes similaires. Claude Pita propose dans son ouvrage un texte qui se veut le plus neutre possible. Il souligne que si Garibaldi est un républicain, il est avant tout un patriote prêt à sacrifier la cause républicaine à l'indépendance de la péninsule. Or celle-ci étant défendue en 1859 par Napoléon III allié de Victor-Emmanuel II, c'est en toute logique qu'il décide de se mettre au service du roi du Piémont<sup>28</sup>.

Louise Goëthe quant à elle propose une biographie très romancée du héros des deux mondes<sup>29</sup>. L'auteur affirme au début de son livre que la vie de Garibaldi doit être lue comme un roman de Walter Scott ou d'Anna Radcliffe<sup>30</sup>. Et de fait le livre reprend des procédés littéraires qui évoquent plus le roman de cape et d'épée qu'une biographie. Il s'adresse donc à un lectorat populaire, ce type de littérature étant en priorité destiné à ce public. Par l'utilisation des codes narratifs du roman historique, il dépolitise Garibaldi tout en légitimant de manière explicite la politique impériale en Italie. L'auteur montre en effet dans son texte que Garibaldi n'est pas un grand politique : Louise Goëthe trouve des tâches dans le passé de

---

<sup>26</sup> Charles Vincent, *Garibaldi, chant des volontaires*, Paris, Gauvin, 1859, 4 p.

<sup>27</sup> *Biographie de Garibaldi, extrait de l'histoire populaire illustrée de l'armée d'Italie*, Paris, Alcan Levy, 1859, 1p.

<sup>28</sup> Claude Pita, *Biographie du général Garibaldi*, Paris, Garnier frères, 1859, p.50

<sup>29</sup> Nous n'avons trouvé aucune information sur cet auteur, qui nous est inconnu, dans les différents dictionnaires biographiques que nous avons pu consulter. L'ouvrage publié par cet auteur sur Garibaldi est le seul recensé par le catalogue de la BNF

<sup>30</sup> Louise Goëthe, *Garibaldi, sa vie, son enfance, ses moeurs, ses exploits militaires, suivis de documents historiques sur la guerre d'Italie*, Paris, Lebigre-Duquense frères, 1859, 132 p. (et p. 17 et 18 pour les références à Walter Scott et Anna Radcliffe)

Garibaldi, tâches pardonnables car dues à son ardeur patriotique sincère. En effet, s'il est depuis sa naissance attaché de manière viscérale à l'indépendance italienne, il n'a pas toujours su défendre cette cause de manière adéquate. Il a commis des erreurs dans sa jeunesse en s'affiliant aux mouvements d'insurrections guidés par Mazzini :

« Malheureusement, il choisit la voie oblique, la voie de la conspiration, à défaut de la voie droite, celle de l'insurrection au grand jour<sup>31</sup>. »

De même, en 1849, son ardeur patriotique lui fit commettre des fautes, en le poussant à tort à combattre contre la France :

« La capitulation de Milan force Garibaldi à remettre son épée dans le fourreau ; mais il la tire de nouveau, croyant, en défendant Rome contre l'armée française, servir encore la cause de sa patrie. Passons ; il combat aujourd'hui avec nous...<sup>32</sup> »

Mais l'auteur lui pardonne ses fautes, car elles sont dues à un enthousiasme légitime et sincère pour la cause de sa patrie. L'auteur refuse le parallèle entre Mazzini et Garibaldi : en effet, alors que le premier n'a que le crime en tête, le second n'agit toujours que pour de justes causes, même si son absence de jugement politique a pu l'amener à se fourvoyer dans le passé.

« Joseph Garibaldi, le héros des luttes suprêmes, de l'indépendance italienne, ne s'est point trouvé mêlé aux conspirations infâmes qu'un carbonarisme égaré a fomentées, en ces derniers temps, contre Napoléon III, ce Macchabée des trônes, ce vengeur héroïque et désintéressé des opprimés.

Nous n'avons vu la main ferme du Jugurtha moderne ni dans les complots de Londres, ni dans les régicides de Paris.

Elle est pure de sang lâchement versé.

La plus sainte des causes n'a pas égaré son esprit, toujours guidé par son cœur.

Soldat de la patrie écrasée sous la botte cruelle de l'Autrichien, on ne l'a pas vu, vil sicaire, descendre à l'assassinat, sous l'inspiration d'un désespoir maudit.

L'indépendance et la liberté furent les idoles de sa vie, l'anarchie et la violence n'en furent point le crime<sup>33</sup>. »

Ces considérations sont d'importances car les catholiques qui soutiennent l'Empereur peuvent lui reprocher l'alliance piémontaise en se servant de Garibaldi. En désolidarisant Garibaldi de Mazzini, l'auteur entend affirmer que la France peut être alliée avec une

---

<sup>31</sup> Id, p. 10

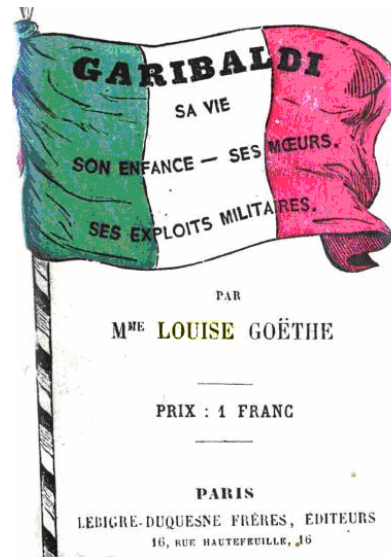
<sup>32</sup> Id., pp.62-63

<sup>33</sup> Id., pp.73-74

monarchie piémontaise qui se sert de lui, car du fait de l'alliance française l'énergie garibaldienne est canalisée dans une juste direction :

« Peut-il reprendre son épée ?  
La patrie aura-t-elle bientôt besoin de lui ?  
Est-on prêt à combattre la domination odieuse de l'Autriche ?  
Tout à coup, *France* ! crie l'Italie à sa sœur adorée.  
-*Liberté* ! répond la France.  
Garibaldi peut voler au secours de sa patrie qui se réveille.  
L'heure est venue !...<sup>34</sup> »

Le dispositif iconographique du livre sous-tend la même idée. Sa couverture représente un drapeau tricolore italien à l'intérieur duquel est inscrit le titre de l'ouvrage :



Le drapeau flottant au vent signifie la vitalité de la cause italienne à laquelle Garibaldi est dévoué. Incrire « son enfance- ses mœurs- ses exploits militaires » à l'intérieur du drapeau revient à dire que tous les aspects de sa vie vont dans le sens de son engagement en faveur de la nation à laquelle il appartient. Ses options politiques anticléricales opposées à la politique impériale comme sa volonté de voir disparaître le pouvoir pontifical sont tues. Seul son aspect de combattant pour la nation, nation pour laquelle la France impériale dit alors se battre, est mis en avant.

Son portrait mis en page de garde va dans le même sens.

---

<sup>34</sup> Id., p. 65



Garibaldi est représenté en uniforme de général piémontais. Son regard déterminé, ses cheveux en arrière montrent sa détermination, mais son costume officiel encadre cette dernière à l'intérieur de la politique officielle piémontaise dont le texte du livre ne cesse de rappeler qu'elle est négociée de concert avec l'Empereur. Ainsi la fougue de Garibaldi est représentée comme canalisée pour une juste cause, soutenue par la France. Garibaldi est donc représenté comme un serviteur de la politique de la monarchie de Savoie, et à travers lui c'est la politique impériale qui se trouve justifiée.

L'aspect le plus intéressant du livre de Louise Goëthe ne réside cependant pas dans les parties où elle prononce de manière explicite la légitimité de la politique impériale en Italie à travers l'utilisation de la figure garibaldienne. L'intérêt de ce livre dont la circulation fut importante<sup>35</sup> réside surtout dans sa trame romanesque : c'est en effet par elle que de manière indirecte est expliquée la cause principale de l'engagement de Garibaldi en Lombardie en 1859. Cet engagement n'est pas lié à la seule sphère politique : il répond à des motivations d'ordre intime. Garibaldi est présenté comme vengeant en 1859 une blessure amoureuse qui lui a été infligée dans son passé sur cette terre italienne sous joug autrichien. Un bon tiers du livre est en effet consacré à un épisode inventé de toute pièce par l'auteur et localisé dans d'imaginaires Montagnes Noires au cœur de la Lombardie. Garibaldi s'y serait réfugié en 1834 après que sa tête eut été mise à prix par l'Autriche contre laquelle il avait tenté un soulèvement patriotique. Réduit à la misère, il fut obligé de taire son identité et trouva à

---

<sup>35</sup> Cf. Lucy Riall, *Garibaldi*, op. cit., pp. 232-233

s'engager comme précepteur des enfants du comte de Ransbergue. Ce dernier avait une fille, Margarita. Les deux jeunes gens tombèrent amoureux. Le père de Margarita refusa cette alliance, et frappa Garibaldi, avec une morgue toute aristocratique. Garibaldi menaça de le tuer, mais devant les yeux suppliants de Margarita, décida de n'en rien faire. Il affirma par contre au comte qu'il épouserait sa fille. Le comte se dut d'accepter cette union pour avoir la vie sauve. Après cette scène violente, Garibaldi se retira au milieu des Montagnes Noires avec des patriotes portant des ceintures tricolores vert blanc rouge. Au cœur de ces montagnes, il mena une guérilla contre les Autrichiens, rançonnant les plus riches qui acceptaient la domination autrichienne et redistribuant le butin aux plus pauvres. Il jouissait alors d'une énorme popularité auprès des masses, qui ne souhaitaient que l'indépendance de l'Italie. Les autorités autrichiennes renoncèrent même à lutter contre lui, tant sa force légendaire le rendait invulnérable. Il dirigeait donc de fait au cœur de la Lombardie un territoire qui échappait au contrôle des autorités autrichiennes. Un mois après son altercation avec le père de Margarita, il revint au château de ce dernier, y mit le feu, enleva la jeune fille qui y consentit et l'épousa. Depuis cet incendie, les autorités autrichiennes traquèrent Garibaldi, prouvant par là que le père de Margarita les soutenait. Margarita finit par mourir d'une maladie de la poitrine, affaiblie physiquement par la vie nomade à laquelle elle avait été contrainte en tant qu'épouse d'un homme traqué. Garibaldi décida de l'enterrer au cœur de la Montagne Noire et de quitter cette terre car la libération de l'Italie n'était pas encore d'actualité. Il fit donc le choix de s'engager au loin pour combattre pour la liberté, mais en faisant le serment de revenir combattre en Lombardie pour la libérer du joug autrichien quand l'occasion se présenterait. Ainsi, en faisant la guerre en 1859 dans cette région, à l'endroit précis où Margarita aurait été ensevelie, il est fidèle à son ancien serment<sup>36</sup>.

Cette histoire reprend parfaitement les schémas littéraires mis en évidence par Alberto Mario Banti dans son analyse du discours national du risorgimento<sup>37</sup>. Il a montré que ce dernier reposait sur des formes narratives préexistantes et réélaborées selon des thématiques nationales afin d'obtenir une adhésion populaire. Le sentiment identitaire dans la péninsule est en effet marqué jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle par son inscription dans le monde catholique. Or les récits catholiques reposent sur une trilogie : le héros, le traître et la vierge dont on doit défendre l'honneur en allant s'il le faut jusqu'au martyr. Le héros lutte pour le bien de la communauté, toujours menacée par les manigances de traîtres dont les actions iniques

---

<sup>36</sup> L'histoire concernant la liaison entre Garibaldi et Margarita se trouve in Louise Goëthe, *Garibaldi*, op. cit., pp. 18-51

<sup>37</sup> Alberto Mario Banti, *La nazione des Risorgimento. Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, op. cit.



conduisent au martyr des figures innocentes. L'identité commune des croyants est fondée sur le partage de ce type de récits. Alberto Mario Banti a montré que les opérateurs culturels du *Risorgimento* ont repris ces figures narratives, mais en procédant à un transfert du religieux au national. Ce transfert répond d'après son analyse à la volonté d'obtenir une adhésion populaire à la mythologie nationale en cours d'élaboration, en proposant des discours construits de façon immédiatement recevable car reprenant des techniques narratives déjà ancrées<sup>38</sup>. Or le texte de Louise Goëthe reprend ces figures. Garibaldi est présenté sous la forme du héros, qui lutte à la fois pour l'amour d'une femme et pour celui de sa nation. Le père de Margarita est un traître à sa nation, en acceptant l'occupation autrichienne, et à sa famille, en refusant l'alliance de sa fille avec le patriote Garibaldi dans lequel il ne voit qu'un bandit. Enfin Margarita est une martyre, qui mise devant le dilemme de devoir choisir entre son père et Garibaldi, entre le traître à la nation et le héros de cette dernière, ne trouve de réponse que dans la mort.

Le parallèle entre Margarita et l'Italie est évident : Garibaldi aime les deux, souffre pour l'une comme pour l'autre et accepte une vie tumultueuse par amour pour les deux. Margarita enterrée en Lombardie autrichienne peut être interprétée comme un symbole de l'Italie ploquant sous le joug autrichien. La lutte pour la libération de la Lombardie de la part de Garibaldi peut être lue dans ce cadre narratif comme une lutte pour faire que la terre où sa femme repose soit une terre italienne, afin que ses deux passions se retrouvent unies. En procédant de la sorte, Louise Goëthe propose un récit dépolitisant la figure de Garibaldi. Son engagement pour la lutte italienne est un engagement présenté comme répondant à un élan du cœur et non comme un acte politique. L'aura de Garibaldi est mise au service de Victor Emmanuel II et Napoléon III. La fin de l'ouvrage présente en effet des proclamations des deux souverains lors du début de la campagne d'Italie, comme pour dire que grâce à leur générosité les aspirations nationales pour lesquelles Garibaldi a souffert sont enfin défendues ; la dépouille de Margarita peut enfin reposer en terre italienne.

Garibaldi est donc mis dans une position subalterne par rapport au roi du Piémont et à l'Empereur des Français. Le dépolitiser et lui donner cette position seconde est un moyen utilisé pour tenter de séduire les catégories populaires qui l'admirent et légitimer la politique militaire de l'allié de Napoléon III, Victor-Emmanuel II dont il est présenté comme un loyal serviteur. Il est donc perçu comme un faire-valoir du roi du Piémont, et donc de l'Empereur des Français.

---

<sup>38</sup> Id., en particulier pp. 56-151

\*

\* \*

Victor-Emmanuel II et Garibaldi sont donc utilisés dans le débat public français par les auteurs de sensibilité bonapartiste pour servir les intérêts de Napoléon III, en suivant les modalités que nous venons de décrire.

Or il est intéressant de constater que cette mise en avant de Victor Emmanuel II et la dépolitisation de Garibaldi est également le fait de certains auteurs proches de l'orléanisme. Ces derniers, s'ils présentent des points communs avec les auteurs de sensibilité bonapartiste dans leur utilisation de ceux que la postérité percevra comme les « pères fondateurs » de l'Italie le font en y introduisant des nuances. Elles sont intéressantes à étudier car elles donnent à lire les différences existantes entre bonapartistes et orléanistes et montrent le difficile positionnement de ces derniers au sein du régime impérial. C'est ce qui nous pousse par conséquent à étudier les « contemporains célèbres » de l'Italie vus par les orléanistes durant la période ici prise en considération.

## **2- L'utilisation des « contemporains célèbres » italiens par les orléanistes : défense et illustration du libéralisme**

Durant la période qui va du début de la guerre franco piémontaise contre l'Autriche à l'expédition des Mille, trois auteurs de sensibilité orléaniste écrivent sur les personnages que nous étudions. Il s'agit de Raincelin de Sergy, de Hyppolite Castille et de Henri Blaze de Bury. Ces trois auteurs sont des publicistes qui interviennent par leurs œuvres dans le débat public pour tenter de faire avancer les idées orléanistes, en publiant des textes non académiques destinés à un large public lettré. En effet, leurs œuvres sont des œuvres bons marchés, de petit format, destiné à une large diffusion. Nous avons déjà rencontré Raincelin de Sergy et Hippolyte Castille lorsque nous étudions la progressive héroïsation de Daniele Manin par les orléanistes au cours des années 1856-1858. Ils s'intéressent dans le nouveau contexte que nous évoquons à Garibaldi, de concert avec Henri Blaze de Bury (1813-1888). Ce dernier est un collaborateur régulier de *La revue des Deux-Mondes* dont le directeur, François Buloz, se trouve être également son beau-frère. Il s'occupe surtout de questions musicales et de traductions. Son intérêt pour les questions plus directement politiques est manifesté par la publication d'un ouvrage de 1859 où il étudie ceux qu'il appelle les

« hommes du jour <sup>39</sup> ». Ce livre comprend un portrait de Victor-Emmanuel II et un autre de Garibaldi.

L'étude croisée des œuvres de ces trois auteurs permet de voir comment les orléanistes se positionnent par rapport à la question italienne et plus généralement par rapport au régime de Napoléon III. Leurs textes présentent des traits communs. L'utilisation faite des « contemporains célèbres » italiens et certains des procédés rhétoriques utilisés dans ces portraits montrent la proximité des orléanistes avec la culture bonapartiste. Ceci passe par deux points : d'une part, ces auteurs, à l'instar des bonapartistes, dépolitisent la figure de Garibaldi. Il est présenté comme un simple second du roi du Piémont, exécutant enthousiaste des objectifs politiques du Roi. Ce procédé vise ici aussi à récupérer la popularité dont jouit Garibaldi pour la canaliser. D'autre part nos trois auteurs insistent tous sur la place centrale de Victor-Emmanuel II : il est significatif que parmi les cinq personnages que nous étudions, Victor-Emmanuel II soit le seul à être portraituré par nos trois auteurs simultanément. Il convient donc pour commencer d'étudier ces deux points.

La dépolitisation de Garibaldi passe par plusieurs procédés. D'une part, il est situé dans la tradition italienne du *condottiere*, du soldat vigoureux mettant son bras au service d'une cause royale.

« Il a la bravoure qui parle au cœur et en outre le pittoresque qui parle à l'imagination. Il est de l'Italie moderne par l'idée, et ses mœurs, sa façon d'être, son costume le rattachent à la vieille Italie de Dante [...] !

Voyez-moi cette tête bronzée au soleil des deux hémisphères et que recouvre le rouge capettino du Dalmate, ces traits virils, cet œil aux aguets où se laisse voir la finesse du chercheur de pistes, cette main si fièrement campée sur la hanche, et dites si ce n'est point là plutôt une figure du moyen âge, le vivant portrait de quelqu'un de ces illustres condottieri qu'on appelait Fra Moreale au quatorzième siècle, ou au seizième, Alphonse Piccolomini. Comme lui, ces chefs fameux étonnèrent l'Italie par la hardiesse et l'habileté de leurs marches et contre-marches à travers l'Ombrie, la Toscane, la Romagne, les pays Lombards<sup>40</sup>. »

Un portrait de ce type permet d'inscrire Garibaldi dans une longue histoire. Ce faisant, tout en lui reconnaissant de la bravoure, du courage, de la force, ce portrait qui reprend à son compte le caractère populaire du héros le cantonne à une sphère historiquement datée, et donc

---

<sup>39</sup> Henri Blaze de Bury, *Hommes du jour. L'empereur François-Joseph- Garibaldi- Lord Palmerston- Le prince Schwarzenberg- M. de Humboldt- Le roi Victor-Emmanuel- Le maréchal Mac-Mahon- Le feld-maréchal baron de Hess- Le roi Frédéric-Guillaume IV- Le général comte Gyulai- Lord Derby- Le maréchal Niel- Le prince de Metternich. –Le maréchal Baraguey-d'Hilliers- Le général Benedek- M. de Bourqueney- Le général Filangieri. – Le roi Ferdinand II- Le duc de Modène- Le prince régent de Prusse. Madame la princesse de Prusse. Le maréchal Canrobert*, Paris, Michel Lévy frère, 1859, 320p.

<sup>40</sup> Henri Blaze de Bury, *Hommes du jour*, op. cit., pp. 31-32

en partie dépassée. En le circonscrivant à la tradition italienne, il lui retire tout aspect politique transposable en France. Les portraits de Garibaldi rédigés par Hyppolite Castille comme par Henri Blaze de Bury insistent pour dire que Garibaldi ne défend en 1859 aucun intérêt partisan : il n'agit que comme un simple soldat, serviteur fidèle et dévoué de son roi.

« Il y a des gens qui racontent que Garibaldi représente dans l'armée l'élément républicain : rien n'est plus faux. Garibaldi représente l'élément populaire, qui maintenant est royaliste. Je le répète, c'est un soldat, rien qu'un soldat ; ce n'est pas un *bravo*, mais un brave<sup>41</sup>. »

Le comparer à un condottiere répond au même but. Ces portraits dépolitisés de Garibaldi amènent à taire ou à minimiser ses engagements en faveur de la République romaine de 1849. Ces événements ne sont que survolés par Hyppolite Castille et par Henri Blaze de Bury. L'essentiel de leur narration a pour but de montrer la vitalité de l'homme et sa soumission au roi : celle-ci est d'importance car elle apporte au souverain une onction populaire. Ainsi la guerre que mène contre l'Autriche Victor Emmanuel II n'est pas une guerre de domination ou d'ambition dynastique, mais une guerre populaire, répondant aux vœux de la société civile, qu'incarne l'engagement de Garibaldi auprès du souverain piémontais. Hyppolite Castille conclut de la sorte son portrait :

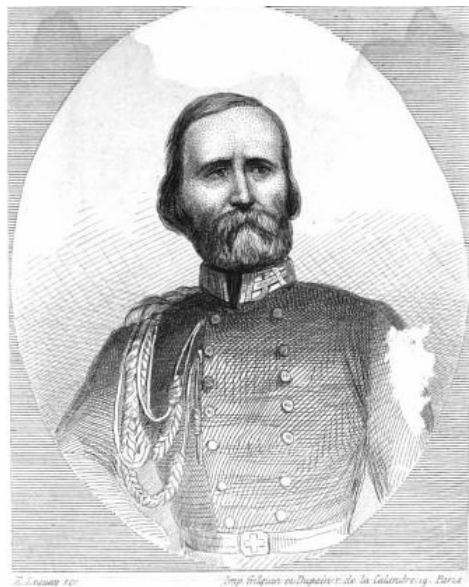
« Le Garibaldi de 1859 n'est pas le même que celui de 1849. Ses cheveux sont devenus gris, son esprit a grandi. Il a moins d'illusions et peut-être plus d'ardeur. L'apparat du costume, la bravoure inutile et pour la bravoure même, ces choses du vieil esprit, il les a dépouillées. Garibaldi porte aujourd'hui le costume du général sarde ; et s'il a conservé le manteau rouge, c'est qu'il est le meilleur drapeau pour conduire à l'ennemi ses chasseurs des Alpes. Il y a en lui une passion plus concentrée, plus froide dans ses allures, mais plus puissante. Il se considère comme le missionnaire de la vengeance italienne, et ses pensées sont toutes fixées sur ce but. Il est plus inflexible envers ses volontaires ; mais il les a mieux organisés, les a préparés et assouplis longtemps à l'avance. L'Italie le veut, ils doivent mourir. Il se maîtrise mieux qu'autrefois, mais il n'a pas moins d'audace. Il a une audace inspirée.  
[...]  
Cette vie, héroïquement dévouée, est enfin récompensée par la victoire. Les douleurs de 1849, sans trêve et sans merci, sont essuyées par les joies sans cesse renouvelées des triomphes de 1859.  
Garibaldi, le chevalier errant de l'Italie, porte la liberté au bout de son épée cette fois, et va terminer sa légende par la destruction du géant autrichien.

---

<sup>41</sup> Id., p. 51

Et si l'on nous demande pourquoi tant d'enthousiasme pour le chef d'une petite troupe de cinq à six mille hommes, c'est que cette troupe est celle des volontaires, et représente le soulèvement spontané d'un peuple qui va se joindre toute entière à elle. Et si ce n'est point Garibaldi qui gagne les grandes batailles et qui abaisse l'Autriche, il n'en restera pas moins l'incarnation du génie héroïque italien<sup>42</sup>. »

Ce portrait confirme l'idée selon laquelle Garibaldi est un être courageux, mais une piètre tête politique : ses engagements de 1849 sont considérés comme des erreurs de jeunesse, liées à une passion politique mal canalisée. La maturité et l'expérience l'amènent à se mettre au service du roi du Piémont. Il se bat pour lui avec le même enthousiasme qu'il avait témoigné en 1849, mais avec une plus grande conscience des buts, liée à sa maturité. C'est ce que confirme le portrait présenté en page de garde. Garibaldi est représenté en costume officiel piémontais, le trait grave, les cheveux plaqués, l'œil n'exprimant pas la fougue juvénile mais le calme de l'homme mûr : il n'est donc pas un révolutionnaire risquant de troubler l'ordre social, mais bien le soldat d'expérience au service de la monarchie piémontaise.



Ainsi texte et image soulignent que son apport le plus important est de se mettre au service de la politique royale, lui conférant par son intermédiaire une onction populaire.

Les portraits faits de Garibaldi par les auteurs proches de l'orléanisme soulignent donc tous qu'il est le serviteur de Victor-Emmanuel II : c'est autour de ce dernier que se déploient majoritairement les stratégies discursives de ces auteurs. A travers elles sont exposées les

---

<sup>42</sup> Hyppolite Castille, *Garibaldi*, op. cit., p. 59-64

options politiques qu'ils entendent défendre en évoquant en France les italiens célèbres qu'ils peindraient.

Le Victor-Emmanuel qui est dépeint dans ces textes présente des points communs avec celui dépeint par les auteurs de sensibilité bonapartiste, mais avec des nuances qui indiquent les différences de culture politique entre orléanistes et bonapartistes et qui expliquent le soutien critique des premiers vis-à-vis des seconds. Comme pour les bonapartistes, les orléanistes considèrent que Victor-Emmanuel est un personnage clé dans les événements italiens. Pour les uns comme pour les autres, les portraits le concernant sont tous élogieux. Mais alors que les bonapartistes dépeignent en Victor-Emmanuel II le double de Napoléon III et se servent de lui pour légitimer les choix politiques de l'Empereur, les orléanistes font au contraire du roi du Piémont un modèle politique dont on comprend en filigrane que Napoléon III devrait s'en inspirer. En effet, les bonapartistes dépeignent un Victor-Emmanuel II qui est la parfaite incarnation des principes modernes de légitimité que Napoléon III entend incarner en France. Comme nous l'avons vu, ils considèrent que sa légitimité procède d'un double mouvement : la légitimité historique qui lui vient de son nom, la légitimité populaire qui lui vient des plébiscites. Cette double légitimité le pousse à défendre les causes nationales, la nation étant entendue à la fois comme un legs historique et comme l'espace politique où agit le peuple. Les portraits physiques et psychologiques du souverain piémontais faits par les auteurs bonapartistes soulignent son caractère populaire, son refus de l'étiquette, son goût pour ses hommes et la chose militaire.

Les auteurs orléanistes n'évoquent pas le même Victor-Emmanuel II. Pour eux, l'essentiel réside dans la politique interne du souverain. S'il est l'incarnation légitime de la nation, ce n'est pas au nom de la double légitimité que nous venons d'évoquer, mais par sa politique active le menant à faire s'épanouir dans son royaume les doctrines libérales, en acclimatant au Piémont le régime parlementaire. Le portrait rédigé par Raincelin de Sergy est on ne peut plus explicite à ce propos. En évoquant la situation du Piémont, c'est à la situation française qu'il fait très explicitement référence. Il entend montrer que le régime parlementaire est bénéfique dans l'absolu, même si les expériences françaises ont pu être malheureuses. Son texte sur Victor-Emmanuel II débute de manière très significative par ces considérations :

« Il est de mode de déclamer aujourd'hui contre les Gouvernements parlementaires. On n'épargne ni les accusations ni les sarcasmes à cette forme politique, qui avait été regardée longtemps comme la plus rationnelle et la plus avancée. Un pareil langage n'a rien qui puisse surprendre les esprits habitués à réfléchir. Ce qui s'est passé en France dans ces derniers temps peut expliquer cette réaction. Mais le tort de certains

publicistes est de tirer des conclusions générales de quelques faits particuliers, et de proclamer d'une manière absolue l'impuissance de la monarchie constitutionnelle. Cette thèse, défendue avec plus de zèle que d'intelligence, ne peut soutenir l'épreuve d'un examen sérieux.<sup>43</sup> »

Et de préciser par l'exemple du Piémont ce qu'est un régime parlementaire fonctionnant correctement :

« Un système fondé sur le vœu national librement manifesté, un accord parfait entre la royauté et la majorité des Assemblées délibérantes, l'alliance de l'ordre et de la liberté, de larges réformes accomplies sans secousse, tel est le spectacle que présente aujourd'hui la Sardaigne, spectacle du plus haut intérêt pour l'Europe civilisée<sup>44</sup>. »

Tout le reste du portrait s'attache à montrer Victor-Emmanuel II en partisan zélé des principes libéraux, tant au niveau politique qu'au niveau économique. Raincelin de Sergy et Hyppolite Castille soulignent qu'il maintint le *Statuto* accordé au Piémont par son père, qu'il signa des traités de libre-échange permettant la modernisation du pays et la résolution des tensions sociales, l'enrichissement du royaume amenant pour les classes laborieuses une prospérité inconnue auparavant. La leçon doit être valable en France même : les auteurs que nous citons se servent donc du portrait qu'ils font de Victor-Emmanuel pour en appeler à une plus grande libéralisation du régime.

Les portraits physiques et psychologiques que ces textes font du souverain piémontais vont dans le même sens. Le Victor-Emmanuel II des orléanistes n'est pas le roi-soldat fuyant la cour et se plaisant aux exercices de plein air que décrivent les bonapartistes. Il est présenté comme un roi proche de son peuple. Raincelin de Sergy le décrit ainsi :

« Sa physionomie, heureux mélange de fermeté et de douceur, commande tout à la fois le respect et la sympathie. – Il a le don rare et merveilleux de tempérer la dignité par la grâce. Il a de ces mots charmants qui sont pour ceux à qui ils s'adressent de précieuses faveurs. Comme son illustre père, il joint, à l'intelligence des choses utiles et sérieuses, le sentiment exquis des délicatesses de l'art. Ses encouragements n'ont jamais fait défaut aux lettres, aux sciences, aux inventions qui peuvent accroître le bien-être général<sup>45</sup>. »

De son côté Hyppolite Castille précise :

---

<sup>43</sup> Raincelin de Sergy, *Etude historique sur S.M. Victor-Emmanuel II*, op.cit., p. 311

<sup>44</sup> Id., p. 312

<sup>45</sup> Id., p. 323

« Victor-Emmanuel vit simplement ; il est très accessible. Le premier venu de ses sujets peut l'aborder et lui parler. L'affection qu'il inspire n'est pas étrangère à cette manière d'être. Il aime, de son côté, son peuple, comme un père de famille aime ses enfants<sup>46</sup>. »

De son côté, le portrait en image que propose le livre est celui d'un homme calme, incarnant l'Etat avec dignité, assumant sa charge, comme le prouve ses habits militaires, mais sans pompe excessive.



Ces textes et cette image illustrent les valeurs que doit incarner le souverain libéral tel que l'imaginent les orléanistes : ni le monarque absolu des légitimistes ni l'homme secret des bonapartistes mais le bourgeois modeste, sage gestionnaire, conscient de sa valeur mais refusant l'exubérance des mises en scène du pouvoir de l'ancien régime.

Des nuances existent entre nos trois auteurs. Henri Blaze de Bury semble être le plus sensible aux évolutions du régime de Napoléon III. Il n'appelle pas dans ses textes à une plus grande libéralisation, comme à dire qu'il se contente de l'évolution du régime. Il est significatif qu'il n'écrive, à l'instar des auteurs de sensibilité bonapartiste, que sur Garibaldi et Victor-Emmanuel II : proche d'eux, il reprend leurs mêmes procédés et utilisent les mêmes figures. S'il souligne que Victor-Emmanuel II gouverne selon les principes libéraux, il le fait avec moins d'insistance que les deux autres auteurs.

---

<sup>46</sup> Hippolyte Castille, *Victor-Emmanuel II*, op. cit., p. 57



Au contraire, Hyppolite Castille et Raincelin de Sergy semblent désirer un approfondissement de la libéralisation du régime. C'est la raison qui les pousse à évoquer avec insistance les vertus du libéralisme. Pour ce faire, ils misent sur deux autres figures, l'une positive, l'autre négative : Mazzini incarne le mauvais génie de l'Italie, négation du libéralisme expliquant les échecs du mouvement national italien de 1848 et mit de côté par la politique italienne menée par le Piémont, qui sait allier revendications nationales et politique libérale. Le portrait de Mazzini rédigé par Hyppolite Castille ne mérite pas d'analyse particulière : il reprend point par point les traits négatifs prêtés au personnage tels que nous les avons déjà analysés. L'évocation de son parcours permet à Hyppolite Castille de démontrer les impasses d'une politique conspirationniste et les vertus d'une politique libérale telle qu'elle se pratique au Piémont. Son texte se conclut par l'évocation d'une lettre envoyée par Mazzini à Victor-Emmanuel II le 20 septembre 1859 dans laquelle le patriote génois propose au souverain piémontais de l'appuyer s'il s'engage en faveur de l'unité de toute la péninsule. Hyppolite Castille juge le tout de la manière suivante :

« Cette lettre [...] fait ressortir le côté irritant de ce rôle commode d'apôtre vaniteux, en face du simple, héroïque et pur dévouement d'hommes tels que le roi de Piémont, Manin, de Cavour, Garibaldi, hommes d'Etat ou hommes de guerre qui poussèrent si hardiment à la roue, tandis que le prophète prêcha, discourut, s'enivra de s'appeler prophète et d'en recueillir les fumées orgueilleuses. [...]“ Mazzini a voulu s'imposer comme le saint de l'indépendance italienne. Aujourd'hui, il recueille ce qu'il a semé. L'Italie sur la route de la liberté, écarte celui qui fut un mauvais serviteur, un serviteur dangereux qui sut trop se faire valoir, et qui ne sera dans l'histoire qu'un personnage de roman”<sup>47</sup>»

Mazzini n'est donc utilisé par Castille que comme le négatif des hommes politiques qu'il entend donner en exemple.

Le comte de Cavour représente au contraire le modèle à suivre. Comme nous l'avons déjà vu, dès 1856 Raincelin de Sergy l'avait mis en avant. Hippolyte Castille lui consacre à son tour au cours de l'année 1859 un portrait élogieux. Ce dernier est plus politique que ceux dédiés à Garibaldi et à Victor-Emmanuel II. Son exemple lui sert à illustrer les vertus du libéralisme et le fonctionnement normal du régime parlementaire, comme pour le texte de Raincelin de Sergy publié après le congrès de Paris. Dès cet événement, les arguments faisant de Cavour le champion des orléanistes s'étaient mis en place. La biographie que publie Hyppolite Castille en 1859 dans le contexte de la guerre franco piémontaise contre l'Autriche

---

<sup>47</sup> Hyppolite Castille, *Mazzini*, op. cit., pp. 61-63

et de libéralisation partielle du régime impérial reprend le même type d'arguments. L'auteur s'attache à montrer comment fonctionne le régime parlementaire, qui fait la force du Piémont. Il souligne que Victor-Emmanuel a la sagesse d'accepter de ne pas gouverner, en jouant le jeu du régime constitutionnel. Il laisse donc la réalité du pouvoir à son ministre qui s'appuie sur la chambre des députés, vrai lieu des décisions politiques. Ce faisant, le roi renforce à la fois sa position à l'intérieur et le rôle du Piémont dans la Péninsule. En effet, Hippolyte Castille explique que la politique libérale menée par Cavour lui attire la sympathie de tous les italiens. La place prépondérante que le Piémont joue dans la péninsule en 1859 est mise sur le compte de la politique libérale qui l'a conduit à incarner la cause italienne en général en défendant à l'intérieur les libertés. En effet c'est au nom de la liberté que les patriotes italiens réclament l'indépendance de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche. En défendant la cause libérale à l'intérieur des frontières du royaume du Piémont et en y accueillant tous les réfugiés de la Péninsule, Cavour lui permet d'assumer la cause de l'indépendance nationale : cause nationale et cause libérale ne font donc qu'un.

Or ces idées libérales sont d'essences françaises. A plusieurs reprises dans son texte, Hyppolite Castille souligne l'influence prépondérante que joue la culture française chez Cavour. Ainsi lorsqu'il évoque les années de formation du ministre piémontais, il souligne :

« Le comte travailla énormément toute sa vie, apprit le français et les idées françaises, assista muet et la tête appuyée sur sa main au spectacle affligeant des misères de l'Italie, se faisant le serment d'appliquer, à l'appui de cette cause, non un enthousiasme vague et discoureur, mais une science politique forte et pratique, des idées administratives, des principes de gouvernement méthodiques et approfondis. Monsieur de Cavour étudia la révolution de 1789, en suivit les résultats en France, se prit d'amour pour le régime parlementaire anglais, regarda attentivement la marche des réformes économiques dans les deux pays, réfléchit et comprit alors tout ce que l'Italie ignorait, tout ce dont elle avait besoin<sup>48</sup>. »

Et à plusieurs reprises, le texte reprend cette idée de la régénérescence de l'Italie grâce à Cavour qui applique à l'Italie les idées venues de France dans le sillage des principes de 1789. Ainsi, lorsque l'auteur évoque la situation politique de l'Italie, en magnifiant l'œuvre de Cavour et la sagesse du roi qui accepte de ne pas gouverner et de se contenter de son rôle d'incarnation de la nation, il est possible de lire dans ces passages ce que devrait être en France même le jeu normal des institutions qui se réclament dans l'article premier de la constitution de 1852 des principes de 1789. Napoléon III devrait incarner la nation en tant que

---

<sup>48</sup> Id., p. 29

chef de l'Etat, à l'instar de Victor Emmanuel II, et laisser la réalité du pouvoir politique aux mains des chambres. Cavour sert donc aux orléanistes proches de l'empire d'exemple pour en appeler à un approfondissement de la libéralisation du régime.

Le portrait physique et psychologique de l'homme le représente également comme ce héros bourgeois des temps modernes, digne représentant du régime parlementaire.

« Le comte de Cavour est assez grand et gros ; ses yeux, fatigués par le travail, se reposent sous des lunettes, sans perdre leur expression aigüe et profonde. Il a le visage froid au premier aspect, et qui revêt surtout une impassibilité dédaigneuse, un air de concentration et de fermeté inébranlable. [...] Le comte de Cavour assis produit une impression étonnante à la chambre piémontaise. On sent dans son attitude la force et l'importance de l'homme de méditation, dont la plume détruit et construit mieux qu'une épée<sup>49</sup>. »

Le portrait ici proposé est bien celui de l'homme d'action des temps modernes tel que l'envisagent les orléanistes : non pas le militaire élané prêt à conquérir des territoires, mais l'intellectuel, bedonnant et ambitieux, conquérant par le travail de l'esprit le consensus populaire lui permettant de réaliser de grandes choses, pour le bien de la nation, seule chose capable de le faire vibrer et de susciter en lui de l'émotion<sup>50</sup>. Le portrait gravé au début de l'ouvrage va dans le même sens.



LE COMTE DE CAVOUR

<sup>49</sup> Hyppolite Castille, *Cavour*, pp. 20-21

<sup>50</sup> « Il ne veut qu'être clair, facile, lucide, jusqu'à ce que la patrie, jusqu'à ce que l'Italie vienne le faire se redresser. Alors, une grave émotion s'empare de lui. L'économiste, l'homme d'Etat méthodique et précis font place au patriote frémissant, et on écoute religieusement la parole de celui qui a été, pour ainsi dire, l'administrateur de la délivrance et de l'union italienne. » Id., p. 22

Cavour n'est pas représenté en costume officiel, à l'instar des portraits gravés de Garibaldi et de Victor-Emmanuel II dans les ouvrages de la même collection. Il est représenté avec un costume civil, pour bien souligner qu'il incarne la société civile. De même son regard n'est pas perdu au loin comme dans les portraits de Garibaldi et de Victor-Emmanuel II. Au contraire Cavour regarde avec détermination le lecteur du livre, droit dans les yeux. C'est une manière de souligner la fermeté de son caractère, son ambition, et le nécessaire soutien qu'il attend du public pour mener à bien ses projets.

Cavour est donc bien dès cette époque le champion des auteurs libéraux et un modèle à suivre dans le champ politique français.

L'utilisation de Cavour, du roi, de Garibaldi et de Mazzini par des auteurs proches de l'orléanisme répond donc au besoin qu'ils ressentent d'illustrer par des exemples étrangers valorisants leurs options politiques. Elle leur sert également à se positionner par rapport au régime impérial. Elle a un dernier but : souligner ce qui les sépare des légitimistes. Cette trace d'un débat entre les deux familles monarchistes se retrouve dans plusieurs passages des livres d'Hyppolite Castille. Ainsi, à plusieurs reprises ce dernier oppose Victor-Emmanuel II à Charles-Albert, son père, représenté comme un roi du passé. Il est en effet pétri de dévotion et mu par la seule ambition dynastique, par opposition à son fils qui ne base sa légitimité que sur l'accord du peuple, d'où son respect du régime constitutionnel et son identification avec la cause nationale<sup>51</sup>. Ceci explique le refus de Victor-Emmanuel II de toute alliance avec les forces légitimistes. Ainsi à l'intérieur du royaume il laisse Cavour s'allier au centre-gauche de Rattazzi pour mener à bien une politique laïcisatrice malgré les violentes oppositions qu'elle suscite<sup>52</sup>. Le vrai roi n'est pas celui qui cultive le culte des monarchies passées mais celui qui sait épouser son époque. Ainsi quand il monta sur le trône, il fit le choix de respecter le régime constitutionnel, alors que le contexte de réaction de l'époque aurait pu l'amener à retirer le *Statuto* et toutes les concessions faites par son père pendant la révolution de 1848.

« Au lieu de céder à l'entraînement des circonstances, *il fortifia le régime constitutionnel*. [...]. Il resta inébranlable dans la voie de la liberté, la jugeant avec raison indispensable pour donner à son peuple l'énergie des grandes résolutions. L'idée de venger à la fois son père, son peuple et l'Italie se fixa dans son esprit. Il vécut avec cette pensée unique et forte, y rapporta tous les actes de sa vie. *Il eut confiance dans la France et dans la démocratie*. Au lieu de se perdre comme certains

---

<sup>51</sup> Des considérations de ce type se trouvent dans Hyppolite Castille, *Cavour*, op.cit., pp. 14-15 et Id., *Victor-Emmanuel II*, op.cit., pp.40-42

<sup>52</sup> Hyppolite Castille, *Cavour*, op.cit., pp. 49-50

rêveurs, dans l'utopie d'un royaume de l'Italie du Nord, due à l'intervention légitimiste, basée sur le succès de ce parti, et de faire une espèce de société secrète de secours mutuels avec les princes errants et les rois détrônés, il vint droit à Paris fraterniser avec l'Empereur des Français, l'élu de huit millions de citoyens. Au lieu de conspirer avec les morts, il s'immergea tout entier dans le foyer de la vie, se montra brave homme, brave soldat, monarque honnête et simple, bon chevalier et, au total, avec ses vertus militaires et civiles, si naturelles et si spontanées, *grand roi dans un petit royaume*<sup>53</sup>. »

L'exemple des réussites de Victor-Emmanuel II doit faire méditer en France les légitimistes : aucune restauration ne sera possible tant qu'ils n'accepteront pas de se mettre au pas avec les temps modernes. Pour obtenir une alliance avec les orléanistes, gage du retour à la monarchie, ils doivent accepter de laisser de côté les chimères du passé en acceptant le jeu du régime constitutionnel. L'alliance de Victor-Emmanuel II avec Napoléon III prouve la nécessité du réalisme politique pour le bien même de la cause monarchique confondue avec la cause nationale.

Ces considérations prouvent que l'acceptation du régime de Napoléon III de la part des libéraux n'est pas définitive. Son leadership n'a été accepté que comme moyen de mettre un terme aux troubles que la Deuxième République avait laissé entrevoir. Le régime impérial est donc perçu comme une parenthèse, avant le retour à la monarchie. L'ordre revenu, les orléanistes reprennent donc le débat avec les légitimistes. L'utilisation des figures italiennes est l'un des moyens par lesquels ils se positionnent les uns par rapport aux autres, en vue de délimiter les contours rendant possible une alliance future.

\*

\* \*

Les représentations des « contemporains célèbres » d'Italie véhiculées par les auteurs de sensibilité orléaniste permettent donc de délimiter les positionnements de ces derniers dans le champ politique français de leur temps. Appuyant le régime impérial, ils se retrouvent avec ce dernier dans la reconnaissance des qualités éminentes conférées à Victor-Emmanuel II et Garibaldi. Mais partageant une culture libérale, ils se servent de ces figures pour souligner la grandeur du parlementarisme. C'est pourquoi dès cette époque ils font de Cavour leur vrai héros. En même temps qu'ils se positionnent par rapport au régime impérial, ils se servent de ces figures italiennes pour marquer leurs points de frictions avec les légitimistes et en appeler

---

<sup>53</sup> Hyppolite Castille, *Victor-Emmanuel II* op.cit., p. 40-41 (c'est moi qui souligne)

à la modernisation de ces derniers pour rendre possible une alliance en vue d'une restauration monarchique.

A cette instrumentalisation de ces dirigeants italiens de la part des forces politiques au pouvoir en France au moment de la guerre franco-piémontaise contre l'Autriche répondent des contre-représentations élaborées par des auteurs républicains. Ces derniers sont dans une position difficile : s'ils sont opposés au régime impérial, ils n'en sont pas moins favorables à la guerre contre l'Autriche en Italie du Nord. Celle-ci peut éventuellement leur poser des difficultés, car le mouvement national qu'elle traduit est mené par une monarchie. Pour résoudre ces contradictions, ils misent sur deux figures italiennes à travers lesquelles ils tentent d'exprimer leurs points de vue : Garibaldi et Manin.

### **3- Manin et Garibaldi au service des causes politiques défendues par les républicains**

Les événements d'Italie posent deux problèmes aux républicains. Fidèles à leurs traditions, ils sont partisans de la guerre chassant les Autrichiens de la péninsule car ils sont favorables à tous les mouvements d'indépendance nationale. Mais ils peuvent être gênés par le fait que ce mouvement soit guidé par une monarchie. De plus, ils ne veulent pas apparaître comme apportant un soutien à Napoléon III qui entreprend une politique italienne dans laquelle ils pourraient pourtant se reconnaître. Manin et Garibaldi leurs permettent de résoudre ces deux problèmes.

En effet, ils se servent de Manin pour soutenir le mouvement italien sans tenir compte du fait qu'il ait un roi à sa tête. Deux ouvrages publiés en 1859 et centrés sur la figure de l'illustre vénitien vont dans ce sens. Il s'agit d'une brochure due à la plume de Charles-Louis Chassin<sup>54</sup> et d'une ambitieuse biographie signée Henri Martin<sup>55</sup>. Les deux auteurs sont liés au mouvement républicain dont ils reflètent les idées. Charles-Louis Chassin (1831-1901) est en effet un journaliste revendiquant clairement des idées républicaines. Henri Martin (1810-1883) quant à lui est un historien républicain connu à cette époque pour ses travaux sur l'histoire de France dont le but est de fournir à la nation le récit de toutes ses péripéties pour prouver qu'elle trouve son aboutissement nécessaire dans les principes de 1789.

---

<sup>54</sup> Charles-Louis Chassin, *Manin et l'Italie. Indépendance et unification*, Paris, Pganerre, 1859, 47p.

<sup>55</sup> Henri Martin, *Daniel Manin*, Paris, Furne, 1859, XXIV-423p.

Leurs deux ouvrages relatifs à Manin ont la même ambition : ils entendent affirmer que l'important pour l'Italie à ce stade de son histoire n'est pas de statuer sur sa forme institutionnelle. Avant de réfléchir à cette question, l'Italie doit exister en tant qu'Etat-nation. Il est donc légitime de soutenir, comme le fit Manin, le Piémont de Victor-Emmanuel pourvu que ce dernier se mette à la tête du mouvement d'indépendance nationale.

« Manin, républicain, ne se croyait pas en droit de rien décider, de rien préjuger, tant que le premier point ne serait pas acquis, la nationalité, tant qu'il n'y aurait pas une Italie. Chaque patriote était tenu, suivant lui, non pas de renoncer à ses principes purement politiques, mais de les contenir en lui-même tant que l'ennemi, l'étranger, ne serait pas chassé de tous les points du sol national. Les vœux et les efforts de chacun devaient se réunir dans une même idée : faire non pas deux, ni plusieurs *Italies*, ni une Italie de telle ou telle forme, mais *une Italie*<sup>56</sup>. »

L'exemple de Manin n'invite donc pas à mettre de côté les préférences républicaines, mais à les taire un temps, pour permettre à la nation italienne d'advenir. Il s'agit donc d'un pragmatisme, fixant les priorités des luttes à mener.

De plus, les républicains français doivent soutenir le mouvement italien, même s'il est appuyé par la France impériale. Charles-Louis Chassin affirme à ce propos : « L'Europe ne doit pas s'opposer à ce que l'Italie renaisse. La France de 1789 peut, doit l'aider à renaître.<sup>57</sup> » En effet, ce n'est pas la France en tant qu'Etat qui apporte son aide à l'Italie mais la France en tant que Nation née des principes de 1789 et dont les républicains se réclament. La France est dans cette logique l'incarnation d'un principe moral qui se situe au-dessus de la nature du régime politique du moment.

Pour diffuser ces idées, Charles-Louis Chassin et Henri Martin ne procèdent pas de la même manière. Le premier publie une courte brochure dans laquelle il s'efforce de résumer toutes les prises de positions de Manin parues dans différents journaux : il en offre une synthèse qu'il veut diffuser auprès du plus grand nombre. Henri Martin partage les vues de Charles-Louis Chassin qu'il cite à plusieurs reprises, pour l'approuver. Mais pour prouver la justesse de ces idées, il publie un travail de beaucoup plus longue haleine. Sa biographie s'appuie sur trois sources essentielles : les pièces officielles que Manin a conservé avec lui et auxquelles il a eu accès ; les discussions que Manin a eu avec Henri Martin et qui constituent des « sources orales » ; l'ouvrage d'Anatole de la Forge qu'il reprend en grande partie et qui constitue une source de seconde main. L'objectif de Henri Martin est de raconter la totalité de

---

<sup>56</sup> Charles-Louis Chassin, *Manin et l'Italie*, op. cit., p. 10

<sup>57</sup> Id., p. 46

la vie de son héros, mais l'essentiel de sa narration porte évidemment sur la période 1848-1849. Il se livre surtout à une étude diplomatique : il entend montrer comment la République de Venise a échoué du fait de l'absence de soutien de l'extérieur, et notamment de la part de la Deuxième République. Il analyse donc longuement la situation intérieure de la France et les erreurs des républicains, montrant les voies qu'ils doivent poursuivre en politique extérieure. Son livre est donc en grande partie une réflexion sur les erreurs des républicains. En 1848 ils se rendirent coupable en ne reconnaissant pas la république de Venise.

« [le système de la paix à tout prix] n'était au fond que la continuation de la politique du roi Louis-Phillippe, en cherchant à enfermer la France chez elle, autant que possible, en visant à la réduire à influer sur l'Europe, comme on disait, par l'exemple des institutions libres et par les négociations, en lui interdisant non pas seulement de provoquer au dehors les révolutions nationales contre le régime européen de 1815, mais de les soutenir par les armes quand elles se produisaient spontanément ; [ce système] prétendait imposer à la France un rôle [...] absolument contraire à notre génie, et qui faisait du 24 février une catastrophe sans motif et sans but ; il ruinait infailliblement chez nous la liberté qu'il prétendait fonder ; car, d'une part il nous livrait à tout l'emportement de nos propres passions, enflammés par notre Révolution et refoulées sur elles-mêmes dans de stériles fureurs, faute d'un emploi légitime et glorieux de leur énergie; de l'autre part, il laissait étouffer les révolutions sœurs de la nôtre, nous écrasait sous la double imputation également fatale d'égoïsme et d'impuissance, et nous désarmait devant l'esprit de réaction, qui, vainqueur au dehors, ne pouvait manquer d'envahir à son tour la France, affaiblie, démoralisée par ses discordes.<sup>58</sup> »

La solidarité entre les causes républicaines était donc indispensable à ses yeux. Ne pas avoir soutenu la République de Venise en 1848 fut donc une erreur majeure de la part des républicains d'alors. Or cause républicaine et cause nationale étant liées, les républicains de 1859 doivent soutenir la cause italienne, quelle que soit sa forme politique du moment. Il les met en garde à ne pas commettre une nouvelle faute au prétexte que le mouvement national italien serait appuyé en France par le régime impérial.

« Il rêvait cet appel à la France dans des conditions très diverses, ayant, quant à ces conditions, des sympathies, des préférences, mais point de parti pris absolu. Le républicain qui avait déjà une fois accepté, qui allait accepter encore la royauté comme instrument de salut pour son pays, ne pouvait être plus exclusif dans ses alliances au dehors ; fidèle au principe de réserve, sinon de neutralité, qu'il s'était posé relativement à nos affaires intérieures, il eût traité, nous ne dirons pas indifféremment, mais résolument, avec le gouvernement populaire [...] ou avec un tout autre gouvernement, ne discutant pas

---

<sup>58</sup> Henri Martin, *Daniele Manin*, op. cit., pp. 79-80



la forme quand il s'agissait de l'action extérieure, pourvu qu'il trouvât le fond, c'est-à-dire la volonté d'agir. Unité absolue dans le but, diversité dans les moyens.<sup>59</sup>. »

Henri Martin explique par l'intermédiaire de Manin qu'il ne s'agit pas d'appuyer la nature de tel ou tel régime, mais de permettre aux nations d'advenir, la lutte pour la définition de l'organisation politique intérieure ne pouvant intervenir qu'après que ce préalable ait été réalisé<sup>60</sup>.

Pour justifier le soutien que les républicains français doivent apporter à la cause défendue par le Piémont en 1859, Martin explique pourquoi Manin refusa dans un premier temps la fusion avec le Piémont en 1848, alors qu'il s'en fit le promoteur à partir de 1854 :

« Pour juger équitablement la politique de Manin, il importe de bien comprendre les motifs de l'opposition qu'il fit, en 1848, à cette même fusion qu'il appelait de ses vœux quelques années plus tard, dans des circonstances toutes différentes. Républicain de principes et de sentiments, mais patriote avant d'être républicain, il n'eût pas plus hésité alors qu'il ne le fit plus tard, à sacrifier ses affections à l'intérêt de l'Italie. Politique et pratique avant tout, il partait du présent pour aller à l'avenir ; or, quel était le présent de l'Italie au printemps de 1848 ? Quels que fussent les sentiments intimes des princes, le fait présent était la coalition des divers Etats italiens contre la domination étrangère. Fallait-il donner à l'un de ces princes une prépondérance accablante sur les autres, par la constitution d'un royaume de la haute Italie, et leur fournir ainsi une raison, s'ils étaient sincères, un prétexte, s'ils ne l'étaient pas, d'abandonner la cause commune ? Ne valait-il pas mieux reconnaître à Pie IX une espèce de suprématie honorifique ou de présidence italienne qui n'inquiéterait personne ?<sup>61</sup> »

Le contexte de 1859 est autre : parmi tous les Etats italiens, seul le Piémont entend lutter contre l'Autriche. Par réalisme politique, il convient donc de le soutenir. Les prises de position de Manin en faveur de la monarchie piémontaise à partir de 1854 justifient donc le soutien que les républicains français doivent également lui apporter.

Le propos de Henri Martin s'appuie sur un travail historique fouillé, mais la présentation qu'il fait de Manin est une présentation visant à en faire un héros souffrant pour le bien de sa patrie. Cette présentation a pour but de l'ériger en modèle. C'est la raison pour laquelle son texte est encadré par deux autres écrits. Le livre s'ouvre par le poème d'Ernest Legouvé que nous avons déjà étudié. Il se conclut par une évocation de Manin due à la plume de Felix

---

<sup>59</sup> Id., p. 367

<sup>60</sup> « Ainsi, pour résumer la pensée de Manin, ne pouvant, dans l'état de l'Europe et de l'Italie, donner à son pays la forme de gouvernement qu'il préférerait, la république fédérative, il se ralliait à ce qui lui paraissait actuellement possible, la monarchie constitutionnelle unitaire. » p. 380

<sup>61</sup> Id., pp. 135-136

Mornand (1815-1867). Ce dernier est un journaliste partageant des opinions républicaines, qui a collaboré au *Siècle* et à *l'Illustration* avant de diriger le *courrier de Paris* dont le texte que propose Henri Martin pour clore son livre est extrait. Félix Mornand dresse le portrait de Manin dans les dernières années de sa vie. Il décrit les souffrances d'un homme accablé par le malheur suite à la mort de sa fille et n'ayant que deux pensées en tête : sa fille défunte et l'Italie à laquelle il voue ses dernières forces. L'auteur décrit un homme simple, abordable, acceptant avec dignité les souffrances, sûr qu'il est de la justesse de la cause qu'il a défendue et de la rédemption irrémédiable de sa nation.

Le portrait proposé de Manin au début du livre va dans le même sens. Il s'agit d'une gravure réalisée à partir de la photographie mortuaire prise par Adrien Tournachon le 22 septembre 1857.



Le choix de cette image est significatif. Elle fait appel à l'émotion devant le cadavre d'un homme mort avec dignité mais dans l'exil, comme le poème de Legouvé le souligne. Cependant, il s'agit d'une mort sereine. Ses traits ne sont pas tirés. Il semble dormir. Cette quiétude même dans la mort suggère la justesse de la cause qu'il défendit. Elle semble dire qu'il faut réveiller, à défaut de sa personne, le principe pour lequel il a voué sa vie, à savoir l'indépendance de l'Italie.

Si Manin est principalement utilisé par les républicains pour résoudre le problème du soutien qu'ils apportent à une cause nationale guidée par une monarchie, Garibaldi leur est un prétexte pour soutenir la cause italienne sans apporter un appui au régime de Napoléon III.

Comme nous l'avons vu, les auteurs de sensibilité bonapartiste liaient Garibaldi à Victor-Emmanuel en le dépolitisant et en le situant dans une position subordonnée par rapport au Roi. Le Garibaldi qu'ils présentaient était utilisé pour mettre sa popularité au bénéfice de la politique impériale. Les républicains utilisent au contraire la figure de Garibaldi pour opposer ses choix politiques à ceux de l'Empereur, et prouver ainsi que leur soutien à la cause italienne n'est pas un soutien à Napoléon III. Cependant cette utilisation de Garibaldi est délicate à ce moment-là du fait de la récupération de son image par les bonapartistes. Ceci explique le peu de textes républicains le concernant, contrairement à ce qui se passera dans la période successive à l'expédition des Mille. Seules trois biographies sont publiées au cours de la période prise ici en considération. Elles présentent nombre de caractères communs nous invitant à les étudier ensemble.

Leurs auteurs sont des hommes connus, politiquement actifs. Alfred Delvau (1825-1867), ancien secrétaire d'Alexandre Ledru-Rollin est un républicain affirmé. Durant la Deuxième république il a écrit des ouvrages pour défendre le mouvement révolutionnaire et critiquer la pente conservatrice du régime<sup>62</sup>. A partir du coup d'Etat ses publications se font plus rares et sont cantonnées à la sphère littéraire. La relative libéralisation du régime de la censure à partir de 1859 lui permet de reprendre des écrits politiques. C'est essentiellement autour des questions italiennes qu'il affirme ses positions, en expliquant pourquoi il faut soutenir les changements dans la péninsule. Ce soutien à la cause italienne ne l'amène pas pour autant à se rapprocher du régime impérial, comme ses textes en témoignent. C'est dans ce cadre qu'il écrit et publie dans l'urgence sa biographie sur Garibaldi, juste avant le traité de Villafranca<sup>63</sup>. C'est à la même époque précisément qu'Anatole de la Forge publie un court essai biographique de 8 pages sur Garibaldi. Depuis sa biographie sur Manin que nous avons étudiée, il n'a cessé dans ses articles au *Siècle* d'afficher son attachement à la cause républicaine alors qu'il traite surtout de la politique internationale<sup>64</sup>. Comme pour Alfred Delvau, les ouvrages qu'il publie au cours de l'année 1859 évoquent tous la situation italienne, l'iniquité de l'occupation autrichienne, la juste cause défendue par la France en Italie, le tout étant affirmé en tentant de ne pas apporter de soutien à la politique impériale en général. La troisième et plus longue des trois biographies que nous étudions est celle due à la plume de Charles Paya, qui écrit après les plébiscites de rattachement des Etats centraux de la

---

<sup>62</sup> Cf. entre autre le très ironique Alfred Delvau, *A bas le suffrage universel*, Paris, Garnier frères, 1850, 16 p.

<sup>63</sup> Alfred Delvau, *G. Garibaldi. Vie et aventures. 1807-1859*, Paris, Lécivain et Toubon, 1859, 48p.

<sup>64</sup> Informations contenues dans Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers. : ouvrage rédigé et tenu à jour, avec le concours d'écrivains et de savants de tous les pays*, Paris, Hachette, 1893, p.905

péninsule au royaume du Piémont<sup>65</sup>. Républicain, arrêté à la suite de la manifestation du 13 juin 1849 hostile à la campagne française à Rome, il passe 10 années de sa vie en prison. Libéré à la faveur de l'amnistie de 1859, il observe avec attention la situation italienne à laquelle il dédie 3 ouvrages dans lesquels il affirme son hostilité aux monarchies et son anticléricalisme. Sa biographie sur Garibaldi s'inscrit dans ce cadre. Cet ouvrage connaît une très ample diffusion, puisqu'il s'en vend 50 000 copies. Paya est proche des options politiques que peut défendre La Forge dans ses textes : en effet, sa biographie de Garibaldi utilise comme source principale les articles de ce dernier dans le *Siècle*, journal dont il deviendra collaborateur : à partir du 13 juillet 1860 on le retrouve en effet à Naples où il écrit des articles pour ce journal.

La biographie de Charles Paya étant la plus complète et probablement la plus diffusée, nous étudierons essentiellement cette dernière. Ceci est d'autant plus justifié que ces trois textes présentent de nombreuses caractéristiques communes. Ces biographies se distinguent de celles écrites par les auteurs de sensibilité bonapartiste sur deux points essentiels : d'une part Garibaldi y est présenté comme un acteur central du mouvement indépendantiste italien ; à aucun moment ces textes ne le relèguent au second plan, comme un simple meneur de troupes d'appoint pour le compte de Victor-Emmanuel II. D'autre part la dimension politique du personnage est très fortement soulignée, dans les limites assez larges autorisées par la censure.

Garibaldi est présenté dans tous ces textes comme un héros désintéressé ne luttant que pour la libération des peuples. Il est en effet comparé à Don Quichotte et à Rolland<sup>66</sup>, c'est-à-dire à des héros poursuivant un idéal et non de chimériques ambitions personnelles. Il est également présenté comme une sorte de Robin des Bois, toujours aux côtés des plus pauvres, contre l'arrogance des riches et des puissants. Tous les textes le montrent dans sa jeunesse en train de défendre la veuve et l'orphelin en butte à l'injustice des puissants. Ce goût de la justice et des humbles le pousse à refuser l'occupation autrichienne en Italie. Son affiliation à la Jeune Italie et à la cause républicaine est expliquée par ce sentiment de la justice et par son goût pour la liberté. Au contraire des textes de tendance bonapartiste, ces biographies soulignent toutes son engagement dans les mouvements indépendantistes et républicains des années 1830 en Italie et évoquent assez longuement ses engagements en Amérique Latine en faveur de la cause républicaine. Les récits proposés sont tous des récits exotiques permettant

---

<sup>65</sup> Sur Charles Paya, cf. Jacques Godechot, « Un journaliste français libéral ami de l'Italie : Charles Paya (1813-1865) », in *Atti del XXXVII congresso di storia del risorgimento italiano (bari, 26-30 ottobre 1958)*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1961, pp. 109-118

<sup>66</sup> Cf. Alfred Delvau, *Garibaldi*, op.cit., p.2

un dépaysement du lecteur. Ils sont surtout l'occasion de montrer les qualités du héros : courage, force physique, don total de sa personne à la juste cause républicaine. Ces récits, présentés comme des récits de formation, sont toujours des introductions à la lutte centrale dans la vie de Garibaldi : celle en faveur de l'indépendance italienne. En effet c'est avec l'évocation de l'action menée par Garibaldi en Italie à partir de 1848 que ces textes délaissent leur aspect exotique et édifiant pour entrer dans le cœur de la thématique politique qui les anime. Là où les textes bonapartistes taisaient l'engagement garibaldien en faveur de la République romaine ou l'évoquaient de manière très allusive, les biographies républicaines au contraire y insistent longuement. Le texte de Charles Paya en est une parfaite illustration. Pour comprendre les buts de cette évocation de la période de 1848 dans son ouvrage, il convient d'expliquer les idées générales qui le sous-tendent.

Charles Paya ne défend pas la politique italienne de l'Empereur, ni la politique d'extension du royaume de Savoie au nord de la Péninsule. Il ne soutient pas la division de l'Italie telle qu'elle avait été pensée à Plombières et mise en œuvre au traité de Zurich. Pour lui, l'Italie doit être unie du nord au sud, avec Rome pour capitale. En effet, il perçoit l'Italie comme une nation dont l'existence ne se discute pas, cette dernière étant « *un fait naturel et non conventionnel* <sup>67</sup> ». L'unité linguistique, géographique, culturelle prouve la réalité de son existence. Or elle connaît deux maux : la mauvaise administration des différents monarques de la péninsule d'une part, qui écrasent les peuples sous les impôts et compriment les libertés ; la présence des Etats pontificaux d'autre part. En effet le pouvoir pontifical soutient les dirigeants italiens qui restreignent les libertés des peuples par l'acceptation de l'ordre issu de Vienne de 1815. Il refuse toute amélioration du sort des Italiens par son refus de l'acceptation de libertés minimum. Il est donc tout à la fois un frein à l'indépendance de l'Italie et à sa libéralisation. Par là même, il nuit à la cause nationale italienne. Or la nation est le cadre à l'intérieur duquel la volonté populaire peut s'exprimer. Il est donc nécessaire de lutter contre la mainmise politique de la papauté sur la Péninsule en mettant fin à son pouvoir temporel, pour ne lui conserver que son pouvoir spirituel. Charles Paya met donc en avant des idées anticléricales qui lui permettent de souligner l'idée selon laquelle la cause des peuples et la cause du pouvoir pontifical sont antinomiques. Il reprend donc à son compte les idées développées par Edgar Quinet dans *Les révolutions d'Italie* <sup>68</sup>. Le livre de ce dernier était un

---

<sup>67</sup> Charles Paya, *Joseph Garibaldi*, op. cit., p.47

<sup>68</sup> Edgar Quinet, *Les révolutions d'Italie*, Paris, Chamerot, 2 volumes 1848-1852. Sur la vision de Quinet sur la question nationale italienne en lien avec la Papauté, je me permets de renvoyer à Angelo Morabito, « Edgar Quinet face à la répression de la République romaine », in Laurent Reverso (dir.), *Constitutions, Républiques, mémoire*, Paris, l'Harmattan, 2011, pp 229-244

condensé des idées républicaines sur l'Italie et sur ce que l'Italie pouvait enseigner à la France dans le domaine politique. Il était un livre destiné à un public cultivé. Au contraire, le livre de Charles Paya qui développe les mêmes thèses les incarne en un seul personnage et les rend par conséquent plus accessibles. Il s'agit donc d'un livre destiné à un public plus large auprès duquel l'auteur souhaite populariser l'idée du bien-fondé du combat anticlérical. C'est pour faire avancer ce combat que Garibaldi se rapproche de la monarchie savoyarde à partir de 1854. Charles Paya justifie en effet le soutien donné par Garibaldi à la solution piémontaise non par une conversion du grand homme à la cause monarchique mais comme un moyen de faire advenir l'unité, le Piémont ayant mené depuis 1849 une politique courageuse de lutte contre le pouvoir ecclésiastique. En effet, l'auteur évoque la loi Siccardi de 1850 qui met fin aux tribunaux ecclésiastiques de la manière suivante :

« [Cette loi fut saluée] avec joie et reconnaissance par toute l'Italie, qui vit de plus en plus dans le Piémont la lumière qui devait disperser les ténèbres de son passé. Mais la dernière loi était trop conforme aux progrès de la civilisation pour ne pas exciter les colères de Rome. [...] Heureusement, plus le Piémont se brouillait avec l'Eglise, et plus il conquérait les sympathies de la Péninsule<sup>69</sup>. »

De la même manière l'auteur insiste sur les autres lois mises en avant par le Piémont (mariage civil, loi sur la sécularisation des biens du clergé) pour montrer la modernité du royaume, seul capable de faire advenir l'Unité grâce à ses prises de positions claires contre le pouvoir religieux, ennemi par nature de la cause nationale italienne. Le pouvoir de Napoléon III s'étant appuyé jusqu'à la date de parution du livre sur les catholiques, mettre en avant de cette façon la question religieuse est un moyen pour Paya de bien situer les enjeux de la question italienne pour les républicains : il s'agit d'appuyer le mouvement indépendantiste et unitaire italien tout en critiquant le pouvoir de Napoléon III qui fait le jeu des cléricaux, à l'intérieur comme à l'extérieur, favorisant ainsi les pouvoirs forts et ne menant une politique internationale ne répondant qu'apparemment aux vœux des républicains, qu'il dénature en fait. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'évocation assez longue de la participation de Garibaldi à la défense de la République romaine en 1849 : elle est un moyen permettant de critiquer les autorités françaises de l'époque. Si Paya, qui doit tenir compte de la possible censure, réussit le tour de force de ne jamais citer le nom de Louis-Napoléon Bonaparte dans son récit, la critique à son encontre n'en est pas moins claire : la répression de la République romaine est une faute française, ayant empêché l'avènement de l'indépendance et de l'unité

---

<sup>69</sup> Id., p.52

italienne. Ce faisant, elle était une trahison des principes de la république française, coup d'Etat à l'extérieur pré-annonçant le coup d'Etat intérieur du 2 décembre. C'est la raison pour laquelle il fallait s'opposer alors à cette répression de la République romaine par les armées françaises : Paya rappelle donc la manifestation du 13 juin 1849 et s'il n'évoque pas son cas personnel, il souligne que nombreux furent les prisonniers qui perdirent leur liberté à la suite de cette protestation<sup>70</sup>. L'évocation de la participation de Garibaldi à ces événements n'est donc pas neutre : il était légitime de la part des républicains d'être alors opposé aux armées françaises envoyées par Louis-Napoléon Bonaparte et qui luttaient contre la liberté du peuple italien. Pour critiquer à travers Garibaldi les choix internationaux du régime impérial, Paya évoque donc le héros des deux mondes en champion de la cause républicaine bafouée en 1849 par les armées françaises. Pour mieux souligner son propos, Paya entend mettre en évidence les mensonges des cléricaux d'alors sur le compte de la politique religieuse menée par la République romaine : il souligne en effet que la République romaine n'était pas antireligieuse, qu'elle respectait les convictions intimes de chacun et la liberté du culte et qu'elle ne luttait que contre les prétentions temporelles du pouvoir catholique<sup>71</sup>. Insister sur ce point est d'importance car les ennemis des républicains présentèrent la République romaine et les Garibaldiens d'alors comme des ennemis de la religion et comme des hommes assoiffés de sang et de violence, alors que la souveraineté spirituelle du Pape fut toujours respectée. Par Garibaldi, Paya entend donner de la cause républicaine une image rassurante, contre les affirmations de la partie la plus conservatrice du corps politique français qui appuie Napoléon III et qui présente les républicains comme des être sans foi ni loi. Il souligne l'aspect politique des revendications de Garibaldi contre la tentative de dépolitisation de sa personne de la part des bonapartistes qui entendent se servir de sa popularité pour la faire rejaillir sur la politique impériale.

L'évocation du soutien apporté par Garibaldi à la monarchie des Savoie doit être interprétée dans le même cadre. Il ne s'agit pas d'une trahison de sa part : soucieux de l'indépendance de son pays, il se range au côté de la seule force capable de la faire advenir, en tentant de la faire pencher dans un sens politique répondant aux objectifs qu'il avait défendu en 1848. Le récit fait par Charles Paya de la campagne d'Italie de 1859 insiste sur le rôle essentiel tenu par les troupes de Garibaldi pour chasser les Autrichiens de Lombardie. Les réussites des armées officielles à Magenta sont attribuées aux effets des batailles livrées par ses volontaires qui coupèrent les lignes ennemies et les fragilisèrent lorsqu'elles durent

---

<sup>70</sup> Id., p. 26

<sup>71</sup> Id., p. 18 et sqtes

affronter les troupes officielles franco-piémontaises. Ces dernières partirent dès lors dans la bataille avec un net avantage qui leur assura la victoire. L'insistance mise par Paya à n'évoquer que les batailles menées par les garibaldiens, sur pratiquement la moitié de son volume, en taisant quasiment les batailles menées par les troupes régulières à Magenta, San Martino et Solferino répond à une volonté politique évidente : il s'agit de minimiser le rôle des armées officielles menées par Victor-Emmanuel II et Napoléon III pour souligner l'aspect populaire de la guerre. Le but est de contester la prédominance des modérés sur le mouvement national italien et de leurs alliés français, qui entendent guider le mouvement indépendantiste en évitant toute remise en cause de l'ordre social et idéologique de la péninsule et partant des équilibres européens, en lui opposant les revendications populaires que les républicains portent et que Garibaldi incarne. Charles Paya ne fait que survoler le traité de Villafranca, présenté comme une simple halte dans un processus qui doit déborder les digues instaurées par les pouvoirs officiels : la popularité dont jouit Garibaldi en Italie, les honneurs qui lui sont accordés par les municipalités italiennes qui à l'instar de Florence lui dédient une rue, le succès de sa campagne pour « le million de fusil » sont la preuve du large écho rencontré par ses thèses. Elles sont une critique de l'orientation donnée par les modérés au mouvement italien avec la bénédiction de l'Empereur et qui maintient le Pape en ses Etats tout en assurant la mainmise autrichienne sur la Vénétie.

Garibaldi est donc utilisé par Charles Paya pour critiquer la politique italienne menée par l'Empereur. Cette dernière est présentée comme une trahison des légitimes aspirations nationales italiennes. Par conséquent les républicains ne doivent pas la soutenir. Garibaldi doit être pour eux une figure autour de laquelle il est légitime de se regrouper car il incarne les espoirs anticléricaux répondant aux aspirations des peuples italiens et des français et étouffés par Napoléon III. Ainsi le soutien apporté par Garibaldi à Victor-Emmanuel II n'est pas présenté comme un chèque en blanc fait au souverain piémontais : en dressant un continuum allant de 1848 à 1859, l'auteur entend souligner que seules les formes de l'engagement de Garibaldi ont changé, non le but.

Ce type de discours est véhiculé dans les biographies de cette période dues à des auteurs républicains tant par le texte que par l'image. Les illustrations présentes dans la biographie de Charles Paya ainsi que dans celle d'Alfred Delvau vont dans le même sens. La biographie d'Alfred Delvau par exemple comprend en tout 4 illustrations, très significatives. Mise à part la première, présentant un Garibaldi jeune défendant un marin anonyme contre des jeunes gens voulant lui prendre abusivement son chargement, les trois autres illustrations



ont un caractère plus directement ancré dans la phase active de sa vie publique. La première le montre lors des combats qu'il mène en 1849 lors de la défense de Rome. Garibaldi est au premier plan. A l'arrière-plan sur sa gauche, l'armée (française) tire sur les siens. Ceux-ci, habillés avec de larges chemises les distinguant des armées régulières, font face aux troupes ennemies avec courage. Ils ont un pas résolu et tirent pour se défendre, décidés qu'ils sont à aller jusqu'au sacrifice. Aux pieds de Garibaldi, un de ses hommes est déjà tombé, un second vient d'être atteint. La fumée qui occupe une grande partie de l'image témoigne de la violence de l'affrontement. Garibaldi tient la main d'une femme à demi couchée par terre, la main gauche sur la poitrine. Il s'agit probablement d'Anita que le texte évoque pour en souligner le courage malgré la grande fatigue physique due à sa grossesse. Les deux protagonistes de la scène semblent en être absents pour un temps. Leurs regards échangés, le geste de leurs mains qui se tiennent témoignent du soutien que Garibaldi cherche et obtient, pour aller ensuite partir au combat, mener ses hommes courageux, incarnation de l'élite d'une nation mutilée.



Cette image montre donc la valeur des combattants garibaldiens et de leur chef, qui luttent pour la défense de leur patrie. Elle oppose la vigueur de combattants populaires à la froide exécution répressive d'une armée régulière, qui se trouve être l'armée française. Ce type de scène est représenté pour refuser une captation de popularité de Garibaldi de la part des bonapartistes dans le contexte de la campagne de 1859, en réactivant le souvenir de la répression de la République romaine par les troupes françaises envoyées alors par le futur

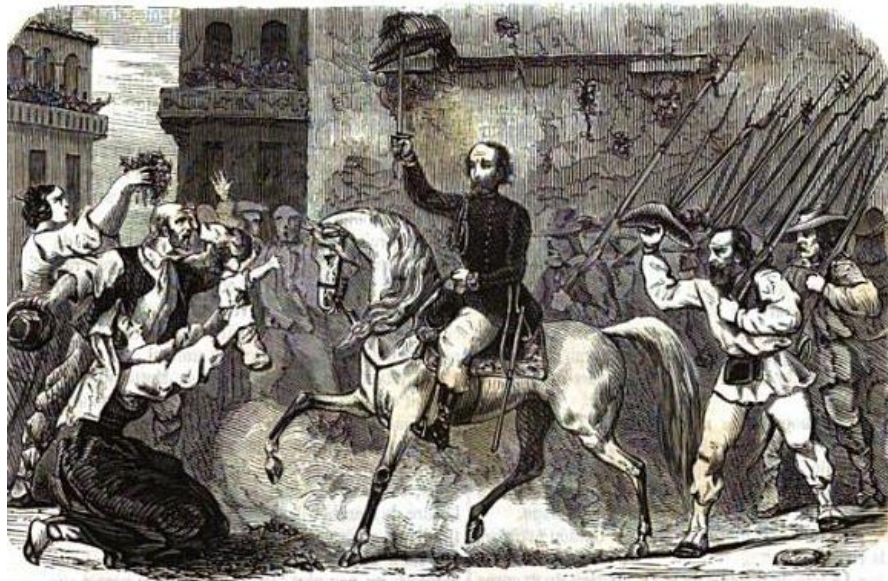
Napoléon III. Alors que les textes de sensibilité bonapartiste rédigés en 1859 survolaient cet épisode, les images et les textes républicains au contraire y insistent. Une scène de ce type a une forte connotation politique. Le calme avec lequel Garibaldi est représenté est à cent lieues des clichés de l'époque le présentant comme un être sanguinaires. Représenter son courage et la dignité de son combat a pour but de rappeler la légitimité de la cause qu'il défendit alors et que les républicains français soutinrent afin de souligner le caractère politique de son engagement au lieu de l'éluder, à l'instar des textes dus à des auteurs de sensibilité bonapartiste qui voulaient le cantonner en 1859 au rôle de supplétif de l'armée de Victor-Emmanuel II. Cette idée est soulignée par l'image suivante de l'ouvrage, qui représente Garibaldi au cœur des combats qu'il mène en cette année 1859 pour le compte de l'armée sarde, en tant que dirigeant des troupes des volontaires engagés dans la compagnie des chasseurs alpins.



La comparaison des deux images est frappante : la composition de la scène est exactement la même, les troupes de Garibaldi sont représentées à l'identique, avec la même détermination et le même sens du sacrifice pouvant aller jusqu'à la mort, comme le prouve le personnage allongé au sol. La seule différence réside dans la tenue de Garibaldi, qui endosse en 1859 le costume des généraux piémontais. Mais contrairement à l'image extraite du livre de Louise Goëthe précédemment analysée, le port de ce costume n'induit pas une représentation hiératique du personnage, censée incarné la majesté de l'Etat. Au contraire, la fougue qui le

caractérise et qui est identique à celle du Garibaldi de 1849 laisse entendre que si le vêtement a changé, la cause défendue est la même que jadis. L'analyse de ces images confirme donc ce que l'analyse des textes a montré : le Garibaldi des républicains français est un Garibaldi politiquement caractérisé, militant de la cause anticléricale. Il est mis en avant pour soutenir la cause italienne, dans la vision traditionnelle des républicains qui appuient toujours depuis 1815 tous les mouvements de libération nationale remettant en cause l'ordre de Vienne, comme prélude à une démocratisation des sociétés européennes et donc françaises<sup>72</sup>. Ce Garibaldi républicain sert à refuser tout soutien à la politique impériale qui instrumentalise la popularité garibaldienne pour se l'approprier en procédant à une opération de dépolitisation du personnage.

La dernière image du livre d'Alfred Delvau le montre parfaitement : au Garibaldi représenté comme simple second de Victor-Emmanuel, elle oppose un Garibaldi en majesté.



En effet, cette image représente Garibaldi entrant dans une ville qu'il a libérée. Le texte qui accompagne cette image ne permet pas d'être plus précis car il n'a aucun rapport avec l'image. En effet, elle est insérée au milieu de l'appendice du livre dans laquelle Alfred Delvau publie des déclarations et actes officiels de la guerre. Or cette image n'est pas en lien avec les textes publiés, dus aux plumes de Mac-Mahon, Napoléon III ou Victor-Emmanuel II. Il s'agit donc d'une image générique sensée représenter l'accueil de Garibaldi auprès des populations témoins des combats. Cette image est caractéristique car elle reprend les codes des représentations des entrées en villes officielles des souverains, mais en en changeant le

---

<sup>72</sup> Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op. cit.

sens. Pour analyser le sens de cette image, il faut la comparer à d'autres circulant à la même époque sur la guerre en Italie du Nord. *L'Illustration* comporte par exemple plusieurs scènes d'entrée en ville durant cette guerre. Or il s'agit toujours d'entrées en ville de Victor-Emmanuel II et de Napoléon III. Ces scènes sont toutes représentées de la même façon : les deux souverains, au centre de la scène, à cheval, ne manifestent pas d'émotion particulière. Leur attitude impassible témoigne de la majesté de l'Etat qu'ils incarnent et du respect des codes sociaux qu'ils garantissent. La troupe se tient en rang, à l'arrière des souverains, montrant ainsi son obéissance et son respect des hiérarchies. Elle délimite l'espace qui sépare les souverains de la foule. Les balcons sont pavoisés : la présence du tricolore souligne le but politique de la guerre : la lutte pour l'indépendance de la nation italienne, que Victor-Emmanuel II et Napoléon III défendent. La foule est essentiellement composée de bourgeois portant chapeaux haut de forme. Les hommes et les femmes ne sont pas mélangés. Les codes sexuels garant de l'ordre social sont respectés<sup>73</sup>. La scène qui représente l'entrée de Garibaldi que nous analysons subvertit tous ces codes : Garibaldi entre en triomphateur. Son port n'exprime pas la majesté de l'Etat, mais l'enthousiasme du militant politique. La fougue avec laquelle son cheval est représenté va dans le même sens. Les distinctions sociales officielles sont abolies : le public qui acclame Garibaldi est composé d'hommes et de femmes mélangés. Le costume de ces citadins n'est pas la redingote et le chapeau haut-de-forme du bourgeois, mais au contraire la chemise ample et le gilet des artisans et des classes populaires. Au contraire des représentations des entrées en ville de Victor-Emmanuel et Napoléon III, il n'y a pas ici de séparation entre la foule et l'armée : les hommes de Garibaldi se fondent avec la foule, à laquelle ils ressemblent par le port de costumes communs. L'avancée de Garibaldi et de ses hommes vers la foule semble indiquer un mouvement, comme à dire que le peuple en arme ne s'arrêtera pas, que le mouvement politique enclenché va poursuivre son avancée.

Ainsi, tant par le texte que par l'image, les républicains publiant des biographies sur Garibaldi au début de la période que nous prenons ici en considération, avant l'expédition des Mille, entendent souligner le caractère politique du personnage. Leur Garibaldi est à mille lieux de celui des bonapartistes et des orléanistes : il est politisé, dans les limites permises par la censure de l'époque, par le rappel constant de son engagement de 1849 auquel il demeure fidèle en 1859. Il n'est donc pas un simple second au service de Victor Emmanuel II et de Napoléon III, mais au contraire un homme politique héroïque sachant saisir les opportunités

---

<sup>73</sup> Cf. *L'Illustration*, n° 851, 18 juin 1859, p. 433

du moment pour faire avancer les causes qu'il a toujours défendues. Sa lutte contre le cléricanisme est volontairement soulignée. Elle est le programme politique devant unir les républicains, qui peuvent donc s'identifier à un Garibaldi qui porte ce combat.

\*

\* \*

La politique italienne menée par l'Empereur est donc l'occasion pour toutes les familles politiques qui y sont favorables de vastes débats servant à se positionner par rapport au régime et à la guerre contre l'Autriche. Les « Italiens célèbres » du temps sont utilisés dans ce cadre de manière différenciée. Les bonapartistes présentent en Victor-Emmanuel II un double de l'Empereur. Les orléanistes se servent du roi Piémontais et surtout de son ministre Cavour pour prouver la force des régimes parlementaires. Les républicains refusent la dépolitisation de Garibaldi mise en discours par les orléanistes et les bonapartistes. Au contraire, ils font de Garibaldi un héros politique, champion de la cause des peuples et de l'anticléricanisme dans lequel ils se reconnaissent et qu'ils appellent de leurs vœux. Manin leur sert à appuyer le mouvement national italien, bien que ce dernier soit dirigé par une monarchie.

L'expédition des Mille marque un tournant dans ces représentations. En effet, alors que la phase allant de la guerre contre l'Autriche aux plébiscites rattachant la Toscane et les Romagnes au Piémont était marquée par la prépondérance de la diplomatie, l'action de Garibaldi met surtout en avant l'engagement de volontaires faisant peu de cas de la *realpolitik* et des buts contradictoires poursuivis par l'Empereur en Italie. Les représentations qui circulent alors sur les « contemporains célèbres » italiens sont redimensionnées. Par leur biais, chacun exprime son positionnement dans la nouvelle phase qu'ouvre le débarquement à Marsala.

### ***III- L'expédition des Mille, ou l'affirmation du mythe garibaldien en France***

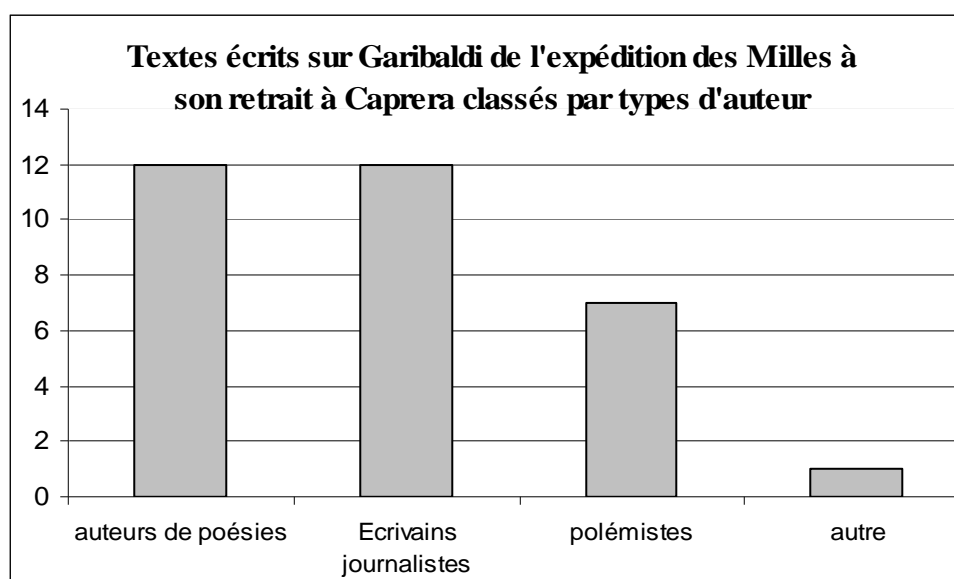
#### **1- La pluralité des discours autour de la figure de Garibaldi**

L'action entreprise par Garibaldi à partir du débarquement à Marsala est une remise en cause de l'organisation de la Péninsule telle qu'elle a été pensée au congrès de Zurich avec

l'aval de la France. Cette remise en cause touche deux points. Elle conteste d'une part l'organisation géopolitique de l'Italie, Garibaldi affirmant lutter pour l'unité de la péninsule en allant jusqu'à Rome. Il veut donc voir la disparition du Royaume des Deux-Siciles et des Etats Pontificaux. Ceci ne peut que susciter des débats en France, le traité de Zurich ayant été accepté par Napoléon III. Par là même, les choix italiens de l'Empereur et leurs conséquences font à nouveau l'objet de discussions. D'autre part la question de la légitimité des pouvoirs est à nouveau posée. En effet, par son action, Garibaldi oppose la volonté populaire incarnée par ses volontaires et les foules soulevées qu'il vient soutenir aux pouvoirs légaux des Etats signataires du traité de Zurich. La question de l'origine du pouvoir étant récurrente dans le débat français et ravivée depuis l'introduction du suffrage universel en 1848 ne peut manquer d'être à nouveau posée dans l'hexagone à cette occasion. Il est donc logique que Garibaldi fasse énormément parler de lui en France à partir du moment où il pose le pied en Sicile.

Son action suscite une véritable mobilisation qui se donne à lire entre autre dans les nombreux textes qui sont publiés à cette occasion. Il convient, dans un premier temps, d'étudier qui écrit sur Garibaldi pour voir dans quelles logiques s'inscrivent ces textes.

Nous avons analysé tous les textes publiés sur Garibaldi depuis le début de son expédition et jusqu'à la mort de Cavour qui marque la fin de la période que nous prenons ici en considération. Nous analysons donc tous les écrits publiés au cœur même de son expédition et ceux y étant consacrés après son retrait momentané de la scène politique sur son île de Caprera après qu'il ait accepté de remettre les territoires qu'il avait conquis à Victor-Emmanuel II suite à l'entrevue de Teano. Ces textes présentent une très grande diversité, tant dans la nature de leurs auteurs que dans leurs formes.





Le graphique ci-dessus montre l'intérêt que suscite en France l'expédition de Garibaldi : la diversité des auteurs lui dédiant un texte montre une double volonté qui consiste à la fois à répondre à la demande publique et à participer aux débats que son action ne manque pas de susciter.

L'écrasante majorité de ces textes, au-delà de la diversité de leurs auteurs, présente une vision positive de Garibaldi. En effet, seuls les textes dus à des auteurs que nous avons classés sous la rubrique « polémistes » émettent des réserves ou des critiques quant à son action. Au contraire, les textes dus aux auteurs classés sous les autres catégories participent à un processus d'héroïsation du personnage : il est présenté comme la figure emblématique de valeurs politiques dont nous définirons les contours lorsque nous analyserons les contenus de ces textes. Cet aspect emblématique pousse les auteurs à le décrire comme un être exceptionnel à donner en exemple à l'admiration des foules. Mais ce processus d'héroïsation prend des formes variées. Elles s'expliquent par la diversité des publics auxquels ces textes s'adressent et par les diversités des positions politiques et sociales de leurs auteurs.

Les textes les plus riches à analyser quant à leurs contenus sont ceux dus aux « écrivains et journalistes ». Nous avons classé dans la même catégorie les journalistes et les écrivains pour deux raisons. D'une part parce qu'il s'agit de professionnels de l'écriture, qui tentent par leurs textes d'orienter le débat public. D'autre part parce que leurs textes concernant Garibaldi présentent nombre de points communs permettant de les analyser ensembles.

Ces textes sont de deux sortes. On trouve d'une part des textes de considérations politiques générales qui trouvent à s'exprimer par des jugements sur l'œuvre de Garibaldi. Il s'agit des considérations écrites à chaud par Georges Sand sur l'entreprise Garibaldienne et de la biographie due à la plume de Juliette Adam. C'est également le cas de la brève biographie publiée par les journalistes Taxile Delord et Louis Jourdan, deux des principaux collaborateurs du journal *Le Siècle* qui représente dans la presse française les tendances démocratiques<sup>74</sup>. On peut classer dans la même catégorie le dialogue imaginaire de Charles Bataille entre lui-même et un vieux noble fidèle aux principes légitimistes qu'il sent remis en cause par l'expédition en Sicile. La diversité de ces textes (biographie, essai, dialogue) témoigne de la volonté de s'adresser au plus large public possible.

---

<sup>74</sup> Christophe Charle, *Le siècle de la presse*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 96

On trouve d'autre part des textes dus à des auteurs ayant suivi Garibaldi durant son expédition et qui livrent à leur retour un témoignage. Ces témoignages sont à leur tour à diviser en deux catégories. La majorité de ces textes correspond à des récits rédigés par des auteurs ayant « couvert » l'expédition du Héros des Deux Mondes. Les écrits d'Alexandre Dumas, de Louise Colet, de Maxime du Camp, de Marc Monnier et de Charles de la Varenne sont à ranger dans cette catégorie. Ces textes entendent livrer une description des faits dont leurs auteurs ont été les témoins. De plus ils comportent des jugements sur la politique italienne qui permettent de dessiner des préférences dans le champ politique hexagonal : ce qui se joue en Italie est en effet vu par tous ces textes comme un affrontement entre forces réactionnaires et forces progressistes dépassant le cadre de la seule péninsule. Tous les auteurs que nous venons de citer incarnent, à l'exception de Charles de la Varenne, des tendances politiques libérales, de l'orléanisme conservateur de Maxime du Camp à la revendication d'une république modérée prônée par Georges Sand ou Alexandre Dumas. Ces textes sont donc un reflet des options politiques qu'ils défendent plus généralement et sont souvent pour eux une occasion de critiquer en creux le régime de Napoléon III, accusé de vouloir entraver l'action de leur héros.

On compte parmi ces témoignages deux textes qui ne sont pas de simples comptes-rendus de choses vues par des reporters mais de choses vécues par des volontaires engagés dans l'expédition conduite par Garibaldi. Ce dernier a pu en effet compter sur l'engagement de volontaires Français qui l'ont rejoint au cours de son expédition dans le Royaume des Deux-Siciles<sup>75</sup>. Or de façon très significative, les seuls volontaires livrant un témoignage au retour de l'expédition sont deux journalistes. Il s'agit de Clément Caraguel et d'Emile Maison. Le premier est un collaborateur du *Siècle*<sup>76</sup>, le second écrit régulièrement dans *l'Opinion nationale*<sup>77</sup> et témoigne d'une sensibilité républicaine. Que des journalistes s'engagent aux côtés de Garibaldi non pas comme simples témoins mais comme combattants est révélateur de l'aspect politique du métier de journaliste au XIX<sup>ème</sup> siècle : le journalisme est en effet alors une forme d'engagement. Le métier ne consiste pas seulement à livrer des informations, mais à « être un guide de l'opinion, le dénonciateur des injustices<sup>78</sup> ». Cet aspect politique du métier de journaliste ressort clairement dans ces deux livres. Leurs auteurs, en revendiquant de façon plus ou moins explicite leur engagement républicain,

---

<sup>75</sup> Sur ce sujet, cf. Ferdinand Boyer, « Les volontaires français avec Garibaldi en 1860 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1960/4, T. 7, pp.123-148

<sup>76</sup> D'après la notice que lui consacre le *Dictionnaire universel des contemporains*, op. cit., édition 1880

<sup>77</sup> Ferdinand Boyer, « Les volontaires français avec Garibaldi en 1860 », op. cit., p. 147

<sup>78</sup> Claire Blandin, « Journalistes », in C. Delporte, J.-Y. Mollier et J.F. Sirinelli, *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, 2010, p.467



entendent souligner qu'ils poursuivent leur combat en dehors de la France où le combat politique est en sommeil du fait de la mainmise impériale. Ils vont donc lutter à l'extérieur pour défendre un ensemble de valeurs qu'ils entendent promouvoir à l'intérieur. Ces textes présentent un grand nombre de points communs avec ceux des témoignages des autres auteurs et nous renseignent donc davantage sur l'engagement politique des écrivains et journalistes en général qu'ils ne nous livrent les motivations profondes des volontaires en particulier.

Un autre point à noter sur l'ensemble des textes dus à des écrivains ou des journalistes est leur aspect mondain : l'expédition des Mille faisant la une de l'actualité, il convenait « d'en être » : ces livres écrits au retour de l'expédition ont aussi pour but de montrer que leurs auteurs en ont fait partie. Témoigner sur Garibaldi est donc aussi une façon de se mettre en valeur. Ceci prouve l'importance médiatique de cette expédition dont on cherche à capter sur soi une partie du rayonnement.

Enfin ces textes entendent répondre à une demande d'exotisme de la part du public. Au-delà des jugements politiques et des aspects mondains que nous avons signalés, presque tous comprennent par incise des descriptions des lieux remarquables par lesquels passe l'expédition garibaldienne. Les stéréotypes d'un sud archaïque plus proche de la nature primitive que de la civilisation, laissé en dehors de l'histoire par les Bourbons se retrouvent souvent dans ces écrits<sup>79</sup>. Par là même ils placent le lecteur dans un décor attendu qui permet de renforcer la crédibilité de leurs analyses. Cet aspect mondain et stéréotypé se trouve confirmé par le livre du peintre Durand-Brager. On y trouve peu de jugements politiques, et beaucoup de descriptions pittoresques. Il renforce par son existence les analyses que nous venons de développer.

Un second type d'auteur mis en avant par notre graphique procède à l'héroïsation de Garibaldi : il s'agit des auteurs de poèmes. L'intérêt de ces textes ne réside pas dans leur qualité littéraire mais dans le fait qu'ils présentent dans leurs thématiques des points communs avec les textes des écrivains et journalistes, ce qui prouve une circulation de ces thématiques entre des mondes qui n'appartiennent pas aux mêmes catégories sociales et culturelles. Ces auteurs écrivent tous, excepté l'un d'entre eux, des textes favorables à Garibaldi. Le même vocabulaire revient sans cesse. Il est qualifié de « héros sublime », de « libérateur » etc. Ces textes ont tous pour but de présenter Garibaldi sous les traits d'un héros. Ils sont souvent les

---

<sup>79</sup> Sur la création et la diffusion de ces stéréotypes, cf. Nelson Moe, *Un paradiso abitato da diavoli. Identità nazionale e immagini del mezzogiorno*, Naples, L'ancora del Mediterraneo, 2004, 376p.

seuls textes publiés par leurs auteurs au cours de leur existence. Ils témoignent d'une ferveur populaire à l'endroit de Garibaldi, rendant compte dans la sphère publique du soutien populaire que révèle les lettres privées qu'il reçoit<sup>80</sup> ou que suggère Georges Sand lorsqu'elle décrit l'intérieur d'une maison d'humbles montagnards des Cévennes dans laquelle le portrait de Garibaldi est présent au milieu de figures de saints<sup>81</sup>. Cet ancrage populaire de Garibaldi dont témoignent ces poèmes semble être surtout le fait de militants politiques issus du monde du travail manuel. Adolphe Gérard<sup>82</sup>, l'un des seuls auteurs connu de ces textes, est un teinturier, exilé après le coup d'Etat de 1851 jusqu'en 1860, année de son retour en France<sup>83</sup>. Dans le même ordre d'idée, Pierre Dupont fait signaler sous son nom dans le petit poème qu'il publie qu'il est un « ouvrier typographe »<sup>84</sup> tout comme Victor Prost qui indique qu'il est un « ouvrier tisseur »<sup>85</sup>. De surcroît ces textes sont publiés à compte d'auteur. Il s'agit donc d'une action militante visant à diffuser l'image du héros qu'on soutien.

Les seuls textes à lutter contre le processus d'héroïsation de Garibaldi sont ceux dus aux polémistes. Ces textes sont variés quant à leur forme et à leurs contenus. On peut en distinguer trois types : d'une part des pamphlets et des tentatives d'analyses dus à des auteurs hostiles à l'entreprise garibaldienne et issus des branches conservatrices du spectre politique; d'autre part des brochures en défense de Garibaldi et qui semblent répondre aux textes hostiles dont nous venons de parler. Le point commun de ces textes est qu'ils ne sont pas dus à des auteurs connus ou reconnus mais à des personnes qui interviennent dans le débat autour de Garibaldi par conviction politique ou par compétence professionnelle. Le texte le plus sérieux est du à un diplomate : ce dernier prend la plume pour exprimer son hostilité à l'expédition des Mille et à ses conséquences fort de son expérience professionnelle. Trois autres textes sont dus à des publicistes qui écrivent sur une foule de sujet en exprimant des points de vue politiques. Les trois derniers sont dus à des auteurs anonymes. La diversité de ces textes quant à leurs formes et à leurs auteurs est ici aussi un indice de l'importance accordée à l'entreprise Garibaldienne par rapport à laquelle on tente d'entretenir un lectorat diversifié.

---

<sup>80</sup> Cf. Jérôme Grévy, *Garibaldi*, Paris, Presses de sciences po, 2001, pp. 125-130

<sup>81</sup> Georges Sand, *Garibaldi*, Paris, Librairie nouvelle, 1860, p. 8

<sup>82</sup> Adolphe Gérard, *La Sicile et la prise de Palerme. Odes dédiées au général Garibaldi*, Paris, Garousse et Castel, 16p.

<sup>83</sup> Cf. article « Adolphe Gérard » *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, CD-Rom, éditions de l'atelier

<sup>84</sup> Pierre Dupont, *Sicilienne, à Garibaldi. Chant rustique*, Paris, 1860, 4p.

<sup>85</sup> Victor Prost, *Chant à Garibaldi*, Lyon, 1861, 1 p.

A côté des textes publiés sur Garibaldi au moment de l'expédition des Mille et dont nous venons de parler sont publiées des traductions de ses mémoires. On en compte deux : la première est due aux bons soins d'Alexandre Dumas<sup>86</sup>, la deuxième à ceux de Camille Leynadier et d'Alfred d'Aunay<sup>87</sup>. Lucy Riall a montré dans son étude sur Garibaldi qu'il ne faut pas chercher à trouver la vérité des faits évoqués dans ces mémoires, les traducteurs les ayant en partie réécrites et complétées : le manuscrit original de Garibaldi s'arrête en 1848, alors que le texte de Dumas va jusqu'en 1860. De plus ces textes reprennent nombre de stéréotypes diffusés par ailleurs sur le personnage et l'inscrivent dans une trame romanesque. Ils témoignent surtout de l'attente du public qu'on veut satisfaire immédiatement et des options politiques des auteurs les proposant au public français<sup>88</sup>. Le cas d'Alexandre Dumas est intéressant à plus d'un titre : s'il est un écrivain reconnu au moment où il propose ce texte au public français, il est alors un volontaire engagé auprès de Garibaldi et dirige, pour trois ans, un journal à Naples : il synthétise en sa personne tous les différents types d'acteurs publiant des textes sur Garibaldi au moment de l'expédition des Mille et confirme par sa personne le traitement que nous avons fait des textes des autres auteurs. Les mémoires proposées par Camille Leynadier et Alfred d'Aunay présentent quant à elles l'intérêt d'être accompagnées d'une riche iconographie permettant d'analyser certaines images circulant alors sur Garibaldi. Nous étudierons ces mémoires de concert avec les autres textes, puisqu'elles s'inscrivent dans le même contexte politique et éditorial.

## 2- Caractéristiques du discours dominant sur Garibaldi

L'ensemble des textes que nous venons d'énumérer développent deux thématiques essentielles : ils soulignent d'une part l'aspect religieux de l'entreprise garibaldienne ; d'autre part ils dessinent les contours d'une contre-société démocratique à opposer aux valeurs dominantes incarnées par les pouvoirs en place sur le continent. Si les textes pro-garibaldi soulignent à l'envie la légitimité de la lutte dans les Deux-Siciles, aucun texte parmi ceux rédigés par les détracteurs de l'expédition ne vient défendre l'existence du royaume de Naples et la dynastie des Bourbons. Le débat se fait surtout autour de la question religieuse. Cette

---

<sup>86</sup> Alexandre Dumas, *Mémoires de Garibaldi*, Michel Lévy frère, 2 volumes, vol. 1 1861, 312p. et vol. 2 1862, 268p.

<sup>87</sup> Camille Leynadier, *Mémoires authentiques sur Garibaldi mis en ordre par Camille Leynadier, précédés d'un Précis historique et d'un appel aux amis de l'indépendance italienne par Clémence Robert*, Paris, Fayard, 1860, II-495p.

<sup>88</sup> Cf. Lucy Riall, *Garibaldi, l'invenzione di un eroe*, op. cit. pp. 313-320

tendance se renforce au fur et à mesure de l'avancée de Garibaldi qui n'entend pas à l'origine s'arrêter à Naples mais qui souhaite aller jusqu'aux Etats pontificaux, comme le suggère le cri de ralliement de ses troupes : « Rome et Victor-Emmanuel ». C'est donc par la question religieuse qu'il convient de débiter l'analyse textuelle des documents que nous étudions.

La question religieuse telle qu'elle est développée dans les textes favorables à l'expédition entreprise par Garibaldi s'inscrit dans la tradition anticléricale de critique des institutions religieuses accusées d'avoir dévoyé le message évangélique en se rangeant du côté des pouvoirs forts qui oppriment le peuple en échange de positions d'influence en ce bas monde. Le poème d'Edouard Atgier intitulé *Garibaldi, le flibustier*<sup>89</sup> souligne avec force cette idée et révèle le fait qu'elle est diffusée au sein des classes populaires urbaines auquel il s'adresse. Le titre est significatif. Garibaldi est en effet qualifié de flibustier par toute la presse catholique et conservatrice du temps. L'auteur reprend ce qualificatif pour montrer à quel point il est mal fondé.

« A les en croire, ils sont au mieux avec le ciel,  
Hélas ! et que font-ils ? leur vie est un blasphème,  
Au nom d'un dieu d'amour, ils lancent l'anathème  
A tout homme au cœur noble, aux instincts généreux,  
Qui croit en l'Eternel et NE CROIT PAS EN EUX<sup>90</sup>. »

Caractéristique des textes du temps parlant de religion et issus des familles politiques de gauche<sup>91</sup>, ce poème ne revendique pas un athéisme militant. Au contraire, son auteur s'affirme comme un vrai croyant, opposant sa pratique à celle des institutions ecclésiastiques accusées de professer de fait une fausse religion.

« Tenez, il faut cesser votre trafic infâme.  
Ne parlez plus du ciel, d'éternité de l'âme,  
Tout cela c'est mensonge et profanations ;  
Votre masque est tombé, vos machinations  
Aujourd'hui n'ont plus cours ; détestables Protées,  
Nous savons votre nom : vous êtes des ATHEES !  
A quoi bon grimacer tant de signes de croix,  
Mettre tant d'eau bénite à vos fronts et vos doigts ?  
La morale du Christ au fond vous exaspère ;  
Elle proscrit le sang, la haine et la colère<sup>92</sup>. »

---

<sup>89</sup> Edouard Atgier, *Garibaldi, le flibustier*, La Rochelle, 8p.

<sup>90</sup> Id., p. 3

<sup>91</sup> Philippe Boutry, "La gauche et la religion", in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, op.cit., p317-341

<sup>92</sup> Edouard Atgier, *Garibaldi, le flibustier*, pp.4-5

Garibaldi est l'outil par excellence servant à critiquer l'Eglise. En se rangeant du côté des Bourbons et en attaquant toutes ses initiatives, l'Eglise montre qu'elle est du côté des pouvoirs forts, contre les humbles que représente Garibaldi. Elle n'est soucieuse que d'intérêts matériels, dévoyant ainsi le message évangélique dont elle ne se préoccupe pas. Cette idée est affirmée avec force dans un parallèle saisissant qu'opère l'auteur entre Garibaldi et le Christ.

« Jésus était plus grand que tous les rois du monde ;  
Et tandis qu'il pouvait par droit d'hérédité  
Etre de l'univers le maître redouté,  
Son grand cœur dédaigna, dans sa vertu suprême,  
L'éphémère splendeur qu'on prête au diadème.  
Il n'édicta jamais ni décret, ni firmans,  
N'exigea, ni donna d'inutiles serments ;  
Aux pauvres affligés il consacra sa vie.  
Sa gloire, ô potentats ! en est-elle amoindrie ?  
Soldat et citoyen, brave Garibaldi,  
Les Barabbas du jour t'ont appelé bandit ;  
Ce sont eux qui jadis accusaient d'imposture  
Le Christ, et sur son nom jetaient leur bave impure,  
Et, pleurant leurs faux dieux croulant sous l'homme fort,  
A mort, s'écriaient-ils, le criminel ! à mort !  
Oh ! que j'aime à te voir, mon héros magnanime,  
Noblement imiter cette auguste victime :  
Repousser des honneurs le dangereux encens,  
Qui cause le vertige et pervertit les sens,  
Et donner chaque jour à la cause sacrée,  
Qui fut celle du Christ, ton sang et ton épée<sup>93</sup>. »

L'institution ecclésiastique est présentée ici comme n'ayant aucun souci spirituel et ne visant qu'à légitimer un ordre social et politique injuste, en contradiction avec les enseignements du Christ, présenté comme un révolutionnaire, un précurseur du socialisme s'étant toujours rangé du côté des humbles. Garibaldi qui remet en cause, dans le royaume des Deux-Siciles, cet ordre politique et social est fidèle à la pureté du message évangélique originel. A une institution périmée qui se sert de ses positions pour asseoir sa richesse et sa domination il oppose par son action la sincérité d'un engagement libérateur auquel il confère une aura sacrée. Cette exaltation de Garibaldi est donc une claire critique des institutions catholiques et indirectement de l'Empire qui s'appuie sur elles. La question religieuse qui fait

---

<sup>93</sup> Id., pp. 7-8

débat depuis 1848 est toujours vive, et l'expédition de Garibaldi est l'occasion de la maintenir sur le devant de la scène.

Les auteurs qui adoptent ces thématiques entendent souligner qu'aucun idéal n'est défendu par l'institution catholique et donc par les défenseurs des Etats du Pape menacés par l'avancée garibaldienne. Pour étayer cette argumentation, la figure de Garibaldi est opposée dans plusieurs textes à celle du général Lamoricière qui vient en tant que volontaire défendre les Etats du Pape en 1860 contre les menaces qui pesaient sur eux.

Lamoricière bénéficie à cette date d'un large soutien auprès des catholiques. La mobilisation des volontaires qu'il dirige et qui à court terme deviendront les zouaves pontificaux s'accompagne d'une campagne de presse en sa faveur. Différentes brochures dues à des auteurs catholiques l'évoquent pour souligner la sincérité de son engagement. Or plusieurs de ces textes mettent en parallèle sa figure avec celle de Garibaldi<sup>94</sup>. Cette mise en parallèle entre les deux hommes s'explique aisément : tous deux sont des volontaires disant agir par désintéret au nom d'une cause dépassant leur simple personne. Délégitimer Garibaldi permet de rehausser par opposition les mérites de Lamoricière et le bien-fondé de la cause qu'il défend. Garibaldi est présenté dans ces textes comme un ambitieux sans principe qui n'hésite pas à lutter au nom d'une monarchie, celle de Savoie, alors qu'il se dit républicain. Son intervention dans le Royaume des Deux Siciles n'a pour but que de faire parler de lui en lui garantissant un succès facile, sûr qu'il est de la victoire du fait du soutien des troupes de Victor-Emmanuel II. En effet, les auteurs de ces brochures présentent Garibaldi, Cavour et Victor-Emmanuel comme partageant les mêmes objectifs. Les tensions entre eux sont présentées comme des mises en scènes visant à faire accepter par les différentes diplomaties européennes ce qui se joue sur le sol de la péninsule. Ainsi, lorsque Garibaldi affirme vouloir aller jusqu'à Rome, il le fait dans un simple but tactique : permettre aux troupes piémontaises d'avoir un prétexte pour intervenir dans les Etats du Pape en faisant mine de vouloir stopper son avancée et réaliser de fait à cette occasion l'unité du nord et du sud de la péninsule sous le sceptre de Victor-Emmanuel II. Il n'aurait à lui seul jamais eu le courage de mener à bien la lutte contre le général Lamoricière et ne s'y engage que parce qu'il sait que ce dernier va être conduit à lutter sur deux fronts. Par conséquent la gloire de Garibaldi est totalement imméritée. Son seul talent est médiatique : il sait faire « battre les grosses caisses de la publicité<sup>95</sup> » qui transforment en épopée héroïque ce qui n'est que la vulgaire action d'un

---

<sup>94</sup> Cf. P. François M. Le Luyer-Morvan, *La Moricière et Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, 16 p. et *Halte-là, Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, 16p.

<sup>95</sup> *Halte-là Garibaldi*, op. cit., p.3

« chef de bandes soudoyées »<sup>96</sup>. Lamoricière au contraire lutte pour une Cause à laquelle il croit sincèrement. La preuve en est que son combat est perdu d'avance : de simples troupes de volontaires ne peuvent triompher contre les troupes coalisées des volontaires garibaldiens alliés de fait aux troupes régulières de Victor-Emmanuel. Pourtant, il n'hésite pas à sacrifier sa renommée de soldat pour défendre la cause qu'il croit juste, celle de la papauté.

« Comme soldat, plus il risque, plus son rôle est noble et plus, peut-être, il sera glorieux.

Comme homme, le vrai courage et la vraie dignité consistent moins à afficher une banale fanfaronnade d'indépendance personnelle qu'à s'élever au-dessus des criaileries des partis, pour mettre son dévouement au service d'une idée, d'un principe plus ou moins compromis.<sup>97</sup> »

Ainsi pour l'opinion catholique telle que la donnent à lire ces brochures, Lamoricière incarne le vrai courage désintéressé à opposer à l'ambition vulgaire de Garibaldi qui ne défend en Italie aucun idéal mais qui cherche uniquement à promouvoir son ambition personnelle.

C'est contre ce type d'interprétation que s'insurgent les auteurs favorables à Garibaldi. Ils renversent le propos et entendent souligner qu'au contraire, seul Garibaldi incarne un héros désintéressé luttant pour une noble cause, contrairement à Lamoricière. Cette idée est développée notamment dans la brochure anonyme intitulée *Deux ambitions ou Lamoricière et Garibaldi*<sup>98</sup>. L'auteur y retrace le parcours du général Lamoricière. Il y est présenté comme un homme qui au début de sa carrière et malgré les préjugés de sa caste était un libéral convaincu, partisan de la monarchie constitutionnelle en 1830 et qui sut rallier en 1848 une république conservatrice. Le texte décrit un individu qui avait de fermes principes le conduisant à s'opposer au coup d'Etat du 2 décembre, ce qui lui valu d'être emprisonné puis exilé. Sa carrière militaire fut alors brisée. A partir de ce moment, il n'a plus qu'une ambition : prendre une revanche, lui permettant de reconquérir un prestige social que ses prises de positions politiques lui ont fait perdre. C'est dans ce contexte précis que la cause de la papauté s'ouvre à lui. Il ne s'engage pas dans la défense de cette cause par conviction mais par ambition. En effet, pense-t-il, la cause de la papauté est une cause transnationale pouvant intéresser potentiellement tous les catholiques et donc susceptible de lui valoir un immense prestige. Lui qui fut un libéral au début de son parcours politique abandonne donc ses idées

---

<sup>96</sup> Id.

<sup>97</sup> . François M. Le Luyer-Morvan, *La Moricière et Garibaldi*, op. cit. p. 11

<sup>98</sup> *Deux ambitions ou Lamoricière et Garibaldi*, Lyon, 1860, 15p.

premières. Il est présenté comme un archétype de ce qu'est devenue l'institution catholique : un repère d'ambitieux assoiffés de gloire et de pouvoir et n'ayant aucun idéal sincère à défendre. A l'opposée, le texte décrit la figure d'un Garibaldi comparé aux héros de l'antiquité, mu par un idéal sincère de liberté et prêt à tout lui sacrifier pourvu que la cause qu'il défend avance.

« Ainsi un homme, voué dès sa jeunesse à la cause de l'indépendance, et faisant son idée fixe de la liberté de l'Italie, combat sans relâche pour elle, lui sacrifie son repos, sa fortune, lui prodigue son sang, ses fatigues, risque sa vie mille fois pour elle, et n'ambitionne et ne retire de tout ce dévouement ni richesse, ni grandeur, ni la place la plus humble, mais, son épée posée, quand elle ne peut absolument plus servir à la cause qu'il sert, va cultiver un champ dans la retraite et la simplicité, l'occasion renaissant, quitte sa retraite, s'élanche de nouveau dans les périls, au secours des opprimés, et va chercher de nouveaux dangers, fatigues, combats, s'exposant au plomb qui a tué Murat. C'est le dévouement idéal, c'est le désintéressement, la religion du devoir et de la juste cause, le patriotisme sincère, et la simplicité et la pureté des mœurs antiques, ou il n'y en a point au monde. Et voilà cet homme que des gens appellent brigand, corsaire, pirate, forban, flibustier<sup>99</sup>. »

Cette citation montre bien que le texte est écrit contre les auteurs catholiques qui n'ont pas de mots assez durs pour disqualifier Garibaldi et qui chantent par opposition les louanges de Lamoricière dont ils ont fait leur champion. Ce type de polémique démontre que la mobilisation politique ne se limite pas à la seule participation en arme aux côtés de l'un ou de l'autre camps : elle est prolongée par une volonté de mobiliser l'opinion publique par l'intermédiaire d'une campagne de presse autour des questions italiennes. Garibaldi, tout comme Lamoricière à sa manière, ne suscite donc pas un intérêt pour ce qu'il est réellement mais pour les valeurs, ou l'absence de valeur, qu'on lui prête. Pour les auteurs pro-garibaldi, Lamoricière est l'incarnation des maux d'une l'Eglise réduite à n'être qu'une institution n'ayant plus qu'une ambition matérielle et se désintéressant totalement des idéaux qu'elle est censée porter. A l'opposé de cette religion morte qui ne se survit que pour maintenir l'institution qui l'incarne et qui appuie des pouvoirs oppressifs, les auteurs pro-garibaldiens que nous étudions opposent le modèle incarné par leur héros. Ce modèle défendu en Italie du Sud et soutenu par l'écrit par les auteurs que nous étudions est à usage interne dans la politique française. En effet, par l'exemple de l'action de Garibaldi et des idéaux qu'il défend, ces textes proposent des valeurs à mettre en avant dans le champ politique interne. Ils dessinent en effet l'image idéale d'une contre-société dans laquelle les hiérarchies ne sont pas

---

<sup>99</sup> Id., pp. 11-12



imposées par un pouvoir central fort mais acceptées par le corps social qui se les est donné. La description des particularités de l'armée des volontaires est souvent l'occasion d'en souligner l'originalité : elle donne à lire le projet de société qu'elle défend. Ainsi Maxime du Camp décrit de la manière suivante l'armée garibaldienne :

« On commandait sans peine et sans peine on obéissait, car tous, officiers et soldats, étaient animés du même esprit et marchaient d'un commun accord vers un but connu d'avance, l'affranchissement de l'Italie. [...] Une seule fois j'ai vu un officier s'oublier à ce point qu'il frappa un de ses soldats au visage ; le soldat, très pâle et faisant manifestement un effort pour se contenir, lui dit : “ je suis un homme libre ; vous n'avez pas le droit de me frapper, quoi que je vous reconnaisse pour mon supérieur ; vous-même, vous avez des supérieurs, et ce sont eux qui me feront rendre justice”. Le soldat fit en effet sa plainte au chef direct de l'officier, qui fut mis aux arrêts et courut grand risque d'être cassé.»<sup>100</sup>

Ce texte oppose aux armées régulières des Etats constitués l'armée des volontaires de Garibaldi. Il sous-entend que les armées régulières reproduisent dans leurs rangs les divisions sociales qui existent au sein de la société. L'élite militaire y est composée de membres issus des classes dirigeantes de la société et dont la morgue se donne à lire dans le moindre de leurs comportements. Elles attendent une obéissance aveugle de la part des simples soldats non par adhésion aux valeurs pour lesquelles ils sont censés combattre mais comme témoignage de la soumission à l'ordre social qu'elles incarnent. Le soldat dans ces cadres n'a pas à réfléchir mais à obéir. Au contraire, l'armée des volontaires est décrite comme une armée d'égaux, composée de citoyens libres ayant fait le choix de partir combattre au nom d'un idéal commun porté par Garibaldi. Les comportements de la hiérarchie qui viendraient à traduire le sentiment d'une inégalité de dignité dans la valeur humaine des membres de cette armée sont perçus comme une trahison de l'idéal défendu par ses volontaires et sont donc jugés comme inacceptables. La place dans la hiérarchie résulte donc dans cette armée d'un accord sur les capacités du commandant et non d'une position sociale qui justifierait un grade quelconque. Le pouvoir est donc le fruit d'un contrat et peut être à tout moment remis en cause si l'une des deux parties n'en respecte pas les termes. L'égalité est la valeur qui fonde cette armée, prélude à l'égalité qui devra régner dans la société civile ultérieurement. Il s'agit donc d'une armée régie selon des principes démocratiques : c'est au nom d'idéaux démocratiques que les volontaires s'engagent. Ceci a une conséquence : le désordre apparent de l'armée en campagne. Clément Caraguel écrit dans son témoignage :

---

<sup>100</sup> Maxime Du Camp, *Expédition des Deux-Siciles, souvenirs personnels*, Edizioni parallelo, Reggio Calabria, 1978, pp. 275-276

« On aurait grand tort de s’imaginer que nous marchions en colonnes, chefs et musique en tête, fourgons et ambulances en arrière. Rien ne ressemblerait moins à la vérité. A part l’élite de quelques divisions dont la marche était à peu près régulière, le reste allait à la débandade, dans un pays sauvage, à travers des ravins et des défilés où quelques centaines d’hommes déterminés auraient pu nous arrêter à chaque pas. L’armée ne marchait pas, elle se précipitait comme un torrent. Figurez-vous une avalanche obéissant à une irrésistible force d’impulsion, roulant, bondissant, franchissant tous les obstacles. Dans cette furie de marche, nous avons oublié la faim, la soif, le repos, le sommeil, tous les besoins de la nature. <sup>101</sup> »

L’absence d’ordre dans les rangs témoigne de l’égalité entre les membres de cette armée : personne n’en est à la tête et on n’attend pas la victoire du respect de la hiérarchie mais de l’enthousiasme portant ces combattants qui luttent pour la défense de la cause à laquelle ils adhèrent. Cette organisation démocratique de l’armée, reflet dans le domaine militaire de la société civile qu’on entend promouvoir, ne peut qu’amener le succès. La description de cette armée comparée à un torrent en crue que rien ne peut arrêter indique cette idée. Le désordre apparent qui règne dans l’armée de Garibaldi telle qu’elle est ici décrite est la résultante des valeurs pour lesquelles tous les volontaires se sont engagés.

Les mémoires de Garibaldi proposés par Camille Leynadier reprennent ce type de discours en l’accompagnant d’images. Bien que le texte fasse référence à la guerre de 1859, il est rédigé et publié au cours de l’expédition des Mille, et l’auteur explique très clairement dans son introduction que la campagne de 1859 est un prélude à l’expédition : par conséquent, les mêmes valeurs et les mêmes modalités d’action sont présentes dans les deux séquences. L’image suivante tirée de ce livre et décrivant un combat illustre cette idée <sup>102</sup> : l’armée autrichienne, en tenue militaire, y est représentée en rang alors que les troupes de Garibaldi sont représentées en mouvement, enthousiastes, prêtes à escalader une barricade sous le feu ennemi, en bravant le danger. Garibaldi est le premier à arriver au sommet de la barricade : il mène ses hommes par son exemple, par sa fougue, par son courage. Il est à leur tête pour cette seule raison.

---

<sup>101</sup> Clément Caraguel, *Souvenirs et aventures d’un volontaire de Garibaldi*, Paris, G. Paetz, 1861, vol. 1, pp. 119-120

<sup>102</sup> Camille Leynadier, *Mémoires authentiques sur Garibaldi*, op. cit., p. 421



Le combat engagé par Garibaldi dans le royaume des Deux-Siciles n'est pas présenté comme intéressant les seuls italiens. Ce qui se joue en Italie est en effet présenté et perçu comme une lutte opposant à l'échelle du continent les forces opposées aux principes nouveaux nés de la Révolution de 1789 et les forces progressistes les ayant adoptées. La Révolution avait posé le principe de la souveraineté de la nation : le pouvoir n'est légitime que s'il a l'aval de la nation. Au contraire les forces opposées aux principes révolutionnaires et victorieuses de la France révolutionnaire en 1815 avaient mises en avant lors du congrès de Vienne le double principe de la légitimité dynastique et de l'ordre européen. C'est sur cette base que la carte des Etats du continent avait été dessinée, passant outre les éventuels désirs ou oppositions des populations concernées. Ainsi la carte des Etats européens est perçue par les partisans des principes révolutionnaires comme opposée à ces derniers. La remettre en cause, dans n'importe quelle partie du continent, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, contribue à faire avancer la cause révolutionnaire sur tout le continent.

Dans le cas de l'Italie, permettre son unité en remettant en cause sa division en divers Etats est donc perçu comme une lutte faisant avancer les principes révolutionnaires par la mise en avant d'une cause nationale permettant la manifestation du principe des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les volontaires de Garibaldi sont donc originaires de différentes parties du continent européen, et principalement de zones dans lesquelles les minorités nationales n'ont pas accès à l'indépendance. Ils s'engagent pour poursuivre là où la situation politique le permet un combat qui concerne tous les partisans des principes nouveaux, quelque soit leur origine. Nombreux sont par conséquent les textes qui présentent

l'aspect internationaliste des volontaires garibaldiens, à l'instar du témoignage suivant d'Emile Maison :

« Notre transport est un nouveau Babel : Italiens, Anglais, Espagnols, Allemands, voire même un jeune Monténégrin, ancien officier de cavalerie dans l'armée russe, [...]. [Ils] n'expriment qu'un seul sentiment en vingt dialectes différents. Cette réunion d'hommes de tous pays prouve bien que ce n'est pas seulement la cause de l'Italie que nous allons défendre, mais la cause de la liberté elle-même, qui intéresse tous les hommes et toutes les nations<sup>103</sup>. »

Ces militants politiques s'engagent dans l'espoir que par un effet de domino la remise en cause de l'ordre de Vienne dans une partie du continent permettra une modernisation de la vie politique sur l'ensemble du continent grâce à une redéfinition des bases de la légitimité politique dans tous les Etats européens.

Ceci explique que tous les textes des témoins de l'expédition de Garibaldi soulignent à l'envie ce qu'ils présentent comme l'arriération politique, culturelle et sociale du royaume des Deux-Siciles. Son arriération est perçue comme le résultat du maintien d'un ordre politique fondant sa légitimité sur des principes prérévolutionnaires. Le royaume est en effet décrit comme ayant une population misérable contrôlée par une police violente, n'hésitant pas à pratiquer le crime, et maintenue volontairement dans l'ignorance par le pouvoir afin de lui faire accepter son sort. Seule une religion superstitieuse apporte à ces populations misérables une certaine consolation. Elle contribue cependant à les maintenir dans un état d'asservissement<sup>104</sup>. Ce portrait noir de la situation du sud de la péninsule est présenté comme le reflet de l'ordre ancien prérévolutionnaire, porté jusqu'à la caricature par la dynastie des Bourbons et soutenu par l'ordre de Vienne. Il contribue à légitimer d'autant plus l'expédition de Garibaldi et les principes qui la guide. Le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes ne pourra qu'amener des progrès en Italie du sud par une amélioration de la situation sociale des populations et par une hausse de leur vie morale par une politique éducative active, préambule indispensable à une vie politique libre dans laquelle les choix des citoyens sont éclairés par la connaissance. Les textes concernant l'expédition de Garibaldi sont donc l'occasion de souligner les principes politiques censés guider son action. A travers lui, il s'agit de promouvoir ces principes en France même.

---

<sup>103</sup> Emile Maison, *Journal d'un volontaire de Garibaldi*, op. cit., pp. 5-6

<sup>104</sup> Cette vision est particulièrement présente dans les ouvrages de Charles de la Varenne, Marc Monnier et Maxime du Camp.

Les auteurs favorables à son expédition laissent tous entendre que leur combat pour l'indépendance de l'Italie est la poursuite sous d'autres cieux du combat politique à mener en France mais suspendu par la mainmise du pouvoir impérial. Cet argument fait cependant problème puisque Napoléon III entend lui aussi remettre en cause l'ordre issu des traités de Vienne au nom du principe des nationalités. La figure de Garibaldi est utilisée par les auteurs le donnant en exemple pour se démarquer de la remise en cause impériale de l'organisation géopolitique du continent : l'Empereur se dit favorable au principe des nationalités mais étouffe les libertés en France et maintient des hiérarchies sociales perçues comme injustes. Il trahit donc le principe des nationalités hérité de la Révolution en le dissociant de la lutte pour les libertés. Au contraire Garibaldi, en promouvant des idéaux démocratiques comme nous l'avons précédemment analysé, témoigne par son action du lien existant entre cause nationale et libertés. Il démontre en quoi la défense des causes nationales par l'Empereur ne correspond pas aux attentes des parties les plus progressistes de l'opinion française. Cette mise en opposition de la figure de Napoléon III et de Garibaldi, pour implicite qu'elle soit, nous semble primordiale et explique l'importance des textes dédiés au Héros des Deux Mondes en France durant la courte période que nous prenons ici en considération.

Que le combat pour l'indépendance de l'Italie du Sud soit un prolongement du combat politique interne français est prouvé par l'insistance avec laquelle les textes des témoins soulignent le rôle primordial que les volontaires français sont censés avoir joué au cours de l'expédition. En effet, si l'armée de Garibaldi est présentée comme cosmopolite, les auteurs relatant son expédition soulignent tous que la part des Français fut importante. Significative à cet égard est la récurrence du récit du décès de Paul de Flotte (1817-1860). Ce dernier avait été élu député de Paris en 1850 dans les rangs les plus à gauche : il était en effet connu à cette date pour avoir été favorable aux journées insurrectionnelles en juin 1848 et pour avoir manifesté des sympathies pour le mouvement socialiste. Expulsé après le coup d'Etat du 2 décembre, il avait pu rentrer dès le courant de l'année 1852. Pendant 8 ans sous un nom d'emprunt, il avait travaillé pour les chemins de fer à la construction de tunnels et de viaducs, en suspendant son activité politique. En 1860, il s'engagea comme volontaire auprès de Garibaldi<sup>105</sup>. Nommé commandant du bataillon des volontaires français, il fut tué par les

---

<sup>105</sup> Notons au passage que sa biographie confirme ce que nous disions précédemment quant à la nature de l'engagement des volontaires de Garibaldi : il s'agit bien de militants politiques qui vont poursuivre ailleurs un combat politique momentanément suspendu dans l'Hexagone.

troupes des Bourbons au cours d'un combat en Calabre à la fin du mois d'août<sup>106</sup>. Clément Caraguel rend ainsi compte de son enterrement dans la localité de Solano :

« Nous sortîmes alors de l'Eglise, la larme à l'œil, après avoir confié à la terre les restes de ce chef héroïque, adoré de ses soldats, simple et grand comme un homme de Plutarque, et qui, dans sa courte campagne, avait eu surtout à cœur de porter haut, parmi les soldats de l'indépendance, l'honneur du nom français.

A quelles mains plus pures que les siennes pouvait-il être confié ? Nous le savions tous ; aussi n'était-ce pas seulement le soldat intrépide que nous pleurons ; mais encore celui qui, dans cette armée cosmopolite, personnifiait aux yeux de tous la grande France de la Révolution, la France sans reproche et sans peur<sup>107</sup>. »

Ce texte souligne bien l'idée selon laquelle les combattants français auprès de Garibaldi sont à la tête de la lutte et prêts à aller jusqu'au sacrifice suprême. La mort de de Flotte a une valeur d'exemplarité. Il est présenté comme l'incarnation de la vraie France, celle de la Révolution. Le sous-entendu est clair : le régime impérial auquel il était opposé ne représente pas la France mais est la négation de ce qui fonde son identité, qui plonge ses racines dans les innovations introduites par la révolution Française et que le régime impérial combat.

Cette place importante accordée dans les récits des témoins à l'action conduite par les Français dans l'expédition des Mille aboutit à faire de Garibaldi un combattant que la France peut revendiquer, ses principes étant partagés par de nombreux Français. Adolphe Gérard par exemple fait précéder son recueil de poèmes d'un petit texte introductif. Il y explique que Garibaldi défend la cause de « *l'impérissable justice, du droit des peuples, de la législation en harmonie avec l'humanité* », et qu'il compte de nombreux soutiens parmi ceux qui défendent en général cette cause. Et à cet effet il précise :

« Ces hommes désintéressés, toujours prêts à se sacrifier pour la cause des martyrs, sont tellement nombreux dans notre belle France, qu'ils en forment la très grande majorité ; et j'espère bien, qu'un jour ou l'autre, ses plus dignes interprètes parleront au nom de l'unanimité française, toutes les fois qu'il s'agira de protéger et de faire respecter ces principes imprescriptibles qu'ont tous les peuples de s'appartenir et de se gouverner selon leurs aspirations progressives<sup>108</sup>. »

---

<sup>106</sup> Cf. article « Paul de Flotte » *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, CD-Rom, éditions de l'atelier

<sup>107</sup> Clément Caraguel, *Souvenirs et aventures d'un volontaire de Garibaldi*, op. cit., p.105

<sup>108</sup> Adolphe Gérard, *La Sicile et la prise de Palerme*, op. cit., p 3

Garibaldi est donc une figure opposée à celle de Napoléon III, puisque le texte sous-entend très clairement qu'en France les valeurs que défend Garibaldi ne sont pas respectées. L'un des premiers poèmes de son recueil, intitulé *Vive l'Italie*, est une claire illustration de cette idée. Evoquant la campagne de 1859 menée par l'Empereur, l'auteur souligne que les soldats français y furent l'incarnation des « *vertus républicaines* ».

« Ils furent les premiers à parler de patrie,  
A saluer tes champs par des faits glorieux ;  
Et la France, à leurs noms, tout d'une voix te crie :  
O peuple italien, tu seras radieux.<sup>109</sup> »

L'auteur reprend donc ici l'idée selon laquelle la campagne de 1859 n'était pas le fait de la France en tant qu'Etat mais de la France en tant que Patrie et dont les républicains sont les vrais représentants. Garibaldi est donc utilisé dans ces textes comme un combattant de la liberté dépassant le cadre des frontières italiennes, opposé à la figure impériale et s'inspirant de principes dont l'origine est française.

Cette francisation de Garibaldi est révélatrice de la mentalité des républicains qui font de Garibaldi leur héros. En effet, Philippe Darriulat a montré que les républicains français du XIX<sup>ème</sup> siècle considéraient que tous les peuples se valaient en dignité et qu'il n'y avait pas de hiérarchie entre eux. Pourtant le peuple français ayant été le premier à avoir remis en cause l'ancien ordre oppressif par la révolution de 1789 est pensé comme ayant une place prééminente au sein des nations : la Révolution a fait de lui un peuple messianique, ouvrant une nouvelle page dans l'histoire de l'humanité<sup>110</sup>. Dans ce cadre de pensée, Garibaldi ne peut qu'être inspiré de valeurs françaises à défaut d'être français lui-même et les volontaires français occupent donc logiquement dans les textes que nous analysons la première place dans son entourage. L'épopée garibaldienne confirme donc dans ces récits le rôle d'avant-garde de la France dans la mise à bas de l'ordre ancien.

Le poème de Victor Prost, écrit après le retrait de Garibaldi à Caprera, exprime parfaitement cette idée du lien entre la France de 1789 et de l'épopée du héros des Deux Mondes. Il imagine Garibaldi observant depuis son île les parties encore souffrantes de l'Italie, et le dépeint comme attentif au sort de la Vénétie ployant sous le joug de l'empire d'Autriche. Le poème se finit par un appel fait aux Vénitiens : ils ne doivent pas désespérer car Garibaldi ne peut manquer d'intervenir tôt ou tard chez eux pour assurer leur libération.

---

<sup>109</sup> Id., p.5

<sup>110</sup> Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op. cit., pp.111-158

Or lorsqu'il imagine cette intervention de Garibaldi, l'auteur l'encadre dans un discours qui en fait revenir tout le mérite à la seule France de 1789, à laquelle Garibaldi est donc totalement identifié :

« Espérez donc, peuples, qui sous des chaînes  
Souffrez encore de maux, hélas ! affreux ;  
L'amour bientôt remplacera les haines :  
Ce rédempteur nous rendra tous heureux.  
Et saluons le drapeau de la France,  
Emblème cher de Sainte liberté ;  
Garibaldi, l'astre de la délivrance,  
Si beau, si grand dans sa simplicité !

Quatre-vingt-neuf fut un coup de tonnerre  
Qui déchira le ciel du vieux passé ;  
Son drapeau saint fit une nouvelle ère  
Où nous trouvons le chemin tout tracé.  
Gloire à la France ! elle, grande et si forte,  
De l'esclavage ange exterminateur !  
La liberté partout s'ouvre la porte,  
Son puissant bras en est le protecteur<sup>111</sup>. »

Garibaldi est donc utilisé dans le discours public français par les auteurs véhiculant une image positive de son action comme un héros désintéressé incarnant des valeurs issues de la Révolution française et luttant contre les forces réactionnaires qui résistent grâce à leurs positions institutionnelles : les pouvoirs forts comme la monarchie des Bourbons dans le royaume des Deux-Siciles et l'institution ecclésiastique. Sa lutte est aussi présentée comme une remise en cause des valeurs qui fondent le régime impérial. Toutes ces vertus conférées à Garibaldi dans l'ensemble de ces textes amènent les auteurs le défendant à utiliser un vocabulaire lui conférant une stature religieuse. En effet tous les textes l'évoquant de manière positive le présente nimbé d'une aura sacrée. La récurrence du vocabulaire religieux le concernant est trop importante pour qu'il ne puisse s'agir que d'une facilité de langage. Elle dévoile un aspect plus profond : Garibaldi est l'incarnation d'une cause politique, la démocratisation des sociétés, qui est présentée par son intermédiaire comme une religion nouvelle, substitut laïc d'une religion catholique n'incarnant plus le moindre idéal et trahissant par là même les desseins divins.

Nous avons déjà souligné l'utilisation d'un vocabulaire religieux le concernant dans les textes les plus populaires, tel le poème d'Edouard Atgier que nous avons cité plus

---

<sup>111</sup> Victor Prost, *Chant à Garibaldi*, op. cit.



haut. Chez lui, ce vocabulaire était surtout destiné à décrédibiliser l'institution ecclésiastique. Mais il se retrouve également chez les représentants d'une culture plus haute. On pourrait multiplier à loisir les citations. Juliette Adam présente la biographie de Garibaldi comme le pendant des « vies des Saints » des temps anciens<sup>112</sup>, Georges Sand quant à elle dépeint Garibaldi comme un « apôtre de la délivrance », évoque sa « parole inspirée », et le présente comme celui venant « annoncer la bonne nouvelle » de la lutte pour la délivrance des peuples opprimés<sup>113</sup>. Marc Monnier puise dans le même registre, faisant de Garibaldi un apôtre et le comparant même au Christ. Il décrit de la manière suivante sa première rencontre avec Garibaldi, survenue le 10 septembre 1860 :

« Je l'ai entendu parler, je l'ai vu de près : il est admirable. C'est une nature de lion. Il a la voix décidée, résolue, la main large et le corps trapu. [...] Ce n'est pas un homme de génie, *c'est un apôtre. Il marche dans sa foi, sans faiblesse et sans peur : il fait des miracles. Dans la tempête, il serait homme à descendre de sa barque et à marcher sur les eaux. Il croit à sa mission, comme d'autres croyaient à leur étoile ; et il va droit devant lui, sûr de son fait, comme tous les vainqueurs.* »<sup>114</sup>

Cette sacralisation de la figure de Garibaldi doit être lue sur deux niveaux complémentaires : le premier concerne la nature même de la construction des discours politiques du temps, le second la vision de la finalité de l'Histoire partagée par les forces politiques remettant en cause l'ordre existant.

Alberto Mario Banti a montré dans son étude que nous avons déjà citée sur le discours national tenu en Italie aux temps du *Risorgimento*<sup>115</sup> que la réception de ce discours a été facilitée par la réutilisation de schémas narratifs religieux antérieurs transférés sur le discours national. S'est opérée par ce biais une sacralisation de la cause nationale. Elle a été susceptible d'apporter un engagement plus entier à la cause nationale car elle relevait davantage de la sphère de l'émotion que de celle de la raison. L'utilisation de ce type de procédé narratif de la part des auteurs français soutenant l'initiative garibaldienne est à inscrire dans ce cadre, mais en y apportant une nuance : ce n'est pas la cause nationale italienne en soi qui est soutenue mais la cause de la démocratisation des sociétés, dont l'unité italienne est perçue comme un des vecteurs et Garibaldi comme un des plus hauts représentants. L'unité française, à l'inverse de celle italienne, n'étant pas à construire, Garibaldi est donc utilisé par les auteurs le

---

<sup>112</sup> Alexis de Messine, *Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, p.8

<sup>113</sup> Georges Sand, *Garibaldi*, op. cit., p. 23

<sup>114</sup> Marc Monnier, *Garibaldi. Histoire de la conquête des Deux Siciles*, op. cit., pp. 302-303 (c'est moi qui souligne)

<sup>115</sup> Alberto Mario Banti, *La nazione del Risorgimento*, op. cit.

soutenant et étant opposés au régime impérial comme l'incarnation de la cause démocratique qu'ils veulent voir triompher dans le champ politique interne. L'utilisation d'un vocabulaire religieux le concernant de la part des écrivains français s'inscrit dans ce contexte et est en phase avec leur rôle de clercs de la religion des temps modernes, celle de la liberté, dont ils sont les messagers<sup>116</sup>.

L'utilisation de ce vocabulaire religieux pour qualifier Garibaldi doit également être lu dans le cadre de la vision de l'évolution des sociétés humaines par les familles politiques progressistes. Pour anticléricales qu'elles puissent être, elles n'en sont pas moins profondément spiritualistes et déistes<sup>117</sup>. Elles partagent à ce moment là une vision de l'histoire répondant à un dessein divin. L'humanité est perçue comme devant passer par trois stades successifs dans son évolution : le stade tribal, le stade national et le stade final pensé sur le long terme et amenant à la république universelle. Le stade national n'est qu'une étape, mais qui marque un progrès dans l'émancipation de l'homme, puisqu'il est l'affirmation volontaire d'une appartenance à un groupe humain, alors que dans la phase tribale l'appartenance à un groupe humain est subie, pensée comme naturelle<sup>118</sup>. Travailler pour la cause nationale, où qu'elle se manifeste revient donc dans ce schéma de pensée à travailler à l'accomplissement des volontés divines faisant du stade national un passage obligé dans la marche en avant du genre humain. Garibaldi est par conséquent perçu comme un instrument de l'accomplissement de la volonté divine émancipatrice, ce qui explique l'utilisation d'un vocabulaire religieux pour évoquer ses actions de la part des auteurs se faisant ses promoteurs en France.

Un dernier trait achève de broser le portrait héroïque de Garibaldi : son désintéressement qu'illustre son retrait sur son île de Caprera. La brochure qu'Emile Maison publie sur ce sujet<sup>119</sup> synthétise tous les thèmes présents dans les textes qui évoquent le quotidien de Garibaldi sur cette île. Deux thématiques sont présentes : son esprit de sacrifice et la simplicité de la vie qu'il y mène. L'auteur souligne que Garibaldi ne vit que dans une modeste maison construite de plein pied. Il passe ses journées à s'adonner aux travaux et aux jours lui permettant de tirer du sol sa nourriture. Alors qu'il avait conquis un royaume et aurait pu vivre au milieu des dorures, il a fait le choix de se retirer dans ce simple îlot : par là,

---

<sup>116</sup> Sur ces considérations, cf. Paul Bénichou, *Le temps des prophètes*, op.cit. et Michel Winock, *Les voix de la liberté*, Paris, Le Seuil, 2001, 677p.

<sup>117</sup> Cf. Philippe Boutry, "La gauche et la religion", in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, op.cit., pp. 328-332

<sup>118</sup> Cf. Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op. cit. pp. 111-158

<sup>119</sup> Emile Maison, *Caprera, les loisirs de Garibaldi*, Paris, Dentu, 1861, 31 p.

il montre qu'il n'était pas mu par une quelconque ambition personnelle lors de la conquête du royaume des Deux-Siciles. Au contraire, il s'était engagé pour une cause dont il n'attendait à titre personnel aucun bénéfice en retour. C'est pourquoi il refusa toute récompense pécuniaire de la part de Victor-Emmanuel. Il n'avait lutté que pour une cause : la résurrection de l'Italie. Le refus du roi de le voir aller jusqu'à Rome et sa non prise en compte de ses options politiques sont présentés comme des marques d'ingratitude. Garibaldi à Caprera est alors comparé à Prométhée enchaîné sur son rocher pour avoir donné le feu aux hommes. De la même façon, Garibaldi est exilé par la monarchie de Victor-Emmanuel, après avoir permis à ce dernier d'agrandir son royaume. Mais cette situation ne l'amène pas à renier ses engagements. Au contraire, il regarde toujours au loin, et pense à la Vénétie ployant sous le joug autrichien. Il ne s'est donc pas retiré de la vie politique en allant sur son île : il y attend le moment propice pour remettre son armée en branle à la moindre occasion. Son but est de lutter pour la libération des peuples, prélude à une paix universelle sur le continent. Le Garibaldi présenté dans ce texte est donc un visionnaire, acceptant avec abnégation son sort d'exilé. Son refus des richesses et de la gloire achève de brosser le portrait du chef politique idéal, incarnant la cause démocratique et donné en exemple à l'édification des peuples.

### **3- Des positionnements politiques différenciés sur les buts et les conséquences de l'action de Garibaldi**

L'écrasante majorité des textes publiés sur Garibaldi au moment de l'expédition des Mille et jusqu'à son retrait sur son île de Caprera présente une vision positive de l'action conduite par le personnage et participe de la construction du mythe garibaldien autour des thèmes que nous venons d'évoquer. Même les textes qui s'opposent à son entreprise et à sa personne reprennent ces thématiques mais pour les contredire : c'est la preuve qu'elles sont fortement ancrées dans le discours public. Mais au-delà des points communs que nous avons tenté de mettre en évidence entre les différents textes que nous venons d'étudier, il existe des divergences d'appréciations quant aux finalités de son action. Elles donnent toutes à lire les divergences de sensibilité au sein du monde politique français. C'est pourquoi, après avoir vu quelle était la nature du discours dominant sur Garibaldi, il convient à présent d'en étudier les nuances.

Les auteurs qui présentent une image positive de l'action conduite par Garibaldi se rattachent à deux cultures politiques : les républicains et les orléanistes. Pourtant, si tous

partagent le même enthousiasme quant aux modalités de l'action de Garibaldi, si tous soutiennent la disparition du royaume des Deux-Siciles et son rattachement au royaume de Victor-Emmanuel II, ils ne le font pas pour les mêmes raisons. La vision de Garibaldi que ces auteurs propagent s'inscrit dans le droit fil de celle qu'ils avaient élaborés lors de la guerre au nord de l'Italie de 1859 au cours de laquelle Garibaldi s'était engagé comme volontaire au service de Victor-Emmanuel.

A ce moment-là, comme nous l'avons vu, les orléanistes avaient alors fait du roi du Piémont un modèle incarnant les vertus du libéralisme et du parlementarisme. La figure de Garibaldi avait été utilisée pour montrer que ce dernier reconnaissait le souverain, lui apportant une onction populaire. Elle était donc dépolitisée et placée dans une position subalterne par rapport au roi, seule figure autour de laquelle était élaboré un discours politique servant à illustrer en direction du public français les vertus du système parlementaire. L'expédition des Mille ne change pas cette vision. Garibaldi est toujours présenté sous la forme d'un héros, mais ses options politiques sont disqualifiées. Les textes de Louise Colet, de Marc Monnier et de Maxime du Camp, qui reflètent cette culture politique, le montrent très explicitement. Tous trois chantent les vertus de Garibaldi, sa proximité avec ses soldats et les peuples qu'il libère, son désintéressement, son courage etc. Mais ils refusent la remise en cause de l'ordre international qu'impliquerait une rupture avec la France s'il venait à aller jusqu'à Rome. Aussi, ils ne présentent pas l'expédition de Garibaldi comme une entreprise visant à faire l'unité de toute la Péninsule. Ils n'insistent que sur la lutte contre les Bourbons, dont le royaume des Deux-Siciles est présenté comme l'incarnation des maux des régimes absolutistes. Tous ces livres fourmillent d'anecdotes montrant que le régime absolutiste des Bourbons ne se maintient que par la répression des oppositions, par l'ignorance dans laquelle est tenue la population et par la superstition religieuse. A l'opposée, ces auteurs soutiennent un régime parlementaire garantissant les libertés et assurant l'instruction des populations. Ce qui se joue au cours de l'expédition des Mille est donc présenté par les auteurs de sensibilité orléaniste comme une lutte entre l'ancien régime et les principes libéraux hérités de la Révolution, l'ancien régime étant incarné par François II des Deux-Siciles auquel est opposé la figure de Victor-Emmanuel II pour laquelle combat Garibaldi. Ceci amène nos auteurs à présenter une vision syncrétique de ce qui se joue en Italie. En effet, ces textes taisent tous les dissensions existantes entre Victor-Emmanuel et Cavour d'une part, et Garibaldi d'autre part ou les minimise. L'exemple le plus frappant concerne les considérations faites sur l'envoi des troupes piémontaises dans le sud de l'Italie en passant par les Etats du Pape pour stopper la marche en avant de Garibaldi en route vers Rome. Alors que cette situation témoigne

clairement du conflit politique opposant les deux tendances rivales du *Risorgimento*, celle populaire incarnée par Garibaldi et celle monarchiste incarnée par Cavour, la présentation qui en est donnée tend au contraire à gommer toutes les aspérités ou à les nuancer. Louise Colet présente par exemple l'envoi de l'armée piémontaise comme une nécessité liée à la résistance de François II à Gaète : la cours de Turin envoie une armée pour mettre fin le plus tôt possible à cette situation, pour éviter de voir des Italiens faire couler le sang d'autres Italiens en se plongeant dans les horreurs d'une guerre civile.

Lorsqu'un texte ne présente pas cette vision unanimiste dans laquelle Garibaldi, Cavour et Victor-Emmanuel travaillent de concert, le jugement politique bénéfique est porté au profit du roi dont l'intelligence politique permet de consolider l'œuvre entreprise par le héros des Deux Mondes. Ainsi Maxime du Camp se place clairement du côté de la monarchie piémontaise contre les options politiques défendues par Garibaldi, dont il dresse pourtant un portrait fort élogieux. Sa volonté d'aller à Rome est mise sur le compte de sa fougue et de sa non prise en compte des enjeux internationaux. Victor-Emmanuel, qui partage la volonté de faire de Rome sa capitale à terme, en empêche pourtant Garibaldi car il entend protéger la respectabilité du nom italien sur la scène diplomatique et garantir ainsi son futur.

« On a jugé sévèrement la conduite du roi Victor Emmanuel, on a crié à la violation du droit des gens, on a parlé d'ambition démesurée, de conquête, d'usurpation ; cependant la cour de Turin fut absolument contrainte de marcher en avant ; la situation était telle que la fameuse phrase d'Hamlet, si souvent citée « être ou ne pas être », était réellement devenue la question. Les peuples ne se modèrent pas aussi facilement qu'on semble le croire, et il est tel moment où, sous peine de mort et, qui pis est, de déshonneur, il faut les suivre dans la voie qu'ils ont choisie<sup>120</sup>. »

Et l'auteur justifie entre autres l'intervention piémontaise par la nécessité de stopper Garibaldi dont la marche sur Rome aurait entraîné un conflit généralisé en Europe. De plus, en intervenant dans le sud de la Péninsule, Victor Emmanuel répondait au souhait des populations de ces régions qui l'appelaient de leurs vœux. En y allant avec une armée, le roi du Piémont montre qu'il entend les vœux des Italiens qui veulent voir le sud rattaché au nord. Il n'agit donc pas par simple ambition dynastique mais par respect des volontés populaires : il finit donc par italianiser son royaume, en conformité avec ces dernières.

---

<sup>120</sup> Maxime Du Camp, *Expédition des Deux-Siciles, souvenirs personnels*, op.cit., p. 380

« Le passage des frontières romaines était donc pour le Piémont une de ces questions d'existence devant lesquelles un gouvernement, quel qu'il soit, ne peut reculer. Il a suivi sa voie, joué sa vie pour assurer celle de la patrie commune, et le pays tout entier l'a approuvé : le Piémont par ce fait est devenu Italie <sup>121</sup>. »

L'expédition des Mille suscite donc un enthousiasme chez les auteurs orléanistes, qui savent chanter la geste de Garibaldi, mais en l'encadrant dans un discours favorable aux options politiques qu'ils défendent : il est le héros populaire de la cause de la monarchie constitutionnelle garante des libertés et soucieuse de l'équilibre international.

La reconnaissance populaire de la monarchie parlementaire en Italie est soulignée dans tous ces textes par la description du plébiscite du 21 octobre par lequel les territoires que Garibaldi a ôtés aux Bourbons se trouvent rattachés au Royaume du Piémont de Victor-Emmanuel II. Marc Monnier évoque de la manière suivante le déroulement du vote :

« C'était hier le grand jour : le peuple votait ! Et tout le peuple ! Depuis quarante siècles qu'il existe... [...] C'est la première fois qu'on le consulte sur ses destinées. Il a été Grec, Romain, soumis aux Goths et aux Ostrogoths, puis aux Normands, aux Autrichiens, au roi de Hongrie, aux Angevins, aux Espagnols, aux Français de Championnet, à ceux de Murat, à tous les étrangers, à toutes les dynasties possibles, toujours de force, par droit de conquête et d'usurpation. On lui demande enfin de choisir son maître ; et on le demande non seulement aux gentilshommes, aux gens de robes et d'épée, à ceux qui ont de l'esprit ou des piastres, mais au simple lazzarone qui, l'autre jour encore, ne réclamait que la liberté de la rue et le droit de pillage quand on se battait. Il fallait donc les voir hier, ces va-nu-pieds devenus citoyens et tenant dans leurs doigts cette carte d'électeur qu'ils ne savaient pas lire. Ils se réunissaient par groupes, musique en tête et bannières déployées, en chantant l'hymne de Garibaldi ; ils criaient à tue-tête en chœur : *Si ! Si !* [...] Ils s'arrêtaient sous les fenêtres connues [...] et entonnaient des hurrahs dignes des fêtes britanniques : *-Vive Victor-Emmanuel !* criait le chef de la bande. *-Vivo* répondait la foule avec une désinence de son invention. *-Vive le roi galant homme ! -Vivo ! Vive Garibaldi ! - Vivo !* [...] <sup>122</sup> »

Ces plébiscites sont donc présentés comme un moment de reconnaissance par tout le corps social de la légitimité des rattachements au royaume du Piémont du sud de la Péninsule et de l'union de fond entre Victor-Emmanuel et Garibaldi. C'est bien au service de la monarchie constitutionnelle que Garibaldi est lié, et c'est ce qui fait sa gloire : il a su donner conscience à un peuple de lui-même, au bénéfice d'un régime se réclamant de l'onction populaire pour garantir les libertés et non de l'onction divine pour étouffer toutes les revendications. Les options politiques réelles de Garibaldi sont donc encore une fois

---

<sup>121</sup> Id., p. 383

<sup>122</sup> Marc Monnier, Garibaldi. *Histoire de la conquête des Deux Siciles*, op. cit., pp. 367-368

redimensionnées et mises au service de la cause défendue dans la lutte politique française interne par les orléanistes.

Les auteurs de sensibilité républicaine partagent l'admiration des orléanistes pour le personnage de Garibaldi, mais pour d'autres causes. Au lieu de le dépolitiser en le confinant à un rôle de subalterne de Victor-Emmanuel, ils montrent clairement le caractère politique de son combat. Pour ce faire, ils en soulignent les implications religieuses. Garibaldi est pensé, contrairement à ce que proposait la perspective défendue par les orléanistes, comme l'acteur premier de la scène italienne, combattant pour l'avènement de la nation italienne, concrétisation dans la péninsule du principe des nationalités nés des suites de la Révolution française. Or l'aspiration des peuples de la péninsule à former une nation passe nécessairement par la disparition du pouvoir temporel, qui l'entrave. Alors que les auteurs orléanistes refusaient cette option qui aurait amené à une rupture avec la France, les auteurs républicains font leurs cette perspective. Juliette Adam propose ainsi après le débarquement à Marsala une nouvelle édition, complétée, de la biographie de Garibaldi qu'elle avait publiée au moment de la guerre de 1859 et qui se proposait d'en faire le récit. Tant l'iconographie présente dans cet ouvrage que le corps du texte soulignent la nécessité de voir disparaître le pouvoir temporel du Pape pour permettre l'unité de la nation italienne.



Le portrait proposé au début du livre représente un Garibaldi déterminé, posant son coude droit sur une carte de la Péninsule, dont on ne perçoit que la partie centrale, correspondant aux Etats du Pape et portant l'inscription « ITALIA ». Le message politique est clair : il luttera sans faiblir pour aboutir à l'unité de la Péninsule en allant jusqu'à Rome. A cette image font écho les considérations suivantes, soulignant bien la volonté de voir redéfinir le pouvoir du Pape de la part des Républicains :

« Quel peuple opprimé pourrait perdre l'espoir de s'affranchir un jour, quand il voit l'Italie, si longtemps coupée en morceaux, si longtemps écrasée par la double tyrannie du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, étouffée dans les milles liens de la police des Sbires et de l'inquisition cléricale, après avoir tant de fois succombé dans ses efforts de résurrection, après y avoir perdu tant et de si valeureux martyr, se relever enfin, et reconstituer sa personnalité nationale sur une base plus large que ce qu'elle eut jamais dans le passé !<sup>123</sup> »

La lutte contre le pouvoir temporel est donc au cœur des réflexions des républicains et de leur soutien à l'entreprise garibaldienne. Dans le dialogue imaginaire entre un légitimiste critique de l'expédition de Garibaldi et un républicain la soutenant, Charles Bataille souligne que la fin du pouvoir temporel permettra à la fois la renaissance italienne et la régénérescence du magistère pontifical. En effet, comme souverain temporel, le Pape est obligé d'entrer dans le jeu diplomatique ce qui l'amène souvent à être en contradiction avec les valeurs qu'en tant que souverain spirituel il doit porter. Lorsqu'il aura perdu ses Etats, cette contradiction disparaîtra d'elle-même, et la religion catholique n'en sortira que grandie. Il faut donc soutenir l'entreprise garibaldienne non seulement par amour de la cause des nations, mais également par amour de la religion. En effet,

« [...] il reste la ville éternelle pour métropole au christianisme ; il reste la vénération de tous ; il reste le monde spirituel qui n'a pas de bornes.<sup>124</sup> »

Alors que ces considérations sur le pouvoir religieux étaient absentes des textes dus aux orléanistes, elles sont fortement présentes dans les textes dus aux auteurs de sensibilité républicaine. La question religieuse est donc un point de différenciation entre orléanistes et républicains qui se donne à lire autour de leurs discours sur Garibaldi. Les républicains envisagent Garibaldi comme l'acteur principal du mouvement unitaire italien, permettant à la fois l'affirmation en Italie du principe des nationalités et la remise en cause des prétentions

---

<sup>123</sup> Alexis la Messine, *Garibaldi*, op. cit., p. 119

<sup>124</sup> Charles Bataille, *Le mouvement italien. Victor Emmanuel et Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, p. 30



temporelles du pouvoir religieux. Au contraire, les orléanistes refusent de voir cette question religieuse posée car ils envisagent les répercussions internationales possibles d'une intervention dans les Etats du Pape. C'est en partie la raison pour laquelle ils insistent davantage sur le rôle de Victor-Emmanuel II qui inscrit la politique italienne dans le jeu diplomatique et qui est donc en mesure de se poser en modérateur de l'enthousiasme de Garibaldi.

Il y a donc une perspective opposée autour de la figure de Garibaldi entre la vision des orléanistes et celle des républicains. Alors que les orléanistes en font le second de Victor-Emmanuel, les républicains au contraire le pensent comme à la tête du mouvement italien. Dans leur optique, il est l'incarnation de la lutte contre l'ancien régime et le champion de la cause populaire. Il est donc l'incarnation du principe démocratique. C'est Victor-Emmanuel qui est son second : Garibaldi lutte en son nom, mais non par adhésion à la monarchie constitutionnelle. Le roi du Piémont est en effet présenté comme le symbole choisi par les Italiens de l'unité nationale, et c'est à ce titre qu'il mérite son titre de roi. Les auteurs de sensibilité républicaine ne discutent pas ce qu'ils présentent comme le choix des Italiens de faire de Victor-Emmanuel II le représentant de la nation : fidèles aux principes qu'ils disent suivre, celui des nationalités, ils acceptent de reconnaître le combat au bénéfice d'un roi, à partir du moment où celui-ci est pensé comme étant l'élu du peuple suite aux plébiscites et donc le symbole de la souveraineté nationale. Cette vision des choses les amène à préciser la nature des rapports liant Garibaldi aux autres acteurs du mouvement national, Victor-Emmanuel et Cavour en particulier. C'est ce à quoi s'emploie Juliette Adam dans la biographie de Garibaldi que nous avons déjà citée. Garibaldi, contrairement au roi du Piémont et à son principal ministre, y est présenté comme un homme libre, n'ayant pas à tenir compte des contraintes de la diplomatie. En effet en 1860 il n'a plus aucun rôle officiel, puisqu'il a démissionné de l'armée sarde pour manifester son opposition au rattachement à la France de Nice et de la Savoie. Par conséquent son expédition dans les Deux-Siciles n'engage que lui, et non l'Etat piémontais, même s'il répond aux vœux secrets de Victor-Emmanuel. La présentation que l'auteur fait de la guerre de 1859 est relue en fonction de cette perspective : il s'agissait déjà d'une guerre de libération nationale à laquelle Garibaldi avait pris part comme acteur principal luttant pour l'unité de la péninsule, en acceptant de servir sous les couleurs de Victor-Emmanuel, ayant compris, à l'instar de Manin, que seule la royauté piémontaise pourrait y aboutir. Victor-Emmanuel n'est pour lui dans cette perspective qu'un moyen, et non le but.

Ce rôle de leader du mouvement unitaire italien assigné à Garibaldi est également souligné dans le portrait déjà évoqué présenté en première page. Alors que plus de la moitié du livre traite de la guerre de 1859 au cours de laquelle il sert comme volontaire dans l'armée piémontaise, Garibaldi n'est pas représenté avec un uniforme de général piémontais. Au contraire, il semble avoir déposé son casque militaire, relégué au fond de l'image : il ne lutte donc pas au profit du royaume du Piémont. Le mot ITALIA présent sur la carte souligne qu'il entend en réaliser l'unité : il est donc bien le premier acteur du mouvement national italien, et Victor-Emmanuel ne lui sert d'étendard que parce qu'il l'incarne et non pour ce qu'il représente comme choix institutionnel. Alors que les auteurs orléanistes présentaient une vision syncrétique du mouvement au bénéfice de la cause de la monarchie constitutionnelle incarnée par Victor-Emmanuel II pour mieux taire les choix politiques de Garibaldi, les républicains au contraire présentent les rapports entre les deux hommes, auxquels ils adjoignent la figure de Cavour, de manière plus nuancée. Si les trois hommes sont souvent associés, cela ne veut pas dire qu'il y ait union parfaite entre les trois. Les textes des volontaires sont les plus critiques à l'égard du roi et de son ministre : s'ils sont présentés positivement comme symboles de l'unité et tant qu'ils apportent leur soutien à Garibaldi, le jugement se fait plus négatif quand des décisions s'opposant au héros des deux mondes sont prises. Ainsi Emile Maison fait grief à Cavour d'avoir licencié l'armée des volontaires après la rencontre de Teano en échange de trois mois de solde. Il reproche au gouvernement de Turin de faire preuve d'ingratitude à l'égard d'une armée à laquelle il doit tout.

« Une ingratitude, c'est-à-dire une mauvaise action, et pour le peuple, une mauvaise action, c'est plus qu'une faute. Est-il besoin de rappeler ce qu'a fait cette armée : n'a-t-elle pas payé d'un des plus riches royaumes de l'Europe le droit de verser encore son sang pour la liberté ? Celui qui a reçu de la main de Garibaldi la couronne napolitaine, ne peut pas le lendemain lui dire : « Va, je ne te connais pas »<sup>125</sup>. »

Or cette armée voulait aller jusqu'à Rome. L'auteur reproche donc au gouvernement turinois d'avoir cédé aux injonctions diplomatiques aux dépens des intérêts du peuple italien et lui fait grief de ne pas suivre la marche en avant voulue par Garibaldi : ceci prouve bien que la reconnaissance de la part des Républicains du rôle de Victor-Emmanuel n'est pas un chèque en blanc mais est soumis à l'acceptation par ce dernier des options politiques qu'ils soutiennent et qu'incarnent Garibaldi à leurs yeux.

---

<sup>125</sup> Emile Maison, *Journal d'un volontaire de Garibaldi*, op. cit., pp. 209-210

Les auteurs qui écrivent depuis Paris sont plus nuancés, mais partagent ce point de vue. Le texte de Georges Sand est le plus significatif à cet égard. Elle laisse sous-entendre qu'elle incline à titre personnel pour la République, en Italie comme en France. Pourtant elle décide de se ranger, par réalisme, du côté de la monarchie italienne, pensée non comme une fin en soi, mais comme un moyen pour aboutir à l'unité permettant l'existence de la nation italienne et remettant en cause l'ordre de Vienne. Elle présente l'union nécessaire entre Cavour, Victor-Emmanuel II et Garibaldi comme l'union bien comprise du passé de l'Italie, incarné par Cavour, de son présent, incarné par le roi, et de son futur, immanquablement républicain et représenté par Garibaldi. Or seule l'union de ces trois personnages et de ces trois temporalités peut permettre la réussite du mouvement italien.

« Certes, M. de Cavour a en lui une notion très raisonnée de ces trois termes ; mais il a été plus spécialement élu par la destinée des temps modernes pour ménager les droits du [passé]. Garibaldi s'élançant, impétueux, vers l'avenir représente le terme extrême. Certes, il est condamné par ses instincts et par le sentiment de sa mission orageuse à s'irriter contre des entraves parfois nécessaires aux yeux du ministre. Le roi Victor est chargé de tout le poids du présent, et il a reçu avec le patriotisme et la loyauté une certaine sérénité de caractère, une santé de l'âme et du corps qui est une force nécessaire à sa périlleuse situation.

Ces trois hommes peuvent-ils se désunir sans un immense danger pour la cause commune ? L'instinct des masses qui regardent à distance [...] pressent que le salut de la Péninsule est au prix de leur union secrète et profonde<sup>126</sup>. »

Cavour est pensé comme le passé de l'Italie en ce sens qu'il incarne la tradition diplomatique, la noblesse et les hiérarchies sociales d'ancien régime. Il représente aux yeux des chancelleries européennes encore empruntes de l'esprit ancien un gage d'équilibre, rendant acceptable la création du nouvel Etat : il permet donc par sa présence dans le mouvement unitaire la reconnaissance par les européens du nouveau cours en Italie. C'est pourquoi Georges Sand affirme qu'il ne faut pas, lorsqu'on soutient la cause italienne, refuser la solution piémontaise au prétexte qu'elle est guidée par un descendant d'une ancienne famille noble<sup>127</sup>. De même, et quoi qu'il en coûte à un républicain, il faut soutenir la solution Piémontaise pour l'Italie, avec Victor-Emmanuel à sa tête, car, dans l'état culturel et social présent de l'Italie, il est le seul en qui les habitants de la Péninsule se reconnaissent. Cela ne disqualifie pas pour autant les options politiques défendues par Garibaldi. Au contraire, il est un homme en avance sur son temps, incarnant la cause de la république universelle. Mais, par réalisme, s'il faut être favorable à long terme à cette dernière, il faut au préalable permettre

<sup>126</sup> Georges Sand, *Garibaldi*, Paris, Librairie nouvelle, 1860, pp. 31-32

<sup>127</sup> On retrouve des considérations similaires dans Charles Bataille, *Le mouvement italien*, op. cit., p. 20

l'avènement des nations. En Italie, cela passe donc par le soutien à Victor-Emmanuel et à son ministre qui savent capter à leur bénéfice à court terme les succès engrangés dans le sud de la péninsule par Garibaldi.

Les républicains et les orléanistes soutiennent donc Garibaldi. Pour les deux familles politiques, le portrait de Garibaldi permet de remettre en cause, en creux, la légitimité du régime de Napoléon III. Mais derrière cette même utilisation de sa figure et les louanges communes se cachent des options politiques différentes : pour les orléanistes, Garibaldi est le fer de lance d'une cause italienne qui doit favoriser le système de la monarchie parlementaire partout en Italie et servir de modèle à l'Europe, alors que pour les républicains Garibaldi favorise un processus unitaire luttant contre la mainmise politique de la religion catholique sur la Péninsule et permettant l'avènement de la nation italienne, prémisse à une remise en cause de l'ordre de Vienne partout en Europe, devant aboutir à terme au triomphe sur tout le continent de la cause républicaine, dans un dépassement des nations au sein de la république universelle.

A l'opposée de ces représentations, les familles politiques les plus conservatrices présentent une vision négative de l'action menée par Garibaldi et de ses conséquences. On ne trouve pourtant pas de brochures ou de livres publiés au moment de l'expédition des Mille par les catholiques et les légitimistes portant directement sur Garibaldi. Cela ne veut pas dire que ces familles politiques ne s'intéressent pas à lui. Cependant la défense de leurs idéaux passe par une exaltation des figures opposées à Garibaldi, tels Lamoricière que nous avons déjà évoqué, Pie IX ou François II et non par la publication de textes dédiés directement à sa personne. On retrouve sans peine dans ces textes où il n'apparaît que de manière indirecte l'image négative d'un Garibaldi qualifié de flibustier, de pirate, d'ambitieux sans foi ni loi. De plus, la presse quotidienne proche de ces familles de pensée et qui couvre l'évènement se charge de diffuser auprès de son lectorat cette image noire. Ceci est confirmé par un détail que fournit le texte favorable à l'expédition de Garibaldi du à Charles Bataille. Dans le dialogue imaginaire qu'il rédige au moment de l'expédition des Mille, il met en scène un républicain et un légitimiste. Le premier déborde d'enthousiasme pour Garibaldi alors que le second lui attribue toutes les épithètes négatives qui circulent à son endroit. Or il est significatif que l'auteur précise que ce légitimiste est un lecteur assidu de *La gazette de France* qu'il utilise

pour trouver ses arguments contre Garibaldi<sup>128</sup>. Or précisément ce titre de presse est à cette date le principal journal légitimiste à audience nationale<sup>129</sup>. Cette anecdote prouve bien que la presse royaliste, comme celle catholique, dépeint sous des traits uniquement négatifs le personnage de Garibaldi au moment de l'expédition des Mille.

On trouve cependant des textes qui s'opposent à l'expédition de Garibaldi. Ils sont tous dus à des auteurs affirmant leur fidélité à l'égard du régime de Napoléon III. Tous ces textes sont ambivalents : ils ne critiquent pas en bloc Garibaldi, mais font la distinction entre le bon Garibaldi de 1859 qui avait accompli une œuvre politique légitime en se mettant au service de Victor-Emmanuel II et étant donc indirectement l'allié de l'Empereur et le mauvais Garibaldi de l'expédition des Mille agissant seul, en remettant en cause l'ordre international défini par les grandes puissances. Tous les textes issus de cette famille de pensée présentant le même type d'argument, nous n'en étudierons qu'un seul, qui nous semble le plus représentatif et le plus complet : *Garibaldi et ses hommes rouges*<sup>130</sup>, dont l'auteur est anonyme. Ce texte se présente sous la forme d'une biographie construite autour des principaux faits d'armes de Garibaldi. Sont pris en compte sa participation à la révolution de 1848 et son engagement en tant que volontaire au service de Victor-Emmanuel II en 1859, le tout rédigé et publié au moment de l'expédition des Mille. L'auteur précise qu'il est favorable au mouvement d'indépendance italienne mais qu'il est soucieux de voir l'Italie se constituer autour d'un « gouvernement aussi éloigné des excès de l'absolutisme que protégé contre les sauvageries des révolutions<sup>131</sup> ». C'est la raison pour laquelle il est favorable à la solution piémontaise et qu'il justifie pleinement l'alliance française scellée par l'Empereur en 1859 : elle permettait de faire avancer la légitime cause nationale italienne tout en lui ôtant ses aspects potentiellement subversifs. Ceci prouve que l'auteur entend avant tout justifier les choix italiens de l'Empereur. Or Garibaldi pose problème. En effet, comme nous l'avons précédemment montré, sa figure avait été instrumentalisée par les bonapartistes en 1859 : ils avaient alors tenté de capter sa popularité pour en faire bénéficier Napoléon III en justifiant l'alliance avec Victor-Emmanuel II dont il était présenté comme le serviteur. Les auteurs de sensibilité bonapartiste ne peuvent pas revenir en 1860 sur cette utilisation de la figure garibaldienne. Mais ils sont contraints à la redimensionner. En effet, en voulant attaquer les États du Pape, Garibaldi suscite au moment de l'expédition des Mille l'hostilité des catholiques sur lesquels s'appuie depuis son origine le régime impérial. Les auteurs

---

<sup>128</sup> Charles Bataille, *Le mouvement italien*, op. cit., p. 6

<sup>129</sup> Christophe Charle, *Le siècle de la presse*, op. cit., p. 96

<sup>130</sup> *Garibaldi et ses hommes rouges*, Paris, Lebigre-duquesne frères, 1860, 173 p.

<sup>131</sup> Id., p. 9

bonapartistes sont donc obligés de distinguer entre les différentes périodes de sa vie pour ne pas déjuger les choix impériaux tout en conservant à l'Empereur l'appui des catholiques. C'est à quoi s'attache l'auteur du livre que nous étudions. Il affirme, au vue de la biographie qu'il rédige, ne pas savoir à quelles motivations profondes répondent les engagements de Garibaldi : agit-il de façon désintéressée au service de la cause de la libération de l'Italie ou bien s'engage-t-il dans les combats par passion du désordre, dans le but de voir se réaliser le chaos social en Europe ? La seule chose qui soit certaine à ses yeux est son courage physique, sa vaillance au combat. Mais pour le reste, sa vie passée ne permet pas de trancher les raisons de ses motivations réelles. Sa participation aux événements du *Quarantotto* italien penche pour l'interprétation négative de ses engagements. En effet il se mit alors au service de Mazzini, animé par la soif de la subversion et le goût du pouvoir absolu à son propre profit. La République romaine au service de laquelle Garibaldi offrit son bras fut inaugurée dans le sang de Rossi et dans la volonté de destruction de la religion catholique. Même si Garibaldi était peut-être animé d'une volonté sincère d'indépendance nationale, il n'aurait jamais du se ranger du côté d'une République romaine née dans le sang et instigatrice de désordre. La faute de Garibaldi fut d'autant plus grande qu'il fut conduit à se battre contre les troupes françaises d'Oudinot envoyées par le futur Napoléon III.

« Il sera difficile qu'on puisse lui pardonner un épisode dans lequel il a froissé à la fois les sentiments généreux d'un libéralisme modéré, que quelquefois on aimerait à lui supposer, et blessé profondément notre sentiment national, en combattant contre la France.<sup>132</sup> »

Ainsi, l'ardeur peut-être sincère de Garibaldi pour la cause de l'indépendance italienne mais mal canalisée le conduisit à se fourvoyer dans ses choix politiques et à le faire apparaître comme un fauteur de troubles. Au contraire, lorsqu'il se met au service de la cause italienne dirigée par des pouvoirs soucieux d'ordre, il réalise une action positive. C'est ce qui se passa en 1859 lorsqu'il accepta de mettre son bras au service de Victor Emmanuel II allié à Napoléon III soucieux, tant par goût personnel que par sens des intérêts supérieurs de l'Etat, de ne pas laisser l'Autriche dominer seule toute la péninsule<sup>133</sup>. En effet, Garibaldi sut alors se mettre au service de la cause italienne mais dans une optique qui en garantissait le succès :

---

<sup>132</sup> Id., p. 110

<sup>133</sup> « Le gouvernement de l'Empereur des français étudiait avec une grande science d'observation les probabilités du jeu de l'Autriche, et se préparait à un choc qu'il sentait qu'il ne pourrait éviter. En effet, laisser le Piémont se défendre seul contre l'Autriche, c'eût été une faute, en dehors, d'ailleurs, de toute question de morale et de justice, puisqu'à supposer qu'il eût été battu, ce résultat grandissait l'influence autrichienne et enlevait, en partie

« En appelant la Lombardie aux armes au nom de Victor-Emmanuel, roi choisi par le suffrage de la nation et les vœux de l'Italie, Garibaldi donnait, sincèrement sans doute, un démenti aux souvenirs sombres et douloureux de sa vie. Il rendait aux esprits prévenus contre lui une confiance que méritaient ses qualités militaires.

Disons aussi que dans ces conditions nouvelles, et peut-être aussi étranges pour lui qu'elles l'étaient sans doute pour les peuples qui ne connaissaient que le conspirateur d'autrefois, Garibaldi, s'il pouvait faire autant de bien à sa patrie qu'il l'a toujours désiré, se trouvait dans l'impossibilité de l'entraîner en dehors des voies libérales, mais fixes, ordonnées, où la contenaient les souverains de qui dépendaient son salut<sup>134</sup>. »

Ainsi se trouve justifier dans le texte la politique italienne de Napoléon III en 1859 au service de laquelle Garibaldi combattit. Par son engagement d'alors, il a semblé indiquer que c'était bien la passion de l'indépendance de son pays et non le goût de la subversion qui le poussa alors à agir. Mais l'expédition des Mille remet tout en cause. L'auteur exprime le souhait que Garibaldi se soit engagé au bénéfice de Victor-Emmanuel II, mais ne peut l'affirmer. Il craint donc que les mauvais penchants garibaldiens, tels qu'ils s'étaient exprimés en 1848-49 ne ressurgissent. C'est une manière de dédouaner l'Empereur, en disant qu'il n'est en rien responsable de cette expédition dont on ne peut par conséquent pas lui tenir rigueur. L'expédition des Mille ne remet donc pas en cause le juste soutien apporté en 1859 à la cause italienne, mais l'Empereur ne pourrait légitimer une action qui se montrerait hostile à l'égard de la papauté, lui qui la défendit en 1849. Le texte est donc bien écrit par un bonapartiste à l'attention des catholiques dont il souhaite conserver le soutien à l'Empire. L'ambivalence du jugement autour de la figure de Garibaldi témoigne de la gêne du pouvoir impérial qui voit lui échapper en Italie un mouvement dont il est à l'origine mais dont les développements risquent de lui faire perdre à l'intérieur ses soutiens.

\*

\* \*

La figure de Garibaldi est bien au centre des débats en France au moment de l'expédition des Mille. Cette dernière étant une des conséquences de la guerre de 1859 voulue par l'Empereur, elle amène chaque camp politique à se positionner par rapport à lui. Garibaldi est proposé comme un contre modèle aux valeurs de la société impériale par les

---

du moins, le rempart qui sépare les deux grands empires : par conséquent il affaiblissait les garanties qu'offre l'existence considérable et indépendante du Piémont, placé ainsi entre les deux pays. », id., pp.136-137

<sup>134</sup> Id., p.165

orléanistes et les républicains qui le hissent au rang de figure héroïque. De plus évoquer sa personne permet d'affirmer ou de réfuter la légitimité des choix italiens de l'Empereur.

La fin de l'entreprise garibaldienne ne marque pas un arrêt dans l'intérêt que portent les Français à l'Italie. Au contraire, celui-ci continue à s'exprimer et, dans le cadre qui est le notre, la curiosité portée sur les autres « hommes illustres » de la Péninsule, un temps éclipsée par son action, se manifeste à nouveau. Après la rencontre de Teano et le retrait de Garibaldi sur son île de Caprera, le mouvement italien est repris en main par les modérés, autour de Cavour et de Victor-Emmanuel II. A terme, cela aboutit à la proclamation officielle du royaume italien. L'existence de ce nouvel Etat amène chaque camp politique à prendre position par rapport à lui. Il convient donc à présent d'étudier par l'intermédiaire du discours public sur les « hommes illustres italiens » ces prises de position qui s'affirment à l'égard du nouvel Etat à partir du moment où son existence devient certaine. Ceci doit nous amener à voir comment les représentations françaises à leurs égards varient en fonction de ce nouveau contexte.<sup>135</sup>



### **Chapitre 3 : Se positionner par rapport à l'existence du nouvel Etat italien : représentations françaises des « contemporains célèbres » italiens au moment de la proclamation du règne**

Si Garibaldi semble monopoliser l'attention des « faiseurs d'opinions » au moment de l'expédition des Mille, les autres « célébrités politiques » italiennes ne sont pas absentes du débat public français des années 1860-1861. Ce qui s'est joué depuis 1859 sur les questions relatives à la Péninsule portait sur le thème de la nécessité d'aider l'Italie à devenir indépendante. Les jugements qui étaient faits sur la politique italienne de l'Empereur permettaient d'affirmer des positions de politique intérieure dans le débat français. Mais penser l'indépendance de l'Italie ne signifiait pas nécessairement penser l'existence d'un nouvel Etat unifié du nord au sud de la Péninsule. Dans ce contexte, « les contemporains célèbres » italiens servaient surtout de modèle en France en fonction des valeurs politiques qu'on leur prêtait. Or à partir du moment où l'expédition des Mille aboutit à la chute de François II et à l'effondrement du royaume des Deux-Siciles, l'unification de l'Italie semble inévitable. Les plébiscites organisés dans l'ancien royaume des Deux-Siciles le 21 octobre et dans les Marches et l'Ombrie le 4 novembre 1860 ont affirmé la volonté des populations de se voir rattacher au royaume de Victor-Emmanuel. Dès lors, l'existence du nouvel Etat est certaine et le nouveau royaume est proclamé par le parlement réuni à Turin le 17 mars 1861. Le débat sur l'Italie change alors de nature en France. Si la situation politique italienne continue à être utilisée pour y rechercher des modèles à importer en France, le questionnement s'élargit à des considérations géopolitiques, relativement absentes dans la phase précédente, autour d'une interrogation principale : quels dangers ou quelles menaces fait peser ce nouveau grand voisin à l'Etat français ? Les « Italiens célèbres » continuent à susciter dans ce contexte nouveau des publications qui tentent d'apporter des réponses à ces questions nouvelles. Les représentations les concernant se trouvent en partie redimensionnées par cette nouvelle situation. A travers les questionnements géopolitiques nouveaux que posent la création du royaume d'Italie, nous cherchons à analyser les mutations des représentations les concernant.

#### ***I- La constitution du nouvel Etat italien : chance ou menace pour la France ?***

Pendant et après l'expédition des Mille, des brochures sur l'un ou l'autre des personnages que nous étudions continuent à être publiées. Chaque sensibilité politique y exprime son opinion par rapport à la question italienne. En braquant le projecteur sur tel ou tel acteur

présenté comme l'incarnation de l'Italie nouvelle, chacun tente de légitimer ou de délégitimer le nouvel Etat à naître. Ces prises de position contribuent à fixer les représentations des différentes familles politiques sur les personnages que nous étudions.

Pour la clarté du propos, nous allons étudier séparément chacune des opinions qui s'expriment sur l'Italie, en distinguant nos sources par grandes tendances politiques. Deux options opposées s'affirment : d'un côté, les auteurs sensibles à la cause républicaine voient dans la constitution du nouvel Etat italien une chance pour la France dans le concert européen. Ils estiment cependant que cette chance risque d'être gâchée par la politique romaine de l'Empereur. Au contraire, toutes les familles politiques conservatrices expriment, pour des raisons différentes, une forte inquiétude par rapport à la constitution du nouveau royaume. Enfin, et de manière significative, on ne trouve pas de textes issus d'auteurs proches du régime en place. Il conviendra d'expliquer ce silence.

#### **1- Pour les républicains : Cavour, Victor-Emmanuel II, Garibaldi et Manin, figures tutélaires d'un nouvel Etat fort à soutenir dans l'intérêt de la France, ou les incohérences de la politique impériale**

Comme nous l'avons vu, les auteurs républicains se sont enthousiasmés pour l'expédition des Mille qui incarnait à leurs yeux à l'extérieur des frontières la réussite d'un mouvement portant des valeurs démocratiques qui ne pouvait que finir par avoir des répercussions en France même. Défendre l'entreprise garibaldienne était un moyen de proclamer la légitimité de leur combat politique en général et de leur hostilité à l'Empire. Mais au-delà de ces considérations, la création d'un nouvel Etat unifié au sud de la France leur semble une bonne chose. Ce n'est pas en tant que républicains qu'ils s'expriment ici, mais en tant que patriotes, c'est-à-dire en tant que personnes soucieuses de l'intérêt du pays au-delà de sa forme institutionnelle du moment, même si pour eux l'amour de la patrie est indissolublement lié au fait que cette patrie soit celle de la Révolution porteuse de l'idéal républicain qui les anime.

L'idée principale développée par les auteurs de cette famille s'exprimant sur cette question est celle d'un nécessaire changement de paradigme dans la recherche des alliances internationales que la France doit contracter pour assurer sa défense. En effet, dans l'Europe ancienne, les alliances internationales se faisaient en fonction des intérêts dynastiques des princes à la tête des Etats, sans tenir compte des souhaits des populations. Mais à partir du

moment où triomphent les causes nationales dont l'unification de l'Italie est une manifestation éclatante, il faut rechercher des alliances qui soient en phase avec les intérêts des peuples. L'idée qui se fait jour, et dont on verra dans la suite de ce travail qu'elle fondera bon nombre de raisonnements, est celle de la division de l'Europe en trois grands blocs, qui correspondent à ce que ces auteurs appellent trois races : la race latine, la race slave et la race germanique. Cyprien Robert, professeur de littérature slave au collège de France entre 1854 et 1857 et collaborateur régulier à la *Revue des Deux Mondes*<sup>1</sup> donne la première formulation théorique de cette idée dans un ouvrage publié en 1860<sup>2</sup> et dont il dit trouver la confirmation dans le mémorandum publié par Garibaldi à Naples avant son retrait à Caprera et dans lequel ce dernier en appelait à un dépassement des nations dans le cadre de la république universelle<sup>3</sup>. L'idée défendue par Cyprien Robert et reprise par différentes brochures républicaines est que ces trois races sont antagonistes depuis la plus haute antiquité. La France et l'Italie appartenant à la même race, la race latine, doivent nécessairement s'aider l'une l'autre pour ne pas se voir submerger par la race germanique. De plus, la race étant perçue comme un phénomène naturel, l'alliance avec des membres de la même race est présentée comme la seule option possible en matière de politique internationale. Dans le dialogue imaginé par Charles Bataille et que nous avons déjà cité à plusieurs reprises, cette idée de la nécessaire alliance de la France et de l'Italie nouvelle, et donc de l'intérêt qu'a la France à voir l'Italie réaliser son unification en un seul Etat, est clairement exprimée. Il convient de citer un extrait assez long de ce texte qui résume l'ensemble de ces idées :

« La France et l'Italie se trouvent dans la même communauté d'intérêts que deux héritiers collatéraux dans un procès de testament devant des juges. Nous appartenons à la même race, *la race latine*, et vouloir laisser les Allemands en Italie, c'est consentir à ce qu'ils passent nos frontières dans cent ans. [...]

Ils n'y sont pas aujourd'hui, mais ils y étaient hier, et demain n'est à personne. Songez qu'en politique [...] nous devons, avant tout, nous préoccuper de mettre de fortes barrières entre nous et nos ennemis de sang et d'instinct. – Qu'est-ce qui a perdu l'empire d'Orient ? L'envahissement des Slaves. – Qu'est-ce qui a perdu l'empire d'Occident ? L'envahissement des Francs. Craignons aussi l'invasion des peuples du Nord, et méditons sur la terreur de Napoléon I<sup>er</sup>, que la France ne devint cosaque. De tout temps, en effet, les populations des terres ingrates et froides du Nord ont jeté des regards d'envie vers le soleil généreux des terres méridionales ; elles échangeraient volontiers leurs brouillards contre notre ciel bleu. Leur masse effrayante donne à

<sup>1</sup> D'après la notice biographique du *Dictionnaire universel des contemporains*, op. cit.

<sup>2</sup> Cyprien Robert, *Le panlatinisme, confédération gallo-latine et celto-gauloise, contre-testament de Pierre le Grand et contre-panславisme, ou Projet d'union fédérative des peuples gallo-latins*, Paris, Passard, 1860, 260 p.

<sup>3</sup> Cyprien Robert, *Le panlatinisme et le mémorandum du Gnal Garibaldi comparés. Lettre à M. le directeur du journal La Presse dans laquelle il est démontré par des exemples que le mémorandum a été inspiré par le panlatinisme, précédée de « aux journaux. Avis qu'il faut lire »* Paris, Passard, 1860, 21p.

réfléchir, et, dans la prévision de cette attaque, [...] nous devons chercher des alliés ; car essayer de combattre tout seuls, ce serait folie, et 1815 nous l'a durement enseigné. Et je vous le demande, où trouverons-nous une alliée plus naturelle que l'Italie qui nous borne et nous protège, l'Italie sortie de la même race que nous, la noble race latine, et unie indissolublement à nous par la communauté de danger ? D'où je conclus, assez logiquement, j'imagine, que notre intérêt bien entendu doit nous pousser à rendre l'Italie la plus forte possible, afin qu'un jour elle puisse nous servir efficacement et nous servir de rempart<sup>4</sup>. »

Ce texte défend donc l'idée d'une continuité entre l'action entreprise par la France en Italie lors de la campagne 1859 et la campagne menée en 1860 par Garibaldi. En effet, dans les deux cas, il s'est agi de chasser la « race allemande » d'Italie : en chassant l'Autriche de la Lombardie en 1859 et en chassant en 1860 par l'expédition des Mille les Bourbons, qui travaillent pour l'Autriche, le roi de Naples étant qualifié de « vice-roi du cabinet de Vienne<sup>5</sup> ». La France doit par conséquent soutenir la marche en avant de Garibaldi, qui est présenté comme ne travaillant pas pour lui-même mais pour Victor-Emmanuel qui souhaite réaliser l'unité de l'Italie<sup>6</sup>. En aidant l'Italie à se constituer la France défend donc ses intérêts car elle se crée une obligée qui sera bien utile lors des inévitables chocs à venir. L'image positive de Garibaldi est donc accolée à celle de Victor-Emmanuel par les républicains, qui le représentent comme un roi démocrate car répondant aux vœux exprimés par la nation en organisant des plébiscites après un mouvement de révolte populaire : en effet, à l'inverse de Napoléon III, Victor-Emmanuel n'a pas organisé un plébiscite après un coup d'Etat, mais après des mouvements de révoltes populaires (dans le centre de l'Italie et dans l'ancien Royaume des Deux-Siciles) qui décident librement de se donner à lui : ces plébiscites italiens sont donc pensés comme la manifestation du caractère démocratique de la monarchie à la tête du nouvel Etat italien.

Cette vision des choses porte une critique sous-jacente de la politique italienne de Napoléon III et de sa pratique politique interne. En effet, en empêchant l'unité totale de l'Italie en stationnant des troupes à Rome pour protéger le pouvoir temporel du Pape, la France frustre les légitimes désirs des peuples de la Péninsule. Ainsi l'Italie nouvelle qui ne peut que finir par exister conservera de la rancœur à l'égard de sa voisine. En ne soutenant pas jusqu'à Rome la cause italienne pour maintenir des équilibres de politique intérieure, Napoléon III sacrifie les intérêts de l'Etat à ses intérêts propres : il n'est donc pas digne de la place qu'il occupe, au-delà du jugement moral porté sur la légitimité de son régime.

---

<sup>4</sup> Charles Bataille, *Le mouvement italien. Victor-Emmanuel et Garibaldi*, op. cit. p. 11

<sup>5</sup> Id., p. 8

<sup>6</sup> Id., p. 20

Cette utilisation des entraves mises par Napoléon III à l'égard du nouvel Etat italien pour critiquer ses choix en matière de politique internationale se retrouve dans plusieurs textes, et est déclinée sous différents aspects. Les « contemporains célèbres » italiens sont donc utilisés par les auteurs républicains comme un outil leur servant à critiquer la politique intérieure et internationale de l'Empereur. A cheval entre l'année 1860 et l'année 1861, la rédaction du journal *Le Siècle* publie une série de portraits consacrés aux « célébrités du jour ». Parmi les personnages que nous étudions, Garibaldi, Cavour et Victor-Emmanuel II sont abordés. Le portrait de Victor-Emmanuel II reproche aux soutiens les plus conservateurs de l'Empereur, légitimistes et catholiques en tête, et par voie de conséquence à Napoléon III lui-même de s'opposer au rattachement du Royaume des Deux-Siciles aux terres que Victor-Emmanuel contrôle déjà. En effet, Louis Jourdan, directeur du journal et rédacteur du portrait du roi, réfute de la manière suivante les arguments de ceux qui contestent le droit de Victor-Emmanuel de prendre possession des Etats du sud de la Péninsule :

« De toutes les parties de l'Italie Méridionale, de Palerme, du fond des Calabre, de Naples, des députations accourent vers le Grand Italien, pour le prier de venir prendre possession des Deux-Siciles. Victor-Emmanuel peut-il ne pas céder ? Le jour où, pour sauver quelques provinces de l'oppression qui pesait sur elle, le Roi s'est décidé à franchir la frontière des Etats Pontificaux, n'a-t-il pas pris vis-à-vis de ses compatriotes sans exception l'engagement de venir à leur secours, de les délivrer, dans la mesure de ses forces ? Que peut faire la diplomatie contre le vœu si nettement formulé des populations, elle qui a respecté le vœu populaire dans l'annexion des duchés et des Romagnes au Piémont, et dans celle de la Savoie et du comté de Nice à la France ?

Victor-Emmanuel est dans la vérité de sa mission ; il fait ce qu'il doit faire. En vain dira-t-on qu'il envahit les Etats du roi de Naples. Nous ne connaissons pas d'Etats appartenant au roi de Naples. Il existe des populations italiennes qui se distinguent entre elles par des noms de localités, qui se disent Napolitaines, Calabraises, Siciliennes, mais leur caractère, leur type distinctif, c'est d'être Italiennes. Or, si ces populations repoussent la domination de la dynastie Bourbonnienne et acclament la souveraineté de Victor-Emmanuel, quelle force, et nous dirons plus, quel droit peut s'opposer à l'accomplissement de leur vœu ?<sup>7</sup> »

Ce portrait porte différentes critiques à l'égard de Napoléon III et des familles conservatrices sur lesquelles il s'appuie : comment l'empereur des Français, dont la légitimité revendiquée repose sur les plébiscites, pourrait-il s'opposer en Italie à la volonté populaire qui s'exprime par l'utilisation de ce même moyen ? Comment peut-il organiser des plébiscites pour justifier le rattachement de Nice et de la Savoie et refuser aux populations du sud de la

---

<sup>7</sup> Louis Jourdan, Taxile Delord, "Victor-Emmanuel II" in *Les célébrités du jour*, Paris, bureau du journal *Le Siècle*, 1860, p. 63

Péninsule le droit de s'exprimer par ce biais ? D'autant que ceci est en contradiction avec le principe des nationalités qu'il dit défendre : Nice et la Savoie ont été rattachés au nom de l'appartenance à la communauté nationale française de ces deux ensembles. Si les républicains sont d'accord pour reconnaître la nation comme source de la légitimité politique, ils entendent voir appliquer ce même principe partout. Or c'est précisément ce qui se joue dans la péninsule. En effet, l'Etat italien leur apparaît légitime car il existe pour eux une nation italienne qui partage du nord au sud de la péninsule une même langue, une même culture, une même histoire. L'existence de cette nation va pour eux nécessairement de pair avec la constitution d'un Etat-Nation. Ce désir d'unité n'est pas le fait du caprice de tel ou tel dirigeant politique agissant par ambition personnelle, mais répond à un désir profond des populations, comme les différents plébiscites le prouvent. Victor-Emmanuel II leur sert donc de moyen pour critiquer l'incohérence politique de Napoléon III et les dangers que porte sa politique internationale : en effet, cet Etat Italien ne peut manquer de finir par exister, avec à terme Rome comme capitale et malgré l'Empereur.

« Le drapeau Italien flottera sur le Quirinal et Victor-Emmanuel sera proclamé, à Rome, Roi d'Italie. Quand ? Si les sages combinaisons du Roi et celles de l'homme d'Etat éminent qui le seconde ne sont point contrariés par des incidents que l'on peut prévoir et par des passions inopportunément surexcitées, ce sera bientôt. Mais que ce soit tôt, que ce soit tard, cela doit être, cela sera<sup>8</sup>. »

Le maintien des troupes à Rome est donc perçu comme un anachronisme car s'opposant à la marche inéluctable des sociétés et comme un danger éloignant l'Italie de la France : l'Empereur dessert donc les intérêts de son pays. De plus, en aidant à maintenir le pouvoir temporel du Pape, il fait de fait le jeu de l'Autriche, les fondements idéologiques du pouvoir absolutiste autrichien étant intimement liés au pouvoir obscurantiste que le souverain Pontife, en tant que chef d'Etat territorial, promeut. Cette idée est clairement exprimée dans le portrait que les rédacteurs du *Siècle* rédigent à la même époque sur Cavour, quelques mois avant la proclamation officielle du règne.

« Il est difficile de prévoir les proportions que prendra, dans un avenir prochain, la carrière du Comte. L'œuvre glorieuse à laquelle il a voué sa vie est encore loin de son terme. Venise est sous le joug de l'Autriche ; le Pape est à Rome sous la protection des armées françaises. Il y a là deux drames. Quel en sera le dénouement ? Le Pape cèdera-t-il à la voix de ce peuple qui crie vers lui ? Si Pie IX n'était le plus faible des monarques, nous espérerions ; mais Pie IX est tenu par un parti puissant et habile qui

---

<sup>8</sup> Id., p. 64

ne cédera sans doute qu'à la force. *Ce n'est pas seulement la personne du Pontife et son pouvoir précaire que l'armée française soutient à Rome ; sans le vouloir, elle y soutient l'Autriche.* Entre la papauté, telle qu'elle est constituée, et le cabinet de Vienne, foyer de l'absolutisme impérial et clérical, il y a une connexité parfaite. Venise et Rome sont les deux termes d'une même question. Le jour où l'un de ces deux termes disparaîtra, l'autre aura fait son temps<sup>9</sup>. »

L'incohérence de la politique impériale est clairement affirmée dans ce texte : maintenir les Etats du Pape a pour conséquence de maintenir le pouvoir autrichien, dont tous les textes que nous avons évoqués signalent qu'il est l'ennemi de la France. Défendre le pouvoir temporel est donc une trahison des intérêts supérieurs de la patrie : cela contribue à éloigner l'Etat italien en gestation de la France tout en consolidant le pouvoir de ses ennemis. L'existence du nouvel Etat italien permet donc aux ennemis républicains du régime de dessiner leurs options en matière de relation internationale dans les temps nouveaux qui s'annoncent et de critiquer un pouvoir impérial qui met en péril à terme par ses choix la sécurité du pays. L'utilisation en France de la figure des « contemporains célèbres » de la péninsule par les républicains est donc un outil permettant la remise en cause de la politique internationale de Napoléon III et à travers elle des bases générales de l'empire. Pour bien souligner ce fait, lorsque les auteurs républicains utilisent la figure de Victor-Emmanuel II dont nous avons montré précédemment qu'il était le héros des auteurs bonapartistes, ils soulignent qu'ils ne décrivent pas le même personnage. Les textes bonapartistes mettaient en avant la figure militaire de Victor-Emmanuel II mise en parallèle avec celle de l'Empereur, pour chanter la gloire des deux dirigeants. Le portrait rédigé par Louis Jourdan au contraire insiste sur le rôle civil du roi et sur sa pratique de politique intérieure. Tant le texte que l'image gravée du roi en début de portrait vont dans le même sens. Dans une mise en scène classique d'un chef d'Etat, Victor-Emmanuel est représenté le regard tourné au loin, scrutant l'avenir. Mais alors que toutes les images présentes dans la presse du temps (en particulier dans *l'Illustration*) mettaient en avant un Victor-Emmanuel II en habits militaires, l'image proposée ici le montre en habit civils, en frac. Il s'agit donc d'un roi bourgeois dont le pouvoir provient du peuple compris comme corps politique conférant le pouvoir, puisqu'il est représenté avec le costume élégant des dirigeants de la société civile.

---

<sup>9</sup> Louis Jourdan, Taxile Delord, "Cavour" in *Les célébrités du jour*, Paris, bureau du journal *Le Siècle*, 1860, pp. 95-96 (c'est moi qui souligne)



Le texte de Louis Jourdan confirme cette analyse. Il ne le montre que très rapidement à la tête de l'armée en 1859, en militaire courageux. Il n'y insiste pas car : « ce n'est pas la vie du soldat, c'est celle du premier citoyen de l'Italie que nous racontons, et le vif éclat des batailles éclaire mal ces grandes physionomies<sup>10</sup> ». Et le portrait fait du roi dans sa politique intérieure est clairement celui d'un anti-Napoléon III, gouvernant avec les chambres et respectant la constitution délivrée par son père, alors qu'il aurait pu s'en débarrasser facilement, puisque « un coup d'Etat, c'est sitôt fait !<sup>11</sup> » La critique de Napoléon III est ici évidente. Ainsi Victor Emmanuel II est utilisé par les républicains comme une figure opposée à Napoléon III, tant pour sa pratique politique interne que comme révélateur des contradictions des choix de politique externe de l'Empereur. La question de la pratique des plébiscites que nous avons déjà évoquée est centrale : alors que Napoléon III utilise cet outil pour légitimer un coup d'Etat prouvant par là qu'il ne sert que son intérêt personnel, le nouveau roi italien utilise de manière démocratique le plébiscite : il lui est un outil venant légitimer après coup une action populaire.

Cavour, Victor-Emmanuel II et Garibaldi sont donc utilisés dans la presse et les brochures républicaines du temps comme des personnages servant à critiquer les choix de l'Empereur en matière de politique internationale, en dénonçant à la fois ses incohérences et ses dangers. Ils sont un moyen d'en appeler à l'achèvement de l'Unité par le rattachement de Venise et de Rome au nouvel Etat pour mettre définitivement fin en Italie aux logiques de

---

<sup>10</sup> Louis Jourdan, Taxile Delord, "Victor-Emmanuel" in *Les célébrités du jour*, op. cit. p. 59

<sup>11</sup> Id., p. 60



l'ordre de Vienne et permettre ainsi une démocratisation du continent. Une dernière figure est utilisée pour évoquer certains de ces thèmes : celle de Manin, à l'occasion de l'inauguration, le 22 mars 1861 à Turin, du monument à sa gloire et pour lequel le *Siècle* avait lancé, comme nous l'avons vu, une souscription au moment de son décès. Une délégation française se rend à Turin à cette occasion. Elle comprend des hommes dont nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les écrits. Aux cotés d'Henri Martin et d'Anatole de la Forge qui avaient participé par leurs livres à populariser en France l'œuvre de Daniele Manin se trouvent des journalistes de tendance républicaine comme Louis Havin, Taxile Delord et Félix Mornand. Est également présent un avocat français, Ernest Desmarets. Tous appartenaient à la commission française pour l'érection du monument à la mémoire de Manin.

La date de l'inauguration a été choisie avec soin : il s'agit de l'anniversaire de la proclamation de la République de Venise par Manin en 1848. Cette inauguration se fait dans un contexte bien précis puisque le 17 mars 1861 le royaume d'Italie a été proclamé. Le monument, financé par des fonds français et italiens est inscrit dans ce contexte. Les autorités italiennes ont veillé à ce qu'il soit un monument exaltant l'unification de la péninsule. Il ne représente pas Daniele Manin en pied. La composition est organisée autour d'une figure allégorique de l'Italie tenant la palme du martyr à sa main droite et un écusson dans lequel la figure de Manin est représentée à sa main gauche. La signification est claire : Manin est un précurseur de l'unification. Ses options républicaines de 1848 sont tues : le Manin qui est glorifié est celui du ralliement à la monarchie des Savoie. Cela ne va pas sans tensions avec les représentations des républicains français qui ont participé par leurs deniers à la réalisation de ce monument : pour eux, la mémoire de Manin est essentiellement la mémoire d'un ardent républicain luttant pour la victoire de la république, tant par sa gestion interne de Venise durant la révolution que par son ralliement à la monarchie des Savoie par réalisme, la sachant être la seule capable de réaliser l'unité de la Péninsule pensée comme révolutionnaire dans ses conséquences<sup>12</sup>. La vision d'un Manin incarnant la cause républicaine est à ce point prégnante dans la presse républicaine française que le journal la *Presse*, dans le court article qu'il consacre à cette inauguration, décrit le monument en précisant que l'allégorie tenant l'écusson de Manin représente non pas l'Italie, mais la République<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Cf. Gian Luca Fruci, « Le double visage de Daniele Manin. Célébrité républicaine en France et illustration monarchique en Italie », communication donnée lors de la journée d'études internationales de Saint-Quentin-en-Yvelines des 13 et 14 mai 2009 et non encore publiée (je remercie l'auteur de m'avoir fait parvenir le texte de son intervention)

<sup>13</sup> Cf. *La presse*, Lundi 25 mars 1861, p. 2

Ces tensions entre les représentations françaises et italiennes se donnent à lire lors de l'inauguration du monument. A cette occasion prennent la parole au nom des Italiens Rattazzi en tant que président de la Chambre des députés, Giovanni Minotto en tant que président de la commission pour le monument à Manin, Giuseppe La Farina en tant que président de la *società Nazionale*, le maire de Turin et Petrucelli della Gattina en tant que député. Pour la délégation française interviennent Louis Havin, Henri Martin et Ernest Desmarests<sup>14</sup>. L'analyse des différents discours montre que les orateurs Italiens rappellent essentiellement le Manin reconnaissant la monarchie piémontaise tandis que les orateurs français insistent sur le Manin symbole de la cause républicaine<sup>15</sup>. Mais le public français n'est pas informé de ces tensions. En effet l'inauguration du monument à Manin n'est évoquée avec plus ou moins de précision que par les journaux de la presse républicaine. Les journaux conservateurs que nous avons analysés ne relatent pas la cérémonie du 22 mars. Seul *Le Siècle*, dans son édition du 27 mars<sup>16</sup> consacre plusieurs colonnes à cet événement, prouvant par là que Manin est bien une figure de proue pour le mouvement républicain français. L'article introductif de Taxile Delord évoque la cérémonie. Sont ensuite reproduites les prises de parole de Henri Martin, de Louis Havin et d'Ernest Desmarests. De manière significative, la seule intervention italienne reproduite est celle de Giuseppe La Farina évoquant avec enthousiasme l'alliance franco-italienne. Ainsi, le public français lecteur du *Siècle* n'est pas tenu au courant des représentations parfois antagonistes autour de Manin existant des deux côtés des Alpes et ne peut percevoir de ce dernier que l'image du héros républicain mise en avant par le journal.

L'article introductif de Taxile Delord synthétise les différentes interventions des orateurs français, décrit la cérémonie et donne sa lecture politique de l'ensemble. Reprenant un des propos tenus à Turin par Louis Havin, Taxile Delord compare Manin à Moïse : comme lui, il a montré la terre promise à son peuple, mais il ne lui a pas été donné d'y mettre pied. Cependant il n'est pas mort sans entrevoir ce que les années 1859-1861 allaient réaliser, à savoir l'unité de la péninsule grâce à l'alliance entre la France et l'Italie. Or Taxile Delord présente cette alliance comme n'étant pas le fait de l'Empire français avec le Royaume du Piémont. Au contraire, il souligne que l'alliance des deux Etats est une alliance dépassant les cadres institutionnels au nom d'un idéal commun aux deux pays :

---

<sup>14</sup> L'ensemble des interventions est publié la même année. Cf. *Discorsi italiani e francesi pronunciati nella inaugurazione del monumento a Daniele Manin sul giardino pubblico di Torino e raccolti a cura del Municipio*, Turin, Eredi Botta, 1861, 72 p.

<sup>15</sup> Cf. Gian Luca Fruci, « Le double visage de Daniele Manin. Célébrité républicaine en France et illustration monarchique en Italie », op. cit.

<sup>16</sup> Pour l'ensemble du développement suivant, nous renvoyons donc une fois pour toute à *Le Siècle*, mercredi 27 mars 1861

« Il n'a pu qu'entrevoir la terre promise ; mais il en pressentait les merveilles : il avait pu voir avant de mourir le drapeau de la révolution italienne uni à celui de la révolution française<sup>17</sup>. »

L'alliance entre la France et le Piémont lors de la guerre de Crimée à laquelle ce texte fait référence et que Manin a pu constater de son vivant est donc présentée comme l'alliance de deux nations incarnant le triomphe du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes hérité de 1789 et que l'unité italienne réalise. La reconnaissance par Manin de la monarchie du Piémont n'est donc pas reconnaissance de sa forme institutionnelle: il s'agit d'un réalisme politique. D'autant que Victor-Emmanuel II n'est pas présenté comme un roi de l'ancien temps mais comme un roi révolutionnaire. En effet il est présenté comme un roi n'ayant « pas hésité une minute à jeter son diadème au vent des révolutions et des batailles » au nom de « la liberté, l'indépendance et l'unité de la patrie<sup>18</sup> ». Le reconnaître dans ce contexte a été logique de la part de Manin et par voie de conséquence de la part des républicains français le pensant comme un modèle : ils ne se contredisent donc pas en acceptant de voir un roi à la tête de l'Italie.

D'autant que l'Unité italienne telle qu'elle s'est jouée en 1859-1861 répond totalement aux vœux formulés par Manin : Victor-Emmanuel II, Cavour et Garibaldi ne font que réaliser en ces années ce qu'avait voulu faire Manin en 1848-1849. Manin est donc le précurseur de ces grands hommes : le discours prononcé par Louis Havin lors de l'inauguration les place donc dans une position subordonnée. Evoquant Manin montrant tel Moïse la terre promise au peuple Italien, Louis Havin affirme en effet :

« Mais cette terre promise que tu possèdes en grande partie et que tu possèderas bientôt complètement, toi, grand peuple d'Italie qui m'écoutes, c'est à son idée créatrice que tu la dois ; c'est aussi à ce roi *galantuomo* qui n'a pas hésité une minute à jeter son diadème au vent des révolutions et des batailles, qui n'a eu qu'une pensée : la liberté, l'indépendance et l'unité de la patrie ; - c'est à cet habile ministre que l'histoire impartiale placera au premier rang des hommes d'Etat, et, ce qui vaut mieux encore, des premiers, des plus dévoués citoyens de l'Italie ; - c'est à ce guerrier magnanime qui, planant au dessus de l'Italie, embrasse de son regard toutes les contrées où il y a des chaînes à briser, des despotes à renverser, et est regardé lui-même avec effroi par ses ennemis les plus acharnés comme le vengeur des nations opprimées.<sup>19</sup> »

Ainsi, Daniele Manin est présenté comme le penseur du fait unitaire dont l'essence est révolutionnaire et dont les idées inspirent les actions des dirigeants de l'Italie au moment de

---

<sup>17</sup> Id.

<sup>18</sup> Cf. discours de Louis Havin in id.

<sup>19</sup> Id.

son unification. Il est une figure valorisante pour les républicains français, puisque à travers une telle présentation de son action ils peuvent proclamer la validité de leurs options, qu'ils voient se confirmer en Italie, même si l'unité de cette dernière n'est pas encore achevée en 1861. C'est pourquoi tant l'article de Taxile Delord que les interventions des participants français à l'inauguration du monument à Manin rappellent tous l'inéluctabilité du rattachement de Venise et de Rome au nouvel Etat et que des toasts sont portés à Garibaldi. En évoquant ces faits, *Le Siècle* se présente comme un journal d'opposition à Napoléon III, qui en protégeant les Etats du Pape empêche l'achèvement de l'Unité. Cette opposition au régime napoléonien est évoquée par l'intervention d'Ernest Desmarests. Il la consacre à l'alliance de la France et de l'Italie. Or à la date de son intervention, Napoléon III n'a pas officiellement reconnu le nouveau royaume : les républicains français présents à Turin en ce 22 mars 1861 se présentent donc comme l'incarnation de la France réelle soucieuse de la liberté des peuples et de l'alliance italienne, par opposition à la France légale qui protège les Etats du Pape et ne soutient pas le nouveau royaume.

*Le Siècle*, en consacrant pratiquement deux pages à la cérémonie turinoise du 22 mars 1861 témoigne de son opposition au régime en place en France à cette date, en se plaçant sous la tutelle d'un Daniele Manin républicain précurseur de l'unité italienne entravée par la politique impériale à Rome. Daniele Manin fait donc partie à cette date des références italiennes dans lesquelles les républicains français se reconnaissent.

Les « contemporains célèbres » italiens sont donc utilisés par les républicains français comme des figures mises en avant pour critiquer Napoléon III et ses choix en matière de politique internationale et pour proposer leurs propres options sur ces enjeux.

Les familles conservatrices se servent également de la naissance du nouvel Etat italien pour critiquer à travers ses « célébrités politiques » les options internationales de l'Empereur mais en partant de considérations différentes. C'est ce qu'il nous faut analyser à présent.

## **2- Cavour et Garibaldi vus par les conservateurs : des fauteurs de troubles internationaux, ou les dangers liés à l'apparition du nouvel Etat Italien**

Bien que les familles politiques appartenant « aux droites » soient divisées entre elles, ce qui nous a poussé depuis le début de ce travail à ne pas les regrouper, force est de constater que la création du nouvel Etat Italien les inquiète toutes. Nous les analysons donc ensemble dans cette partie, en distinguant au besoin les nuances qui existent entre elles.

Le souci partagé de l'ordre avait conduit en 1848 ces familles politiques à se regrouper derrière la candidature de Napoléon III. C'est ce même souci qui les conduit à affirmer leur hostilité à l'égard du nouvel Etat italien en cours de constitution. En effet, les modalités de la réalisation de l'unité italienne sont perçues comme porteuses de principes nouveaux ne pouvant qu'amener à des troubles importants à l'échelle du continent favorisant l'anarchie et les principes révolutionnaires. Deux menaces sont pointées : la remise en cause des Etats constitués et à travers elle la remise en cause des fondements de la légitimité politique à l'intérieur de chaque Etat. Plusieurs brochures entendent diffuser ces idées. Edouard-Ferdinand de Beaumont-Vassy<sup>20</sup> le fait sous la forme d'un essai d'analyse diplomatique<sup>21</sup>, Napoléon de Lauriston<sup>22</sup> par la rédaction d'un pamphlet amalgamant dans une même exécution Garibaldi et Cavour<sup>23</sup> et connaissant un certain succès de diffusion puisque étant réédité trois fois au cours de l'année 1861.

Ces textes soulignent que la constitution de nouvel Etat italien représente un danger du fait de ses modalités de réalisation. L'expédition des Mille n'avait en effet l'aval d'aucun Etat constitué. Il s'agit de l'initiative individuelle d'un dangereux révolutionnaire s'arrogeant le droit de parler au nom de la nation italienne mais sans en avoir reçu le mandat. Son initiative rentre donc en concurrence avec les pouvoirs légitimes à la tête des Etats. Le gouvernement piémontais commet donc une faute grave en acceptant de récupérer les territoires conquis par Garibaldi car ce faisant il légitime une action dont l'essence est dissolvante de toute autorité établie. Imaginant Garibaldi vaincu à Naples et jugé par un tribunal, Napoléon de Lauriston fait ainsi dire à l'un de ses juges :

« Mais par vous, si vous aviez réussi, eut été introduit le droit donné à chacun d'apporter, à sa guise, à son jour, sans contrôle, dans tous les pays, ce qu'il pense être à tort ou à raison un bienfait pour les peuples, ce qu'il croit être le progrès de l'humanité. [...] Par vous eut été inaugurée *une loi universelle du lynch politique*. Mais par vous le monde finirait par tomber dans un étrange désordre<sup>24</sup>. »

L'unification de l'Italie semble légitime aux deux auteurs que nous analysons : ils pensent en effet que l'Italie est une nation méritant d'être réunie sous une seule autorité. Mais en se servant de l'action de Garibaldi pour y parvenir, la monarchie piémontaise dessert sa

---

<sup>20</sup> Edouard-Ferdinand de Beaumont-Vassy (1816-1875) : Monarchiste de tendance légitimiste, publiciste, il se montra très hostile dans ses écrits à la révolution de 1848. Rallié à l'Empire, il fut préfet de l'Aisne entre 1851 et 1853

<sup>21</sup> Edouard-Ferdinand de Beaumont-Vassy, *Garibaldi et l'avenir. Etude politique*, Paris, Amyot, 1860, 31 p.

<sup>22</sup> Auteur sur lequel nous n'avons pas d'informations et ayant écrit, d'après le catalogue de la BNF, quelques brochures sur la Papauté et le pouvoir temporel

<sup>23</sup> Napoléon de Lauriston, *Garibaldi et Cavour*, Paris, Dentu, 1861, 47 p.

<sup>24</sup> Id., p. 28

cause, en décrédibilisant la confiance internationale à son égard et en légitimant les mouvements insurrectionnels : elle sape les fondements de sa légitimité à long terme pour un gain à court terme. Ces critiques adressées à la monarchie piémontaises ne sont pas exprimées par l'intermédiaire de la figure royale, épargnée par des auteurs sensibles à la cause monarchiste en France même et dont ils entendent par conséquent conserver intacte l'essence. C'est sur Cavour que portent les critiques.

« C'est vraiment un ministre funeste que celui qui donne à un prince intelligent, patriote et brave, le cachet, non sous le rapport militaire mais sous le rapport politique, le cachet d'un roi fainéant qui laisse faire son maire du palais<sup>25</sup>. »

Cavour est présenté comme un homme machiavélique, n'agissant selon aucune morale et portant atteinte à l'institution monarchique, en la décrédibilisant, contribuant ainsi à saper les fondements de la légitimité. Sa politique extérieure contribue à fixer une image noire de sa personne dans le camp conservateur, qui l'associe alors à l'image négative circulant déjà sur Garibaldi. Le reproche fait aux deux personnages est d'appuyer par démagogie leur politique internationale sur un principe illusoire et dangereux car porteur de désordre : celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En effet ce principe nouveau introduit par la Révolution pose un problème majeur : qu'est-ce que le peuple ? Qui est légitime à le définir et à parler en son nom ? Faire de ce principe la pierre angulaire des relations internationales ne peut qu'amener des troubles à l'intérieur de chaque Etat. En effet, traditionnellement, les Etats n'existent que par la reconnaissance qu'ils ont des autres Etats. Vouloir les faire exister par décision populaire, suite à un plébiscite est la porte ouverte à toutes les revendications particularistes.

« Si l'on met en oubli toutes les vieilles et saines traditions de la politique pratique, en revanche on crée des droits nouveaux. Il en est un fort dangereux que l'on a mis en avant et préconisé dans ces derniers temps : c'est ce prétendu droit suivant lequel un peuple n'appartient qu'à lui-même et peut, à un moment donné, en se servant du suffrage universel, disposer de ses destinées. Qui ne comprend le péril résultant nécessairement d'un tel principe introduit, pour les besoins d'une cause, dans le droit public européen ? Que demain la Bretagne, qui, comme on sait, ne se croit pas française, déclare hautement qu'elle entend se séparer de la France et former un Etat à part ou s'annexer, par impossible, à nous ne savons quelle puissance, la Bretagne, au nom du droit populaire et du suffrage universel, aura-t-elle donc raison en face de l'Europe, et, si elle a la force pour elle, si un Garibaldi breton débarque sur ses côtes, pourra-t-elle tranquillement réaliser ce rêve<sup>26</sup> ? »

---

<sup>25</sup> Id, p. 32

<sup>26</sup> Edouard-Ferdinand de Beaumont-Vassy, *Garibaldi et l'avenir*, op. cit., p. 26

L'exemple donné par Garibaldi, instrumentalisé par Cavour et avalisé par les puissances européennes si elles venaient à reconnaître l'existence du nouvel Etat italien remettrait donc en cause les équilibres continentaux, ouvrant une phase de grande instabilité. Cette instabilité menace la France. D'une part parce que la paix en Europe est menacée dans l'Empire autrichien par la montée des revendications des minorités nationales qui se sentent légitimées par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes internationalement accepté avec la reconnaissance du royaume d'Italie<sup>27</sup>. De plus la France est directement menacée par l'unification des terres allemandes autour de la Prusse que l'unité italienne légitime. La reconnaissance des modalités de l'unification italienne est donc porteuse de principes politiques dangereux pour la sécurité de la France et de désordres en Europe. L'admiration portée à Garibaldi et à Cavour par les secteurs les plus avancés de l'opinion publique est imméritée aux yeux des auteurs conservateurs qui en font des portraits noirs. Pour mieux les décrédibiliser et refuser le principe de l'unification italienne des brochures sont publiées faisant de Cavour, de Garibaldi et de Victor-Emmanuel II les dupes de Mazzini<sup>28</sup>. Ces brochures ne méritent pas une analyse approfondie. Elles ne font que reprendre les représentations négatives qui circulaient à l'endroit du patriote génois dans les familles politiques les plus conservatrices mais en les situant dans le nouveau contexte : l'unité italienne en cours de réalisation ne fait que répondre aux vœux de dissolution des pouvoirs institués contre lesquels Mazzini a toujours lutté. L'unité italienne n'est que le premier acte du déferlement de désordre continental que dans ses noirs desseins il a toujours rêvé. Cavour et Victor Emmanuel, en légitimant l'entreprise Garibaldienne travaillent en fait au succès de la cause défendue par Mazzini. Il est donc surtout utilisé pour décrédibiliser la figure des dirigeants légaux de la nouvelle Italie.

A ces critiques dans lesquelles ils se retrouvent, les auteurs catholiques ajoutent une dimension religieuse justifiant leur éloignement du régime impérial : l'unification italienne en portant atteinte à la Papauté fait le jeu de l'Angleterre protestante<sup>29</sup>, auprès de laquelle

---

<sup>27</sup> « Le programme de Garibaldi est bien clair : non-seulement le dictateur veut, comme il l'a dit, aller à Rome en passant par Venise ; mais le Tyrol italien, la Dalmatie, la Hongrie, la Pologne autrichienne, russe et prussienne, seront successivement le théâtre de ses tentatives révolutionnaires, et, de succès en succès, où n'ira-t-il pas ? Tous les pays slaves peuvent subir son influence ». Id., p.30

<sup>28</sup> Cf. P. François M. Le Luyer-Morvan, *Victor-Emmanuel et Mazzini*, Paris, Dentu, 1860, 16p. et *Mazzini et l'Europe*, Paris, 1861, 30 p.

<sup>29</sup> Cf. Louis Shauer, *Garibaldi, Naples et l'Angleterre*, Paris, Dentu, 1860, 31p.

Mazzini a trouvé refuge, ce qui n'est pas un hasard<sup>30</sup>. L'Angleterre appuie le mouvement d'unification pour deux raisons : par passion anti-papale et par intérêt stratégique, afin de remplacer dans la Péninsule l'influence que la France s'est gagnée par son action de 1859. Le soutien à l'unification est donc une erreur tant du point de vue national que du point de vue catholique. Ces textes appellent donc l'Empereur à ne pas reconnaître le nouvel Etat italien et sont l'occasion de fixer les représentations des dirigeants italiens sous des traits noirs, en tentant d'épargner relativement Victor-Emmanuel II mais en discréditant Cavour, en l'associant aux figures négatives de Mazzini et Garibaldi.

Ainsi, si les républicains et les conservateurs sont opposés dans le champs politique, ils utilisent les « célébrités italiennes » de la même manière : ils leurs servent à se positionner par rapport à l'existence du nouvel Etat italien et à exprimer leur opinion par rapport à l'attitude que le régime impérial doit tenir face à lui. De manière générale mais pour des raisons politiques différentes, l'ensemble des brochures publiées à ce moment-là tant par les conservateurs que par les républicains permettent d'exprimer des réserves à l'égard du régime impérial, du fait de sa politique italienne. Or il est significatif qu'il n'y ait pas de textes dus à des auteurs de sensibilité bonapartiste répondant à ces critiques. C'est ce qu'il convient d'expliquer à présent.

### **3- Les silences des bonapartistes**

Comme nous l'avons vu, les auteurs de sensibilité bonapartiste ont participé depuis 1859 à la campagne de mobilisation de l'opinion publique à travers la mise en avant de certains des « Italiens célèbres ». Dans la phase qui allait de la guerre franco-piémontaise contre l'Autriche en 1859 à l'expédition des Mille, ils utilisaient les figures emblématiques de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi pour légitimer la politique impériale. Durant l'expédition des Mille, ils critiquaient un Garibaldi s'étant autonomisé de Victor-Emmanuel : ils affirmaient ne pas accepter l'entreprise garibaldienne qui remettait en cause le pouvoir temporel du Pape afin de ne pas couper le régime de ses soutiens catholiques, tout en épargnant le roi qu'ils avaient chanté dans la phase précédente. La nouvelle étape qui s'ouvre avec les plébiscites dans le royaume des Deux-Siciles, les Marches et l'Ombrie modifie les données : la monarchie piémontaise, avec laquelle Napoléon III s'est allié en 1859 légitime

---

<sup>30</sup> « Mazzini est le type le plus effronté du raton politique, et, à ce titre, il n'est pas surprenant qu'il ait rencontré tant et de si touchantes sympathies de l'autre côté du détroit ». François M. Le Luyer-Morvan, *Victor-Emmanuel et Mazzini*, op. cit., p. 6



par ces scrutins l'expédition de Garibaldi et récupère des terres ayant fait partie du Patrimoine de Saint-Pierre. Les bonapartistes ne peuvent condamner l'action de Victor-Emmanuel sans se déjuger, eux qui chantèrent ses louanges une année auparavant. Mais dans le même temps, ils ne peuvent le soutenir, sous peine de susciter l'hostilité des catholiques. Par conséquent le silence s'impose à eux : ils n'évoquent plus dans cette nouvelle phase aucun des cinq personnages que nous étudions et qui les mettraient en porte-à-faux avec les soutiens du régime. Ce silence prouve bien le caractère purement instrumental de l'évocation de ces personnages au moment de la guerre franco-piémontaise de 1859 par les auteurs bonapartistes et témoigne des contradictions d'un régime ne menant pas la politique internationale de ses soutiens intérieurs. Nous retrouverons ce silence obligé ultérieurement.

\*

\* \*

Les conséquences internationales de la proclamation du nouveau règne sont donc source de débats internes en France. Quelle attitude le pays doit-il avoir face à cette proclamation ? La constitution d'un nouveau puissant voisin est-elle une chance ou une menace pour le pays ? Chaque camp politique utilise la figure des « célébrités italiennes du jour » pour affirmer ses idées. Par là, se trouvent renforcées les représentations construites durant la période précédente. Mais la constitution du nouveau royaume n'est pas seulement regardée pour ses conséquences de politique internationale. Elle fait également l'objet d'attentions portant sur son organisation interne. A travers elles s'expriment des opinions relatives à la vie politique interne en France même. Or ici le personnage principal sur lequel l'attention se focalise est Cavour. C'est donc à l'étude des discours que son action politique engendre et aux modèles qu'il finit par incarner dans le débat public français qu'il faut à présent s'intéresser.

## II- Cavour et les fondements internes du nouvel Etat italien<sup>31</sup>

### 1- La promotion de la figure de Cavour dans les débats politiques français

Jusqu'aux plébiscites dans l'ancien royaume des Deux-Siciles, dans les Marches et en Ombrie, le personnage de Cavour, sans avoir été totalement absent du discours public français, avait été relayé au second plan. Comme nous l'avons vu, l'essentiel du discours portait sur Garibaldi et Victor-Emmanuel II qui étaient les seuls personnages à susciter des discours de la part d'auteurs issus de toutes les sensibilités politiques. Cavour n'avait essentiellement été mis en avant jusqu'alors que par des auteurs orléanistes. Il leur servait à montrer par son exemple les vertus et la faisabilité d'un régime parlementaire respectant les libertés constitutionnelles. A partir du moment où Garibaldi se retire à Caprera et où la marche à l'unité semble inéluctable, Cavour passe au premier plan dans le discours médiatique français. Les textes le concernant se font plus nombreux que ceux concernant Garibaldi au cours de la même période, même si au final les publications à son endroit sont nettement moins nombreuses que celles concernant Garibaldi dans la phase précédente. Cependant comme pour ce dernier, toutes les sensibilités politiques s'expriment sur lui : son œuvre fait donc débat.

Les écrits le concernant durant cette phase allant d'octobre 1860 à sa mort le 6 juin 1861 évoquent tous son œuvre en tant que ministre du Piémont depuis 1850 : c'est aux vues de ce qu'il a fait dans l'Etat piémontais qu'on juge de la confiance ou de la défiance que peut légitimement susciter le nouvel Etat italien qui sera régi selon les mêmes principes que ceux qu'il a mis en avant au Piémont.

Ces textes sont variés dans leurs natures. On trouve quatre lettres ouvertes, deux courts portraits et un pamphlet<sup>32</sup>. S'ils sont peu nombreux, leur forme et leur format reflètent la volonté de diffuser le plus largement possible son image au sein de l'espace public.

---

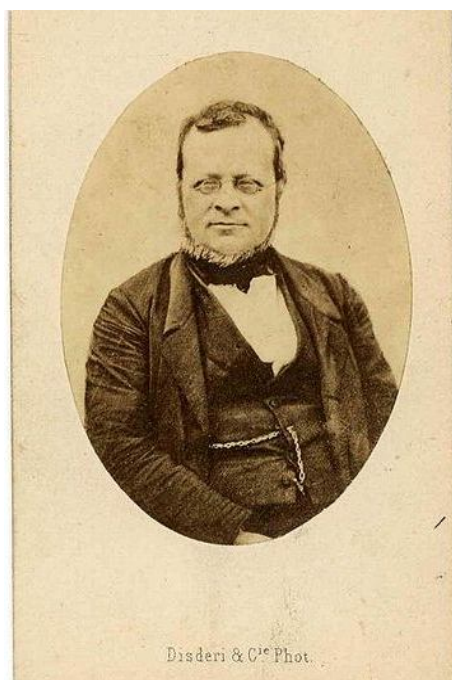
<sup>31</sup> L'essentiel des idées développées dans ce sous-chapitre et le suivant consacré à la mort de Cavour est la reprise d'une partie, remise en forme et complétée, de notre DEA soutenu en 2005, conduit sous la direction de Philippe Boutry et ayant fait l'objet d'un article en résumant les principales conclusions. Cf. Angelo Morabito, « La mémoire de Cavour dans la culture politique française de sa mort (1861) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », in *MEFRIM*, 120/1, 2008, pp. 235-257

<sup>32</sup> Les textes que nous utilisons sont les suivants :

- ✓ Zacharias Dollingen, *Galerie des contemporains, portrait de Cavour*, Paris, Disredi et Dollingen, sans date (mais 1860) 5p.
- ✓ Charles-René Forbes de Montalembert, *Lettre à M. le comte de Cavour, président du conseil des ministres à Turin*, Paris, Charles Douniol, 1860, 8p.
- ✓ Louis Jourdan et Taxile Delors, *Les célébrités du jour*, Paris, aux bureaux du journal *Le Siècle*, 1860-1861

Il semble en effet susciter un intérêt de la part du public auquel le marché éditorial tente de répondre. C'est ainsi que le publicitaire Zacharias Dollingen publie un portrait de Cavour au cours de l'année 1860 au sein d'une collection intitulée *Galerie des contemporains*<sup>33</sup>. Il s'agit d'une publication bi-hebdomadaire comprenant un court récit de la vie du personnage sur quatre pages accompagné d'une photographie prise par André Adolphe Disdéri. L'ensemble de cette publication a un coût modique (puisque le coût total à la vente de 4 volumes comprenant 125 portraits ne s'élève qu'à 1,75 francs). L'essentiel des portraits évoque le personnel politique du Second Empire, présenté de manière très positive. Le portrait de Napoléon III, sur 8 pages, est très élogieux, montrant un empereur soucieux du bien public et digne d'admiration. Cavour est le seul dirigeant italien à être portraituré. Le tout est fait de façon très rapide, avec de nombreuses erreurs factuelles (le texte le fait par exemple naître en 1789 !). Il est présenté comme vouant son existence à l'unification italienne, la faisant passer par les voies diplomatiques, avec sagesse et habileté. Ce portrait est donc très peu politique. En inscrivant Cavour au milieu d'une série concernant le personnel politique du Second Empire il semble dire qu'il doit inspirer confiance et qu'il ne déstabilisera pas l'ordre social.

La photographie suivante de Disdéri va dans le même sens.



- 
- ✓ Honoré Bondilh, *Triomphe du libéralisme. Lettre à M. le comte de Cavour*, Marseille, Typographie et lithographie Arnaud et cie, 1861, 16p.
  - ✓ Id., *L'Italie et le libéralisme. Lettre à M. le comte de Cavour*, Marseille, Typographie et lithographie Arnaud et cie, 1861, 16p.
  - ✓ Napoléon de Lawrison, *Garibaldi et Cavour*, Paris, Dentu, 1861, 31p.
  - ✓ Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour, président du conseil des ministres à Turin*, Paris, Jacques Lecoffre, 1861, 80p.

<sup>33</sup> Zacharias Dollingen, *Galerie des contemporains, portrait de Cavour*, Disdéri et Dolligen, Paris, 1860

Habillé en costume bourgeois, portant lunettes et nœud papillon, elle diffuse l'image d'un Cavour respectant les valeurs sociales dominantes du temps. Le sourire en coin, l'attitude posée de son maintien le présente comme un homme rassurant, éloigné de tout excès, et donc digne de confiance.

A l'inverse du texte que nous venons de citer, tous les autres insistent sur les choix politiques de Cavour. Contrairement aux textes qui étaient consacrés à Garibaldi, aucun de ceux évoquant Cavour n'héroïse le personnage : il n'est pas présenté comme un modèle de vertu ou comme l'incarnation de principes abstraits mais comme un homme politique affirmant clairement des choix, qui peuvent donc être discutés. Ces textes présentent donc un aspect beaucoup plus nettement politique que ceux consacrés à Garibaldi, qui pouvait parfois être dépolitisé comme nous l'avons signalé pour ne finir par n'être que la preuve vivante de la vitalité de l'Italie que des hommes politiques plus lucides que lui se devaient de guider.

Ce n'est plus seulement le Cavour représentant d'un régime libéral qui est mis en avant. Certes, pour les auteurs de sensibilité orléaniste qui s'expriment sur son œuvre, cet aspect demeure essentiel ; L'unification est un moment propice pour confirmer la validité des théories qu'ils défendent. Deux brochures dues à Honoré Bondilh<sup>34</sup> montrent le but de l'évocation de Cavour de leur part<sup>35</sup>. Il est loué comme l'homme ayant mis en avant les principes libéraux en luttant à la fois contre les privilèges de la naissance et contre la mainmise du pouvoir religieux dans la sphère publique. N'étant pas anticlérical, il n'entend cependant pas lutter contre la religion : il veut uniquement la cantonner à l'intérieur des temples. Sa politique menant à la libération des peuples est faite sans démagogie : à la démesure déclamatoire de tribuns menant les peuples à la ruine, il oppose durant toute sa carrière politique la sage raison d'un réformisme gradualiste, rendant possible la confiance en l'unité qu'il a accompli. Ainsi l'affirmation de la question nationale est l'occasion de réaffirmer les valeurs du libéralisme : les thématiques développées par Honoré Bondilh ne sont pas neuves mais la réussite du mouvement unitaire est l'occasion de les remettre en avant.

---

<sup>34</sup> Publiciste marseillais sur lequel nous n'avons pas trouvé d'informations

<sup>35</sup> Honoré Bondilh, *Triomphe du libéralisme. Lettre à M. le comte de Cavour*, Marseille, 1861, 16 p. et id., *L'Italie et le libéralisme. Lettre à M. le comte de Cavour*, 1861, 16 p.

L'essentiel de ces textes discutent surtout de la forme à donner au nouvel Etat. Deux questions principales se font jour : la question religieuse et la question sociale. Or on prête à Cavour des choix clairs sur ces deux questions, qui au-delà des orléanistes intéressent les oppositions au régime napoléonien, qu'elles soient anciennes comme pour les républicains ou en cours d'affirmation comme pour les catholiques. C'est à l'étude des représentations de Cavour élaborées par ces deux sensibilités politiques qu'il convient à présent de se consacrer.

## **2- Pour les républicains modérés : Cavour, un modèle politique à suivre**

Comme nous l'avons vu, les républicains soutiennent la cause italienne car elle incarne à leurs yeux le triomphe du principe révolutionnaire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes par une remise en cause de la carte de l'Europe issue des Traités de Vienne qui ne reprenait pas en compte ce principe. Mais les modalités de réalisation de cette unité peuvent leur poser problème en particulier parce qu'elle se fait au nom d'une monarchie. De plus l'expédition de Garibaldi, si elle suscite comme nous l'avons vu un large enthousiasme pose le problème de la légitimité : dans quel cadre ce qui est pensé comme une initiative populaire peut-elle être conduite ? A partir de quel moment doit-elle s'arrêter pour s'en remettre aux pouvoirs institués ? Cette question est d'importance pour les républicains qui ont à réfléchir depuis les journées de juin 1848 à ce problème : à cette époque un pouvoir républicain officiel fit tirer sur une foule faisant pression sur lui pour orienter ses choix politiques. Qui était légitime ? Le gouvernement, s'appuyant sur une assemblée élue, ou la foule des manifestants, représentant le peuple ? De plus les journées de juin 1848 ont mis en évidence l'existence de la question sociale. Durant la monarchie de Juillet, la question sociale n'était pas pensée en tant que telle par les Républicains qui militaient pour le suffrage universel : ils considéraient qu'en donnant le droit de vote aux classes populaires, la question sociale serait résolue, les élus étant forcés de résoudre les problèmes de leurs électeurs. Le combat pour l'extension du droit de vote subordonnait la revendication sociale à la revendication politique, qui l'englobait. Les journées de juin prouvent que le lien entre droit politique et question sociale n'était pas évident puisque c'est à une assemblée élue au suffrage universel que les manifestants s'opposèrent, sur une question sociale précisément. La question sociale et les fondements de la légitimité politique sont donc des interrogations très présentes dans la réflexion des républicains de cette époque amenés à réfléchir, dans le contexte du Second

Empire, aux causes de leurs échecs<sup>36</sup>. La situation italienne est pour eux un laboratoire sur lequel ils projettent leurs interrogations politiques. Les portraits que nous avons déjà évoqués publiés par le journal *Le Siècle* sur Cavour, Garibaldi et Victor-Emmanuel II se présentent comme autant de réponses à ces questions. Or l'essentiel du propos se concentre sur le rôle de Cavour. Les figures de Garibaldi et de Victor-Emmanuel II sont présentées comme des figures symboliques : Garibaldi incarne le peuple en arme qui se soulève d'enthousiasme pour la défense de la cause de l'indépendance nationale ; Victor-Emmanuel II est quant à lui analysé comme l'homme ayant su incarner l'Italie, en acceptant de se voir mis à la tête du mouvement en répondant aux aspirations populaires qui réclamaient l'unité. Mais lorsqu'il s'agit de dessiner les formes politiques que cette unité doit prendre, c'est l'action de Cavour qui est mise en avant, tant dans le portrait qui lui est consacré que par les allusions faites à son œuvre dans les portraits consacrés aux deux autres personnages.

Louis Jourdan et Taxile Delord écrivent leurs textes à destination du public sensible à la cause républicaine. A ceux qui affirment que les divergences sociales sont premières dans la société, le portrait de Cavour est utilisé pour servir de démenti. En effet, au tout début de leur texte les auteurs refusent la légende d'une origine modeste de Cavour, dont la famille n'aurait été que récemment anoblie. Et de poursuivre par cette affirmation :

« L'origine est peu de chose. Qu'il soit fils d'un paysan ou fils d'un roi, l'homme ne vaut que ce qu'il vaut. Garibaldi est né dans une pauvre famille de pêcheurs, au bord de la mer, sans ancêtres, sans titre et il n'en est pas moins une des plus belles figures de ce siècle. M. de Cavour serait, comme on l'a dit, le fils d'un simple marchand qu'il n'en serait pas moins aussi un des plus grands hommes de l'Italie régénérée. Le mérite qu'il aurait eu à ne devoir qu'à lui-même son illustration lui revient tout aussi entier, bien qu'il soit le rejeton d'une des plus nobles familles du Piémont, et à ce mérite se joint celui d'avoir vaincu les préjugés de caste. [...] Nous avons sous les yeux la généalogie de M. de Cavour. Il nous paraît peu intéressant de nous y arrêter. Les titres que cet homme a acquis à la reconnaissance de sa patrie, la gloire qu'il ne doit qu'à lui-même nous paraissent préférables à la gloire et aux titres de ses aïeux .<sup>37</sup> »

Ce jugement est révélateur à double titre. D'une part il refuse la vision d'une opposition irréductible entre les classes sociales : les combats politiques, comme ceux menés par Cavour pour la cause nationale et porteurs d'un idéal de liberté, transcendent les clivages sociaux. Il peut y avoir unité entre des hommes issus de milieux sociaux différents pour faire

---

<sup>36</sup> Sur ces questions, cf. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, coll. Folio histoire, 2002, pp. 33-131

<sup>37</sup> Louis Jourdan et Taxile Delors, *Les célébrités du jour*, Paris, aux bureaux du journal *Le Siècle*, 1860-1861, p. 82 (le portrait de Cavour se trouve aux pages 81 à 97)

advenir pour le bien commun une juste cause. D'autre part, il établit un parallèle entre Cavour et Garibaldi, présentés comme unis dans la lutte pour un combat commun, malgré des oppositions sur les moyens à mettre en oeuvre et évoqués plus avant dans le texte<sup>38</sup>. Or ce parallèle confirme le propos des auteurs, puisqu'il montre l'unité d'objectif entre un aristocrate et un homme issu d'une classe sociale plus modeste. Le tout tend à donner une vision syncrétique de la cause italienne, dont toutes les figures saillantes sont présentées comme unies, puisque Garibaldi est présenté comme allant dans le même sens que Cavour et Victor-Emmanuel II<sup>39</sup>. Cette présentation montre la supériorité des causes politiques sur les rivalités sociales : Cavour montre par son exemple que les divergences sociales ne sont pas incompatibles avec une oeuvre d'émancipation nationale. L'échec de 1848 n'est donc pas une fatalité et par conséquent insister sur l'irréductibilité entre catégories sociales est une erreur politique. Elle favorise en effet la division du camp progressiste et fait du même coup le jeu des forces conservatrices se maintenant au pouvoir en profitant des divisions des forces politiques qui leurs sont opposées. Au contraire, il s'agit pour les mouvements tendant à l'émancipation populaire de définir clairement quels sont les ennemis du peuple. Cavour est utilisé comme celui montrant contre qui la lutte doit être conduite : le pouvoir clérical.

Dans le texte que nous étudions, l'essentiel de l'oeuvre politique de Cavour est présentée comme répondant à une exigence anticléricale. Le portrait du ministre esquissé dans ces pages est centré autour de deux principes. D'une part Cavour est présenté comme le représentant le plus éclairé de la cause nationale. D'autre part, et en conclusion, l'auteur fait le bilan de son action en matière de politique religieuse. Celle-ci est présentée comme une nécessité, répondant aux besoins tant de l'Etat italien que de l'Eglise elle-même.

« Il eut été impossible de constituer l'unité de l'Italie en laissant au clergé catholique la faculté de contreminer l'oeuvre laïque de l'émancipation des peuples, en ne brisant pas dans ses mains les armes spirituelles dont il faisait, dans l'ordre temporel, un si déplorable usage. M. de Cavour et Victor-Emmanuel ont sagement compris qu'il était possible de séparer les intérêts spirituels de la religion de ses intérêts mondains, de

---

<sup>38</sup> « Celui-ci est habitué à agir sur les masses, à ne tenir compte d'aucune des difficultés que soulèvent la diplomatie et les exigences des relations internationales; il va droit au but et il n'hésite pas à prendre la révolution pour moyen, l'épée pour argument. Celui-là au contraire, se montre habile à tourner les difficultés que l'autre dédaigne; il tend au même but, mais il y marche par d'autres voies; il ne brise pas les obstacles, il met son habileté à les aplanir: il sait ce que vaut l'opinion des cabinets Européens et il la ménage.

Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que deux hommes placés à des points de vue si différents, agissent par des procédés si dissemblables, ne se soient pas trouvés toujours en parfait accord sur les moyens d'action, sur la conduite de l'oeuvre immense que l'un et l'autre poursuivent, à laquelle ils travaillent tous deux avec un si admirable dévouement? » id., p 94-95

<sup>39</sup> « Si M. de Cavour avait conquis les classes éclairées, les régions politiques de l'Europe; si Victor-Emmanuel avait donné un centre à l'unité italienne, si de son noble coeur il avait fait le coeur de sa patrie, Garibaldi a conquis les masses, il les a enthousiasmées, électrisées » id., p.91

sacrifier ceux-ci sans porter atteinte à ceux-là. Cette lutte contre les prétentions cléricales est la gloire de M. le comte de Cavour; il y a apporté sans cesse une fermeté et une modération qu'on ne saurait que trop louer.<sup>40</sup> »

Cette politique est présentée comme un exemple à suivre. L'anticléricalisme de Cavour n'est pas lutte contre la religion, mais lutte contre les prétentions politiques et sociales que la religion entend abusivement jouer, forte de son pouvoir spirituel. En soulignant le bien-fondé de ces positions, Louis Jourdan les fait siennes ; il utilise Cavour pour affirmer dans le champ politique français les positions que défend la gauche modérée, en tentant de les légitimer par l'oeuvre de Cavour. La réalité de la politique religieuse de Cavour n'est cependant pas analysée en soi. L'auteur se contente d'affirmer des idées très générales, qui sont davantage les siennes que celles de Cavour ; mais les prêter à Cavour, qui est au pouvoir au moment où il écrit, renforce le poids de ses propos. Et pour ce faire, l'auteur cite un discours fait par Cavour et prononcé le 30 décembre 1857 à la chambre de Turin.

« La pensée de M. de Cavour, celle du roi et du gouvernement y sont exprimées avec une remarquable netteté:

" Je ne crains pas, dit-il, les luttes politiques lorsqu'elles sont soutenues avec des armes égales; mais je ne puis en dire autant lorsque le clergé peut impunément se servir des armes spirituelles dont il est investi pour des devoirs tout autres que celui de faire triompher tel ou tel candidat. Oh! Alors, pour sûr, la lutte ne serait plus égale! Si on laissait l'usage de ces armes spirituelles s'établir et se consolider sur ce terrain, la société civile courrait les périls les plus graves; la lutte légale serait en danger de se changer en lutte matérielle. Quand le clergé peut impunément dénoncer dans les assemblées électorales ses adversaires politiques, depuis ceux qui régissent l'Etat jusqu'au dernier fauteur des idées libérales, comme des ennemis acharnés de l'Eglise, comme des hommes qui méritent les foudres divines, il pourrait aisément porter ceux qui l'écoutent à s'opposer au gouvernement et à la majorité, non seulement avec les armes de la légalité, mais en outre avec des moyens matériels. C'est pourquoi je n'hésite pas à proclamer que, si l'emploi abusif des armes religieuses pouvait avoir lieu impunément de la part du clergé, nous serions, dans un temps plus ou moins éloigné, menacés des horreurs de la guerre civile". [...]

Ce n'est pas le moindre des bienfaits rendus à sa patrie par M. de Cavour que d'avoir établi dans la conscience d'un peuple si longtemps courbé sous l'influence cléricale, sous le manteau de plomb des superstitions et des préjugés, cette distinction radicale entre le spirituel et le temporel; entre ce qui est impérissable dans la religion et ce qui est humain et transitoire; entre la morale du Christ et les intérêts ou les ambitions du clergé. C'est peut-être le plus utile des nombreux services rendus à sa patrie par M. de Cavour que d'avoir popularisé cette grande idée parmi les populations italiennes. *L'oeuvre capitale de notre siècle consiste à détruire l'influence temporelle de tout clergé, quel qu'il soit. Il n'y aura pas de liberté possible en effet tant qu'une corporation sacerdotale, catholique ou protestante, musulmane ou israélite, pourra*

---

<sup>40</sup> Louis Jourdan et Taxile Delors, *Les célébrités du jour*, op. cit., p 92



*exercer une influence quelconque, dans l'ordre temporel, sur des populations ignorantes. L'oeuvre d'émancipation politique et sociale que poursuivent les esprits généreux sera entravée tant que les clergés ne seront pas renfermés exclusivement dans leurs attributions spirituelles.*

M. de Cavour aura la gloire d'avoir puissamment contribué à ce grand résultat; nous devons mettre particulièrement en lumière cette face de sa vie politique.<sup>41</sup> »

L'utilisation qui est faite des propos de Cavour est très révélatrice. Sorties de leurs contextes, ces réflexions peuvent du coup servir à illustrer l'idée générale défendue par l'auteur. Elles servent donc à légitimer en France, par l'exemple de ce qui se ferait ailleurs avec succès, le combat anticlérical que développe la gauche modérée et dont *Le Siècle* est l'un des principaux porte-parole. Ceci est à inscrire dans le cadre du rapport des forces politiques du Second Empire : Le ralliement de l'Eglise au régime napoléonien, l'acceptation donnée au coup d'Etat du 2 décembre ont fait oublier le rapprochement qui s'était esquissé en février 1848 entre l'Eglise et la gauche. Le Second Empire voit une vague de recrudescence de l'anticléricalisme militant. Il ne s'agit pas d'affirmer un athéisme de combat, mais de revendiquer la totale autonomie de la sphère publique vis-à-vis du fait religieux, qui est considéré comme devant être cantonné à la seule sphère privée. L'anticléricalisme vise donc à lutter dans le champ politique contre tous les empiétements de l'institution religieuse sur la vie de la société<sup>42</sup>. C'est autour de 1860 que l'anticléricalisme devient dans les programmes de la gauche un thème de plus en plus prégnant. L'utilisation de la figure d'un Cavour anticlérical tel qu'il est dépeint ici illustre parfaitement ce propos. Ici encore, parler de Cavour répond à un usage interne. Son oeuvre est considérée comme un modèle à suivre et dans ce contexte évoquer sa politique religieuse et la présenter comme anticléricale vise à légitimer les programmes anticléricaux en France même. Parler de Cavour revient surtout à se servir de lui pour légitimer des idées défendues par ailleurs. Le discours, plus que les faits, intéresse seul les républicains modérés, puisque le discours cavourien peut être adapté à la réalité française pour défendre les idées de ces républicains.

C'est autour de la question religieuse que se joue donc énormément d'enjeux dans l'appréhension française des réalités italiennes et de ses hommes célèbres, et c'est Cavour qui sert de marqueur politique autour de ces questions. Les catholiques ne peuvent manquer de prendre part au débat, d'autant que l'unité conduite par les personnages que nous étudions

---

<sup>41</sup> Id., p 93-94 (c'est moi qui souligne)

<sup>42</sup> sur l'anticléricalisme, cf l'ouvrage classique de René Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1976 et Philippe Boutry, "La gauche et la religion", in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, op.cit. p. 317-341

porte atteintes à l'intégrité des Etats pontificaux. Cette situation, qui est permise avec l'accord tacite de Napoléon III a pour conséquence d'amener les catholiques à s'éloigner du régime impérial : Cavour leur sert à expliquer les raisons de cet éloignement. Il convient donc à présent d'étudier les arguments que ces derniers développent pour justifier leur nouveau positionnement politique.

### **3- Les griefs des catholiques à l'encontre de Cavour et l'affirmation du passage à l'opposition au régime impérial**

Qu'ils appartiennent à la tendance majoritaire du catholicisme qui refuse le monde moderne et qui se tourne vers Rome ou qu'ils fassent partie de la tendance minoritaire qui tente de concilier la foi avec les principes nouveaux de liberté hérités de 1789, les catholiques français dans leur ensemble avaient manifesté depuis l'origine un soutien au régime impérial. Ce soutien s'expliquait non par l'adhésion aux valeurs promues par le régime mais par une rencontre d'intérêts entre les dirigeants de l'Empire et les catholiques défendant les droits de la Papauté. Or à partir du moment où les Etats du Pape sont envahis par les troupes piémontaises, les catholiques français commencent à se désolidariser d'un Empire qui n'en garantit plus la sécurité. L'opinion catholique n'avait pas manifesté jusqu'à cet événement un intérêt particulier pour la cause nationale italienne. Les événements du *Risorgimento* qui ont suscité l'intérêt de ce secteur de l'opinion ont toujours été ceux qui concernaient le Pape et ses droits. Ainsi, l'épisode de la République romaine de 1849 avait suscité de nombreuses réactions et écrits, mais le reste des événements de la période fut peu analysé. Comme nous l'avons vu, c'est à partir du moment où la marche unitaire remet en cause le pouvoir du Pape que les choses changent de perspective, et le processus unitaire devient l'objet dans la presse catholique comme dans différentes publications de nombreuses prises de positions. Toutes visent, d'une manière ou d'une autre, à contester la légitimité du nouvel Etat et ses prétentions sur Rome.

La question des rapports entre la Papauté et le nouvel Etat italien rebondit avec les prises de position de Cavour, qui à la chambre des députés de Turin le 25 mars 1861 définit comme objectif pour l'Italie de faire de Rome la capitale, en assurant à l'Eglise catholique toutes les libertés possibles, idée qu'il résume dans la formule de « l'Eglise libre dans l'Etat libre » dont Montalembert revendique la paternité. C'est en réponse à cette appropriation par Cavour de sa formule que Montalembert rédige une rapide *lettre à M. le Comte de Cavour*,

qu'il publie dans un premier temps dans son journal le *Correspondant*<sup>43</sup> puis sous la forme d'une brochure<sup>44</sup>. Quelques mois plus tard et de manière plus détaillée, il rédige une *Deuxième lettre*<sup>45</sup>, où il expose tous les griefs que les catholiques français ne peuvent manquer de lui faire. Il termine son second texte par ce jugement sur Cavour :

« Vous êtes un grand coupable.

Vous l'êtes plus que Mazzini, qui fait son métier de conspirateur et de régicide, tandis que vous ne faites pas le votre, celui d'homme d'Etat, de grand citoyen, de grand ministre. Vous l'êtes plus que Garibaldi, dont l'inimitié même ne saurait vous réhabiliter : Garibaldi est un forban ; ce n'est pas un fourbe : il dit nettement que la Papauté est un chancre, et que l'Italie telle qu'il la rêve doit être protestante ; il ne prétend pas "servir les vrais intérêts et les plus durables de la catholicité". Investi par votre talent, par votre hardiesse par votre position, de la glorieuse mission d'initier l'Italie à la vie publique, et d'exercer, par l'exemple d'un gouvernement libre et régulier, une invincible attraction sur la Péninsule, en conquérant la respectueuse sympathie de l'Europe, vous avez mieux aimé vous précipiter vers un but équivoque et peut-être chimérique, en violant le droit naturel, le droit public et le droit chrétien »<sup>46</sup>.

Montalembert exprime ici un jugement ambivalent à l'égard de Cavour. Tout en lui reconnaissant d'indéniables qualités politiques, il regrette qu'elles soient mises au service d'une si mauvaise cause. Son texte sur Cavour donne à lire et cristallise les représentations des catholiques sur l'œuvre du ministre italien. Il convient de l'étudier de manière détaillée car il explicite de plus à travers l'utilisation de Cavour les raisons profondes amenant les catholiques à ne plus soutenir le régime impérial.

Montalembert représente la branche libérale du catholicisme. Il exprime donc dans son texte non pas uniquement l'opinion des catholiques, mais plus particulièrement l'opinion de ceux qui tentent d'allier la religion catholique avec la liberté. La position de ce secteur du catholicisme est difficile à tenir, du fait du refus de la Papauté de concilier le dogme avec les exigences modernes, comme en témoignera le *Syllabus* en 1864. Les libertés d'opinion, d'expression, de publication sont suspectes aux yeux de la majorité des dirigeants catholiques, et les catholiques libéraux tentent difficilement de montrer qu'on peut concilier liberté et catholicité. C'est pourquoi Montalembert ne peut que critiquer ce qu'il considère être comme le prétendu libéralisme de Cavour puisque ce dernier amène à remettre en cause les Etats du Pape. Il reproche à Cavour de couvrir ce qui n'est qu'une politique de violence du mot de

---

<sup>43</sup> Cf. le *Correspondant*, 1860, tome 51, pp. 197-201

<sup>44</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *lettre à M. le Comte de Cavour, président du Conseil des ministres à Turin*, Paris, Charles Douniol, 1860, 8p.

<sup>45</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour, président du conseil des ministres, à Turin*, Paris, Jacques Lecoffre, 1861, 80p.

<sup>46</sup> Id., p 77-78

liberté, comme en témoigne ce jugement définitif porté sur son oeuvre : « Sachons démasquer ce procédé vulgaire qui couvre des couleurs de la liberté les entreprises de la violence »<sup>47</sup>. Bien que Cavour ait été un authentique représentant du libéralisme conservateur, cherchant à allier la liberté dans le champ politique à l'ordre social<sup>48</sup>, Montalembert ne peut pas lui reconnaître cette qualité s'il veut maintenir sa position et celle du courant qu'il représente au sein du monde catholique français.

Son argumentation consiste à dire qu'en tous points, la liberté au nom de laquelle Cavour prétend agir n'est qu'un prétexte. Présenter ainsi l'oeuvre de Cavour revient à dire que catholicisme et liberté sont conciliables, puisque la pratique politique de Cavour n'est que prétendument libérale. Montalembert se sert donc ici de Cavour pour réaffirmer ses positions au sein du catholicisme.

Les critiques adressées au libéralisme de Cavour concernent trois niveaux : Cavour ne respecte pas les textes constitutionnels ; il persécute la religion ; il pratique une politique internationale basée sur le mensonge et la duplicité.

Le premier argument concerne le non-respect par Cavour des textes constitutionnels. Le *Statuto* de 1848 fait, d'après son premier article, de la religion catholique la religion de l'Etat. Or d'après Montalembert la politique de Cavour vis-à-vis de l'Eglise étant une politique d'agression contredit ce principe, pourtant mis en tête du texte constitutionnel. De plus il est reproché à Cavour de ne pas garantir les propriétés, conformément à l'article 29 du *Statuto*, puisque les propriétés monastiques ont été supprimées<sup>49</sup>. Montalembert, sans la citer, fait référence ici à la loi du 29 mai 1855 votée par le parlement du royaume de Piémont-Sardaigne. Or la présentation qu'il en fait déforme quelque peu la réalité. En effet le but de cette loi était de supprimer les ordres contemplatifs pour ne plus garder que les ordres ayant une mission sociale, d'assistance ou d'éducation. Les biens des ordres supprimés devaient servir à alimenter un fond géré par l'Etat destiné tant à assurer la subsistance aux membres des ordres supprimés qu'à compenser les pertes occasionnées pour le clergé par la suppression antérieure de la dîme<sup>50</sup>. La philosophie de la loi n'était donc pas de lutter contre la religion ou de la persécuter mais de séparer les affaires civiles et celles religieuses (via la suppression de la dîme) tout en dotant l'Eglise des possibilités matérielles d'exercer le culte. L'opposition à cette loi de la part de Montalembert, au-delà de son aspect matériel, relève d'une différence de

---

<sup>47</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., p 10

<sup>48</sup> Comme le démontre amplement la biographie que Rosario Romeo a consacrée à Cavour

<sup>49</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., p 65

<sup>50</sup> Cf. Rosario Romeo, *Vita di Cavour*, Rome-Bari, Laterza, 2004 p. 293 et sqtes et A Capone *Destra e sinistra da Cavour a Crispi*, Milan, TEA, 1996, p. 96

conception sur la place de la religion dans la cité. Primant sur tout, elle ne peut être contrôlée ou régulée par les pouvoirs publics, alors que pour Cavour et les libéraux elle est respectable, mais n'a pas à influencer sur l'organisation de la vie sociale. Le portrait de Cavour tel qu'il ressort ici sous la plume de Montalembert est celui d'un homme profondément non libéral puisque ne respectant pas les garanties du texte constitutionnel. Que ce non respect ne concerne que les affaires religieuses ne change rien à l'affaire : s'il n'assure pas les libertés de l'Eglise telle qu'inscrites dans le *Statuto*, alors il est illusoire de croire qu'il respectera les autres garanties de ce texte. Derrière la façade libérale se cache le triomphe de l'arbitraire.

La seconde critique, qui rejoint celle que nous venons d'analyser, consiste à présenter Cavour comme un persécuteur de l'Eglise. Le vocabulaire utilisé par Montalembert pour qualifier la politique religieuse de Cavour est un vocabulaire de la persécution. Il exile les évêques, outrage les prêtres, profane les monastères.

« Vous êtes depuis dix ans l'auteur ou l'agent de la persécution, de la spoliation, de l'incarcération, de l'usurpation, de la violence ; et, tout ruisselant d'oppression et d'iniquité, vous osez bien nous regarder en face et nous tendre la main, en nous criant : voici la liberté<sup>51</sup>. »

Pour étayer son argumentation, l'auteur rappelle que l'archevêque de Turin a été « arraché à son siège et déporté en France », et celui de Cagliari quant à lui a été « déporté à Rome »<sup>52</sup>. Ici encore, la présentation de Montalembert est partielle car il ne donne qu'une partie des faits, en utilisant un vocabulaire choisi à dessein pour noircir le portrait de Cavour. En effet, les deux évêques ne furent pas « déportés » mais expulsés du royaume, et non en réponse à de noires visées anticléricales, mais comme moyen de mettre fin à l'opposition en chaire que ces deux ecclésiastiques faisaient contre la loi Siccardi qui a aboli dans le royaume le privilège du for<sup>53</sup>. Le portrait du persécuteur ici dressé contredit l'image libérale que Cavour prétend incarner.

Enfin, la troisième critique concerne la politique internationale. Cavour est présenté comme un fourbe, un disciple de Machiavel<sup>54</sup>. Ici Montalembert lui reproche de mentir sciemment pour arriver à ses fins inavouables. En effet il avait assuré le pouvoir français au moment de lancer les troupes du Piémont contre les volontaires de Garibaldi qu'il entraînait dans les Marches et dans l'Ombrie sans toucher à l'autorité du Pape. Ceci constitue un mensonge

---

<sup>51</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., p 24

<sup>52</sup> Id., p 24

<sup>53</sup> Cf., Rosario Romeo, *Vita di Cavour*, , op. cit., p. 186

<sup>54</sup> Comparaison explicitement faite in Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., p 80

éhonté, un « guet-apens » qualifié de manière ironique de « chef-d'oeuvre »<sup>55</sup>. Or en agissant ainsi, en entrant dans des territoires étrangers sans déclaration de guerre, en prétendant faire de Rome, capitale d'un Etat existant, sa propre capitale, Cavour agit en totale contradiction avec le droit naturel, et partant avec le droit des individus<sup>56</sup>.

Ainsi à tous les niveaux, l'oeuvre de Cavour est critiquée. Son libéralisme n'est que de façade, et Montalembert peut continuer à se réclamer du libéralisme et à défendre ses positions au sein de l'Eglise puisque le libéralisme est à l'opposée de la politique de Cavour telle qu'il la présente. menteur, fourbe, ne respectant aucune liberté, persécuteur de l'Eglise, tel est le portrait qui est fait de Cavour.

Parler de ce dernier ne sert pas à Montalembert qu'à critiquer sa politique vis-à-vis de l'Etat pontifical et à situer ses propres positions au sein du monde catholique. Parler de Cavour sert également à critiquer fortement le régime politique en place en France, car ce régime en ayant fait cause commune avec la politique italienne de Cavour a remis en cause la sécurité du Pape. Le texte de Montalembert illustre tout à fait ce propos : en faisant le portrait de Cavour et le bilan de sa politique, Montalembert se livre à une critique radicale du régime impérial mis en place par Napoléon III. Cette critique du Second Empire n'est pas une nouveauté sous la plume de Montalembert. Si ce dernier avait accepté le coup d'Etat du 2 décembre 1851 par souci de l'ordre, il l'avait rapidement regretté et s'était situé dans l'opposition dès l'automne 1852<sup>57</sup>. Ce qui intéresse notre propos ici est de voir comment la critique de Cavour sert à faire la critique du régime impérial. Elle s'articule autour de trois griefs. Montalembert reproche à l'Empereur les héritages qu'il assume et les alliances objectives qu'il noue ; il critique la place prétendument privilégiée faite à l'Eglise de France ; enfin il conteste l'organisation administrative de la France héritée de la Révolution, consolidée par le Premier Empire et maintenue par Napoléon III. A chaque fois ces critiques sont faites en utilisant la figure de Cavour.

Pour Montalembert, la première faute de Napoléon III est l'aide qu'il a apporté à Cavour qu'il « appelle son ami »<sup>58</sup>. Montalembert a dressé comme nous l'avons vu le portrait d'un Cavour machiavélique et oppresseur de l'Eglise. Dans ce cadre-là, il semble évident que tout ami de la cause catholique ne peut faire cause commune avec lui. Par le soutien que

---

<sup>55</sup> Expressions utilisées in id, p 27

<sup>56</sup> Id., p 35

<sup>57</sup> Cf. Jacqueline Lalouette, *La séparation des églises et de l'état. Genèse et développement d'une idée .1789-1905*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 250

<sup>58</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., p. 14

Napoléon III lui apporte, il manifeste le peu de cas dans lequel il tient la religion. Ceci explique la perte du soutien des catholiques à l'égard de Napoléon III. Mais non content de critiquer les choix politiques de l'Empereur par l'utilisation de la figure de Cavour, Montalembert procède également dans ce texte à une critique des soubassements idéologiques du régime. Pour être indirecte la critique n'en est pas moins évidente. En effet, la *Lettre* de Montalembert contient une critique de Napoléon I<sup>er</sup>. Or le régime de son neveu s'appuie sur l'instrumentalisation du mythe Napoléonien pour se légitimer. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir du titre d'un des textes écrits par le futur Napoléon III quand il n'était qu'un inconnu, *des idées napoléoniennes* ou de se remémorer que la date choisie pour le coup d'état faisait écho au sacre impérial de 1804<sup>59</sup>. Par conséquent toute allusion négative de l'oeuvre de Napoléon I<sup>er</sup> est une critique faite à son neveu. Or au début de sa *lettre* Montalembert évoque tous ceux dont Cavour dit revendiquer l'héritage comme garantie de la liberté qu'il promet à l'Eglise, et parmi ceux-ci se trouve Napoléon. Or Montalembert refuse ici de se souvenir de l'oeuvre de Bonaparte qui par le Concordat trouva une solution pour mettre fin au conflit religieux né de la Révolution française, et ne se souvient que des persécutions ultérieures. Et le jugement ici est sans appel.

« Le poignet de fer de Napoléon étreignant la main désarmée de Pie VII pour lui faire signer sa honte et son abdication : ce sont bien là les actes qui servent de précédents à vos actes. Mais que ce soit vous, le successeur naturel et légitime de tous ces hommes néfastes<sup>60</sup>, qui ayez été choisi de Dieu pour donner à son Eglise la complète liberté qu'elle n'a jamais obtenue : ah ! certes personne ne le croira, personne ne le verra, personne ! »

La critique s'adresse ici à Cavour. Mais comment ne pas lire derrière elle une critique de Napoléon III, puisque ce dernier aussi revendique l'héritage napoléonien. Or l'héritage napoléonien tel que Montalembert le présente est un héritage de persécution pour l'Eglise, et Napoléon III en soutenant la politique italienne de Cavour a à l'égard de Pie IX une attitude similaire à celle de son oncle à l'égard de Pie VII, et les deux attitudes sont également condamnables, et justifient la distance des catholiques à l'égard du Second Empire.

D'autant que ce dernier s'appuie sur des secteurs de l'opinion hostiles à l'Eglise. Ceci n'est pas directement dit par Montalembert, mais est encore une fois suggéré par l'intermédiaire des critiques faites à Cavour. En effet Montalembert reproche au comte

---

<sup>59</sup> Sur l'instrumentalisation du mythe napoléonien au XIX<sup>ème</sup> cf. Natalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 1999) pp. 25-144

<sup>60</sup> Montalembert évoque ici les autres héritages que Cavour entend assumer, conjointement à Napoléon, de Dante à Giannone, tous présentés par lui comme des ennemis acharnés de l'Eglise

d'avoir comme appui en France des journaux comme *Le Siècle* qui sont des fers de lance de la lutte anticléricale. L'idée est clairement exprimée dans le passage suivant :

« Vos auxiliaires, ce sont en France tous ces écrivains de la presse démocratique, qui vous approuvent, qui vous admirent, vous défendent, vous excitent et vous répètent, ou plutôt dont vous répétez et dont vous pratiquez les leçons. [...]. Ils protestent tous les jours de leur profond respect pour la religion et pour la personne du Pape. Mais tous les jours aussi ils dénoncent au pouvoir tous les actes et toutes les paroles des pontifes et des défenseurs de l'Eglise<sup>61</sup>. »

L'évocation de la presse démocratique permet à l'auteur de critiquer l'Empereur, dont la politique satisfait ceux qu'il présente comme les ennemis de la religion, ce qui justifie l'opposition évoquée plus haut à Napoléon III. D'après Montalembert l'alliance entre les démocrates et le régime impérial est claire :

« Ouvrez au hasard une de leurs feuilles ; vous y verrez toujours des mains et des plumes tendues vers César, pour lui offrir des baillons et des entraves à l'usage des catholiques. Surveillance, autorisation, interdiction, répression, compression, suppression, c'est le perpétuel écho qui sort de ces officines de servitude<sup>62</sup>. »

L'allusion faite ici à Napoléon III est claire, et confirme notre propos.

Après avoir critiqué les héritages historiques et les alliances de Napoléon III qui expliquent la méfiance des catholiques à son endroit, Montalembert reproche au régime impérial la tutelle pesante qu'il exerce sur le monde catholique. Là encore la critique est indirecte, mais très explicite. Elle se joue sur le thème des libertés que Cavour prétend donner à l'Eglise. Après avoir affirmé que l'Eglise n'est pas l'ennemie de la liberté, qu'elle la désire, Montalembert explique que le problème est de persuader ceux qui n'ont que le mot de liberté à la bouche de la concéder réellement à l'Eglise. Il exprime ici une méfiance à l'endroit de Cavour, qui prétend donner à l'Eglise la liberté dans l'Etat italien alors que jusqu'ici il n'a fait d'après lui que la persécuter, comme nous l'avons déjà vu. Et Montalembert se sert du cas français pour prouver que l'Eglise lorsqu'elle dépend de l'Etat ne peut pas être libre. Après avoir affirmé que les catholiques sont convertis à la liberté, il poursuit ainsi :

« Ce sont les libéraux qu'il faut maintenant convertir à la liberté ; ce sont les ministres qui réservent à tous les sermons des curés les commentaires d'un procès-verbal de

---

<sup>61</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., p 18

<sup>62</sup> Id., p. 19



gendarme ; ce sont les procureurs généraux qui prétendent enregistrer les bulles et rassurer les consciences ; ce sont les préfets qui croient sauver l'Etat en dissolvant des sociétés si peu secrètes que les membres portent leurs opinions écrites dans la couleur de leurs habits<sup>63</sup>. »

Montalembert critique ici le Concordat de 1801, ou plus précisément les articles organiques que le Premier Consul lui a fait adjoindre l'année suivante pour le ratifier<sup>64</sup>. Ces derniers sont un règlement de police détaillé entendant confiner la religion à la sphère privée. Si le culte doit être libre, sa manifestation doit être réglementée dans le souci de préserver l'ordre public. Ainsi est organisé par ces articles l'appel comme d'abus (articles VI et VII) qui a pour but d'empêcher tout empiétement des religions sur la sphère publique. Tout un chacun peut porter plainte au conseil d'Etat contre tout ecclésiastique qui aurait abusé de son pouvoir ou contrevenu aux lois de l'Etat. Les articles organiques précisent qu'à défaut d'une plainte de la part d'un particulier, cette dernière sera exercée obligatoirement par le Préfet, s'il venait à constater un trouble à l'ordre public lié à l'action d'un ecclésiastique (article VIII). De même le texte d'une bulle pontificale ou les décrets des synodes généraux doivent obtenir l'accord du gouvernement avant d'être publiés en France (article III). Par conséquent l'exercice du culte est étroitement surveillé. Montalembert n'est pas opposée en soi à l'idée d'un Concordat<sup>65</sup> mais il reproche au Second Empire une application tatillonne de ce texte, entravant la liberté réelle de l'Eglise. Pour s'adresser à Cavour, la critique n'en vise pas moins Napoléon III. Ceci est dit de manière encore plus explicite un peu plus loin dans son texte. S'adressant à Cavour, il lui dit qu'en tant que Catholique, il serait dans l'incapacité de croire à la totale liberté d'expression du Pape si les Etats de ce dernier venaient à être incorporés au Royaume d'Italie. En effet, sa liberté d'expression serait dans ce cas soumise à la bonne volonté du pouvoir civil, et rien ne la garantirait définitivement. Et Montalembert profite de cette affirmation pour adresser une nouvelle critique au Second Empire.

« Je veux bien admettre que si le Pape écrit de façon à déplaire au roi d'Italie comme l'évêque de Poitiers vient de déplaire à l'empereur des Français, vous ne lui appliquerez pas le code pénal de Napoléon I<sup>er</sup>, que vous ne le menacerez pas de la peine du bannissement [...] et que votre conseil d'Etat ne supprimera pas ses bulles et ses encycliques, comme le conseil d'Etat de l'Empire vient de supprimer le mémorable mandement de Mgr Pie<sup>66</sup>. »

---

<sup>63</sup> Id., p 21

<sup>64</sup> Sur le Concordat et les articles organiques, cf. entre autre Jacqueline Lalouette, *La séparation des églises et de l'état*, op. cit. p. 57 et passim

<sup>65</sup> Cf. Jacqueline Lalouette, *La séparation des églises et de l'état*, op. cit., pp. 291-293

<sup>66</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., pp. 60-61

La critique faite au Second Empire, en prenant prétexte d'une opposition à Cavour, est ici évidente. L'évêque de Poitiers, Mgr Pie qui était en poste depuis 1849, avait en effet lu en chaire en 1860 une lettre pastorale portant « condamnation des erreurs contenues dans divers écrits, et notamment *le Pape et le Congrès*. ». Il y comparait Napoléon III à Pilate. Cette lettre fut déférée au conseil d'Etat le 22 février 1861 et la condamnation comme d'abus fut prononcée le 27 mars<sup>67</sup>. L'opposition au Concordat, à son application et au Second Empire est évidente : le régime n'assure pas la liberté de l'Eglise. Et les catholiques ne peuvent pas faire confiance à Cavour qui s'inspire de tels exemples.

Enfin, Montalembert profite des critiques qu'il adresse à Cavour pour remettre en cause l'organisation administrative de la France. Il reproche à Cavour de vouloir faire de Rome sa capitale. Cette volonté choque non seulement le catholique qu'est Montalembert, mais également le libéral. En effet, il affirme que la première condition de la liberté administrative réside en l'absence d'une capitale prépondérante sur les autres villes de l'Etat. D'après lui en effet les autonomies locales, l'équilibre des villes entre elles assurent une saine émulation permettant l'épanouissement de chacun. C'est tout le contraire qui se passe lorsqu'un Etat est géré par une ville prépondérante. Pour formuler sa critique à l'égard de Cavour et étayer ses propos, Montalembert utilise l'exemple français.

« Vous avez l'immense bonheur, pour votre royaume, de n'avoir point de capitale prépondérante : c'était une première et vitale condition de liberté. Vous y renoncer en aveugle volontaire, pour imiter servilement les peuples qui n'ont su conquérir la liberté que pour la perdre ou l'abdiquer. Vous voulez une grosse capitale, pour y installer un gros gouvernement, avec des bureaux plus nombreux que vos régiments, et des préfets au bout d'un télégraphe. C'est donc là l'avenir que vous réservez à la liberté italienne ? La France vous dira de quel poids pèse une capitale sur la liberté d'un pays. Si vous rêviez un gouvernement libéral, décentralisateur, intervenant peu dans les manifestations de l'activité humaine, qu'importe la résidence ? Mais vous voulez, ou plutôt la révolution veut une centralisation puissante, et vous marchez au despotisme sous prétexte de liberté. [...] Vous voulez courber l'Italie sous le joug de la centralisation romaine, comme la France s'est courbée sous le joug de la centralisation parisienne<sup>68</sup>. »

Dans ce passage, la critique faite à l'oeuvre administrative de Napoléon I<sup>er</sup> est très claire. Montalembert s'inscrit dans une tradition historique remettant en cause la centralisation napoléonienne et la création du corps préfectoral, qui expliquerait le despotisme

---

<sup>67</sup> Cf. Jacques-Olivier Boudon, « Pie (Louis François Désiré Edouard). 1815-1880 » in, Jean Tulard (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995, pp. 1003-1004

<sup>68</sup> Charles-René Forbes de Montalembert, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, op. cit., p. 64

napoléonien<sup>69</sup>. Il s'inscrit dans la lignée d'une frange de la droite, qui oppose à la prétendue liberté héritée de la Révolution, les libertés réelles dont bénéficiaient les villes sous l'ancien régime. Cette critique faite à l'oeuvre napoléonienne s'adresse bien évidemment également à Napoléon III qui maintient cette structure administrative. Celle-ci est entre ses mains un outil pour consolider son pouvoir, comme le montre par exemple la pratique des candidatures officielles lors des élections législatives qui voient l'appareil d'Etat mis au service des seuls candidats du pouvoir<sup>70</sup>. Ainsi le reproche fait à Cavour de vouloir faire de Rome sa capitale sert de moyen à Montalembert pour exprimer son opposition à la politique de Napoléon III, présentée indirectement comme despotique.

L'analyse du texte de Montalembert permet donc de voir quelle est l'utilisation faite par les catholiques libéraux du personnage de Cavour. Parler de ce dernier répond à deux buts : il s'agit d'une part de brosser le portrait noir d'un homme machiavélique doué de capacités intellectuelles importantes mises au service de la plus mauvaise des causes qui soit, la persécution de l'Eglise. D'autre part l'évocation du personnage de Cavour permet d'adresser des critiques à l'égard du régime impérial et de rendre manifeste l'éloignement des catholiques par rapport à la politique de Napoléon III. Cavour n'est donc pas analysé pour lui-même mais est instrumentalisé à des fins de politique intérieure, ce qui amène des déformations sur la façon de juger son oeuvre réelle. Il faut également noter que Cavour n'offre d'intérêt aux yeux des catholiques libéraux qu'à partir du moment où son oeuvre remet en cause les Etats du Pape. On ne trouve pas de trace d'écrits de cette frange de l'opinion le concernant directement avant l'année 1860. Ce n'est donc pas un intérêt à l'égard de la question nationale italienne qui motive les prises de positions des catholiques mais des considérations religieuses quant à la place de la Papauté dans le monde moderne. Pour Montalembert l'enjeu est d'autant plus important que sa position de catholique libéral le rend fragile au sein du monde catholique, et qu'il a tout intérêt à se démarquer de l'oeuvre de Cavour s'il veut continuer à pouvoir défendre ses positions au sein du catholicisme.

Cavour est donc utilisé par des opposants divers au régime pour critiquer ce dernier. A travers lui, chaque camp politique analyse les fondements du nouvel Etat italien et prend position sur la nature des rapports que la France doit entretenir avec lui. Il suscite donc

---

<sup>69</sup> Cf. Natalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, op. cit. pp. 302-305

<sup>70</sup> Cf. Pierre Lévêque, *Histoire des forces politiques en France. 1789-1880*, Paris, Armand Colin, 1992, pp. 273-276

d'importants débats, qu'une analyse précise de la presse quotidienne ne manquerait pas de confirmer. Or c'est dans ce contexte de débats tendus autour de son œuvre et de ses répercussions sur la vie politique française que sa mort survient le 6 juin 1861. Elle a un écho très important en France. Il convient donc à présent de l'étudier.

### ***III- La mort de Cavour : affirmer ses préférences institutionnelles et prendre position quant à la reconnaissance par la France du nouvel Etat Italien***

La mort de Cavour survient le 6 juin 1861 dans un moment très particulier dans les rapports franco-italiens. Alors que le premier parlement italien réunit à Turin a officiellement proclamé Victor-Emmanuel II roi d'Italie le 17 mars 1861, les grandes puissances européennes n'ont pas encore reconnu le nouveau royaume au moment du décès de Cavour. Cette perte est un lourd handicap pour la péninsule car Cavour avait été l'un des principaux acteurs du processus unitaire. Son mérite avait été de faire passer le projet de l'indépendance italienne d'une utopie révolutionnaire à une réalité politique par l'appui que l'Etat du Piémont-Sardaigne, fort de son administration et de son armée, lui avait donné. En « diplomatisant la révolution <sup>71</sup>», il avait permis la réalisation de l'unité : il avait en effet donné aux chancelleries européennes la garantie que l'indépendance de la péninsule pour laquelle il travaillait serait un gage de stabilité politique et sociale, alors que l'état de division de la péninsule, engendrant frustrations et rancœurs, ne pouvait qu'être un ferment de désordre. Or sa mort intervient alors que la situation de la péninsule n'est pas encore totalement assurée : le brigandage dans le sud de l'Italie prouve l'opposition des foules au processus en cours, ou au moins l'instrumentalisation par les partisans des Bourbons d'un mécontentement populaire. De plus la question romaine pose, comme nous l'avons déjà évoqué, au nouvel Etat des problèmes très complexes. Il s'agit en effet de garantir aux catholiques la totale liberté de culte alors que les Etats du Pape ont été envahis l'année précédente, et qu'il ne reste à ce dernier que le Latium avec Rome. Dans l'optique de Cavour, la résolution du problème des rapports entre l'Etat italien et la Papauté devait être le fruit d'une maturation des esprits, amenant le monde catholique à accepter la perte définitive du pouvoir temporel de la Papauté, en échange d'une liberté de culte totalement garantie. Mais au moment de son décès, les rapports entre la papauté et l'Etat italien n'étaient pas du tout pacifiés. Le Pape Pie IX refusait tout compromis avec l'Etat italien. Il le considérait comme

---

<sup>71</sup> L'expression se trouve in Zeffiro Ciuffoletti, *Stato senza nazione. Disegno di storia del Risorgimento e dell'Unità d'Italia*, Naples, Morano Editore, 1993, pp.179-186

illégitime et comme lui ayant dérobé illégalement d'importants territoires. Il invitait les catholiques italiens à ne pas participer à la vie politique du nouvel Etat et faisait appel aux catholiques en général pour défendre l'intégrité des territoires encore sous sa dépendance. La mort de Cavour survient donc dans un moment délicat pour le nouveau royaume, du fait de sa non reconnaissance au niveau international et du fait de sa non acceptation par une partie importante de ses sujets, en grande partie pour des considérations religieuses.

La non reconnaissance par la France du nouveau Royaume pose un problème à ce dernier car c'est la puissance qui lui était la plus proche qui lui fait faux bond, ce qui dans le contexte de fragilité intérieure et extérieure de l'Italie ne pouvait qu'être négatif pour lui. De plus la question romaine intéresse au premier chef la France impériale puisque le Pape devait la possession qu'il maintenait sur le Latium et sur Rome à la présence de troupes françaises sur son sol qui en garantissaient la défense. Dans ce contexte, la mort de Cavour pose un problème certain à la France : par ses prises de positions, Cavour avait affirmé qu'il souhaitait la résolution de la question romaine par des négociations avec la France, ce qui ne pouvait qu'aller dans le sens des désirs de Napoléon III. Cavour mort, les nouveaux dirigeants italiens pouvaient ne pas être dans les mêmes dispositions d'esprit. La question romaine se reposait donc dans toute son acuité, et servait de révélateur des contradictions de la politique impériale menant une politique internationale contraire aux intérêts de ses soutiens traditionnels sans pour autant attirer dans son giron des oppositions qui peuvent pourtant se reconnaître dans sa politique italienne.

La mort de Cavour sert de révélateur à toutes ces questions. Dans le contexte que nous venons d'évoquer, elle fait la une de tous les journaux nationaux de l'époque. Certains en profitent pour faire un portrait du personnage. Tous s'en servent pour faire valoir leurs conceptions quant à la position que la France doit adopter par rapport à l'Italie, et tous donnent leur opinion sur la reconnaissance ou non que la France devrait accorder à l'Italie. De nombreuses brochures sont publiées pour la même occasion et accompagnent ce mouvement. La mort de Cavour est donc un révélateur de l'état de la société à ce moment, et par les portraits qui sont faits du personnage, elle contribue à fixer les traits que la postérité en retiendra. C'est l'ensemble de ces écrits qu'il nous faut donc étudier à présent. Les journaux assumant alors clairement une position de journaux d'opinions permettent de voir les représentations construites autour de Cavour par les différentes familles politiques. Chacun d'entre eux s'adresse à un type de public particulier, dont il reflète et dont il contribue à la fois à créer les représentations. Si la liberté de la presse dans cette phase du Second Empire n'est pas totale, cela est cependant essentiellement vrai pour ce qui concerne la politique intérieure.

Le traitement dans les journaux de la politique extérieure est relativement plus libre. De plus au moment de la mort de Cavour s'est amorcée une première libéralisation du régime, dans sa recherche de soutiens nouveaux visant à compenser la perte des soutiens des catholiques. Ainsi, on peut espérer pouvoir trouver dans les journaux et les brochures de l'époque un reflet relativement fidèle des représentations construites par les « faiseurs d'opinion » quant à la figure de Cavour. Bien sûr les représentations construites autour de Cavour reprennent une grande partie de celles circulant à son endroit de son vivant et que nous avons déjà analysées. Mais c'est à l'occasion de sa mort que les traits épars çà et là autour de son personnage sont systématisés.

Le traitement que les journaux font de la mort de Cavour s'inscrit dans le cadre plus général du traitement de la question italienne qui divise l'opinion comme nous l'avons déjà expliqué. Les prises de position autour de la mort de Cavour illustrent ces divisions. Pour plus de clarté dans l'exposé nous distinguerons la presse et les brochures publiées à l'occasion du décès de Cavour par grandes familles politiques ou de pensée, pour voir quelles perceptions les différents secteurs de l'opinion publique se firent de son action, en fonction de leurs sensibilités politiques et pour voir quelles sensibilités politiques seront susceptibles par la suite de porter sa mémoire.

#### **1- Le Cavour des Catholiques et des monarchistes : l'opresseur de l'Eglise et le fondateur d'une chimère périssable**

La presse catholique, qu'elle s'inspire du catholicisme libéral ou qu'elle incarne le catholicisme traditionnel, reprend à l'occasion du décès de Cavour le jugement ambivalent que Montalembert avait exprimé un mois plus tôt dans la lettre ouverte que nous avons précédemment analysée. Si nombreux sont ceux qui reconnaissent d'indéniables qualités au ministre de Victor-Emmanuel II, tous regrettent que ces qualités aient été mises au service d'une si mauvaise cause. Le portrait qu'Albert de Broglie fait de Cavour à l'occasion de son décès dans le journal le *Correspondant*<sup>72</sup>, journal représentant le catholicisme libéral et que Montalembert a repris en main depuis 1855<sup>73</sup>, reprend toutes les thématiques développées par ce dernier dans sa lettre : c'est l'espoir déçu face à un homme supérieur qui aurait pu mettre ses qualités au service de la cause libérale et qui a préféré la trahir, en se faisant le persécuteur de l'Eglise et en décrédibilisant le libéralisme. Ce portrait reprenant les mêmes thématiques

---

<sup>72</sup> Albert de Broglie, "M. de Cavour", *Le correspondant*, 1861, Tome 53, pp. 393-397

<sup>73</sup> Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et alii, *Histoire générale de la presse française*, op. cit., pp. 275-277

que celles de Montalembert ne méritent pas de développement particulier, mais il prouve que les traits fixés par Montalembert sont bien ancrés au sein des personnes partageant ses vues.

Pour des raisons différentes, la presse représentant le catholicisme traditionnel et la presse légitimiste dressent un portrait similaire de Cavour et saisissent l'occasion du décès du ministre pour le présenter comme un persécuteur de la religion et pour critiquer le gouvernement impérial. Il ne s'agit bien évidemment pas pour les auteurs des articles qui sont publiés à cette occasion d'essayer de défendre les positions du catholicisme libéral, mais ils se retrouvent avec les amis de Montalembert dans les reproches faits à Cavour et au gouvernement impérial, et dans l'utilisation faite de la figure de Cavour pour poursuivre les débats intérieurs à la réalité politique française. Pour étudier les positions des partisans du catholicisme et des légitimistes nous nous sommes servis, en plus des quelques brochures évoquant le personnage, de deux journaux. Nous avons consulté *L'ami de la Religion* qui après la suppression de *l'Univers* le 29 janvier 1860 est le principal journal catholique<sup>74</sup>. Pour connaître l'opinion légitimiste nous nous sommes servis de *La Gazette de France* qui est avec *l'Union* le seul journal légitimiste à audience nationale encore publié en cette période où la presse n'est pas libre et où pour des raisons de difficultés financières liées à un manque d'audience les autres journaux légitimistes ont été contraints de cesser leurs activités<sup>75</sup>. Les catholiques et les légitimistes ne poursuivent pas exactement les mêmes buts. Les premiers mettent en avant en priorité leur fidélité au Pape et à la religion catholique alors que les seconds sont surtout attachés à la figure du Comte de Chambord et aux valeurs qu'il incarne. Ils sont cependant très proches des catholiques et solidaires de la cause du Pape, du fait de la mémoire de l'alliance du trône et de l'autel sous l'ancien régime (alliance dont ils ont par ailleurs une vision largement mythifiée puisqu'ils oublient la forte politique gallicane mise en oeuvre par la monarchie française d'ancien régime). De plus ils associent dans leur esprit la cause du Pape attaqué en ses Etats à celle du Comte de Chambord qui devrait normalement régner en France selon eux<sup>76</sup>. Ainsi, si les catholiques mettent en avant de façon privilégiée le fait religieux alors que les légitimistes privilégient le fait politique, ils se retrouvent cependant sur beaucoup de sujets, comme en témoigne l'analyse qu'ils font de l'oeuvre de Cavour à l'occasion de son décès. Nous analysons donc simultanément ces deux composantes de

---

<sup>74</sup> Id., pp. 267 et 278

<sup>75</sup> Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 96

<sup>76</sup> Hilaire Multon, *Les temps sont proches. Prophétisme politique et culture apocalyptique dans le catholicisme français et italien (1859-1878)*, Thèse pour le doctorat d'histoire préparée sous la direction de Philippe Boutry, soutenue en 2002, 3 volumes, 675p.

l'opinion publique, tout en montrant quand il le faudra les nuances d'interprétation, que nous serons amenés à expliquer.

Catholiques et légitimistes ont beaucoup de points communs dans leur approche de l'oeuvre de Cavour. Ils estiment ensemble que le royaume qu'il a fondé ne peut que disparaître avec sa mort, ou sombrer dans l'anarchie révolutionnaire. « Un homme disparaît, et toute l'oeuvre qu'il avait conçue, élevée, achevée presque, craque et semble s'effondrer déjà <sup>77</sup> ». Les seuls capables d'assumer son héritage sont à leurs yeux des révolutionnaires, Mazzini<sup>78</sup> ou Garibaldi<sup>79</sup>. Par là le jugement sur l'oeuvre de Cavour est tout fait : il a été un perturbateur, un allié des révolutionnaires, ce qui ne peut qu'amener à une condamnation sans appel de son oeuvre. Les deux organes de presse qui nous servent de référence divergent cependant quant aux causes qui d'après eux expliquent la fragilité du système créé par Cavour et dans l'interprétation qu'il faut donner à sa mort. Ils attribuent tous deux la fragilité du royaume italien à l'illégitimité de la création étatique du ministre de Victor-Emmanuel II, mais ils ne situent pas la légitimité au même endroit.

*L'ami de la religion* explique que le pouvoir ne peut s'appuyer que sur « les assises éternelles de la justice et du droit qui demeurent inébranlables, tandis que passent les événements et les hommes<sup>80</sup> ». Autrement dit, les institutions humaines ne peuvent espérer avoir de légitimité qu'en s'appuyant sur les principes de la religion. Vouloir créer un ordre social sur d'autres bases relève de la chimère<sup>81</sup> et témoigne de l'orgueil d'un personnage ambitieux dont il ne faut dès lors pas s'étonner que le but fondamental ait été de lutter contre l'Eglise. C'est en effet cet aspect de persécuteur de l'Eglise qui est mis en avant par le journal. Dans un article intitulé « le comte de Cavour », c'est cet aspect de sa personnalité qui est mis en avant en premier. Le portrait commence par le paragraphe introductif suivant, résumant l'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'oeuvre du ministre d'après son rédacteur :

« C'est M. de Cavour qui a préparé et dirigé le coup porté au pouvoir temporel du Saint-Siège ; c'est lui qui a ainsi jeté la perturbation dans le monde catholique. Il occupera donc une place considérable dans l'histoire politique et religieuse de l'époque. »

Tout le reste du portrait présente un Cavour acharné à lutter contre l'Eglise depuis son plus jeune âge et poursuivant méthodiquement tout au long de sa vie ce combat. Ce dernier

---

<sup>77</sup> *L'ami de la religion*, 8 juin 1861

<sup>78</sup> *La gazette de France*, 8 juin 1861

<sup>79</sup> *L'ami de la religion*, 8 juin 1861

<sup>80</sup> Id.

<sup>81</sup> Le terme est utilisé par le rédacteur de l'article concernant la mort de Cavour



s'explique par sa volonté de créer une monarchie italienne. Or le principal obstacle dans la réalisation de cet objectif réside dans l'existence du gouvernement pontifical qu'il faut par conséquent anéantir<sup>82</sup>. Ainsi c'est parce qu'il poursuivait une ambition ne répondant qu'à des objectifs terrestres ignorant toute dimension sacrée que Cavour eut une politique hostile à l'égard de la Papauté. Dans ce cadre interprétatif, la mort du Comte est hautement significative. En effet nous dit le rédacteur du portrait « Il travaillait à transporter à Rome le siège de la royauté unitaire lorsque la mort l'a frappé<sup>83</sup> ». Cette mort apparaît comme providentielle et témoigne de la puissance divine ou au moins de la fragilité des créations humaines ignorant les prescriptions religieuses. Ceci est confirmé par le fait que Cavour meurt à peine quatre jours après la première fête du *Statuto* de l'Italie unifiée, à laquelle la providence n'a pas voulu qu'il assiste, puisqu'il était déjà alité : cela confirme une fois encore la puissance de la volonté divine sur l'ambition destructrice et avide de pouvoir.

Ce portrait et les conclusions qu'en tire le journal catholique sont très proches par conséquent des affirmations de Montalembert et du catholicisme libéral. Mais il va plus loin. En effet les circonstances qui entourent la fin de vie de Cavour font l'objet d'un très long développement dans l'édition ultérieure de ce journal. Sur cinq pleines pages du journal, les rédacteurs exposent les derniers moments de sa vie. Leur but est de montrer que Cavour est mort en bon chrétien, puisque librement et en pleine disposition de ses facultés intellectuelles il a demandé et obtenu de recevoir les derniers sacrements<sup>84</sup>. Cette question est d'importance, car elle témoigne d'après le journal de la supériorité des valeurs chrétiennes. En effet, le fait que ce soit un homme présenté comme un ennemi acharné de l'Eglise qui demande à mourir en chrétien prouve la puissance de la grâce. Par cette demande, Cavour renie l'ensemble de son oeuvre, et témoigne que les valeurs purement terrestres et matérielles pour lesquelles il a consumé sa vie ne sont rien face aux valeurs de la religion. Sa demande à mourir en chrétien prouve qu'il a fait fausse route. Cette mort chrétienne est par conséquent présentée comme un démenti de toute son oeuvre de ministre.

« Un homme qui, après avoir fait une guerre désastreuse à l'Eglise, a recours, quand il peut juger les choses du temps avec les yeux de l'éternité, à ses consolations suprêmes, rend à cette Eglise le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre<sup>85</sup>. »

---

<sup>82</sup> *L'ami de la religion*, 8 juin 1861

<sup>83</sup> Id.

<sup>84</sup> *L'ami de la religion*, 11 juin 1861

<sup>85</sup> *L'ami de la religion*, 11 juin 1861

La présentation de cette mort est faite sous la forme d'un récit édifiant. Elle semble prouver que dans la lutte qui oppose le pouvoir italien au pouvoir pontifical, ce dernier sera *in fine* le vainqueur. Il y a là une vision eschatologique de la réalité contemporaine, insistant sur la victoire finale du catholicisme. Cette vision sert de compensation aux difficultés présentes et s'inscrit dans un contexte dans lequel le monde catholique, indépendamment de la hiérarchie, tend à lire les réalités politiques sous un angle apocalyptique, les malheurs touchant la papauté pré-annonçant la fin du monde et le triomphe final des forces célestes et de ses représentants sur terre<sup>86</sup>.

Pour souligner la réalité de l'intervention divine dans la fin de Cavour, le journal signale enfin que sa mort eut lieu le jour de la « fête du miracle du Saint-Sacrement<sup>87</sup> ». La mort de Cavour et les circonstances qui l'entourent signalent donc la puissance des principes défendus par la Papauté en suivant la lecture qui est faite par le journal que nous analysons. Sûre de sa supériorité, la Papauté ne refusa pas de donner le secours des Saints Sacrements au mourant, malgré les attaques qu'elle avait eut à subir de sa part, preuve supplémentaire de la force spirituelle de l'Eglise, qui ne craint pas de faire oeuvre de compassion même à l'égard de ses pires persécuteurs<sup>88</sup>. Ceci est une preuve de sa supériorité morale. La mort de Cavour sert donc au journal catholique à réaffirmer ses principes.

Si la vision des légitimistes présente nombre de points communs avec la vision catholique, elle n'en comporte pas moins d'importantes nuances. *La Gazette de France* insiste comme *l'ami de la religion* sur l'aspect providentiel de la mort de Cavour, mais de manière beaucoup plus rapide. Pour les légitimistes comme pour les catholiques, le royaume d'Italie va s'effondrer avec la mort de Cavour et il ne pourra connaître que les divisions ou les spasmes de l'anarchie révolutionnaire. Cependant les légitimistes diffèrent des catholiques quant à l'explication qu'ils donnent de la faiblesse du royaume d'Italie qui va l'amener à sa perte selon eux. En effet, cet Etat manque de légitimité, mais non pas pour des causes religieuses. S'il est illégitime, c'est qu'il ne s'appuie pas sur les principes de la tradition héritée de l'histoire. Le principal grief fait ici à Cavour consiste à lui reprocher d'avoir mis en place en Italie une monarchie constitutionnelle faisant de la figure royale l'enjeu de luttes de pouvoirs autour de sa personne<sup>89</sup>. Le monarque ne pouvant plus décider de rien est présenté

---

<sup>86</sup> Cf. Hilaire Multon, *Les temps sont proches. Prophétisme politique et culture apocalyptique dans le catholicisme français et italien (1859-1878)* op. cit.

<sup>87</sup> *L'ami de la religion*, 11 juin 1861

<sup>88</sup> Id.

<sup>89</sup> *La gazette de France*, 8 juin 1861

comme un pantin, incapable de faire le bien et prisonnier de l'ambition du ministre qui a réussi à l'assujettir.

« Comment ne comprend-on pas que si les chefs de parti italiens se pressent autour du roi, ce ne sera que dans la pensée de lui imposer leur politique, et que cet entourage lui deviendra plus funeste que les divisions les plus accentuées. La vérité vraie, que reconnaîtront les héritiers politiques de M. de Cavour, c'est que le "grand italien" laisse une situation dont lui seul connaissait les fils; il avait des secrets que ne contenaient aucunes dépêches, et c'était cette complication même qui faisait sa force et inspirait la confiance autour de lui<sup>90</sup>. »

Le portrait d'un Cavour machiavélique est ici classique. C'est bien l'opposition à la pratique de la monarchie constitutionnelle incarnée par la politique de Cavour qui est réfutée par la feuille légitimiste. Cette critique du parlementarisme est à usage interne dans les luttes politiques françaises. C'est une critique faite contre les orléanistes qui ont affaiblis le principe monarchique en voulant soumettre le Roi aux principes nouveaux.

La seule survie possible pour le futur de l'Italie, si elle veut échappée aux mazziniens et autres partisans du désordre, réside pour le journal monarchiste dans le recours au seul souverain légitime encore capable de sauver la situation : le roi des Deux-Siciles François II.

« Dans la phase nouvelle qui s'ouvre aujourd'hui, les Italiens ne rencontreront plus que deux natures de compétiteurs: les mazziniens et les bourboniens, c'est-à-dire les unitaristes et les fédéralistes, la Révolution et la Monarchie<sup>91</sup>. »

« Victor-Emmanuel a perdu jusqu'à l'espoir de diriger la réaction qui se lèvera pour combattre les mazziniens; le chef tout désigné de cette réaction, c'est François II, c'est celui qui n'a cessé de signaler dans les moments les plus solennels, les dangers d'une politique criminelle qui sacrifiait le repos de l'Italie, l'honneur de son nom, à une ambition de couronne; c'est celui qui n'a cessé d'opposer, aux actes de violence et d'arbitraire des généraux et des proconsuls révolutionnaires, les lois garantissant une sage liberté<sup>92</sup>. »

Ces deux cours extraits sont tout à fait révélateurs. La mort de Cavour ne peut qu'amener à la dissolution de l'Italie, comme l'affirmait également les textes catholiques. Mais pour les légitimistes le salut ne viendra pas du ciel mais du ralliement aux Bourbons, incarnant la vraie légitimité, héritée de l'histoire. On peut évidemment lire ceci dans une perspective purement française : comme pour l'Italie, face aux désastres finaux qui ne manqueront pas d'arriver tôt ou tard, le seul recours sera dans la monarchie légitime écartée

---

<sup>90</sup> Id.

<sup>91</sup> *La gazette de France*, 8 juin 1861

<sup>92</sup> *La gazette de France*, 11 juin 1861

du trône par inconséquence. Les légitimistes se servent donc de la question italienne lors du décès de Cavour pour réaffirmer la validité de leurs positions au sein des luttes politiques françaises. Ils critiquent indirectement les orléanistes qui font de Cavour leurs champion.

Tous les secteurs de l'opinion que nous avons analysés jusqu'ici se retrouvent d'accord pour affirmer la nécessité pour la France de ne pas reconnaître le royaume d'Italie, en reprenant l'ensemble des arguments que nous avons développés. La reconnaissance du royaume par Napoléon III à la fin du mois de juin marque une étape supplémentaire dans l'éloignement des partis de droite par rapport au Second Empire, éloignement déjà perceptible à l'occasion du décès de Cavour.

## 2- Le Cavour des orléanistes : le champion du libéralisme et du parlementarisme

« Au milieu de ce deuil si profond et si légitime, il y a pourtant une réflexion qui doit rassurer et consoler tous les amis de la cause italienne. Si M. de Cavour est mort à la tâche, s'il n'a pas assez vécu pour achever de ses mains l'oeuvre glorieuse dont il avait posé les fondements, il a du moins assez vécu pour en assurer le triomphe définitif. L'affranchissement de l'Italie, la conquête de son indépendance et de son unité nationale n'est pas une de ces idées qui sont la propriété d'un seul homme, si grand et si glorieux qu'il soit; elle est la propriété de la nation elle-même, de la nation toute entière qui l'a conçue, préparée, couvée dans son sein avec un amour, un dévouement et une persévérance inébranlables. Elle est le patrimoine des générations qui l'ont recueillie et embrassée depuis une longue suite de siècle, des hommes qui, à toutes les époques, l'ont revendiquée et défendue au prix de leur sang et qui en ont été les obscurs martyrs. Que l'Italie se couvre de deuil! Elle a perdu son plus grand citoyen, celui qui personnifiait avec le plus de gloire et de génie cette idée nationale et séculaire, celui qui en était l'instrument le plus énergique, et qui en portait le drapeau depuis dix ans de la main la plus ferme et la plus heureuse. Mais que l'Italie ne désespère pas d'elle-même et de son droit! Qu'elle ait foi dans sa noble cause, dans son avenir et dans ses destinées. L'idée de l'indépendance et de l'unité ne périra pas avec M. de Cavour; elle doit triompher, elle triomphera par sa propre force et sa propre puissance<sup>93</sup>.»

*Le Journal des débats* qui publie ces considérations à l'occasion du décès de Cavour est avec *La Revue des Deux mondes* le principal organe de la presse orléaniste sous le Second Empire<sup>94</sup>. Les deux revues partagent exactement la même opinion quant à l'oeuvre de Cavour. Le texte que nous venons de citer illustre parfaitement cette opinion orléaniste sur le ministre italien. A l'opposé des catholiques de toute obédience et des légitimistes, les orléanistes ne voient pas en Cavour le prototype du ministre ambitieux ne réalisant qu'une chimère mortelle.

<sup>93</sup> *Le journal des débats*, 8 juin 1861

<sup>94</sup> Cf. Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, op.cit., p. 96

Au contraire, il est vu comme incarnant parfaitement la nation. Ses talents personnels ont été mis à profit pour réaliser les aspirations profondes de la conscience nationale italienne, et c'est pour cette raison que son oeuvre, le royaume d'Italie, ne peut que lui survivre : elle s'inscrit dans une logique de l'histoire. Or c'est lorsque le politique accompagne les mouvements sociaux de fond qu'il est légitime, et qu'il peut espérer fonder un ordre durable. Cette façon d'envisager le pouvoir s'inscrit dans le sillage de la pensée de François Guizot : ce dernier dans son oeuvre d'historien alors qu'il n'était pas encore aux responsabilités recherchait la légitimité du pouvoir dans les forces sociales qui avaient amené à la Révolution française. Il l'avait trouvée dans la bourgeoisie, à qui par conséquent le pouvoir revenait de droit afin de mettre en adéquation le monde social avec le monde politique et assurer par là même la stabilité du pouvoir, et « finir la Révolution »<sup>95</sup>. Guizot au moment du décès de Cavour s'est retiré du monde politique et est à titre personnel hostile à l'unification de l'Italie, comme une grande partie du personnel politique orléaniste : les membres de ce dernier ne raisonnent plus en tant qu'idéologues comme aux temps de la Restauration mais en tant qu'hommes d'Etat. Ils envisagent donc l'unité du point de vue de l'intérêt national français : pour eux, il n'est pas de bonne politique de voir se constituer à la frontière du pays un nouveau puissant voisin, pouvant à terme constituer une menace pour la France. Ils préfèrent donc voir la Péninsule morcelée en plusieurs Etats<sup>96</sup>. Cependant leur opinion n'est pas relayée par la presse incarnant leur sensibilité politique : cette dernière raisonne davantage en termes de valeurs, qu'elle veut voir diffuser dans le corps social français ; elle se sert donc des réussites étrangères qu'elle prête à des mouvements qu'elle considère comme étant idéologiquement proche d'elle pour légitimer ses options politiques en France même.

La légitimité du royaume italien telle que la presse orléaniste la conçoit vient du fait qu'il correspond aux aspirations profondes de la nation italienne. C'est s'inscrire dans la fidélité des principes hérités de 1789 que de reconnaître cette légitimité nationale, et le décès de Cavour est l'occasion pour les orléanistes d'affirmer leur attachement à ces principes politiques. La question des limites de l'Italie ne fait pas de doute pour eux : lorsque le journal dit en parlant de Cavour : « s'il n'a pas assez vécu pour achever de ses mains l'oeuvre glorieuse dont il avait posé les fondements, il a du moins assez vécu pour en assurer le triomphe définitif. », il laisse sous-entendre, sans le dire, que la Vénétie et Rome, toutes deux revendiquées par les patriotes italiens, ne peuvent que rejoindre tôt ou tard le royaume italien.

---

<sup>95</sup> Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, 414p.

<sup>96</sup> Sur l'hostilité des dirigeants orléanistes à l'égard de l'unité italienne, cf. le cas de Thiers : Raffaele Ciampini, *Thiers et le Risorgimento, d'après des documents inédits*, Florence, Publications de l'institut français de Florence, 1948, 70p.

La question religieuse qui était la question centrale et le motif principal d'opposition des catholiques et des légitimistes ne fait pas débat pour les orléanistes. Rome finira tôt ou tard par rejoindre le royaume italien car cela est inscrit dans la logique de la marche de l'histoire. Cavour a eu le mérite de poser cette question sur le terrain des principes : « C'est dans la sphère morale que M. de Cavour l'avait [la question romaine] placée en établissant la liberté de l'Eglise comme la compensation magnifique de l'abdication du pouvoir temporel »<sup>97</sup>. La perte du pouvoir temporel du pape ne fait pas débat pour la presse orléaniste. Et Cavour sert d'exemple, puisque c'est par la pratique de la liberté qu'il entend convaincre le monde catholique du bien-fondé de ses positions, et de l'intérêt qu'aurait le catholicisme à les accepter.

Le portrait que fait quant à elle *La Revue des deux mondes* est le portrait d'un partisan du libéralisme. On peut lire en creux dans ce portrait une critique adressée à Napoléon III, puisque chacun des points mis en avant est le négatif de ce qu'a été jusque là la pratique politique de l'Empereur. Après avoir affirmé que Cavour a été un défenseur de la cause nationale de son pays, le journal affirme, dans le portrait fait de Cavour lors de son décès, que son action politique constitue une nouveauté en Europe :

« M. de Cavour est parti d'une idée patriotique ; sa cause était celle de l'affranchissement national. [...] Ministre du roi de Sardaigne, il n'a point cherché un abri dans les mystères du despotisme ; il n'a pas demandé sa force au pouvoir arbitraire d'une dictature, il n'a pas croisé la baïonnette contre le parlement de son pays. Sa glorieuse innovation, celle pour laquelle non-seulement les Italiens, mais tout ce qu'il y a de libéral en Europe, ne témoigneront jamais à sa mémoire assez d'admiration et de reconnaissance, est de n'avoir voulu emprunter qu'à la liberté la force d'expansion et la force de cohésion qui lui étaient nécessaires. Assis sur le Statut, retranché dans le parlement, il a répandu dans le Piémont les libertés à pleines mains<sup>98</sup>. »

L'allusion à Napoléon III est ici évidente. L'évocation de Cavour par les orléanistes répond donc à un double objectif : elle permet d'une part de réaffirmer la validité de leurs principes politiques en montrant un exemple de succès dans l'application de ces principes ; elle permet d'autre part de critiquer le régime de Napoléon III. La figure de Cavour est donc instrumentalisée ici aussi à des fins de politique intérieure.

---

<sup>97</sup> *RDM*, "chronique de la quinzaine" de la livraison du 15 juin 1861. pp. 997-998

<sup>98</sup> *RDM*, "chronique de la quinzaine" de la livraison du 15 juin 1861, p. 994

Alors que les légitimistes dans leurs journaux prédisaient l'effondrement du royaume italien à la suite de la mort de Cavour, les journaux orléanistes affirment eux que le nouvel Etat ne peut que survivre, car non content de répondre aux aspirations profondes de la population, il est assis sur des institutions solides, centrées autour de la figure du roi. *Le Journal des débats* annonce ainsi la nouvelle de la mort du comte :

« M. le comte de Cavour est mort aujourd'hui, 6 juin, à sept heures du matin. [...] Quelle que soit la gravité du coup qui les frappe en leur enlevant l'homme qui était l'âme, le bras droit et le plus ferme soutien de l'indépendance, nous aimons à penser qu'ils [les Italiens] ne se laisseront pas abattre ni décourager par cette terrible épreuve. La Providence, qui a si visiblement protégé jusqu'à présent cette grande et noble cause, ne l'abandonnera pas à ce moment critique; L'Italie a perdu M. le comte de Cavour: mais le roi Victor Emmanuel lui reste; c'est là notre espoir et notre consolation<sup>99</sup>. »

Cette présentation, qui se retrouve également dans *La Revue des Deux Mondes*, confirme notre propos.

Enfin, Cavour est présenté par les orléanistes comme un homme incarnant les idées françaises. Les catholiques et les légitimistes reprochent aux admirateurs de Cavour de trahir la cause nationale, Cavour travaillant pour défendre des intérêts qui ne sont pas ceux de la France<sup>100</sup>. A cette idée, les journaux orléanistes répondent en affirmant que la France ne se résume pas à un territoire ; elle est un principe : la France est la terre qui a vu naître et se développer les principes libéraux. Par son travail d'extension du libéralisme à l'Italie, Cavour participe à l'œuvre de progrès civil partie de la France, dont il peut être considéré comme un des enfants. C'est cette idée qui revient dans la première page du portrait de Cavour dressé par la *Revue des Deux Mondes* lors de son décès.

« Tout se réunissait pour rendre M. de Cavour populaire dans la France libérale. [...] Par les idées, M. de Cavour appartenait à une génération libérale qui a eu l'honneur de compter des représentants même hors de France, qui a rayonné à peu près partout dans le monde, et qui a eu la bonne fortune de se rattacher à la date éclatante de la jeunesse de ce siècle, 1830<sup>101</sup>. »

Son action prolonge donc la politique menée par les orléanistes après leur accession au pouvoir, et la réussite de Cavour est une preuve de la justesse de leurs options politiques. Ils

---

<sup>99</sup> *Journal des débats*, 7 juin 1861

<sup>100</sup> L'idée se retrouve par exemple dans *La gazette de France* en date du 10 juin

<sup>101</sup> *RDM*, "chronique de la quinzaine" de la livraison du 15 juin 1861, p. 993

ne sont pas des traîtres à leur nation en soutenant Cavour, puisque ce dernier ne fait que prolonger en Italie des principes partis de France et qu'ils incarnent. C'est la raison pour laquelle également toutes les biographies rédigées par les orléanistes sur Cavour insistent sur sa formation, et sur les fréquents voyages qu'il fit en France dans sa jeunesse.

En résumé, nous avons vu que Cavour est utilisé à une double fin par les orléanistes. En glorifiant son œuvre, ils peuvent critiquer la pratique politique de Napoléon III. De plus, ils trouvent en Cavour des arguments pour souligner la justesse de leurs vues. La vision qu'ils se font de Cavour est donc une vision politique. Elle permet de se positionner face au pouvoir mais également face aux légitimistes. Cette vision est donc sélective. Ils ne soulignent dans Cavour que ce qui permet d'affirmer leurs options. Montrer le fonctionnement efficace du parlementarisme permet tout à la fois de critiquer le régime impérial, mais également de signifier aux légitimistes que monarchie et principes nouveaux ne sont pas incompatibles.

Cavour est donc le champion des orléanistes. Il est compréhensible que dans ce contexte ce soit dans *Le Journal des Débats* qu'une souscription ait été lancée pour participer à l'édification d'une statue à sa gloire à Turin<sup>102</sup>.

### **3- Le Cavour des gauches : un champion de la cause nationale et de l'anticléricalisme ou un traître à la cause des peuples ?**

Alors que le décès de Cavour avait révélé l'unanimité des catholiques et des monarchistes dans leur détestation à l'égard du ministre de Victor-Emmanuel, alors qu'au contraire les orléanistes avaient été unanimes quant à eux pour en présenter un portrait uniformément positif, les familles politiques appartenant aux gauches se divisent sur l'appréciation à porter sur sa personne<sup>103</sup>.

Pour étudier leurs positions à cette occasion, nous avons consulté le journal *Le Siècle*, dont nous avons déjà dit qu'il était le principal tirage du temps et le principal organe de presse témoignant d'une sensibilité républicaine<sup>104</sup>. De plus, nous avons utilisé les différentes brochures issues de cette partie du corps politique. L'analyse de ces documents permet

---

<sup>102</sup> *Journal des débats*, 9 juin 1861

<sup>103</sup> L'utilisation du pluriel, contraire aux usages fréquents dans le champs politique, reflète la pluralité des opinions qui se classent à gauche et est conforme aux divisions qui existent dans cette partie du corps politique telles que la recherche historique les a mises en évidence. Sur ce sujet, cf. Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La découverte, 2004, 2 volumes (en particulier pour les questions de définition l'avant-propos rédigé par les deux maîtres d'oeuvre dans le premier volume et dans ce même volume l'article de Maurice Agulhon "La gauche, l'idée, le mot", pp. 23-32)

<sup>104</sup> Cf. Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, op.cit., p. 96



d'affirmer que Cavour est utilisé à gauche dans une triple optique : il sert à critiquer le régime impérial, à affirmer des positions anticléricales et enfin à poursuivre un débat interne au sein des gauches sur les principes politiques à défendre. Les différences de vues sur son œuvre témoignent par conséquent des clivages qui existent à gauche.

Les considérations du *Siècle* suite à la mort de Cavour rejoignent en partie les considérations de la presse orléaniste. Ici aussi, la mort du ministre est présentée comme une rude épreuve pour la Péninsule, mais elle ne constitue pas une catastrophe mortelle pour le nouvel Etat italien. En effet celui-ci n'est pas le fruit d'un homme seul, mais l'aboutissement des vœux de la nation tout entière. « L'Italie fait une perte cruelle [...], mais la cause italienne survit, le principe ne meurt pas<sup>105</sup> ». Ceci s'explique car « le principal artisan de l'indépendance italienne, c'est le peuple italien, et celui-ci ne meurt pas<sup>106</sup> ». Ainsi c'est le peuple, abstraction totalisante, qui est considérée avoir fait l'Italie. Cavour n'est pas un surhomme dans cette optique, mais le représentant légitime du peuple, dont il accompagne les volontés. Ces affirmations permettent de clairement situer l'utilisation que la gauche dont le *Siècle* est le porte-parole fait de Cavour. Le journal se situe dans une filiation politique issue de la Révolution et qui considère le fait politique comme un moyen permettant de faire aboutir des principes. Cette vision est essentiellement politique et est incapable de prendre en compte les divisions du monde social<sup>107</sup>. Faire de la nation italienne l'œuvre du peuple en général et non de secteurs particuliers de la population revient à nier les divisions sociales et à affirmer, via la présentation que l'on fait de Cavour, la légitimité d'un système politique reposant sur le peuple, qui n'est pas par ailleurs défini. Cela revient à affirmer la légitimité des partis et des hommes politiques parlant au nom du peuple, et qui sont justement situés à gauche et lecteurs du *Siècle*.

Pourtant les choses sont plus complexes qu'il n'apparaît à première vue.

«Si vaste que soit le vide causé par la disparition soudaine du grand ministre qui vient de mourir, la cause italienne n'en peut et n'en doit pas souffrir. Plus que jamais, en présence de cette tombe ouverte nous conjurons tous les patriotes italiens sans distinction de partis, de nuance, d'opinion, d'oublier tout ce qui les divise pour ne

---

<sup>105</sup> *Le siècle*, 7 juin 1861

<sup>106</sup> *Le siècle*, 8 juin 1861

<sup>107</sup> Cf. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Folio 2002 (1<sup>ère</sup> éd. Gallimard, 1998), pp. 36-82

songer qu'à ce qui les unit, de continuer en commun la glorieuse entreprise à laquelle M. de Cavour a attaché son nom immortel<sup>108</sup>. »

Si le principe national semble aller de soi, s'il est un facteur de progrès pour le peuple dans son ensemble, il est cependant menacé par la division. Les appels à l'unité autour du Roi que lance *Le Siècle*, l'insistance mise à évoquer le risque de division, témoignent d'une crainte quant au devenir du nouvel Etat. Malgré sa légitimité, il semble fragile. Par qui est-il menacé? La réponse semble aller de soi : le nouvel Etat est honni par « la réaction et les intrigues de la contre-révolution<sup>109</sup> ». Cette affirmation traduit en des termes politiques français la réalité étrangère. Cela revient à faire de la cause nationale italienne non une affaire étrangère mais une question touchant la France dans ce qu'elle est comme principe pour la gauche : la terre de l'émancipation des peuples. Ce qui se joue en Italie dans cette optique est la poursuite d'un combat initié par la France entre les forces d'Ancien Régime et celles nées de la Révolution. Les luttes étrangères ne sont que des prolongations des luttes intérieures, et apporter un soutien à ces combats revient à prolonger par la politique étrangère l'action menée en France même en faveur de la République et de la Démocratie.

Si les ennemis intérieurs existent, ils sont minoritaires, et le principe national qu'incarnait Cavour ne peut qu'être victorieux. Le seul risque qui pourrait amener les forces de la réaction à prendre le dessus est la division des patriotes sincères.

« Nous ne demandons à ceux qui restent que de s'inspirer de leur amour patriotique et non de leurs passions politiques. De tout l'héritage laissé par M. de Cavour nous ne voulons leur rappeler que cette parole écrite par lui, alors qu'il était jeune et inconnu: la conquête de l'indépendance et de la nationalité de l'Italie ne pourra être obtenue que par les efforts combinés de tous ses enfants<sup>110</sup>. »

Ces affirmations semblent être à la fois une mise en garde et une leçon politique issue de l'expérience. L'arrivée au pouvoir de Napoléon III et la réussite du coup d'Etat du 2 décembre ont été autant d'échecs pour les républicains. Comment les expliquer? Par la division des républicains, que les journées de juin 1848 ont mise en évidence. Or ces divisions entre les républicains ne se firent pas sur des questions de nature strictement politique, mais sur des questions sociales qui amenèrent à une radicalisation du champ politique. En appeler à « l'amour patriotique » et au renoncement des « passions politiques » revient à calquer sur la

---

<sup>108</sup> *Le Siècle*, 7 juin 1861

<sup>109</sup> *Le Siècle*, 9 juin 1861

<sup>110</sup> *Le Siècle*, 8 juin 1861

situation italienne l'expérience française. Les conseils d'unité donnés aux patriotes italiens sont des mises en garde contre la division, et une leçon donnée par là même aux républicains français : leur succès, comme pour les patriotes italiens, ne passera que par leur union. Il apparaît de manière claire que la lecture faite des événements par *Le Siècle* est donc une lecture essentiellement politique. L'attachement à Cavour dont ce journal témoigne est l'attachement à un principe politique et à un homme présenté comme favorable au peuple puisque ayant contribué à faire aboutir les revendications nationales du peuple italien. Dans cette perspective le terme de peuple doit être compris dans son acceptation politique de corps des citoyens dont découle la légitimité du pouvoir.

Mais c'est justement autour de cette question du peuple que la figure de Cavour ne fait pas l'unanimité à gauche. *Le Journal des Débats* à l'occasion du décès de Cavour avait, nous l'avons vu, lancé dans ses colonnes une souscription pour participer à l'érection d'un monument à sa mémoire à Turin. Ce journal avait invité les autres titres de presse à le suivre dans cette initiative. *Le Siècle* rejoignit très vite la feuille orléaniste et le fit savoir dans son édition du 13 juin<sup>111</sup>. Cependant toute la presse ne fut pas unanime pour participer à cet hommage. C'est pour motiver le refus de s'associer à cette célébration de la mémoire cavourienne qu'est publiée une petite brochure intitulée *Protestation à propos de M. de Cavour*<sup>112</sup>. Son auteur, Eugène Carré, est le rédacteur en chef du journal *La Jeunesse*, créé en 1861. Il s'agit d'un titre ne s'occupant pas directement de politique, mais qui profite des pages littéraires et culturelles pour faire passer des idées politiques avancées<sup>113</sup>. Eugène Carré explique qu'il n'a pas répondu dans son journal à l'invitation du *Journal des débats* car *La Jeunesse* ne s'occupant pas directement de politique, il ne pouvait être question pour lui de publier un article qui aurait expliqué le pourquoi du refus de son journal de s'associer à l'initiative du *Journal des débats* ; en effet, un tel article aurait été par la force des choses éminemment politique. C'est la raison pour laquelle il publie cette brochure, où il développe le point de vue qui est le sien sur Cavour<sup>114</sup>. Dans ce petit texte, très anticlérical, l'auteur se revendique comme un libre penseur<sup>115</sup>. Plus généralement ce texte se situe politiquement dans la gauche avancée voulant aboutir non seulement à l'obtention de droits politiques mais également des droits sociaux pour les masses pauvres. Il est donc à la gauche de la gauche

---

<sup>111</sup> « Quand il s'agit d'honorer le grand citoyen qui vient de mourir, *Le Siècle* ne peut pas plus hésiter qu'il n'hésita lorsqu'il fallut prendre parti pour la cause de l'indépendance italienne », *Le Siècle*, 13 juin 1861

<sup>112</sup> Eugène Carré, *Protestation à propos de M. de Cavour*, Paris, E.Dentu, 1861, 31p.

<sup>113</sup> Cf. Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et alii, *Histoire générale de la presse française*, op. cit., p. 304

<sup>114</sup> Eugène Carré, *Protestation à propos de M. de Cavour*, id, p.4

<sup>115</sup> Id., p. 24

modérée dont *Le Siècle* est le représentant. Il est par conséquent intéressant de confronter les opinions d'Eugène Carré avec celles du rédacteur du *Siècle*. Les différences de jugement sur l'œuvre du ministre piémontais révèlent les fractures qui séparent ces deux gauches.

Parmi les nombreux griefs qu'Eugène Carré adresse à Cavour, le plus important est celui qui le présente comme un ennemi du peuple : en effet, si Cavour prétend parler au nom du peuple ce n'est que par calcul politique, pour le reléguer au second plan et le détourner de ses objectifs réels, qui sont à l'opposé de la politique qu'il mène. Cavour est un aristocrate de vieille souche et dans ces conditions il ne peut que favoriser la cause de l'aristocratie au dépend du peuple<sup>116</sup>. Il est par conséquent coupable d'avoir instrumentalisé la cause nationale pour servir les classes dominantes et abuser le peuple. Par là même il discrédite la cause nationale au nom de laquelle il prétend agir.

« Qu'a-t-il fait du principe des nationalités ? Il l'a mutilé. La Démocratie, c'est la liberté. [...] Nous devons dire ici que le principe des nationalités n'est au fond que le principe même de la souveraineté du peuple. [...]. C'est parce qu'une nation a le droit de se gouverner elle-même qu'elle a le droit de repousser l'oppression étrangère. Faire appel au peuple au nom de la nationalité pour repousser cette oppression, et prétendre confisquer à l'intérieur cette souveraineté, c'est non seulement manquer à la logique, mais c'est encore oublier les leçons de l'histoire<sup>117</sup>. »

Ainsi la gauche modérée représentée par *Le Siècle* et la gauche plus radicale dont la brochure d'Eugène Carré révèle l'opinion présentent un portrait diamétralement opposé de Cavour, en partant pourtant de considérations proches. Pour la première, Cavour est le champion de la cause du peuple, et c'est la raison pour laquelle il faut célébrer sa mémoire. Pour la seconde Cavour est au contraire un traître à la cause du peuple, qu'il abuse, comme le prouve l'extension du *Statuo* à toute la péninsule, qui ne confère le droit de vote qu'aux élites sociales. Cette hostilité à l'égard de Cavour est confirmée par une autre brochure le concernant et due à la plume d'Henri Cernuschi<sup>118</sup>. Les propos de ce dernier sont d'autant plus intéressants à étudier que son texte connaît une certaine diffusion dont témoigne sa rapide réédition. De plus, émanant d'un auteur italien, exilé en France depuis 1850 après avoir participé à la défense de la République romaine en 1849, il présente les idées d'un homme vivant entre deux cultures, pouvant donc se faire le passeur en France de certaines idées

---

<sup>116</sup> «Aristocrate, il sait dans cette grande question de l'indépendance italienne, reléguer le peuple à la dernière place et pousser la noblesse à prendre la première», id., p. 18

<sup>117</sup> Id., p. 27

<sup>118</sup> Henri Cernuschi, *Réponse à l'accusation portée par M. de Cavour*, Paris, Imprimerie de Dubuisson et cie, 1861, 31p.

développées dans certains milieux italiens sur les modalités de l'indépendance de la péninsule. Républicain de conviction, lié aux milieux républicains français<sup>119</sup>, il contribue à diffuser par son texte auprès de ces derniers certains jugements négatifs sur Cavour. S'il publie sa brochure après la mort de Cavour, il avait néanmoins commencé à la rédiger du vivant du ministre, en réponse au dernier discours parlementaire que ce dernier avait prononcé à la chambre de Turin le 29 mai 1861 et dans lequel il citait nommément Cernuschi. Le sujet de la discussion portait sur une proposition soumise à discussion de faire reconnaître les grades des officiers qui avaient pris part à la défense de Rome en 1849. Cavour répondit qu'il en acceptait le principe uniquement pour ceux qui avaient également pris part aux combats de 1859. Or Cavour reprochait à Cernuschi de ne pas être intervenu alors, préférant s'occuper de ses intérêts personnels à Paris et délaissant donc par goût du lucre la cause de l'indépendance. Cernuschi n'avait publié aucun texte politique depuis son arrivée en France. Mais se sentant touché dans son honneur, il décide donc de répondre au comte, et publie sa brochure pour exposer ses idées, même si entre temps le comte est décédé. En effet, il ne lui semble pas de manquer de respect à la mémoire du défunt, car il attaque non sa personne, mais sa politique. Les arguments qu'ils développent rejoignent en partie ceux d'Eugène Carré. Le tort essentiel fait à Cavour est d'avoir promu une politique italienne contraire aux besoins des populations de la péninsule. En effet, il n'est pas pensé comme le promoteur d'une réelle politique d'indépendance suscitant un enthousiasme populaire. Il n'a été que le serviteur talentueux d'une politique d'ancien régime permettant à la monarchie des Savoie d'agrandir territorialement son domaine. L'indépendance de l'Italie sous la direction de Cavour n'est qu'un leurre : elle n'est qu'une piémontisation imposant avec force les structures piémontaises du nord au sud de la Péninsule. Ne suscitant aucun enthousiasme populaire, la politique de Cavour n'a pas pu aboutir grâce à un engagement volontaire des Italiens. Elle n'a pu se faire que par l'alliance avec la France : ceci met le nouvel Etat sous la dépendance de cette puissance. La critique ici est double : à mots couverts, le républicain Cernuschi reproche à Cavour de contribuer à renforcer la position de Napoléon III, en faisant de lui l'arbitre réel dans la péninsule. Plus clairement, il lui reproche de ne pas tenir compte des aspirations réelles des populations, en uniformisant la péninsule par la force au bénéfice d'une monarchie ancienne ne se présentant sous des aspects libéraux que de manière opportuniste, alors que les structures italiennes héritées de l'histoire auraient du incliner à penser l'indépendance sous forme fédérative. Le portrait dessiné en filigrane est donc celui d'un Cavour trahissant les

---

<sup>119</sup> Cf. Franco della Peruta « Enrico Cernuschi », in *Dizionario biografico degli Italiani*, op. cit.

intérêts réels de la péninsule, ne tenant pas compte des structures du pays et ne travaillant qu'au bénéfice de la monarchie piémontaise, au mépris des aspirations des peuples des différents Etats préexistants. Ainsi Cernuschi rejoint les propos d'Eugène Carré selon lesquels Cavour a mené une politique d'aristocrate peu soucieux du peuple, à l'inverse de ce qu'affirmaient les rédacteurs du *Siècle* pour lesquels Cavour menait une politique répondant aux aspirations populaires.

Cette différence d'analyse relève du sens polysémique du mot peuple. Pour la gauche modérée faisant de Cavour son champion, le mot peuple doit être compris dans son acception politique de communauté des citoyens d'où découle le pouvoir. Pour Cernuschi au contraire il n'existe pas un peuple abstrait à la source du pouvoir mais des peuples différents façonnés par les diverses situations historiques. Enfin pour la partie située encore plus à gauche, le terme peuple n'a pas une acception politique mais une acception sociale : le peuple, c'est ce qui n'est pas la classe dirigeante ou l'élite sociale. Il s'agit de la masse des travailleurs, exclus de tous droits, méprisés par le pouvoir et exploités. Pour le dire d'une formule, le peuple, ce sont les victimes de la répression en juin 1848<sup>120</sup>. Ainsi la différence de vue sur Cavour révèle la division qui existe à gauche entre ses différentes ailes : celle qui privilégie les droits politiques et la lutte pour les approfondir d'une part, celle qui tente d'avoir une lecture qu'on pourrait qualifier d'anthropologique d'autre part et qui ne pense pas en termes d'abstractions mais en terme de structures historiques d'autre part et enfin celle qui depuis 1848 a petit à petit placé les préoccupations politiques au second plan pour se concentrer sur les questions sociales.

Cette division de vues entre les différentes sensibilités de gauche se donne à lire dans le parallèle fait par Eugène Carré entre Cavour et Garibaldi. *Le Siècle*, reprenant ici un topos déjà affirmé dans le portrait de Cavour publié de son vivant et que nous avons déjà étudié, présente Garibaldi et Cavour comme travaillant main dans la main, au-delà des divisions sociales, pour le bien d'un objectif commun, la cause nationale allant de pair avec l'affirmation du principe de liberté en Italie. Or Eugène Carré refuse cette vision syncrétique du mouvement national italien, en opposant justement Cavour, qui ne représente dans ses vues qu'un diplomate et un aristocrate loin du peuple, à Garibaldi, incarnation vivante pour lui de la cause populaire.

---

<sup>120</sup> Sur cette distinction entre le peuple compris comme corps politique ou comme corps social, cf. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, op. cit. Cf. également Jacques Julliard, « Le peuple », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Quarto Gallimard, 1997, tome 2, pp. 2359-2393

« Si nous avions à rechercher nous aussi une personnification de l'Italie démocratique, nous la trouverions dans l'homme qui a toujours compris et prêché ces deux grands principes qui peuvent seuls sauver l'Italie : la souveraineté et la solidarité des peuples. Il est sur la brèche depuis trente ans, toujours vaincu, toujours debout, toujours bâillonné et brisant toujours son bâillon. [...]. Cet homme, seul, sans armée, sans police, sans agent, sans rien en un mot de ce qui fait la force matérielle des gouvernements, en a toute la force morale. Rien ne manque à cette figure de patriote acharné à la délivrance de l'Italie. Les plus fameux exemples d'ingratitude nationale sont dépassés par l'ingratitude de l'Italie envers lui<sup>121</sup>. »

Garibaldi est donc présenté comme l'anti-Cavour. Il est vu comme celui ayant travaillé pour le peuple, à la différence de Cavour. Il ne peut y avoir de parallèle entre eux : leurs chemins sont divergents. L'idée des rédacteurs du *Siècle* est erronée. Par cette opposition de la figure des deux personnages est réaffirmée l'impossible conciliation entre la gauche modérée et les mouvances situées plus à gauche. Les propos de Cernuschi vont dans le même sens, puisqu'il reproche à Cavour d'instrumentaliser Garibaldi pour faire aboutir les desseins de la monarchie piémontaise, mais en méprisant foncièrement ses options politiques réelles. On peut donc dire que parler de Cavour répond à gauche à des considérations de politique intérieure et de positionnement politique à l'intérieur même de la gauche. Encenser Cavour ou réprouver son action sert à réaffirmer les positions politiques qu'on défend plus généralement.

Au-delà de ce jeu de positionnement à l'intérieur de la gauche, l'utilisation qui est faite de sa figure sert également à réaffirmer des principes marquant une claire opposition au régime de Napoléon III. Les portraits faits de Cavour servent en effet à critiquer le Second Empire et à afficher des positions nettement anticléricales. Pourtant malgré cette utilisation commune de la figure de Cavour, les deux gauches ne se retrouvent pas non plus ici, car les critiques qu'elles formulent les opposent également.

La critique à l'égard du régime de Napoléon III prend plusieurs formes. *Le Siècle* lui adresse deux reproches essentiels : il accuse le gouvernement de ne pas rendre d'hommage public à Cavour, et il lui fait grief de ne pas reconnaître le nouvel Etat italien. L'idée essentielle ici consiste à dissocier l'Empire de sa politique italienne. Cette dernière n'incarne pas le régime mais ce que la France représente du point de vue politique et moral, à savoir la patrie de la Liberté. L'appui que la gauche a pu apporter à la politique italienne de l'Empire n'est pas un blanc-seing, mais s'inscrit dans la tradition de la gauche qui a toujours défendu la cause nationale<sup>122</sup>. C'est dans cette optique que *Le Siècle* est de tous les journaux que nous

---

<sup>121</sup> Eugène Carré, *Protestation à propos de M. de Cavour*, op. cit., pp.28-29

<sup>122</sup> Cf. Philippe Darriulat, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation. 1830-1870*, op. cit.

avons consultés le seul à rendre longuement compte dans son édition du 18 juin de la cérémonie s'étant déroulé la veille en l'église de la Madeleine en hommage à Cavour. D'après les dires du journal, confirmés par le compte-rendu que fait *Le journal des débats*, la cérémonie n'a pas eu lieu à l'initiative des autorités françaises mais à celle de la légation italienne<sup>123</sup>. L'évocation de cette cérémonie permet au *Siècle* de se livrer à une attaque en règle contre le régime. On reproche d'abord aux autorités une méfiance excessive à l'égard de la foule, empêchée d'accéder à l'église. Le reproche ici formulé revient à contester la légitimité populaire du régime, fondée sur les plébiscites : quand le peuple est présent dans sa réalité concrète de foule réunie pour un événement comme la cérémonie en hommage à Cavour, le pouvoir ne sait s'adresser à lui que sous sa forme policière. De plus, cette cérémonie est présentée comme une cérémonie dans laquelle était majoritairement présente l'opposition. La présence de Persigny et de Thouvenel est rapidement évoquée. Mais l'essentiel réside dans la présence des partisans de la « démocratie française », tels Jules Favre ou François Arago, et derrière eux « de nombreux ouvriers qui avaient quitté leurs travaux pour honorer le patriote italien et protester à leur manière contre le silence gardé au corps législatif et au sénat sur la douloureuse perte faite par l'Italie<sup>124</sup> ». La foule dans son ensemble est estimée à 5 000 personnes. Par le compte-rendu que *Le Siècle* fait de cette cérémonie, il l'inscrit dans la tradition des enterrements d'opposants servant d'occasion de manifestation politique contre le pouvoir en place<sup>125</sup>. Il se sert donc de Cavour pour critiquer le pouvoir. D'autant que l'appui que le Napoléon III a donné dans un premier temps à la cause nationale incarnée dans le ministre de Victor-Emmanuel II n'a été que de façade, comme le prouvent les tergiversations mises pour reconnaître le royaume italien. Le journal se demande quelles sont les raisons pour lesquelles le royaume d'Italie n'a pas encore été reconnu, et se refuse à croire que la France pourrait mettre des conditions à cette reconnaissance. A un régime hésitant, *Le Siècle* oppose une France unanime à se reconnaître dans l'œuvre d'émancipation nationale initiée par Cavour. Tel est le sens à donner à la participation populaire à l'occasion de la cérémonie en l'église de la Madeleine.

« La cérémonie de ce jour a une haute signification. Elle a prouvé combien était populaire en France le nom du glorieux ministre mort à la tâche, et plus populaire encore la cause à laquelle il s'était dévoué et dont le triomphe définitif n'est plus douteux maintenant.

---

<sup>123</sup> Cf. *Le siècle*, 18 juin 1861 et *Le journal des débats*, 18 juin 1861

<sup>124</sup> *Le Siècle*, 18 juin 1861

<sup>125</sup> Sur cette question, cf. Emmanuel Fureix, « Banquets et enterrements », in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, op.cit., pp. 197-209



Que signifierait la présence de tant de hauts dignitaires autour du catafalque de M. de Cavour, si elle ne disait pas: Indépendance, unité et liberté de l'Italie, des Alpes jusqu'à l'Adriatique?<sup>126</sup> »

Et le journal de pointer du doigt les contradictions dans lesquelles se retrouve le régime impérial, qui par le traité de Villafranca et la défense qu'il accorde aux Etats du Pape a empêché la réalisation totale de l'Unité.

« Que veut le gouvernement français en maintenant un corps d'occupation à Rome, contrairement au vœu du pays ainsi occupé militairement? Sommes-nous pour ou contre l'indépendance de l'Italie? De l'impossibilité où l'on est de répondre à ces questions naissent des doutes, des incertitudes funestes. [...]

Il faut que cet état de chose cesse. Il faut être avec ou contre l'Italie; avec ou contre le pouvoir temporel de la papauté. La reconnaissance du royaume italien hâtera-t-elle cette solution si universellement désirée? Dieu le veuille pour le bonheur de l'Italie, pour le repos et la gloire de la France!

[...]Que la France, puisqu'elle est une nation catholique -moins catholique pourtant que chrétienne- protège la papauté, qu'elle lui fournisse les moyens d'accomplir sa mission spirituelle, rien de mieux! Mais que notre armée fasse à Rome une œuvre contraire à l'œuvre héroïque accomplie à Magenta, à Marignan, à Solferino; que notre drapeau abrite à Rome les intrigues de la réaction; que protégé par nos armes, les cardinaux et François II entretiennent la guerre civile dans cette Italie pour l'indépendance de laquelle nous avons prodigué tant de sang et tant d'or, c'est une flagrante inconséquence qui ne peut se prolonger<sup>127</sup>. »

L'évocation de la cérémonie faite en l'hommage de Cavour permet donc de critiquer le pouvoir en place, qui par sa politique trahit la mission historique de la France. Elle permet de dissocier l'appui donné à la cause italienne par la gauche modérée de la politique italienne de Napoléon III. Et la reconnaissance du royaume italien à la fin du mois de juin n'apporte pas l'appui de cette frange de l'opinion au régime : ce dernier ne fait qu'avec trop de retard ce que le souci de la grandeur française l'aurait du pousser à faire du vivant même de Cavour.

Les critiques à l'égard du régime de Napoléon III sont également le fait de la gauche plus radicale. Mais elles ne rejoignent pas celles de la gauche modérée. Eugène Carré refuse de participer à l'hommage rendu à la mémoire de Cavour car il considère que la politique menée par le ministre piémontais, loin de favoriser la cause de la liberté, n'était qu'un prétexte à asservir le peuple. Dans ce contexte, tous les soutiens dont Cavour a pu bénéficier sont présentés sous la même optique. L'auteur critique sans la nommer la politique de

---

<sup>126</sup> *Le Siècle*, 18 juin 1861

<sup>127</sup> Id.

Napoléon III. De concert avec Cavour, elle se négocie dans le secret des cabinets. Ceci est à l'opposée de l'action réellement populaire d'un Garibaldi, qui réalise ses hauts faits en comptant sur le soutien actif de la foule, et au grand jour. L'auteur finit son portrait de Cavour par cette considération qui, si elle s'adresse à Cavour, n'en constitue pas moins une accusation de la pratique politique de Napoléon III :

« On commence à saisir l'arrière-pensée de ceux qui se servent de l'idée de nationalité comme d'une diversion à l'idée de liberté<sup>128</sup>. »

Ainsi, alors que la gauche modérée reproche au gouvernement de Napoléon III de ne pas appuyer assez son alliance avec Cavour, la gauche radicale au contraire se sert de l'alliance entre les deux hommes pour refuser tout soutien à l'un comme à l'autre. Ici encore, Cavour est un révélateur de l'opposition des deux gauches, même lorsqu'elles convergent dans des critiques à l'égard d'ennemi commun.

La même opposition se retrouve si l'on prend en compte le jugement porté sur la politique religieuse de Cavour. Mais ici encore, gauche modérée et gauche radicale, si elles sont toutes deux favorables à l'anticléricalisme, ne se retrouvent pas autour de la figure de Cavour sur cette question.

Pour la gauche modérée, Cavour est un champion de la cause anticléricale. Le dernier texte que nous avons cité prouve que cette frange de l'opinion est favorable à l'abolition du pouvoir temporel du Pape. Lorsque *Le Siècle* affirme « il faut être avec ou contre l'Italie; avec ou contre le pouvoir temporel de la papauté », il entend souligner l'incompatibilité qu'il existe entre la cause nationale et la cause du pouvoir temporel du Pape. Deux légitimités s'affrontent sur l'espace romain, et les exigences des temps modernes amènent à affirmer la primauté du pouvoir civil sur le pouvoir religieux. La solution de cette question n'est pas présentée comme touchant la seule Italie, mais comme touchant également la France. Elle s'est battue pour faire advenir à Solferino ou à Magenta le principe national, et l'empêcher d'aboutir aux seuils de Rome est vue comme une inconséquence, trahissant la mission historique du pays<sup>129</sup>. Toutes ces affirmations sont faites par *Le Siècle* à l'occasion de la cérémonie ayant eut lieu à la Madeleine à la mémoire de Cavour. Celui-ci sert donc à critiquer le régime, puisqu'en évoquant ce personnage, le journal en profite pour critiquer le cléricalisme supposé du pouvoir. Encore une fois, *Le Siècle* reprend ici les mêmes idées que le journal avait

---

<sup>128</sup> Eugène Carré, *Protestation à propos de M. de Cavour*, op. cit., p. 29

<sup>129</sup> Cf. *Le Siècle*, 18 juin 1861

développées du vivant de Cavour dans le portrait qu'il lui avait consacré pour affirmer un positionnement nettement anticlérical, que l'œuvre de Cavour était supposée confirmer. Les républicains modérés ont donc posé l'image d'un Cavour anticlérical, et c'est cette image qu'ils reprennent à sa mort. Elle justifie de lui rendre hommage en participant à la souscription lancée par *Le Journal des Débats*. Or ici encore, le clivage entre la gauche modérée et la gauche radicale est patent, et la brochure d'Eugène Carré en est un bon révélateur. Ce dernier, entre autres reproches, fait grief à Cavour d'être un partisan de la cause catholique.

« Catholique, il inscrit en tête de la constitution une religion d'Etat, il reste toujours le défenseur des biens de main-morte ; et quand il offre à l'Eglise la liberté, il la lui offre sur cette terre italienne où, ni la philosophie, ni le schisme n'ont poussé de racines ; c'est dire qu'il lui propose une véritable souveraineté, garantie par des centaines de millions de propriétés. »

Et une note en bas de page précise :

« Qu'on puisse aller à la messe, ainsi le veut la liberté.  
Soit ! Nous voulons la liberté entière, sincère ; mais peut-elle l'être sans l'égalité ? Y aurait-il égalité entre le clergé italien avec son monopole intellectuel, ses richesses, ses privilèges, ses armes, et le peuple ignorant, pauvre, désarmé <sup>130</sup> ? »

Nous avons vu plus haut que Cavour n'avait pas éliminé les propriétés ecclésiastiques ; son but était de ne conserver que les ordres à vocation sociale et de faire en sorte que l'Eglise subvienne à ses propres besoins par la gestion de ses ressources sans avoir à recourir à l'aide de l'Etat. Il n'y avait donc pas eu spoliation des biens du clergé, mais redéfinition des prérogatives du clergé et de l'Etat. Ce n'était donc pas l'anticléricalisme de combat souhaité par la libre-pensée dont se réclame Eugène Carré. Dans son optique, l'Etat devait non pas seulement délimiter la part de l'Etat et celle de l'Eglise, mais lutter frontalement contre cette dernière. Ne pas le faire est un des torts de Cavour, qui ici encore est présenté comme abusant le peuple. L'auteur ne tient pas compte des protestations de l'Eglise à l'égard de la politique cavourienne vis-à-vis de la question romaine et des autres questions religieuses : la volonté de compromis caractéristique de Cavour dans ces délicates questions est pour Eugène Carré une ruse de plus. Cavour ne mérite pas par conséquent en ce domaine non plus la panthéonisation que suggère la souscription lancée par *Le Journal des Débats* et à laquelle *Le Siècle* s'est jointe.

---

<sup>130</sup> Eugène Carré, *Protestation à propos de M. de Cavour*, op. cit., p. 19

Ainsi si nous souhaitons résumer le rapport des gauches à Cavour tel que son décès le laisse apparaître, il convient d'en souligner l'ambivalence. Cavour sert à la gauche, tout comme aux catholiques, aux monarchistes ou aux orléanistes mais pour des raisons très différentes, à critiquer le pouvoir impérial et à proposer à travers lui des solutions politiques pour la France. On y retrouve l'anticléricalisme et la défense du principe des nationalités, considéré comme étant synonyme de défense de la démocratie. La politique du Second Empire qui s'appuie sur l'Eglise et qui détourne à des fins tactiques le principe des nationalités est condamnée. Mais cependant Cavour ne fait pas l'unanimité à gauche, et son évocation sert également à chacune des familles de la gauche à se positionner les unes par rapport aux autres. Alors que la gauche modérée en fait son champion, en le présentant comme un modèle à suivre pour l'émancipation populaire qu'il a su porter, la gauche radicale ne voit en lui qu'un aristocrate abusant le peuple en instrumentalisant à des fins de domination sociale ses légitimes revendications.

Ainsi Cavour est une figure qui divise la gauche. Le jugement porté sur son œuvre ne faisant pas l'unanimité à gauche, sa mémoire ne sera pas portée par ce groupe, la mémoire se construisant autour de figures consensuelles assurant la cohésion d'un groupe. Ici, c'est autour de Garibaldi que se fera le consensus, gauche radicale et gauche modérée pouvant sans peine se reconnaître dans lui.

#### **4- Et le Cavour du pouvoir en place ?**

*Le Siècle* avait reproché aux instances dirigeantes du pays de ne pas participer à l'hommage légitime que le peuple français ne pouvait manquer de rendre à Cavour comme nous l'avons vu. Il l'accusait par là d'être opposé au peuple, de s'en méfier, étant incapable de communier avec lui autour d'un homme incarnant un double principe à défendre, le principe national et celui de la liberté des peuples, principes étant considérés comme étant de matrice française.

L'absence d'enthousiasme de la part du pouvoir à célébrer la mémoire de Cavour telle que nous l'indique *Le Siècle* nous semble logique, en fonction de tout ce que nous avons vu précédemment. Tous les secteurs de l'opinion, qu'ils aient été jusque là majoritairement favorables à la politique menée par Napoléon III comme les catholiques ou opposés à lui se

servent du décès de Cavour pour critiquer le pouvoir. Ainsi, si les catholiques, les orléanistes, les républicains s'opposent en tout, cependant la figure de Cavour leur sert à tous comme moyen de critiquer l'Empereur, soit en lui reprochant sa politique italienne (comme c'est le cas pour les catholiques et les légitimistes) soit en lui faisant grief de son absence de libéralisme (comme l'affirment les orléanistes) soit encore en lui reprochant d'instrumentaliser à des fins de pouvoir la juste cause nationale italienne (cas des gauches). Par conséquent, le pouvoir ne peut se réclamer de Cavour, car il lui aliène ses alliés traditionnels sans pour autant lui amener le soutien des forces qui lui sont opposées. Par conséquent, le pouvoir napoléonien ne peut que faire preuve de discrétion face au décès de Cavour.

La lecture des journaux proches du pouvoir et des quelques brochures publiées sur le ministre piémontais montre la réalité de ce silence relatif de la part du pouvoir en place. Pour connaître l'opinion bonapartiste sur Cavour nous avons consulté la presse officielle, c'est-à-dire *Le Moniteur*, ainsi que *Le Constitutionnel*, l'un des principaux journaux favorable au régime impérial et soutenant systématiquement les positions du pouvoir en place<sup>131</sup>.

Les deux titres que nous avons consultés portent le même jugement sur la politique cavourienne : on reconnaît en Cavour un grand homme, qui a pu agir grâce à l'appui de la France ; on lui reproche de ne pas avoir toujours écouté les conseils donnés par la France, mais on salue son œuvre de résurrection nationale, qui lui survivra car il a su l'écartier des dangereuses voix de la révolution.

« Nous avons un douloureux événement à annoncer à nos lecteurs: M. le comte de Cavour est mort ce matin à sept heures. L'Italie toute entière va tressaillir d'émotion à la nouvelle de cette catastrophe qui la prive de son plus grand homme d'Etat. Nous n'avons pas toujours approuvé les actes politiques de cet éminent ministre; la diplomatie française en plus d'une occasion a blâmé l'impulsion hardie qu'il a donnée au mouvement national de l'Italie; elle aurait eu le droit d'attendre plus de déférence pour ses conseils. Mais il y a eu en lui cette noble passion de la grandeur de son pays, qui excuse même les fautes, et qui sera aux yeux de la postérité sa justification et sa gloire.

Il est juste de reconnaître que, dans ces derniers temps, M. de Cavour, par l'ascendant qu'il avait acquis, avait dominé les influences aventureuses qui, sans lui, auraient peut-être conduit l'Italie aux hasards les plus périlleux, en troublant profondément l'Europe [...] La mission conservatrice qu'il a remplie [consistait] à modérer, à dominer et à vaincre la révolution de laquelle il procédait, et dont il a su tirer, au milieu de tous les éléments d'agitation, la force nécessaire pour gouverner entre les protestations de l'ancien régime et les entraînements de l'anarchie.

---

<sup>131</sup> Cf. Christophe Charle, *Le siècle de la presse*, op.cit, pp. 95-96

Sans doute cette mort va être une épreuve cruelle pour l'Italie. Mais s'il y a aujourd'hui dans la Péninsule un grand homme de moins, il y a, grâce à Dieu, un grand peuple de plus, et ce peuple affranchi par la France ne saurait désormais retomber dans la servitude. A son lit de mort, M. de Cavour a pu se dire que si cette oeuvre glorieuse de l'Italie indépendante n'était pas encore affermie, du moins la domination étrangère qui pesait sur son pays était à jamais condamnée.

L'illustre homme d'état italien a eu la consolation suprême de mourir en chrétien. Hier soir, à huit heures, il recevait les derniers sacrements, et toute la population de Turin, frappée de consternation et de douleur, accompagnait pieusement le ministre de Dieu qui apportait au comte de Cavour la prière et la bénédiction de Dieu<sup>132</sup>. »

Ce texte témoigne parfaitement de la gêne des bonapartistes à parler de Cavour. Ceci illustre les contradictions du régime qui ne fait pas la politique de sa base sociale. Dans ce texte, *Le Constitutionnel* affirme que les actions menées par Cavour n'ont pas toujours eu l'assentiment de la diplomatie française. C'est un moyen d'affirmer que la France n'est pas responsable des atteintes portées aux Etats du Pape. Napoléon III s'étant jusque là appuyé sur les catholiques, il ne peut affirmer un soutien clair à cette action, même si l'invasion des Etats pontificaux par les troupes piémontaises a été faite avec son accord. Pour souligner l'attachement que les bonapartistes ont à l'égard de la religion catholique, la question religieuse dans ce texte n'est évoquée que pour montrer la mort chrétienne du ministre piémontais. C'est un moyen d'affirmer qu'il est catholique, et que donc son oeuvre politique ne peut pas être contraire aux intérêts de l'Eglise. Par conséquent, la France n'a pas trahit en appuyant Cavour.

De la même façon, on insiste sur le caractère conservateur de l'oeuvre de Cavour, pour jouer sur le même réflexe qui avait amené en 1848 le parti de l'ordre à se regrouper derrière la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte. Présenter Cavour comme un homme ayant su dominer la révolution revient à légitimer son action, et indirectement le soutien que le régime français lui a apporté.

Ainsi les considérations du journal révèlent de préoccupations de politique intérieure : il s'agit d'affirmer que la politique impériale italienne n'était pas en contradiction avec les intérêts de ses soutiens. La présentation qui est faite de Cavour n'est donc ici ni élogieuse ni dénigrante, ce qui témoigne de la gêne des bonapartistes. Le mérite essentiel qui lui est attribué est d'avoir su donner vie, grâce à la France, à un peuple. Le régime se voulant un régime s'appuyant sur la légitimité populaire, il est dans la logique de l'argumentation que de présenter ainsi l'oeuvre de Cavour et l'appui que la France lui a apporté. Insister sur le rôle de la France dans la résurrection du peuple italien revient à souligner l'importance du pays sur la

---

<sup>132</sup> *Le Constitutionnel*, 6 juin 1861

scène internationale, et confirme par là même la réalité de la politique de Napoléon III qui est une politique visant à rendre son rang à la France, en secouant la tutelle imposée par l'ordre du traité de Vienne.

Par la suite, les journaux bonapartistes n'évoquent plus la figure du ministre décédé. Durant ce mois de juin 1861, *Le moniteur* et *Le Constitutionnel* n'évoquent les affaires d'Italie que pour préparer l'opinion à la reconnaissance du nouveau royaume, qui est effective à la fin du mois. C'est dans une brochure anonyme publiée à cette occasion<sup>133</sup> que l'utilisation de la figure de Cavour par les bonapartistes se donne à lire. Elle confirme leur gêne à évoquer le ministre italien. Cette brochure se sert du décès de Cavour pour justifier la politique internationale de la France, en expliquant les raisons qui ont poussé à reconnaître le royaume italien. L'œuvre interne de Cavour n'est pas du tout évoquée : Cavour n'est pas pour les bonapartistes un modèle politique. Son œuvre intérieure ne peut pas leur servir à justifier la politique intérieure de Napoléon III. Lorsque la politique intérieure de Cavour était analysée par les catholiques, les légitimistes, les orléanistes ou les différentes composantes de la gauche, elle était un moyen de revendiquer des souhaits en politique intérieure française, par l'illustration de ce que Cavour, posé comme modèle ou anti-modèle, avait fait. Les bonapartistes ne peuvent procéder de même par conséquent, pour deux raisons. D'une part la politique impériale depuis 1852 n'était pas une politique libérale qui aurait pu se reconnaître dans l'œuvre du ministre piémontais ; d'autre part l'utilisation de ce dernier par les opposants au régime empêchait ses soutiens de l'évoquer.

Ainsi la brochure *La mort du Comte de Cavour et la politique européenne* ne parle que de la politique extérieure de Cavour. L'auteur de ce texte entend justifier le bien-fondé de la politique impériale à l'égard de l'Italie, alors qu'elle est critiquée par les catholiques qui la refusent en bloc ainsi que par tous les partisans non bonapartistes de la cause italienne qui reprochent au régime d'avoir trop tardé à reconnaître le royaume. L'idée centrale développée par l'auteur est que par sa politique, Napoléon III s'est posé comme l'arbitre du devenir italien, rendant à la France sa position hégémonique en Europe. De plus il s'inscrit dans le sillage de grandeur de la politique de son oncle qui était considéré comme ayant voulu favoriser l'avènement des nations ; du moins est-ce ainsi que le mythe napoléonien présentait l'œuvre de Napoléon I<sup>er</sup>, à partir de la lecture qu'il en avait lui-même donné dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* qui était pour Napoléon III la référence de son action en matière de politique internationale<sup>134</sup>.

---

<sup>133</sup> *La mort du comte de Cavour et la politique européenne*, E. Dentu, 1861, 15p.

<sup>134</sup> Cf. Natalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, op. cit., pp. 269-296

« Napoléon III a tenu à honneur que l'un de ses plus beaux titres de gloire soit celui du libérateur de l'Italie pour laquelle son oncle avait beaucoup fait, mais qu'il avait eu le regret de n'avoir point laissé libre et une. Du moins Napoléon I<sup>er</sup> avait prophétisé qu'elle le serait ; il en avait laissé le soin testamentaire à l'héritier de son nom. Et voilà maintenant cette partie du testament du grand homme exécutée<sup>135</sup>. »

Cavour est présenté comme n'ayant été qu'un moyen pour faire aboutir cette politique, dont tous les mérites reviennent à Napoléon III. L'auteur anonyme de la brochure explique en effet que par sa politique, Napoléon III a tout fait pour affirmer la grandeur de la France, sans nuire aux intérêts de la Papauté. S'il n'a pas reconnu immédiatement le royaume italien, c'était dans un souci d'équilibre : en effet, par la présence des troupes françaises à Rome et par la non-reconnaissance du Royaume, la France a joué un rôle d'arbitre, imposant la négociation avec la Papauté plutôt que le coup de force. La politique impériale dans ce contexte est donc fidèle à ses principes, la cause des nationalités, et à ses soutiens résidants en partie dans le monde catholique<sup>136</sup>. Cette politique était possible tant que Cavour était en vie, car il était le principal artisan de l'Unité, et l'allié privilégié de la France, qui en comprenait les objectifs. Mais sa mort a conduit le gouvernement impérial à reconnaître le royaume pour le consolider, car la disparition du dirigeant italien a fragilisé l'Italie. Or cette dernière étant présentée comme l'œuvre de la France, il était nécessaire de tout faire pour la maintenir. En effet :

« Il importe à notre honneur que ce qui a été délivré par le sang de la France reste délivré, et que ce qui a été la conséquence de cette délivrance ne soit pas remis en question<sup>137</sup>. »

Et l'auteur poursuit en montrant un Cavour uniquement soucieux de l'alliance française.

« Le comte de Cavour est mort au milieu de son triomphe, mort dans sa foi et l'affirmant. *Italie, France, Napoléon ; France, Rome, Venise*, tels ont été ses derniers mots. Et c'est en effet le résumé de son credo politique : être ami de la France, pour entrer plus vite à Rome et peser de là de tout le poids de l'Italie sur le Pô et sur le Mincio, de manière à arracher la Vénétie aux serres autrichiennes<sup>138</sup>. »

---

<sup>135</sup> *La mort du comte de Cavour et la politique européenne*, op. cit., pp. 14-15

<sup>136</sup> Id., p. 3-5

<sup>137</sup> Id., p. 4

<sup>138</sup> Id., p. 6



Le but final de cette politique est donc la lutte contre l'Autriche. Or la lutte contre le traité de Vienne dont l'Autriche est l'un des garants est également le but de Napoléon III. L'alliance avec Cavour était donc logique. D'autant qu'elle a permis le rattachement légitime de Nice et de la Savoie. Les plébiscites qui y ont été organisés, tout comme ceux réalisés dans le royaume italien, montrent le souci accordé aux choix de la population, et confirment la justesse de la politique impériale, puisque « la volonté nationale proclamée et appliquée comme base de la sanction des Etats est un changement immense introduit en Europe<sup>139</sup> ».

Ainsi l'évocation de Cavour de la part des bonapartistes ne sert qu'à justifier la politique impériale. L'œuvre du ministre italien importe peu : il n'a été qu'un relais des objectifs portés par la France. La mémoire cavourienne n'est donc pas assumée par les bonapartistes. Par conséquent, ce n'est pas dans ce secteur de l'opinion qu'elle se transmettra.

---

<sup>139</sup> Id, p. 10

## Conclusion de la première partie

Les textes que nous avons analysés dans cette première partie montrent l'importance médiatique de la question italienne en France entre 1848 et 1861. A la mobilisation physique des volontaires français de tous bords partis lutter en Italie pour ou contre le *Risorgimento* a fait écho une véritable mobilisation de papier. Cette dernière répond à des motivations de différentes natures. Il faut d'abord l'inscrire dans une logique commerciale. L'abondance des titres consacrés à cette époque à la question italienne en général prouve une attente à laquelle les titres de presse, les livres et les brochures tentent de répondre. Plus profondément, la couverture de la question italienne s'inscrit dans un processus de politisation de la population alphabétisée. En effet, l'évocation des enjeux italiens se fait toujours en fonction d'une grille de lecture politique plaquant sur la réalité italienne les oppositions politiques françaises. Elle est donc l'occasion de diffuser des idées politiques utiles dans le débat interne et de les approfondir.

Les textes que nous avons étudiés montrent également l'existence d'un espace public national. En effet toutes les sensibilités politiques s'expriment sur la question italienne pour s'opposer mais en partageant une vision commune de l'Italie. Pour tous l'Italie représente un terrain où les forces conservatrices et les forces progressistes s'affrontent, prolongeant en dehors des frontières françaises des conflits nés dans le sillage de la Révolution française. Cette grille de lecture commune permet ensuite le débat entre les différentes sensibilités politiques autour des formes politiques légitimes à promouvoir. Cette lecture commune de la réalité italienne prouve de plus que les questions intérieures et les questions extérieures ne sont pas encore dissociées. Ce qui se joue en Italie est un épisode de la lutte opposant à l'échelle européenne les forces conservatrices aux forces progressistes. L'Italie n'est donc pas perçue d'abord comme un territoire étranger, et par conséquent les grands hommes italiens ne sont pas perçus comme des étrangers mais comme l'incarnation de principes politiques valables en France même. Ceci explique les efforts faits par les opérateurs culturels dont nous avons étudié les textes pour populariser dans l'espace hexagonale certaines des figures des « grands Italiens ». Garibaldi et Manin sont ainsi pensés comme des figures de proue du mouvement républicain par les gauches françaises. Cavour quant à lui est pensé comme l'incarnation des valeurs positives du libéralisme par les orléanistes. Cavour, Garibaldi ou Manin ne sont donc pas d'abord perçus comme des « pères fondateurs » de l'Italie. La conséquence est d'importance : on peut se revendiquer de leur action en France même sans avoir le sentiment de la trahir puisqu'ils ne sont pas d'abord perçus comme des étrangers mais

comme des hommes incarnant des principes politiques valables sur l'ensemble du continent et d'essence française.

Cette utilisation des « contemporains célèbres » italiens explique que Mazzini et Victor-Emmanuel soient moins présents dans l'espace public français. Mazzini est vu négativement par pratiquement toutes les sensibilités politiques hexagonales. Les forces conservatrices voient en lui un dangereux intellectuel prouvant par sa pensée et son action la dangerosité des options républicaines, ne pouvant déboucher que sur des crimes, comme celui de Pellegrino Rossi en 1848. Les républicains partagent cette vision négative de l'action de Mazzini, et lui opposent l'action présentée comme positive de Manin à Venise durant le *Quarantotto*. Victor-Emmanuel est quant à lui marginalisé car il est une figure fortement investie par la presse bonapartiste. Si les orléanistes ou les républicains peuvent, pour des raisons différentes, apprécier positivement son action, ils n'insistent pas trop sur lui car l'évocation de la question italienne leur est surtout l'occasion de montrer ce qui les éloigne du régime impérial. De plus l'évocation de la figure du roi italien pose un problème aux royalistes français de toutes obédiences car les deux branches monarchistes françaises tentent alors de s'unir. Mais l'exemple italien d'une monarchie constitutionnelle, s'il peut constituer un exemple pour les orléanistes, est un repoussoir pour les légitimistes. En conséquence de quoi l'évocation de Victor-Emmanuel II ne peut unir les monarchistes français dans une commune adoration ou une commune détestation. Il est une ligne de fracture faisant objet de débat et révélateur des dissensions entre orléanistes et légitimistes qui cherchant alors à s'unir préfèrent ne pas trop l'évoquer pour ne pas donner à lire au grand jour ce qui les sépare.

C'est donc Garibaldi en priorité et secondairement Manin et Cavour qui font débat en France entre 1848 et 1861 en étant investis par certaines sensibilités politiques et en fonction des clivages internes. Il convient d'étudier dans une seconde partie comment évoluent ces représentations durant la période suivante, en fonction des représentations s'étant construites durant la période que nous venons d'étudier.

**DEUXIEME PARTIE.**

**1861-1914 :« FAIRE LES ITALIENS » VU DE FRANCE**

**LES TRANSFORMATIONS DU REGARD FRANÇAIS**

**SUR LES « PERES DE LA NATION ITALIENNE »**

**AUX TEMPS DE LA NATIONALISATION DES MASSES**

La période qui s'ouvre en 1861 dans l'histoire du dix-neuvième siècle italien marque, selon l'heureuse expression de Benedetto Croce, le passage de « la poésie à la prose ». A l'épopée romantique visant à réaliser l'unité de la péninsule italienne succède la phase moins exaltante mais tout aussi difficile de la gestion du nouvel Etat. Les défis que doivent affronter les dirigeants italiens de l'époque sont colossaux. En effet, les bases du nouvel Etat semblent fragiles, faisant douter à son origine de sa pérennité. Plusieurs raisons rendent compte de cette situation. Le premier facteur de faiblesse réside dans la difficile intégration du sud de la Péninsule au nouvel Etat. Instrumentalisé par les Bourbons en exil auprès du Pape, le sud de l'Italie se lance dans un brigandage massif<sup>1</sup>. Il peut être lu comme une révolte des masses rurales qui n'ont tiré aucun bénéfice du nouvel ordre politique et ne le perçoivent qu'à travers ses aspects les plus négatifs pour elles : hausse d'impôt pour combler les énormes déficits dus au processus unitaire et conscription militaire obligatoire. La situation dans les provinces méridionales apparaît alors incontrôlable. Durant les années 1860 le tiers de l'armée italienne est obligé d'y stationner pour les pacifier. Les libertés institutionnelles y sont supprimées, l'administration de la justice y étant confiée à partir de la loi Pica de 1863 aux juridictions militaires. La répression est féroce faisant, jusqu'en 1863, 3 451 victimes du côté des brigands contre 307 pour l'armée, selon le rapport de la commission parlementaire diligentée au cours de cette même année<sup>2</sup>.

La faiblesse de ce nouvel Etat est renforcée par l'étroitesse du corps social sur lequel il repose. Dans le cadre d'un Etat-Nation dans lequel le pouvoir est censé provenir de la reconnaissance des citoyens vivants dans une même construction politique au nom d'une culture commune sanctionnée par le partage d'une même langue, le fait que l'italien ne soit parlé en 1861 que par 2% de la population totale de la péninsule constitue une réelle limite<sup>3</sup>.

De plus, le corps politique est très étroit. En effet, le *Statuto* concédé au royaume du Piémont en 1848 par Charles-Albert devient le texte constitutionnel du nouvel Etat. Or les lois électorales d'application de ce dernier définissent de manière très restrictive les conditions

---

<sup>1</sup> Sur cette question, différents chantiers sont en cours actuellement. Cf. entre autre Simon Sarlin, « Le gouvernement des Bourbons de Naples en exil et la mobilisation européenne contre le *Risorgimento* entre 1861 et 1866 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, Thèses et HDR soutenues, 2009, [En ligne], mis en ligne le 29 décembre 2010. URL : <http://rh19.revues.org/index4088.html>. Consulté le 15 février 2011 et la thèse de Pierre-Yves Manchon, *Guerre civile et formation de l'Etat dans le Midi d'Italie (1860-1865). Histoire et usage du « grand brigandage » en Basilicate*, thèse préparée sous la direction de Gilles Pécout et de Renata De Lorenzo, 2011, 3 volumes

<sup>2</sup> Etude parlementaire rapportée par Piero Bevilacqua, *Breve storia dell'Italia meridionale dall'Ottocento a oggi*, Donzelli editore, Rome, 1993, p. 36

<sup>3</sup> D'après les chiffres donnés par Tullio de Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1983, (1<sup>ère</sup> édition 1963), XVIII-573p.

d'accès au vote. Dans le cadre d'une monarchie censitaire, le droit de vote n'est accordé qu'aux citoyens de plus de 25 ans payant au moins quarante liras de contributions directes. Il est également attribué aux citoyens « par capacités », c'est-à-dire aux détenteurs de titres universitaires et aux membres des professions libérales supérieures. Ces limites importantes aboutissent à ne reconnaître le droit de vote qu'à 2% de la population italienne. La loi Depretis de 1882, en vigueur jusqu'à la loi de 1912 accordant le suffrage universel masculin, diminue de moitié les conditions de cens et accorde le droit de vote à tous les hommes sachant lire, amenant ainsi le corps électoral potentiel à 7% de la population totale<sup>4</sup>. Cette évolution ne se fait pas sans à coup, Francesco Crispi faisant restreindre le corps électoral par la loi électorale du 11 juillet 1894 dans un climat de forte contestation politique et sociale. Ainsi, durant pratiquement toute la période que nous prenons ici en considération, l'Etat italien ne reconnaît comme base de sa légitimité qu'une frange très étroite de la population de la péninsule. Or cette faible base est encore amoindrie par l'attitude des catholiques. En effet, le Pape refuse de reconnaître le nouveau royaume qui l'a dépossédé de ses Etats. Non content d'excommunier les premiers rois italiens, Victor-Emmanuel II et Humbert I<sup>er</sup>, Pie IX donne comme consigne en 1874 aux catholiques italiens de ne pas participer à la vie politique nationale dans le décret connu sous le nom de *Non expedit* (« il ne convient pas »), et reprenant le célèbre mot d'ordre lancé en 1863 par le journal catholique *L'unità cattolica*, « *nè eletti nè elettori* » (ni élu ni électeur)<sup>5</sup>. Si les catholiques ne sont pas unanimes à mettre en pratique cette consigne pontificale et si la participation à la vie politique locale est autorisée permettant aux catholiques de s'exprimer malgré tout, force est de constater que seule la moitié des électeurs potentiels participe effectivement aux élections législatives, restreignant d'autant la faible base sociale sur laquelle repose le nouveau régime.

Conscients de la faible reconnaissance du nouvel Etat italien par les populations de la péninsule et des menaces que cette situation fait peser sur lui, les dirigeants italiens entreprennent une politique active de nationalisation des masses. Les différents gouvernements en place après 1861, et surtout ceux qui arrivent à la tête de l'Etat après la « révolution parlementaire » de 1876 qui porte la gauche parlementaire aux responsabilités, investissent massivement la mémoire du *Risorgimento* pour y parvenir. Celle-ci utilise plusieurs vecteurs : les fêtes patriotiques<sup>6</sup>, l'importante vague muséographique<sup>7</sup>, la politique

---

<sup>4</sup> Cf. Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine*, op. cit., p. 193

<sup>5</sup> Id., p. 201

<sup>6</sup> cf. Ilaria Porciani, *La festa della nazione Rappresentazione dello Stato e spazi sociali nell'Italia unita*, Bologne, Il Mulino, 1997, 219p.

scolaire visant tant à alphabétiser les masses qu'à leur faire accepter les valeurs et les pouvoirs du nouvel Etat, le culte rendu aux « grands hommes de la patrie », culte passant tant par l'écrit que par la dénomination des rues et l'érection de statues<sup>8</sup>. Il s'agit de donner une vision syncrétique du Risorgimento, qui n'aurait été qu'une vaste épopée unissant tous les Italiens dans un même but : obtenir l'indépendance de la péninsule en chassant les pouvoirs dépendants directement ou indirectement de l'étranger, et unifier tous les Etats en un seul et unique Etat, autour de la monarchie de Savoie, unanimement reconnue<sup>9</sup>. Cette vision a pour but de masquer les divisions importantes qui existaient entre les différents acteurs du *Risorgimento*. En la popularisant, en l'ancrant par des cultes civiques au sein des masses, les gouvernements espèrent obtenir la loyauté des foules en désamorçant toutes les rivalités politiques et sociales qui existent au même moment. Pour donner corps à ces principes, la mémoire du *Risorgimento* est incarnée dans la figure de ceux qui sont progressivement présentés comme les « pères fondateurs » de la nation italienne et dont tous les Italiens sont appelés à poursuivre l'oeuvre : il s'agit de Victor-Emmanuel II, de Garibaldi, de Cavour et de Mazzini. La figure de Manin finit quant à elle par disparaître de la mémoire italienne, les républicains italiens pouvant lui reprocher son rapprochement avec la monarchie des Savoie alors que les monarchistes tendent à minorer l'importance d'un homme qui proclama en 1848 la république à Venise<sup>10</sup>.

L'instrumentalisation de la mémoire de ceux qui sont progressivement présentés comme les « pères fondateurs » de la nation italienne est évidente dans le portrait qu'Edmondo de Amicis en dresse dans son célèbre livre *Cuore*, pendant italien au *Tour de France de deux enfants*. Les rivalités entre ces quatre acteurs sont tuées ou rappelées de façon très allusive, et si dans la réalité Mazzini haïssait Cavour pour ce qu'il incarnait et pour l'Unité autour de la monarchie qu'il avait contribué à réaliser, la version que l'auteur proposait aux enfants était celle de l'entente de ces quatre personnages autour du thème de l'Unité<sup>11</sup>. La toponymie des villes d'Italie, où l'on retrouve toujours, sous une forme ou sous une autre, associés ces quatre personnages va dans le même sens. Ainsi, bien qu'ils aient été

---

<sup>7</sup> Massimo Baioni, *La religione della patria. Musei e istituti del culto risorgimentale (1884-1918)*, Trévise, Pagus Edizioni, 1994, 194p.

<sup>8</sup> Mario Isnenghi (dir.), *I luoghi della memoria. Simboli e miti dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1996-1997, 3 volumes

<sup>9</sup> Sur le rôle central conféré à la monarchie dans la construction de l'identité nationale italienne, cf. Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, éditions EHESS, 2010, 430p.

<sup>10</sup> Eva Cecchinato, *La rivoluzione restaurata. Il 1848-1849 fra memoria e oblio*, Venise, Il poligrafo, 2003, 601p.

<sup>11</sup> Gilles Pécout, « *Le livre Cœur : éducation, culture et nation dans l'Italie libérale* », in Edmondo de Amicis, *Le livre Cœur. Edition de Gilles Pécout*, Paris, Editions rue d'Ulm, 2001, pp . 357-482

opposés en tant de point de leur vivant, ils voient leur mémoire instrumentalisée pour légitimer la nouvelle construction étatique et ses dirigeants. De « contemporains célèbres » qu'ils étaient dans la période précédente, ils finissent par devenir, surtout après leur mort, les figures tutélaires de la nation italienne, les « pères de la patrie ». La mémoire de chacun d'entre eux incarne dans les discours officiels qui se mettent alors en place une facette de l'Italie: Victor-Emmanuel incarne la monarchie, Mazzini le théoricien du fait unitaire, Cavour le diplomate talentueux amenant la cause italienne dans les chancelleries européennes, Garibaldi le peuple en arme se levant pour la défense de la patrie.

L'évolution du regard italien sur les « contemporains célèbres » que nous étudions dans ce travail va de pair avec une évolution en France des représentations les concernant. Mais s'il est vrai que ces dernières sont fonction des besoins internes au jeu politique français, comme nous avons tenté de le démontrer dans la première partie de ce travail, alors cette évolution française se fait de manière autonome par rapport à celle italienne, et est à inscrire dans l'évolution générale de la vie politique française. C'est en fonction de cette évolution que nous avons choisi de diviser cette seconde partie de notre travail en trois temps qui nous semblent avoir chacun leur cohérence par rapport à notre sujet.

Le premier temps correspond à la deuxième partie du Second Empire. Durant cette phase que l'on définit de manière classique « d'Empire libéral », la question italienne continue à faire parler d'elle. En effet, le processus d'unification territoriale de la Péninsule n'est pas achevé, du fait de la mainmise des Autrichiens sur la Vénétie et du maintien du pouvoir temporel du Pape sur ce qui lui reste de ses Etats du fait de la protection que le gouvernement impérial français lui accorde. La politique extérieure du régime est alors en contradiction avec sa politique intérieure. En effet, alors qu'il tente de trouver de nouveaux appuis en entreprenant une progressive libéralisation visant à compenser la perte du soutien d'une partie des catholiques du fait de la politique italienne des années 1859-1861, le maintien des troupes françaises à Rome le prive d'éventuels ralliements des franges moins conservatrices du corps politique. Il sera donc intéressant de voir comment évoluent les représentations sur les « pères fondateurs » de la nation italienne au cours de la période en fonction du contexte politique que nous venons d'évoquer.

Le deuxième temps de cette partie correspond à la phase qui s'ouvre avec la chute de l'Empire et va jusqu'en 1882, année de la mort de Garibaldi, dernier vivant des personnages que nous étudions dans ce travail. Cette partie nous semble avoir sa cohérence vis-à-vis de notre sujet. En effet, le regard français sur les héros italiens que nous étudions est alors conditionné par les débats de politique interne et par les rapports hésitants entre la France et



l'Italie au même moment. La période s'ouvre avec la défaite de Sedan. Dans le cadre de notre sujet, cette dernière est d'importance. Le gouvernement de la Défense Nationale décide de poursuivre le combat contre la Prusse. Garibaldi propose alors à la nouvelle République française d'intervenir et s'engage à la tête des volontaires de l'armée des Vosges<sup>12</sup>. Cette intervention de Garibaldi entraîne une violente polémique entre les républicains et les conservateurs. Elle se prolonge durant toute la décennie et donne à lire les débats qui opposent plus généralement les deux blocs sur les bases de la légitimité du nouveau régime. Celui-ci se met en place très difficilement. Né par défaut au moment de la défaite de 1870, il lui faut attendre la fin de la décennie pour voir les républicains prendre tous les leviers de commande des institutions et la décennie suivante pour voir se mettre en place, sous la houlette de Jules Ferry, les grandes lois scolaires visant à l'ancrer dans toutes les couches de la société. La période peut donc se résumer à celle du combat des républicains pour asseoir la République<sup>13</sup>. Les questionnements institutionnels qui traversent la société politique française du temps influencent les représentations françaises sur les « pères de la nation » italienne et donnent en partie à la période sa cohérence vis-à-vis de notre sujet. Ces représentations sont également conditionnées durant cette période par les relations entre la France et l'Italie. Progressivement, l'Italie s'éloigne de la France pour se rapprocher des Empires centraux, poussée en cela par la politique internationale de Bismarck qui cherche à isoler diplomatiquement la France. Les rancœurs et les malentendus entre les deux nations se cristallisent autour de la question coloniale, suite au protectorat français sur la Tunisie (1882) qui pousse dans la foulée les dirigeants italiens à officialiser leur rapprochement avec les Empires centraux par la signature de la Triple Alliance<sup>14</sup>. Ces tensions ne peuvent manquer d'avoir des répercussions en retour sur les représentations françaises des « pères de la nation italienne ». Il conviendra donc d'analyser ces dernières en tenant compte à la fois du contexte intérieur et extérieur.

Enfin le dernier temps de cette étude sera consacré, sous la forme d'un épilogue, à la période allant de 1882 au début de la Grande Guerre. Les héros que nous étudions dans ce travail sont tous morts à ce moment. Le *Risorgimento* fait donc alors définitivement parti du passé. Il nous faudra alors analyser comment se redessine en France, entre histoire et

---

<sup>12</sup> Une bonne mise au point récente de la guerre franco-prussienne dans laquelle s'inscrit l'intervention de Garibaldi est proposée dans Pierre Milza, « L'année terrible ». *La guerre franco-prussienne. Septembre 1870-mars 1871*, Paris, Perrin, 2009, 460 p.

<sup>13</sup> Cf. Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République. 1870-1940*, Paris, Le Seuil, 1984, pp. 13-115 et Chloé Gaboriaux *La République en quête de citoyens : les républicains français face au bonapartisme rural 1848-1880*. Préface de Sudhir Hazareesingh. Paris, Presses de Sciences Po, 2010, 368 p.

<sup>14</sup> Sur les relations diplomatiques entre la France et l'Italie à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, cf. Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle*, Rome, collection de l'EFR, 1981, 2 volumes

mémoire, le regard sur ce passé à travers les représentations des héros que nous étudions et qui se transmettent alors. Ce regard est fonction des représentations construites tout au long des périodes précédentes et évolue essentiellement au grès des relations diplomatiques entre les deux pays. Elles passent par deux phases. Après la politique gallophobe menée par Francesco Crispi entre 1887 et 1896 et renforçant l'hostilité à l'égard de la France, les deux pays tendent à se rapprocher progressivement, jusqu'à voir l'Italie se déclarer neutre au début du premier conflit mondial pour finir par rejoindre les pays de l'Entente en 1915.

C'est donc autour de ces trois temps que nous allons chercher d'appréhender les représentations françaises sur les héros italiens et sur leurs évolutions tout au long de la période pour tenter de voir ce qu'elles nous disent en creux des cultures politiques françaises de la période et de leurs évolutions.

## **Chapitre 1 : Le difficile achèvement de l'unité territoriale italienne (1861-1870). Les représentations françaises des « pères de la patrie italienne » durant la dernière partie du Second Empire**

### *I- Une vue générale : moindre intérêt pour les héros italiens, maintien des représentations antérieures et affirmation des oppositions politiques à l'Empereur*

La période allant de 1861 à 1870 est entre autre marquée en Italie par la question de l'achèvement de son unité. Cette question a des implications internationales dans lesquelles la France est directement ou non partie prenante. La question de Venise l'intéresse puisque son rattachement à l'Italie, effectif après la guerre austro-prussienne de 1866, signifie l'affaiblissement de l'Autriche, puissance garante de l'ordre de Vienne et considérée pour cela comme ennemie tant par les républicains que par les bonapartistes.

La question romaine quant à elle a encore plus de résonances en France que sa solution s'y trouve. En effet durant toute la décennie le Pape ne doit de maintenir en sa possession ses Etats que du fait de la protection que lui assure l'armée impériale. Or la question de Rome est sur le devant de la scène des relations internationales entre la France et l'Italie durant toute la décennie. Le 27 mars 1861 Cavour prononce en effet un discours à la Chambre de Turin dans lequel il affirme vouloir faire de Rome la capitale du nouvel Etat. Il reprend donc à son compte une partie des revendications des républicains italiens, mais avec une nuance : alors que ces derniers estiment qu'il faut forcer le destin, en entreprenant tout de suite une initiative, Cavour explique que ce dessein ne pourra aboutir qu'en concertation avec les puissances étrangères catholiques, au premier rang desquelles la France. La Péninsule voit s'affronter durant la décennie les modérés héritiers de Cavour et qui partagent son point de vue et les républicains, qui derrière Garibaldi tentent de réaliser ce but par une initiative populaire. La question romaine passe par plusieurs étapes durant la décennie. En juin 1862 Garibaldi en partant de Sicile prépare une expédition, probablement appuyée en sous-main par Victor-Emmanuel II et son principal ministre, Urbano Rattazzi. Au cri de ralliement « Rome ou la mort », il enrôle 2 000 volontaires. Mais une fois la certitude acquise que les armées françaises stationnées à Rome s'opposeront au coup de force de Garibaldi, le roi et Rattazzi le désavouent. Ils font mettre fin à son expédition par l'envoi de l'armée régulière qui s'oppose aux volontaires de Garibaldi dans les montagnes de l'Aspromonte, le 3 août 1862, au cours d'une bataille durant laquelle Garibaldi est blessé. S'impose donc en Italie la conscience que la question romaine ne pourra pas être résolue qu'avec l'accord de la France. Cette prise de conscience pousse le gouvernement italien à signer en 1864 avec les autorités françaises la

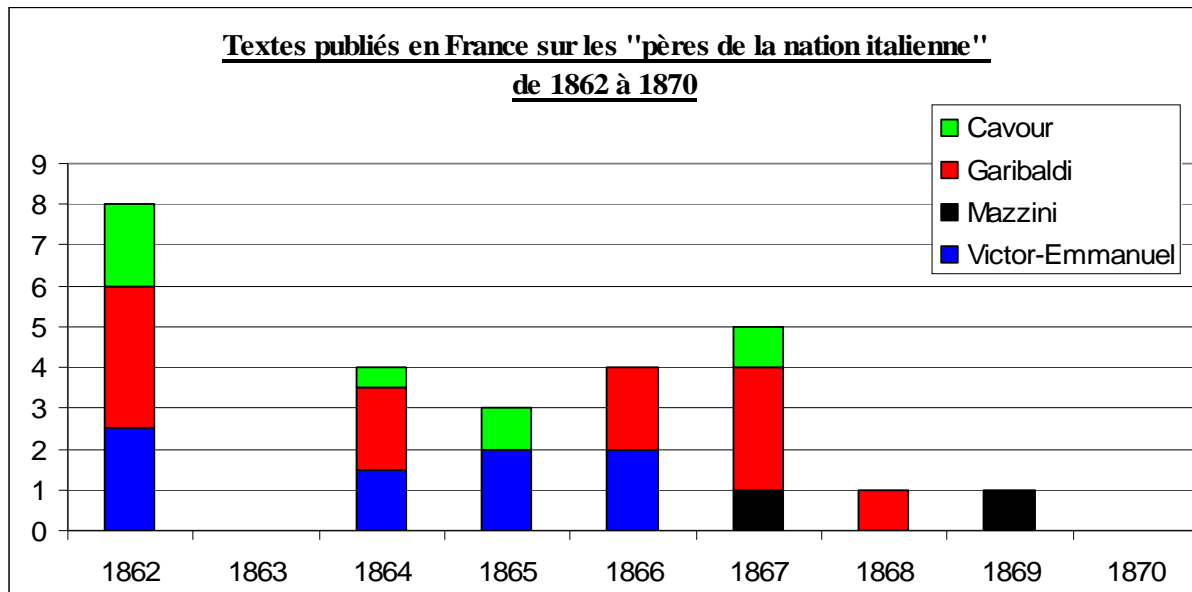
convention dite de Septembre. Cette dernière stipule que la capitale italienne sera transférée de Turin à Florence, signifiant par là même l'abandon de la revendication de Rome comme capitale. D'autre part le gouvernement italien s'engage à assurer la protection de la ville éternelle et à prendre à son compte une partie de la dette publique de l'Etat pontifical. En échange de ces concessions, le gouvernement français promet de retirer ses troupes stationnées à Rome dans les deux ans, ce qui est chose faite en décembre 1866. Or en octobre 1867 Garibaldi lance une nouvelle expédition sur Rome. La France rompt alors de fait la convention de septembre en envoyant un corps expéditionnaire qui débarque à Civita-Vecchia et qui met fin à la tentative du Héros des Deux Mondes à Mentana le 3 novembre. La question romaine n'est résolue qu'en septembre 1870, suite à la défaite française de Sedan, le gouvernement italien autorisant l'armée officielle italienne à prendre la ville, laissée libre par les armées françaises. Le 20 septembre 1870, les armées italiennes entrent à Rome par la brèche de la Porta Pia après de courts combats. Ainsi durant toute la décennie « la politique extérieure italienne gravitera autour de thèmes fondamentaux : celui du rapport avec la France et celui du conflit avec la Papauté<sup>15</sup> », les deux thèmes n'étant que les deux faces d'une même médaille.

Dans ce contexte et en fonction des caractéristiques que nous avons déjà signalées du discours public du temps ayant tendance à simplifier les enjeux politiques en les incarnant dans des personnes, on aurait pu s'attendre à voir une profusion de textes en France sur les personnages que nous étudions. Or pour l'ensemble de la période allant de 1862 à 1870 nous ne comptons en tout que 26 publications pour l'ensemble des personnages étudiés dans cette étude. Il conviendra d'expliquer les raisons de cette moindre parole par rapport à la période antérieure. Malgré le faible nombre de notre échantillon, il est tout de même possible de tenter d'en faire une étude d'ensemble, avant de passer par la suite à une analyse du contenu de ces textes.

Le graphique suivant donne, année par année, le nombre de textes publiés et le personnage auquel chacun d'entre eux est consacré.

---

<sup>15</sup> « La politica estera italiana ruoterà attorno a due temi fondamentali : quello dei rapporti con la Francia e quello del conflitto con il papato ». Citation tirée de Giuseppe Mammarella et Paolo Cacace, *La politica estera dell'Italia. Dallo Stato unitario ai giorni nostri*, Rome-Bari, Laterza, 2006, p.8



Bien que le nombre de textes pris en considération soit relativement peu important, surtout si on le compare à ceux publiés dans la phase 1859-1861, ce graphique nous permet tout de même de faire quelques observations. En premier lieu on constate un lien entre l'actualité internationale et la publication des textes. Les années voyant le plus grand nombre de textes sortir des presses correspondent en effet à des événements importants. En 1862 a lieu l'affaire de l'Aspromonte, 1864 correspond à la convention de septembre, 1866 au rattachement de la Vénétie à l'Italie suite à la guerre austro-prussienne voyant la défaite de l'Autriche rétrocédant la Vénétie à la France qui la confie à l'Italie et 1867 correspondant à l'affaire de Mentana. Paradoxalement, alors que la question romaine est celle qui suscite, comme nous le montrerons, le plus de débat, il faut constater qu'aucun texte sur nos personnages n'est publié lors de la prise de Rome en 1870. Il conviendra de s'interroger sur les raisons de cet état de fait.

De plus il faut noter la part relative de chacun des personnages abordés dans ces écrits sur l'ensemble de l'échantillon étudié. Comme lors de la phase précédente, Garibaldi (12 textes sur 26) continue d'être le personnage sur lequel l'attention se porte le plus, témoignant par là de l'ancrage de sa figure dans l'espace public français. De manière assez logique, il est suivi par Victor-Emmanuel (8 textes). Cette prépondérance de ces deux figures s'explique facilement puisqu'ils sont au cœur des événements cités ci-dessus. On constate de plus que le troisième des cinq personnages que nous étudions encore en vie durant cette décennie, Mazzini, n'occupe qu'une faible place, puisque seuls 2 des 26 textes que nous étudions lui sont consacrés. Ceci s'explique par deux faits : d'une part il n'a aucun rôle direct dans les

événements que nous venons d'évoquer ; d'autre part il continue de pâtir de l'image négative construite en France dans les périodes que nous avons précédemment étudiées et l'ayant dès lors relativement écarté du discours public français. *A contrario*, il est intéressant de noter qu'un personnage comme Cavour, décédé comme nous l'avons vu dans la phase précédente, a droit à davantage de publications qu'un Mazzini pourtant bien vivant, puisque 5 textes lui sont consacrés. Est également publié au cours de cette période, en 1862, un important recueil de ses discours, précédé d'une longue introduction et d'abondants commentaires. Cette publication contribue ainsi à prolonger autour de lui le débat que les publications que nous avons recensées peuvent susciter<sup>16</sup>.

Enfin le graphique montre également l'absence de Manin qui peut paraître étonnante puisque sa ville natale de Venise est alors rattachée à l'Italie. Cette absence doit être cependant relativisée car en 1866 est publié une traduction d'un de ses ouvrages, rédigé dans les années 1840 à l'occasion d'un congrès des savants tenu en Italie<sup>17</sup>. L'introduction de ce texte évoque le personnage de Manin dont l'auteur, Edouard Millaud<sup>18</sup>, se charge de transmettre la mémoire, à l'occasion du rattachement de la Vénétie à l'Italie. De plus, la presse évoque avec abondance en 1868 le transfert de ses cendres de Paris à Venise, contribuant ainsi à perpétuer sa mémoire.

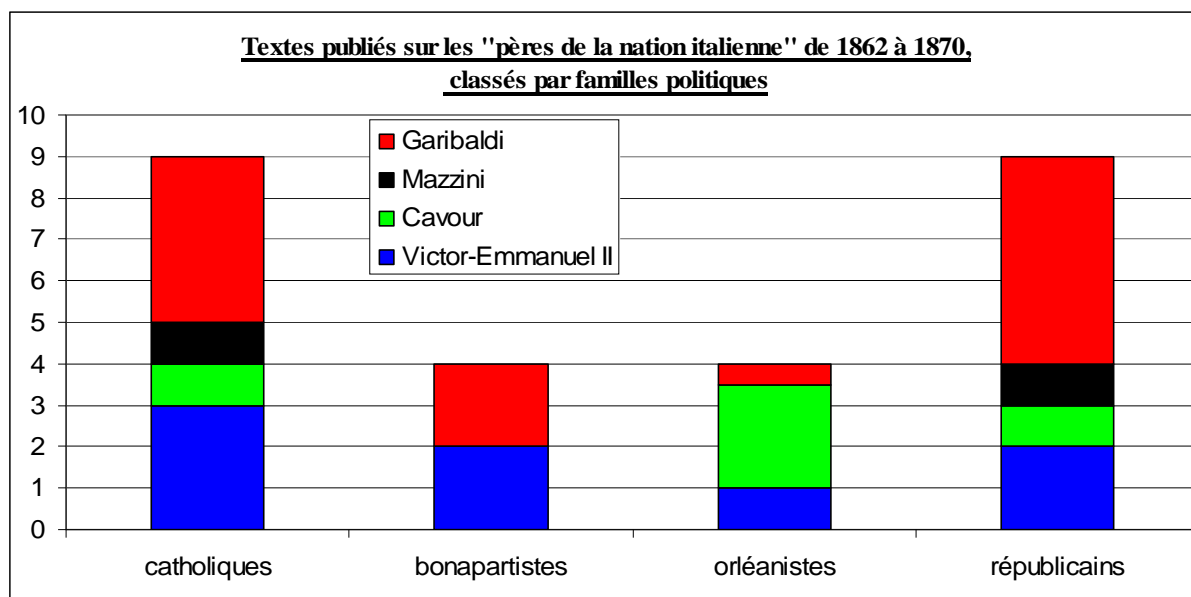
Pour comprendre à quelles logiques correspondent ces publications, il faut voir à quelles familles politiques elles se rattachent. C'est ce que donne à lire le graphique suivant, classant ces textes par familles politiques et par personnages évoqués. Ce document suggère plusieurs pistes d'analyses.

---

<sup>16</sup> *Œuvres parlementaires du Comte de Cavour, traduites et annotées par I. Artom et Albert Blanc*, Paris, Hetzel, 1862, VII-648p.

<sup>17</sup> Daniel Manin, *Jurisprudence vénète, préface et traduction par Edouard Millaud*, Paris, Guillaumin, 1867, LXXV-124p.

<sup>18</sup> Edouard Millaud (1834-1912). Avocat au barreau de Lyon à partir de 1856, collaborateur de différents journaux républicains. Elu député en 1871, sénateur en 1880, ministre des travaux publics de décembre 1886 à 1887



Il apparaît en premier lieu et de manière assez évidente que ce sont surtout les oppositions politiques au Second Empire qui s'expriment par l'utilisation des « pères fondateurs » de la patrie italienne. En effet, aux deux bords du spectre politique, ceux qui publient le plus de texte et sur nos quatre héros à la fois appartiennent soit au camp républicain soit à la famille catholique. Mais là s'arrêtent les points communs entre ces deux franges du spectre politique. En effet, les républicains utilisent, comme nous le montrerons par la suite, les quatre « pères de la patrie italienne » comme modèles politiques dont les leçons doivent être méditées en France pour permettre la victoire du camp républicain. De la même façon, la figure de Manin telle qu'elle se donne à lire dans l'introduction du texte préfacé par Edouard Millaud précédemment évoqué est également utilisée comme un modèle d'opposition politique dont l'œuvre doit inspirer les opposants républicains à l'Empire. A l'inverse, les auteurs catholiques se servent de ces personnages pour les décrire sous les traits les plus noirs possibles et pour reprocher à l'Empereur, par l'intermédiaire des représentations négatives qu'ils véhiculent à leur sujet, la politique italienne qu'il a menée et ayant abouti à déposséder le Pape de la majorité de ses Etats. La seule exception concerne la figure de Victor-Emmanuel II. En effet, les auteurs qui lui dédient un texte ne le décrivent pas de manière unilatéralement négative. Ils peuvent exprimer à l'occasion un soutien à sa politique nationale en général mais le mettent en garde contre toute attaque à l'égard de la religion en général ou des possessions du Pape en particulier. Tout tourne donc pour eux autour de la question romaine. Il est d'ailleurs significatif qu'il n'y ait pas, contrairement à ce que nous avons observé lors de l'analyse des textes publiés entre 1859 et 1861, d'écrits dus à la plume

d'auteurs se réclamant du légitimisme. Ces derniers, au cœur des événements ayant aboutis à l'Unité, avaient écrit des textes où ils montraient leur proximité avec les catholiques et leur soutien à la cause des Bourbons, en exaltant ceux de Naples et en critiquant la monarchie parlementaire mise en œuvre au Piémont. Il s'agissait pour eux à ce moment-là de profiter des événements secouant la péninsule pour valider en France même les options politiques qu'ils défendaient plus généralement. La question romaine qui agite l'Italie dans la décennie 1860 ne les intéresse pas en tant que telle, d'où leur silence et le fait que seuls les catholiques continuent alors à exprimer les opinions des franges les plus conservatrices de la société française du temps, tout en ménageant relativement la figure de Victor-Emmanuel II. Ceci s'explique assez facilement. Au cours de la décennie 1860 les catholiques intransigeants, dont font partie tous les auteurs que nous étudions ici et qui n'avaient soutenus un temps le Second Empire que tant qu'il défendait les Etats du Pape, lient encore en France leur cause à celle des légitimistes dans l'espoir d'une restauration du Comte de Chambord, le Second Empire n'étant pensé que comme une parenthèse dans la lutte séculaire ouverte par la Révolution de 1789 entre partisans de la monarchie et partisans de la République. Dans ce cadre, il convient de ne pas discréditer la cause monarchiste en général en peignant un monarque sous des traits noirs. Les textes pris ici en compte soulignent donc que le roi italien peut faire fausse route du fait de mauvais conseils mais non du fait d'une nature intrinsèquement perverse du principe monarchique. A cet égard il est significatif de voir que les deux textes catholiques concernant Mazzini et Cavour qui apparaissent dans notre graphique sont deux brèves biographies publiées en 1867 par le publiciste Eugène de Mirecourt<sup>19</sup> qui en consacre une la même année à Garibaldi. Ces trois textes, que nous analyserons dans le détail plus en avant, sont très critiques à l'égard des personnages évoqués et attaquent à l'occasion le principe de la monarchie parlementaire. Mais de manière très significative, Eugène de Mirecourt ne rédige aucun texte concernant directement Victor-Emmanuel II. Ceci nous semble témoigner d'une volonté de préserver le principe monarchique en général pour ne pas le discréditer en France même.

A côté des oppositions politiques les plus virulentes qui utilisent les « pères fondateurs de la patrie italienne » pour combattre l'Empire mais en proposant d'eux des visions radicalement différentes, notre graphique donne à lire également les options défendues par les

---

<sup>19</sup> Eugène de Mirecourt (1812-1880) est un polémiste. Ecrivain prolifique dont le style et les causes défendues permettent de le rattacher à Louis Veuillot, il appartient au camp des catholiques intransigeants. Il s'attaque dans ses écrits aux gloires de son temps. Ses textes lui valent d nombreux procès, le premier lui ayant été intenté par Alexandre Dumas. Il se retire à la fin de sa vie dans un couvent à Haïti, où il finit ses jours.



orléanistes et les bonapartistes. Ces textes émanent d'auteurs appuyant le régime en place (bonapartistes) ou situés dans une opposition légaliste (orléanistes). Ils sont minoritaires, ce qui apparaît logique aux vues des considérations que nous venons à peine de faire. Puisque Cavour, Garibaldi, Manin, Mazzini et Victor-Emmanuel II sont utilisés par les oppositions pour critiquer le régime impérial, il est plus compliqué pour les personnes le soutenant de les revendiquer comme des modèles à suivre. Ceci dit, certains textes sont tout de même publiés par ces familles politiques sur certains de ces personnages, et le choix de ces personnages par ces différentes familles politique est très révélateur.

Les orléanistes ne publient pratiquement que des textes consacrés à Cavour, seul ou associé à Victor-Emmanuel<sup>20</sup>. Ces ouvrages sont tous très élogieux à l'égard du ministre décédé. Comme nous le laissons présager l'étude des textes publiés à l'occasion de son décès, les orléanistes se reconnaissent en lui et entendent donc en perpétuer la mémoire pour légitimer leurs options politiques, en soulignant les bienfaits d'un régime parlementaire. La défense de la solidité de ce type de système politique est également l'objectif du seul texte non dédié à Cavour et rédigé par un auteur témoignant d'une sensibilité orléaniste<sup>21</sup>. En filigrane, ces textes sont donc aussi un moyen de demander au régime impérial de se libéraliser encore davantage.

Les auteurs bonapartistes quant à eux reprennent les mêmes analyses que celles développées lors de la période 1859-1861. Comme alors, leur attention ne se focalise que sur le couple Victor-Emmanuel II/Garibaldi et en suivant les mêmes modalités que nous avons alors soulignées. En effet, le roi, qui a été l'allié de l'Empereur durant les guerres d'indépendance, continue d'être présenté comme un modèle alors que Garibaldi est fortement critiqué pour avoir entrepris à l'occasion de l'affaire de l'Aspromonte une politique autonome de celle du roi italien et opposée aux vues de l'Empereur français. Le principal texte qui lui est consacré entend souligner la légitimité des actions qu'il avait conduites en 1859 quand il était au service du roi allié à l'Empereur pour mieux critiquer celles qu'il entreprend ensuite seul par la suite<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> Il s'agit des textes suivants :

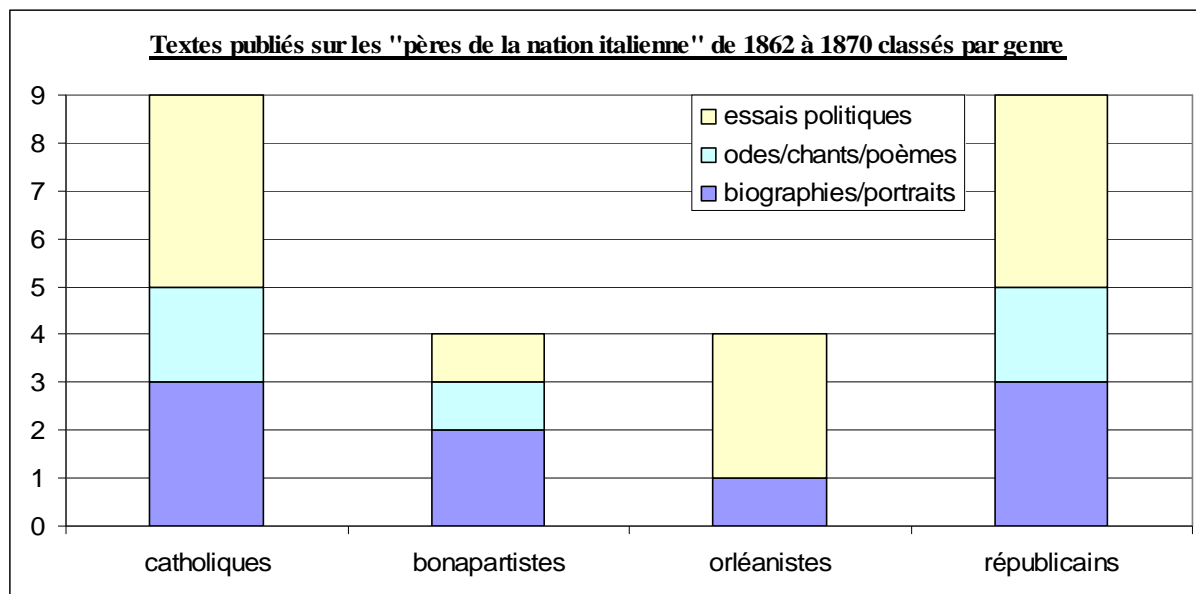
- ✓ Joseph-Othenin-Bernard de Cléron Haussonville, *M. de Cavour et la crise italienne. Extrait de la Revue des deux Mondes, 15 septembre 1862*, Paris, Michel Lévy frères, 1862, 45p.
- ✓ William de la Rive, *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, Paris, J. Hetzel éditeur, 1862, 448p.
- ✓ Honoré Bondilh, *L'unité italienne. Victor-Emmanuel et Cavour devant l'Europe. Réponse aux pamphlétaires royalistes*, Marseille, Typographie et lithographie H. Seren, 1864, 11p.

<sup>21</sup> Léon Jolivard, *Victor-Emmanuel et Garibaldi*, Paris, Dentu, 1862, 30 p.

<sup>22</sup> Alfred d'Aunay, *Mémoires authentiques sur Garibaldi. Evènements de Sicile et de Naples. Caprera – Aspromonte. Précédé d'un appel aux amis de l'indépendance italienne par Clémence Robert. Avec une préface et une histoire des origines et des traditions italien par Pierre Dupont*, Paris, Arthème Fayard, 1864, II-379p.

Chaque camp politique poursuit ainsi des objectifs propres en évoquant l'un des personnages que nous étudions. Les auteurs entendent convaincre les lecteurs du bien-fondé des positions qu'ils défendent.

Comme nous l'avions observé dans la première partie de ce travail, il n'est pas aisé de connaître la diffusion des textes que nous prenons en considération. Par contre il est possible de tenter d'analyser le type de public visé par l'étude des types de textes proposés. C'est ce que tente de montrer le graphique suivant.



Pour faire ressortir les caractéristiques des textes publiés durant la période 1862-1870, ce graphique doit être comparé à ceux que nous avons fabriqués pour la période 1859-1861. Cette comparaison montre que les textes que nous prenons ici en considération ont un caractère plus clairement politique que ceux de la période précédente. En effet, à présent les textes classés sous la rubrique « odes, chants, poèmes » sont minoritaires au sein de toutes les familles politiques, alors qu'ils étaient majoritaires chez les bonapartistes dans la période allant de 1859 à l'expédition des Mille et chez les républicains dans la période allant de l'expédition des Mille à la mort de Cavour. Or ces textes avaient pour particularité de héroïser les personnages qu'ils évoquaient, sans analyser avec précision le contenu politique de leurs actions. Dans le même ordre d'idée, on constate que la rubrique « reportages, documentaires », présente lors de la période 1859-1861, est totalement absente lors de la période 1862-1870. Or si ces textes avaient des caractéristiques politiques, ils ne se limitaient pas qu'à cela, puisqu'ils avaient aussi un aspect pittoresque. De même, pour l'essentiel

d'entre eux, ils étaient dédiés à la geste de Garibaldi lors de l'expédition des Mille, et comme les textes classés sous la rubrique « odes, chants, poèmes », avaient tendance à dépolitiser pour partie le personnage pour ne le présenter que sous des traits héroïques.

Au contraire, on constate à présent que les textes les plus nombreux sont ceux classés sous la rubrique « essais politiques » (12 sur 26). Ces textes, comme leur nom l'indique, ont tous des intentions clairement politiques. Ils se servent de l'un des épisodes de la vie des personnages qu'ils évoquent pour légitimer les positions défendues plus généralement dans le champ politique interne par leurs auteurs. De même, les biographies présentes dans notre graphique, et relativement importantes en nombre sur l'ensemble de l'échantillon analysé (9 sur 26) répondent à la même exigence. De manière significative, seules ces deux rubriques sont présentes dans toutes les familles prises ici en compte : c'est donc bien la discussion politique qui est mise au premier plan durant cette phase.

Ceci est confirmé par l'analyse du recrutement sociologique des auteurs étudiés. Les 26 textes que nous analysons sont écrits en tout par 23 auteurs différents (3 textes étant dus à la plume d'Eugène de Mirecourt et 2 à celle de Félix Pyat). Sur ces 23 auteurs, deux sont anonymes. Il nous reste donc 21 auteurs. En utilisant des dictionnaires biographiques, le fichier des publications de la BNF et les informations contenus dans les textes mêmes que nous étudions, on peut tenter de dégager quelques pistes. On constate en premier lieu que sur ces 21 auteurs 8 sont ou ont été journalistes ou publicistes au moment de la publication de leurs textes<sup>23</sup>. Or, comme nous l'avons déjà signalé, l'activité journalistique a une forte teneur politique en ces temps où la presse est pour beaucoup une presse d'opinion. Par conséquent il n'est pas anodin de constater que les journalistes constituent le groupe le plus important des

---

<sup>23</sup> Il s'agit des auteurs suivants : Honoré Bondilh, Alfred Descudier (signant d'Aunay) ; Eugène de Mirecourt ; Félix Mornand ; Louis-Adolphe Turpin de Sansay ; Félix Pyat ; Charles de la Varenne ; William de la Rive.

- ✓ Honoré Bondilh : d'après les informations glanées dans le répertoire de la BNF, il s'agit d'un publiciste marseillais, franc-maçon et proche de l'orléanisme
- ✓ Alfred Descudier : (18.-189.) Journaliste au *Figaro*
- ✓ Eugène de Mirecourt : cf note 19 de ce chapitre
- ✓ Félix Mornand (1815-1867) Rédacteur en chef du *courrier de Paris* de 1857 à 1860
- ✓ Louis-Adolphe Turpin de Sansay (1832-19..) Librettiste et collaborateur en 1863 à *l'écho des concerts*
- ✓ Félix Pyat (1810-1889) Avocat, journaliste au *Figaro* et au *Charivari*. Désigné commissaire du gouvernement provisoire dans le département du Cher en 1848, il s'y fait élire comme député de gauche et est reconduit en 1849 à l'Assemblée Législative. Compromis dans l'émeute du 13 juin 1849, se réfugie à Bruxelles puis à Londres. Rentre en France après la proclamation de la République le 4 septembre 1870. Elu au conseil de la Commune de Paris le 26 mars 1871, se réfugie à Londres à la fin de la Commune. Rentre en France en 1880, élu député des Bouches-du-Rhône en 1888
- ✓ Charles de la Varenne : cf. dans la première partie de ce travail la note 10 du chapitre 2 et les considérations qui y correspondent dans le corps du texte
- ✓ William de la Rive : (1827-1900) Genevois, cousin du comte de Cavour, collabore au *Journal de Genève*, à la *Bibliothèque universelle*, qu'il dirigea de 1855 à 1858. Maire de Presinge de 1858 à 1862 et en 1877.

auteurs de ces textes. Dans le même ordre d'idée, il faut souligner que cinq hommes politiques, ayant exercé, exerçant ou qui exerceront plus tard au cours de leur carrière des mandats électifs sont présents parmi les auteurs des textes que nous étudions<sup>24</sup>. De plus, à une époque où les juristes constituent un nombre important du personnel politique, il n'est pas anodin de constater que trois auteurs de notre échantillon sont des avocats<sup>25</sup>. Enfin il est significatif que 8 des 26 textes que nous prenons en compte soient publiés à compte d'auteur, c'est-à-dire par des personnes que l'on qualifierait de nos jours de militantes, prêtes à user de leurs deniers pour diffuser leurs idées. L'ensemble de ces considérations nous semble témoigner du fait que ce sont bien des discussions proprement politiques qui animent les auteurs des textes que nous étudions.

Ces derniers s'articulent autour de deux grandes questions : la plus importante est la question romaine. La question de Venise est également évoquée. En filigrane, quelque soit la question politique évoquée, ils poursuivent presque tous une réflexion sur la figure du dirigeant politique idéal. C'est à ces différents points qu'il nous faut à présent nous consacrer dans l'analyse de ces textes.

## ***II- Question romaine et débats français. Les « pères de la patrie italienne » au service des modèles proposés par les familles politiques françaises***

### **1- L'affaire d'Aspromonte vue par les orléanistes, ou Cavour et Victor-Emmanuel II au service de la défense de la cause du libéralisme**

Les rares textes publiés sur nos personnages durant la période 1862-1870 par des auteurs orléanistes le sont à l'occasion de l'affaire d'Aspromonte. Ni la convention de

---

<sup>24</sup> Outre Félix Pyat et William de la Rive déjà cités, il faut ajouter Joseph-Othenin-Bernard de Cléron Haussonville, Edmond Scherer, et Louis Belmontet auxquels il faut ajouter Edouard Millaud déjà cité à la note 18

- ✓ Joseph-Othenin-Bernard de Cléron Haussonville (1809-1884) : Député favorable à Guizot de 1842 à 1848, issu d'une famille de pairs de France, chargé d'ambassade avant son élection à Naples et à Turin entre autre, opposé au second Empire, exilé un temps en Belgique, élu à l'académie française en 1869, nommé sénateur à vie en 1878. A épousé la fille du duc de Broglie et collaborateur régulier de *la revue des Deux-Mondes*.
- ✓ Edmond Scherer (1815-1889) : Fils d'un banquier suisse établi à Paris, suivi des cours de droit et de théologie, chargé d'une chaire d'exégèse biblique à Genève de 1845 à 1850, date à laquelle il démissionne. S'inscrit dans le mouvement libéral du protestantisme français. Elu député en 1871, il siège au centre gauche. Sénateur à vie en 1875.
- ✓ Louis Belmontet (1799-1879) : Auteur de pièces de théâtre et de poésie, candidat officiel au corps législatif dans son Tarn natal, ardent bonapartiste, constamment réélu de 1852 à 1870.

<sup>25</sup> Outre Félix Pyat, qui partage avec Edouard Millaud cette profession, il s'agit de Léon Jolivard et de Désiré Cadilhac. Nous ne savons rien sur ces deux personnes, qui n'ont pratiquement rien publié de leur vie (le texte de Léon Jolivard est le seul que le catalogue de la BNF recense), mais ces deux auteurs font signalés sous leur nom dans leurs brochures qu'ils sont avocats, dans l'Hérault pour Désiré Cadilhac et à la cour impériale de Paris pour Léon Jolivard.

Septembre ni l'affaire de Mentana ne suscitent d'écrits de leur part. Ceci s'explique par le fait que ce qui les intéresse autour de la figure nos cinq héros n'est pas la question romaine en elle-même. En effet, par le discours sur les réalités italiennes, ils entendent surtout montrer la valeur du système politique parlementaire. C'est en fonction de cet objectif discursif qu'ils évoquent la question romaine. L'affaire d'Aspromonte est utilisée à cette fin, en réponse aux catholiques et aux légitimistes qui s'en servent dans leurs propres discours pour montrer d'une part que l'unité réalisée l'année précédente n'est pas viable et que le nouvel Etat n'a pas de probabilité de survie et que d'autre part le système de la monarchie parlementaire n'est qu'un leurre. L'exemple d'Aspromonte montre en effet à leurs yeux que ce système politique, mis en place en Italie, ne bénéficie pas de l'adhésion de la population, qu'il met le pays au bord de la guerre civile et qu'il est dangereux pour l'ordre international. C'est pour répondre à ce type d'arguments et pour légitimer la validité des options politiques qu'ils défendent en France même que le vicomte d'Haussonville et Léon Jolivard publient chacun une brochure montrant la force de la monarchie parlementaire. Le vicomte d'Haussonville centre son propos sur la figure de Cavour, Léon Jolivard sur celles de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi. Il est intéressant d'analyser ces deux textes car ils nous donnent à lire les représentations qui circulent autour des figures de ces personnages dans cette frange de l'opinion politique.

La brochure de Léon Jolivard, seul texte publié durant sa vie par cet auteur, est une analyse des leçons que fournit la crise de l'Aspromonte sur le devenir de l'Italie<sup>26</sup>. Contre la presse royaliste et cléricale qui attaque l'unité italienne, et nommément citée dans le texte<sup>27</sup>, l'auteur entend démontrer la solidité de l'Etat italien. En effet, celui-ci est présenté comme assis sur de solides bases, conduit par un souverain libéral, internationalement reconnu et dont tous les membres partagent le même objectif, à savoir la cohésion nationale qui finira par trouver sa clef de voûte dans une Rome qui doit en devenir immanquablement la capitale. Les différends qui peuvent exister entre les membres de la communauté ne portent pas sur le but, unanimement partagé, mais sur les moyens. Pour prouver son propos, l'auteur utilise les figures de Victor-Emmanuel et de Garibaldi dont il entend montrer qu'ils partagent de nombreux points communs. Pour lui, les temps sont portés par le principe de liberté qu'incarne le souverain italien et la cause nationale à la tête de laquelle il s'est mise. Cette cause incarnant la modernité politique ne peut que finir par avoir des effets à Venise et à Rome, dont les systèmes politiques respectifs témoignent d'un archaïsme avéré tant du point de vue institutionnel que national. Par conséquent tous les patriotes, qu'ils soient astreints aux

---

<sup>26</sup> Léon Jolivard, *Victor-Emmanuel et Garibaldi*, Paris, Dentu, 1862, 30 p.

<sup>27</sup> Référence explicitement faite à la *Gazette de France* à la page 13

contraintes de la diplomatie comme le roi ou qu'ils expriment par leur enthousiasme la vigueur des élans populaires comme Garibaldi, aspirent à voir Rome être rattachée au royaume italien et en devenir la capitale. L'action entreprise par Garibaldi et l'ayant menée à l'Aspromonte n'est pas présentée comme une remise en cause du système politique à la tête duquel se trouve Victor-Emmanuel II ou comme un révélateur des faiblesses structurelles de l'Etat italien. Au contraire, elle est présentée comme prouvant l'impatience populaire à montrer au roi la volonté de voir résolue la question romaine. Dans ce contexte, la figure de Garibaldi ne saurait être critiquée : elle est un aiguillon pour les dirigeants. L'auteur présente de la façon suivante les reproches immérités adressés selon lui à Garibaldi :

« On cria à la ruine de la monarchie italienne ; on dressa contre elle, comme des fantômes, des difficultés qui allaient surgir entre le roi issu du suffrage universel et le hardi partisan obéissant à une résolution ferme, inébranlable, mais prématurée. On alla jusqu'à lui refuser, au célèbre général, à l'illustre libérateur de l'Italie, l'amour de la patrie ; on parla d'ambition personnelle, d'imprudance, d'enthousiasme calculé, et on fit entendre contre lui des paroles de mécontentement et de *blâme* ; - et on ne songea pas qu'avec un homme comme Garibaldi le blâme doit s'arrêter sur les lèvres pour y rencontrer l'excuse : il doit avoir des admirateurs, il peut rencontrer des ennemis politiques ; mais son passé est là pour le justifier, le présent est là pour apprécier sa fièvre et son impatience, et l'avenir lui appartient pour montrer à tous combien ses entreprises sont généreuses et quel esprit anime son cœur patriotique<sup>28</sup>. »

Reprenant un élément que nous avons déjà mis en relief précédemment, ce texte dépolitise Garibaldi : son action est présentée comme étant le résultat de la volonté d'un patriote sincère mais bouillonnant ne s'intéressant pas aux questions d'organisations politiques et institutionnelles mais s'engageant pour la libération, générique, de la nation. Elle est un moteur pour l'action du roi, le poussant à embrasser la cause romaine. D'une certaine façon, Victor-Emmanuel est présenté comme sortant renforcé diplomatiquement par l'affaire d'Aspromonte car elle lui sert à montrer aux puissances internationales qu'il a un peuple derrière lui soucieux d'aboutir à une solution à Rome, même si en tant que monarque il aura la sagesse de résoudre ces questions par la négociation.

« Garibaldi nous a montré l'impatience du peuple qui l'acclame et le salue du nom de libérateur ; le gouvernement italien la comprend ; il sait que Rome et Venise doivent être italiennes. [...] Mais l'Italie ne saurait exister sans Victor-Emmanuel comme roi ; l'Italie a toujours eu un seul cri de ralliement : "Victor-Emmanuel et l'unité" c'est Garibaldi lui-même qui l'a proféré le premier<sup>29</sup>. »

---

<sup>28</sup> Id., p. 16

<sup>29</sup> Id., p.29

Si Garibaldi peut compromettre, par son impatience, la résolution de la question, cette dernière est certaine sous la conduite de Victor-Emmanuel II dont l'œuvre politique qu'il a déjà accomplie est présentée comme prouvant son attachement aux principes libéraux et à la nécessité comprise d'aboutir à la résolution des problèmes par la négociation avec les puissances internationales.

Donc pour Léon Jolivard la cause italienne n'est nullement compromise par l'expédition de Garibaldi. Grâce à elle, la monarchie italienne a prouvé qu'elle est capable de résister à de tels chocs tout en réussissant à répondre aux aspirations populaires. Ceci est la preuve de la solidité et de la vertu du principe de la monarchie parlementaire en général.

Cette défense de ce type de régime, à analyser évidemment en référence à la situation interne de la France à la même époque, se donne à lire de manière encore plus évidente dans le texte du vicomte d'Haussonville<sup>30</sup>, reprise sous forme de brochure d'un article originellement publié dans la *Revue des Deux Mondes*. Contre tous ceux qui se servent de la crise de l'Aspromonte pour critiquer les fondements du libéralisme et la légitimité du nouvel Etat italien, le Vicomte d'Haussonville utilise la mémoire de Cavour pour en défendre la légitimité. Bon connaisseur de la péninsule pour avoir été chargé d'affaire pour le gouvernement français à Rome, Naples et Turin entre 1833 et 1840 comme il le rappelle lui-même<sup>31</sup>, il fait partie de ceux qui se sont félicités de son unité. C'est pour cette raison qu'il se sent légitime à exprimer son opinion sur la situation de ce pays au moment où il traverse une grave crise. L'idée générale de son texte consiste à dire que l'Unité a pu se réaliser du fait de la politique libérale menée par Cavour alors qu'il était au pouvoir. Les crises de l'Italie après le décès de ce dernier ne sont pas liées à l'application d'un programme libéral, mais à son abandon de la part de ses successeurs. Ainsi, loin de remettre en cause les fondements du libéralisme, l'affaire d'Aspromonte prouve au contraire que c'est l'éloignement du libéralisme qui est la source des maux contemporains de l'Italie. L'affaire n'intéresse pas la seule Italie. En effet, tant que Cavour était en vie, il était une consolation pour les libéraux français dont les principes politiques étaient mis à mal par le Second Empire. La réussite de la politique libérale cavourienne leur permettait de disposer de l'exemple d'un processus politique correspondant à leurs vœux et à opposer au régime en place. L'espoir était que cet exemple puisse servir à terme à dissiper les craintes de ceux qui avaient préféré abandonner la liberté

---

<sup>30</sup> Joseph-Othenin Bernard de Céron Haussonville, *M. de Cavour et la crise italienne. Extrait de la Revue des Deux Mondes, 15 septembre 1862*, Michel Levy frères, 1862, 45 p.

<sup>31</sup>Id., p. 3

par peur sociale en rejoignant le parti de l'Ordre en 1848. Or d'après l'auteur, la France aspire à la liberté : c'est en effet la France qui a la première tenté d'inscrire la liberté dans les institutions, et Cavour reconnaissait la dette politique et morale qu'il lui devait, comme le prouve ce texte mit au début de l'article, où l'auteur justifie l'intérêt qu'il porte à l'Italie et à Cavour :

« Tous ces amis et ces compagnons de Cavour, qui d'un coup d'œil avide épiaient, il y a vingt ans, les moindres mouvements de la France libérale, comprendront que je la veuille entretenir aujourd'hui des affaires de leur pays. Ils se sont instruits jadis à notre école ; ils nous avaient choisis comme des guides. Nos fautes leur ont servi comme des exemples à éviter, et nos désastres même ont profité à leur cause. Hier encore, ont eût dit qu'ils nous avaient dépassés sans encombre dans la voie glorieuse, mais semées de périls, qui mène les peuples à la complète possession d'eux-mêmes<sup>32</sup> ».

Cavour est inscrit dans la filiation du libéralisme français. Ses réussites compensent les échecs des libéraux français, et doivent leur servir de modèle d'action en France même.

L'auteur développe donc les caractéristiques de la politique cavourienne pour expliquer par quelles voies doit passer le libéralisme pour réussir au pouvoir. Le secret réside dans l'alliance entre une politique ambitieuse accompagnant d'une part les souhaits des secteurs les plus larges de la population tout en réussissant d'autre part à mener une politique conservatrice sur le plan social. Cette insistance mise sur le conservatisme est faite pour exorciser les divisions que les questions sociales amenèrent en 1848.

« Nous osons avancer que cet esprit si aventureux, si révolutionnaire faudrait-il dire (mais l'épithète sonne mal aujourd'hui à de trop chastes oreilles) a débuté par être, et malgré les apparences n'a jamais cessé de demeurer, en ce qui touchait la politique intérieure, un conservateur très décidé, et pour risquer le vrai mot, une façon de doctrinaire italien<sup>33</sup>. »

Ainsi pour l'auteur il n'y a pas de contradiction entre une politique étrangère active, remettant en cause les équilibres politiques internationaux rendus insupportables par leur non-reconnaissance par les populations, et une politique intérieure conservatrice garante des propriétés. En qualifiant Cavour de doctrinaire, l'auteur le situe dans la filiation des combats politiques français. Il explique en filigrane le pourquoi des échecs des libéraux français : à l'inverse de Cavour, ils furent conservateurs tant en politique intérieure qu'en politique

---

<sup>32</sup> Id., p. 7

<sup>33</sup> Id., p. 9



extérieure, et se trouvèrent en porte-à-faux avec les populations qu'ils devaient gouverner et qui étaient attachées à une remise en cause de l'ordre de Vienne.

Joseph Haussonville profite du portrait qu'il fait de Cavour pour dresser le portrait-robot de ce qu'est un grand homme d'Etat :

« Il n'y aura jamais qu'une manière de parler à l'âme d'une nation et d'agir efficacement sur elle : c'est de lui montrer qu'on partage sa passion dominante, c'est de lui donner à comprendre qu'on est plus que personne capable de lui procurer l'objet qu'elle brûle d'atteindre. Entre l'ambitieux ministre et ses ambitieux concitoyens, on s'était vite compris et entendu à demi-mot. Voilà le secret de sa puissance<sup>34</sup>. »

Dans ce cadre d'interprétation, l'échec politique de la monarchie de Juillet peut être analysée comme le résultat de son incapacité à allier une politique de grandeur nationale qui correspondait aux attentes du peuple français avec une politique conservatrice à l'intérieur. L'auteur explique à ce propos que l'alliance que Cavour contracta avec le centre-gauche n'était pas une trahison de la cause libérale. Au contraire, conscient qu'il était de la nécessité pour le bien des intérêts conservateurs de ne pas froisser l'opinion et par conséquent de la nécessité de développer une politique nationale, il s'allia avec les forces politiques qui étaient prêtes à le suivre. L'erreur de la droite italienne fut de ne pas comprendre que Cavour en s'alliant au centre-gauche servait les mêmes intérêts politiques et sociaux qu'elle tout en réussissant à les faire accepter par la population<sup>35</sup>. Il y a dans ces propos comme une indication de ce que le libéralisme doit apprendre à faire s'il veut réussir en France.

Cette reconnaissance de la part de l'auteur de la nécessité de mener une politique internationale active pourrait laisser croire qu'il accepte la politique de Napoléon III. En effet par son action notamment en Italie il a contribué à remettre en cause l'ordre de Vienne, ce que n'avait su faire le régime précédent. Or cela avait entraîné la chute de la Monarchie de Juillet car elle n'avait pas réussi à créer un consensus populaire autour d'elle, à l'inverse de la politique cavourienne. Or l'exemple cavourien sert précisément à l'auteur à juger de façon négative la politique impériale car celle-ci se fait sans la liberté, et en excluant du jeu politique des pans entiers de l'opinion publique. L'auteur insiste à plusieurs reprises dans son texte sur la totale liberté qui régnait dans tous les domaines lorsque Cavour était au pouvoir. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il parle de lui, comme il l'affirme à la fin de son texte. Cavour mérite une grande attention, car il a favorisé la cause de la liberté :

---

<sup>34</sup> Id., p.12

<sup>35</sup> Id., p. 11

« Quelque soit la question qui s'agite, commerciale, civile, politique ou religieuse, n'importe où elle est agitée, fût-ce en Italie, fût-ce au Mexique, fût-ce en Chine, si un progrès libéral est en voie de s'accomplir, je me sens ému, et je me surprends à espérer qu'un jour la France en profitera<sup>36</sup>. »

L'article que nous étudions s'achève par ces lignes. Elles sont une claire critique du régime en place, et prouvent que l'un des principaux reproches qui lui est fait est de ne pas jouer le jeu de la liberté.

De plus le régime est accusé de ne pas rechercher le consensus. Or la réussite en politique ne peut passer que par cette recherche du consensus. L'exemple de Cavour le prouve. S'il a pu mener à bien le processus unitaire, il le doit au fait d'avoir engagé dans son action de larges secteurs de l'opinion publique et des groupes politiques organisés. Pour Joseph Haussonville la politique de Cavour consistait à s'appuyer sur les groupes politiques fidèles à Garibaldi qui lui étaient hostiles pour achever le processus unitaire:

« Engager à y prendre part des hommes [comme Garibaldi] dont mieux que personne il connaissait les antécédents qui n'étaient pas, à vrai dire, ceux de partisans assurés de la dynastie sarde, ni peut-être d'aucune dynastie, cela l'effrayait médiocrement ; disons mieux, cela entraînait dans ses vues, car il était de ceux qui pensent que, pour ramener les gens, le meilleur moyen n'est pas de commencer par les exclure. [...] Il pensait [...] qu'une cause en progrès ne doit pas être méfiante, qu'il lui profite d'ouvrir largement ses rangs, et que les alliances qu'elle contracte deviennent aisément des conquêtes. Il ne redoutait en aucune façon d'avoir à ses côtés, dans sa croisade contre l'Autriche ce qu'en France on appelle communément les révolutionnaires<sup>37</sup>. »

Ainsi, la pratique politique de Cavour telle que la présente l'auteur est aux antipodes de la pratique de Napoléon III. Ici, la liberté est un moyen d'action, et les opposants politiques ne sont pas pourchassés, mais au contraire sont entraînés à soutenir l'oeuvre des dirigeants, en les instrumentalisant vers des fins non subversives. Là réside à la fois le libéralisme de Cavour et son conservatisme.

Cavour sert donc à Joseph Haussonville et à travers lui à la *Revue des deux Mondes* à confirmer la validité du libéralisme, qui reste un modèle politique pour la France. Il permet de comprendre les raisons des échecs des libéraux, et sert à critiquer la politique de Napoléon III. Joseph Haussonville rédige son article pour prouver que seul le libéralisme permet le développement harmonieux d'un pays. C'est pour s'en être écarté que l'Italie se trouve confrontée depuis la mort de Cavour à des difficultés rendant précaire son existence. Le

---

<sup>36</sup> Id., p 45

<sup>37</sup> Id., p. 18-19

libéralisme en politique conduit en effet les oppositions à s'exprimer dans un cadre légal, au sein d'assemblées légitimement reconnues par la population. Il permet de défaire un adversaire en évitant les drames de la guerre civile. L'auteur évoque l'affrontement de Cavour et de Garibaldi à la chambre des députés en avril 1861 pour étayer son propos. Garibaldi reprochait alors à Cavour son refus de reconnaître son armée de volontaires et lui faisait grief de la cession de Nice à la France. La séance est présentée comme pénible, deux motions sont mises au vote, et c'est la motion de Cavour, contre celle de Garibaldi, qui emporta la majorité. Garibaldi fut donc vaincu, mais non pas humilié. Et l'auteur de l'article de conclure ce récit des événements par la considération suivante, qui résume la valeur du *credo* politique qu'il défend :

« Cela valait mieux [le vote opposé à Garibaldi] apparemment pour l'Italie, pour Garibaldi lui-même, que d'avoir à l'abattre plus tard à coup de fusils, humilié et vaincu, dans les gorges d'Aspromonte !<sup>38</sup> »

Par cette affirmation l'auteur conteste donc les arguments de ceux qui en France critiquent le libéralisme de Cavour, et à travers lui le libéralisme en général. Puisque l'Italie en est réduite à faire tirer sur l'un de ses « pères fondateurs », prouvant par là la division au sein du monde politique italien, puisque c'est par la force que l'Etat s'impose dans le Sud, c'est donc que ce nouvel Etat n'est pas viable. L'oeuvre de Cavour qui a conduit à sa fondation, et par conséquent le libéralisme dont il se revendiquait, sont par là même discrédités. A ces affirmations, Joseph Haussonville oppose l'idée selon laquelle la crise italienne est liée à l'abandon du libéralisme de la part du gouvernement italien. Par conséquent l'oeuvre de Cavour et les leçons politiques qu'on peut en tirer pour la France sont toujours valables. Comme le libéralisme avait été profitable pour le Piémont cavourien, ainsi il pourra également l'être pour la France. Cet article nous prouve que la mémoire de Cavour portée par les libéraux est par conséquent une mémoire militante visant par l'exemple des réussites d'un grand dirigeant étranger à légitimer dans la sphère politique française leurs positions.

La question romaine est donc surtout utilisée par les orléanistes pour prouver le bien-fondé des options politiques qu'ils défendent en France même. Cette présentation de son oeuvre est facilitée par le fait qu'à la même époque des proches de Cavour publient des textes

---

<sup>38</sup> Id., p 24

évoquant sa mémoire et présentant son action dans ce même cadre. Le premier de ces livres est l'oeuvre d'un des cousins de la branche maternelle de la famille du comte : il s'agit du livre de William de La Rive intitulé *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*<sup>39</sup>. Ce livre reprend une série d'articles publiés dans la revue genevoise *La Bibliothèque Universelle* et les met à disposition du public français. L'essentiel du propos consiste à surtout présenter un Cavour intime. Il insiste également sur les caractéristiques de sa formation : en effet, les trois quarts de l'ouvrage évoquent la vie de Cavour avant son accession au pouvoir. Le livre rencontre un certain succès en France, comme en témoignent les deux éditions qui se succèdent en l'espace d'un an. Il est d'une importance capitale car il devient immédiatement la source de référence pour tous les textes évoquant Cavour par la suite. Admirateurs ou ennemis de Cavour, pamphlétaires ou historiens, pratiquement tous les ouvrages consacrés à Cavour publiés par la suite et que nous avons consultés utilisent l'ouvrage de William de la Rive comme source de première main. Il conviendra par conséquent de l'étudier avec une certaine précision, car il fixe nombre de traits récurrents de la mémoire qu'on se fera en France de Cavour. Parallèlement est publié chez le même éditeur un recueil des oeuvres parlementaires du comte<sup>40</sup>, avec une annotation de Isaaco Artom, collaborateur de Cavour, qui fut présent à ses côtés jusqu'aux derniers moments de sa vie. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première partie, très courte, est un portrait élogieux de Cavour rédigé par Isaaco Artom. La seconde partie présente des discours parlementaires de Cavour, classés par thèmes. Chaque discours est précédé d'une note historique expliquant le contexte de l'intervention cavourienne. Cet ouvrage, plus érudit que le premier, est également d'importance. Il est cité dans toutes les études sérieuses dédiées à Cavour par la suite. De plus il présente dans ses conclusions nombre de points communs avec les idées avancées par William de La Rive. Ainsi l'analyse conjointe des deux ouvrages permet de voir comment ses proches façonnent la mémoire cavourienne telle que la France la retiendra, en la légitimant par leur connaissance intime qu'ils avaient du personnage qu'ils évoquent.

Le portrait de Cavour que brosse William de la Rive situe clairement l'ouvrage dans la tendance libérale qui était celle qui comme nous l'avons vu portait déjà la mémoire de Cavour en France de façon unanime lors de son décès. Même si cet ouvrage n'est pas écrit par un Français et si les idées qui y sont développées n'étaient pas forcément destinées à intervenir

---

<sup>39</sup> William de la Rive, *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*, Paris, J. Hetzel Editeur, 1862, 448p. Sur les rapports de Cavour avec la branche familiale maternelle genevoise, se reporter aux considérations de Rosario Romeo dans le premier tome de sa biographie déjà citée

<sup>40</sup> *Oeuvres parlementaires du Comte de Cavour, traduites et annotées par I. Artom et A. Blanc*, Paris, J. Hetzel, 1862, VII-648p.

dans le débat politique hexagonal en tant que tel, cependant son succès s'explique par le fait que les orléanistes ont pu y trouver nombre d'arguments confortant leur idéologie et leur opposition au régime de Napoléon III. Il en va d'ailleurs de même pour l'ouvrage dirigé par Artom. Nous croiserons donc dans l'analyse les deux textes, qui ne présentent pas de différences de fond.

William de la Rive indique clairement qu'il n'entend pas faire oeuvre d'historien. Les temps ne sont pas encore assez éloignés pour juger avec le recul nécessaire l'oeuvre du ministre. Il n'entend être qu'un témoin<sup>41</sup>. Cette posture est donc une posture mémorielle, qui conforte les opinions de ceux pour qui Cavour était un personnage de référence dont il fallait conserver le souvenir comme modèle d'action politique.

La thématique la plus évidente de son ouvrage, celle qui court tout au fil des pages, est la présentation d'un Cavour champion du libéralisme, dans tous les domaines de la vie, tant dans ses conceptions économiques que dans celles touchant la liberté d'expression ou les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Au tout début de l'ouvrage, William de la Rive explique que l'Italie n'est pas encore assurée de son avenir, qu'elle peut encore disparaître. Mais même si tel était le cas, Cavour mériterait de rentrer dans l'histoire car :

« Il lui resterait l'impérissable honneur d'avoir transformé le petit peuple dont il fut pendant dix ans le premier citoyen, en un peuple libre, libre non-seulement par ses institutions, mais, et c'est là l'essentiel, par ses moeurs<sup>42</sup>. »

Et l'auteur cherche à démontrer tout au long du livre comment ce libéralisme se mit en place sous l'influence de Cavour, tant au niveau institutionnel que par l'exemple de sa conduite. C'est essentiellement sur les questions économiques et religieuses qu'insiste l'auteur. A ces considérations, Isaaco Artom ajoute la constance avec laquelle Cavour défendit la liberté de la presse. Il convient de s'arrêter quelques peu sur les deux derniers points, car ce sont ceux qui font débat en France au moment où les deux ouvrages que nous étudions sont publiés.

La question religieuse est évidemment celle qui à ce moment fait le plus débat sous le Second Empire, autour de la question des Etats du Pape. Elle a un double impact dans la vie politique intérieure française : la politique italienne de l'Empereur amène l'éloignement des catholiques vis-à-vis du Second Empire, alors que les faveurs dont la religion catholique a bénéficié lors de la première partie du régime, en présentant l'Eglise comme l'ennemie de la

---

<sup>41</sup> William de la Rive, *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*, p. 9

<sup>42</sup> Id., pp.15-16

République et de la liberté a amené au développement d'un anticléricalisme virulent et à une radicalisation des thèses séparatistes en France<sup>43</sup>. Tout se joue donc autour des rapports qui lient l'Etat avec les religions, en fait avec l'Eglise catholique. Or l'exemple cavourien apporte des réponses à cette question. William de La Rive, par le portrait qu'il brosse de Cavour, entend montrer que le ministre avait fait sien les positions des catholiques libéraux : la liberté de l'Eglise était son souci, mais il entendait défendre les prérogatives de l'Etat. William de La Rive présente un Cavour qui fut un partisan sincère de la liberté de l'Eglise. S'il fut un adversaire de l'Eglise (le mot est utilisé par l'auteur), il ne fut pas un adversaire de la religion. Sa politique visait à garantir les droits de chacune des deux institutions. C'est le refus de l'institution religieuse de jouer le jeu de la liberté qui put le contraindre à sévir avec les membres du clergé qui exprimaient le plus clairement leurs oppositions à sa politique.

« L'Eglise a aujourd'hui des adversaires (et Cavour fut de ceux-ci) qui lui en veulent de sa persistance à se tenir, comme institution politique et civile, en dehors du droit commun, des complaisances par lesquelles elle ne croit pas payer trop cher l'appui de tout ce qui est fort, tantôt de la foule, tantôt du prince, de ce que le poids dont elle pèse devient trop souvent un instrument en d'autres mains que les siennes, de ce qu'enfin elle sacrifie son influence naturelle et son action légitime aux restes d'un pouvoir dont la possession l'affaiblit et dont l'exercice la compromet.

[...]Le choix est peut-être difficile à faire, mais il faut que les catholiques se décident entre l'Eglise-Etat, étrangère à l'Etat armé contre elle, et l'Eglise-institution, c'est-à-dire l'Eglise libre dans l'Etat libre<sup>44</sup>. »

La perte des Etats pontificaux, la séparation des champs d'action de l'Etat et de ceux de l'Eglise sont présentés comme devant amener le bien de la religion. L'Eglise pourra réellement remplir sa mission lorsqu'elle sera dégagée de toutes les compromissions avec les pouvoirs en place, et de toutes les méfiances à son endroit qu'amènent ces compromissions. Elle sortira renforcée de son acceptation de n'être qu'une puissance spirituelle. Ainsi Cavour proclamant qu'il veut faire de Rome la capitale de l'Italie n'est pas un ennemi de la religion. Il est à la fois fidèle à sa mission historique consistant à réaliser l'unité et est en même temps un ami de la religion, en la forçant à clarifier ses positions à l'égard du pouvoir. Sa politique n'est donc pas présentée comme étant anticléricale. Il n'est pas présenté comme un « esprit fort ». La preuve en est d'ailleurs donnée par sa mort chrétienne. Le livre de William de La Rive ne la présente pas comme une conversion in extremis, comme l'avaient fait les journaux catholiques lors de son décès. Au contraire, elle est inscrite dans la logique de sa pensée. S'il

---

<sup>43</sup> Sur cette question, cf Jacqueline Lalouette, *La séparation des Eglises et de l'Etat*, op. cit. , pp. 243-304

<sup>44</sup> Id., p. 418

fut un ennemi des prétentions temporelles de la religion, il avait le plus grand respect pour les mystères qu'elle contient. Il n'y a dans ce cas aucune contradiction à vouloir d'un côté supprimer le pouvoir temporel de l'Eglise et à lutter pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de l'autre à respecter le caractère privé de la religion. C'est la raison pour laquelle Cavour demande que le peuple turinois soit informé du fait qu'il a reçu les Saints Sacrements et que sa mort est celle d'un bon chrétien<sup>45</sup>. Sa mort chrétienne confirme dans le texte que nous étudions la sincérité de sa démarche, et dément les propos de tous ceux qui veulent voir en lui un anticlérical de combat.

C'est dans ce cadre qu'est présentée sa prise de position en faveur de la loi Siccardi, qui supprimait le privilège du for ecclésiastique.

« Cavour y joua le premier rôle, et, dans un discours nourri et lumineux, non seulement il traita à fond la question périlleuse et compliquée des rapports de l'Eglise avec l'Etat moderne, mais encore il indiqua nettement le sens général dans lequel devait être, selon lui, interprété et incessamment développé, sous peine de rester une lettre morte, le Statut dont l'abolition des tribunaux ecclésiastiques n'était qu'une des nombreuses conséquences. “ Si l'on ne fait pas, dit-il, porter au Statut les fruits de liberté qu'il doit produire, il perdra tout crédit, et avec le sien il perdra le crédit de la monarchie”. Toute la politique future de Cavour est en germe dans ces mots. [...] On voit qu'ici l'Eglise libre dans l'Etat libre est déjà implicitement définie<sup>46</sup>. »

Ce court extrait illustre notre propos, et souligne l'aspect conservateur de la politique de Cavour. Forcer à la modernisation de l'Etat en clarifiant ses rapports avec l'Eglise permet de confirmer le caractère modernisateur de la monarchie, ce qui contribue à éloigner les masses des tendances révolutionnaires. Ce propos est confirmé par Isaaco Artom dans la présentation qu'il fait de l'intervention de Cavour à la chambre en faveur de la loi Siccardi. Le *connubio* n'est pas présenté comme le fruit d'un esprit ambitieux qui recherche des soutiens dans la seule fin d'arriver au pouvoir : pour éviter les crispations autour des questions religieuses, il fallait moderniser l'Etat, et l'intervention de Cavour permit l'adoption de la loi Siccardi. Cavour ne trahit pas la droite en s'appuyant sur le centre-gauche : il permet au contraire de résoudre des questions qui risquaient de tendre les rapports sociaux et qui pouvaient amener potentiellement avec eux des désordres inconsidérés<sup>47</sup>.

Que la politique cavourienne ne visât pas à combattre l'Eglise est prouvée par le soutien que Cavour donna en 1855 à la loi Rattazzi qui visait à supprimer les communautés

---

<sup>45</sup> Id., p. 442

<sup>46</sup> Id., pp. 278-280

<sup>47</sup> *Oeuvres parlementaires du Comte de Cavour*, op. cit., p 64 et sqtes

religieuses considérées comme inutiles pour en redistribuer les biens au bas clergé. L'idée était de supprimer le lien entre Eglise et Etat, par la suppression des dîmes, tout en permettant à l'Eglise de subvenir à ses besoins.

« Cavour avait constamment combattu, sans réticence, sans réserve faite pour l'avenir, tout projet tendant, d'une façon quelconque à dépouiller le clergé. Sur ce point, son opinion fut de tout temps précise, invariable, telle qu'il la résumera quand il réclamera " l'Eglise libre dans l'Etat libre"<sup>48</sup>. »

L'oeuvre religieuse de Cavour ainsi présentée apporte donc des réponses à l'épineuse question des rapports entre l'Eglise et l'Etat. C'est par la liberté que ces questions doivent être réglées. Cette théorie peut être un élément de réponse au débat interne à la France sur ces questions. Les libéraux, favorables à Cavour, peuvent trouver ici de quoi critiquer l'Empire, qui empêche de plus la réalisation finale de l'unité italienne par la présence des troupes françaises stationnées à Rome. De surcroît, ils ont là un modèle tout fait quant à la nature des rapports de l'Eglise et de l'Etat, dans un contexte de remise en cause du concordat.

Ce libéralisme se retrouve dans les opinions que Cavour professe à l'égard de la liberté de la presse. C'est Isaaco Artom qui le souligne avec le plus de force. Le Cavour qu'il présente fut un partisan de la liberté totale de la presse. En effet, il pensait que la liberté de la presse pouvait être plus favorable au pouvoir qu'une presse officielle :

« "Voulez-vous faire prendre en grippe des idées justes et saines? Présentez-les sous une forme officieuse ou officielle. Si vous soutenez une bonne cause, vous trouverez facilement, sans les payer, des écrivains qui la défendront avec plus de cœur et de talent que des journalistes salariés." Lorsque l'on pense que l'homme qui parlait ainsi avait été depuis douze ans et était encore, pendant les derniers jours de sa vie, en butte à des attaques d'une violence extraordinaire, on ne peut s'empêcher d'admirer la générosité de son caractère en même temps que l'élévation de son esprit<sup>49</sup>. »

Cette présentation ne pouvait que séduire une opposition orléaniste en un temps où la presse ne jouissait pas d'une totale liberté, malgré les ouvertures que le régime de Napoléon III avait commencées à faire. La critique à l'égard de la presse officielle ou officieuse pouvait être perçue comme une critique à l'égard de la pratique du régime du Second Empire.

---

<sup>48</sup> William de la Rive, *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*, p. 318

<sup>49</sup> *Oeuvres parlementaires du Comte de Cavour*, op. cit., p. 18



Les deux ouvrages que nous étudions permettent également aux orléanistes de trouver matière à légitimer leur refus des ouvertures faites par le régime. En effet, elles peuvent être lues comme des tentatives opportunistes visant à trouver des soutiens compensant la perte de l'appui que les catholiques donnaient jusque là à Napoléon III. Elles ne correspondent donc pas à un libéralisme sincère. Le traité commercial avec l'Angleterre par exemple n'entraîna pas l'enthousiasme des libéraux car il ne fut pas le fruit d'une négociation, d'un débat aux seins des instances parlementaires et d'un accord avec le monde industriel, mais une décision imposée par la volonté de l'Empereur. En braquant contre ce traité abaissant les tarifs douaniers une partie du monde industriel commercial français, Napoléon III avait desservi la cause libérale<sup>50</sup>. Ainsi l'ouverture libérale de Napoléon III ne rencontra pas le public escompté. A ce faux libéralisme de l'empereur, le livre de William de La Rive oppose l'image d'un Cavour sincèrement libéral, n'inscrivant pas seulement le libéralisme dans les textes (comme ce fut le cas pour le traité douanier de 1860) mais l'enracinant dans sa pratique quotidienne du pouvoir.

« Ce qui marquera la carrière politique de Cavour, ce ne sont pas tant les coups d'éclats qui l'illumineront, qu'une empreinte laissée sur les mœurs et les sentiments nationaux. [...]. Il s'efforcera par la presse, par la discussion, par le gouvernement, et toujours par la liberté politique d'assouplir aux habitudes sévères de cette liberté une population dont les ardeurs semblent aussi incompatibles avec la modération sans faiblesse qu'avec la fermeté sans violence<sup>51</sup>. »

Ici encore, le parallèle avec la situation française pouvait être fait par les lecteurs. La liberté était possible en France, mais ne devait pas l'être par opportunisme. Elle est présentée comme un comportement de chaque instant, qui réussit à convaincre de ses bienfaits par la pédagogie des dirigeants. Or la façon dont Napoléon III est arrivée au pouvoir et les années allant jusqu'en 1860 n'ayant pas donné l'exemple, adhérer aux ouvertures libérales du régime serait un piège, car ces ouvertures discréditent la cause libérale en tant que telle.

Les livres de William de la Rive et d'Isaaco Artom commencent tous deux par un portrait privé de Cavour. Or tout dans son comportement rend compte de son goût inné pour la liberté. Le portrait intime que ces deux auteurs dressent de Cavour est celui d'un homme aimant la vie, enjoué, bon enfant, aux goûts simples et à la parole facile, ne dissimulant jamais sa pensée<sup>52</sup>. Ces traits de caractères ne l'empêchaient pas d'avoir un but précis et des

---

<sup>50</sup> Cf. Serge Berstein, *La démocratie libérale*, op. cit., pp. 242-244

<sup>51</sup> William de la Rive, *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*, pp. 246-247

<sup>52</sup> Pour le portrait de Cavour, cf. id. pp. 7-35 et 152-176

principes fermes<sup>53</sup>. Au contraire, ils permettaient à Cavour de mieux faire accepter ses idées à ses proches et de désarmer les oppositions par la facilité avec laquelle on pouvait l'approcher. Ainsi, le libéralisme chez Cavour n'était pas que calcul politique. Il est présenté comme un des traits de son caractère qui s'est manifesté dès son plus jeune âge. Ces portraits peuvent être lus en France dans le contexte de l'époque comme des portraits opposés en tous points à ce qu'on sait de l'Empereur, homme taciturne, parlant peu, écrivant encore moins et pratiquant une diplomatie secrète et parallèle. Le libéralisme n'était pas chez lui un trait de caractère, comme chez Cavour. Il ne pourra donc pas par son exemple en prêcher la vertu. Les portraits de Cavour que livrent les deux ouvrages que nous analysons peuvent donc donner aux libéraux français matière à réfuter des ouvertures qui ne correspondant pas à la nature intime de l'Empire décrédibiliserait la cause libérale.

Cette lecture de l'ouvrage de William de la Rive que les libéraux pouvaient faire est renforcée par la récupération faite par l'auteur du mythe napoléonien.

Le portrait de Cavour est en effet celui d'un Napoléon. Le parallèle est fait à plusieurs reprises dans l'ouvrage de William de la Rive. La lecture de cette présentation d'un Cavour étant un Napoléon des temps modernes permet de rester fidèle à ce mythe si prégnant dans la société française du temps tout en niant au régime de Napoléon III le droit de s'en réclamer. Le premier chapitre qui présente les traits principaux du caractère de Cavour se termine par cette considération :

« Quand la pratique des affaires, des hommes, de soi-même, quand la vie en un mot ne lasse pas l'intelligence ni ne fatigue la volonté, elle les fortifie l'une et l'autre et l'une par l'autre et les développe d'une façon extraordinaire au détriment du reste de l'homme. C'est ainsi que le grand homme, envahi par son génie, va se dépouillant des passions qui jettent l'incertitude dans le cœur humain ou le trouble dans la conscience, s'isole moins peut-être parce qu'il s'élève que parce qu'il se sépare, et devient peu à peu l'être inexorable défini par Mme de Staël quand elle a dit de Napoléon " ce qui m'effraye en lui, c'est que je ne sens aucun sentiment humain par lequel on puisse l'atteindre"<sup>54</sup>.»

Et la comparaison avec Napoléon court tout au long de l'ouvrage, de manière implicite ou explicite. Lorsque l'auteur évoque l'activité cavourienne dans sa propriété de Leri, le

---

<sup>53</sup> *"L'acier de la volonté disparaissait sous la grâce du sourire, sous le laisser-aller de l'attitude, sous l'abandon du geste, sous la désinvolture du discours"* in id., p. 27

<sup>54</sup> Id., p. 33

portrait fait penser à celui dressé par la littérature napoléonienne présentant l'empereur au milieu d'un champ de bataille.

« Là, au milieu de ces rizières, il déploya une persévérance, une énergie, une hardiesse, une sagacité, un esprit tout à la fois d'administration et d'invention qui eussent suffi à transformer la face d'un royaume comme ils réussirent à transformer le domaine confié à ses mains. Il faut l'avoir vu à l'oeuvre, levé dès l'aube, examinant ses étables, présent au départ des ouvriers, surveillant leurs travaux en pleine canicule par un soleil brûlant, ne se contentant point de donner quelque direction générale, mais pourvoyant aux moindres détails, l'œil ouvert à toutes les découvertes de la chimie, à toutes les inventions de la mécanique, multipliant les expériences, en discernant les résultats avec un bon sens presque infaillible, abandonnant les unes, répétant les autres sur une échelle immense et avec une témérité dont s'épouvantaient les bons voisins qui venaient en frissonnant lui demander quelques conseils<sup>55</sup>. »

Audace, courage, ne s'épargnant guère, sachant saisir les opportunités, déployant une activité débordante : tous les traits de la légende napoléonienne sont présents ici.

Les qualités de travailleur infatigable prêtées à Napoléon sont également attribuées à Cavour. William de la Rive nous donne l'emploi du temps d'une de ses journées.

« Il se levait de grand matin, à quatre heures, à cinq heures au plus tard. Ce premier quart de la journée, il le consacrait à sa correspondance officielle ou particulière, à la gestion de ses biens, à l'étude des questions qui le préoccupaient, volontiers aussi à la réception des solliciteurs, aux audiences. [...] Au reste, il avait le travail facile, une aptitude singulière à passer sans transition d'un sujet à un autre, à appliquer, sans préparation, son intelligence à l'affaire de l'heure, du quart d'heure, de l'instant, à poursuivre l'oeuvre commencée, à retrouver la réflexion suspendue, du coup et au point précis de l'arrêt. [...] Lorsque avant de se rendre aux bureaux de son ou de ses ministères, Cavour déjeunait selon sa coutume, vers neuf ou dix heures, légèrement, de deux œufs et d'une tasse de thé, il avait directement, sans intermédiaire indolent ou inintelligent, expédié les affaires. [...] Affranchi des soucis administratifs, ayant accompli sa tâche au moment où la plupart des gens commencent la leur, il pouvait, sans scrupule, et en toute liberté, donner aux conférences avec les ministres étrangers, aux conseils de cabinet, aux discussions du parlement, à ses propres pensées, à la méditation de ses discours, à l'enfantement de ses hardis desseins, ou encore à des entretiens avec ses collègues, à des conversations fréquentes, familières, avec ses amis, avec ses adversaires, avec le premier venu, en un mot à la grande et à la petite politique, les loisirs que lui faisait son labeur matinal. [...] Après avoir déjeuné, il s'acheminait vers le ministère, à pied, d'un pas alerte[...]. Au ministère, il lisait des dépêches, parcourait les journaux, faisait le tour des bureaux, poussait les employés, recevait officiellement ; de là, il se rendait chez le roi, au conseil, au Sénat ou à la Chambre des députés. [...] A six heures, il dînait avec son frère. Ensuite il se retirait dans son cabinet, y cherchait, au milieu de l'amas de journaux, de brochures, de livres, de manuscrits, de dépêches télégraphiques, d'enveloppes déchirées, de lettres vieilles

---

<sup>55</sup> Id., p.78

et récentes qui l'encombraient, un fauteuil vacant, et tout en fumant une cigarette, il sommeillait pendant quelques instants. Après quoi, il se remettait au travail, n'allant dans le monde que lorsque sa présence y était impérieusement commandée, volontiers cependant passant une heure ou deux au théâtre ; enfin, sauf dans les cas extraordinaires qui, vers la fin, étaient quotidiens, il se couchait de bonne heure, avant minuit<sup>56</sup>. »

Là encore, son activité extraordinaire fait penser à celle de Napoléon telle que fixée par la légende, des quatre heures de sommeil quotidien à l'absence de moment d'inaction en passant par la souplesse d'esprit permettant de passer avec rapidité d'un dossier à un autre, le tout réalisé sans prendre cure de son corps et ne déjeunant que très frugalement, dans un rythme frénétique mené tambours battants.

Enfin la comparaison avec Napoléon est explicitement faite lorsque William de la Rive se souvient que Cavour admirait Chateaubriand dont il pouvait réciter des passages entiers de mémoire. Il compare ce goût pour l'auteur de René à celui de Napoléon pour Ossian<sup>57</sup>.

Dans ses loisirs comme dans son activité en passant par son caractère, le parallèle avec Napoléon I<sup>er</sup> revient de façon récurrente. Mais, et la différence est de taille, il ne s'agit pas pour Cavour de conquérir des empires. Les temps ont changé. Les qualités qui sont celles des bâtisseurs d'empire ne sont plus dans la conquête de territoires mais dans la conquête de la liberté. Cavour est ainsi présenté par l'auteur comme un conquérant libéral.

« On s'étonnera peut-être que, le regardant comme un conquérant, j'ai osé le dire libéral. Je rappellerai donc que le pays qu'il conquiert, il le considérait comme étant son pays, et que si, pour accomplir cette conquête, il se servit de l'épée, il se servit encore plus de la liberté. La liberté, dira-t-on, n'était donc pour lui qu'un instrument. Peu nous importe, ce me semble. Ce qui nous importe, c'est qu'en maniant cet instrument, il ne l'ait ni usé, ni souillé ; c'est que l'ouvrage fait, il ne l'ait pas brisé. Libéral de nature, il a vécu à une époque où sa raison a pu se trouver d'accord avec ses instincts et où la liberté qu'il aimait lui a paru le meilleur auxiliaire de ses desseins.<sup>58</sup> »

Ainsi, la récupération du mythe napoléonien répond à un but précis. Cavour est le Napoléon des temps modernes, celui qui sait mettre ses qualités hors du commun pour réaliser ce libéralisme inscrit dans les nécessités du temps et dont le Napoléon de Sainte Hélène avait indiqué qu'il était son but ultime. Ici encore les lecteurs libéraux de William de la Rive pouvaient trouver dans ce Cavour un modèle. Il pouvait leur permettre de rester fidèle au

---

<sup>56</sup> in id., pp. 321-325

<sup>57</sup> Id., p. 170

<sup>58</sup> Id., pp. 33-34

mythe napoléonien tout en déniait à Napoléon III le droit d'en revendiquer l'héritage. La pratique peu libérale des débuts de son régime était à l'opposée de la politique cavourienne. La volonté de Napoléon III de s'inscrire dans la filiation de son oncle pouvait être réfutée, en lui opposant l'image cavourienne.

Enfin Cavour est présenté dans l'ouvrage de William de la Rive comme le meilleur rempart contre la révolution et l'anarchie. La liberté de la presse qu'il accorde évite aux mécontentements de devoir s'exprimer dans la conspiration. De plus, la richesse que sa politique économique a apportée au régime lui a attaché des pans entiers de la société qui sans cela lui auraient été hostile. Isaaco Artom confie un propos de Cavour à ce sujet. Cavour lui aurait expliqué qu'aux débuts de son arrivée au pouvoir, la ville de Gênes lui était hostile. Or cette situation se transforma en dix ans :

« Lorsque, pendant l'expédition de Garibaldi en Sicile, les mazziniens firent des efforts inutiles pour amener les Génois contre le gouvernement, il me disait: "n'avais-je pas raison en vous disant que les Génois sont maintenant trop riches pour ne pas être conservateurs"<sup>59</sup>. »

Enfin, il eut l'habileté tactique d'instrumentaliser les partisans de la révolution, pour orienter leur activisme vers les buts qu'il cherchait à atteindre. William de la Rive oppose deux conceptions de la Révolution : l'héritage libéral et l'héritage dont se réclament de faux libéraux, qui se servent du souvenir de la Révolution pour légitimer tous les désordres.

« Nul ne fut plus que lui [...] l'adversaire de ce faux libéralisme qui fait à la Révolution française l'injurieux honneur de s'en dire l'héritier, parce qu'il s'efforce d'en continuer les haines et d'en perpétuer l'intolérance ; secte vulgaire qui, au nom d'une prétendue liberté dont elle s'arrogue le culte exclusif, raille, insulte, et dès qu'elle le peut, proscrie et frappe. [...] La liberté n'a guère d'ennemis plus dangereux que cet ennemi déguisé et qui la compromet en même temps qu'il l'étouffe. On ne peut nier que Cavour n'ait été entraîné à chercher le concours de ces attardés qu'on a spirituellement désigné sous le nom de libéraux classiques. Mais s'il a subi leur appui, il n'a pas subi leur influence<sup>60</sup>. »

Ces affirmations ne pouvaient que rencontrer un écho certain dans le monde orléaniste. Cavour par son goût pour le libéralisme est situé dans la filiation de la Révolution dont eux-mêmes se veulent les continuateurs. De plus elles nient à la gauche le droit de s'en réclamer l'héritière. Or en France aussi, la mémoire révolutionnaire est une ligne de fracture entre les

---

<sup>59</sup> *Oeuvres parlementaires du Comte de Cavour*, op. cit., p. 6

<sup>60</sup> William de la Rive, *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*, pp. 20-21

libéraux et les gauches. La figure de Cavour permet aux libéraux de montrer la justesse de leurs vues par l'exemple de la réussite d'une politique modérée, alors que les désordres de 1848 n'avaient amené en France qu'un réflexe de peur ayant abouti à la solution impériale.

Ainsi l'ouvrage de William de la Rive, comme celui d'Isaaco Artom, renforce l'image d'un Cavour libéral dont les orléanistes avaient déjà souligné l'importance lors de son décès. Rempart contre la Révolution, inscrit dans la filiation de Napoléon et défenseur acharné de la liberté de l'Etat, des individus et de l'Eglise, tels sont les traits essentiels présentés du personnage. La brochure de Joseph Haussonville que nous avons étudiée précédemment et qui fut publiée à la même époque dans le contexte précis de l'affaire d'Aspromonte reprend nombre de ces points : il s'agit donc bien d'une représentation commune à la sphère proche de l'orléanisme qui se plait à la diffuser pour légitimer ses options politiques.

On ne retrouve pas de texte sur Cavour du à des auteurs proches de la mouvance orléaniste à l'occasion de la signature de la convention de septembre ou après l'affaire de Mentana : Cavour était utilisé pour légitimer les options politiques libérales en matière de politique intérieure. Ne pouvant réussir à faire rentrer dans ce type de démonstration la convention de Septembre et l'affaire de Mentana, les auteurs orléanistes, critiques pourtant à l'égard du régime impérial, s'abstiennent d'évoquer ces épisodes par le biais de brochures.

Les catholiques et les républicains sont tout aussi critique de la politique impériale, mais ils se servent différemment des « pères fondateurs » de la patrie italienne. Les républicains, partisans comme les orléanistes, de l'unité italienne se servent de la question romaine pour critiquer l'Empereur auquel ils reprochent d'entraver l'unification finale de la Péninsule. Au contraire, les catholiques hostiles à l'unité et à la remise en cause des Etats du Pape font de la question romaine un enjeu central leur permettant de critiquer en bloc tous les grands hommes dans lesquels l'Italie se reconnaît et d'affirmer leur prise de distance avec un régime impérial qui a contribué dans un premier temps à faire perdre au Pape certains de ses Etats. C'est à ces deux secteurs de l'opinion qu'il convient à présent de s'intéresser, en commençant par l'analyse des vues des républicains.

## **2- Question romaine et discours républicains sur Garibaldi et Victor-Emmanuel II : prise de distance à l'égard de la monarchie italienne et critique du régime impérial français**

Comme nous l'avons vu, la période 1859-1861 a été marquée pour les Républicains par un double paradoxe. Alors que ces derniers sont favorables aux causes d'émancipations nationales qu'ils interprètent comme l'application du principe révolutionnaire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ils ont été obligé de constater que dans le cas de la Péninsule les forces en action ayant permis la réalisation du nouvel Etat ne sont pas celle vers lesquelles vont leurs faveurs. En effet, en France même la question nationale n'est plus leur monopole depuis l'arrivée au pouvoir de Napoléon III dont la politique italienne a permis le déclenchement du processus unitaire. De plus en Italie ce processus a abouti à la création d'un Etat dirigé par une monarchie.

Cet état de fait les a conduit à mettre en place toute une rhétorique leur permettant de maintenir leurs positions à l'intérieur du champ politique français tout en se dissociant de la politique italienne de l'Empereur. Ceci les a amené d'une part à affirmer que l'engagement des troupes françaises dans la péninsule n'était pas le fait du régime impérial en tant que tel mais de la nation française héritière de 1789. Cette idée se trouve confirmée à partir du traité de Villafranca qui permet d'accuser Napoléon III de trahir le génie de la nation en abandonnant en cours de combat une nation alliée luttant pour sa liberté. D'autre part, parmi tous les protagonistes de la scène italienne, ils ont opéré un choix leur permettant d'affirmer leur soutien à la cause italienne tout en restant fidèle à leur engagement républicain. Ainsi, ils mirent en avant la figure de Manin et de Cavour. Le premier incarne à leurs yeux le républicain dévoué capable de sacrifier ses préférences institutionnelles à la régénération de la nation ; le second est présenté comme le champion de la lutte anticléricale, mais sa figure ne fait pas consensus comme nous l'avons vu en analysant les discours produits à son sujet lors de son décès. Surtout ils focalisèrent leur attention sur le binôme Garibaldi/Victor-Emmanuel II. Le patriote niçois fut présenté comme l'archétype du héros, incarnation vivante du principe démocratique nimbée d'une aura sacrée, luttant avec bravoure et désintéret pour la liberté de sa patrie et dont l'action est perçue comme le premier acte devant faire aboutir à terme les sociétés européennes à la république universelle. Le souverain fut présenté quant à lui comme un roi démocratique car accepté par les populations qui se le sont choisi comme incarnation du renouveau de la nation à la suite des plébiscites qui furent organisés au suffrage universel masculin. Comme nous l'avons vu précédemment, cette présentation de Victor-Emmanuel II sous les traits d'un roi démocratique oint par le suffrage

universel permettait aux républicains de taire les dissensions existantes en Italie autour de la question des plébiscites entre les monarchistes et les républicains d'inspiration mazzinienne. Ces derniers militaient pour l'élection d'une constituante. L'organisation des plébiscites fut un moyen utilisé par les modérés transalpins pour ne pas remettre en cause l'organisation politique de la Savoie tout en légitimant les annexions qui l'étendait à l'ensemble de la péninsule. Les républicains français n'entrèrent pas dans ces détails et utilisèrent les plébiscites en fonction des besoins de leur discours. Pour eux, les plébiscites prouvaient que Victor-Emmanuel avait été choisi par le suffrage universel, et qu'il était donc un roi démocratique. Cette rhétorique leur servait à faire passer au second plan la contradiction qu'il y avait pour eux à soutenir un processus unitaire aboutissant à l'affirmation d'une monarchie.

La question romaine, pendante durant toute la décennie 1860, leur permet de lever cette contradiction. En effet, elle fait voler en éclat l'image d'une unité de vues entre toutes les composantes du mouvement national italien. A partir du moment où les troupes de Victor-Emmanuel tirent sur Garibaldi dans les gorges de l'Aspromonte, il n'est plus possible d'affirmer que les deux hommes partagent les mêmes objectifs. Les républicains français peuvent dès lors continuer à se reconnaître en Garibaldi et à le présenter comme le champion de la cause démocratique en Europe tout en n'affichant plus le même enthousiasme pour Victor-Emmanuel II, prouvant par là que cet enthousiasme n'était par le passé que de circonstance.

La question que les auteurs de sensibilité républicaine posent à l'égard de Victor-Emmanuel II est celle de la légitimité de son pouvoir, comme le donne à lire la brochure publiée par le peintre Auguste Galimard, dès avant l'affaire d'Aspromonte<sup>61</sup>. Le roi italien y est présenté comme étant dans une situation contradictoire le fragilisant. En effet, l'origine de son pouvoir est double. Il lui vient à la fois du droit ancien (le principe héréditaire) et du droit nouveau (l'onction du suffrage universel par le biais des plébiscites). Cette double légitimité pourrait le renforcer mais est source de faiblesse : son titre héréditaire n'était légitime que dans le cadre du royaume de Savoie ; son extension à l'ensemble de l'Italie n'a été rendue possible que par l'acceptation de la part des populations de la Péninsule qui se sont unanimement exprimées à l'occasion des plébiscites. Le titre de roi d'Italie de Victor-Emmanuel II lui provient donc du principe nouveau de l'onction populaire. Mais son choix de

---

<sup>61</sup> Auguste Galimard, *Remerciements à sa majesté Victor-Emmanuel roi d'Italie*, Paris, Dentu, 1862, 30p.



ne pas marcher sur Rome est en contradiction avec la reconnaissance de ce nouveau principe. En maintenant sa capitale à Turin et en n'accompagnant pas les vœux populaires de voir Rome devenir la capitale du nouveau royaume, il donne à penser que le rattachement des différentes provinces au Piémont réalisé en 1859-1860 n'a été qu'une annexion, à inscrire dans le cadre de la politique traditionnelle d'expansion territoriale de la maison de Savoie. Dans ce cadre, l'utilisation du suffrage universel à l'occasion des plébiscites n'a été qu'un leurre visant à faire croire que le nouvel Etat reconnaît dans le peuple la source principale du pouvoir alors que dans les faits il est surtout fidèle aux principes anciens et se méfie du peuple, comme le prouve par ailleurs l'extension du *Statuto* à l'ensemble de la péninsule qui ne confère le droit de vote qu'à une infime minorité de la population. Cette situation a retiré au roi toutes les sympathies dont il bénéficiait jusque là en France. Alors que l'action qu'il avait entreprise jusqu'en 1861 avait suscité, à côté de la haine des catholiques, l'enthousiasme d'une grande partie du corps politique hexagonal, en particulier dans sa frange la plus avancée, elle est présentée dans la brochure que nous étudions comme ne suscitant plus que de l'indifférence, car trahissant les espoirs démocratiques qu'elle avait éveillés.

Cette indifférence est source de danger pour le monarque car sa situation est précaire : ne s'appuyant que sur une frange infime de la population de son pays, il lui faut à tout prix obtenir l'appui des puissances extérieures s'il veut se maintenir. Pour remédier à cette fragilité, il se doit d'aller à Rome pour bousculer l'ordre de Vienne en remettant en cause le pouvoir du Pape. Ce faisant, il obtiendra une nouvelle adhésion au sein des populations italiennes qui verront le roi reprendre à son compte leurs revendications et retrouvera l'enthousiasme qu'il suscitait en France dans la partie la plus avancée du corps politique hexagonal.

Ainsi, pour paraphraser une formule du temps de la Monarchie de Juillet, on peut dire que la reconnaissance de Victor-Emmanuel par les républicains français comme chef de l'Etat italien n'avait pas été obtenue *parce qu'il* était un roi mais *bien qu'il* fut roi. Il se doit d'assumer les conséquences de sa reconnaissance originelle par le suffrage universel s'étant exprimé au cours des plébiscites : incarnant la volonté populaire, il doit accepter d'entreprendre une politique révolutionnaire, c'est-à-dire d'aller à Rome pour achever l'unité et montrer qu'il est plus soucieux des souhaits de ses sujets que des désirs de la diplomatie internationale. Après avoir énoncé cette idée, Auguste Galimard termine son texte par ces considérations, dans lesquelles il donne bien à lire ce qu'il attend du roi italien pour continuer à lui apporter son soutien :

« Sire, il ne s'agit pas ici d'ambition royale à satisfaire, c'est la volonté du peuple qu'il vous faut accomplir. [...]

Sire, ne vous le dissimulez pas, votre tâche est encore révolutionnaire ; car, bien que votre avènement au trône d'Italie ait eu l'avantage d'épargner une grave convulsion à vos peuples, en faisant succéder immédiatement un pouvoir régulier à des gouvernements déjà établis, votre élection a, par cela même, privé la nation italienne des grands enseignements qui ressortent des puissantes commotions sociales. Sire, profitez donc du bien que comporte la situation, mais réparez le mal, en dirigeant vous-même l'esprit révolutionnaire, afin qu'il ne s'égare pas : organisez la révolution, [...]. Il ne faut pas oublier que si les révoltes sont souvent funestes aux nations, les révolutions leurs sont salutaires. Sire, les révolutions ne sont-elles pas des crises terribles, que Dieu permet pour éprouver ses peuples, et mettre en évidence le vrai génie des nations ? N'est-ce pas à la glorieuse Révolution de 89 que la France doit sa richesse, sa force, sa puissance, et surtout ce caractère de majestueuse unité qui la rendra toujours invincible, quand elle voudra borner son action à la défense de ses libertés nationales.

O Sire ! Quelle que puisse être votre opinion sur cette grande époque, permettez à un Français d'y voir la source de l'indépendance de tous les peuples, comme aussi l'avènement de cette justice véritable qui ne peut émaner que de Dieu<sup>62</sup>. »

Le Victor-Emmanuel que soutenaient les républicains français était donc un homme acceptant les conséquences de l'onction populaire et prêt à bousculer radicalement les équilibres européens pour répondre aux aspirations populaires. En acceptant d'aller à Rome, il se serait fait partisan de la cause révolutionnaire et aurait permis de remettre en cause le pouvoir de Napoléon III. Il ne s'agit donc pas de la part des républicains français d'une reconnaissance du roi en tant que tel mais en tant que figure sur laquelle fut projetée un temps leurs désirs politiques. La brochure d'Auguste Galimard prouve une désillusion certaine en France de la part des républicains à l'égard du roi italien. Son refus d'aller à Rome est perçu comme une faute tant à l'égard des Italiens qu'à l'égard des Français, puisque cette inaction prouve une reconnaissance donnée à la puissance impériale jusque dans les questions internationales.

Cette critique de la mainmise impériale sur la politique internationale et la méfiance à l'égard de Victor-Emmanuel II s'exprime avec plus de vigueur encore après l'affaire de l'Aspromonte. Félix Pyat publie alors une brochure à la gloire de Garibaldi et très violente à l'encontre de Napoléon III et de Victor-Emmanuel II<sup>63</sup>. Il y dévoile la lecture républicaine de cet évènement et les représentations qui circulent alors sur Garibaldi, dans la continuité de

---

<sup>62</sup> Id., pp. 27-29

<sup>63</sup> Félix Pyat, Lettre de réponse à Garibaldi, sld (mais 1862), 24p.

celles élaborées durant la période 1859-1861. En effet, reprenant un *topos* que nous avons déjà mis en évidence, Garibaldi est comparé de manière récurrente dans cet écrit au Christ. Dans les textes que nous avons précédemment étudiés sur Garibaldi, le vocabulaire religieux utilisé à son endroit servait à sacraliser l'option démocratique qu'il incarnait et qui était pensée comme répondant aux desseins divins. Cela portait bien sûr en creux une critique du régime impérial, la politique autoritaire de Napoléon III allant à l'encontre de la démocratisation souhaitée par les auteurs pro-garibaldiens. Mais cette critique était implicite. Elle devient très explicite dans la brochure de Félix Pyat. Le texte insiste longuement sur la blessure infligée au pied gauche de Garibaldi par les troupes italiennes. L'évocation de cette blessure permet à l'auteur de dresser le parallèle que nous venons d'évoquer entre le héros des Deux Mondes et le Christ. Mais contrairement aux brochures publiées dans la phase 1859-1861, Garibaldi n'est pas ici comparé au Christ annonciateur de la bonne nouvelle (ici la bonne nouvelle étant la démocratisation de la société) mais au Christ subissant le martyr et permettant par son sacrifice l'avènement des temps nouveaux.

« Ton sacrifice [...] semble [au peuple] une transfiguration. Tout ce qui te restait de terrestre est parti avec ton sang. Tes blessures se divinisent. Aspromonte prend des cimes de Calvaire ; ton martyr un air de passion. Ta gloire devient culte. Le peuple t'aimait, il t'adore. Il te glorifiait, il te déifie. Tu étais grand, tu es saint. Et tes Judas ont beau avoir des cordons au lieu de corde, l'humanité se retrouve en toi et crie "Ecce Homo !" Voilà comme tu es tombé : ta chute est une ascension ! Est immortel qui meurt pour l'unité<sup>64</sup>. »

L'ensemble du texte entend ensuite montrer que si Garibaldi par son entreprise malheureuse a répondu aux desseins de la divinité, ceux qui l'ont entravée y sont hostiles. Le but du texte est de servir de révélateur et de renverser le discours des pouvoirs en place présentant l'équipée de Garibaldi comme une folie.

Les cibles du texte de Félix Pyat sont Napoléon III en priorité et secondairement Victor-Emmanuel II. Filant la comparaison entre Garibaldi et le Christ, Félix Pyat dresse un parallèle entre Napoléon III et Tibère<sup>65</sup>. En effet, Napoléon III est accusé d'aspirer à l'hégémonie sur le continent, comme jadis les empereurs romains exerçaient leur domination sur tout le pourtour méditerranéen. Il est présenté comme ayant favorisé l'unité italienne non par amour pour cette nation mais pour asseoir son hégémonie sur la péninsule en se substituant à l'Autriche et faire de Victor-Emmanuel II son client, un roitelet à sa solde

---

<sup>64</sup> Id., p.6

<sup>65</sup> Id., p.18

comme l'était à l'époque de l'Empire romain les souverains formellement alliés à Rome mais de fait soumis à l'Empire. Et ainsi, si ce sont les troupes de Victor-Emmanuel II qui firent tirer sur Garibaldi, elles ne manifestèrent en rien la souveraineté du roi italien sur la péninsule : cet épisode ne doit être lu que comme le signe de la soumission du roi italien aux volontés hégémoniques de Napoléon III, qui exerce bien un pouvoir à prétention impériale sur le continent. C'est pourquoi le texte compare l'empereur français à Tibère : comme le Christ fut crucifié sous Tibère, ainsi Garibaldi subit son martyr sous Napoléon III. Pour discréditer Napoléon III, Tibère est ainsi évoqué dans le texte :

« Ce porte-couronne que le monde compensa par le porte-croix, son plus grand fou contre son plus grand sage, l'un contradiction et condamnation de l'autre, l'un régna pour diviser, l'autre mourant pour réunir, l'un saignant au Golgotha, l'autre se baignant à Caprée<sup>66</sup> ! »

La leçon à tirer de ce parallèle est très claire : Napoléon III peut faire tirer sur Garibaldi, mais *in fine* ce dernier, tel le Christ, sortira victorieux car la cause qu'il incarne est d'une essence supérieure. Le texte insiste de manière répétée pour présenter Garibaldi comme le porte-drapeau de la cause républicaine. Par son sacrifice, il porte témoignage de la pureté de son engagement. Par lui, il permet à la cause républicaine d'être connue par tous pour sa valeur morale, ce qui lui fait faire un bond en avant dans les consciences populaires. Elle peut être défaite sur le moment, mais elle renaîtra victorieuse pour l'éternité, tel le Christ ressuscité qui a vaincu la mort. Dans le contexte de la mainmise impériale sur la vie politique française au moment où le texte est écrit, cette présentation de Garibaldi est à lire comme un message adressé au camp républicain : la victoire est certaine à terme, la défaite de Garibaldi sur le moment, par son écho même, favorisant la cause républicaine en servant de révélateur de la nature nocive des pouvoirs en place.

L'affaire d'Aspromonte a une autre vertu pour les républicains français : elle permet de lever le malentendu autour de la figure de Victor-Emmanuel II. Le processus de l'unification italienne des années 1859-1861 laissait à penser qu'ils se reconnaissaient dans la figure du roi italien et pouvait laisser croire qu'ils pouvaient s'accommoder de la monarchie piémontaise à partir du moment où le roi était pensé comme ayant été désigné par le suffrage universel qui s'était exprimé à l'occasion des plébiscites. Les textes que nous avons étudiés de l'époque montraient que les républicains le présentaient pour ce seul motif sous les traits d'un roi démocratique. Comme pour le texte d'Auguste Galimard, la brochure de Félix Pyat le

---

<sup>66</sup> Id., p.18

présente comme un homme uniquement soucieux d'asseoir son hégémonie et n'instrumentalisant le vote populaire qu'afin d'épancher sa soif de pouvoir. L'affaire d'Aspromonte révèle la vraie nature du roi. Elle montre qu'il y a incompatibilité entre la cause du peuple, honnête, sincère et qui se reconnaît depuis toujours en Garibaldi, et le système monarchiste. Félix Pyat imagine à la fin de son texte une plaidoirie de Garibaldi à l'encontre du roi dans laquelle il s'efforce de montrer la perfidie de ce dernier et l'erreur qui a pu être faite par les républicains qui ont accepté de lui conférer le pouvoir sur la péninsule unifiée. En effet, Victor-Emmanuel n'est roi d'Italie que parce que Garibaldi a entrepris l'expédition des Mille dans le royaume des Deux-Siciles et qu'il a accepté après la rencontre de Teano de lui remettre l'ensemble des terres qu'il avait libérées du joug des Bourbons. Mais cette acceptation de la suprématie de Victor-Emmanuel n'était pas pensée par le Garibaldi que Félix Pyat fait parler comme un renoncement à ses idéaux politiques :

« Sire ! Je vous ai fait roi d'un peuple, et vous vous êtes fait vassal d'un homme. Je vous ai fait roi d'Italie et vous vous êtes fait sujet de la France. Je vous ai donné un royaume et vous m'avez rendu une prison. Nous sommes quittes. Je ne vous dois plus que la vérité. Ecoutez donc pour votre salut. *Républicain, à quelle condition vous ai-je fait roi ? Vainqueur d'un roi, à quelle condition vous ai-je remis son trône ? [...]* J'ai voulu vous laisser l'avantage et l'honneur d'achever l'œuvre, aux conditions lucratives et glorieuses de sauver l'Italie, d'expulser l'étranger, d'affranchir la patrie et de constituer la nation. [...] L'Italie ne peut être une nation humaine, une patrie vivante qu'à Rome. Sans Rome c'est un cadavre. C'est pourquoi j'ai relevé votre drapeau, mis la patrie avant le peuple et crié au nom du roi : 'Rome ou la mort !' J'ai cru qu'un roi pouvait être patriote au moins pour l'amour d'une couronne. J'ai cru qu'il pourrait pardonner le trône à qui le lui cédait sans autre clause que de s'y tenir en roi. C'est là ma faute et j'en demande pardon [...] aux hommes et à Dieu. C'est crime de vous avoir donné Naples, puisque c'est crime de vouloir vous donner Rome. C'est crime de vous avoir donné les membres, puisque c'est crime de vous offrir le cœur<sup>67</sup>. »

Ce passage montre bien que la reconnaissance de la part des républicains français de la souveraineté de Victor-Emmanuel II sur l'Italie n'était pas un renoncement à leurs idéaux politiques. Ils pensaient que l'affirmation de la nation italienne confirmait leurs vues politiques par la remise en cause de l'ordre de Vienne qui était perçue comme permettant une démocratisation des sociétés. Dans ce cadre, il pouvait y avoir une alliance tactique avec la monarchie des Savoie puisque le peuple italien s'était reconnu en elle. Mais accepter Victor-Emmanuel II comme souverain légitime de l'Italie unifiée ne signifie pas pour autant renoncer à leurs options républicaines. Parmi ces dernières, mettre fin au pouvoir temporel du Pape est pour eux un objectif prioritaire, dans le cadre du combat anticlérical qu'ils mènent plus

---

<sup>67</sup> Id., pp.21-22 (c'est moi qui souligne)

généralement comme moyen permettant de lutter contre les institutions qu'ils considèrent comme oppressives. De plus, le pouvoir temporel étant garanti par les armées de Napoléon III, appuyer les revendications visant à faire de Rome la capitale de l'Italie est un moyen de poursuivre hors des frontières la lutte contre le régime impérial. Victor-Emmanuel II se devait donc dans leur conception d'aider à faire de la ville éternelle la capitale de son Etat. En s'y refusant et en faisant tirer sur l'incarnation vivante de la cause populaire qu'est Garibaldi, il montre l'antinomie existant entre la cause des peuples et celles des rois. Ce faisant, en décrédibilisant la monarchie, il fait avancer la cause républicaine. Le Garibaldi que fait parler Félix Pyat finit sa plaidoirie par ces considérations :

« Vous n'êtes plus roi d'Italie, plus même roi de Sardaigne, vous êtes un gendarme de l'empereur. Souvenez-vous ! Je suis vaincu, mais vous êtes honni ! Je suis prisonnier, mais vous êtes esclave ! Je suis blessé, mais vous êtes mort ! Sire ! Merci pour la République<sup>68</sup>. »

Ainsi l'affaire d'Aspromonte permet de lever toutes les ambiguïtés des républicains Français à l'égard de Victor-Emmanuel II. Le roi italien ne fait définitivement plus parti de leur panthéon politique, si jamais il y avait réellement été admis. Au contraire, elle achève de faire de Garibaldi la figure même du héros désintéressé se sacrifiant jusqu'au martyr, tel un Christ de la cause républicaine. Garibaldi est pensé comme la figure tutélaire du mouvement républicain partout en Europe. Félix Pyat revendique une communauté de lutte avec lui, pour légitimer par son intermédiaire le combat pour la République, et par conséquent contre l'Empire, en France même.

Il développe à nouveau cette idée en 1864 suite au voyage entrepris par Garibaldi à Londres à partir du 3 avril. Cette visite du Grand Homme dans la capitale anglaise avait pour but de populariser auprès des sujets de la couronne britannique la revendication de faire de Rome la capitale de l'Italie unifiée en jouant sur la fibre protestante et anti-papale de la population. Garibaldi suscita un enthousiasme populaire très important, puisque selon les estimations de l'époque une foule de 500 000 personnes vint l'accueillir à son arrivée. Ce séjour anglais qui dura un peu moins d'un mois fut une manifestation de la force du culte garibaldien en dehors des frontières de la Péninsule. Les événements mondains et politiques se succédèrent. Mais Garibaldi dut mettre précipitamment fin à son voyage en annulant les visites qui étaient prévues à Manchester, Newcastle et Glasgow du fait de soucis de santé qui

---

<sup>68</sup> Id., p. 24

semblent n'avoir été qu'un prétexte à son retour précipité à Caprera le 28 avril. Deux hypothèses sont envisageables pour tenter d'expliquer les causes profondes de l'annulation de la poursuite de son voyage. La première consiste à y voir la responsabilité du gouvernement britannique qui aurait fait pression afin que Garibaldi quitte le pays pour éviter tout débordement populaire lors de ses visites. La seconde y décèle l'influence du gouvernement italien qui entendait voir mettre fin à ce voyage qui remettait en cause ses choix en matière de politique romaine, ce qui portait atteinte à son crédit sur la scène internationale<sup>69</sup>. Quoiqu'il en soit, ce retour précipité de Garibaldi en Italie fournit à Félix Pyat l'occasion de publier un nouveau texte à l'égard du personnage<sup>70</sup> dans lequel il prolonge les idées qu'il avait développées dans la brochure précédente que nous avons à peine analysée.

Félix Pyat, tout en continuant à admirer la figure du héros des Deux Mondes, lui adresse un reproche essentiel : il lui fait grief de ne pas rechercher en priorité l'appui des républicains français qui incarnent souvent dans l'exil la cause du peuple. En effet, il considère que le voyage à Londres est une erreur. Si la cause romaine que Garibaldi entend promouvoir est légitime, il ne faut pas qu'il aille la défendre en Angleterre, car politiquement cela revient à aller rechercher l'appui d'une monarchie. Sociologiquement par ailleurs cela revient à aller rechercher l'appui de catégories n'appartenant pas au peuple et que Félix Pyat nomme en fonction du contexte anglais et par antinomie « les lords ». Or Félix Pyat explique que le système monarchique en soi ne peut qu'être opposé à des revendications émanant de républicains tels Garibaldi. L'affrontement de l'Aspromonte a déjà montré à cet égard qu'avoir voulu s'allier à une monarchie fut une erreur. De même, les « lords » qui soutiennent un ordre social inégalitaire dont le système monarchique n'est que la traduction institutionnelle ne peuvent appuyer les revendications portées par un Garibaldi incarnant la cause du peuple. Félix Pyat reproche donc à Garibaldi de ne pas savoir réellement choisir ses alliés et de ne pas avoir encore tiré les leçons de ses échecs passés. Il se réjouit donc de la fin précipitée du voyage de Garibaldi car il espère qu'elle lui permettra enfin d'ouvrir les yeux sur qui sont ses réels soutiens. En effet :

« Les lords te chassent ! Tant mieux ! Après tout, ils t'honorent ; tu n'es pas des leurs. Et tu n'en seras que plus à nous, tes seuls et vrais amis. Nous te trouvons bien portant, nous, et nous ne craignons pas la scarlatine. Va, ce n'est pas toi qui es malade, c'est leur règne qui expire<sup>71</sup>. »

---

<sup>69</sup> Sur ce voyage et ses implications, cf. Lucy Riall, *Garibaldi*, op. cit., pp. 398-416

<sup>70</sup> Félix Pyat, *Adieu des républicains français à Garibaldi*, slnd, 8p.

<sup>71</sup> Id., p.7

Et Félix Pyat, résumant d'un paragraphe l'ensemble de ses idées sur la question termine son texte de la manière suivante :

« Un dernier trait de folie, ami ! Tu as crié vive le roi ! Il t'éclope. Tu cries, vivent les lords ! Ils t'expulsent ! Crie, vive le seul lord, le vrai roi, le peuple ! Et crois-nous encore là, tu seras plus sage, plus fort et plus grand que Washington même. Le libérateur américain n'a fait qu'une république, et tu nous aideras à en refaire aux moins deux, ou plutôt une aussi, mais la grande. La prédication s'accomplira. L'Europe sera républicaine <sup>72</sup>! »

Ces deux petits extraits du texte de Félix Pyat signalent donc une légère inflexion quant aux représentations sur Garibaldi au sein du monde républicain : sa grandeur et la justesse des causes qu'il défend sont toujours reconnues, mais il lui est fait grief de ne pas être un fin tacticien politique car ne sachant pas toujours nouer les justes alliances pour faire triompher son combat. Il continue toujours cependant à être utilisé avec les mêmes finalités : Félix Pyat, comme tous les auteurs que nous avons étudiés depuis le début, se sert de lui pour indiquer quels sont les objectifs politiques à défendre en France même. Ici la lecture est double : il faut refuser toute alliance avec les représentants de l'orléanisme, équivalents français des « lords » anglais moqués dans le texte tout en menant de front un combat contre le régime impérial et la Papauté présentée comme l'incarnation du cléricalisme le plus rétrograde. En effet, la lutte contre le pouvoir temporel et contre le pouvoir impérial est pensée comme étant les deux faces d'une même médaille : le rattachement des derniers territoires contrôlés par le Pape à l'Italie est empêché par le même pouvoir qui lutte en France contre la République, à savoir le pouvoir liberticide de Napoléon III. Dans ces conditions, lutter contre le pouvoir temporel équivaut à lutter contre le pouvoir impérial français. Garibaldi se doit de mener cette lutte en s'appuyant sur les républicains français (ceux de l'intérieur comme les exilés) tout en refusant de se penser comme le supplétif d'une quelconque monarchie, pour en revenir au peuple. Avec l'appoint de ces forces, il peut tenter de prendre Rome, quitte à provoquer un conflit international entre la France et l'Italie et à l'intérieur de chacun de ces pays entre partisans de l'ordre conservateur (monarchie italienne et empire français) et partisans de la cause démocratique en général. Par une action sur Rome pensée comme autonome des pouvoirs institués, Garibaldi doit donc servir d'accélérateur de l'histoire, en favorisant la victoire des forces républicaines dans la péninsule comme dans l'hexagone, premier acte du drame devant mener à terme à la proclamation de la république

---

<sup>72</sup> Id., p.8



universelle perçue comme l'objectif final à atteindre. Garibaldi est donc vu comme un héros désintéressé favorisant l'indépendance des nations dont l'existence reconnue ne pourra qu'aboutir à l'unité des peuples d'Europe, dans le cadre d'une paix universelle enfin possible.

Ce caractère héroïque de Garibaldi est renforcé dans le récit élaboré par les républicains français autour de sa personne par l'évocation de son retrait sur l'île de Caprera. L'évocation de cet exil intérieur est récurrente dans les textes dus à des auteurs républicains. Félix Mornand, dans l'ouvrage qu'il consacre à Garibaldi<sup>73</sup> porte à son paroxysme cette approche puisqu'il fait de Caprera le centre de son propos. L'auteur, républicain convaincu, journaliste proche du *Siècle*, publie en 1866 une évocation de Garibaldi dans laquelle il revient sur l'affaire de l'Aspromonte, en montrant la légitimité de l'expédition de Garibaldi, la sincérité de son engagement et l'ingratitude de Victor-Emmanuel II. La question romaine et son impossible résolution par la solution monarchiste sont donc le point de départ du portrait de Garibaldi rédigé par Félix Mornand. Mais pour évoquer le personnage, l'auteur ne le décrit pas sur le champ de bataille et ne rappelle que très rapidement sa blessure. Il insiste par contre sur la vie de Garibaldi à Caprera, qui occupe la moitié de l'ouvrage.

Félix Mornand décrit la vie simple du héros des Deux Mondes sur son île, faite de travail manuel, de vie de famille chaleureuse et de regard fixé sur le sort de l'Italie. Il est présenté comme l'aiguillon du gouvernement italien : par exemple, l'auteur suggère l'idée selon laquelle c'est grâce à son action dans les gorges de l'Aspromonte que les autorités italiennes ont été poussées à se rapprocher du gouvernement français pour signer la convention de Septembre qui amena les troupes françaises encore stationnées dans la péninsule à la quitter. Ainsi, même s'il est comme en exil sur son île, l'influence morale qu'il exerce sur la péninsule est d'importance et permet à la cause nationale italienne de progresser. Ainsi,

« Si Turin a été la capitale temporaire de l'Italie, et si Florence l'est à son tour à titre très provisoire aussi, on peut le croire, Caprera est et sera longtemps, j'espère, la vigie non envieuse, non malveillante, mais attentive, de la marche du pouvoir, comme la métropole de la démocratie, de l'indépendance du pays et des libertés italiennes<sup>74</sup>. »

Garibaldi continue donc à jouir depuis son île d'une influence considérable. En le reléguant là, la monarchie italienne le sert car elle contribue à le faire jouir de l'aura du

---

<sup>73</sup> Félix Mornand, *Garibaldi*, Paris, Achille Faure, 1866, 255p.

<sup>74</sup> Id., p. 154

martyr. L'insistance de l'auteur à décrire Garibaldi à Caprera a pour but de renforcer sa figure héroïque. L'île est décrite comme le lieu de pèlerinage de tout ce que l'Europe compte de partisans sincère de la démocratie. Garibaldi est donc ici aussi présenté comme un point de ralliement pour les républicains français dont la lutte n'est pas pensée dans le seul cadre hexagonal mais dans ses implications européennes.

Ainsi, lorsque les républicains évoquent sa figure, ils le font pour légitimer à travers lui leurs options politiques et pour rappeler qui sont leurs ennemis politiques : le pouvoir impérial, ses alliés au niveau international, dont la monarchie italienne, et le pouvoir clérical dont le Pape est le représentant.

L'affaire de Mentana donne à nouveau l'occasion aux républicains de souligner cet état de fait par la voix du plus célèbre d'entre eux, Victor Hugo. Depuis son exil de Guernesey, ce dernier rédige un long poème intitulé « La voix de Guernesey. Victor Hugo à Garibaldi<sup>75</sup> », publié depuis Bruxelles et circulant en France. Il s'agit d'une charge violente contre la Papauté et le régime impérial que l'auteur présente comme dévoilant leurs réelles natures à l'occasion de la nouvelle tentative de Garibaldi de prendre Rome. Par son ton polémique et la virulence de ses attaques, ce texte peut être considéré comme une suite aux *Châtiments* que le poète avait publié en 1853 contre l'alors tout nouveau pouvoir impérial. Il convient d'analyser de manière précise ce texte qui émane du principal porte-parole de la cause républicaine de l'époque et qui entend présenter un parallèle entre son sort d'exilé victime du pouvoir impérial et celui de Garibaldi subissant les offenses des mêmes pouvoirs ennemis du peuple.

Le texte de Victor Hugo a pour but d'exalter en Garibaldi la figure du héros désintéressé luttant pour l'idéal républicain d'émancipation du peuple. Pour mieux faire ressortir la justesse de la cause que Garibaldi défend et que Victor Hugo revendique comme également sienne, il dessine par opposition la figure des pouvoirs hostiles contre lesquels combat le héros des deux mondes, le Pape et l'Empereur. Pie IX et Napoléon III sont pour Victor Hugo des hommes corrompus, ne pensant qu'à jouir du pouvoir qu'ils détiennent pour leur propres comptes, en étant capable d'user de la violence pour maintenir leurs positions acquises tout en utilisant hypocritement les arguments du droit pour légitimer leur recours à la

---

<sup>75</sup> Victor Hugo, *La voix de Guernesey. Victor Hugo à Garibaldi*, Bruxelles, 1867, 16 p. Sur les relations entre Victor Hugo et Garibaldi, cf. les considérations de Gilles Pécout « Hugo politique dans l'Italie des lendemains du *Risorgimento* », in Jean-Claude Caron, Annie Stora-Lamarre (dir.), *Hugo politique. Actes du colloque de Besançon (11-13 décembre 2002)*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2004, pp. 197-210

force. Le reproche concernant le goût des biens matériels est essentiellement adressé au Pape. A plusieurs reprises Hugo le dépeint croulant sous le poids des diamants qu'il porte, se complaisant à vivre dans de somptueux palais tout en feignant d'être l'incarnation vivante de la pureté évangélique<sup>76</sup>. Critiquant le luxe dans lequel vit le souverain pontife et élargissant cette critique à l'ensemble des pouvoirs monarchiques, Victor Hugo écrit, dans un passage dans lequel le cynisme du propos est censé exprimer les idées qu'il prête à ses adversaires :

« Jouir est bon. La vie est un tir à la cible.  
Le scrupule en haillons grelotte ; je le plains.  
Rien n'a plus de vertu que les coffres-forts pleins.  
Il est de l'intérêt de tous qu'on ait des princes  
Qui fassent refluer leur or dans les provinces ;  
C'est pour cela qu'un roi doit être riche ; avoir  
Une liste civile énorme est son devoir ;  
Le pape, qu'on voudrait confiner dans les astres,  
Est un roi comme un autre. Il a besoin de piastres,  
Que diable ! l'opulence est le droit du saint lieu ;  
Il faut dorer le pape afin de prouver Dieu<sup>77</sup>. »

Ce pouvoir pontifical hypocrite participe de l'asservissement général des populations puisqu'il s'appuie sur le mensonge et sur des pouvoirs forts qu'il contribue à légitimer en échange de leurs protections<sup>78</sup>. Il trahit le message évangélique qu'il est censé porter : le goût du luxe est antinomique avec le message porté par les écritures. De fait, Pie IX serait incapable de reconnaître Jésus s'il venait à le rencontrer<sup>79</sup>. Ce Pape oublieux du message évangélique appelle à son aide le pouvoir impérial pour lutter contre quiconque veut l'attaquer. C'est ici que le texte de Victor Hugo porte une charge contre Napoléon III, coupable d'avoir fait tirer sur des hommes désintéressés incarnant un idéal réel de régénération d'une société corrompue. Le poème s'ouvre en effet sur l'évocation du champ de bataille après les combats et la description des corps démembrés, des ventres ouverts. L'insistance mise à évoquer la violence des atteintes portées aux corps des volontaires garibaldiens a pour but de souligner l'acharnement avec lequel les pouvoirs impérial et

---

<sup>76</sup> « Le pape, à la Sixtine, au Gesù, chez les Carmes, / Mets tous ses diamants » op. cit., p. 6 « Dans les perles, la soie et l'or, parmi tes reîtres / [...] Pape, assis sur ton trône et siégeant sous ton dais, / Coiffé de ta tiare aux trois couronnes » op. cit, p.7

<sup>77</sup> Id., p.10

<sup>78</sup> « Le vrai doit être faux, et la balance est juste. / [...]Mitrailler est le dogme et croire est la consigne » Id. p. 8

<sup>79</sup> Dans les perles, la soie et l'or, parmi tes reîtres / Qu'hier du doigt, aux champs du meurtre, tu guidais, Pape, assis sur ton trône et siégeant sous ton dais, / Coiffé de ta tiare aux trois couronnes, prêtre, / Tu verras quelque jour au Vatican peut-être, / Entrer un homme triste et de haillons vêtu, / Un pauvre, un inconnu. Tu lui diras : - Qu'es-tu, / Passant ? Que me veux-tu ? Sors-tu de quelque geôle ? / Pourquoi voit-on ces brins de laine à ton épaule ? / - Une brebis était tout à l'heure dessus, / Répondra-t-il. Je viens de loin. Je suis Jésus » Id., p. 7

pontifical combattent pour maintenir leurs privilèges. Ceci est présenté comme d'autant plus injuste que les victimes sont présentées comme de jeunes idéalistes se sacrifiant pour la cause de la libération de la patrie. Au cynisme du Pape, qui appelle les souverains catholiques à faire tirer sur eux dans le confort de ses palais et pour défendre ses privilèges s'oppose le désintéressement de ces jeunes gens marchant sur les pas de Garibaldi. Ce dernier est présenté comme un héros d'autant plus dangereux pour les pouvoirs en place qu'il ne veut pas susciter l'enthousiasme des populations en les laissant dans l'ignorance, arme par laquelle se maintiennent les pouvoirs réactionnaires, mais parie sur l'éducation à la liberté pour s'attirer la sympathie des foules.

« L'homme libre se meut et cause un tremblement.  
Un Garibaldi peut tout rompre à tout moment ;  
Il entraîne après lui la foule, qui déserte  
Et passe à l'idéal. C'est grave. On comprend, certes,  
Que la société, sur qui veillent les cours,  
Doit trembler et frémir et crier au secours,  
Tant qu'un héros n'est pas mis hors d'état de nuire<sup>80</sup>. »

Et Garibaldi est d'autant plus dangereux qu'il est pauvre, montrant par là la pureté de son engagement, qui se fait au nom d'un idéal et non par intérêt personnel, d'où la méfiance qu'il suscite auprès du Pape et des pouvoirs qu'il appuie<sup>81</sup>. Or si le Pape est hypocrite, le criminel responsable de la défaite de Garibaldi et de ses volontaires est l'Empereur, contre lequel le texte est dirigé.

« Le crime est consommé. Qui l'a commis ? Ce pape ?  
Non. Ce roi<sup>82</sup> ? non. Le glaive à leur bras faible échappe.  
Qui donc est coupable alors ? Lui. L'homme obscur.  
Celui qui s'embusqua derrière notre mur ;  
Le fils du Sinon grec et du Judas biblique ;  
Celui qui, souriant, guetta la république,  
Son serment sur le front, son poignard à la main<sup>83</sup>. »

Garibaldi est donc victime de Napoléon III qui non content d'avoir trahit le peuple en France par le coup d'Etat du 2 décembre le trahit en Italie en empêchant la nouvelle nation d'avoir un territoire correspondant aux vœux de sa population. Ici encore donc, comme de

---

<sup>80</sup> Id., p. 9

<sup>81</sup> « Et quant à ces bandits qui veulent rester pauvres,/ Ils sont les ennemis publics. Sus ! Hors la loi ! / Ils donnent le mauvais exemple. Coffrez-moi/ Ce gueux, qui, dictateur, n'a rien mis dans sa poche ». Id, p. 10

<sup>82</sup> Victor-Emmanuel II

<sup>83</sup> Id., p. 18

nombreux textes déjà étudiés, Garibaldi est utilisé comme moyen pour affirmer une hostilité, clairement exprimée, à Napoléon III. Victor Hugo reprend ce procédé, mais le pousse encore plus loin : il se sert de Garibaldi pour légitimer son propre exil et son opposition irréductible au régime impérial. En effet, il se présente dans le poème comme une victime du régime impérial, à l'instar de Garibaldi. Ce dernier incarne la cause morale de l'Italie de la même façon que lui-même incarne la France dans son essence, trahie par l'arrivisme impérial. Les deux hommes travaillant à libérer les peuples de toutes les oppressions sont les victimes des mêmes pouvoirs. Ils ne peuvent donc que se retrouver, l'un confortant l'autre dans une lutte répondant à des buts similaires et allant vers un futur commun : la république universelle. Victor Hugo imagine ainsi dans son poème accueillir Garibaldi dans son exil à Guernesey :

« Nous, les proscrits d'Athènes, à ce proscrit de Sparte,  
Ouvrons nos seuils ; qu'il soit nôtre hôte maintenant,  
Qu'en notre maison sombre il entre rayonnant.  
Oui, viens, chacun de nous, frère à l'âme meurtrie,  
Veut avec son exil te faire une patrie !  
Viens, assieds-toi chez ceux qui n'ont plus de foyer.  
Viens, toi qu'on a pu vaincre et qu'on n'a pu ployer !  
Nous chercherons quel est le nom de l'espérance :  
Nous dirons : Italie ! et tu répondras : France !  
Et nous regarderons, car le soir fait rêver,  
En attendant les droits, les astres se lever.

L'amour du genre humain se double d'une haine  
Egale au poids du joug, au froid noir de la chaîne,  
Aux mensonges du prêtre, aux cruautés du roi. [...]  
Jetés au même écueil, mais non pas engloutis,  
Frère, nous nous dirons tous les deux notre histoire ;  
Tu me raconteras Palerme et ta victoire,  
Je te dirai Paris, sa chute, et nos sanglots,  
Et nous lirons ensemble Homère au bord des flots<sup>84</sup>. »

Accueillir Garibaldi, soutenir sa cause visant à faire de Rome la capitale de l'Italie est donc mis sur le même plan que la lutte contre le pouvoir impérial en France même : Victor Hugo se sert donc de Garibaldi pour rappeler la justesse de son combat et la nécessité qu'il y a à lutter pour renverser ce pouvoir impérial liberticide. D'où l'appel final du poème au peuple français pour qu'il sorte de sa torpeur en se révoltant contre Napoléon III en renouant avec le génie de la nation qui l'a toujours vu se battre pour la défense des libertés.

---

<sup>84</sup> Id., pp. 11-12

\*

\* \*

Le culte garibaldien qui s'était affirmé auprès des républicains durant la période de réalisation de l'Unité (1859-1861) est donc confirmé durant la période suivante du fait des enjeux que soulève la question romaine. Le processus d'héroïsation né dans la phase précédente se poursuit et les représentations qui circulent à son endroit sont poussées jusqu'à leurs limites. Ainsi l'analogie avec le Christ amène les auteurs républicains à le présenter comme un martyr souffrant pour la cause de la libération du peuple comme le Christ qui s'offrit en sacrifice pour la rédemption des pécheurs. Par le biais de l'évocation de son action, les républicains peuvent affirmer le caractère primordial pour la défense de leur cause de la lutte contre le cléricalisme et trouvent des arguments nouveaux pour vouer aux gémonies la figure abhorrée de l'Empereur.

Dans le même temps la question romaine leur permet de faire le tri parmi les « pères de la nation italienne ». La figure de Victor-Emmanuel, épargnée durant la période de l'unification, voire admirée, est chassée de leur panthéon : les événements de l'Aspromonte et de Mentana fournissent la preuve que la royauté est en soi une institution nuisible, quelque soit sa forme, et avec laquelle les partis républicains ne peuvent même pas s'unir pour une cause commune ou contre un ennemi commun. Ceci montre bien que la perception des « pères fondateurs de la nation italienne » en France n'est pas une simple mise à disposition du public d'information concernant des leaders étrangers mais s'intègre à un discours politique national visant à légitimer les options politiques défendues par chacun dans le cadre de l'hexagone.

Cette prise de distance à l'égard de la monarchie italienne se donne également à lire dans la tentative de revalorisation de l'œuvre de Mazzini. Mais cette dernière n'a que peu de prise dans les représentations du monde républicain français. Elle est due à Henri Sappia qui signe en 1869 sous le pseudonyme d'Ermenegildo Simoni une *Histoire des conspirations mazziniennes*<sup>85</sup>. Or Henri Sappia, républicain convaincu, n'occupe pas une position centrale dans cette galaxie, au contraire de Victor Hugo, de Félix Pyat ou des autres auteurs que nous avons étudiés et qui se chargent de promouvoir à la même époque la figure de Garibaldi. Né en 1833 dans le comté de Nice, sujet par conséquent à sa naissance du royaume de Piémont-Sardaigne, il s'engagea très tôt pour la cause italienne : à l'âge de 16 ans il fait partie des

---

<sup>85</sup> Ermenegildo Simoni, *Histoire des conspirations mazziniennes*, Paris, Décembre-Alonnier, 1869, 459p.

volontaires luttant aux côtés de Garibaldi pour la défense de la République romaine. A partir de ce moment il devient un homme de confiance de Mazzini qui lui confie diverses missions. Les grandes étapes de sa vie sont difficiles à tracer, et d'après son biographe Maurice Mauviel il semble avoir été un agent double dans les années 1860, servant officiellement dans les services secrets de l'Empire français à l'étranger, mais militant secrètement, dans le sillage de Mazzini, pour la cause républicaine<sup>86</sup>. Sa présence à Paris de 1867 à 1870 est attestée. C'est à ce moment qu'il publie son livre sur Mazzini. Du à la plume d'un proche de ce dernier et qui se trouve dans un entre-deux culturels, né sujet de Charles-Albert et mourant citoyen français en 1906, son ouvrage est une tentative de diffuser en France les représentations positives que portent les mazziniens italiens sur leur maître. Le livre est clairement écrit à destination du public français. L'auteur cite dans son livre, pour les contredire, les ouvrages des auteurs catholiques tels le Vicomte d'Arincourt<sup>87</sup> ou Eugène de Mirecourt<sup>88</sup> qui ont diffusé en France un portrait noir de Mazzini. Il entend donc corriger ces représentations, en légitimant ses affirmations par sa connaissance personnelle et revendiquée de Mazzini. Son livre est une critique adressée à Napoléon III et à la monarchie italienne. Henri Sappia fait de Mazzini l'acteur central du bouleversement géopolitique que la péninsule a connu depuis 1859. En effet, c'est à son œuvre de propagation de l'idée unitaire que la péninsule doit d'avoir vu des hommes politiques tels que Cavour et Victor-Emmanuel II, soucieux de ne pas se faire déborder par les masses, reprendre à leur compte la revendication unitaire. Par conséquent, sans l'apostolat de Mazzini, l'unité ne serait jamais advenue. Mais la promesse d'émancipation sociale que cette dernière portait a été trahie par les dirigeants du nouveau royaume. Par conséquent les masses, qui un temps ont cru en la bonne foi de la monarchie italienne, ont compris qu'elles ont été trahies et ne peuvent manquer de se retourner vers Mazzini, seul des italiens à avoir toujours propagé l'idée unitaire non dans le dessein de servir une ambition personnelle mais pour favoriser l'émancipation des masses.

« La lumière commence à pénétrer dans les profondes ténèbres qui enveloppaient de toutes parts les destinées de la patrie. Comme un rayon lumineux, les doctrines de Mazzini dissipent peu à peu les nuages de l'ignorance. Sa supériorité incontestable se fait jour ; le peuple auquel on avait promis le bien-être et la liberté, s'aperçoit qu'il est trahi par une classe d'individus qui n'avaient acclamé la révolution que pour s'en servir à leurs profits ; que cette révolution a été formée dans son principe par ces mêmes hommes ; le peuple disons-nous se rejette dans les bras de Mazzini qui, lui, ne

---

<sup>86</sup> Cf. Maurice Mauviel, *L'incroyable odyssée d'Henri Sappia, conspirateur niçois et agent secret sous le Second Empire*, Wallada, Draguignan, 2006, 191p.

<sup>87</sup> Cf. le premier chapitre de la première partie du présent travail

<sup>88</sup> Cf. partie suivante

le trompa point, ne dévia jamais de la ligne tracée, marcha toujours droit à son but. L'idée comprise, le triomphe n'est pas loin<sup>89</sup>. »

Comme dans les textes qui évoquent Garibaldi à la même époque, Mazzini est ici utilisé pour critiquer la monarchie italienne, avec laquelle les républicains ne peuvent donc s'entendre. Et de la même manière, cette monarchie est accusée de s'appuyer sur le pouvoir impérial français, puisqu'elle ne jouit d'aucun soutien réel dans la péninsule.

« Empereur des Français, Napoléon III a fait une guerre acharnée à l'école mazzinienne pour protéger une monarchie incapable et impuissante. Cette monarchie s'est traînée à sa remorque par peur de la logique de l'école mazzinienne dont elle redoutait la puissance, comme elle redoutait l'énergie et la persévérance de ses disciples<sup>90</sup>. »

Le texte porte donc une critique de l'Empire qui soutient la monarchie italienne et qui empêche l'unification totale de la péninsule, notamment par la protection qu'il accorde à la Papauté. Le récit élaboré autour de la figure de Mazzini est donc très semblable dans ses finalités à ceux réalisés à la même époque autour de la figure de Garibaldi. L'utilisation d'un vocabulaire religieux pour évoquer sa personne et ses objectifs va dans le même sens<sup>91</sup>. Mais, aux vus des textes publiés ultérieurement et que nous étudierons dans les chapitres suivants, et en tenant compte du fait que ce livre est le seul publié par un républicain sur Mazzini au cours de la décennie que nous prenons ici en compte, et par un républicain situé dans une position marginale au sein du mouvement, il nous semble possible de dire que cette tentative de populariser la figure de Mazzini est un relatif échec. Si les républicains ne portent pas tous un jugement négatif sur Mazzini, comme nous le verrons quand nous analyserons les échos de sa mort, cependant la majorité d'entre eux n'était pas prête à l'intégrer dans son panthéon : il souffrait de l'image négative qui s'était construite autour de lui depuis 1848 et devait subir de plus la concurrence de Garibaldi mais également de Manin.<sup>92</sup> Cependant il est intéressant de noter que tous les républicains français qui publient à cette époque des textes sur un des « pères de la nation italienne », qu'ils l'intègrent ou non ensuite dans leur panthéon, le font pour affirmer leurs valeurs politiques, pour critiquer le Second Empire et pour prendre leur distance avec la monarchie italienne.

---

<sup>89</sup> Ermenegildo Simoni, *Histoire des conspirations mazziniennes*, op. cit., p. 429

<sup>90</sup> Id., p. 428

<sup>91</sup> L'introduction de l'ouvrage le présente comme « un apôtre », présentant un « nouvel Evangile », donnant à l'humanité une « nouvelle religion » etc. Id., pp. 3,5,6

<sup>92</sup> Cf. infra



Cette prise de distance nous semble de plus expliquer la raison pour laquelle nous n'avons trouvé la trace d'aucun texte émanant de cette sensibilité politique et évoquant la prise de Rome et son rattachement au royaume d'Italie en 1870. La préoccupation concernant la défense nationale puis les angoisses autour de la Commune et sa répression sont une cause conjoncturelle expliquant ce silence : l'attention était attirée ailleurs. Mais plus profondément il nous semble possible d'expliquer ce silence par une gêne à l'égard des modalités de ce rattachement. Les républicains français le souhaitaient. Mais il se fait sans Garibaldi, héros italien des républicains, et au nom d'une monarchie envers laquelle dans le meilleur des cas on n'éprouve plus que de la méfiance. Cet état de fait ne permet pas de présenter ce rattachement dans le cadre d'un récit légitimant les options politiques défendues plus généralement par les républicains. D'où le silence sur cet événement.

\*

\*\*

Comme nous venons de le voir, la question romaine suscite en France des débats importants au sein du monde républicain autour de la figure de certains des « pères fondateurs de la nation italienne ». Les catholiques français attachés à la défense de la cause du Pape ne pouvaient pas manquer eux non plus d'évoquer ces questions. Par les textes qu'ils publient sur Garibaldi, Cavour, Mazzini et Victor-Emmanuel II ils trouvent un moyen de défendre la cause de Pie IX tout en critiquant leurs adversaires politiques, républicains ou orléanistes. De plus, par un discours subtil autour de la figure royale, ils tentent de se démarquer du régime impérial sans pour autant rompre totalement avec lui. C'est à l'analyse de leurs représentations qu'il convient donc à présent de nous intéresser, en les croisant avec celle des bonapartistes avec lesquels ils poursuivent un dialogue critique.

### **3- Epargner le roi, critiquer ses conseillers: Victor-Emmanuel II, Garibaldi, Cavour et Mazzini dans les débats entre catholiques et bonapartistes**

Au-delà des vicissitudes chronologiques de la période, de l'affaire d'Aspromonte à celle de Mentana en passant par la convention de septembre, les textes dus à des auteurs catholiques sur Garibaldi, Cavour, Mazzini et Victor-Emmanuel II (Manin ne faisant l'objet d'aucune publication durant cette période) présentent une grande unité dans les thématiques

abordées. Le monde catholique est alors dans une position défensive et de critique de la modernité, comme en rend compte la publication du *Syllabus* en 1864. Durant cette période, les mêmes thèmes reviennent sans cesse, et dans le cadre de notre sujet, les mêmes types d'arguments sont développés autour des figures des « pères fondateurs de la nation italienne. ». C'est pourquoi, à une approche chronologique des textes publiés par les catholiques durant cette période, à l'instar de ce que nous avons fait dans la partie précédente pour les textes publiés par les auteurs de sensibilité républicaine, nous avons préféré une étude thématique. Pour ce faire, nous analysons prioritairement et de manière croisée les biographies rédigées et publiées en 1867 par Eugène de Mirecourt<sup>93</sup> car cet auteur nous semble particulièrement intéressant à étudier. Il est en effet le seul à publier simultanément des textes sur trois des personnages sur lesquels nous nous penchons. De plus, les arguments qu'il développe se retrouvent dans les textes des autres auteurs catholiques. Il peut donc nous servir de guide. Enfin, ses ouvrages connaissent une diffusion certaine, comme en témoignent les quatre éditions de sa biographie sur Mazzini<sup>94</sup> entre 1867 et 1870, les trois éditions de celle sur Garibaldi<sup>95</sup> entre 1867 et 1869 et les deux éditions de celle consacrée à Cavour<sup>96</sup> sur la même période. Nous n'utiliserons en conséquence les autres textes qu'afin de compléter ou de nuancer éventuellement les arguments qu'il avance dans ses écrits.

Ces trois textes, publiés après l'affaire de Mentana, s'insèrent dans une série de courtes biographies publiées sur les contemporains du temps<sup>97</sup> et à travers lesquels, par les blâmes et les louanges qu'il adresse, Eugène de Mirecourt dessine les contours de la culture politique catholique qu'il entend promouvoir. Les trois textes que nous étudions ici, écrits avec un style alerte, sont de véritables pamphlets.

La première thématique qu'il développe consiste à présenter Cavour, Garibaldi et Mazzini comme des représentants des principes de 1789 pour tenter de montrer par leur intermédiaire que ces principes sont néfastes car destructeurs de tout ordre social établi et de toute morale. C'est en particulier le texte consacré à Mazzini qui porte, dès l'introduction, la charge contre l'héritage de 1789. Mazzini est présenté en effet comme un ferment de dissolution sociale en Europe, en fidèle représentant qu'il est censé être des principes nouveaux :

---

<sup>93</sup> Sur Eugène de Mirecourt, cf. note 19

<sup>94</sup> Eugène de Mirecourt, *Mazzini*, Achille Faure éditeur, 1867, 72p.

<sup>95</sup> Eugène de Mirecourt, *Garibaldi*, Achille Faure éditeur, 1867, 72p.

<sup>96</sup> Eugène de Mirecourt, *Cavour*, Achille Faure éditeur, 1867, 72p.

<sup>97</sup> La collection est intitulée *Les contemporains. Portraits et silhouettes du XIX<sup>ème</sup> siècle*.

« Avant de tracer la silhouette du révolutionnaire le plus incorrigible des temps modernes, nous devons commencer par résoudre un problème, et ce problème le voici :

Qu'est-ce que la Révolution ? [...]

Si la Révolution est le progrès ; si elle tient dans un pan de sa robe nos destinées futures, et si elle n'a plus qu'à le secouer pour donner au genre humain le bonheur qui lui échappe, les lumières qui lui manquent, la vertu que nos passions repoussent toujours, -Mazzini bien évidemment est un grand homme.

Je dirai plus, c'est un martyr.

[..]Mais si la Révolution –comme on l'a dit et comme il est facile d'en donner la preuve- n'est autre chose que la révolte érigée en principe et en droit ; si elle est la négation systématique de toute autorité légitime, la théorie de la désobéissance et la consécration de l'orgueil ; si elle n'arrive fatalement qu'à un but : la ruine de la société religieuse au profit de l'ambition dépravée de quelques hommes ; si elle cherche à affranchir les vices, à caresser les passions, à rompre la digue de la morale, à jeter le monde entier dans le gouffre de la débauche et du crime, -alors ceux qui poussent à la Révolution sont des monstres.

Et Mazzini est le premier de tous<sup>98</sup>. »

Ce texte situe bien les propos d'Eugène de Mirecourt dans la filiation du catholicisme intransigeant et donne à lire les motifs de l'opposition des catholiques au mouvement unitaire italien. Au-delà de la question des territoires du Pape, ils sont hostiles par principe à l'affirmation d'un Etat dont les présupposés sont inscrits dans le principe des nationalités affirmé par la Révolution française. Cette opposition à ces principes nouveaux dépasse le cadre de l'échange d'arguments raisonnés : elle met face à face des systèmes de valeurs et de légitimité qui ne peuvent dialoguer entre eux. Eugène de Mirecourt affirme ainsi que Mazzini est pour la cause révolutionnaire un martyr : il utilise à dessein ce terme emprunté au vocabulaire religieux. Comme les martyrs chrétiens aux temps de l'Empire Romain luttaient pour l'affirmation d'une foi nouvelle qui remettait en cause la base de la légitimité des pouvoirs reconnue jusque là, ainsi Mazzini lutte contre les principes de la foi chrétienne et contre la reconnaissance des pouvoirs traditionnels censés avoir été instaurés par Dieu et reconnus par son vicaire sur terre. Il oppose ainsi par son action une foi (politique) nouvelle à une foi (religieuse) traditionnelle détruisant par là même l'ordre social qu'elle soutenait, à l'instar des chrétiens des premiers temps dans l'Empire romain. Mais alors que le combat de ces derniers était légitime, le combat des mazziniens est destructeur. En effet, les premiers chrétiens luttaient pour le triomphe de la Vérité, révélée par le Christ, alors que Mazzini et ses affiliés ne rêvent que de destructions leurs permettant d'asseoir leurs ambitions toutes temporelles. En donnant la primauté à des combats politiques et en s'opposant à la religion, il

---

<sup>98</sup> Eugène de Mirecourt, *Mazzini*, op. cit., pp. 5-7

montre qu'ils n'est qu'un ambitieux. Or cela ne peut qu'être dissolvant pour la société, les principes nouveaux qu'il défend n'étant au service que de son intérêt personnel et non pas de l'intérêt collectif, à l'instar des principes religieux. Ainsi Mazzini est utilisé comme une incarnation des principes révolutionnaires honnis que les catholiques combattent plus généralement et que le *Syllabus* a condamné.

Cavour et Garibaldi sont également présentés dans les biographies qui leurs sont consacrées comme des représentants des principes de 1789, chacun en incarnant une des facettes. Dans le cas de Cavour, sa proximité avec les idées nouvelles est rattachée à la tradition protestante de sa formation et dont Eugène de Mirecourt souligne l'importance. Son livre témoigne d'un antiprotestantisme virulent qui s'explique aisément. En effet la Révolution de 1789 était perçue par le catholicisme intransigeant comme un complot alliant les juifs, les francs-maçons et les protestants contre l'ordre et la religion. Il est donc logique que les protestants se montrent fidèles à l'héritage de 1789. Dans cette optique, présenter la politique de Cavour comme une politique inspirée du protestantisme répond à une logique interne du discours porté par Eugène de Mirecourt. C'est ainsi que ce dernier évoque la politique religieuse du ministre piémontais :

« Chevauchant sur les fameux principes de 1789, et proclamant à l'anglaise toutes les libertés au grand complet, liberté des cultes, liberté de la presse, liberté du commerce, liberté de l'industrie, et surtout liberté du voltairianisme et de l'irréligion, M. de Cavour escamota vaillamment, en un tour de main et sans l'ombre de scrupule, les propriétés ecclésiastiques, opposant, bien entendu, le droit de l'Etat, c'est-à-dire le droit du plus fort, aux droits irréfragables du clergé<sup>99</sup>. »

Ce texte qui refuse en bloc toutes les libertés le situe bien encore une fois dans la filiation du catholicisme intransigeant. L'auteur se sert de Cavour pour évoquer en fait des idées qui sont celles de certains secteurs politiques français. Il est utilisé pour montrer, par la négative, le bien-fondé des positions des catholiques. La haine antiprotestante dont témoigne ce texte est à resituer dans le contexte français des années 1860. Les sympathies dont la gauche témoigne à cette époque à l'égard du protestantisme amène en réaction les catholiques à se méfier d'eux<sup>100</sup>. De plus l'appui que certains d'entre eux donnent aux thèses séparatistes qui se manifestent de plus en plus sous le Second Empire peut renforcer cette méfiance

---

<sup>99</sup> Eugène de Mirecourt, *Cavour*, op. cit., p. 48

<sup>100</sup> Cf Philippe Boutry, "La gauche et la religion", art. cit., pp. 324-328

catholique à leur endroit<sup>101</sup>. La virulence des propos d'Eugène de Mirecourt à l'égard du monde protestant annonce déjà cet antiprotestantisme qui se radicalisera par la suite au sein du monde catholique, mais dont tous les thèmes sont déjà présents avant 1870<sup>102</sup>. Le Cavour réel est bien loin du texte de l'auteur. Il est pour lui un prétexte à poursuivre un débat politique français. La biographie qu'Eugène de Mirecourt lui consacre développe ainsi les thématiques de l'antiprotestantisme présentes au sein du monde catholique au cours de cette période. L'auteur explique ainsi par exemple la haine que Cavour aurait eue à l'égard de la Papauté comme la résultante des influences protestantes liées à ses origines et à sa formation.

« Presque toute la famille de sa mère était protestante.

Il en résulta que son éducation, mêlée d'un catholicisme plein de tiédeur, d'une part, et de principes chaleureusement hérétiques, de l'autre, devait enfanter pour l'avenir l'incrédulité positive, ou tout au moins l'indifférence complète en matière religieuse.

Et ceci nous explique déjà pourquoi le ministre du roi de Piémont a eu à l'égard du Saint-Père et de l'Eglise un véritable sans-gêne de huguenot et de procédés qui ont fait le scandale du monde catholique<sup>103</sup>. »

L'auteur reproche donc au protestantisme d'être une religion de faux modestes. Les protestants sont présentés comme des personnes insensibles aux élans du cœur et aux mystères de la religion. Ils veulent se mettre au même niveau que Dieu, en cherchant à l'atteindre non par l'émotion, mais par la réflexion, ce qui est vu comme le signe de leur orgueil démesuré. Un tel portrait laisse sous-entendre que les catholiques sont tout l'inverse, ce qui témoigne de leur supériorité. C'est ainsi qu'Eugène de Mirecourt rédige les propos suivants à l'égard des protestants lorsqu'il évoque les premiers écrits de Cavour qui traitaient de sujets économiques et qu'il avait publiés dans la *Bibliothèque universelle de Genève*.

« Il avait dans la patrie adoptive de Calvin beaucoup d'amis et d'admirateurs, qui l'entraînaient dans les steppes désolées de l'hypocrisie protestante, du rationalisme et de la sècheresse d'âme. On lui soufflait, de ce côté, de bonnes petites infamies, qu'il habillait de son mieux en style d'économiste, et qu'il appuyait de tous les paradoxes désirables.<sup>104</sup> »

Cet extrait montre bien que les protestants sont perçus comme des ambitieux, adeptes de l'esprit des Lumières et ne rêvant que de la ruine de la société catholique constituée,

---

<sup>101</sup> Cf. Jacqueline Lalouette, *La séparation des Eglises et de l'Etat*, op. cit. pp. 272-305

<sup>102</sup> Cf. Jean Baubérot et Valentine Zuber, *Une haine oubliée, l'antiprotestantisme avant le "pacte laïque" (1870-1905)*, Paris, Albin Michel, 2000

<sup>103</sup> Eugène de Mirecourt, *Cavour*, op. cit., pp. 10-11

<sup>104</sup> Id., pp. 31-32

masquant le tout sous un hypocrite langage pseudo scientifique utilisé à dessein pour tromper les foules. La présentation faite du protestantisme dans ce texte par l'intermédiaire de Cavour explique pourquoi les protestants sont pensés comme des soutiens des principes de 1789 et pourquoi les catholiques intransigeants ne peuvent qu'être hostiles à ces principes.

Garibaldi est également présenté comme un adepte des principes révolutionnaires de 1789. Son portrait sert surtout à montrer l'incompatibilité de ces principes avec le catholicisme, puisque Garibaldi témoigne par son existence, telle que la dépeint Eugène de Mirecourt, que la traduction pratique de ces derniers dans la vie quotidienne est la manifestation d'un anticléricalisme virulent. Ceci est souligné dès l'introduction de l'ouvrage. Après avoir expliqué que le père de Garibaldi s'enthousiasma pour la Révolution française et qu'il éduqua son fils en fonction de ces valeurs, Eugène de Mirecourt, donnant le ton de son texte, écrit :

« Nous croyons que le caboteur [= le père de Garibaldi], peu en goût de pratiques religieuses, accepta d'emblée toutes les maximes antichrétiennes qu'on donnait alors pour base aux principes d'égalité révolutionnaire. Il éleva naturellement monsieur son fils dans cette belle doctrine, lui enseigna les droits de l'homme, lui inspira la haine du christianisme, et gratifia l'Italie moderne de l'aimable individualité que nous avons à peindre. »<sup>105</sup>

Et tout le portrait s'attache essentiellement à décrire les traits saillants de cette haine du catholicisme dans la vie de Garibaldi. Au-delà des épisodes marquant de sa biographie, qui tous témoignent de sa volonté de lutter contre les Etats du Pape, cette hostilité se traduit de deux façons différentes et complémentaires. D'une part elle s'exprime par la tenue constante de propos virulents et obsessionnels contre les membres du clergé<sup>106</sup>. D'autre part elle se manifeste par le fait de tourner en dérision les rites catholiques, de manière blasphématoire. Ainsi Eugène de Mirecourt moque un Garibaldi vieillissant à la date où le livre est écrit et ne sortant plus en public que pour s'adonner à des manifestations de son anticléricalisme impie qui le conduit à baptiser des enfants, en se substituant au prêtre. Garibaldi aurait procédé d'après Eugène de Mirecourt à ce type de cérémonie en 1866, où, en tant qu'officiant, il aurait prononcé les mots suivants :

---

<sup>105</sup> Eugène de Mirecourt, *Garibaldi*, op. cit. pp. 6-7

<sup>106</sup> « Sur ce chapitre, le battu d'Aspromonte est intraitable. Dès qu'on aborde la question des prêtres, il ne se connaît plus et s'abandonne à des colères bleues. Sa rage prend des proportions gigantesques. Il monte sur les sommets les plus élevés du blasphème et, de là, fait rouler sur le père des chrétiens une avalanche d'injures. » Id., p.50

« Je te baptise au nom de Dieu ! Que le Christ, le législateur de l'humanité, te bénisse ! Grandis libre et vertueux, ennemi des hypocrites, qu'ils s'appellent prêtres ou jésuites. Affranchi de préjugés, sois prodigue de ton sang, si la patrie le réclame. Donne-moi un baiser. Je te salue<sup>107</sup>. »

Eugène de Mirecourt fustige ce type de comportement. Ce passage est d'importance dans ses propos : nous avons vu précédemment que les auteurs véhiculant une image favorable de Garibaldi lui conférait un statut sacré, le hissant au rang d'un personnage de nature religieuse. Eugène de Mirecourt connaît ces représentations qui comparent Garibaldi à un saint ou à un martyr, voir même au Christ. Il s'applique donc dans sa biographie à tourner en ridicule cet argument et à contester l'idée selon laquelle il serait possible d'adorer Dieu en dehors de l'Eglise. Il tourne donc en ridicule la religiosité des républicains. De plus il critique les prétentions des garibaldiens de se présenter comme les interprètes de la volonté divine qui appuierait les mouvements révolutionnaires. Pour ce faire, il se moque des cérémonies à prétention religieuse n'ayant pas l'aval de l'Eglise et qui ne sont présentées que comme les manifestations d'un anticléricalisme maladif, hérité des principes de 1789.

Ainsi Garibaldi, Cavour et Mazzini sont utilisés par Eugène de Mirecourt pour affirmer l'hostilité aux principes révolutionnaires dont se revendiquent dans le champ politique français les orléanistes et les républicains, c'est-à-dire des familles politiques perçues comme ennemies par les catholiques. L'évocation de ces personnages poursuit donc une polémique à l'intérieur du débat hexagonal autour de la légitimité des pouvoirs par l'intermédiaire de figures incarnant les principes défendus par chaque camp. L'attaque contre ces groupes politiques se trouve confirmée par une analyse ultérieure de ces textes. Comme nous l'avons vu précédemment, Cavour et Garibaldi sont devenus au cours de la période 1859-1861 les héros des orléanistes pour le premier et des républicains pour le second. Eugène de Mirecourt s'attache donc à détruire de manière très explicite les mythes construits autour de ces personnages pour mieux attaquer les familles politiques qui se revendiquent d'eux. Ainsi le portrait de Cavour doit être lu comme une attaque en règle contre les orléanistes. En effet, il manifeste la volonté de son auteur de détruire le mythe cavourien tel que les libéraux peuvent le percevoir. Pour ce faire, Eugène de Mirecourt cite à plusieurs reprises l'ouvrage que William de la Rive a consacré à son cousin et qui, comme nous l'avons montré, est un monument à la mémoire de Cavour, dans une optique libérale. Pour ce faire,

---

<sup>107</sup> Id., p. 62

Eugène de Mirecourt rapporte des anecdotes de la vie privée de Cavour telles que son cousin les a relatées. Cependant il en tire des conclusions opposées. Par là même il entend décrédibiliser la portée du témoignage de William de la Rive, présenté comme un auteur aveuglé par la passion qu'il porte à Cavour et qui obscurcit son jugement. Un seul exemple suffit à confirmer notre propos. Eugène de Mirecourt rapporte une anecdote que raconte William de la Rive dans son livre, expressément cité. Alors qu'il était âgé de sept ans, Cavour fit un voyage vers Genève. Le voyage fut jugé pénible par Cavour. Arrivé à destination, il se plaignit auprès du père de William de la Rive de ses conditions de voyages, dont il jugeait responsable le maître des postes qui aurait fourni de mauvais chevaux. Et Cavour d'exiger que ce dernier « soit cassé ». William de la Rive présente cette anecdote de manière enjouée. Elle était pour lui une preuve de la vivacité de l'enfant que fut Cavour. Elle révélait déjà en lui le caractère fort et décidé qui devait le caractériser par la suite. Pour Eugène de Mirecourt au contraire, cette anecdote ne porte absolument pas à sourire. Elle annonce déjà en Cavour un esprit rebelle et destructeur.

En effet, concluant sur le mot prêté à Cavour selon lequel le maître des postes devait être cassé, l'auteur rédige la considération suivante :

« Nous avons cru devoir reproduire ce fait caractéristique : il prouve que M. de Cavour a aimé de bonne heure à casser quelqu'un ou quelque chose<sup>108</sup>. »

La lecture de tout l'ouvrage présente un Cavour destructeur des intérêts de l'Eglise. C'est donc à cela que fait référence le texte. On pourrait multiplier les exemples de ces manipulations qu'Eugène de Mirecourt opère à partir du texte de William de la Rive. Cette façon de procéder nous semble indiquer une diffusion certaine des thèmes évoqués par le cousin de Cavour. Eugène de Mirecourt entend donc contrecarrer cette représentation positive de l'œuvre cavourienne pour se distinguer des orléanistes qui peuvent se reconnaître en elle.

En témoigne également les attaques faites dans ce texte contre le libéralisme à travers les critiques adressées à l'oeuvre politique de Guizot (et ceci peut également être rattaché à l'antiprotestantisme que nous avons évoqué précédemment). Lorsque Eugène de Mirecourt évoque la formation intellectuelle de Cavour, il souligne l'admiration que ce dernier portait à l'ancien ministre de Louis-Philippe. Cette évocation lui donne l'occasion de juger sévèrement les valeurs que portent les libéraux. Il leur reproche de n'être que des matérialistes sacrifiant à

---

<sup>108</sup> Id., p.10



une nouvelle idole, l'argent, au mépris de la tradition, de la compassion et de toutes les valeurs dont se revendique la chrétienté. Il ne retient de l'oeuvre politique de Guizot que sa fameuse déclaration : « enrichissez-vous ». Voici comment l'auteur résume les théories de Guizot :

« Le sac d'écu seul vous donnera du poids, de la considération, de la valeur. C'est le bélier qui enfonce toutes les portes, qui prend d'assaut toutes les positions ; c'est le talisman vainqueur qui triomphe des adversaires les plus récalcitrants, des résistances les plus obstinées. Avec le sac d'écus, on achète les consciences, on étouffe le remords ; on avilit les âmes. 'Enrichissez-vous !',<sup>109</sup> »

Cette citation tronquée permet de confirmer les vues de l'auteur pour qui le libéralisme n'est qu'un matérialisme. Or la citation exacte aurait dû être « enrichissez-vous par le travail et par l'épargne ». Dans l'esprit de Guizot l'enrichissement n'était pas une fin en soi. Il n'était que la preuve des capacités individuelles. Ces capacités individuelles devaient être repérées chez tous les membres du corps social, pour remettre le pouvoir, et donc le droit de vote, aux plus capables. Guizot et les libéraux ne sont donc pas ces simples matérialistes que présente l'auteur. Leurs idées sont soutenues par toute une philosophie politique amenant à une réflexion visant à trouver les moyens de dégager l'élite de la nation, afin que cette élite soit basée sur le mérite, et non plus sur la naissance comme c'était le cas sous l'Ancien Régime<sup>110</sup>. Cette critique adressée au libéralisme en prenant prétexte de l'évocation du personnage de Cavour est un moyen pour l'auteur de rappeler les différences radicales qui séparent les libéraux des catholiques. Ces derniers se reconnaissent plus volontiers dans les légitimistes. Si libéraux et catholiques peuvent se trouver d'accord pour critiquer le régime de Napoléon III, les points de convergence s'arrêtent là. Il ne peut être question pour les catholiques de soutenir des libéraux. Cavour est ici utilisé pour souligner cette réalité politique.

Cette incompatibilité de vues entre les catholiques et les libéraux est soulignée de façon encore plus directe dans le livre d'Eugène de Mirecourt lorsqu'il évoque l'opposition que Cavour avait manifestée à l'endroit de Charles-Albert dans sa jeunesse. Il souligne le paradoxe qui veut que Cavour devenu ministre n'hésita pas à signer des textes de loi qui qualifiaient de magnanime l'ancien souverain. Et l'auteur conclut par ce jugement sans appel :

---

<sup>109</sup> Eugène de Mirecourt, *Cavour*, op. cit., p. 24

<sup>110</sup> Sur la philosophie politique de Guizot, cf. parmi les différents ouvrages de Pierre Rosanvallon surtout celui qu'il a consacré précisément à Guizot. Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, op. cit.

« Ô comédiens du libéralisme, c'est votre histoire elle-même, votre histoire pure et simple qui vous condamne !<sup>111</sup> »

Alors que Cavour est utilisé par Eugène de Mirecourt pour souligner tout ce qui sépare les orléanistes des catholiques, Garibaldi quant à lui sert à montrer l'hostilité de ces derniers à l'égard des républicains. Pour ce faire, chacun des aspects du mythe garibaldien est tourné en ridicule, avec pour objectif de moquer tous ceux qui le soutiennent. Son courage sur le champ de bataille est brocardé. Pour Eugène de Mirecourt, le vrai courage consiste à évaluer les dangers et à les affronter avec réalisme, après un calcul, qui relève de l'intelligence politique et stratégique, du rapport des forces. Or, rien de cela chez Garibaldi. Il n'est présenté que comme un être brutal, incapable de la moindre analyse lucide d'une situation donnée, et n'étant qu'une force brute, fondamentalement inintelligente<sup>112</sup>. Affirmer cela à pour but de décrédibiliser les personnes le présentant comme un modèle : elles prouvent par là leur inconsistance politique aux yeux des catholiques dont Eugène de Mirecourt est le porte-parole et le danger qu'elles représentent, puisqu'elles se reconnaissent en un homme capable de renverser l'ordre social pour des chimères politiques.

Le mythe garibaldien a d'autant moins de légitimité que Garibaldi est présenté comme n'ayant accompli aucun fait d'arme permettant de le distinguer : sa gloire militaire est pensée comme usurpée. En effet, ses opérations militaires sont présentées comme n'étant que des coups de mains servis par la seule chance et par l'appui des troupes régulières piémontaises lors de l'expédition des Mille. Par exemple, il allait être défait lors de la bataille du Volturne<sup>113</sup> et seul l'appui de revers apporté par les troupes régulières piémontaises lui permit de se présenter comme vainqueur des troupes de François II, alors que cette victoire n'est due qu'à une prise en étau déloyale des troupes napolitaines<sup>114</sup>. Les autres textes dus à des auteurs catholiques et publiés durant la décennie que nous prenons ici en considération développent le même type d'argument : il s'agit donc bien là d'un point central de l'argumentation<sup>115</sup>. Garibaldi n'a donc pas renversé la monarchie des Bourbons en Sicile par ses mérites personnels et les républicains s'illusionnent donc en croyant pouvoir battre la cause

---

<sup>111</sup> Eugène de Mirecourt, *Cavour*, op. cit., p.13

<sup>112</sup> « Au point de vue de l'intrépidité naturelle et du métier de soldat pur et simple, Garibaldi ne doit être plaisanté par âme qui vive.

C'est le courage inintelligent et brutal ». Eugène de Mirecourt, *Garibaldi*, op. cit., p.18

<sup>113</sup> Dernière bataille de l'expédition des Mille opposant les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1860 les troupes des Bourbons aux volontaires de Garibaldi

<sup>114</sup> Id., pp. 42-47

<sup>115</sup> Cf. en particulier Roger M., *Les diplomates italiens et Garibaldi devant l'Europe*, Lyon, Imprimerie du salut public, 1868, XIII-130p.

Eugène de Mirecourt, *Garibaldi*, op. cit., p. 69

monarchiste en France même en se servant de Garibaldi comme étendard et comme modèle d'action.

Que le texte soit tourné contre les républicains français est clairement souligné par la conclusion dans laquelle Eugène de Mirecourt dresse un parallèle entre Garibaldi et le directeur du journal *Le Siècle*, Léonor-Joseph Havin. Il les accuse tous deux d'œuvrer dans le même sens. Par la plume ou par l'épée, ils poursuivent des utopies démocratiques visant à mettre à bas l'ordre politique et social européen. C'est pourquoi il convient de les combattre avec fermeté. Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils se gargarisent de mots dans lesquels ils croient : d'où un enthousiasme militant les empêchant de voir que leurs choix politiques, s'ils étaient victorieux, n'amèneraient qu'à la destruction de la société.

« Ces deux personnages, l'un avec la plume, l'autre avec l'épée, sont les types les plus remarquables du chauvinisme rouge, ou, si vous l'aimez mieux, du libéralisme voltairien, qui s'avise encore de secouer ses grelots. En politique, Garibaldi et le père Havin sont tout à la fois absurdes et honnêtes, ce qui groupe autour de leur drapeau les niais des quatre parties du monde. [...]

Il n'y a rien de plus terrible comme la déraison qui s'allie à la candeur, et comme le vandalisme qui s'enveloppe de la peau du désintéressement. »

Il est donc logique que les républicains français présentent Garibaldi comme un modèle et Eugène de Mirecourt se donne pour tâche de les dénoncer, leur admiration pour ce personnage étant la traduction de leur dangerosité politique. D'ailleurs, ils sont des hommes peu recommandables. Pour mieux les discréditer, Eugène de Mirecourt présente les lecteurs du *Siècle* comme des « hommes de cabarets<sup>116</sup> ».

Leurs déraison politique les pousse jusqu'à trahir leur propre pays. En effet, lorsqu'il évoque la révolution de 1848, Eugène de Mirecourt souligne à plusieurs reprises que Garibaldi s'opposa alors à de « braves soldats français<sup>117</sup> » qu'il attaqua de manière déloyale par la pratique de la guérilla urbaine<sup>118</sup>. En bons patriotes, les Français auraient du unanimement soutenir leurs armées. Les républicains qui chantent les louanges de Garibaldi sont donc perçus comme des traîtres, puisqu'ils applaudissent un homme ayant combattu des soldats français. Eugène de Mirecourt refuse ici de dissocier la fidélité à un gouvernement donné et la fidélité à la nation. Les républicains qui manifestèrent le 13 juin 1849 contre

---

<sup>116</sup> Id., p. 70

<sup>117</sup> Id., p. 35

<sup>118</sup> « Nos troupes sont assaillies par un feu soudain, qui éclate le long des rues, aux fenêtres de chaque maison, derrière les terrasses, au sommet des toits, - guerre déshonorante, où l'agresseur à couvert assassine sans risque, bataille de condottieri embusqués, dont les républicains de n'importe quel pays ont l'habitude et le monopole » Id., p. 35

l'intervention française à Rome et qui appuient au moment où le texte d'Eugène de Mirecourt est publié l'action de Garibaldi étaient opposés durant le *Quarantotto* à la politique menée par le gouvernement français du temps mais se voulaient fidèles au génie national français. En effet, la nation française se confondant pour eux avec le message universaliste de la libération des peuples et de la défense des causes nationales partout où elles se manifeste, c'est la politique de répression de la République romaine qui constituait à leurs yeux une trahison de la cause nationale française. Il n'y avait donc pas pour eux de contradiction à lutter contre l'intervention des troupes d'Oudinot à Rome et à se proclamer bons patriotes : ils distinguaient la France en tant que nation, dont ils défendaient ce qu'ils considéraient en être l'essence, et le gouvernement français du temps, dont l'action était critiquable et qu'il fallait combattre. Eugène de Mirecourt refuse cette distinction entre nation et gouvernement : à partir du moment où les troupes françaises étaient engagées à Rome, le devoir de tout bon Français était de les soutenir. Par conséquent les admirateurs de Garibaldi sont pensés comme des traîtres à la France dans le but de décrédibiliser l'idéal républicain qu'ils portent.

Les récits des vies de Garibaldi et de Cavour sont donc un moyen utilisé par Eugène de Mirecourt pour critiquer les ennemis politiques des catholiques dans le cadre hexagonal : Cavour disqualifie par son action les valeurs portées par les orléanistes et Garibaldi celles mises en avant par les républicains. Pour mieux critiquer ces familles politiques et ne les présenter, au-delà des nuances existantes entre elles, que comme mues par la seule passion anticléricale née de 1789, Eugène de Mirecourt dépeint Garibaldi et Cavour comme d'accord entre eux. Dans ses deux textes, il tait toutes les dissensions existantes entre ces personnages et les présente comme unis dans l'action et dans la fidélité à ce qu'il nomme leur voltairianisme. Il fait donc sien le discours national italien en cours de formation en Italie, mais en en renversant la perspective : pour « faire les Italiens », les habitants de la péninsule sont invités à communier dans un culte rendu aux « pères fondateurs » présentés comme unis entre eux pour aboutir au bien suprême, l'Unité. Eugène de Mirecourt reprend cette lecture syncrétique de l'histoire du *Risorgimento*, mais lui donne une lecture négative : les « pères fondateurs » sont présentés comme unis entre eux pour attaquer les droits des catholiques, tant dans le fond de leurs croyances, brocardées, que dans la possibilité qui leur est donnée d'exercer librement le culte, en s'attaquant aux droits du clergé et au patrimoine de Saint-Pierre.

Pour mieux décrédibiliser Cavour et Garibaldi, et par ricochet leurs soutiens français, Eugène de Mirecourt les place sous la dépendance de Mazzini. La biographie qu'il consacre à

ce dernier le présente comme le véritable penseur du fait unitaire que Cavour et Garibaldi réalisent sur la scène politique. Or Mazzini, incarnation de l'intellectuel déconnecté du réel et poursuivant des utopies politiques dangereuses, n'est mu que par une passion : la lutte contre la religion. Cet aspect est primordial dans la présentation d'Eugène de Mirecourt. C'est pourquoi l'essentiel de son livre est centré sur sa haine du clergé plus que sur ses objectifs unitaires qui ne sont pensés que comme le moyen de lutter contre la religion. De même, il se conclut sur la République romaine de 1849 dépeinte sous les traits les plus noirs, reprenant les thèmes narratifs développés par les auteurs catholiques à l'époque et que nous avons étudiés dans la première partie de ce travail. Ces thèmes étant connus et ne présentant pas de nouveauté par rapport à ce que nous avons développé précédemment ne méritent pas d'étude particulière. Mais il faut souligner l'insistance avec laquelle Eugène de Mirecourt met en avant Mazzini, tant dans la biographie qu'il lui consacre que dans celles de Cavour et de Garibaldi. Comme nous l'avons vu, les différences de vues entre Cavour et Garibaldi sont minimes pour Eugène de Mirecourt : ils sont perçus comme travaillant à la réalisation d'objectifs communs. Or il est significatif que la biographie de Garibaldi le place toujours sous l'influence de Mazzini dont il tente à chaque instant de réaliser les souhaits politiques en allant sur Rome<sup>119</sup>. Par ricochet, l'œuvre politique de Cavour est donc aussi perçue comme voulant réaliser les desseins de Mazzini, puisque Garibaldi et Cavour poursuivent les mêmes buts. La convergence entre les objectifs poursuivis par Mazzini et Garibaldi est affirmée encore plus explicitement dans la biographie même de Mazzini. Constatant les échecs de l'un et de l'autre à mettre à bas le pouvoir de la Papauté, et évoquant l'exil de Mazzini à Londres et le retrait à Caprera de Garibaldi, Eugène de Mirecourt conclut de la sorte son ouvrage :

« Et maintenant, pour aider nos révolutionnaires à réfléchir et à peser les décrets de la Providence en ce qui les concerne, mettons en regard la destinée de Mazzini et celle de l'homme de Caprera.

Tous les deux ont eu entre les mains un levier fatal. Cent fois on a cru qu'ils allaient bouleverser le monde.

Où sont aujourd'hui leurs espérances ?

Quel a été le résultat de leurs efforts ?

A l'un vous ne refuserez pas un incontestable talent, mais sa lâcheté ne lui a permis de le mettre en œuvre que pour la conspiration ignoble, qui ourdit sa trame à distance, frappe dans l'ombre et jette ses complices à la mort sans jamais s'y exposer lui-même.

A l'autre vous accordez le courage, mais un courage aveugle annulé complètement par une brutalité sauvage et par le manque absolu d'intelligence et de sens commun.

Devant eux était l'écueil du ridicule, ils sont venus s'y briser tour à tour.

---

<sup>119</sup> Id., p.57

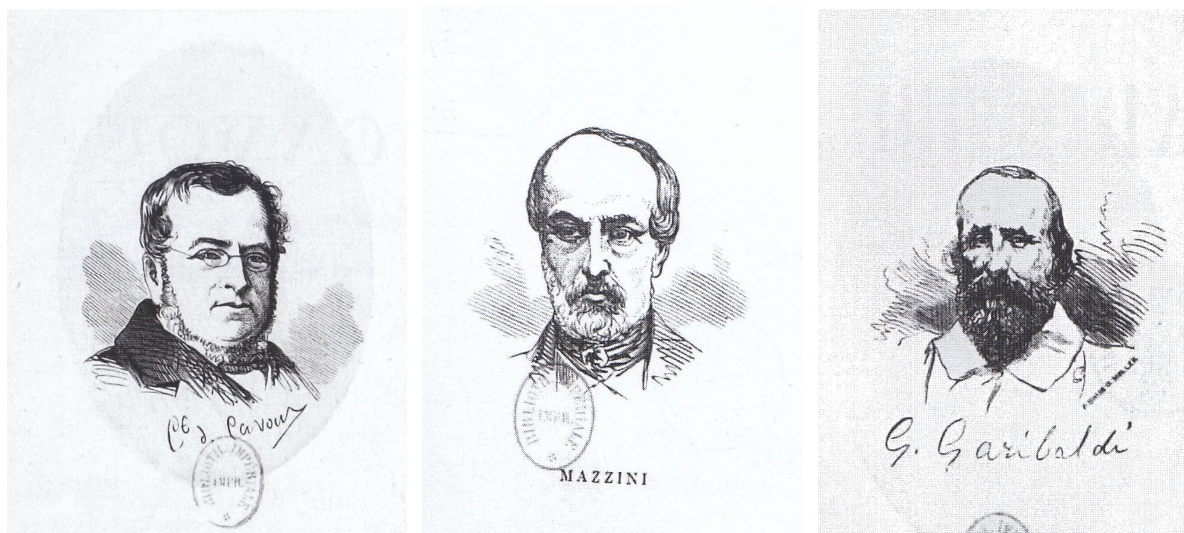
Le retentissement de leurs crimes et de leurs sottises, la honte et les mépris des chrétiens et des sages, voilà ce qui leur reste<sup>120</sup>. »

Ces mots conclusifs ont pour but d'une part de rassurer les lecteurs catholiques de l'ouvrage : la divine providence ne les abandonne pas, et sait punir justement ses ennemis. D'autre part, ils dressent un parallèle parfait entre les deux hommes, dont les personnalités divergent mais dont les crimes et les finalités sont les mêmes. Insister sur les convergences entre Garibaldi et Mazzini répond à une volonté politique de la part d'Eugène de Mirecourt. Comme nous l'avons vu dans la première partie, à peu de nuances près, Mazzini a très tôt fait l'unanimité contre lui dans toutes les familles politiques françaises. Les catholiques le présentaient comme l'Antéchrist, mais ils n'étaient pas les seuls à dresser de lui un portrait noir. Les orléanistes comme les républicains critiquaient également son action, les premiers comme étant illibérale, les seconds pour exorciser le spectre de 1793. En s'opposant à la République romaine de Mazzini et en glorifiant celle de Venise de Manin ils avaient tenté d'affirmer que le principe républicain n'amenait pas nécessairement au désordre civil et à l'usage de la terreur en politique. En amalgamant Garibaldi et Cavour à Mazzini, Eugène de Mirecourt balaye donc ces nuances : pour mieux critiquer le mouvement unitaire italien, ses héros et leurs soutiens français, il met en avant la figure de Mazzini, présenté comme le penseur du mouvement. Ceci a pour but de décrédibiliser le fait unitaire dans son ensemble et de souligner l'aspect inquiétant en France des personnes se revendiquant de l'action de Cavour et de Garibaldi, qui ne font que mettre en pratique les noirs desseins, unanimement brocardés, de Mazzini.

Cette présentation négative de ces trois « pères de la nation italienne », partageant un objectif commun de lutte contre la religion catholique est confirmée par les trois portraits placés en début de chacune des biographies.

---

<sup>120</sup> Eugène de Mirecourt, *Mazzini*, op. cit., pp. 71-72



Ces trois images présentent les mêmes caractéristiques. Les visages de Cavour, Mazzini et Garibaldi sont représentés de face. Aucun sourire n'est dessiné sur leurs lèvres. Ils regardent le lecteur d'un œil sévère et légèrement de haut. Il ne s'agit pas du regard bienveillant porté avec chaleur que nous avons pu voir dans d'autres images analysées depuis le début de ce travail. Au contraire, il s'agit d'un regard autoritaire, exprimant le désir de domination et la détermination dans les buts recherchés. Il n'exprime pas la recherche d'objectifs élevés dépassant la personne de celui qui les porte. Pour exprimer cette idée, les portraits représentent en général le personnage levant les yeux au ciel, comme inspiré par une puissance divine, et tourné vers la droite pour symboliser le futur. Au contraire ici dans les trois portraits que nous analysons le regard est porté directement sur le lecteur et légèrement incliné vers le bas : il exprime le seul attachement au monde d'ici-bas et l'ambition de ces trois personnages, qui ne sont mus que par la soif du pouvoir et la volonté d'être obéis. Les yeux enfoncés dans le visage de Mazzini, le sourcil droit placé plus haut que celui de gauche lui donne un aspect inquiétant, fanatique, que l'ensemble du texte confirme.

Tant par le texte que par l'image, Cavour, Garibaldi et Mazzini sont donc utilisés par Eugène de Mirecourt pour signifier qu'ils incarnent le mal et que leurs soutiens français sont des hommes dangereux contre lesquels il faut lutter politiquement. A l'instar du discours national italien, il propose une vision syncrétique du *Risorgimento* par l'intermédiaire de ses héros, mais pour en donner une lecture négative. Une exception pourtant mérite d'être soulignée : alors que le discours national italien met en avant de manière prioritaire le couple Victor-Emmanuel II/ Garibaldi auquel il adjoint les figures de Cavour et de Mazzini, Eugène de Mirecourt épargne la figure royale. En effet, il ne lui consacre aucune biographie et réussit

le tour de force de ne jamais faire directement référence à lui dans les trois biographies que nous venons d'analyser.

Ce silence peut être expliqué de deux manières qui ne s'excluent pas l'une l'autre. D'une part les catholiques intransigeants dont Eugène de Mirecourt est le porte-parole, s'ils critiquent de manière virulente la politique italienne de Napoléon III et se sont de ce fait en grande partie éloignés de lui, continuent cependant à lui apporter leur soutien pour la défense qu'il assure au pouvoir pontifical et que l'affaire de Mentana est venue confirmer. Or, comme nous l'avons vu, les bonapartistes ont surtout mis en avant dans les textes qu'ils ont publiés sur la question italienne la figure de Victor-Emmanuel II pour justifier les choix italiens de l'Empereur. Le roi est en effet pour eux l'incarnation de l'Italie pour laquelle s'est battue Napoléon III, soucieuse d'ordre social, respectueuse de l'alliance française et se portant garante de l'intégrité des territoires que contrôle encore Pie IX. Dans ce cadre, il a dû apparaître judicieux à Eugène de Mirecourt de ne pas présenter un portrait à charge contre le roi italien : cela aurait été une critique quasi frontale de l'Empereur, ce qui devait lui sembler comme peu à propos politiquement. Ce silence s'explique d'autre part par la proximité encore vivante à la date de publication des textes que nous étudions entre les catholiques intransigeants et les légitimistes. Sur le court terme, les catholiques appuient le pouvoir impérial comme un moindre mal pour eux, mais sur le long terme ils scellent politiquement leur sort à celui de la branche aînée des Bourbons : dans le cadre de l'alliance traditionnelle du trône et de l'autel, sublimée dans les mémoires, ils souhaitent une restauration monarchique dont ils pensent qu'elle rendra à la religion toute la place qu'elle mérite. Dès lors, il a dû sembler peu à propos à Eugène de Mirecourt de critiquer une figure royale, fût-elle étrangère : si un roi peut couvrir de son autorité une politique contraire aux intérêts de la religion, rien ne garantit alors que le principe monarchique soit en lui-même une garantie de défense des intérêts de l'Eglise. La critique de l'unité italienne passe donc par une critique de ses artisans, en épargnant la figure royale pour pouvoir continuer à soutenir sans trop de contradictions la cause monarchique en France même.

Cette hypothèse concernant le silence d'Eugène de Mirecourt à l'égard de Victor-Emmanuel II est confirmée par l'analyse des textes écrits durant la période 1862-1870 par des auteurs catholiques et le concernant. Tous épargnent la figure royale pour maintenir intacte la cause royale en général, et si des critiques sont formulées, elles le sont à l'égard des mauvais conseillers du roi, trompant le souverain, et reprenant par là même la figure classique du discours d'ancien régime en période de crises selon laquelle les malheurs qui frappaient un pays n'était jamais le fait du roi, bon par nature, mais de mauvais conseillers l'égarant.



Différents textes, consacrés au roi ou à Garibaldi, illustrent notre propos. Le premier est un petit essai du à Ferdinand Lagleize<sup>121</sup>. Dans ce texte, publié juste après l'affaire de l'Aspromonte, l'auteur tente de démontrer que ce qui se joue en Italie n'intéresse pas la seule péninsule mais toute l'Europe. En effet la question romaine est le point névralgique où s'opposent ceux qu'il appelle les révolutionnaires et les légitimistes. Par légitimistes, l'auteur entend tous ceux qui, républicains ou monarchistes, cherchent à mettre en place un ordre politique permettant la cohésion sociale dans le respect des libertés et des droits de chacun. A l'opposé, les révolutionnaires ne rêvent que de désordre : les révolutionnaires monarchistes sont des féodaux qui luttent contre toutes les transformations sociales que portent l'histoire, les révolutionnaires républicains ne sont quant à eux que mus par des passions licencieuses. Les pouvoirs sont quant à eux pensés par l'auteur comme étant de deux natures différentes : le pouvoir spirituel incarne la volonté divine, et est par nature supérieure à toute forme de pouvoir temporel. Ce dernier ne trouve sa légitimité qu'à la condition qu'il soit l'incarnation institutionnelle à un moment donné de l'évolution politique et sociale d'un groupe humain, dans le respect des vérités divines. Dans ce cadre de pensée, l'auteur explique que la cause nationale italienne est juste : la volonté d'affranchissement du pays du joug étranger est une cause légitime et le souverain piémontais se devait de lutter pour cette cause. Mais les révolutionnaires républicains italiens tentent de le manipuler. Soucieux de donner libre court à leur esprit de jouissance et au matérialisme menant à l'athéisme que la Terreur de 1793 a inauguré, ils ne sont empêchés dans leurs noirs desseins que par l'existence du pouvoir pontifical qui proclame sur terre les vertus auxquelles ils sont opposés. Par conséquent ils n'ont qu'un but : le voir disparaître. Mais se sachant trop faible par eux-mêmes pour mener à bien cette action, ils décident de se servir du roi piémontais. Connaissant la volonté (légitime) de ce dernier de secouer le joug étranger sévissant sur la péninsule, ils l'entraînent dans la voie de l'unité de cette dernière. Le passage de la revendication indépendantiste à la revendication unitaire marque un saut qualitatif d'importance : demander l'unité de la péninsule a comme conséquence nécessaire de revendiquer la disparition du pouvoir pontifical. Par là même, l'unité est une cause révolutionnaire, car en remettant en cause le pouvoir temporel du Pape, elle s'attaque à son assise matérielle garante de son indépendance vis-à-vis des pouvoirs terrestres et rendant possible l'exercice du pouvoir spirituel. Le Pape n'est pas opposé à l'indépendance. En effet, l'auteur souligne qu'en 1848, le mouvement

---

<sup>121</sup> Ferdinand Lagleize, *La Papauté, le roi Victor-Emmanuel et la Révolution*, Paris, Dentu, 1862, 32p. Nous n'avons que peu d'information sur cet auteur. Les propos qu'ils développent dans son texte assurent son appartenance au catholicisme, ainsi que le livre qu'il publie en 1864 sur le droit d'insurrection et dans lequel il affirme avec force la primauté du pouvoir spirituel sur tout autre pouvoir.

italien démarra par l'initiative conjointe de Charles-Albert et de Pie IX. Or cette expérience tourna à l'échec du fait de l'intervention des mazziniens qui dévoyèrent le mouvement. Ces derniers ayant compris, instruits par l'expérience du *Quarantotto*, qu'ils ne peuvent réussir à mettre à bas l'ordre social en comptant sur leurs seules forces décident donc d'appuyer Victor-Emmanuel II, en l'entraînant de la juste revendication indépendantiste à la revendication révolutionnaire de l'Unité. Victor-Emmanuel qui incarne un pouvoir temporel légitime se fourvoie en suivant cette voie :

« Le roi Victor-Emmanuel, poursuivant chevaleresquement, mais quelquefois inconsidérément, l'idée d'affranchissement de Charles-Albert, se laissant prendre à l'appât d'une monarchie unique, se fourvoyant dans le dédale de la révolution, a paru aux mazziniens un instrument propre à débayer la voie révolutionnaire. [...] Frapper le catholicisme directement n'est pas chose facile, les révolutionnaires le savent bien ; et le roi Victor-Emmanuel ne serait pas entré dans la voie révolutionnaire s'il avait compris le fond de la tentative.

De là l'invention adroite de la nécessité de l'unification de l'Italie<sup>122</sup>. »

Le jugement porté sur le roi est donc ambivalent : l'honnêteté de sa démarche n'est pas remise en cause. Il est donc un souverain dont les qualités humaines confirment la légitimité de la cause monarchique. Mais il se laisse entraîner par de mauvais conseillers qui le poussent à son insu à embrasser une cause néfaste : ce texte catholique critique donc les mauvais conseillers et les mauvaises idéologies mais épargne relativement la figure royale dont le seul tort est, en bonne foi, de se laisser fourvoyer.

Cette façon d'envisager la figure royale se retrouve dans le texte le plus virulent publié en direction de Victor-Emmanuel. Il s'agit de la traduction d'une lettre ouverte rédigée par Mgr. Ghilardi, évêque de Mondovi, à destination du roi<sup>123</sup>. Si ce texte était à l'origine destiné au public italien, sa traduction répond à la volonté de l'éditeur de donner aux catholiques français des arguments pour refuser l'Unité et pour critiquer les soutiens dont elle bénéficie en France. L'ouvrage est publié par une maison d'édition se chargeant de diffuser les idées défendues par les catholiques intransigeants, comme le prouve la quatrième de couverture contenant un extrait de son catalogue : on y retrouve des textes concernant le *Syllabus*, la primauté de l'Eglise, etc.

---

<sup>122</sup> Id., pp. 10-11

<sup>123</sup> Giovanni Tommaso Ghilardi, évêque de Mondovi, *Exposition de l'état actuel des provinces italiennes adressée au roi Victor-Emmanuel*, Paris, Librairie Poussielgue et fils, 1865, 69p.

La lettre de l'évêque de Mondovi est écrite, et traduite, en 1865, au moment où l'Italie se dote des lois ayant pour but d'unifier administrativement la péninsule, parachevant ainsi l'œuvre d'unification territoriale accomplie entre 1859 et 1861<sup>124</sup>. La loi votée par le parlement italien et les décrets d'avril 1865 prévoient l'application à la péninsule à partir du premier janvier 1866 de quatre nouveaux codes (code civil, code de commerce, code de la marine marchande et code de procédure civile). Mgr. Ghilardi, en s'adressant au roi, tente de lui montrer en quoi l'application de ces codes, contraires à la morale catholique, est destructrice du lien social, et ne peut que mener à l'anarchie. L'exemple qu'il développe sur le mariage civil peut servir à éclairer notre propos. Le code civil de 1865 reconnaît sa validité. Mgr. Ghilardi y voit un puissant ferment de dissolution sociale car selon lui le mariage civil favoriserait le divorce, nierait la puissance des sacrements de l'Eglise et favoriserait les naissances illégitimes, à l'image de ce qui se passe en France. En effet, il affirme dans son texte que dans le centre de la France, en application des principes pernicieux introduits par le code napoléonien, un tiers des naissances est illégitime. La conséquence de cet état de fait est perçue par l'auteur comme un retour à la barbarie par la destruction de l'institution familiale, cellule de base de la société. L'instabilité politique de la France depuis la Révolution est lue dans ce cadre comme une conséquence du mariage civil et des naissances illégitimes qu'il entraîne. En effet, Mgr. Ghilardi affirme qu'en appliquant le mariage civil à l'Italie, cette dernière finira par ressembler à la France :

« Nous aurions bientôt, comme la France, une partie considérable de notre population sans lien de famille, sans communauté de religion, toujours prête à fomenter les partis politiques de toutes les couleurs, et à établir en permanence le règne du désordre et de la révolution<sup>125</sup>. »

Le texte présente donc ici un double intérêt pour l'éditeur le traduisant : il permet d'une part de développer une critique des héritages de la Révolution française qui inspirent dans le champ politique hexagonal les ennemis politiques des catholiques ; il permet d'autre part de formuler une remise en cause des modalités de l'unité italienne, contraire aux principes catholiques et de critiquer par conséquent ceux qui, en France comme en Italie, s'en font les défenseurs.

Au-delà de cet exemple, tout le texte conteste la politique du nouvel Etat italien à l'égard de la religion, du pouvoir pontifical et de la question romaine. Il lui est fait grief de

---

<sup>124</sup> Cf. Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine*, op. cit., pp.178-184

<sup>125</sup> Ghilardi Giovanni Tommaso, évêque de Mondovi, *Exposition de l'état actuel* op. cit. , p. 7

spolier les biens de l'Eglise, de favoriser les comportements immoraux et de lutter de manière affichée contre la religion en laissant une soixantaine d'évêché sans titulaire<sup>126</sup>. Pour Mgr. Ghilardi le point commun de cette politique est la volonté acharnée de ses partisans de faire triompher les principes révolutionnaires venus de France en les appliquant à l'Italie. Au-delà de ces questions, ce qui nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de notre étude est de voir en quoi ce texte nous renseigne sur les représentations de la figure royale qu'il véhicule auprès des catholiques auquel il s'adresse. Comme dans le texte de Ferdinand Lagleize que nous avons précédemment étudié, le texte de Mgr Ghilardi, s'il s'en prend avec véhémence à la politique religieuse de l'état italien, épargne cependant la figure de Victor-Emmanuel II. La lettre rédigée par l'évêque de Mondovi a pour but de s'adresser directement au roi, par-delà l'écran que constitue entre les sujets et le souverain tout l'appareil d'Etat, pour lui révéler la situation réelle du pays que des conseillers corrompus, ambitieux ou incompetents ont tout intérêt à lui masquer. Encore une fois, le *topos* du souverain bon par nature mais mal entouré est repris dans cette lettre ouverte. Dans tout le texte, Mgr Ghilardi s'adresse de manière très respectueuse au roi, lui témoigne de l'affection, mais le met en garde contre l'influence de mauvais conseillers qui le mènent à sa perte, en favorisant une politique anti-catholique. C'est ce que donne clairement à lire l'extrait suivant :

« Sire, par le devoir que m'impose mon ministère pastoral, par celui de citoyen vivement affectionné à ma patrie, *par l'attachement inviolable que je porte à mon Souverain et à toute la famille royale*, je ne puis taire à V. M. qu'elle chargerait sa conscience de la plus terrible responsabilité, à la face du ciel et de la terre, et qu'elle creuserait un horrible précipice autour de son trône, si elle ne résistait pas à ces attentats iniques, sacrilèges et antisociaux, et si elle ne s'appliquait de toutes ses forces à mettre un frein à la révolution, qui ne sera pas satisfaite tant qu'elle n'aura pas dévoré tous les biens de l'Eglise et de l'Etat, tant qu'elle n'aura pas renversé le trône et l'autel<sup>127</sup>. »

---

<sup>126</sup> L'essentiel du propos est résumé dans l'introduction suivante du texte :

« Sire,

La bienveillance extrême avec laquelle V.M. a daigné, à diverses reprises, m'engager à lui écrire en toute confiance lorsque j'en sentirais la nécessité, m'enhardit à venir à elle pour lui ouvrir mon cœur sur divers points qui intéressent au plus haut degré la Religion, le Trône, la Patrie, en un mot la société civile toute entière.

Les principaux de ces points sont : la loi, déjà plusieurs fois proposée, pour la confiscation des biens ecclésiastiques et la suppression des corporations religieuses ; le décret royal du 6 février dernier, au moyen duquel on prétend mettre à exécution l'encyclique du souverain pontife, le mariage civil dernièrement sanctionné par le parlement ; enfin les soixante diocèses environ vacants par la mort de leurs titulaires, et environ soixante autres privés de la présence de leurs pasteurs, dont quelques-uns sont mis en jugement et plusieurs autres exilés, ignorant tous également pour quel motif le Gouvernement les traite avec une telle rigueur. Sire, la simple énumération des actes que je viens de citer fait frémir non-seulement les évêques et le Souverain-Pontife, mais encore tous les bons catholiques, qui regardent les intérêts de la Religion et de la Patrie comme leurs propres intérêts, et ne peuvent s'empêcher de gémir en voyant les uns et les autres négligés, compromis, foulés aux pieds par la révolution. », Id., pp. 5-6

<sup>127</sup> Id., pp. 12-13 (c'est moi qui souligne)

Le ton révérencieux à l'égard du roi peut certes s'expliquer par une soumission hypocrite à l'égard d'un pouvoir constitué. Plus profondément il nous semble refléter une vision sincère partagée par les catholiques vis-à-vis de la nature du pouvoir royal : ce denier est estimable par nature, mais est dévoyé par de mauvais conseillers poursuivant de noirs desseins. Il convient donc de les révéler afin de donner la possibilité au roi de remplir son rôle de défenseur du peuple et de lieutenant de Dieu sur terre.

Il nous semble donc possible d'affirmer, aux vues des textes que nous avons étudiés, que les catholiques français évitent par calcul politique de véhiculer une image négative de Victor-Emmanuel II : représentant de la cause monarchique que les catholiques soutiennent en France même, il n'est critiqué que pour un seul fait, celui d'être entouré de mauvais conseillers favorisant, à son insu, la cause révolutionnaire en Italie. C'est donc sur eux que porte directement la critique, comme nous l'a montré l'étude des textes d'Eugène de Mirecourt. De plus, Victor-Emmanuel étant perçu de manière très positive par les bonapartistes, qui voient en lui le reflet des qualités prêtées à l'Empereur, le critiquer frontalement aurait pu être lu comme une critique directe de l'Empereur et de ses soutiens politiques, ce qui n'était probablement pas rentable politiquement du point de vue des catholiques qui continuent, malgré des réserves, à appuyer un pouvoir impérial qui garantit les possessions pontificales à Rome. Les catholiques préfèrent donc critiquer les conseillers de Victor-Emmanuel, tout en épargnant la figure royale.

Cette dernière fait l'objet en 1864 d'une publication de Charles de la Varenne. Il entend reposer la lecture bonapartiste de l'œuvre du souverain italien, pour répondre en partie aux critiques qui lui sont adressées par les républicains et aux réticences qu'il peut susciter chez les catholiques. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, Charles de la Varenne avait rallié le bonapartisme, malgré sa filiation légitimiste, en grande partie à cause du soutien que l'Empereur donnait aux causes nationales en général et à celle italienne en particulier. En tant que journaliste, il s'était attaché à affirmer son soutien à la solution piémontaise en Italie, avec la volonté de montrer qu'elle était la seule garante de stabilité. Pour ce faire, il s'était donné pour tâche de remettre en cause dans ses ouvrages à la fois la mainmise des Autrichiens sur la péninsule et la légitimité des Bourbons dans le sud. Pour défendre les droits du Piémont de Victor-Emmanuel sur l'Italie, il avait publié en 1859 comme nous l'avons vu ses *Lettres italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858*. Dans cet ouvrage journalistique, il présentait tout le personnel politique piémontais de son

époque, avec la volonté de montrer sa modernité et ses compétences. L'étude partait de la figure royale et montrait que tout le personnel piémontais ne faisait que la seconder : Victor-Emmanuel II y était donc présenté comme l'acteur principal de la régénération du Piémont. L'auteur lui reconnaissait trois qualités principales lui conférant sa légitimité : il présentait un souverain enraciné dans une tradition historique confortée avec éclat par le suffrage universel ; il le dépeignait sous les traits d'un vrai soldat, courageux et donnant de sa personne ; enfin il était présenté comme un homme simple, aimant être au milieu de la troupe ou de la foule. Ce portrait avait alors pour but de légitimer l'alliance de Napoléon III avec le roi du Piémont, dans le contexte de la guerre de 1859. Charles de la Varenne traçait également par l'intermédiaire du roi la figure du dirigeant moderne, présenté comme l'alter ego italien de la figure impériale<sup>128</sup>. Cette étude de 1859 répondait aux nécessités de l'actualité du temps. Le portrait du roi courait sur une dizaine de page. Charles de la Varenne revient sur lui en 1864, en lui consacrant un ouvrage complet<sup>129</sup>. Il connaît une certaine diffusion, puisqu'il fait l'objet d'une réédition l'année suivante. Le contexte de la publication n'est plus le même. L'Etat italien n'est plus une virtualité, comme en 1859, mais une réalité. Comme nous l'avons déjà abondamment souligné, la question italienne est alors devenue une épine pour le régime impérial, puisque l'Italie ne s'est pas réalisée selon les plans de Napoléon III et que la question romaine lui a fait perdre bon nombre de ses soutiens. La presse conservatrice du temps se plaît dans ce cadre à évoquer la possibilité d'une disparition du nouvel Etat, menacé par le brigandage, l'agitation sociale, la question religieuse etc. C'est pour répondre à ces doutes, et pour réaffirmer la validité du soutien que l'Etat français a pu apporter à l'Italie que Charles de la Varenne consacre son livre dédié à Victor-Emmanuel II. Son but est clairement politique : il présente le roi comme un homme providentiel, incarnation parfaite de l'Italie renaissante. Aux conservateurs qui remettent en cause l'existence même de l'Etat italien, Charles de la Varenne répond en déclarant qu'une figure comme celle de Victor-Emmanuel est la preuve de la vitalité de la nation italienne, qui ne pouvait que finir par être réunie en un seul Etat.

En effet,

« Toutes les fois qu'un peuple, longtemps opprimé, se trouve mûr pour la liberté et l'indépendance, un homme providentiel surgit inévitablement, qui, prenant la direction

---

<sup>128</sup> Cf. dans la première partie de la présente étude dans le chapitre II, la partie intitulée « Victor-Emmanuel II et Garibaldi au service de la politique impériale »

<sup>129</sup> Charles de la Varenne, *Le roi Victor-Emmanuel (1820-1864)*, Paris, Dentu, 1864, 254 p. (nous nous sommes servis de l'édition de 1865, paru chez Plon, Charles de la Varenne, *Le roi Victor-Emmanuel (1820-1864)*, Paris, Plon, 1865, V-275p.)

du mouvement national et groupant en un faisceau tous les efforts individuels, stériles dans l'isolement, accomplit comme par miracle, et en dépit d'obstacles qui paraissent invincibles, la grande œuvre de délivrance nationale. [Tel est] de nos jours en Italie Victor-Emmanuel<sup>130</sup>. »

Cette symbiose entre le nouvel Etat et son monarque est d'importance : le peuple se reconnaissant en ce dernier lui est fidèle. Par conséquent, il ne remettra pas en cause l'ordonnement politique et social que le souverain couvre de son autorité. Vouloir voir disparaître le royaume italien est donc une folie. En effet, si cela advenait, les troubles politiques dans la péninsule seraient grands, ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences au niveau européen, question italienne et équilibre européen étant étroitement imbriqués. Pour montrer la solidité du royaume italien, Charles de la Varenne consacre donc son livre à décrire le souverain italien, dont les qualités garantissent la stabilité que l'Italie apporte à l'Europe et sont le reflet des vertus prêtées aux Italiens.

L'ouvrage n'est pas à proprement parler une biographie. En effet, la vie de Victor-Emmanuel n'y est pas racontée de façon chronologique. L'auteur y dessine les qualités du souverain, qu'il décline en cinq chapitres. Tous vont dans le même sens : dresser le portrait-robot d'un chef d'état modèle, légitime à gouverner l'Italie, dont il est la parfaite incarnation. Cinq points sont développés : l'auteur s'attache dans un chapitre introductif à décrire les traits saillants de l'éducation que reçut le souverain<sup>131</sup> ; puis il montre ses caractéristiques de soldat<sup>132</sup> et d'homme d'Etat<sup>133</sup> ; il s'attache ensuite à montrer les traits de son caractère telles que ses lettres et proclamation les donnent à lire<sup>134</sup> ; il montre enfin qu'il est un chef d'Etat proche de son peuple<sup>135</sup>. Certains de ces points reprennent des analyses que l'auteur avait déjà développées dans ses *Lettres italiennes*, en y ajoutant des réflexions nouvelles qui reflètent le contexte de 1864-1865.

Plus de la moitié de l'ouvrage présente Victor-Emmanuel comme un militaire, formé dès sa prime jeunesse au maniement des armes et au commandement des hommes, et dont le but ultime est de délivrer la péninsule de la présence étrangère. Ainsi, le portrait placé en début d'ouvrage présente le roi en tenue militaire.

---

<sup>130</sup> Id., pp. 3-4

<sup>131</sup> Chapitre 1 intitulé « le prince », pp. 9-35

<sup>132</sup> Chapitre 2 « Le soldat », pp. 35-132

<sup>133</sup> Chapitre 3 « L'homme d'Etat », pp. 136-191

<sup>134</sup> Chapitre 4 « Victor-Emmanuel écrivain », pp. 195-225

<sup>135</sup> Chapitre 5 « Le souverain populaire », pp. 229-271



C'est le soldat, la figure traditionnelle du « roi de guerre » qui est mise en avant<sup>136</sup>. Le regard est déterminé, une impression de force se dégage de son visage, qu'une moustache et une barbe abondante viennent confirmer. Le texte va dans le même sens. Il se plaît à souligner les prouesses du souverain au combat, son goût pour la chose militaire et le poids décisif que sa présence joua lors des batailles de Palestro, Magenta et San Martino, confirmant par là ce qu'il avait laissé entrevoir lors de ses premiers combats contre les armées autrichiennes en 1848-1849. Cette figure militaire du souverain lui vaut la reconnaissance de la population de la péninsule et prouve la réalité de la nation italienne et la solidité du nouvel Etat, malgré les doutes que peut affirmer en France la presse conservatrice.

« Si Victor-Emmanuel n'est jamais plus heureux que lorsqu'il se trouve au milieu de ses régiments, de son côté, le soldat italien le paye singulièrement en retour. L'amour du roi était une religion chez les Piémontais ; elle a passé aux peuples des nouvelles provinces, et surtout à la partie récente de l'armée, où elle est devenue, tout autant que dans les vieilles divisions sardes, un véritable fanatisme. C'est qu'aussi Victor-Emmanuel est, pour le soldat italien, le symbole de la patrie grande et une, l'incarnation de la gloire et de l'honneur militaires, une providence bienfaisante enfin, dont les innombrables traits se répètent avec émotions dans les veillées des casernes, aussi bien que sous le chaume des paysans<sup>137</sup>. »

Insister sur la popularité du roi liée à sa valeur militaire répond à deux buts : prouver d'une part la solidité du nouveau royaume, et donc la pertinence du soutien que la France a pu

---

<sup>136</sup> Cf. sur la figure de Victor-Emmanuel II en roi de Guerre Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, édition EHESS, 2010, pp.112-129

<sup>137</sup> Charles de la Varenne, *Le roi Victor-Emmanuel (1820-1864)*, op. cit., p. 128



et doit continuer à lui apporter ; inscrire d'autre part la légitimité du souverain dans des formes traditionnelles de pouvoir. Le but est ici d'ôter les craintes des parties les plus conservatrices du corps politique français qui peuvent voir en Victor-Emmanuel l'incarnation de la révolution couronnée, par la remise en cause des Etats du Pape notamment. Le présenter d'abord sous son aspect militaire, c'est-à-dire sous une forme classique de pouvoir, et ne pas évoquer sur tout l'ouvrage les questions religieuses a pour but de rassurer les lecteurs conservateurs sur les options politiques du roi : il n'est pas un révolutionnaire qui remettra en cause la stabilité de l'Europe. Au contraire, il est un souverain dans le sens traditionnel du terme. Mais dans le même temps, il n'en est pas moins un souverain moderne : aux souverains anciens, reclus dans leurs palais et ignorant les populations qu'ils gouvernent, Victor-Emmanuel oppose la figure du souverain aux goûts simples, aimant sincèrement le peuple et se plaisant à le côtoyer, comme le souligne le dernier chapitre de l'ouvrage dont est tiré le passage suivant :

« Bien souvent, dans ses diverses villégiatures, il arrive à Victor-Emmanuel de s'en aller seul à la chasse, avec un garde pour porter le gibier, et sans aucune marque qui le distingue du commun des mortels. La faim le prend-elle après une longue course, il entre chez le premier paysan venu, demande une omelette, un pot de piquette, et tout en mangeant, cause avec son hôte de la petite famille qui se joue autour d'eux, des voisins, de la récolte, des événements du village. Puis s'il se rencontre quelque misère à soulager, quelque grâce à répandre, le lendemain ou peu d'heure après le passage de l'auguste chasseur, un secrétaire, un officier apporte la consolation et la joie dans la pauvre maison où l'on souffrait. Combien de maux ainsi apaisés, que de larmes tariées ! La générosité du roi d'Italie est du reste proverbiale. La meilleure partie de son revenu passe en dons et bienfaits<sup>138</sup>. »

Ce goût du peuple lui assure l'amour de ses populations, qu'il entretient comme on le voit par sa prodigalité<sup>139</sup>, liée ici encore aux formes traditionnelles du pouvoir : Victor-Emmanuel II est donc perçu comme une synthèse entre des formes anciennes et nouvelles de pouvoir, c'est-à-dire comme l'incarnation de légitimités traditionnelles et modernes. C'est grâce à cette synthèse qu'il opère en sa personne qu'il assure l'équilibre politique de la péninsule. Cette synthèse qu'il incarne se retrouve dans ses écrits. Charles de la Varenne entend montrer que le roi est un écrivain, comme il l'affirme dans le titre qu'il donne au quatrième chapitre de son livre. Cette affirmation, contraire à ce que l'on sait du roi, est révélatrice. Les écrivains étant devenus à l'époque un pouvoir spirituel reconnu, faire du roi

---

<sup>138</sup> Id., pp. 253-254

<sup>139</sup> Sur la prodigalité royale, cf. Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, op. cit., pp. 63-100

un écrivain revient à l'inscrire dans la modernité du temps. En même temps, son écriture ou ses prises de paroles telles que Charles de la Varenne les perçoit reflètent une fois encore le double aspect, traditionnel et moderne, du souverain. La tradition est donnée par la majesté avec laquelle il s'exprime :

« Quand le roi entre en scène, et qu'il a à parler, soit aux mandataires du pays, soit à l'armée, soit à ses peuples, son style s'empreint des grandes idées qu'il veut émettre, de la dignité souveraine, et arrive à l'éloquence parfois, à la majesté et à l'enthousiasme communicatif toujours. *C'est vraiment l'héritier d'une antique et généreuse race*, le prince convaincu de ce qu'il dit et prêt à donner sa vie pour la défense de ses principes et la grandeur de la patrie<sup>140</sup>. »

Sa modernité au contraire est soulignée par la simplicité de sa langue, compréhensible par tous :

« Ne resterait-il de lui, dans les temps futurs, pour motiver un jugement sur son caractère, qu'une seule de ses lettres privées, ou qu'une des proclamations réellement émanées de sa plume, qu'il n'y aurait pas à s'y méprendre : bonté, franchise, impétuosité de sentiment, résolution intrépide, tout cela éclate à chaque ligne<sup>141</sup>. »

Ce roi qui allie tradition et modernité dans la péninsule est donc facteur d'équilibre. Ceci doit amener la France à ne pas revenir sur son soutien à l'Italie ; au contraire, pour sa sécurité même, la recherche d'une alliance avec l'Italie est une nécessité. Toutes ces idées reprennent, en les développant, des éléments déjà présents dans les *Lettres italiennes*. Mais à ces considérations, l'ouvrage de Charles de la Varenne en ajoute d'autres, plus nettement politiques encore, et totalement absentes du livre de 1859. Le troisième chapitre, qui analyse l'homme d'Etat qu'est Victor-Emmanuel, est le seul à dépasser le stade des anecdotes édifiantes pour entrer dans une analyse plus détaillées de la vie politique italienne. Charles de la Varenne y réfute l'idée développée par les auteurs catholiques selon laquelle le roi serait totalement dépossédé de la réalité du pouvoir politique du pays par ses conseillers et ministres, qui le dirigeraient de fait. Au contraire, il entend montrer que le roi joue un rôle prépondérant dans la vie politique du royaume et que les risques de morcellement auxquels il a pu être confronté ont été évités par son action, malgré la faiblesse de ses ministres, dont il n'est pas dupe. L'essentiel du propos se concentre sur une analyse des liens qui unissaient Victor-Emmanuel à Cavour tant que ce dernier était en vie : en effet, avant la prise de

---

<sup>140</sup> Charles de la Varenne, *Le roi Victor-Emmanuel (1820-1864)*, op. cit., pp. 203-204 (c'est moi qui souligne)

<sup>141</sup> Id., p. 195

fonction de ce dernier et après sa mort, le roi dirige de fait le pays, et en assure la cohésion. Mais l'image d'un roi inapte à la chose politique, la délaissant au profit de la seule activité militaire s'est imposée du fait de la longue présence de Cavour aux affaires. L'auteur entend contrecarrer cette représentation. Pour ce faire, il retrace les rapports entre le roi et son ministre, en utilisant comme texte de référence l'ouvrage de William de la Rive que nous avons précédemment analysé. Il explique que si le roi laissa faire Cavour, ce ne fut pas par pusillanimité ou indifférence, mais par calcul politique : pour faire du Piémont le point de rencontre de tous les patriotes, dans un contexte européen de forte réaction politique, il fallait nécessairement jouer le jeu du libéralisme et de la monarchie constitutionnelle. Son renoncement à la plénitude de ses pouvoirs est donc une preuve de sa hauteur de vue.

« On a beau être roi constitutionnel, on n'en est pas moins roi, ou alors autant vaut proclamer la république et s'en aller. Malgré tout, Victor-Emmanuel était bien le maître de briser son ministre, d'anéantir cette domination qui respectait à peine la couronne. Pour ne l'avoir point fait, pour avoir laissé ce sujet dans la place prise presque au-dessus de la royauté, pour s'être volontairement effacé pendant une assez longue période devant cette action absorbante, il fallut au souverain piémontais une élévation d'esprit, un dévouement à l'Italie peu communs. Cavour était l'homme de la grande conspiration italienne, tant au dehors qu'au dedans; il avait noué, sous la garantie du roi, toutes les relations, il tenait tous les fils; on avait réellement besoin de lui dans la crise décisive vers laquelle marchaient le Piémont et toute la Péninsule. Et le roi, plein d'une généreuse abnégation, le laissait faire, heureux des résultats obtenus, et ne songeant qu'au but qu'il s'agissait d'atteindre.<sup>142</sup> »

Et le texte de montrer que toutes les décisions prises par Cavour, de la mise en place du *connubio* à la guerre de Crimée en passant par l'alliance française furent en dernier ressort le choix du roi qui se servait des talents de son ministre pour faire aboutir sa politique. Cette place prépondérante du roi dans la politique italienne se donne également à lire dans le succès de l'expédition des Mille : les victoires de Garibaldi ne sont en réalité dues qu'au mot d'ordre du général, affirmant lutter pour réunir l'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Le ralliement des populations est du à leur attachement au roi : ce dernier est bien le garant du succès de la politique italienne. Mais à la date de publication de l'ouvrage (1864), l'Italie semble fragile, comme en atteste la présence de l'armée italienne au sud de la péninsule pour forcer les populations à intégrer le nouvel Etat. Cette fragilité de l'Etat italien alimente les espoirs de ses ennemis qui espèrent le voir disparaître. Charles de la Varenne entend montrer que la présence du roi à la tête de l'Etat est garante de stabilité, d'autant qu'il n'est pas

---

<sup>142</sup> Id., p. 163

responsable des divisions entre Italiens, qu'il contribue au contraire à exorciser. En effet, l'échec relatif de l'intégration du sud est dû à la précipitation avec laquelle Cavour a voulu l'entreprendre, pour contrecarrer l'avancée de Garibaldi qu'il jalousait.

« Dans son impatience de déposséder de la dictature des gens qu'il regardait comme des adversaires personnels, il ne voulut même pas attendre que les hommes chargés de déblayer le terrain eussent achevé leur besogne si nécessaire, épuré l'administration et la justice, détruit radicalement le brigandage (chose facile alors), établi l'ordre dans le pays, de manière à livrer à la royauté italienne la place nette pour y bâtir solidement. On a vu depuis les résultats de cette précipitation<sup>143</sup> ».

Les difficultés présentes de l'Italie sont donc mises sur le compte de Cavour. Par ce biais, Charles de la Varenne critique les orléanistes qui en ont fait leur champion. A la nécessité de privilégier le compromis entre toutes les parties du corps politique italien, le ministre a répondu avec morgue, en humiliant des adversaires politiques, affaiblissant le nouvel Etat et faisant par là même le jeu de ses ennemis irréductibles, catholiques et alliés des Bourbons. Le roi avait alors laissé faire son ministre, non par faiblesse, mais pour montrer son souci de respecter le jeu des institutions. Avec la mort de Cavour et l'accroissement des difficultés, il a repris la main et a permis au nouvel Etat de tenir, grâce à la popularité dont il jouit auprès des populations. Le chapitre le plus politique du livre de Charles de la Varenne nous semble ainsi être le plus important de l'ouvrage : il y critique les jeux politiques que le système parlementaire permet et y rend compte de la force du roi qui sait maintenir l'unité de son royaume grâce à son énorme popularité.

Le Victor-Emmanuel II qu'il présente est donc bien un modèle pour les bonapartistes, tant en politique intérieure qu'extérieure. En politique intérieure, il dessine le portrait du chef d'Etat type, dans lequel il n'est pas impossible de lire comme dans un miroir le reflet de l'Empereur : Victor-Emmanuel allie en effet légitimité traditionnelle et légitimité nouvelle, accepte le jeu parlementaire mais sait diriger la vie politique d'une main ferme, permettant le maintien de l'Etat. En politique extérieure, sa présence rassurante à la tête de l'Etat italien est un gage de stabilité qui légitime l'alliance française avec la péninsule et donc les choix de l'Empereur en matière de politique extérieure. Ce livre s'adresse donc à un double public : il est destiné à renforcer les représentations des lecteurs de sensibilité bonapartistes tout en tentant de rassurer les légitimistes et les catholiques sur la puissance d'un roi garant de l'ordre social et dont ils n'ont pas à se méfier par conséquent. Les catholiques et les légitimistes

---

<sup>143</sup> Id., p. 190

épargnent comme nous l'avons vu dans leurs textes la figure royale, ce qui prouve qu'elle est bien un endroit de possible compromis symbolique entre eux et le pouvoir impérial.

La volonté d'épargner le roi italien se donne également à lire dans les textes publiés par des auteurs catholiques sur Garibaldi et évoquant en concomitance l'action de Victor-Emmanuel II. La biographie d'Eugène de Mirecourt sur Garibaldi ne parlait pas du souverain italien. Elle se contentait de présenter un Garibaldi brutal, mu par une seule passion, l'anticléricalisme. On trouve cependant d'autres textes venus du monde catholique et qui lui sont consacrés. Ils reprennent des modalités narratives élaborées par des auteurs bonapartistes et que nous avons mises en évidence quand nous avons étudié les textes publiés au cours de l'expédition des Mille. Ces auteurs s'étaient alors astreint à dissocier les aspects positifs des aspects négatifs dans l'action du héros des deux mondes. A son crédit était porté tout ce qu'il avait entrepris en 1859 avec l'aval de Victor-Emmanuel II. Au contraire, tout ce qu'il avait pu faire en 1848 et en 1860 de sa propre initiative était jugé négativement. Comme nous l'avons montré, le but de ces textes était de légitimer la politique italienne de l'Empereur entreprise en 1859 tout en se désolidarisant d'une expédition des Mille qui risquait de lui faire perdre le soutien des catholiques car elle portait atteinte au patrimoine de Saint-Pierre. Or on retrouve de la part d'auteurs catholiques dans la période que nous prenons ici en considération (1862-1870) des textes reprenant cette vision des choses : ils acceptent l'accord entre Victor-Emmanuel II et Napoléon III en 1859 pour mieux critiquer les tentatives ultérieures de Garibaldi. Cela est particulièrement vrai pour un texte anonyme publié après Mentana et intitulé *Les diplomates italiens et Garibaldi devant l'Europe*<sup>144</sup>. L'auteur s'y affirme comme un catholique convaincu, soutenant la presse cléricale<sup>145</sup>. Il entend défendre la Papauté en remettant en cause l'unité italienne. Mais pour ce faire, il s'ingénie à apporter son soutien à Napoléon III et à Victor-Emmanuel II pour mieux critiquer Garibaldi. En effet, il reconnaît la légitimité de l'action entreprise en Italie en 1859 et qui consistait à libérer la péninsule du joug étranger. Il rappelle que le programme d'action qui avait mu les deux hommes n'impliquait pas l'idée de l'unité. En effet, les accords de Plombières avaient prévu d'engager les troupes franco-piémontaises pour chasser les autrichiens d'Italie, aboutir à l'unité du nord de la Péninsule autour de la maison de Savoie, maintenir les Etats du Pape et le Royaume des Deux-Siciles en l'état et créer en Italie une unité de type fédéral sous la

---

<sup>144</sup> Roger M., *Les diplomates italiens et Garibaldi devant l'Europe*, Lyon, imprimerie du salut public, 1868, XIII-130p.

<sup>145</sup> Id., p. 1

présidence honorifique du Pape. Le roi avait été mu par un patriotisme sincère et sa bonne foi n'est pas en cause. Mais il avait alors été poussé par de mauvais conseillers, au premier rang desquels figure Cavour, qualifié de « conspirateurs de douze années » (1849-1861) qui instrumentalisa Garibaldi pour aboutir à l'unité, non prévue, de toute la Péninsule sous le sceptre de Victor-Emmanuel II. Or cette dernière pose en des termes nouveaux la question romaine. En effet, elle demeure incomplète tant que Rome n'est pas intégrée au nouvel Etat. La réussite de l'unité ne peut que pousser un anticlérical obsessionnel comme Garibaldi à vouloir tenter un coup de force pour récupérer la ville éternelle. C'est ainsi que l'unité réalisée en 1860 et non voulue à l'origine par les souverains français et italien porte en germe l'expédition de l'Aspromonte et de Mentana. S'ils veulent défendre les Etats du Pape et ne pas se laisser déborder par un mouvement subversif, Napoléon III et Victor-Emmanuel II doivent donc revenir en arrière, remettre en cause l'unité pour ne s'en tenir qu'au programme initialement prévu à Plombières. Ici encore, la figure royale est épargnée par l'auteur : elle est présentée comme mal conseillée, ce qui la pousse à commettre des erreurs qui ne remettent cependant pas en cause l'institution monarchique : les deux figures honnies dans ce texte sont celles de Cavour et de Garibaldi. Le roi quant à lui est mû par un attachement sincère à ses populations et une volonté de faire le bien. S'il se trompe sur le diagnostic qu'il porte sur la société qu'il dirige, c'est qu'il est abusé par des collaborateurs ne lui donnant pas une image réelle de l'état de la péninsule. L'institution monarchique est donc toujours soutenue, comme dans les autres textes que nous avons étudiés, et pour les mêmes raisons. De plus il n'y a pas de critiques directes adressées à l'égard de l'Empereur. A l'instar du jugement porté sur le roi italien, sa démarche politique est appréciée de manière bienveillante. Mais il se doit de défendre les catholiques et la Papauté par une remise en cause de l'unité telle qu'elle s'est faite. La figure du roi italien est donc utilisée comme moyen d'affirmer des préférences en matière de politique extérieure et pour signaler leurs répercussions en politique intérieure : si Napoléon III laisse faire Garibaldi en maintenant un soutien à l'unité italienne, il perdra définitivement le soutien des catholiques, alors que s'il appuie un Victor-Emmanuel roi d'un royaume du Nord de la Péninsule, garantissant l'intégrité des Etats du Pape et du Royaume des Deux-Siciles qu'il conviendra de remettre sur pied, il continuera à bénéficier de leur soutien tout en répondant aux vœux réels des populations italiennes et françaises. Victor-Emmanuel II sert donc dans le discours élaboré par les catholiques de passerelle entre eux et le pouvoir impérial, alors que Cavour et Garibaldi sont des éléments répulsifs, justifiant des éventuelles critiques à l'égard du pouvoir politique français dans la mesure où la politique italienne de l'Empereur pourrait sembler satisfaire leurs vues politiques.

Cette utilisation différenciée des figures des « pères fondateurs de la nation italienne » dans le champ politique hexagonal amène les auteurs proches du bonapartisme à faire leurs certains de ces éléments narratifs concernant ces personnages pour tenter de ne pas couper le régime de ses soutiens traditionnels. C'est ainsi qu'Alfred Descudier publie en 1864 des *Mémoires de Garibaldi*<sup>146</sup>. Il s'agit d'une republication du texte rédigé en 1860 par Camille Leynadier<sup>147</sup> auquel est adjointe une suite concernant l'affaire d'Aspromonte. L'ouvrage, qui ne doit rien à la plume de Garibaldi, se veut une défense de la politique italienne de l'Empereur : ce dernier a toujours travaillé de concert avec le roi italien, et dans tout ce qu'il a entrepris, Garibaldi n'a jamais été qu'un serviteur du Roi. Or Napoléon III étant l'allié de Victor-Emmanuel II, Garibaldi a aussi été indirectement son serviteur en 1859. L'Empereur est mu par la volonté de défense des causes nationales opprimées, et son engagement en Italie dans ce sens est logique. S'il a laissé faire l'expédition des Mille, c'est qu'elle permettait de mettre à bas le pouvoir des Bourbons qui représentaient une cause antinationale dans la Péninsule, dans la mesure où il était à la solde de l'Autriche. Mais cet appui donné à l'expédition des Mille n'implique pas une remise en cause du pouvoir pontifical : Rome doit rester au Pape, ne serait-ce que pour ne pas susciter l'hostilité des puissances étrangères catholiques. Comme nous l'avons déjà signalé, l'utilisation faite par les bonapartistes du personnage de Garibaldi est différente de celle faite par les catholiques : il n'est pas présenté sous des traits uniformément noir : tant qu'il lutte en accord avec le souverain Piémontais et avec le soutien indirect de la France, son action, canalisée, est jugée positivement. Or l'affaire d'Aspromonte constitue une erreur de sa part, qui risque de mettre à mal toute son œuvre précédente : en effet, si Rome devenait capitale de l'Italie, le pouvoir de Victor-Emmanuel II serait fragilisé, et avec lui, la survie même du nouvel Etat italien :

« Depuis 1859, l'Italie entière a donné la mesure de sa force. Elle a voulu être libre, et partout où elle l'a réellement voulu, elle l'a été. Avec son gouvernement, piémontais d'origine, et Rome, siège du souverain pontife, pour capitale, l'Italie aurait deux monarques. L'un, le monarque civil, n'ayant qu'un pouvoir relatif, plus grand au nord qu'au sud ; l'autre, le monarque religieux, ayant partout, dans ce pays essentiellement catholique, un pouvoir égal et souverain, par son influence sur les âmes.

De ces deux puissances antagonistes, quelle serait la prépondérante ?

---

<sup>146</sup> Alfred d' Aunay, *Mémoires authentiques sur Garibaldi. Evènements de Sicile et de Naples. Caprera – Aspromonte. Précédé d'un appel aux amis de l'indépendance italienne par Clémence Robert. Avec une préface et une histoire des origines et des traditions italien par Pierre Dupont*, Paris, Arthème Fayard, 1864, II-379p.

<sup>147</sup> Camille Leynadier, *Mémoires authentiques sur Garibaldi mis en ordre par Camille Leynadier, précédés d'un Précis historique et d'un appel aux amis de l'indépendance italienne par Clémence Robert*, Paris, Fayard, 1860, II-495p

Incontestablement celle qui, partout égale, résumerait le plus complètement l'idée d'unité. Donc, le roi et le pape étant à Rome, c'est le pape qui serait le souverain véritable. Ce n'est pas pour arriver à un semblable résultat que la France, essentiellement philosophe, que Garibaldi, catholique éclairé et libéral, ont versé leur sang.

Or, d'un côté, le pape ne quittera jamais Rome qu'en criant au schisme ! La religion catholique est aussi apostolique et *romaine*. Elle n'admet pas qu'on retranche un titre à ses titres.

D'un autre côté, l'Italie, catholique, fervente, l'Italie des Madones, des couvents, des églises, l'Italie galvanisée, mais non ressuscitée, a bien pu acclamer un souverain excommunié, parce que ce souverain n'a pas, malgré cela, méconnu la religion de son pays ; mais si elle s'est montrée dévouée dans une sage mesure à son roi, elle se montrerait fanatique de sa religion, et le fanatisme ne se mesure pas.

Que Garibaldi et ceux qui pensent comme lui en Italie songent bien que, quant à Rome, c'est par l'esprit et non par la force qu'on peut obtenir une solution<sup>148</sup>.»

Le propos est clair : l'Italie dirigée par Victor-Emmanuel II, créé à la suite des événements des années 1859-1861 a le soutien officiel de la France et est politiquement viable. Mais une Italie qui aurait Rome pour capitale serait une chimère, n'ayant pas l'adhésion des foules. De plus elle devrait lutter contre la France à qui elle doit pourtant son unification. Garibaldi a donc tort de vouloir prendre Rome ; Napoléon III quant à lui garantit justement le pouvoir du souverain pontife et a permis la réaffirmation de la France sur la scène internationale en favorisant une unité italienne contrôlée par Victor-Emmanuel II.

Ce texte confirme donc l'idée selon laquelle le roi italien sert de passerelle permettant de relier les positions des bonapartistes et des catholiques. L'utilisation de la figure de Garibaldi par contre est différente : alors que les catholiques portent sur lui un jugement uniformément noir, les bonapartistes continuent de distinguer l'œuvre positive d'un Garibaldi courageux et populaire se mettant au service de Victor-Emmanuel II de l'œuvre négative d'un Garibaldi commettant des excès politiques lorsqu'il agit de son propre chef.

\*

\*\*

L'essentiel des textes que nous avons étudiés sont rédigés à la suite des affaires d'Aspromonte et de Mentana : la question romaine donne donc l'occasion aux catholiques de diffuser au cours de la période que nous étudions une vision cohérente des « pères de la nation italienne ». Mazzini, Cavour et Garibaldi sont présentés comme l'incarnation des principes

---

<sup>148</sup> Alfred d' Aunay, *Mémoires authentiques sur Garibaldi*, op. cit., pp. 371-373



néfastes nés de la Révolution française et apportant avec eux la dissolution de toute société constituée. En les critiquant, les auteurs que nous venons d'étudier critiquent l'Italie nouvelle et la politique des nationalités défendue par leurs adversaires et incarnant les principes nouveaux contre lesquels ils se prononcent. L'évocation de ces personnages leur permet également d'affirmer leur prise de distance à l'égard du régime impérial. Cette prise de distance n'est pas une rupture définitive tant que Napoléon III garantit la protection des territoires restés sous le contrôle de Pie IX.

Victor-Emmanuel II est le seul des « pères de la nation italienne » à être épargné par les auteurs de sensibilité catholique. Soutenu par les bonapartistes, il est une figure autour de laquelle les catholiques peuvent se retrouver avec eux pour refuser toute atteinte au pouvoir pontifical et pour revendiquer une politique de conservation de l'ordre social établi. Mais cette unité des catholiques et des bonapartistes autour de la figure de Victor-Emmanuel II ne doit pas masquer les dissensions qui existent entre eux. Pour les bonapartistes, le roi italien est perçu comme un modèle politique. Tel n'est pas le cas pour les catholiques. Au-delà de la volonté d'affirmer certaines convergences avec les bonapartistes, ils se gardent de le critiquer car ils défendent l'alliance avec les légitimistes. Dans ce cadre, ils l'épargnent pour ne pas porter atteinte à l'institution monarchique dont ils souhaitent la restauration en France même.

Cette image relativement positive du roi chez les catholiques explique la raison pour laquelle nous n'avons trouvé aucun texte de leur part évoquant la prise de Rome en 1870. Garibaldi et Mazzini ne jouant aucun rôle dans la brèche de la Porta Pia, il est normal qu'ils ne soient pas utilisés pour critiquer cette attaque faite au pouvoir pontifical. Mais les troupes italiennes prenant possession de Rome au nom de Victor-Emmanuel II, on aurait pu s'attendre à voir publier des textes catholiques hostiles à la prise de Rome et se servant de la figure royale pour le signifier. Or tel n'est pas le cas. Ce silence nous semble s'expliquer aisément aux vues de ce que nous venons de dire : puisque les catholiques tentent d'épargner une institution monarchique existante à l'étranger pour exprimer la viabilité du régime monarchique en France même, ils ne peuvent la critiquer sous peine de devoir affirmer que la cause monarchique et la cause catholique ne sont pas forcément liées. La disparition du pouvoir impérial suite à la défaite de Sedan ayant entraîné la proclamation de la République, les catholiques ne peuvent plus temporiser en continuant à manifester un soutien critique au régime impérial : la défense de l'option monarchique est dans ce contexte d'autant plus d'actualité pour eux. Tout ceci justifie qu'ils n'évoquent pas la prise de Rome par l'intermédiaire d'un texte critique relatif à Victor-Emmanuel II.

\*

\*\*

Comme nous venons de l'analyser, la question Romaine, lancinante durant la période, permet à chaque famille politique d'affiner ses représentations sur les « pères de la nation italienne ». Mais elle n'est pas la seule des questions concernant l'achèvement de l'unité territoriale de la Péninsule. La question de Venise, résolue en 1866 est également l'occasion, surtout pour les républicains, de réaffirmer certaines de leurs vues sur ces personnages. C'est ce que nous nous devons d'étudier à présent.

### ***III- De la réaffirmation des principes républicains : discours et manifestations sur Garibaldi et Manin suite au rattachement de Venise au royaume italien***

#### **1- L'engagement de Garibaldi en 1866 : l'incarnation de la cause des peuples**

Comme nous venons de le voir, la question romaine et ses implications religieuses suscitent nombre de textes en France autour des figures de certains des personnages que nous étudions dans ce travail. Ces discours ont d'autant plus de possibilité de se développer que la question romaine, résolue du point de vu italien en 1870, est récurrente sur toute la décennie 1860. Mais le rattachement de Rome à l'Italie n'est que le dernier acte du processus d'unification ; il est précédé en 1866 par celui de la Vénétie dont il nous faut brièvement rappeler les étapes.

En avril 1866 l'Italie et la Prusse signent un traité d'alliance stipulant que l'Italie s'engage à déclarer la guerre à l'Autriche si un conflit venait à éclater entre les deux puissances germaniques. En contrepartie, l'Italie recevrait en cas de victoire prussienne toutes les terres italiennes encore sous possession autrichienne. De plus le traité stipule que la Prusse devra engager le conflit avec l'Autriche dans les trois mois qui suivent sa signature. De fait, le 17 juin 1866 la Prusse déclare la guerre à l'Autriche, suivie par l'Italie le 20 juin. Du point de vu italien, les opérations militaires sont une catastrophe. L'armée italienne, malgré sa supériorité numérique, est défaite sur terre à Custoza le 24 juin et sur mer à Lissa le 20 juillet. Le conflit est conclu, après une paix séparée entre l'Autriche et la Prusse, par la signature de la paix entre l'Italie et l'Autriche le 3 octobre. L'Empereur François-Joseph reconnaît officiellement le royaume d'Italie. Ayant été vaincu par la Prusse, il se voit obligé de céder la Vénétie à la France qui la rétrocède à l'Italie après un plébiscite organisé le 21 octobre et au

cours duquel les populations de la région de la lagune expriment leurs souhaits de se voir rattachées aux territoires contrôlés par Victor-Emmanuel II<sup>149</sup>.

La question vénitienne ne suscite que très peu de textes en France en ce qui concerne notre sujet. Ceci s'explique pour trois raisons : d'une part la brièveté du conflit n'a pas laissé le temps aux faiseurs de discours de se positionner par rapport à ce dernier par l'utilisation d'un des « pères fondateurs de la nation italienne ». D'autre part la France ne participe pas au conflit. Par conséquent l'utilisation d'un des personnage que nous étudions pour légitimer ou contester la politique impériale, constante du discours français sur Cavour, Garibaldi, Mazzini, Manin et Victor-Emmanuel II comme nous l'avons vu depuis le début de ce travail, n'a pas lieu d'être. Enfin, seul un discours sur Victor-Emmanuel aurait été possible, puisqu'il est le chef de l'Etat en guerre. Or ici le discours aurait été contreproductif : l'armée italienne n'ayant guère brillée au cours du conflit, seuls les opposants à l'existence du nouvel Etat aurait pu trouver un intérêt à critiquer la solidité du royaume qui n'a pas réussi à passer l'épreuve du feu. Mais les catholiques et les légitimistes, qui critiquent le nouvel Etat italien, tentent d'épargner la figure royale, pour les raisons que nous avons évoquées précédemment. De même les orléanistes qui tentent de promouvoir le régime de la monarchie parlementaire n'ont pas d'intérêt à critiquer la figure royale.

Seuls les républicains, qui appuient le nouvel Etat italien peuvent trouver dans ce conflit les moyens de continuer à s'affirmer partisan de l'achèvement de l'unité tout en contestant sa forme monarchique. Pour ce faire, ils ne critiquent pas directement Victor-Emmanuel II mais proposent de nouveaux portraits de Garibaldi, présenté comme une figure antinomique à celle du roi et seule légitime à incarner l'Italie nouvelle. C'est dans cette perspective que le librettiste Louis Adolphe Turpin de Sansay publie en 1866 ses *Mémoires sur Garibaldi*<sup>150</sup> mises en circulation après la rétrocession de la Vénétie à l'Italie par la France. Tous les traits héroïques du personnage déjà analysés au cours de ce travail sont présents dans ce texte, ce qui justifie que nous n'y insistions pas : Garibaldi est qualifié de héros désintéressé, de lion courageux etc. L'intérêt de ce texte pour notre propos est de voir comment ce portrait classique de Garibaldi au sein du monde républicain est utilisé dans le cadre de la guerre italo-autrichienne de 1866 pour mettre en avant l'option républicaine, par opposition à la cause monarchique dominante alors en Europe, incarnée en Italie par Victor-Emmanuel II et dont Napoléon III est perçu comme l'un des représentant. L'auteur explique

---

<sup>149</sup> Cf. Giuseppe Mammarella et Paolo Cacace, *La politica estera dell'Italia*, op. cit., pp.23-26

<sup>150</sup> Louis Adolphe Turpin de Sansay, *Indépendance italienne. Mémoires sur Garibaldi (sauveur de l'Italie)*, Paris, L. Roudiez, 1866, 190 p.

dans la préface de son livre que deux principes antagonistes se font face sur le continent : le droit nouveau des peuples à disposer d'eux-mêmes et le droit de conquête des princes, vestige toujours présent de l'ancien temps qui se refuse à mourir. Dans ce contexte, le droit nouveau s'incarne dans le principe des nationalités, manifestation de la volonté des peuples de prendre eux-mêmes en main leur destin. Le droit ancien est représenté par l'empire autrichien, qui comprime les revendications nationales au seul bénéfice de ses princes. Ce qui se joue en Vénétie en 1866 oppose précisément ces deux principes : au peuple italien qui veut compléter son unité par le rattachement de la Vénétie s'oppose la volonté impériale autrichienne de maintenir sous son joug cette région, malgré la volonté de ses habitants. Garibaldi qui incarne le principe démocratique en Italie ne peut que s'engager en faveur de cette cause. De fait, le récit de l'auteur s'appuie sur une réalité. Garibaldi a en effet réussi à mettre sur pied une armée de volontaire de 35 000 hommes qu'il mit immédiatement au service de Victor-Emmanuel. L'Etat italien, méfiant envers ces troupes, les accepta mais les cantonna dans des zones de combat secondaires au niveau du Tyrol, loin du théâtre principal des opérations situé dans les zones du Po et du Mincio. Les troupes de Garibaldi réussirent à résister à l'avancée autrichienne, mais le succès de leur engagement ne compensa pas les désastres subis par l'armée régulière à Custoza et Lissa<sup>151</sup>. Louis Adolphe Turpin de Sansay tait volontairement dans son texte les dissensions entre les armées régulières et les armées volontaires et insiste sur le rôle qu'il présente comme primordial joué par Garibaldi et ses volontaires. Garibaldi est ici perçu comme la réelle incarnation de l'Italie du peuple. Son patriotisme sincère le pousse à accepter de mettre un temps de côté ses options républicaines pour voir se réaliser l'achèvement de l'Unité. Toute l'introduction de l'ouvrage se plaît ainsi à présenter la guerre de 1866 comme une guerre du peuple italien dont les volontaires de Garibaldi sont l'expression vivante.

« Les volontaires de Garibaldi sont taillés dans le même granit que les républicains de 1793, alors que nu-pieds et mourant de faim, ils repoussaient, de tous les points du territoire français, l'ennemi soudoyé par l'émigration royaliste de Coblenz. Garibaldi et ses Volontaires feront des prodiges de valeur, et, nous n'en doutons point, la victoire suivra leurs pas, car ils combattent au nom de deux principes sacrés [l'indépendance et l'Unité], et qui ne sait que les principes doublent la force et héroïsent les plus pusillanimes<sup>152</sup>. »

Ce texte, rédigé avant les combats, en dressant le parallèle entre la situation française de 1793 et celle italienne de 1866 montre bien que pour l'auteur ce qui se joue autour de la

---

<sup>151</sup> D'après la mise au point de Lucy Riall, *Garibaldi*, op. cit., p 421

<sup>152</sup> Louis Adolphe Turpin de Sansay, *Indépendance italienne*, op. cit. p. 15

Vénétie n'est pas une question strictement italienne mais s'inscrit dans le cadre large de la démocratisation des sociétés européenne dont la France, par sa Révolution, a été l'initiatrice. Il insiste également sur le fait que selon lui ce sont les armées de volontaires de Garibaldi qui incarnent le mieux l'Italie. Dans cette optique, le rattachement de la Vénétie n'est donc pas mis au compte du roi et de la diplomatie, outils du droit ancien des souverains, mais au compte de Garibaldi, représentant vivant du droit nouveau des peuples. Victor-Emmanuel II n'est perçu que comme la figure tutélaire de l'Etat italien, là où Garibaldi en est le réel artisan et l'âme véritable.

Si la conclusion du conflit satisfait l'auteur, la Vénétie étant effectivement rattachée à l'Italie, cependant il souligne que ce résultat reste précaire car il est le fruit de tractations diplomatiques entre souverains. Pour qu'il devienne définitif, il en appelle à la réunion d'un sommet européen regroupant toutes les puissances et reconnaissant, outre le rattachement de la Vénétie à l'Italie, l'indépendance de la Hongrie et de la Pologne, c'est-à-dire de toutes les nationalités ployant encore à cette date sous le joug de la puissance autrichienne. Ce n'est que lorsque sera reconnue au niveau européen le principe de la légitimité des peuples à se gouverner eux-mêmes que la paix sera réelle en Europe : en effet, tous les peuples étant indépendants et reconnus d'égale dignité, une vaste confédération européenne pourra alors se mettre en place, dans laquelle « les intérêts ds peuples devront prépondérer [sic] sur les ambitions des souverains<sup>153</sup>. » La question italienne est donc replacée dans un contexte européen bien plus large dans lequel la démocratisation des sociétés aboutira à une paix universelle. Garibaldi est la figure de proue de ce mouvement et réévoquer sa carrière à l'occasion de la guerre opposant l'Italie alliée de la Prusse à l'Autriche est le moyen de montrer l'ordre nouveau qu'il incarne et qui ne manquera d'advenir, malgré les rois qui continuent de jouer le jeu diplomatique traditionnel au mépris des aspirations des peuples.

Victor-Emmanuel II est donc critiqué dans ce texte, pour ne vouloir se servir de Garibaldi que tant qu'il peut l'utiliser pour arriver à ses propres fins : Garibaldi est qualifié de « héros de l'Aspromonte<sup>154</sup> », ayant eu à subir « l'effet de l'ingratitude humaine<sup>155</sup> » de la part d'un souverain se servant de lui pour satisfaire ses seules ambitions personnelles mais trahissant les aspirations populaires en ne répondant pas à leurs vœux. De la même façon, le texte est une critique indirecte adressée à Napoléon III, dont le nom est tu mais qui appuie ce

---

<sup>153</sup> Id., p.9

<sup>154</sup> Id., p. 14

<sup>155</sup> Id., p.132

roi faisant tirer sur Garibaldi et ne répondant donc pas aux aspirations de démocratisation des sociétés que son épopée véhicule.

La guerre de 1866 est donc une occasion pour les républicains de repropose le mythe garibaldien élaboré au cours des années précédentes mais en l'adaptant au contexte du jour : son engagement en tant que volontaire combattant pour la libération de la Vénétie et ses victoires lors des combats, qui sont les seules de l'armée italienne lors de cette guerre, prouvent la vitalité de l'exigence démocratique et l'inéluctabilité du triomphe des républicains partout en Europe sur l'ordre monarchique. Il est donc un héros dont la figure doit être choyée et offrant aux républicains français la certitude que leur position marginale dans la vie politique française du temps ne peut manquer à terme de prendre fin. Il est perçu comme traçant le chemin futur qui ouvrira une ère de paix définitive en Europe grâce à la victoire de la cause des peuples sur celle des souverains.

## **2- La réactivation de la mémoire de Manin à l'occasion de la guerre de 1866 : un modèle de dirigeant républicain**

Le rattachement de Venise à l'Italie est également l'occasion pour les républicains français de réactiver la mémoire de Daniele Manin. Si Garibaldi est utilisé dans le discours comme une icône regroupant dans une sorte de communion tous les républicains, même si ses choix politiques peuvent parfois être critiqués, comme nous l'avons vu lorsque nous avons étudié les textes de Félix Pyat, Manin quant à lui est utilisé de manière différente. Il n'est pas perçu comme un symbole républicain, mais comme un modèle c'est-à-dire comme un homme dont on doit étudier la vie et l'œuvre pour pouvoir s'en inspirer de manière pratique dans le champ politique intérieur pour obtenir quelques succès.

Cette utilisation de la figure de l'ancien président de la République de Venise se donne à lire dans la préface qu'Edouard Millaud donne à sa traduction d'un ouvrage de Daniele Manin de 1847<sup>156</sup>. *La Jurisprudence vénète* est un texte de Daniele Manin qui faisait parti d'un vaste ouvrage collectif visant à présenter tous les aspects de la culture vénitienne aux participants au congrès des scientifiques italiens tenu dans la lagune en 1847<sup>157</sup>. Cet ouvrage d'histoire du droit avait été rédigé dans un contexte politique tendu : en effet, au cours des années 1840, les congrès des scientifiques italiens avaient été l'occasion pour les participants

---

<sup>156</sup> Daniel Manin, *Jurisprudence vénète, préface et traduction par Edouard Millaud*, Paris, Guillaumin, 1867, LXXV-124p.

<sup>157</sup> Sur le contexte de publication de cet ouvrage dans la vie de Manin, cf Laura Lepsky Mueller, *La famiglia di Daniele Manin*, Venise, Istituto Veneto de Scienze Lettere ed Arti, 2005, pp.137-140

de critiquer les pouvoirs en place dans la péninsule et de diffuser les aspirations indépendantistes de ses habitants<sup>158</sup>. Le congrès de 1847 ne dérogeait pas à la règle. L'hostilité des habitants de la Lombardie-Vénétie à l'égard du pouvoir impérial autrichien avait fait de cet événement un moment important de contestation de l'ordre géopolitique du temps. Dans ce contexte, le texte de Manin avait une évidente portée politique : il s'agissait pour lui d'opposer la jurisprudence traditionnelle de l'ancienne République vénitienne présentée comme juste et légitime à celle de l'Empire autrichien, présentée comme injuste, illégitime et attentatoire aux droits des individus. Edouard Millaud décide de traduire en 1866 ce texte, au moment où la guerre entre l'Italie et l'Autriche est sur le point d'être déclenchée<sup>159</sup>.

Agé alors de 32 ans, celui qui deviendra ministre des travaux publics en 1885 sous la Troisième République, est à cette époque un avocat inscrit au barreau de Lyon depuis dix ans et collabore à différents journaux républicains. Sa traduction de l'œuvre de Manin répond à un objectif politique précis qu'il explicite de manière très claire dans la préface qu'il lui donne. C'est donc sur cette préface qu'il convient de s'arrêter pour voir quelle utilisation les républicains français font à ce moment de l'ancien président de la République de Venise. Le Manin évoqué par Edouard Millaud est celui des années antérieures à 1848. En effet, il entend présenter les aspects de la vie de Manin à l'époque où il rédigea son texte et où il n'avait pas encore eu de responsabilités politiques de premier plan. La phase de la révolution de 1848 est à peine évoquée car pour les républicains la partie est entendue : comme nous l'avons analysé précédemment, la république de Venise de 1848 est perçue par ces derniers comme un modèle, car elle n'a pas fait couler le sang. Elle est de plus pensée comme une victoire sur l'arbitraire grâce à la révolte pacifique des populations de la lagune. L'échec final de la révolution à Venise ne remet pas en cause les succès initiaux de Manin. Il est en effet vu comme la conséquence inéluctable du reflux révolutionnaire de 1849 et de l'abandon de la république de Venise par la République française qui, trahissant ses engagements, la laissa se faire écraser, montrant par là que ses dirigeants d'alors avaient déjà trahi l'idéal républicain qui avait permis la révolution de février 1848 à Paris. Edouard Millaud entend expliquer, malgré l'échec final de la république de Venise, les causes ayant rendu possible son avènement. Par l'utilisation de la figure de Manin dans ses années de formation, il entend

---

<sup>158</sup> Sur les congrès des scientifiques italiens comme lieu de contestation de l'ordre politique du temps, cf. la rapide mise au point de Marco Meriggi, *Breve storia dell'Italia settentrionale dall'Ottocento a oggi*, Rome, Donzelli editore, 1996, pp.3-8

<sup>159</sup> De son propre aveu, la préface qu'il donne au texte est rédigée au cours du mois de juin 1866. Cf. Daniel Manin, *Jurisprudence vénète, préface et traduction par Edouard Millaud*, p. XXXIV

montrer quelles qualités doivent animer les républicains et quelles stratégies ils doivent adopter pour vaincre le régime impérial. En effet, le parallèle entre la situation de Venise avant la révolution de 1848 et la situation de la France du Second Empire est une constante de la préface qu'il donne au texte de Manin. Par exemple, alors qu'il évoque la législation concernant le statut juridique des personnes dont parle Manin dans son texte, Edouard Millaud explique que l'Empire autrichien se méfie, comme tout pouvoir antidémocratique, des individus. C'est là raison pour laquelle la majorité n'y est accordée qu'à vingt-et-un an, afin de maintenir une pression importante sur la jeunesse, classe d'âge par définition la plus contestatrice à l'égard des pouvoirs autoritaires. A cette législation pensée comme injuste et imposée à la Vénétie par l'Autriche, l'auteur oppose la législation ancienne de la république vénitienne, dont il entend montrer les caractéristiques positives, en s'opposant ainsi à la légende noire qui circule dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle à l'égard de l'ancienne république des doges<sup>160</sup>.

« Quant à la tutelle des mineurs, elle cessait à la majorité, c'est-à-dire de très-bonne heure. La minorité finissait à seize ans pour les hommes et à quatorze ans pour les filles. Les législateurs avaient considéré d'une part que la tutelle était un secours périlleux, et de l'autre que l'esprit mûrissait promptement dans la République. La maturité de l'individu, loin d'être moins rapide, est fiévreuse et hâtive chez les nations modernes; et cependant, aujourd'hui, en France comme en Autriche, la tutelle se prolonge jusqu'à ce que le pupille ait atteint vingt-et-un ans. Sous les lois Vénètes, tous les droits personnels étaient sauvegardés avec un soin jaloux; sous les lois du dix-neuvième siècle, la personnalité humaine s'efface comme un chiffre sans valeur devant une série d'abstractions<sup>161</sup>. »

Le parallèle entre l'Empire autrichien et l'Empire Français est ici clairement établi. Il est d'importance pour notre sujet : Manin ayant réussi à vaincre l'empire autrichien et à instaurer à sa place une république, les républicains français doivent suivre son modèle pour pouvoir mettre à mal l'empire français qui est fondé sur des principes similaires à ceux inspirant les dirigeants de Vienne. Toute la préface d'Edouard Millaud entend présenter les qualités de Manin lui ayant permis, au moment opportun, de prendre le pouvoir. Le Manin qu'il présente correspond trait pour trait au portrait-robot du dirigeant républicain de l'après 1848 qui s'affirme en France et qui réussira à prendre le pouvoir après la défaite de Sedan. En effet, après 1848, le camp républicain se divise en deux parties. La vieille garde, qui avait été

---

<sup>160</sup> Sur la légende noire entourant l'ancienne république de Venise, cf. Xavier Tabet, « La vision historique du passé vénitien au XIX<sup>ème</sup> siècle en France », in Christian del Vento et Xavier Tabet (dir.), *Le mythe de Venise au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2006, pp. 27-47.

<sup>161</sup> Daniel Manin, *Jurisprudence vénète*, op. cit., pp. XLVII- XLVIII



sur le devant de la scène durant la Révolution, continue à promouvoir les mêmes idéaux romantiques, en en maintenant intacte la flamme dans l'exil. Hugo, Quinet, sont les parfaits représentants de ce type de figure. Au contraire, la jeune garde, à laquelle appartient Millaud, mais également Gambetta ou Ferry, refuse l'exil et tente d'avoir une vision plus pragmatique de la réalité politique afin d'exorciser les échecs de la période précédente. Cette jeune génération reproche son idéalisme à la génération précédente, jugée comme peu ancrée dans la réalité. Elle considère que ce n'est pas dans l'exil que la cause républicaine avancera, mais par une politique des petits pas, menée depuis la France<sup>162</sup>. Millaud présente un Daniele Manin répondant exactement à ce modèle du républicain pragmatique, pratiquant une activité politique qui peut sembler modeste mais se souciant de la fonction pédagogique de son action, en vue de préparer les esprits pour le changement quand le contexte politique le permettra.

« Dans les provinces italiennes sujettes de l'Autriche, il n'est pas de tribune, pas de presse libre, pas d'expansion permise, et cependant l'intelligente tactique de Manin, son art à profiter des circonstances, son habileté à ne pas franchir les limites de la légalité, sa volonté énergique, sa persévérance, sa supériorité enfin, le désignent à tout un peuple comme le directeur le plus digne du mouvement révolutionnaire<sup>163</sup>. »

Millaud présente donc un Manin utilisant les voix légales de l'empire autrichien pour forger les esprits à la cause républicaine. Au début de sa carrière, après la révolution de 1831, la situation politique de Venise semblait des plus sombres, et lutter pour son indépendance et pour faire advenir une république était chimérique. Manin se consacra donc à sa carrière d'avocat. Mais ce choix n'était pas fait par indifférence politique : il eut été contreproductif d'attaquer de front un pouvoir impérial sûr de sa force dans le climat de réaction qui régnait alors. Les républicains devaient donc dans ce contexte se faire oublier du pouvoir, pour entreprendre un travail de sape de ses fondements.

« Les années qui suivirent mil huit cent trente-et-un furent donc celles que Manin consacra plus spécialement au barreau. Mieux valait patienter, au risque même d'être accusé de défection, que de prendre la responsabilité d'un mouvement irréfléchi; mieux valait paraître faible, pour être moins redouté, et laisser croire à l'indifférence plutôt que de compromettre l'avenir. Sacrifice pénible, masque de Brutus difficile à garder, pour celui qui devait, plus tard, écrire que "la résignation est lâche et stupide, quand on peut par quelque moyen s'affranchir;" mais, sacrifice indispensable, quand le succès est impossible<sup>164</sup>. »

---

<sup>162</sup> Sur cette question de renouveau générationnel dans le monde républicain, cf Philippe Darriulat, *Les patriotes*, op. cit., pp. 263-276

<sup>163</sup> Daniel Manin, *Jurisprudence vénète*, op. cit., p. V

<sup>164</sup> Id., p. XV

Edouard Millaud étant lui-même un avocat et un républicain convaincu, traçant lui-même dans sa préface, comme nous l'avons vu, un parallèle entre l'empire autrichien et le Second Empire, il semble évident que ses considérations sur l'œuvre de Manin sont à lire dans le contexte français : il n'appelle pas à renverser le pouvoir de Napoléon III par la force car il juge le contexte général peu propice à une chute du régime impérial. Mais à l'instar de Manin, il entend utiliser les moyens légaux pour le fragiliser. C'est dans ce cadre que Millaud évoque la lutte menée par Manin dans la question du chemin de fer Venise/Milan, en montrant qu'il se sert de cette occasion comme d'une tribune pour critiquer le régime impérial et pour s'affirmer comme un orateur. De la même façon, comme le montre l'exemple suivant, il se sert de toutes les occasions pour montrer la faiblesse de l'empire qui, conscient de son absence de légitimité aux yeux de la population, ne se maintient que par la force.

« En vertu d'une vieille coutume de la tyrannie, d'appeler fous ceux qui revendiquent leurs droits, la police autrichienne avait fait enfermer dans une maison d'aliénés un pauvre ouvrier du nom de Padovani, coupable d'avoir osé placarder des affiches contre le gouvernement. Le silence était de tradition. Manin indigné, parla ou plutôt écrivit. Autant le malheur de Padovani le touchait, autant il voulait protester contre cette assimilation lâche et horrible d'une plainte légitime et sensée, à un acte de folie. "Les médecins reconnaissent que cet homme est sain d'esprit, écrit-il dans son mémoire, mais il n'osent insister pour sa mise en liberté, craignant que cela ne contrarie les vues du gouvernement et de la police. J'ai, moi, du gouvernement et de la police une meilleure opinion; je n'admets pas qu'ils entendent créer des fous par décret. Si Padovani est coupable, il y a des lois",<sup>165</sup>. »

Daniele Manin tel que le présente Edouard Millaud est donc un modèle pour les républicains français, tant socialement que politiquement : il est un avocat, à l'instar des cadres du mouvement républicain français, qui se recrutent essentiellement parmi les professions libérales, et particulièrement dans le monde des avocats<sup>166</sup>. De plus son exemple montre qu'une opposition légale, à petit pas, d'un régime impérial, par un travail de sape journalier, a plus de chance d'aboutir à terme à un changement de régime qu'une secousse révolutionnaire qui, amenant la peur parmi les classes possédantes, ne peut qu'engendrer une phase successive de réaction.

La relève républicaine qui a refusé l'exil se reconnaît donc en Manin, de concert avec ceux des républicains restés en France et qui avaient été ses proches, tel Henri Martin, et qui

---

<sup>165</sup> Id., p. XXIX

<sup>166</sup> Cf. Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le seuil, 2001, p.257

avaient déjà contribué à diffuser des représentations très positives autour de sa figure. Parler de lui est un moyen pour affirmer la volonté de lutter contre le régime impérial. Il est donc un modèle pour les jeunes cadre de l'opposition républicaine en France.

### **3- Le transfert des cendres de Manin à Venise (mars 1868) : un moment de communion des dirigeants républicains français**

L'utilisation de la mémoire de Manin comme un modèle dont les républicains doivent s'inspirer pour lutter efficacement contre le régime de Napoléon III explique la méfiance de ce dernier à l'égard du sort de sa dépouille. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, Manin, mort à Paris le 22 septembre 1857, a été enterré au cimetière Montmartre, dans le caveau familial du peintre Ary Scheffer. Il y avait été précédé par sa femme Teresa et sa fille Emilia, décédées respectivement en 1849 et en 1854. Le rattachement de la Vénétie au royaume d'Italie en 1866 amène les autorités italiennes à vouloir célébrer l'événement par le transfert des cendres de Manin à Venise. Si l'initiative de cette cérémonie revient au pouvoir central italien, son organisation pratique est laissée à la charge des élites locales vénitiennes, l'Etat italien entendant montrer ainsi sa confiance à l'égard des dirigeants vénitiens nouvellement intégrés au royaume<sup>167</sup>. Le transfert des cendres est nécessairement précédé par l'exhumation des corps de Manin, de sa femme et de sa fille de leur cimetière parisien. Cette opération est l'occasion pour le pouvoir bonapartiste de dévoiler sa méfiance à l'égard de la mémoire de Manin, dont il peut légitimement se méfier, aux vues des analyses que nous venons de développer à partir du texte d'Edouard Millaud.

Les autorités vénitiennes avaient prévu d'envoyer à Paris une commission, composée du maire de la ville et de représentants encore vivants de la révolution de 1848 pour assister à cette exhumation. A cette occasion, les proches français de l'exilé vénitien, qui se recrutent essentiellement parmi les représentants du monde républicain et au premier rang desquels se trouvent ses biographes Anatole de la Forge et Henri Martin, avaient prévu d'être présents pour rendre, en présence de la commission vénitienne, un dernier hommage à sa mémoire. Mais les choses ne se passèrent pas comme prévues. En effet, la commission vénitienne n'obtint pas des autorités françaises le droit de venir à Paris pour retirer le corps de Manin. Ce dernier est exhumé dans la précipitation, le matin du 5 mars 1868, en l'absence de tout

---

<sup>167</sup> Sur le transfert des cendres de Manin et la cérémonie vénitienne, cf. Eva Cecchinato, *La rivoluzione restaurata. Il 1848-1849 a Venezia fra memoria e oblio*, Padoue, il poligrafo editore, 2003, pp. 81-156

représentant français du mouvement républicain<sup>168</sup>. Son corps est envoyé à Saint-Jean de Maurienne, d'où il est remis à la commission vénitienne le 17 mars, loin de toute présence massive de républicains français. Le journal *Le Siècle* publie en cette circonstance une protestation d'Henri Martin contre cette situation. Elle donne à lire le point de vue des républicains français et les critiques qui sont adressées par ces derniers au régime impérial à cette occasion<sup>169</sup>. Henri Martin tait que la cérémonie prévue par lui et ses amis aurait été une cérémonie réunissant des républicains opposés au régime. Il ne parle que des « amis français » de Manin qui souhaitaient lui rendre un dernier hommage. Selon lui, les personnes qui auraient été présentes à Paris n'auraient été que des membres du « peuple de Paris ». Avoir refusé l'organisation d'un recueillement autour des restes de Manin est donc analysé comme une marque de méfiance du pouvoir à l'égard du peuple en général. La légitimité du pouvoir impérial, reposant sur les plébiscites, est donc contestée, comme elle l'avait été par le *Siècle* à l'occasion de la mort de Cavour : à ce moment-là, le journal avait reproché une présence policière excessive lors de la cérémonie d'hommage organisée à la Madeleine le 17 juin 1861. En 1868 les choses se sont encore détériorées : le pouvoir impérial refuse toute concentration de la foule, et l'empêche de se réunir. Il ne peut donc revendiquer que de façon rhétorique son ancrage populaire. Quand le peuple se présente à lui sous la forme d'une foule l'incarnant, il ne sait que s'en méfier.

En empêchant la foule de se réunir autour de la dépouille de Manin, le pouvoir trahit de plus les intérêts du pays. En effet, selon Henri Martin, une cérémonie regroupant les envoyés vénitiens et les amis français de Manin aurait été une manifestation éclatante de « cette fraternité franco-italienne qui a été la pensée de la vie entière de Manin, et que ni les fautes des gouvernements, ni les passions de la réaction politique et religieuse ne parviendront à dissoudre<sup>170</sup>. » La question romaine est au moment du transfert des cendres de Manin une question brûlante dans les relations franco-italiennes. L'intérêt de la France est dans l'accord avec sa voisine transalpine et donc dans la résolution de cette question. Une cérémonie autour de la figure de Manin aurait permis de témoigner de la volonté populaire de cette union. Mais les dirigeants de l'Etat préfèrent voir se distendre les liens entre les deux pays pour complaire à leurs soutiens politiques internes plutôt que de répondre aux intérêts supérieurs de l'Etat. En empêchant toute cérémonie autour des cendres de Manin, le pouvoir est donc accusé de ne pas savoir prendre en compte les intérêts du pays puisqu'il refuse toute manifestation pouvant

---

<sup>168</sup> Cf. Laura Lepsky Mueller, *La famiglia di Daniele Manin*, op. Cit., p.315

<sup>169</sup> Cf. *Le siècle*, 6 mars 1868, p.1

<sup>170</sup> Id.

prouver l'entente entre la France et l'Italie. Il montre donc qu'il n'est pas à la hauteur de sa tâche et qu'il incarne mal la population française dont les membres lui sont largement supérieurs.

Henri Martin confirme cette idée lorsqu'il déclare absurde la crainte du pouvoir selon laquelle une cérémonie autour des restes de Manin aurait donné lieu à une manifestation hostile à l'encontre du régime. En effet, devant la dépouille de Manin, qui avait été tout sa vie un homme d'ordre, le peuple, respectueux de la dimension sacrée d'une telle cérémonie, n'aurait pas déclenché une émeute. Un tel événement, s'il avait eu lieu, n'aurait pu que susciter l'opprobre général. Et Henri Martin de conclure « Ce n'est pas au peuple de Paris qu'il faut apprendre le respect des morts ; ce serait plutôt à lui de l'apprendre à ceux qui l'administrent<sup>171</sup>. » Le peuple est donc présenté comme supérieur au pouvoir impérial, qui ne sait que se méfier de lui, trahissant en outre les intérêts stratégiques du pays, en ne manifestant pas sa volonté de proximité avec les dirigeants de la péninsule.

Les républicains se servent donc de cette exhumation précipitée pour critiquer les bases du pouvoir impérial. Au-delà, toutes les étapes allant de cet événement à la cérémonie se déroulant à Venise le 22 mars 1868 autour de la dépouille de Manin sont pour eux une occasion leur permettant de témoigner de leur hostilité à l'égard du pouvoir impérial. Pour étudier cette question, nous avons consulté les journaux et revues à audience nationale pour voir quelles représentations de Manin circulent en France à l'occasion du transfert de ses cendres. Or il apparaît que seuls les journaux républicains donnent une large audience à ces cérémonies. Nous allons donc analyser ici de manière quasi unique les textes publiés dans le journal *Le Siècle* à cette occasion, car ils donnent à lire assez fidèlement ces représentations. Le journal donne un large écho aux cérémonies se déroulant à Venise. Il envoie un de ses collaborateurs les plus prestigieux, Edmond Texier, couvrir l'événement. Ce détail mérite d'être souligné car en général le journal se contentait des dépêches de l'étranger pour évoquer l'actualité internationale. Envoyer un journaliste pour relater les faits, avec tous les coûts inhérents à ce type de déplacement, montre l'importance accordée aux cérémonies en l'honneur de Manin.

Edmond Texier publie quatre longs articles rédigés sous forme de lettre et relatant les différentes manifestations en l'honneur de Manin se déroulant en Italie<sup>172</sup>. Ses textes ne rendent pas uniquement compte des cérémonies vénitiennes mais de toutes les étapes menant le corps de Manin de Paris à Venise. Sa première lettre décrit la cérémonie de remise du corps

---

<sup>171</sup> Id.

<sup>172</sup> Cf. les numéros du journal *Le siècle* datés des 23, 25, 26 et 27 mars

de la dépouille de Manin par les autorités françaises à la frontière franco-italienne ; sa deuxième lettre, la plus longue, relate la vie de Manin et la marche triomphale de ses restes le long des villes parcourues depuis la frontière jusqu'à Venise ; la troisième lettre décrit la cérémonie vénitienne du 22 mars ; la dernière lettre complète cette description et se termine par une vue d'ensemble de Venise, régénérée par la réception du corps de Manin. En plus de ces textes, le journal publie presque tous les discours prononcés à Turin et à Venise par les orateurs français présents à ces festivités, ainsi que les lettres envoyées aux autorités vénitiennes par les personnalités françaises n'ayant pu être présentes à Venise mais s'associant par l'écrit aux commémorations en l'honneur de Manin. On le voit, la couverture médiatique est donc importante et fait de cet événement étranger un événement français, puisque seules les prises de paroles de personnalités françaises sont reproduites dans le journal. Pour éviter toute redondance dans notre propos, nous n'allons pas présenter ces textes un par un mais nous allons au contraire voir quels sont les grands thèmes communs qui s'en dégagent.

Une évocation rapide du déroulement des cérémonies en l'honneur de Manin est nécessaire pour comprendre ce qu'en disent *Le Siècle* et les autres journaux que nous avons pu consulter. Le corps de Manin est remis à la commission italienne chargée de le récupérer le 17 mars 1868 non loin de Saint-Jean-de-Maurienne. Il est ensuite transporté par train jusqu'à Venise. Durant ce voyage, le train marque un court arrêt dans chaque ville italienne traversée. Les restes de Manin arrivent à Venise le 21 mars. Le lendemain, après une veillée nocturne, une cérémonie exclusivement civile se déroule sur la place de la basilique Saint-Marc, en présence de toutes les autorités municipales, de la délégation française et des autorités déléguées par le pouvoir central pour représenter l'Etat italien. Enfin un rite funèbre a lieu à l'intérieur de la basilique. Le jour suivant, les dépouilles de Manin, de sa femme et de sa fille sont déposées dans l'atrium de la basilique, où elles demeureront sept années. Ce délai est dû à un désaccord entre les autorités municipales, l'Eglise et la noblesse locale pour trouver un lieu définitif où faire reposer Manin. Les autorités vénitiennes comptaient l'ensevelir dans la basilique même. Mais l'Eglise refusa cette perspective : étant en opposition avec l'Etat italien à propos de sa politique laïcisatrice et à partir de 1870 à propos de la question romaine, elle n'entend pas faire un quelconque compromis avec des autorités qu'elle juge comme attentatoire à sa liberté. Face à ce refus, une seconde option est envisagée. Il se serait agi de conserver les restes de Manin dans l'atrium de la basilique. Mais les autorités locales se

heurtèrent cette fois-ci à une opposition nobiliaire. En effet, le doge Bartolomeo Gradenigo<sup>173</sup> reposant dans l'atrium de la basilique, ses descendants refusent de voir la mémoire de leur ancêtre, qui leur confère un prestige social certain, être éclipsée par le voisinage de la dépouille de Manin. La question n'est finalement résolue qu'en 1875, le corps de Manin étant placé de manière définitive dans une arcade extérieure de la basilique St Marc<sup>174</sup>. La cérémonie vénitienne du 22 mars 1868 n'est donc pas une cérémonie unanimiste. L'Eglise et la noblesse vénitienne témoignent d'une hostilité feutrée à l'égard de la mémoire de Manin et de l'Etat italien qui la prend en charge. Or les journaux français qui évoquent cette question taisent cette situation : ils ne s'intéressent pas à la mémoire italienne de Manin et aux conflits auxquels elle peut donner lieu dans la péninsule. Le lecteur français de l'époque n'est donc pas informé de cette absence d'unité mémorielle en Italie autour de la figure de Manin. Au contraire, toutes les descriptions du journal le *Siècle* concernant la cérémonie du 22 mars, jour anniversaire de la proclamation de la république de Venise 20 ans plus tôt, insistent sur la solennité de l'événement et sur l'enthousiasme de la foule. Cette ferveur populaire décrite par le journal républicain a pour but de souligner que le Manin républicain dont il porte la mémoire est acclamé au-delà des Alpes, comme il l'aurait été en France si le pouvoir impérial ne l'avait pas empêché. De fait, la description faite par le journal des cérémonies vénitiennes ne décrivent que le Manin français, c'est-à-dire celui dont les représentations qui en sont véhiculées ont une utilité dans le débat politique intérieur français.

Ainsi, l'évocation du déroulement des cérémonies en l'honneur de Manin est avant tout un prétexte à critiquer l'Empereur et à affirmer la légitimité des options républicaines. Henri Martin avait critiqué comme nous l'avons vu la précipitation avec laquelle le pouvoir avait procédé à l'exhumation des cendres de l'exilé vénitien. De la même façon, la première lettre envoyée au journal par Edmond Texier et qui relate la remise des cendres à la commission vénitienne venue les récupérer à la frontière franco-italienne est à nouveau un prétexte pour critiquer le pouvoir. Il est fait grief aux autorités impériales de ne donner aucune pompe à cette cérémonie : en effet, le préfet de Savoie ne s'est même pas donné la peine de se déplacer, se faisant représenter par le sous-préfet de Saint-Jean de Maurienne. La cérémonie telle qu'elle est relatée est menée de manière expéditive, comme une simple formalité administrative et non comme un acte symbolique d'importance pouvant témoigner de l'amitié franco-italienne. Comme pour mieux souligner la méfiance du pouvoir impérial à l'égard de

---

<sup>173</sup> Doge de Venise de 1339 à 1342

<sup>174</sup> Pour tous les débats relatifs à la sépulture définitive de Manin, cf. Eva Cecchinato, *La rivoluzione restaurata*, op. cit.

la dépouille de Manin, Edmond Texier souligne que le gouvernement fit accompagner la délégation française composée d'une quinzaine de personnes par des agents, depuis Paris jusqu'à la frontière : pour l'auteur, cela témoigne de la peur irraisonnée d'un pouvoir peu sûr de lui et craignant à tort la portée subversive de quelques personnes se réunissant pour communier autour du souvenir de Manin<sup>175</sup>. Ce souci policier d'encadrer les délégués français et l'absence de pompe avec laquelle a lieu la remise des cendres de Manin à la délégation vénitienne est donc une critique adressée au pouvoir impérial.

Ce dernier est de nouveau pris à parti par Henri Martin, prenant la parole à Turin lors d'un arrêt du train portant la dépouille de Manin et dont les propos sont rapportés dans *Le Siècle* : comme dans le texte précédemment cité, Henri Martin critique devant la foule turinoise l'impossibilité faite par le pouvoir impérial aux amis français de Manin de se recueillir sur sa tombe parisienne pour lui rendre un dernier hommage dans la capitale et manifester par là, de manière solennelle, l'attachement de la France à sa mémoire et à travers lui le souci de la bonne entente entre la France et l'Italie<sup>176</sup>.

Les propos de Henri Martin à Turin expliquent de manière très claire les causes de la méfiance du pouvoir impérial à l'égard de la mémoire de Manin. En effet, il affirme sans ambages que ce sont tous les amis de « la démocratie française » qui entendaient se recueillir sur sa tombe, c'est-à-dire les représentants du monde républicain. De fait, lorsqu'on analyse qui sont les membres de la délégation française se rendant à Venise pour les festivités et lorsqu'on étudie les propos tenus par chacun d'entre eux, c'est bien l'image du monde républicain qui est renvoyé. Les informations délivrées par le journal permettent de connaître les noms des participants français aux cérémonies vénitiennes et qui y prirent la parole. On y retrouve sans surprise, aux côtés de Henri Martin, Ernest Legouvé et Anatole de la Forge, c'est-à-dire des anciens proches français de Manin et qui avaient déjà publiés les textes que nous avons étudiés au cours de ce travail. Ces trois hommes appartiennent à la mouvance républicaine. Evoquer leur présence à bien pour but de souligner que le Manin que commémore la délégation française est celle du républicain de 1848 qui leur sert de modèle. Mais il n'y a pas que les seuls proches de Manin à faire le déplacement. Eugène Forcade et Ferdinand Herold font également partie du voyage. Si le premier, collaborateur régulier à la *Revue des Deux Mondes*, ne représente pas le monde républicain mais la culture orléaniste, le second est au contraire un éminent représentant du monde républicain. En effet Ferdinand Herold (1828-1882), avocat au conseil d'Etat et à la cours de Cassation depuis 1854 est un

---

<sup>175</sup> Cf. *Le Siècle*, 23 mars 1868

<sup>176</sup> Cf. *Le Siècle*, 25 mars 1868



républicain convaincu. Depuis 1857, au sein de ces deux institutions, il défend la plupart des recours électoraux formés par les candidats appartenant à la mouvance républicaine. En 1864 il est condamné à une amende de 500 Francs suite au procès dit « des treize », intenté par le pouvoir bonapartiste à l'encontre de treize républicains accusés de s'être réunis peu avant des élections législatives partielles avec une vingtaine d'autres personnes chez Garnier-Pagès, organisant ainsi une réunion de plus de 20 personnes, interdite par la législation du temps. Il est donc une figure importante du mouvement républicain. Sa présence aux cérémonies en l'honneur de Manin est une preuve de la volonté des républicains français de faire de leur participation à ces festivités une occasion pour témoigner de leur existence et de leur hostilité à l'égard du pouvoir impérial français. De manière très significative, le *Siècle* ne reproduit d'ailleurs pas le texte prononcé par l'orléaniste Eugène Forcade alors qu'il donne à lire à ses lecteurs toutes les interventions d'Anatole de la Forge, de Henri Martin, d'Ernest Legouvé et de Ferdinand Herold. Ceci est bien la preuve que le compte-rendu qu'il fait des cérémonies vénitiennes n'a pas pour but d'être exhaustif mais de mettre en valeur ce qui permet de conforter les prises de positions politiques plus générales du journal. Cet aspect républicain conféré à la cérémonie vénitienne par le journal est renforcé par la reproduction des lettres lues dans son discours par Ferdinand Herold d'hommes publics français n'ayant pu se rendre à Venise pour les cérémonies en l'honneur de Manin mais ayant voulu s'y associer par l'écrit : il s'agit de lettres dues aux plumes de Jules Favre, de Léonor-Joseph Havin et de Jules Simon<sup>177</sup>, c'est-à-dire à trois hommes politiques connus du temps et situés dans l'opposition républicaine au régime.

Tous ces textes font de Manin un exemple à suivre, dans la lutte comme dans la défaite. Il est un exemple de la nécessaire alliance de la France et de l'Italie, et plusieurs intervenants, en insistants sur cet aspect, soulignent les torts d'un pouvoir impérial ne s'attachant pas à suivre cet exemple. Ainsi Ernest Legouvé rappelle que seuls les républicains français, communiant avec les Italiens autour de la figure de Manin sont soucieux de l'alliance italienne. Au contraire, le pouvoir impérial a montré lors du traité de Villafranca le peu de cas qu'il faisait des italiens, en abandonnant Venise à l'Autriche<sup>178</sup>. Au-delà, Manin est vu comme l'incarnation parfaite du dirigeant républicain. Ferdinand Herold et Edmond

---

<sup>177</sup> Cf. *Le Siècle*, 27 mars 1868. A cette date, Jules Favre est député républicain du Rhône, Léonor-Joseph Havin est député indépendant de la Manche et rédacteur en chef du journal *Le Siècle*, Jules Simon est député républicain de la Seine

<sup>178</sup> « *Manin représentait Venise ; c'est à lui qu'on doit l'alliance de la France et de l'Italie. Il meurt, mais son influence reste. L'armée française est partie pour l'Italie comme pour une croisade. Le traité de Villafranca a été une cruelle déception ; Venise restait privée de la liberté. En 1866, ce ne sont pas les puissantes alliances de l'Italie qui ont délivré Venise ; c'est Manin qui pesait sur la conscience de l'Europe.* » Propos cités in *Le Siècle* en date du 24 mars 1868

Texier, reprenant l'argumentaire développé par Edouard Millaud et que nous avons étudié plus haut, soulignent que Manin était un avocat, et qu'il cherchait donc dans l'utilisation du droit les arguments contre le pouvoir libéricide autrichien<sup>179</sup>. Cette insistance mise sur cet aspect relève de deux registres : Herold est avocat. Par l'évocation de la lutte de Manin, utilisant ses armes professionnelles contre le pouvoir impérial autrichien, il explicite les buts de son propre engagement contre le pouvoir impérial bonapartiste. Au-delà, cette insistance est une invitation faite aux républicains à utiliser les armes de la légalité bonapartiste contre le pouvoir, en les retournant contre lui, à l'instar de ce que pratiqua Manin contre le pouvoir autrichien.

La valeur d'exemplarité de Manin est également valable dans la défaite. Toutes les interventions soulignent sa dignité dans son dénuement parisien et la portée pédagogique de son engagement total dans la lutte contre l'Autriche. La défaite de 1849 n'est ainsi pas présentée comme la fin du drame ouvert en 1848 mais comme le début de la régénération italienne : par l'héroïsme de la lutte menée contre l'Autriche, Manin prouva que l'Italie savait se battre et qu'elle existait donc comme nation, ce qui légitimait ses prétentions indépendantistes et unitaires. C'est dans cette perspective qu'Edmond Texier souligne dans son portrait l'intelligence politique de Manin:

« Il comprit que tout était perdu [en 1849], mais il comprit aussi que plus une nation tombe glorieusement, plus vite elle se relève. [...] Il fut véritablement l'âme de cette lutte héroïque qui se prolongea jusqu'à ce que les vivres vinsent à manquer complètement.<sup>180</sup> »

Sa dignité dans l'exil, son refus de se décourager furent un enseignement pour les républicains français : ils sont un appel à ne pas baisser les bras, en suivant son exemple, même quand la conjoncture politique semble défavorable<sup>181</sup>. Son attitude poussait donc les

---

<sup>179</sup> Edmond Texier explique ainsi le lien entre la profession de Manin et son engagement politique dans le portrait qu'il dresse de Manin dans le numéro du *Siècle* en date du 25 mars : « *Avocat, il combat l'Autriche par tous les moyens que la loi met à son service. A ceux qui parlent de prise d'armes prématurée, il répond que l'émeute est le renfort de la tyrannie, et il s'oppose à ces soulèvements partiels qui eussent empêché l'explosion du soulèvement général.* » Ferdinand Herold affirme quant à lui dans son discours reproduit dans le *Siècle* en date du 26 mars 1868 « *La profession d'avocat est de celles qui supposent la liberté, de même que, pratiquée comme elle doit l'être, elle contribue à affermir la liberté. C'est ce que Manin avait bien compris. Sous le régime que l'occupation étrangère vous faisait subir, les travaux trop restreints du barreau ne pouvaient absorber l'activité d'un homme comme lui. Sans abandonner les autres opprimés, Manin se chargea d'une grande cause : il se fit l'avocat de sa patrie.* »

<sup>180</sup> *Le Siècle*, mercredi 25 mars 1868

<sup>181</sup> Ferdinand Herold affirme dans son portrait que Manin mettait « *en pratique ce principe : ne désespérez jamais ! principe nécessaire au succès de toute cause ; vous aurez, messieurs, l'explication du respect, de l'affection, de l'admiration que tant de Français ont voués à Manin* ».

républicains français à poursuivre la lutte contre le régime impérial grâce à la conscience de la certitude de la justesse de la cause défendue.

Tous ces aspects expliquent pourquoi les républicains français revendiquent de porter la mémoire de Manin. Un dernier point, qui synthétise tous ceux que nous avons évoqués, doit être souligné. A plusieurs reprises, Manin est mis en parallèle avec la figure de Garibaldi. Edmond Texier souligne ainsi que durant le trajet du corps de Manin en train, les cris de « gloire à Manin » se mêlaient à ceux de « Vive Garibaldi ! ». De même, lorsqu'il explique qu'à Venise le corps de Manin est reçu par son fils Giorgio, il souligne que ce dernier « souffre encore d'un éclat d'obus qui l'a frappé en combattant à côté de Garibaldi<sup>182</sup> ». Giorgio ayant fait parti des Mille, il est probable que c'est cet événement que l'évocation de cette blessure veut rappeler. Souligner la proximité du fils de Manin avec le Héros des deux Mondes répond à un évident but politique: l'année précédant la cérémonie vénitienne, les volontaires garibaldiens furent empêchés de marcher sur Rome par l'armée française à Mentana. Evoquer la cause garibaldienne au moment du retour des cendres de Manin à Venise est une façon de montrer que l'œuvre d'unification pensée comme un moment de la démocratisation des sociétés européennes n'est pas complétée : il manque encore Rome au nouvel Etat et Manin triomphant par son retour à Venise préannonce la victoire finale que le mouvement populaire, incarné par Garibaldi, ne peut manquer d'obtenir en mettant fin à Rome au pouvoir pontifical.

Victor Hugo avait été invité aux cérémonies vénitienne. Il ne put s'y rendre. Tenant malgré tout à être présent par l'écrit, il envoya la lettre suivante au comité vénitien.

« Hauteville-House, 16 mars 1868

On m'écrit de Venise, et l'on me demande si j'ai une parole à dire dans cette illustre journée du 22 mars.

Oui. Et cette parole, la voici :

Venise a été arrachée à Manin comme Rome à Garibaldi.

Manin mort reprend possession de Venise. Garibaldi vivant rentrera à Rome.

La France n'a pas plus le droit de peser sur Rome que l'Autriche n'a eu le droit de peser sur Venise.

Même usurpation, qui aura le même dénouement.

Ce dénouement, qui accroîtra l'Italie, grandira la France.

Car toutes les choses justes que fait un peuple sont des choses grandes.

---

<sup>182</sup> *Le Siècle*, 25 mars 1868

La France libre tendra la main à l'Italie complète.  
Et les deux nations s'aimeront. Je dis ceci avec une joie profonde, moi qui suis fils de la France et petit-fils de l'Italie.  
Le triomphe de Manin aujourd'hui prédit le triomphe de Garibaldi demain.  
Ce jour du 22 mars est un jour précurseur.  
De tels sépulcres sont pleins de promesses. Manin fut un combattant et un proscrit du droit ; il a lutté pour les principes ; il a tenu haut l'épée de lumière. Il a eu, comme Garibaldi, la douceur héroïque. La liberté de l'Italie, visible, quoique voilée, est debout derrière son cercueil.  
Elle ôtera son voile.  
Et alors elle deviendra la Paix tout en restant la Liberté.  
Voilà ce qu'annonce Manin rentrant à Venise.  
Dans un mort comme Manin il y a de l'espérance<sup>183</sup>. »

Le texte de cette lettre circula en France, puisqu'il fut publié dans *La revue orientale*. Il dresse le parallèle entre les deux figures italiennes revendiquées par les républicains français, Garibaldi et Manin. Il reprend toutes les thématiques que nous avons déjà abordées depuis le début de cette analyse sur les discours républicains relatifs à Manin et Garibaldi : ils servent tous deux à critiquer le Second Empire et à tracer les contours de la culture républicaine, qui envisage comme fin de l'histoire l'union des peuples luttant contre les pouvoirs absolus et aboutissant grâce à leurs victoires à la paix universelle. La célébration de la mémoire de Manin dans ce contexte n'est pas pensée comme un retour nostalgique sur le passé mais comme un moment visant à souder les troupes républicaines en vue des combats futurs.

Le transfert des cendres de Manin est donc une occasion donnée aux républicains pour réaffirmer leurs positions politiques. Mais la presse républicaine n'est pas la seule à évoquer ce fait. La presse orléaniste, située comme la presse républicaine dans l'opposition au régime impérial, évoque également cette cérémonie. La chronique de la quinzaine de la *Revue des deux mondes* permet de voir comment cet événement est perçu par cette tendance politique. Elle permet également de voir en quoi républicains et orléanistes, d'accords pour critiquer le régime impérial, se différencient malgré tout entre eux.

La place accordée à la cérémonie vénitienne y est beaucoup moins importante que dans la presse républicaine. Seules les deux premières pages de la chronique de la quinzaine du numéro du 1<sup>er</sup> avril 1868 y sont consacrées<sup>184</sup>. Ce texte est pour nous d'autant plus intéressant à étudier qu'il est dû à la plume d'Eugène Forcade, dont nous avons dit qu'il était

---

<sup>183</sup> Victor Hugo, *Œuvres complètes. Politique*, Paris, Robert Laffont, 1985, p.607. Cité également dans Laura Lepscky Muller, *La famiglia di Daniele Manin*, op. cit., p. 316

<sup>184</sup> Cf. *Revue des deux Mondes*, 1<sup>er</sup> avril 1868, pp. 770-771

présent aux cérémonies vénitiennes et qu'il y prit la parole sans que ses propos ne soient reproduits dans le *Siècle*. Lui-même ne les reproduits pas dans sa chronique, mais le récit qu'il fait de ces dernières montre que la mémoire du Manin qu'il évoque n'est pas celle du Manin républicain mais celle du Manin qui dans l'exil accepta de taire ses préférences républicaines pour se rallier à la monarchie de Savoie. En effet, Eugène Forcade ne revient sur aucun des aspects de la vie de Manin et tait ses préférences institutionnelles. C'est ainsi qu'il rend compte de son état d'esprit alors qu'il était à Venise et qu'il assistait aux cérémonies en l'honneur de Manin :

« Nous nous souvenions que cette Venise, dont nous étions les hôtes, a été toujours l'inspiratrice des poètes en même temps qu'une grande école de politique, et que, de tous les contemporains qui ont travaillé à la formation de l'Italie nouvelle, c'est encore un Vénitien, Daniel Manin, qui a été un des plus énergiques ouvriers, un des guides les plus efficaces par son esprit pratique, par son héroïsme dans la lutte, par sa noblesse dans l'exil, par la clairvoyance de son patriotisme et son désintéressement dans toutes les fortunes<sup>185</sup>. »

Pour Eugène Forcade, le mérite de Manin est donc d'avoir participé à la création de l'Italie nouvelle réunie sous le sceptre de la maison de Savoie. Après le texte que nous venons de citer, l'auteur explique qu'il se rend à Florence, alors capitale du royaume, et qu'il se rend surtout à la chambre des députés pour y assister aux débats. Il se plaît à souligner l'exemplarité de cette chambre, qui illustre à ses yeux toutes les vertus de mesures qu'il prête au régime parlementaire qu'il appelle de ses vœux en France même. Ainsi, pour lui, Manin a eu le mérite de participer à la création de l'Italie nouvelle dotée d'un système constitutionnel ayant valeur d'exemplarité pour la France. Le Manin qu'il évoque sert donc à légitimer les options politiques qu'il défend dans le champ politique français. Il est un moyen de critiquer indirectement le pouvoir bonapartiste, comme pour les républicains, mais pour d'autres considérations : pour ces derniers, l'utilisation de Manin sert à revendiquer une lutte pragmatique contre le régime impérial pour faire avancer dans les consciences la cause républicaine ; pour les orléanistes au contraire il sert à légitimer la cause du régime parlementaire qu'ils appellent de leurs vœux. La présence massive des représentants républicains à Venise le 22 mars 1868 montre cependant que ce sont surtout ces derniers qui captent à leur bénéfice la mémoire de Manin.

---

<sup>185</sup> Id., p. 771

\*

\*\*

La période 1862-1870 que nous venons d'étudier dans le présent chapitre est donc riche d'enseignements pour notre propos. Chaque famille politique tend à approfondir les représentations qu'elle avait construites sur les « pères de la nation italienne » lors de la période précédente. L'essentiel des textes que nous avons pris en considération, s'ils ne présentent pas les mêmes portraits de Cavour, Victor-Emmanuel, Mazzini, Manin et Garibaldi, les évoquent dans un même but : il s'agit pour chacun des auteurs d'affirmer l'identité de sa famille politique tout en se positionnant par rapport au régime en place en France. Les bonapartistes faisant de Victor-Emmanuel II leur champion, les représentations qui circulent sur ce dernier notamment après les affaires d'Aspromonte et de Mentana sont redimensionnées et dessinent les contours des clivages majeurs en France. Catholiques et légitimistes, pourtant hostile à la création du nouvel Etat italien qui remet en cause les principes traditionnels de légitimité politique auxquels ils sont attachés et qui défendent les prérogatives du Pape à Rome, épargnent pourtant la figure royale pour ne pas se couper d'un régime impérial dont ils se sentent encore solidaires malgré des réserves. Pour critiquer le nouvel ordre des choses en Italie et leurs ennemis politiques en France, ils dressent un portrait noir des autres figures italiennes. Ainsi, Cavour, champion des auteurs orléanistes qui voient en lui l'incarnation de la victoire des principes du parlementarisme, est-il fortement critiqué pour avoir de concert avec Garibaldi permis une remise en cause des fondements de la société en pratiquant une politique répondant aux vœux de subversion sociale de Mazzini. Pour les catholiques et les légitimistes, c'est en effet ce dernier qui incarne le mieux le mouvement italien qu'ils réprouvent. Faire de Mazzini la figure centrale du mouvement indépendantiste italien, inspirant de fait l'action de Cavour et de Garibaldi, a pour but de mieux critiquer les orléanistes qui se reconnaissent en Cavour et les républicains qui forgent un véritable mythe autour de la figure de Garibaldi. Ce dernier est perçu comme une figure religieuse, rédempteur des temps modernes, acceptant tous les sacrifices pour la victoire du mouvement démocratique partout en Europe, et donc même en France. Les dirigeants républicains se chargent également d'entretenir la mémoire de Daniele Manin, qui représente à leurs yeux l'archétype du dirigeant capable de faire triompher la cause républicaine. Ainsi la vision des républicains est-elle double : les cadres du mouvements font de Manin un exemple à suivre, alors que Garibaldi tend à devenir le symbole du mouvement, la figure autour de laquelle tous se réunissent : son culte semble se diffuser bien plus en profondeur au sein de la société.

Quoi qu'il en soit, tous ces personnages sont utilisés en partie pour critiquer le régime du Second Empire. La disparition de ce dernier suite à la défaite de Sedan et la difficile mise en place de la Troisième République durant la décennie 1870 ont d'importantes conséquences pour notre sujet, car elles contribuent à faire évoluer les représentations circulant en France sur ces personnages : c'est ce qu'il nous faut à présent étudier dans le chapitre suivant.

## **Chapitre 2 : La difficile mise en place du régime républicain en France : l'utilisation des « pères de la nation italienne » dans le discours politique français aux temps des incertitudes institutionnelles (1870-1882)**

### ***I- Une vue générale : un regain d'intérêt français sur les « pères de la nation italienne » lié au contexte politique nouveau né de la chute de l'Empire***

Suite à la défaite de Sedan, la République est proclamée à l'hôtel de ville de Paris le 4 septembre 1870. Cependant, la proclamation du nouveau régime suite à une nouvelle « journée révolutionnaire » depuis la capitale ne lui offre aucune garantie de stabilité. Ce contexte politique ne peut manquer d'avoir des conséquences importantes dans le cadre de notre sujet. En effet, Cavour, Garibaldi, Manin, Mazzini et Victor-Emmanuel II avaient été utilisés jusque là, comme nous l'avons démontré, comme marqueurs des différentes sensibilités politiques leur permettant à la fois de se distinguer les uns par rapport aux autres et de prendre position face au régime impérial. La disparition de ce dernier et la décennie de recherches politiques dans l'hexagone ne pouvaient manquer d'influer sur l'utilisation de leurs figures. Il ne s'agit plus à présent de se positionner à travers eux à l'égard d'un régime disparu mais de proposer les formes politiques viables qu'on entend mettre en place. Ce regain d'intérêt hexagonal autour des « pères de la nation italienne » est en outre marqué par l'évolution des rapports entre la France et l'Italie au cours de cette même décennie. A partir du moment où, avec la prise de Rome, l'Unité de la péninsule peut être considérée comme achevée, les dirigeants italiens sont soucieux d'affirmer le rôle de grande puissance de leurs pays. Ceci les pousse à s'autonomiser de plus en plus de la tutelle française et à vouloir jouer un rôle dans le partage colonial qui marque l'époque. Encouragés par la Prusse de Bismarck qui voit là un moyen d'attirer l'Italie dans son giron et d'isoler diplomatiquement la France, ils jettent leur dévolu sur la Tunisie, où est déjà présente une communauté italienne de 11 000 personnes. La France, maîtresse de l'Algérie depuis 1830 et soucieuse de s'assurer le contrôle de la frontière orientale de sa colonie prend les devants et y établit son protectorat le 12 mai 1881. Cette situation entraîne une détérioration des rapports entre la France et l'Italie dont la signature de la Triple alliance entre la Prusse, l'Autriche et l'Italie le 20 mai 1882 marque l'étape décisive<sup>1</sup>. Ce contexte diplomatique tendu ne peut manquer d'avoir des conséquences sur les perceptions françaises des « père fondateurs de la nation italienne ». Elles trouvent d'autant plus facilement l'occasion de s'exprimer qu'au cours de cette période les derniers

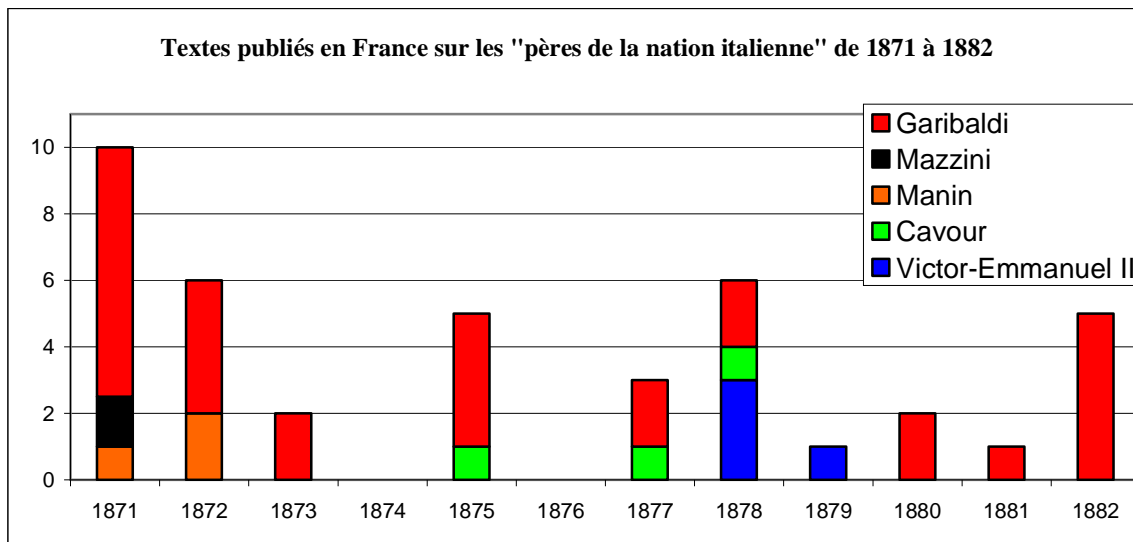
---

<sup>1</sup> Sur les rapports entre la France et l'Italie depuis 1870, cf. Pierre Milza, *Français et italiens à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle*, Rome, école française de Rome, Paris, diffusion De Boccard, 1981, 2 volumes



grands acteurs encore vivants du *Risorgimento* quittent progressivement la scène. En effet Mazzini s'éteint le 10 mars 1872, Victor-Emmanuel II expire le 9 janvier 1878 et Garibaldi meurt le 2 juin 1882. L'ensemble de ces données nous amène à considérer que la période 1870-1882 forme un tout ayant une logique propre par rapport à notre sujet. En effet, après les morts de Victor-Emmanuel II et Garibaldi, le *Risorgimento* entre définitivement dans le champ de l'histoire et du souvenir, qui feront l'objet d'un développement autonome.

L'analyse des textes parus entre 1871 et 1882 montre qu'on assiste alors à une recrudescence, certes relative mais réelle, des publications à l'égard des personnages que nous étudions si nous comparons cette période à celle allant de 1862 à 1870 et précédemment étudiée. Le graphique suivant, qui classe les publications concernant nos cinq personnages de façon annuelle, montre le regain d'intérêt en France sur les « pères de la nation italienne » entre 1871 et 1882.

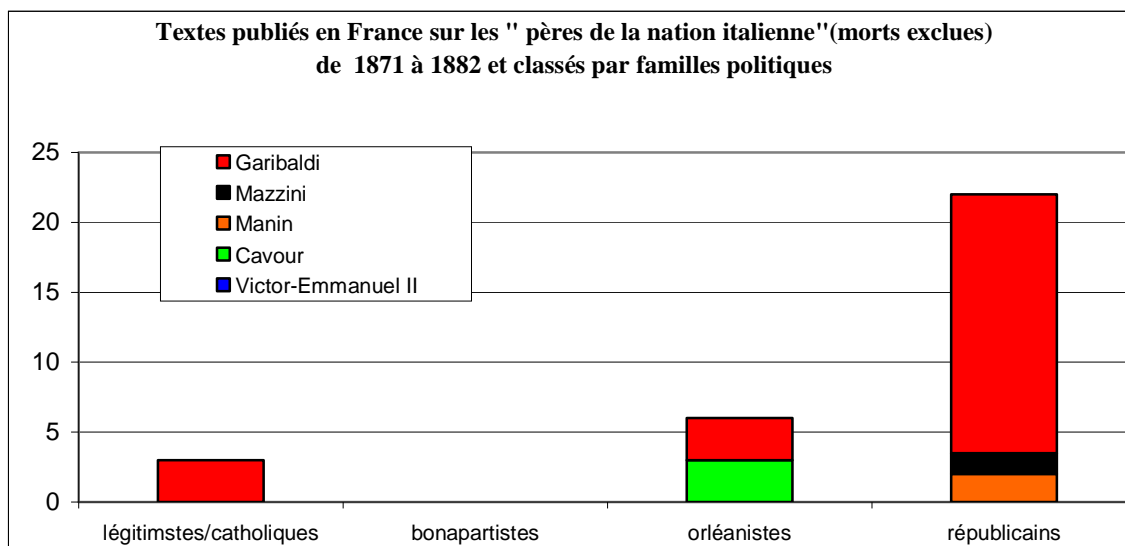


Pour analyser de la manière la plus pertinente possible les données de ce graphique, il convient de le comparer avec celui équivalent que nous avons réalisé pour la période précédente. En analysant ce graphique en lui-même et en le comparant avec le précédent, plusieurs remarques peuvent être faites, guidant l'analyse que nous ferons ultérieurement des textes qui nous ont servi pour le réaliser.

Il apparaît en premier lieu et de manière évidente que l'essentiel des débats français sur les « pères de la nation italienne » se fait autour de la figure de Garibaldi puisque 30 des 41 textes que nous recensons ici (soit 73% d'entre eux) lui sont consacrés. Ceci tranche avec la période précédente au cours de laquelle les débats ne se polarisaient pas uniquement autour de Garibaldi : si ce dernier était entre 1862 et 1870 la figure autour de laquelle les discours

étaient les plus nombreux (12 textes sur 26, soit 46% du total), il n'en était pas pour autant la seule personne suscitant des prises de positions. Comme nous l'avons vu, le débat se polarisait alors autour du couple Garibaldi/Victor-Emmanuel II (8 textes sur 26 étaient consacrés au roi italien entre 1862 et 1870, soit 30% du total des textes publiés durant cette période). Cette importance relative de la figure de Victor-Emmanuel dans le discours français du temps s'expliquait, comme nous l'avons démontré, par l'importance des débats qu'avaient suscité les affaires d'Aspromonte et de Mentana. Evoquer la figure royale en France, dans laquelle se projetaient les auteurs partageant une sensibilité politique bonapartiste, permettait aux oppositions politiques en France de se positionner par rapport à la figure de Napoléon III et de définir les caractéristiques du régime politique idéal que la France devrait adopter si l'Empire venait à disparaître. Comme nous l'avons vu, les républicains se servaient alors de l'affrontement Garibaldi/Victor-Emmanuel II pour justifier qu'il ne fallait pas faire de compromis politique et qu'il était nécessaire de lutter pour faire advenir une république ; les orléanistes utilisaient au contraire la figure royale et celle de Cavour pour montrer la solidité d'une monarchie constitutionnelle qui avait su prouver lors de l'affaire de l'Aspromonte sa capacité à assurer sa stabilité en stoppant les initiatives perturbatrices de l'ordre politique et diplomatique menées par des aventuriers ; les catholiques s'efforçaient quant à eux de ménager la figure royale tout en critiquant Garibaldi pour maintenir le lien unissant encore à cette date les causes du trône et de l'autel. Or on constate, à la vue du graphique ci-dessus que durant la période 1871-1882 la figure royale est totalement absente : seuls 4 des 41 textes que nous étudions (soit moins de 10% du total) sont consacrés à Victor-Emmanuel II. Or ces textes sont tous publiés en 1878-1879. Il s'agit donc de textes de circonstances publiés à l'occasion de la mort du souverain et faisant le bilan de son règne. Hormis cette exception, aucun texte ne lui est consacré en France durant le reste de la période. Ceci s'explique aisément en fonction de ce que nous venons de dire : le roi italien ayant été utilisé dans le discours public hexagonal comme la figure privilégiée des « pères de la nation italienne » par les fidèles de la cause de l'Empereur, la disparition de ce dernier de la scène politique entraîne un moindre intérêt à l'égard de son alter ego italien, puisqu'il n'est plus question de se positionner par son intermédiaire à l'égard d'un régime politique français qui n'est plus. De la même façon, l'hypothèse monarchiste étant très vite levée en France, l'évocation des succès ou des échecs du souverain italien n'a plus d'intérêt pour illustrer les vices ou les vertus que chacun prête en fonction de son positionnement politique à l'égard du système monarchique en général. Par conséquent aucun texte n'est publié sur Victor-Emmanuel II mis à part ceux rédigés lors de son décès.

Dès lors, les prises de position sur Garibaldi durant la période que nous prenons ici en considération ne sont plus faites en lien avec ses rapports avec la monarchie italienne. La recrudescence des textes le concernant est à mettre en lien avec son action en France lors de la guerre de 1870. Comme on le voit dans notre graphique, hormis l'année 1882 qui voit 5 textes publiés sur sa personne mais dans le contexte particulier de son décès, la masse la plus importante de textes est publiée entre 1871 et 1875, c'est-à-dire immédiatement après son intervention dans la guerre franco-prussienne qui suscite de très violents débats, comme nous le verrons. C'est donc un débat sur la légitimité de son action et à travers elle sur la légitimité des dirigeants de la Défense Nationale qui ont accepté d'utiliser Garibaldi en le mettant à la tête de l'armée des Vosges qui a alors lieu. Plus encore que par le passé, l'évocation des « pères de la nation italienne » répond donc à des motivations de politique interne. Ceci se voit lorsqu'on analyse les sensibilités politiques que partagent les auteurs rédigeant les textes que nous étudions et que nous avons classés dans le graphique suivant. Nous avons fait le choix d'ôter de ce graphique les textes liés aux décès d'un des personnages que nous analysons car le décès, résultant du biologique, s'il est producteur de discours dans la sphère sociale ne s'inscrit pas dans le processus d'élaboration du discours que nous tentons ici de cerner sur le moyen-long terme. Nous étudierons donc ces discours lorsque nous analyserons l'impact de ces décès en France, mais il nous a semblé plus pertinent de ne pas les comptabiliser en tant que tels ici.



Il apparaît de manière très évidente que le discours français sur les « pères de la nation italienne » et essentiellement sur Garibaldi est un discours véhiculé durant cette période par les républicains français. Dans le cadre de la difficile mise en place du régime républicain

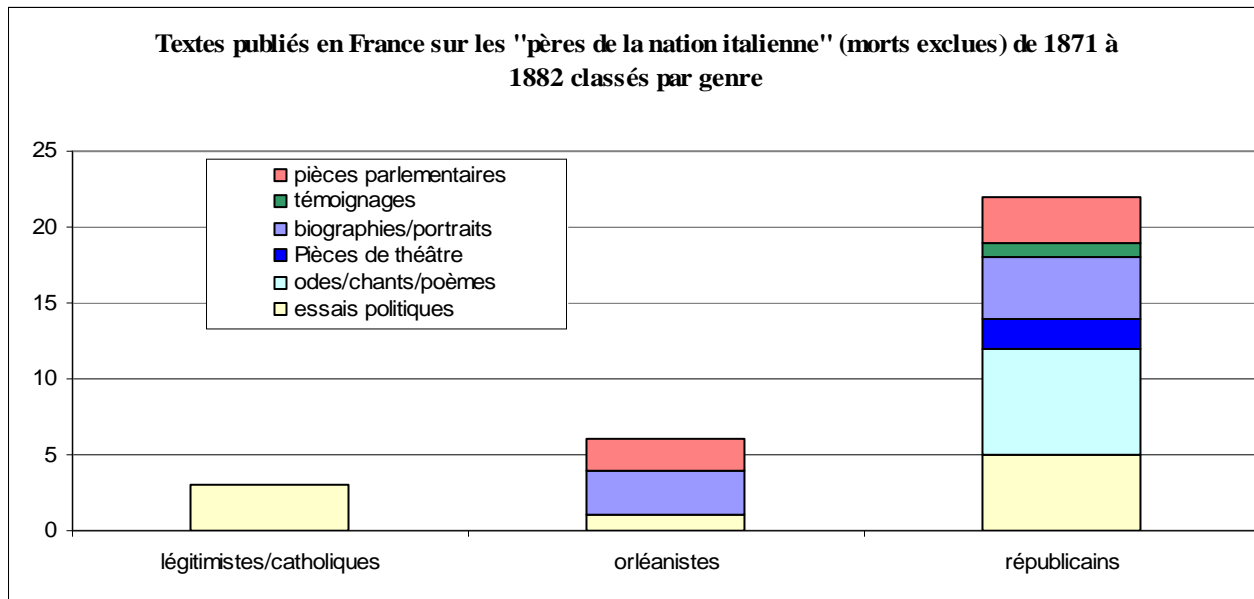
après la défaite de 1870 et des soubresauts de la Commune, les républicains utilisent donc Garibaldi, mais également Mazzini et Manin pour marquer leurs préférences institutionnelles.

De manière significative, on ne trouve plus de textes de sensibilité bonapartiste. Les catholiques et légitimistes ne publient quant à eux que des textes sur Garibaldi, dans le cadre de la polémique qui les oppose aux républicains qui en font une figure de proue : il ne s'agit donc que de textes fortement critiques, mais ne proposant pas, si ce n'est en creux, de contre-modèles positifs. Ce sont surtout ceux qui finissent par accepter le nouveau régime, c'est-à-dire les républicains et les orléanistes, qui publient des textes sur les personnages que nous étudions.

Deux remarques s'imposent à ce sujet. La première concerne les républicains. S'ils étaient tous unis pour lutter contre le régime de Napoléon III, ils n'en sont pas moins divisés sur la forme que doit prendre le régime républicain : doit-il être garant de l'ordre social et ne se contenter que de modifier l'ordonnement institutionnel du pays, ou au contraire doit-il être le moyen pour réorganiser les rapports sociaux, la question de la propriété etc.? Comme nous le verrons, les prises de positions sur Garibaldi, Mazzini et Manin issues du monde républicain reflètent ces différentes sensibilités au sein du monde républicain. Cependant, tant que le système républicain n'est pas solidement ancré en France, les républicains serrent les rangs face à leurs adversaires politiques. Il faut donc étudier ces textes sous une double optique, en voyant en quoi ils sont le reflet des débats qui traversent alors le monde républicain tout en analysant en quoi l'évocation de Garibaldi, Manin et Mazzini sont un moyen pour affirmer, face aux conservateurs, l'unité du mouvement.

La deuxième remarque concerne les orléanistes. Comme le graphique le donne à voir, ils se distinguent des républicains en n'évoquant que Garibaldi et Cavour. Ils confirment donc le fait précédemment analysé qu'ils se reconnaissent dans la figure du ministre italien qu'ils sont les seuls à évoquer. Or il est intéressant de constater que les trois textes concernant Cavour le sont entre 1875 et 1878, c'est-à-dire entre le vote des lois constitutionnelles et la résolution de la crise du 16 mai 1877 et donc au cours des années décisives de la mise en place de la lettre et de la pratique des institutions de la III<sup>ème</sup> République. Il convient donc d'étudier en fonction de ce contexte comment les orléanistes utilisent la figure de Cavour pour souligner quelles formes politiques ils entendent privilégier dans le cadre du compromis qu'ils font alors avec les républicains. Leur évocation de Garibaldi est quant à elle beaucoup plus polémique et s'inscrit dans le cadre du violent débat qui oppose les forces conservatrices en général aux républicains autour de l'action de ce dernier au cours de la guerre de 1870.

Cette intervention donne lieu à une multitude de textes visant à toucher les publics les plus larges possibles, comme le donne à voir le graphique suivant qui tente de cerner les formes que prend le discours public français sur les « pères de la nation italienne » au cours de la décennie que nous étudions. Il témoigne en outre de l'aspect clairement politique, voire polémique, de ces débats.



Si l'on retrouve les mêmes rubriques que celles qu'on pouvait trouver au cours des périodes précédentes (biographies, odes/chants/poèmes et essais politiques), on en compte deux nouvelles qui témoignent d'une volonté délibérée de leurs auteurs de diffuser le plus largement possible les représentations circulant sur les personnages que nous étudions. Au cours de la période, les républicains publient en effet deux pièces de théâtre sur notre sujet, la première sur Manin<sup>2</sup>, qui connut un réel succès lors de sa représentation au théâtre du Châtelet en 1872, et la seconde sur Garibaldi<sup>3</sup>, qui fut un échec lors de sa représentation au théâtre des Nations en 1880. Ces pièces témoignent de la volonté de diffuser jusque sur la scène parisienne la figure des républicains italiens dans lesquels les républicains français se reconnaissent, en allant au-delà du public des seuls lecteurs. De manière significative, ces pièces concernent les deux personnages dont nous avons signalé qu'ils sont progressivement devenus, au cours des décennies précédentes, les héros des républicains français. La pièce sur

<sup>2</sup> Frédéric Dharmenon, Charles de Lorbac, *Daniel Manin, drame en cinq actes et huit tableaux*, Paris, Tresse, 1872, 130 p.

<sup>3</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi. Drame militaire et historique, en cinq actes et sept tableaux*, Paris, Dentu 1881, VII-186p.

Garibaldi n'est par ailleurs pas le seul texte que son auteur publie au cours de la décennie que nous prenons ici en considération. Elle est due à Philippe-Toussaint-Joseph Bordone (Bourdon de son nom de naissance). Ce dernier auteur mérite d'être présenté car il joue un rôle clé tant dans la venue de Garibaldi en France lors de la guerre de 1870 que dans les débats successifs autour de son expédition. Médecin né à Avignon en 1821, devenu chirurgien de la marine, il en démissionna en 1848 et reprit du service lors de la guerre de Crimée. Ayant connu Garibaldi en 1859 lors de la guerre austro-piémontaise, il s'engage à ses côtés en 1860 lors de l'expédition de Sicile. En 1870, il va chercher Garibaldi à Caprera pour l'engager à venir porter son bras au secours de la France. Après que Garibaldi ait obtenu de Gambetta le commandement des corps francs de la région des Vosges, il est choisis par le héros des Deux Mondes comme chef d'état-major et obtient rapidement du gouvernement le grade de général<sup>4</sup>. Après le conflit, de violentes polémiques opposent les républicains aux conservateurs sur la conduite de la guerre menée par Gambetta. Pour décrédibiliser l'action de ce dernier, les conservateurs lui reprochent, entre autre, d'avoir accepté de donner le commandement de l'armée des Vosges à Garibaldi qu'ils dépeignent sous des traits noirs en reprenant les thématiques proches de celles développées par Eugène de Mirecourt le présentant comme un flibustier, un incroyant et un bandit. Face à ces attaques, qui remettent en cause sa propre action, Bordone se lance dans une activité d'écriture visant à toucher le plus large public possible ; c'est pourquoi il publie un témoignage sur l'action de Garibaldi en 1870<sup>5</sup>, une biographie du général<sup>6</sup> et la pièce de théâtre que nous avons déjà évoquée ; il reproduit de plus ses dépositions auprès de l'assemblée nationale ou conteste les conclusions politiques des membres de l'Assemblée Nationale qui ont jugé son action<sup>7</sup>. Cette dernière entreprend en effet plusieurs auditions et rédige plusieurs rapports, tant sur l'expédition de Garibaldi que sur le coût de la guerre en général en évoquant l'action de l'armée des Vosges. Or ces documents sont publiés en partie. Ils correspondent à la rubrique « pièces parlementaires » que nous avons intégrée dans notre graphique. La publication de ces pièces témoigne de la volonté des acteurs politiques de porter sur la place publique les débats au sein de la chambre sur la participation de Garibaldi à la guerre de 1870. Il est intéressant de

---

<sup>4</sup> Ferdinand Boyer « Un garibaldien français : le général Bordone » in *Rassegna storica del Risorgimento*, 1971, pp. 267-276

<sup>5</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi et l'armée des Vosges. Récit officiel de la campagne, avec documents et quatre cartes à l'appui*, Paris, A. Lacroix, 1871, IX-156p.

<sup>6</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi. Sa vie, ses aventures, ses combats*, Paris, Dentu, 1878, 288p.

<sup>7</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *L'armée des Vosges et la commission des marchés. Réponse à M. de Ségur*, Paris, Armand le Chevalier, 1873, 134p. et Joseph Philippe Toussaint Bordone, *L'armée des Vosges et la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Réponse au rapport de M. U. Perrot*, Paris, Armand le Chevalier, 1875, 399p.

constater que ces pièces sont publiées tant par des républicains que par les députés conservateurs, proches de l'orléanisme<sup>8</sup> : La publication de ces pièces de la part des orléanistes leur permet de dire en quoi ils se distinguent des républicains et se rattachent au monde conservateur : Garibaldi est un révélateur des différences de cultures politiques entre ces deux camps. Une fois posée ces différences, le compromis se fera avec les républicains autour des valeurs qu'ils défendent et qu'ils mettent en avant par l'utilisation du modèle cavourien. La politisation des débats autour de Garibaldi est donc très vive, et la pluralité des types de textes publiés par les républicains témoigne de la mobilisation politique de ce camp. La recrudescence des « poèmes » publiés à compte d'auteur par des ouvriers en est un autre indicateur.

L'ensemble de ces considérations nous amène à analyser ces textes selon trois optiques : dans un premier temps nous analyserons les polémiques qui s'affirment autour de l'expédition de Garibaldi en France, dans le cadre d'un débat binaire opposant les républicains aux conservateurs. Dans un deuxième temps nous analyserons les débats sur la forme de république à mettre en place dans le contexte nouveau né de la chute de l'Empire et de la redistribution des cartes en termes d'alliances politiques. Enfin dans un troisième et dernier temps nous nous intéresserons aux discours développés lors des morts de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi qui clôturent la période en récapitulant tous les points évoqués précédemment et qui font définitivement entrer le *Risorgimento* dans le double champ de l'histoire et de la mémoire qui fera l'objet de notre dernier chapitre.

## ***II- Affrontements politiques entre conservateurs et républicains durant les années 1870 autour de l'action menée par Garibaldi durant la guerre franco-prussienne***

Un bref rappel des étapes de la guerre de 1870, du rôle que Garibaldi y joua et des conséquences politiques de la défaite finale de la France sont nécessaires pour comprendre la nature des arguments et la virulence des propos échangés autour de l'action de Garibaldi durant ce conflit tout au long des années 1870 et opposant les républicains aux forces conservatrices.

---

<sup>8</sup> Louis-Philippe-Antoine-Charles Ségur, *Les Marchés de la guerre à Lyon et à l'armée de Garibaldi, et discours prononcé le 1<sup>er</sup> février 1873 par le duc d'Audiffret-Pasquier*, Paris, Plon, 1873, 356p. et *Garibaldi et la campagne de l'est en 1870-1871. Extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale par M. Perrot, député, à la séance du 22 décembre 1872*, Lons-Le-Saunier, Imprimerie Jules Lançon, 1875, 84p.

La guerre, qui avait débuté à la mi août 1870 opposait une armée française mal organisée et peu préparée au conflit à une armée prussienne entraînée et parfaitement encadrée. L'armée du Rhin, principale armée française mobilisée au début du conflit, forte de 170 000 hommes et commandée par le général Bazaine s'était laissée enfermer à Metz à la fin août. C'est pour la libérer que le général Mac-Mahon avait formé l'armée qu'il avait mise en branle et qui s'était faite encercler à Sedan le 2 septembre, entraînant l'abdication de l'Empereur. Face aux exigences prussiennes, les dirigeants qui avaient proclamés la république à Paris le 4 septembre décidèrent de poursuivre le combat. La guerre se présenta sous un double visage : à côté d'une guerre de mouvement qui conduisit les troupes allemandes jusqu'au centre de la France, une guerre de position se déroulait, voyant plusieurs villes assiégées, dont Belfort, qui résista jusqu'au bout, Strasbourg, qui capitula le 28 septembre, Metz qui se rendit le 27 octobre et évidemment Paris, dont le siège débuta le 19 septembre et qui mobilisa l'essentiel des forces allemandes. Gambetta, principale âme de la résistance à l'occupation, s'échappa de Paris le 7 octobre et tenta de donner l'impulsion la plus vive possible à la défense nationale. Pour ce faire, il reforma différentes armées (armées de la Loire, armée du Nord, armée des Vosges). Le but des opérations était dans son esprit d'obtenir la levée du siège de Paris pour pouvoir ensuite reprendre les combats. Mais la capitulation de Metz contrecarra ce plan car l'armée prussienne, libérée du contrôle de ce point d'abcès, pu reprendre son mouvement et gagner la Loire. Orléans, Tours, Le Mans furent occupés et Gambetta fut obligé de transférer sa délégation à Bordeaux. Il reconstitua une armée en Franche-Comté, dont il confia le commandement au général Bourbaki. L'armée de l'est avait pour mission de libérer Belfort et de couper les communications des Allemands qui assiégeaient Paris. Mais les troupes de Bourbaki étaient mal équipées, démoralisées par leurs difficiles conditions de mises en services et eurent à subir les assauts d'un hiver très rude. Après des premiers succès laissant un temps entrevoir la levée du siège de Belfort, Bourbaki fut battu par l'armée de Manteuffel et son offensive se termina par un désastre pour lui et son armée, qui se réfugièrent en Suisse à partir du 17 janvier. L'avancée allemande devint dès lors très rapide, contraignant le gouvernement de la Défense Nationale à jeter l'éponge et à signer le 28 janvier un armistice mettant fin au conflit pour 21 jours. Soucieux de ne négocier qu'avec un pouvoir légitime, Bismarck exigea la tenue d'élections, qui se déroulèrent le 8 février et qui donnèrent la majorité aux monarchistes favorables à la paix<sup>9</sup>. La

---

<sup>9</sup> Pour le détail de cette guerre, plus que sommairement résumée cf. les ouvrages suivants : Stéphane Audoin-Rouzeau, *1870. La France dans la guerre*, Paris, A. Colin, 1989, 420p. ; François Roth, *La guerre de 1870*,



guerre terminée, le pays se trouva dans l'incertitude quant à son devenir institutionnel et quant à sa concorde civile qui semblait fortement remise en cause par la proclamation de la Commune de Paris le 18 mars 1871. Le conflit politique connut alors une intensité très forte au sein de l'Assemblée Nationale. Sur proposition de députés conservateurs, une commission d'enquête de 30 membres fut créée le 14 juin, après la répression de la Commune, et chargée d'examiner les actes de la délégation de Tours et de Bordeaux au triple point de vue civil, militaire et financier pour voir si la conduite de la guerre menée par le gouvernement de la Défense Nationale avait été à la hauteur de la mission qui lui incombait dans la défense du territoire.

L'action de Garibaldi et les discours qui s'en suivirent doivent être replacés dans ce contexte. Dès la défaite de Sedan connue, Garibaldi, qui résidait alors dans un semi-exil dans son île de Caprera, oubliant les griefs qu'il pouvait avoir contre la France impériale à laquelle il devait les échecs des expéditions de l'Aspromonte et de Mentana, proposa de se mettre au service de la nouvelle république, en envoyant au gouvernement un télégramme -célèbre- ainsi libellé : « ce qui reste de moi est à votre service. Disposez-en ». Mais son message resta lettre morte, le gouvernement français qui cherchait à entretenir l'élan patriotique né de la défaite ne voulant courir le risque de diviser le corps politique en acceptant l'aide d'un homme incarnant les valeurs les plus négatives aux yeux de la frange conservatrice de l'opinion. Garibaldi se décida cependant à venir en France, répondant ainsi aux initiatives des comités populaires et à l'action de Bordone, qui était parti pour Caprera le convaincre de s'engager pour la cause de la République. Il débarqua à Marseille le 7 octobre, et fut accueilli avec ferveur par la population locale. Le 8 il rejoignit Tours où Gambetta venait d'arriver. Ce dernier, embarrassé par la présence du héros des deux mondes dont il n'était pas sûr de le pouvoir contrôler, lui proposa le commandement de quelques centaines de volontaires à Chambéry. Sentant que sa présence n'était pas appréciée, Garibaldi menaça de partir. Or la popularité de Garibaldi est alors très grande au sein du camp républicain. Un éphémère journal publié à Paris au cours du siège dans le climat d'effervescence politique caractéristique de cette période s'intitula précisément « Garibaldi. Défenseur des peuples opprimés ». Dans le premier numéro de ce journal, J. Morel, le rédacteur-proprétaire du titre, explique que Garibaldi est venu défendre la République de son bras armé toujours vainqueur. L'auteur affirme qu'il luttera vaillamment, et qu'il est donc l'espoir de la population assiégée de Paris, car contrairement aux généraux de l'armée officielle, hostiles ou indifférents à la

---

Paris, Fayard, 1990, 778p. ; Pierre Milza, « L'année terrible » *La guerre franco-prussienne Septembre 1870-mars 1871*, Paris, Perrin, 2009, 460p.

république, Garibaldi a toujours lutté pour elle et pour secourir les « peuples opprimés ». Sa venue doit donc reconforter les parisiens et les pousser à continuer le combat<sup>10</sup>. Gambetta, conscient de la popularité de Garibaldi au sein du monde républicain et de l'hostilité qu'ils auraient pu exprimer face à son renvoi, revint sur sa première proposition et se décida à lui confier le commandement de tous les corps francs des Vosges et d'une brigade de gardes mobiles. Cette armée des Vosges avait pour but de recueillir les mobilisés appelés sous les armes par la proclamation de la levée en masse ainsi que les francs-tireurs, les patriotes et les volontaires, en agissant en collaboration avec les formations de l'armée régulière. Garibaldi fixa son quartier général à Dole, d'où il tenta d'organiser, aidé essentiellement de Bordone, une armée qui ne reçut jamais les moyens logistiques d'assumer ses missions. Elle finit par comprendre 19 500 membres en janvier. Face à la menace que les troupes prussiennes faisaient peser sur la vallée du Rhône, Garibaldi transféra assez rapidement ses troupes à Autun, en campant sur une position défensive. Le mois de novembre fut marqué pour l'armée des Vosges par une lutte, qui se solda par un échec, pour reprendre Dijon, occupée par les troupes allemandes à partir du 31 octobre. Début décembre, les troupes de Garibaldi réussirent à stopper la contre-offensive allemande qui tentait de prendre la place d'Autun. Le mois de décembre se passa essentiellement dans l'organisation de nouveaux corps, dans l'attente de vivres et de fournitures suffisantes pour faire face au froid.

Les troupes de Garibaldi n'occupèrent donc qu'une place secondaire dans la stratégie française. L'essentiel du plan de contre-offensive pensé par Gambetta était centré sur l'action menée par le général Bourbaki. C'est dans le cadre de cette campagne que les troupes de Garibaldi intervinrent à nouveau militairement. En effet, face à l'avancée de Bourbaki à l'est, les Prussiens quittèrent Dijon, qui fut dès lors occupée par l'armée de Garibaldi à partir du 7 janvier. Le 21, une tentative de reconquête dirigée par l'armée prussienne entraîna 3 jours de combats remportés par les troupes garibaldiennes menées par le fils du général, Ricciotti, qui réussit à se saisir de l'étendard du 61<sup>ème</sup> régiment de Poméranie, qui fut le seul perdu par les Prussiens durant toute la guerre. Mais la victoire de cette bataille ne changea pas le cours de la guerre, qui était déjà inexorablement perdue pour la France : le même jour, l'armistice fut signé entre les deux pays belligérant<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> *Garibaldi. Défenseur des Peuples opprimés. Journal bi-hebdomadaire*. 4 numéros parus, les 23 et 27 novembre et les 1<sup>er</sup> et 4 décembre 1870

<sup>11</sup> Pour le détail de l'action de Garibaldi en France, cf., Alfonso Scirocco, *Garibaldi. Battaglie, amori, ideali di un cittadino del mondo*, Rome-Bari, Laterza, 2001, pp. 350-354, dont nous avons tiré le résumé fait ici de l'action menée par Garibaldi

La présence de Garibaldi en France ne prit pas fin suite à cet armistice. En effet, lors du scrutin du 8 février, il fut élu dans les départements des Alpes-Maritimes, de la Seine et de la Côte d'Or . Il décida de démissionner aussitôt, mais se rendit à la première séance du 13 février à Bordeaux, où l'assemblée se réunissait, pour apporter sa voix à la République. Il fut empêché de parler par le concert de protestations émis par les députés conservateurs. Sa démission ayant été acceptée, il ne restait plus à Garibaldi qu'à quitter la France, non sans une certaine amertume, et à retourner à Caprera.

Lors du scrutin du 8 février, Léon Gambetta avait été élu sur 9 circonscriptions, et avait fait le choix de représenter le département du Bas-Rhin<sup>12</sup>. Il avait également été élu dans la circonscription d'Alger. Son choix de ne pas représenter ce département eut pour conséquence que Garibaldi, dont le nom avait été également présenté à la députation dans cette région, en devint l' élu en remplacement. Or sa démission de l'Assemblée Nationale ne valait que pour son élection, dès le 8 février, dans les départements des Alpes-Maritimes, de la Seine et de la Côte d'Or. En conséquence de quoi, la séance du 8 mars 1871 de l'Assemblée Nationale fut consacrée, entre autres, à étudier si la démission précédente de Garibaldi de ses mandats de député valait également pour le siège algérois. Or plusieurs députés conservateurs refusèrent cette discussion en arguant du fait que l'élection de Garibaldi était invalide car étant un étranger ne disposant pas la nationalité française, il n'était pas éligible<sup>13</sup>. C'est pour défendre l'honneur de Garibaldi que Victor Hugo demanda la parole. La séance est très connue car les députés conservateurs ne cessant de couper la parole à l'écrivain pour l'empêcher de parler, ce dernier exprima sa solidarité avec Garibaldi en démissionnant sur le champ<sup>14</sup>. Si le fait est célèbre dans l'histoire des annales parlementaires, il convient de s'y arrêter un instant car les arguments développés lors de cette séance houleuse présentent toutes les thématiques qui ne vont cessées d'être reprises tout au long de la décennie et que nous allons retrouver dans tous les textes que nous allons étudier ultérieurement.

Victor Hugo développe deux arguments principaux lors de sa prise de parole : alors que tous les Etats européens avaient abandonné la France lors de la guerre, Garibaldi, qui en lui-même est une puissance, est le seul à s'être levé pour sa défense. De plus, il a combattu vaillamment et son mérite est d'autant plus grand qu'il est le seul des généraux ayant

---

<sup>12</sup> Sur Gambetta, cf. Jean-Marie Mayeur, *Léon Gambetta. La patrie et la République*, Paris, Fayard, 2008, 556p.

<sup>13</sup> Cf. les débats parlementaires sur ce sujet *Annales de l'Assemblée nationale, T. 1 (12 février/11 mars 1871)*, Paris, Imprimerie et librairie du Journal officiel, A. Wittersheim & cie, 1871-1876, pp. 209-215

<sup>14</sup> On pourra lire en ligne ce moment du débat parlementaire au lien suivant : [http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/victor\\_hugo/discours\\_fichiers/seance\\_8mars1871.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/victor_hugo/discours_fichiers/seance_8mars1871.asp)

combattu du côté des armées françaises à ne pas avoir connu la défaite. Cet argument entraîne la fureur des députés conservateurs, et notamment de ceux issus des rangs de l'armée. A l'encontre des arguments que Victor Hugo a tenté de développer, ils opposent les idées suivantes : d'une part, Garibaldi n'a pas livré de combat lors de la guerre ; d'autre part, son inaction à Dijon est responsable du désastre de Bourbaki, qui attendait de lui qu'il harcèle les armées prussiennes afin de les retarder ; enfin il n'est pas venu commander des armées dans l'hexagone pour défendre le sol de la France mais pour aider à la diffusion d'une chimère, la République universelle, d'autant plus odieuse probablement pour les conservateurs que ce rappel à l'universalisme semble se présenter comme une concurrence à l'universalité portée par la religion. C'est pourquoi les députés conservateurs considèrent que les paroles de Victor Hugo, à l'instar de l'action menée par Garibaldi, ne sont pas françaises. Pour prouver l'ensemble de ces opinions, le général Ducrot en appelle à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'établir les responsabilités dans la défaite de l'armée de l'est et du rôle principal qu'en porte Garibaldi du fait de son inaction. Comme on l'a vu, une commission d'enquête fut effectivement mise sur pied lors de la séance du 14 juin. Cet épisode montre bien que le débat autour de la figure de Garibaldi est incandescent. Il se prolonge tout au long de la décennie, en reprenant l'ensemble des arguments que nous venons d'évoquer. Il nous faut donc les revoir un par un, pour dévoiler ensuite à quelle logique ils répondent.

#### **1- La remise en cause des actions militaires menées par Garibaldi lors de la guerre de 1870**

« C'est un comparse de mélodrame, que votre héros ! Il n'a pas été vaincu parce qu'il ne s'est pas battu ». C'est en ces termes que le Vicomte de Lorgeril interrompt la plaidoirie de Victor Hugo en faveur de Garibaldi dans laquelle l'auteur des *Misérables* affirmait « Je ne veux blesser personne dans cette Assemblée, mais je dirai qu'il est le seul, des généraux qui ont lutté pour la France, le seul qui n'ait pas été vaincu ». Les termes de la polémique opposant les conservateurs aux républicains tout au long de la décennie sont contenus dans cet échange. La question posée est double : quelle est la réalité de la nature des combats menés par Garibaldi ? Ces combats ont-ils été d'une quelconque utilité dans la défense du territoire national ? Par la commission d'enquête mise en place le 14 juin 1871 et par la publication d'ouvrages polémiques à prétention historique, les opposants à Garibaldi remettent en cause

de manière radicale son action<sup>15</sup>. Les affirmations faites dans ces textes sont réfutées avec vigueur par toute une série de publications. Outre les ouvrages de Joseph Bordone que nous avons déjà évoqués, il faut tenir compte de la publication de petites brochures bon marché destinées à un public populaire<sup>16</sup>. On trouve de plus le témoignage d'un acteur, Auguste Marais, sous-préfet d'Autun sous le gouvernement de la Défense Nationale et ayant eu à ce titre des contacts directs avec Garibaldi<sup>17</sup>. La comparaison de ces textes permet d'étudier la nature des termes de la polémique concernant l'action militaire de Garibaldi.

Les conservateurs entendent en premier lieu nier la portée de la bataille de Dijon menée par les garibaldiens entre le 21 et le 23 janvier 1871. Ainsi Ulric Perrot, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire concernant les actions menées par Garibaldi, affirme que la victoire de Dijon de la part des Garibaldiens n'est en rien un exploit militaire, la supériorité numérique étant du côté des Garibaldiens, qui pouvaient aligner 30 à 40 000 hommes, face aux 8 000 soldats dirigés par Von Kettler et mis en avant du côté allemand. Ainsi, selon cette présentation, il n'y eut pratiquement pas de bataille, et la victoire de Garibaldi est présentée comme surtout médiatique : il a su faire passer une simple escarmouche en vaillant fait d'arme, abusant ainsi les populations et le gouvernement de la Défense Nationale<sup>18</sup>. Cette description tendant à minorer la réalité de la violence des combats ayant opposés les troupes garibaldiennes aux troupes prussiennes est contredite par la

---

<sup>15</sup> Les résultats de la commission d'enquête parlementaire concernant l'action de Garibaldi ont été publiés dans les ouvrages suivants : Louis-Philippe-Antoine-Charles Ségur, *Les Marchés de la guerre à Lyon et à l'armée de Garibaldi, et discours prononcé le 1<sup>er</sup> février 1873 par le duc d'Audiffret-Pasquier*, Paris, Plon, 1873, 356p. ; Ulric Perrot, *Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale, Examen, au point de vue militaire, des actes du Gouvernement de la Défense nationale. Expédition de l'Est*, Montbéliard, impr. de C.-M. Hoffmann, 330 p. ; le chapitre consacré à l'expédition de Garibaldi fait l'objet d'une impression spécifique par les presses de l'assemblée nationale : Ulric Perrot, *Garibaldi et la campagne de l'Est en 1870-71. extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale, à la séance du 22 décembre 1872*, Montbéliard impr. de C.-M. Hoffmann, 1875, 84 p. Ce même chapitre est réédité à part à Lons le Saulnier. Ulric Perrot, *Garibaldi et la campagne de l'est en 1870-1871. Extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale par M. Perrot, député, à la séance du 22 décembre 1872*, Lons-Le-Saunier, Imprimerie Jules Lançon, 1875, 84p. ; les idées développées dans ces documents sont reprises dans les ouvrages polémiques suivants : Robert Middleton, *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges*, Paris, Amyot, 1871, 427 p. ; *La vérité sur Garibaldi et son Etat-Major à l'armée des Vosges. Besançon, Dole, Autun, Dijon, par un électeur de la Côte-d'Or*, Paris, Garnier frères, 1872, 101p. ; A. Vuilletet, *Garibaldi en France*, Paris, librairie de la société bibliographique, 1876, 127p. et E. d'Avesne, *Il signor Garibaldi en France*, Société générale de librairie, Paris, 1880, 64p. Les sondes que nous avons pu faire dans la presse conservatrice montre de plus qu'un large écho a été donné à ces arguments

<sup>16</sup> Jules Rouquette, *Les défenseurs de la République. Garibaldi*, Paris, bureau des publications illustrées, Paris, 1871, 16p. ; Camille F. Aylies, *Garibaldi et l'armée de l'Est. Réponse au rapport de M. Perrot, député à l'Assemblée Nationale*, Bordeaux, Imprimerie G. Stenger, 1875, 22p.

<sup>17</sup> Auguste Marais, *Garibaldi et l'armée des Vosges*, Paris, Librairie Germer Baillière, 1872, VII-124p.

<sup>18</sup> *Garibaldi et la campagne de l'est en 1870-1871. Extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale, député, à la séance du 22 décembre 1872*, op. cit., p. 37 et sqtes ; ce même argument est repris A. Vuilletet., *Garibaldi en France*, op. cit., pp. 47-85

recherche historique, qui au contraire souligne la violence de l'affrontement, et par Garibaldi lui-même qui affirme dans ses mémoires avoir rarement vu autant de cadavres sur un champ de bataille<sup>19</sup>. Il est évident que le souci polémique tendant à minorer l'action de Garibaldi l'emporte ici sur la volonté de rendre compte de la réalité des combats.

Quand bien même cette réalité n'est pas minorée par d'autres auteurs, son utilité est fortement contestée. En effet, tant Ulric Perrot que les auteurs de récits historiques remettent en cause l'utilité de cette bataille. Ainsi Robert Middleton<sup>20</sup> explique qu'en la menant Garibaldi s'est laissé berné par les Prussiens : ces derniers en effet étaient soucieux de le bloquer sur Dijon afin qu'il ne puisse apporter de renforts à l'armée de Bourbaki<sup>21</sup>. La victoire de Garibaldi à Dijon est donc présentée comme une victoire à la Pyrrhus, car elle est analysée comme sonnante le glas des dernières possibilités de résistance de l'armée de l'Est de Bourbaki. L'idée est reprise avec encore plus de virulence par Ulric Perrot dans son rapport. En effet, l'armée des Vosges de Garibaldi se devait selon lui de seconder l'avancée de l'armée de l'Est. Elle ne devait donc pas tenir ou reprendre Dijon, qui n'avait pas d'importance stratégique, mais se devait de protéger les passages, les défilés et les cols autour de Dijon, pour empêcher les troupes allemandes d'y passer. Si cette mission avait été assumée, l'armée menée par Manteuffel aurait été retardée dans son avancée, ou empêchée de passer : Bourbaki aurait pu alors se porter au secours de Belfort, et le sort de la guerre aurait pu être changé. La faute de Garibaldi est d'autant plus grande qu'il connaissait les mouvements de troupes de Manteuffel. En se laissant enfermer dans Dijon au lieu de faire avancer ses troupes pour contrer l'avancée des troupes allemandes, Garibaldi porte une part écrasante dans la défaite, peut être considéré comme un traître et prouve par là que la défense de la France n'était pas la préoccupation qui l'avait conduit à s'engager dans le conflit. Ulric Perrot résume ainsi les principales idées de son rapport :

« Le général Garibaldi n'a jamais voulu défendre les passages de la Côte d'Or, et a ainsi livré l'armée du général Bourbaki aux Prussiens. Il n'a pas ignoré la marche de

---

<sup>19</sup> Cf. le récit qu'en donne Pierre Milza, qui fait référence au jugement de Garibaldi dans ses mémoires. Pierre Milza, « *L'année terrible* ». op. cit., pp. 380-382

<sup>20</sup> Auteur se revendiquant de l'orléanisme ; son livre sur Garibaldi est le seul qu'il ait publié. Son témoignage est d'autant plus intéressant à lire que ce professeur d'anglais à Aix s'engagea comme volontaire auprès des troupes garibaldiennes selon son propre témoignage fait auprès de la commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Il y explique qu'il s'y engagea car il pensait qu'il s'agissait d'une « entreprise patriotique » et non « d'une affaire politique », ce que le déroulement des opérations infirma selon lui. Cf. sa déposition en date du 13 novembre 1872 in *Annales de l'assemblée nationale. Compte-rendu in extenso des séances. Tome 24. Enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Déposition des témoins (suite)*, Paris, Imprimerie et librairie du journal officiel, 1874, pp. 834-836

<sup>21</sup> Robert Middleton, *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges*, op. cit., pp. 220-244

l'ennemi : il la connaissait. Il n'a pas rempli les obligations qu'il s'était engagé à remplir, il les a éludées. Ces faits sont certains. [...] Il est vrai qu'il eût fallu au général italien, pour faire son devoir dans cette circonstance, un esprit de dévouement qu'on ne peut pas attendre d'un auxiliaire étranger ; mais un général français qui y aurait manqué aurait été mis en jugement<sup>22</sup>. »

La volonté des conservateurs telle que le rapport d'Ulric Perrot la donne à lire apparaît de manière assez claire : il s'agit de faire porter la responsabilité de la défaite à l'inaction supposée de Garibaldi. Il est significatif à cet égard que sur les cinq chapitres que comprend le rapport sur l'expédition de l'Est, le dernier, totalement à charge, soit entièrement consacré à Garibaldi. Sa position finale, c'est-à-dire conclusive, l'importance qui lui est accordée dans l'économie générale du rapport (81 pages sur les 224 pages qu'il comprend<sup>23</sup>), le fait qu'il soit le seul chapitre comportant une conclusion destinée à montrer la responsabilité de Garibaldi dans la défaite confirme cette volonté des conservateurs de dénigrer l'action de Garibaldi. Dans le même ordre d'idée, il n'est pas anodin de constater que le rapport d'Ulric Perrot est publié dans son intégralité, mais qu'en plus le chapitre consacré à Garibaldi fait l'objet d'une publication à part<sup>24</sup>.

Face à ces attaques répétées visant à dénigrer systématiquement les actions menées dans les Vosges par le Héros des Deux Mondes, les auteurs républicains ne peuvent que prendre la plume pour le défendre. Non seulement ils se plaisent à souligner l'immodération des conservateurs, mais ils les taxent de mauvaise foi<sup>25</sup>. Ils tentent de démontrer que derrière la volonté de jeter le discrédit sur les actions entreprises par l'armée des Vosges se cachent des motivations politiques et sociales. En effet, ils soulignent que la volonté de discréditer les

---

<sup>22</sup> *Garibaldi et la campagne de l'est en 1870-1871. Extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale par M. Perrot, député, à la séance du 22 décembre 1872, op. cit., pp 78-83*

<sup>23</sup> Ulric Perrot, *Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale*; op. cit. Le chapitre sur Garibaldi court des pages 148 à 229

<sup>24</sup> Ulric Perrot, *Garibaldi et la campagne de l'Est en 1870-71. extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale, à la séance du 22 décembre 1872, op. cit.*

<sup>25</sup> Cf. Camille F. Aylies, *Garibaldi et l'armée de l'Est*, op. cit., p.4 :« On connaît la conclusion du rapport Perrot : "Si le général Garibaldi n'avait pas été un étranger, nous aurions été contraints de vous demander que ce rapport et les pièces qui le justifient fussent renvoyés par l'Assemblée au ministre de la guerre, afin d'examiner si le général Garibaldi ne devait pas être traduit devant un conseil de guerre." »

En conseil de guerre, le général Garibaldi ! On voit que pour des conservateurs, ils ne vont pas trop mal les modérés du centre-droit.

En conseil de guerre, l'homme dont on ne peut contester le désintéressement et le courage, et qui a mis au service de la France son inaltérable dévouement, la bravoure de ses fils et de ses compatriotes ! En conseil de guerre, Garibaldi ! Il ne vous suffit donc pas, messieurs du centre droit, que cet homme se soit exposé au feu des canons Krupp et des fusils prussiens ? Vous voudriez le faire tomber sous le coup de balles françaises !

Nous savions de quels sentiments sont animés les cléricaux envers leurs adversaires, mais nous ignorions que le zèle de leurs acolytes pût atteindre ce degré.

Et dire que voilà le spectacle que donnent au pays ceux qui ont promis de le régénérer par leur ordre moral ! »

Le lieu de publication du texte, Bordeaux, témoigne du fait que les débats autour de Garibaldi ne sont pas cantonnés à la seule sphère parisienne

opérations militaires de Garibaldi répond à la motivation de vouloir maintenir intact le prestige entaché de l'armée régulière qui a été battue.

Cette dernière est présentée comme n'ayant pas été à la hauteur à causes de motifs politiques et sociaux. En effet, ses cadres, fidèles à la cause bonapartiste ou monarchiste, n'ont pas combattu avec toute l'ardeur nécessaire : leur esprit partisan les a fait manquer à leurs devoirs à l'égard de la nation qu'ils ont trahi par leur inaction<sup>26</sup>. De plus, le reproche fait à Garibaldi de ne pas avoir voulu communiquer avec Bourbaki ou de ne pas avoir cherché à le seconder est catégoriquement démenti. En effet, c'est Bourbaki qui refusa de collaborer avec les troupes de Garibaldi pour des raisons sociales et militaires. En tant que militaire de carrière, il n'avait qu'une piètre estime pour une armée composée de volontaires. De plus, il exprimait un mépris social pour des soldats issus de classes populaires. Auguste Marais résume ainsi les griefs qu'on peut légitimement formuler à son endroit :

« A une armée formée à la hâte pour la défense nationale, et qui nécessairement se ressentait encore de son origine, on opposait l'ancienne armée de Bonaparte ; on n'avait garde de rappeler Woerth, Forbach ou Sedan, mais on évoquait Solferino. On se moquait beaucoup surtout des officiers de mobilisés nommés par leurs camarades. « Vous trouverez parmi vos officiers votre concierge ou votre porteur d'eau, » disait-on sans s'apercevoir que nombre d'anciens militaires, devenus bons concierges ou bons porteurs d'eau, étaient assurément plus aptes à conduire des soldats que tous les mauvais généraux dont l'Empire nous avait fait payer si chèrement la nullité. [...] On avait voulu faire appel à la plus malfaisante et à la plus ardente de toutes les passions, à la jalousie du monsieur incapable de manier une arme, qui ne marche qu'en tremblant, furieux de ne pouvoir plus se faire remplacer, contre l'homme du peuple intelligent, contre l'ancien sous-officier qui n'a jamais pu devenir officier, parce qu'il n'a eu ni le loisir de passer à Saint-Cyr, ni la chance de rencontrer de puissants protecteurs, mais qui sait ce que c'est que le métier de soldat<sup>27</sup>. »

Ce passage souligne le fossé existant selon son auteur entre des militaires professionnels ne se battant qu'avec peu d'ardeur et l'enthousiasme populaire porté par une armée de volontaires et de mobilisés : dans le premier cas, les soldats ne se battent que par devoir professionnel alors que dans le second ils sont prêts à aller jusqu'au sacrifice car ils se battent pour défendre leur patrie. Il met en avant la conception républicaine de l'armée, qui privilégie une armée de citoyens dont le patriotisme est sincère et qui se battent avec ardeur pour défendre leurs biens, par opposition à une armée professionnelle dont les membres ne se

---

<sup>26</sup> Idée exprimée avec force par Joseph Bordone, *L'armée des Vosges et la commission des marchés*, op. cit., pp. 100-132

<sup>27</sup> Auguste Marais, *Garibaldi et l'armée des Vosges*, op. cit., pp.93-94



battent que dans l'optique d'obtenir une promotion. De plus ce passage entend montrer la morgue sociale des cadres de l'armée exprimant un mépris de caste pour les hommes du peuple. D'après Auguste Marais, ces préjugés sociaux sont à l'origine de la méfiance de l'armée régulière à l'égard des armées de volontaires, et expliquent la défaite finale de Bourbaki.

En résumé, Auguste Marais, qui réfute point par point tous les griefs portés par les conservateurs à l'égard des troupes de Garibaldi, écrit :

« Le dénouement de cette grande entreprise a valu au général Garibaldi des attaques si vives que [...] nous ne pouvons nous dispenser de les relever en passant. On lui a tout d'abord reproché de n'avoir pas été en communication constante avec Bourbaki, et Bourbaki ne lui envoya jamais ni un officier ni une dépêche ; de n'avoir pas signalé la marche des Prussiens vers l'Est, et il avait averti Bourbaki par l'intermédiaire du ministère ; enfin, de n'avoir pas empêché l'armée de l'Est d'être débordée. Or, du 8 au 16 janvier, Garibaldi a contenu l'effort des Prussiens sur la ligne de Château-Chinon, Semur, Montbard, Recey et Langres etc.<sup>28</sup> »

Par conséquent, la défaite de Bourbaki n'est imputable qu'à ce dernier, qui par mépris de classe, par conviction politique et par une mauvaise conduite de son armée ne sut pas être à la hauteur de sa tâche. Vouloir à tout prix le défendre en dénigrant l'action de Garibaldi prouve la mauvaise foi des conservateurs qui entendent se servir de lui pour attaquer plus généralement les républicains qui se reconnaissent en lui et dénigrer à travers lui tant l'action du gouvernement de la Défense Nationale que la perspective de l'instauration définitive d'une République en France.

Pour mieux montrer l'inanité des attaques des conservateurs à l'encontre de Garibaldi, Auguste Marais réfute l'idée de l'inutilité de la bataille de Dijon. En effet, en s'emparant de la ville, Garibaldi s'assurait de l'approvisionnement de ses troupes, qui demeuraient dès lors aptes au combat. Au contraire, Bourbaki qui ne se soucia pas de cette question de l'approvisionnement porte la responsabilité du découragement de ses armées, harassées par les combats et mal réconfortés après ces derniers, ce qui explique la débandade finale<sup>29</sup>. L'action sur Dijon n'était donc pas un acte gratuit, mais est présenté comme répondant à un souci stratégique mûrement pensé.

---

<sup>28</sup> Id., pp. 99-100

<sup>29</sup> Id., pp.95-100

De la même façon, les arguments selon lesquels la bataille de Dijon des 21, 22 et 23 janvier 1871 n'aurait été que de simples escarmouches sont réfutés. Bordone souligne que les municipalités de la région, en érigeant de nombreux monuments commémoratifs ne sont pas dupes de la réalité des combats<sup>30</sup>. Dans le même ordre d'idée, Jules Rouquette<sup>31</sup> défend la tactique de Garibaldi, attaquée par les conservateurs. A ces derniers qui l'accusent de lâcheté en n'engageant pas de vrais batailles et en évitant le choc frontal, Rouquette explique les nécessités de la guérilla, dans le cadre d'un combat asymétrique opposant des armées régulières équipées à des armées de volontaires bien moins loties.

« Habile et prudent, il [= Garibaldi] évite les grands chocs, les rencontres décisives que ne lui permet pas encore le petit nombre de ses troupes. Mais à chaque occasion qui s'offre à lui ou à ses lieutenant, les Prussiens sont certains de se voir surpris et enveloppés<sup>32</sup>. »

Enfin, l'inutilité de cette bataille dans le cadre plus général de la Défense Nationale est contestée. Si la prise de Dijon par Garibaldi n'a pas réussi à secourir l'armée de l'Est, la faute en revient à Bourbaki. Cependant la prise de Dijon a tout de même eu une d'heureuses conséquences :

« Dijon conservée, le chemin de fer de Lyon et la vallée de la Saône protégés, telles furent pour la France les conséquences relativement heureuses des manœuvres exécutées jusqu'au 23 janvier par le corps garibaldien<sup>33</sup>. »

Par conséquent, l'action menée par Garibaldi est présentée comme ayant évité de voir les Prussiens occuper une plus grande partie encore du territoire national<sup>34</sup>. Loin de n'avoir eu aucune portée militaire, tant au point de vue stratégique qu'en regard de la violence des combats, elle a été constamment gagnante et a rendu de réels services au pays. Si les conservateurs étaient animés de l'amour de la nation et non aveuglés par des haines politiques, ils ne pourraient manquer de le reconnaître. Ainsi les républicains retournent l'argument des conservateurs qui leur reprochent d'être de mauvais français et de vendre le pays à l'étranger.

---

<sup>30</sup> Joseph Bordone, *L'armée des Vosges et la commission des marchés*, op. cit., p. 91

<sup>31</sup> Romancier, journaliste, auteur d'une série de biographies intitulée « *Les défenseurs de la République* » comprenant des portraits d'acteurs de la guerre de 1870, dont un consacré à Garibaldi

<sup>32</sup> Jules Rouquette, *Les défenseurs de la République. Garibaldi*, op. cit., p.15

<sup>33</sup> Camille F. Aylies, *Garibaldi et l'armée de l'Est*, op. cit., p.15

<sup>34</sup> Auguste Marais défend la même idée

Le débat sur Garibaldi porte en effet une interrogation sur l'identité nationale. La défaite a en effet amené à une profonde remise en cause sur ce dernier point. La question pourrait ainsi être formulée : qu'est-ce que la France, et partant quelle catégorie de la population peut revendiquer le statut de Français susceptible en cas de besoin de se battre pour la défense du pays ? Les prises de position sur Garibaldi donnent l'occasion aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer sur le sujet. Depuis le débat à l'Assemblée Nationale au cours duquel Victor Hugo démissionna, un argument central revient sans cesse sous la plume des auteurs conservateurs : Garibaldi ne s'est pas battu correctement car il n'est pas Français. On se souvient que c'est précisément autour de cette question que le débat à la chambre avait prit le tour le plus polémique. Cet argument est repris par les commissions d'enquête parlementaire. Lors de la discussion à la chambre le 1<sup>er</sup> février 1873 du rapport sur les marchés de la guerre souscrits par le gouvernement de la Défense Nationale, le président de la commission d'enquête sur ce point, le duc d'Audiffret-Pasquier, exposant pourquoi il fallait être dans son principe hostile au choix fait par le gouvernement de la Défense Nationale de confier le commandement d'une armée à Garibaldi, développe l'argumentaire suivant :

« Laissez-moi le dire, c'est une mauvaise politique et une mauvaise pensée que d'aller à l'étranger recruter ceux qui doivent défendre le drapeau et le sol de la patrie. A de pareilles causes, il faut des mains plus dignes. Il y a heureusement une grande association entre la moralité et le courage ; ceux qui croient que ces recrues que l'on va chercher un peu partout peuvent, à un moment donné, former une armée, se trompent. [...]

Cette tradition est ancienne peut-être, mais elle n'a jamais été juste. Ce n'est pas dans la lie des populations que nous trouverons les vrais défenseurs de notre pays et de l'ordre. [...]

Non, il faut, pour défendre le sol de la patrie, pour défendre son drapeau, des mains plus pures et plus dignes. (Applaudissements à droite)

Confiez la défense de cette sainte cause à vos bonnes populations rurales (ah ! ah ! à gauche – oui, oui, à droite)

Attendez, Messieurs ! Confiez-la à toutes ces populations ouvrières qui sont restées saines, et que le patois démagogique n'a pas encore troublées à ce point que l'idée de patrie disparaisse dans une sorte de cosmopolitisme vague qui fait qu'on ne sait plus défendre les frontières de son pays naturel ; c'est à ceux-là qu'il faut la confier. (Vives marques d'approbations au centre et à droite)<sup>35</sup>. »

---

<sup>35</sup> Louis-Philippe-Antoine-Charles Ségur, *Les Marchés de la guerre à Lyon et à l'armée de Garibaldi, et discours prononcé le 1<sup>er</sup> février 1873 par le duc d'Audiffret-Pasquier*, op. cit., pp. 34-349. Le rapport d'Ulric Perrot défend la même idée

Les propos d'Audiffret-Pasquier constituent une nouveauté dans le discours tenu en France sur Garibaldi : depuis le début de ce travail, nous avons tenté de montrer que Garibaldi, à l'instar des autres « pères de la nation italienne », a toujours été appréhendé comme l'incarnation hors de France de principes politiques nés en France et prouvant de ce fait le rayonnement des principes politiques français dont les républicains se veulent les porteurs : il était en effet vu comme le champion de la cause républicaine et des causes nationales, comprises comme un moment de l'affirmation de la conscience humaine et du principe de liberté. Les conservateurs, dans le cadre des polémiques qui les opposaient aux républicains, le présentaient quant à eux, on l'a vu, comme l'incarnation du fanatisme religieux responsable de la dissolution des liens constitutifs de toute société. A aucun moment, il n'était pensé comme un étranger. Or cet argument apparaît après 1870. Il est à inscrire dans le cadre plus large de la recherche des causes de la défaite et de la réflexion entreprise par des penseurs de tout bord sur les fondements du lien unissant les individus au sein de la nation<sup>36</sup>. A cet égard, les propos d'Audiffret-Pasquier sont très révélateurs : il estime qu'il faut confier la défense de la nation aux « populations ouvrières restées saines », c'est-à-dire à celles de la proto-industrialisation encore soumises à l'autorité des notables et surtout aux paysans. Cette exaltation de la paysannerie s'explique par plusieurs raisons, contingentes et structurelles. D'une part, le vote conservateur tout au long du Second Empire a été essentiellement un vote des campagnes. Le conservatisme rural est de plus prouvé par l'action ultérieure de Gambetta qui pour ancrer la République en France entreprit de rallier les masses rurales au régime. De plus, les élites conservatrices, pétries de culture classique, partagent le mythe du soldat-laboureur, sain de corps et d'esprit, plein de bon sens, insensible aux concepts creux inventés dans les villes et attaché à la défense de la patrie<sup>37</sup>. Il apparaît donc que pour d'Audiffret-Pasquier ceux qui soutiennent Garibaldi et qu'il dénigre en tant qu'étrangers ne sont pas seulement des personnes nées hors de France ou de parents étrangers. La notion d'étranger telle qu'on la perçoit ici recouvre celle des « classes dangereuses » : sont étrangers à la défense de la nation ceux que Barrès appellera « les déracinés », c'est-à-dire l'ensemble des populations flottantes arrachées à leurs sol natal par l'industrialisation et perdant par là même le contact charnel au sol natal, ce qui les rend sensibles au « patois

---

<sup>36</sup> Cf. entre autres le chapitre « Taine et Renan repensent la France » dans Michel Winock, *Les voix de la liberté. Les écrivains engagés au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, le Seuil, 2001, pp. 520-534 et Jean-Jacques Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995, pp. 125-141

<sup>37</sup> Gérard de Puymège, « Le soldat Chauvin », in Pierre Nora, *Les lieux de mémoires* ; Paris, quarto Gallimard, 1997, pp. 1700-1728

démagogique » prônant un « cosmopolitisme vague »<sup>38</sup> : les mouvements socialistes qui tentent de structurer le mouvement ouvrier naissant et qui pensent les questions politiques en termes sociaux et non nationaux sont donc condamnés et Garibaldi avec eux. Le tort du gouvernement de la Défense Nationale dans ce cadre est d'avoir confié le sort de la nation précisément à un étranger qui par définition ne s'en souciait pas.

A ce nationalisme fermé des conservateurs qui critiquent Garibaldi répond le nationalisme ouvert des républicains qui se revendiquent de son action et qui trouve à s'exprimer par l'évocation de ses faits d'armes en France<sup>39</sup>.

Auguste Marais a expliqué, comme on l'a vu, que les cadres de l'armée officielle, par mépris de classe, ne firent rien pour s'entendre avec les garibaldiens. A ces considérations, s'en ajoutent d'autres, de nature professionnelle : l'armée de volontaire, par ses éventuels succès, menaçait l'évolution des carrières des cadres des armées professionnelles. En effet, l'avancement fulgurant de certains volontaires, tel Bordone qui se vit conférer rapidement le titre de général par le gouvernement de la Défense Nationale, était perçu comme une concurrence déloyale. Ces haines professionnelles furent attisées d'après Auguste Marais par les conservateurs en jouant précisément sur la fibre nationale : les conservateurs présents à Autun lors du stationnement des troupes de Garibaldi et hostiles à sa présence firent tout, nous dit-il, pour éloigner les volontaires du reste des armées, en jouant sur la distinction « Français/étrangers ».

« Les ennemis de la République exploitaient avec la plus criminelle, mais aussi la plus habile dextérité, la jalousie que bien des Français, soldats et surtout officiers, nourrissaient contre l'homme dont l'éclatante supériorité les offusquait, dont l'admirable dévouement était la plus rigoureuse condamnation de leur égoïsme. Eloigner absolument les Français des Italiens, séparer mobiles et mobilisés, tâcher de rendre suspects, hostiles les uns aux autres les corps composant l'armée des Vosges, et la désorganiser à la fin, tel était le but que l'on poursuivait. Pour y arriver, on usait à peu près de tous les moyens<sup>40</sup>. »

On retrouve bien ici l'utilisation de la question de l'identité nationale comme moyen mis en avant pour lutter dans le monde professionnel contre une concurrence perçue comme

---

<sup>38</sup> On retrouve ici nombre des traits caractéristiques du sentiment patriotique classé à droite et présenté par Pierre Barral, « La patrie » in Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites. Sensibilités*, Gallimard, Le Seuil, 2006, pp. 101-124

<sup>39</sup> La distinction entre « nationalisme fermé » et « nationalisme ouvert » est de Michel Winock dans *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, le Seuil, 1990, 444 p.

<sup>40</sup> Auguste Marais, *Garibaldi et l'armée des Vosges*, op. cit., p.92

déloyale et mise en avant par les spécialistes des questions d'immigration<sup>41</sup>. D'après le témoignage d'Auguste Marais, les conservateurs qui jouèrent de cette corde pour éloigner les volontaires des troupes régulières manquèrent donc à leur devoir envers la nation, puisque ce faisant ils affaiblirent les capacités de résistance de l'armée à l'envahisseur. Il présente donc les républicains comme les vrais défenseurs de la nation.

L'opposition entre les républicains et les conservateurs tient à la différence d'appréciation sur la question de la citoyenneté et de son corollaire, l'identité nationale. Pour les républicains, être Français ne veut pas dire exprimer un attachement au pays quelque soit la forme de son gouvernement. Etre français veut au contraire dire pour eux se battre pour la République, cette dernière étant l'incarnation véritable du génie français qui s'est exprimé depuis la Révolution de 1789. L'identité nationale n'est donc pas pour eux un fait de nature qui s'impose aux individus, mais le fait d'une libre adhésion aux valeurs positives qu'on projette sur elle. Par conséquent la distinction « français/étranger » est sans fondement. L'identité nationale défendue par les républicains est donc inclusive : toute personne qui adhère aux principes des républicains français et qui est prête à se battre pour eux est Française, quelque soit son origine géographique.

« La France Empire, terrassée, se dresse République.  
Le héros de Marsala ceint son épée.  
Tout peuple qui combat pour l'indépendance et la liberté est un peuple frère.  
Il part, il franchit tous les obstacles ; il arrive à Marseille. Un peuple immense  
l'acclame et le salue.  
Il a été le héros de l'Italie, il sera le héros de la France.  
[...]Des hommes qui redoutent les héros républicains disent : il faut que la France se  
sauve elle-même.  
Mais est-ce que Garibaldi n'est pas le compatriote de Masséna, qui fut notre héros  
aussi ?  
Est-ce que la république de 92 n'accueillit pas Miranda, le héros américain qui venait  
offrir son épée à notre pays, après avoir délivré le sien du joug de l'étranger ?  
Au nom de la république universelle, Garibaldi, la France te salue !  
Grand citoyen ! Tu as parmi nous droit ce cité !  
Et puis, qu'on le sache bien, la France transfigurée par le malheur, la France reprend  
ce génie humain, fait d'héroïsme, d'idée, de dévouement, de fraternité,  
d'indépendance, qui la mettait à la tête des nations.  
Elle ressaisit son rôle de guide des peuples.  
Sur notre terre généreuse, toutes les nobles intelligences, tous les fiers courages  
trouveront une seconde patrie.  
Garibaldi, la France est ta seconde patrie<sup>42</sup>. »

---

<sup>41</sup> Cf. Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle)*. Discours publics, humiliations privées, Paris, Fayard, 2007, 717p.

<sup>42</sup> Jules Rouquette, *Les défenseurs de la République. Garibaldi*, op. cit., pp. 5-6

Ce texte de Jules Rouquette exprime parfaitement, par l'intermédiaire de l'évocation de Garibaldi, les conceptions que diffusent alors les républicains à l'égard de la question nationale : l'attachement à la France est l'attachement non à une terre mais aux principes qu'elle incarne. Il confère, de manière traditionnelle, à cette France républicaine un rôle messianique expliquant en retour la vision inclusive de la nationalité qu'il exprime, et qui l'amène à considérer que Garibaldi est Français. Pour appuyer son argumentation, Rouquette revient sur la période du Second Empire, dont il situe l'origine dans la répression de la République romaine. Il explique de manière très explicite que sous l'Empire, il ne se sentait pas Français, car la France n'est elle-même que sous la République.

« La République française allait restaurer la papauté et assassiner sa sœur la République romaine.

-Vive la république ! tel fut le cri de Garibaldi et des représentants qui l'entourent.

Le général court aux remparts et organise la défense.

C'est avec douleur que j'écris cette lutte fratricide de la France contre Rome.

Mais moi qui, en 1851, à cette époque néfaste qui plia notre patrie sous le joug abominable de l'infâme Bonaparte, moi qui suis resté un des derniers sur la barricade opposant ma poitrine aux balles des sicaires de décembre, je comprends et j'approuve cette fureur patriotique et républicaine qui arma contre notre armée les défenseurs de la république italienne.

C'est que la patrie est là où l'homme est libre, là où est la République. De décembre 1851 au 4 septembre 1870, la France n'a pas été pour nous une patrie, elle a été une prison<sup>43</sup> »

Donc d'après les idées défendues dans ce type de texte, être français veut dire être républicain, et se battre pour la République veut dire être français. A ce titre, Garibaldi n'est donc pas un étranger en France et son intervention en 1870 est perçue comme totalement légitime.

On assiste, au travers de ces discours, à une francisation de Garibaldi : le Garibaldi des républicains Français finit par n'avoir plus rien à voir avec le Garibaldi dont le culte se développe en Italie. Alors que dans la péninsule, Garibaldi est vu comme un héros ayant permis par l'expédition des Mille l'achèvement de l'Unité italienne, quelque soit ses préférences politiques, le Garibaldi promu par les républicains français est le champion de la cause républicaine, qui fait de lui un génie français. Joseph Bordone explicite cette idée de manière très claire dans toutes ses publications. Il présente l'opération amenant à faire une

---

<sup>43</sup> Id., pp. 9-10

distinction entre les Français et les étrangers lors de la guerre de 1870 comme une opération purement politicienne due aux familles conservatrices.

« Je vous garantis que dans ce pays-là [en Côte d'Or] on ne fait pas entre les *étrangers* de l'armée des Vosges et les Français la distinction que vous faites dans le parti des ducs ; on ne s'y souvient que d'une chose, c'est qu'ils ont généreusement mêlé leur sang au sang français sur les champs de bataille<sup>44</sup>. »

C'est donc dans la fraternité des armes, fruit d'un choix volontaire, que s'exprime une manifestation identitaire. Toutes les publications ultérieures de ce compagnon d'arme de Garibaldi entendent sciemment inscrire l'action de ce dernier dans une optique française. Il présente le Héros des Deux mondes comme l'incarnation de l'amitié franco-italienne et comme le représentant en Italie des valeurs républicaines de matrices françaises, même lorsqu'il aida la monarchie de Victor-Emmanuel : en effet, il fallait d'abord lutter pour faire l'Italie, avant de lutter pour y promouvoir la forme républicaine qui en est l'aboutissement logique. Cette présentation des choses est particulièrement nette dans la pièce de théâtre qu'il publie sur Garibaldi<sup>45</sup>. Il explicite de manière on ne peut plus claire son objectif dans la préface de la pièce :

« C'est une série de tableaux historiques que j'ai tenu à présenter au public, afin qu'il fût impossible, désormais, de nier les sentiments d'amitié profonde que mon héros a professé de tout temps pour la démocratie française<sup>46</sup>. »

Pour Bordone, les termes de « démocratie française » et de « France » étant synonymes, sa pièce a donc pour but de montrer que Garibaldi est proche de la France, et qu'il est infondé par conséquent de le voir comme un étranger, puisqu'il adhère volontairement aux valeurs qu'elle représente.

Or de manière très significative, la pièce ne se déroule pas lors de la campagne de 1870. Au contraire, l'action se situe lors de l'expédition des Mille. Le propos de Bordone est de présenter cette expédition comme une expédition de libération d'un peuple de l'oppression, dans le droit fil des principes émancipateurs proclamés en 1789 et dont Garibaldi est une incarnation. Pour ce faire, les différents actes de la pièce mettent en avant le rôle primordial des républicains français au cours de cette expédition, en insistant sur la place de premier

---

<sup>44</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *L'armée des Vosges et la commission des marchés. Réponse à M. de Ségur*, op.cit., p.91

<sup>45</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi. Drame militaire et historique en cinq actes et sept tableaux*, op. cit.

<sup>46</sup> Id., p. VI



choix jouée par Paul de Flotte<sup>47</sup>. Bordone met ces mots dans la bouche de Garibaldi évoquant la mort du républicain français :

« Garibaldi : Nous avons perdu de Flotte. Noble fils de la France, il était un de ces êtres privilégiés qu'un seul pays n'a pas le droit de regarder comme sien. Non ! Paul de Flotte appartient à l'humanité tout entière, parce que, pour lui, la patrie était partout où un peuple courbé et abattu se relève pour conquérir sa liberté. Il a combattu pour l'Italie comme il aurait combattu pour la France. Cet homme illustre est un lien précieux pour la fraternité des peuples et pour l'avenir de l'humanité. Mort dans nos rangs, il était, avec un grand nombre de ses braves concitoyens, le représentants de cette généreuse nation qu'on peut arrêter un moment, mais qui est destinée par la Providence à marcher à l'avant-garde de l'émancipation des peuples et de la civilisation du monde. Adieu, de Flotte. (Il se découvre) Vive la France !  
Tous : Vive la France<sup>48</sup>. »

L'expédition des Mille n'est donc pas pensée comme un acte permettant la réalisation de l'Unité italienne mais comme un moment de la lutte de matrice française pour la liberté des peuples. Garibaldi est donc un combattant des principes français. Que l'identité de la France soit dans sa forme républicaine est confirmé par ce propos tenu par Gaspard, un volontaire français mis en scène dans la pièce et qui répond à une question de Bixio, lui demandant ce qui le pousse à venir en Italie, lui qui n'est pas Italien. A cette question, Gaspard répond :

« Gaspard : Moi, Français ? [...]. Français, dites-vous ? Ah ! notre capitaine [= de Flotte] et moi, depuis décembre 51, nous ne sommes plus guère Français<sup>49</sup>. »

La France n'est donc elle-même que lorsqu'elle est républicaine, et le patriotisme n'a droit de cité que lorsque la forme républicaine organise les institutions du pays. Toute personne luttant pour la cause républicaine et pour son pendant, la lutte pour l'indépendance nationale, est donc fille de la France. C'est la raison pour laquelle la pièce se termine par l'acclamation scandée par la foule de « Vive l'Italie ! Vive la France ! » et que Mme de Quéroli, personnage qui incarne dans la pièce la nécessaire alliance entre les deux nations, conclut en disant à Garibaldi :

« Point de halte ! En avant ! Cette étoile qui brille  
Sur Dijon, Aspromonte, et Trente, et Mentana  
Te montre le chemin. Que la grande famille  
Des opprimés, qu'au deuil l'empire condamna,

---

<sup>47</sup> Pour une utilisation similaire de la vie de de Flotte dans les récits garibaldiens antérieurs, cf. les développements faits dans la première partie du présent travail

<sup>48</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi. Drame militaire et historique en cinq actes et sept tableaux*, op. cit. pp. 124-125

<sup>49</sup> Id., p. 45

N'attende pas en vain ; l'œuvre n'est pas finie.  
Point de halte ! En avant ! Dans ta mâle fierté  
Délivre les martyrs, brise la tyrannie  
Marche encore, et toujours, vers l'aurore bénie,  
Juif-errant de la liberté<sup>50</sup>. »

Associer la lutte menée en Italie pour son Unité (lors de l'expédition des Mille) et contre le pouvoir pontifical (à l'Aspromonte et à Mentana) avec la lutte menée pour la défense de la République à Dijon montre bien que l'identité française de Garibaldi évoquée dans toute la pièce réside dans sa lutte pour la République, contre les pouvoirs oppresseurs (Eglise, Empire).

Cette idée faisant de l'expédition des Mille un moment, d'inspiration française, de la lutte contre les pouvoirs oppresseurs et s'inscrivant dans la même logique que la campagne menée en faveur de la France républicaine par Garibaldi en 1870 et contribuant à sa francisation de la part des républicains hexagonaux n'est pas propre à Bordone. Elle avait déjà été mise en avant, de manière spectaculaire, en 1875 lors de la traduction de l'ouvrage *Les Mille* du à la plume même du général. Le texte n'avait pas été publié par un éditeur. Il avait été imprimé suite à une souscription lancée par le mandataire du général, Charles Silvain, dans un but clairement politique : il s'agissait de montrer la reconnaissance du parti républicain vis-à-vis de celui qui était venu défendre en France les mêmes principes pour lesquels il s'était battu en Sicile. L'ouvrage est précédé par une explicitation des motifs de la souscription, ainsi libellée :

« Le parti républicain français s'honorera en faisant bon accueil à l'œuvre du grand citoyen qui est venu au moment du danger mettre sa vaillante épée au service de la France<sup>51</sup>. »

Il se poursuit par les lettres de Victor Hugo, Edgar Quinet, Louis Blanc, Jules Barni<sup>52</sup>, Désiré Barodet<sup>53</sup>, Louis-Antoine Garnier-Pagès et Charles Fauvety. Or de manière significative, tous ces souscripteurs présentent dans leur lettre le personnage de Garibaldi sous un double aspect : il est soit le représentant de la cause républicaine, soit le représentant de la lutte pour la libération de l'humanité, et son expédition de 1860 va de pair avec celle de 1870. Or la cause républicaine à vocation universelle est le propre du génie français : Garibaldi appartient donc à la France. Et c'est parce qu'il est venu défendre la France républicaine que

---

<sup>50</sup> Id., p. 186

<sup>51</sup> Giuseppe Garibaldi, *Les Mille*, Paris, Charles Silvain, mandataire du général Garibaldi, 1875, passage non paginé

<sup>52</sup> Député de la Somme

<sup>53</sup> Maire de Lyon en 1872 et député de la Seine en 1875

les souscripteurs se déclarent heureux de participer à la diffusion de son texte en France. Par la défense de la France républicaine de 1870, Garibaldi montre son attachement à la France : l'idée des conservateurs selon laquelle il était indigne de combattre parce que non Français est donc invalidée. C'est ainsi que Désiré Barodet écrit, dans un texte qui est un bon condensé des idées partagées par les autres souscripteurs :

« Je souscris, avec empressement, au livre de Garibaldi. Je me reprocherais de laisser passer une occasion de témoigner mon admiration et ma reconnaissance pour ce grand homme.

Comment pourrais-je oublier : Lyonnais, que sa vaillante épée a préservé Lyon de l'invasion ennemie ? Français, que, vieux et malade, il est accouru au secours de la France envahie, lui offrant généreusement la dernière goutte de son sang ? Homme et Républicain, qu'il a héroïquement combattu dans les deux mondes, pour l'indépendance des peuples.

Je ne me rappelle jamais, sans une douce satisfaction, que le conseil municipal de Lyon, dont j'avais l'honneur de faire partie, interprète des sentiments de la ville entière, après avoir, par une première délibération, décerné à Garibaldi le titre de *Citoyen de Lyon*, a voté à l'unanimité, la déclaration suivante, à la nouvelle de l'accueil outrageant que lui avaient fait les royalistes de l'Assemblée de Bordeaux : « Le général Garibaldi a bien mérité de la patrie, et la ville de Lyon est heureuse de lui exprimer hautement son admiration et son éternelle gratitude ».<sup>54</sup> »

C'est donc bien un Garibaldi républicain mettant son épée au service de la France en 1870, qui est honoré ici, en aidant à la diffusion de son livre sur l'expédition des Mille dans lequel il dévoile la finalité de son combat, qui est d'aider au rayonnement de l'idée républicaine. La dédicace du livre par Garibaldi renforce cette idée. :

« A la France Républicaine et aux martyrs de la Liberté, je dédie la traduction française des Mille ; et à votre fière Démocratie qui a su porter et défendre le drapeau de la Liberté, je vote de tout mon cœur une parole de louange ».<sup>55</sup> »

L'argument des conservateurs présentant Garibaldi comme un étranger n'a donc aucune pertinence et traduit leur positionnement purement idéologique à l'égard de l'expédition du héros des Deux Mondes.

\*

\*\*

---

<sup>54</sup> Giuseppe Garibaldi, *Les Mille*, Paris, op. cit., passage non paginé

<sup>55</sup> Id.

Garibaldi sert donc de ligne de fracture entre les conservateurs et les républicains : les premiers lui reprochent de ne s'être pas battu car, n'étant pas Français, il ne mit aucune ardeur à défendre le sol de la patrie alors que les seconds affirment au contraire que Garibaldi s'est battu avec vigueur, mu qu'il était par la défense d'idées de matrices françaises, faisant de lui un citoyen d'adoption de la France.

Mais si, comme l'affirment les conservateurs, Garibaldi n'est pas venu se battre pour défendre la France, à quelles motivations profondes répondaient son engagement ? Ici encore, les visions opposent les républicains aux conservateurs.

## **2- La remise en cause des motivations profondes de la venue de Garibaldi en France en 1870**

« Il était alors de notoriété publique que dans les pays occupés ou parcourus par les bandes garibaldiennes, ces bandes vivaient à nos dépens, et déclaraient, d'accord avec leurs chefs, qu'elles étaient venues en France, moins pour combattre les Prussiens que pour assurer le triomphe de la République universelle<sup>56</sup>. »

Dès le début de son rapport, Ulric Perrot explicite les motivations de la venue en France de Garibaldi selon lui : il n'est pas venu défendre la France pour elle-même. Il n'intervient que mu par une passion idéologique : la cause de la République Universelle. Par ce propos, l'auteur du rapport entend décrédibiliser l'action de Garibaldi, dont l'engagement sincère en faveur de la France apparaît comme douteux.

Les propos d'Ulric Perrot sont à inscrire dans le cadre de la polémique opposant conservateurs et républicains autour de l'action de Garibaldi. Mais ils se fondent sur une réalité. En effet, Garibaldi, comme l'ensemble des républicains, pense que le fait national n'est qu'une étape dans l'histoire de l'affirmation de la conscience humaine. Cette étape marque un progrès dans la marche de l'humanité, car par la revendication nationale, les peuples affirment leur identité et leur volonté d'être reconnus comme tels. Cette reconnaissance s'inscrit dans le cadre de la démocratisation des sociétés européennes puisqu'elle permet de mettre en application un des principes des Droits de l'Homme qui stipule que la souveraineté réside dans la nation. Mais Garibaldi, à l'instar des autres républicains, ne pense pas que l'affirmation des nations partout en Europe marque la fin de l'Histoire. Elle n'est qu'une étape, devant aboutir à la République Universelle : les peuples,

---

<sup>56</sup> *Garibaldi et la campagne de l'est en 1870-1871. Extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale par M. Perrot, député, à la séance du 22 décembre 1872, op. cit., pp. 6-7*

après avoir pris conscience d’eux-mêmes doivent finir par embrasser le régime politique qui les représente le mieux, à savoir la République. Quand tous les pays d’Europe seront arrivés à une forme républicaine, le continent entrera dans une ère de paix car les peuples fusionneront dans le cadre d’une République universelle supprimant par son existence même toute cause de conflits entre les Etats<sup>57</sup>. L’intervention de Garibaldi en France répond donc effectivement à des motivations idéologiques. C’est ainsi qu’elle est lue par les républicains eux-mêmes. Les différents textes de tous ordres, poèmes, témoignages, récits, émanant d’auteurs républicains insistent sur cette dimension : pour eux, Garibaldi est le représentant de la cause républicaine. Il vient offrir son épée à la France qui embrasse cette voie. Ainsi, pour ne prendre qu’un exemple, on peut lire dans une petite brochure publiée à Paris en 1871, probablement au moment de la Commune, le texte suivant. L’auteur reproche aux autorités officielles d’avoir refusé la création à Paris d’une *Légion Garibaldienne* dont il résume ainsi les objectifs :

« Son but [aurait été] de sauver à tout prix la République Française, d’arriver à la République Universelle Démocratique et Sociale, et d’affranchir enfin les travailleurs du despotisme financier qui les écrasant, se réjouit de leur désespoir, se gorge de leur misère et s’enrichit de leur faim.

[...]

Vive la République Universelle, Démocratique et Sociale.

Vive Garibaldi ! Vive Menotti !<sup>58</sup> »

L’action de Garibaldi n’est donc pas pensée comme une intervention en faveur de la France mais comme une intervention en faveur de la République dont la France vient d’épouser les formes.

La campagne menée par Garibaldi est pensée dans cette vision comme logique avec le reste de son parcours. Joseph Bordone rédige ainsi une biographie du personnage dans laquelle il présente toute sa carrière comme mue par la défense de la cause républicaine. Même l’expédition des Mille est à inscrire dans ce cadre : en permettant l’affirmation de la nation italienne, Garibaldi permet à la péninsule de franchir une étape essentielle qui la mènera à terme à adopter la forme républicaine<sup>59</sup>. Il n’a donc pas trahi la cause républicaine en apportant son soutien à la monarchie de Victor-Emmanuel II mais a fait preuve de réalisme en se servant du roi de Savoie pour mettre fin aux nombreuses autres monarchies qui se

---

<sup>57</sup> Leonardo La Puma, « Giuseppe Garibaldi, la France et l’union des peuples européens », in *Revue française d’histoire des idées politiques*, n°30, 2<sup>ème</sup> semestre 2009, Paris, pp 277-298 ; cf. également Philippe Darriulat, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation. 1830-1870*, Paris, Le Seuil, 2001, pp. 111-158

<sup>58</sup> *Garibaldi et la légion garibaldienne. Lettres de Garibaldi et de Pierre Bonaparte au citoyen Rocher*, Paris, chez tous les libraires, 1871, p.8

<sup>59</sup> Joseph Bordone, *Garibaldi, sa vie, ses aventures, ses combats*, Paris, Dentu, 1878, 288 p.

partageaient alors l'Italie. Dans ce schéma, Victor-Emmanuel n'est pas vu comme le représentant d'une monarchie, mais comme le vecteur permettant la destruction de monarchies encore plus nombreuses. Au moment où Bordone publie sa biographie, Victor-Emmanuel vient de mourir. Bordone en conclut que Garibaldi peut à présent suivre sa pente naturelle et appeler à la lutte pour la république en Italie même, lui qui est un « républicain démocrate au-dessus de qui que ce soit », puisqu'il ne s'est jamais lié à la monarchie en tant que telle mais n'a reconnu par réalisme politique que la légitimité de Victor-Emmanuel II. Ce dernier étant mort, Garibaldi est libre de reprendre sa prédication en faveur de la cause de la république en Italie même, après l'avoir défendu en France en 1870-1871<sup>60</sup>.

D'après les républicains eux-mêmes, Garibaldi est donc bien intervenu en France en faveur de la cause républicaine, donnant ainsi raison aux conservateurs qui pensent de même. Mais le point de convergences s'arrête là. Pour les conservateurs, l'intervention de Garibaldi ne peut être jugée que négativement puisqu'elle ne répond pas au souci de la défense de la France en tant que telle. Ils reprochent donc à Garibaldi de poursuivre un combat idéologique qu'ils condamnent sous le nom de « vague cosmopolitisme » et lui font griefs de ne pas lutter sincèrement dans ce cadre pour la France. Pour ses détracteurs, la preuve de son absence d'attachement pour la France est donnée par ses manifestations de joie devant les défaites militaires de l'Empire au début de la guerre<sup>61</sup>. A. Vuilletet qui rapporte ces propos conclut en disant :

« Pour prétendre qu'en prenant les armes il a songé à défendre la France, il faudrait s'inscrire en faux contre les déclarations cent fois réitérées de Garibaldi lui-même.<sup>62</sup> »

La divergence entre les Républicains et les conservateurs telle que nos sources la donne à lire est toute entière dans ce rapport de l'individu à la forme institutionnelle de son pays. Pour les conservateurs, le pays prime sur le régime politique : quelque soit la forme institutionnelle dont il s'est doté, il faut lui être fidèle car il est la valeur supérieure de la société. Au contraire, les républicains considèrent qu'un citoyen ne doit être fidèle à son pays et à ses armées que s'il est organisé autour d'une forme institutionnelle garante des libertés et des droits des individus. Or le génie français étant perçu comme étant par essence républicain, les républicains considèrent que les termes France et République sont des synonymes. Par conséquent, se battre pour la République et se battre pour la France ne sont que les deux faces

---

<sup>60</sup> Id. Cf. surtout la conclusion du livre, dont est extraite la citation et qui développe ces idées, pp. 282 et sqtes

<sup>61</sup> Cf. A. Vuilletet, *Garibaldi en France*, op. cit., p. 118

<sup>62</sup> Id., p. 119

d'une même médaille. Par opposition, quand la France trahit la cause républicaine ou qu'elle fait tirer sur une république, elle se trahit elle-même. Les auteurs républicains prennent bien soin de dissocier le peuple de France, républicain par essence, des dirigeants français, qui peuvent le fourvoyer. Ainsi, Joseph Bordone évoquant les combats ayant opposés les troupes Françaises aux troupes de la République romaine en 1849 écrit, après le récit de la bataille finale menée par Oudinot :

« La légion italienne avait perdu 22 officiers ; les blessés français, étendus sur le sol près des blessés italiens, leur tendaient fraternellement la main ; - ils n'étaient pas responsables des erreurs, des crimes de leur gouvernement<sup>63</sup>. »

Par conséquent, pour les républicains français, Garibaldi est bien venu en France en 1870 pour défendre la République Française, et permettre à la France de redevenir elle-même. Il a donc bien été fidèle à la France en combattant pour la défense de sa république. Au contraire des conservateurs qui déprécient son intervention pour ce motif, les républicains la louent pour cette raison même. Plusieurs poèmes de sensibilité républicaine sont écrits à la suite de la démission de Garibaldi pour flétrir les députés ayant refusé de le faire parler le 13 février 1871 à l'assemblée de Bordeaux. Tous reprochent aux députés conservateurs de ne pas être les dignes représentants du peuple Français en vilipendant Garibaldi<sup>64</sup>.

L'accusation faite à Garibaldi par les conservateurs d'être un étranger s'explique dans ce cadre : ils ne se méfient pas des Français combattants car ceux-ci sont pensés comme mus par la seule passion patriotique alors que les étrangers sont vus comme mus par des passions idéologiques déstabilisant par définition l'harmonie naturelle du pays. Cette hostilité à l'égard de Garibaldi est prouvée aux yeux des conservateurs par les suites de la guerre de 1870 : ils considèrent en effet que Garibaldi est responsable de la Commune de Paris.

Le 31 janvier 1873, lors de la discussion à la Chambre de son rapport, Ulric Perrot doit répondre à un député de gauche jugeant irrecevable l'argument présentant Garibaldi et ses volontaires comme un étranger. En effet, ce député affirme que peu importe la nationalité des combattants, puisqu'ils étaient des « volontaires au service de la France ». Ce à quoi Ulric Perrot répond :

---

<sup>63</sup> Joseph Bordone, *Garibaldi, sa vie, ses aventures, ses combats*, op.cit., p.60

<sup>64</sup> Ainsi ce poème de Jules Déon qui conclut ; « Je viens me venger des tyrans,/ Dépêchez-vous, faites-moi place /Je suis Garibaldi qui passe/ Jetant la terreur dans vos rangs./ Je suis protecteur d'Amérique./ De mon pays le rédempteur,/ Défenseur de la République,/ Marchant contre les oppresseurs. » Jules Déon, *C'est moi qui suis Garibaldi*, Strasbourg, Mati éditeur, 1872, 1p.

« Et je vous donnerai une preuve nouvelle que ce n'étaient pas ds Français. [...] Ces soldats n'ont pas toujours vu l'ennemi ; mais en revanche, on les a retrouvés dans les murs de Paris, pendant la Commune.

(C'est cela ! Très bien ! Applaudissement à droite et au centre)<sup>65</sup>. »

Cet argument revient dans tous les textes dus à des auteurs conservateurs, en s'appuyant soit sur des analogies comme dans le texte présent (Garibaldi est un internationaliste ; les communards sont des internationalistes ; donc Garibaldi est un communard) soit sur des réalités avérées mais présentées de façon à prouver le lien menant de Garibaldi à la Commune. Ainsi Robert Middleton écrit :

« Garibaldi fut une des principales causes du drame de Paris ; les insensés criminels qui proclamèrent la Commune croyaient agir selon les vues de l'ermite de Caprera, puisque leur premier mouvement fut de donner à Garibaldi le commandement suprême de la garde nationale insurgée contre la Société.

Les hécatombes des prêtres du diocèse de Paris disent éloquemment que ces communards mirent en pratique les maximes de l'athée<sup>66</sup>. »

La proposition de conférer le commandement de la Garde Nationale à Garibaldi fut bien faite le 15 mars 1871 par le comité central de la Garde Nationale<sup>67</sup>. Middleton part donc d'un fait réel, mais le présente d'une façon orientée pour légitimer ses propos. Pour lui, ainsi que pour tous les conservateurs, la Commune représente l'anarchie totale et la plus grave des menaces pour la société. Sa répression était donc légitime. Faire de l'expédition de Garibaldi de 1870 une des principales causes de la Commune à pour but de décrédibiliser l'action militaire de ce dernier en la présentant comme à l'origine de la guerre civile qui menaça la cohésion du pays. Or sa présentation est partisane : la Garde Nationale n'est pas l'acteur unique de la Commune. De plus la proposition faite à Garibaldi date d'avant la proclamation de la Commune, qui n'advient que 18 mars. Enfin affirmer que les exécutions de prêtres ayant eu lieu durant la Commune correspondent aux idées de Garibaldi est un procès d'intention contraire à la pratique politique de Garibaldi au pouvoir : s'il témoigne en effet d'un anticléricalisme certain, tant dans ses prises de parole que dans ses écrits, lorsqu'il fut au pouvoir en Sicile en 1860, il prit bien soin de ménager le plus grand respect à l'égard de la religion, allant jusqu'à assister à Palerme à la procession en l'honneur de Sainte Rosalie,

---

<sup>65</sup> <sup>65</sup> *Garibaldi et la campagne de l'est en 1870-1871. Extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale par M. Perrot, député, à la séance du 22 décembre 1872, op. cit., p. 296*

<sup>66</sup> Robert Middleton, *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges*, op. cit., p.43

<sup>67</sup> Cf. Pierre Milza, « *L'année terrible* ». *La Commune. Mars-juin 1871*, Paris, Perrin, 2009, p.45



protectrice de la ville<sup>68</sup>. Les propos de Middleton sont donc orientés et visent à le décrédibiliser.

Vuilletet conclut quant à lui son ouvrage sur Garibaldi en citant des textes du héros des Deux Mondes dans lequel ce dernier s'affirme favorable à la Commune :

« Garibaldi ne vint pas seconder les Cluseret et les Blanqui dans leur œuvre atroce de destruction et d'assassinats. Mais il va poursuivre de son blâme...ceux qui les ont combattu.

Dans une lettre adressée au congrès démocratique de Lugano [...] Garibaldi, faisant allusion à la Commune, appelle M. Thiers "ce caméléon encore tous souillé de sang." – "Comme Bonaparte, dit-il, Thiers est l'homme du mensonge ; comme lui, il s'est élevé sur une montagne de cadavres, les cadavres d'un peuple généreux."

A un Italien, qui a combattu sous les drapeaux de la Commune de Paris, il écrit de Caprera, à la date du 21 mars 1872 :

" Cher Ferrero Gola, merci des épisodes de la Commune de Paris. Je les ai lus avec beaucoup d'intérêt dans le *Peuple*. Je regrette de n'avoir pas été votre compagnon de la glorieuse défense de Paris."

Voilà l'homme ! Voilà ses exploits !<sup>69</sup> »

Ici encore, la présentation faite par l'auteur est biaisée. Son ouvrage narre en effet les actions de Garibaldi durant la campagne de 1870 avec pour but de montrer son inefficacité durant les combats et la dangerosité de sa présence. Il conclut son livre par un chapitre intitulé « Pourquoi Garibaldi est venu en France » dans lequel il entend montrer quelles étaient ses véritables motivations. Il conclut sur ses propos relatifs à la Commune que nous venons de citer pour montrer qu'il n'était venu que pour favoriser l'anarchie en France. Or la Commune n'ayant été prévue par personne et ayant débuté après la guerre de 1870 et le retour de Garibaldi à Caprera, ce dernier ne peut en aucun cas en être tenu pour responsable. En partant ainsi d'un événement qui suscite l'effroi des conservateurs et pour lequel Garibaldi témoigna d'une sympathie certaine et en procédant à rebours pour lui en faire endosser la responsabilité, Vuilletet entend délégitimer son action durant la guerre de 1870 et par là même flétrir ceux qui l'ont soutenue comme autant de personnes favorables au désordre et à l'anarchie. De plus faire porter la responsabilité de la Commune à un homme dont on a pris soin d'affirmer qu'il était un étranger a pour but de nier les causes politiques et sociales de l'événement, en ne le

---

<sup>68</sup> Cf. Lucy Riall ; *Garibaldi*, op. Cit., pp. 273-287

<sup>69</sup> A. Vuilletet, *Garibaldi en France*, op. cit., pp.125-126

présentant que comme une aberration due à la présence d'éléments extérieurs au corps national sur le sol de la patrie.

Pour prouver le goût de Garibaldi pour le désordre, les conservateurs mettent en avant l'irrespect qu'ils lui prêtent à l'égard de la religion : il est en effet présenté comme un anticlérical forcené profitant de sa place à la tête de l'armée des Vosges pour donner libre court à son obsession. Le thème, développé par la littérature antigaribaldienne durant toute la décennie, est déjà mis en avant par les journaux conservateurs pendant la campagne de 1870<sup>70</sup>. Il fait tellement débat que dans sa défense de Garibaldi, Auguste Marais se donne pour mission de minimiser tous les actes hostiles à l'Eglise qui ont pu avoir lieu dans le sillage des troupes du général. Ainsi il souligne que ce ne sont pas elles qui manifestèrent un anticléricalisme de combat, mais qu'au contraire elles eurent à subir l'hostilité d'une partie importante des habitants de la ville d'Autun « où le clergé régnait presque en maître, après avoir affiché le bonapartisme le plus complaisant<sup>71</sup> ». Tout au long de l'ouvrage, Auguste Marais multiplie les exemples de l'hostilité d'une partie de la population « qui était plus particulièrement sous l'influence du clergé<sup>72</sup> » à l'égard des troupes garibaldiennes, telle l'histoire de cette marquise ayant refusé de vendre des fourrages à l'armée de Garibaldi alors qu'elle en avait en grande quantité. Ce climat d'hostilité engendré par les membres du clergé explique selon lui la méfiance en retour des garibaldiens à l'égard du clergé local et rend compte de la sensibilité des volontaires du général vis-à-vis de tout type de rumeurs le concernant. C'est ainsi que s'explique selon lui le fait que quelques garibaldiens soient allés fouiller l'évêché. En effet, le bruit avait couru que l'évêque d'Autun, Mgr. Marguerye, stockait des armes. Dans le contexte d'hostilité manifesté par le clergé d'Autun à l'égard des troupes de Garibaldi, le fait fut cru par certains, qui allèrent donc vérifier la véracité de cette rumeur en se rendant au domicile de l'homme d'Eglise. L'épisode est présenté comme minime par Auguste Marais et ne témoigne pas selon lui d'un anticléricalisme de combat : en effet, les garibaldiens qui se rendirent à l'évêché n'avaient pas l'intention de s'adonner à une quelconque manifestation de haine à l'égard de la religion. Ils ne voulaient que s'assurer que l'évêque ne profitât de son statut pour armer la population contre eux. De plus Garibaldi ne saurait être tenu responsable d'un acte dont il n'est pas à l'origine<sup>73</sup>. Auguste Marais affirme

---

<sup>70</sup> Philippe Gut, « Garibaldi et la France, 1848-1882. Naissance d'un mythe » in *Rassegna Storica del Risorgimento*, année LXXIV, n°3, 1987, p. 318

<sup>71</sup> Auguste Marais, *Garibaldi et l'armée des Vosges*, op. cit., p. 38

<sup>72</sup> Id., p. 46

<sup>73</sup> Id., pp. 38-45

que l'affaire fut alors montée en épingle par le clergé réactionnaire qui tenait enfin là un argument pour pouvoir décrédibiliser la venue de Garibaldi.

De fait, cet épisode est central dans l'accusation portée à l'encontre des garibaldiens : on le retrouve jusque dans les questions posées par la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense Nationale. Garibaldi ayant quitté la France en mars 1871 ne fut pas entendu par la commission. A sa place, ses membres firent comparaître Joseph Bordone, le 13 novembre 1872. L'interrogatoire fut mené entièrement à charge et reprenait tous les arguments que nous avons analysés dans la partie précédente. Cherchant à expliquer les motivations profondes qui animaient Garibaldi, Les membres de la commission tentèrent de faire dire à Bordone que le héros des deux mondes était mu par une passion dominante, la lutte contre la religion. L'interrogatoire sur ce point fut essentiellement axé sur l'épisode de la fouille de l'évêché d'Autun. Bordone déclina toute responsabilité dans l'affaire et tenta de montrer qu'il fit tout, au nom de Garibaldi, pour retrouver les coupables et pour s'excuser auprès de l'évêque. De manière plus générale, il tenta de justifier les mesures prises par Garibaldi à Dole, Autun et Dijon contre des membres du clergé non comme les manifestations d'un anticléricalisme viscéral mais comme des mesures nécessaires prises, dans le cadre du respect des droits des individus, contre des personnes manifestant en chaire de l'hostilité à l'égard de l'expédition de Garibaldi et du gouvernement de la Défense Nationale<sup>74</sup>. Dans toute son œuvre écrite en défense de Garibaldi, Bordone développe le même thème : il a pu lui arriver de prendre des mesures qui purent sembler hostile à l'égard de l'Eglise, mais il ne le fit jamais pour lutter contre la religion : sachant que les « clérico-légitimistes<sup>75</sup> » auraient utilisés tout acte anticlérical pour délégitimer l'expédition de Garibaldi, il eut le souci constant de respecter les personnes et de ne prendre des mesures vis-à-vis des membres du clergé que lorsque la nécessité de préserver l'ordre public le nécessitait. C'est ainsi qu'il rend compte de l'expulsion des jésuites de Dole. Un quiproquo advint selon ses dires entre la population et le clergé : en effet, le gardien du cloché de la cathédrale de Dole émettait un signal à l'aide d'un fanal dans le but de signaler la présence ou non d'incendies. Or dans le contexte de la guerre franco-prussienne les esprits étaient bouillonnant, et certains habitants pensèrent que ces signaux délivraient des informations destinées aux Prussiens. Pour éviter tout débordement, les garibaldiens demandèrent alors que ces signaux prirent fin. Comme cela

---

<sup>74</sup> Cf. la retranscription de l'interrogatoire de Joseph Bordone dans *Annales de l'assemblée nationale. Compte-rendu in extenso des séances. Tome 24. Enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Déposition des témoins (suite)*, Paris, Imprimerie et librairie du journal officiel, 1874, pp. 702-755 (en particulier pp. 706-709)

<sup>75</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi et l'armée des Vosges. Récit officiel de la campagne, avec documents et quatre cartes à l'appui*, Paris, A. Lacroix, 1871, p. 50

ne fut pas le cas, la crainte se fit jour auprès de l'état-major garibaldien que ne surviennent des actes regrettables.

« Nous savions d'avance comment on exploiterait contre nous tout acte agressif contre ces messieurs du clergé régulier ou irrégulier, et c'est avec les formes les plus diplomatiquement acceptables, que le chef d'état-major signifia à messieurs les jésuites de Dôle d'avoir à s'éloigner momentanément, dans l'intérêt de leurs propres personnes, après avoir mis en sûreté tout ce qui leur appartenait et avoir fait un inventaire de tout ce qu'ils laisseraient dans leurs établissements. [...]

De fait, le supérieur et ses subordonnés, loin de réclamer contre la forme ni même contre le fond de cet ordre, comprirent qu'il était de leur propre intérêt de s'éloigner<sup>76</sup>. »

Bordone entend donc démontrer, et les autres auteurs républicains avec lui, que Garibaldi témoigna toujours du plus grand respect à l'égard des membres du clergé, quelque soit par ailleurs son opinion négative à l'égard du clergé en tant qu'institution dont les membres profitent de leurs positions au sein de la société pour diffuser des idées politiques étrangères à leur office spirituel. A l'inverse, les auteurs conservateurs tendent à montrer que Garibaldi n'eut de cesse de manifester durant les mois qu'il passa en France sa haine violente à l'égard de la religion et son irrespect sans borne pour les hommes et les biens de l'Eglise. On l'a vu, ce type d'argument est central dans les questions que posèrent les membres de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense Nationale. Ils entendaient démontrer que Garibaldi était mu par une passion anticléricale aveugle, qui trouva à se manifester lorsqu'il fut à la tête de l'armée des Vosges. Cet argument revient sans cesse par ailleurs dans les écrits des auteurs conservateurs. C'est ainsi que Vuilletet explique dans son livre que Garibaldi ne livra aucune bataille contre les Prussiens car il était trop occupé à lutter contre les membres du clergé, donnant ainsi libre court à son anticléricisme obsessionnel.

« Placé par le gouvernement de Tours à la tête de l'armée des Vosges, Garibaldi devait se livrer contre un ennemi moins dangereux que les Prussiens, contre le clergé, à une série d'exploits qui avaient l'avantage de satisfaire sa haine de sectaire, sans exposer sa vie précieuse ni celle de ses amis.<sup>77</sup> »

Pour étayer ce type d'argument, son livre comprend un chapitre de 10 pages intitulé « exploits de Garibaldi contre le clergé » dans lequel il montre, en reprenant le récit de l'expulsion des jésuites de Dole ou celui de la fouille de l'évêché d'Autun, la passion

---

<sup>76</sup> Id., p. 51

<sup>77</sup> A. Vuilletet, *Garibaldi en France*, op. cit., p.87

anticléricale qui animait selon lui le héros des Deux Mondes<sup>78</sup>. Cette passion anticléricale prêtée à Garibaldi est mise en avant pour renforcer l'idée selon laquelle il n'entend que diffuser l'anarchie au sein de la société et est responsable de la Commune. En effet la religion, de concert avec l'institution familiale, est pensée par les conservateurs comme le ciment de la société, tant par les interdits qu'elle diffuse que par la communion des âmes qu'elle suppose<sup>79</sup>. La volonté de détruire l'institution ecclésiastique est analysée dans ce cadre comme la volonté de mettre à bas tous les freins moraux empêchant la dissolution de la société dans la luxure la plus débridée.

Contre cette accusation, des militants républicains publient différents textes anticléricaux avec la volonté de séparer le message évangélique que porte la religion, qu'ils revendiquent comme leurs et dont Garibaldi est le représentant contemporain, d'avec l'institution ecclésiastique qui dévoie ce message pour ne plus servir que des intérêts de pouvoir constamment contraires aux intérêts du peuple. Pour ce faire, ces écrits reprennent le parallèle déjà mis en avant dans des textes plus anciens entre Garibaldi et Jésus. Les textes développant ces idées, publiés pour la plupart à compte d'auteur, témoignent de l'ancrage de ces thématiques anticléricales qui trouvent à s'exprimer par l'intermédiaire de Garibaldi auprès des militants républicains<sup>80</sup>. Ainsi Jules Rouquette débute son portrait de Garibaldi arrivant en France en le présentant sous les traits de Jésus<sup>81</sup>. Dans le même ordre d'idée, on peut, à titre d'exemple, citer un long poème du à Auguste Louis César Montagu et intitulé *Garibaldi au fort de Varignano*. Dans une préface datée du 18 mars 1871 l'auteur explique que son texte a été écrit sous l'Empire et publié, sous forme mutilée, en Belgique. Soucieux de populariser la figure héroïque du Héros des Deux Mondes et de réparer l'offense faite à Garibaldi par les députés conservateurs à Bordeaux, l'auteur republie son texte. Ce dernier est donc destiné, dans le contexte de l'après-guerre de 1870, à flétrir l'ingratitude des députés conservateurs. Or les arguments développés dans ce texte témoignent très clairement d'une

---

<sup>78</sup> Id., pp. 87-97

<sup>79</sup> Cf. Jacques Dupâquier, Antoinette Fauve-Chamoux, « La famille », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites. Tome 3. Sensibilité*, Paris, Gallimard, 2006, pp. 15-46 et Philippe Boutry « Dieu », in id., pp.209-249

<sup>80</sup> Outre le portrait de Jules Rouquette consacré à Garibaldi et déjà abondamment cité, cf. les textes suivants, dont les seuls titres confirment bien souvent notre propos : Auguste Louis César Montagu, *Garibaldi au fort de Varignano. Intervention des idées*, Paris, A. Lacroix éditeur, 1871, 32p., Pierre-Joseph Vaunes, *Chants inédits, chantés par l'auteur, Lyon, 23 décembre 1871. Une idée du Christ. L'or. Garibaldi aux siens*, Lyon, 1871, 4p. ; Boileau, *Chansons républicaines, dédiées et publiées sous le patronnage du grand poète V. Hugo et de l'illustre général Garibaldi*, Saint-Etienne, 1878, 12p. [recueil de 5 poèmes aux titres éloquentes : « A bas la royauté », « Ce que je ferais [si j'étais Dieu] », « Si Jésus-Christ le savait »] ; *La France et Garibaldi*, Lyon, 1871, 1p. ; C. Coussin, *Épître à Garibaldi*, Bordeaux, 1872, 7p. ; Valentin Champenois, *Loisirs. Poésies diverses. Le vote populaire en 1869. Garibaldi à Mentana*, Paris, 1877, 21p.

<sup>81</sup> « Il arrive, grand et simple, comme un général prophète, avec ce visage de Messie inspiré, doux et sublime, qui faisait dire aux Romains, lorsqu'il le voyaient passer : voilà Jésus-Christ ». Jules Rouquette, *Les défenseurs de la République, Garibaldi*, op. cit., p. 6

hostilité à l'égard de l'institution ecclésiastique tout en manifestant un très grand respect à l'égard du message évangélique dont le Christ est le porteur et dont Garibaldi est la réincarnation. Le texte évoque le moment où, après Mentana, Garibaldi est un temps incarcéré au fort de Varignano<sup>82</sup>. Il entend jeter l'opprobre sur le Pape qui maintient son pouvoir temporel à Rome, sur Napoléon III qui empêche l'achèvement de l'Unité Italienne en se portant garant de l'intégrité des Etats du Pape et sur Victor-Emmanuel II qui accepte de se mettre dans une position subordonnée par rapport à l'empereur des Français, trahissant par là même les intérêts de sa nation. Pour développer cette vision, l'auteur reprend les idées développées dans les écrits de Félix Pyat sur Garibaldi et que nous avons précédemment analysées. Ainsi, Victor-Emmanuel II est comparé à Pilate qui laisse condamner Jésus/Garibaldi pour faire régner l'ordre supérieur de Tibère/Napoléon III, en servant les intérêts matériels de Caïphe/Pie IX que ce dernier masque sous couvert de discours religieux. Le texte entend par conséquent montrer que l'institution ecclésiastique ne se soucie guère du message évangélique qu'elle trahit et qu'elle appuie les pouvoirs ennemis du peuple auquel le message de Jésus/Garibaldi était destiné. Republier ce texte en 1871 est donc une attaque en règle contre l'Eglise en tant qu'institution mais également contre ses relais politiques, qui se trouvent dans les rangs monarchistes. En effet, le poème se termine ainsi :

« Du sang, beaucoup de sang pour maintenir ce fait [du pouvoir temporel]  
Voilà je le déclare, un immense forfait.

Celui qui l'a commis [= Napoléon III] en aura le salaire ;  
Un tel attentat veut une peine exemplaire :  
Cette peine, on la voit venir logiquement  
Comme le résultat de cet événement.  
Rien de plus juste : ainsi, le glaive de la France  
Versant du sang pour Rome aura pour récompense  
De restaurer Henri que l'Eglise soutient  
En combattant l'intrus dont l'appui la maintient.  
La logique des faits, dit-on, inexorable,  
Mène Napoléon à cette fin palpable.  
Oui ! c'est là que l'Eglise, échauffé en son sein,  
Veut conduire l'élu du peuple souverain.  
A lui d'apprécier si l'Eglise est bon guide,  
Et fonde son pouvoir sur un terrain solide.<sup>83</sup> »

Après les élections du 8 février 1871 qui donnèrent la majorité aux monarchistes en ouvrant la possibilité d'une restauration, la publication de ce texte trouve donc tout son sens.

<sup>82</sup> Du 5 au 25 novembre 1867 d'après Alfonso Scirocco

<sup>83</sup> Auguste Louis César Montagu, *Garibaldi au fort de Varignano. Intervention des idées*, op. cit., p. 31

Il entend réfuter le prétendu non respect de la religion de la part de Garibaldi tout en montrant le jeu politique que l'institution ecclésiastique mène, et qu'il est légitime de combattre.

\*

\*\*

La remise en cause de Garibaldi passe donc par trois arguments, que les auteurs républicains réfutent point par point : d'une part Garibaldi n'est pas venu en France pour lutter contre les Prussiens mais pour diffuser une utopie, celle de la République Universelle ; d'autre part il est par ce fait même à l'origine de la Commune de Paris ; enfin il manifesta durant toute son intervention en France un anticléricalisme virulent témoignant de sa volonté de diffuser l'anarchie en France. Cette remise en cause des motivations de la venue de Garibaldi en France répond à une motivation politique, dans le cadre de la lutte opposant les conservateurs aux républicains dans le contexte de l'après élection du 8 février 1871. Il nous faut donc à présent étudier ce point.

### **3- La remise en cause de la légitimité de l'option républicaine : critiquer Garibaldi pour atteindre Gambetta et les républicains**

Pour comprendre la virulence des arguments mis en avant par les conservateurs à l'égard de Garibaldi, il faut les replacer dans le contexte politique particulier ouvert par les élections du 8 février 1871 et se prolongeant durant toute la décennie. Le résultat de ces élections est le fruit d'un malentendu. Les électeurs ne se prononcèrent pas, dans le contexte d'invasion du pays, en faveur de telle ou telle forme institutionnelle mais en faveur de la paix. Or les candidats monarchistes étant partisans de la paix immédiate, les électeurs envoyèrent à la chambre une majorité monarchiste. Mais cette coloration politique ne reflétait en rien le souhait des populations quant à l'avenir institutionnel du pays, comme en témoignèrent les élections partielles de juillet 1871 qui virent élus, une fois la paix revenue et la Commune réprimée, une majorité de députés républicains, témoignant par là que la République n'effrayait plus les masses rurales. La majorité de circonstance élue en février 1871 était donc monarchiste, alors que le pays s'affirmait de plus en plus clairement comme républicain.

Toute la décennie 1870 est par conséquent marquée par la lutte entre les forces conservatrices et républicaines autour du devenir institutionnel du pays. Les premières essayent de gagner du temps pour trouver les moyens de permettre une restauration alors que

les secondes tentent de jeter les bases d'un régime républicain durable. Au terme d'un âpre combat, les républicains remportent la partie : les lois constitutionnelles adoptées en 1875 suite au compromis passé entre républicains et orléanistes, les conséquences de la crise du 16 mai 1877 qui voit les électeurs se montrer favorable à un régime politique dans lequel le législatif prime sur l'exécutif et dans lequel le principe de solidarité ministérielle et de responsabilité face aux chambres est affirmé, enfin l'élection en 1879 du républicain Jules Grévy à la présidence de la République en lieu et place du monarchiste Mac-Mahon démissionnaire sont autant d'étapes marquant la progressive victoire des républicains qui contrôlent à la fin de la décennie toutes les institutions du pays<sup>84</sup>. La victoire de la République est rendue en grande partie possible grâce à l'action entreprise par Léon Gambetta, qui se fit dans la première moitié de la décennie le « commis voyageur de la République » selon l'expression consacrée. Ayant compris que le système politique qu'il appelait de ses vœux n'avait aucune chance de s'enraciner dans le pays si les républicains ne réussissaient pas à convaincre les masses rurales qu'il était porteur d'ordre et de stabilité, Gambetta se donna pour tâche de visiter le pays et de les convaincre par la parole de l'aspect rassurant de la République. Pour ce faire, il amenda son programme connu sous le nom de « programme de Belleville » qu'il avait proposé aux électeurs parisiens aux élections législatives de 1869, en affirmant que si tous les aspects qui y étaient présents (séparation de l'Eglise et de l'Etat, impôt sur le revenu, école laïque etc.) restait bien la finalité de l'action des républicains, ils ne l'imposeraient pas aux pays s'ils arrivaient au pouvoir mais en appliqueraient chacun des points seulement lorsque le corps social serait prêt à les accepter. Ce faisant, Gambetta réussit à présenter de la République un visage apaisé, et les élections législatives partielles qui marquent l'enracinement progressif de la République au sein des masses doit beaucoup à son action<sup>85</sup>. De façon logique, puisqu'il apparaît comme le leader du mouvement républicain durant cette décennie, il s'attire l'hostilité des forces politiques conservatrices. Un des moyens de l'attaquer fut de contester son rôle lors de la Défense Nationale. Les conservateurs utilisent la commission d'enquête mise sur pied lors du vote du 14 juin 1871 pour critiquer vertement l'action des républicains au pouvoir à la chute de l'Empire, en leur faisant porter en dernier ressort la responsabilité de la défaite. En effet, cette commission, composée de députés conservateurs, profita de son existence pour livrer un véritable réquisitoire contre la

---

<sup>84</sup> Pour le détail de cette évolution politique ici résumée à grands traits, cf., parmi une très vaste littérature René Rémond, *La vie politique en France, 1848-1879. Nouvelle édition revue et mise à jour*, Paris, 2005, pp. 257-390 et Serge Berstein et Michel Winock (dir.), *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 2002, pp. 257-277, Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République*, op. cit., pp. 35 à 70

<sup>85</sup> Sur Gambetta, le livre incontournable est celui de Jean-Marie Mayeur, *Gambetta*, op. cit.



République et Gambetta. Ainsi, si la responsabilité de la défaite est imputée à l'Empire, les membres de la commission expliquent, aux termes de leurs auditions que « les hommes du gouvernement de Paris n'ont pas su mieux faire que l'empire au point de vue diplomatique comme au point de vue civil et militaire. Monsieur Gambetta ministre de la guerre n'a réussi guère mieux que Monsieur Favre, ministre des affaires étrangères et négociateur ». Les mesures prises par Gambetta sont qualifiées de « violentes » et de « très blâmables », on reproche au ministre de la guerre d'avoir pris les décisions stratégiques alors qu'il était dépourvu de formation militaire au détriment du général en chef ; on l'accuse d'avoir mené une guerre idéologique répondant aux souhaits de l'extrême gauche, et démotivant du coup l'engagement des « honnêtes citoyens » ; on reproche enfin au gouvernement de la Défense Nationale sa gestion financière des marchés pour l'approvisionnement et l'armement des troupes qui n'aurait pas répondu au souci des finances publiques mais aurait eu pour but de financer des clientèles politiques<sup>86</sup>. Dans le même ordre d'idée, on reproche aux dirigeants républicains d'avoir vécu dans un luxe insolent et de s'être enrichis, alors que la troupe souffrait de sous-équipement et de la faim. Les conclusions de cette commission ont un but politique évident : il s'agit de décrédibiliser la cause républicaine en imputant aux dirigeants républicains la responsabilité de la défaite, pour mieux légitimer la cause monarchiste, dans le contexte d'incertitude institutionnelle caractéristique de ce début des années 1870<sup>87</sup>. En effet, si les républicains sont responsables de la défaite par leur incurie et par leur façon toute idéologique de mener la guerre, preuve sera faite de leur absence de conscience nationale, ce qui les disqualifie, ainsi que leur système politique, pour prétendre à gouverner le pays.

La recherche des causes profondes de la défaite dépasse le cadre relativement feutré de l'Assemblée Nationale. La presse conservatrice avec à sa tête Louis Veuillot se lance également dans une réflexion sur le drame qu'a connu la France. Comme le souligne François Roth, « au-delà des responsabilités politiques et militaires, la défaite a des causes morales et en premier lieu, l'abandon de la religion. La France a été vaincue parce qu'elle aurait oublié le Dieu de ses pères. Elle se serait laissée entraîner dans la fête impériale, dans la démagogie de la République et de la Commune<sup>88</sup>. »

---

<sup>86</sup> Pour une présentation de cette commission, de ses conclusions, et pour les citations ici rapportées, cf. François Roth, *La guerre de 1870*, op. cit., pp. 554-561

<sup>87</sup> Sur la polémique entre conservateurs et républicains quant à la conduite de la guerre dans le cadre des débats institutionnels marquant les années 1870, cf. Jean El Gammal, « La guerre de 1870-1871 dans la mémoire des droites », in Jean-François Sirinelle, *Histoire des droites. Tome 2. Cultures*, Paris, Gallimard, 2006 (1992), en particulier pp. 471-486

<sup>88</sup> François Roth, *La guerre de 1870*, op. cit., p. 557

L'interrogatoire de Gambetta devant la commission le 7 septembre 1871 est très révélateur pour notre propos : on lui reproche d'avoir préféré mener la guerre pour asseoir la république plutôt que pour défendre le territoire de la nation ; on lui fait grief de n'avoir pas su dans ce cadre se montrer assez ferme face aux surenchères des républicains les plus exaltés ; on l'accuse de n'avoir pas été assez regardant quant à l'usage des fonds publics et d'avoir profité de sa place au sein du gouvernement pour couvrir de son autorité tous les débordements anticléricaux de la période<sup>89</sup>. De manière tout à fait caractéristique, ces reproches sont exactement les mêmes que ceux fait à Garibaldi. Par conséquent, les attaques répétées contre Garibaldi ont un but clairement politique dans le cadre de la lutte entre monarchistes et républicains au cours de la décennie 1870 : il s'agit de reprocher au gouvernement de la Défense Nationale d'avoir accepté de confier le commandement d'une armée à un étranger fauteur de désordre pour montrer que les républicains ne sont pas dignes de confiance et pour discréditer les solutions institutionnelles qu'ils préconisent. Dans les rapports de la commission concernant Garibaldi où son action est évoquée, on ne reproche pas à Gambetta de partager ses idées, mais de lui avoir confié un commandement alors qu'il en connaissait la dangerosité : sa prétention à présenter la République sous un jour rassurant est donc un mensonge : les républicains sont accusés, par l'utilisation de la figure de Garibaldi, d'être toujours victimes de la surenchère de la frange la plus radicale.

Les publications destinées à diffuser ces idées le disent tout aussi clairement. Ainsi peut-on lire les propos suivants dans un opuscule anonyme publié par un auteur se présentant comme un électeur dijonnais et ne tolérant pas la capacité des masses de sa région à se laisser bernier par la propagande républicaine faisant croire que Garibaldi est un héros et votant en conséquence pour lui lors des élections du 8 février 1871 :

« L'expérience l'a démontré : si l'Eglise a besoin de la protection de l'Etat pour exercer sa mission sociale, l'Etat a encore plus besoin du concours de l'Eglise pour maintenir l'ordre et la confiance. Aussi le dictateur Gambetta fit-il une faute inexcusable en déléguant une part de l'autorité publique à ce conspirateur incorrigible, implacable ennemi de la foi, de l'Eglise et de toute institution religieuse comme de tout ordre social. Il affaiblit par là le courage des vrais défenseurs de la France, et fit naître contre lui une invincible répulsion dans toutes les âmes honnêtes<sup>90</sup>. »

---

<sup>89</sup> Cf. la retranscription de l'interrogatoire de Gambetta dans *Annales de l'assemblée nationale. Compte-rendu in extenso des séances. Tome 25. Enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Déposition des témoins (suite)*, Paris, Imprimerie et librairie du journal officiel, 1874, pp. 248 et sqtes

<sup>90</sup> *La vérité sur Garibaldi et son Etat-Major à l'armée des Vosges. Besançon, Dole, Autun, Dijon, par un électeur de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 61

Ainsi, la vivacité des débats autour de la figure de Garibaldi en France s'explique-t-elle par la vivacité des débats autour de la légitimité de la République. Une fois cette dernière définitivement installée, les arguments antigaribaldiens continuent à être repris par des monarchistes et les catholiques intransigeants pour disqualifier la légitimité du nouveau régime qu'ils n'ont pas accepté.

La francisation de Garibaldi s'explique donc aisément dans ce cadre, puisqu'à travers lui les républicains entendent légitimer leurs options politiques dans le cadre hexagonal : Garibaldi leur sert à ce titre de symbole. Cette légitimation en France d'un Garibaldi vu comme l'un des symboles majeurs de la cause républicaine permettant le regroupement des différentes forces de cette mouvance contre les conservateurs est soulignée par plusieurs auteurs qui le mettent en parallèle avec Victor Hugo. Le portrait de Jules Rouquette est ainsi inséré dans une série intitulée « les défenseurs de la République » et comprenant des portraits de plusieurs républicains, dont Victor Hugo, mais également Gambetta, Blanqui, et Bordone notamment. Il est donc inséré au milieu de personnages représentant différentes sensibilités du mouvement républicain français, confirmant par là l'idée d'une francisation de son personnage dans le discours public hexagonal tenu par les républicains. De manière encore plus significative, différents auteurs suggèrent un parallèle direct entre lui et Victor Hugo. Ainsi Louis Ulbach<sup>91</sup> débute-t-il ainsi le portrait qu'il dédie à Garibaldi, rédigé avant la chute de l'Empire mais publié en 1871 :

« La mer, toujours trop vaste pour les ambitions étroites, est la seule prison possible pour les désirs infinis, ajournés ou vaincus. L'île d'Elbe, Sainte-Hélène, Guernesey, Caprera, sont des escabeaux dans la cellule du monde<sup>92</sup>. »

Le parallèle entre les deux hommes est on ne peut plus clair. Ils sont tous deux pensés comme des exilés de la cause républicaine, déçue en Italie par la monarchie italienne, en France par l'Empire. En 1878, de manière tout aussi explicite, Joseph Bordone dédie sa biographie de Garibaldi à Victor Hugo, en la présentant comme un matériau brut dont il espère que le romancier se servira pour écrire un monument digne de ce nom à la gloire de Garibaldi. Et c'est bien du Garibaldi héros du monde républicain français qu'il s'agit, puisque Bordone écrit :

---

<sup>91</sup> Louis Ulbach (1822-1889), journaliste républicain, proche de Lamartine ; rédacteur à la fin de l'Empire du journal satirique *La Cloche* qui lui vaut une condamnation à 6 mois de prison

<sup>92</sup> Louis Ulbach, *Nos contemporains, première série*, Paris, Armand le Chevalier éditeur, 1871, p.89

« Le danger qu'il y a à ne pas connaître les hommes de son époque et les malheurs que cette ignorance a attirés sur la France me font un devoir de dire ce que je sais de Garibaldi. *Ce qu'il a déjà fait pour la France républicaine n'est rien ; ce qu'il fait aujourd'hui, ce qu'il pourra faire demain, est tout ; il faut qu'on le sache.*<sup>93</sup> »

Victor Hugo confirme cette lecture voyant en Garibaldi un représentant de la cause républicaine, et confirme implicitement la légitimité qu'il y a à le mettre en parallèle avec le Héros des deux Mondes puisqu'en réponse à Bordone il écrit :

« Mon vaillant et cher concitoyen, je vous approuve. Raconter les grandes choses qu'a faites Garibaldi et faites pour la France en péril, raconter les grandes choses, c'est rallier les grandes âmes, rallier les fermes et rallier la plupart aujourd'hui autour de la République.<sup>94</sup> »

Ce parallèle dressé entre les deux hommes semble pénétrer en profondeur le monde républicain puisqu'on le retrouve exprimé dans des poèmes publiés par des militants républicains<sup>95</sup>. Il s'explique par deux raisons. D'une part, Victor Hugo ayant affirmé sa solidarité avec Garibaldi lors de l'assemblée de Bordeaux, le rapprochement entre les deux hommes peut sembler naturel. D'autre part et plus profondément, Victor Hugo est alors perçu comme l'incarnation du combat pour la cause républicaine, lui qui lui a sacrifié honneurs et confort matériel par dix-neuf années d'exil. Dès son retour en France, il est célébré par les républicains, et lorsque le régime sera définitivement stabilisé, par le régime lui-même qui s'auto-célèbre en le glorifiant<sup>96</sup>. Dédié un texte sur Garibaldi à Victor Hugo, accoler leurs deux noms revient à les mettre sur un pied d'égalité, et à confirmer l'idée selon laquelle ils combattent pour la même cause, l'un par l'épée, l'autre par la plume. Par ce biais également, l'image de Garibaldi est captée par les républicains français, qui en font un de leurs étendards.

\*

\*\*

---

<sup>93</sup> Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi. Sa vie, ses aventures, ses combats*, op. cit., dédicace non paginée à Victor Hugo (c'est moi qui souligne)

<sup>94</sup> Réponse manuscrite de Victor Hugo reproduite en fac-similé in id.

<sup>95</sup> Cf. Boileau, *Chanson républicaines, dédiées et publiées sous le patronage du grand poète V. Hugo et de l'illustre général Garibaldi*, op. cit. ; une référence à Victor Hugo se trouve également dans Valentin Champenois, *Loisirs. Poésies diverses. Le vote populaire en 1868. Garibaldi à Mentana*, Op. cit., p.7

<sup>96</sup> Cf. Avner Ben-Amos, « Les funérailles de Victor Hugo. Apothéose de l'événement spectacle », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, op. cit., pp. 425-464

Parmi les « pères de la nation italienne », Garibaldi est donc la figure de choix utilisée par les républicains pour affronter les conservateurs en affirmant leur identité politique. Il est pour eux une figure symbolique permettant, face à l'adversaire, le regroupement des forces. Mais cependant, cette unité autour de sa figure ne veut pas dire qu'il ne suscite pas de débats contradictoires au sein de la galaxie républicaine. De plus, comme on l'a vu en introduction de ce chapitre, si Garibaldi sert à s'opposer aux autres forces politiques, les républicains se servent également des figures des autres républicains italiens que sont Mazzini et Manin pour affirmer des positions politiques spécifiques au sein du mouvement. Enfin, les républicains finissent par asseoir un régime républicain en passant le compromis de 1875 avec les orléanistes qui se reconnaissent dans la figure de Cavour. Il faut donc analyser à présent les débats autour de la république qui agitent les partisans, anciens ou récents, de ce système politique par l'utilisation des personnages que nous étudions.

### ***III- L'utilisation des « pères de la nation italienne » dans les débats autour des différentes formes possibles de République***

#### **1- République interclassiste ou lutte des classes ? La Première internationale et la Commune : débats républicains autour de la figure de Mazzini**

Comme nous avons essayé de le démontrer tout au long de ce travail, Mazzini a rapidement été marginalisé dans les représentations des républicains, et ce dès les années 1850. Sa prétention à vouloir diriger le mouvement républicain européen, ses prises de positions hostiles à l'égard du primat français et les jugements négatifs partagés par les républicains français modérés sur les origines de la République romaine contribuèrent à ne pas faire de lui un de leurs héros italiens. Si des jugements positifs circulent à son endroit, à l'instar de ceux exprimés par Henri Sappia et que nous avons étudiés, ils sont cependant très marginaux. Au début des années 1870, l'attention se focalise cependant à nouveau sur lui. En effet, ses prises de positions hostiles à l'égard de la Commune, la difficile installation de la Troisième République, et la progressive structuration du mouvement ouvrier au sein de la Première Internationale amènent certains républicains à s'exprimer à nouveau sur lui. Ces prises de paroles donnent à lire des clivages idéologiques et générationnels au sein du monde républicain dans le nouveau contexte politique et économique qui s'ouvre au début de ces années.

Outre le portrait que nous avons déjà cité de Garibaldi, Louis Ulbach publie dans son recueil de brèves biographies intitulé *Nos contemporains* de 1871 un portrait consacré à

Mazzini<sup>97</sup>. Ce texte donne à lire les représentations positives qui existent au sein du monde républicain parmi les personnes marquées par l'expérience de 1848 et continuant à partager les idées caractéristiques de l'illusion lyrique du premier moment de cette expérience. En effet le portrait de Louis Ulbach, qui affirme dans l'introduction de son ouvrage son admiration pour Lamartine, est une tentative de réhabilitation de Mazzini. Le texte, publié aux débuts de la Troisième République, a été écrit alors que l'Empire existait encore. A l'instar de l'ouvrage de Henri Sappia que nous avons précédemment étudié, il porte une critique du régime impérial. Ce dernier est accusé d'incohérence politique puisqu'il reproche à Mazzini d'être un assassin, alors que la politique italienne de l'Empereur qui a favorisé l'unification de la péninsule répond aux vœux du patriote génois. Mais là où Mazzini pensait l'unité de l'Italie en terme de République et de libération des peuples, le régime impérial ne pense lui qu'en terme de pouvoir et d'ambition personnelle. C'est pourquoi la politique de Napoléon III est marquée du sceau de l'incohérence : ce n'est pas un principe qui la guide, mais la recherche du seul intérêt politique de l'Empereur. Ainsi, alors qu'il n'était encore que président de la Deuxième République, Louis-Napoléon Bonaparte fit écraser la République romaine pour s'attirer les faveurs des catholiques. Ce faisant, il satisfaisait son ambition personnelle le poussant à restaurer l'Empire mais trahissait par cette action le génie français. L'auteur cite le texte suivant écrit à chaud en 1849 par Mazzini pour critiquer le régime impérial en place au moment où lui-même rédige son portrait de Mazzini :

« “C'est une bien triste page qui s'écrit en ce moment par la main de votre gouvernement dans l'histoire de France ; c'est un coup mortel porté à la Papauté que vous voulez soutenir et que vous noyez dans le sang. C'est un abîme sans fond qui se creuse entre deux nations appelées à marcher ensemble pour le bien du monde, et qui, depuis des siècles se tendaient la main pour s'entendre<sup>98</sup>” . »

Par ce texte Louis Ulbach reproche à Napoléon III de trahir le génie historique français, d'essence républicaine. Le publier au moment où le régime impérial n'est plus a pour but de légitimer la République naissante, en condamnant le régime précédent qu'elle remplace. Mazzini est pensé comme un anti-Napoléon III que les républicains peuvent par conséquent revendiquer. Au-delà de cette critique de Napoléon III, Mazzini est présenté comme un modèle de dirigeant républicain. En effet, l'auteur se plaît à souligner la pauvreté de sa vie d'exilé à Londres : alors qu'il avait brassé des millions lorsqu'il était à la tête de la République romaine, il n'en a tiré aucun bénéfice financier, preuve de son désintéressement et

---

<sup>97</sup> Cf. Louis Ulbach, *Nos contemporains, première série*, Paris, Armand Chevalier éditeur, 1871, pp. 73-80

<sup>98</sup> Id., p. 78

de son investissement personnel pour défendre une Idée et non pour asseoir une ambition personnelle. La sincérité de sa démarche est de plus prouvée par les concessions qu'il est prêt à faire : s'il est un républicain convaincu, il est également un patriote, qui considère que l'Unité est le préalable indispensable à l'émancipation populaire. Ainsi, il serait prêt à taire ses options républicaines au bénéfice de la monarchie si cette dernière était apte à réaliser l'unité morale des Italiens<sup>99</sup>. Cette capacité à faire des compromis, à refuser tout exclusivisme est une leçon que les républicains français doivent méditer.

« La France déchet par l'expédition de Rome ; elle se relève aujourd'hui. Mais qu'elle entende encore, dans l'ivresse juvénile qui la transporte, ces paroles prudentes d'un manifeste mazzinien de 1852 : "Il faut que le parti tout entier se moralise. Et que chacun d'entre vous poursuive l'étude de la solution qu'il croit avoir entrevue ; qu'il parle, qu'il écrive selon sa conscience, rien de mieux. C'est là notre droit à tous. Mais qu'il ne confonde pas la lutte avec la victoire, qu'il ne fasse pas de son drapeau spécial un drapeau d'exclusion ; qu'il ne déserte pas la grande armée de l'avenir ; qu'il se rappelle ce que je ne cesserai jamais de répéter à mes frères : *Nous ne sommes pas la démocratie, nous n'en sommes que l'avant-garde. Nous avons à lui frayer un chemin, elle fera le reste.*"

Vous l'entendez, tribuns minuscules ; c'est le grand tribun qui le dit lui-même. Nul n'a le mot définitif, la théorie suprême, la solution politique ou sociale. Tous nous sommes des travailleurs d'avant-garde. Ayons donc le courage, la modestie des pionniers ; l'armée est derrière nous. C'est elle qui fera les fondations sur le terrain que nous aurons déblayé<sup>100</sup> ».

La leçon mazzinienne de 1852 doit s'appliquer aux républicains français de 1870 : à l'instar du patriote génois en Italie, ils sont minoritaires en France. Par conséquent, ils doivent travailler à innover le corps social de leurs théories, en refusant tout anathème. Mieux vaut être minoritaire comme Mazzini et semblé momentanément battu que triompher par la violence mais superficiellement, comme le régime impérial. En effet, ce dernier a fini par décliner, tout comme la monarchie italienne qui ne s'appuyant que sur la force ne peut manquer à terme de disparaître. Au contraire, la victoire des principes mazziniens est certaine, grâce au travail en profondeur dans le corps social mené par ses partisans et qui ne manquera de faire prendre conscience à la population de la péninsule de ses intérêts profonds, disjoints de ceux de la monarchie qui n'a su que réaliser l'unité territoriale, mais non morale, de l'Italie. La leçon doit donc être méditée par les républicains français, s'ils veulent réussir en profondeur, et non superficiellement : leur victoire sera certaine non pas quand ils arriveront au pouvoir mais quand ils auront suffisamment travaillé le corps social pour le convaincre de

---

<sup>99</sup> Id., p. 76

<sup>100</sup> Id., p. 79

son intérêt à épouser la cause républicaine, qui lui fera souhaiter de les voir arriver aux commandes de l'Etat. Le portrait ici dressé de Mazzini fait penser à bien des égards à l'action du Gambetta commis voyageur de la République, qui par une pédagogie de la parole s'efforça de convaincre les masses du bien-fondé de la cause républicaine. Louis Ulbach présente donc Mazzini comme un modèle à suivre, se battant avec abnégation pour la cause républicaine, acceptant pour elle les souffrances de l'exil et les privations, et cherchant à effectuer un travail en profondeur pour permettre à terme la victoire définitive des principes républicains. Son texte montre donc que les représentations négatives des républicains de sa génération à son endroit, pour être majoritaires, n'en sont pas les seules. Si dès l'après 1848 Mazzini ne jouissait plus des faveurs des républicains, qui opposaient à la République romaine née dans le sang de Pellegrino Rossi la République vertueuse de Venise dirigée par Manin et présentée comme vierge de tout excès, la présentation de Mazzini faite par Louis Ulbach prouve que cette vision n'était pas unanime : pensé comme un anti-Napoléon III, Mazzini pouvait servir de modèle aux républicains français dans le contexte de mise en place de la République après la chute de l'Empire. Mais là où Manin bénéficiait de l'unanimité de l'admiration des républicains français, ce qui explique la persistance de sa mémoire, Mazzini lui était au contraire source de débats contradictoires au sein de cette sensibilité politique, ne permettant pas le regroupement de ses membres autour de sa figure. Ceci explique que cette dernière ne réussisse pas à être intégrée dans le panthéon des républicains français. D'autant qu'à ces divisions entre républicains de la génération de 1848 autour de son action se surajoutent après 1870 de nouvelles divisions, générationnelles et idéologiques, liées aux prises de positions de Mazzini relatives à la création de la Première Internationale et à la Commune de Paris.

Mazzini publie en effet le 13 juillet 1871 un *appel aux ouvriers italiens*, diffusé dans le journal la *Roma del Popolo*. Par la suite ce texte est publié sous forme de tract en Italie et fait l'objet de traductions en France dans plusieurs journaux. Le texte de Mazzini est une charge contre l'organisation politique du mouvement ouvrier au sein de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), également connue sous le nom de Première Internationale. Cette organisation, qui avait été fondée à Londres en 1864, tentait de regrouper en son sein les différents représentants des mouvements ouvriers partout en Europe. Si Mazzini s'y était à l'origine intéressé d'assez loin, Karl Marx au contraire s'y était investi totalement et avait réussi à faire de cette institution un instrument permettant de diffuser ses théories politiques et économiques. Son travail en profondeur au sein de l'AIT lui en assura rapidement le leadership ce qui lui permit de faire proclamer par le congrès de Bâle de 1869 le principe de la lutte des classes, auquel Mazzini, qui avait toujours réfléchi en termes



politiques et philosophiques, était étranger. Il lui oppose la primauté du principe républicain, dans le cadre d'un régime politique interclassiste. L'affirmation de la primauté du marxisme au sein de l'AIT et les convulsions de la Commune suscitent la condamnation de Mazzini. En effet, il lit dans la Commune la victoire du matérialisme en France. La sympathie dont la Commune bénéficie au sein de l'AIT le confirme dans son opposition à cette organisation, dont les principes le révulsent. Soucieux de préserver les ouvriers italiens de l'influence de théories qu'il considère comme néfastes, Mazzini, dont les partisans contrôlent alors encore le mouvement ouvrier dans la péninsule, publie son *appel aux ouvriers Italiens*<sup>101</sup>. Ce texte a un certain écho en France, comme en rend compte la brochure publiée en 1871 par Virginie Barbet<sup>102</sup>. Par la réfutation des idées avancées par Mazzini dans son texte, elle explicite le sens de l'engagement politique au sein de l'AIT et met en avant les valeurs défendues par cette dernière. Elle cite *in extenso* le texte de Mazzini, pour ensuite le réfuter point par point. Selon elle, le tort principal de Mazzini est de s'être rangé, par ses prises de position, du côté des « adversaires de la cause des peuples<sup>103</sup> ». En effet, les principes que défend Mazzini dans son texte amènent Virginie Barbet à le ranger dans le camp de la réaction. Elle estime en effet que les peuples sont placés sous une double servitude. La première concerne la propriété privée des moyens de production, qui amène les possédant à exploiter les travailleurs, en contradiction avec le principe de liberté, présenté comme inhérent à la condition humaine et contrarié par l'organisation capitaliste de la société plaçant les masses sous la domination de la minorité possédante. La seconde est relative à la religion, présentée comme une invention de cette minorité soucieuse de garantir l'ordre social injuste ici-bas dont elle profite, en appelant les masses à l'obéissance et à la résignation en les tenant par la peur de la damnation et par l'espoir d'obtenir une récompense dans l'au-delà. Contre ces situations injustes, et au nom du progrès de la pensée humaine, Virginie Barbet affirme son athéisme et sa volonté de lutter contre la propriété privée de l'appareil productif, ce qui explique son adhésion à l'Internationale qui défend ces deux causes. En conséquence de quoi, son texte réfute point par point les arguments de Mazzini contre l'AIT.

---

<sup>101</sup> Pour une mise en perspective bien plus détaillée des rapports de Mazzini à l'AIT et à la Commune, cf. Jean-Yves Frégné, *Giuseppe Mazzini. Père de l'unité italienne*, Paris, Fayard, 2006, pp. 429-440

<sup>102</sup> Virginie Barbet, *Réponse d'un membre de l'internationale à Mazzini*, Lyon, 1871, 16p.

Virginie Barbet est une tenancière d'un débit de boisson. Elle participa aux troubles de la Commune au Creusot. Elle appartient à l'AIT et est proche des options politiques défendues par Bakounine. Se déclarant libre-penseuse, elle est proche des ouvriers du Creusot en grève en 1870 et en appelle à une alliance avec la troupe. Compromise dans les troubles du Creusot en 1871, condamnée par contumace, elle se réfugie en Suisse. Informations tirées du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*.

<sup>103</sup> Id., p. 16

Elle lui reproche en premier lieu de ne pas connaître réellement les idées des membres de l'AIT et de leur faire des procès d'intention. Critiquant les idées qu'ils défendent, Mazzini leur fait grief d'être hostile à la propriété privée. Or Virginie Barbet réfute cette idée. Elle présente les internationalistes comme favorables à cette dernière. Ne réclament-ils pas la terre pour ceux qui la cultivent ? L'appareil productif pour les travailleurs ? Ce qu'ils réfutent, c'est la propriété privée des moyens de production, qui amène l'exploitation de l'homme par l'homme puisque les détenteurs de capital, de par leur position sociale, sont en situation de dominer les travailleurs, en s'enrichissant sur leurs efforts. Contre cet état de fait, les internationalistes réclament l'abolition du principe d'hérédité, pour faire en sorte que les moyens de production n'aillent pas à des oisifs mais aux masses productives. La propriété individuelle au contraire, gage de sécurité personnelle, est pensée comme légitime<sup>104</sup>. En feignant de ne pas comprendre ces distinctions, Mazzini prouve qu'il ne porte aucune attention à la question sociale, ce qui le range parmi les forces réactionnaires.

Son inattention à l'égard de la question sociale, sa focalisation sur les seules questions de nature exclusivement politiques s'explique pour Virginie Barbet par le fait qu'il n'appartient pas à la classe des exploités, et qu'il n'a donc aucun intérêt à voir mettre fin au système d'exploitation économique qui régit les rapports sociaux de son temps. A Mazzini qui reproche dans son texte à Karl Marx d'être un agent de dissolution sociale et d'être empli de haine, Virginie Barbet affirme que cela est juste, mais que cela ne saurait être en aucun cas un argument contre le philosophe allemand : ce dernier est présenté comme voulant dissoudre un ordre social injuste, ce qui est légitime, et comme empli de haine vis-à-vis de ce dernier, qui ne peut que révolter tout homme épris d'amour pour l'Humanité<sup>105</sup>.

Dans un second temps, Virginie Barbet reproche à Mazzini son déisme, et l'idée selon laquelle l'ordre humain ne tient que par la conscience de la puissance de Dieu. Elle interprète cette vision comme une négation de la théorie du libre-arbitre humain. Ces théories mazziniennes le range parmi les partisans des pouvoirs oppressifs, puisque la religion a toujours avancé dans l'Histoire grâce aux persécutions et à l'ignorance. Vouloir, comme il le fait, appuyé un ordre politique sur la divinité prouve ses penchants autoritaires<sup>106</sup>.

Au-delà de ces considérations, politiques, économiques et religieuses Virginie Barbet affirme son internationalisme en réfutant l'argument de Mazzini selon lequel l'AIT ne saurait

---

<sup>104</sup> Id., pp. 14-16

<sup>105</sup> Id., p. 7

<sup>106</sup> Id., pp. 11-13

proposer aux peuples de solutions viables car elle est constituée de dirigeants issus de pays dont les situations ne sont pas les mêmes. A cette idée, Virginie Barbet répond :

« Si la situation des peuples n'est pas partout la même au point de vue politique, elle est exactement la même au point de vue économique. Dans toutes les nations, l'exploitation de l'homme par l'homme est la base du système social, et partout les travailleurs sont les victimes de cet état de choses. [...] N'est-ce pas la situation identique des prolétaires de tous les points du globe qui les a rassemblés [au sein de l'AIT] et a déterminé leur association<sup>107</sup> ».

De plus, l'idée de nation, pensée comme un progrès par les forces républicaines traditionnelles et dont Mazzini a toujours été le chantre, est repoussée : « La patrie est un tyran pour le prolétaire qu'elle charge de tous les impôts, y compris l'impôt du sang<sup>108</sup> ».

Cette remarque nous semble essentielle pour notre propos : jusque là, le combat politique des forces progressistes était toujours allé de pair avec le combat pour l'affirmation et l'indépendance des nations, dans le sillage des principes inaugurés en 1789. Le texte de Virginie Barbet donne à lire un découplage entre la cause nationale, pensée comme un leurre et rangée du côté des forces réactionnaires<sup>109</sup>, et la cause de l'émancipation des masses. Or Louis Ulbach ou Henri Sappia, c'est-à-dire les promoteurs français de Mazzini au sein de la sphère républicaine, liaient encore la cause nationale avec la cause de l'émancipation des peuples. La figure de Mazzini sert donc de révélateur des clivages politiques naissant au sein du monde républicain : aux républicains classiques qui mettaient en avant prioritairement les questions politiques en défendant la cause de la démocratisation des sociétés dans le cadre national et dans une vision interclassiste de la société s'opposent dorénavant les internationalistes qui mettent en avant comme facteur premier dans le combat politique les questions économiques et le principe de l'antagonisme de classes. Mazzini ne faisait déjà pas l'unité au sein des républicains traditionnels ; il ne permet pas davantage de la réaliser avec les parties les plus avancées de cette mouvance. Ceci explique donc qu'il soit à peu près totalement oublié par la suite par les forces politiques progressistes. D'autant que Virginie Barbet lui fait un dernier grief : elle lui reproche d'avoir toujours mené des actions politiques au sein de sociétés secrètes et par l'intrigue, prouvant par là son faible ancrage populaire. Au

---

<sup>107</sup> Id., p. 8

<sup>108</sup> Id., p. 14

<sup>109</sup> Il est intéressant de signaler que cet éloignement d'une partie de la gauche d'avec la cause nationale va de pair avec la récupération à droite de la cause nationale et que nous avons observé lorsque nous avons étudié les prises de position des conservateurs qui affirmaient après 1870 que Garibaldi s'était mal battu dans les Vosges car il n'était pas français : ceci confirme le passage de gauche à droite de l'idée de nation après 1870, du « nationalisme ouvert » au « nationalisme fermé » que nous évoquions précédemment.

contraire, l'action de l'Internationale est menée au grand jour car elle répond à une demande sociale : l'action de Mazzini est donc critiquée en bloc.

L'absence d'unité des républicains autour de la figure de Mazzini, le rejet majoritaire de son projet politique et de sa pratique expliquent que son décès soit perçu en France comme un non-événement. Contrairement à ceux de Manin et de Cavour que nous avons déjà étudiés et à ceux de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi que nous analyserons ultérieurement et qui donnèrent tous lieu à une importante couverture médiatique en France, la mort de Mazzini, qui survient un an après ces débats, le 10 mars 1872, passe quasiment inaperçue. Les journaux républicains à l'instar du *Siècle* se contentent de reproduire les dépêches transmises par les agences de presse qui rendent compte de l'information et qui décrivent brièvement les cérémonies funèbres en s'abstenant d'évoquer les positions politiques défendues par le penseur génois<sup>110</sup>. Les journaux modérés tels *La Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Débats* se contentent quant à eux de signaler la mort de Mazzini pour souligner qu'il ne représentait plus rien dans une Italie normalisée qui ne sait plus que faire des mouvements menés en secret par des conspirateurs<sup>111</sup>. Seule la presse catholique accorde une place relativement plus importante à l'événement, à l'instar de *L'Univers* qui publie dès le 14 mars un portrait de Mazzini signé Louis Veuillot. Il y reprend tous les éléments constituant la légende noire de Mazzini diffusée en France et présente son décès comme une revanche et un signe de la puissance divine qui le fait quitter ce bas monde avant Pie IX et dans l'indifférence générale<sup>112</sup>.

La mort de Mazzini n'a donc que peu d'échos en France, et seule la presse réactionnaire y insiste, pour le dépeindre sous des traits noirs. C'est à la fois pour contrer cette présentation négative et pour réaffirmer les principes traditionnels des républicains que Marie d'Agoult publie sous son nom d'emprunt de Daniel Stern la correspondance qu'elle a

---

<sup>110</sup> Cf. *Le Siècle*, 12, 16, 17, 19 mars 1872

<sup>111</sup> *Revue des deux Mondes*, 15 mars 1872, pp. 482-483 : « Mazzini est mort à Pise. [...] Il n'était point certes un homme vulgaire ; son malheur est d'avoir été depuis quarante ans le plus acharné, le plus implacable des conspirateurs et des sectaires. Il a passé sa vie à organiser des complots, et il meurt dans l'obscurité. Il n'avait plus rien à faire dans ce monde, il n'était même plus dangereux pour l'Italie. Il disparaît, laissant le souvenir de l'existence la plus mystérieuse, la plus tourmentée, et un nom qui restera le symbole de toutes les machinations ténébreuses. »

*Journal des Débats*, 23 mars 1872 : « Mazzini était mystique, il était austère, il était patriote, c'est dire que le célèbre agitateur qui vient de disparaître de la scène du monde n'avait aucun trait de ressemblance avec les héros de la Commune. Il appartenait à d'autres idées, à d'autres générations, et les théories matérialistes et cosmopolites de l'Internationale ont dû lui paraître une corruption de la tradition républicaine et révolutionnaire. Au moment où il est mort, on peut dire qu'il était déjà un survivant d'un autre âge. »

<sup>112</sup> *L'univers*, 14 mars 1872 : « Le voilà pourtant par terre, celui-là aussi. Il fut roi de Rome, maître du Vatican et du capitole. Dieu l'a laissé faire. Il avait des poignards mais c'est Dieu qui avait la mort. Il tombe devant Pie IX, désarmé, vaincu, captif, toujours roi. Le vautour expire au pied de la colombe »

entretenu avec le penseur génois entre 1864 et 1872<sup>113</sup>. Marie d'Agoult (1805-1876), dont on remémore sans cesse la liaison scandaleuse pour les normes de l'époque avec Frantz Liszt, appartient à la génération républicaine marquée par les espoirs déçus de la Révolution de 1848. Admiratrice de Lamartine, elle tient un salon où se presse durant l'Empire l'opposition républicaine. Un article qu'elle publie en 1864 sur Dante et Goethe suscite l'intérêt de Mazzini, qui lui écrit une lettre depuis son exil londonien pour le lui dire. Débute alors une correspondance qui dure jusqu'à la mort de Mazzini. Si Mazzini et Marie d'Agoult ne se rencontrèrent jamais, leur correspondance témoigne d'une profonde estime réciproque. Elle donne à lire des réflexions politiques, sociales et culturelles de Mazzini<sup>114</sup>. Marie d'Agoult se décide à publier ces lettres dans un double but, explicité par l'éditeur du livre en début d'ouvrage. Dans le contexte de la mort de Mazzini, la publication de ces lettres entend d'une part réfuter la légende noire qui circule en France sur son action politique. Contre les idées défendues par la presse réactionnaire et le présentant comme un fanatique et un conspirateur n'ayant pour idole que le seul poignard, la publication de ces lettres entend montrer qu'au contraire Mazzini était un esprit pur, religieux, mu par un idéal sincère de régénération des peuples<sup>115</sup>. D'autre part, dans le contexte d'affirmation du mouvement de l'Internationale et des valeurs qu'elle défend et qui sont un défi posé à la culture républicaine, la publication des lettres de Mazzini a pour but de réaffirmer les valeurs de cette tradition politique.

« Cette publication est aussi un service rendu à la démocratie. Républicain de la vieille race, nourri d'austères traditions puisées dans l'histoire de son pays, Mazzini repoussait énergiquement tout ce qui pouvait faire descendre l'idée républicaine de la hauteur où la maintenait son héroïque amour. *Sa réprobation du matérialisme, qu'il regardait comme un des plus menaçants dangers des sociétés modernes*, apparaît ici plus d'une fois, et l'on se souvient qu'un des derniers actes de sa vie fut la condamnation faite avec éclat, dans la *Roma del popolo*, des doctrines de la récente commune de Paris. *Mazzini refusait de reconnaître l'idée démocratique dans sa prosternation aux intérêts matériels. Il haïssait aussi et flétrissait ce vague humanitarisme qui détruit l'idée de patrie et supprime le rôle des nationalités dans la civilisation du monde.* Pour lui, comme pour le vieux romain, la patrie était une

---

<sup>113</sup> *Lettres de Joseph Mazzini à Daniel Stern (1864-1872)*, Paris, Librairie Germer Baillière, 1872, XI-162 p.

<sup>114</sup> Sur cette correspondance, cf. Giovanna Zavatti, *Perché e nonostante. L'amicizia tra Giuseppe Mazzini e la contessa Marie d'Agoult*, Milan, edizioni Ares, 2000, 150p.

<sup>115</sup> « Mazzini n'apparaît chez nous à la plupart des esprits que comme un agitateur fomentant sans cesse des insurrections, sinon comme un conspirateur toujours armé du poignard. On ne sait de lui que sa légende révolutionnaire et l'on ignore généralement la pensée qui dirigeait son action politique. Ces lettres, [...] feront voir en lui le grand esprit philosophique et littéraire, versé dans toutes les hautes connaissances et attentif à toutes les manifestations de l'esprit contemporain, religieux, mystique même à sa manière, en même temps qu'on y retrouvera le patriote énergique, possédé pour son peuple d'un ardent amour et poursuivant, avec une persévérance infatigable, avec un dévouement poussé jusqu'au martyre, l'œuvre de l'affranchissement, de l'unification et de la régénération de l'Italie! » in *Lettres de Joseph Mazzini à Daniel Stern (1864-1872)*, op. cit., pp. VIII-IX

religion. Chaque nation avait à ses yeux sa mission providentielle ; et s'il réservait, dans l'œuvre future du progrès, le premier rôle à l'Italie, il n'en appelait pas moins tous les peuples au travail commun, chacun suivant son caractère et son génie<sup>116</sup>. »

Les arguments mis en avant par ce texte pour justifier la publication des lettres de Mazzini semblent être le contrepoint exact de ceux défendus dans sa brochure par Virginie Barbet. Donner à lire Mazzini, dont nous avons signalé plus haut que l'œuvre écrite était très peu diffusée, a donc pour but de réaffirmer la valeur des principes républicains traditionnels, face aux attaques des membres de l'Internationale. Mais ici encore, cette stratégie nous semble expliquer les raisons du relatif oubli français de Mazzini : le culte autour des représentations de telle ou telle personne et l'entretien de sa mémoire n'est jamais une opération consensuelle : elle sert toujours à affirmer une identité, politique dans notre propos, par rapport à un groupe opposé : c'est parce qu'un « nous » communie autour d'une figure acceptée, qu'il est possible de se distinguer des « autres » qu'on entend combattre. Or ici l'utilisation de Mazzini ne sert pas à délimiter les frontières entre un « nous » républicain face à des « autres » qui appartiennent aux différentes familles réactionnaires. Au contraire, elle sert à mettre en évidence des lignes de fracture au sein du monde républicain, tant au niveau politique (entre républicains traditionnels, qui ne partagent d'ailleurs pas tous une admiration pour Mazzini, et internationalistes), que générationnel (entre républicains marqués par les idéaux de 1848 et ceux qui, plus jeunes, cherchent à rénover sur d'autres bases la culture politique des républicains). Dans ces conditions, la mémoire de Mazzini n'avait aucune chance de s'enraciner en France, et l'on peut dire avec Louis Girard que de manière assez paradoxale elle sera essentiellement véhiculée par les forces réactionnaires qui, en diffusant de lui une image unilatéralement négative, entendent jeter le discrédit sur les idées républicaines qu'ils attaquent en France et qu'ils projettent sur sa personne<sup>117</sup>.

La volonté de défendre les idéaux traditionnels des républicains contre les internationalistes et contre la montée en puissance du scepticisme religieux par la promotion de la figure de Mazzini ne s'achève pas avec la publication de ses lettres. En 1881 est traduite une biographie anglaise due à Emilie Ashurst Venturi, qui fut une des proches du patriote génois lors de son exil londonien<sup>118</sup>. Ce texte est accompagné de la première traduction française de deux textes essentiels de Mazzini : les *Pensées sur la Démocratie en Europe* et

---

<sup>116</sup> Id., pp. X-XI (c'est moi qui souligne)

<sup>117</sup> Cf. la conclusion de l'article de Louis Girard, « Mazzini et la France », in *Mazzini e il mazzinianesimo, Atti del XLVI congresso di storia del Risorgimento italiano, Genova, 24-28 settembre 1972*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1974, pp. 131-145

<sup>118</sup> Emilie Ashurst Venturi, *Biographie de Mazzini, suivie de deux essais. Pensées sur la Démocratie en Europe. Les devoirs de l'homme*. Traduction de Mme Emilie de Morsier, Paris, G. Charpentier éditeur, 1881, VII-451p.

*les devoirs de l'homme*<sup>119</sup>. Ces deux textes, publiés respectivement en 1847 et 1861 donnent à lire les idées fondamentales de Mazzini en termes politiques. Ils sont une attaque des théories socialistes qui ne sont pensées que comme un vulgaire matérialisme éloigné de Dieu et avilissant les masses à l'état de simple atome dans le processus de production et de consommation. A cette vision dépréciative de la dignité humaine, Mazzini oppose l'insertion des individus dans un grand tout national répondant à un dessein divin et nécessitant des individus la soumission à des devoirs (envers la famille, envers la patrie et envers Dieu) les hissant au rang d'homme. La traductrice de la biographie d'Emilie Ashurst Venturi, Emilie de Morsier, entend, comme Marie d'Agoult avant elle, se servir de la figure de Mazzini pour défendre en France les idées des républicains modérés héritiers de la tradition de 1848, contre l'avancée des idées socialistes et l'affirmation, au sein du monde des républicains modérés, du positivisme les amenant à s'éloigner de plus en plus de Dieu. C'est ce qu'elle affirme très clairement dans l'introduction qu'elle donne à l'ouvrage :

« Il est vrai qu'aujourd'hui on fait bon marché de l'enthousiasme, de l'idéal, des aspirations généreuses, de la fidélité aux principes, lorsque ces sentiments ont pris leur source dans une foi qui ne limite pas l'existence individuelle à la brièveté de nos jours terrestres. Sur les ruines du cléricalisme religieux nous voyons germer et grandir un *cléricalisme scientifique*, plus dangereux peut-être, qui, sous prétexte de nous affranchir des préjugés, des illusions et de l'ignorance, nous offre aussi son catéchisme infaillible. Ce nouveau clergé, il est vrai, ne brûle pas les hérétiques, il se contente de déclarer que toute personne qui croit à un avenir extra-terrestre, qui admet l'existence de lois divines d'après lesquelles l'homme doit chercher à diriger sa vie, est atteinte d'aliénation mentale. C'est un cas pathologique dans lequel le *médecin-prêtre*, qui devient aussi quelquefois *inquisiteur*, est le seul compétant<sup>120</sup>. »

La biographie de Mazzini d'Emilie Ashurst Venturi, en accord avec les idées mises en avant par Emilie de Morsier, présente une vision romantique, et passablement datée au moment de sa publication, de la marche de l'Histoire. Elle présente un Mazzini défendant la cause nationale comprise comme une famille naturelle voulue par Dieu et dont tous les membres sont solidaires. L'idée nationale n'est pas pensée comme la fin de l'histoire, mais comme une étape devant aboutir, selon le dessein divin, à l'union de toutes les nations, dans le cadre d'une république universelle, qui répondra aux véritables aspirations du peuple. La biographie de Mazzini insiste donc beaucoup sur l'aspect religieux de sa pensée. Elle témoigne également d'une vive hostilité à l'encontre de Cavour et de Victor-Emmanuel,

---

<sup>119</sup> Sur les liens avec Emilie Ashurst Venturi et sur l'importance des deux textes cités dans l'élaboration de la pensée de Mazzini, cf. Jean-Yves Frétygné, *Giuseppe Mazzini*, op. cit.

<sup>120</sup> Emilie Ashurst Venturi, *Biographie de Mazzini, suivie de deux essais. Pensées sur la Démocratie en Europe. Les devoirs de l'homme*, op. cit., p. II

accusés d'avoir abusé le peuple, et à l'encontre de Napoléon III, présenté comme utilisant les guerres en Italie pour étouffer par la gloire des armes toute critique interne en France. Il s'agit donc d'un texte témoignant d'une sensibilité politique républicaine, très hostile à la monarchie italienne et mettant en avant les nécessités de l'éducation du peuple pour éviter qu'il ne soit la dupe de pouvoirs hypocrites. Il en appelle à la constitution d'une Italie républicaine, dont l'avènement marquera une avancée dans la marche de l'Europe la menant à la fraternité des peuples qui finiront par être unis dans la démocratie. Mais encore une fois, cette tentative de promotion dans l'espace politique français de la mémoire de Mazzini nous semble marginale. En effet, il s'agit non pas d'une biographie écrite par un auteur français qui se servirait de son aura pour diffuser dans le champ politique hexagonal l'image de Mazzini, à l'instar de la biographie de Henri Martin sur Manin. Au contraire il s'agit de la traduction d'un auteur anglais inconnu en France. De même, la traductrice, Emilie de Morsier<sup>121</sup>, n'est inscrite que marginalement à l'intérieur du débat politique français, puisque les causes qu'elle défend (abolition de la prostitution, aide à la réinsertion des détenus) pour importantes qu'elles soient ne constituent pas la priorité de l'action des républicains du temps et le fer de lance de leurs combats.

Par conséquent la publication de cet ouvrage, s'il témoigne de la persistance au sein d'une partie du monde républicain d'une image positive de Mazzini dans le sillage des idéaux de 1848, ne réussit pas à ancrer sa mémoire en France : elle semble éloignée des combats politiques contemporains et n'être portée que par des acteurs de seconde zone du mouvement républicain français.

L'affirmation de la III<sup>ème</sup> République, en cours durant ces années 1870, ne trouve donc pas à se légitimer par l'intermédiaire de la mémoire de Mazzini mais par l'utilisation d'autres « pères de la nation italienne ».

## **2- République de combat ou République du compromis ? Manin et Garibaldi dans les débats républicains relatifs à la forme de République à promouvoir en France**

Comme nous l'avons analysé depuis le début de ce travail, les républicains français ont fini par progressivement se reconnaître dans deux « hommes illustres italiens », Giuseppe

---

<sup>121</sup> Emilie de Morsier est née en Suisse le 31 octobre 1843 et est morte à Paris le 13 janvier 1896. Elle s'installe avec son époux, le banquier Gustave de Morsier, à Paris en 1868. Infirmière dans un centre de soins durant la guerre de 1870-1871, elle est membre de plusieurs ligues militant pour la négociation entre nation et pour l'abolition de la prostitution réglementée. Elle dédie une partie de ses activités à la réinsertion des détenues. Elle témoigne donc durant sa vie d'un républicanisme humanitaire.



Garibaldi et Daniele Manin. Ceci prouve bien que le discours français sur les « célébrités contemporaines » italiennes répond à des considérations de politique intérieure. En effet, en Italie même ces deux hommes ne sont pas devenus tous deux des « pères de la patrie » dans l'imaginaire national transalpin puisque Manin a progressivement été marginalisé dans la mémoire italienne. De plus, si Français et Italiens se reconnaissent dans la figure de Garibaldi, ils ne célèbrent pourtant pas le même homme : les Italiens célèbrent surtout le héros de l'expédition des Mille alors que s'il bénéficiait déjà d'une forte sympathie en France avant 1870 car il était perçu comme un champion de la cause républicaine en général, il ne devient cependant un héros spécifiquement français servant comme étendard aux républicains que suite à son intervention durant la guerre franco-prussienne. Cette divergence dans les représentations entre Français et Italiens autour de la figure de certains personnages italiens prouve bien que chacun pense le « grand homme » en fonction de préoccupations politiques internes et non en fonction de ce qu'a pu être le parcours politique réel de tel ou tel individu.

La décennie 1870 est marquée en France par la difficile mise en place du régime républicain, de la proclamation de la république à l'hôtel de ville de Paris le 4 septembre 1870 dans la tourmente de la défaite jusqu'à l'élection à la présidence de la République de Jules Grévy en 1879 qui confère aux républicains tous les leviers de commande du nouveau régime. Le contexte de cette décennie amène à un affrontement droite-gauche portant sur la légitimité du régime républicain. Les conservateurs tentent de mettre en avant dans le débat public les vertus d'un régime monarchiste alors que les républicains essaient de légitimer un régime répondant à leurs vœux. L'évolution des discours sur les différents « pères de la nation italienne » au sein du monde républicain durant la décennie que nous prenons ici en considération donne à lire l'évolution des problématiques politiques qui l'agitent. Comme on l'a vu, dans le cadre de cet affrontement, Garibaldi est fortement utilisé dans une vision binaire : les républicains revendiquent en bloc son action lors de la guerre de 1870 et tentent de légitimer le régime républicain par l'évocation de ses faits d'armes alors que les conservateurs critiquent les dirigeants républicains, au premier rang desquels Gambetta, pour avoir confié un commandement militaire à un homme sans foi ni loi responsable à leurs yeux de la défaite finale, ce qui discrédite l'option républicaine en général selon eux.

Face aux conservateurs, Garibaldi est donc un étendard servant au regroupement des forces républicaines. Cependant, dans les premières années de la décennie, si les discours républicains sur Garibaldi sont tous dirigés contre les conservateurs, ils n'en présentent pas moins pour autant des nuances qui donnent également à lire des divergences à l'intérieur

même du camp républicain. En effet, malgré le singulier dont nous nous servons ici, le camp républicain n'est pas un bloc homogène. Lors de la première prise de pouvoir en septembre 1870 par les républicains, trois tendances de fond s'affrontent : « une extrême gauche révolutionnaire, elle-même très diverse, à Paris et dans quelques grandes villes ; une gauche “radicale”, rebelle à tout compromis avec les forces conservatrices, dirigée par Gambetta ; un centre droit et une droite proche du libéralisme tel qu'il est alors incarné par Thiers<sup>122</sup> ». Au milieu de la décennie, la victoire définitive des Républicains sur les conservateurs est permise par l'entente des deux dernières tendances entre elles et leur rapprochement avec les orléanistes. Cependant au moment de la chute de l'Empire et de la proclamation de la République rien n'est définitivement joué, et chacune des forces politiques en présence peut tenter de faire avancer ses vues. Les divergences d'analyse à l'intérieur du monde républicain quant au rôle de Garibaldi et quant à son utilisation par le gouvernement de la Défense Nationale exprimées à ce moment-là révèlent les différences de vues entre l'extrême gauche révolutionnaire et les forces républicaines plus modérées.

Les ouvrages de Joseph Bordone que nous avons déjà abondamment utilisés nous semblent présenter le point de vue de la gauche révolutionnaire sur les formes à donner à la République naissante. En effet, si ses écrits sont essentiellement tournés contre les forces conservatrices, ils n'en oublient cependant pas d'adresser des critiques vigoureuses à l'égard des républicains au pouvoir en 1870. Dans le premier ouvrage que Bordone publie sur Garibaldi<sup>123</sup>, il développe une idée qu'il ne cessera ensuite de réaffirmer dans tous ses écrits : la défaite est certes imputable aux militaires de carrières qui, par mépris de classe et par conviction politique refusèrent de servir loyalement le nouveau régime républicain, mais ce rôle négatif joué par ces militaires conservateurs n'a été possible que du fait de la pusillanimité du gouvernement de la Défense Nationale qui refusa de prendre des mesures révolutionnaires, de proclamer la levée en masse et de destituer les militaires de carrière pour mettre à la tête des armées des volontaires qui, s'ils étaient peut-être dépourvus d'expérience militaire, auraient pu compenser ce déficit de compétence par l'ardeur qu'ils auraient mise au combat. Le livre est une critique en règle adressée à Gambetta, accusé d'avoir été trop légaliste dans le souci de faire accepter son pouvoir par la partie la plus conservatrice du pays, oubliant par là même de ménager les forces révolutionnaires qui avaient pu voir en lui, depuis son programme de Belleville de 1869, un leader possible. Evoquant ainsi une rivalité de

---

<sup>122</sup> Pierre Lévêque, *Histoire des forces politiques en France. 1789-1880*, Paris, Armand Colin 1992, p. 333

<sup>123</sup> Joseph Bordone, *Garibaldi et l'armée des Vosges*, op. cit.

pouvoir entre l'armée légale et les troupes de Garibaldi au début de l'expédition de ce dernier en France, Bordone écrit :

« [Gambetta] était déjà en proie à ces hésitations qui l'ont empêché de prendre des mesures qu'on eût peut-être appelées révolutionnaires, mais dont l'opportunité était manifeste. Il a trop respecté, en un mot, l'esprit de routine qui anime les administrations militaires et qui a produit dans la guerre de 1870-71 de si funestes résultats.

Il appartenait à un homme placé dans sa situation [...] de ne pas plus s'inquiéter des plaintes du militarisme que de celles du cléricisme et de sacrifier sans hésitation ceux qu'il savait incapables ou traîtres : malheureusement il compta trop dès le début avec des ennemis qu'il espérait ramener, et pour lesquels ses complaisances n'ont eu d'autre résultats, que de les rendre plus injustes et plus cruels pour ce qu'on a appelé ses fautes<sup>124</sup>. »

Le respect des corps d'Etat institués, et particulièrement de l'armée, de la part de Gambetta est donc vu comme une faute : il n'a pas empêché la défaite et n'a pas non plus acquis à la cause républicaine les conservateurs. Il a donc fait preuve d'un conservatisme social condamnable moralement, car vu comme une trahison des options politiques qu'il était censé défendre, et politiquement, car n'ayant permis ni la victoire de la France en guerre face à la Prusse ni celle des républicains comme en témoigne leur échec aux élections du 8 février 1871. Gambetta porte donc une lourde responsabilité vis-à-vis des républicains selon Bordone. La proposition qu'il fit à Garibaldi lors de leur première rencontre de ne commander qu'un corps de 300 volontaires stationné à Chambéry est à ses yeux la faute initiale :

« Je le déclare ici, en présence de cette *insulte* faite à Garibaldi par un homme que je m'étais habitué, avec la généralité des républicains, à considérer comme destiné à sauver la France par son patriotisme et ses talents, et que j'avais cru à la hauteur de cette mission, je fus forcé de m'avouer à moi-même et à ma grande douleur que *Gambetta était inférieur à la tâche qu'il venait d'accepter par dévouement*. [...]

Certes, l'état dans lequel il trouvait la province au sortir de notre capitale bloquée par les prussiens, l'énormité des efforts qu'il dut juger nécessaires, dès le prime abord, pour qu'elle pût apporter à Paris un secours efficace, étaient bien faits pour jeter le trouble dans ses pensées, mais le propre des grandes âmes et des génies est de ne jamais se laisser troubler par une situation si difficile qu'elle soit.

Or il fallait vraiment ne pas avoir conscience de la situation pour faire à Garibaldi une proposition semblable, et si je fus violent dans l'expression de mes sentiments, c'est qu'à parti de cette heure, je compris que Gambetta ne faciliterait jamais à Garibaldi l'accomplissement de la tâche qu'il espérait pouvoir accomplir en France<sup>125</sup>. »

---

<sup>124</sup> Id., p. 41

<sup>125</sup> Id., pp. 23-24

Dans le contexte de lutte politique encore ouverte en 1871, alors que le futur institutionnel du pays n'est pas encore décidé de manière définitive, Bordone utilise donc dans son texte la figure de Garibaldi pour affirmer les positions de la gauche révolutionnaire face à la gauche plus modérée. A l'inverse, les auteurs appartenant à la gauche radicale fidèle à Gambetta se servent de Garibaldi pour montrer la parfaite entente entre les deux hommes. Ils entendent par là signifier que la victoire finale aurait été possible grâce à l'union réelle qui existait entre les vues des deux hommes si leur fougue au combat n'avait pas été trahie par le gouvernement stationné à Paris et qui se montra trop modéré, finissant par accepter de capituler face aux Prussiens. Ainsi Jules Rouquette écrit-il : « La défense nationale n'a commencé qu'avec Garibaldi et Gambetta. Aussi ces deux hommes s'étaient-ils compris<sup>126</sup>. » De la même manière que Bordone, Garibaldi est utilisé par Rouquette pour se démarquer au sein du monde républicain de ceux qu'il considère être plus modéré que lui : alors que le révolutionnaire Bordone reprochait aux radicaux fidèles à Gambetta d'avoir été trop modérés, à son tour le radical Rouquette reproche aux modérés leur tiédeur dans la défense de la cause républicaine et dans leur soutien à Garibaldi. Le Garibaldi de Jules Rouquette n'est cependant pas pensé comme l'agent d'une révolution politique déstabilisatrice de l'ordre social, contrairement au Garibaldi de Bordone. Pour Rouquette, Garibaldi fait partie de la grande famille républicaine qui cherche à stabiliser le régime politique français pour asseoir sur des bases stables la société française. Rouquette nie les différences de sensibilité au sein du mouvement républicain, et en présente une vision unanimiste : les républicains n'ont qu'un seul but selon sa présentation : faire advenir un régime politique répondant aux aspirations profondes de la société française. C'est pourquoi Rouquette insère le portrait de Garibaldi à l'intérieur d'une série de portraits de républicains français célèbres qu'il exalte comme autant de défenseurs du régime républicain : le portrait de Garibaldi côtoie ceux de Victor Hugo, de Blanqui, de Gambetta, de Louis Blanc ou de Bordone. Les différences politiques importantes qui existent entre ces hommes sont tues, et tous ne sont présentés que comme mus par un seul idéal, celui de l'instauration d'un régime républicain en France. Ce régime républicain n'est pas présenté comme destructeur de l'ordre social : au contraire, par l'égalité des chances entre les citoyens qu'il promet, par la satisfaction donnée à chacun de pouvoir se réaliser, il sera garant de stabilité politique et sociale. La République en ce sens n'est pas pensée comme répondant aux vœux d'une minorité exaltée, mais comme un régime intégrateur des populations et gage de progrès.

---

<sup>126</sup> Jules Rouquette, *Les défenseurs de la République*, op. cit. p. 15

Le portrait dessiné en début de chaque texte confirme ces propos.



Si Garibaldi semble déterminé, si son regard porte au loin, il n'a pas la pose d'un révolutionnaire exalté. Vêtu d'une tenue militaire, parfaitement habillé et coiffé, tout en lui indique l'amour de l'ordre, la sérénité et l'engagement entier pour la cause qu'il est venu défendre en France. La république qui constitue l'idéal pour lequel il s'est engagé n'est donc pas l'anarchie. Les républicains modérés ont donc eu tort de se méfier de lui et d'avoir signé la paix avec les Prussiens, désavouant ainsi Gambetta auquel Garibaldi était fidèle.

En cette première année de la République, alors que le devenir institutionnel du pays est incertain, Garibaldi est donc utilisé comme un marqueur permettant de se situer le plus à gauche possible à l'intérieur du camp républicain face aux forces plus modérées de cette sensibilité, présentées comme portant une stratégie politique pouvant nuire à la victoire du mouvement. Si Garibaldi fait donc l'unanimité des Républicains contre les conservateurs, il sert également à l'intérieur du mouvement comme un marqueur permettant de condamner les positions les plus modérées.

Aux républicains qui, par l'utilisation de Garibaldi, reprochent aux plus modérés d'entre eux de trahir la cause républicaine en acceptant de faire des compromis, les modérés

répondent en mettant en avant la figure de Daniele Manin perçue comme un exemple à suivre et comme une figure pouvant faire l'unité du mouvement au-delà des différences de sensibilité. Manin avait été jusque là utilisé comme un modèle pour l'opposition politique à l'Empire : c'était par la lutte légale, en utilisant le droit, que les Républicains devaient, en suivant son modèle, lutter contre le régime de Napoléon III. Cette utilisation de la figure de Manin explique pourquoi tous les textes qui lui avaient été consacrés jusque là et que nous avons déjà étudiés analysaient avec beaucoup d'insistance les actions menées par Manin avant 1848, pour montrer comment par son travail de sape du régime impérial autrichien à Venise il avait préparé la Révolution de 1848 et comment, s'il n'avait pas été abandonné par les républicains français, il aurait pu être victorieux. Dans le cadre du régime impérial français et de la défaite des républicains après la Révolution de 1848, l'utilisation de la figure de Manin avait donc pour but d'indiquer aux républicains comment ils devaient agir pour combattre efficacement contre le régime de Napoléon III, tout en expiant leurs fautes en matière de politique internationale, responsable de l'échec des mouvements républicains partout en Europe.

La disparition de l'Empire et la difficile mise en place du régime républicain au cours des années 1870 amènent les républicains à redimensionner la figure de Daniel Manin. Si les publications sont peu nombreuses, elles n'en sont pas moins significatives, car elles traduisent la volonté de diffuser le plus largement possible la figure de ce dernier. On trouve en effet une petite brochure à bon marché destinée à un large public<sup>127</sup> et une pièce de théâtre, connaissant un réel succès lors de sa première représentation et dont rend compte entre autre une importante couverture médiatique prolongeant au-delà de la scène et du livre les débats qu'elle suscite<sup>128</sup>.

Le Manin que propose ces deux textes est le même : les deux récits se concentrent essentiellement sur son action à la tête de la République de Venise assiégée par les Autrichiens. Ils entendent tous deux montrer comment la résistance à l'envahisseur fut efficace grâce à son action et mettre en évidence les principes qui le guidaient alors. Dans le contexte qui suit la défaite de la France face à la Prusse en 1870 et après la défaite électorale des républicains le 8 février 1871, le propos est clair : il s'agit de faire un parallèle entre les deux situations et montrer aux républicains français ce qu'ils doivent faire pour réussir, à l'instar de Manin qui ne connu pas la défaite. En effet, malgré l'exil, il finit par être victorieux, puisque l'Unité de l'Italie, qu'il estimait être un préalable nécessaire à

---

<sup>127</sup> *Les républicains. Daniel Manin*, Paris, Pichon, 1872, 8p.

<sup>128</sup> Frédéric Dharménon, Charles de Lorbac, *Daniel Manin, drame en 5 actes et huit tableaux*, op. cit.

l'instauration de la république dans la Péninsule, a été réalisée. Manin est donc utilisé pour montrer aux républicains français les voies qu'ils doivent suivre, dans le contexte difficile du début des années 1870, pour espérer pouvoir être victorieux dans le combat politique hexagonal.

Les deux textes, qui utilisent comme référence implicite ou explicite les ouvrages d'Anatole de la Forge et de Henri Martin que nous avons précédemment analysés, insistent pour appeler les républicains à taire leurs divisions dans le combat devant mener à l'instauration définitive de la République ; tant que cette dernière n'est pas acquise, il faut taire les différences de sensibilité pour ne se concentrer que sur l'essentiel. Les deux textes sont une critique formulée à l'encontre de la gauche révolutionnaire et de la Commune : en semant le trouble politique et social, elles ont favorisé la réaction. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'exhortation suivante mise dans la bouche de Manin dans la pièce de théâtre. Avant que la révolution n'explode, Manin affirme à l'un de ses proches :

« Ah ! un mot encore : on me demande, de tous côtés, à quelle forme de gouvernement je pense m'arrêter... Dis leur qu'il n'y a pas à parler, aujourd'hui, de forme de gouvernement... L'unité nationale, avant tout !... Refaisons d'abord notre pays !... Rendons-lui une âme.... Mais pas de discordes intestines, pas de guerre civile, quand l'étranger foule encore le sol de la patrie <sup>129</sup> ! »

Et toute la pièce, dont l'essentiel de l'action se déroule pendant le siège de Venise, montre un Daniel Manin exemplaire, poussant le peuple à être uni quelques soient les différences sociales pour faire face à l'envahisseur. C'est bien la Commune de Paris qui est visée, et ses soutiens politiques. Cette lecture est clairement affirmée par le journal *Le Siècle*, dans la critique enthousiaste qu'il propose de la pièce :

« Quand M. Henri Martin racontait avec tant d'émotion, d'enthousiasme et de sympathie, la fermeté, la vaillance, la bonne humeur des Vénitiens pendant le siège et le bombardement de Venise ; leur indignation lorsqu'on parla de se rendre, leur douleur lorsque la famine força de s'y résigner ; l'honorable écrivain ne prévoyait pas que, grâce à l'impéritie, aux folies, aux dilapidations de l'empire, Paris et les Parisiens auraient bientôt une histoire analogue.

C'est cette analogie qui donne à la pièce un intérêt si poignant, et c'est pourquoi le choix de ce sujet témoigne de la sagacité des auteurs. Ces préparatifs de résistance à tout prix, ces gardes civiques et ces volontaires montant la garde sur les remparts ; cette pénurie d'aliments ; ces pauvres portions de riz rapportées non sans peine de la boutique du boulanger, du boucher, de l'épicier ; la canonnade continue, le sifflement et l'éclat des bombes, les ambulances, les femmes faisant de la charpie ; les

---

<sup>129</sup> Id., p. 33

fiancés apportant en offrande leurs anneaux de fiançailles, les mères menant leurs jeunes fils s'enrôler quand leurs aînés ne sont plus : toutes ces épreuves sont connues des Parisiens. [...]

Mais le plus utile enseignement de ce drame est la peinture du caractère de Manin, de ce grand et sage patriote, dont l'idée incessante est d'arracher son pays au joug de l'étranger, de lui rendre son indépendance, son ancienne splendeur [...] Cependant *Manin ne conspire pas, ne veut ni émeute stérile ni société secrète : mais il ne veut pas non plus qu'on s'endorme dans une lâche apathie. Il veut entretenir, exciter dans tous les cœurs une haine si ardente de l'oppression étrangère, que lorsque l'heure de la révolte sonnera, une étincelle suffise pour déterminer dans toute l'étendue du pays une irrésistible explosion*<sup>130</sup> ».

Ainsi la pièce évoquant Manin et que nous étudions montre les vertus du dirigeant républicain : il est modéré, parle au grand jour, galvanise les foules et refuse l'émeute, jugée contreproductive. Par Manin, les modérés condamnent la Commune et les options révolutionnaires et en appellent à une république modérée, seule capable d'assurer la victoire définitive d'un régime républicain en France.

\*

\*\*

Les années 1871-1872 constituent donc un laboratoire politique pour les républicains qui tentent, au milieu des incertitudes de présenter des modèles politiques concurrents pour permettre à la République de s'installer définitivement. Pour ce faire, ils utilisent les grandes figures républicaines italiennes (Mazzini, Manin, Garibaldi) comme autant d'exemples ou de repoussoir, incarnant des options politiques à défendre.

Cependant, le contexte change dans les années suivantes. Alors qu'au début des années 1870 le sort de la République est incertain, sa victoire est acquise au milieu de la décennie, du fait du compromis possible que les républicains peuvent faire avec les orléanistes. Dès lors les débats ne portent plus sur la forme de république à défendre dans l'absolu mais sur la forme concrète que prendra la République, dans le cadre des lois constitutionnelles de 1875. Le regard français sur les pères de la nation italienne change alors en s'adaptant à ce contexte. C'est ce qu'il convient d'analyser à présent.

---

<sup>130</sup> *Le Siècle*, 18 mars 1872 (c'est moi qui souligne)



### 3- Garibaldi, Manin, Cavour dans les débats autour des lois constitutionnelles de 1875 et de leur application : quelles valeurs politiques pour le nouveau régime ?

Comme nous l'avons vu, la dépouille de Manin avait été transférée à Venise en 1868. Mais le clergé local ayant refusé que ce corps demeurât définitivement à l'intérieur de la basilique Saint-Marc, il fut transféré en 1875 dans une arcade extérieure de la basilique. Le 22 mars 1875, date anniversaire de la proclamation en 1848 de la République de Venise, une cérémonie a à nouveau lieu pour célébrer la mémoire de Manin et inaugurer son monument funéraire définitif. Comme pour les cérémonies précédentes le concernant (c'est-à-dire celle de 1861 pour l'inauguration de sa statue à Turin et celle de 1868 à Venise pour le transfert de ses cendres), une délégation menée par Henri Martin se rend à Venise pour représenter les amis français de Manin et à travers eux la défense de la cause républicaine. A nouveau, le journal *Le Siècle*, dont on a montré qu'il s'est fait, depuis la mort du grand Vénitien, le porteur de sa mémoire, rend longuement compte des cérémonies se déroulant dans la lagune en son honneur, puisque quatre numéros y consacrent plusieurs longs articles<sup>131</sup>. Lors des cérémonies de 1861 et 1868, les comptes-rendus faits par *Le Siècle* et les propos tenus par Henri Martin avaient pour but d'entretenir en France, face au régime impérial, la flamme du combat pour la défense des valeurs républicaines. En 1875, le contexte est tout autre. Le régime républicain est en train de s'installer définitivement en France, sur la base d'un compromis entre républicains modérés et orléanistes. Les 24 et 25 février, l'Assemblée Nationale a voté les deux premières lois constitutionnelles qui jettent les fondements définitifs de la Troisième République : la loi du 24 février concerne l'organisation du Sénat ; celle du 25 est relative à l'organisation des pouvoirs publics. Ces lois instaurent un régime républicain modéré laissant ouvert la possibilité d'une restauration monarchique et répondent aux vœux des orléanistes, en sanctionnant l'existence d'une chambre haute servant de contrepoids aux ardeurs du suffrage universel qui s'exprime dans la désignation des députés<sup>132</sup>. Le compromis passé entre républicains modérés et orléanistes aboutissant au vote de ces lois ne fait pas l'unanimité dans le camp républicain. Les plus radicaux le dénoncent comme une trahison de l'essence républicaine et de la tradition républicaine française. L'évocation par *Le Siècle* de la cérémonie en l'honneur de Manin et les propos que Henri Martin tint à Venise sont à comprendre dans ce contexte : par Manin, le journal et l'historien tentent de légitimer les compromis faits en France par les républicains avec les orléanistes. En suivant l'exemple de

<sup>131</sup> Cf. *Le Siècle* des 23, 25, 26 et 27 mars 1875

<sup>132</sup> Cf. René Rémond, *La vie politique en France. 1848-1879*, op. cit., pp. 347-361

Manin tel qu'ils se le représentent, ils entendent montrer qu'il n'est de politique que de compromis, et que l'idéal patriotique doit être supérieur aux choix partisans. Le discours prononcé par Henri Martin est éclairant à ce propos. Après avoir évoqué le souvenir de Manin en lutte contre le siège Autrichien de 1849, dont l'exemple servit de modèle aux républicains français en lutte contre les Prussiens en 1870, Martin explique que Manin a donné à la France d'autres utiles enseignements :

« Il a eu le courage de tous les sacrifices, et du plus difficile de tous : le sacrifice des sentiments personnels les plus chers, des traditions les plus respectées, des opinions et des préférences les plus légitimes. Il a tout immolé à un principe supérieur à tout : la patrie.

Nous avons été les témoins émus des anxiétés de sa conscience, de ses longs débats avec lui-même, lorsque lui, la république devenue incarnée, le représentant naturel de l'idéal de la république fédérative, il arriva peu à peu à la conviction que le salut de l'Italie était au prix de l'unité nationale et de l'union autour de la vaillante royauté piémontaise.

[...] Eh bien ! ce sacrifice d'opinions et de traditions qu'avait fait Manin à la patrie italienne, d'autres ont su comme lui le faire, dans une forme inverse, à la patrie française. Un homme illustre<sup>133</sup>, que vous avez vu récemment parmi vous, Vénitiens, avait passé sa vie à servir la monarchie : il a reconnu que le salut de la France ne pouvait s'opérer que par la république, dernier mot de la révolution française et seule forme organique que puisse revêtir la France moderne.

Et lui et les siens, que bien d'autres ont su comprendre et imiter, ont assuré, j'en suis convaincu, l'avenir de notre France<sup>134</sup>. »

Thiers est donc ici présenté comme le pendant français de Manin : à l'instar de ce dernier, il a su taire ses préférences institutionnelles personnelles pour permettre d'asseoir la patrie sur des bases solides. Puisque les républicains français ont toujours vu Manin comme un modèle, le comparer à Thiers est une invitation faite à tous les républicains d'accepter le nouveau régime qui se met en place en France, fruit d'un compromis nécessaire permettant le triomphe définitif de la cause républicaine en France. Manin est ici clairement utilisé contre les républicains révolutionnaires qui tendent à devenir internationalistes. En effet, Henri Martin affirme, contre ceux qui refusent la politique du compromis : « ne nous laissons pas envahir par les enseignements énervants d'un cosmopolitisme qui dissout les peuples<sup>135</sup>. » Manin est donc clairement utilisé, dans le contexte français de mise en place de la Troisième République, comme une figure légitimant le rapprochement des républicains modérés avec les

---

<sup>133</sup> Henri Martin fait ici référence à Adolphe Thiers qui voyagea en Italie en 1874, en passant par Venise.

<sup>134</sup> Intervention de Henri Martin à la cérémonie vénitienne du 22 mars 1875 reproduite dans *Le Siècle* en date du 25 mars

<sup>135</sup> Id.

orléanistes, et contre les républicains plus radicaux ou ceux optant pour des principes révolutionnaires.

Comme une réponse à ce type d'argument, et contre tout compromis qui finirait par ressembler à une compromission, Louis Blanc, alors député dans les rangs les plus à gauche de l'Assemblée Nationale y prononce le 4 juillet 1875 un discours invitant ses amis républicains à savoir jusqu'où ne pas aller dans les concessions à faire dans le cadre des négociations portant sur la dernière des lois constitutionnelles en discussion, qui sera malgré lui adoptée le 16 juillet. Pour donner plus d'écho à son propos, il publie son intervention à la chambre sous forme de brochure<sup>136</sup>. Sa réflexion porte sur les buts et les moyens dans l'action politique. S'il est selon lui nécessaire de faire des compromis avec des forces politiques adverses pour tenir compte du rapport des forces à un moment donné, ce compromis, dans le cours terme, ne doit pas être fait au dépend de l'idéal qu'on défend dans le long terme. Or dans la discussion de la loi relative aux rapports des pouvoirs publics entre eux, Louis Blanc craint qu'à force de concessions pour obtenir des orléanistes leur accord pour mettre sur pied une République, les républicains ne finissent par trop céder, et ne donner naissance à un régime qui n'aurait de républicain que le nom mais dont la nature profonde serait monarchique.

« On a beaucoup vanté chez nous, dans ces derniers temps, l'excellence de ce qu'on nomme une politique pratique. On a eu raison si l'on entend par là qu'il faut tenir compte du temps et du milieu où l'on vit ; qu'il ne faut pas prétendre à atteindre d'un bond son idéal en s'élançant par-dessus la réalité. Eh ! qui a jamais nié cela ? [...] Mais la question est une question de mesure. Non, non, ce n'est pas manquer de sens pratique que de céder à la crainte de tourner le dos au but qu'on se propose, à force de ne vouloir pas y aller trop précipitamment.

Ce n'est pas manquer de modération que de ne pas s'exposer à être immodérément modéré.

Ce n'est pas demander tout ou rien, que d'hésiter à entrer dans des compromis qu'on juge être l'échange de tout contre rien.

Ce n'est pas être intraitable, quand on veut juger la République, que de reculer devant le danger d'abandonner à des royalistes le soin de la faire et de la gouverner<sup>137</sup>. »

Louis Blanc exprime ici une méfiance à l'égard de la mise en place de ce qui va devenir la Troisième République et dont les textes de références votés par l'Assemblée Nationale organisent des pouvoirs qui ne correspondent pas à la tradition républicaine

---

<sup>136</sup> Louis Blanc, *Garibaldi. Discours prononcé le 4 juillet 1875. La séance du 15 juillet 1875*, Paris, Librairie du suffrage universel, 1875, 16p.

<sup>137</sup> Id., p. 6

française. Le grand poids donné, dans la lettre des textes, au Président de la République, le pouvoir de dissolution, l'existence d'un Sénat, contraire à la tradition républicaine voulant que la nation une soit représentée par une chambre unique, et d'un sénat conservateur de surcroît, élu par de grands électeurs et pouvant donner son accord pour la dissolution de la Chambre des députés, tout cela est refusé en bloc par Louis Blanc. Le type de régime qui finit par se dessiner dans ces textes est selon lui un régime qui serait acceptable pour l'Angleterre, mais qui ne répond pas à l'histoire et à l'essence française, républicaine de nature. Par conséquent, Louis Blanc invite les républicains, par fidélité aux principes qui doivent guider leur action sur le long terme, à refuser les compromis qu'ils sont en train de faire avec les orléanistes pour tenir compte sur le court terme du rapport des forces politiques à la chambre.

Pour légitimer son argumentation, Louis Blanc utilise le modèle garibaldien comme référence. Son propos consiste à dire que Garibaldi a toujours été un républicain qui n'a jamais transigé avec ses principes, même lorsqu'il sut temporairement faire preuve de réalisme en se mettant à l'occasion au service de la monarchie : ce faisant, il ne servait pas alors la cause de la monarchie pour elle-même mais celle de l'unité italienne amenant à faire triompher la cause de la nation, préalable indispensable à l'avènement en Italie de la République et du triomphe de la démocratie. Pour ce faire, il se mit alors au service de la monarchie qui pouvait faire advenir la cause nationale : c'est donc cette dernière qu'il contribuait à faire triompher en passant un compromis avec la monarchie. Victor-Emmanuel n'était pas pour lui la fin de son combat politique, mais un moyen lui permettant de faire avancer la cause idéale pour laquelle il s'était engagé. Dans ce cadre, le compromis temporaire avec la monarchie était possible car il n'impliquait pas un renoncement à son propre idéal politique. Dans le même sens, la bataille d'Aspromonte peut être lue comme une aide apportée à la monarchie pour la crédibiliser sur la scène internationale pour lui permettre d'avancer plus rapidement vers la résolution de la question romaine. En effet, si la bataille peut être considérée sur le court terme comme une défaite de Garibaldi, sur le long terme elle est une victoire car elle a servi à accroître la confiance des puissances européennes à l'égard de la monarchie italienne et donc de la nouvelle nation qui semblait assez solide pour faire tirer sur un de ses héros ; de plus elle permit de faire prendre conscience du danger que constituait le maintien du statu quo à Rome pour l'équilibre européen ; enfin elle accéléra le processus amenant à la convention de Septembre et au retrait des troupes françaises de Rome en 1864. Ainsi Garibaldi même défait avait contribué à renforcer la confiance des puissances à l'égard de la nation italienne en se servant pour cela de la monarchie italienne : si sur le court terme son action pouvait être considérée comme utopique, dans les faits, il fut réaliste.

C'est parce qu'il a agi en répondant à son idéal politique, en ne le perdant jamais de vue, que son action a été couronnée sur le long terme par le succès :

« Son but, il l'a expliqué lui-même. Voyant que l'Italie se mourait du poison lent de la diplomatie, il voulait par une secousse ranimer en elle le principe de la vie morale ; il voulait créer autour de lui une agitation patriotique qui mît les situations en pleine lumière et forçât la solution du problème ; il voulait empêcher l'enthousiasme des premiers jours de s'éteindre avant l'achèvement de l'œuvre ; il voulait contraindre la maison de Savoie, ou à démasquer l'égoïsme de ses intérêts dynastiques, ou à les confondre avec l'intérêt du peuple. [...] Le calcul était hardi, je le répète, mais pas plus hardi que profond. Et ce qui le prouve, c'est que malgré la compression violente, inattendue, de l'élan populaire par Victor-Emmanuel, malgré la funeste rencontre d'Aspromonte, le résultat fut tel que Garibaldi l'avait espéré<sup>138</sup>. »

Pour Louis Blanc, la conclusion à tirer est claire : il est nécessaire de toujours répondre à un motif idéal élevé pour voir aboutir les causes qu'on défend, même s'il faut tenir compte du réel, à l'instar de ce qu'a entrepris Garibaldi en Italie. S'il a toujours tenu compte du rapport de force politique sur le court terme, il n'en a pas moins oublié ses objectifs de long terme : s'il avait fait cela, il n'aurait jamais rien accompli ou n'aurait connu que l'échec. En suivant son exemple, les républicains français doivent donc rechercher des compromis politiques en tenant compte du rapport de force politique du moment présent, mais sans oublier que leur objectif final est l'instauration d'un véritable régime républicain, répondant précisément à la définition de ce régime, et ne se contentant pas de n'en avoir que le nom. En effet, le régime que les lois constitutionnelles sont en train de mettre en place heurte la culture politique de Louis Blanc car elles finissent par donner beaucoup trop de pouvoir à un seul homme, le président de la République, qui a toutes les prérogatives d'un monarque, hormis le titre. De plus, Louis Blanc souligne que la liberté d'expression et d'association ne sont pas respectées, que l'état de siège continue et que les combattants de la Commune ne sont pas amnistiés. Les républicains sont donc en train de faire trop de concession sur le court terme pour obtenir un régime ayant le nom de République, en oubliant de la construire réellement sur le long terme : ils oublient donc leur propre intérêt, et tournent le dos au modèle Garibaldien.

« Toutes les transactions ne sont pas mauvaises sans doute ; mais les bonnes sont celles qui s'arrêtent au point passé lequel les principes semblent disparaître, et si l'on m'objectait les relations – rares d'ailleurs et accidentelles – qu'il est arrivé à Garibaldi lui-même d'avoir avec le roi Victor-Emmanuel, je répondrais qu'elles n'ont jamais eu

---

<sup>138</sup> Id., pp. 4-5

rien qui ressemblât à une transaction sur ce qui constitue le fond même des croyances de Garibaldi comme patriote et comme républicain<sup>139</sup>. »

Ainsi, alors que les républicains modérés peuvent mettre en avant l'exemple de Manin pour légitimer le compromis qu'ils sont en passe de réaliser avec les orléanistes pour mettre en place les institutions définitives de la III<sup>ème</sup> République, les républicains plus radicaux tel Louis Blanc utilisent Garibaldi pour les réfuter.

La question qui divise les républicains et que révèlent les discours autour de Manin et de Garibaldi est donc celle du rapport aux orléanistes. Comme en réponse aux arguments développés par les uns et par les autres, ces derniers donnent à lire leur opinion et les valeurs qu'ils entendent défendre en mettant en avant la figure de Cavour. C'est ainsi que le pasteur Ernest Fontanès<sup>140</sup> donne en janvier 1875 une conférence sur Cavour, qu'il publie par la suite<sup>141</sup>. Il entend démontrer par l'exemple<sup>141</sup> cavourien comment l'activité humaine volontaire guide les hommes et comment Cavour, par son action, a pu enraciner un régime libéral, assurant la liberté personnelle et l'ordre social, dans une terre qui semblait destinée à devoir l'ignorer pour toujours. La leçon à en tirer n'est pas valable que pour la seule Italie : Cavour appartenant à la « race latine », son exemple est également à méditer en France, qui fait partie de la même race. La France peut également voir se développer sur son sol un régime alliant ordre et liberté, en suivant le modèle proposé par Cavour<sup>142</sup>.

Le portrait proposé de Cavour est assez classique. Ernest Fontanès le montre comme un esprit essentiellement pratique, partisan de toutes les libertés (liberté de réunion, de pensée, de religion, de la presse etc.). En ce sens, il peut être proche des révolutionnaires. Mais il s'éloigne d'eux par les moyens qu'il utilise : alors que ces derniers ne se servent que de la rhétorique, produisant à l'occasion des systèmes grandioses dans lesquels tout un chacun pourrait aimé à se reconnaître, ils sont cependant coupable d'être déconnectés du réel et de vouloir plier la réalité à leurs projets, se faisant terroristes pour y arriver et n'aboutissant par réaction qu'à des régimes autoritaires.

« Ce qu'il reprochait avec le plus d'indignation aux mesures révolutionnaires, c'est leur stérilité. Par une justice vengeresse qui met toujours du côté des victimes la générosité du cœur humain, elles ont cette singulière destinée de ressusciter, de

---

<sup>139</sup> Id., pp. 6-7

<sup>140</sup> Ernest Fontanès (1828-1904), collaborateur à la *Revue des Deux Mondes*, et protestant libéral actif

<sup>141</sup> Ernest Fontanès, *Cavour, conférence*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, 96 p.

<sup>142</sup> « M. de Cavour et les Italiens appartiennent à cette race latine qu'on prétend parfois condamnée à errer comme une maudite autour des terres fermes de la liberté, sans pouvoir jamais s'y établir, et toujours reprise par le courant fatidique des révolutions », id., p.12

raffermir les idées dont elles ont frappé les représentants. Aussi, au nom de la Révolution de 1789, il demande compte à Marat et à Robespierre des milliers de têtes qu'ils ont fait couper ; car, au pied de ces échafauds, qu'a-t-elle moissonné, la Révolution ? Le Consulat et l'Empire<sup>143</sup>. »

Au contraire, Cavour par son esprit pratique su mettre en œuvre, pas à pas, un véritable régime libéral, en ne se payant pas de mot et en ne pratiquant pas l'ostracisme politique : sa force fut de créer un consensus autour de lui, en ralliant autour de sa pratique politique les extrêmes favorables aux changements mais dans un cadre légal. Il put ainsi connaître le succès grâce à leur soutien tout en leur ôtant tous les aspects subversifs dont ils étaient porteurs et en garantissant les grandes libertés :

« Cavour pensait qu'on ne désarme les impudents et les violents qu'en leur arrachant la parcelle de vérité qu'ils cachent dans leurs déclamation et en faisant entrer dans l'usage général l'élément pratique des réformes dont ils sont les apôtres bruyants<sup>144</sup>. »

Sa pratique politique doit servir de modèle à la France : elle donne les voies du succès pour mettre en place un régime stable et durable, garant de l'ordre social et des libertés individuelles en faisant participer au pouvoir toutes les personnes soucieuses de réformes allant dans le sens d'une libéralisation du régime. Cette pratique est la seule à même d'aboutir à une société pacifiée, éloignant le spectre de la violence et de la réaction en réponse.

Pour montrer sur quelles bases sociales s'appuie la pratique politique de Cavour, et par conséquent sur quelles forces sociales la République française doit s'appuyer en suivant son exemple pour connaître le succès, Ernest Fontanès dresse le portrait d'un Cavour incarnant la bourgeoisie provinciale, bon représentant en Italie des « couches nouvelles » évoquées par Gambetta comme point de référence de la République à fonder. Le portrait physique de Cavour proposé par l'auteur est tout à fait révélateur de cette vision :

« Gros, de petite taille, la figure pleine et colorée, les yeux abrités ou cachés par des lunettes, Cavour offrait, disent ceux qui l'ont connu, le type du notaire de village, sans que rien dans sa démarche ou dans son geste vînt relever cette vulgarité apparente. Il n'avait pas la distinction élégante d'un gentilhomme français, ni la tenue imposante d'un lord anglais, mais il portait sur son large front l'éclair du génie, d'une nature vigoureuse, puissante, et qui n'avait à regretter aucun don de finesse et de perspicacité. C'était un véritable homme d'Etat : il ne s'est pas laissé traîner à la remorque des faits

---

<sup>143</sup> Id., p. 49

<sup>144</sup> Id., p.27

ou emporter par des fantômes : fortement assis dans la réalité, il l'a comparé cependant à ce qui doit être, et il l'a plié à son idéal.<sup>145</sup> »

Ce Cavour bourgeois proposé par Fontanès n'est pas perçu comme le vulgaire hobereau soucieux de reconnaissance sociale, mais comme le bourgeois conquérant qui aspire à gouverner du fait de son activité concrète dans la société civile. En étant pleinement ancré dans le réel, il sait précisément où il veut aller, en éloignant toute utopie dangereuse pour l'ordre social. Cet ancrage dans la réalité est présenté comme le fruit de ses années de formation : il n'a pas été un faiseur de systèmes abstraits tapis dans les bibliothèques, mais a eu à gérer, de 1830 à 1847, une exploitation agricole qu'il fit sortir de la routine en la modernisant, ce qui lui donna en retour le goût des choses concrètes, nécessaires pour faire un grand homme d'Etat.

« Il créa des comices agricoles, organisa et monta des entreprises agricoles, financières, des fabriques de produits chimiques, des moulins, des compagnies de chemin de fer, et fut bientôt dans ce pays attardé un foyer d'activité et de vie. [...] Cette discipline de la vie agricole ne fut pas inutile à la maturité de l'homme d'Etat : les rapports permanents du laboureur avec la nature le guérissent de cet esprit de chimère et d'utopie qui est le fléau des hommes politiques et lui apprennent chaque jour que, pour gouverner et dompter la nature, il faut étudier ses lois et leur obéir<sup>146</sup>. »

Favorable entre autre à la liberté de la presse et à la laïcisation de l'Etat, il a donc été un homme politique modernisateur mais dont l'ancrage social lui a permis de réaliser cette modernisation sans tomber dans l'extrémisme. C'est donc sur des hommes comme lui, tant par la formation que par le statut social et les options politiques défendues que la France doit s'appuyer pour mettre sur pieds un régime politique durable. C'est dans cette optique qu'Ernest Fontanès compare de manière très significative Cavour à Adolphe Thiers :

« S'il est permis de chercher autour de nous, dans notre patrie, une figure qui nous aide à comprendre et à admirer M. de Cavour, nous nommerons ce petit bourgeois qui ne s'est pas cru d'assez bonne maison pour accepter le rôle d'un roi fainéant ; qui, au milieu des intrigues les plus malveillantes, n'a pas perdu sa verve et sa gaîté. [...] qui, au lendemain de désastres inouïs et d'une insurrection abominable, a réussi à contenir pendant deux ans le flot montant de la réaction ; qui, s'il n'a pas eu le bonheur de conserver l'intégrité de notre territoire, a remis debout ce noble blessé qu'il avait trouvé perdant tout son sang et près d'expirer ; et qui, de son patriotisme invincible, a

---

<sup>145</sup> Id., p. 36

<sup>146</sup> Id., pp. 28-29



rallumé au milieu de nous le flambeau presque éteint de l'espérance et nous fait croire à l'avenir de la France<sup>147</sup>. »

La comparaison des deux hommes est tout à fait significative pour notre propos : Henri Martin comparait comme on l'a vu, dans le contexte du vote des lois constitutionnelles de 1875, le héros républicain Manin à Thiers. Dans le même contexte, Ernest Fontanès compare le héros orléaniste Cavour au même Thiers : il y a donc bien possibilité d'entente entre les républicains modérés et les orléanistes, qui, par grandes figures interposées, se réclament de valeurs similaires. Cavour est donc utilisé par Ernest Fontanès comme une figure exemplaire permettant de mettre en avant les valeurs défendues par les orléanistes et sur lesquelles ils sont prêts à faire des compromis avec les républicains. La fin de son livre insiste de manière très explicite sur la nécessité de suivre en France le modèle cavourien :

« Il a soumis l'Italie à une hygiène vraiment libérale ; il l'a excitée, réveillée ; il lui a communiqué un enthousiasme viril en lui montrant l'idéal des peuples modernes, et il l'a entraînée ! C'est ce que nous demandons à ceux qui prétendent à l'honneur de nous diriger. [En suivant ce modèle] la France se lèvera au milieu du chaos des sociétés vieilles, comme une aube radieuse au sein des mers<sup>148</sup>. »

On le voit bien, le contexte particulier de l'année 1875 amène chacune des forces politiques prêtes à mettre sur pieds le nouveau régime à affirmer ses positions par l'utilisation des figures italiennes, servant d'exemple ou de repoussoir : alors que la gauche radicale refuse tout compromis avec les orléanistes en se servant de l'exemple de Garibaldi, les républicains modérés tendent une perche aux orléanistes en mettant en avant un Manin qui ressemble par bien des points au Cavour proposé par les faiseurs de discours orléanistes. Le vote des lois constitutionnelles de 1875 prouve bien qu'il existait un terrain d'entente entre républicains modérés et orléanistes, que le discours sur les « pères de la nation italienne » permet de mettre en évidence.

Mais le vote de ces lois n'assoit pas le régime de manière définitive, car à l'esprit des lois, répond la pratique : si la lettre des lois de 1875 dessinait les contours d'un régime qui pouvait potentiellement permettre une restauration monarchique, en conférant au pouvoir exécutif détenu par le président de la République d'importants pouvoirs, la pratique en décida autrement. Le conflit ouvert dès 1876 entre le président Mac-Mahon et la chambre et aboutissant à la crise du 16 mai est dénoué par les élections législatives provoquées par la

---

<sup>147</sup> Id., p. 37

<sup>148</sup> Id., pp. 94-96

dissolution voulue par Mac-Mahon : les électeurs affirmèrent alors leur préférence pour un régime républicain soumettant le pouvoir exécutif au pouvoir législatif, faisant basculer le régime de manière définitive du côté d'un régime parlementaire dans lequel la chambre a le dessus sur le Président de la République. C'est donc entre 1875, année de l'adoption des lois constitutionnelles, et 1877, année de l'échec de Mac-Mahon, que le régime prend la forme parlementaire qui le caractérisera par la suite, sans que cela eut été écrit dans les textes constitutionnels : c'est bien la pratique qui donna à la III<sup>ème</sup> République sa forme et non les textes constitutionnels en tant que tels. Les années 1875-1877 sont donc celles d'un combat entre forces politiques adverses sur la lecture à donner aux textes définissant le nouveau régime.

C'est précisément dans ce contexte qu'est publiée la première vraie biographie de Cavour, due à la plume de Charles de Mazade (1820-1893). Parue initialement dans plusieurs livraisons de la *Revue des Deux Mondes*<sup>149</sup>, le texte est publié en 1877 en un épais volume<sup>150</sup>. Son auteur est un italophile et un libéral convaincu. Collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, il y tint de 1852 à 1858 puis de 1868 à 1893 la chronique bimensuelle où il commentait la politique française et internationale. Ayant voyagé au Piémont dans les années 1850, il fut introduit auprès de Cavour et de ses proches, qu'il admirait. Il rédigea au moment de l'unité différents articles enthousiastes sur les événements se déroulant dans la Péninsule, qu'il publia ensuite en volumes<sup>151</sup>. C'est donc un homme bien informé, et clairement situé politiquement au sein du monde libéral qui décide d'évoquer le personnage de Cavour dans la biographie que nous nous proposons d'étudier<sup>152</sup>. Ses conclusions ne méritent pas de développements particuliers. S'appuyant principalement sur le livre de William de la Rive qu'il complète par l'étude de documents d'époques (lettres de Cavour et comptes-rendus des séances au parlement italien) et s'inscrivant dans la tradition libérale à laquelle il appartient, il présente dans son livre le portrait traditionnel d'un Cavour champion du libéralisme, reprenant les mêmes *topoi* que ceux proposés par Ernest Fontanès. La différence avec les écrits qui l'ont précédé se situe dans la nature de son texte : il ne s'agit pas d'un pamphlet ou d'un livre apologétique, mais d'une biographie historique sérieuse, s'appuyant sur des sources citées pour étayer le propos de l'auteur. Cependant la rigueur dont il fait preuve ne l'empêche

---

<sup>149</sup> Cf. les livraisons de la *Revue des Deux mondes* en date des 15 mars, 15 avril, 1<sup>er</sup> juin, 15 juillet, 15 septembre et 15 novembre 1876 et du 1<sup>er</sup> janvier 1877

<sup>150</sup> Charles de Mazade, *Le comte de Cavour*, Paris, Plon, 1877, XI-475p.

<sup>151</sup> Cf. Charles de Mazade, *L'Italie moderne, récits des guerres et des révolutions italiennes*, Paris, 1860 et *L'Italie et les italiens. Nouveaux récits des guerres et des révolutions italiennes*, Paris, M. Lévy, 1864

<sup>152</sup> Sur les rapports entre Charles de Mazade et l'Italie, cf. Franco Venturi, "L'Italia fuori d'Italia", in Ruggiero Romano et Corrado Vivanti (dir), *Storia d'Italia*, t.3, *Dal primo Settecento all'Unità*, Turin, Einaudi, 1973, pp.1415-1419

pas de porter un jugement positif, et fait de ce livre un tournant dans les écrits français sur Cavour : ce dernier est encore l'objet d'une mémoire partisane, libérale, mais ce livre est le premier qui soit un livre d'histoire.

Alors que l'auteur connaissait Cavour et qu'il avait longtemps travaillé sur l'Italie, on peut s'interroger pour savoir pourquoi il a attendu quinze ans après la mort du ministre italien pour lui consacrer un ouvrage. C'est cette question qui mérite une attention particulière. Charles de Mazade n'écrit pas un ouvrage sur Cavour dans le seul but d'approfondir la connaissance historique. Son ouvrage est également un ouvrage de circonstance répondant à des considérations politiques s'inscrivant dans le contexte de recherche institutionnelle dans la France des années 1870, et plus particulièrement dans le contexte incertain des années 1875-1876. L'exemplaire du livre de Charles de Mazade conservé à la Bibliothèque Nationale que nous avons consulté est précédé d'un prospectus non paginé de l'éditeur qui présente l'intérêt du livre. L'objectif affiché est clairement politique : Cavour doit inspirer les hommes politiques français, en montrant que l'on peut concilier le régime parlementaire avec l'ordre et la grandeur nationale.

« C'est toute la carrière du Comte de Cavour comme chef parlementaire, comme diplomate, comme promoteur d'une grande entreprise nationale [qui est présentée dans l'ouvrage]. Ce livre [...] est en même temps un enseignement pour tous ceux qui font de la politique et l'auteur, M. Charles de Mazade, ne cache pas que tel a été son but quand il l'a écrit. Il a voulu montrer comment un homme bien inspiré peut réaliser l'idée nationale la plus hardie sans cesser d'être conservateur, comment il peut être à la fois un libéral sans arrière-pensée et un chef de gouvernement sans faiblesse. L'exemple est saisissant, et le livre de M. Charles de Mazade, intéressant pour tout le monde, est digne d'être médité par ceux qui dirigent les affaires publiques dans tous les pays.<sup>153</sup> »

La fonction politique de l'ouvrage est ici clairement assumée. L'exemple de Cavour qui s'appuyait sur un régime parlementaire doit prouver aux lecteurs français que ce régime est capable de grandes réalisations sans être source de désordre. Il est donc le régime qui convient le mieux à la France. Dans son avant-propos, Charles de Mazade souligne lui-même ses intentions.

« Je ne cacherai pas qu'une des raisons de ce livre [...] a été le désir de remettre sous les yeux de ceux qui en ont besoin, ce saisissant exemple d'un homme sachant être à la fois un grand libéral et un vrai chef de gouvernement.<sup>154</sup> »

---

<sup>153</sup> «Présentation de l'éditeur», in Charles de Mazade, *Le comte de Cavour*, op. cit.

<sup>154</sup> id., p IV

Et l'auteur explicite ce qu'il veut dire lorsqu'il parle du régime libéral mis en place par Cavour :

« C'était un système régulier de garanties publiques impartialement appliqué, patiemment développé, sans violence comme sans subterfuge ; dans la pratique des institutions, mêmes dans les choses les plus hardies, [Cavour] portait un esprit aussi exempt des préjugés révolutionnaires que des craintes méticuleuses<sup>155</sup>. »

La leçon pour la France est claire : en s'inspirant de l'exemple cavourien que le livre développe, on peut doter le pays d'un régime stable, ne courant ni les risques de la réaction ni les tumultes de la révolution.

Charles de Mazade appartient à la mouvance orléaniste. Son souhait aurait été de voir la France dotée d'une monarchie constitutionnelle. Mais face à l'impossibilité de cette solution du fait des vicissitudes particulières de l'histoire politique de la France qui ont mis en échec cette solution, il accepte la solution d'une république parlementaire. La biographie de Cavour qu'il écrit évoque relativement peu la figure de Victor-Emmanuel II. L'auteur montre un Cavour dont les plus grands triomphes ont lieu dans l'enceinte parlementaire, par la force de son discours capable de réunir derrière lui une majorité. Il évoque rapidement les mérites de la monarchie italienne. D'après Charles de Mazade l'oeuvre de Cavour fut facilitée par l'appui qu'il réussit à obtenir de la monarchie. En effet :

« Il s'appuyait, j'en conviens, à une monarchie solide et populaire, il y trouvait sa force ; il était soutenu par un Roi, modèle du souverain patriote et constitutionnel<sup>156</sup>. »

Il y a dans cette affirmation comme un regret, celui de l'échec monarchique en France : Cavour en effet est présenté comme ayant pu s'appuyer sans difficulté sur une monarchie. Or quand paraît l'ouvrage de Charles de Mazade en France, en 1877, la solution monarchique semble devenue pratiquement impossible. L'auteur en fait son deuil : la portée politique de son ouvrage est cependant la même, malgré la République. Il entend prouver la supériorité d'un régime parlementaire conservateur. Il aurait probablement préféré ne pas voir s'installer la République, mais pour peu qu'elle s'appuie sur des principes d'ordre, Charles de Mazade l'accepte, à l'instar des députés orléanistes qui firent avec les amis de Gambetta le

---

<sup>155</sup> id., p. V

<sup>156</sup> id., p. VI

compromis aboutissant aux lois constitutionnelles de 1875. A travers Cavour, l'auteur entend montrer comment le régime doit fonctionner.

L'essentiel réside dans le libéralisme et dans le refus des extrêmes. Le modèle cavourien montre comment un régime politique réussit lorsqu'il accepte les compromis au centre : la leçon est d'importance pour la France. Centre gauche et centre droit ont plus d'intérêts communs que de divergences. Leur alliance doit être réalisée pour rendre impossible les solutions extrêmes. Le centre est défini comme le lieu de la politique du possible. Et c'est en partant du possible que Cavour a réalisé de grandes choses. La leçon est valable pour la France également :

« Bien d'autres sans doute avant lui ou autour de lui ont été dévoués à la cause de l'affranchissement national ; Cavour a mieux fait dès le jour où il a pu servir cette idée d'une manière sérieuse : il a su la ramener dans le domaine des choses possibles, réalisables, en l'arrachant à l'esprit de secte, aux utopies stériles et aux conjurations violentes, en la dégagant des fatalités de réaction, en lui donnant une force organisée, un drapeau, un gouvernement et des alliances. Et cette oeuvre difficile, laborieuse à coup sûr, il l'a poursuivie par un procédé aussi simple que grand, par la liberté pratiquée largement, réalisée sous toutes les formes<sup>157</sup>. »

L'instabilité politique française est liée à cette peur des institutions libérales. L'ouvrage de Charles de Mazade a pour but de convaincre que le libéralisme n'est pas facteur d'anarchie. Lorsque l'auteur écrit en conclusion de son ouvrage « Cavour aimait notre nation, à laquelle il ne reprochait que de savoir si peu pratiquer ou garder la liberté<sup>158</sup> », il souligne bien sa volonté de prouver par l'exemple de Cavour de la nécessité pour le corps politique français de jouer le jeu parlementaire, gage de progrès.

C'est pourquoi son livre comporte de très nombreux passages insistant sur la pratique politique de Cavour. A un moment où les lois constitutionnelles de 1875 ont été adoptées mais où le régime politique n'est pas défini dans sa pratique (république parlementaire ou régime présidentiel), Charles de Mazade entend montrer comment l'œuvre de Cavour n'a pu se réaliser que grâce à son acceptation de jouer pleinement le jeu d'un régime parlementaire. En effet, seul ce dernier est gage de liberté et est capable d'entraîner par la force de la conviction un peuple entier à suivre ses dirigeants par la publicité qu'il assure aux décisions du gouvernement via les discussions parlementaires. Charles de Mazade écrit à ce sujet ce passage qu'il convient de citer dans sa longueur car il donne à lire les opinions des orléanistes par rapport au régime politique qu'ils ont accepté de voir naître en 1875 :

---

<sup>157</sup> Id., p. 460-461

<sup>158</sup> Id., p. 469

« C'était une dictature, si l'on veut ; mais c'était une dictature étrange, conquise jour par jour, consentie à chaque instant, incessamment exercée sous le contrôle des chambres, sous les yeux d'un pays libre. Cavour, avec une confiance qu'il savait communiquer autour de lui, acceptait toutes les conditions de cette vie parlementaire qu'il aimait, dont il sentait la dignité et la force. Il ne reculait ni devant la lutte ni devant les responsabilités, et, comme dans une circonstance on lui faisait remarquer qu'une mesure à laquelle il attachait du prix serait déjà réalisée, s'il avait été le ministre d'un régime absolu, il répondait vivement : “ Vous oubliez que sous un gouvernement absolu je n'aurais pas voulu être ministre et je n'aurais pu le devenir. Je suis ce que je suis parce que j'ai la chance d'être ministre constitutionnel. [...] Un ministre absolu ordonne ; un ministre constitutionnel a besoin, pour être obéi, de persuader, et je veux persuader que j'ai raison. Croyez-moi, la plus mauvaise des chambres est encore préférable à la plus brillante des antichambres.” Et celui qui semblait exercer une dictature, qui en réalité l'exerçait moralement, se trouvait ainsi n'être que le premier des parlementaires pratiquant, sans subterfuge, avec autant de fidélité que de libérale confiance, le régime qu'il paraissait éclipser<sup>159</sup>. »

Cavour a ainsi construit une œuvre politique durable car il l'a discutée devant la population, sans l'imposer mais en suscitant l'adhésion. Ce jeu parlementaire, pour contraignant qu'il soit, est présenté par Charles de Mazade comme un gage de stabilité : les conflits qui se règlent dans l'enceinte parlementaire, pour violents qu'ils puissent être, évitent d'avoir à les régler dans les affres de la guerre civile, dans les rues. C'est pour montrer la vertu du régime parlementaire que Charles de Mazade insiste longuement à la fin de son livre sur la bataille que se livrèrent au parlement de Turin Cavour et Garibaldi au cours du mois d'avril 1861<sup>160</sup>. Garibaldi, en tant que député, était alors intervenu à la Chambre pour reprocher à Cavour son refus d'intégrer les membres de son armée de volontaires au sein de l'armée régulière. Les propos échangés entre les deux hommes furent très vifs, d'autant que Garibaldi reprochait à Cavour d'avoir fait de lui un étranger dans sa patrie, en ayant accepté de céder sa Nice natale à la France. Charles de Mazade explique que les propos tenus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte parlementaire par Garibaldi étaient très graves car ils mettaient en péril, par ses menaces, l'existence précaire du nouvel Etat, lui faisant courir les risques de la guerre civile. Or Cavour, faisant taire son amour-propre blessé, est présenté comme s'ingéniant à répondre, après un premier mouvement d'humeur, avec calme aux attaques de Garibaldi, cherchant à ne pas l'humilier, alors qu'il a une écrasante majorité à la chambre, en lui tendant la main, malgré les légitimes rancoeurs qu'ils auraient pu nourrir à l'égard du héros des deux mondes. Tout le génie de Cavour et du régime parlementaire est là :

---

<sup>159</sup> Id., pp. 153-154

<sup>160</sup> Des pages 414 à 450

le parlement est le lieu de la discussion, et guidé intelligemment par un chef digne de ce nom, il est le lieu où doivent être désamorçés les conflits qui traversent le corps social. En effet, la discussion à la chambre se termina par un vote d'une résolution émanant de la chambre et non du ministère et qui accorda la confiance à Cavour le 21 avril. L'auteur évoque ainsi ce vote :

« Encore une fois Garibaldi disparaissait pour rentrer dans son île de la Méditerranée, et de cette épreuve, un instant si menaçante, la politique de Cavour sortait plus que jamais intacte, libre, sanctionnée par le vote du Parlement, par la défaite et l'éclipse de son terrible adversaire. »

Et le génie de Cavour est ainsi présenté :

« Il n'avait point sans doute à conquérir une majorité qui ne lui manquait pas ; il avait à la diriger, à défendre son inexpérience des surprises, des votes imprudents que seul il pouvait détourner<sup>161</sup>. »

Par le vote du 21 avril en effet, c'était la représentation nationale qui exprimait son désaccord à l'encontre de Garibaldi et non l'exécutif qui s'imposait à lui du fait de sa force. Garibaldi ne pouvait dès lors que se soumettre : cette pratique intelligente du jeu parlementaire en prouve la supériorité. La France qui cherche sa stabilité politique depuis de longues années se doit donc de suivre ce modèle. A ceux qui refuseraient l'exemple cavourien au prétexte que les systèmes politiques ne sont pas transposables d'un pays à un autre du fait de la spécificité des situations historiques, Charles de Mazade répond en faisant au tout début de son livre un parallèle strict entre la situation du Piémont en 1850 et la situation de la France en 1870 : à l'instar de la France de 1870, le Piémont de 1850 est présenté comme sortant d'une crise intérieure grave (du fait de l'abdication de Charles-Albert qui donna un temps une vigueur nouvelle aux mazziniens) faisant suite à un désastre national (comme la défaite de Novare qui contraignit Charles Albert à la démission). Voici comment est présenté le début de la carrière politique de Cavour :

« Entrer dans la vie publique à une heure d'épreuve universelle comme 1848, prendre d'une main hardie les affaires de son pays *au lendemain d'un désastre national qui semblait pour longtemps irréparable, et d'une révolution intérieure pleine de doute* [...], réussir à faire passer dans son camp les sympathies, les alliances, la force même des choses dirai-je ; puis disparaître tout à coup lorsque l'oeuvre en est venue à ce point où le passé semble un rêve : c'est la destinée du Comte de Cavour<sup>162</sup> ».

---

<sup>161</sup> Citations aux pages 449 et 450

<sup>162</sup> Id., p. 2-3 (c'est moi qui souligne)

Comment ne pas faire le parallèle dans le passage que nous avons souligné entre la situation de la France de 1870, qui a connu la défaite face à la Prusse (le « désastre national ») à laquelle a succédé la Commune (« la Révolution intérieure pleine de doute ») ? Et l'oeuvre de Cavour doit être transposable en France car :

« Elle montre comment on relève un pays accablé par la défaite, comment on se sert du régime parlementaire, de la liberté religieuse pour réaliser une pensée nationale ; comment aussi, par cette politique patiemment, résolument suivie sous l'inspiration du patriotisme, on déjoue toutes les fatalités de révolution ou de réaction qui compromettent les causes les plus justes<sup>163</sup>. »

Ainsi l'oeuvre de Charles de Mazade, oeuvre historique fouillée, répond à une nécessité de politique intérieure française. Elle est publiée pour réaffirmer la justesse des principes libéraux et pour souligner, dans une période d'incertitude politique, la force d'un régime parlementaire qui peut être appliqué sans crainte en France et qui seul est à même de garantir la stabilité du pays.

A ces considérations de stricte politique intérieure, l'ouvrage de Charles de Mazade ajoute des considérations de politique extérieure qui n'avaient jamais été présentes dans les écrits antérieurs sur Cavour.

Ces considérations sont relatives à la question nationale. Perçue de façon unilatéralement positive mais avec des buts différents par le corps politique français, exception faite des catholiques, la question nationale est devenue comme on l'a vu une source de profondes incertitudes en France depuis la défaite de 1870. Les opposants à la politique internationale de Napoléon III en arrivent à la juger de manière unilatéralement négative : en effet, l'aide apportée par le Second Empire à la cause nationale italienne a favorisé la remise en cause du traité de Vienne qui a permis l'émergence de la Prusse. Or cette dernière a constitué un II<sup>ème</sup> Reich puissant, source d'angoisses pour la France qui doit compter à ses frontières un ennemi autoritaire ayant envahi une partie de son territoire. La cause nationale en général n'est par conséquent plus pensée comme un fait positif en soi, mais comme une source possible de danger pour la France. Le personnage de Bismarck, incarnation de la cause nationale prussienne, devient en France la figure même des dangers que les nations étrangères peuvent faire porter sur la France. Charles de Mazade entendant faire de Cavour un modèle politique pour la France ne peut qu'opposer Bismarck à Cavour : charger le premier de tous

---

<sup>163</sup> Id., p. 4



les défauts politiques permet de mieux mettre en relief les qualités du second et d'infirmer les propos de ceux qui remettent en cause la légitimité de l'Etat italien au prétexte que sa naissance a abouti à la formation du II<sup>ème</sup> Reich. Ce jugement négatif porté sur Cavour par l'ombre projetée sur sa mémoire par la politique bismarkienne se trouve par exemple dans l'ouvrage du diplomate Henri d'Ideville. Ce dernier, secrétaire d'ambassade à Rome et à Turin entre 1859 et 1864 publie en 1872 des mémoires sur ses années italiennes. L'ouvrage connaît deux éditions la même année. Il se présente comme le témoignage d'un acteur modeste de la vie diplomatique<sup>164</sup>. L'auteur avoue dans ce livre l'habituelle admiration des libéraux à l'endroit de Cavour. Cependant l'éditeur fait précéder son texte d'une introduction due à un certain Edouard Hervé où ce dernier explique l'intérêt de connaître l'histoire de la réalisation de l'Unité italienne.

« Un intérêt patriotique s'attache à vos révélations. La diplomatie française n'a pas échappé à l'universelle décadence de nos institutions. [...] Les intérêts permanents de la France, dont elle était la gardienne, ont été sacrifiés aux caprices du pouvoir personnel ou aux nécessités de la propagande révolutionnaire. [...] Vous avez pu suivre, jour après jour, depuis le lendemain de la guerre d'Italie, la marche de cette politique imprévoyante qui en favorisant l'unité italienne et l'unité allemande, sans demander ni à l'Italie, ni à l'Allemagne des garanties sérieuses en notre faveur, préparait les désastres de la fin de l'Empire<sup>165</sup>. »

Et si le portrait de Cavour est élogieux, le jugement porté sur l'oeuvre de ce dernier n'en est pas moins négatif :

« Vous avez vu de près ce ministre italien qui a fait tant de bien à son pays et tant de mal au nôtre, parce que nous l'avons bien voulu : véritable homme d'Etat, invariable dans ses desseins, souple et patient dans leur exécution, calme dans le succès, ferme dans les revers, se servant des passions même qu'il paraissait combattre, et tournant ce qu'il rencontrait sur sa route, hommes et choses<sup>166</sup>. »

Si Cavour est présenté comme un grand homme, le jugement sur son oeuvre est devenu négatif, car il est présenté comme ayant ouvert la voie à Bismarck. Par conséquent, malgré les sympathies dont Henri d'Ideville témoigne dans son ouvrage à l'égard de Cavour, le jugement sur la portée de son oeuvre est déformé par les suites de la défaite de Sedan.

---

<sup>164</sup> Henri d'Ideville, *Journal d'un diplomate en Italie. Notes intimes pour servir à l'histoire du Second Empire. Turin, 1859-1862*, Paris, Hachette, 2ème édition, 1872, X-326p.

<sup>165</sup> Id, p. I-III

<sup>166</sup> Id., p V-VI

Charles de Mazade connaît ce type d'argument, et se charge de l'invalider. L'opposition entre Cavour et Bismarck est notée dès l'avant-propos de son ouvrage et se retrouve dans sa conclusion.

Charles de Mazade refuse le parallèle entre les deux hommes, car ils s'appuient sur des principes politiques radicalement opposés : alors que Cavour est le héros du parlementarisme et du libéralisme, Bismarck est présenté comme l'archétype du dirigeant féodal, présentant dans son caractère même tous les signes qui l'opposent à Cavour.

« Homme d'une originalité assurément puissante, impétueux et retors, abrupt et familier, féodal d'origine, Teuton d'éducation et de tempérament, mêlant les confidences sur ses capacités de buveur et sur les clairs de lune des bords du Rhin aux visions de la grandeur et de la force, politique et diplomate méphistophélique méprisant les formules de diplomatie et les parlements, impatient d'action à tout prix [...] et finissant par se dégager, dans sa statue de vainqueur inquiétant et agité, d'un amas de contradictions violentes, [tel est Bismarck]<sup>167</sup> ».

« M. de Bismarck a commencé par se passer et même par se moquer de son parlement ; il a bravé les conflits, défié les majorités "rebelle". [...] Le comte de Cavour a toujours pris pour complice l'opinion, le Parlement. Ce qu'il avait préparé par la liberté, il prétendait le consolider par la liberté, sans impatience de despotisme, sans persécution contre les croyances<sup>168</sup>. »

Ainsi l'oeuvre de Cavour ne saurait être comparée à celle de Bismarck, ni l'unité italienne invalidée par les torts que l'unité allemande a faits subir à la France. Le libéralisme est source de progrès à l'intérieur et de paix à l'extérieur. Seuls le militarisme et l'autoritarisme prussien expliquent les méfaits résultant de l'unité allemande pour la France. Le fait national en lui-même n'en est pas responsable. Au contraire, l'unité italienne a pu se réaliser sans dommages pour la France, comme le prouvent les dernières lignes du texte de Charles de Mazade, qui reprend le parallèle entre Cavour et Bismarck :

« M. de Bismarck est toujours vivant, et l'avenir est à tout le monde. Le comte de Cavour a disparu de la scène depuis quinze ans, et, quant à lui, il a eu la fortune de réaliser l'affranchissement de son pays par la liberté ; il n'a pas fait de son oeuvre une menace pour l'Europe ; et dans cette reconstitution d'un peuple qui reste la victoire de sa politique, l'héritage d'un cordial et puissant génie, il n'a pas mis la mutilation d'une autre nation.<sup>169</sup> »

---

<sup>167</sup> Charles de Mazade, *Le comte de Cavour*, op. cit., p. IX

<sup>168</sup> Id., p. IX

<sup>169</sup> Id., p. 470

Le refus du parallèle entre les deux ministres répond à des considérations de politique intérieure : puisque Cavour est posé comme un modèle politique que la France est invitée à suivre, il convient pour Charles de Mazade de refuser tous les arguments qui pourraient nuire à sa thèse, au premier rang desquels vient la remise en cause de la politique des nationalités qui a abouti à la création du II<sup>ème</sup> Reich qui a affaibli la France. Cette insistance mise à réfuter ce parallèle, du début à la fin de l'ouvrage, prouve l'importance que prennent les questions internationales sur les jugements portés en France sur l'Italie en général et sur Cavour en particulier. C'est en cela que l'ouvrage de Charles de Mazade constitue un tournant dans la production cavourienne en France : premier ouvrage d'histoire, il est écrit dans un moment où la situation politique intérieure du pays tend à se stabiliser et où les questions de politique internationale se font sentir avec de plus en plus de poids à l'intérieur du débat politique.

Cette nouvelle vision d'un Cavour étranger n'est pas sans rappeler les arguments développés par les anti-garibaldiens réfutant l'engagement en France du Héros des Deux Mondes en 1870 au prétexte qu'il n'était pas français. Se met petit à petit en place une lecture des héros italiens qui tend à ne plus les présenter d'abord comme l'incarnation de valeurs politiques mais comme les représentants d'une nation étrangère dont l'œuvre n'est plus à connaître pour les enseignements de politique intérieure qu'elle peut apporter mais pour ce qu'elle a à dire sur une nation voisine qui peut être potentiellement une ennemie. Cette vision des choses, déjà à l'œuvre au cours des années 1870, trouve à s'exprimer très clairement à l'occasion des décès de Victor-Emmanuel et de Garibaldi. Il convient donc d'analyser à présent les discours produits en France à ces occasions.

#### ***IV- Positionnements politiques et polémiques françaises à l'occasion des morts de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi***

En Italie, notamment sous l'influence de Francesco Crispi, le discours mémoriel sur le *Risorgimento* a très vite tendu à associer fortement la figure du Roi à celle de Garibaldi, en les présentant comme luttant de concert à l'affranchissement de la péninsule et à son unification. Cette présentation syncrétique avait pour but d'effacer les différends existant entre les deux personnages et répondait à la volonté de « faire les Italiens », en faisant communier les habitants de la Péninsule autour de souvenirs partagés en gommant dans ces souvenirs tout ce

qui pouvait être source de division<sup>170</sup>. Au contraire en France, comme on l'a vu, un double processus s'opéra. D'une part, une fois l'Unité achevée, la figure royale tendit à ne plus susciter de débats car son utilisation comme modèle ou contre-modèle politique n'avait plus de raison d'être suite à la chute de l'Empire et à la mise en place de la III<sup>ème</sup> République. D'autre part, les « pères de la nation italienne » finirent par ne plus être vus comme des exemples à suivre dans le champ politique hexagonal mais furent de plus en plus perçus comme des représentants d'un Etat étranger potentiellement concurrent de la France. Seul Garibaldi, à partir de son intervention en France en 1870, finit par être intégré dans l'imaginaire politique hexagonal des républicains par un processus tendant à franciser sa figure. Ce double processus (affirmation de l'altérité italienne de Victor-Emmanuel d'une part, francisation de Garibaldi d'autre part) se donne clairement à lire à l'occasion de leurs décès respectifs ; c'est pourquoi nous avons fait le choix d'analyser dans une même partie l'écho que ces deux morts suscitent en France pour pouvoir comparer les différences discursives qui se manifestent à ces occasions. Cette comparaison nous semble d'autant plus légitime à effectuer que les morts du premier roi italien et du patriote niçois, qui surviennent à quatre ans d'écart (Victor-Emmanuel II mourant le 9 janvier 1878 et Garibaldi le 2 juin 1882), suscitent toutes les deux de nombreuses réactions. Le dépouillement de différents journaux à audience nationale représentant le spectre le plus large possible des sensibilités politiques<sup>171</sup> montre en effet le large écho suscité en France même par ces décès. Dans les deux cas, tous les titres de presse que nous avons consultés consacrent, sur plus d'une semaine, plusieurs de leurs unes et de nombreuses colonnes à évoquer l'action des deux hommes, les circonstances de leurs morts et les manifestations que ces décès suscitent des deux côtés des Alpes. Outre le fait que ces deux morts font l'objet d'une importante couverture médiatique, prolongée par la publication de livres ou de brochures que nous étudierons également, elles s'inscrivent de plus dans des contextes politique et diplomatique qui ne sont pas radicalement différents. Entre ces deux décès, l'enracinement du régime républicain à l'intérieur se confirme. La mort de Victor-Emmanuel II survient à peine quelques mois après la crise du 16 mai 1877 et la victoire définitive des Républicains lors des élections législatives du mois d'octobre de la même année. Elle s'inscrit donc en France dans le contexte du combat entre républicains et conservateurs que les premiers sont en train de

---

<sup>170</sup> Cf. Umberto Levra, *Fare gli Italiani. Memoria e celebrazione del Risorgimento*, Comitato di Torino dell'istituto per la Storia del Risorgimento Italiano, Turin, 1992, XV-461p.

<sup>171</sup> Nous avons dépouillé pour ces deux décès les titres suivants : *La revue des deux mondes* (orléaniste), *l'Univers* (catholique), *le constitutionnel* (conservateur modéré de tendance bonapartiste) ; *Le journal des Débats* (républicain conservateur), *Le siècle* (républicain), *La république française* (journal républicain fondé par Léon Gambetta) et, pour la mort de Garibaldi, *L'intransigeant* (radical).

remporter. A la mort de Garibaldi, ce combat est définitivement gagné par les républicains qui tiennent alors tous les leviers du pouvoir et qui mettent en place les grandes lois scolaires pensées comme le vecteur essentiel de l'enracinement de la République en France. Au niveau international, ces deux décès s'inscrivent dans un processus d'éloignement de la France d'avec l'Italie. A la mort du roi, la France est tenue dans l'isolement diplomatique par le système bismarckien qui tente de faire se rapprocher l'Italie de l'Allemagne pour renforcer cet isolement. Ce rapprochement des deux nouveaux Etats est chose faite à la mort de Garibaldi. En effet, la signature du traité du Bardo du 12 mai 1882 qui proclame la mainmise française sur la Tunisie que convoitait l'Italie achève le processus d'éloignement de l'Italie et de la France qui se concrétise par l'adhésion de l'Italie à la Triple l'Alliance avec les empires allemands et austro-hongrois.

Il n'y a donc pas de rupture du contexte entre la mort de Victor-Emmanuel II et celle de Garibaldi, mais tout au plus confirmation de tendances de fonds entre les deux dates. Ainsi, les différences entre les discours élaborés à l'occasion de leurs décès et que nous observerons ne peuvent pas être mises sur le compte d'un changement de contexte mais par des représentations différenciées des deux personnages. Elles amènent à considérer le premier des deux comme étant surtout un représentant étranger alors que le second est d'abord perçu comme un représentant de la cause de la république française, et n'est pas à cet égard pensé comme un étranger, ou du moins pas par tout le monde. C'est précisément autour de sa légitimité à être intégré au panthéon français que se feront les lignes de fracture, comme nous tenterons de le démontrer.

Ces deux morts sont d'abord l'occasion de faire le bilan sur la vie des deux hommes ; elles permettent ensuite de faire le point sur leur rapport au fait religieux ; elles amènent enfin les différents rédacteurs des textes que nous étudions à prendre position sur l'attitude que doivent adopter les autorités françaises en ces occasions. C'est donc autour de ces trois points que nous étudierons les discours élaborés en cette double circonstance.

#### **1- Des récits de vie aux usages différenciés. Leçons politiques à tirer sur la vie d'un roi étranger et combat de politique intérieure à l'occasion de la mort d'un combattant de la République française**

L'analyse des discours élaborés en France à l'occasion des morts de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi permet de mettre en évidence le processus tendant à ne

considérer Victor-Emmanuel que comme un représentant étranger alors que Garibaldi se voit franciser. Les récits français concernant la vie de Victor-Emmanuel II ont une vision assez proche de ceux élaborés en Italie puisqu'ils le présentent avant tout comme le réalisateur de l'Unité italienne. Ils sont l'occasion de mettre en évidence les vertus qui ont permis à une nation étrangère de connaître le succès, pour voir si ces vertus, dans le contexte politique français d'affirmation de la République ne mériteraient pas d'être appliquées en France même. Au contraire, les récits de vie de Garibaldi ne couvrent que très rarement l'ensemble de son existence mais n'insistent au contraire que sur un point : sa participation à la guerre de 1870.

En partant de l'analyse de journaux à audience nationale, Philippe Gut a déjà étudié en partie les représentations françaises diffusées en France à l'occasion du décès du premier roi italien<sup>172</sup>. Il a mis en évidence dans son article que les journaux du temps présentèrent alors un portrait du roi en tant qu'homme et en tant que souverain et qu'ils proposèrent un bilan de son règne en analysant sa politique interne, ses relations avec la Papauté et ses préférences quant aux rapports devant lier la France et l'Italie. Il ressort de son analyse que la presse progressiste et orléaniste présente un portrait positif du roi, pensé comme incarnant parfaitement les qualités d'un prince moderne, aux goûts simples, proche de la France, jouant le jeu d'un régime constitutionnel et modernisant les rapports liant l'Eglise à l'Etat. Au contraire, la presse conservatrice voit en lui un souverain illégitime, manquant de majesté, créateur d'un Etat virtuellement hostile à la France, donc dangereux, et ennemi de l'Eglise. Philippe Gut, que nous ne pouvons que suivre aux vues de tout ce que nous avons tenté de démontrer depuis le début de ce travail, interprète ces différences d'approches comme le reflet des divisions politiques internes à la France. En effet, les prises de positions que suscite le décès du roi voient s'opposer les partisans, anciens ou récents, de la République à ses adversaires, et prioritairement aux catholiques.

Il n'est pas étonnant de constater que ce sont les titres de presse les plus proches de l'orléanisme qui proposent une vision positive du défunt roi : fidèles en cela à ce que les auteurs partageant cette sensibilité politique avaient pu écrire au cours des années 1860, ils présentent le portrait d'un souverain ayant su moderniser le pays, en appliquant les principes du libéralisme fils de la Révolution Française de 1789, tout en évitant que ces principes ne

---

<sup>172</sup> Philippe Gut, « Victor-Emmanuel II, son règne et les relations franco-italiennes devant l'opinion publique française (janvier 1878) » in *Opinion publique et politique extérieure. I. 1870-1915. Actes du colloque organisé par l'Ecole Française de Rome, février 1980*, Rome, Publications de l'EFR, 1981, pp. 531-589

dégénèrent dans des troubles sociaux et politiques toujours porteurs de périodes de réaction. La grande vertu du roi dans ce cadre est d'avoir embrassé la cause, révolutionnaire, de l'unité italienne en l'alliant à la cause de la liberté. Ce faisant, il lui a évité de passer par la voie dangereuse des conspirations promues par Mazzini dans la péninsule, lui assurant par là même son succès. Il réussit à prouver que la cause libérale a permis de moderniser les pays tout en évitant les soubresauts sociaux et la conflictualité politique, et c'est à ce titre que son œuvre mérite d'être connue. C'est ainsi que Charles de Mazade évoque le succès de la cause italienne due à la présence du Roi à sa tête dans la Chronique de la Quinzaine qu'il tient à la *Revue des Deux Mondes* :

« C'est bien évident : cette étrange et immense révolution d'où est sortie l'unité de l'Italie ne se serait pas réalisée si facilement et si complètement si elle n'avait été qu'une œuvre de révolutionnaires et de conspirateurs. Elle n'a été sérieusement possible que parce qu'au lieu d'être un vaste désordre, elle a eu aussitôt son gouvernement, son administration, sa diplomatie, son armée, son roi. Elle n'a marché de succès en succès que parce qu'il y avait un petit pays formé à son rôle de guide et de modérateur, préparé à être le noyau de toutes les agrégations, le cadre de la grande organisation nationale, parce qu'il *se trouvait là une maison royale séculaire, adoptant cette révolution à mesure qu'elle s'accomplissait, la représentant devant l'Europe, lui imprimant à chaque pas le sceau d'un mouvement définitif et irrévocable*<sup>173</sup>. »

Le grand mérite de cette révolution italienne aura été selon lui d'avoir permis « l'existence d'une nation nouvelle fondée par la liberté<sup>174</sup> ». Charles de Mazade reprend ici des idées qu'il avait développées l'année précédente dans sa biographie sur Cavour et qui confèrent une cohérence certaine à sa vision de l'Italie. Il insiste particulièrement sur le rôle du roi dans le processus unitaire. S'il eut la force d'imposer sa marque au mouvement unitaire italien, il le dut à l'ancienneté de sa famille. Cela lui permit d'allier le prestige d'une race ancienne aux nécessités de la politique moderne dans une synthèse originale permettant de rallier une frange étendue de la population italienne. Il n'est pas un grand homme du fait de ses qualités personnelles mais parce qu'il a accepté d'être le symbole vivant de l'unité nationale en jouant le jeu libéral. En effet, au lieu de vouloir défendre les principes de l'ancien régime en se lançant, comme les autres monarques italiens après 1848, dans une politique violente de réaction, il mit le prestige de sa lignée au service de la cause italienne en acceptant librement de jouer le rôle apparemment modeste de monarque constitutionnel.

---

<sup>173</sup> Charles de Mazade, « chronique de la quinzaine » in *Revue des deux mondes*, 15 janvier 1878, p 469 (c'est moi qui souligne)

<sup>174</sup> Id., p. 460

C'est ainsi que l'on peut lire dans la *Revue des Deux Mondes* cet autre portrait du roi signé par Paul Leroy-Beaulieu<sup>175</sup> :

« Ce métier de roi constitutionnel, Victor-Emmanuel le remplissait avec tant de bonne grâce et de bonne humeur qu'il lui semblait naturel. Cette constante déférence aux vœux du parlement et de la nation ne venait chez lui ni d'ignorance, ni d'incapacité, ni d'indifférence. Victor-Emmanuel n'était ni un mannequin couronné, ni un roi de théâtre, il ne fut jamais le Louis XIII d'un Richelieu. Cet intrépide soldat, cet infatigable chasseur, n'était ni un roi vulgaire ni un politique médiocre<sup>176</sup>. »

Ce texte dresse bien le portrait d'un monarque synthétisant en sa personne les qualités des rois anciens (courage, intrépidité, goût de la chasse) avec les vertus des rois modernes des temps constitutionnels. C'est cette synthèse qu'il opère en sa personne qui lui confère son charisme lui permettant d'agrégier les populations italiennes autour de son royaume qui sortit renforcé et agrandi par ses choix, permettant la transformation de l'organisation géopolitique de la Péninsule sans entraîner des troubles révolutionnaires en cascade sur le continent.

Cette présentation de Victor-Emmanuel en souverain constitutionnel réussissant à incarner les dynamiques nouvelles en leurs conférant le prestige du à l'enracinement dans le temps de sa dynastie et permettant par ce biais le succès de l'unité italienne se retrouve l'année suivante sous la plume de l'historien Jules Zeller<sup>177</sup>. Ce dernier publie en 1879 un épais volume dans lequel il retrace l'histoire du mouvement unitaire italien de 1846 à 1878, c'est-à-dire depuis l'élection de Pie IX sur le trône de Saint Pierre jusqu'à la mort quasi concomitante du Souverain Pontife de et de Victor-Emmanuel II<sup>178</sup>. L'ouvrage souligne le rôle essentiel du souverain dans le processus unitaire. Sa grandeur n'est pas d'avoir voulu le diriger. Il a accepté le jeu du parlementarisme, et s'en remit totalement à Cavour. De fait, le

---

<sup>175</sup> Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), économiste libéral, membre de l'Institut, proche du mouvement orléaniste, collaborateur à la *revue des Deux Mondes* et au *Journal des Débats*, connu entre autre pour sa défense de la colonisation

<sup>176</sup> Paul Leroy-Beaulieu, « un roi et un pape », in *revue des Deux Mondes*, numéro du 15 avril 1878, p. 855

<sup>177</sup> Jules Zeller (1813-1900), professeur d'histoire à la Sorbonne, à l'École normale supérieure et à Polytechnique, inspecteur général de l'enseignement supérieur de 1876 à 1888, élu membre de l'académie française en 1886. Il a partagé ses recherches historiques entre l'histoire italienne et l'histoire allemande.

<sup>178</sup> Jules Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie, 1846-1878*, Paris, Didier et cie, 1879, IV-572p. Cf. le portrait fait du roi, qui reprend les analyses précédentes : « Peu de princes avaient reçu des dons plus appropriés à sa tâche que le roi Victor-Emmanuel II. Soldat brillant et brave, cavalier intrépide, gentilhomme plein de rondeur et de franchise, il plaisait à l'armée et au peuple ; ami du plaisir, des sociétés, de la chasse, avec la fermeté nécessaire au roi qui doit prononcer au besoin, il n'avait pas cette volonté souveraine, ce besoin de gouverner et de conduire les affaires qui lui aurait rendu si difficile l'exercice du régime constitutionnel ; ayant assez de prestige pour attirer la confiance, pas assez pour l'alarmer, il devait être plutôt l'arbitre aimé que le maître redouté des factions de son pays » p. 166



récit de Jules Zeller est essentiellement centré sur le ministre dont l'œuvre politique est analysée avec attention, en reprenant les grandes lignes interprétatives proposées par Charles de Mazade dans sa biographie consacrée à Cavour. Victor-Emmanuel a eu le mérite d'avoir accepté de n'être que le symbole de l'unité et non son réalisateur concret. Ce rôle de symbole assumé lui permit après la mort de Cavour de prendre plus de poids dans l'Etat, de permettre l'achèvement pacifique de l'unité tout en évitant des conflits internes trop violents autour des questions religieuses.

Par conséquent, tous les auteurs orléanistes présentent à l'occasion de la mort du roi un portrait positif de Victor-Emmanuel qui a permis à son pays de jouer le jeu d'institutions parlementaires évitant à l'Italie les troubles politiques qui n'auraient pu manquer de se produire s'il s'était lancé dans une politique de réaction. Ce portrait sert donc à montrer l'intérêt d'un régime politique modéré, jouant le jeu du parlementarisme. Alors qu'en France la Troisième République vient à peine de s'installer sous ses traits quasi définitifs suite à la défaite de Mac-Mahon dans le bras de fer qui l'opposait à la Chambre après la crise du 16 mai 1877, ce portrait du roi peut évidemment se lire comme le reflet des luttes politiques internes à la France : les orléanistes qui ont permis par leur compromis avec les républicains modérés le vote des lois constitutionnelles de 1875 entendent se servir du décès du roi italien pour justifier leurs positions. Paul Leroy-Beaulieu indique très clairement que les situations entre les deux pays sont comparables, même si la France est républicaine : en effet, il affirme qu'en Italie la République n'est pas possible du fait de la jeunesse du nouvel Etat. En Italie, l'instauration de la République amènerait des revendications régionalistes qui menaceraient l'unité même. Seule l'institution royale permet de tenir ensemble des régions au passé si différent, et c'est pourquoi les partisans de la cause nationale qui, à l'instar de Crispi, pouvaient être des républicains, se sont ralliés à la monarchie.

« Plus je considère la situation de l'Italie, *plus il me semble qu'au sud des Alpes la monarchie n'est pas comme en France une forme de gouvernement que l'on puisse modifier sans péril pour la vie de l'état* ; la royauté est, pour un certain laps d'années au moins, une des conditions d'existence de l'Italie nouvelle. La maison de Savoie n'est pas seulement le symbole vivant de la nationalité italienne, c'est le lien le plus sûr de l'unité, c'est le nœud qui tient le plus solidement réunies les provinces de la péninsule. La rupture du lien monarchique menacerait de briser temporairement l'état et de déchirer la nation pour ne les laisser se reformer qu'au prix de nouvelles souffrances et de nouveaux sacrifices<sup>179</sup>. »

---

<sup>179</sup> Paul Leroy-Beaulieu, « Un roi et un Pape », art. op. cit., pp. 869-870 (c'est moi qui souligne)

La phrase que nous avons soulignée dans ce texte nous semble un bon indice de l'acceptation par les orléanistes du régime républicain : s'ils sont partisans, en France comme en Italie, d'un régime parlementaire, ils peuvent s'accommoder en France d'un régime républicain d'essence conservatrice, car l'ancienneté de l'Etat le met à l'abri des risques que ce même régime ferait courir en Italie. Le modèle de Victor-Emmanuel peut donc être proposé en France car ce n'est plus la monarchie constitutionnelle que défendent les orléanistes, mais le régime parlementaire, que sa forme soit républicaine ou monarchique. Montrer le fonctionnement de ce régime, sous sa forme monarchique, en Italie doit le légitimer en France, sous sa forme républicaine.

Or il est ici intéressant de noter que les journaux républicains présentent un portrait similaire du roi. Alors que les républicains avaient émis, comme nous l'avons vu, des jugements très sévères à l'encontre de Victor-Emmanuel suite aux affaires de l'Aspromonte et de Mentana, ils taisent tous leurs griefs à l'occasion de son décès pour ne retenir de lui qu'un seul aspect : celui du chef d'Etat ayant su sacrifier ses traditions familiales en acceptant, dans un contexte difficile, de jouer le jeu d'institutions parlementaires. C'est ainsi qu'on peut lire le portrait suivant dans *Le Siècle* :

« Arrivé au trône fort jeune et dans une heure décisive de réaction européenne et de confusion nationale, aux prises avec une éducation contraire à l'esprit du temps et aux intérêts de sa couronne, accablé par la défaite au dehors, par la guerre civile et les agitations ultramontaines au-dedans, il su dès la première heure porter ce lourd fardeau avec une virilité de caractère et une maturité de réflexion peu communes. S'il eut la fortune précieuse de trouver pour collaborateurs des hommes d'Etat éminents, *il eut le mérite rare de les appeler dans ses conseils, de suivre leurs inspirations et de leur donner, par la pratique loyale du régime parlementaire, les moyens et la liberté d'accomplir l'œuvre patriotique et périlleuse à laquelle ils s'étaient voués*<sup>180</sup>. »

Ainsi, comme pour la presse orléaniste, le Victor-Emmanuel évoqué par les républicains est un homme digne d'éloges pour avoir permis l'épanouissement d'un régime parlementaire garant des libertés individuelles en son royaume : ce n'est pas la figure royale en tant que telle qui est mise en avant, mais le régime parlementaire que cet homme a acclimaté à son pays bien qu'il fut roi. Comme le texte ci-dessus le laisse entendre, et comme la presse orléaniste le soulignait, il a synthétisé en sa personne la gloire d'un nom ancien avec les bienfaits d'un régime politique moderne, offrant à ce dernier tous les gages du succès. C'est ainsi qu'on peut lire dans le journal de Gambetta, *La République Française*, les considérations suivantes :

---

<sup>180</sup> *Le Siècle*, n° du jeudi 10 janvier 1878 (c'est moi qui souligne)

« Il avait, tout en conservant la grande allure et la hautaine fierté des princes de la maison de Savoie, adopté le rôle de souverain constitutionnel, et il y avait excellé. [...] Bien loin de conspirer contre les libertés de son pays, il s'est constitué leur premier défenseur, sûr d'entraîner à sa suite toute sa nation<sup>181</sup>. »

Il est donc présenté par la presse républicaine comme un homme ayant su mettre son nom au service d'un régime parlementaire, gage de stabilité politique pour son pays et de réussites tant à l'intérieur que sur la scène internationale. Les textes républicains taisent les tensions qu'il a pu connaître avec Garibaldi et son refus de marcher sur Rome tant que la France ne le permettait pas, alors que ces deux points avaient été les éléments centraux qui avaient nuit à la figure royale dans les années 1860 auprès de ce secteur de l'opinion. Ce silence s'explique par le changement de contexte : évoquer le refus de prendre Rome et reprocher au roi d'être à l'origine des coups portés à Garibaldi à l'Aspromonte et à Mentana était utile politiquement dans le contexte du Second Empire : en critiquant la monarchie des Savoie, les républicains s'en prenaient à la mainmise de Napoléon III sur une Italie dont ils estimaient que l'épopée unitaire avait été trahie par les calculs politiques de l'Empereur. Le régime politique de ce dernier ayant disparu, cette présentation n'a plus d'intérêt pour les républicains, qui se servent dès lors du décès du roi pour montrer leurs convergences de vues avec les orléanistes en soulignant les vertus d'un régime parlementaire qui, dans la présentation qu'ils en font, ressemble fort à ce que de concert ils ont élaboré autour des lois dites constitutionnelles de 1875. Ainsi, Victor-Emmanuel II est-il vu comme un souverain étranger dont l'action interne permet de légitimer en France même le régime parlementaire.

Les orléanistes et les républicains présentent donc un Victor-Emmanuel II ayant permis l'unité par l'instauration d'un régime parlementaire. Ces portraits similaires rendent compte du rapprochement des cultures de ces deux familles politiques depuis le milieu des années 1870. A cette vision positive s'opposent les textes dus à des auteurs de sensibilité catholique. Ils appréhendent également la biographie de Victor-Emmanuel par rapport à son rôle dans le processus unitaire. Mais pour eux, ce processus est entièrement négatif. Les articles consacrés par *L'Univers* à la mort du roi sont révélateurs à cet égard. Victor-Emmanuel II y est présenté comme un ambitieux réalisant l'unité par haine de la religion et par l'utilisation de moyens peu recommandables. C'est ainsi que le journal annonce la mort du souverain :

---

<sup>181</sup> *La République Française*, n° du vendredi 11 janvier 1878

« Victor-Emmanuel, roi de Piémont, usurpateur des Etats de l'Eglise, du royaume des Deux-Siciles et de plusieurs petites couronnes de l'Italie, est mort à Rome, dans le palais du Quirinal, hier, après une maladie de deux jours<sup>182</sup>. »

Le roi n'est donc qu'un ambitieux ayant usurpé son pouvoir en confisquant ceux des princes légitimes. Son royaume, fondé sur des bases peu solides, ne peut manquer de disparaître à terme. De manière tout à fait significative, les portraits du roi présents dans le journal catholique sont l'exact négatif de ceux proposés par les orléanistes et les républicains. Alors que ces derniers louaient la grandeur d'un homme qui incarnait une tradition pluriséculaire dépassée dont il su mettre le prestige au profit de la cause moderne du parlementarisme, les catholiques présentent à l'inverse le portrait d'un homme ayant reçu une éducation exemplaire qu'il s'ingénia à trahir en se mettant au service d'arrivistes assoiffés de pouvoir, ne désirant l'Unité que pour satisfaire leurs ambitions et qui le poussèrent pour arriver à leurs fins à détruire tous les ciments sociaux traditionnels, à commencer par la religion. C'est ainsi qu'on peut lire en première page du numéro du 18 janvier 1878 un portrait du roi soulignant qu'il était né la même année que celle de la mort de son concitoyen Joseph de Maistre. Mais alors que Victor-Emmanuel avait été élevé dans les sains principes prêchés par le penseur contre-révolutionnaire, il monta sur le trône entouré de mauvais conseillers, qu'il eut la faiblesse d'écouter :

« Au lieu de Joseph de Maistre, si fidèle serviteur et si haut prophète de la souveraineté, l'homme qui s'approcha du trône lorsque Victor-Emmanuel y monta fut Cavour, un bourgeois parlementaire, utilitaire et gallican. Dès lors, le petit prince de Sardaigne, qui aurait pu devenir un roi, ne fut qu'un révolutionnaire. Il en prit la voie et en eut la destinée.

Il était médiocre, il devint mauvais<sup>183</sup>. »

Ces portraits chargés négativement ont un usage politique interne. Il servent à réaffirmer la valeur des principes politiques défendus par les conservateurs tout en décrédibilisant les laudateurs français du roi italien. Le texte le plus significatif à cet égard nous semble le suivant, tiré d'un livre rédigé à l'occasion du décès du roi par Henry d'Ideville, auteur que nous avons déjà eu l'occasion de citer précédemment. La biographie qu'il propose de Victor-Emmanuel, publié par la société générale de librairie catholique, est un portrait à charge rédigé par un homme qui l'a connu et qui entend dénoncer les méfaits du

---

<sup>182</sup> Article annonçant la mort du roi in *L'univers*, n° du 11 janvier 1878

<sup>183</sup> *L'univers*, n° du 18 janvier 1878

processus unitaire et la vulgarité du roi le couvrant de son autorité. Le texte suivant, qui résume le corps de l'ouvrage, est un jugement sans appel :

« Victor-Emmanuel, ce modèle inimitable des rois et présidents constitutionnels, n'avait en réalité que des qualités négatives. Son mérite fut d'être de son temps, et d'avoir compris les exigences de ce qu'on est convenu d'appeler le droit moderne, droit qui ressemble à s'y méprendre aux droits de la Révolution, de la force brutale et des foules. Selon une formule célèbre, il s'est soumis, lui aussi, sans songer, un seul jour, à se démettre. Ce que voulaient les ministres, il le voulait, et, malgré l'aversion bien connue que lui inspirait la personne de ses conseillers de la dernière heure, il n'a cessé de faire bonne figure et n'a manifesté aucune velléité de rébellion. C'était pour les volontés d'un parlement, le monarque le plus complaisant et le plus souple. Aussi les Italiens, -si tant est que ce droit moderne ait longue durée,- ne rencontreront jamais un plus docile exécuter des caprices de la nation.

Nul souverain n'a été plus populaire, ayant moins mérité de l'être. On l'aimait, surtout, parce qu'en lui, aucune supériorité, aucune vertu, aucun genre de mérite n'offusquait l'orgueil de ses sujets. [...] Ses vices, ses défauts et ses qualités également vulgaires le rendirent l'idole de tous. Il était généreux plutôt que prodigue, esclave de ses caprices et de son tempérament, grossier dans ses goûts, dans ses mœurs, infatigable à la marche, à la chasse, et familier avec tous. En faut-il davantage pour exciter l'enthousiasme des populations et faire pâmer d'aise les républicains de France<sup>184</sup>. »

Ce texte illustre parfaitement les griefs des catholiques et des conservateurs à l'encontre des régimes démocratiques. La référence à la III<sup>ème</sup> République y est explicite puisque le texte dresse un parallèle clair entre Victor-Emmanuel II qui ne fait qu'obéir aux caprices du parlement italien et le président de la République Mac-Mahon qui à la suite de la crise du 16 mai 1877 a accepté de se « soumettre » à la volonté des urnes, faute de s'être « démit », selon le mot célèbre de Léon Gambetta. En présentant Victor-Emmanuel comme le « modèle inimitable des rois et présidents constitutionnels », l'auteur souligne que la différence entre monarchie et république constitutionnelle n'est que de peu d'importance et que les critiques qui sont valables à l'égard de l'une le sont également pour l'autre. Ainsi la critique qu'il adresse au souverain italien est également une critique faite au système républicain qui s'est affirmé depuis le milieu de la décennie 1870. D'où la dernière phrase citée qui est une attaque en règle contre les républicains français admirateurs du roi italien. La critique formulée à l'égard des régimes démocratiques est à la fois sociale et politique. L'auteur leur reproche le principe d'égalité sur lequel ils reposent et qui amène à un nivellement par le bas de la société. Les caractéristiques de la personnalité du souverain en

---

<sup>184</sup>, Henry d' Ideville, *Victor Emmanuel II, sa vie, sa mort, souvenirs personnels*, Paris, Société générale de librairie catholique, 1878, pp.85-87

sont la plus claire illustration. Alors que les portraits publiés par Charles de la Varenne dans les années 1860 et ceux rédigés à l'occasion de sa mort par les orléanistes et les républicains se plaisaient à souligner les caractéristiques d'un souverain moderne qui alliait dans sa personne le prestige d'un nom ancien à des goûts simples et proche du peuple lui permettant d'être la parfaite incarnation des temps démocratiques, Henry d'Ideville se plaît pour sa part à décrire un souverain rustre, aux goûts vulgaires et tirant de cette vulgarité même sa popularité car elle permet une identification entre la lie de la société et son plus haut dirigeant. Ce nivellement par le bas des sociétés démocratiques amène donc à une régression généralisée. Le souverain ne dirigeant pas et voulant plaire de manière démagogique au peuple ne lui propose aucun grand dessein et se contente d'obéir aveuglément aux aspirations populaires telles que les échéances électorales les expriment. Il accepte donc d'être le jouet d'un parlement soumis aux seules ambitions des plus démagogues des politiciens. Le portrait est donc sans appel. Il laisse sous-entendre que l'unité italienne bâtie sur de tels principes n'a que peu de chance de se maintenir, tout comme le système républicain français auquel il est implicitement comparé.

Les textes publiés par les républicains, les orléanistes et les conservateurs divergent donc quant à l'interprétation à donner de l'œuvre de Victor-Emmanuel II. Par contre ils lisent tous son œuvre avec une même approche : il est digne d'être remémoré en tant que fondateur de l'Etat italien. Il est donc d'abord vu comme un souverain *étranger* dont la biographie peut être intéressante à connaître pour les leçons qu'elle peut livrer dans le contexte politique français. Si la mort du roi donne donc lieu à des considérations mettant en jeu des questions de politique intérieure comme celle de la légitimité du régime parlementaire en cours d'installation dans l'hexagone, cependant la couverture médiatique de ce décès insiste en priorité sur les questions d'ordre diplomatique, comme nous le verrons ultérieurement. La mort de Victor-Emmanuel permet donc certes d'interroger la politique intérieure mais elle est surtout vue comme un enjeu de politique étrangère. Au contraire, le décès de Garibaldi ne suscite pas du tout le même type de réaction. En effet, il est immédiatement vécu comme un événement relevant du champ de la politique intérieure. La chambre des députés se réunissait le 3 juin 1882, jour où la mort du grand homme fut annoncée. Sitôt apprise la nouvelle, au début de la séance, le député républicain de Nice Alfred Borriglione, soutenu dans la discussion par ses collègues Antoine de Lanessan<sup>185</sup> et Noël Madier de Montjau<sup>186</sup>

---

<sup>185</sup> Antoine-Louis de Lanessan (1843-1919) professeur à la faculté des sciences de Paris, il est alors député radical (il sera élu pour quatre mandats, entre 1881-1891 et 1898-1906). Il sera également gouverneur général de

demandèrent la parole pour proposer une levée de séance en signe de deuil. La proposition fut loin de faire l'unanimité : au moment des votes en effet, si 298 voix approuvèrent la proposition déposée par le député niçois, 129 s'y opposèrent. Elle donna lieu à un échange virulent entre les républicains, unis en bloc derrière la proposition et les conservateurs sur l'opportunité de cette mesure et sur les mérites de Garibaldi qui la justifieraient. Le débat ne se concentra pas sur toute la carrière de Garibaldi, mais sur sa participation à la guerre de 1870. C'est en effet au nom de sa participation à la guerre et en mémoire au fait qu'il fut élu député en 1871 que les républicains réclamèrent d'honorer sa mémoire<sup>187</sup>. Au contraire, les conservateurs s'y opposèrent et par la bouche du député vendéen Léon de Baudry d'Ausson refusèrent l'hommage que la Chambre s'apprêtait à voter au motif qu'en 1848-1849 Garibaldi avait porté les armes à Rome contre des soldats français<sup>188</sup>. De plus, les conservateurs, dans le sillage des griefs formulés à l'encontre de Garibaldi et que le rapport d'Ulric Perrot avait mis en avant, contestèrent la portée de l'intervention de 1870. L'opposition qui se fit à la Chambre entre républicains et conservateurs était donc une opposition relevant uniquement du champ de la politique intérieure : Garibaldi était-il un ennemi ou non de la France, et par conséquent lui rendre hommage relève-t-il du patriotisme ou de la trahison ?

---

l'Indochine (1891-1894) et ministre de la Marine dans le cabinet Waldeck-Rousseau (1899-1902). Il se veut libre-penseur et est membre de la franc-maçonnerie

<sup>186</sup> Noël Madier de Montjau (1814-1892) Avocat, député en 1850, expulsé après le coup d'Etat du 2 décembre, il rentre en France en 1870. Député radical élu de 1874 à sa mort, il siégea aux côtés de Louis Blanc, refusa de voter les lois constitutionnelles de 1875 et appuie toutes les lois visant à affirmer le principe de laïcité.

<sup>187</sup> Cf. *Annales de la chambre des députés. Nouvelle série. Tome V Débats parlementaires. 3<sup>ème</sup> législature. Session ordinaire. Tome II. Du 2 mai au 9 août 1882*, Paris, imprimerie du journal officiel, 1882, pp. 357-358 :

« **M. Borriglione** : L'Italie vient de faire une grande perte. Le général Garibaldi, qui fut un de ses plus illustres citoyens et un de ses plus grands patriotes à cessé de vivre (vives protestations à droite ; applaudissement à gauche).

*Un membre de la droite* : Il a combattu la France !

**M. Borriglione** : Il l'a défendu, monsieur ! (Applaudissements à gauche. Exclamation à droite). [...]

Je manquerais à tous mes devoirs de représentants de la ville de Nice (bruyantes interruptions à droite) si je ne venais vous demander de vous associer à ce deuil d'une grande nation amie (très bien ! très bien ! à gauche) Je le demande à tous mes collègues, et spécialement à mes collègues républicains qui ne séparent pas l'amour de la République de l'amour de la France, et qui ne sauraient oublier que le général Garibaldi nous a prêté l'appui de son épée dans des jours de malheur (vifs applaudissements sur divers bancs. Longue agitation) »

[...]

« **M. de Lanessan** : Messieurs, comme conclusion naturelle des excellentes paroles qui viennent d'être prononcées par mon honorable collègue M. Borriglione, me plaçant en dehors de tous les partis politiques (très bien à l'extrême gauche) rappelant seulement que l'homme qui vient de mourir nous a donné le secours de son bras (protestations à droites) [...] à l'heure où la patrie était en danger, rappelant que cet homme a été le délégué, dans la première Assemblée républicaine française, de la ville de Paris, j'ai l'honneur de proposer à tous les partis, à tous ceux qui croient qu'il est du devoir de tout patriote de rendre hommage à ceux qui ont apporté leurs secours à la patrie, j'ai l'honneur de proposer à la Chambre de lever la séance à l'occasion de la mort de Garibaldi. (Vifs applaudissements à gauche. Exclamations à droite. Agitation prolongée) »

<sup>188</sup> « **M. Baudry-d'Ausson** : Messieurs, je ne comprends pas qu'on ait eu la pensée un seul instant de faire une semblable proposition ! Garibaldi en 1848 et 1849 a été l'ennemi de l'armée française envoyée à Rome par la République d'alors dans la défense du Saint siège. », id.

Ainsi, dès avant que les journaux n'annoncent la mort de Garibaldi (qui, compte tenu des délais d'impression, n'en parlent que dans les éditions ultérieures au 4 juin) les débats à la chambre donnent donc un tour de politique intérieure à l'évocation du décès du héros des Deux Mondes. Ce fait est capital, car, prolongeant des processus à l'œuvre depuis 1870, il contribue à franciser le personnage de Garibaldi.

Dans le sillage des oppositions qui se manifestèrent le 3 juin 1882 à la Chambre, les prises de position des journaux et des brochures publiées à l'occasion de la mort de Garibaldi n'évoquent pas l'intégralité de sa vie. Elles ne s'intéressent de manière quasi exclusive qu'aux liens de Garibaldi avec la France, en revenant prioritairement sur la légitimité et l'efficacité de la campagne qu'il avait conduite en 1870. Ils émettent de plus des jugements politiques très marqués quant à l'opportunité du vote de la chambre lors de la séance du 3 juin. Se dessine ici une différence nette d'avec les prises de positions qui se manifestèrent lors de la mort de Victor-Emmanuel. En France comme en Italie, la mémoire du roi était centrée sur une vision commune du souverain, pensé comme étant le « père de la patrie italienne » qui en avait permis la réalisation. Si les interprétations différaient ensuite quant à son rôle dans ce processus, c'est bien autour d'une question commune que portaient les interrogations des Français et des Italiens. Au contraire, le souvenir de Garibaldi est très différencié entre les deux pays. En Italie, le Garibaldi célébré dans la sphère politique est le Garibaldi de 1860, c'est-à-dire celui qui, par l'expédition des Mille, avait permis l'unification du Sud de la Péninsule au royaume de Victor-Emmanuel. C'est donc un Garibaldi vu comme un des « pères de la patrie » que célébraient les Italiens, au moins au niveau officiel. Au contraire, le Garibaldi qu'évoque la presse et le corps politique français à l'occasion de son décès est le Garibaldi intervenant en Côte d'Or lors de la campagne de 1870. C'est donc un Garibaldi français qui est évoqué.

De fait, le débat en France porte sur la question de savoir si Garibaldi peut être considéré ou non comme Français. Les prises de position dessinent un clivage gauche/droite très net. La presse républicaine considère que Garibaldi est Français car, non content d'être né Français, le comté de Nice étant rattaché à l'Empire Français au moment de sa naissance, il a manifesté par ses actes un attachement réel à la France lors des rudes épreuves qu'elle a eu à subir. C'est ainsi qu'on peut lire dans *Le Siècle* le texte suivant, rédigé pour fustiger les journaux conservateurs qui critiquent le vote du 3 juin 1882 à la Chambre. Il montre bien que pour les républicains Garibaldi s'inscrit dans l'univers politique français :



« Garibaldi, bien qu'Italien, est né sur une terre française au moment de sa naissance, et redevenue française de droit et de cœur depuis vingt-deux ans ; Garibaldi a été l' élu de trois départements français. Il faut plaindre les hommes que l'esprit de parti aveugle assez pour leur faire perdre le sentiment des devoirs qui s'imposaient à la France *devant la tombe de l'enfant de Nice et du combattant de Dijon* [...] »

S'il aimait la France, c'est que notre terre est la patrie de la raison, le berceau de la liberté de conscience ; c'est que notre peuple est, par excellence, le défenseur de la dignité humaine, l'adversaire des croyances aveugles et des castes religieuses. Ce soldat de l'idée était l'enfant de cette terre ligure où la France et l'Italie viennent mourir et se confondre ; *sa générosité sans mesure, ses dévouements irréfléchis, son tempérament aventureux étaient même plus français qu'italiens*<sup>189</sup>. »

Le Garibaldi ici évoqué est donc un Garibaldi qui peut être vu comme Français, de par ses actes et de par sa pensée, résumée ici à la question anticléricale, clé de voûte à cette période de l'union entre les différentes sensibilités républicaines. Les députés qui votèrent la suspension de séance le 3 juin ont donc été fidèles au patriotisme en honorant immédiatement la mémoire d'un homme qui peut être considéré comme appartenant au corps de la nation. La suspension de séance est vue en outre comme la réparation légitime de l'injuste offense faite à Garibaldi par la chambre conservatrice siégeant à Bordeaux en 1871 et n'ayant pas su reconnaître alors par esprit de parti les mérites du général qui avait mis son épée au service de la France.

« Cette existence, par bien des côtés, touche la véritable grandeur, et le nom de Garibaldi restera dans la mémoire des hommes comme celui d'un libérateur, d'un patriote, d'un héros. La France républicaine, à laquelle il a offert sa vaillante épée pendant l'invasion prussienne, lui gardera un fidèle souvenir et le vengera, par d'unanimes regrets, de l'ingratitude de la majorité royaliste qui, à Bordeaux, reconnut si mal ses services<sup>190</sup>. »

Ce texte souligne parfaitement l'idée selon laquelle c'est l'intervention de Garibaldi en 1870 qui lui doit les éloges nationaux<sup>191</sup>. Il dessine clairement le clivage opposant les républicains aux royalistes et au-delà à tous les conservateurs autour de la mémoire de Garibaldi. Pour les premiers, l'honorer est un devoir patriotique et seule la haine de parti empêche les seconds d'y souscrire.

---

<sup>189</sup> *Le Siècle*, numéro du 5 juin 1882 (c'est moi qui souligne)

<sup>190</sup> *Le Siècle*, numéro du 4 juin 1882

<sup>191</sup> Dans le même numéro, l'article annonçant la mort de Garibaldi en première page insiste sur cette idée : « La France s'associe au deuil de la nation italienne. Garibaldi est resté pour elle l'ami des mauvais jours. Dans le moment le plus critique de son histoire, quand tout le monde l'abandonnait, Garibaldi, gardant la mémoire des services rendus par la France à sa patrie, accourut à son secours et paya sa dette de reconnaissance à la nation qui avait versé son sang pour l'affranchissement de l'Italie : c'est le souvenir qui, dans les cœurs français, efface tous les autres, au moment où le héros descend dans la tombe. »

La question porte alors sur la définition de la patrie. Les textes publiés en cette circonstance par les républicains laissent clairement entendre que l'idée de patrie est liée à l'idée de république : la France n'est elle-même que sous sa forme républicaine. C'est pourquoi les écrits républicains du temps ne font pas griefs à Garibaldi d'avoir été opposé aux troupes françaises à Rome en 1849 ou à Mentana en 1866. En effet, en ces circonstances, Garibaldi ne s'opposait pas à la France républicaine, mais à la France dirigée par Napoléon III, fossoyeur de la république, et par conséquent traître à la France et au génie français. Les écrits républicains rappellent que le général faisait la distinction entre la France monarchiste et cléricale qui était l'objet de son mépris et la France républicaine à laquelle il était dévoué. C'est ainsi par exemple qu'on peut lire dans une brochure publiée à l'occasion de la mort de Garibaldi les considérations suivantes :

« En sortant de l'Assemblée de Bordeaux, il a prononcé ces paroles :  
“ J'ai toujours su distinguer entre la France monarchique, la France des prêtres et la France républicaine. Les deux premières ne méritent qu'exécration ; mais la France républicaine doit avoir tout notre amour, tout notre dévouement. Aussi longtemps que le peuple aura à se reprocher d'avoir donné ses suffrages à des monarchistes ou à des prêtres, le peuple sera trompé, voué à la misère et à la servitude.”  
Garibaldi a toujours été fidèle à la France républicaine<sup>192</sup>. ».

Tous les écrits républicains que nous avons consultés se reconnaissent dans cette vision consistant à faire se coïncider l'idée républicaine avec celle de la patrie. Aucun d'entre eux ne fait donc grief à Garibaldi d'avoir pu prendre les armes contre des troupes françaises en 1849 ou en 1866, puisque alors ces troupes françaises obéissaient à des ordres venus de régimes politiques qui trahissaient l'essence même de la France, républicaine par définition.

C'est précisément autour de cette question patriotique que se fait le clivage avec la presse conservatrice. Cette dernière reproche aux républicains de trahir la cause nationale en communiant autour de la figure d'un homme qui n'hésita pas à prendre les armes contre elles. On retrouve l'idée aussi bien dans la presse bonapartiste que dans celle royaliste ou cléricale. C'est ainsi qu'on peut lire par exemple dans *Le Constitutionnel*, journal exprimant une sensibilité bonapartiste, les considérations suivantes :

« Nous croyons que la nouvelle de sa mort causera un grand soulagement aux classes éclairées, paisibles et dirigeantes de la péninsule.  
Elle n'excitera aucun regret chez nous, car le fantoche italien a toujours été pour nous un ennemi acharné qui n'a cessé de protester contre l'annexion de Nice et de la Savoie

---

<sup>192</sup> Passage tiré de *Garibaldi. Sa vie, ses voyages, ses combats sur terre et sur mer, la campagne 1870-1871, sa retraite, sa mort. Hommages rendus à sa mémoire*, Paris, Baudot éditeur, 1882, p. 7

à la France ; il a toujours cherché à réveiller et à surexcité dans le comté de Nice où il était né les sentiments séparatistes. A Rome et à Mentana nos troupes ont eu deux fois à le combattre. Enfin il ne nous a jamais fait tant de mal que quand il a essayé si maladroitement de nous secourir contre l'invasion prussienne. On n'a pas perdu encore en Bourgogne le souvenir des exactions, des brigandages et de la lâcheté de cette bande garibaldienne à laquelle un gouvernement inepte, celui de la Défense nationale, avait confié un poste important<sup>193</sup>. »

La France est donc pensée par les auteurs conservateurs comme une essence, quelque soit sa forme politique, et honorer la mémoire d'un homme qui a pu porter les armes contre elle est un acte de trahison, rendant compte du peu de patriotisme des républicains. La critique adressée à la mémoire de Garibaldi est donc une attaque en règle contre ces derniers, accusés d'être des traîtres à leur pays. *L'Univers* exprime de manière encore plus explicite cette idée, puisqu'il publie à des dates différentes cinq articles à l'encontre des soutiens français de Garibaldi intitulés « le parti de l'étranger<sup>194</sup> ». Le premier de ces articles souligne de manière très appuyée le clivage opposant deux France, l'une fidèle à sa nature, et l'autre, animée par la passion politique, qui n'hésite pas à la trahir :

« Il a ses recrues à la Chambre comme au conseil municipal de Paris, et, à en juger par la double manifestation d'hier, ces recrues sont nombreuses. Mais si les braillards impudents qui ont menacé d'étouffer les protestations patriotiques des membres de la droite dans l'une et l'autre assemblée s'imaginent que les Français dignes de ce nom consentiront à se taire quand on leur propose d'acclamer l'un des pires ennemis de la France, ils se trompent. [...] On ne pourra pas se tromper sur ces manifestations scandaleuses ; l'on saura que *ces délégués ne représentent que la révolution destructive du patriotisme, tandis que les conseillers et les députés de la droite, comme les écrivains de la presse honnête, font écho à la véritable pensée de la France, sur le forban qui l'a odieusement exploitée avant d'entreprendre de la déshonorer*<sup>195</sup>. »

Garibaldi est reconnu par la presse conservatrice comme un des « pères fondateurs » de l'Italie. Cette presse estime par conséquent que les hommages rendus au Héros des Deux Mondes dans la Péninsule sont légitimes. Par contre elle souligne qu'il est inconséquent d'honorer en France même la figure d'un personnage s'étant déjà battu contre des troupes françaises. De plus, reprenant les griefs faits à l'encontre des républicains en 1870, la presse conservatrice conteste radicalement l'efficacité de l'action de Garibaldi à Dijon, qui n'est vue

---

<sup>193</sup> *Le Constitutionnel*, numéro du 4 juin 1882

<sup>194</sup> Cf. les numéros de *L'Univers* des 7, 8, 9, 10 et 13 juin 1882

<sup>195</sup> *L'Univers*, n° du 7 juin 1882 (c'est moi qui souligne)

que comme une vaste orgie anticléricale. Les républicains sont donc présentés comme des traîtres à la nation mus uniquement par leur passion politique.

Les auteurs conservateurs décrivent dans leurs textes ce qu'est pour eux l'identité de la France, trahie par les républicains rendant hommage à Garibaldi.

« Garibaldi personnifiait, dans sa frénésie la plus bestiale, une secte qui est doublement honorée dans les bancs où siège M. de Lanessan : la guerre aux rois et la guerre à Dieu. C'est à ce titre qu'il avait droit aux hommages des sectaires de France<sup>196</sup> »

La France est donc perçue par les conservateurs comme le fruit d'un double héritage : le legs du passé monarchique et l'empreinte laissée par la religion catholique définissent son essence et c'est précisément par haine de la monarchie et de la religion que les républicains célèbrent la mémoire de Garibaldi.

Les prises de positions autour de sa figure témoignent donc du clivage gauche/droite dans ce qu'il a d'irréductible : alors que pour la gauche la France n'est que sous sa forme républicaine, toujours en construction, pour la droite en revanche elle est une essence dont l'héritage monarchique et la fidélité à la religion catholique constituent les traits caractéristiques. Au-delà de ce clivage de fond, les accusations de trahison que la droite adresse à la gauche sont également liées au contexte diplomatique. Le dernier acte politique de Garibaldi vivant est de s'être rendu à Palerme en mars 1882 pour fêter le sixième centenaire de la révolte dite des Vêpres Siciliennes<sup>197</sup>. Or dans le contexte de rivalités tendues entre la France et l'Italie du fait de la question tunisienne, ces manifestations ont une claire teinte anti-française, la révolte étant perçue comme un soulèvement du peuple italien contre l'occupation française. La participation de Garibaldi à ces fêtes est donc perçue par les conservateurs comme une claire manifestation de sa haine contre la France<sup>198</sup>. Par conséquent, les républicains qui le célèbrent sont accusés de trahir les intérêts du pays, ce qui témoigne de leur indignité à le diriger en servant ses intérêts. Ces propos sont confirmés par la reproduction de la lettre ci-dessous, rédigée depuis Naples le 9 mars 1882 par Garibaldi à l'adresse de Léo Taxil et dans laquelle il exprime sa déception à l'égard de la République Française qui s'est lancée dans la colonisation de la Tunisie.

---

<sup>196</sup> *Le Constitutionnel*, n° du 5 juin 1882

<sup>197</sup> Révolte ayant débuté en Sicile le lundi de Pâques 1282 à l'heure des Vêpres et ayant abouti à chasser Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, de la tête de l'île sur laquelle il régnait depuis le mois de janvier 1266, au profit de Pierre III d'Aragon

<sup>198</sup> Cf. le portrait de *L'Univers* en date du 4 juin 1882 qui exprime clairement cette idée

« Mon cher Léo Taxil,  
 C'est fini, votre République à calotte ne trompera plus personne. L'amour et la vénération que j'avais pour elle se sont changés en mépris.  
 Votre guerre tunisienne est une honte. Si le gouvernement italien commettait la bassesse de reconnaître le fait accompli, il serait bien méprisable, de même que lâche serait la nation qui tolérerait un gouvernement pareil.  
 Vos fameux généraux, qui se sont laissés mettre en cage par les Prussiens, dans des wagons à bestiaux, et emmener ainsi en Allemagne après avoir abandonné à l'ennemi un demi-million de vaillants soldats, font aujourd'hui les rodomonts, contre les faibles et innocentes populations de la Tunisie, qui ne leur doivent rien et ne les ont offensés en aucune manière.  
 Vous connaissez les dépêches qui annoncent : Le général a fait une brillante razzia : il a détruit trois villages, abattu mille dattiers, volé deux cents bœufs, séquestré deux milles poules etc., etc. Si l'on avait l'imprudence d'insérer ces télégrammes dans la belle histoire de France, il faudrait les en balayer avec un balai de cuisine trempé dans la ...fange.

Garibaldi<sup>199</sup> »

La presse et les brochures conservatrices citent toutes ce texte pour souligner ce qu'elles perçoivent comme la haine de Garibaldi à l'égard de la France, en ne présentant qu'une vision orientée de cette lettre : en effet, Garibaldi n'y exprime pas une haine de la France en elle-même mais une déception à l'égard d'une république qui aurait du répondre selon lui à des considérations humanitaristes et qui, en se lançant dans une politique coloniale, ne fait que se comporter comme une puissance classique, trahissant par là même l'idéal républicain qu'il nourrissait de ses vœux. Cette lettre de Garibaldi suscite l'embarras des journaux républicains, qui la disqualifient, en soulignant que Garibaldi dans les dernières années de sa vie n'était plus qu'un vieillard malade, peu conscient des réalités politiques. Le jugement qu'exprime cette lettre ne témoigne donc pas de ses idées profondes mais ne sont que des errements de vieillesse, qui ne remettent pas en cause la portée de son action consciente, telle qu'il pu l'exprimer en 1870<sup>200</sup>. Elle n'est donc pas révélatrice d'un sentiment anti-français de Garibaldi, et malgré elle, les républicains peuvent continuer de se revendiquer de lui.

Ce processus de francisation de Garibaldi de la part des républicains se donne enfin clairement à lire dans les quelques poèmes qui sont publiés à l'occasion de son décès.

---

<sup>199</sup> Lettre citée dans tous les journaux conservateurs que nous avons consultés et reproduite également dans la brochure suivante : *Garibaldi en France*, Grenoble, imprimerie et lithographie Veuve Rigaudin, 1882, p. 55, en conclusion. Cette lettre y est présentée comme le testament politique de Garibaldi et démontre, selon l'auteur, l'absence de patriotisme des républicains qui honorent la mémoire d'un homme ayant tenu ces propos anti-français à peine trois mois avant de mourir.

<sup>200</sup> Cette idée selon laquelle la lettre de Garibaldi à Léo Taxil ne mérite pas d'attention car étant due à un vieillard n'ayant plus conscience des réalités politiques est exprimée entre autres dans *Le Siècle* en date du 5 juin 1882

Garibaldi y est toujours associé à d'autres personnages qui sont tous des soldats de la France révolutionnaire. C'est ainsi que le poème du à Maurice Lomon le compare à Kléber, Hoche et Marceau<sup>201</sup>, alors que celui signé par James Laurent l'inscrit dans la filiation de Hoche, de Championnet et de Marceau<sup>202</sup>. En le comparant à ces hommes qui tous appartiennent au panthéon des gloires militaires de la France révolutionnaire, les auteurs de ces textes intègrent Garibaldi dans ce même panthéon et prouvent par là qu'ils considèrent que Garibaldi peut être considéré comme un Français, contrairement à ce que pensent les auteurs conservateurs qui le présentent comme un étranger ennemi de la France.

La mort de Garibaldi donne donc lieu à de violents affrontements politiques dans la presse du temps. L'opposition se fait entre la droite et la gauche autour de son intervention de 1870 et sur la légitimité ou non à le considérer comme français. Pour les républicains, il peut l'être car il a combattu pour la défense de la république française, alors que pour les conservateurs il a toujours été un ennemi irréductible de la France. Seule la presse qu'on pourrait qualifier de centriste, c'est-à-dire la presse orléaniste comme *La Revue des Deux Mondes* ou la presse représentant la république sous sa forme conservatrice comme *Le journal des débats* s'efforce de dépolitiser le débat autour de Garibaldi, en ne retenant que son œuvre italienne, qui intéresse moins directement la France. *Le journal des débats* le présente comme une faible tête politique qui fut intelligemment instrumentalisée par Cavour, pensé comme le véritable artisan de l'Unité<sup>203</sup>. L'article que *La revue des Deux Mondes* consacre pour sa part à Garibaldi est très critique, mais ne concerne que les aspects des actions italiennes de Garibaldi<sup>204</sup>. Qualifié de paladin poursuivant des chimères, ne reconnaissant pas les vertus d'un régime parlementaire tentant par le débat contradictoire d'arriver à un consensus acceptable par le corps social, il n'avait pour lui qu'un mérite : il avait le sens de la théâtralité qui lui permit de coaguler des foules. Cavour le comprit et se servit de lui pour faciliter l'unification de la péninsule. La gloire de Garibaldi est donc

---

<sup>201</sup> Maurice Lomon, *La mort de Garibaldi. Poésie. A Menotti Garibaldi*, Paris, 1882, p. 1

<sup>202</sup> James Laurent, *Garibaldi. A Messieurs les députés de France et d'Italie. Hommage de l'auteur*, Chaumont, Imprimerie Cavaniol, 1882, p. 3

<sup>203</sup> « Si effacée qu'ait été son rôle politique pendant les dernières années, sa mort n'en produira pas moins dans la péninsule une profonde impression. Bien qu'il fût loin d'avoir les talents d'un homme d'Etat ou d'un homme de guerre de premier ordre, le général Garibaldi a eu la bonne fortune de personnifier, à une heure décisive pour l'histoire de son pays, les aspirations et les sentiments du peuple italien. Il a été l'un des principaux instruments dont le génie de Cavour s'est servi pour faire l'unité nationale, et à ce titre, il a acquis des droits sérieux à la reconnaissance de ses concitoyens. ». Article paru dans *Le journal des débats* en date du 4 juin 1882

<sup>204</sup> G. Valbert, « Le dernier des condottieri » in *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> juillet 1882, pp. 202-213

imméritée : laissé livré à lui-même, il aurait pu être la source d'actions dangereuses pour l'Etat italien.

Ces portraits « centristes » de Garibaldi ont un double but : il s'agit d'une part de ne pas inscrire Garibaldi dans le cadre du débat hexagonal. Ainsi le *Journal des débats* propose une vision qui se veut équilibrée quant aux rapports de Garibaldi à la France :

« Comme Français, il nous sera permis de regretter qu'à diverses reprises le général Garibaldi ait fait acte d'hostilité envers notre pays. Toutefois les événements de 1849 et les fâcheuses manifestations auxquelles le général s'est laissé trop souvent entraîner contre la France, surtout pendant les dernières années, ne doivent pas nous faire oublier qu'au moment où nous étions abandonnés de nos plus anciens alliés, il est venu nous apporter un secours dont l'efficacité a malheureusement laissé beaucoup à désirer<sup>205</sup>. »

D'autre part ces articles ont pour but de discréditer l'action politique de Garibaldi en Italie, pour mieux mettre en valeur celle de Cavour et louer par là même les vertus du régime parlementaire que défendent plus généralement ces titres de presse. Garibaldi n'est donc pas appréhendé par la presse orléaniste et par celle des républicains modérés comme une ligne de fracture du corps politique hexagonal. C'est pourquoi cette presse ne consacre que peu de place à ce décès. Mais elle est assez isolée et témoigne par sa couverture modeste de la mort de Garibaldi de son caractère élitiste. Elle partage néanmoins une vision commune avec la presse conservatrice, car en ne présentant que le rôle de Garibaldi dans le processus unitaire, elle ne l'appréhende que comme un Italien, c'est-à-dire un étranger à la France.

Contrairement à cette presse modérée, la presse populaire à fort tirage couvre de manière très importante le décès de Garibaldi, et évoque les aspects de sa vie en relation avec les vicissitudes politiques françaises comme un moyen d'affirmer, à l'intérieur d'un débat politique hexagonal, les différents positionnements de chaque camp.

\*

\*\*

Ainsi les mises en récit des vies de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi proposées par la presse et les brochures françaises à l'occasion de leurs décès respectifs révèlent des logiques différenciées : si dans les deux cas, les récits proposés permettent de dessiner des clivages politiques internes, ils le font selon deux formes différentes. Victor-Emmanuel II est

---

<sup>205</sup> *Journal des débats*, n° du 4 juin 1882

d'abord perçu comme un souverain étranger, dont on analyse l'œuvre politique pour légitimer ou non l'évolution constitutionnelle en France même, par un effet de miroir. Au contraire Garibaldi est perçu par les républicains comme un acteur politique Français, alors que les orléanistes et surtout les conservateurs, qu'ils soient catholiques, monarchistes ou bonapartistes, le voient comme un étranger haïssant la France et contestent le processus de francisation du héros des deux mondes élaboré par le discours républicain. Le discours sur Garibaldi ne donne donc pas lieu à des considérations de politique intérieure de manière indirecte, comme ce fut le cas pour Victor-Emmanuel II. Au contraire, il s'agit d'un discours directement centré sur la politique intérieure française et répondant à la question de savoir si les républicains sont légitimes ou non à diriger le pays.

Le traitement des décès des deux hommes par la presse ne se réduit pas à la seule évocation de chacune de leurs vies. Les cérémonies funéraires sont également couvertes par les médias du temps. Dans le cadre des rapports difficiles entre la sphère politique et la sphère religieuse caractéristique du temps, cette question a un impact politique, tout comme l'évocation des derniers moments des deux personnages. Comment chacun d'entre eux est-il mort ? A-t-il reçu les secours des sacrements ? Ces questions sur les derniers instants de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi et sur le sort de leur dépouille mortelle dépassent le cadre anecdotique et interrogent les rapports entre le religieux et le politique.

## **2- Oppositions politiques sur la place du religieux dans le monde moderne à l'occasion des morts de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi**

Après l'échec des espérances néoguelfes au début du pontificat de Pie IX, le *Risorgimento* fut anticlérical par nécessité. Si les républicains comme Garibaldi l'étaient par conviction, les dirigeants du nouvel Etat italien s'étaient vus contraints de se lancer dans une politique anticléricale face à l'hostilité manifestée par la religion catholique vis-à-vis du mouvement unitaire, en redéfinissant dans un premier temps la place du religieux dans le nouvel Etat puis en récupérant dans un second temps les Etats du Pape. La perte du pouvoir temporel après 1870 avait amené au niveau des questions de principe une opposition frontale entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique au sein du nouvel état italien. L'opposition des institutions ecclésiastiques se manifestait avec éclat par l'interdiction faite aux catholiques de participer à la vie politique et par l'excommunication du personnel dirigeant de la



monarchie italienne, à commencer par le roi lui-même. La mort de Victor-Emmanuel est un moment privilégié où les tensions entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux éclatent au grand jour. En effet, face à la mort, le pouvoir religieux retrouve les prérogatives qui fondent sa légitimité, à savoir la gestion du sacré<sup>206</sup>. Dès avant la mort du roi, la rivalité entre les deux pouvoirs apparaît en pleine lumière, pour savoir s'il peut recevoir les derniers sacrements, des mains de qui etc. Après son décès, la nécessaire négociation entre les deux pouvoirs refait immédiatement surface pour savoir quelle sera la nature de l'hommage qui lui sera rendu et pour connaître le lieu où reposera sa dépouille mortelle. La mort de Victor-Emmanuel II étant une affaire d'Etat pose donc des questions qui intéressent au plus haut point la France républicaine dont les principaux dirigeants pensaient, avant leur accession au pouvoir, qu'il fallait redéfinir les rapports avec l'Eglise, en séparant les Eglises de l'Etat en mettant un terme au Concordat de 1801<sup>207</sup>. De plus, la question de l'anticléricalisme est alors le drapeau autour duquel les dirigeants tentent de regrouper toutes les forces républicaines, derrière le célèbre mot d'ordre de Léon Gambetta, « le cléricalisme, voilà l'ennemi ». Tout ceci explique que les journaux accordent une bien plus grande importance aux implications religieuses de la mort de Victor-Emmanuel II qu'à celle de Garibaldi. En effet ce dernier n'exerçant aucune charge officielle, les modalités de son inhumation ne sont que le reflet de ses opinions personnelles. Elles n'engagent pas directement la question des relations entre Eglise et Etat, cruciale en France à la même époque. C'est la raison pour laquelle la présente partie s'intéressera davantage à la mort de Victor-Emmanuel qu'à celle de Garibaldi, car nos sources accordent une bien plus grande importance sur ces questions au décès du roi.

Avant même le décès du souverain, le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir politique eurent à s'affronter autour de la question de la communion à accorder au mourant et du sacrement de l'extrême-onction. Pour comprendre la nature des arguments échangés dans la presse française, une brève évocation des derniers moments de la vie de Victor-Emmanuel est nécessaire. Informé de la maladie du souverain qui devait lui être fatale, Pie IX envoya le 7 janvier 1878 son sacristain, Mgr Marinelli, apporter au mourant des paroles de réconfort et l'inviter à recevoir les derniers sacrements. Malgré les promesses qui lui avaient été faites par Mgr Anzino, chapelain de la cour et situé à ce titre à l'interface entre le pouvoir pontifical et le pouvoir royal, Mgr Marinelli ne put pénétrer au Quirinal. En effet, le pouvoir politique

---

<sup>206</sup> Sur les rapports Eglise-Etat tels qu'ils se donnent à lire à l'occasion de la mort de Victor-Emmanuel II, cf. Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale en Italie*, op. cit., pp. 166-194 et 201-207

<sup>207</sup> Sur l'affirmation des thèses séparatistes, cf. Jacqueline Lalouette, *La séparation des Eglises et de l'Etat. Genèse et développement d'une idée. 1789-1905*, Paris, Le Seuil, 2005, pp. 243-320

craignait que Mgr Marinelli n'exigeât de la part du souverain une rétractation de son œuvre comme préalable à l'administration des sacrements. Mgr Anzino fut donc le seul religieux à être en contact avec le souverain dans ses derniers jours, et c'est à lui qu'incomba la tâche de lui administrer les sacrements sans avoir obtenu une rétractation écrite du souverain et malgré les instructions formelles du Saint-Siège. Mis dans une position délicate, Mgr Anzino se contenta de déclarer que le souverain lui avait certifié vouloir mourir en catholique et qu'il n'avait jamais eu l'intention d'offenser le pape ; si tel avait été le cas, il s'en repentait. Après toute une série de tergiversations entre les représentants du pouvoir pontifical et Mgr Anzino, ce dernier obtint de porter le viatique au roi sans fournir aucune preuve écrite des rétractations qu'il avait évoquées. De toute façon, le roi ne put que recevoir la communion mais non pas le sacrement de l'extrême-onction, Mgr Anzino ayant été appelé trop tard à son chevet pour pouvoir le lui administrer. Se posa ensuite la question de savoir où devait avoir lieu la cérémonie funéraire. Si le roi défunt souhaitait reposer dans la nécropole familiale de Superga à Turin, les ministres de l'instruction publique Cesare Correnti et celui de l'intérieur Francesco Crispi obtinrent de faire enterrer le roi à Rome. Après que Humbert I<sup>er</sup> eut déclaré oralement le 12 janvier que son père s'était rétracté au moment de mourir, Pie IX accorda que les obsèques du roi se déroulent dans n'importe quelle église romaine, exception faite des basiliques majeures qui ne pouvaient servir qu'aux obsèques des souverains. Or le pape ne reconnaissant pas la souveraineté des Savoie sur Rome refusa d'accorder ce privilège à Victor-Emmanuel. Ce fut la basilique Sainte Marie des Martyres, c'est-à-dire le panthéon, qui fut choisie comme lieu des funérailles et de l'inhumation<sup>208</sup>.

La presse française se fait l'écho de ces débats touchant les rapports entre l'Etat italien et l'Eglise à l'occasion du décès du roi. Ils sont pour elle un moyen d'affirmer des positions politiques tranchées autour de la question des rapports devant régir l'Eglise et l'Etat en France même, à un moment où cette problématique est au devant de la scène politique.

Les positions sont de prime abord assez tranchées, opposant en bloc les républicains aux conservateurs. Mais à y regarder de plus près, des nuances se font jour à l'intérieur du camp républicain tout au moins. La presse républicaine reproche au Vatican d'avoir voulu profiter de la faiblesse du roi en ses derniers moments pour obtenir une rétractation de la part d'un homme n'étant plus en disposition de la totalité de ses moyens intellectuels. Mais des différences existent entre un journal comme *Le Siècle* qui exprime une opinion anticléricale militante et *La République Française* de Gambetta qui, entendant donner l'opinion des

---

<sup>208</sup> Pour le détail des débats autour des sacrements à donner au roi et du lieu de l'inhumation, cf. Catherine Brice, *Monarchie et identité nationale en Italie*, op. cit.

dirigeants républicains, essaye d'apporter un jugement moins tranché. La question essentielle dans ces articles tourne autour de la rétractation du souverain. Seuls Mgr Anzino et Humbert I<sup>er</sup> affirmèrent oralement que le roi s'était rétracté. En fonction de leurs sensibilités politiques, les journaux de la péninsule se lancèrent dans une surenchère et *l'Osservatore romano*, organe du Vatican, affirma que le roi avait demandé pardon de toutes ses fautes devant plusieurs personnes, s'en remettant au Pape et reniant en bloc de ce fait toute l'œuvre politique qu'il avait dirigée. La presse catholique française reprend abondamment ces propos. Ainsi *l'Univers* insiste sur le fait que le roi a demandé à communier en ses derniers instants.

« Heureusement pour lui, avant de mourir, par un mystère insondable, la clémence de Dieu l'a visité. Il a eu le temps de démentir sa vie et sa politique scandaleuse. Sentant que son heure était venue, il a pu se souvenir qu'il s'était trompé et il n'a pas voulu que la pauvre Italie se trompât plus longtemps à son exemple. Il a eu pitié de la foule ignorante et de lui-même. Ignorant l'imbécile orgueil où périssent tant de sots criminels, il a demandé pardon et reçu les sacrements. Voilà le moment vraiment heureux de cette vie triomphante. Dans l'éclair de la dernière heure, il a savouré la grâce de n'être plus l'un de ces fous, flatteurs du monde, qui achètent par un crime suprême contre eux et contre l'avenir, la gloire de rester éternellement les ennemis de Dieu<sup>209</sup>. »

Comme la presse catholique l'avait déjà fait lors du décès de Cavour, elle se plait donc à souligner qu'en demandant le réconfort de la religion aux derniers moments de sa vie, le roi a renié en bloc tous les actes politiques hostiles au pouvoir pontifical qu'il avait pu couvrir de son autorité. Le récit des derniers instants de la vie du roi et le compte rendu minutieux des paroles prononcées par Mgr Anzino et par Humbert I<sup>er</sup> deviennent donc très vite un enjeu politique. La presse républicaine reproche à *l'Univers* qui reprend *l'Osservatore Romano* d'avoir affirmé que le roi s'était rétracté en totalité.

« Comme d'habitude, les prêtres ont voulu s'emparer de ce cadavre. *L'Osservatore Romano* prétend qu'avant de mourir le roi a demandé pardon à Dieu des torts qu'il a eus envers le pape et a fait une rétractation. M. Depretis, président du conseil, a interpellé catégoriquement M. Anzino, le chapelain qui a confessé le roi, et celui-ci a déclaré que Victor-Emmanuel est mort en bon chrétien mais n'a fait aucune rétractation. Il s'est borné à déclaré qu'il avait toujours été profondément peiné chaque fois qu'il avait été obligée de causer quelque douleur au pape, mais qu'il n'avait accompli, pendant son règne, aucun acte qui, selon sa conscience ne pût être considéré comme nécessaire pour le bien de la nation et pour éviter à l'Eglise de plus grands malheurs<sup>210</sup>. »

---

<sup>209</sup> *L'Univers*, n° du 11 janvier 1878

<sup>210</sup> Cf. *La République Française*, n° du 15 janvier 1878.

Le manque de respect pour le mourant, l'opportunisme politique et le mensonge sont donc des reproches faits par la presse républicaine à l'encontre du pouvoir religieux. Mais la presse républicaine comprend des nuances sur ce sujet. Pour *Le Siècle* le Vatican est un tout. C'est ainsi que le journal écrit au sujet de la rétractation du roi :

« Malgré de grands efforts et une espèce de siège du lit mortuaire, pendant les trois journées du lundi 7, du mardi 8 et du mercredi 9, le Vatican n'a pu obtenir ce qu'il souhaitait, une rétractation et une "demande de pardon des torts" comme s'exprime *l'Osservatore*.<sup>211</sup> »

Au contraire, *La République Française* opère une distinction entre le Pape et la Curie. Elle présente un Pie IX soucieux de compromis, pasteur dans l'âme et donc prêt au pardon et une curie ne s'intéressant qu'à la dimension politique que son pouvoir religieux lui confère et soucieuse de profiter d'une position de force momentanée pour réaffirmer les prérogatives terrestres de l'institution ecclésiastique. Cette vision d'un Pape prisonnier de la Curie est clairement exprimée par le journal lorsqu'il évoque les débats relatifs au choix du lieu de la cérémonie funéraire, comme en témoigne les deux citations suivantes :

« *Quelques conseillers du Pape auraient voulu profiter de la mort de Victor-Emmanuel pour provoquer quelque scandale, en refusant les secours religieux au mourant et, en dernier lieu, en interdisant au cadavre l'entrée des basiliques. Pie IX s'y est refusé très énergiquement et avec indignation.* »

« Bien que le Vatican ait reculé d'un pas, l'opinion publique à Rome est profondément indignée de *l'attitude qu'on a fait prendre au Pape* en lui laissant entrevoir le tort qu'il porterait aux droits du Saint-siège s'il permettait qu'on célébrât sans réserve les obsèques religieuses en l'honneur de Victor-Emmanuel dans une des grandes basiliques. Pie IX consent aujourd'hui à ce que la messe funèbre soit célébrée [...] dans une église quelconque de Rome, à l'exception cependant des basiliques<sup>212</sup>. »

A chaque fois, le journal oppose donc la vision d'un Pape fondamentalement bon, prêt au compromis car d'abord soucieux de sa mission spirituelle à une Curie oublieuse de cette même mission et uniquement soucieuse de l'influence terrestre que lui confère son magistère spirituel. Au contraire *Le Siècle* ne fait aucune distinction entre le Pape et la curie : le souverain pontife est présenté comme un homme intransigeant, ne faisant que les concessions qu'il ne peut pas ne pas faire. Ainsi, il accepte que les funérailles se fassent au Panthéon, mais refuse qu'elles prennent la forme d'une messe en bonne et due forme :

---

<sup>211</sup> *Le Siècle*, n° du 15 janvier 1878

<sup>212</sup> *La République française*, n° des 15 et 17 janvier. (c'est moi qui souligne)

« Il ne s'agit donc pas pour ce jour-là, de célébrer une messe au panthéon. On donnera seulement l'absoute. Cette absoute sera-t-elle donnée par un prêtre de Rome ou par le premier chapelain de la cour, Monsignor Anzino ? C'est un petit problème ; car le Pape, tout en cédant sur certains points de détail, semble maintenir, au fond, la théorie [...] qu'il ne faut concéder à cette puissance, et encore par force, que le moins possible<sup>213</sup>. »

Ces nuances de vues entre *Le Siècle* et *La République Française* sont révélatrices des nuances existant entre la base du mouvement républicain et ses dirigeants. *Le Siècle*, journal à très fort tirage, exprime au sujet de la question anticléricale le sentiment de ses lecteurs : son anticléricisme est un anticléricisme de combat, consistant à lutter contre toute sorte de manifestation du sentiment religieux. *La République Française*, journal créé par Gambetta et à la diffusion plus confidentielle, exprime davantage la pensée des dirigeants républicains. Dans leur esprit, il n'est pas question de lutter contre le sentiment religieux ou d'en empêcher la manifestation. Ils considèrent par contre que les empiétements politiques de la sphère religieuse sont intolérables dans un Etat moderne. C'est pourquoi la *République Française* opère un distinguo entre l'attitude du Pape et celle de la curie : le premier incarne le sentiment religieux respectable prisonnier d'une structure ecclésiastique qui étouffe le sentiment religieux. Critiquer la curie pour absoudre le Pape revient à légitimer la reconnaissance de Rome comme capitale du nouvel Etat italien : la perte du pouvoir temporel est une bonne chose car elle réduit la Papauté à sa vocation première, celle d'une puissance uniquement spirituelle. La curie n'a pas encore accepté de faire son deuil de la perte de ce pouvoir temporel et manigance encore, dans l'espoir de le retrouver. La claire distinction des sphères politiques et publiques de celles religieuses et privées est donc l'horizon à atteindre et l'évocation d'un différend entre la curie et le Pape à l'occasion de la mort du roi est un moyen de légitimer les idées de nécessaire laïcisation de l'Etat en France comme en Italie.

Cette vision plus nuancée de *La République Française* rejoint la vision proposée par la presse modérée et est une preuve supplémentaire du rapprochement des cultures politiques qui s'opère entre républicains et orléanistes qui a permis l'instauration du régime républicain en France. Tant *Le journal des débats* qui incarne la vision d'un républicanisme conservateur que *La Revue des Deux Mondes* taisent la question de la demande de la rétractation de la part du pouvoir pontifical pour ne souligner que la bonne entente ayant existé entre le Vatican et l'Etat italien au sujet de la gestion de la dépouille du roi.

---

<sup>213</sup> *Le Siècle*, n° du 17 janvier

« La mort de Victor-Emmanuel a montré ce que dans les relations de l'église et de l'état on peut attendre du présent et espérer de l'avenir. Le premier roi d'Italie, le spoliateur de la papauté, regardé par tant de catholiques comme excommunié, est mort dans l'ancien palais des papes en recevant publiquement les sacrements de l'Eglise, sans que personne lui imposât une de ces rétractations *in extremis* si facile à obtenir des mourants. De son palais en interdit, le roi d'Italie a été porté solennellement, avec le concours du clergé, sous la ronde coupole de Sainte-Marie-des-Matyr, où il repose dans la terre bénite sous la garde des prêtres dont il a détrôné le chef. En vérité, cette mort et ces funérailles chrétiennes de l'usurpateur, ces services solennels, célébrés dans les nombreuses cathédrales de la péninsule, nous transportent bien loin du moyen âge, bien loin des anathèmes et des excommunications des Grégoire VII ou des Boniface VIII, bien loin même des menaces d'interdit faites aux envahisseurs de l'héritage de Saint Pierre en 1860 ou 1870. Certes il y a là un signe du temps, une preuve qu'au milieu de toutes ses résistances et ses protestations, l'Eglise peut à l'occasion s'accommoder des faits accomplis.<sup>214</sup> »

L'article dont est extrait ce texte insiste sur l'importance de Victor-Emmanuel comme roi ayant permis la grandeur de l'Italie par le jeu d'un système parlementaire garant des libertés. La mort du roi prouve le bien-fondé de ces théories politiques puisque, malgré les déclarations de principe, elle a prouvé que l'Eglise pouvait s'adapter aux temps modernes et faire preuve de compromis avec le pouvoir temporel qu'elle continue pourtant à condamner formellement. Par ce compromis de fait, les libertés individuelles sont garanties tous comme les droits de l'Etat, ce qui prouve le bien-fondé du régime parlementaire. Les catholiques n'ont donc rien à craindre de la perte du pouvoir temporel. Au contraire, le Pape en est sorti renforcé car il peut à présent ne se concentrer que sur son pouvoir spirituel, sans plus avoir à subir les interférences de son pouvoir politique et qui pouvaient le décrédibiliser. L'idée est exprimée avec force par Paul Leroy-Beaulieu dans la *Revue des Deux Mondes*. L'article qu'il consacre à Victor-Emmanuel II n'est que le premier volet d'un diptyque dont le second est consacré au pape. Or dans ce dernier il affirme que la perte du pouvoir temporel a amené à un renforcement du pouvoir pontifical, dans sa dimension spirituelle, comme le prouve par exemple l'affirmation du dogme de l'infailibilité en 1870, la vénération dont il a joui auprès des catholiques et la plus grande liberté de parole qu'il a acquise en n'étant plus soumis aux contraintes politiques que faisaient peser sur lui son titre de souverain des Etats pontificaux. En conclusion de son article Paul Leroy-Beaulieu affirme que « Pie IX s'est chargé de montrer tout ce que peut être la liberté d'un Pape dépouillé de la royauté<sup>215</sup>. » La double mort

---

<sup>214</sup> Paul Leroy-Beaulieu, « Un roi et un Pape », art. op. cit., p.868

<sup>215</sup> Paul Leroy-Beaulieu, « Un roi et un Pape. Pie IX et le Saint-Siège », in *Revue des Deux mondes*, n° du 15 mai 1878, p. 403

du roi et du Pape<sup>216</sup> est vue par les orléanistes comme un symbole marquant la fin d'une époque qui a vu s'affirmer la modernité politique en Italie. C'est ainsi que Jules Zeller conclut son ouvrage consacré aux deux hommes :

« Et ce deuil n'était-il pas justifié par la perte de ces deux grands italiens du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui n'étaient pas restés au-dessous de la tâche que le temps leur avait imposé : l'un, de rendre son autorité, temporellement déchu, plus religieusement puissante dans l'Eglise agrandie ; et l'autre de faire l'Italie délivrée, libre et une, au milieu des Etats indépendants de l'Europe<sup>217</sup> ? »

Loin d'avoir nuit à la religion, l'Unité l'a donc favorisée, en permettant une clarification des prérogatives du politique et du religieux. Les positions des orléanistes et des républicains modérés se rejoignent donc, même si les premiers ne manifestent pas les sentiments anticléricaux des seconds.

Ces prises de positions sont, comme on pouvait s'y attendre, refusées en bloc par la presse et les ouvrages exprimant la sensibilité du monde catholique. Loin de reconnaître au roi un quelconque respect pour la religion et le mérite d'avoir dirigé un mouvement unitaire ayant permis le renforcement du pouvoir spirituel de la Papauté en la dépouillant de son pouvoir temporel qui contribuait à brouiller son message, *L'Univers* se plaît à décrire un Victor-Emmanuel mu par l'ambition et la haine de la religion car elle représentait à ses yeux un frein moral intolérable à sa soif inextinguible de pouvoir. D'où sa volonté de prendre Rome et de s'y maintenir. Mais sa mort est le signe même de l'échec de ses prétentions. En effet, comme nous l'avons déjà analysé lorsque nous avons étudiés les prises de positions des catholiques lors de la mort de Cavour, ceux-ci voient dans le décès du roi un signe providentiel venant manifester la puissance divine. Alors que tous s'attendaient à la mort de Pie IX, Dieu a voulu frapper ses ennemis, en maintenant en vie le souverain pontife pour qu'il puisse accorder le pardon de l'Eglise à son ennemi qui en cherchant à obtenir les derniers sacrements récuse par ce seul fait toutes les mauvaises actions qu'il lui a fait subir durant leur vie. C'est ainsi qu'est publié dans le journal catholique un article intitulé « le doigt de Dieu » exposant de manière très claire ces idées :

« Ils le nient, mais Il se montre. Il se montre dans toute la colère de sa justice, unie cependant à la sublimité de sa miséricorde.

---

<sup>216</sup> Pie IX meurt le 7 février 1878

<sup>217</sup> Jules Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, op. cit., p. 568

La Marmora, qui avait frauduleusement ouvert les portes du palais apostolique est mort ; Victor-Emmanuel, qui avait osé abriter sa royauté sacrilège sous les voûtes de ce palais, vient d'y mourir. Voilà la justice.

Mais La Marmora et Victor-Emmanuel ont tous deux eu le temps de se réconcilier avec Dieu et de recevoir les derniers sacrements. Voilà la miséricorde<sup>218</sup>. »

Cette vision de la puissance divine est exprimée avec encore plus de forces dans une optique eschatologique caractéristique du catholicisme intransigeant du temps dans un ouvrage étrange publié par Henri Torné-Chavigny, curé de deux petites paroisses en Charente-Maritime. Ce texte, basé sur une lecture de Nostradamus, entend prouver que les morts de Napoléon III, Victor-Emmanuel II et Pie IX avaient été écrites par avance par le célèbre astrologue, qui avait également donné le nom du successeur du souverain pontife, à savoir Léon XIII. D'après les déductions faites par l'auteur sur le texte de Nostradamus, les morts de ces personnages et l'arrivée de Léon XIII marqueraient le triomphe final de la religion catholique malgré les apparences défavorables, car il est écrit qu'avant la fin de la décennie 1880 l'empire turc et la Russie se convertiraient au catholicisme<sup>219</sup>. Malgré ces élucubrations, ce texte est révélateur car il exprime d'une manière caricaturale la vision partagée par le monde catholique d'une victoire finale de la religion malgré les attaques qu'elle a eu à subir<sup>220</sup>.

Au-delà de cette question, les textes publiés par la presse catholique sont l'occasion de réfuter point par point les arguments développés par la presse républicaine et orléaniste à l'occasion du décès du souverain. Le principal argument développé consiste à critiquer la nature du régime parlementaire et à montrer en contrepoint la grandeur du pouvoir pontifical. De manière tout à fait saisissante, *L'Univers* renverse l'argument développé par *La République Française* selon lequel le Pape, bon par nature, était dépossédé de son pouvoir par une Curie qui faisait écran entre lui et la société. A cette faiblesse supposée du Pape, *L'Univers* oppose la vision symétrique d'un roi d'Italie empêché d'agir librement par ses conseillers et ses ministres du fait de son acceptation de ne plus être un roi absolu. C'est ainsi que dans le numéro du 15 janvier un long article décrit les derniers moments du roi qui

---

<sup>218</sup> *L'Univers*, n° du 13 janvier 1878

<sup>219</sup> Abbé H. Torné-Chavigny, *connu comme curé de la Clotte et de Saint-Denis-du-Pin, Nouvelle lettre du grand prophète. De l'interprétation prophétique et mort de Napoléon III en janvier 1873, mort de Victor-Emmanuel II en janvier, mort de Pie IX en février, Avènement de « Léon XIII de février », d'après l'interprétation des prophéties de Nostradamus publiées du mois d'avril 1860 au 17 juin 1871*, Paris et saint-Denis du Pin, chez l'auteur, 80p.

<sup>220</sup> Cf la thèse d'Hilaire Multon que nous avons déjà citée lorsque nous analysions les prises de position des catholiques lors de la mort de Cavour : Hilaire Multon, *Les temps sont proches. Prophétisme politique et culture apocalyptique dans le catholicisme français et italien (1859-1878)*, Thèse pour le doctorat d'histoire préparée sous la direction de Philippe Boutry, soutenue en 2002, 3 volumes, 675p.



souhaitait recevoir les derniers sacrements et espérait obtenir le pardon du Pape. Mais le journal explique que l'accès à sa chambre fut gardé par les ministres, qui empêchèrent l'envoyé du pape, Mgr Marinelli, d'y accéder, tout comme les membres de la famille royale, pour être sûr que le roi ne se rétracte pas. De la même façon, le journal explique dans le même article que ce sont les ministres qui ont imposé au nouveau roi de se faire appeler Humbert I<sup>er</sup>. Or le nouveau roi aurait du porter le titre d'Humbert IV puisque trois de ses ancêtres avaient régné sous les noms de Humbert I<sup>er</sup>, II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup>. Cette impossibilité à choisir sa propre titulature est perçue comme le signe de la faiblesse structurelle du pouvoir royal dans une monarchie constitutionnelle. Et l'article de conclure :

« Oui, mais M. Crispi et M. Depretis en ont ordonné autrement. Ce sont eux qui commandent, et les rois constitutionnels ne sont que des instruments, surtout quand ils viennent à Rome, chez le Pape. Le Pape seul règne en vérité, bien que captif<sup>221</sup>. »

\*

\*\*

La mort du roi est donc l'occasion pour la presse française de mettre en avant des arguments servant à légitimer des positions internes dans le champ politique français sur la nature des rapports liant la sphère politique et la sphère religieuse. L'opinion républicaine se sert de cette mort pour exprimer ses idées anticléricales, avec des nuances car pour les républicains de gouvernement ce n'est pas la religion en soi qu'il faut attaquer, mais les prétentions temporelles du pouvoir religieux, par ailleurs respectable dans sa dimension spirituelle. La presse modérée met en avant les mérites d'un système parlementaire qui permet le respect des prérogatives de chacun, en obligeant le pouvoir religieux à clarifier ses positions sur la question de ses rapports avec le pouvoir temporel. Enfin la presse catholique se sert de cette mort pour réaffirmer ses idées politiques, affirmant la supériorité du pouvoir religieux sur tout autre pouvoir et montrant l'inanité des régimes parlementaires, qui se perdent dans des luttes de pouvoir purement terrestres oubliées de toute dimension sacrée. Si Victor-Emmanuel est bien considéré, comme nous l'avons vu précédemment, comme un prince étranger, symbole de l'altérité italienne, la dimension religieuse de sa mort n'en permet pas moins pour autant, toujours par un effet de miroir, de développer sur la question des rapports Eglise-Etat des considérations également valable dans l'espace politique français.

---

<sup>221</sup> *L'Univers*, n° du 15 janvier 1878

Sur cette question, la mort de Garibaldi offre moins de matière à débat car elle n'est pas une affaire d'Etat. Pourtant elle aurait pu donner lieu à des échanges vifs car, expression ultime de son anticléricalisme, Garibaldi avait émis le souhait dans son testament d'être incinéré, pratique condamnée par l'Eglise et interdite par la législation italienne d'alors. La volonté de l'Etat italien de créer un culte autour de la mémoire de Garibaldi afin de renforcer par son intermédiaire la dévotion à la monarchie italienne avec laquelle il avait été lié amena l'Etat à faire en sorte que les dernières volontés de Garibaldi ne soient pas respectées. Si l'Etat ne put obtenir de la famille du défunt que son corps soit transporté à Rome, aux cotés de celui de Victor-Emmanuel, il réussit à faire en sorte que Garibaldi soit inhumé, et non incinéré, à Caprera, au cours d'une cérémonie officielle. Les funérailles se déroulèrent le 8 juin 1882 et furent relativement modestes : si beaucoup d'associations envoyèrent des représentants, seuls deux ministres y assistèrent. Il est possible de lire dans cette modeste participation de l'Etat la volonté de ne pas trop mettre en avant le Héros des Deux Mondes comme père fondateur de l'Italie, aux dépens du Roi prioritairement, mais également de Cavour et même de Mazzini dont la mémoire était également récupérée par la monarchie pour offrir une vision unanimiste du *Risorgimento*. Le 11 juin, à l'initiative de l'association des Droits de l'Homme, une cérémonie imposante se déroula à Rome. Contrairement à la cérémonie de Caprera qui avait un aspect officiel, la cérémonie romaine était davantage le fait de la gauche italienne et européenne qui tenta de se réapproprier la figure du général que la monarchie essayait de neutraliser en se l'appropriant<sup>222</sup>. Mais ces cérémonies et la question de l'incinération ne firent pas l'objet de réelles polémiques en France. La presse républicaine n'évoqua pas la question de l'incinération et les tensions entre l'Etat italien et la famille de Garibaldi : cette polémique était une polémique italo-italienne. Or, comme nous l'avons vu précédemment et comme la partie suivante tentera de le démontrer avec encore plus d'évidence, la presse française ne s'intéresse pas au Garibaldi des Italiens mais au Garibaldi français. Ce qui ne rentre pas dans ce schéma discursif ne présente donc pas d'intérêt pour elle. De même, les cérémonies de Caprera et de Rome ne sont pas décrites par un journaliste présent sur place. Les différents journaux que nous avons consultés se contentent tous de reproduire les dépêches assez neutres envoyées par les agences de presse. Seule la presse antigaribaldienne, c'est-à-dire la presse conservatrice, évoque la question de la demande d'incinération, mais sur le ton de la dérision, et toujours pour critiquer les admirateurs français de Garibaldi, présentés

---

<sup>222</sup> Sur les cérémonies funéraires en l'honneur de Garibaldi, cf. Jérôme Grévy, *Garibaldi*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, pp. 140-147

comme des fanatiques. Ainsi, le bonapartiste *Constitutionnel* évoque-t-il de la façon suivante la question :

« La comédie qui se joue autour de la “roustisserie” funéraire de Garibaldi prend décidément les proportions d’une farce. Des réunions publiques s’organisent à Paris aux fins d’expédier devers l’Italie des trains de plaisir crématoires et libres-penseurs. Et ces bonshommes-là viendront se moquer des pèlerins catholiques et les traiter en “pélerinards”<sup>223</sup>. »

Par l’utilisation d’un vocabulaire ironique, le texte moque donc la volonté de Garibaldi de se faire incinérer et raille les soutiens français du grand homme, présentés comme des libres-penseurs se voulant des esprits forts mais se comportant à l’égard de leur héros comme n’importe quel croyant, trahissant par là même leur incohérence profonde. Dans le même ordre d’idée, *L’Univers* explique que la crémation est un « usage païen mis à la mode par les athées et les libres-penseurs<sup>224</sup>. »

Mais au-delà de ces considérations, les questions religieuses qu’auraient pu amener les débats autour de la gestion de la dépouille mortelle de Garibaldi ne font que très peu débat en France, contrairement à ce qui s’était passé lors de la mort de Victor-Emmanuel. Ceci s’explique car les réactions politiques françaises ne répondent pas aux mêmes logiques dans les deux cas : dans le cas du roi, sa mort est avant tout considérée comme un événement relevant du champ de la politique étrangère. En conséquence de quoi elle est évoquée par la presse française comme un miroir dans lequel peuvent éventuellement se refléter des problématiques intéressant le monde politique français, comme la question des rapports Eglise-Etat. Au contraire, la mort de Garibaldi est d’abord perçue comme un événement relevant de la politique intérieure française. La presse s’intéresse donc surtout aux réactions intérieures françaises et aux clivages politiques entre les différentes sensibilités que ce décès permet de mettre en lumière. La question des rapports Eglise-Etat est donc secondaire pour cette utilisation, d’où la faible importance accordée à sa demande de crémation et à la cérémonie officielle de son inhumation.

Cette différence d’appréhension des deux décès se donne à lire très clairement lorsqu’on analyse les prises de positions exprimées dans la presse sur la réaction du corps politique français face à ces deux décès. C’est ce à quoi il faut donc à présent nous intéresser.

---

<sup>223</sup> *Le Constitutionnel*, n° du 9 juin 1882

<sup>224</sup> *L’Univers*, n° du 8 juin 1882

### 3- Célébrer la mort d'un souverain étranger/honorer la mémoire d'un combattant de la République française : quels hommages français pour Victor-Emmanuel II et Garibaldi ?

Le corps politique français ne peut manquer de réagir aux morts de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi. Ces réactions répondent à des logiques internes qui sont fonction des représentations différenciées autour de ces deux personnages que nous venons d'évoquer. Victor-Emmanuel II étant appréhendé en tant que souverain italien, les réactions du corps politique répondent en priorité à des logiques diplomatiques. Les réactions tournent autour de la question de savoir quelles conséquences cette mort aura dans les relations entre les deux pays et comment la France républicaine doit réagir officiellement en vue de maintenir des rapports cordiaux avec sa voisine transalpine. Au contraire, Garibaldi étant inscrit à l'intérieur du combat politique français, le corps politique réagit en fonction de logiques politiques internes. Ces réactions suscitent à leurs tours des commentaires dans la presse qui prolongent les contradictions qui se font jour au sein du personnel politique national et qui les diffusent. Ces débats donnent tous à lire une interrogation sur la légitimité de la République et des républicains : dans le cas de Victor-Emmanuel, la question mise en avant est la capacité du régime à mener une politique étrangère servant les intérêts du pays ; dans le cas de Garibaldi, la question posée est celle de la légitimité des républicains à être à la tête du pays.

Malgré quelques similitudes, la réaction des chambres n'est pas la même dans les deux cas, témoignant de la différence d'appréhension des deux personnages par le corps politique français. Lorsque la mort de Victor-Emmanuel II est connue, les chambres françaises ne réagissent pas immédiatement. Il n'y a pas de levée de séance à ce moment là, contrairement à ce qui se passera quatre ans plus tard pour la mort de Garibaldi comme nous l'avons déjà vu. Cela ne veut pas dire que le monde politique français ne réagit pas, mais ses initiatives ne sont pas aussi spontanées que pour la mort de Garibaldi : elles répondent à des logiques de relations d'Etat à Etat. Ainsi le maréchal Mac-Mahon envoie, en sa qualité de président de la République, le télégramme suivant au roi Humbert I<sup>er</sup> :

« J'adresse à Votre Majesté, la sincère expression de mes sentiments personnels et de la profonde sympathie de la nation française, qui n'a pas oublié l'ancienne confraternité d'armes qui l'unissait à votre glorieux père<sup>225</sup>. »

---

<sup>225</sup> Cité entre autres dans *La République Française*, n° du 12 janvier 1878

Mac-Mahon, en faisant référence aux combats de la France et du Piémont contre l'Autriche en 1859, souligne que les deux pays ont été unis. Ce rappel de l'unité d'arme est un appel au maintien de rapports diplomatiques de bonne entente malgré la mort du roi. De la même façon, le 17 janvier, jour des funérailles de Victor-Emmanuel II à Rome, le Sénat décide de lever sa séance au nom de « la sympathie profonde de la nation française pour la nation italienne<sup>226</sup> », selon la motion votée ce jour là. Ce sont donc des considérations de respect pour une nation voisine, en vue de maintenir de bonnes relations, qui poussent le corps politique à agir.

Cette volonté de montrer la participation du corps politique français au deuil des Italiens s'explique par l'incertitude qui pèse quant au futur des relations diplomatiques entre les deux nations. Les réactions de la presse française dans son ensemble expriment des doutes à l'égard de la politique internationale que l'Italie risque d'embrasser suite à la mort du roi. De façon unanime, la presse exprime l'inquiétude de voir l'Italie s'éloigner de la France pour s'allier à l'Allemagne. Ainsi, *La République française* par exemple insiste sur la francophilie du défunt roi :

« Ce prince n'avait jamais oublié les services que notre nation a rendus à son pays. A son gré, l'Italie nous devait une reconnaissance dont les circonstances ne lui ont pas encore permis de s'acquitter. [...]

*De toutes parts en Europe vont s'élever des témoignages de tristesse et de regrets : l'Italie ne s'y trompera point, elle reconnaîtra que la France seule aura parlé dans toute la loyauté de son âme et dans toute l'effusion d'une sincère et profonde douleur<sup>227</sup>. »*

Le texte évoque la guerre de 1859 pour affirmer que l'Italie devant une partie de son Unité à l'intervention de la France dans la péninsule a contracté une dette morale à son égard. On perçoit dans la phrase que nous avons soulignée l'inquiétude que l'Italie ne se détourne de la France. Cette angoisse est renforcée dans la suite du même texte qui souligne la germanophilie du nouveau roi Humbert I<sup>er</sup>. L'auteur de l'article veut se convaincre que malgré les préférences pro-allemandes du nouveau souverain, l'alliance avec la France se maintiendra :

---

<sup>226</sup> *Annales du Sénat et de la chambre des députés. Session ordinaire de 1878. Tome Ier. Du 8 janvier au 5 février 1878*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1878, p. 19

<sup>227</sup> *La République Française*, n° du 11 janvier 1878 (c'est moi qui souligne)

« Plus d'un prince royal s'est trouvé en opposition avec le roi régnant, mais l'on a souvent vu qu'en montant sur le trône la politique préférée des héritiers présomptifs a dû céder à la politique nécessaire des souverains en exercice<sup>228</sup>. »

Mais cette phrase souligne bien un doute quant au devenir des relations entre les deux pays, doute légitime, comme le confirmera la dégradation progressive des liens franco-italiens jusqu'à la signature de la Triple Alliance en 1882. La presse est donc unanime à craindre un rapprochement de l'Italie avec l'Allemagne, d'où l'insistance qu'elle met à réévoquer les luttes de 1859 et la gratitude du défunt roi à l'égard de la France. Seule la presse catholique ne partage pas cette vision d'un Victor-Emmanuel pro-français : hostile comme on l'a vu à ce dernier et à ses soutiens français, elle lui reproche d'avoir déjà été l'alliée de l'Allemagne. En effet, en profitant de la défaite de la France face à la Prusse en 1870 pour s'emparer de Rome, le défunt roi avait déjà montré de qui il était l'allié objectif<sup>229</sup>. Ces propos ont pour but de décrédibiliser à nouveau les admirateurs français du roi en les montrant comme des traîtres à leur pays, puisqu'ils admirent un souverain qui en était l'ennemi. Mais à part ce trait polémique qui la distingue du reste de la presse nationale, la presse catholique comme l'ensemble de la presse française du temps exprime l'inquiétude de voir l'Italie se rapprocher de l'Allemagne à la faveur de la disparition du roi. C'est la raison pour laquelle la quasi-totalité de la presse et du corps politique français expriment leur solidarité à l'égard de l'Italie.

Une remarque particulière doit être faite quant à la réaction des députés des régions intégrées à la France en 1860 et à l'écho que leur prise de position suscite dans la presse. Par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères William Waddington, les députés de la Savoie<sup>230</sup>, tous républicains, font parvenir l'adresse suivante à l'ambassadeur d'Italie en France :

« Monsieur l'ambassadeur,  
le département de la Savoie a été profondément affecté par la mort de S.M. Victor-Emmanuel. Nous, ses représentants, nous venons vous prier, Monsieur le ministre, de vouloir bien être notre interprète auprès de S.M. Humbert I<sup>er</sup> pour lui témoigner la part bien vive que nous prenons à sa douleur, à celle de sa famille et à la perte éprouvée par l'Italie entière.

---

<sup>228</sup> Id.

<sup>229</sup> Cf. *l'Univers*, n° du 22 janvier 1878

<sup>230</sup> Il s'agit de MM. Bel, Blanc, Horteur, Mayet et Parent. Cf. les articles qui sont consacrés à leurs carrières respectives dans Adolphe Robert, Edgar Bourloton et Gaston Cougny, *Dictionnaire des parlementaires français, depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Paris, Bourloton, 1889-1891

Nous sommes Français, mais nous conservons le culte du souvenir, et nous ne pouvons oublier que la Savoie est le berceau de la dynastie qui a fait l'Italie une et libre<sup>231</sup>. »

Le texte est également signé par Alfred Borriglione, député républicain de Nice depuis 1876.

Par ce message, les signataires entendent montrer leur position d'intermédiaire entre la France et l'Italie, en soulignant que le berceau de la famille royale italienne est en Savoie, même si cette terre est à présent pleinement française. Ils expriment par là l'idée que l'appartenance à la nation française ne signifie pas la négation de leur identité régionale : au contraire l'identité nationale s'articule avec cette dernière. Celle-ci constitue l'aspect le plus sensible des identités de chaque individu, car elle est une construction de l'histoire (d'où la référence « au culte du souvenir ») amenant des coutumes et des habitudes. L'identité française est quant à elle le fruit d'une volonté (l'affirmation « nous sommes français » en est une claire manifestation). Elle transcende les identités régionales, sans les effacer. Elle s'appuie sur elles pour obtenir la reconnaissance populaire et par ce biais l'adhésion aux valeurs plus élevées qu'elle proclame. En conséquence de quoi, les députés républicains signataires de ce texte ne pensent pas manquer à leur devoir envers leur patrie en rendant un hommage particulier à leur ancien souverain : au contraire, ils affirment pleinement leur identité française, par la reconnaissance de leur ancrage local.

Cette prise de position amène une réaction différenciée dans la presse. Elle fait l'objet d'attaques de la part de la presse catholique. Celle-ci s'appuie sur le fait que le député de Nice Alfred Borriglione l'ait signée. Or ce dernier avait été candidat en 1871 sur une liste séparatiste. Elle exprimait alors la rancœur d'une partie des élites locales face à certaines déceptions qu'avait amenées le rattachement à la France. En effet, l'attitude méprisante de l'administration française face à des populations tenues pour arriérées, la suppression de la cour d'appel et des établissements supérieurs, les obstacles mis à l'utilisation du nissart et de l'Italien furent perçues comme autant de vexations imposées par un pouvoir non démocratique de surcroît durant le Second Empire. Ces animosités amenèrent à une poussée séparatiste durant les années 1870-1875, patronnée par Garibaldi<sup>232</sup>. L'affirmation de l'assise républicaine du régime politique français avait amené Alfred Borriglione à revenir sur ses idées séparatistes comme il l'exprima avec netteté dans une note parue en 1876 dans plusieurs

---

<sup>231</sup> Cité entre autres dans *La République Française*, n° du 17 janvier 1878

<sup>232</sup> Cf. Ralph Schor, « Les parlementaires des Alpes-Maritimes et l'implantation locale au XX<sup>ème</sup> siècle » in *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2007/1 n° 7, p. 37

journaux niçois. C'est en qualité de candidat républicain qu'il fut élu à partir de 1876 à la Chambre, où il siégea au centre-gauche. Ce passé séparatiste de Borriglione est mis en avant par *L'Univers* pour décrédibiliser les députés signataires de l'adresse à l'ambassadeur d'Italie. En effet, le quotidien catholique signale que Borriglione est le seul députés des Alpes-Maritimes à avoir signé ce texte. Il se distingue donc des autres députés de son département, et prouve par là son peu d'attachement à la France. Par son biais, le journal catholique entend décrédibiliser l'adresse qu'il a signé avec les députés savoyards : elle est présentée comme le fait d'hommes n'exprimant pas de fidélité à l'égard de la France. En conséquence de quoi, les journaux républicains qui louent cette initiative sont perçus au mieux comme des naïfs, au pire comme des traîtres à la nation, puisque soutenant des personnages présentés comme luttant contre son unité<sup>233</sup>. Ces critiques sont balayées par la presse républicaine, qui reproche à *L'Univers* sa mauvaise foi. *La République française* explique ainsi qu'Alfred Borriglione n'a pas voulu se singulariser des députés de son département en signant l'adresse. En effet, les autres députés des Alpes-Maritimes représentent des circonscriptions qui étaient françaises avant le rattachement de Nice en 1860. Or l'adresse des députés savoyards entend exprimer le sentiment des députés d'une région ayant fait partie des domaines soumis à l'autorité de Victor-Emmanuel. Ce n'est qu'à ce titre qu'Alfred Borriglione a lui aussi signé l'adresse. L'argument développé par la presse catholique est donc de mauvaise foi. De plus, loin de représenter une menace, les députés de cette région frontalière sont perçus comme un atout :

« Le patriotisme éclairé et réfléchi des électeurs de M. Borriglione ne les empêche pas de se rappeler le passé et d'y puiser des sentiments sympathiques qui ne peuvent que resserrer davantage les liens de toute nature qui rattachent deux grands pays fait pour s'estimer et s'aimer, tels que la France et l'Italie<sup>234</sup>. »

La Savoie et Nice que représente Borriglione sont donc perçues comme des terres pleinement françaises et situées dans un entre-deux culturels : cette position est un atout pour la France, car elle permet à ces deux régions de faire le lien entre elle et l'Italie. Dans ce cadre, l'adresse des députés à l'ambassadeur italiens est perçue comme répondant pleinement à leurs devoirs de patriotes, car ils contribuent au resserrement des liens entre les deux pays.

Le nécessaire lien entre la France et l'Italie ne fait donc pas débat au sein de la presse française. Seules des différences sur la capacité des républicains à exprimer ce lien sont sujets

---

<sup>233</sup> « Ce fait est d'autant plus significatif, que les rapports de M. Borriglione avec les séparatistes niçois sont notoires ». *L'Univers*, n° du 17 janvier 1878

<sup>234</sup> *La République Française*, n° du 18 janvier 1878



de controverse. La presse nationale se divise également sur la capacité du régime républicain à mener une politique extérieure conforme aux intérêts du pays. Ce débat se donne à lire autour du choix des personnes envoyées officiellement en Italie pour représenter la France à l'occasion des funérailles du roi. La délégation fut conduite par le maréchal Canrobert, secondé par Patrice Mac-Mahon, fils du président de la République. Sénateur siégeant sur les rangs conservateurs depuis les élections de 1876, bonapartiste de conviction, acteur du coup d'Etat de 1851, Canrobert fut désigné pour agréer aux souhaits de Humbert I<sup>er</sup> qui, d'après ce que rapporte la presse, aurait désiré le voir participer aux funérailles de son père du fait de l'estime que ce dernier lui portait depuis sa participation à la guerre de 1859 au cours de laquelle il commanda le 3<sup>ème</sup> corps d'armée<sup>235</sup>. Ce choix suscite des débats dans la presse française. En effet, si sa participation à la guerre d'Italie de 1859 lui confère une légitimité certaine, son bonapartisme fait problème, puisqu'il représente aux funérailles de Victor-Emmanuel l'Etat français nouvellement républicain. Si la presse estime le choix de Canrobert comme légitime, elle le fait selon des logiques différentes qui donnent à lire les différentes sensibilités politiques qui traversent la France du temps. La presse républicaine et modérée souligne la dignité du régime républicain qui ne craint pas de se faire représenter à l'étranger par un militaire glorieux, même si celui-ci ne partage pas des sentiments républicains. Par ce choix, le régime républicain montre son sens de l'intérêt national, qui lui fait choisir ses représentants non en fonction de leurs penchants politiques mais en fonction de leurs mérites<sup>236</sup>. La presse bonapartiste souligne de son côté que l'envoi de Canrobert est un acte patriotique car en 1870 il mena les troupes françaises lors de la bataille de Saint-Privat du 18 août au cours de laquelle les Prussiens connurent d'importantes pertes<sup>237</sup>. Par conséquent, face aux représentants que l'Allemagne enverra en Italie, la France sera représentée par un homme incarnant sa valeur militaire : elle n'aura pas à se sentir inférieure face au militarisme allemand qui profitera des funérailles du roi pour se donner à voir<sup>238</sup>. Dans le contexte d'interrogation sur les futurs choix diplomatiques de l'Italie, l'envoi d'un soldat comme

---

<sup>235</sup> Sur la carrière de Canrobert, cf. l'article qui lui est consacré in Adolphe Robert, Edgar Bourloton et Gaston Cougny, *Dictionnaire des parlementaires français*, op. cit., volume I

<sup>236</sup> C'est ainsi par exemple qu'on peut lire dans *Le Siècle* du 14 janvier la considération suivante : « On nous permettra de faire observer, à l'encontre de certains partis et de certains journaux, que la décision du conseil des ministres prouve, de la part de la majorité républicaine dont ils sont les représentants, le tact le plus rare et nous pouvons ajouter le plus méritoire, quand on songe aux opinions et aux antécédents du Maréchal Canrobert ».

<sup>237</sup> Ils perdirent ce jour-là, selon les chiffres rapportés par Pierre Milza, « *L'année terrible* ». *La guerre franco-prussienne. Septembre 1870-mars 1871*, op. cit. p.91, 6 000 des 15 000 hommes qu'ils avaient engagés dans la bataille

<sup>238</sup> *Le constitutionnel* exprime de la manière suivante cette idée dans son numéro du 14 janvier : « On peut envoyer ce superbe soldat à l'étranger, là où il y aura des allemands, tous se découvriront devant lui, parce qu'ils savent par expérience ce que peut la valeur de cet homme de guerre »

Canrobert est donc plus que justifié. Encore une fois, seule la presse catholique utilise le choix de Canrobert pour envoyer une pique au régime républicain. Si elle ne conteste pas la légitimité du maréchal à représenter la France à l'étranger, elle souligne que les républicains l'ont choisi par défaut : en effet « il ne s'est pas trouvé un républicain présentable pour représenter à Rome, à côté des autres grands personnages des cours européennes, cette pauvre république française<sup>239</sup> ». Le choix de Canrobert prouve donc la médiocrité du personnel républicain, allant de pair avec la nocivité du régime politique qu'ils incarnent.

Si toute la presse trouve légitime l'envoi de Canrobert, son arrivée à Rome au contraire va donner lieu à une vive bataille de presse. D'après les dépêches de l'agence Havas que reproduisent pratiquement tous les journaux que nous avons consultés, ce dernier y arrive le 14 janvier. L'empire Allemand envoya quant à lui le prince héritier Frédéric Guillaume pour le représenter. Or, alors que celui-ci arriva en gare de Rome en uniforme, Canrobert fit sa descente de train en habit civil, dans un costume que la presse jugea unanimement manqué de majesté, puisqu'il était habillé d'un simple paletot et qu'il recouvrait son nez d'une écharpe. Si la presse gouvernementale, à l'instar de la *République française* n'accorda pas d'importance à ce fait, qu'elle ne mentionna que par le biais des dépêches des agences de presse, la presse d'opinion donna de l'importance à ce fait. Ainsi, tant *Le Siècle* que *L'Univers* y consacrèrent deux articles en première page. Pour les deux journaux, le costume de Canrobert portait atteinte à l'image de la France à l'étranger : alors que les Allemands avaient faits le choix d'envoyer en Italie l'un de leurs plus hauts représentants, voulant souligner par là l'importance qu'ils accordaient aux relations avec l'Italie, et que le costume de Frédéric Guillaume à la descente du train témoignait la volonté de représenter le pays dans toute sa puissance, le devoir de Canrobert aurait été de donner une image digne de la France. D'après *Le Siècle*, il ne le fit pas par passion politique : envoyé d'une République qui ne répondait pas à ses vœux politiques, il aurait sciemment choisi de faire une descente de train dans un habit civil peu majestueux pour décrédibiliser le régime. Le journal reproche aux non-républicains de manquer du sens des intérêts de l'Etat en poursuivant hors de France des polémiques politiques, nuisant ainsi aux intérêts de la nation. C'est pourquoi l'un des articles qui évoque ces questions dans le numéro du 20 janvier est intitulé « questions militaires » : il entend souligner que l'attitude de Canrobert, pouvant sembler négligente aux autorités italiennes, peut les inciter à se ranger du côté allemand. C'est pourquoi le journal critique avec

---

<sup>239</sup> *L'Univers*, n° du 16 janvier 1878

virulence le maréchal et appelle les républicains à faire preuve de plus de sévérité contre leurs ennemis, en leurs faisant prendre conscience de l'irréversibilité du nouveau régime.

« Nous croyons qu'il serait bon, une fois pour toutes, de rappeler à leur devoir nos représentants de la République à l'étranger. Ils doivent savoir qu'aujourd'hui le temps est passé où il leur était permis de la dénigrer, de la ridiculiser et de la calomnier. Il serait utile de rappeler à ceux qui prétendaient la rapetisser en la représentant sans dignité ou en la traitant sous jambe dans leurs propres personnalités, que ces façons ne sont plus de mises<sup>240</sup>. »

*L'Univers* au contraire rejette l'entière responsabilité de l'injure faite à la France par le costume de Canrobert sur le compte du régime républicain. En effet, le journal explique que Canrobert ne savait pas qu'il allait être accueilli officiellement à sa descente de train car l'ambassadeur français, nommé par les républicains, Emmanuel de Noailles, ne l'en avait pas averti. Ce dernier d'après le journal aurait agi ainsi pour des raisons de basse politique :

« *Le Siècle* rejette toute la faute de cette incongruité sur le Maréchal Canrobert. Est-il bien sur d'abord que ce ne soit pas M. de Noailles, notre ambassadeur au Quirinal qui ait cru très républicain de manquer d'égards envers un bonapartiste en ne le prévenant pas qu'on lui préparait une réception à la gare de Rome<sup>241</sup> ? »

Par cette affirmation, le journal catholique entend montrer que les républicains, qui ne sont mus que par la passion politique, ne sont pas légitimes à défendre les intérêts de la nation à l'étranger. L'évocation du décès du roi est donc une occasion de prises de positions quant à la capacité du régime républicain à défendre les intérêts de la France à l'étranger. On voit donc là que Victor-Emmanuel est perçu uniquement comme un étranger : les prises de positions que prennent la presse et le corps politique à l'occasion de son décès servent à montrer comment la France doit agir face à l'Italie dont il était l'incarnation. Elles ne se prononcent donc que secondairement sur ses mérites et sur ses options de politique intérieure : sa mort ne clive pas au niveau de la politique intérieure le corps politique français car il n'est pas perçu comme se situant à l'intérieur du débat politique interne, contrairement à Garibaldi.

En effet, si on compare l'attitude des hommes politiques français et la couverture des cérémonies en son honneur par la presse française par rapport à celles du roi, le contraste est saisissant. Comme nous l'avons vu, dès la nouvelle de son décès connu, la Chambre décide de lever sa séance en signe de deuil, lors d'un vote qui donna lieu à des échanges virulents et qui

---

<sup>240</sup> *Le Siècle*, n° du 20 janvier 1878

<sup>241</sup> *L'Univers*, n° du 21 janvier 1878

ne fit pas l'unanimité. La question de la légitimité de cette levée de séance donne lieu à un débat virulent dans la presse. Relayant les positions des députés de gauche, la presse républicaine loue l'initiative de la Chambre. C'est ainsi qu'on peut lire dans *La République Française* le jugement suivant :

« La chambre a obéi à un sentiment que la France éprouve, au sentiment de la reconnaissance que nôtre pays garde à ceux qui ne l'ont pas abandonné dans sa détresse. [...]. Après avoir subi sans se plaindre les affronts et les outrages de l'Assemblée élue en un jour de malheur, [Garibaldi] était rentré dans sa patrie, où jusqu'à ces dernières années il s'efforçait de maintenir entre la France et l'Italie les relations fraternelles que tout justifie et que tout commande entre deux nations faites pour vivre et travailler ensemble au progrès de la civilisation générale<sup>242</sup>. »

Le journal de Gambetta souligne donc deux mérites de Garibaldi : il a su porter secours à la France en 1870 et est un trait d'union entre la France et l'Italie. L'initiative de la Chambre est pleinement légitime dans ce cadre<sup>243</sup>. Au contraire, la presse conservatrice, comme on l'a déjà signalé, critique avec la plus grande virulence la levée de séance, d'autant que celle-ci a été proposée par Alfred Borriglione. Ce dernier fait l'objet de la part des journaux conservateurs des mêmes attaques que celles qu'il avait eu à subir lors de la mort de Victor-Emmanuel. A nouveau, on rappelle qu'en 1871 il avait fait campagne pour demander une révision du pacte liant Nice à la France. Le fait que la discussion pour la levée de séance ait été initiée par cet homme perçu comme n'ayant que de la haine pour la France est présenté comme fort révélateur : cela montre l'absence de sentiment national de la part des républicains qui l'ont acceptées. D'où par exemple ce jugement sans appel dans *Le Constitutionnel* en conclusion d'un article où la carrière de Borriglione est évoquée pour discréditer les républicains :

« L'éminent "séparatiste" de 1871 était bien, en effet, l'homme désigné pour réclamer auprès d'une Chambre française, un tribut d'hommage en l'honneur de l'Italien, qui n'a jamais cessé de protester contre l'incorporation de Nice à la France<sup>244</sup>. »

Les initiatives politiques visant à célébrer la mémoire d'un Garibaldi français de la part des républicains, et les polémiques qui s'en suivent, ne s'arrêtent pas à la levée de la

---

<sup>242</sup> *La République Française*, n° du 5 juin 1882

<sup>243</sup> On peut lire dans le même numéro la considération suivante : « La chambre, en levant la séance, montre qu'elle entend oublier volontairement certaines erreurs du général Garibaldi pour ne se souvenir que de la haute et noble façon dont il a mit, en 1870, son épée au service de la France malheureuse »

<sup>244</sup> *Le Constitutionnel*, n° du 5 juin 1882

séance de la Chambre. En effet, le conseil municipal de Paris se réunit le 5 juin 1882 de manière exceptionnelle et décide d'envoyer deux représentants à ses obsèques en inscrivant une ligne budgétaire de 3 000 francs pour couvrir les frais de voyage<sup>245</sup>. Cette proposition donne lieu à une passe d'arme entre conseillers municipaux républicains et conservateurs. Elle est couverte surtout par la presse conservatrice, qui entend montrer à quel point les républicains, aveuglés par leur esprit partisan, sont des hommes n'ayant aucun sens de la patrie, ce qui les amène à rendre hommage à un étranger lui ayant été hostile. C'est ainsi que *Le Constitutionnel* relate avec précision la discussion, en reproduisant les motions déposées par les conseillers conservateurs (que le journal soutient avec chaleur) et s'opposant à l'envoi de représentants de Paris aux obsèques de Garibaldi. En effet, les motions proposées par ces conseillers municipaux sont présentées comme « vengeresses de la dignité du pays et du sens commun », tout en suscitant des protestations « d'un certain nombre de furieux garibaldolâtres<sup>246</sup> ». Elles présentent avec insistance Garibaldi comme un étranger ennemi de la France. Les mêmes arguments que ceux développés à la Chambre lors de la levée de séance du 3 juin sont ici exposés. Le jugement ne porte pas sur l'ensemble de la vie de Garibaldi mais sur ses liens avec la France. La motion déposée par le conseiller Ferdinand Riant souligne ainsi le refus de Garibaldi de la cession de Nice à la Savoie, rappelle qu'il a pris les armes contre des armées françaises en 1849 et 1867, nie toute qualité à son intervention de 1870 et rappelle ses prises de positions hostiles à la France dans sa lettre à Léo Taxil<sup>247</sup>. Tous

---

<sup>245</sup> *Conseil municipal de Paris, année 1882, délibérations, premier semestre*, Paris, imprimerie municipale, 1882, pp. 519-520

<sup>246</sup> *Le Constitutionnel*, n° du 7 juin 1882

<sup>247</sup> « Le conseil,

Considérant que malgré l'étendu des services rendus par la France à l'Italie, Garibaldi n'a cessé depuis 1860 de réclamer le retour à l'Italie de Nice et de la Savoie ;

Qu'il s'est toujours montré séparatiste acharné et a continuellement fomenté, dans les pays annexés, la haine des Savoisiens et des Niçois contre la France ;

Considérant que depuis 1849 et 1867, les mains de Garibaldi sont teintes du sang des enfants de la France dont il s'est montré le constant ennemi ;

Vu les dépêches de Challemeil-Lacour et de Freycinet, membres du gouvernement de la Défense Nationale, en date des 11 novembre et 16 décembre 1870 ; des 19 janvier et 1<sup>er</sup> février 1871, qui font connaître le triste rôle joué par Garibaldi et les siens durant la malheureuse campagne de 1871 et flétrissent énergiquement les actes de ces étrangers qui s'étaient abattus sur notre infortunée patrie sous la conduite de Garibaldi.

Vu les lettres de Garibaldi, en date du 7 décembre 1870 où il dit : « Notre but (en allant en France) ne sera certainement pas de combattre les frères d'Allemagne ».

Vu la lettre du 6 septembre précédent, où il avait écrit : « *J'ai désiré le triomphe des armées prussiennes.* »

Vu la lettre du 7 mars 1882 : « L'amour que j'avais pour la France s'est changé en mépris. » Vu son discours aux fêtes des Vêpres siciliennes, où il a dit : « *L'Allemagne a rendu un grand service à l'humanité en ABAISSANT LA France* » ;

Considérant que les ministres actuels de la République française ont refusé le 3 juin dernier de s'associer à l'ordre du jour proposé à la Chambre des députés et adopté par elle de lever la séance en signe de deuil lorsqu'on a appris la mort de Garibaldi ;

Par ces motifs, le conseil, adoptant la question préalable, passe à l'ordre du jour. ». Texte reproduit in *Le Constitutionnel*, n° du 7 juin 1882

ces faits prouvent son hostilité à l'égard de la France et par conséquent l'absence de patriotisme de la part des conseillers municipaux voulant honorer sa mémoire. Cette idée est reprise par la seconde motion proposée par les conseillers municipaux de droite. Elle reproche aux républicains de vouloir célébrer Garibaldi par esprit partisan, uniquement parce qu'il est républicain, même si par ailleurs il a toujours manifesté son hostilité à l'égard de la France, ce qui revient à dire que célébrer Garibaldi est un acte anti-patriotique<sup>248</sup>. *L'Univers* reprend les mêmes idées à cette occasion : les conseillers municipaux de Paris, en prenant une initiative qui prolonge celle prise par la Chambre des Députés montrent le peu de valeur des républicains qui, est-il écrit de manière ironique, « donnent la mesure de leur patriotisme<sup>249</sup> ». A cette passion anti-nationale qui animerait les conseillers municipaux de gauche s'ajoute la passion anticléricale. Elle se donne à lire dans la proposition faite par les conseillers Edgar Monteil et Jacques Robinet de débaptiser le Boulevard Saint-Michel pour lui donner le nom de Garibaldi :

« Vouloir remplacer le nom de Saint Michel, chef des légions célestes et patron de la France, par l'ignoble nom de Garibaldi, le suppôt de Satan et ennemi de la France, cela est bien digne de conseillers radicaux tels que les sieurs Monteil et Robinet.[...] Oui, vraiment, c'est bien en haine de la religion, pour honorer la libre-pensée, que tous les républicains antipatriotes se ruent à des manifestations dont le seul résultat sera d'humilier la France, en acclamant l'un de ses pires ennemis<sup>250</sup>. »

Honorer Garibaldi revient donc à trahir l'identité française, pétrie de culture catholique. On retrouve donc dans la presse conservatrice à l'occasion des débats du conseil municipal de Paris les mêmes arguments que ceux développés pour critiquer la levée de

---

<sup>248</sup> « Le conseil,

Attendu que, sous peine de diminuer la valeur de son hommage et de manquer à sa propre dignité, la ville de Paris ne peut contribuer à honorer la mémoire de tous les Français et surtout des étrangers, uniquement parce qu'ils ont été attachés aux idées républicaines ;

Attendu que, soit de sa propre volonté, soit par suite des hasards aventureux de sa carrière, Garibaldi a toujours été l'ennemi de la France ;

Attendu qu'à diverses reprises, en 1849 notamment, il a combattu les armées françaises ;

Que si, en 1870, il est venu au secours de la France envahie, c'est moins pour défendre le sol de notre patrie que pour faire prévaloir les institutions républicaines ;

Qu'il a d'ailleurs rempli sa mission avec une telle impéritie qu'il a mis en péril l'existence de notre dernière armée ;

Attendu enfin que, soit par ses discours, soit par son attitude, soit par ses écrits, ses lettres, Garibaldi n'a jamais cessé, depuis cette époque, d'affirmer d'une façon souvent outrageante, les sentiments hostiles dont il a été toujours animé envers la France,

Délibère :

« Il n'y a pas lieu d'envoyer une délégation aux obsèques de Garibaldi » » Texte reproduit in *Le Constitutionnel*, n° du 7 juin 1882

<sup>249</sup> *L'Univers*, n° du 6 juin 1882

<sup>250</sup> Id.

séance de la chambre. Le débat, encore une fois, porte sur la figure de Garibaldi appréhendé comme un acteur politique français par les républicains et comme un étranger hostile à la France par les conservateurs.

Toutes les autres initiatives prises par les républicains à l'occasion du décès de Garibaldi tendent à accaparer sa mémoire en l'inscrivant dans leur histoire, et donc en le francisant. C'est ainsi que les présidents des groupes parlementaires de la gauche de gouvernement, tant à la chambre qu'au sénat, envoient des messages de condoléance à la famille de Garibaldi. Ces messages sont reproduits par la presse républicaine qui les porte ainsi à la connaissance du public. Ils inscrivent tous Garibaldi dans le cadre du combat politique français et marquent l'unité de vue des républicains de gouvernement : ils célèbrent en effet tous le Garibaldi de 1870. C'est donc bien le Garibaldi combattant de la République Française qui est mis en avant<sup>251</sup>.

Les députés de la gauche radicale quant à eux décident de rendre un hommage encore plus appuyé, en envoyant cinq des leurs les représenter aux obsèques de Garibaldi à Caprera<sup>252</sup>. Il s'agit d'un acte politique clairement marqué : ce n'est pas la chambre en tant que telle qui envoie ses représentants, mais les députés radicaux qui marquent leur identité politique face à la droite mais également face à la gauche au pouvoir : alors que les gambettistes de l'Union républicaine et les Ferrystes de la gauche républicaine s'étaient contentés d'envoyer de simples télégrammes, les radicaux font le déplacement, tentant ainsi de capter de manière encore plus appuyée l'héritage de Garibaldi.

La presse républicaine, du *Siècle* à *La République française*, affirme enfin sa volonté d'inscrire la mémoire de Garibaldi dans l'espace public français en participant à une souscription visant à l'érection d'une statue à son effigie en « l'honneur de l'homme illustre qui a été toute sa vie le champion de la République et de la libre-pensée, et qui, dans les jours d'épreuve, a défendu la France<sup>253</sup> ». La figure de Garibaldi est donc investie de toutes sortes,

---

<sup>251</sup> « L'union républicaine du sénat français, se souvenant du dévouement héroïque de Garibaldi pendant la campagne de 1870-1871, envoie à sa famille le témoignage de sa profonde sympathie »

« Le groupe de l'union républicaine de la chambre des députés française adresse à la famille de Garibaldi ses respectueuses condoléances et s'associe aux manifestations reconnaissantes en l'honneur du courageux général qui est venu apporter le secours de son épée à la France dans le malheur. »

Télégrammes reproduits dans *Le Siècle* du 9 juin 1882

« La gauche républicaine du sénat n'a pas oublié que le général Garibaldi, en 1870, est venu en armes au secours de la France envahie et délaissée. Elle envoie à la famille du général sa sympathie pour ce grand mort. ». Télégramme reproduit dans *Le Siècle* du 11 juin 1882

<sup>252</sup> Il s'agit des députés Camille Pelletan, Clovis Hugue, Antoine de Lanessan, Jean Roque de Filhol et Charles Beauquier. Cité in *Le Siècle*, en date du 7 juin 1882

<sup>253</sup> *Le Siècle*, n° du 8 juin 1882

par les textes, les débats parlementaires et la statuaire afin de l'inscrire dans le cadre hexagonal comme figure de proue de l'identité républicaine confondue avec l'identité française telle que les républicains l'entendent et par opposition à la droite : l'identité française s'incarne pour eux dans la République et la libre-pensée alors qu'elle est résumée à l'héritage chrétien et monarchique pour la droite, comme nous l'avons vu. Honorer Garibaldi est donc un moyen d'affirmer des positions politiques opposées à l'intérieur du champ politique français : Garibaldi est donc bien francisé, contrairement à Victor-Emmanuel.

Cette volonté de le franciser se lit enfin dans le traitement différencié que la presse réserve aux cérémonies italiennes en son honneur. La presse française dans son ensemble n'envoie pas de correspondants à Caprera pour l'inhumation du 8 juin. Elle se contente de reproduire les dépêches de l'agence Havas. Cette cérémonie a un caractère hybride : elle est d'abord une cérémonie privée, mais elle a aussi un aspect semi officiel, les frais étant couverts par l'Etat italien, même si peu de ministres y sont présents (Crispi fit le déplacement). Les représentants de la gauche radicale française sont également là, mais ils ne représentent pas l'Etat français, mais une sensibilité politique. Ce caractère semi privé de la cérémonie explique l'absence de discours politiques dans la presse française : il n'y a pas lieu de l'évoquer. La couverture de la cérémonie romaine du 11 juin 1882 est également assez modeste. La presse conservatrice et *La République Française* se contentent de reproduire les dépêches d'agence. Seul *Le Siècle* l'évoque, mais très rapidement et de manière tronquée. Le journal républicain ne s'attarde en effet que sur la prise de parole de Jacques Songeon, l'un des deux envoyés du conseil municipal de Paris dont l'intervention, dans laquelle le journal se reconnaît, est reproduite.

« Citoyens de Rome et Italiens,

A la nouvelle de la mort de Garibaldi, la France entière a été saisie d'une douloureuse émotion.

Nos députés, élus par le suffrage universel, ont, aussitôt, suspendu leur séance.

Toutes les pensées étaient tournées vers Garibaldi, l'héroïque défenseur de 1870, quatre fois élu par la France, *quatre fois proclamé citoyen français, et représentant de la République française.*

En même temps, le conseil municipal de Paris se réunissait d'urgence, impatient d'exprimer le sentiment profond dont l'immense majorité de la capitale était pénétrée.

Le peuple de Paris, qui a élu Garibaldi en 1871, a toujours pour lui l'admiration affectueuse qu'il a voué au héros de la libre pensée et de la démocratie.

Le conseil municipal de Paris nous a délégués. Le conseil général de la Seine a envoyé son président pour vous dire : “ Nous sommes unis dans la douleur commune et le deuil de la famille, comme nous l'avons été dans les combats pour l'indépendance et la liberté”.



Partout, en France, les mains se tendent aujourd'hui vers l'Italie, peuple frère, pour glorifier cette grande et belle mémoire.  
Citoyens de Rome !  
Italiens !  
Nous vous apportons d'un cœur sincère le salut de Paris ! Vive l'Italie ! »

Ce texte confirme la volonté des républicains français de franciser Garibaldi : il est d'abord présenté comme le combattant de 1870 et l'élu de la France, et ses combats en faveur de l'unité italienne sont évoqués de manière allusive : ils ne sont pas présentés comme une œuvre visant à la création d'une nouvelle nation, mais comme la lutte en faveur de principes universels (l'indépendance et la liberté), d'essences françaises pour les républicains. Mise à part ce texte, la presse française n'évoque pas directement les cérémonies italiennes en l'honneur de Garibaldi. Ceci s'explique par le fait qu'à la même date du 11 juin 1882, une importante cérémonie a lieu à Paris en son honneur. Cette dernière fait l'objet d'une couverture médiatique importante. Pour bien comprendre les logiques à l'œuvre au cours de cette cérémonie et dans la couverture médiatique dont elle fait l'objet, il faut la comparer avec celle en l'honneur de Victor-Emmanuel II qui s'est tenue à Paris quatre ans plus tôt. Comme cela avait été le cas lors du décès de Cavour, des membres de la communauté italienne présente à Paris avaient alors organisé le 17 juin 1878 une cérémonie religieuse en l'église de la Madeleine à la mémoire du défunt roi. Par courrier, ils en avaient informé la chambre, assurant que des places spéciales seraient réservées aux députés. Après avoir donné lecture de la lettre qui lui avait été envoyée, Jules Grévy, alors président de la Chambre, lors de la séance du 15 janvier 1878, informa les députés que le bureau de la chambre assisterait à la cérémonie religieuse et invitait le plus grand nombre possible de députés à s'y rendre également<sup>254</sup>. Cette annonce ne donna pas lieu à débat : la Chambre affirmait ici son unanimité à rendre hommage à une cérémonie italienne organisée en France, comme signe de respect à l'égard d'un souverain étranger et d'un peuple avec lequel on entendait entretenir des relations diplomatiques cordiales.

Les articles de presse concernant cette cérémonie dessinent davantage de nuances derrière cet hommage quasi unanime. La presse républicaine profite de cette occasion pour faire de cette manifestation italienne en terre française une cérémonie en l'honneur de la République.

---

<sup>254</sup> Cf. *Annales du sénat et de la chambre des députés. Session ordinaire de 1878. Tome Ier. Du 8 janvier au 5 février 1878*. Paris, imprimerie du journal officiel, 1878, p.71

« Le parti libéral, la démocratie, la nation française se sont retrouvés en 1878, comme en juin 1861, autour du catafalque dressé par l’Eglise en l’honneur des deux illustres fondateurs de l’unité italienne, Cavour et Victor-Emmanuel, avec des sentiments d’immuable fidélité envers une grande création politique pour laquelle nos soldats ont versé leur sang et qui, bien loin de nous inquiéter, nous paraissait, il y a dix-sept ans, comme elle nous paraît encore aujourd’hui, une œuvre de justice et de progrès dont l’Europe entière est appelée à profiter<sup>255</sup>. »

Ce texte souligne le chemin réalisé par les républicains depuis 1861 : alors que lors de la cérémonie en l’honneur de Cavour les républicains étaient situés dans l’opposition politique et étaient les seuls à représenter la France et les principes de liberté qui la fondent et dont ils sont les figures de proue, la cérémonie en l’honneur de Victor-Emmanuel les voit à la tête du pays. Ils sont donc présents en nombre à cette occasion, et non pas comme représentants de l’opposition politique, mais comme dirigeants du pays : les idées qu’ils défendaient en 1861 en honorant la mémoire de Cavour sont les mêmes que celles qu’ils portent en 1878 en rendant hommage à Victor-Emmanuel. Mais entre les deux dates, ils sont passés de l’opposition politique au pouvoir : leurs idées ont gagné, non seulement en France, mais en Europe. L’Italie s’est accomplie en tant que nation en incarnant des principes politiques qui sont les mêmes que les leurs. Leur présence en l’Eglise de la Madeleine marque donc le chemin parcouru entre 1861 et 1878 et constitue une réparation à l’égard de l’Italie. En effet, la France impériale n’avait pas su honorer en 1861 la mémoire de Cavour, un des principaux artisans de l’Unité, contrairement à la France républicaine qui honore de façon unanime la mémoire de son défunt roi. C’est pour cette raison que *La République Française* donne le nom des hommes politiques présents, soulignant que tous les corps de l’Etat que les républicains dirigent ont répondu à l’appel, ainsi que « tous les ministres et sous-secrétaire d’Etat », tout comme les principaux leaders du mouvement (Gambetta, Ferry etc) alors que « la droite royaliste était peu représentée<sup>256</sup>. » Par là, la presse républicaine souligne la clairvoyance des républicains, qui célèbrent leurs valeurs politiques tout en menant une politique de main tendue vers l’Italie. Les républicains font donc de cette cérémonie italienne à laquelle les autorités françaises étaient conviées une cérémonie d’autoglorification du personnel et du régime républicain.

La presse favorable à l’Unité italienne mais moins fervente dans son républicanisme présente une vision plus unanimiste de la cérémonie de la Madeleine. Ainsi *Le*

---

<sup>255</sup> *La République Française*, n° du 19 janvier 1878

<sup>256</sup> Id.

*Constitutionnel* et *Le Journal des Débats* se rejoignent pour louer la présence importante du personnel politique à cette occasion, mais en taisant les clivages idéologiques : ce ne sont pas les républicains qui se pressent à cette cérémonie, mais les représentants de la France, quelque soient leurs opinions politiques, car l'hommage rendu au roi ne relève pas de la politique intérieure, mais d'un calcul bien compris visant à assurer une bonne entente entre la France et l'Italie. En effet :

« Il n'y a ici aucune différence de partis : nous sommes unis dans une pensée commune. [...] Toutes les nuances d'opinions qui nous divisent s'effacent donc dans cette circonstance<sup>257</sup>. »

C'est cette volonté de proclamer l'unanimité nationale qui pousse *Le Journal des Débats* à ne pas lister les absences et les présences lors de la cérémonie et à ne faire que la description de la solennité de l'office.

Seule la presse catholique moque cette cérémonie, présentée de manière très ironique comme une reconnaissance involontaire faite par les républicains de l'inanité de leurs obsessions politiques et notamment de leur anticléricalisme. En effet,

« Victor-Emmanuel s'étant repenti et confessé a fait comprendre aux bonapartistes les plus libéraux et aux républicains de tous les groupes la nécessité d'aller à la messe et de prier Dieu pour le repos de son âme. Bonapartistes et républicains ont même mis une sorte d'émulation à remplir ce pieux devoir. On parlait d'une motion de M. Gambetta "lui-même", lorsque M. Haentjens, prenant les devants, a demandé que la Chambre s'abstint de siéger le jour des funérailles de "l'ancien allié de la France." La gauche, trouvant sans doute insuffisante la proposition du député bonapartiste, s'y était associé assez froidement. Il lui fallait autre chose. Ne trouvant rien, elle a pris, sans bien s'en rendre compte, la résolution d'aller à la messe. [c'est-à-dire de participer à la cérémonie en l'honneur du roi en l'église de la Madeleine] [...] Quant au calcul auquel ont obéi les républicains et les bonapartistes; en se disputant l'avantage de rendre hommage les premiers à Victor-Emmanuel, nous ne voulons pas le juger ici. Les deux partis qui, d'un commun accord, ont fait l'unité de l'Italie contre les intérêts et l'honneur de la France, devaient, d'ailleurs, donner le misérable spectacle de cette rivalité. Mais puisqu'ils ont abouti bien qu'involontairement à s'unir dans la prière, n'insistons pas<sup>258</sup>. »

Ce texte montre donc à la fois la distance prise par les catholiques vis-à-vis des bonapartistes qu'ils soutenaient de manière critique durant le Second Empire du fait de la question italienne, et moque donc la présence de ces derniers et des républicains en l'église de la Madeleine : ils sont unanimes à participer à une messe, alors qu'ils se gaussent sans cesse

---

<sup>257</sup> *Le journal des débats*, n° du 17 janvier 1878

<sup>258</sup> *L'Univers*, n° du 17 janvier 1878

de l'Eglise. Il y a là comme une reconnaissance de la supériorité intrinsèque des valeurs portées par les catholiques sur celles portées par les bonapartistes et surtout par les républicains.

La couverture médiatique de cette cérémonie l'inscrit donc à l'intérieur du débat politique français, mais dans le cadre de questionnements qui relèvent de la politique étrangère. En effet, l'initiative de cette cérémonie est le fait d'Italiens, qui invitent les autorités françaises à y assister. Elles rendent donc hommage à un dirigeant étranger, même si par ailleurs cet hommage est l'occasion d'exprimer des clivages politiques internes par rapport à des enjeux de politique extérieure.

La cérémonie parisienne du 11 juin 1882 en l'honneur de Garibaldi relève d'une toute autre logique. Elle est abondamment couverte par la presse nationale, qui voit en elle un bon moyen d'affirmer des positions politiques clairement tranchées. Ceci est possible car l'initiative de cette cérémonie ne revient pas à la colonie italienne présente à Paris : c'est en effet un groupe de députés républicains composé par Clovis Hugues, François Vermond et Edouard Lockroy qui en est à l'origine<sup>259</sup>. La presse nationale s'affronte donc sur la pertinence de cet hommage républicain à Garibaldi. A travers ces polémiques, il s'agit d'affirmer des positions sur la légitimité des républicains à être à la tête du pays. La cérémonie parisienne qui se tient au Cirque d'Hiver se déroule le même jour que la cérémonie romaine. Or la cérémonie parisienne est largement couverte par la presse hexagonale, contrairement à la cérémonie romaine. Ceci renforce notre hypothèse : les Français et les Italiens ne célèbrent pas le même Garibaldi. En conséquence de quoi la presse française ne rend compte avec insistance que des cérémonies glorifiant le Garibaldi des Français.

Cette manifestation est un moment de rassemblement des forces républicaines, et surtout de celles situées les plus à gauche à la chambre : en effet, les députés composant le comité d'organisation de la célébration et les intervenants lors de la cérémonie du 11 juin représentent les sensibilités radicales et gambettistes<sup>260</sup>. Il est intéressant de constater que les amis de Jules Ferry regroupés au sein de la Gauche Républicaine à la chambre, de tendance plus conservatrice, s'abstiennent de participer activement à ces cérémonies. Ils sont là à l'unisson de la presse exprimant leurs sensibilités, tel *Le Journal des Débats*, qui comme nous

---

<sup>259</sup> Les informations données par les différents titres de presse de l'époque se recourent. Cf. par exemple pour le détail de la cérémonie et de son organisation les n° des 9, 10, 11 et 13 juin de la *République Française*

<sup>260</sup> Clovis Hugues siège sur les rangs des bancs radicaux tout comme François Vermond ; Edouard Lockroy siège sur les bancs de l'union républicaine regroupant les partisans de Gambetta, tout comme le député Madier de Montjau qui avait demandé le 3 juin la suspension de séance et qui prend la parole le 11 juin au cirque d'hiver

l'avons vu ne s'attarde que très peu sur le décès du héros niçois. De la même manière, la gauche non parlementaire qui critique le caractère bourgeois du régime ne s'associe pas à l'hommage rendu à Garibaldi au cirque d'hiver et participe en la personne de Louise Michel à un hommage rendu le même jour à Paris par les « révolutionnaires socialistes italiens » à Garibaldi, en l'associant à la figure Blanqui décédé l'année précédente<sup>261</sup>. La cérémonie du cirque d'hiver est donc une cérémonie française regroupant les forces politiques les plus radicales parmi celles qui sont favorables au régime de la Troisième République. Pour bien montrer que cet hommage rendu à Garibaldi entend célébrer la Troisième République, la présidence d'honneur en est proposée à Victor Hugo qui est alors perçu par les républicains comme la figure tutélaire du régime, comme en avait témoigné les diverses manifestations qui avaient eu lieu en 1881 pour célébrer son entrée dans sa quatre-vingtième année<sup>262</sup>. Le poète malade ne peut se déplacer, mais accepte symboliquement de placer la réunion sous son patronage, en se faisant représenter par son petit-fils Georges Hugo. Il fait parvenir à la famille de Garibaldi le télégramme suivant :

« C'est plus qu'une mort, c'est une catastrophe ! Ce n'est pas l'Italie qui est en deuil, ce n'est pas la France, c'est l'humanité. La grande nation pleure le grand patriote. Séchons les larmes. Il est bien où il est. S'il y a un autre monde, ce qui est deuil pour nous est fête pour lui. J'accepte la présidence d'honneur pour les obsèques, mais mon grand âge ne me permet pas d'y être. J'ouvre mes vieux bras à toute la famille, et à toute l'Italie<sup>263</sup>. »

Victor Hugo exprime parfaitement dans ce cours texte les valeurs universalistes des républicains, le caractère français de Garibaldi (qui est pleuré par « la grande nation ») et l'union de la France et de l'Italie qu'il incarne, puisque Victor Hugo, incarnation de la République Française, en « ouvrant les bras à l'Italie » à l'occasion du décès de Garibaldi symbolise par sa personne l'union des deux peuples dans un deuil commun.

Les modalités d'organisation de la cérémonie montrent de manière très claire que ses concepteurs entendent célébrer le Garibaldi français venu se battre pour la défense de la République en 1870. C'est pour cette raisons que les bénéfices récoltés au cours de la cérémonie sont prévus pour être reversés au profit des veuves et des orphelins des soldats

---

<sup>261</sup> La tenue de cette cérémonie n'est évoquée parmi les journaux que nous avons consultés que par *L'Intransigeant* et *L'Univers*.

<sup>262</sup> Pour une vision rapide du culte de Victor Hugo, cf. Avner Ben-Amos, « Victor Hugo », in Vincent Duclert et Christophe Prochasson, *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 1208-1211

<sup>263</sup> Cité entre autres par *L'Univers*, n° du 7 juin 1882

de l'armée des Vosges commandée par le Héros des deux mondes<sup>264</sup>. Le programme de la cérémonie montre quant à lui le caractère triple prêté à la figure de Garibaldi en France : il est à la fois le soldat de 1870, un représentant de la cause républicaine dont les racines plongent dans la Révolution Française et qui s'exprime dans la lutte contre le pouvoir clérical ; il est enfin un trait d'union entre la France et l'Italie. Le programme, donné par toute la presse, se déroule en 11 étapes :

1. Allocution par Lockroy, député
2. Conférence sur Garibaldi par Madier de Montjau, député
3. Allocution par Auguste Dubois, maire de Dijon en 1870
4. Allocution par le général Türr au nom de la colonie italienne
5. *Marseillaise* arrangée par Berlioz
6. *Garibaldi*, poésie inédite du député Clovis Hugues
7. « Paroles dans l'épreuve » de Victor Hugo, extrait de « la légende des siècles »
8. Couronnement du buste de Garibaldi
9. Hymne à Garibaldi chanté par la société de lyre italienne
10. Cantate France-Italie, parole d'A. Ducros, musique de de Wenzel
11. Chant du départ<sup>265</sup>

L'intervention d'Auguste Dubois évoque le souvenir de 1870, pierre angulaire comme nous l'avons montré de la mémoire française de Garibaldi. La conférence prononcée par Madier de Montjau dont nous n'avons pas le texte insiste d'après toute la presse sur le caractère anticlérical de Garibaldi, dont le mérite principal est d'avoir attaqué le pouvoir pontifical. Le poème de Clovis Hugues est une ode à la gloire de Garibaldi qui en luttant contre les pouvoirs pontifical et monarchique met fin aux structures divisant l'humanité et l'asservissant, préparant l'avènement d'une République Universelle<sup>266</sup>. *La Marseillaise*, *le chant du départ* et le poème de Victor Hugo sont quant à eux une glorification de la Révolution française qui trouve son couronnement dans la République. Enfin les allocutions de Lockroy et de Türr qui se terminent toutes par les cris de « Vive la France, Vive l'Italie » insistent sur l'union entre les deux pays, tout comme la cantate qui clôt la cérémonie.

---

<sup>264</sup> D'après *La République Française*, n° du 9 juin. Les bénéfiques ont du être important puisque la capacité du cirque d'hiver est assez grande et que certaines places ont un prix élevé. En effet, d'après les informations de la *République Française* en date du 10 juin, plusieurs catégories de places ont été prévues : 2000 place de 3<sup>ème</sup> classe pour un montant de 0,50 fcs ; 600 place de 2<sup>ème</sup> classe à 1 fcs ; 600 places de 2<sup>ème</sup> classe à 2 fcs ; 500 places de 1<sup>ère</sup> classe à 3 fcs ; 500 places de 1<sup>ère</sup> classe à 5 fcs ; 200 fauteuil réservés à 20 fcs ; 25 fauteuils de 1<sup>er</sup> rang à 100 fcs

<sup>265</sup> Programme donné par toute la presse décrivant la cérémonie, et détaillé de manière précise dans *La République Française*, dans son numéro du 11 juin 1870

<sup>266</sup> Poème reproduit en première page de *L'Intransigeant* en date du 13 juin 1882

En se recueillant pour pleurer Garibaldi, la cérémonie du cirque d'hiver est donc pensée comme une glorification des valeurs des républicains les plus à gauche à la chambre et comme une invitation à entretenir des liens amicaux avec l'Italie, au moment précis où ceux-ci deviennent fort tendus du fait de la question tunisienne.

La presse nationale rend compte de manière très différente de cet hommage rendu au grand homme. Comme on pouvait logiquement s'y attendre, la presse républicaine la couvre abondamment et souligne son succès, en se lançant dans une surenchère relative au nombres de participants : la *République Française* évalue à 5 000 le nombre de présents<sup>267</sup> ; *Le Siècle* comptabilise pour sa part 10 000 personnes<sup>268</sup>. Avant la cérémonie, la presse républicaine en évoque la préparation, se faisant ainsi le relais des instances politiques l'organisant. Après la cérémonie, elle publie des comptes-rendus visant à la défendre contre les attaques qu'elle subit de la part de la presse conservatrice qui la critique ou la ridiculise. Ces attaques se situent à deux niveaux. La première, portée par la presse bonapartiste, critique l'opportunité d'une telle cérémonie au moment précis où les relations diplomatiques entre la France et l'Italie sont au plus bas. Ainsi *Le Constitutionnel* affirme que les appels faits à la fraternité entre la France et l'Italie durant la cérémonie constituent un « vœu honnête et platonique<sup>269</sup> ». En affirmant cela, les bonapartistes reprochent aux républicains d'être des naïfs en politique internationale, incapables de mesurer la réalité des rapports de force : ils constituent donc un danger pour la défense du territoire. La seconde critique adressée à cette cérémonie vient de la presse catholique. *L'Univers* lui reproche de n'avoir été qu'une manifestation permettant à la passion anticléricale qui meut les républicains de se donner à voir. C'est ainsi que, dans un des articles publiés sous le titre « le parti de l'étranger », le journal qualifie cet hommage de manifestation antifrançaise donnant une tribune à « la fureur démocratique contre la religion<sup>270</sup>. » L'intervention de Madier de Montjau qui insiste sur la lutte contre le pouvoir pontifical est qualifiée « d'accès d'épileptique » et le journal se plaît à souligner la présence de nombreux représentants des loges maçonniques et de la libre-pensée dans la salle. Pour tourner la cérémonie en dérision et pour prouver l'absence de morale des républicains, l'auteur de l'article affirme qu'elle a été présidée par Georges Hugo, alors âgé de 14 ans. Les républicains, aveuglés par leur passion anti-religieuse, n'hésitent donc pas à pervertir la conscience d'une intelligence encore en formation en lui faisant

---

<sup>267</sup> *La République Française*, n° du 13 juin 1882

<sup>268</sup> *Le Siècle*, n° du 13 juin 1882

<sup>269</sup> *Le Constitutionnel*, n° du 13 juin 1882

<sup>270</sup> *L'Univers*, n° du 13 juin 1882

assimiler dès son plus jeune âge des idées nuisibles et en le faisant participer à une manifestation qualifiée de « mascarade ». C'est pourquoi, de manière ironique, l'article affirme que malgré ses 14 ans le petit-fils de Victor Hugo est « déjà mûr, paraît-il, pour figurer en ces sortes de fêtes et y applaudir<sup>271</sup> ». De plus, en faisant présider cette cérémonie par un adolescent au seul motif qu'il est le descendant de leur icône politique, les républicains prouvent leur absence de sérieux et leur comportement fétichiste. Ils ne sont donc dignes ni de respect ni de confiance.

La presse républicaine réfute cette présentation de la cérémonie du cirque d'hiver. Elle montre au contraire le bon ordre avec lequel elle s'est déroulée et la solennité du moment. Elle réfute vigoureusement l'argument selon lequel Georges Hugo aurait présidé la cérémonie : c'est Edouard Lockroy qui a assumé cette tâche, et Georges Hugo n'était là que pour représenter son grand-père malade. Les arguments développés contre le jeune homme par la presse conservatrice sont dénoncés comme autant d'arguments de mauvaise foi visant à décrédibiliser la cérémonie et les républicains qui l'ont organisée.

Ainsi la cérémonie en l'honneur de Garibaldi montre le caractère français de l'hommage rendu au grand homme : à l'inverse de la cérémonie en l'honneur de Victor-Emmanuel elle a été organisée par des leaders politiques français appartenant au camp républicain, et non par des Italiens. L'évocation de la vie du héros niçois n'insiste que sur ses gestes français et gomme les aspects italiens de son action. Enfin les polémiques auxquelles elle donne lieu ne relève pas du champ de la politique extérieure (les républicains sont-ils capable de mener une politique étrangère garante des intérêts nationaux) mais de celui de la politique intérieure (les républicains sont-ils légitimes à gouverner le pays ? Le régime républicain est-il celui qui convient le mieux à la France ?). Cette francisation par les républicains de la figure de Garibaldi est un argument polémique repris par les conservateurs, qui n'ont de cesse de ne présenter Garibaldi que comme un étranger, héros légitime de l'Italie mais non de la France, et les républicains qui l'honorent comme des traîtres au pays. La figure de Garibaldi permet une opposition frontale entre forces adverses et permet de coaliser les sensibilités politiques pour affirmer une identité commune face à des rivaux. Elle est donc une bannière qui dans le contexte conflictuel de la III<sup>ème</sup> République permet de regrouper les partisans du régime. C'est ce qui fait sa force

---

<sup>271</sup> Id.



et qui explique que sa mémoire se maintient après sa disparition de manière bien plus vive que celles de Manin, Cavour, Victor-Emmanuel ou Mazzini.

Il nous faut donc pour finir ce travail étudier, sous la forme d'un épilogue, quelle est la mémoire qui se transmet en France des héros du *Risorgimento* après que ce dernier, suite à la mort de Garibaldi, soit définitivement entré dans le champ de l'histoire.

## **Epilogue. Les « pères de la nation italienne » vus de France, entre histoire et mémoire (1883-1914) : un renouveau du regard lié à l’affirmation définitive de la République et aux interrogations diplomatiques**

### ***I- Une vue générale : Permanences et changements des représentations françaises sur les « pères de la nation italienne »***

Avec la mort de Garibaldi disparaît le dernier des grands acteurs encore vivant du *Risorgimento*. Son décès peut être considéré comme marquant symboliquement le passage définitif du mouvement de renaissance de la nation italienne de l’actualité au double champ de l’histoire et de la mémoire.

Histoire et mémoire peuvent être assimilées puisqu’il s’agit dans les deux cas d’un regard jeté par le présent sur le passé. Cependant elles ne peuvent être confondues car elles correspondent à deux réalités différentes. Comme Pierre Nora l’a montré<sup>1</sup>, la mémoire est une appréhension vivante et politique du passé, servant à légitimer les groupes se chargeant de la transmettre. Au contraire l’histoire se veut un regard scientifique porté sur le passé, en ce sens qu’elle n’a pas pour but de légitimer l’action présente de tel ou tel groupe mais d’élaborer à partir de sources traitées avec méthode un récit vrai donnant une intelligibilité des faits passés, sans se préoccuper des usages politiques qui peuvent être faits de ce récit. Ainsi, si les champs de l’histoire et de la mémoire se recoupent, ils n’en sont pas moins pour autant deux visions différentes et souvent antagonistes du passé. Cependant cette césure entre ces deux regards doit être nuancée. En effet, durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle, et de manière tout à fait évidente en France avec l’institutionnalisation de l’histoire en tant que matière scientifique intégrée au sein de l’Université sous la Troisième République, histoire et mémoire se confondent. En effet, si l’histoire pratiquée à l’université et influencée par l’école allemande se dote de méthodes critiques lui conférant un aspect objectif, les questions qu’elle pose sur le passé répondent à des enjeux de mémoire, ce qui conduit Pierre Nora à parler « d’histoire-mémoire »<sup>2</sup> : il s’agit de montrer à la fois que la nation française, mutilée en 1870, a une existence pluriséculaire et que sa forme républicaine est l’aboutissement naturel de son évolution : la république ne marque donc pas une rupture avec l’histoire nationale, mais en est l’évolution ultime et nécessaire.

---

<sup>1</sup> Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », in id. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 (1<sup>ère</sup> édition 1984), pp. 23-43

<sup>2</sup> Id. Cf. également, sur l’institutionnalisation de l’histoire au XIX<sup>ème</sup> siècle, ses méthodes et ses enjeux les considérations éparées dans l’ensemble de l’ouvrage suivant : Antoine Prost, *Douze leçons sur l’histoire*, Paris, Le Seuil, 1996, 330p.

Dans le cadre qui est le notre, le regard posé par les auteurs français qui évoquent les « pères de la nation italienne » s'inscrit dans cette problématique. Les textes publiés sur Victor-Emmanuel II, Mazzini, Manin, Garibaldi et Cavour ont toujours un rapport avec l'actualité présente au moment de leur rédaction : il s'agit à travers eux de légitimer les prises de position des grandes sensibilités politiques françaises à l'égard de l'Italie avec laquelle les rapports sont tendus, au moins jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour s'améliorer par la suite. Nous étudions donc dans le présent épilogue les textes parus entre 1883 et 1914 en ayant toujours à l'esprit la dimension politique de tout discours sur le passé. Mais aux textes de tout genre publiés sur eux et relevant de la catégorie « mémoire », nous avons ajouté l'étude des textes publiés par les historiens du temps sur l'Italie du *Risorgimento*, pour voir comment ces derniers les appréhendent, dans le cadre de « l'histoire-mémoire » dont nous venons de parler.

Le passage du *Risorgimento* de l'actualité à la mémoire a eu lieu en Italie quelques années avant la mort de Garibaldi. L'année 1876 marque en effet une rupture dans l'histoire politique de la péninsule : suite à un vote défavorable à la chambre, le président du conseil Marco Minghetti appartenant à la mouvance de la Droite Historique au pouvoir depuis 1861 et regroupant sous sa bannière les héritiers politiques de Cavour, démissionne. Il est remplacé par Agostino Depretis qui domine la période allant de 1876 à sa mort en 1887. Lui succède alors Francesco Crispi qui se maintient durant pratiquement toute la période allant de 1887 à sa chute en 1896 suite au désastre que constitue pour l'armée italienne la défaite d'Adoua en Ethiopie<sup>3</sup>. L'arrivée au pouvoir des majorités conduites par Depretis et Crispi entraîne d'importants changements dans la vie politique de la péninsule. En effet, elles sont constituées par les hommes de la Gauche Parlementaire. Cette mouvance est caractérisée par des options politiques novatrices. Elle entend à l'extérieur affirmer le rôle de puissance de l'Italie, en lançant le pays dans l'aventure coloniale. Or elle rencontre ici les ambitions de la France sur la Tunisie. La rivalité coloniale entre les deux puissances européennes a des conséquences importantes. Suite à la mainmise française sur la Tunisie, l'Italie adhère à la Triple Alliance en 1882, signée de concert avec les empires Allemands et Austro-Hongrois. Cette alliance défensive, qui prend un tour résolument anti-français lors du passage de Crispi au pouvoir, est reconduite de manière quinquennale jusqu'à la Première Guerre Mondiale, malgré un

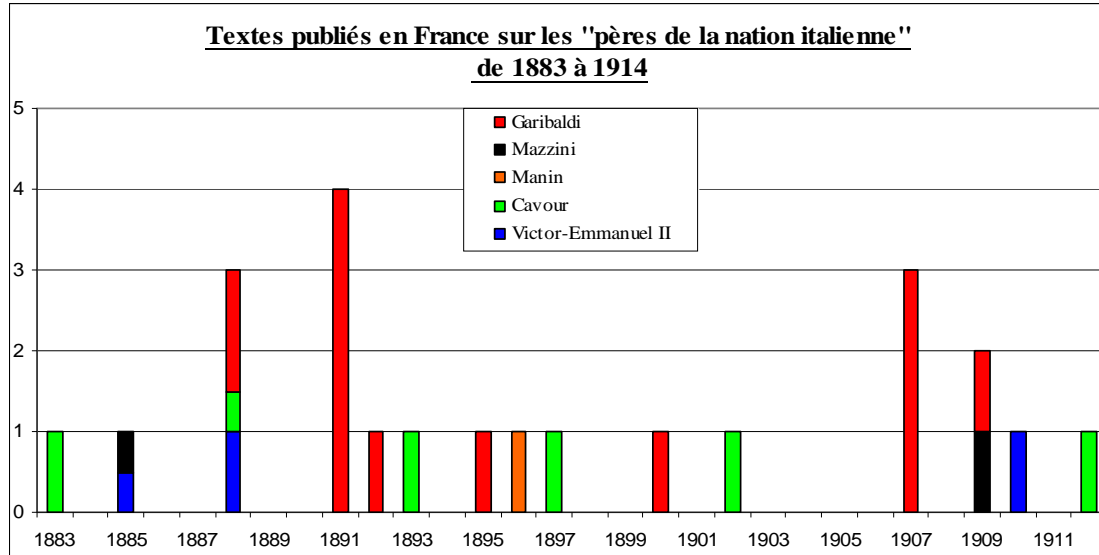
---

<sup>3</sup> Pour un récit synthétique de l'histoire italienne durant cette période, cf. Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Nathan, 1997, pp.194-310

rapprochement qui s’amorce entre la France et l’Italie à partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>4</sup>. La détérioration des rapports entre les deux puissances, devenue manifeste à partir de 1882, ne peut manquer d’avoir des conséquences quant aux représentations françaises sur les « pères de la nation italienne ».

Dans le cadre de la politique intérieure, la nouvelle majorité entend élargir les bases du consensus en intégrant davantage d’Italiens à la vie de la Cité. Cela se traduit par une réforme diminuant en 1882 le cens et les conditions d’accès au corps électoral et par une politique plus active que par le passé de cultes mémoriels visant à populariser les grandes figures du *Risorgimento*, dans le cadre d’un discours syncrétique et amplement diffusé visant à faire communier l’ensemble de la population dans le culte rendu à la nation à travers ses grands hommes<sup>5</sup>. Le célèbre livre *Cuore* d’Edmondo de Amicis est publié en 1886 dans ce contexte<sup>6</sup>. Les grands acteurs du *Risorgimento* sont donc lus en Italie durant toute la période que nous étudions dans cet épilogue comme les figures tutélaires de la nouvelle nation qui affiche ses ambitions sur la scène internationale. Ce regard unanime autour de la question nationale contribue également à modifier le regard français sur ces grands hommes italiens.

Le graphique ci-dessous recense tous les textes publiés en France entre 1883 et 1914 sur les cinq personnages que nous étudions depuis le début de ce travail.



<sup>4</sup> Cf. Pierre Milza, *Français et italiens à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle*, Rome, école française de Rome, Paris, diffusion De Boccard, 1981, 2 volumes

<sup>5</sup> Cf. l’ensemble des ouvrages inscrits dans notre bibliographie dans la partie « mémoire du Risorgimento et nationalisation des masses »

<sup>6</sup> Cf. Gilles Pécout, « *Le livre Cœur : éducation, culture et nation dans l’Italie libérale* », in Edmondo de Amicis, *Le livre Cœur. Edition de Gilles Pécout*, Paris, Editions rue d’Ulm, 2001, pp. 357-482

Deux remarques s'imposent à la vue de ce graphique. La première concerne le relatif oubli du *Risorgimento* et de ses acteurs en France. En effet, alors que la période que nous prenons ici en considération est celle couvrant l'arc chronologique le plus large de l'ensemble de notre étude (31 années de 1883 à 1914 soit pratiquement la moitié des 66 que nous couvrons de 1848 à 1914), elle est celle au cours de laquelle le moins de textes sont publiés (23 en tout, soit une moyenne de 0.7 textes par an à comparer avec les 25 textes publiés au cours de la seule année allant de la guerre franco-piémontaise contre l'Autriche en avril 1859 à l'expédition des Mille en mai 1860, aux 45 parus durant l'année allant des Mille en mai 1860 à la mort de Cavour en juin 1861, aux 26 édités durant la période allant de la mort de Cavour en 1861 à 1870 soit une moyenne de 2,8 par an et aux 31 publiés pour la période allant de 1871 à 1882 soit une moyenne de 2,8 également par an). Si les « pères de la nation italienne » ne sont pas totalement oubliés, ils suscitent donc un bien moindre intérêt en France. Ceci s'explique aisément aux vues des considérations que nous avons développées dans nos précédentes parties et comme nous le montrerons lors de l'analyse du contenu de ces textes : en effet, à partir du moment où ces personnages ne sont plus appréhendés en priorité comme l'incarnation de valeurs politiques mais sont d'abord perçus comme des représentants d'une puissance étrangère et hostile, l'évocation de leur figure donne moins lieu à des oppositions politiques internes, comme cela avait été le cas par le passé. Evoquer Cavour, Mazzini, Manin, Victor-Emmanuel II ou Garibaldi ne sert donc plus à s'opposer entre grandes sensibilités politiques ou à regrouper telle ou telle famille politique. Ce relatif oubli des grands Italiens et de la période du *Risorgimento* va de pair avec l'indifférence qui existe en France à cette époque par rapport à tout ce qui concerne l'Italie contemporaine. Pierre Milza a montré que les journaux français de la fin du siècle ne s'intéressent pratiquement pas à l'Italie, qui a droit en moyenne de quatre à cinq fois moins d'articles dans la presse que la Russie, l'Allemagne ou l'Angleterre<sup>7</sup>. Ainsi, la baisse du nombre de publications sur nos cinq héros entre 1882 à 1914 s'inscrit dans un contexte plus large de prise de distance entre les deux pays, qui tendent à s'ignorer l'un l'autre, du moins en ce qui concerne le discours public.

La deuxième remarque sur ce premier graphique concerne le maintien de certaines constances. En effet, comme lors des périodes précédentes, Garibaldi continue à être le personnage suscitant, même si à une bien moindre mesure, le plus de textes puisque 13 des 23 textes ici pris en considération (soit 56% du total) lui sont dédiés. Cette prépondérance

---

<sup>7</sup> Cf. Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 380

s'explique doublement. D'une part Garibaldi a toujours été, de nos cinq héros, le personnage suscitant le plus d'écrits en France. D'autre part, comme nous l'avons vu, il n'est plus considéré par une partie de l'opinion qui s'exprime par la publication de textes comme un étranger mais comme un combattant de la République française. Par conséquent, il est le seul, depuis 1870, à donner encore lieu à des débats relevant directement de la politique intérieure et de l'opposition entre forces politiques. Ce caractère francisé de la figure garibaldienne est confirmé lorsqu'on regarde les dates des principales publications le concernant. Les polémiques qu'il suscite ressurgissent aux grès des initiatives mémorielles prises à son endroit : En effet, trois villes françaises érigent durant la période que nous étudions ici des statues en son honneur : il s'agit de sa ville natale de Nice en 1891, de Dijon en 1900 et de Paris à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1907<sup>8</sup>. Or de manière significative le « pic » des publications à son endroit concernent les années 1891 (4 publications) et 1907 (3 publications). Il s'agit dans les deux cas d'ouvrages dus à des auteurs républicains et légitimant par leurs textes les hommages rendus à Garibaldi sur le sol français<sup>9</sup>.

Le maintien des représentations antérieures malgré une nouvelle grille de lecture nationale, absente par le passé comme nous avons tenté de le démontrer, se donne encore

---

<sup>8</sup> Sur les statues françaises en l'honneur de Garibaldi, cf. Hervé Croce, "La présence de Giuseppe Garibaldi dans l'espace urbain en France et en Italie de 1882 à 1907", in Philippe Boutry et André Encrevé, *La religion dans la ville*, Institut Jean-Baptiste Say, Paris, 2003, pp. 159-204. cf. également Jérôme Grévy « Les lieux français de la mémoire garibaldienne » in, Jérôme Grévy, Hubert Heyriès, Carmela Maltone, *Garibaldi et garibaldiens en France et en Espagne. Histoire d'une passion pour la démocratie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011,

<sup>9</sup> Ouvrages publiés sur Garibaldi en 1891 à l'occasion de l'inauguration de la statue niçoise :

- ✓ Joseph Philippe Toussaint Bordone, *Garibaldi (1807-1882). La république romaine. Les Mille. Armée des Vosges*, Paris, Flammarion, 1891, 464p.
- ✓ Philippe Casimir, *Garibaldi en France*, Nice, Imprimerie du petit niçois, 1891, 51p.
- ✓ Marc-Amédée Gromier, *En l'honneur de Garibaldi à propos de sa campagne en France*, Paris, Eug. Bovay éditeur, 1891, 23p.
- ✓ Paulin Ravet et Emile-Stéphane Lebeau, *La France à Garibaldi. Récit patriotique. A M. Victor Schoelcher, Sénateur, président du Comité de Souscription pour l'érection d'un monument à Garibaldi*, Paris, F. Bigot, 1891, 4p.

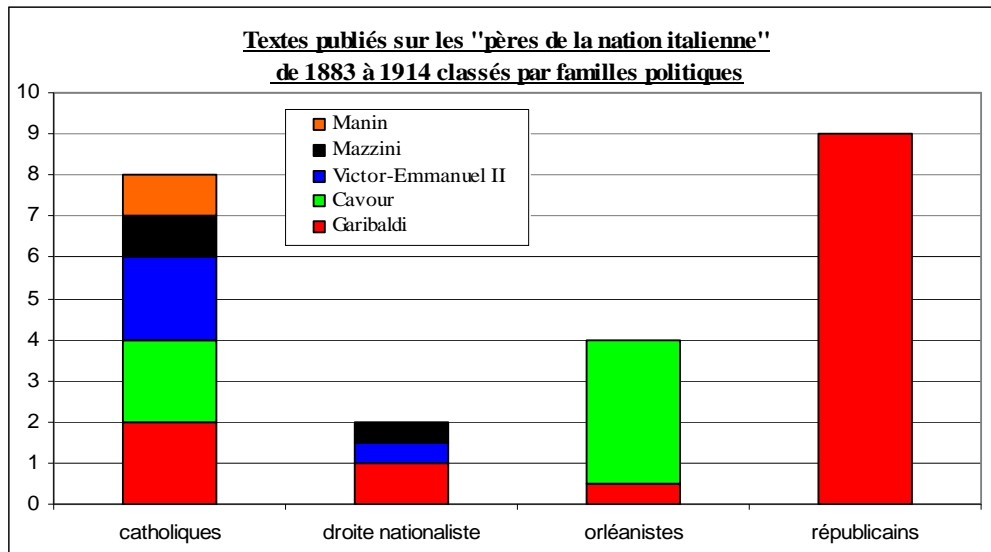
Ouvrage publié en 1900 à l'occasion de l'inauguration de la Statue dijonnaise :

- ✓ Pierre Barrallon. *Comité des survivants de l'armée des Vosges. Discours prononcé aux fêtes d'inauguration de la statue de Garibaldi. 25-26 mars 1900*, Dijon

Ouvrage publié en 1907 à l'occasion de l'inauguration de la Statue parisienne et du centenaire de la naissance de Garibaldi :

- ✓ Victor Emanuel, *Joseph Garibaldi. Conférence dite à l'occasion du centenaire de la naissance de Joseph Garibaldi, le 4 juillet 1907 au théâtre de l'Eldorado, à Nice*, Nice, Imprimerie et lithographie Malvano, 1907, 14p.
- ✓ Charles de Saint-Cyr, *Garibaldi*, Paris, Libraire Félix Juven, 1907, 261p.
- ✓ Pierre Valin, *Garibaldi et les Mille. Pièce en vers, en cinq actes et huit tableaux*, Lyon, Imprimerie Mazeyrie, 1907, 206 p.

mieux à lire dans le graphique suivant, classant les textes publiés durant la période 1883-1914 par grandes familles politiques.



Avant de commenter ce graphique, il convient d'expliquer les variantes que nous y avons introduites par rapport aux graphiques similaires que nous avons élaborés pour les périodes précédemment étudiées. Reprenant les divisions politiques classiques élaborées par René Rémond<sup>10</sup> en ce qui concerne les droites, nous avons classés jusqu'ici les textes dus aux conservateurs au sein des trois grandes familles qu'il avait mis en évidence : les orléanistes, les bonapartistes, et les légitimistes que nous avons associés avec les catholiques. Mais l'instauration définitive de la III<sup>ème</sup> République amène une recomposition au sein des familles conservatrices. Si la sensibilité orléaniste, c'est-à-dire celle alliant le conservatisme social à la défense d'un régime parlementaire quelque soit sa forme institutionnelle (république ou monarchie) se maintient, la division entre légitimistes et bonapartistes devient moins pertinente et l'alliance entre la cause légitimiste et la cause catholique n'est plus de saison. En effet, depuis l'échec d'une restauration virtuellement possible en 1871 du fait de l'intransigeance du Comte de Chambord à céder sur la question du drapeau blanc, le légitimisme est en déshérence. D'autre part, la défaite de Sedan porte un lourd discrédit à la cause bonapartiste. Les héritiers de ces deux sensibilités sont alors à la recherche de nouvelles formes politiques, et se retrouvent dans la mouvance nationaliste, qui trouve à s'exprimer de manières diverses lors de la crise boulangiste et de l'affaire Dreyfus. C'est pourquoi, aux catégories « bonapartistes » et « légitimistes », nous avons préféré substituer la catégorie

<sup>10</sup> Cf. René Rémond, *Les droites en France*, Paris, éditions aubier, 1982, 544p.

« droite nationaliste »<sup>11</sup>. De la même manière, nous avons mis à part les textes relevant des auteurs catholiques, car à partir du moment où, sur injonction du pape Léon XIII, une partie des catholiques accepte de reconnaître le régime républicain suite à l'encyclique *Au milieu des sollicitudes* de 1892, la cause qu'ils défendent s'autonomise de la cause des monarchistes. Par conséquent les options qu'ils mettent en avant dans leurs textes sur les différents personnages que nous étudions ne sont plus forcément en accord avec ceux dus aux autres tendances conservatrices.

Alors que nous avons procédé à des changements de dénomination par rapport aux textes dus aux conservateurs, nous avons continué à regrouper les textes des auteurs qu'on peut classer à gauche sous une seule et même rubrique, celle des « républicains ». Ceci ne répond pas de notre part à la volonté de présenter un monde de gauche uni face à des forces conservatrices qui seraient divisées. L'affirmation du mouvement socialiste, le poids de l'anarchisme au cours des années 1890 montrent bien que les gauches ne sont pas plus unies que les droites en France à cette époque. Cependant nous avons regroupé les textes de gauche sous une seule et même appellation car nous n'avons à faire, parmi tous les textes publiés alors sur notre sujet, qu'à des écrits dus à des auteurs proches de la gauche de gouvernement et donc en accord avec le régime républicain.

L'étude de ce graphique montre d'évidentes constantes dans les représentations françaises au sujet des « pères de la nation italienne ». Comme par le passé, Garibaldi est le personnage faisant le plus débat, car non content d'être le personnage suscitant le plus d'écrits, il est le seul à être évoqué par *toutes* les sensibilités politiques qui s'expriment sur notre sujet. Au-delà de cet aspect, il est un marqueur identitaire pour les républicains, puisqu'il est le seul des cinq personnages que nous étudions à susciter des écrits de leur part. Il est donc un drapeau regroupant les forces du mouvement, conformément à ce que nous avons précédemment étudié et que les discours élaborés au cours de son décès avaient mis clairement en évidence. De la même manière, Cavour continue à être un référent identitaire pour les auteurs orléanistes puisqu'il est le seul des cinq personnages que nous étudions à être évoqués par eux, seul ou conjointement avec Garibaldi pour un des textes recensés et qui critique le héros des Deux Mondes pour mieux mettre en avant le pragmatisme du ministre<sup>12</sup>. A côté de ces constantes, une nouveauté se fait jour. En effet, les catholiques affirment leur

---

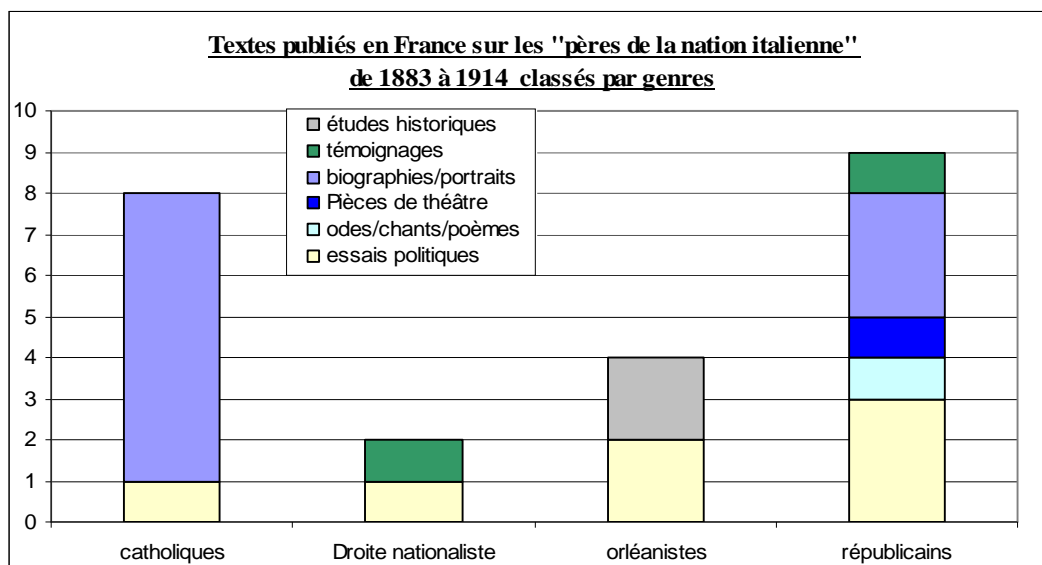
<sup>11</sup> Pour une vision synthétique de ces recompositions politiques à droite, cf. Michel Winock, « Généalogie des droites (1789-1939) », in *La France politique. XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1999, pp.125-172

<sup>12</sup> Cf. Edouard Rod, « Les mémoires de Garibaldi » et « La jeunesse de Cavour », in *Etudes sur le XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Perin, 1888, respectivement pp. 147-169 et 229-249



originalité en étant les seuls à publier des textes, unanimement critiques, à l'égard de *tous* les personnages que nous étudions. Incarnations d'un Etat que la Papauté ne reconnaît pas, ils sont condamnés en bloc, exception faite de Manin, ce qui est une nouveauté. En effet, alors que jusque là les catholiques, alliés aux monarchistes, tentaient de préserver, au moins jusqu'à sa mort, la figure royale de Victor-Emmanuel II pour pouvoir continuer de légitimer en France même la cause monarchiste, ils n'ont plus de scrupule à le critiquer au même titre que Garibaldi et Cavour. Cette vision unanimement négative se donne en particulier à lire dans la série « les contemporains ». Il s'agit d'une série de portraits publiée de façon bi-mensuelle et donnant à lire la vision de l'histoire contemporaine que partagent les catholiques intransigeants. C'est dans ce cadre que sont publiés les portraits de Cavour, Manin, Victor-Emmanuel II, Mazzini et Garibaldi que nous étudierons ultérieurement.

Si nous ne pouvons connaître de manière précise la diffusion de ces textes, il est en revanche possible d'étudier à quel public ils étaient destinés par l'analyse de leur genre que propose le graphique suivant.



Ce graphique donne à lire les différences existantes par rapport à notre sujet entre les diverses sensibilités politiques. Les républicains tentent de toucher le public le plus large possible pour diffuser les représentations qu'ils partagent autour de la figure de Garibaldi. C'est la raison pour laquelle ils sont les seuls à publier des textes relevant de tous les genres que nous avons distingués dans notre graphique, mise à part la catégorie « étude historique » qui est celle destinée à un public plus restreint. La diversité de ces types d'ouvrage démontre

la volonté de s'adresser à un public large, selon des modalités différentes. La pièce de théâtre de Pierre Valin et le poème de Ravet Paulin et d'Emile-Stéphane Lebeau répondent à la volonté de continuer à présenter Garibaldi sous des traits héroïques, à destination d'un public populaire. Les textes que nous avons classés sous la rubrique « études politiques », « biographie » et « témoignages » évoquent tous la campagne de 1870 pour réfuter les arguments hostiles des conservateurs contre les républicains et ont par conséquent un caractère plus polémique. Cependant si ces textes présentent des points communs évidents, ils présentent des différences nettes du fait du changement de contexte dans les relations franco-italiennes entre 1891 et 1907 : ceux de 1891 s'inscrivent dans un contexte diplomatique tendu, alors que ceux de 1907 sont rédigés dans une phase de rapprochement : il faudra donc étudier ces textes en montrant leurs similitudes dans leur utilisation politique, tout en montrant la différence d'appréciation de l'œuvre garibaldienne en fonction du changement de contexte diplomatique. Malgré tout, le Garibaldi mis en avant est en premier lieu le Garibaldi français, s'étant engagé physiquement pour la défense de la République en 1870.

Les nationalistes et les catholiques se rejoignent en partie dans leurs publications. Les textes classés sous la rubrique « essais politiques » répondent à un même but : critiquer la vague commémorative autour de la figure de Garibaldi pour mieux critiquer les républicains qui s'y adonnent. Mais les points communs s'arrêtent là. En effet, les nationalistes ne publient pratiquement pas d'ouvrage sur notre sujet alors que les catholiques publient les portraits que nous avons déjà évoqués dans la série « les contemporains ». Il s'agit d'ouvrages bon marché destinés à la diffusion la plus vaste possible au sein du monde des fidèles. Mais le fait que les catholiques ne publient que ce type d'ouvrage, contrairement aux républicains qui en publient d'autres de genres variés, prouve que si catholiques et républicains tentent de toucher le public le plus large possible, les premiers occupent une position marginale dans la sphère publique, les conduisant à ne publier que dans des niches bien précises, alors que les républicains au pouvoir peuvent occuper du fait de leur position un terrain plus large.

Enfin, les orléanistes montrent leur caractère plus élitiste en ne publiant que des textes sur Cavour, et non sur Garibaldi, et à destination d'un public plus restreint. En effet, les ouvrages qu'ils publient sont des études politiques ou des études historiques dus à des professionnels, dans des publications au caractère confidentiel, de par leur prix ou leurs formats. Le but des orléanistes n'est donc pas de populariser auprès d'un large secteur de l'opinion la figure de Cavour, mais d'entretenir sa mémoire au sein de l'élite libérale.

Ainsi, la nature des publications et la focale mise sur tel ou tel personnage donne à lire les spécificités politiques des différentes sensibilités qui s'expriment sur notre sujet. Le regard que toutes partagent sur nos cinq héros, s'il présente des constantes, évolue en fonction des aléas des relations diplomatiques franco-italiennes et de l'évolution de la politique intérieure française. Il faut donc garder à l'esprit ces deux contraintes afin d'étudier les textes de cette période.

La majorité des écrits du temps étant consacrés à la figure de Garibaldi, il convient d'abord d'étudier l'évolution de sa mémoire entre sa mort et le début de la Première Guerre Mondiale.

## ***II- Une mémoire garibaldienne toujours vive***

Comme nous espérons avoir réussi à le démontrer, Garibaldi est devenu un héros français pour les républicains du fait de sa participation à la guerre franco-prussienne de 1870 et des oppositions qui se firent alors entre eux et les conservateurs sur la légitimité qu'il y eut à lui confier en cette occasion un commandement militaire. Ces oppositions qui s'exprimèrent sur un ton très polémique eurent pour conséquence de rendre bien plus vive sa mémoire par rapport à celle des autres « pères de la nation italienne » : ces derniers finissant par n'être plus perçus que comme des dirigeants étrangers ne suscitèrent plus de débats aussi passionnés que par le passé en France, contrairement à ce qui avait pu se passer de leur vivant. A l'inverse Garibaldi, même après sa mort, continue à être présent un temps dans le discours public français, car il permet des oppositions entre groupes politiques différents.

La vivacité de sa mémoire est entre autre prouvée par les trois statues à son effigie qui sont érigées sur le sol français entre 1891 et 1907. La première est inaugurée à Nice le 4 octobre 1891, la deuxième à Dijon le 25 mars 1900 et la troisième à Paris le 13 juillet 1907. Ces statues ne répondent pas toutes à la même logique. Alors que la première célèbre un « enfant du pays » et la seconde la mémoire du combattant de 1870, la dernière exalte quant à elle l'entente franco-italienne<sup>13</sup>. Elles ne suscitent pas toutes en conséquence le même écho, et ne donnent pas lieu à un nombre égal de publications. En effet, comme le montre le graphique

---

<sup>13</sup> Sur le contexte de l'érection de ces statues, sur leur signification etc., cf. Maurice Agulhon, « Le mythe de Garibaldi en France de 1882 à nos jours » in *Histoire vagabonde T II. Idéologies et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1988, pp 85-131 ; Hervé Croce, « La présence de Giuseppe Garibaldi dans l'espace urbain en France et en Italie de 1882 à 1907 », in Philippe Boutry et André Encrevé, *La religion dans la ville*, Institut Jean-Baptiste Say, Paris, 2003, p. 159-204 et Jérôme Grévy, « Les lieux français de la mémoire garibaldienne », in Jérôme Grévy, Hubert Heyriès, Carmela Maltone, *Garibaldi et garibaldiens en France et en Espagne. Histoire d'une passion pour la démocratie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, pp. 209-224

des publications sur les cinq personnages que nous étudions, le plus grand nombre d'écrits sur Garibaldi concerne, durant la période 1883-1914, l'année 1891. On pourrait penser qu'il s'agit de publications faisant écho à l'inauguration de la statue niçoise, mais on constate que tel n'est pas le cas. En effet, la statue érigée à Nice ne suscite que peu de commentaires à l'échelle nationale : inscrite à l'intérieur de débats locaux, elle n'entraîne pas de prises de positions directes en dehors de la région. Au contraire, la statue prévue à Dijon entraîne une vraie mobilisation politique à l'échelle nationale. En effet, c'est au cours de cette même année 1891 que se constitue un comité d'initiative pour contribuer à l'érection d'un monument en Bourgogne en son honneur. Ce comité est l'occasion de mobiliser le camp républicain autour de la mémoire de Garibaldi : présidé par Victor Schoelcher, il comprend les noms des promoteurs politiques de la mémoire de Garibaldi que nous avons déjà vu à l'œuvre (comme Edouard Lockroy et Madier de Montjau), et au-delà, des représentants de toute la sphère républicaine, des radicaux comme Clemenceau aux modérés comme Poincaré, de la génération de 1848 de Victor Schoelcher et de Jules Simon à celle plus récente des mêmes Clemenceau et Poincaré<sup>14</sup>. Ce comité voit le jour du fait des difficultés rencontrées à Dijon même pour ériger la statue en l'honneur de Garibaldi. En effet, alors que le projet date de 1872, il a été bloqué, pour des raisons financières et politiques, les forces politiques locales s'opposant avec virulence autour de l'hypothèse d'un hommage à rendre au grand homme. En effet les conservateurs locaux, se faisant l'écho des représentations qui circulent à son endroit à l'échelle nationale, le présentent comme un ennemi acharné de la société et de l'Eglise alors que les républicains l'envisagent comme le défenseur de la région et de la République<sup>15</sup>. La perspective de l'hommage niçois ravive la mobilisation autour de la statue dijonnaise et c'est pour lui permettre d'aboutir que se constitue le comité présidé par Victor Schoelcher. La mémoire du Garibaldi combattant en France en 1870 continue donc à cette date à faire débat et permet à nouveau la mobilisation du camp républicain autour de sa figure. Les publications que notre graphique recense donnent à lire ces débats autour de Garibaldi neuf ans après sa mort. Elles ont toutes, directement ou indirectement, un lien avec le Garibaldi luttant en France. C'est ainsi que Philippe Casimir<sup>16</sup> publie, à l'occasion de l'inauguration de la statue érigée à Nice, une petite brochure revenant sur les exploits de Garibaldi. Or de manière très symptomatique, son texte est centré sur l'année 1870. En effet, il est organisé en 3 étapes.

---

<sup>14</sup> La liste des membres est donnée dans Abel Clarin de la Rive, *Il condottier Giuseppe Garibaldi, (1870-1871)*, Paris, Albert Savine, p. I

<sup>15</sup> Pierre Lévêque, « Garibaldi vu par la presse dijonnaise (1849-1900) », in id., *La Bourgogne de Lamartine à nos jours*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2006, pp. 295-304

<sup>16</sup> Philippe Casimir, *Garibaldi en France*, Nice, imprimerie du petit niçois, 1891, 51p. Philippe Casimir (1853-1939), né à Turbie dont il est maire de 1912 à 1925 est un journaliste local de sensibilité républicaine

Dans la première est évoquée l'action de Garibaldi dans les Vosges, dans la seconde est abordée l'ingratitude de l'assemblée conservatrice élue le 8 février 1871 à son endroit et dans la troisième l'auteur explique que l'inauguration de la statue niçoise est une réparation des injures faites à Garibaldi et à la République à travers lui par les conservateurs d'alors. Ce n'est donc pas la mémoire du Garibaldi enfant du pays qui est mis en avant dans ce texte mais bien sa figure de combattant à Dijon pour la République française : cet exemple prouve l'importance accordée à cet épisode de la vie du général dans la fortune de son image en France. On le retrouve dans un poème publié au cours de cette même année 1891 et louant un Garibaldi héroïque venu offrir vingt ans plus tôt son bras triomphant pour défendre la République<sup>17</sup>. Ce texte, dédié à Victor Schoelcher et du à des auteurs inconnus et dont ce poème est le seul texte publié par eux, témoigne de la pénétration des débats autour de l'hommage à rendre à la mémoire de Garibaldi à Dijon au niveau le plus large de la société : il ne s'agit pas en effet d'un essai pointu mais d'un texte reprenant tous les schèmes des récits héroïques Garibaldiens, visant un public populaire auquel probablement les auteurs appartiennent eux-mêmes et qui manifestent par leur écrit militant leur volonté de voir honorer le Garibaldi de Dijon, marqueur identitaire des républicains français<sup>18</sup>.

La mémoire de Garibaldi est de plus revivifiée par ces derniers en fonction du contexte tendu des relations franco-italiennes durant l'ère crispienne et avec la volonté de contribuer au rapprochement entre les deux pays. De manière très significative Joseph Bordone, ancien compagnon de lutte de Garibaldi, responsable de sa venue en France en 1870 et ayant grandement participé par ses écrits comme on l'a vu à la diffusion de l'image du Garibaldi

---

<sup>17</sup> Paulin Ravet et Emile-Stéphane Lebeau, *La France à Garibaldi. Récit patriotique. A M. Victor Schoelcher, Sénateur, président du Comité de Souscription pour l'érection d'un monument à Garibaldi*, Paris, F. Bigot, 1891, 4p.

<sup>18</sup>Cf la dernière partie du poème, qui en appelle à l'érection d'une statue dijonnaise et qui souligne que le Garibaldi des Français est un républicain

*Français, souvenons-nous, cette œuvre fraternelle ;  
 Ce brave citoyen comme chacun l'appelle,  
 Qui, pour la liberté, sut combattre les rois  
 Et teindre de son sang tous nos cœurs à la fois,  
 Rappelons-nous qu'il fut seul parmi les puissances  
 Nous apportant sa foi pour guérir nos souffrances  
 N'ayant qu'un but : le Droit ! Ame de vérité  
 Dont le culte est inscrit dans le mot Liberté.  
 Dijon, qui s'en souvient réclame sa statue  
 L'inauguration ne sera pas déçue,  
 Car tous les vrais Français s'y trouveront ce jour  
 Et la France sera pleine de son amour.  
 Qu'importe les tyrans et les rois de la Prusse ?  
 Qu'importe aux mécontents, à ceux, qui plein d'astuce  
 N'aiment point ce héros ? La France l'aime bien  
 Et saura couronner l'apôtre italien*

combattant de la République durant « l'année terrible », publie en 1891 un dernier ouvrage sur le héros des deux mondes, dans le contexte de l'érection de la statue niçoise et de la mise sur pied du comité présidé par Victor Schoelcher pour l'érection du monument dijonnais qu'il appelle de ses vœux<sup>19</sup>. Alors que dans ses ouvrages précédents, l'auteur insistait de manière privilégiée sur les combats menés en France par Garibaldi, le dernier livre qu'il publie insiste surtout sur l'expédition des Mille et la réalisation de l'Unité italienne qui en fut la conséquence. Le but de l'auteur est de montrer que l'Unité n'a pu se faire que grâce au concours de la France, tant par la bienveillance de Napoléon III à son endroit que par l'engagement de nombreux Français aux cotés de Garibaldi, que cet engagement passât par les armes comme dans le cas de Paul de Flotte ou par la plume comme dans le cas de Victor Hugo. Cette aide donnée par la France à l'Unité est évoquée pour montrer que l'appartenance de l'Italie à la Triple Alliance hostile à la France est contraire à l'héritage historique de la péninsule et aux intérêts des deux pays. L'auteur critique dans son ouvrage de manière appuyée l'action de Crispi. En effet, il explique que c'est ce dernier qui est responsable du rapprochement entre l'Italie et la Prusse :

« Ces politiques gallophobes et partisans de l'alliance prussienne, quoi qu'on en dise, oublient ou feignent d'ignorer que, sous tous les rapports, l'alliance de l'Italie avec la Prusse est une alliance contre nature. Un jour ou l'autre, le militarisme allemand et le libéralisme italien se heurteront forcément<sup>20</sup>. »

Or pour justifier le rapprochement de l'Italie avec la Prusse, Crispi instrumentalise l'expédition de Mentana, pour prouver que l'inachèvement de l'Unité italienne au cours de la décennie 1860 a été due à la France. C'est contre cette interprétation que Joseph Bordone écrit son ouvrage. Il entend y montrer que l'Unité a été due à l'alliance française d'une part et à l'entente de toutes les forces politiques italiennes sous la férule de la monarchie d'autre part. En effet, l'unité a été réalisée grâce à l'union, volontaire ou de fait, des grands acteurs du *Risorgimento*. La monarchie s'est servie de Garibaldi et de l'entreprise révolutionnaire menée dans les Deux-Siciles pour agrandir ses territoires, mais elle n'entendait pas voir révolutionner l'ordre social de la péninsule. Elle stoppa donc Garibaldi en lui interdisant de marcher sur

---

<sup>19</sup> Joseph Bordone, Garibaldi (1807-1882). *La République romaine. Les Mille. Armée des Vosges*, Paris, Flammarion, 1891, XV-464p « On peut se féliciter de voir s'augmenter chaque jour le nombre de ceux qui se qualifient ou se laissent qualifier du titre d' « ancien Garibaldien », et qu'il n'est plus douteux aujourd'hui, qu'après l'inauguration du monument de Nice qui aura lieu le 2 juin de cette année, anniversaire de la mort du valeureux Niçois, aura lieu, à brève échéance, l'inauguration du monument élevé au vainqueur des trois journées de Dijon. »P.XIII

<sup>20</sup> Id., p. 435

Rome car le programme de Garibaldi résumé dans la formule « Rome et Victor-Emmanuel » aurait eu pour conséquence de mettre le roi sous la dépendance du niçois et du mouvement politique qu'il représentait. Refusant cette perspective, les dirigeants italiens firent tout pour empêcher Garibaldi d'avancer sur Rome, d'où les drames de l'Aspromonte et de Mentana. Pour éviter d'avoir à assumer le fait que la monarchie fit tirer sur un des héros de l'Italie qu'elle instrumentalisait, ses serviteurs n'eurent de cesse de reprocher par la suite à la France d'être la cause de l'inachèvement de l'unité alors que le retard mis à voir Rome devenir capitale fut la conséquence logique des contradictions internes de la politique italienne. Les dirigeants italiens d'alors, soucieux de ne pas dépendre du mouvement populaire, avaient en effet préféré l'alliance avec Napoléon III. Or ce dernier ne voulant pas froisser ses soutiens catholiques internes se portait garant de l'intégrité des territoires soumis à l'autorité de Pie IX. En le choisissant comme allié pour ne pas dépendre du mouvement populaire italien, les dirigeants de la péninsule ont donc préféré s'inscrire dans le jeu diplomatique plutôt que d'accompagner les désirs du peuple italien. Ils le défavorisèrent donc, tout en desservant également le peuple français, puisque par l'appui que Napoléon III obtenait des catholiques français en échange de la protection des Etats du Pape, ils retardaient la chute de ce dernier que, sans cela, les républicains auraient pu précipiter. Par cette démonstration, Joseph Bordone entend montrer qu'affirmer que la France est responsable du retard mis par la péninsule pour achever son unité est un mensonge. Crispi ne peut se servir de cet argument fallacieux pour légitimer l'alliance de l'Italie avec la Prusse et l'Autriche-Hongrie et ne peut utiliser le souvenir de Garibaldi pour éloigner la France de l'Italie<sup>21</sup>. Dans le contexte de méfiance réciproque, entretenue par Crispi, entre les deux « sœurs latines », rendre hommage en France à Garibaldi est donc une œuvre patriotique : outre le fait que par son biais, c'est la République qui sera glorifiée, les honneurs rendus à Garibaldi doivent contribuer à montrer la reconnaissance de la France à l'égard du Grand homme, qui peut ainsi servir de vecteur de rapprochement entre les deux patries :

« Si M. Crispi ne prétendait pas, sous main, qu'en France on est ingrat, la triple-alliance n'aurait peut-être jamais pu se faire, et, dans tous les cas, il serait impossible de la renouveler, et l'Europe entière ne serait pas, comme elle l'est, une vaste caserne ; l'Italie ne serait pas à la veille de la ruine et Garibaldi mort pourrait encore [...] rendre à notre pays d'énormes services. [...] Qu'on se hâte donc ! Que les monuments de Nice et de Dijon prouvent qu'en France on n'est pas oublieux des services rendus<sup>22</sup> ».

---

<sup>21</sup> Idée exprimée avec force aux pages 401 à 431

<sup>22</sup> Id., pp. 448-449

Ainsi, la mémoire républicaine de Garibaldi se maintient durant la période, mais aux strictes considérations de politiques intérieures, elle en ajoute d'autres liées au contexte international et finissant par le présenter comme un trait d'union entre les deux pays. Ce faisant, elle contribue en partie à re-« italianiser » Garibaldi, puisqu'il est considéré, dans ce cadre narratif comme un héros *italien* ayant rendu des services à la France, le rendant par là même digne d'être commémorer dans l'Hexagone.

Les considérations de politique étrangère présentes dans les textes garibaldiens sont absentes dans les ouvrages antigaribaldiens publiés à la même époque. Il s'agit d'épais volumes, dus à la plume d'auteurs se sentant minoritaires dans le pays et voulant lutter avec précision contre le culte garibaldien qui se diffuse en France par les canaux républicains. Les deux ouvrages hostiles à la mémoire de Garibaldi publiés en 1891 sont dus à des auteurs conservateurs. L'ouvrage de Georges Theyras<sup>23</sup>, publié une première fois en 1888, est réédité en 1891. Il livre le point de vue d'un homme partageant la sensibilité politique de la droite nationaliste. Son témoignage est intéressant car il émane d'un homme ayant été sergent des mobilisés d'Autun en 1870, c'est-à-dire d'un homme ayant appartenu à l'armée régulière et s'étant trouvé sur le même champ de bataille que Garibaldi à cette époque. Le second ouvrage est dû à un auteur de sensibilité catholique, Abel Clarin de la Rive<sup>24</sup>. Les deux ouvrages ne présentent pas de nouveauté par rapport aux textes antigaribaldiens que nous avons déjà étudiés. Mu par la passion anticléricale, soucieux de ne pas livrer de bataille, responsable de la défaite de 1870 et laissant ses troupes s'adonner à des orgies sans nom, le Garibaldi proposé par les textes de Georges Theyras et d'Abel Clarin de la Rive remet sur le devant de la scène tous les traits de la légende noire garibaldienne que nous avons déjà analysés. Ils sont tous deux publiés en fonction du contexte politique et mémoriel du temps. Le texte de Georges Theyras est rédigé contre les républicains au pouvoir, et contre Freycinet en particulier. Ce dernier est président du conseil lors de l'écriture du livre et de sa seconde publication et est l'un des principaux représentants du monde républicain de la période<sup>25</sup>. Or il avait été le principal collaborateur de Gambetta lors de la guerre de 1870. Tout l'ouvrage de Georges Theyras se plaît donc à montrer l'inaction coupable de Garibaldi durant la guerre de 1870 et son obsession anticléricale qui le poussa à davantage lutter contre les cléricaux

---

<sup>23</sup> Georges Theyras, *Garibaldi en France. 1870-1871*, Paris, Dentu, 1891 (1<sup>ère</sup> édition 1888), 751p.

<sup>24</sup> Abel Clarin de la Rive. (1855-1914). Auteur ayant écrit des brochures anti-maçonniques, et des ouvrages sur l'histoire de la Bourgogne. Abel Clarin de la Rive, *Il condottiere Giuseppe Garibaldi (1870-1871)*, Paris, Albert Savine, 1892, XXXV-376 p.

<sup>25</sup> Freycinet est président du conseil à quatre reprises : du 28 décembre 1879 au 23 septembre 1880, puis du 30 janvier au 7 août 1882, du 7 janvier au 16 décembre 1886 et du 17 mars 1890 au 27 février 1892



français que contre les envahisseurs prussiens, favorisant ainsi la division des Français au bénéfice des troupes de Bismarck. La responsabilité finale de la défaite incombe selon ce texte à la délégation de Tours, présidée par Gambetta :

« La délégation de Tours savait pourtant à quoi s'en tenir sur Garibaldi au double point de vue militaire et politique. L'abdication du pouvoir entre les mains d'un étranger dont le passé et la conduite singulière devant l'ennemi autorisaient toutes les défiances, l'attitude soumise de Gambetta et de M. Freycinet à son égard, font remonter jusqu'à eux les responsabilités des excès garibaldiens et du désastre de l'armée de l'Est.

Humiliante condition d'une grande et malheureuse nation contrainte d'endurer, en moins d'un an, les Crémieux, les Gambetta, les Jules Favre, les Glais-Bizoin, les Freycinet, les Prussiens, et tour à tour abandonnée aux Garibaldi, aux Bordone, [...] à la lie cosmopolite, jusqu'à ce qu'elle passât entre les mains des communards en qui elle trouva d'autres hommes plutôt que d'autres mœurs<sup>26</sup>. »

L'évocation de la geste garibaldienne avait donc, lors de la première publication du texte en 1888 un but clairement politique : à travers l'action du héros des Deux Mondes, il s'agissait de mettre en cause les républicains au pouvoir en France à cette date. La republication du texte en 1891 répond aux mêmes objectifs, avec d'autant plus de poids que Freycinet est alors chef du gouvernement et que la mémoire Garibaldienne est réinvestie par les républicains qui réclament l'érection d'une statue à sa mémoire à Dijon.

Le texte d'Abel Clarin de la Rive est précisément écrit contre l'initiative de ces républicains. Lui aussi reprend tous les clichés proposés par les familles politiques conservatrices à l'égard de Garibaldi. Il tonne contre l'initiative patronnée par Victor Schoelcher. Il accuse les promoteurs du comité de mener une action « déshonorante et antifranaise ». Pour prouver le manque d'attachement à la nation des républicains à l'origine de cette demande d'hommage à Garibaldi, l'auteur signale que les journaux « francs-maçons » se sont fait l'écho de la constitution du comité pour sa mémoire. Il signale de plus que parmi les membres du comité il y a des « juifs », tel Edouard Millaud, des hommes appartenant à la religion protestante tel Freycinet, et que tous s'accordent pour chanter les louanges de l'étranger qu'est Garibaldi<sup>27</sup>. Ainsi se retrouvent sous la plume de l'auteur ce que Charles Maurras nommera les « quatre Etats confédérés » (juifs, protestants, francs-maçons et étrangers) considérés comme étant l'anti-France. C'est dans cette vaine que s'inscrit Abel Clarin de la Rive : il reproche aux laudateurs français de Garibaldi d'être des traîtres à leur patrie en se reconnaissant dans un étranger responsable de la défaite de 1870. Les républicains

<sup>26</sup> Georges Theyras, *Garibaldi en France. 1870-1871*, op. cit., p. 677

<sup>27</sup> Abel Clarin de la Rive, pp. II-IV

qui veulent honorer sa mémoire comme ils adorèrent sa personne de son vivant prouvent qu'ils ne sont pas dignes de gouverner le pays. L'ouvrage, qui décrit les turpitudes prêtées à Garibaldi lors de la campagne de 1870, se conclut de la sorte :

« Tel est l'homme que MM. Schoelcher, Magnard et Jules Simon veulent glorifier, par une statue élevée dans la ville de France qui a le plus souffert de l'invasion des bandes garibaldiennes ! L'entreprise est de telle nature que ses partisans seraient mal fondés à réclamer si l'on disait d'eux qu'en agissant de la sorte, ils n'agissent pas autrement que ne le feraient des criminels convaincus d'être Traîtres à la Patrie<sup>28</sup>. »

Ainsi, de la même manière que durant la décennie 1870 attaquer l'action de Garibaldi avait pour but de critiquer Gambetta et les républicains, attaquer la demande d'un monument à Dijon a pour but de critiquer les républicains qui portent cette demande. Cela permet de remettre en cause leur légitimité à gouverner la France, en les présentant comme des traîtres à leur pays. L'utilisation de la mémoire garibaldienne s'inscrit dans une démarche classique, adaptée au contexte politique nouveau.

L'inauguration de la statue dijonnaise en 1900 est une nouvelle occasion pour voir s'affronter les mêmes arguments opposant tant au niveau local qu'au niveau national les cléricaux-conservateurs et les républicains, représentés pour l'occasion par Georges Leyges, ministre de l'instruction publique<sup>29</sup>. Les discours prononcés lors de cette cérémonie illustrent parfaitement les soucis des républicains en cette circonstance. C'est ainsi que Pierre Barrallon<sup>30</sup> chargé, en sa qualité de vice-président du comité des survivants de l'Armée des Vosges, de prendre la parole pour honorer la mémoire de Garibaldi met en avant à la fois des préoccupations de politique interne et de politique externe.

« En 1870, au jour du péril et du malheur, un étranger illustre vint noblement mettre sa généreuse épée au service de notre patrie râlant sous la botte d'un cruel vainqueur. Pendant les longs mois que dura la tourmente, il guerroya victorieusement à la tête d'une poignée de volontaires mal équipés, mal armés, peu exercés, mais animés de la plus patriotique ardeur, entraînés par l'exemple d'un chef indomptable. A force d'audace, de talent, de vaillance, il fit de la Côte d'Or une barrière de fer infranchissable contre laquelle vinrent se briser les efforts de l'ennemi, sauvant ainsi le sud de la France des horreurs de l'invasion dont a tant souffert l'héroïque Bourgogne. De semblables services ne pouvaient être méconnus ni oubliés ! Aussi, au lendemain

---

<sup>28</sup> Id. p. 349

<sup>29</sup> Cf. Pierre Lévêque, « Garibaldi vu par la presse dijonnaise (1849-1900) », art. op. cit.

<sup>30</sup> Pierre Barrallon (1840-1908), fabricant de ruban, franc-tireur de l'armée des Vosges, vice-président du comité des survivants de l'Armée des Vosges et maire de Saint-Etienne de 1893 à 1895

de la guerre, posait-on à Dijon la première pierre d'un monument à Garibaldi ; Les événements emportant la France républicaine dans le tourbillon de la lutte pour l'existence en firent seuls remettre trop longtemps l'achèvement.

Aujourd'hui, l'œuvre est debout, et nous tous, survivants de l'armée des Vosges, sommes heureux et fiers de la manifestation patriotique franco-italienne, de la fête du souvenir et de l'espérance qui nous réunit en ce jour.

Aussi est-ce avec une joie profonde que nous accomplissons le devoir bien doux d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élévation de ce monument de bronze et de marbre à la gloire de celui que Victor Hugo a appelé le Héros des Deux-Mondes<sup>31</sup>. »

Ce texte inscrit Garibaldi dans la filiation républicaine, par la référence faite à la figure tutélaire de Victor Hugo. Il rappelle que Garibaldi est digne d'être commémoré en France pour sa participation à la guerre de 1870 durant laquelle il dirigea des volontaires patriotes. Il rappelle que le retard mis à commémorer sa mémoire a été dû à l'aveuglement des conservateurs, qui entravèrent l'hommage que la ville de Dijon voulait rendre au grand homme. Il a donc bien une finalité interne, en opposant des républicains patriotes opposés à des conservateurs aveuglés par passion idéologique sur les devoirs à rendre à la patrie. Mais à côté de ces considérations de politique interne, Barrallon met en avant les aspects diplomatiques d'un tel type d'hommage, en rappelant que Garibaldi est un étranger, et que par conséquent rendre hommage à sa mémoire revient à célébrer par son intermédiaire son pays et par conséquent l'amitié franco-italienne. Lorsqu'il parle de « fête du souvenir et de l'espérance », c'est bien de l'espérance de voir les deux pays ne plus être éloignés comme ils l'étaient du temps de Crispi qu'il s'agit. Pour souligner le lien unissant les deux pays, Barrallon évoque à un moment de son discours la mémoire de Paul de Flotte lors de l'expédition des Mille. Ses options politiques sont évoquées de manière très allusive, et l'auteur ne retient de ce dernier que sa qualité de « noble soldat français<sup>32</sup> ». Cela revient à dire qu'il existe une union franco-italienne, des Français étant allés combattre pour l'unité de l'Italie en 1860 comme des Italiens vinrent combattre pour défendre la France envahie en 1870. L'hommage républicain rendu à Garibaldi est donc aussi à ce moment-là un appel à l'union entre les deux pays. Garibaldi n'est donc plus pensé comme par le passé par les républicains comme un combattant de la république universelle mais comme un Italien, c'est-à-dire un étranger, étant venu combattre pour la défense de la France. Ce faisant, en considérant Garibaldi comme un étranger, les positions des républicains tendent à se rapprocher de celles des conservateurs, même si sur des bases différentes. Ceci a pour

---

<sup>31</sup> cf. Pierre Barrallon. *Comité des survivants de l'armée des Vosges. Discours prononcé aux fêtes d'inauguration de la statue de Garibaldi. 25-26 mars 1900*, Dijon, 1900, pp. 3-4

<sup>32</sup> Id., p. 15

conséquence de progressivement dépassionner les débats autour de la figure du Héros des Deux Mondes, comme le centenaire de sa naissance le démontre.

Comme on le voit sur le graphique classant par année les publications sur les personnages que nous étudions, l'année 1907 est, avec l'année 1891, celle au cours de laquelle le plus grand nombre de textes sont publiés sur Garibaldi au cours de la période que nous étudions dans le présent épilogue. Ceci est en lien avec le centenaire de la naissance de Garibaldi : l'occasion de l'anniversaire est saisie pour parler de lui, dans le contexte du rapprochement diplomatique effectif de la France avec l'Italie.

La popularité du personnage est prouvée par le type de publications qui lui sont consacrées : outre la réédition de la prétendue traduction de ses mémoires par Alexandre Dumas, une pièce de théâtre<sup>33</sup> et une biographie grand public sont publiées<sup>34</sup>, sans compter les discours prononcés à Nice au pied de sa statue<sup>35</sup> et à Paris lors de l'inauguration du monument à son effigie le 13 juillet 1907<sup>36</sup>. L'ensemble de ces textes reprend la double vision à l'œuvre depuis 1891 : les républicains au pouvoir se regroupent autour de la figure de Garibaldi, non plus tant pour célébrer à travers lui la lutte pour la cause républicaine que l'entente avec l'Italie qu'en tant que dirigeants de l'Etat ils se doivent de favoriser. Garibaldi n'est donc plus avant tout perçu comme un héros français dont la geste de 1870 devrait être célébrée. Il est rendu à son italianité. Ceci explique les caractéristiques des textes alors publiés. Le personnage continue de fasciner pour le caractère romanesque de sa vie. Tant la biographie de Charles de Saint-Cyr que la pièce de théâtre de Pierre Valin campent un personnage haut en couleur, théâtral, prouvant ainsi la destination populaire de ces écrits. Mais les épisodes mis en avant ne sont plus ceux de la lutte à Dijon. Au contraire, Pierre Valin centre son drame sur l'expédition des Mille et Charles de Saint-Cyr ne consacre que très peu de pages à l'intervention en France de Garibaldi, considérée avec bienveillance mais dont l'importance est minimisée. C'est donc un Garibaldi italien qui est proposé aux lecteurs et aux spectateurs. Ceci a pour conséquence qu'il n'est plus présenté sous des traits héroïques. En effet, l'héroïsation de sa figure avait pour but de chanter par son intermédiaire les louanges du

---

<sup>33</sup> Pierre Valin, *Garibaldi et les Mille. Pièce en vers, en cinq actes et huit tableaux*, Lyon, Imprimerie Mazeyrie, 1907, 206p.

<sup>34</sup> Charles de Saint-Cyr, *Garibaldi*, Paris, Libraire Félix Juven, 1907, 261p.

<sup>35</sup> Victor Emanuel, *Joseph Garibaldi. Conférence dite à l'occasion du centenaire de la naissance de Joseph Garibaldi, le 4 juillet 1907 au théâtre de l'Eldorado, à Nice*, Nice, imprimerie et lithographie Malvano, 1907, 14 p.

<sup>36</sup> Discours prononcés à l'hôtel de Ville de Paris le 15 juillet 1907 reproduits dans l'appendice de l'ouvrage suivant : Henri Genevois, *Les premières campagnes de l'Est. Cambriels, Garibaldi, Cremer*, Paris, Eugène Fasquelle éditeur, 1909, XV-466p.

régime républicain que la France mettait difficilement en place. Pour ce faire, les écrits républicains précédents avaient procédé à sa francisation à partir de 1870 comme nous avons tenté de le démontrer, dans un contexte où le régime républicain devait lutter pour s'imposer. Mais une fois ce dernier assis sur de solides bases, la figure de Garibaldi ne présente plus la même utilité, d'autant que la monarchie italienne a énormément investi sur sa mémoire pour se légitimer. Dès lors, Garibaldi est encore commémoré en France : il s'agit à la fois d'un vestige de son ancienne gloire et d'une instrumentalisation de sa mémoire pour favoriser le rapprochement franco-italien. Mais puisqu'il n'est plus un héros français, la présentation qui est faite de sa personne et de son œuvre est moins dithyrambique que par le passé. Ainsi, la biographie de Charles de Saint-Cyr le présente comme un homme enthousiaste, ayant joué un grand rôle dans l'unification de la péninsule, mais comme une piètre tête politique. L'auteur n'hésite pas à écrire à son endroit que « ses principes n'avaient point la rigidité dogmatique et même, disons-le, ils étaient un peu nuageux<sup>37</sup>. » De même son rôle dans le processus unificateur est minimisé.

« Son rôle fut évidemment inférieur à celui de Cavour et même à celui de Victor-Emmanuel, mais il eut souvent plus d'action sur l'âme populaire. Il sut en certaines occasions la galvaniser. Voilà pourquoi, maintenant que l'œuvre est accomplie, les fils de ceux dont il enflamma les courages vénèrent aujourd'hui sa mémoire. Et tandis que la figure du théoricien Mazzini s'est déjà estompée, son image à lui – une image d'un idéalisme peut-être moins délicat – a grandi comme symbole du glorieux *Risorgimento*<sup>38</sup>. »

Si Garibaldi joua un rôle important lors du *Risorgimento*, il ne le dut donc pas à ses idées politiques mais à sa capacité à susciter les enthousiasmes populaires. Cependant laissé à lui-même, il aurait entraîné des cataclysmes en chaînes. Seule la canalisation de son énergie par Cavour permit à ses entreprises de connaître un succès durable. L'auteur n'hésite pas à qualifier ses options de levée en masse pour prendre Rome ou Venise de « projet héroïque peut-être, mais incontestablement fou<sup>39</sup> ». Le Garibaldi de Charles de Saint-Cyr, qui est pourtant dans l'ensemble favorable au personnage qu'il portait, présente donc des critiques certaines à son endroit et qui reprennent pour partie celles qui circulaient dès les années 1850-1860 dans les ouvrages des auteurs conservateurs. Garibaldi n'étant plus perçu comme l'incarnation de la République Française peut faire l'objet de critiques de la part d'auteurs manifestant une sensibilité républicaine. Ce faisant, cela contribue à atténuer les

---

<sup>37</sup> Charles de Saint-Cyr, *Garibaldi*, op. cit., p. 92

<sup>38</sup> Id., pp. 93-94

<sup>39</sup> Id., p. 149

clivages à son endroit, ce qui explique qu'il n'y ait pas de publications hostiles à Garibaldi en 1907. En effet, les conservateurs lui étaient hostiles car il représentait des valeurs politiques qu'ils décriaient : le dépeindre sous des traits noirs leurs permettait de critiquer les républicains qui se réclamaient de lui. Mais partir du moment où les républicains ne se revendiquent plus de son héritage politique et ne célèbrent en lui qu'un représentant de l'alliance franco-italienne, la critique des conservateurs n'a plus lieu d'être. De fait, le Garibaldi célébré en 1907, notamment lors des festivités organisées à l'occasion de l'inauguration de sa statue parisienne, n'est que le représentant de l'alliance franco-italienne. Les discours prononcés en cette occasion le prouvent. Les festivités sont par exemple clôturées les 15 juillet par une réception à l'hôtel de Ville de Paris. Les orateurs français ne parlent plus du tout de ses options politiques et ne célèbrent en lui qu'un trait d'union entre les deux pays : le comité parlementaire italien ayant offert à cette occasion une médaille d'or à la ville de Paris, le président du conseil Municipal, André Lefèvre, exprime alors la gratitude de la ville de Paris. Il affirme être heureux de célébrer « votre glorieux Garibaldi », exprimant bien par là que le héros des Deux Mondes est considéré comme un étranger dont la mémoire n'est plus honorée en France que pour servir de lien entre les deux pays :

« Nous conservons [cette médaille], soyez-en assurés, précieusement, comme un gage d'amitié et de bonne entente.

Tous, nous nous réjouissons de l'occasion nouvelle qui s'est offerte de resserrer encore les liens indissolubles formés entre nos deux patries<sup>40</sup>. »

Le discours public et politique efface donc progressivement Garibaldi de la mémoire militante des républicains, mais n'oublie pas le personnage : sa figure est redimensionnée en fonction du contexte politique et diplomatique qui voit le régime républicain définitivement installé dans une France qui recherche l'alliance italienne. Ce n'est donc plus le Garibaldi républicain qui est célébré, mais le personnage pouvant servir de trait d'union entre les deux pays.

La pièce de Pierre Valin va dans le même sens. Le premier acte met en scène des volontaires français s'embarquant depuis Gènes pour la Sicile au moment de l'expédition des Mille et accueillis au cris de « Vive la France » scandés par la foule des Italiens représentés sur scène à laquelle les volontaires Français répondent « Vive l'Italie ». Et toute la pièce, centrée autour d'une intrigue mêlant lutte pour l'unité italienne et rivalités amoureuses entre

---

<sup>40</sup> Propos d'André Lefèvre cités in Henri Genevois, *Les premières campagnes de l'Est. Cambriels, Garibaldi, Cremer*, op. cit., p. 442

Italiens partisans des Bourbons de Naples et d'autres partisans de l'Unité, insiste sur le rôle tenu par des Français illustres, tels Maxime Du Camp et Alexandre Dumas, dans l'entourage de Garibaldi. La pièce se clôt sur un échange entre Garibaldi et Maxime du Camp, au moment où Garibaldi rentre à Caprera après avoir remis les terres du Sud de l'Italie à Victor-Emmanuel II. Garibaldi y imagine un futur qui sera pacifié par l'union des peuples latins, au premier rang desquels se tiendront la France et l'Italie :

« Garibaldi : Déjà de l'avenir  
Je vois devant mes yeux la beauté resplendir !  
Aux champs où rayonna l'âme latine,  
Le printemps qui sourit vivifie, illumine.  
Tous nos pays latins, unis, membres d'un corps,  
Se sentent à la fois plus libres et plus forts !  
Et de leurs cœurs, battant à l'unisson, s'élève  
L'effort qui fait le vrai, bien plus beau que le rêve.

Maxime du Camp : Notre union, Latins, sera l'aube du jour  
Où le monde assagi s'unira dans l'amour<sup>41</sup>. »

Les textes de nature différente publiés à l'occasion du centenaire de Garibaldi en France vont donc tous dans le même sens : Garibaldi est dépolitisé et n'est plus célébré dans l'Hexagone que comme le représentant de l'union entre la France et l'Italie. Cette évolution explique la moindre vivacité des débats à son endroit et la moindre importance numérique des publications le concernant. La décrue de ces dernières au fil des années n'est pas seulement du au temps qui passe et qui contribue à le faire progressivement oublier. Elle est également du au fait que sa mémoire n'est plus, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, une mémoire de combat. Elle ne sert plus à regrouper les républicains contre les conservateurs. Devenant dès lors plus consensuelle, ou à tout le moins faisant l'objet de moindres débats, elle tend alors à s'éclipser.

Le moindre intérêt autour de la mémoire de l'Italie du *Risorgimento* se retrouve durant la période allant de 1883 à 1914 de manière encore plus marquée en ce qui concerne les autres « pères de la nation italienne » qui faisaient déjà l'objet d'un intérêt moindre comparé à celui que suscita un temps Garibaldi. C'est ce qu'il nous faut à présent analyser.

---

<sup>41</sup> Pierre Valin, *Garibaldi et les Mille*, op. cit., p. 205

### ***III- Les mémoires politiques françaises sur les autres « pères de la nation italienne » : permanences et mutations des représentations***

Si la mémoire de Garibaldi commence à se faire moins vive à la fin de notre période, elle n'en demeure pas moins présente en France, alors que celle des autres pères de la nation italienne finit par devenir très marginale. Malgré cette faiblesse, une étude la concernant demeure possible avec le peu de textes à notre disposition. Elle doit nous permettre de mettre en évidence les permanences et les mutations concernant les représentations de Cavour, Manin, Mazzini et Victor-Emmanuel II en France jusqu'à la grande guerre. Cette analyse est un moyen de dévoiler par leur intermédiaire les permanences et les mutations des cultures des différentes familles politiques dont les auteurs que nous étudions sont les représentants.

La mémoire des « pères de la nation italienne » autre que Garibaldi et qui continue à être transmise en France après 1882 est une mémoire majoritairement négative, portée par des auteurs appartenant à des familles politiques critiques à l'égard des formes prises par la III<sup>ème</sup> république ou hostiles à la forme républicaine en elle-même. Il est possible de distinguer trois types d'auteurs, et donc trois sensibilités politiques différentes, parmi ceux qui publient des textes sur Cavour, Mazzini, Manin ou Victor-Emmanuel II entre 1882 et 1914. Les deux premiers cercles regroupent des personnes hostiles à l'Italie : il s'agit d'une part d'auteurs conservateurs qui s'inquiètent de l'existence au sud-est de la France d'un grand voisin susceptible d'entrer en rivalité avec elle pour des raisons géopolitiques, aux frontières ou sur le terrain colonial ; il s'agit d'autre part d'auteurs catholiques hostiles à l'existence de l'Etat italien pour des raisons religieuses. Le troisième cercle au contraire regroupe des auteurs partageant une sensibilité libérale et cherchant en Italie des exemples légitimant les théories politiques libérales. En fonction des besoins politiques du moment, les deux premiers cercles utilisent alternativement tous les « pères de la nation italienne », selon des modalités différentes que nous allons expliciter alors que les auteurs libéraux issus de la tradition orléaniste se réfèrent exclusivement à Cavour, conformément au mythe cavourien partagé par cette sensibilité politique et construit depuis le congrès de Paris de 1856.

Le texte que l'ancien député Auguste Boullier<sup>42</sup> publie sur Mazzini et Victor-Emmanuel II en 1885<sup>43</sup> donne à lire l'opinion d'un auteur conservateur sur le système

---

<sup>42</sup>Auguste Boullier (1833-1898) Député du département de la Loire siégeant au centre droit de 1871 à 1876, s'associa à toutes les mesures prises par la majorité conservatrice du temps. Non réélu en 1876, il collabora à différents titres de presse conservateurs, dont le *Correspondant*. Connaisseur de la Sardaigne à laquelle il consacra deux ouvrages, il y exprima des jugements positifs sur la monarchie.



politique italien et sur ce que le monde politique français devrait en tirer comme conséquence. L'auteur fustige dans cet ouvrage les républicains et les bonapartistes qui aidèrent à la constitution de l'unité italienne. Si dans ses écrits passés, dans la presse ou dans des livres, il a été amené à présenter positivement la figure de Victor-Emmanuel, c'est qu'il le présentait du point de vue italien. Or de ce point de vue, le premier roi de la péninsule unifiée a effectivement été un grand homme puisque c'est par lui que les bouleversements géopolitiques de la péninsule se réalisèrent avec succès. Mais ce jugement positif au point de vue italien ne saurait être partagé par la France : pour la sécurité de cette dernière, la constitution d'un puissant voisin à sa frontière méridionale constituait un danger. L'avoir favorisée peut être perçue comme une faute du pouvoir bonapartiste déchu et de l'opposition républicaine du temps, arrivée au pouvoir au moment de la rédaction et de la publication du texte de Boullier. La crise tunisienne est la preuve pour l'auteur de la menace que représente l'Italie pour la France<sup>44</sup>. C'est dans le contexte de l'éloignement de l'Italie de la France consécutif à la crise tunisienne et à la signature de la Triple Alliance qu'Auguste Boullier rédige son texte. Il entend montrer quelles leçons la France doit tirer dans le domaine de la politique intérieure de l'histoire récente de l'Italie : en effet, l'histoire de l'unification italienne est celle d'un succès, contrairement à l'histoire récente de la France, affaiblie par la défaite de Sedan et par les incertitudes politiques qui ont marquées la décennie 1870. Auguste Boullier entend donc montrer quelles ont été les bases qui ont assuré la puissance italienne, pour proposer à la France de suivre le même modèle, même s'il s'agit d'un modèle inspiré par une nation devenue ennemie : il s'agit de s'inspirer d'elle pour retourner contre elle et ses alliées ses propres armes. L'auteur part donc d'une analyse du rapport de force international, mais finit par adresser une critique à l'organisation politique interne de la France républicaine de son temps. En effet, son livre est une critique en bonne et due forme adressée à la république parlementaire du temps de Jules Ferry et peut être lue comme précurseur de la critique du système politique de la III<sup>ème</sup> République qui se cristallisera l'année suivante dans le boulangisme. L'introduction du premier chapitre de l'ouvrage donne les clés interprétatives

---

<sup>43</sup> Auguste Boullier, *Un roi et un conspirateur. Victor-Emmanuel et Mazzini. Leurs négociations secrètes et leur politique. Suivi de M. de Bismarck et Mazzini*, Paris, Plon 1885, IV-288p.

<sup>44</sup> L'auteur développe ces considérations essentiellement dans son introduction pp. I-IV et dans le dernier chapitre du livre, pp. 245 et sqtes. Cf. également la considération suivante, dans laquelle l'auteur explique que l'unité a été faite par la monarchie :

« C'est la royauté qui partout, en Europe, a formé les grands Etats par la conquête, par les traités, par le droit du plus fort. [...]L'unité italienne ne s'est pas faite autrement. Cette *grande œuvre si diversement et si passionnément jugée, inquiétante pour notre pays, par cela même qu'elle a accru la puissance d'un pays voisin, et que nous n'aurions jamais dû concourir à édifier, car elle était aussi antifranaçaise qu'elle était italienne*, c'est un roi qui l'a réalisée » pp. 236-237 (je souligne)

de ce livre. L'auteur, partant des négociations qui eurent un temps lieu entre l'entourage de Mazzini et celui de Victor-Emmanuel entre le printemps 1863 et l'automne 1864<sup>45</sup>, entend montrer que l'unité italienne a pu être réalisée car la politique étrangère relevait du seul pouvoir exécutif incarné par la figure de Victor-Emmanuel, qui a toujours agi dans le plus total secret. Ceci lui a permis de créer des effets de surprise se révélant bénéfiques pour mener à bien les actions souhaitées. Auguste Boullier insiste tout particulièrement sur cette primauté du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif :

« Examinez les événements qui, depuis trente ans, ont agité l'Europe et en ont changé la face, il n'y en a, pour ainsi dire, pas un, dont les Chambres aient eu l'initiative ou la décision. Elles n'ont presque jamais eu qu'à délibérer sur des projets déjà engagés et qu'à donner leur sanction à une ligne de conduite qui ne pouvait plus être modifiée. Ce sont les princes et les hommes d'Etats, c'est Louis-Napoléon, c'est Victor-Emmanuel et Cavour, c'est Palmerston, Disraéli, Gladstone, c'est Nicolas et Alexandre II, c'est M. de Bismarck, qui, en réalité, ont dirigé l'Europe et tracé aux peuples les voies où ils ont marché ; et leur politique secrète a eu au moins autant d'influence que leur politique officielle. Ils se sont servis ou passés des parlements. Ils y ont parfois cherché un appui. Ils n'en ont jamais, que dans une faible mesure, reçu l'inspiration ou subi la direction. Et il ne pouvait guère en être autrement. Le rôle, en effet, des parlements est de désigner les ministres par leurs votes ; et l'habileté des ministres consiste précisément à annuler le plus longtemps possible, à leur profit, le parlement dont ils sont issus. Sérieux instrument de contrôle et précieuse garantie de la liberté, les parlements préservent quelquefois les peuples des entreprises hasardeuses, et ils peuvent en inspirer aux chefs d'Etat la crainte salutaire. Mais, dans les pays démocratiques surtout, où ils sont renouvelés sans cesse dans leurs éléments, mobiles par conséquent dans leurs volontés et leurs tendances, dépourvus d'expérience et de tradition, ils ne sauraient, sans aboutir à la tyrannie ou à l'anarchie et sans faire courir à l'Etat de graves dangers, concentrer en eux-mêmes tout le gouvernement. Ils n'en sont et ne doivent en être qu'un organe. C'est le pouvoir exécutif, c'est le chef de l'Etat, qui seul est capable de gouverner, c'est-à-dire de prendre les initiatives fécondes, et de concevoir, de poursuivre, de réaliser les desseins qui exigent à la fois la constance, l'audace et le secret : le secret surtout <sup>46</sup> ! »

Ce texte est une claire critique adressée au fonctionnement de la III<sup>ème</sup> République. L'auteur explique que le régime parlementaire est un régime valable car il peut garantir les libertés individuelles, les initiatives du pouvoir exécutif étant contrôlées par le pouvoir législatif. Mais si le pouvoir législatif a la primauté sur le pouvoir exécutif, la société est

---

<sup>45</sup> Durant cette période, des tractations ont lieu entre Mazzini et Victor-Emmanuel par l'intermédiaire d'une connaissance du patriote génois, Demetrio Diamilla Müller. Ces négociations ont lieu car le roi comme Mazzini partagent la même conviction selon laquelle il faut libérer Venise avant Rome : cette égalité de vue peut laisser à penser que les groupes se reconnaissant dans les deux hommes peuvent un temps travailler de concert. Mais le refus des deux intéressés de laisser la primauté de la direction à l'autre entraîne l'échec de ces négociations. Sur cet épisode, cf Jean-Yves Frétygné, *Mazzini*, op. cit., pp. 409-411

<sup>46</sup> Cf. Auguste Boullier, *Un roi et un conspirateur*, op. cit., pp. 1-3

condamnée à l'immobilisme. En effet les députés, soumis à la volatilité du corps électoral, s'abstiennent dans ce schéma de prendre toute décision risquant de remettre en cause leur siège électoral. Cette situation conduit à un immobilisme politique mortifère. Or en 1885, suite à l'évolution politique des années 1870, la forme prise par la III<sup>ème</sup> République est bien celle d'un système dans lequel le pouvoir législatif a la primauté sur le pouvoir exécutif. L'évocation de la situation italienne des années 1860 dans laquelle c'est la primauté de l'exécutif sur le législatif qui est présentée comme ayant permis de réaliser une politique nationale ambitieuse doit donc servir d'exemple en France : la primauté du législatif sur l'exécutif qui s'est dessinées depuis les années 1870 constitue un danger pour le pays, auquel il faut remédier. L'auteur ne remet pas en cause la forme républicaine du régime politique français mais son évolution qui a conduit à mettre le pouvoir législatif sur le devant de la scène, rendant public tout débat et empêchant une politique secrète qui seule peut garantir le succès en matière de politique internationale. Il n'en appelle pas à se passer du Parlement, mais à le cantonner dans une fonction de contrôle du pouvoir législatif et de caisse de résonance servant à lui apporter le soutien populaire. Ainsi, s'il en appelle à un pouvoir exécutif fort, Auguste Boullier n'en appelle pas pour autant à un pouvoir dictatorial. En effet, il affirme que le Parlement est nécessaire non seulement pour contrôler le pouvoir exécutif, mais également pour légitimer ses initiatives après coup, par la discussion et la publicité qui leur est données. Ainsi l'auteur oppose les raisons des succès de Victor-Emmanuel II avec les causes de l'échec final de Napoléon III : alors que tous deux usent du secret, seul le premier, contrairement à l'Empereur des Français, passe par le parlement et au-delà en appelle à l'opinion publique pour créer un consensus autour de son action.

« Quant à Victor-Emmanuel, son but n'a jamais été ignoré de personne, et s'il a cherché à l'atteindre par des voies souvent ténébreuses, il ne l'a jamais déguisé. Il y marchait d'accord avec l'opinion, et c'était là sa force. Il y marchait avec la prudence et les dissimulations nécessaires, mais résolument, sans le perdre de vues un instant, avec cet égoïsme national qui est le devoir et le patriotisme des princes. Il savait ce qu'il voulait. Tout le monde le savait, et c'est pour un dessein connu de tous, avoué par lui-même, qu'il mettait en jeu tous les ressorts de la politique personnelle et toutes les ressources de la diplomatie secrète<sup>47</sup>. »

Le texte d'Auguste Boullier peut donc être lu comme une critique du régime parlementaire de la Troisième République et un appel à une refondation de ses principes afin

---

<sup>47</sup> Op. cit., pp. 6-7

que le régime se reconstruise autour d'un pouvoir exécutif ayant la primauté, et loin de ce qui est perçu comme les bavardages inutiles, voir dangereux, des assemblées<sup>48</sup>.

Ainsi, à la veille de la crise boulangiste, un auteur conservateur comme Auguste Boullier se sert de l'histoire italienne pour critiquer les formes politiques dominantes en France. Il ne se reconnaît pas dans l'Italie, qui représente une des formes de l'altérité et qui est pensée comme une ennemie de la France, mais se sert de ce que l'histoire de ses succès peut donner comme leçons pour amender le système politique français, afin de permettre à la France de retrouver une place, considérée comme perdue, dans le concert international.

L'utilisation faite par Auguste Boullier de certains des « pères de la nation italienne » est donc ambivalente : il se sert d'eux pour proposer des modes d'action politique efficaces en France, même s'ils incarnent une nation ennemie de la France. Au contraire, le jugement formulé par les catholiques sur les mêmes personnages ne présente pas cette ambivalence : les portraits proposés sont uniformément négatifs. La meilleure preuve en est donnée par les portraits réalisés sur nos cinq « héros » dans la série « les contemporains », publiée à partir de 1892. Cette série donne à lire l'opinion des catholiques intransigeants. Elle se présente sous la forme d'une publication bi-mensuelle bon marché, destinée à un public populaire. Elle connaît un réel succès, comme le prouve sa longue existence, courant de 1892 à 1914. A côté de l'évocation de la vie de martyrs catholiques, tombés sous les coups de la Révolution française, la série comprend les portraits à charge de figures perçues comme ayant été des ennemies acharnées de l'Eglise. Cavour<sup>49</sup>, Garibaldi<sup>50</sup>, Mazzini<sup>51</sup> et Victor-Emmanuel II<sup>52</sup> sont portraiturés dans cette série, comme autant d'incarnations de la figure du mal, anticatholique par définition. Ces textes marquent l'évolution du monde catholique depuis la chute du Second Empire et le ralliement des catholiques à la République. En effet, ils peuvent être lus comme faisant écho aux biographies d'Eugène de Mirecourt publiées au court des

---

<sup>48</sup> Cf. ce jugement sans appel du rôle des députés dans la vie politique :

« Aujourd'hui, [les gouvernements] sont, pour ainsi dire, condamnés à agir publiquement sous l'œil de la nation entière. Toutes les oreilles sont aux écoutes. Toutes les curiosités sont en éveil. Les députés, qui croient entendre la politique parce qu'ils font des lois, et conduire le peuple parce qu'ils le représentent, leur demandent incessamment de tout dire quand il faudrait tout cacher ; et, avides de la publicité qui leur donne l'influence, trop préoccupés de leur importance, qu'ils confondent souvent avec le bien public, ils provoquent inconsidérément ou rendent nécessaires, par leurs attaques, des éclaircissements qui ne peuvent aller jusqu'au fond des situations sans risquer de compromettre les desseins les mieux conçus et les négociations les mieux conduites. » in id., p.3

<sup>49</sup> Alfred de Besancenet, *Cavour*, Paris, 1893, 16p.

<sup>50</sup> Le Parisien, *Garibaldi*, Paris, 1895, 16p.

<sup>51</sup> Mataluccio, *Mazzini*, Paris, 1909, 16p.

<sup>52</sup> Pietruccio, *Victor-Emmanuel*, Paris, 1910, 16p.

années 1860 et que nous avons déjà étudiées. Comme on s'en souviendra, dans ces textes, Eugène de Mirecourt portaiturait Cavour, Mazzini et Garibaldi comme autant de fanatiques mus par la seule passion anticléricale. Il insistait sur la mort chrétienne de Cavour pour souligner qu'en demandant à recevoir les Saint-Sacrement, le ministre de Victor-Emmanuel II reniait toute son œuvre. Il dépeignait Mazzini comme un fanatique et Garibaldi comme une brute épaisse. Les portraits présents dans la série « les contemporains » n'apportent pas de nouveauté par rapport à ces visions classiques, et ne méritent pas par conséquent d'analyse particulière : ils ne font que prouver la survivance des représentations antérieures autour de ces personnages. Mais la série que nous étudions propose, contrairement à celle rédigée par Eugène de Mirecourt, un portrait de Victor-Emmanuel. Ce dernier est présenté comme un homme fourbe, se présentant comme catholique alors qu'il n'était mu que par la volonté de détruire le pouvoir pontifical, usant d'un double langage, laissant à penser qu'il était respectueux de la personne de Pie IX, alors que dans la réalité il n'hésitait pas à l'attaquer pour satisfaire ses ambitions terrestres<sup>53</sup>. Ce jugement négatif porté sur le premier roi italien est un bon révélateur de l'évolution politique des catholiques français : à l'époque d'Eugène de Mirecourt, la figure royale était épargnée, les catholiques français liant encore dans la décennie 1860 leur sort à celui des Bourbons : par conséquent ils préservaient dans leur texte la figure royale, pour ne pas discréditer l'option monarchique qu'ils appelaient de leurs vœux. A la fin du siècle au contraire, la cause monarchique et la cause catholique se sont disjointes, avec le ralliement des catholiques à la République. Par conséquent il devient possible pour les catholiques français de porter un jugement négatif sur la monarchie italienne sans s'en prendre par là même à leurs propres intérêts.

La lecture proposée par la série « les contemporains » des pères de l'unité italienne est d'autant plus intéressante qu'elle procède à un retournement complet de la vision qu'en offre au même moment la sphère politique et culturelle italienne. Comme on l'a déjà dit, dans la

---

<sup>53</sup> On pourrait multiplier à loisir les citations, car le portrait du roi ne tourne qu'autour de ses rapports avec le pouvoir pontifical, l'Unité italienne n'étant perçue que comme le moment de la destruction du pouvoir temporel. Cf. par exemple le jugement suivant porté sur le parlement issu des urnes après 1849 :

« Le nouveau parlement était modelé sur son roi ; il avait l'anticléricisme doux, mais tenace. Sa devise aurait pu être : « détruire l'Eglise en invoquant la providence ». Pietruccio, *Victor-Emmanuel II*, op. cit., p 4

ou ce jugement porté sur la volonté de faire de Rome la capitale du nouveau royaume :

« Rome, capitale de l'Italie, c'était pour la maçonnerie, la déchéance de la Papauté et l'asservissement de l'Eglise ; pour les esprits chauvins de la Péninsule, l'illusion qu'une telle capitale grandirait démesurément le nouveau royaume ; pour Victor-Emmanuel et Cavour, le complément glorieux d'une œuvre personnelle. » id., p.11

ou encore ce jugement final porté sur l'œuvre du premier roi italien :

« Les catholiques du monde entier ne pourront jamais pardonner à Victor-Emmanuel d'avoir dépouillé le Pape, restreint sa liberté et découronné la Ville Eternelle en la faisant capitale d'un petit royaume, alors qu'elle était le centre de l'univers. », id, p.16

péninsule s'est imposée petit à petit une lecture syncrétique présentant Mazzini, Garibaldi, Cavour et Victor-Emmanuel II comme oeuvrant de concert à la réalisation d'un bien supérieur, l'unité de la nation. La série des contemporains reprend cette vision syncrétique, mais en propose une lecture diamétralement opposée : Cavour, Mazzini, Garibaldi et Victor-Emmanuel menaient en effet une action politique conjointe, mais non pour réaliser une œuvre bénéfique, mais au contraire pour attaquer de concert la religion, en s'attaquant au pouvoir pontifical. Dans le même ordre d'idée, il est significatif de constater que la série « les contemporains » comprend un portrait de Manin<sup>54</sup>, alors que dans la mémoire italienne ce dernier a fini par être éclipsé. Or, le portrait de Manin qui est proposé dans la série est un portrait uniquement positif. Ce qui intéresse son auteur n'est pas de chanter les vertus de Manin mais de faire ressortir, par antithèse, les vices des autres « pères de la nation italienne ». En effet,

« Manin est un type de révolutionnaire honnête homme ; mourant dans la pauvreté après avoir touché les sommets des grandeurs humaines ; il nous a paru digne d'être étudié et opposé comme contraste à tant d'intrigants vulgaires qui parviennent, hélas ! à changer les destinées de leur patrie, en s'enrichissant de ses dépouilles. »<sup>55</sup>

L'auteur souligne donc tout au long de son portrait que Manin soutint sa vie durant une cause légitime, celle de l'indépendance de la péninsule de la domination étrangère, mais qu'il le fit en usant de moyens légaux et en manifestant, tant qu'il résida en Italie, un respect pour l'institution pontificale et une vénération pour la personne de Pie IX. S'il se fit le chantre de la funeste idée de l'unification à la fin de sa vie, cela est dû à son isolement en France, qui le fit n'être en contact qu'avec des révolutionnaires. Et l'auteur, en l'excusant de cette erreur, résume sa pensée en guise de conclusion en opposant les vertus de Manin à tous les vices des quatre « pères de la nation italienne » :

« Malgré cette erreur de son esprit, Manin ne cessa jamais de condamner Mazzini, les Sociétés secrètes et tous les moyens employés pour soulever l'Italie. Lui, soldat loyal, il eût été le premier à réprover les menées du roi dit *galant-homme* et les aventures de son grotesque précurseur Garibaldi.

Cavour et Napoléon III ont, hélas ! réalisé les prévisions de Manin, mais il ne vit point la guerre de 1859<sup>56</sup> ».

---

<sup>54</sup> B.-D. Picton, *Daniel Manin, dictateur de Venise (1804-1857)*, Paris, 1896, 16p.

<sup>55</sup> Id., p. 2

<sup>56</sup> Id., p. 16

Ainsi, alors que l'Italie a oublié Manin, la série catholique « les contemporains » le met en avant comme la seule figure vertueuse de l'Italie, qu'il oppose à tous ceux que les Italiens considèrent être comme leurs « pères fondateurs ». Cette série prouve donc que les catholiques partagent une vision négative de l'Italie, mais non pas pour des causes politiques, comme pour les conservateurs, mais pour des causes religieuses. Elle donne cependant à lire l'évolution politique de ces catholiques par rapport à leurs prises de positions antérieures sur cette même question.

Les textes d'Auguste Boullier et ceux de la série « les contemporains » que nous venons d'étudier nous ont montré comment les familles conservatrices conservent la mémoire des « pères de la patrie italienne » et comment elle est utilisée, en fonction de la conjoncture politique interne. Pour intéressante que soit cette analyse, le faible nombre de publications montre cependant que la mémoire de ces personnages a tendance à s'estomper en France auprès de larges secteurs de l'opinion : les républicains ne se centrent que sur la seule figure de Garibaldi, présentée de manière positive tout en le rendant progressivement à son altérité italienne, alors que les autres branches du spectre politique ne font leur aucun des autres « pères de la nation italienne ». Comme ces derniers ne servent plus de référent pour telle ou telle famille politique, puisqu'ils sont d'abord perçus comme l'incarnation d'une nation étrangère et non plus comme les représentants d'une tendance politique donnée, ils finissent par être pratiquement oubliés.

La seule relative exception par rapport à ce que nous venons de dire est constituée par la figure de Cavour. Comme nous avons essayé de le démontrer depuis le début, Cavour a été le champion italien des orléanistes à partir de son apparition sur la scène publique internationale après le congrès de Paris de 1856. Cette spécificité le concernant se maintient tout au long de la période qui court de 1882 à 1914. En effet, seuls des auteurs partageant cette sensibilité politique continuent de publier des textes enthousiastes à son endroit. Alors que les textes publiés sur les autres « pères de la nation italienne » sont des textes partisans (biographie louangeuse, portrait pamphlétaire, chanson, hommage commémoratif), souvent destinés à un public assez large, ceux consacrés à Cavour sont au contraire tous destinés à un public plus restreint. Il s'agit d'articles publiés dans des revues, notamment dans la *Revue des Deux Mondes*, ou d'études historiques. Ils se présentent sous une forme qui se veut objective, par l'analyse présentée comme la plus neutre possible des faits étudiés. Cependant, malgré cette apparente neutralité, le regard porté sur son action est toujours politique et déterminé par la date de publication des textes le concernant. Ainsi les rapports tendus entre la France et

l'Italie durant les années 1890 amènent à réinterroger son action en tant que « père fondateur » d'une nation qui a fini par se retourner contre la France. La gêne à son endroit dans ce contexte de la part d'auteurs partageant une sensibilité orléaniste se donne à lire dans un essai publié par le diplomate Vincent Benedetti dans la *Revue des Deux Mondes* et reproposé dans un ouvrage de recueil d'articles du même auteur<sup>57</sup>. La personnalité de ce dernier et les arguments développés dans cet article méritent de s'y arrêter. En effet, l'article est la synthèse parfaite de la mémoire cavourienne en France telle que la partage les libéraux depuis le décès du ministre. L'auteur l'a connu. Directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, il fut secrétaire au congrès de Paris de 1856 dont il rédigea les protocoles. Il se lia alors à Cavour et se montra très favorable à la cause italienne. Ceci explique sa nomination en 1861 en qualité de ministre plénipotentiaire de France à Turin. Il demeura à ce poste jusqu'en 1862. Nommé en Prusse de 1864 à 1871, date de sa mise à la retraite, il connut également Bismarck<sup>58</sup>. Dans son article, l'auteur dresse le portrait parallèle des deux hommes d'Etat. Leur oeuvre est jugée négativement, car elle a amené des difficultés pour la France. Cependant, le jugement à l'égard de Cavour est beaucoup plus ambivalent. Bismarck est dépeint sous des traits uniquement noirs, comme un être brutal, fourbe, attaché aux principes de l'ancien régime et méprisant tous ceux qui tentent de limiter son pouvoir. Dans le portrait que Vincent Benedetti fait de Cavour au contraire on retrouve toutes les qualités qui avaient fait de lui le champion des libéraux tel que nous l'avons décrit. Soucieux de liberté, tant parlementaire qu'économique, tel est le Cavour dont Vincent Benedetti loue l'oeuvre. Pour confirmer ses propos, il oppose la politique de Cavour à celle de Crispi. Il juge par exemple bénéfique la politique de libre-échange que le ministre piémontais inaugura, et il conclut :

« Les hommes d'Etat italiens, de notre temps, font le contraire » [...] « Les tarifs prohibitifs, différentiels et autres, ont retrouvé des défenseurs parmi les héritiers de la génération qui a constitué l'Italie. Ont-ils mieux servi leur pays, compris ses véritables intérêts, aidé à la prospérité nationale? Il suffit, pour en douter, de considérer en quelle situation ils ont mis l'Etat et les populations. Faute de numéraire, l'Etat a dû rétablir le cour forcé; les populations, écrasées par les impôts, émigrent dans les deux Amériques, et même en pays noir<sup>59</sup>. »

---

<sup>57</sup> Vincent Benedetti, « Le comte de Cavour et le prince de Bismarck », in *Essais diplomatiques (nouvelle série), précédés d'une introduction sur la question d'Orient*, Paris, Plon, 1897, pp. 305-412

<sup>58</sup> Cf. Louis-Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, Hachette, 6<sup>e</sup> édition, article Benedetti, Vincent

<sup>59</sup> id., p. 339



L'auteur disqualifie donc la politique contemporaine de l'Italie, qui tourne le dos à la politique cavourienne, en partant d'analyses exactes, puisque l'immigration italienne franchit un palier dans les années 1885-1900 (200 000 départs annuels entre 1885 et 1890 puis 300 000 entre 1895 et 1900<sup>60</sup>). Il reproche également aux dirigeants italiens contemporains d'avoir tourné le dos à l'alliance française. Il cite ainsi la lettre adressée le 25 janvier 1861 au prince Napoléon par Cavour, où ce dernier se montrait satisfait des conséquences du traité de Villafranca qu'il avait refusé à l'origine, en concluant par la considération suivante :

« Les conseillers du roi Humbert et ce prince lui-même, qui règne et gouverne, se raviseront-ils à leur tour? Reviendront-ils de l'erreur qui les a conduits à s'allier aux vainqueurs de la France? La lamentable situation qu'ils ont créée à leur pays n'éclairera-t-elle pas leur patriotisme? Qu'ils méditent la vie de Cavour; elle leur apprendra de quels sentiments ils doivent s'inspirer, en leur démontrant que si l'Empereur n'avait pas signé la paix de Villafranca, si les Prussiens avaient, en 1859, réussi à convertir en défaites, comme ils en avaient le désir et la prétention, les victoires remportées en Lombardie par les armées alliées si étroitement unies à cette époque, l'Italie vraisemblablement subirait encore, à l'heure présente, l'injure de la domination étrangère. L'histoire, ce miroir où se réfléchissent les temps passés et qui permet de pressentir les temps futurs, ne leur enseignera donc rien<sup>61</sup>? »

Par conséquent, là où les républicains se référaient à Garibaldi pour critiquer la politique italienne d'alliance avec les Empires centraux, les orléanistes font appel à la mémoire de Cavour pour atteindre le même but, tout en témoignant de leur identité politique propre qui les pousse à ne pas se reconnaître dans les mêmes personnalités que celles choisies comme référence par les républicains.

Cependant l'auteur, qui témoigne d'une admiration certaine pour Cavour, ne peut *in fine* que porter un jugement négatif sur son oeuvre, car elle a abouti à la rupture à terme avec la France, même si Cavour soutenait personnellement l'alliance de l'Italie avec la France. En effet, la politique romaine de Cavour était pleine de danger : la formule « l'Eglise libre dans l'Etat libre » ne pouvait être viable que tant que Cavour présidait aux destinées de la péninsule. Mais ses successeurs, moins libéraux que lui, ne voulurent pas jouer franchement le jeu de la liberté de l'Eglise, légitimant les craintes exprimées alors par Pie IX :

---

<sup>60</sup> Chiffres donnés par Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Nathan, 1997, p. 231

<sup>61</sup> Vincent Benedetti, « Le comte de Cavour et le prince de Bismarck », op. cit., p. 353

« On nous permettra de le dire: Cavour n'a pas abordé, dans cette discussion, le côté délicat et vulnérable de sa thèse. Il s'est abstenu de prévoir le cas d'un conflit entre le Saint-Siège et le gouvernement du Roi réunis à Rome. Il aurait dû reconnaître, s'il avait envisagé pareille éventualité, que celui qui disposerait de la force serait en mesure de faire prévaloir sa volonté, et cet aveu eût renversé toute son argumentation, démontré le néant de son système de "l'Eglise libre dans l'Etat libre" Plusieurs incidents survenus durant ces dernières années, notamment sous le ministère présidé par M. Crispi, l'ont surabondamment démontré<sup>62</sup>. »

La politique romaine de Cavour amena donc à l'éloignement de l'Italie et de la France, et jeta la péninsule dans la Triple Alliance, conformément aux vues politiques de Bismarck. En ce sens, Cavour est présenté comme préparant la voie dans laquelle Crispi engagera par la suite son pays. C'est pourquoi le jugement que porte Vincent Benedetti sur Cavour est au final négatif. Ici encore, ce sont des questions diplomatiques qui conditionnent le jugement porté sur Cavour. Cela témoigne de l'inflexion du discours politique hexagonal que nous avons déjà mis en évidence lorsque nous avons étudiés l'évolution du discours sur Garibaldi : les questions de politique interne, les questions institutionnelles cèdent le pas aux questions relevant du champ de la politique externe et des prises de position de fidélité à la nation. Si Vincent Benedetti témoigne d'une admiration certaine pour l'œuvre libérale interne de Cavour qu'il oppose à la politique autoritaire de Bismarck, il porte cependant un jugement d'ensemble négatif sur l'œuvre cavourienne qui a abouti à la création d'un Etat devenu hostile à la France : les questions internationales ont donc bien pris le pas sur les options institutionnelles quant au jugement porté en France sur l'œuvre de personnages comme Cavour ou Garibaldi perçus comme des « pères fondateurs » d'une nation pensée comme uniquement étrangère et non plus comme une terre prolongeant des expérimentations politiques d'essences françaises.

Cependant cette évolution du regard français est moins tranchée dans le cas de Cavour. Comme nous avons essayé de le démontrer, Garibaldi, après avoir été un temps francisé dans le discours politique, avait fini par n'être plus perçu que comme un étranger qui était venu se battre pour la France. Au contraire, le texte de Vincent Benedetti témoigne à la fois d'une attention portée à la politique intérieure de Cavour, jugée positivement, et d'un intérêt porté à sa politique extérieure négativement appréciée et amenant à une considération négative de l'ensemble de son œuvre. Mais une fois Crispi tombé en 1896 et le rapprochement entre la France et l'Italie s'amorçant, Cavour peut être à nouveau utilisé par les libéraux comme un modèle à suivre dans le champ de la politique interne : puisque l'Italie n'est plus vue au

---

<sup>62</sup> Id., p. 363

tournant du siècle avec appréhension, les libéraux peuvent se réclamer à nouveau de lui sans courir le risque de passer pour des traîtres à leur nation. Son œuvre est alors à nouveau analysée comme un exemple de modèle à méditer dans le cadre des débats qui agitent le monde libéral français.

Si la mémoire de Cavour continue de se diffuser au sein de la culture politique orléaniste, il faut souligner son moindre impact social par rapport à celle de Garibaldi. En effet, la mémoire de Cavour semble être destinée à un public plus élitiste. Elle est diffusée par des canaux moins ouverts sur le large public, puisqu'elle ne passe que par des revues et par l'université. Au début du siècle et jusqu'à la guerre, on ne compte que trois textes consacrés à Cavour : une thèse de doctorat soutenue en 1902 et étudiant les fondements de la politique économique menée par le ministre<sup>63</sup>, et deux articles, l'un paru dans la *Revue des Deux Mondes* et consacré à sa politique romaine<sup>64</sup>, l'autre publié dans la *Revue Historique* et s'intéressant à sa généalogie<sup>65</sup>. Il ne s'agit donc pas de textes publiés à l'occasion d'événements mémoriels comme lors des érections de statues en l'honneur de Garibaldi mais de textes à diffusion plus confidentielle et destinés à un public moins populaire. Se dessine donc une dichotomie entre d'une part une mémoire populaire et républicaine de Garibaldi et d'autre part une mémoire plus élitiste et orléaniste de Cavour.

Les textes qui évoquent son action au cours des années 1900-1914 sont tous de nature historique. Le texte de Charles Benoist publié dans la *Revue des Deux Mondes* a un aspect polémique que n'ont pas les deux autres textes, qui inscrivent au contraire Cavour dans le monde des études universitaires en tentant de répondre aux critères de rigueur propre à l'institution. Pourtant, ils n'en sont pas moins révélateurs des débats qui animent le débat politique de leur temps. Ainsi la thèse publiée par A. Dunand-Henry, soutenue le 17 décembre 1902 à la faculté de droit de Paris, étudie les doctrines et la politique économiques de Cavour. Malgré son titre, cette thèse n'est pas une simple thèse d'histoire économique, mais elle interroge le politique. En effet, l'auteur tente de comprendre quelles furent les bases qui permirent au comte de Cavour de mener la politique d'affirmation du royaume au service duquel il travaillait, lui permettant de réaliser l'unité de la péninsule au profit de ce dernier. A travers une étude d'histoire économique, l'auteur tente donc de comprendre ce qui permet une politique de grandeur nationale. A. Dunand-Henry entend montrer que la résurgence du

---

<sup>63</sup> A. Dunand-Henry, *Les doctrines et la politique économiques du comte de Cavour. Thèse pour le doctorat, soutenue le mercredi 17 décembre 1902*, Paris, A. Pédone, 1902, 248p.

<sup>64</sup> Charles Benoist, « La Formule de Cavour. L'Eglise libre dans l'Etat libre », in *RDM*, livraison du 15 juillet 1905, pp. 343-372

<sup>65</sup> Paul Matter, *Les origines des Cavour, extrait de la Revue Historique, tome CXI*, année 1912, Paris, 1912, 43p.

Piémont après le désastre de Novare en 1849 est due à l'application d'une politique de libre-échange qui permit le développement des richesses du Piémont et la modernisation de son appareil industriel grâce auxquels le royaume pu s'atteler à son œuvre de résurgence nationale. C'est ainsi que l'auteur écrit, en conclusion de son étude :

« Le libre échange avait obligé les industries nationales à sortir de leur torpeur ; l'exportation de la soie passait de 478 000 à 925 000 kilogrammes ; presque toutes les autres industries bénéficièrent d'une activité analogue. [...]

Le développement des capitaux fut extrêmement rapide ; les dépôts à la caisse d'épargne de Turin s'élevaient à deux millions de francs en 1857 et s'étaient accrus annuellement de quatre à cinq cent mille francs ; en 1859, il ne devenaient plus nécessaire de recourir aux capitaux étrangers pour réunir les 50 millions de francs indispensables à l'ouverture des hostilités contre l'Autriche.

En se préparant ainsi sur le terrain économique à soutenir les vues ambitieuses de la maison de Savoie, le Piémont avait acquis en Europe et en Italie une situation hors de pair avec son étendue territoriale ; seul gouvernement régulier de la péninsule, il apparaissait comme le seul capable de donner l'ordre avec la liberté. C'était vers lui que se portaient les regards de tous les Italiens, quand la crise prévue éclata.

« Ma tâche maintenant est plus laborieuse et pénible que par le passé. Constituer l'Italie, fondre ensemble les éléments divers dont elle se compose, mettre en harmonie le nord et le midi, offre autant de difficultés qu'une guerre avec l'Autriche et la lutte avec Rome ».

Cette œuvre qu'il traçait en ces termes en mars 1861, le comte de Cavour ne put la voir achevée, ni même entreprise ; elle eût certainement été de beaucoup la plus intéressante ; l'Italie aurait peut-être évité ces années de finances obérées, de budgets en déficits pour plusieurs centaines de millions et l'émission de près d'un milliard de papier-monnaie.

« Pas d'état de siège, pas de procédés de gouvernements absolus : tout le monde sait gouverner avec l'état de siège. Je les gouvernerai avec la liberté, je montrerai ce que peuvent faire de ces belles contrées dix années de liberté », disait-il dans son agonie (6 juin 1861).

N'est-ce pas cette fin prématurée et à la réalisation imparfaite du rêve suprême de son fondateur que l'Italie a dû les crises financières dans lesquelles elle s'est débattue depuis<sup>66</sup> ? »

Ce passage de la conclusion de la thèse résume les principales idées de son auteur : c'est par le libre-échange que la société piémontaise a pu s'enrichir, permettant à son roi de jouer un grand rôle dans la résurgence nationale de l'Italie. De plus, le libre-échange en matière économique est perçu comme le corollaire indispensable du libéralisme en matière politique. C'est une façon de condamner la politique de Crispi, qui lança son pays dans une politique protectionniste allant de pair avec une pratique politique autoritaire. Ces considérations historiques sont à inscrire dans le cadre de l'évolution de la politique

---

<sup>66</sup> A. Dunand-Henry, *Les doctrines et la politique économiques du comte de Cavour*, pp. 220-221

économique de la Troisième République qui s'incarne dans la figure de Jules Méline. Soucieux de protéger une paysannerie devenue le socle du régime républicain face à la concurrence des pays d'Amérique Latine et soumise à la baisse des prix agricoles et à la crise du phylloxéra, ce dernier, en tant que ministre de l'agriculture et que président du conseil se fit le champion d'une politique protectionniste mise en place par le régime républicain au cours des décennies 1890-1900. Or ce même Méline protectionniste fut durant sa présidence du conseil de 1896 à 1898 vigoureusement antidreyfusard et déféra en 1898 Emile Zola devant une cours d'assise. En conséquence de quoi, la thèse d'A. Dunand-Henry peut être lue comme une remise en cause du protectionnisme mis en place en France et étant considéré comme portant en germe des potentialités autoritaires. L'évocation du Cavour libre-échangiste, si elle constitue une nouveauté, ce thème n'ayant jamais été abordé auparavant dans les textes français qui lui étaient consacrés, s'inscrit cependant dans une constante du regard libéral français sur le grand homme, vu comme ayant apporté à la France des leçons sur les voies qu'elles devraient emprunter.

C'est cette même logique qui anime Charles Benoist<sup>67</sup> dans le texte qu'il publie en juillet 1905 dans la *Revue des Deux Mondes*. Ce texte est rédigé alors que la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat fait débat sur la place publique. En effet, si la discussion sur le projet de la loi est entamé le 23 mars à partir du rapport déposé à la Chambre des Député par Aristide Briand le 4 mars, la loi ne fut définitivement publiée que le 11 décembre au *Journal officiel*, après son vote par le sénat le 6 décembre. L'auteur, en tant que député, intervint à de nombreuses reprises à la chambre au cours des années 1902 à 1904 pour défendre le droit des congrégations enseignantes. Il s'oppose par la suite à la loi de Séparation, la jugeant comme anti-religieuse, l'inscrivant dans le sillage de la politique anticléricale menée par Emile Combes avant sa démission de la présidence du conseil. Pour critiquer la loi de séparation en discussion, Charles Benoist se sert de l'exemple cavourien. Aristide Briand, dans son rapport en date du 4 mars avait cité la formule que Cavour avait empruntée à Montalembert pour définir la nature des rapports qui devaient lier l'Eglise et l'Etat dans la Péninsule : « l'Eglise libre dans l'Etat libre ». Il avait expliqué que le but ultime

---

<sup>67</sup> Charles-Benoist, (1861-1936) : Titulaire de la chaire d'histoire constitutionnelle de l'Europe Occidentale depuis 1895 à l'école des sciences politiques, collaborateur à la Revue Bleue et à la Revue des Deux Mondes, députés depuis 1902 au sein du groupe de centre-droit des républicains progressistes, il prit durant tous les débats à la chambre sur la Séparation des Eglises et de l'Etat la défense des congrégations enseignantes

de Cavour avait été de séparer les fonctions politiques et religieuses dans le royaume italien<sup>68</sup>. En conséquence de quoi, selon Charles Benoist, la formule cavourienne était présentée par Aristide Briand comme un précédent à la séparation en France la légitimant. Charles Benoist entend réfuter cette argumentation en montrant que la politique cavourienne n'avait jamais été anticléricale, contrairement aux objectifs poursuivis par les partisans de la Séparation en France. Pour ce faire, Charles Benoist cite différents textes de Cavour (lettres, corrections apportées par ses soins aux propositions faites par ses collaborateurs sur les textes devant régir dans le royaume italien les rapports entre l'Etat et le Saint-Siège) pour montrer que le but ultime de ce dernier n'était pas de lutter contre la religion catholique. Il parlait de deux nécessités : faire de Rome la capitale de l'Italie, pour permettre l'achèvement de l'Unité territoriale, tout en garantissant à l'Eglise les moyens de poursuivre son œuvre prédicatrice : le but n'était donc pas de lutter contre la religion, mais d'en redéfinir les limites dans un cadre moderne.

« Ainsi la pensée de Cavour, c'est d'abord de se faire donner Rome par l'Eglise, mais c'est ensuite, ou en même temps, de donner à l'Eglise la liberté, en souhaitant qu'elle en use pour le bien, pour la force, pour le développement, le rayonnement, l'épanouissement de la religion catholique en Italie et dans le monde<sup>69</sup>. »

Charles Benoist utilise donc l'exemple cavourien pour contester la loi de Séparation en discussion car il interprète cette dernière comme attentatoire à la liberté de prédication de l'Eglise, contrairement aux objectifs poursuivis en 1860 par Cavour : Briand ne peut donc se servir de l'exemple cavourien pour légitimer une Séparation qui s'inspire à des sources opposées. Ici encore, Cavour est utilisé comme un représentant du libéralisme, puisque permettant de garantir les prérogatives de l'Etat tout en travaillant à créer les conditions permettant de protéger la liberté de conscience des individus.

Ainsi Cavour est utilisé par les auteurs de sensibilité orléaniste comme le représentant du libéralisme, que ce soit au niveau économique, politique ou religieux. A l'inverse des autres « pères de la nation italienne », il n'est pas pensé comme étant d'abord ou seulement l'incarnation d'une nation étrangère mais continue à être vu comme le représentant d'une sensibilité politique particulière. Il est le seul, avec Garibaldi, à ne pas être totalement oublié, mais en suivant des canaux différents : Garibaldi a été célébré et statufié en France comme le

---

<sup>68</sup> Le rapport d'Aristide Briand peut être consulté dans son intégralité en ligne à l'adresse suivante : [http://observatoirelaicite95.org/resources/rapport\\_A\\_Briand\\_19051.pdf](http://observatoirelaicite95.org/resources/rapport_A_Briand_19051.pdf)

<sup>69</sup> Charles Benoist, « La Formule de Cavour. L'Eglise libre dans l'Etat libre », op. cit., p. 371

représentant dans un premier temps de la cause républicaine et dans un second temps du rapprochement franco-italien. Cette célébration a permis une diffusion capillaire de sa mémoire au sein de la société française. Au contraire la mémoire de Cavour est passée par des canaux plus élitistes : sa mémoire se maintient au sein de l'élite libérale et au sein de l'université qui en est alors l'un de ses principaux refuges.

Il convient donc pour terminer cette étude d'analyser la mémoire historique française du *Risorgimento*, pour voir si cette prédominance de la mémoire cavourienne se vérifie auprès des historiens qui se penchent alors sur l'histoire de l'Italie.

#### **IV- La place prééminente conférée à Cavour dans la mémoire historique**

Le relatif oubli du *Risorgimento* en France sous la Troisième République que nous avons montré précédemment, et en conséquence le relatif oubli des personnages que nous étudions se donne également à lire dans la faiblesse quantitative de la production historique française du temps sur la question et dans laquelle ils apparaissent. On ne compte en effet que cinq ouvrages portant sur ce thème durant la période que nous étudions<sup>70</sup>. De plus, il est significatif de constater qu'aucun des auteurs de ces ouvrages ne soit un spécialiste de la seule histoire de l'Italie en général et a fortiori de la période du *Risorgimento* en particulier. Sur les cinq auteurs en question, on trouve deux historiens professionnels. Aucun d'entre eux n'a fait de l'histoire de l'Unité italienne son unique spécialité : en effet Jules Zeller est un spécialiste de l'histoire pluriséculaire de l'Italie et de l'Allemagne et n'a publié qu'un seul ouvrage spécialement centré sur l'histoire de l'Unité à l'occasion des morts de Victor-Emmanuel II et de Pie IX et que nous avons précédemment analysé. Jacques de Crozals<sup>71</sup> pour sa part a écrit

---

<sup>70</sup> Il s'agit des ouvrages suivants :

- ✓ Félix Hénéguy, *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à nos jours*, Paris, Germer Baillière, 1880, VIII-192p. (réédité en 1911)
- ✓ Jules Zeller, *Histoire résumée d'Italie depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours*, Paris, Hachette, 4<sup>e</sup> édition 1886 (éd. Originale 1852), XXIX-647p.
- ✓ Elie Sorin, *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor Emmanuel*, Paris, Félix Alcan Editeur, 1888, 296p.
- ✓ Georges Giacometti, *La question italienne. Période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, Paris, Plon, 1893, 394p. ; id., *L'unité italienne. Période de 1860-1861. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, Paris, Plon, 1896, 435p. ; id., *L'unité italienne. Période de 1861-1862. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, Paris, Plon, 1898, 454p.
- ✓ Jacques de Crozals, *L'unité italienne (1815-1870)*, Paris, L.H. May, 1898, 284 p.

<sup>71</sup> Jacques de Crozals (1848-1915) : Ancien élève de l'École Normale supérieure, agrégé d'histoire, Maître de conférence d'histoire-géographie à la Faculté de Grenoble, puis doyen. Professeur de géographie à la faculté des lettres d'Alger, il étudie l'arabe et travaille sur le peuple Peul. A collaboré à la "Revue de géographie", au

des ouvrages de différentes natures, portant tant sur la géographie française et africaine, que sur l'histoire de France. De même, l'histoire du mouvement unitaire italien n'est pas la seule préoccupation des auteurs qui ne sont pas des historiens de professions. Si nous n'avons pas trouvé d'informations concernant la biographie de Georges Giacometti, nous avons cependant trouvé des articles sur l'actualité italienne du temps de Crispi dus à sa plume dans des revues libérales, telles la *Revue Bleue* et la *Revue des Deux Mondes*. Félix Hénéguy (1830-1899) pour sa part est un philosophe et helléniste de conviction républicaine ayant connu l'exil en Italie de 1851 à 1866. Enfin Elie Sorin (1840-1891), poète et publiciste, est un auteur républicain ayant surtout rédigé des œuvres sur la République au temps de la Révolution. Tous ces auteurs, qu'ils soient ou non des historiens professionnels, ne se sont donc consacrés que très secondairement à l'histoire du *Risorgimento*, et, comme nous le verrons, ne s'y intéressent surtout que pour analyser ce que le nouvel Etat italien doit à la France, dans des textes qu'ils rédigent au moment des tensions diplomatiques franco-italiennes, au cours des années 1880 et 1890. Ces textes peu nombreux répondent donc essentiellement à des considérations d'ordre diplomatique. Leur faible nombre et le fait qu'aucun de leurs auteurs n'ait fait du *Risorgimento* sa spécialité est une preuve supplémentaire du relatif oubli de cette période de l'histoire italienne, et de ses héros, en France.

L'ensemble des ouvrages historiques que nous venons de citer présente des caractéristiques communes ; par conséquent nous ne les analyserons pas tous en détail, mais tenterons de dégager les grands axes d'interprétation. Ces différents textes expriment, avec des nuances, une vision commune du processus unitaire italien perçu comme légitime car permettant de voir coïncider les limites du nouvel Etat avec celles de la nation italienne. Or, en France même, le cadre national étant alors perçu comme le seul cadre de référence politique légitime, l'unité italienne est perçue comme une nécessité : défendre le droit de la nation italienne à avoir un Etat est une défense du cadre national en général, et donc par ricochet du cadre national français. La définition de la nation italienne que donne par exemple Jules Zeller dans l'introduction de son résumé de l'histoire italienne depuis l'antiquité reprend ainsi l'analyse d'Ernest Renan : la nation est pour les deux hommes le partage en commun de riches souvenirs formant une culture.

---

"Dauphiné", aux "Annales de l'Université de Grenoble", etc. A également écrit sur Plutarque, Saint-Simon, l'antiquité, Guizot, des ouvrages de géographie de la France



« On ne saurait le nier, après la chute de l'Empire romain, et malgré des invasions, des conquêtes étrangères, il s'était développé au-delà des Alpes une même nation, ayant son caractère propre, son originalité; et celle-ci, dans la plus grande mobilité des événements et la plus étonnante variété de formes, avait un fond commun. Elle avait conservé sans altération, et cultivé, entre toutes, la foi qu'elle avait reçue particulièrement en dépôt. Elle avait parlé la même langue, créé une littérature, un art, et elle avait poursuivi, sinon toujours avec unité et constance au moins par des moyens bien divers, ce qui pouvait constituer fortement ces éléments même de l'unité politique. Mais elle n'y était point parvenue; elle avait rarement trouvé l'indépendance et pas encore, jusqu'à ces derniers temps, l'unité<sup>72</sup>. »

La légitimité de la nation à lutter pour son indépendance n'est pas questionnée. Ce qui est valable pour la France l'est pour le reste des pays d'Europe : la nation, héritage de l'histoire, est au fondement du vivre ensemble, à l'intérieur de limites clairement établies définissant les contours de l'Etat. Ce paradigme qui est à la base de toute l'historiographie française de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle se trouve confirmée par les jugements portés ici sur l'Italie. Dans ce cadre d'interprétation, l'Unité est perçue comme une nécessité historique ne souffrant pas de discussions. L'existence du nouvel Etat n'est donc jamais contestée par ces historiens. Par contre, ces auteurs remettent tous en cause les choix politiques faits par le nouvel Etat italien depuis 1870 et son rapprochement avec l'Autriche-Hongrie et la Prusse dans le cadre de la Triple Alliance. Ils entendent montrer par leurs écrits que l'Unité a été réalisée grâce à l'aide directe ou indirecte de la France et qu'en conséquence l'alliance avec les empires centraux est à la fois une marque d'ingratitude à l'égard de la France et un mauvais calcul politique. Lorsqu'on s'aperçoit enfin que tous ces auteurs partagent des opinions politiques modérées et qu'ils sont favorables à un régime parlementaire, on comprend dès lors aisément que le personnage principal mis en scène dans ces récits soit le Comte de Cavour. Au moment où l'Italie est alliée avec les puissances centrales, évoquer son action permet de souligner la nécessité pour le pays du grand ministre de rester allié à la France à laquelle elle doit son existence.

Cavour est donc dans tous ces ouvrages utilisé pour rappeler l'alliance qui avait unie la France à l'Italie. Le rappeler, dans le contexte de crise diplomatique s'accroissant entre les deux pays a pour fonction de pousser à colmater les brèches entre les deux nations. Ainsi, Elie Sorin en 1888 dans l'ouvrage qu'il consacre à l'histoire de l'Italie depuis 1815 insiste sur cet aspect des choses, en rappelant comment Cavour à partir de 1857 préparait le Piémont à la guerre :

---

<sup>72</sup> Jules Zeller, *Histoire résumée de l'Italie*, op.cit, p. II

« Il ne suffisait pas à Cavour de mettre le royaume en état de résister au premier choc de l'ennemi: il entendait aussi le rapprocher de la nation amie, d'où le secours lui devait venir: il entendait relier le Piémont et la France, en hâtant autant qu'il dépendrait de lui le percement du tunnel à travers le mont Cenis.

*Quels que soient les événements de l'avenir, puissent la France et l'Italie comprendre encore la pensée du grand homme d'Etat, dont le génie proclamait si hautement qu'elles sont faites pour s'unir dans les mêmes intérêts, dans les mêmes sentiments et non pour se regarder avec la jalousie d'un autre âge!*<sup>73</sup> »

Et il conclut son ouvrage par cette considération :

« L'Italie a été faite au nom du Droit; c'est au nom du Droit, dans ce qu'il a de plus élevé, de plus généreux, que l'Italie doit être et doit rester soeur de la France<sup>74</sup>. »

A un moment de crise dans les relations diplomatiques entre la France et l'Italie, l'évocation de l'histoire de l'unification italienne a pour but de resserrer les liens entre les deux nations, et Cavour est utilisé pour illustrer ce choix politique. Ceci prouve que la mémoire de Cavour n'est plus utilisée en France par les historiens pour illustrer en priorité les vertus du libéralisme. C'est le Cavour diplomate, et non plus l'homme politique, qui intéresse les auteurs qui l'évoquent.

Puisque leur propos est de légitimer le régime parlementaire et l'alliance entre la France et l'Italie, les autres grandes figures de l'Unité italienne que nous avons évoquées tout au long de ce travail sont reléguées au second plan. Ainsi, dans l'ouvrage de Félix HenneGuy par exemple la figure de Victor-Emmanuel II ne fait l'objet d'aucun portrait ou d'aucun développement particulier. Mazzini est présenté comme un penseur mystique dont le rôle a été surévalué. L'action de Manin est rapidement évoquée. Seul Garibaldi, du fait de l'expédition des Mille, fait l'objet de développements plus importants. Mais son rôle est minoré par rapport à l'action de Cavour. Si on lui reconnaît de grandes qualités, il n'en est pas moins jugé comme une piètre tête politique qui laissée à elle-même n'aurait jamais rien pu fonder de durable :

« Le grand patriote italien a du vrai héros la foi, le dévouement, l'intrépidité, l'inspiration, les dons fascinateurs : il en a aussi la naïveté. C'est un entraîneur des peuples, ce n'est pas un homme de gouvernement. Sa bonté le rend facilement accessible aux influences<sup>75</sup>. »

---

<sup>73</sup> Elie Sorin, *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel II*, op. cit., p.214 (c'est moi qui souligne)

<sup>74</sup> Id., p. 296

<sup>75</sup> Félix HenneGuy, *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à nos jours*, op. cit., p. 152

L'auteur, en minorant les capacités politiques de Garibaldi, souligne la légitimité des choix de Cavour : sa volonté de ne rien faire sans l'assentiment français et son choix du parlementarisme font de lui le personnage principal de la narration historique du temps.

L'arrivée de Crispi au pouvoir renforce cette utilisation de la mémoire cavourienne. Il est ainsi au cœur d'une série de trois volumineux ouvrages publiés entre 1893 et 1897 et dus à la plume de Georges Giacometti. Ce dernier reprend dans ses livres qu'il consacre à la formation de l'Etat italien entre 1859 et 1861 plusieurs articles qu'il avait fait paraître dans *la Revue des deux mondes* et dont il développe toutes les conséquences<sup>76</sup>. L'objectif de ces publications répond de la part de l'auteur à des considérations clairement diplomatiques. Il l'exprime dès le début de son premier ouvrage :

« La pensée qui a inspiré ce livre est une pensée de conciliation ; le but auquel il tend, c'est de favoriser l'expansion des idées de solidarité latine<sup>77</sup> ».

L'auteur cherche dans son livre à prouver que la Triple Alliance à laquelle appartient l'Italie est contre-nature. En effet, elle isole diplomatiquement la France. L'Italie y a adhéré d'après lui car elle a oublié ses intérêts, du fait des passions coloniales et nationales guidées par les partisans de l'Autriche et des héritiers de Mazzini. Or dans le contexte de rivalités nationales qui caractérise l'Europe depuis 1860/70 chaque nation doit rechercher des alliances permettant d'assurer sa solidité et protégeant ses intérêts. L'idée centrale de l'auteur réside dans l'existence de ce qu'il nomme trois races européennes :

« Trois familles, dont chacune se différencie des deux autres par son unité propre d'origine, d'histoire, de langue, de religion, de civilisation : la famille latine et catholique, la famille germanique et protestante, la famille slave et orthodoxe<sup>78</sup> ».

Pour l'auteur, chacun des membres de ces familles doit s'allier avec les autres membres. La France et l'Italie appartenant à ce qu'il nomme la famille latine et catholique

---

<sup>76</sup> Georges Giacometti, *La question italienne, période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, op. cit.; id, *L'unité italienne. Période de 1860-1861 Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, op. cit.; id; *L'unité italienne. Période de 1861-1862 Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, op. cit. Reprise des articles de Georges Giacometti, "cinq mois de politique italienne", in *Revue des Deux Mondes*, 1891, vol 107, pp. 388-451 et id., "La question de l'annexion de Nice en 1860", in *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1896, p. 144-173. Nous n'avons pas trouvé d'informations concernant la biographie de cet auteur. Si l'on s'en tient à ce qu'il écrit dans ses textes, il est proche de Lavisse et défend un régime parlementaire se posant comme le garant de l'histoire nationale

<sup>77</sup> Georges Giacometti, *La question italienne, période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, op. cit., p. 1

<sup>78</sup> Id., pp. 5-6

devraient être unies. Or de nombreux malentendus ont empêché cette union, jetant l'Italie dans une alliance contre-nature avec la « famille germanique et protestante ». Le but de l'ouvrage est de lever ces malentendus, et de prouver que l'Italie existe en tant qu'Etat-Nation grâce à la France, malgré les différents griefs que les pouvoirs en place en Italie peuvent nourrir contre la France. Pour confirmer ses dires, l'auteur analyse le moment de formation de l'Etat-Nation italien. Il centre son propos sur les personnages de Cavour et de Napoléon III, avec la volonté de montrer que ces deux hommes d'Etat ont toujours travaillé à favoriser l'union latine. Pour rester fidèle à sa tradition, l'Italie doit revenir à cette alliance française. Ce sont donc des considérations de politique internationale contemporaine qui guident notre auteur. Se dessine en filigrane une critique acerbe contre Crispi, alors en poste en Italie et menant une politique gallophobe. Cavour est en effet présenté dans les trois ouvrages que nous analysons comme l'anti-Crispi.

Les griefs que l'Italie portent à l'endroit de la France relèvent de plusieurs registres. Le premier reproche est une supposée trahison de la France : par la signature du traité de Villafranca, la France aurait abandonné l'Italie ; le second reproche réside dans le soutien que l'Empire a apporté à la Papauté, ce qui a retardé l'Unité et conduit le gouvernement italien à faire tirer sur Garibaldi dans les montagnes de l'Aspromonte, en fracturant ainsi le mouvement national ; le dernier reproche réside dans l'amputation du territoire italien par la France qui a récupéré la Savoie et Nice. Pour démonter chacun de ces arguments, l'auteur se sert de Cavour : il entend prouver que chacun de ces points a obtenu l'accord du ministre ; les reproches qui sont faits à la France sont anachroniques, et fruits de la mauvaise foi des dirigeants actuels de l'Italie. L'essentiel du premier des trois livres que nous analysons (plus de la moitié) réfute l'argument selon lequel la France aurait trahi à Villafranca. En effet, par la signature de ce traité, l'Empereur était fidèle aux engagements qu'il avait pris à Plombières avec Cavour. Or à Plombières, le programme arrêté n'avait pas été celui de l'Unité. Le but était celui d'une confédération italienne. Pour prouver son propos, l'auteur cite *in extenso* la lettre que Cavour envoya à Victor Emmanuel II le 24 juillet 1858 pour lui rendre compte de son entrevue avec l'Empereur<sup>79</sup>. Ce dernier, lorsqu'il se retire des champs de bataille, signe un accord aboutissant à une confédération italienne, telle que prévue à Plombières. Les propos de l'auteur mériteraient d'être ici singulièrement relativisés, la Vénétie par exemple étant exclue de la nouvelle organisation prévue par les préliminaires de paix signés à Villafranca. Mais en affirmant ceci, l'auteur entend prouver que la France fut fidèle à l'accord signé avec Cavour,

---

<sup>79</sup> citée in id., pp. 129-153

que lui-même approuvait. Ce jugement de l'auteur sur la lettre de Cavour à Victor-Emmanuel II confirme notre propos :

« Voilà donc le but de la guerre projetée, nettement spécifié. En cas de victoire, il serait formé en Italie une confédération de quatre Etats présidée par le Pape, sauf, bien entendu, les modifications que les “ évènements de la guerre ” pouvaient faire subir à ce plan d'organisation.

C'est précis ; il ne s'agit point d'unité ; il s'agit uniquement de “ confédération ” ; et le représentant du Roi de Piémont est loin de manifester son mécontentement à un degré quelconque. Bien au contraire, il l'approuve complètement, et il s'empresse d'indiquer à son souverain les caractères satisfaisants :

“ Cet arrangement, continue-t-il [dans sa lettre], me paraît entièrement acceptable, en ce que Votre Majesté, étant souverain de droit de la moitié la plus riche et la plus puissante de l'Italie, serait souverain de fait de toute la péninsule ”<sup>80</sup> ».

Ainsi, Cavour est utilisé pour prouver qu'au fond de lui-même il avait donné par avance son accord aux clauses du traité de Villafranca. La France avait donc été alors fidèle à sa parole et à l'alliance latine. De plus, par ce traité, l'Empereur avait évité une conflagration générale européenne, ce qui permit au Piémont d'asseoir ses assises et de pouvoir poursuivre, avec la bienveillance de la France, l'oeuvre menant à l'Unité totale de la Péninsule. Et le jugement de Cavour est rappelé en renfort pour confirmer ce propos :

« A ceux-là [ceux qui dénoncent en la France un pays ayant trahi par le traité de Villafranca la cause italienne] nous opposerons une parole [...] autorisée, la parole de Cavour.

Le 25 janvier 1860, cinq jours après son retour au pouvoir, alors que sa politique triomphait et qu'il n'avait plus besoin de feindre, comme au lendemain de la conclusion de la paix, voici ce qu'il écrivait dans une lettre intime adressée au prince Napoléon :

“ Les conséquences de la paix de Villafranca se sont admirablement développées. La campagne politique et militaire qui a suivi ce traité a été plus avantageuse que la campagne militaire qui l'a précédée. Elle a créé pour l'Empereur Napoléon des titres à la reconnaissance des italiens plus grands que ceux des batailles de Magenta et de Solférino.

Combien de fois, dans la solitude de Leri, me suis-je écrié : bénie soit la paix de Villafranca ! ”

Que ce haut témoignage suffise à éclairer les Italiens dont une politique mensongère a pu égarer le jugement. Qu'il suffise à condamner au silence les faux amis de l'Italie qui se sont faits les calomnieurs de la France<sup>81</sup> ».

Mais qui sont ces calomnieurs, qui ont tout intérêt à monter l'Italie contre la France, lui faisant par là même perdre de vue ses réels intérêts, en tournant le dos à la politique

---

<sup>80</sup> Id., p. 251

<sup>81</sup> Id., p. 391-392

inaugurée par Cavour ? Ce sont les héritiers du parti d'action mazzinien, de tradition antifranaise. En effet, ce parti était antifranaise en 1859, par hostilité à un pouvoir impérial qui avait écrasé la République romaine, qui s'était maintenu au pouvoir par un coup d'Etat et qui défendait les prérogatives de la Papauté. Et Crispi, à la tête du gouvernement italien en 1893, date de la publication de l'ouvrage, fait partie de ce pôle. En effet, l'auteur cite une lettre de Crispi datée du 1er mars 1859 et dont il a autorisé la publication en 1890 dans laquelle il affirme qu'il refusait toute guerre d'indépendance ayant Napoléon III pour allié<sup>82</sup>. L'auteur indique dans une note en bas de page que Crispi a autorisé la publication de cette lettre pour prouver l'ancienneté de son sentiment antifranaise. Or, avec les catholiques, le parti d'action était le seul à être opposé à l'alliance française. Par conséquent, Crispi au pouvoir est responsable de la défiance de l'Italie à l'égard de la France, et de l'abandon de la politique cavourienne. Or ceci est contraire aux intérêts de l'Italie et de la France. Donc Georges Giacometti se sert de Cavour pour en appeler à une alliance entre les deux pays qui tournerait le dos à la politique de Crispi et qui pousserait l'Italie à quitter la Triple Alliance, à laquelle elle appartient contre ses propres intérêts.

On pourrait poursuivre longuement l'analyse des deux autres ouvrages de Georges Giacometti. Les autres figures de proue du mouvement unitaire ne sont pratiquement pas évoquées, et Cavour est toujours utilisé de la même façon, opposé directement ou indirectement à Crispi. Il sert à légitimer l'alliance des peuples latins que l'auteur appelle de ses vœux. La mort de Cavour est présentée comme une catastrophe, car après lui les autres dirigeants italiens, trop faibles, n'ont réussi à assurer leur hégémonie politique qu'en courant derrière l'opinion au lieu de la guider, ce qui a amené à délaissé l'alliance française. Voici comment est présentée la mort de Cavour, qui ouvre le troisième des volumes de Georges Giacometti :

« Ce n'est qu'avec un serrement de cœur que le lecteur français parcourra la période du *Risorgimento* italien comprise dans ce volume. Ici les enthousiasmes de 1859 ne sont plus de saison; les rêves de solidarité latine ne sont plus de mise. "Chacun pour soi" devient la devise de tous les acteurs qui paraissent sur la scène politique. [...]

La disparition d'un homme a produit tout ce mal. Cavour mort, le point de départ de l'action libératrice est méconnu, oublié. Il ne s'est plus trouvé après lui, un génie honnête et fort, capable de redresser le sentiment italien "che la diritta via avea smarrita."

Mais quel était le "point de départ?"

Le comte de Cavour dans la mémorable lettre qu'il écrivait au roi Victor Emmanuel au sortir de ses entrevues avec l'empereur Napoléon III va nous le dire : " Il

---

<sup>82</sup> Id., p. 237

ne faut pas se le dissimuler: en acceptant l'alliance proposée, Votre majesté et sa nation se lient d'une manière indissoluble à l'empereur et à la France".

Voilà le pacte; voilà la conséquence primordiale, prévue et acceptée de part et d'autre. On devait rester lié<sup>83</sup> »

Le Cavour dont il est question ici n'est plus le représentant du libéralisme qu'il s'agit de promouvoir en France par l'instrumentalisation de sa mémoire. C'est le Cavour diplomate qui a accepté l'alliance française que l'auteur entend promouvoir, dans l'espoir de rapprocher la France et l'Italie qu'il convient de détacher de l'alliance avec les Empires centraux où l'a mené la politique crispienne.

La chute de Crispi et le rapprochement franco-italien au tournant du siècle répond aux vœux de ces historiens. L'Italie n'étant dès lors plus un souci pour eux, l'histoire de son unification est délaissée, car elle ne sert plus à légitimer les demandes d'une alliance entre la France et l'Italie.

---

<sup>83</sup> Georges Giacometti, *L'unité italienne. Période de 1861-1862 Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, op. cit., pp. 1-2

## CONCLUSION



Le travail que nous venons d'achever confirme l'idée selon laquelle la France a connu un « moment italien » au cours de la Deuxième République et du Second Empire. Ce moment italien de la vie politique française ne fut pas le fait des seuls cabinets ministériels et diplomatiques. En effet, il fut accompagné par une importante mobilisation politique et médiatique<sup>1</sup>. À côté des militants qui s'engagèrent physiquement en Italie pour combattre du côté des indépendantistes ou pour lutter contre les réalisations du *Risorgimento*<sup>2</sup>, des écrivains de renom, des journalistes, des militants politiques s'intéressèrent alors aux vicissitudes de la péninsule. Ils se servirent de ce qui s'y jouait pour diffuser des idées politiques générales dépassant le cadre de la seule Italie. Les uns évoquaient l'Italie pour défendre la cause de la monarchie constitutionnelle, d'autres pour défendre la cause républicaine et d'autres encore la cause du pouvoir temporel du Pape confondue avec la cause catholique. Comme nous avons tenté de le montrer tout au long de ce travail, cette volonté de diffuser ces idées utilisait tous les vecteurs dont l'économie médiatique du temps disposait : de la chanson ou du poème imprimé sur une seule feuille au livre volumineux accompagné d'une abondante illustration en passant par la brochure, les supports utilisés pour parler de ce qui se jouait en Italie furent très variés, témoignant de la volonté de diffuser le plus profondément possible dans le corps social les thèmes politiques généraux abordés par l'intermédiaire de la question italienne.

Les termes du combat politique et les représentations qui furent alors véhiculées sur l'Italie ne répondaient pas à des questions centrées sur la problématique nationale : comme nous espérons avoir réussi à le montrer, jusqu'en 1870 au moins, la question italienne telle qu'elle est abordée dans les textes que nous avons analysés n'est jamais perçue sous l'angle de l'altérité. Au contraire, ce qui se joue dans la péninsule est vue comme le prolongement de ce qui se joue en France et comme un moment d'un combat qui se livre à l'échelle du continent : sur tout l'espace européen, les forces fidèles à l'ancien régime sont pensées comme luttant avec virulences contre les forces nouvelles ayant accepté les principes de la Révolution française de 1789. Se battre pour l'Italie et s'intéresser à ce qui s'y joue n'est dès lors pas perçu comme une lutte en faveur de quelque chose d'extérieur au combat politique français : au contraire, il y a une solidarité entre les évolutions politiques dans chaque partie

---

<sup>1</sup> Sur ces différents aspects, cf. les récentes mises au point de Gilles Pécourt : Gilles Pécourt, « I maneggi di Parigi. I Francesi e la transizione unitaria » in Walter Barberis (dir.), *1860-1861. Torino-Italia-Europa*, Turin, Archivio Storico della Città di Torino, 2010, pp. 179-219 et Gilles Pécourt, « L'unité des Italiens de 1849 à 1870 : une histoire française ? » in *Napoléon III et l'Italie. Naissance d'une nation. 1848-1870. Catalogue de l'exposition du musée de l'armée*. Paris, Nicolas Chaudun éditeur, 2011, pp. 29-45

<sup>2</sup> Cf. les récentes thèses déjà citées de Simon Sarlin et Anne-Claire Ignace : Simon Sarlin, *Le gouvernement des Bourbons de Naples en exil et la mobilisation européenne contre le Risorgimento entre 1861 et 1866* Thèse soutenue en novembre 2010 et Anne-Claire Ignace, *Des Quarante-huitards français en Italie. Étude sur la mobilisation de volontaires français pour le Risorgimento (1848-1849)*, thèse soutenue en novembre 2010

du continent. Ainsi, pour ne faire qu'un exemple, les républicains s'engageant en faveur de la cause italienne le font car ils pensent que la réalisation de l'unité nationale italienne correspond à leurs vœux politiques : en donnant naissance à une nation, quelque soit par ailleurs sa forme constitutionnelle, ils participent à l'affirmation du principe du droit des peuples à disposer d'eux-même qui ne peut aboutir à terme qu'à la mise en place dans chaque nation d'une république qui débouchera sur le long terme à la république universelle pensée comme une fin de l'histoire et une ère de paix généralisée<sup>3</sup>. Dans ce cadre, se battre pour l'Italie ne veut pas dire pour eux délaissier le combat politique rendu difficile en France pendant le Second Empire. Au contraire, il s'agit de contribuer dans un moment historique précis à faire avancer sur une partie du continent leurs idées, ce qui ne peut manquer d'avoir à terme des répercussions sur la situation politique intérieure française.

C'est pour cette raison que les « hommes illustres » italiens peuvent être facilement revendiqués durant les années 1848-1870 par les familles politiques hexagonales. Lorsque les orléanistes se revendiquent de Cavour pour illustrer les vertus du libéralisme, lorsque les bonapartistes tentent de légitimer la politique impériale en se plaçant sous le patronnage de Victor-Emmanuel II ou lorsque les républicains communient autour des figures de Manin pensé comme un leader exemplaire et de Garibaldi perçu comme l'incarnation du peuple en arme et de la cause de la République universelle, personne n'a alors le sentiment de trahir la nation à laquelle il appartient. En effet, Cavour, Manin, Garibaldi ou Victor-Emmanuel II ne sont pas alors perçu en priorité comme des « pères fondateurs » de la nation italienne qui ne peut être dès lors que la seule à les revendiquer. Au contraire, ils sont perçus comme des illustrations des principes politiques antagonistes qui s'affrontent partout à l'échelle du continent, et donc également en France. Ainsi pour les orléanistes Cavour n'est pas d'abord le ministre qui permet la réalisation de l'Unité italienne. Il est vu comme un homme ayant réussi à faire triompher dans une partie de l'Europe les principes libéraux, prouvant par son succès même que ces principes peuvent finir par triompher en France. Dans la même veine, Garibaldi n'est pas perçu comme un héros italien par les républicains mais comme un combattant républicain dont les succès en Italie, qu'il faut accompagner, laissent augurer du triomphe des principes républicains partout sur le continent, et donc en France même. On pourrait continuer les mêmes descriptions pour chacun des personnages que nous avons étudiés.

---

<sup>3</sup> Nous retrouvons donc ici avec force les idées développées par Philippe Darriulat que nous avons cité à de nombreuses reprises : Philippe Darriulat, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation. 1830-1870*, Paris, Le Seuil, 2001, 326p.

Cette utilisation des « hommes illustres italiens » pour légitimer en France même des options politiques qui sont projetées sur l'Italie prouve qu'il existe une autonomie du discours politique par rapport à la réalité que le discours est censé mettre en mot. En effet, les actions des personnages que nous avons étudiés ne sont jamais analysées en elles-mêmes. Elles sont insérées à l'intérieur du discours politique qu'elles doivent illustrer, quitte à tordre la réalité des faits en fonction des besoins de ce discours politique. Les textes que nous avons étudiés nous ont en conséquence moins renseignés sur Cavour, Garibaldi, Mazzini, Manin et Victor-Emmanuel II en tant que tels que sur les cultures politiques des auteurs leur dédiant un texte et sur le contexte politique français du moment de la rédaction de ces textes. Ainsi, les textes rédigés entre 1848 et 1870 nous ont montré la primauté des questions institutionnelles dans le discours public français. Au-delà des différences de sensibilité entre chacun des auteurs utilisant les personnages que nous avons étudiés, la caractéristique commune de tous ces textes est qu'ils interrogent, en se servant de l'exemple italien, des options institutionnelles, prouvant par là que le débat politique principal est alors un débat institutionnel et que le Second Empire n'est pensé que comme une pause dans le combat politique ouvert depuis la Révolution Française : derrière l'ordre apparent du régime impérial, les républicains, les légitimistes, les catholiques et les orléanistes réfléchissent aux futurs possibles d'une France post-impériale. Cette utilisation commune de l'Italie et de ses « grands hommes » participe à la fabrication d'un espace public national : l'objet Italie fait consensus en ce sens qu'il est utilisé par tous les locuteurs du spectre politique français comme un miroir. Une fois ce consensus établi, le débat politique peut avoir lieu sur les formes politiques à promouvoir en partant de l'analyse de ce miroir.

La décennie 1870 marque une rupture dans cette perception des « hommes illustres italiens ». La défaite de 1870 met en avant dans sa dramatique urgence la question nationale. La décennie étant marquée par une période d'incertitude constitutionnelle, l'utilisation faite en France de Cavour, Mazzini, Victor-Emmanuel II, Manin et Garibaldi continue à interroger les questions institutionnelles. Mais une nouveauté se fait alors jour : ces personnages ne sont plus seulement pensés comme des illustrations d'options politiques antagonistes dans lesquels tel ou tel groupe politique peut se reconnaître et par conséquent s'opposer à un groupe politique rival. Ils commencent par être alors perçus en bloc comme étant avant tout les représentants d'une nouvelle nation, potentiellement ennemie de la France de surcroît. Se revendiquer de l'un d'entre eux devient alors plus difficile dans le débat politique hexagonal car cela peut être perçu comme une marque de trahison à l'égard de la France : on peut dire

qu'on assiste alors à une nationalisation des imaginaires politiques, expulsant de ces imaginaires ce qui est dès lors perçu comme étranger. Comme on s'en souviendra, c'est ainsi par exemple que le grief principal que les conservateurs adressent aux républicains après la défaite de 1870 est d'avoir trahi la France en confiant une partie de la défense nationale à *l'étranger* qu'est Garibaldi. Cette nationalisation des imaginaires explique l'oubli dans lequel finissent par se retrouver les mémoires des principaux personnages que nous avons étudiés au cours de ce travail. Seuls Garibaldi et Cavour continuent à être remémorés, mais en suivant des canaux divers : Garibaldi finit par être le héros d'une République sûre de ses assises et ne cherchant plus dès lors à s'affirmer dans l'affrontement. Il est surtout commémoré pour glorifier l'alliance de la France et de l'Italie, sans considérations pour ses choix politiques précis. Sa mémoire demeure plus populaire que celle de Cavour qui ne se maintient qu'au sein de l'élite libérale. Il est utilisé pour illustrer la pertinence des choix libéraux qu'il sut mettre en application en Italie ce qui lui permit d'affirmer les bases de la puissance de la péninsule. Les autres « pères de la nation italienne » sont quant à eux totalement oubliés car ils ne sont plus pensés que comme des héros italiens : ils ne servent plus à affirmer des identités politiques précises en France, et sont dès lors délaissés.

Cette prédominance dans les représentations françaises des mémoires de Cavour et de Garibaldi se maintient au-delà de la période que nous avons étudiée dans ce travail et en suivant les mêmes voies. L'importante biographie que Paul Matter<sup>4</sup> consacre à Cavour et le portrait qu'esquisse le diplomate Maurice Paléologue<sup>5</sup> durant les années 1920 témoignent de la survivance au sein d'une certaine élite intellectuelle de la figure cavourienne. Celle-ci se fait cependant très rare après la Seconde Guerre Mondiale, dans un contexte dans lequel les causes nationale et libérale qu'on projetait sur lui sont un temps disqualifiées dans le débat politique. Garibaldi quant à lui bénéficie d'une audience plus large. Elle est à la fois portée par la mémoire niçoise, par la mémoire de l'intervention de ses petits-fils dans l'Argonne en 1914 et par le caractère romanesque de son épopée<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Paul Matter, *Cavour et l'unité italienne*, Paris, Alcan, 1922-1927, 3 volumes

<sup>5</sup> Maurice Paléologue, *Un grand réaliste, Cavour*, Paris, Plon, 1926, 327p.

<sup>6</sup> Parmi une vaste littérature, cf. l'exemple de la biographie rédigée par Max Gallo pour le centenaire de la mort du héros. Elle joint la mémoire niçoise de Garibaldi, Max Gallo étant natif de cette ville et revendiquant cette mémoire et le caractère romanesque de la vie du personnage, le sous-tire de la biographie reprenant le titre d'un célèbre opéra de Verdi. Enfin, dans le contexte de l'époque de la rédaction de ce texte et de l'appartenance de l'auteur à l'époque à la gauche du spectre politique, le Garibaldi de Gallo est également celui des républicains français, mis au goût du jour, avec des comparaisons faites entre le Héros des Deux Mondes et Che Guevara : Cf. Max Gallo, *Garibaldi. La force d'un destin*, Paris, Fayard, 1982

Le renouveau des études biographiques depuis quelques décennies et le regain d'intérêt des historiens français à l'égard de l'Italie que nous signalions en introduction explique que les grands acteurs italiens du *Risorgimento* connaissent en France dans le monde universitaire un regain d'intérêt<sup>7</sup> dans lequel le présent travail a souhaité s'inscrire.

---

<sup>7</sup> Cf. les travaux déjà cités de Catherine Brice sur la monarchie italienne, de Jean-Yves Frégné sur Mazzini, des différentes publications et colloques récents sur Garibaldi ainsi que la biographie à paraître de Gilles Pécout sur Cavour et la thèse en cours d'Ivan Brovelli sur Daniele Manin

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

## Sources imprimées

### ✓ Textes sur Cavour

SERGY Raincelin de, *M. le comte de Cavour*, Paris, imprimerie de Chaix, 1856, 7p, paginées 193-200

\*

VERASIS François, *Le Piémont et le ministère de comte de Cavour*, Paris, Librairie nouvelle, 1857, 32p

\*

CASTILLE Hippolyte, *Le comte de Cavour*, Paris, Dentu, 1859, 64p

\*

DOLLINGEN Zacharias, *Galerie des contemporains, portrait de Cavour*, Paris, Disredi et Dollingen, sans date (mais 1860) 5p

MONTALEMBERT Charles-René Forbes de, *Lettre à M. le comte de Cavour, président du conseil des ministres à Turin*, Paris, Charles Douniol, 1860, 8p

MURET Théodore, *Italie. Au roi Victor-Emmanuel, au comte de Cavour, au général Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, 16p

TORELLI Giuseppe, *Camille de Cavour. Commémoration par M. Circo d'Arco. Traduit de l'italien*, Paris, Dentu, 1860, 30p

\*

*Cavour jugé par trois hommes d'état*, Paris, imp. C. Noblet, 1861, 15 p.

*La mort du comte de Cavour et la politique européenne*, Paris, Dentu, 1861, 31p

BONDILH Honoré, *Triomphe du libéralisme. Lettre à M. le comte de Cavour*, Marseille, Typographie et lithographie Arnaud et cie, 1861, 16p

BONDILH Honoré, *L'Italie et le libéralisme. Lettre à M. le comte de Cavour*, Marseille, Typographie et lithographie Arnaud et cie, 1861, 16p

CARRE Eugène, *Protestation à propos de M. de Cavour*, Paris, Dentu, 1861, 31 p

CERNUSCHI Henri, *Réponse à une accusation portée par M. de Cavour*, Paris, Imprimerie de Buisson, 1861, 31 p

DALES Alexis, *Les contemporains célèbres. Notice biographique du Comte de Cavour. Son enfance, sa carrière politique, sa maladie, sa mort, ses dernières paroles*, Paris, Roger éditeur, 1861, 16p

DENOIX DES VERGNES Fanny, *M. de Cavour*, Compiègne, Imp. F. Valliez, 1861, 8p

GARAY DE MONGLAVE Eugène, *Le comte de Cavour*, Paris, librairie historique, 1861, 16p

LAWRISTON Napoléon de, *Garibaldi et Cavour*, Paris, Dentu, 1861, 31p

MONTALEMBERT Charles-René Forbes de, *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour, président du conseil des ministres à Turin*, Paris, Jacques Lecoffre, 1861, 80p

VILBORT Joseph, *Cavour*, Paris, Dentu, 1861, 31p

WATRIPON Antonio, *La vie et la mort du Comte de Cavour. Illustrée des portraits de Cavour, Victor-Emmanuel, Garibaldi, etc*, Paris, Gustave Havard, 1861, 16p

\*

CLERON HAUSSEVILLE Joseph-Othenin-Bernard de, *M. de Cavour et la crise italienne. Extrait de la Revue des deux Mondes, 15 septembre 1862*, Paris, Michel Lévy frères, 1862, 45p

LA RIVE William de, *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, Paris, J. Hetzel éditeur, 1862, 448p

\*

BONDILH Honoré, *L'unité italienne. Victor-Emmanuel et Cavour devant l'Europe. Réponse aux pamphlétaires royalistes*, Marseille, Typographie et lithographie H. Seren, 1864, 11p

\*



SCHERER Edmond, « Le comte de Cavour », in *Nouvelles études sur la littérature contemporaine*, Paris, Michel Lévy frères, 1865, pp 1-17

\*

MIRECOURT Eugène de, *Cavour*, Achille Faure éditeur, 1867, 72p

\*

FONTANES Ernest, *Cavour, conférence par Ernest Fontanès, 31 janvier 1875*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, 96p

\*

MAZADE Charles de, *Le comte de Cavour*, Paris, Plon, 1877, XI-475p

\*

TROUBAT Jules, « le comte de Cavour, par M. Charles de Mazade », in *Plumes et pinceaux. Etudes de littérature et d'art*, Paris, Isidore Liseux, 1878, pp 118-135

\*

IDEVILLE Henry d', *Cavour*, Paris, Hachette, 1883, 35p

\*

ROD Edouard, « La jeunesse de Cavour », in *Etudes sur le XIXème siècle*, Paris, Perrin, 1888, pp 229-249

\*

BESANCENET Alfred de, *Cavour. Collection les contemporains*, Paris, Impr. de E. Petithenry, 1893, 16p

\*

BENEDETTI Vincent, « Le comte de Cavour et le prince de Bismarck », in *Essais diplomatiques (nouvelle série), précédés d'une introduction sur la question d'Orient*, Paris, Plon, 1897, 305-412p

\*

DUNANDHENRY A., *Les doctrines et la politique économiques du comte de Cavour. Thèse pour le doctorat, soutenue le mercredi 17 décembre 1902*, Paris, A. Pédone, 1902, 248p

\*

MATTER Paul, *Les origines des Cavour, extrait de la Revue Historique, tome CXI, année 1912*, Paris, 1912, 43p

✓ **Textes sur Garibaldi**

*Biographie de Garibaldi, extrait de l'histoire populaire illustrée de l'armée d'Italie*, Paris, Alcan Levy, 1859, 1 p

CASTILLE Hyppolite, *Garibaldi*, Paris, Dentu, 1859, 64 p

CHAVANT Marius, *Le flambeau de l'indépendance italienne. Garibaldi*, Paris, Chavant, 1859, 32p

DELVAU Alfred, *G. Garibaldi. Vie et aventures. 1807-1859*, Paris, Lécivain et Toubon, 1859, 48p

GOËTHE Louise, *Garibaldi, sa vie, son enfance, ses mœurs, ses exploits militaires, suivis de documents historiques sur la guerre d'Italie*, Paris, Lebigre-Duquense frères, 1859, 132p

LA FORGE Anatole de, LAMARCHE H., *Histoire du général Garibaldi*, Paris, Durand, 1859, 8p

LA MESSINE Alexis (en fait ADAM Juliette) , *Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, 157 p (1ère éd 1859)

PITA Claude, *Biographie du général Garibaldi*, Paris, Garnier Frères, 1859, 51p

PONZIO Jules-Guérin, *Le chant des chasseurs des alpes, dédié au Général Garibaldi*, Arles, imprimerie Veuve Cerf, 1859, 4p

VINCENT Charles-Hubert, *Garibaldi, chant des volontaires*, Paris, Gauvin, 1859, 4 p

\*

*Deux ambitions ou Lamorcière et Garibaldi*, Lyon, chez les principaux libraires, 1860, 15p

*Garibaldi et ses hommes rouges*, Paris, Lebigre-duquesne frères, 1860, 173 p

*Halte-là, Garibaldi !* Paris, Dentu, 1860, 16p

*Notice biographique sur Joseph Garibaldi*, Lyon, Chanoine, 1p

ATGIER Edouard, *Garibaldi, le flibustier*, Typographie de A. Siret, La Rochelle, 1860, 8p

BEAUMONT-VASSY Edouard-Ferdinand, *Garibaldi et l'avenir. Etude politique*, Paris, Amyot, 1860, 31p

DESBRIERES Joseph, *La France et Garibaldi*, Paris, typographie Henri Plon, 1860, 13p

DUPONT Pierre, *Sicilienne, à Garibaldi. Chant rustique*, Paris, typographie Henri Plon, 1860, 4p

FATACIOLI Jules-Mathieu, *Le serment de Garibaldi*, Paris, Ledoyen, 1860, 4 p

GAGNEUR J.C., *Garibaldi*, Paris, A. Huré, 1860, 1 p

GERARD Adolphe, *La Sicile et la prise de Palerme. Odes dédiées au général Garibaldi*, Paris, Garousse et Castel, 1860, 16p

LA SERVE Charles Robinet de, *A Garibaldi. Stances*, Paris, imprimerie Renou et Maulde, 6p, 1860

LA VARENNE Charles de, *La révolution sicilienne et l'expédition de Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, IV-256p

Le LUYER-MORVAN P.-François-M., *La Moricière et Garibaldi*, Dentu, 1860

PAYA Charles, *Joseph Garibaldi, biographie complète illustrée par Janet-Lange*, Paris, Gustave Barba, 1860, 112p

PELIN Gabriel, *Rigolboche et Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, 20 p

RIFFAU Eugène, *L'Italie et Garibaldi*, Bordeaux, Imprimerie du Commerce de Ch. Poinso, 1860, 16 p

SAND Georges, *Garibaldi*, Paris, Librairie nouvelle, 1860, 36p

SAUVAGE Elie, *Une voix française. Martyrs- Damas et le consulat anglais- Syrie- Garibaldi- Premiers soldats du monde – Lion qui sommeille*, Paris, Dentu, 1860, 24 p

SCHAUER DE MARCKOLSHEIM Louis, *Garibaldi, Naples et l'Angleterre*, Paris, Dentu, 1860, 31p

TEISSIER Adolphe, *Le libérateur Garibaldi, chant patriotique*, Paris, typ. Morris et Comp., 1860, 2 p

\*

BARTHELEMY Auguste, *Garibaldi, ou le réveil du lion*, Paris, imprimerie de Ph. Cordier, 1861, 7p

CARAGUEL Clément, *Souvenirs et aventures d'un volontaire de Garibaldi*, Paris, G. Paetz, 1861, 2 volumes

COLET Louise, *Naples sous Garibaldi, souvenirs de la guerre de l'indépendance*, Paris, Dentu, 1861, 131p

DU CAMP Maxime, *Expédition des Deux-Siciles, souvenirs personnels*, Paris, Librairie nouvelle, 1861, 353p

DURAND-BRAGER Henri, *Quatre mois de l'expédition de Garibaldi en Sicile et en Italie*, Paris, Dentu, 1861, III-205p

LESADE Alcide, *Levez-vous, enfants de l'Italie ! Dédié à Garibaldi*, Saint-Etienne, Imp. Montagny, 1861, 1p

MAISON Emile, *Caprera, les loisirs de Garibaldi*, Paris, Dentu, 31 p 1861

MAISON Emile, *Journal d'un volontaire de Garibaldi*, Paris, Arnauld de Vresse, 1861, 248p

MONNIER Marc, *Garibaldi. Histoire de la conquête des Deux Siciles. Notes prises au jour le jour*, Paris, Lévy frères, 1861, 392p

PROST Victor, *Chant à Garibaldi, par un ouvrier lyonnais*, Lyon, th. Lépagnez impr., 1861, 1 p

\*

BELMONTET Louis, *Iambes à Garibaldi*, Paris, Typographie Hennuyer, 1862, 4 p

DIOT Alexis, *Garibaldi. Chant dédié à ses admirateurs*, Paris, 1862, 1 p

\*

AUNAY Alfred d', *Mémoires authentiques sur Garibaldi. Evènements de Sicile et de Naples. Caprera – Aspromonte. Précédé d'un appel aux amis de l'indépendance italienne par Clémence Robert. Avec une préface et une histoire des origines et des traditions italien par Pierre Dupont*, Paris, Arthème Fayard, 1864, II-379p

PYAT Félix, *Lettre de réponse à Garibaldi*, slnd (mais 1862), 24p.

\*

PYAT Félix, *Adieu des républicains français à Garibaldi*, slnd (mais 1864), 8p

\*

MORNAND Félix, *Garibaldi*, Paris, Achille Faure, 1866, 255p

TURPAIN DE SANSAY Louis Adolphe, *Indépendance italienne. Mémoires sur Garibaldi (sauveur de l'Italie)*, Paris, L. Roudiez, 1866, 190 p

\*

*Complainte de Garibaldi*, Paris, typ. Rouge frères, 1867, 4 p

GALLES Edouard, *Garibaldi en présence de Sa sainteté le pape Pie IX*, Bordeaux, Auguste Bordeaux, 1867, 16p

HUGO Victor, *La voix de Guernesey. Victor Hugo à Garibaldi*, Bruxelles, 1867, 16 p.

MIRECOURT Eugène de, *Garibaldi*, Paris, Achille Faure, 1867, 72p

\*

ROGER M., *Les diplomates italiens et Garibaldi devant l'Europe*, Lyon, imprimerie du salut public, 1868, XIII-130p

\*

*Garibaldi. Défenseur des Peuples opprimés. Journal bi-hebdomadaire*. 4 numéros parus, 23 et 27 nov et 1<sup>er</sup> et 4 décembre 1870

\*

*Garibaldi et la légion garibaldienne. Lettres de Garibaldi et de Pierre Bonaparte au citoyen Rocher*, Paris, chez tous les libraires, 1871, 8p

*La France et Garibaldi*, Lyon, librairie Evrard, 1871, 1 p

BORDONE Joseph Philippe Toussaint, *Garibaldi et l'armée des Vosges. Récit officiel de la campagne, avec documents et quatre cartes à l'appui*, Paris, A. Lacroix, 1871, IX-156p

MIDDLETON Robert, *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges*, Paris, Amyot, 1871, 427 p

MONTAGU, *Garibaldi au fort de Varignano. Intervention des idées*, Paris, A. Lacroix éditeur, 1871, 32p

ROUQUETTE Jules, *Les défenseurs de la République. Garibaldi*, Paris, bureau des publications illustrées, Paris, 1871, 16p

VAUNES Pierre-Joseph, *Chants inédits, chantés par l'auteur, Lyon, 23 décembre 1871. Une idée du Christ. L'or. Garibaldi aux siens*, Lyon, 1871, 4p

\*

COUSSIN C., *Epître à Garibaldi*, Bordeaux, Imp. Métreau et Cie, 1872, 7p

DEON Jules, *C'est moi qui suis Garibaldi*, Strasbourg, Mati éditeur, 1872, 1 p

MARAIS Auguste, *Garibaldi et l'armée des Vosges*, Paris, Librairie Germer Baillière, 1872, VII-124p

\*

BORDONE Joseph Philippe Toussaint, *L'armée des Vosges et la commission des marchés. Réponse à M. de Ségur*, Paris, Armand le Chevalier, 1873, 134p

SEGUR Louis-Philippe-Antoine-Charles, *Les Marchés de la guerre à Lyon et à l'armée de Garibaldi, et discours prononcé le 1<sup>er</sup> février 1873 par le duc D'Audiffret-Pasquier*, Paris, Plon, 1873, 356p

\*

*Garibaldi et la campagne de l'est en 1870-1871. Extrait du rapport officiel présenté à l'Assemblée nationale par M. Perrot, député, à la séance du 22 décembre 1872*, Lons-Le-Saunier, Imprimerie Jules Lançon, 1875, 84p

BLANC Louis, *Garibaldi. Discours prononcé le 4 juillet 1875. La séance du 15 juillet 1875*, Paris, Librairie du suffrage universel, 1875, 16p

BORDONE Joseph Philippe Toussaint, *L'armée des Vosges et la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Réponse au rapport de M. U. Perrot*, Paris, Armand le Chevalier, 1875, 399p

F. AYLIES Camille, *Garibaldi et l'armée de l'Est. Réponse au rapport de M. Perrot, député à l'Assemblée Nationale*, Bordeaux, Imprimerie G. Stenger, 1875, 22p

\*

CHAMPENOIS Valentin, *Loisirs. Poésies diverses. Le vote populaire en 1869. Garibaldi à Mentana*, Paris, Imprimerie nouvelle (association ouvrière), 1877, 21 p

VUILLETET A., *Garibaldi en France*, Paris, librairie de la société bibliographique, 2<sup>ème</sup> édition, 1877, 127p

\*

BOILEAU, *Chansons républicaines, dédiées et publiées sous le patronage du grand poète V. Hugo et de l'illustre général Garibaldi*, St-Etienne, Imp. J. Besseyere et Cie, 1878, 12p

BORDONE Joseph Philippe Toussaint, *Garibaldi. Sa vie, ses aventures, ses combats*, Paris, Dentu, 1878, 288p

\*

*Monument à Garibaldi. Biographie populaire de Garibaldi, en français et en italien. Combats glorieux, aventures étranges du Grand Patriote Niçois*, Nice, Typographie, lithographie et librairie S. Cauvin Empereur, 1880, 8p

\*

BORDONE Joseph Philippe Toussaint, *Garibaldi. Drame militaire et historique, en cinq actes et sept tableaux*, Paris, Dentu 1881, VII-186p

\*

*Garibaldi. Sa vie, ses voyages, ses combats sur terre et sur mer, la campagne 1870-1871, sa retraite, sa mort. Hommages rendus à sa mémoire*, Paris, Baudot éditeur, 1882, 8p

*Garibaldi en France*, Grenoble, imprimerie et lithographie Veuve Rigaudin, 1882, 55p

*Extrait de « l'ami du peuple ». Vrais et faux amis du peuple. Garibaldi, par Saint-Jean Bouche-d'Or*, Paris, imprimerie L. Philipona, 1882, 10 p

LAURENT James, *Garibaldi. A Messieurs les députés de France et d'Italie. Hommage de l'auteur*, Chaumont, imprimerie Cavaniol, 1882, 4p

LOMON Maurice, *La mort de Garibaldi. Poésie. A Menotti Garibaldi*, Paris, Typographie N. Blanpain, 1882, 4 p

\*

THEYRAS G., *Garibaldi en France. 1870-1871*, Paris, Dentu, 1891 (1<sup>ère</sup> édition 1888), 751-10p

ROD Edouard, « Les mémoires de Garibaldi », in *Etudes sur le XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Perrin, 1888, pp 147-169

\*

BORDONE Joseph Philippe Toussaint, *Garibaldi (1807-1882). La république romaine. Les Mille. Armée des Vosges*, Paris, Flammarion, 1891, 464p

CASIMIR Philippe, *Garibaldi en France*, Nice, Imprimerie du petit niçois, 1891, 51p

GROMIER Marc-Amédée, *En l'honneur de Garibaldi à propos de sa campagne en France*, Paris, Eug. Bovay éditeur, 1891, 23p



RAVET Paulin et LEBEAU Emile-Stéphane, *La France à Garibaldi. Récit patriotique. A M. Victor Schoelcher, Sénateur, président du Comité de Souscription pour l'érection d'un monument à Garibaldi*, Paris, F. Bigot, 1891, 4p

\*

CLARIN DE LA RIVE Abel, *Il condottiere Giuseppe Garibaldi (1870-1871)*, Paris, Albert Savine, 1892, XXXV-376p

\*

Le parisien, *Garibaldi. Collection les Contemporains, n°128*, Paris, Imprimerie E. Petithenry, 1895, 16p

\*

BARRALLON Pierre. *Comité des survivants de l'armée des Vosges. Discours prononcé aux fêtes d'inauguration de la statue de Garibaldi. 25-26 mars 1900*, Dijon

\*

EMANUEL Victor, *Joseph Garibaldi. Conférence dite à l'occasion du centenaire de la naissance de Joseph Garibaldi, le 4 juillet 1907 au théâtre de l'Eldorado, à Nice*, Nice, Imprimerie et lithographie Malvano, 1907, 14p

SAINT-CYR Charles de, *Garibaldi*, Paris, Libraire Félix Juven, 1907, 261p

VALIN Pierre, *Garibaldi et les Mille. Pièce en vers, en cinq actes et huit tableaux*, Lyon, Imprimerie Mazeyrie, 1907, 206 p

\*

GENEVOIS Henri, *Les premières campagnes dans l'Est. Cambriels, Garibaldi, Cremer*, Paris, Eugène Fasquelle éditeur, 1909, XV-466p

#### ✓ Textes sur Manin

DE LA FORGE Anatole, *Histoire de la République de Venise sous Manin*, Paris, Amyot, 1852, 2 volumes

CASTILLE Hippolyte, *Manin*, Paris, Ferdinand Sartorius éditeur, 1856, 64p

LEGOUVE Ernest, *Un souvenir de Manin*, Paris, G. Sandré, 1858, 23 p.

CHASSIN Charles-Louis, *Manin et l'Italie. Indépendance et unification*, Paris, Pagnerre, 1859, 47p

MARTIN Henri, *Daniel Manin*, Paris, Furne, 1859, XXIV-423p

MARTIN Henri, *Daniel Manin, extrait de la biographie universelle Michaud*, Paris, Desplaces, 1860, 7p

FERNAND Jacques, *Remember ! Manin, Scheffer, Sévigné, Rose, Martyr, trois grâces. Souscription Lamartine. Le remord d'une nation*, Paris, 1861, 70p

*Les républicains. Daniel Manin*, Paris, Pichon et Cie, 1872, 8p

DAVESIES DE PONTES, Lucien, *Études artistiques pendant un voyage en Italie; suivies d'une notice biographique sur Manin*, Paris : Amyot, 1871, 2 volumes

DHARMENON Frédéric, LORBAC Charles de, *Daniel Manin, drame en 5 actes et 8 tableaux*, Paris, Tresse, 1872, 130 p.

PICTON, B.-D, *Daniel Manin, dictateur de Venise (1804-1857)*, Paris, 1896, 16p

✓ **Textes sur Mazzini**

*Des socialistes français à M. Mazzini*, Bruxelles, Librairie de J. B. Tarride, 1852, 12 p

COEURDEROY Ernest, *La barrière du combat ou dernier grand assaut que viennent de se livrer entre les citoyens Mazzini, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Etienne Cabet, Pierre Leroux, Martin Nadaud, Malarmet, A Bianchi (de Lille) et autres hercules du Nord*, Bruxelles, Imprimerie de A. Labroue et cie, 1852, 27p

MOUGINS DE ROQUEFORT, *Rome avant Mazzini*, Paris, Dentu, 1852, 121p

\*

BREVAL Jules de, *Mazzini jugé par lui-même et par les siens*, Paris, Plon frères, 1853, 217p

\*

BLANC Louis, *Observations sur une récente brochure de Kossuth, Ledru Rollin et Mazzini*, Londres, Librairie Polonaise, 1855, 12p

\*

*Un corse à Joseph Mazzini*, Paris, Dentu, 1858, 36p

\*

CASTILLE Hippolyte, *Portraits historiques du XIXème siècle. 2<sup>ème</sup> série, volume 19. Mazzini*, Paris, Dentu, 1859, 63p

\*

*J. Mazzini et l'Europe*, Sans édition, Paris, 1861, 30p

\*

MIRECOURT Eugène de, *Les contemporains. Portraits et silhouettes au XIXème siècle. Mazzini*, Paris, Librairie des contemporains, 3<sup>ème</sup> édition, 1869, 72p

SIMONI Ermenegildo, *Histoire des conspirations mazziniennes*, Paris, Décembre-Alonnier, 1869, 459 p

\*

BARBET Virginie, *Réponse d'un membre de l'internationale à Mazzini*, Lyon, association typographique, 1871, 16p

\*

ASHURST VENTURI Emilie, *Biographie de Mazzini, suivie de deux essais. Pensées sur la Démocratie en Europe. Les devoirs de l'homme. Traduction de Mme Emilie de Morsier*, Paris, G. Charpentier éditeur, 1881, VII-451p

\*

MATALUCCIO, *Mazzini, série les contemporains*, Paris, Imp. P. Feron-Vrau, 1909, 16p

### ✓ **Textes sur Victor-Emmanuel II**

CASTILLE Hippolyte, *Victor-Emmanuel II, roi de Piémont*, Paris, Dentu, 1859, 64p

C.B.L., *Hymne à l'armée d'Italie dédiée à Napoléon III et à Victor-Emmanuel II*, Riom, imprimerie G. Leboyer, 4p, 1859

GUERIN Joseph, *Ode à sa majesté Victor Emmanuel II, roi de Sardaigne etc.*, Paris, imprimerie De Claye, 1859, 39 pages

LA VARENNE Charles de, *Lettres italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858*, Paris, 1859, 387p

TAPIN Roch (Major), *La retraite autrichienne, dédiée aux zouaves, y compris l'illustre caporal au troisième régiment, S.M. Victor-Emmanuel II*, Paris, Imprimerie de Prissette, 1859

RAINCELIN DE SERGY, *Etude historique sur S.M. Victor-Emmanuel II, Roi de Sardaigne. Extrait du 3<sup>ème</sup> volume de la Revue historique des notabilités contemporaines*, Paris, Byreay de l'administration, 1859, paginé 311-323

\*

CAMPADELLI Francesco., *Italiam ! Italiam, ode à sa majesté Victor Emmanuel*, Paris, Imprimerie Charles Jouaust, 1860, 3p

GAILLARD A., *Cantate sur les guerres de Crimée et d'Italie en l'honneur de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie*, Paris, 1860, 4p

JÄEGLE Emile, *Ode dédiée a sa majesté Victor-Emmanuel II*, Paris, Imprimerie Pinard, 1860, 16p ( 2 éditions)

LA VARENNE Charles de, *Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>, roi d'Italie. Le pape à Jérusalem*, Paris, Dentu, 1860, 32p

NAZ Général, *Le roi Victor-Emmanuel II et l'Autriche devant l'Europe. Considérations historiques, politiques et légales en faveur de l'annexion du duché de Parme, du Modenais et de la Toscane au royaume de Sardaigne*, Paris, Dentu, 1860, XVI-103p

\*

*Le dernier jour, dédié à S.M.G Victor Emmanuel*, Paris, Imprimerie de Jules Juteau, 1861, 3 p

*Le pape roi au Vatican, Victor Emmanuel Roi au Quirinal, par un romain, auteur de Rome et le Congrès*, Paris, Dentu, 1861, 15 p

LEVOL Florimond, *Les deux renaissances. Dithyrambe a S. M. Victor Emmanuel*, Paris, Imprimerie Lainé et Havard, 1861, 8p

RASETTI Ernest et LA VARENNE Charles de, *Histoire de l'Italie nouvelle et du roi Victor Emmanuel*, Paris, Amyot, tome 1 (seul paru), 1861, 343p

\*

GALIMARD Auguste, *Remerciements a sa majesté Victor-Emmanuel roi d'Italie*, Paris, Dentu, 1862, 30 p

LAGLEIZE Ferdinand, *La Papauté, le roi Victor Emmanuel et la Révolution*, Paris, Dentu, 1862, 32p (2 éditions la même année)

\*

LA VARENNE Charles de, *Le roi Victor-Emmanuel II, (1820-1864)*, Paris, Dentu, 1864, 254p

\*

CADILHAC Désiré, *Question romaine, a sa majesté Victor Emmanuel, roi d'Italie*, Paris, Dentu, 1865, 12 p

GHILARDI Giovanni Tommaso, évêque de Mondovi, *Exposition de l'Etat actuel des provinces italiennes adressée au roi Victor Emmanuel*, Paris, Librairie Poussielgue et fils, 1865, 69p

\*

*La Vénétie à Victor Emmanuel*, Paris, chez tous les éditeurs, 1866 22p (2 éditions)

STAMIR Alexandre de, *Les deux martyres. A sa majesté Victor Emmanuel, roi d'Italie*, Paris, Charles Noblet, juin 1866, 1 pages

\*

*Ode sur la mort de VE II, premier roi d'Italie*, Nice, Imprimerie Malvano-Mignon, 1878, 1p

IDEVILLE Henry d', *Victor Emmanuel II, sa vie, sa mort, souvenirs personnels*, Paris, Société générale de librairie catholique, 1878, 99 p

TORNE-CHAVIGNY Henri (Abbé), connu comme curé de la Clotte et de Saint-Denis-du-Pin, *Nouvelle lettre du grand prophète. De l'interprétation prophétique et mort de Napoléon III en janvier 1873, mort de Victor-Emmanuel II en janvier, mort de Pie IX en février, Avènement de « Léon XIII de février », d'après l'interprétation des prophéties de Nostradamus publiées du mois d'avril 1860 au 17 juin 1871*, Paris et saint-Denis du Pin, chez l'auteur, 1878, 80p

\*

ZELLER Jules, *Pie IX et Victor-Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie, 1846-1878*, Paris, Didier, 1879, IV-572p

\*

*Biographies du XIXème siècle, 1<sup>ère</sup> série, Général Pimodan. Victor-Emmanuel II. Duc de Morny. Henry Perreyre. Général de Ségur. A. de Tocqueville. Alexandre Ier, empereur de Russie*, Paris, Librairie Bloud et Barral, 1888, 307p

\*

PIETRUCCHIO, *Victor-Emmanuel II, série les contemporains*, Paris, Imp. P. Feron-Vrau, 1910, 16p

✓ **Textes sur plusieurs des « hommes illustres » italiens**

BLAZE DE BURY, Henri et Rose, *Hommes du jour. L'empereur François-Joseph-Garibaldi- Lord Palmerston- Le prince Schwarzenberg- M. de Humboldt- Le roi Victor-Emmanuel- Le maréchal Mac-Mahon- Le feld-maréchal baron de Hess- Le roi Frédéric-Guillaume IV- Le général comte Gyulai- Lord Derby- Le maréchal Niel- LE prince de Metternich. –Le maréchal Baraguey-d'Hilliers- Le général Benedek- M. de Bourqueney- LE général Filangieri. –Le roi Ferdinand II- Le duc de Modène- Le prince régent de Prusse. Madame la princesse de Prusse. Le maréchal Canrobert*, Paris, Michel Lévy frère, 1859, 320p

\*

BATAILLE Charles, *Le mouvement italien, Victor-Emmanuel et Garibaldi soirées de la terrasse. Dialogues familiers* Paris, Dentu, 1860, 31p

HIRSCH Gaston, *Au roi Victor-Emmanuel, Daniel Manin à l'Italie, Charles-Albert à l'Italie*, Paris, Dubuisson, 1860, 4p

LE LUYER-MORVAN P.-François-M., *Victor-Emmanuel et Mazzini*, Paris, E. Dentu, 1860, 16p

MURET Théodore, *Italie. Au roi Victor-Emmanuel, au comte de Cavour, au général Garibaldi*, Paris, Dentu, 1860, 16p

\*

LAWRISTON Napoléon de, *Garibaldi et Cavour*, Paris, Dentu, 1861, 31p

JOURDAN Louis, DELORD Taxile, *Les célébrités du jour*, Paris, bureaux du journal « Le siècle » 1860-1861 [comprend un texte sur Victor-Emmanuel II, un sur Cavour et un sur Garibaldi]

\*

JOLIVARD Léon, *Victor-Emmanuel et Garibaldi*, Paris, Dentu, 1862, 30 pages

\*

BONDILH Honoré, *L'unité italienne. Victor-Emmanuel et Cavour devant l'Europe. Réponse aux pamphlétaires royalistes*, Marseille, Typographie et lithographie H. Seren, 1864, 11p

\*

ULBACH Louis, (dit Ferragus), *Nos contemporains, première série*, Paris, Armand le Chevalier éditeur, 1871, 168p [comprend un texte sur Mazzini et un sur Garibaldi]

\*

BOULLIER Auguste, *Un roi et un conspirateur. Victor-Emmanuel et Mazzini. Leurs négociations secrètes et leur politique. Suivi de M. de Bismarck et Mazzini*, Paris, Plon, 1885, IV-288p

✓ **Publications françaises d'œuvres des « hommes illustres » italiens**

CAVOUR Camillo Benso, *Des chemins de fer en Italie*, Paris, Plon frères, 1846, 36p

*Œuvres parlementaires du comte de Cavour, traduites et annotées par I. Artom et A. Blanc*, Paris, J. Hetzel, 1862, VII-648p

LA VARENNE Charles de, *Lettres inédites du Comte de Cavour au commandeur Urbain Rattazzi, traduites en français et précédées d'une étude sur le Piémont depuis 1848 et M. Rattazzi*, Paris, Dentu, 1862, XV-271p

\*

LEYNADIER Camille, *Mémoires authentiques sur Garibaldi mis en ordre par Camille Leynadier, précédés d'un Précis historique et d'un appel aux amis de l'indépendance italienne par Clémence Robert*, Paris, Fayard, 1860, II-495p

DUMAS Alexandre, *Mémoires de Garibaldi*, Paris, Michel Lévy frère, 2 volumes, 1862

GARIBALDI Giuseppe, *Les Mille*, Paris, C. Silvain, 1875, XV-376p

\*

*Lettres de Daniele Manin adressées aux rédacteurs du Siècle, de il Diritto et de la Presse, les 15, 19 septembre et 10 décembre 1855*, Paris, 1855, 4 p

*Lettres de Manin à diverses personnalités italiennes datées des 22 janvier, 11 et 12 février 1856 sur la question italienne*, Paris, 1856, 4p

MANIN Daniele, *La Vénétie devant l'Europe. Correspondance diplomatique de Manin*, Paris, Dentu, 1859, 47p

*Documents et pièces authentiques laissés par Daniel Manin, président de la République de Venise, traduits sur les originaux et annotés par F. Planat de la Faye*, Paris, Furne et cie, 1860, 2 volumes

MANIN Daniel, *Jurisprudence vénète, préface et traduction par Edouard Millaud*, Paris, Guillaumin, 1867, LXXV-124p

\*

MAZZINI Giuseppe, *L'Autriche et le pape, extrait de la revue indépendante, livraison des 10 et 22 septembre 1845*, Typographie Schneider et Langrand, 1845, 70 p

MAZZINI Giuseppe, *Lettre de Mazzini sur les événements de Rome à MM. De Tocqueville et de Falloux*, Paris, chez les marchands de nouveauté, 1849, 33p



MAZZINI Giuseppe, *Le pape au XIXème siècle*, Paris, au bureau du nouveau monde, 1850, 71 p

MAZZINI Giuseppe, *République et royauté en Italie*, traduction et préface de Georges Sand, Paris, au bureau du nouveau monde, 1850, IX- 248p

*Lettres de Joseph Mazzini à Daniel Stern (1864-1872)*, Paris, Librairie Germer Baillière, 1872, XI-162 p

*Lettres intimes de Joseph Mazzini publiées avec une introduction et des notes par D. Melegari*, Paris, Perrin, 1895, XXX-260p

✓ **Ouvrages historiques**

QUINET Edgar, *Les révolutions d'Italie*, Paris, Chamerot, 1848-1852, 2 volumes

LESSEPS Fedinand de, *Notes officielles échangées entre le gouvernement de la République Romaine et M. De Lesseps*, Paris, 1849

LESSEPS Fedinand de, *Ma mission à Rome (mai 1849)*, Paris, 1849

LESSEPS Fedinand de, *Réponse au Ministère et au Conseil d'Etat (août 1849)*, Paris, 1849

ARLINCOURT Victor d' (Vicomte), *L'Italie rouge ou histoire des révolutions de Rome, Naples, Palerme, Messine, Florence, Parme, Modène, Turin, Milan, Venise, depuis l'avènement du pape Pie IX en juin 1846 jusqu'à sa rentrée dans sa capitale en 1850*, Paris, Allouard, 1850

MONTROND Maxime de, *Les Français à Rome. 1849-1850*, Lille, 1850, 2 volumes

MULLOIS , Isidore (abbé), *Histoire de la guerre d'Italie*, Paris, Josse, 1850

V..... (A..... de), *Lettres sur Rome. Journal d'un officier français de l'armée expéditionnaire d'Italie (1849)*, Paris, 1850

BALLEYDIER Alphonse, *Histoire de la révolution de Rome, tableau religieux, politique et militaire des années 1846, 1847, 1848, 1849 et 1850 en Italie*, Paris, 1851, 2 volumes

BOULANGE Théodore, *Rome en 1848, 1849, 1850. Correspondance d'un officier français de l'armée expéditionnaire d'Italie*, Limoge, 1851, 2 volumes

LE MASSON Alexandre, *Venise en 1848 et 1849*, Paris, 1851

LUBIENSKI Edouard Comte, *Guerres et révolutions d'Italie en 1848-49*, Paris, Lecoffre, 1852

LA ROCHERE Eugénie de (comtesse), *Rome; Souvenirs religieux, historiques, artistiques de l'expédition française en 1849 et 1850*, Toures, 1853

PERRENS F.T., *Deux ans de révolution en Italie (1848-1849)*, Paris, Hachette, 1857

HENNEGUY Félix, *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à nos jours*, Paris, Germer Baillière, 1880, VIII-192p

ZELLER Jules, *Histoire résumée d'Italie depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours*, Paris, Hachette, -4ème édition 1886 (éd. Originale 1852), XXIX-647p

SORIN Elie, *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor Emmanuel*, Paris, Félix Alcan Editeur, 1888, 296p

GIACOMETTI Georges, *La question italienne. Période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, Paris, Plon, 1893, 394p

GIACOMETTI Georges, *L'unité italienne. Période de 1860-1861. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, Paris, Plon, 1896, 435p

BENEDETTI Vincent, *essais diplomatiques (nouvelle série), précédés d'une introduction sur la question d'Orient*, Paris, Plon, 1897, 415p

GIACOMETTI Georges, *L'unité italienne. Période de 1861-1862. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, Paris, Plon, 1898, 454p

CROZALS Jacques de, *L'unité italienne (1815-1870)*, Paris, L.H. May, 1898, 284 p

✓ **Titres de presse utilisés**

*L'Ami de la religion et du Roi : journal ecclésiastique, politique et littéraire*

*Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*

*Le Correspondant, revue mensuelle : religion, philosophie, politique*

*La Gazette de France*

*L'Illustration : journal universel*

*L'Intransigeant*

*Le Journal des débats politiques et littéraires*

*Le Moniteur universel*

*La Presse*

*La République française*

*La Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des moeurs*

*Le Siècle : journal politique, littéraire et d'économie sociale*

*L'Univers*

✓ **Divers**

*Procès des accusés du 13 juin 1849*, Paris, 1849, XXXII, 396p

*Discorsi italiani e francesi pronunciati nella inaugurazione del monumento a Daniele Manin sul giardino pubblico di Torino e raccolti a cura del Municipio*, Turin, Eredi Botta, 1861, 72p

IDEVILLE Henri d', *Journal d'un diplomate en Italie. Notes intimes pour servir à l'histoire du Second Empire*. Turin, 1859-1862, Paris, Hachette, 2ème édition, 1872, X-326p

*Annales de l'assemblée nationale. Compte-rendu in extenso des séances. Tome 24. Enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Déposition des témoins (suite)*, Paris, Imprimerie et librairie du journal officiel, 1874

*Annales de l'Assemblée nationale, T. 1 (12 février/11 mars 1871)*, Paris, Imprimerie et librairie du Journal officiel, A. Wittersheim & cie, 1871-1876,

*Annales du Sénat et de la chambre des députés. Session ordinaire de 1878. Tome Ier. Du 8 janvier au 5 février 1878*, Paris, Imprimerie du journal officiel, 1878

*Annales de la chambre des députés. Nouvelle série. Tome V Débats parlementaires. 3<sup>ème</sup> législature. Session ordinaire. Tome II. Du 2 mai au 9 août 1882*, Paris, imprimerie du journal officiel, 1882

Briand Aristide, *La séparation des Eglises et de l'Etat. Rapport fait au nom de la commission de la commission de la Chambre des députés, suivi des pièces*, Paris, E. Cornély et Cie, 1905, 448 p. Consultable en ligne à l'adresse suivante :

[http://observatoirelaicite95.org/resources/rapport\\_A\\_Briand\\_19051.pdf](http://observatoirelaicite95.org/resources/rapport_A_Briand_19051.pdf)

# Bibliographie

## **I- Instruments de travail**

### **1- Outils bibliographiques**

- *Bibliografia dell'età del Risorgimento in onore di Alberto Maria Ghisalberti*, Florence, Olschki editore, 1971-1977 (4 volumes : T.1 : 758p ; T.2 : 700pT. 3 : 560p ; T 4 : 267p)
- *Bibliografia dell'età del Risorgimento 1970-2001*, Florence, Olschki editore, 2003, 3volumes, XI-1932p
- BLANC Joseph, *Bibliographie italico-française universelle ou catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne depuis l'origine de l'imprimerie. 1475-1885*, Genève, Slatkine Reprints, 1972, 1889 p (réimpression des éditions de Milan et Paris de 1886)
- BOURGIN Georges, *Les études relatives à la période du Risorgimento en Italie (1799-1870)*, Paris, Le cerf, 1911, 97 p.
- MENICHELLI Gian Carlo, *Viaggiatori francesi, reali o immaginari nell'Italia dell'Ottocento. Primo saggio bibliografico*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1962, XX, 180 p
- VIDAL César, « Gli studi sul Risorgimento in Francia : Periodo 1879-1815 » in *Rassegna storica del Risorgimento*, 1935, pp 383-387, 845-854
- VIDAL César, « Gli studi sul Risorgimento in Francia : Periodo 1815-1859 » in *Rassegna storica del Risorgimento*, 1936, pp15-34
- VIDAL César, « Gli studi sul Risorgimento in Francia : Periodo 1859-1870 » in *Rassegna storica del Risorgimento*, 1936, pp 403-422

### **2- Dictionnaires**

- *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Le Maitron*, CD-Rom, éditions de l'atelier, 1997
- *Dizionario biografico degli Italiani*, 74 volumes en 2010 (1er volume paru en 1960), de la lettre A à la lettre M, Rome, Treccani. Consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.treccani.it/biografie/>
- AMBRIERE Madeleine (dir.), *Dictionnaire du XIXème siècle européen*, Paris, PUF, 1997, XLV-1375p

- BIZIERE Jean-Maurice, DROUIN Jean-Claude, KOZUL Michel, MARX Roland, TUDESQ Jean-André, *Dictionnaire des biographies. Le XIXème siècle*, Paris, Armand Colin, 252p
- BONGIOVANNI Bruno et TRANFAGLIA Nicola (dir), *Dizionario storico dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1996,1031p
- DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, XVI-900p
- JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1960-1977, 8 vol. Consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/index.asp>
- LEVILLAIN Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la Papauté*, Paris, Fayard, 1994, 1759p
- ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar et COUGNY Gaston, *Dictionnaire des parlementaires français, depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Paris: Bourloton, 1889- 1891, 5 volumes. Consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/index.asp>
- SPADOLINI Giovanni, *Gli uomini che fecero l'Italia*, Milan, Longanesi, 1993, 919p
- TULARD, Jean (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995, 1347p
- VAPEREAU Louis-Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette, 6<sup>ème</sup> édition,1895, 1629p.

## **II- Le fait national, entre histoire et récit**

- ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 (édition originale anglaise 1983), 212p
- BANTI Alberto Mario, « Su alcuni modelli esplicativi delle origini delle nazioni », in *Ricerche di storia politica*, troisième année, 1/2000, nouvelle série, Bologne, Il Mulino, 2000, pp53-69
- BANTI Alberto Mario, *L'onore della nazione. Identità sessuali e violenza nel nazionalismo europeo dal XVIII secolo alla Grande Guerra*, Turin, Einaudi, 2005, XII-388p

- BAGGIONI Daniel, *Langues et nations en Europe*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1997, 378p
- BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1970, (édition originale 1957)
- BIRNBAUM Pierre, *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, 1997, 462p
- CABANEL Patrick, *La question nationale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La découverte, 1997, 122 p
- CHABOD Federico, *L'idea di nazione*, Rome-Bari, Laterza, ed 2000, 196 p
- Collectif, *Nations et nationalismes*, Paris, La découverte, 1995, 185p
- DELANNOI Gil et TAGUIEFF Pierre-André, *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*, Paris, éditions kimé, 1991, 324p
- DIECKHOFF Alain, *La nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement*, Flammarion, 2000, 355p
- DIECKHOFF Alain, *La constellation des appartenances Nationalisme, libéralisme et pluralisme*, Paris, Presses de Science Po, 2004, 408p
- FABRE Daniel (dir.), *L'Europe entre cultures et nations*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1996, XI-343p
- FABRE Daniel (dir.), *La fabrique des héros*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999 XI-318 p
- FOUCHER Michel, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, nouvelle édition, revue et augmentée, 1991,691p
- GELLNER Ernest, *Nations et nationalisme*, Paris, Bibliothèque historique Payot, 1989 (1<sup>o</sup> éd. Anglaise 1983), 208p
- GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil, 1986, 211p
- GIRARDET Raoul, *Nationalismes et nation*, Bruxelles, éditions complexes, 168p
- GUIOMAR Jean-Yves, *La nation entre l'histoire et la raison*, Paris, La découverte, 1990, 203p
- HERMET Guy, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Le seuil, édition revue et augmentée, 1996, 309p
- HOBSBAWM Eric, *Nations et nationalisme depuis 1790. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992, 255p
- HOBSBAWM Eric et RANGER Terence (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Editions Amsterdam, 2006, 370p. (éd. originale anglaise 1983)
- LACOSTE Yves, *Vive la Nation. Destin d'une idée géopolitique*, Paris, Fayard, 1997, 339p

- MASCILLI MIGLIORINI Luigi, *Le mythe du héros. France et Italie après la chute de Napoléon*, Paris, nouveau monde éditions, 2002 (édition originale italienne 2000), 216p
- POMIAN Krzysztof, *L'Europe et ses nations*, Paris, Gallimard, 1990, 252p
- SCHULZE Hagen, *Etat et nation dans l'histoire de l'Europe*, Paris, éditions du Seuil, 1996, 400p
- THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le seuil, collection l'univers historique, 1999, 307p

### **III- La France au XIX<sup>ème</sup> siècle**

#### **1- Histoire générale de la France au XIX<sup>ème</sup> siècle**

- *Ouvrages couvrant l'ensemble de la période*

- BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVE André, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, 651p
- BERSTEIN Serge et WINOCK Michel (dir.), *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Le seuil, 2002, 524p
- DEMIER Francis, *La France du XIX<sup>e</sup> siècle, 1814-1914*, Paris, Seuil, 2000, 606p
- FURET François, *La révolution, 1770-1880*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1999 (1<sup>e</sup> ed 1988), 2 volumes, 544 et 526p

- *Ouvrages couvrant certains moments de la période (biographies y compris)*

- AGULHON Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République, 1848-1852*, Paris, Seuil, 1973, 290p
- ANCEAU Eric, *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2008, 750p.
- APRILE Sylvie, *La révolution inachevée 1815-1870*, Paris, Belin, 2010, 670 p
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870. La France dans la guerre*, Paris, A. Colin, 1989, 420p.
- DUCLERT Vincent, *La république imaginée. 1870-1914*, Paris, Belin, 2010, 861p.
- MAYEUR Jean-Marie, *Les débuts de la III<sup>e</sup> République, 1871-1898*, Paris, Seuil ; 1973, 258p



- MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République*, Paris, Le Seuil, 1984
- MAYEUR Jean-Marie, *Léon Gambetta. La patrie et la République*, Paris, Fayard, 2008, 556p.
- MILZA Pierre, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 706p
- MILZA Pierre, « L'année terrible » *La guerre franco-prussienne Septembre 1870-mars 1871*, Paris, Perrin, 2009, 460p
- PLESSIS Alain, *De la fête impériale au mur des fédérés, 1852-1871*, Paris, Seuil, 1979, 257p
- REBERIOUX Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Seuil, 1975, 258p.
- ROTH François, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990, 778p.

## **2- Vie et cultures politiques en France au XIX<sup>ème</sup> siècle**

- BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La France, la nation, la guerre, 1850-1920*, Paris, Sedes, 1996, 384p
- BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1. L'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle*, La Découverte, Paris, 586p
- BERSTEIN Serge (dir.), *La démocratie libérale*, Paris, PUF, 1998, 950p
- BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 1999, 412p
- BLUCHE Frédéric, *Le bonapartisme*, Paris, PUF, 1980, 127p
- BROSSAT Alain (dir.), *Ernest Coeurderoy (1825-1862). Révolution, désespoir et prophétisme*, Paris, l'Harmattan, 2004, 104p.
- CARON Jean-Claude, *La nation, l'Etat et la Démocratie en France de 1870 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1996, 365p
- DARRIULAT Philippe, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation. 1830-1870*, Paris, Le Seuil, 2001, 325p
- DARRIULAT Philippe, *La muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France. 1815-1871*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 381p
- DULONG Delphine, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », in *Revue française de science politique*, 44(4), août 1994, pp. 629-647
- FURET François, *La gauche et la Révolution au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Edgar Quinet et la question du jacobinisme. 1865-1870*, Paris, Hachette, 1986, 383p

- GABORIAUX Chloé *La République en quête de citoyens : les républicains français face au bonapartisme rural 1848-1880*. Préface de Sudhir Hazareesingh. Paris, Presses de Sciences Po, 2010, 368 p
- LEVEQUE Pierre, *Histoire des forces politiques en France. Tome 1. 1789-1880*, Paris, Armand Colin, 1992, 370p
- LEVEQUE Pierre, *Histoire des forces politiques en France. Tome 2. 1880-1940*, Paris, Armand Colin, 1994, 312p
- NICOLET Claude, *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1996, 330p
- ORY Pascal (dir.) *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987, 832p
- REMOND René, *Les droites en France*, Paris, éditions aubier, 1982, 544p
- REMOND René, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Bruxelles, Complexes, nouvelle édition augmentée et mise à jours, 1985, 383p
- REMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, 404p
- REMOND René, *La vie politique en France. 1789-1848*, Paris, Pocket, 2005, 469p (édition originale Armand Colin, 1965)
- REMOND René, *La vie politique en France. 1848-1879*, Paris, Pocket, 2005, 413p (édition originale Armand Colin, 1969)
- ROSANVALLON Pierre, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, 414p
- ROSANVALLON Pierre, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Folio, 2002, 491p (1ère édition Gallimard, 1998)
- SCHOR Ralph, « Les parlementaires des Alpes-Maritimes et l'implantation locale au XXe siècle » in *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2007/1 n° 7, p. 37
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 3 volumes (T1: politique; T2: cultures; T3: Sensibilités), 1992
- WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, 843p
- WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, le Seuil, 1990, 444 p
- WINOCK Michel, *La France politique, XIX-XXème siècle*, Paris, Le Seuil, 1999, 560p
- WRIGHT Vincent , *Les Préfets de Gambetta*, Paris, PUF, 2007,

### 3- Culture et société dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle

- ABRAHAM Pierre et DESNE Roland (dir.), *Histoire littéraire de la France, Tome IV. De 1789 à 1848*, Paris, les éditions sociales, 2 tomes, 1972 et 1973, 675 et 583p
- ABRAHAM Pierre et DESNE Roland (dir.), *Histoire littéraire de la France, Tome V. De 1848 à 1913*, Paris, les éditions sociales, 1977, 814p
- BAUBEROT Jean et ZUBER Valentine, *Une haine oubliée, l'antiprotestantisme avant le "pacte laïque" (1870-1905)*, Paris, Albin Michel, 2000
- BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome II : de 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, 465p
- BENICHOU Paul, *Le temps des prophètes, doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, 589p.
- BENICHOU Paul, *Le sacre de l'écrivain*, Paris, José Corti, 1985, 492p
- BENICHOU Paul, *Les mages romantiques*, Paris, Gallimard, 1988, 553p
- BURGUIERE André, REVEL Jacques, *Histoire de la France. Choix culturels et mémoire*, Paris, Le Seuil, 2000, 470p (1ère édition 1993)
- CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, 605p
- CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2001, 405p (1ère édition 1991)
- CHARLE Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Le Seuil, 2004, 400p
- CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean, *Histoire de l'édition française, t.3: Le temps des éditeurs, du romantisme à la belle époque*, Paris, Fayard, 1985, 669p
- CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *histoire religieuse de la France contemporaine. Tome1 1800-1880*. Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1985, 352p
- CRUBELIER Maurice, *Histoire culturelle de la France*, Paris, Armand Colin, 1974, 454p
- DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française. 1870-1914*, Paris, PUF, 1959, VIII-568 p
- ESPAGNE Michel, *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère au XIX<sup>o</sup> siècle*, Paris, Le Cerf, 1993, 379p
- LALOUETTE Jacqueline, *La séparation des églises et de l'Etat. Genèse et développement d'une idée. 1789-1905*, Paris, Le Seuil, 2005, 453p

- LE GOFF Jacques et REMOND René (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome 3 : du roi très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris, Le Seuil, 2001, 543p (1ère édition 1991)
- NICOLET Claude, *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2003, 361p
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 tomes, Paris, Gallimard, Collection Quarto, 1997, 4754p Edition originale 1984-1992
- PARINET Elisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine. XIXème-XXème siècle*, Paris, Le Seuil, 493p
- PETITEAU Natalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2004, 464p (1ère édition 1999)
- RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François, (dir.), *Histoire culturelle de la France*, t.3, *Lumières et Liberté*, par BAECQUE Antoine de, MELONIO Françoise, Paris, Le Seuil, , 1998, 390p
- WINOCK Michel, *Les voix de la liberté*, Paris, Le Seuil, 2001, 681p

#### **IV- Histoire de l'Italie au XIX<sup>ème</sup> siècle**

##### **1- Histoire générale de l'Italie au XIX<sup>ème</sup> siècle**

- *En français*

- BRICE Catherine, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2002, 483 p
- GUICHONNET Paul, *L'unité italienne*, PUF, collection que sais-je ?, Paris, 5<sup>o</sup> édition revue et corrigée 1993, 128p (1<sup>o</sup> édition 1961)
- GUT Philippe, *L'Italie de la renaissance à l'Unité. XVI<sup>o</sup>-XIX<sup>o</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2001, 255p
- GODECHOT Jacques, *Histoire de l'Italie moderne. Le Risorgimento 1770-1870*, Paris, Hachette, 1971, 581p
- MILZA Pierre et BERSTEIN Serge, *L'Italie contemporaine. Du Risorgimento à la chute du fascisme*, Paris, Armand Colin, 2<sup>o</sup> édition mise à jour, 1995, 367 p
- MILZA Pierre, *Histoire de l'Italie. Des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2005, 1098p
- PECOUT Gilles, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Nathan, collection fac histoire, 1997, 399p

- PROCACCI Giuliano, *Histoire des italiens*, Paris, Fayard, 1998, 473p. (Edition originale 1970)
- ROMANO Sergio, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Seuil, collection Point Histoire, 1977, 383p

- *En italien*

- BEVILACQUA Piero, *Breve storia dell'Italia meridionale dall'Ottocento a oggi*, Rome, Donzelli Editore, 1993 XVII-176p
- Les différents volumes de CANDELORO Giorgio, *Storia dell'Italia moderna* couvrant la période traitée dans ce travail :
  - ❖ *Vol I : Le origini del Risorgimento*, Milan, Feltrinelli, 1956, 429p
  - ❖ *Vol II : Dalla restaurazione alla Rivoluzione nazionale*, Milan, Feltrinelli, 1958, 460p
  - ❖ *Vol III : La Rivoluzione nazionale*, Milan, Feltrinelli, 1960, 521p
  - ❖ *Vol IV : Dalla Rivoluzione nazionale all'unità*, Milan, Feltrinelli, 1964, 575p
  - ❖ *Vol V : La costruzione dello Stato unitario*, Milan, Feltrinelli, 1968, 446p
  - ❖ *Vol VI : Lo sviluppo del capitalismo e del movimento operaio*, Milan, Feltrinelli, 1970, 502p
- CAPONE Alfredo, *Destra e sinistra da Cavour a Crispi*, Turin, TEA, 1996, XX-667p (édition originale UTET, 1981)
- CHERUBINI Giovanni, DELLA PERUTA Franco, LEPORE Ettore, MAZZA Mario, MORI Giorgio, PROCACCI Giuliano, VILLARI Rosario (dir.), *Storia della società italiana, vol. 15 ; il movimento nazionale e il 1848*, Milan, Nicola Teti editore, 1986, 469p
- MERIGGI Marco, *Breve storia dell'Italia settentrionale dall'Ottocento a oggi*, Rome, Donzelli Editore, 1996, VIII-167p
- ROMANO Ruggiero, VIVANTI Corrado (dir), *Storia d'Italia, t.3, Dal primo Settecento all'Unità*, , Turin, Einaudi, 1973, 1544p
- SABBATUCCI Giovanni, VIDOTTO Vittorio (sous la direction de) *Storia d'Italia, Vol I : Le premesse dell'Unità. Dalla fine del Settecento al 1861*, Rome-Bari, Laterza, 1994, XVI-530p
- SABBATUCCI Giovanni, VIDOTTO Vittorio (sous la direction de) *Storia d'Italia, Vol II : Il nuovo stato e la società civile*, Rome-Bari, Laterza, 1995, XI, 644p
- SCIROCCO Alfonso, *L'Italia del Risorgimento*, Bologne, Il Mulino, 1990, 474p

## 2- La nation italienne en question

- *Interprétations du Risorgimento*

- BANTI Alberto Mario, *Il Risorgimento italiano*, Rome-Bari, Laterza, 2004, XII-236 p
- BANTI Alberto Mario, GINSBORG Paul (sous la direction de), *Storia d'Italia. Annali 22. Il Risorgimento*, Turin, Einaudi, 2007, XLI, 883 p.
- BANTI Alberto Mario, "Il Risorgimento italiano" in Id., *Le questioni dell'età contemporanea*, Rome-Bari, Laterza, 2010, pp.60-77
- GRAMSCI Antonio, *Il Risorgimento*, Rome, Editori Riuniti, 1996, XIV-296p
- MATURI Walter, *Interpretazioni del Risorgimento*, Turin, Einaudi, 1962, XXXV-808p
- OMODEO Adolfo, *Difesa del Risorgimento*, Einaudi, Turin, 1955, 618p
- RIALI Lucy, *Il Risorgimento. Storia e interpretazioni*, Rome, Donzelli editore, 1997, 137p (édition anglaise originale 1994)
- ROMEO Rosario, *Il giudizio storico sul Risorgimento*, Catane, Bonnano Editore, 1966, 161p
- SALVATORELLI Luigi, *Pensiero e azione del Risorgimento*, Turin, Einaudi, 1963 (1° ed. 1943), 198p

- *Création et caractères de l'identité nationale italienne*

- BOLLATI Giulio, « l'italiano » in ROMANO Ruggiero et VIVANTI Corrado (dir), *Storia d'Italia. Vol 1 I caratteri originali*, Turin, Einaudi, 1972 pp. 949-1022
- BANTI Alberto Mario, *La nazione del Risorgimento. Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, Turin, Einaudi, 2000, 214p
- BANTI Alberto Mario et BIZZOCCHI Roberto (dir), *Immagini della nazione nell'Italia del Risorgimento*, Rome, Carocci editore, 2002, 219p
- BANTI Alberto Mario et MONDINI Marco, "Da Novara a Custoza: culture militari e discorso nazionale tra Risorgimento e Unità", in BARBERIS Walter, *Storia d'Italia. Annali 18. Guerra e Pace*, Turin, Einaudi, 2002, p. 417-464
- BANTI Alberto Mario, *Sublime madre nostra. La nazione italiana dal Risorgimento al fascismo*, Rome-Bari, Laterza, 2011, IX-209p
- BERTRAND Gilles (dir), *Identité et culture dans les mondes alpin et italien (XVIII°-XX° siècle)*, Paris, l'Harmattan, 2000, 251p

- CIUFFOLETTI Zeffiro, *Stato senza nazione. Disegno di storia del Risorgimento e dell'Unità d'Italia*, Naples, Morano editore, 1993, 344p
  - FORLIN Olivier (dir.), *L'idée nationale en Italie du processus d'unification aux déchirements de la guerre civile (fin XVIIIè-début XXè siècle)*, Paris, l'Harmattan, 2010-228p
  - GALLI DELLA LOGGIA Ernesto, *L'identità italiana*, Bologne, Il Mulino, 1998, 171p
  - GALASSO Giuseppe, *L'Italia come problema storiografico*, Turin, UTET, 1979, 200p
  - GALASSO Giuseppe, *Italia nazione difficile. Contributo alla storia politica e culturale dell'Italia unita*, Florence, Felice Le Monnier, 1994, VIII-324p
  - GENTILE Emilio, *La Grande Italia. Il mito della nazione nel Ventesimo Secolo*, Rome-Bari, Laterza, 2009, 449 p.
  - GRAZIANO Manlio, *L'Italie. Un Etat sans nation?*, Ramonville Saint-Agne, Editions érès, 2007, 391p
  - MOE Nelson, *Un paradiso abitato da diavoli. Identità nazionale e immagini del mezzogiorno*, Naples, l'ancora del Meidterraneo, 2004, 376p (édition originale 2002)
  - PATRIARCA Silvana, *Italianità. LA costruzione del carattere nazionale*, Rome-Bari, Laterza, 2010, XXVIII-320p.
  - ROMANO Ruggiero, *Paese Italia. Venti secoli di identità*, Rome, Donzelli editore, 2° édition revue et augmentée, 1997, XXVI-116p
  - VAUSSARD Maurice, *De Pétrarque à Mussolini. Evolution du sentiment nationaliste italien*, Paris, Librairie Armand Colin, 1961, 303p
- *Episodes et acteurs du Risorgimento*
- CAFAGNA Luciano, *Cavour*, Bologne, Il Mulino, 1999, 247p
  - DELLA PERUTA Franco, *Mazzini e i rivoluzionari italiani. Il « partito d'azione ». 1830-1845*, Milan, Feltrinelli, 1974, 469p
  - FRETIGNE Jean-Yves, *Giuseppe Mazzini Père de l'unité italienne*, Paris, Fayard, 2006, III-518 p
  - FOURNIER-FINOCCHIARO Laura, « Daniele Manin et la réflexion sur le destin national de Venise après 1848 », in DEL VENTO Christian et TABELT Xavier (dir.), *Le mythe de Venise au XIXème. Débats historiographiques et représentations littéraires*, Caen, Presse universitaire de Caen, 2006, pp. 113-126

- GINSBORG Paul, *Daniele Manin e la rivoluzione veneziana del 1848-49*, Turin, Einaudi, 2007, XXXIV-458p (éd. Originale 1979)
  - GOTTARDI Michele (dir.), *Fuori d'Italia. Manin e l'esilio*, Venise, Ateneo Veneto, 2009, 471 p
  - GREVY Jérôme, *Garibaldi*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2001, 374p
  - LEPSCKY MUELLER Laura, *La famiglia di Daniele Manin*, Venise, Istituto Veneto di Scienze Lettere ed Arti, 2004, XI-386p
  - MASTELLONE Salvo, *Mazzini e la Giovine Italia (1831-1834)*, Pise, Domus Mazziniana, 1960, 2 volumes
  - MATTER Paul, *Cavour et l'unité italienne*, Paris, 1922-1927, 3 volumes
  - MAZZONIS Filippo, *La monarchia e il Risorgimento*, Bologne, Il Mulino, 2003, 205p
  - PECOUT Gilles, « ‘Le moment Cavour’ », Cavour politico nella storiografia » in *Ricerche di storia politica*, Anno sesto, 3/2003, Bologne, Il mulino, pp 389-407
  - PIERI Piero, *Storia militare del Risorgimento*, Turin, Einaudi, 1962, XVII-883p
  - RIALI Lucy, *Garibaldi. L'invenzione di un eroe*, Rome-Bari, Laterza, 2007, XXXIV-608p
  - ROMEO Rosario, *Cavour e il suo tempo. 1810-1842*, Rome-Bari, Laterza, 1984, 3 volumes(1° éd. 1969-1984)
  - ROMEO Rosario, *Vita di Cavour*, Rome-Bari, Laterza, 2004 (1° éd 1984), VIII-549p (version abrégée de l'ouvrage cités précédemment)
  - SARTI Roland, *Giuseppe Mazzini. La politica come religione civile*, Rome-Bari, Laterza, 2000, VIII-352p
  - SCIROCCO Alfonso, *Garibaldi. Battaglie, amori, ideali di un cittadino del mondo*, Rome-Bari, Laterza, 2001, IX-434p
  - TALAMO Giuseppe, *Cavour*, Rome, La Navicella, 1992, 256p
- *Mémoires du Risorgimento et nationalisation des masses*
- COLLECTIF, « Pédagogie et liturgie nationale dans l'Italie post-unitaire » in MEFRIM, 1997, n°1, pp. 7-294
  - BAIONI Massimo, *La religione della patria. Musei e istituti del culto risorgimentale (1884-1918)*, Trévise, Pagus Edizioni, 1994, 194p



- BAIONI Massimo, *Risorgimento conteso. Memorie e usi pubblici nell'Italia contemporanea*, Reggio Emilia, Diabasis, 2009, 251p
- BRICE Catherine, « La monarchie, un acteur oublié dans la “ nationalisation ” des italiens ? » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Tome 45, 1998, pp 147-169
- BRICE Catherine, *Le Vittoriano. Monumentalité publique et politique à Rome*, Rome-Paris, Edition de Boccard, 1998, 439p
- BRICE Catherine, « La Rome des Savoie après l'unité » in CHARLES Christophe et ROCHE Daniel (Dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques ? Paris et les expériences européennes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p 133-148
- BRICE Catherine, *Histoire de Rome et des romains de Napoléon Ier à nos jours*, Paris, Perrin, 2007, 502p
- BRICE Catherine, *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, éditions EHESS, 2010, 430p
- CECCHINATO Eva, *La rivoluzione restaurata. Il 1848-1849 a Venezia fra memoria e oblio*, Padoue, Il poligrafo editore, 2003, 601p
- COLLECTIF, « Il mito del Risorgimento ne'll'Italia unita », numéro spécial de *Il Risorgimento. Rivista di storia del Risorgimento e di storia contemporanea*, XLVII,1.2., 1995
- DE MAURO Tullio, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1983 (1<sup>o</sup> édition 1963)XVIII-573p
- DJAMENT-TRAN Géraldine? « Le débat sur Rome capitale (1861-1871) : choix de localisation et achèvement de la construction nationale italienne » in *Revue historique* 2009 - n° 649, pp.99-118
- ISNENGHI Mario (sous la direction de), *I luoghi della memoria. Simboli e miti dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1996, XII-637p
- ISNENGHI Mario (sous la direction de) , *I luoghi della memoria. Strutture ed eventi dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1997, XII-591p
- ISNENGHI Mario (sous la direction de) , *I luoghi della memoria. Personaggi e date dell'Italia unita*, Rome-Bari, Laterza, 1997, XII-501p
- LESCURE Jean-Claude, « Les enjeux du souvenir : le monument national à Giuseppe Mazzini » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 40-2, avril-juin 1993, pp 177-201
- LEVRA Umberto, *Fare gli italiani. Memoria e celebrazione del Risorgimento*, Comitato di Torino dell'istituto per la storia del Risorgimento italiano, Turin, 1992, XV-461p

- PECOUT Gilles, « Les sociétés de tir dans l'Italie unifiée de la seconde moitié du XIXème siècle. La mise en place d'une sociabilité institutionnelle entre volontariat, loisir et apprentissage civique », in *Mélanges de l'école française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 102-2, 1990, pp.533-676
- PECOUT Gilles, « Politisation et monde paysan en Toscane : les conditions d'un apprentissage politique en Valdelsa siennoise de 1882 à 1912 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XXXVIII, 1991, pp 51-72
- PECOUT Gilles, « Les représentations officielles de l'Italie », in *La France démocratique. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Presse de la Sorbonne, 1998, p457-465
- PECOUT Gilles, « Quelques réflexions sur les héritages politiques du " Risorgimento " et les représentations de la nation italienne au tournant du siècle » in *Revue des études italiennes*, n° 1-2, janvier-juin 2001, pp 5-16
- PECOUT Gilles, « *Le livre Cœur : éducation, culture et nation dans l'Italie libérale* », in DE AMICIS Edmondo, *Le livre Cœur. Edition de Gilles Pécout*, Paris, Editions rue d'Ulm, 2001, pp 357-482
- PORCIANI Ilaria, *La festa della nazione. Rappresentazione dello Stato e spazi sociali nell'Italia unita*, Bologne, Il Mulino, 1997, 219p
- SOLDANI Simonetta, « Il Risorgimento a scuola : incertezze dello Stato e lenta formatione di un pubblico di lettori » in DIRANI Ennio (dir.), *Alfredo Oriani e la cultura del suo tempo*, Ravennes, Longo Editore, 1985, pp. 133-172
- SOLDANI Simonetta et TURI Gabriele (dir), *Fare gli italiani. Scuola e cultura nell'Italia contemporanea. Volume 1 : La nascita dello Stato nazionale*, Bologne, Il Mulino, 1993, 521p
- TOBIA Bruno, *Una patria per gli italiani*, Laterza, Rome-Bari, 1991, XI-246 p
  - *La question nationale dans l'Italie contemporaine*
- Collectif, « Italie. La question nationale », *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, n°89, 2ème trimestre 1998
- Collectif, « Italie : la présence du passé » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°100, octobre-décembre 2008
- DIAMANTI Ilvo, DIECKHOFF Alain, LAZAR Marc et MUSIEDLAK Didier, *L'Italie, une nation en suspens*, Bruxelles, Editions Complexe 1995, 159p

- PECOUT Gilles, "Retrouver la nation des Italiens? Le sentiment national dans les régimes d'identité de l'Italie contemporaine », in LAZAR Marc (idr.) *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Paris, Fayard, 2009, pp.129-142
- RUSCONI Gian Enrico, *Se cessiamo di essere una nazione, tra etnodemocrazia regionali e cittadinanza europea*, Bologne, Il Mulino, 1993, 180 p
- RUSCONI Gian Enrico (dir.), *Nazione, etnia, cittadinanza in Italia e in Europa*, Brescia, Editrice la Scuola, 1993, 212p
- SPADOLINI Giovanni (dir.), *Nazione e nazionalità in Italia*, Rome-Bari, Laterza, 1994, 270p

### **3- Culture et société dans l'Italie du XIX<sup>ème</sup> siècle**

- ASOR ROSA Alberto (dir.), *Letteratura italiana*, Turin, Einaudi, 5 volumes, 1982-1986
- ASOR ROSA Alberto (dir.), *Letteratura italiana, gli autori, dizionario bio-bibliografico*, Turin, Einaudi, 2 volumes, 1991
- ASOR ROSA Alberto (dir.), *Letteratura italiana, dizionario delle opere*, Turin, Einaudi, 2000, 2 volumes
- BADALONI Nicola, "La cultura", in ROMANO Ruggiero et VIVANTI Corrado (dir.), *Storia d'Italia. Vol III. Dal primo settecento all'Unità*, Turin, Einaudi, 1973, p 699-986
- BEC Christian (sous la direction de), *Précis de littérature italienne*, Paris, PUF, 1982, 434p
- DE ROSA Gabriele, GREGORY Tullio, VAUCHEZ André, *Storia dell'Italia religiosa. Vol III, l'Età contemporanea*, Rome-Bari, Laterza, 1995, 619p.
- DELLA PERUTA Franco et GALANTE GARRONE Alessandro, *La stampa italiana del Risorgimento*, Rome-Bari, Laterza, 1978
- DURAND Jean-Dominique, « l'Eglise à la recherche de l'Italie perdue », in MAYEUR Jean-Marie, PIETRI Charles et Luce, VAUCHEZ André, VENARD Marc, *Histoire du christianisme, vol 11, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, Paris, Desclée, 1995, p.
- FORMIGONI Guido, *L'Italia dei cattolici. Fede e nazione dal Risorgimento alla Repubblica*, Bologne, Il Mulino, 1998, 176p
- JEMOLO Arturo-Carlo, *L'Eglise et l'Etat en Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1962, 283p
- SORBA Carlotta, *Teatri. L'Italia nel melodramma nell'età del Risorgimento*, Bologne, Il Mulino, 2001, 303p

- SPADOLINI Giovanni, *Cattolicesimo e Risorgimento*, Florence, Le Monnier, 1986
- VIVANTI Corrado (dir.), *Storia d'Italia. Annali 4. Intellettuali e potere*, Turin, Einaudi, 1981, 1365p

## **V- Les liens culturels franco-italiens**

### **1- Les intermédiaires culturels**

- CASANOVA Pascale, *La République mondiale des lettres*, seuil, 1999, 493pC
- CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris, Le Seuil, collection point, 2001 (1<sup>o</sup> édition 1996), 452p

### **2- La France, les Etats italiens puis le Royaume d'Italie dans les relations internationales**

- BOYER Ferdinand, « Les volontaires français avec Garibaldi en 1860 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1960/04, T.7, pp.123-148
- CHABOD Federico, *Storia della politica estera italiana dal 1870 al 1896*, Rome-Bari, Laterza, 1990 (1<sup>o</sup> éd. 1951), XVIII-714p
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 1991, 411p (édition originale 1964)
- MAMMARELLA Giuseppe, CACACE Paolo, *La politica estera dell'Italia. Dallo Stato unitario ai giorni nostri*, Rome-Bari, Laterza, 2006, VII-332p
- MILZA Pierre, *Français et italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, école française de Rome, Paris, diffusion De Boccard, 1981, 2 volumes, XIX-1114 p
- RENOUVIN Pierre dir), *Histoire des relations internationales, tome II de 1789 à 1871. tome III de 1871 à 1945*, Paris, hachette, 1994, 706 et 998p (édition originale 1954-1958)
- VALSECCHI Franco, *L'Europa e il Risorgimento. L'alleanza di Crimea*, Florence, Vallecchi editore, 549p
- VALSECCHI Franco, *L'Italia del Risorgimento e l'Europa delle nazionalità. L'unificazione italiana nella politica europea*, Varese, Giuffrè editore, 1978, XI-475p

### 3- Le voyage en Italie

- BRILLIO Attilio, *Le voyage d'Italie. Histoire d'une grande tradition culturelle du XVIème au XIXème siècle*, Paris, Flammarion, 1989, 319p (édition originale 1986)
- HERSANT Yves, *Italies. Anthologie des voyageurs français aux XVIIIème et XIXème siècles*, Paris, Robert Laffont, 1988, 1108p
- MARTINET Marie-Madeleine, *Le voyage d'Italie dans les littératures européennes*, Paris, PUF, 1996, VIII-341p

### 4- Les échanges culturels

- BARIDON Silvio, *Marc Monnier e l'Italia*, Turin, Panavia, 1942, 303p
- BEDARIDA Henri, « relations et échanges intellectuels entre la France et l'Italie de 1830 à 1848 », in *A travers trois siècles de littérature italienne*, Paris, Didier, 1957, pp148-181
- BEDARIDA Henri, «La fortune des prisons de Silvio Pellico en France, 1832-1932 » in *A travers trois siècles de littérature italienne*, Paris, Didier, 1957, pp 201-253
- BOUYSSY Maité, « Vincenzo Cuoco et Bertrand Barère. Regards croisés pour révolutions perdues » in » in CUOCO Vincenzo, *Histoire de la révolution de Naples. Ristampa anastatica della traduzione di Bertrand Barère, (1807)*, Naples, Vivarium, 2001, pp 59-108
- BOYER Ferdinand « Un garibaldien français : le général Bordone » in *Rassegna storica del Risorgimento*, 1971, pp 267-276
- CHRISTESCO Dorothée, *La fortune de d'Alexandre Manzoni en France, origines du théâtre et du roman romantiques*, Paris, Editions Balzac, 1943, XVI-312 p
- COLIN Mariella, « Versions françaises de *le mie prigioni* de Silvio Pellico ou de l'usage politique de la traduction », in COLIN Mariella (dir.), *La France et l'Italie, traductions et échanges culturels*, Centre de Publications de l'Université de Caen, Caen, 1992, pp 53-67
- COLIN Mariella, « Alessandro Manzoni, auteur pour la jeunesse en France », in COLIN Mariella (dir.) *Heurs et malheurs de la littérature italienne en France*, Presses universitaires de Caen, Caen, 1995, pp 137-154
- COLIN Mariella, « Education, religion et résignation. Silvio Pellico et Cesare Cantù écrivains pour la jeunesse en France » in *Transalpina*, n°3, Presses Universitaires de Caen, Caen, 1999, pp 11-29

- CROCE Hervé, “La présence de Giuseppe Garibaldi dans l’espace urbain en France et en Italie de 1882 à 1907”, in BOUTRY Philippe et ENCREVE André, *La religion dans la ville*, Institut Jean-Baptiste Say, Paris, 2003, p. 159-204
- DE CESARE Raffaele, *Balzac e Manzoni e altri studi su Balzac e l’Italia*, Milan, Vita e Pensiero, 1993
- DUBOST Jean-François, *La France italienne : XVI-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1997, 524 p
- FRETIGNE Jean-Yves, « Mazzini et les socialistes français. Signification et enjeux de la polémique de l’année 1852 » in *Revue française d’histoire des idées politiques*, n°30, 2<sup>ème</sup> semestre 2009, Paris, pp.327-358
- GODECHOT Jacques, « Un journaliste français libéral ami de l’Italie : Charles Paya (1813-1865) », in *Atti del XXXVII congresso di storia del risorgimento italiano (bari, 26-30 ottobre 1958)*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1961, pp 109-118
- HAZARD Paul, *La révolution française et les lettres italiennes. 1789-1815*, Slatkine Reprints, Genève, 1977 (réimpression de l’édition originale de 1910), XVIII-572p
- JEMOLO Carlo Arturo, « Rapporti fra moderati italiani e francesi », in *Rassegna Toscana*, 1962, n°2, p. 201-212
- LA PUMA Leonardo, « Giuseppe Garibaldi, la France et l’union des peuples européens », in *Revue française d’histoire des idées politiques*, n°30, 2<sup>ème</sup> semestre 2009, Paris, pp 277-298
- MAUVIEL Maurice, *L’incroyable odyssée d’Henri Sappia, conspirateur niçois et agent secret sous le Second Empire*, Wallada, Draguignan, 2006, 191p
- MULTON Hilaire, *Les temps sont proches. Prophétisme politique et culture apocalyptique dans le catholicisme français et italien (1859-1878)*, Thèse pour le doctorat d’histoire préparé sous la direction de Philippe Boutry, soutenue en 2002, 3 volumes, 675p
- OMODEO Adolfo, « Primato francese e iniziativa italiana », in *Difesa del Risorgimento*, op. cit., pp 17-38
- PECOUT Gilles « Hugo politique dans l’Italie des lendemains du Risorgimento », in Jean-CARON Claude, STORA-LAMARRE Annie (dir.), *Hugo politique. Actes du colloque de Besançon (11-13 décembre 2002)*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2004, pp 197-210
- SCHARTEN Théodora, *Les voyages et séjours de Michelet en Italie. Amitiés italiennes*, Paris, Droz, 1934

- SOZZI Lionello, « La letteratura francese e l'Italia », in MALATO Enrico (dir.) *La letteratura italiana fuori d'Italia*, vol XII de *Storia della letteratura italiana*, Salerno editrice, Rome, 2002, pp 637-679
- VEAUVY Christiane et PISANO Laura, *Paroles oubliées. Les femmes et la construction de l'Etat-nation en France et en Italie. 1789-1860*, Paris, Armand Colin, 1997, XI-340p

## **5- Représentations françaises sur les réalités italiennes**

- AGULHON Maurice, « Le mythe de Garibaldi en France de 1882 à nos jours » in *Histoire vagabonde T II. Idéologies et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1988, pp 85-131
- ANGRISANI GUERRINI Isa, *Quinet e l'Italia*, Paris-Genève, Slatkine, 1981, XVI-230p
- BERTAUT Jules, *L'Italie vue par les français*, librairie des annales politiques et littéraires, Paris, sans date , 367 p
- CANDAR Gilles, « Jaurès, les socialistes français et Garibaldi », in *Cahiers Jaurès*, avril-juin 2009, n° 192, p 65-74
- CIAMPINI Raffaele, *Thiers et le Risorgimento*, Florence, Publications de l'Institut Français de Florence, 1948, 70 p
- CHISSI BULAK Amelia « Uno storico francese di Fedinando II : Charles de Mazade », in *Atti del XXXVI congresso di storia per il Risorgimento italiano, Salerner, 19-23 ottobre 1957*, Rome, Istituto per la storia del Risorgimento Italiano, 1957, p. 144-152
- ENGELS Franck, *Les désunions de l'Unité. Le Risorgimento sous le regard des élites françaises*, Thèse pour le doctorat d'histoire de l'Université Charles de Gaulle Lille III préparée sous la direction de Yves-Marie Hilaire, soutenue en 1997, 3 volumes, 961p
- FERRARI B, *Eugène Rendu e Massimo d'Azeglio. Il Risorgimento visto da un cattolico francese (1848-1865)*, Santena, Fondazione Camillo Cavour, 1967, 199p
- GAY Jules, *Un siècle d'histoire italienne. Les deux Romes et l'opinion française. Les rapports franco-italiens depuis 1815*, Paris, Alcan, Travaux et mémoires de l'Université de Lille, Droit et Lettres, n°15, 1931, VII-246p
- GIRARD Louis, « Mazzini et la France », in *Mazzini e il mazzinianesimo, Atti del XLVI congresso di storia del Risorgimento italiano, Genova, 24-28 settembre 1972*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1974, p 131-145

- GIUSTI R., « Il problema politico italiano nella *Revue des Deux-Mondes* », in *Archivio storico italiano*, Florence, 1983, n° 141, p. 73-137 ; n° 142, p. 77-146
- GREVY Jérôme, HEYRIES Hubert, MALTONE Carmela, *Garibaldi et garibaldiens en France et en Espagne. Histoire d'une passion pour la démocratie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, 252 p
- GUIRAL Pierre, « Les évènements de 1860 et les libéraux français », in *Annales de la faculté des lettres d'Aix*, 1961, t. XXXV, p. 69-91
- GUIRAL Pierre ; « Les libéraux français et la fondation du Royaume d'Italie », in *Atti del XL congresso di storia del Risorgimento italiano, Turin, 1961*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1963, p. 371-393
- GUT Philippe, « Une polémique de la presse parisienne au cours de l'année 1856 : la question romaine » in *Rassegna Storica del Risorgimento*, année LVIII, n°4, 1971 pp532-556
- GUT Philippe, « Mazzini et l'opinion publique française sous la deuxième République » in *Mazzini e il mazzinianesimo, Atti del XLVI congresso di storia del Risorgimento italiano, Genova, 24-28 settembre 1972*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1974, pp 109-130
- GUT Philippe, « Victor-Emmanuel II, son règne et les relations franco-italiennes devant l'opinion publique française (janvier 1878) » in *Opinion publique et politique extérieure. I. 1870-1915. Actes du colloque organisé par l'école française de Rome, février 1980*, Rome, école Française de Rome, 1981, pp 531-589
- GUT Philippe, « L'unité italienne vue de France (d'après trois périodiques français d'audience nationale) » in *1861-1887. Il processo d'unificazione nella realtà del paese. Atti del L congresso di storia del risorgimento italiano*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano,, 1982, pp35-97
- GUT Philippe, « Garibaldi et la France, 1848-1882. Naissance d'un mythe » in *Rassegna Storica del Risorgimento*, année LXXIV, n°3, 1987, p299-328
- IGNACE Anne-Claire, «Giuseppe Mazzini et les démocrates français: débats et reclassements au lendemain du "printemps des peuples" », in *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n°36, 2008/1, pp. 133-147
- LEFLON Jacques, « Le royaume d'Italie et l'opinion catholique française », in *Atti del XL congresso di storia del Risorgimento italiano, Turin, 1961*, Rome, Istituto per la storia del risorgimento italiano, 1963, p.197-230



- LEVEQUE Pierre, « Garibaldi vu par la presse dijonnaise (1849-1900) », in *La Bourgogne de Lamartine à nos jours*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2006, pp. 295-304
- MILAN Marina, « Opinione pubblica e antigaribaldinismo in Francia : la Querelle sull'Unità d'Italia. (1860-1866) », in *Rassegna storica del Risorgimento*, LXX-vol II, Istituto per la storia del Risorgimento, avril-juin 1983, pp 141-166
- MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Paris, Payot, 2004, 633p.
- MORABITO Angelo, “La mémoire de Cavour dans la culture politique française de sa mort (1861) à la fin du XIXème siècle”, in *MEFRIM*, 120-1, 2008, pp.235-257
- POLI Annarosa, *L'Italie dans la vie et dans l'oeuvre de Georges Sand*, Paris, Armand Colin, 1960, XI-463p
- RENOUVIN Pierre, « La presse française devant les évènements et les problèmes italiens (janvier 1858- février 1861) » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, p. 35-41
- TRONCHON Henri, « L'Italie dans les carnets d'Edgar Quinet », » in *Mélanges de philologie, d'histoire et de littérature offerts à Henri Hauvette*, Paris, Les presses française, 1934, pp 713-724
- VEGLIANTE Jean-Charles, « Perception française de l'Italie et traduction de l'italien. Histoire d'un malentendu », in *Romantisme, revue du dix-neuvième siècle*, n°106, 1999, p 69-82
- VENTURI Franco, « L'Italia fuori d'Italia », in ROMANO Ruggiero, VIVANTI Corrado (dir), *Storia d'Italia*, t.3, *Dal primo Settecento all'Unità*, op. cit., pp 985-1481
- WAQUET Françoise, *Le modèle français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la république des lettres : 1660-1750*, Rome, école française de Rome, Paris, diffusion De Boccard, 1989, 565p

## Index

**Nota:** Pour d'évidentes raisons, nous avons exclu de cet index les références à Cavour, Garibaldi, Manin, Mazzini et Victor-Emmanuel II

- Adam, Juliette, 197, 215, 221, 223  
Adenauer, Konrad, 3  
Agoult, Marie d', 458, 459, 461  
Aguilhon, Maurice, 12, 39, 278, 553  
Amicis, Edmondo de, 15, 32, 37, 301, 302, 546  
Anceau, Eric, 138  
Anderson, Benecidct, 8, 9, 11, 19  
Anzino Mgr, Valerio, 511, 513  
Aprile, Sylvie, 83  
Arago, François, 131, 286  
Arlincourt, Charles-Victor Prévost d', 75, 76, 77, 78, 79, 80, 349  
Artom, Isaac, 308, 322, 323, 325, 326, 327, 331, 332  
Ashurst Venturi, Emilie, 460, 461  
Atgier, Edouard, 202, 214  
Audiffret-Pasquier, Edme Armand Gaston d', 413, 419, 425  
Audoin-Rouzeau, Stéphane, 414, 426  
Aunay, Alfred d', 201, 311, 313  
Aylies, Camille F., 419, 421, 424  
Azeglio Massimo d', 38, 46  
Baioni, Massimo, 15, 18, 301  
Bakounine, Mikhaïl, 455  
Balleydier, Alphonse, 75, 78  
Balzani, Roberto, 30  
Banti, Alberto Mario, 10, 13, 14, 17, 19, 20, 30, 35, 37, 38, 59, 118, 166, 215  
Barbet, Virginie, 455, 456, 457, 460  
Barni, Jules, 432  
Barodet, Désiré, 432  
Barral, Pierre, 426  
Barrallon, Pierre, 548, 560, 561  
Barrès, Maurice, 12, 426  
Barthes, Roland, 147  
Bataille, Charles, 197, 222, 225, 226, 227, 233, 234  
Baudry d'Ausson, Léon de 501  
Bazaine, général François Achille, 414  
Beaumont-Vassy, Edouard-Ferdinand de 243, 244  
Beaune, Colette, 10  
Becker, Jean-Jacques, 4, 22, 83, 132, 202, 216, 255, 278, 286, 426  
Bel, François, 524  
Belgiojoso, Cristina Trivulzio de, 61, 62  
Bellanger, Claude, 54, 121, 268, 281  
Belmontet, Louis, 314  
Ben-Amos, Avner, 450, 539  
Benedetti, Vincent, 574, 575, 576  
Bénichou, Paul, 100, 104, 216  
Benoist, Charles, 577, 579, 580  
Berlioz, Hector, 540  
Berlusconi, Silvio, 6  
Berstein, Serge, 4, 33, 114, 327, 446  
Bettinelli, Saverio, 12  
Bismarck, Otto von, 303, 406, 414, 486, 487, 488, 559, 567, 574, 575, 576  
Bizzocchi, Roberto, 19  
Blanc Albert, 308, 322  
Blanc, Joseph, 28  
Blanc Louis, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 106, 108, 121, 432, 466, 473, 474, 475, 476  
Blanc, Pierre, 524  
Blandin, Claire, 198  
Blanqui, Auguste, 439, 449, 466, 539  
Blaze de Bury, Henri, 168, 169, 170, 174  
Bollati, Giulio  
Bonaparte, Louis-Napoléon, voir Napoléon III  
Bondilh, Honoré, 249, 250, 311, 313  
Bongiovanni, Bruno, 18  
Bordone, Joseph, 411, 412, 415, 419, 422, 423, 424, 427, 429, 430, 431, 432, 435, 437, 441, 442, 449, 450, 464, 465, 466, 548, 555, 556, 559  
Borriglione, Alfred, 500, 501, 525, 526, 530  
Bossi, Umberto, 6  
Boullier, Auguste, 566, 567, 568, 569, 570, 573  
Bourbaki, général Charles Denis, 414, 416, 418, 420, 422, 423, 424  
Bourbons, 34, 37, 42, 75, 77, 102, 199, 202, 203, 210, 212, 214, 218, 220, 234, 266, 273, 299, 310, 339, 360, 366, 371, 378, 381, 565, 571  
Boutry, Philippe, 33, 36, 66, 132, 202, 216, 248, 255, 269, 354, 443, 518, 548, 553  
Boyer, Ferdinand, 28, 198, 412  
Bréval, Jules de, voir Albert Cler

Briand, Aristide, 579, 580  
 Brice, Catherine, 15, 29, 42, 128, 301, 374, 375, 511, 512, 594  
 Brilli, Attilio, 25  
 Broglie, Albert de, 268, 314  
 Brossat, Alain, 97  
 Brovelli, Ivan, 85, 594  
 Buloz, François, 168  
 Cabanel, Patrick, 9, 21, 22  
 Cacace, Paolo, 306, 385  
 Cadilhac, Désiré, 314  
 Caïmi, Lieutenant-colonel, 156  
 Cataldo, Giancarlo de, 7  
 Calvino, Italo, 32  
 Camp, Maxime du, 132, 198, 207, 210, 218, 219, 565  
 Candar, Gilles, 22, 83, 132, 202, 216, 255, 278, 286  
 Canrobert, maréchal François Certain de, 527, 528, 529  
 Caraguel, Clément, 198, 207, 208, 212  
 Carré, Eugène, 281, 282, 284, 285, 287, 288, 289  
 Casimir, Philippe, 548, 554  
 Castille, Hippolyte, 116, 117, 118, 119, 120, 135, 168, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179  
 Cattaneo, Carlo, 37  
 Cavaignac, Godefroy de, 58  
 Cecchinato, Eva, 301, 393, 397  
 Cernuschi, Enrico, dit Henri, 282, 283, 284, 285  
 Champenois, Valentin, 443, 450  
 Championnet, 220, 508  
 Charle, Christophe, 54, 104, 197, 227, 269, 274, 278, 291, 392  
 Charles-Albert, 46, 57, 60, 63, 72, 79, 81, 82, 109, 113, 117, 125, 155, 178, 299, 349, 359, 368, 485, 612  
 Chartier, Roger, 108  
 Chassin, Charles-Louis, 180  
 Chirac, Jacques, 4  
 Ciampi, Carlo Azeglio, 7  
 Ciampini, Raffaele, 275  
 Ciuffoletti, Zeffiro, 266  
 Clarin de la Rive, Abel, 554, 558, 559  
 Clemenceau, Georges, 554  
 Cler, Albert, 104, 106, 107, 108  
 Coeurderoy, Ernest, 96, 97, 98, 106, 108  
 Colet, Louise, 198, 218  
 Colin, Mariella, 27, 28, 29  
 Combes, Emiles, 579  
 Comte de Chambord, 269, 310, 549  
 Contamine, Henry, 28  
 Coppini, Romano Paolo, 18  
 Correnti, Cesare, 512  
 Crispi, Francesco, 27, 38, 48, 258, 489, 495, 512, 534, 545, 556, 557, 561, 574, 576, 578, 582, 585, 586, 588  
 Croce, Benedetto, 299  
 Croce, Hervé, 548  
 Crozals Jacques de, 581  
 Dante, 118, 119, 136, 169, 261, 459  
 Darriulat, Philippe, 22, 25, 34, 57, 69, 83, 111, 147, 193, 213, 216, 285, 391, 435  
 Delon, Michel, 10  
 Delord, Taxile, 197, 235, 237, 238, 239, 240, 242, 252  
 Delporte, Christian, 24, 43, 198  
 Delvau, Alfred, 185, 186, 190, 193  
 Depretis, Agostino, 300, 513, 519, 545  
 Descudier, Alfred, 313, 381  
 Desmarets, Ernest, 239, 240, 242  
 Dethan, Georges, 28  
 Dewerpe, Alain, 29  
 Dharmenon, Frédéric, 411  
 Diamanti, Ilvo, 5, 6  
 Diamilla Müller, Demetrio, 568  
 Didier, Charles, 28  
 Dieckhoff, Alain, 5, 6  
 Digeon, Claude, 25  
 Disdéri, André-Adolphe Eugène, 249  
 Djament-Tran, Géraldine, 142  
 Dollingen, Zacharias, 248, 249  
 Dreyfus, Alfred, 47, 549  
 Dubois, Auguste, 540  
 Duclert, Vincent, 539  
 Ducrot, général Auguste Alexandre, 418  
 Dulong, Delphine, 42, 128  
 Dumas, Alexandre, 28, 198, 201, 310, 562, 565  
 Dunand-Henry, A., 577, 578, 579  
 Dupâquier, Jacques, 443  
 Dupont, Pierre, 200, 311, 381  
 Durand-Brager, Jean-Baptiste Henri, 199  
 El Gammal, Jean, 447  
 Encrevé, André, 548, 553  
 Espagne, Michel, 23, 24, 25  
 Fabre, Daniel, 36  
 Falloux, Alfred de, 66, 70, 74, 103

Fauriel, Claude, 23  
 Fauve-Chamoux, Antoinette, 443  
 Favre, Jules, 286, 399, 447, 559  
 Ferdinand II, 77, 78, 79, 80  
 Ferry, Jules, 303, 391, 536, 538, 567  
 Finelli, Pietro, 35, 38, 59  
 Fini, Gianfranco, 7  
 Flotte, Paul de, 211, 212, 430, 431, 556, 561  
 Fontanès, Ernest, 476, 477, 478, 479, 480  
 Forcade, Eugène, 398, 403  
 Forge Anatole de la, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 106, 107, 108, 109, 117, 118, 181, 185, 239, 393, 398, 469  
 Fouillée, Augustine, 37  
 Fournier, Laura, 30  
 François II, 218, 226, 231, 273, 360  
 François-Joseph, 384  
 Frégné, Jean-Yves, 29, 30, 63, 69, 84, 94, 104, 455, 461, 568, 594  
 Freycinet, Charles de, 531, 558, 559  
 Fruci, Gian Luca, 35, 44, 59, 119, 239, 240  
 Fureix, Emmanuel, 286  
 Furet, François, 34  
 Gaboriaux, Chloé, 303  
 Gaillard, A., 158  
 Gallo, Max, 594  
 Gambetta, Léon, 85, 391, 412, 414, 415, 416, 417, 426, 445, 446, 447, 448, 449, 454, 463, 464, 465, 466, 467, 477, 482, 490, 496, 499, 511, 512, 515, 530, 536, 537, 538, 558, 559, 560  
 Garibaldi, Anita, 191  
 Garibaldi, Ricciotti, 416  
 Garnier-Pagès, Louis-Antoine, 399, 432  
 Gasperi Alcide de, 3  
 Gaulle, général Charles de, 3  
 Gellner, Ernest, 8, 10, 11, 19  
 Genevois, Henri, 562, 564  
 Gentile, Emilio, 7  
 Gérard, Adolphe, 200, 212  
 Ghilardi Mgr, Giovanni Tommaso, 368, 369, 370  
 Ghisalberti, Alberto Maria, 28  
 Giacometti, Georges, 581, 582, 585, 588, 589  
 Ginsborg, Paul, 7, 20, 35, 37, 38, 57, 59, 87, 118  
 Gioberti, Vincenzo, 26, 58, 69, 93  
 Girard, Louis, 43, 69, 460  
 Godechot, Jacques, 54, 121, 186, 268, 281  
 Goethe, Johann Wolfgang Von, 459  
 Goëthe, Louise, 162, 165, 166, 167, 192  
 Gottardi Michele, , 59, 84, 85, 119  
 Gradenigo, Bartolomeo, 397  
 Gramsci, Antonio, 16  
 Grévy, Jérôme, 30, 200, 520, 548, 553  
 Grévy, Jules, 446, 463, 535  
 Gromier, Marc-Amédée, 548  
 Guiral, Pierre, 268, 281  
 Guizot, François, 58, 275, 314, 358, 359, 582  
 Gut, Philippe, 44, 57, 58, 440, 492  
 Haentjens, Alphonse Alfred, 537  
 Haussonville, Joseph-Othenin-Bernard de Cléron, 311, 314, 315, 317, 319, 320, 321, 332  
 Havin, Louis, 239, 240, 241, 361, 399  
 Hénéguy, Félix, 581, 582  
 Hermet, Guy, 10  
 Herold, Ferdinand, 398, 399, 400  
 Hersant, Yves, , 25, 28  
 Hervé, Edouard, 487  
 Heyriès, Hubert, 30, 548, 553  
 Hobsbawm, Eric J., 8, 9, 11, 19, 46  
 Hoche, Lazare, 508  
 Homère, 135, 153, 347  
 Horteur, Jules François, 524  
 Hugo, Georges, 539, 542  
 Hugo, Victor, 36, 58, 83, 138, 344, 345, 347, 348, 391, 401, 402, 417, 418, 425, 432, 443, 449, 450, 466, 539, 540, 541, 556, 561  
 Hugues, Clovis, 538, 540  
 Humbert I<sup>er</sup>, 300, 512, 513, 519, 522, 523, 524, 527  
 Ideville, Henri d', 487, 498, 500  
 Ignace, Anne-Claire, 30, 43, 94, 590  
 Isnenghi, Mario, 17, 18, 301  
 Jäeglé, Emile, 160  
 Jésus-Christ, 202, 203, 215, 254, 337, 338, 340, 345, 348, 353, 357, 443  
 Jolivard, Léon, 311, 314, 315, 317  
 Jourdan, Louis, 197, 235, 237, 238, 248, 252, 254  
 Julliard, Jacques, 284  
 Kalifa, Dominique, 53  
 Kepel, Gilles, 8  
 Kléber, Jean-Baptiste, 508  
 Kossuth, Lajos, 98, 99, 103

La Farina, Giuseppe, 240  
 La Puma, Leonardo, 435  
 Lacoste, Yves, 5  
 Lagleize, Ferdinand, 367, 370  
 Lamartine, Alphonse de, 132, 449, 452, 459  
 Lampedusa, Giuseppe Tomasi di, 32  
 Lamoricière, Louis Léon Juchault de, 204, 205, 206, 226  
 Lanessan, Antoine-Louis de, 500, 501, 506, 533  
 Laurent, James, 508  
 Lawriston, Napoléon de, 243, 249  
 Lazar, Marc, 5, 6  
 Le Luyer-Morvan, P.-François M., 204, 205, 245, 246  
 le Masson, Alexandre, 75, 76, 81, 82  
 Le Pen, Jean-Marie, 4  
 Lebeau, Emile-Stéphane, 548, 552, 555  
 Ledru-Rollin, 24, 65, 80, 96, 98, 99, 100, 101, 103, 106, 121, 185, 608  
 Lefèvre, André, 564  
 Legouvé, Ernest, 132, 134, 135, 183, 184, 398, 399  
 Léon XIII, 518, 550  
 Lepscky Mueller, Laura, 388, 394  
 Leroux, Pierre, 70, 95, 96, 97  
 Leroy-Beaulieu, Paul, 494, 495, 516  
 Lescure, Jean-Claude, 38  
 Lesseps Ferdinand de, 65, 66, 67, 68  
 Lévêque, Pierre, 112, 265, 464, 554, 560  
 Levra, Umberto, 18, 38, 490  
 Leyges, Georges, 560  
 Leynadier, Camille, 201, 208, 381  
 Lockroy, Edouard, 538, 540, 542, 554  
 Lomon, Maurice, 508  
 Lorbac, Charles de, 411, 468  
 Lorgeril, Hippolyte de, 418  
 Louise Michel, 539  
 Louis-Philippe, 58, 69, 112, 358, 425  
 Luzzato, Fabio, 70  
 Machiavel, 259  
 Mac-Mahon, Patrice de, 193, 414, 446, 479, 495, 499, 522, 523  
 Mac-Mahon Patrice de (fils du précédent), 527  
 Macry, Paolo, 17  
 Madier de Montjau, Noël François Alfred, 500, 538, 540, 541, 554  
 Maison, Emile, 198, 210, 216, 224  
 Maistre, Joseph de, 498  
 Malato, Enrico, 119  
 Maltone, Carmela, 30, 548, 553  
 Mammarella, Giuseppe, 306, 385  
 Manin, Emilia, 118, 136, 393  
 Manin, Giorgio, 133, 401  
 Manin, Teresa, 393  
 Manteuffel, Edwin Von, 414, 420  
 Manzoni, Alessandro, 23, 27  
 Marais, Auguste, 419, 422, 423, 424, 427, 440  
 Marceau, général François Séverin, 508  
 Marguerye Mgr., Frédéric de, 440  
 Marinelli Mgr, 511, 519  
 Martin, Henri, 55, 86, 96, 108, 132, 133, 134, 180, 181, 182, 183, 239, 240, 393, 394, 395, 397, 398, 462, 469, 471, 472, 479  
 Martone, Carmela, 7  
 Marx, Karl, 454, 456  
 Mascilli Migliorini, Luigi, 22  
 Matard-Bonucci, Marie-Anne, 29  
 Matter, Paul, 577, 594  
 Maurras, Charles, 12, 559  
 Mauviel, Maurice, 349  
 Mayet, Daniel Henri, 524  
 Mayeur, Jean-Marie, 303, 417, 446  
 Mazade Charles de, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 488, 489, 493, 495  
 Méline, Jules, 579  
 Ménager, Bernard, 83  
 Meriggi, Marco, 17, 389  
 Middleton, Robert, 419, 420, 438  
 Millaud, Edouard, 308, 309, 314, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 400, 559  
 Mirecourt Eugène de, 310, 313, 349, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 364, 365, 366, 371, 379, 412, 571  
 Milza, Pierre, 27, 33, 34, 48, 138, 303, 406, 415, 420, 438, 527, 546, 547  
 Minotto, Giovanni, 240  
 Mollier, Jean-Yves 24, 43, 198  
 Monnet, Jean, 3  
 Monnier, Marc, 198, 210, 215, 218, 220  
 Montagu, Auguste Louis César, 443, 444  
 Montalembert, Charles-René Forbes de, 248, 249, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 268, 269, 271, 579  
 Monteil, Edgar, 532  
 Montrond, Maxime, 102

Morabito, Angelo, 33, 36, 44, 187, 248  
 Morante, Elsa, 32  
 Morel, J., 415  
 Mornand, Félix, 183, 239, 313, 343  
 Morsier, Emilie de, 460, 461, 462  
 Mosse, George L., 46  
 Mougins de Roquefort, Eugène, 102, 103  
 Multon, Hilaire, 269, 272, 518  
 Musiedlak, Didier, 5, 6  
 Napoléon I<sup>er</sup>, 21, 22, 26, 34, 90, 120, 157, 261, 264, 265, 293, 328, 329, 330, 332  
 Napoléon III 27, 30, 31, 34, 44, 49, 54, 56, 74, 75, 78, 83, 88,89, 90, 95, 97,99, 102, 103, 111, 112, 114, 116, 120, 129, 137, 138, 139, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 167, 168, 169, 172, 174, 176, 179, 180, 184, 185, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 211, 213, 226, 227, 228, 229, 234, 235, 236, 237, 238, 242, 243, 246, 249, 256, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 274, 276, 278, 280, 283, 285, 286, 287, 288, 290, 292, 293, 294, 295, 319, 320, 323, 326, 327, 328, 331, 333, 336, 337, 338, 340, 342, 344, 345, 347, 349, 350, 359, 366, 372, 379, 381, 382, 383, 386, 388, 392, 393, 408, 410, 444, 452, 454, 462, 468, 486, 497, 504, 518, 556, 557, 569, 572, 586, 588, 590, 609, 611, 622  
 Napolitano, Giorgio, 7  
 Naz , 147, 158  
 Noiriél, Gérard, 53, 427  
 Nora, Pierre, 3, 12, 22, 35, 284, 426, 450, 544  
 Nostradamus, 518  
 Omodeo, Adolfo, 26, 96  
 Orsini, Felice, 27, 120, 121  
 Ory, Pascal, 10  
 Oudinot, général Nicolas-Charles-Victor, 26, 64, 65, 66, 71, 228, 362, 437  
 Ozouf, Mona, 35  
 Pagnol, Marcel, 31  
 Paléologue, Maurice, 594  
 Parent, Nicolas Eugène, 524  
 Patriarca, Silvana, 21  
 Pavone, Claudio, 6  
 Paya, Charles, 185, 186, 187, 188, 189, 190  
 Pécout, Gilles, 13, 14, 15, 29, 30, 110, 155, 299, 300, 302, 344, 369, 545, 546, 575, 590, 594  
 Pellico, Silvio, 27, 32  
 Perrens, François-Tommy, 123, 125, 126, 127  
 Perrot, Ulric, 412, 413, 419, 420, 421, 425, 434, 437, 438, 501  
 Peruta, Franco della, 26  
 Persigny, Victor de, 286  
 Petiteau, Nathalie, 22, 261, 265, 293  
 Petrucelli della Gattina, Ferdinando, 240  
 Pie, Mgr Louis-Edouard, 263, 264  
 Pie IX, 60, 64, 75, 78, 102, 183, 226, 261, 266, 300, 344, 345, 351, 366, 368, 383, 444, 458, 494, 510, 511, 514, 516, 517, 518, 557, 571, 572, 575, 581  
 Pie VII, 261  
 Pillepich, Alain, 26  
 Pita, Claude, 162  
 Planat de la Faye, Frédérique, 56, 133  
 Poincaré, Raymond, 554  
 Pomian Lubieniski, 102  
 Pompidou, Georges, 4  
 Porciani, Ilaria, 18, 301  
 Prochasson, Christophe, 539  
 Prost, Victor; 200, 213, 214,  
 Prost, Antoine, 544  
 Puymège, Gérard de, 426  
 Pyat, Félix, 121, 313, 314, 336, 337, 338, 340, 341, 342, 348, 388, 444  
 Quinet, Edgar, 28, 122, 187, 391, 432  
 Radcliffe, Ann, 162  
 Rattazzi, Urbano, 49, 178, 240, 305, 325  
 Ravet, Paulin, 548, 552, 555  
 Rémond, René, 42, 75, 132, 255, 446, 471, 549  
 Renan, Ernest, 9, 426, 582  
 Reverso, Laurent, 30, 44, 187  
 Riall, Lucy, 17, 18, 19, 40, 140, 165, 201, 341, 386, 438  
 Riant, Ferdinand, 531  
 Rioux, Jean-Pierre, 4  
 Rive, William de la, 311, 313, 314, 322, 323, 324, 326, 327,328, 329, 330, 331, 332, 357, 358, 377, 480  
 Robert Cyprien, 233  
 Robespierre, Maximilien, 103  
 Robinet, Jacques, 532  
 Romanelli, Raffaele, 17

Romano, Ruggiero, 17, 26, 122, 480  
 Romeo, Rosario, 16, 18, 26, 110, 113, 258, 259, 322  
 Rosanvallon, Pierre, 34, 101, 252, 275, 279, 284, 359  
 Rossi, Pellegrino, 58, 77, 78, 228, 454  
 Roth, François, 414, 447  
 Rouquette, Jules, 419, 424, 428, 443, 449, 466  
 Rousseau, Jean-Jacques, 10, 14  
 Rousselier, Nicolas, 114  
 Rusconi, Gian-Enrico, 6  
 Sabbatucci, Giovanni, 18  
 Saint-Cyr, Charles de, 548, 562, 563  
 Saint-Simon, 582  
 Sand, Georges, 70, 72, 73, 94, 197, 198, 200, 215, 225  
 Sappia, Henri, 348, 349, 451, 452, 457  
 Sarkozy, Nicolas, 4  
 Sarlin, Simon, 299, 590  
 Scheffer, Ary, 393  
 Scherer, Edmond, 314  
 Schoelcher, Victor, 548, 554, 555, 556, 559  
 Schor, Ralph, 525  
 Schumann, Robert, 3  
 Scirocco, Alfonso, 416, 444  
 Scott, Walter, 162  
 Ségur, Louis-Philippe-Antoine-Charles, 412, 413, 419, 425, 430  
 Sergy, Raincelin de, 112, 113, 114, 120, 168, 172, 173, 175  
 Shauer, Louis, 245  
 Schulze, Hagen, 21  
 Siccardi, Giuseppe, 155, 188, 259, 325  
 Silvain, Charles, 432  
 Simon, Jules, 132, 399, 554  
 Sirinelli, Jean-François, 24, 42, 43, 83, 198, 426, 443  
 Soldani, Simonetta, 18  
 Songeon, Jacques, 534  
 Sorin, Elie, 581, 582, 583, 584  
 Sozzi, Lionello, 119  
 Staël, Germaine de, 22  
 Stendhal, Marie-Henri Beyle dit, 28  
 Taine, Hippolyte, 28, 426  
 Taxil, Léo, 506, 507, 531  
 Texier, Edmond, 395, 397, 400, 401  
 Théodore Boulangé, 102  
 Theyras, Georges, 558, 559  
 Thiers, Adolphe, 24, 275, 464, 472, 478, 479  
 Thiesse, Anne-Marie, 21, 23  
 Thom, Martin, 37  
 Thouvenel, Edouard, 286  
 Tibère, 337, 338, 444  
 Tobia, Bruno, 18  
 Tocqueville, Alexis de, 66, 70  
 Tommaseo, Niccolo', 133  
 Torné-Chavigny, abbé Henri, 518  
 Tournachon, Adrien, 119, 184  
 Tranfaglia, Nicola, 18  
 Turi, Gabriele, 18  
 Turpin de Sansay, Louis-Adolphe, 313, 385  
 Türr, István, 540  
 Ulbach, Louis, 449, 451, 452, 454, 457  
 Valin, Pierre, 548, 552, 562, 564, 565  
 Vapereau, Gustave, 140, 153, 185, 574  
 Varenne, Charles de la, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 198, 210, 313, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 378, 500  
 Venturi, Franco, 26, 122, 460, 461, 480  
 Verasis, François, 112, 114, 115, 120  
 Vermeren, Pierre, 8  
 Vermond, François, 538  
 Veuillot, Louis, 310, 447, 458  
 Victor Emanuel, 548, 562  
 Vidotto, Vittorio, 18  
 Virgile, 135  
 Vivanti, Corrado, 17, 26, 122, 480  
 Von Kettler, Général, 419  
 Vuilletet, A., 419, 436, 439, 442  
 Waddington, William Henry, 524  
 Waquet, Françoise, 25  
 Waresquiel, Emmanuel de, 34  
 Weber, Eugen, 11  
 Winock, Michel, 25, 33, 70, 216, 426, 427, 446, 550  
 Wright, Vincent, 85  
 Yvert, Benoit, 34  
 Zeller, Jules, 122, 494, 517, 581, 582, 583  
 Zola, Emile, 28, 579



## Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION. LA CONSTRUCTION NATIONALE ITALIENNE</b>	
<b>DANS LE MIROIR FRANÇAIS : DE L'INTERET DES REGARDS CROISES.....</b>	<b>2</b>
✓ La question nationale dans les débats politiques français et italiens depuis 1945 : du silence d'après-guerre à la centralité contemporaine.....	3
✓ Renouveau de l'historiographie sur le fait national : une remise en cause des interprétations traditionnelles.....	8
✓ Nouveaux regards historiques sur le fait national en France : la nationalisation des masses sous la Troisième République .....	11
✓ Nouveaux regards historiques sur le fait national en Italie : le <i>Risorgimento</i> revisité.....	12
✓ Inscrire les cadres nationaux dans les problématiques des transferts culturels : regards français sur l'Italie du <i>Risorgimento</i> .....	20
✓ Un intérêt croissant des historiens français contemporains pour le <i>Risorgimento</i> ...	27
✓ L'Italie comme laboratoire : inscrire le regard français du XIX <sup>ème</sup> siècle sur le Risorgimento dans les débats politiques internes.....	33
✓ Représentations croisées de Cavour, Garibaldi, Manin, Mazzini et Victor-Emmanuel II vus de France de 1848 à 1914 : délimitation du champ de l'étude ...	36
<b>PREMIERE PARTIE. 1848-1861 :« FAIRE L'ITALIE » VU DE FRANCE</b>	
<b>RECHERCHES POLITIQUES INTERIEURES ET MODELES ETRANGERS :</b>	
<b>LES REPRESENTATIONS FRANÇAISES DES « CONTEMPORAINS CELEBRES »</b>	
<b>ITALIENS .....</b>	<b>52</b>
<b>Chapitre 1 : Se positionner par rapport à la nature du régime politique idéal pour la France : les représentations françaises des hommes illustres italiens de 1848 à 1858 .....</b>	<b>53</b>
I- 1848-1851 : Tentatives républicaines en France et représentations des républicains italiens durant la Deuxième République .....	57
1- Mazzini et Manin vus de France aux débuts de la Deuxième République (1848-1849) : Modèles et contre-modèles politiques.....	57
2- Traduire Mazzini : une stratégie de défense des idéaux républicains.....	69
3- Soutenir les tendances conservatrices à la tête de l'Etat : Interprétations françaises du <i>Quarantotto</i> à la fin de la Deuxième République .....	74
II- 1852-1856 : Soutiens et oppositions à l'Empire autoritaire. Les nouvelles représentations françaises des républicains italiens.....	83
1- L'utilisation des figures de Manin et de Mazzini au sein des gauches françaises : comment lutter efficacement contre le régime impérial.....	84
2- L'utilisation des figures de Manin et de Mazzini au sein des droites françaises: un outil pour discréditer les oppositions au régime impérial .....	102
3- Positionnement dans le champ politique français à travers les représentations de Manin et Mazzini : points de contacts et divergences.....	106
III- 1856-1858 : Les conséquences de l'affirmation de la question italienne sur la scène internationale dans l'appréhension des « contemporains célèbres » italiens .....	109
1- Une transformation du regard lié au changement de contexte .....	109
2- L'utilisation des « contemporains célèbres » italiens dans l'œuvre des historiens français .....	122
3- La mort de Manin, un deuil républicain .....	127

**Chapitre 2 : Se positionner par rapport à la politique italienne de l'Empire : les représentations hexagonales des « contemporains célèbres » italiens au moment de la réalisation de l'Unité (1859-1861) .....138**

- I- Des stratégies de communication différentes dans l'utilisation des « contemporains célèbres » italiens révélant les divisions du champ politique français ..... 143
- II- Interrogations et débats autour de la politique italienne de Napoléon III, de la guerre contre l'Autriche à l'expédition des Mille ..... 151
  - 1- Victor-Emmanuel II et Garibaldi au service de la politique impériale ..... 152
  - 2- L'utilisation des « contemporains célèbres » italiens par les orléanistes : défense et illustration du libéralisme ..... 168
  - 3- Manin et Garibaldi au service des causes politiques défendues par les républicains ..... 180
- III- L'expédition des Mille, ou l'affirmation du mythe garibaldien en France ..... 195
  - 1- La pluralité des discours autour de la figure de Garibaldi ..... 195
  - 2- Caractéristiques du discours dominant sur Garibaldi ..... 201
  - 3- Des positionnements politiques différenciés sur les buts et les conséquences de l'action de Garibaldi ..... 217

**Chapitre 3 : Se positionner par rapport à l'existence du nouvel Etat italien : représentations françaises des « contemporains célèbres » italiens au moment de la proclamation du règne .....231**

- I- La constitution du nouvel Etat italien : chance ou menace pour la France ? ..... 231
  - 1- Pour les républicains : Cavour, Victor-Emmanuel II, Garibaldi et Manin, figures tutélaires d'un nouvel Etat fort à soutenir dans l'intérêt de la France, ou les incohérences de la politique impériale ..... 232
  - 2- Cavour et Garibaldi vus par les conservateurs : des fauteurs de troubles internationaux, ou les dangers liés à l'apparition du nouvel Etat Italien ..... 242
  - 3- Les silences des bonapartistes ..... 246
- II- Cavour et les fondements internes du nouvel Etat italien ..... 248
  - 1- La promotion de la figure de Cavour dans les débats politiques français ..... 248
  - 2- Pour les républicains modérés : Cavour, un modèle politique à suivre ..... 251
  - 3- Les griefs des catholiques à l'encontre de Cavour et l'affirmation du passage à l'opposition au régime impérial ..... 256
- III- La mort de Cavour : affirmer ses préférences institutionnelles et prendre position quant à la reconnaissance par la France du nouvel Etat Italien ..... 266
  - 1- Le Cavour des Catholiques et des monarchistes : l'opresseur de l'Eglise et le fondateur d'une chimère périssable ..... 268
  - 2- Le Cavour des orléanistes : le champion du libéralisme et du parlementarisme ..... 274
  - 3- Le Cavour des gauches : un champion de la cause nationale et de l'anticléricalisme ou un traître à la cause des peuples ? ..... 278
  - 4- Et le Cavour du pouvoir en place ? ..... 290

**Conclusion de la première partie .....296**

**DEUXIEME PARTIE. 1861-1914 :« FAIRE LES ITALIENS » VU DE FRANCE  
LES TRANSFORMATIONS DU REGARD FRANÇAIS SUR LES « PERES DE LA  
NATION ITALIENNE » AUX TEMPS DE LA NATIONALISATION  
DES MASSES.....298**

**Chapitre 1 : Le difficile achèvement de l'unité territoriale italienne (1861-1870). Les  
représentations françaises des « pères de la patrie italienne » durant la dernière partie  
du Second Empire.....304**

I- Une vue générale : moindre intérêt pour les héros italiens, maintien des  
représentations antérieures et affirmation des oppositions politiques à l'Empereur.....304

II- Question romaine et débats français. Les « pères de la patrie italienne » au service  
des modèles proposés par les familles politiques françaises.....314

1- L'affaire d'Aspromonte vue par les orléanistes, ou Cavour et Victor-Emmanuel II  
au service de la défense de la cause du libéralisme .....314

2- Question romaine et discours républicains sur Garibaldi et Victor-Emmanuel II :  
prise de distance à l'égard de la monarchie italienne et critique du régime impérial  
français .....333

3- Epargner le roi, critiquer ses conseillers: Victor-Emmanuel II, Garibaldi, Cavour et  
Mazzini dans les débats entre catholiques et bonapartistes.....351

III- De la réaffirmation des principes républicains : discours et manifestations sur  
Garibaldi et Manin suite au rattachement de Venise au royaume italien .....384

1- L'engagement de Garibaldi en 1866 : l'incarnation de la cause des peuples.....384

2- La réactivation de la mémoire de Manin à l'occasion de la guerre de 1866 : un  
modèle de dirigeant républicain.....388

3- Le transfert des cendres de Manin à Venise (mars 1868) : un moment de  
communion des dirigeants républicains français .....393

**Chapitre 2 : La difficile mise en place du régime républicain en France : l'utilisation des  
« pères de la nation italienne » dans le discours politique français aux temps des  
incertitudes institutionnelles (1870-1882) .....406**

I- Une vue générale : un regain d'intérêt français sur les « pères de la nation  
italienne » lié au contexte politique nouveau né de la chute de l'Empire .....406

II- Affrontements politiques entre conservateurs et républicains durant les années 1870  
autour de l'action menée par Garibaldi durant la guerre franco-prussienne .....413

1- La remise en cause des actions militaires menées par Garibaldi lors de la guerre de  
1870.....418

2- La remise en cause des motivations profondes de la venue de Garibaldi en France  
en 1870 .....434

3- La remise en cause de la légitimité de l'option républicaine : critiquer Garibaldi  
pour atteindre Gambetta et les républicains .....445

III- L'utilisation des « pères de la nation italienne » dans les débats autour des différentes formes possibles de République.....	451
1- République interclassiste ou lutte des classes ? La Première internationale et la Commune : débats républicains autour de la figure de Mazzini.....	451
2- République de combat ou République du compromis ? Manin et Garibaldi dans les débats républicains relatifs à la forme de République à promouvoir en France.....	462
3- Garibaldi, Manin, Cavour dans les débats autour des lois constitutionnelles de 1875 et de leur application : quelles valeurs politiques pour le nouveau régime ?.....	471
IV- Positionnements politiques et polémiques françaises à l'occasion des morts de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi .....	489
1- Des récits de vie aux usages différenciés. Leçons politiques à tirer sur la vie d'un roi étranger et combat de politique intérieure à l'occasion de la mort d'un combattant de la République française .....	491
2- Oppositions politiques sur la place du religieux dans le monde moderne à l'occasion des morts de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi .....	510
3- Célébrer la mort d'un souverain étranger/honorer la mémoire d'un combattant de la République française : quels hommages français pour Victor-Emmanuel II et Garibaldi ? .....	522
<b>Epilogue. Les « pères de la nation italienne » vus de France, entre histoire et mémoire (1883-1914) : un renouveau du regard lié à l'affirmation définitive de la République et aux interrogations diplomatiques .....</b>	<b>544</b>
I- Une vue générale : Permanences et changements des représentations françaises sur les « pères de la nation italienne » .....	544
II- Une mémoire garibaldienne toujours vive .....	553
III- Les mémoires politiques françaises sur les autres « pères de la nation italienne » : permanences et mutations des représentations .....	566
IV- La place prééminente conférée à Cavour dans la mémoire historique.....	581
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>590</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>596</b>
<b>Sources imprimées.....</b>	<b>597</b>
✓ Textes sur Cavour .....	597
✓ Textes sur Garibaldi .....	600
✓ Textes sur Manin.....	607
✓ Textes sur Mazzini .....	608
✓ Textes sur Victor-Emmanuel II .....	609
✓ Textes sur plusieurs des « hommes illustres » italiens.....	612
✓ Publications françaises d'œuvres des « hommes illustres » italiens.....	613
✓ Ouvrages historiques .....	615
✓ Titres de presse utilisés .....	617
✓ Divers .....	618

<b>Bibliographie .....</b>	<b>619</b>
I- Instruments de travail .....	619
1- Outils bibliographiques .....	619
2- Dictionnaires.....	619
II- Le fait national, entre histoire et récit .....	620
III- La France au XIX <sup>ème</sup> siècle.....	622
1- Histoire générale de la France au XIX <sup>ème</sup> siècle .....	622
2- Vie et cultures politiques en France au XIX <sup>ème</sup> siècle.....	623
3- Culture et société dans la France du XIX <sup>ème</sup> siècle.....	625
IV- Histoire de l'Italie au XIX <sup>ème</sup> siècle.....	626
1- Histoire générale de l'Italie au XIX <sup>ème</sup> siècle.....	626
2- La nation italienne en question .....	628
3- Culture et société dans l'Italie du XIX <sup>ème</sup> siècle.....	633
V- Les liens culturels franco-italiens .....	634
1- Les intermédiaires culturels.....	634
2- La France, les Etats italiens puis le Royaume d'Italie dans les relations internationales .....	634
3- Le voyage en Italie .....	635
4- Les échanges culturels.....	635
5- Représentations françaises sur les réalités italiennes.....	637
<b>Index .....</b>	<b>640</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>647</b>

## **Résumé**

La nationalisation des masses italiennes à partir de 1861 est passée entre autres par le culte rendu à Cavour, Garibaldi, Mazzini et Victor-Emmanuel II qui furent des acteurs de premier plan de la scène politique italienne à partir de la révolution de 1848. Une reconstitution a posteriori de leurs actions, opérée par le nouvel Etat, les présentait comme ayant lutté de concert pour aboutir à l'unité de la péninsule sous le sceptre de la maison de Savoie. Cette vision syncrétique du passé, qui gommait les profonds clivages idéologiques existant entre ces acteurs, avait pour but de désamorcer la forte conflictualité politique à laquelle le nouvel Etat devait faire face en cherchant à créer un consensus autour de la forme politique qui l'avait emporté au terme du processus unitaire.

De l'écrasement de la République romaine par les troupes du général Oudinot en 1849 à la brèche de Porta Pia en 1870, ce processus unitaire a toujours eu à compter avec la France. Si les aspects proprement politiques et diplomatiques du rôle joué par la France en Italie sont bien connus, les différentes perceptions circulant dans le champ politique français sur la péninsule ont été jusqu'à présent peu étudiées. A partir du dépouillement de textes de tous genres (brochures, biographies, chants, poèmes, essais, récits historiques etc.) et de titres de presse publiés à partir de 1848 et jusqu'en 1914, c'est-à-dire durant la période au cours de laquelle tous les Etats européens tentent d'intégrer leurs masses à leur jeu politique, le présent travail se propose d'analyser quelles représentations antagonistes circulent en France de ceux que l'Italie finit par considérer comme ses « pères fondateurs ». Cette étude permet de voir comment est appréhendé en France le discours national italien et quelle distorsion il subit en étant reçu dans un contexte politique différent de son lieu d'élaboration originel. Elle permet de mettre à jour les différentes cultures politiques qui s'affrontent pour imposer un discours dominant dans l'espace public et tente de démontrer que le discours sur la construction nationale de *l'autre* italien, s'il a évolué, a toujours été un discours sur l'identité politique française, tant en matière intérieure qu'en matière extérieure. Elle tente de prouver ainsi que le regard sur autrui a donc toujours été un prétexte pour élaborer un discours sur soi.

**Mots-clés** : Cavour ; Garibaldi ; Manin ; Mazzini, Victor-Emmanuel II ; cultures politiques françaises au XIX<sup>ème</sup> siècle ; transferts culturels ; Nation et nationalisme ; Relations franco-italiennes au XIX<sup>ème</sup> siècle

## **Abstract**

The nationalisation of the Italian masses from 1861 went through the worshipping of Cavour, Garibaldi, Mazzini and Victor-Emmanuel II, who were leading political actors of the Italian political scene from the 1848 revolution. A later reconstruction of their actions, carried out by the new State, showed them having fought jointly to lead to the unity of the peninsula under the authority of the House of Savoy. This syncretic vision of the past which removed the deep ideological divides between those protagonists, aims to defuse the strong rate of political conflict which the new State had to face by trying to create a consensus around the political form which had prevailed once the unitarian process achieved.

From the crushing of the Roman republic by the troops of General Oudinot in 1849 to the breach of Porta Pia in 1870, this unitarian process always had to reckon with France. If the specifically political and diplomatic aspects of the role played by France in Italy are well-known, the different perceptions of the peninsula going around in the French political field have not been studied a lot until now. On the basis of the analysis of texts of all kinds (brochures, biographies, songs, poems, essays, historical accounts etc.) and of print titles published from 1848 onwards and until 1914, that is the period when all the European states tried to integrate their masses into their political game, this work intends to analyse what conflicting representations go around in France of the ones that Italy ends up considering as her "founding fathers". This study allows us to see how the Italian national position was comprehended in France and what distortion it suffers viewed in a political context different from its original place of elaboration. It permits to unveil the different political cultures confronting to impose a prevailing line in the public space and tries to demonstrate how the position on the national construction of the Italian 'other', if it has evolved, has always been a position on the French political identity, in terms of both domestic and foreign matters. That way, it aims at proving that the look on others has thus always been a pretext to work out a position on oneself.

**Key-words** : Cavour ; Garibaldi ; Manin ; Victor-Emmanuel II ; French political cultures in the XIX<sup>th</sup> century, cultural transfers; Nation and nationalism; Franco-Italian relations in the XIX<sup>th</sup> century